10.2-138

Digitized by Google

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES.

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux :

AVEC UNE CHRONOLOGIE OU L'ON FAIT un abregé de l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile ; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME CINQUIEME,

QUI COMPREND LA PERSECUTION DE DIOCLETIEN, celle de Licinius, & les Martyrs dont on ignore l'epoque.

Par M. LENAIN DE TILLEMONT.

SECONDE EDITION,
Revue, & corrigée.

A PARIS,
Chez CHARLES ROBUSTEL, rue Saint Jacques, au Palmier.

M. DCCII.
AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROY.

AVERTISSEMENT.

L'ESTIME avec laquelle le public a receu ce qui a paru des ouvrages de Mr de Tillemont, luy a fait craindre d'en perdre la ſuite en perdant l'auteur. Ainſi pour le raſſurer ſur cette crainte, on a cru luy devoir rendre ici conte de l'état où ce grand homme nous a laiſſé ſes écrits. Ce volume eſtoit depuis pres de trois mois ſous la preſſe lorſqu'il eſt mort : & il eſt dans l'état où il l'auroit donné, s'il avoit aſſez vécu pour en voir achever l'impreſſion. Le ſixieme tome que l'on imprime actuellement, a encore receu la derniere main de l'Auteur meſme, qui l'a relu dans ſa maladie. Pour les volumes ſuivans, que l'on ne diſcontinuera point de donner avec la meſme diligence que ſi l'Auteur vivoit encore, la ſincerité oblige d'avouer qu'ils ne ſont pas tout à fait dans le meſme état. Mais certainement le public ne s'en appercevroit pas, ſi on ne l'en avertiſſoit ; & il ne le reconnoiſtroit pas meſme aprés en avoir eſté averti, ſi on ne luy diſoit en quoy conſiſte cette difference. Mr de Tillemont aprés avoir travaillé, vu, & revu ſon ouvrage en divers temps avec tout le ſoin poſſible, prenoit encore la peine de verifier toutes les citations pour une derniere fois à chaque volume qu'il faiſoit imprimer. Et comme il eſt impoſſible qu'un Auteur repaſſe ainſi par deſſus ſon ouvrage ſans y retoucher, il y faiſoit toujours quelques changemens, mais aſſez rares & de peu de conſequence : & c'eſtoit plutoſt pour donner aux expreſſions un tour qui luy paroiſſoit ou plus aiſé ou plus clair, que pour toucher au fond des choſes. On voit bien que cela n'eſt pas fort important, & qu'il ne ſera pas difficile de le faire ſuppléer par d'autres perſonnes, ſi

meſme on juge cela neceſſaire. Car quand on donneroit l'ouvrage en l'état où il eſt preſentement, on peut dire qu'il eſt dans une exactitude où peu d'auteurs pourroient atteindre. C'eſt ſurquoi le public peut ſe repoſer.

Il faut neanmoins encore avouer que l'on perd une partie de ce que l'on attendoit de Mr de Tillemont, & de ce qu'il avoit promis. Car il s'eſtoit propoſé d'éclaircir l'hiſtoire des ſix premiers ſiecles de l'Egliſe; & Dieu nous l'a ravi avant qu'il euſt achevé le ſixieme: De ſorte qu'on ne promet plus de ſa main que les cinq premiers ſiecles entiers, & une partie du ſixieme, tant de l'hiſtoire de l'Egliſe que de celle de l'Empire: Car il avançoit egalement dans l'une & dans l'autre. Peuteſtre que Dieu ſuſcitera quelques perſonnes, qui animées par l'utilité que l'Egliſe a tirée de cet ouvrage, & portées à ſeconder les intentions & à ſuivre les traces de Mr de Tillemont, entreprendront diverſes parties de la ſuite, & formeront ainſi à la fin tous enſemble le corps entier de l'hiſtoire juſqu'à noſtre temps. Il a ſouvent témoigné deſirer avoir quelques continuateurs, & a bien montré par ce qu'il a fait dans une étude de quarante années & d'une aſſiduité incroyable, qu'il n'eſt pas poſſible qu'une ſeule perſonne execute tout ce deſſein, ſi l'on ne veut pas, non plus que luy, ſe contenter de traiter les choſes d'une maniere ſuperficielle. Il faut demander à Dieu que ceux à qui il inſpirera de l'entreprendre, aient non ſeulement la capacité neceſſaire, mais auſſi les meſmes degagemens de tout intereſt, de toute contrainte, & de toute prevention qu'a eus Mr de Tillemont, & qui paroiſſent dans tout ſon ouvrage. Car il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir ſans cette diſpoſition, qui ſeule met un auteur en état de juger ſainement des choſes,

TABLE DES TITRES

CONTENUS EN CE VOLUME.

L'Avertiſſement. page iij
Table des citations. viij
Table des Articles & des Notes. xvij
Hiſtoire de la perſecution de l'Egliſe commencée par Diocletien, & continuée ſous ſes ſucceſſeurs durant dix ans. 1
S. Dorothée grand Chambellan, avec S. Pierre, S. Gorgone, & d'autres Chambellans, Martyrs à Nicomedie. 180
S. George Martyr. 185
S. Theodote Cabaretier, Martyr à Ancyre. 189
S. Marcellin & S. Pierre Martyrs à Rome. 199
S. Felix de Thibate, Eveſque d'Afrique, & Martyr. 202
S. Romain Diacre & Martyr. 206
S. Adaucte, & une ville entiere de Martyrs. 213
S. Vincent Diacre & Martyr. 215
Les SS. Saturnin, Dative, & leurs compagnons, Martyrs à Carthage. 231
Les Saintes Agape, Quionie, & Irene, Martyres. 240
S. Irenée Eveſque de Sirmich, & Martyr. 250
S. Pollion Lecteur de Cibales, & Martyr. 256
Sainte Sotere Vierge, & S. Pancrace, Martyrs à Rome. 259
Sainte Marcienne Vierge & Martyre. 265
Les Saints Nabor, Felix, & Victor, Martyrs à Milan. 267
Sainte Afre Martyre à Auſbourg. 271
S. Euple Diacre & Martyr. 275
S. Julien Martyr à Brioude en Auvergne; & S. Ferreol Martyr à Vienne. 279
Les Saints Martyrs Taraque, Probe, & Andronic. 285
S. Philippe Eveſque d'Heraclée, & Martyr. 302
S. Victorin de Petau, Eveſque & Martyr. 311
S. Vital & S. Agricole Martyrs à Boulogne en Italie. 314
Sainte Criſpine Martyre. 317
Sainte Eulalie Vierge & Martyre à Meride. 320
Sainte Anaſtaſie Veuve & Martyre. 323
S. Cyprien Eveſque d'Antioche en Orient; & Sainte Juſtine Vierge, Martyrs. 329
Sainte Agnés Vierge & Martyre. 344
S. Cyr, & Sainte Juliette ſa mere, Martyrs. 349
S. Arrien gouverneur de Thebaïde: S. Apollone Diacre; & divers autres Martyrs d'Egypte. 353
S. Janvier Eveſque de Benevent: S. Soſie Diacre de Miſene; & leurs compagnons, Martyrs. 365

S. Theodore Martyr à Amaſée. 369
S. Baſiliſque ſoldat, Martyr à Comane dans le Pont: Avec S. Eutrope & S. Cleonique, Martyrs à Amaſée. 377
S. Appien, & S. Edeſe ſon frere, Martyrs. 386
S. Acace Centenier & Martyr. 389
S. Gurie & S. Samone Martyrs. 395
Sainte Pelagie. Les Saintes Berenice & Proſdoce, & Sainte Domnine leur mere. 400
Sainte Euphemie Vierge & Martyre. 405
S. Pierre ſurnommé Balſame, Martyr. [illegible]
S. Pamphile Preſtre, martyrizé avec pluſieurs autres à Ceſarée en Paleſtine. 418
S. Quirin Eveſque de Siſcie, & Martyr. 428
S. Silvain Eveſque de Gaza, & Martyr. 432
S. Pierre Patriarche d'Alexandrie, & Martyr. 436
S. Methode Eveſque, Docteur de l'Egliſe, & Martyr. 466
S. Lucien Preſtre d'Antioche, & Martyr. 474
S. Cyr & S. Jean Martyrs en Egypte. 480
S. Phileas Eveſque de Thmuis; & S. Philorome Threſorier d'Egypte, Martyrs. 484
S. Serge Martyr. 491
Sainte Dorothée Vierge, & S. Theophile Avocat, Martyrs à Ceſarée. 497
Perſecution de l'Egliſe d'Orient ſous l'Empereur Licinius. 502
S. Baſilée Eveſque d'Amaſée, & Martyr. 515
Les Quarante Martyrs de Sebaſte. 518
S. Theogene Martyr. 527
S. Caſſien, & divers autres Saints des trois premiers ſiecles, dont l'epoque eſt inconnue. 531
S. Genés Martyr à Arles. 569
S. Julien Martyr en Cilicie. 573
S. Leon & S. Paregoire Martyrs en Lycie. 577
S. Phocas jardinier, & Martyr à Sinope. 581
Notes ſur la perſecution de Diocletien. 587
Notes ſur S. Dorothée. 655
Notes ſur S. George. 658
Notes ſur S. Theodote. 660
Notes ſur S. Marcellin & S. Pierre. 663
Notes ſur S. Felix de Thibare. 665
Notes ſur S. Romain. 669
Notes ſur S. Adaucte. 672
Notes ſur S. Vincent. 673
Notes ſur les Saints Saturnin, Dative, & leurs compagnons. 677
Notes ſur Sainte Agape & ſes ſœurs. 680
Notes ſur S. Didyme. 683
Notes ſur S. Irenée de Sirmich. 686
Notes ſur Sainte Sotere. 688
Notes ſur S. Nabor & S. Felix. 690
Note ſur Sainte Afre. 693

Notes ſur S. Euple. 694
Notes ſur S. Julien de Brioude, & S. Ferreol. 696
Notes ſur les Saints Taraque, Probe, & Andronic. 701
Note ſur S. Philippe d'Heraclée. 706
Notes ſur S. Victorin de Pettau. 707
Notes ſur S. Vital & S. Agricole. 709
Note ſur Sainte Criſpine. 710
Notes ſur Sainte Eulalie. 712
Notes ſur Sainte Anaſtaſie. 713
Notes ſur S. Cyprien d'Orient. 719
Notes ſur Sainte Agnés. 723
Notes ſur S. Arrien. 726
Note ſur S. Janvier. 730
Notes ſur S. Theodore d'Amaſée. 732
Notes ſur S. Baſiliſque de Comane. 735
Notes ſur S. Appien. 737
Notes ſur S. Acace. 738
Notes ſur S. Gurie & S. Samone. 743
Notes ſur Sainte Pelagie. 744
Notes ſur Sainte Euphemie. 746
Notes ſur S. Pierre Balſame. 748
Notes ſur S. Pamphile. 750
Notes ſur S. Quirin. 753
Notes ſur S. Pierre d'Alexandrie. 755
Notes ſur S. Methode. 765
Notes ſur S. Lucien d'Antioche. 769
Notes ſur S. Phileas & S. Philorome. 777
Note ſur Sainte Dorothée. 782
Notes ſur la perſecution de Licinius. 783
Note ſur S. Baſilée. 785
Notes ſur les Quarante Martyrs. 788
Notes ſur S. Theogene. 792
Notes ſur S. Caſſien. 794
Notes ſur S. Julien de Cilicie. 799
Notes ſur S. Phocas. 801
La Chronologie. 803
La Table des matieres. 818

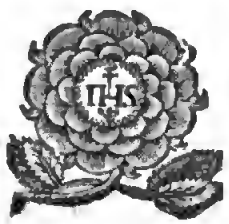

TABLE DES CITATIONS.

A

Act.M.	Acta Martyrum ſincera & ſelecta per Theodoricum Ruinart: Pariſiis anno 1689.
Ado, an. 163.	Adonis chronicon in anno Chriſti 163.
20. jun. n. p. 226.	Heriberti Roſweidi notæ in Adonis martyrologium Baroniano additum: Antuerpiæ an. 1643.
Agob.	Agobardi Lugdunenſis Epiſcopi opera: Pariſ. an. 1665.
Ald. c. 11. p. 290.	Sancti Aldhelmi de laudibus virginitatis: Bibliothecæ Patrum tomo 3: Pariſ. ann. 1634.
Alex. t. 5.	Natalis Alexandri Dominicani hiſtoria eccleſiaſtica tomo 5: Pariſ. an. 1677.
Alf. 123. § 5.	Alfordi Annales Britannorum an. Chriſti 123: Leodii an. 1663.
All. conſ.	Leonis Allatii de Eccleſiæ Occidentalis & Orientalis perpetua conſenſione: Coloniæ an. 1648.
de Sim.	... diatriba de Simeonibus: Pariſ. ann. 1664.
de ſen in Meth.	... notæ in Methodii convivium: Romæ an. 1656.
Amb. ad vir.	Sti Ambroſii alteriuſve liber ad virginem lapſam: Benedictinorum editionis tomo 2. p. 305, quæ editio litera B denotatur. Aliàs editio Pariſienſis anni 1603 uſurpatur.
ep. 46.	... epiſtolæ, tomo 5.
exh. v.	... exhorratio ad virginitatem, t. 4.
in Luc.	... in Lucam commentarius.
pſ. 36.	... in pſalmum 36.
virg. l. 3.	... de virginibus ad Marcellinam.
vir.	... vita per Paulinum Diaconum.
Amm. l. 15.	Ammianus Marcellinus ex prima recenſione Henrici Valeſii: Pariſ. an. 1636.
n. p. 38.	... Valeſii notæ in Ammianum.
f.	... Ammiani editio poſtrema in folio: Pariſ. an. 1681.
Anonymus Ammiano ſubjunctus.	an. p. 471.
Joannis Mabillon Analectorum tom. 4: Lutetiæ an. 1685.	Anal. t. 4.
Analecta græca per Benedictinos: Lutetiæ an. 1688.	B.
Anaſtaſius Bibliothecarius in vita Adriani quem 97 Pontificem numerat: Pariſ. an. 1649.	Anaſ. c. 97.
Andreæ Cretenſis orationes cum Amphilochio à Combefiſio editæ: Pariſ. an. 1644.	And. Cr. h. 10.
Apollonii Tyanæi vita per Philoſtratum: Pariſ. an. 1608.	Apol. Ty. l. 1. ſen Ap. Ty. v.
Archelai Epiſcopi contra Manetem diſputatio integrior cum pluribus aliis edita: Romæ an. 1696.	Arcl. p. 3.
Pauli Aringhi Roma ſubterranea: Coloniæ an. 1659.	Aring. l. 3.
Arnobius in gentes: Lugduni Batav. an. 1651.	Arn. l. 2.
Sancti Aſteri Amaſenii oratio 12 in S. Srephanum: Bibliothecæ Patrum auctuario primo per Combefiſium edito: Pariſiis an. 1648.	Aſt. or. ſen h. 12.
Sancti Athanaſii apologia 1, quæ eſt ad Conſtantium tom. 1.	Ath. ap. 1. p. 696.
... pro ſententia Dionyſii Alexandrini tom. 1.	de D. p. 553.
... de Trinitate dialogi, qui Maximi putantur apud Athanaſium tom. 2.	de Tri. l. 3. p. 100.
... de fuga ſua, tom. 1.	fug. p. 713.
... in Arianos oratio 4, tom. 1.	in Ar. or. 4.
Ad bibliothecam Patrum Auctuarium 3 per Combefiſium: Pariſ. an. 1672.	Auct. 3.
Sancti Auguſtini editio noviſſima per Benedictinos.	Aug. B.
... de civitate Dei Lovanienſium tom. 5, Bened. tom. 7.	civ.
... breviculum collationis Carthaginenſis, in geſtis diei tertiæ: Lovanienſium tom. 7.	col. d. 3.

epiſtola

ep.82. ... epiſtola 82: Lovan. tomo 2.

ſr.1 p.615. ... ſermonum qui deſiderantur fragmenta: Lov. to. 10.

in Cre.p.1.79. ... in Creſconium Donatiſtam: Ib. tomo 7.

in Pet.p.82. ... in Petilianum Donatiſtam: Ib.

lit.P.l.2.c.52. ... contra litteras Petiliani; Ibid.

mend.p.13. ... de mendacio, Ib. tomo 4.

p.col.c.22.p.242. ... ad Donatiſtas poſt Collationem: Ib. tomo 7.

pſ.7. ... in pſalmum 7 enarratio.

pſ.36.2. ... in pſalmum 36 enarratio 2ª.

ſ.69. ... ſermo 69. tom. 5 Benedictinor.

ſ.ap.ſeu ap.ſ.217. ... ſermo 217 in appendice: Ibid.

Aur.V.ep. Aurelius Victor cum alterius junioris Victoris epitome editus: Francofurdi an. 1588.

B

Bal.miſc.ſeu Baluz.t.1. STEPHANI Baluzii Miſcellanea: Pariſiis anno 1677.

Bar.304.§30. Baronii annales in anno Chriſti 304, paragrapho 30: Ant. an. 1612.

3.aug.c. ... in martyrologium ad 3 auguſti nota C. ſeu 3: Antuerpiæ an. 1613.

Baſ.div.16. Stⁱ Baſilii de diverſis homilia 16, tomo 1: Pariſiis anno 1637.

virg. Autor Baſilio ſuppar de vera virginitate ad Letoium, Baſilii to. 1.

Baſn.ex. Samuelis Baſnagii exercitationes de rebus ſacris: Ultrajecti an. 1692.

Baud.p.100. Le dictionaire geographique de Ferrarius, augmenté par Baudrand: à Paris en 1670. On ajoute quelquefois A. B. &c. pour marquer la lettre ſous laquelle eſt la citation.

Bed.hiſ. Bedæ hiſtoria gentis Anglorum: Coloniæ Agrippinæ an. 1601.

11 jun. ... in martyrologio die 11 junii, apud Bollandum in prolegomenis ad 2 martii tomum,

Ben.ſ.4.a. Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti per D. Joannem Mabillon in ſæculi 4 parte ſecunda: Pariſ. an. 1680.

Bib P. Bibliotheca Patrum, Pariſiis edita an. 1634.

Blond.ſib. Blondel ſur les Sibylles: à Charenton en 1649.

Boll.10 jan. Bollandus ſeu ejus continuatores ad diem januarii 10, & ſic in reliquis menſibus.

app. ... apparatus ad chronologiam Pontificiam, in propylæo menſis maii.

feb.t.1. ... prolegomena in tom. 1 februarii, & ſic de aliis menſibus.

13.may,g.12. ... acta quæ græcè habentur pro 13 maii ad finem voluminis pag. 12.

pont.p.15. ... conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte 1, in propylæo ad menſem maium.

Bona ſeu Bon.lit. Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum lib. 2: Romæ an. 1672.

Boſq.l.1.ſeu t.2. Eccleſia Gallicana per Franciſcum Boſquetum lib. 5, ſeu 2ª parte quæ acta complectitur: Pariſ. an. 1636.

Buch p.ſeu cycl.p. Ægidii Bucherii de cyclo Victoris & aliis cyclis paſcalibus: Antuerpiæ an. 1633.

belg.ſeu de B. ... Belgium Romanum ſeu de Belgica hiſtoria: Leodii an. 1655.

Bull.l.2.p.69. Georgi Bulli defenſio fidæi Nicænæ, libro ſeu ſectione 2, quæ eſt de Filii conſubſtantialitate: Oxonii an. 1688.

Bult.occ. Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoiſt ou des moines d'Occident, par Mᵉ Bulteau: à Paris en 1684.

C

Cadurc. CADURCENSIUM epiſcoporum hiſtoria per Guillelmum de la Croix: Cadurci anno 1626.

Cang.de C. Urbis Conſtantinopolitanæ deſcriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis edita: Pariſ. an. 1680.

lat.S. ... gloſſarium mediæ & infimæ latinitatis littera S: Lutec. an. 1678.

Caniſ.t.2.p.830. Caniſii antiquæ lectiones, tom. 2: Ingolſtadii an. 1602.

Caſſd.inſt.p.107. Caſſiodori inſtitutio ſcripturarum, ſeu de divinis lectionibus: Pariſ. an. 1588.

Cedr.p. Cedreni hiſtoriarum to. 1: Pariſ. an. 1647.

Chal.S. Vies des Saints de la ville de

Challon, dans le ſecond tome de l'hiſtoire de cette ville : à Lion en 1662.

Chr. Al. Chronicum Alexandrinum à Radero editum : Munachii an. 1615.

Chr. ori. Chronicum orientale ab Ecchellenſi verſum : Pariſ. anno 1651.

Chry. in Tit. h. 6. S. Chryſoſtomus in epiſtolam ad Titum homilia 6, ex editione Pariſ. anno 1636.

Sav. n. ... Savilii notæ in poſtremam 8 tomi partem conjectæ editionis græcæ : Etonæ an. 1612.

t. 1. ... homilia vel oratio 48 tomi primi, & ſic de cæteris tomis.

Cl. ex. p. 806. Clementis Alexandrini excerpta ex libris Hypotypoſeon.

Cod. Th. t. 6. p. 222. Codex Theodoſianus cum Gothofredi commentariis : Lugduni editus anno 1665.

Coint. 279. §. 2. Caroli Cointii annales eccleſiaſtici Francorum anno Chriſti 279, articulo 2 : Pariſ. anno 1665.

Comb. act. SS. Euſtachii, Petri &c. acta græca, ſeu lecti triumphi per Franciſcum Combefis : Pariſ. anno 1660.

Conc. t. 2. Conciliorum poſtrema editio per Labbeum curata, t. 2 : Pariſ. an. 1671.

Conſ. ad R. Conſtantini Porphyrogenetæ de adminiſtrando imperio ad Romanum filium : Lugd. Batav. an. 1611.

Corſ. Chronique ſacrée des Saints de Corſe en italien, par le P. Sauveur Vital : à Florence en 1639.

Coſ. Simonis Wangnerickii & Rainoldi Dehnii ſyntagma de SS. Coſma & Damiano.

Cotel. g. t. 3. Monumenta Eccleſiæ græcæ per Cotelerium tomo 3 : Pariſ. an. 1686.

Cyp. conf. Cypriani Antiocheni confeſſio apud Cyprianum : Oxonienſium anno 1682.

diſſ. ... Diſſertationes Cyprianicæ per Dodwellum : Oxonii anno 1684.

ep. 73. ... S. Cypriani epiſtola 73, ex editione Pamelii.

ox t. 3. ... Cypriani opera : Oxonii edita anno 1682.

D

Dam. p. 844. DAMASI Papæ carmina : Bibliothecæ Patrum tomo 8.

Dio l. 60. Dionis Caſſii hiſtoriarum libro 60 : Typis Vecchelianis anno 1606.

Du B. Eccleſiæ Pariſienſis hiſtoria per Gerardum du Bois : Pariſ. an. 1690.

Du Ch. Hiſtoriæ Francicæ ſcriptores collecti per Andream du Cheſne : Pariſiis anno 1636.

Du P. p. Bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques par Mr du Pin : à Paris en 1686. On n'a pas d'ordinaire marqué le tome ; les endroits ſur leſquels on les cite en font juger : L'on ſuit toujours la premiere edition.

E

Emiſ. GALLORUM antiſtitum homiliæ Euſebii Emiſeni nomine editæ : Luteciæ anno 1547.

Enn. car. 18. Ennodii Ticinenſis Epiſcopi carmen 18 : Pariſiis anno 1611.

Ephr. t. 3. or. 27. S. Ephræm Edeſſeni Diaconi opuſculum 27, tomi 3, prout à Voſſio numerantur, uno ſæpius in plura diviſo : Antuerpiæ anno 1619.

Epi. 30. c. 4. p. 118. S. Epiphanii Panarium adverſus hæreſes, hæreſi 30 &c. editionis Petavianæ : Luteciæ anno 1622.

anc. p. 39. ... de Ancorato tomo 2.

Eva. l. 3. Evagrii ſcholaſtici de hiſtoria eccleſiaſtica lib. 3, ex editione Henrici Valeſii : Pariſiis anno 1673.

Ev. de Br. t. 2. Hiſtoire des Saints & des Eveſques de Bretagne, par le P. Albert de Morlaix, tome 2 qui comprend les Eveſques : à Rennes en 1659.

Eul. mem. l. 2. Eulogii Cordubenſis memoriale Sanctorum : Biblioth. Pat. tom. 9.

Evod. l. 1. c. 6. Liber 1 de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalenſem apud Auguſt. in appendice tomi 7 Benedictinorum, Lovanienſium 10.

Euſ. chr. Euſebi Cæſarienſis chronicon græcum : Lugduni Bat. anno 1658.

chr. ad. ... Idatius aliave ad Euſebii chronicon latinè per Scaliger. addita : Ib.

chr.n. ...Scaligeri in hoc chronicon notæ.

de Pal.c.3. ...de Martyribus Paleſtinis cum hiſtoria eccleſiaſtica editus.

in Hier. ...in Hieroclem liber cum Philoſtrato editus: Pariſiis anno 1608.

l.2. *ſeu* hi.l.2. ...hiſtoriæ eccleſiaſticæ lib. 2. ex editione Valeſii: Luteciæ an. 1659.

a.p. ...Henrici Valeſii in hiſtoriam Euſebii notæ: Ibid.

op.4. ...opuſculum 4 ex his 14 quæ latina edidit Sirmondus: Pariſus anno 1643.

or.C. ...Conſtantini oratio ad Sanctorum cœtum quæ Euſebii hiſtoriæ eccleſiaſticæ ſubjicitur.

præ. ...de Præparatione evangelica: Pariſiis anno 1628.

ruf.l.4.c.6. ...hiſtoria eccleſiaſtica per Rufinum verſa: Antuerpiæ anno 1546.

tric.p.630. ...oratio habita in tricennalibus Conſtantini.

v.Conſ.l.5. ...de vita Conſtantini.

Eutr.p.583. Eutropius in ejus imperatoris vita de quo agitur, ex hiſtoria Auguſta: Francofurdi edita anno 1588.

F

Ferr.it. FERRARII de Stis Italicis: Mediolani anno 1613.

18.may. ...martyrologium univerſale ad diem 18. maii: Venetiis anno 1625.

Fleu. Hiſtoire eccleſiaſtique de Mr l'Abbé Fleuri.

Flod. Hiſtoria Remenſis Eccleſiæ per Flodoardum cum notis Colvenerii.

Flor. Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum: Lucæ anno 1668.

Fort.l.2.c.4. Venantii Fortunati carminum lib. 8, ex editione Browerii: Moguntiæ anno 1603.

v.Mart. ...de vita Sancti Martini.

Fred.c.3.p.2. Fredegarii ſcholaſtici chronicon quo Gregorius Turonenſis continuatur, poſt Gregorium editum: Baſileæ anno 1568.

Front.cal. Frontonis calendarium Romanum: Pariſus anno 1652.

Stⁱ Fulgentii Epiſcopi ſermo 2: Pariſiis anno 1684. Fulg.ſ.2.

G

Gallia chriſtiana Sammarthanorum: Luteciæ an. 1656. Gal.chr.t 3.

Gaudentii Brixiani homilia 17: Bibliot. Patrum tomo 2. Gaud.h. *ſeu* ſ.17. p.60.

Gennadii de dogmatibus eccleſiaſticis apud Auguſtinum in appendice tomo 3 Lovanienſium. Gen.dog.c 76.

Geographia ſacra ſeu notitia antiquorum epiſcopatuum per Carolum à S. Paulo Fullenſem: Pariſ. anno 1641. Geo.ſac.

Gildæ Abbatis de excidio Britanniæ epiſtola inter antiquos rerum Britannicarum ſcriptores: Lugduni anno 1587. Gild.exc.

Michaelis Glycæ annalium lib. 3: Typis regis anno 1660. Glyc.l.3.

Sancti Gregorii Magni dialogorum lib. 1, tomo 2: editionis Pariſienſis anno 1675. Greg.dial.l.1.

...liber 9 epiſtolarum, epiſtola 4, tomo 2. l.9.ep.4.

Gregorii Turonenſis de gloria Martyrum lib. 2, qui eſt de Sancto Juliano Brivatenſi: Pariſiis anno 1640. Gr.T.de Jul.

...de gloria Confeſſorum. gl.C.

...de gloria Martyrum. gl.M.

...hiſtoria Francorum: Baſileæ an. 1568. h.Fr.

...de miraculis Sancti Martini. m.M.

...Vitæ Patrum cum Miraculorum libris. v.Pat.

Gruteri inſcriptiones Romanæ pag. 434, inſcriptione 1: Typis Commelianis anno 1616. Grut.p.434.1.

H

Vocabulaire hagiologique par Mr Chaſtellain: à Paris en 1694. Hagi.

Petri Halloix de vita Origenis, ſeu Origenes defenſus: Leodii an. 1648. Hall.v.Ori.

S. Hieronymi chronicon anno Chriſti ut ibi numeratur 21, ex Hier.chr. *ſeu* an. 21.

recenſione Scaligeri : Amſtelodami anno 1658.

chr.n. ... Scaligeri in hoc chronicon notæ: & reliqua eadem quæ in Euſebii chronicon : quæ vide ad *Euſ.*

ep.84. ...epiſtola 84, editionis Baſileenſis per Eraſmum anno 1565.

ex.Pam. ... Origenis apologia per Pamphilum, apud Hieronymum tom. 4.

ex Ruf.l.1. ... Rufini in Hieronymum liber 1, apud Hieronymum tomo 4.

in Dan.11. ... in Danielis prophetæ caput 11, tomo 5.

in Ec.4. ... in Eccleſiaſticis caput 4, tomo 7.

in Ez. ... in Ezechielem prophetam, t. 5.

in Helv.c.9. ... in Helvidium, tomo 2.

in Iſ.46. ... in Iſaiæ caput 46, tomo 5.

in Ruf.l.2. ... in Rufinum liber 2.

in Zac. ... in Zachariam prophetam, tom. 6.

v.ill.c.45. ... de viris illuſtribus ſeu ſcriptoribus eccleſiaſticis, tomo 1.

Hinc.op.33. Hincmari Remenſis Epiſcopi opuſculum 33, ſeu 55, capitula tom. 2: Lutetiæ anno 1645.

Hirel.c.2. Merici Caſauboni in Hieroclem: Londini anno 1673.

Holſ.ad Ste. Lucæ Holſtenii notæ & caſtigationes in Stephani Byzantii de urbibus : Lugduni Batavotum anno 1684.

geo. ... notæ in geographiam ſacram cum aliis ejus geographicis editæ: Romæ anno 1666.

mar. ... notæ in martyrologium Romanum cum actis Sanctæ Perpetuæ editæ : Pariſiis anno 1674.

J

Jo.D.im.l.2. JOANNIS Damaſceni de imaginibus liber 2: ex editione Baſileenſi anno 1575.

Jonſ.l.2. Joannis Jonſtii de ſcriptoribus hiſtoriæ philoſophicæ: Francofurti anno 1659.

Iſ.chr.p.733. Iſidori Hiſpalenſis chronicon à Grotio cum Jornande &c. edium Amſtelodami anno 1655.

Jul.or.1. Juliani Auguſti oratio 1, tomo 1, editionis Petavianæ: Lut. an. 1630.

L

PHILIPPI Labbei bibliotheca nova manuſcriptorum : Pariſiis anno 1657. Lab.bib.

Lactantii inſtitutionum contra gentes lib. 4: Lugduni Batavotum anno 1660. Lact.l.4. *ſeu* inſ. l.4.

... de morte perſecutorum apud Baluzium Miſcellaneorum tomo 2: Pariſiis anno 1679. perſ.c.2.

Joannis Launoii de veteribus Pariſienſium baſilicis diſquiſitio, Dionyſiacorum ſuorum parte 2: Pariſiis anno 1660. Laun.baſ.

... Gregotius Turonenſis de ſeptem Epiſcopis defenſus : Lutetiæ anno 1651. de Gr.

... de Magdalenæ, Lazari &c. in Provinciam appulſu : Pariſ. anno 1660. de Magd.

.. de Victotino Petavionenſi diſſertario : Pariſiis anno 1664. de V.

... Jacobi Sirmondi diſſertatio de duobus Dionyſiis. Sir.

Palladii hiſtoria Lauſiaca, Bibliotheçæ Patrum tomo 13: Pariſ. anno 1644. Lauſ.c.67.

Leontii Byzantini de ſectis actione 8: Bibliothecæ Patrum tomo undecimo. Leon.ſec. *ſeu* act. 8.p.525.

Lodovenſium præſulum chronologia per Joannem de Plantevit, anno 1634. Lodov.

Diverſæ epiſto'æ anno ferè 432, ſcripiæ per Chriſtianum Lupum, editæ Lovanii anno 1682, capite ſeu epiſtola 56. Lup.ep.56.

M

JOANNIS Mabillon iter Italicum : Pariſiis anno 1687. Mabi.it.It.

... de Liturgia Gallicana : Pariſiis anno 1685. lit.

... Muſæum Italicum. muſ.

Marcellini & Fauſtini Luciferianorum libellus precum ad Theodoſium : Pariſiis anno 1650. Mar.& F.

Metropolis Remenſis hiſtoria per Guillelmum Marlot, cujus prior Marl.

tomus editus eſt: Inſulis anno 1666.

Mar.v.l. Marii Victorini in Arianos lib. 1: Bibliothecæ Patrum tomo 4, parte 1.

Max.T.h. *ſeu* ſ.45. Maximi Taurinenſis homilia 45, cum Leone: Pariſiis anno 1639.

Men.p.80, Meræi magna Græcorum die in textu notato pagina ſeu columna ejuſdem menſis 80: Venetiis anno 1528.

Meth.conv. Sancti Methodii Martyris convivium Virginum: Pariſiis anno 1657.

exc. ... opera ſeu excerpta per Franciſcum Combefis, una cum Amphilochio edita: Pariſiis anno 1644.

prol. ... Prolegomena in Methodii convivium: anno 1657.

Meuri. Hiſtoire des Eveſques de Mets par Mr Meuriſſe ſuffragant de Mets: à Mets en 1634.

Mir.c.39c. Auberti Miræi de ſcriptoribus eccleſiaſticis auctuarium: Antuerpiæ anno 1639.

Mol.ſ.B. *ſeu* nat.B. Joannis Molani natales Sanctorum Belgii: Duaci anno 1616.

Momb.t.2. Joninus Mombritius de vitis Sanctorum.

Morì.pœn. Joannis Morini de pœnitentia tomus primus: Pariſiis anno 1651.

Moſc.c.:.p.1019. Joannis Moſchi ſeu Sophronii Pratum ſpirituale: Bibliothecæ Patrum tomo 13.

MS.p. Diverſes pieces copiées ſur des manuſcrits.

N

N.z.or.16. SANCTI Gregorii Nazianzeni oratio 16: Pariſiis anno 1630.

Nil.l.2.ep.48.p. 139. Sancti Nili monachi lib. 2 epiſtola 48 Romæ anno 1662.

Nor.de Lic. Cardinalis Henrici de Noris, diſſertatio de Licinii nummo una cum decennalibus: Petavii edita anno 1686.

epo. ... de epochis Syromacedonum: Florentiæ anno 1689.

Nphr.l.2.c.36. Nicephori Calliſti eccleſiaſtica hiſtoria: Pariſiis anno 1630.

Nyſ.ad Fl. Gregorii Nyſſeni ad Flavianum epiſtola de Helladio Cæſarienſi tomo 3: Pariſiis anno 1638.

... de Quadraginta Martyribus homilia prima & ſecunda, tom. 3, & hom.3, tomo 2. de Qua.1.2.3.

... Quid ſit ad imaginem Dei & ſimilitudinem, tomo 2. imag.p.22.

... de vita Sanctæ Macrinæ ſororis ſuæ, tomo 2. v.Ma.p.178.

... de vita Gregorii Thaumaturgi, tomo 3. v.Th. *ſeu* Gr.

... de Ste Theodoro martyre, to.3. v.Theo *ſeu* Th.

O

OPTATI Milevitani lib. 3: Pariſiis anno 1631. Opt.l.3.

... Varia in Cæciliani cauſa acta, Optato ſubjuncta. act.

... Collationis Carthaginenſis acta: Ibid. col.

Commentarii in Job Origeni falſo aſcripti editionis latinæ tomo ſecundo. Ori.in Job,l.2.

Sanctæ Perpetuæ acta aliaque ſimul edita: Oxonii anno 1680. Ox.act.

P

ANTONII Pagi Franciſcani critica in annales Baronii in annum Chriſti 20, paragrapho 2: Pariſiis anno 1689. Pagi, an.20. § 2. *ſeu*

Sancti Petri Alexandrini canones una cum Gregorio Thaumaturgo editi: Pariſiis anno 1622. P.Al.c.5.p.14.

Palladii hiſtoria Lauſiaca, ſeu de vitis Patrum: Bibliot. Patr. tom.13. Pall.lauſ.c.103.

Palladii dialogus de vita Joannis Chryſoſtomi à Bigotio editus: Lutetiæ anno 1680. dial. *ſeu* v.Chry.

S. Pamphili Martyris apologia pro Origene inter Hieronymi opera: Baſileæ edita anno 1563, tom.4. Pamph. *ſeu* Pamf.

Pauli Warnefridi Diaconi Foro-julienſis de geſtis Longobardorum, à Grotio cum Jornande editus: Amſtelodami anno 1655. Pau.di.

S. Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an. 1622. Littera B quandoque addita denotat editionem Pariſienſem anno 1685, per le Brun. Paul.c.24.

ill.	... Paulinus illuſtratus per P. Chiffletium: Divione anno 1662.
v.Gen.	...Paſſio S. Geneſii Arelatenſis, per Paulinum ut putant Nolanum.
P.Chr.ſ.18.	Petri Chryſologi ſermo 28: Rotomagi anno 1640.
P.Da. ſeu Pet.D. op.17.	Petri Damiani opuſculum 17: Pariſ. anno 1642.
P.de N.l.2.	Petri de Natalibus liber 2 &c. Lugduni anno 1543.
Pearſ.poſt.	Joannis Pearſonii epiſcopi Ceſtrienſis, opera poſtuma: Londini anno 1688.
Perp.act.	Sanctæ Perpetuæ acta per Valeſium edita: Pariſ. anno 1664.
Pet.chr.	Dionyſii Petavii chronologia ſeu liber 13 de doctrina temporum: Pariſ. anno 1627.
doct.l.11.c.7.	... de doctrina temporum.
rat.t.1.l.1.	...Rationarii temporum pars 2 lib. &c. Pariſ. anno 1652.
Pez.déf.	Défenſe de l'antiquité des temps par Dom Paul Pezron: à Paris en 1692.
Philg.l.7.	Philoſtorgii hiſtoriæ eccleſiaſticæ lib.7, ex editione Henrici Valeſii: Pariſ. anno 1673.
Phiſg.	... Idem ex editione Jacobi Gothofredi: Genevæ anno 1643.
Phot.c.171.	Photii bibliothecæ caput ſeu codex 171: Genevæ anno 1620.
Plin.l.4.ep.1.	Plinii junioris epiſtolarum lib.4, epiſt.2: ex editione Pauli Stephani anno 1600.
Poſſ.aſc.24.	Theſauri aſcetici per Poſſinum editi opuſculum 2: Toloſæ anno 1684.
Poſſind.	Index ſermonum Sancti Auguſtini per Poſſidium Calamenſem epiſcopum.
Præd.c.12.	Autor anonymus de hæreſibus à Sirmondo Prædeſtinati nomine editus, caput ſeu hæreſi 11: Pariſ. anno 1643.
Probi,v.p.234.	Probi Auguſti vita in hiſtoria Auguſta: Pariſ. anno 1620, edita.
Proc.æd.p.95.	Procopii de ædificiis Juſtiniani, tom.2: Pariſ. anno 1662.
... arcana hiſtoria ſeu anecdotæ, tomo 2.	arc.
... de bello Gothico, tomo 1, & ſic de aliis bellorum libris.	b.Got.
Proſperi cum Aquitano Proſpero editi de promiſſionibus liber 4, ſeu Dimidium temporis: Coloniæ Agrippinæ anno 1630.	Proſ.pro.l.4.
Prudentii de coronis Martyrum hymno 2: Amſtelodami anno 1631.	Prud.de M.2.
R	
JOSEPHI Ripamontii hiſtoriarum Eccleſiæ Mediolanenſis decas prima: Mediolani anno 1617.	Ripa.
Andreæ Riveti criticus ſacer: Genevæ anno 1660.	Riv.l.1.c.12.
Rufini contra Hieronymum lib. 2, ipſius Hieronymi tom.4: Baſileæ anno 1565.	Ruf.in Hier.l.2.
... hiſtoria eccleſiaſtica ex Euſebio verſa, ſeu Euſebio addita: Antuerpiæ anno 1548.	l.7.c.13.
... de vitis Patrum qui apud Roſweidum liber eſt ſecundus: Antuerpiæ anno 1615.	v.P.c.23.
S.	
SACRAMENTARIUM Gregorii ad Hugone Menardo: Pariſ. anno 1642, editum.	Saer.p.39.
Les cartes geographiques de Sanſon.	Sanſ.
Les origines de Clermont en Auvergne, par le Preſident Savaron: à Paris en 1662.	Savar.
Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum: Pariſ. an. 1637.	Sauſ.p.921.
... apparatus & quæ hinc ſequuntur ad ipſum uſque martyrologium.	app.
... ſupplementum ad martyrologium, & quæ ſequuntur.	ſup.
Emmanuelis à Schelſtrate de Antiocheno Concilio: Ant. an. 1681.	Schel.ant.
Rerum Moguntiacarum lib. 2, per Nicolaum Serarium: Moguntiæ anno 1604.	Ser.r.Mog.l.2.
Apollinaris Sidonii lib.1, epiſtola 7, ex editione Sirmondi, Pariſ. an. 1652.	Sid.l.1.ep.7.

Sig.an.411. Sigeberti Gemblacenſis chronicon anno Domini ut ille numerat 411.

Simoc. Theophylacti Simoccatæ de hiſtoria Mauricii Auguſti: Ingolſtadii anno 1604.

Sixt.l.4. Sixti Senenſis bibliotheca ſancta lib. 4: Coloniæ anno 1626.

Socr.l.5.c.20. Socratis hiſtoria eccleſiaſtica, ex editione Valeſii anno 1668.

Soz.l.4.c.6. Sozomenis hiſtoria ab eodem, ibidem edita.

Spanh.l.4. Ezechielis Spanhemii diſſertatio ſeu lib. 4 de præſtantia & uſu numiſmatum: Amſtelodami an. 1671.

Spic.t.3. Spicilegii Acheriani tom. 3: Pariſ. anno 1659.

Steph. Stephani de urbibus: Amſtelod. anno 1678.

Strab.l.17. Strabonis liber 17: Pariſ. anno 1620.

Suid.α.β. Suidæ lexicon in littera α, β, & ſic de cæteris: Genevæ anno 1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severi hiſtoriæ ſacræ lib. 2: Antuerpiæ anno 1574.

Sur.1.nov. Sutius primo die novembris, & ſic de ſingulis menſibus: Coloniæ anno 1618.

Sync. Georgii Syncelli chronographia: Pariſ. anno 1652.

T

Tar.h.p.1. SANCTI Tarachi & ſociorum acta per Emericum Bigotium, una cum Sanctæ Perpetuæ actis edita: Pariſ. anno 1664.

pal.b.p.1. ... eadem græca per eundem Bigotium, una cum Palladii dialogo: Lutetiæ anno 1680.

t. ... eadem latina per Roſweidum: Antuerpiæ anno 1607.

th. ... eadem græca in actis Martyrum per Theodoricum Ruinart: Pariſ. anno 1689.

Tert.ap. Tertulliani apologia ſeu apologeticus, ex editione Rigaltii: Lutetiæ anno 1634.

idol. ... de idololatria.

orat. ... de oratione.

Diſſertatio de Tertulliani vita & ſcriptis, quodam Calviniſta autore. vit.

Theophili Alexandrini epiſtola paſcalis quæ ſecunda numeratur: Biblioth. Patr. tom. 3. Th.Al.ep.2.*ſeu* paſ.p.96.

Theodori Lectoris liber 2, à Valeſio cum Evagrio &c. editus: Pariſiis anno 1673. Thdr.L.l.2.p.566.

Theodoreti Cyrenſis Epiſcopi dialogus primus contra Eutychianos tom. 4: Lutetiæ anno 1642. Thdrt.dial.1.

... epiſtola, tomo 3. ep.

... de curandis Græcorum affectibus, tomo 4. gr.aff.

... hæreticarum fabularum, Ib. h.l.1.c.1.

... hiſtoriæ eccleſiaſticæ lib. 3. tom. 3, ſi *v.* addatur, deſignatur editio Valeſii anno 1673. l.3.*ſeu* hi.l.3.c.6.

Henrici Valeſii in hiſt. eccleſ. notæ, Ib. n.

... religioſa hiſtoria, ſeu de vitis Patrum, tomo 3. v.Pat.

Joſephi Thomaſii codices ſacramentorum: Romæ anno 1680. Thom.p.151.

Theophanis chronographia: Pariſ. anno 1655. Thphn.p.188.

Theophili Rainaudi tomus 1: Lugduni anno 1665. Th.R.

Nicolai Toinardi notæ in Lactantii librum de perſecutorum mortibus: Pariſ. anno 1690. Toin.in Lact.

Triginta ſub Gallieno tyranno-rum hiſtoria per Trebellium Pollionem caput 11, quod eſt de Macriano: in hiſt. Aug. Pariſ. edita anno 1620. Trig.ty.c.11.

Typicon S. Sabæ: Venetiis anno 1543. Typic.

V

ADRIANI Valeſii diſceptationis de baſilicis defenſio contra Launoium: Pariſ. an. 1660. Val.in Laun.

Vandalicæ perſecutionis hiſtoria &c. per Theodoricum Ruinart: Pariſ. anno 1694. Vand.

Voyage de la Paleſtine ou de la Terre-ſainte: à Paris en 1679. V.de Pal.

Les Vies des Saints tirées des V. des SS.

auteurs eccleſiaſtiques : à Paris en 1685.

Velſaſr. *ſus* de Afr. p. 480. — Confeſſio & paſſio Sanctæ Afræ, per Marcum Velſerum edita.

Vol. t. 1. — Joannis Jacobi Chiffletii medici Veſuntio, parte 1: Lugduni anno 1650.

Ugh. p. 1140. — Baſilii menologium ab Ughello editum in ſua Italia ſacra, tom. 6: Romæ anno 1653.

Wheler. — Voyage de Conſtantinople, d'Aſie, & de Grece, par George Wheler Proteſtant Anglois: à Anvers 1689.

Vict. P. p. 580. — Victorini Peravionenſis in Apocalypſim: Bibl. Patr. tom. 1.

Vict. V. — Victoris Virenſis de perſecutione Africana ſeu Vandalica : Divione anno 1665. Librorum capita ſicubi addantur, ex editione ſunt Theodoricum Ruinart.

Vincentii Bellovacenſis tomus 4, ſeu ſpeculum hiſtoriale : Duaci an. 1624. — Vinc. B.

Vincentii Lirinenſis commonitorium, cum Salviano editum : Pariſ. anno 1667. — Vinc. L.

Vitæ Patrum per Roſweidum editæ : Antuerpiæ anno 1615. — Vit. P. l. 4.

Voſſii de hiſtoricis græcis: Lugd. Batavorum anno 1651. — Voſſ. h. g. l. 2.

... de hiſtoricis latinis : Ib. — h. lat.

Uſſerii Britannicarum Eccleſiarum antiquitates : Dublinii anno 1639. — Uſſ. r. Br.

Z

ZONARÆ commentarii in Canones : Pariſ. anno 1618. — Zon. in can.

Zoſimi Comitis hiſtoriarum liber 2 in hiſtoria Auguſta : Francofurti edita anno 1590. — Zoſ. l. 2.

TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES.

HISTOIRE DE LA PERSECUTION DE L'EGLISE, COMMENCEE PAR DIOCLETIEN, ET CONTINUEE SOUS SES SUCCESSEURS DURANT DIX ANS.

ARTICLE I. *ETAT de l'Egliſe depuis Dece juſqu'à Diocletien.* page 1

II. *Des Martyrs qui peuvent avoir ſouffert au commencement de Diocletien dans les Gaules.* 3

III. *Des Martyrs qui ont ſouffert à Rome vers 285: Lucien grand Chambellan convertit une partie du palais.* 5

IV. *Origine de la perſecution: Galere la commence par les ſoldats: Martyre de S. André Colonel.* 8

V. *De S. Alexandre, S. Paſicrate, S. Jule, & quelques autres Martyrs d'Illyrie.* 10

VI. *De S. Nicandre & S. Marcien.* 14

VII. *Diocletien pouſſé par Galere ſe reſout à perſecuter les Chrétiens.* 18

VIII. *L'egliſe de Nicomedie abatue: Premier edit publié pour demolir les egliſes, bruler les Ecritures &c. Un Chrétien le dechire & eſt brulé.* 20

IX. *Galere fait mettre le feu au palais pour en accuſer les Chrétiens: Beaucoup d'officiers & d'autres ſont martyrizez à Nicomedie avec S. Anthime.* 23

X. *L'edit contre les Chrétiens eſt publié & executé partout, particulierement en Afrique, où il forme les Traditeurs.* 26

XI. *Effet de l'edit à Rome & à Theſſalonique: De Saint Agathope & S. Theodule.* 29

XII. *De ce qui ſe paſſa en Thrace & à Antioche.* 34

XIII. *Second & troiſieme edits de Diocletien, qui condannent les Eccleſiaſtiques à la priſon, puis à la mort.* 37

XIV. *Des SS. Procope, Alphée, & Zachée, Martyrs en Paleſtine.* 38.

XV. *Perſecution contre les Eccleſiaſtiques en Eſpagne & en Italie.* 40
XVI. *De ce qui arriva dans la Galacie.* 43
XVII. *Martyre de ſept Vierges à Ancyre.* 45
XVIII. *Hierocle & un autre écrivent contre l'Egliſe.* 48
XIX. *Quatrieme edit qui condanne tous les Chrétiens à la mort, & produit un carnage epouventable.* 49
XX. *Injuſtice & miſere des perſecuteurs. Les Chrétiens ſont bien receus des barbares.* 53
XXI. *Conſtance conſerve la paix dans les Gaules : De Sainte Leocadie, S. Cucufas, & quelques autres Martyrs d'Eſpagne.* 56
XXII. *De S. Felix, S. Narciſſe, & quelques autres Martyrs de Girone.* 60
XXIII. *De Saint Marcellin Pape, & de quelques Martyrs de Rome & de Sicile.* 63
XXIV. *Des Martyrs d'Afrique en 304: Hiſtoire de Mammaire.* 64
XXV. *De S. Florien, & de divers autres Martyrs de l'Illyrie & de la Thrace.* 67
XXVI. *De S. Calliope, & divers autres Martyrs d'Orient.* 69
XXVII. *Martyre de S. Timothée & Sainte Thecle.* 72
XXVIII. *Changement de Princes : La perſecution s'éteint ou diminue dans l'Occident.* 73
XXIX. *La perſecution augmente dans l'Orient.* 75
XXX. *Galere publie de nouveaux edits contre les Chrétiens.* 79
XXXI. *Martyre de Saint Agape & de quelques autres dans la Paleſtine.* 80
XXXII. *De divers Martyrs : Conſtantin & Maxence ſont faits Empereurs.* 82
XXXIII. *Martyre de Ste Theodoſie & de S. Domnin en Paleſtine: Les payens las de tuer les Chrétiens, leur crevent un œil, & leur brulent le jarret.* 85
XXXIV. *Cruauté d'Urbain gouverneur de Paleſtine : Il eſt puni : Licinius eſt fait Empereur.* 87
XXXV. *Divers Chrétiens condannez aux mines : Martyre de Sainte Thea & de S. Paul dans la Paleſtine.* 90
XXXVI. *La perſecution s'appaiſe un peu, & puis recommence : St Ennathas & d'autres ſouffrent dans la Paleſtine : S. Marcel eſt fait Pape.* 92
XXXVII. *Derniers Martyrs de la Paleſtine : Euſebe ſe plaint*

des Eveſques : De S. Hermyle & S. Stratonique. 95

XXXVIII. *La perſecution diminue, & ſe rallume encore : De Saint Marcel Pape.* 98

XXXIX. *De S. Euſebe Pape.* 99

XL. *Galere malade appaiſe la perſecution par un edit ſolennel.* 101

XLI. *Maximin fait malgré luy ceſſer la perſecution : Il demeure maiſtre de l'Aſie par la mort de Galere.* 102

XLII. *Maximin renouvelle la perſecution par divers artifices.* 104

XLIII. *Punition de Theotecne & d'un autre perſecuteur : Faux actes de la Paſſion.* 106

XLIV. *Dieu punit Maximin par la famine, par la peſte, & par la guerre contre les Chrétiens d'Armenie : De S. Gregoire Apoſtre de cette nation.* 108

XLV. *Conſtantin ayant vaincu Maxence, fait un edit pour l'Egliſe, & oblige Maximin de finir entierement la perſecution.* 113

XLVI. *Conſtantin & Licinius font un nouvel edit pour les Chrétiens ; Maximin fait la guerre à Licinius & eſt défait.* 115

XLVII. *Maximin publie un edit tout à fait favorable aux Chrétiens ; & meurt enſuite miſerablement : Ses proches & ſes miniſtres ſont punis.* 116

XLVIII. *Des Martyrs dont on ignore l'année, & premierement de S. Epigmene, & de quelques autres Martyrs de Rome.* 118

XLIX. *Des quatre Couronnez, & de divers autres Martyrs de Rome.* 121

L. *Des Martyrs de Viterbe.* 125

LI. *De S. Vit & divers autres vers le Royaume de Naple.* 127

LII. *Des Martyrs de l'Ombrie & des environs.* 131

LIII. *De quelques Martyrs de la Ligurie.* 135

LIV. *Des Martyrs de Milan, de Come, & de Verone.* 137

LV. *De Sainte Juſtine ; des Saints Canciens, & de quelques autres.* 139

LVI. *De Ste Luce, & des Martyrs de Sardaigne & de Corſe.* 142

LVII. *Des Martyrs de l'Afrique & de la Norique.* 146

LVIII. *De S. Demetre, & des autres Martyrs d'Illyrie.* 148

LIX. *De S. Moce, & des autres Martyrs de la Thrace.* 152

LX. *De S. Adrien & de Sainte Julienne.* 154

LXI. *De S. Pantaleon, S. Pancaire, & S. Agathonique.* 156
LXII. *Divers Martyrs de la Bithynie.* 158
LXIII. *Des Martyrs de l'Helleſpont, de la Lycaonie, d'Ancyre, de Tyanes.* 160
LXIV. *De S. Gordie centenier.* 163
LXV. *De S. Barlaam payſan.* 165
LXVI. *De Sainte Julitte, Sainte Capitoline, & S. Serge.* 167
LXVII. *De S. Blaiſe, S. Boniface, & quelques autres Martyrs de la petite Armenie & de la Cilicie.* 170
LXVIII. *De S. Zenobe, S. Coſme, & S. Damien.* 174
LXIX. *De S. Maurice d'Apamée, de Sainte Febronie, & de quelques autres Martyrs de Syrie.* 177

SAINT DOROTHEE GRAND CHAMBELLAN, AVEC SAINT PIERRE, SAINT GORGONE, ET D'AUTRES CHAMBELLANS, MARTYRS A NICOMEDIE. 180

SAINT GEORGE MARTYR. 185

SAINT THEODOTE CABARETIER, MARTYR A ANCYRE. 189

SAINT MARCELLIN, ET SAINT PIERRE, MARTYRS A ROME. 199

SAINT FELIX DE THIBARE, EVESQUE D'AFRIQUE, ET MARTYR. 202

SAINT ROMAIN, DIACRE ET MARTYR. 206

SAINT ADAUCTE, ET UNE VILLE ENTIERE DE MARTYRS. 213

SAINT VINCENT, DIACRE ET MARTYR.

ART. I. *CElebrité du nom de Saint Vincent: Il eſt fait Diacre de Saragoce, & preſche.* 215
II. *S. Vincent confeſſe J. C. devant Datien: De S. Valere ſon Eveſque.* 217
III. *Datien fait ſouffrir au Saint d'horribles tourmens.* 220
IV. *Saint Vincent eſt conſolé de Dieu dans la priſon, & y meurt.* 222
V. *Dieu conſerve le corps du Saint malgré Datien.* 223

VI. *Des reliques de Saint Vincent : Son corps eſt apporté à Caſtres.* 226
VII. *Des dixhuit Martyrs de Saragoce, & de quelques autres.* 229

LES SS. SATURNIN, DATIVE, ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS A CARTHAGE. 231

LES SAINTES AGAPE, QUIONIE, ET IRENE, MARTYRES. 240

SAINT IRENEE EVESQUE DE SIRMICH, ET MARTYR. 250

SAINT POLLION LECTEUR DE CIBALES, ET MARTYR. 256

SAINTE SOTERE VIERGE, ET S. PANCRACE, MARTYRS A ROME. 259

SAINTE MARCIENNE VIERGE ET MARTYRE. 263

LES SAINTS NABOR, FELIX, ET VICTOR, MARTYRS A MILAN. 267

SAINTE AFRE MARTYRE A AUSBOURG. 271

SAINT EUPLE, DIACRE ET MARTYR. 275

SAINT JULIEN MARTYR A BRIOUDE EN AUVERGNE, ET SAINT FERREOL, MARTYR A VIENNE. 279

LES SAINTS MARTYRS TARAQUE, PROBE, ET ANDRONIC. 285

SAINT PHILIPPE EVESQUE D'HERACLEE, ET MARTYR. 302

SAINT VICTORIN DE PETTAU, EVESQUE ET MARTYR. 311

SAINT VITAL, ET SAINT AGRICOLE, MARTYRS A BOULOGNE EN ITALIE. 314

SAINTE CRISPINE MARTYRE. 317

SAINTE EULALIE VIERGE ET MARTYRE A MERIDE. 320

SAINTE ANASTASIE VEUVE ET MARTYRE. 323

S. CYPRIEN EVESQUE D'ANTIOCHE EN ORIENT: ET SAINTE JUSTINE VIERGE; MARTYRS.

ART. I. *Diſtinction de Saint Cyprien de Carthage & de celui d'Antioche: Le ceux qui ont parlé du dernier.* 329
II. *Premiere vie de S. Cyprien d'Antioche: Il s'abandonne à la magie & à toutes ſortes de crimes.* 331
III. *Cyprien tente inutilement par les demons la pudeur de Sainte Juſtine.* 333
IV. *Cyprien convaincu de la foibleſſe des demons, les abandonne, ſurmonte leurs tentations, & avoue ſes crimes.* 336
V. *Cyprien tenté de deſeſpoir eſt ſoutenu par Euſebe: Il brule ſes livres de magie.* 337
VI. *S. Cyprien eſt battizé, convertit pluſieurs perſonnes: Sainte Juſtine ſe conſacre toute à Dieu.* 339
VII. *Il eſt fait Eveſque, ſouffre le martyre à Nicomedie avec Sainte Juſtine & S. Theoctiſte: Leurs corps ſont portez à Rome.* 342

SAINTE AGNES, VIERGE ET MARTYRE. 344

SAINT CYR, ET SAINTE JULITTE SA MERE, MARTYRS. 349

SAINT ARRIEN GOUVERNEUR DE THEBAÏDE: S. APOLLONE DIACRE; ET DIVERS AUTRES MARTYRS D'EGYPTE.

ART. I. *Martyre de S. Paphnuce.* 353
II. *Mort de S. Timothée & Sainte Maure.* 354
III. *De S. Aſilas.* 358
IV. *S. Apollone convertit S. Philemon: Ils ſont tous deux delivrez du feu.* 360
V. *Converſion du gouverneur Arrien: Il eſt martyrizé avec S. Apollone & quelques autres.* 362

SAINT JANVIER EVESQUE DE BENEVENT: SAINT SOSIE DIACRE DE MISENE; ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS. 365

SAINT THEODORE MARTYR A AMASEE. 369

S. BASILISQUE SOLDAT, MARTYR A COMANE DANS LE PONT: AVEC S. EUTROPE, ET S. CLEONIQUE, MARTYRS A AMASEE. 377

SAINT APPIEN, ET SAINT EDESE SON FRERE, MARTYRS. 386

SAINT ACACE CENTENIER ET MARTYR. 389

SAINT GURIE, ET SAINT SAMONE, MARTYRS. 395

SAINTE PELAGIE LES SAINTES BERENICE ET PROSDOCE, ET SAINTE DOMNINE LEUR MERE. 400

SAINTE EUPHEMIE, VIERGE ET MARTYRE. 405

SAINT PIERRE SURNOMME' BALSAME, MARTYR. 413

SAINT PAMPHILE PRESTRE, MARTYRIZE' AVEC PLUSIEURS AUTRES A CESAREE EN PALESTINE. 418

SAINT QUIRIN EVESQUE DE SISCIE, ET MARTYR 428

SAINT SILVAIN, EVESQUE DE GAZA, ET MARTYR. 432

SAINT PIERRE PATRIARCHE D'ALEXANDRIE, ET MARTYR.

ART. I. *DEs Martyrs d'Egypte ſous Diocletien : Dignité de l'Egliſe d'Alexandrie, & ſon ecole des Catecheſes: Eloge de S. Pierre : Diverſes particularitez de ſa vie.* 436

II. *De quelques Saints d'Egypte couronnez à Tyr.* 439

III. *Des deux SS. Mennes de Cotyée & de Libye.* 441

IV. *Des Martyrs qui ont ſouffert dans l'Egypte, la Thebaïde, & la Libye.* 444
V. *De Sainte Dorothée & Sainte Catherine.* 446
VI. *De S. Var.* 448
VII. *Des Canons de S. Pierre ſur la penitence.* 450
VIII. *Du ſchiſme des Meleciens.* 453
IX. *De divers Martyrs qui ſouffrirent à Alexandrie vers l'an de J.C. 307.* 456
X. *De quelques autres Saints Martyrs ou Confeſſeurs Egyptiens.* 459
XI. *Voyage de S. Antoine à Alexandrie.* 462
XII. *Du martyre de S. Pierre.* 463

SAINT METHODE EVESQUE, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET MARTYR. 466

SAINT LUCIEN PRESTRE D'ANTIOCHE, ET MARTYR. 474

SAINT CYR, ET S. JEAN, MARTYRS EN EGYPTE. 480

SAINT PHILEAS, EVESQUE DE THMUIS; ET S. PHILOROME THRESORIER D'EGYPTE, MARTYRS. 484

SAINT SERGE MARTYR. 491

SAINTE DOROTHEE VIERGE, ET S. THEOPHILE AVOCAT, MARTYRS A CESAREE. 497

PERSECUTION DE L'EGLISE D'ORIENT, SOUS L'EMPEREUR LICINIUS. 502

SAINT BASILEE EVESQUE D'AMASEE, ET MARTYR. 515

LES QUARANTE MARTYRS DE SEBASTE. 518

SAINT THEOGENE MARTYR. 527

SAINT

SAINT CASSIEN, ET DIVERS AUTRES SAINTS DES TROIS PREMIERS SIECLES DONT L'EPOQUE EST INCONNUE.

ART. I. *De S. Cassien, & de divers Martyrs de l'Ombrie.* 531
II. *De S. Juvenal; de S. Venant; de quelques Martyrs de Rome.* 533
III. *Des Saints du Royaume de Naple & de la Toscane: De Sainte Christine.* 537
IV. *De Saint Syr de Genes, & des autres Saints de la Lombardie.* 539
V. *De Saint Maximin d'Aix, & de divers autres Saints des Gaules.* 542
VI. *Suite des Martyrs des Gaules: De Sainte Reine: De S. Ferruce de Mayence.* 546
VII. *De S. Hemetere & S. Quelidoine, & des autres Martyrs d'Espagne.* 550
VIII. *De S. Agilée & des autres Martyrs d'Afrique.* 554
IX. *De S. Firme de Tagaste, & S. Arcade.* 556
X. *De divers Martyrs d'Egypte, d'Arabie, & de Syrie.* 559
XI. *De Sainte Marguerite, S. Cyrille enfant, S. Platon, & Saint Gallinique.* 562
XII. *De S. Patrice de Prusé, de Sainte Matrone, & S. Domnion de Salone: De quelques Saints dont on ignore le pays.* 565

SAINT GENE'S MARTYR A ARLES. 569

SAINT JULIEN MARTYR EN CILICIE. 573

SAINT LEON ET SAINT PAREGOIRE, MARTYRS EN LYCIE. 577

SAINT PHOCAS JARDINIER, ET MARTYR A SINOPE. 581

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DIOCLETIEN.

NOTE I. *Sur les Martyrs qui ont souffert dans les Gaules sous Diocletien; & que c'a esté apparemment vers 286.* 587
II. *Quand Galere a commencé à persecuter les soldats, & sur les actes de S. André Colonel.* 588

III. Que S. Nicandre peut avoir souffert à Doroſtore en l'an 302. 590
IV. Difficultez ſur ce que les Grecs diſent de S. Paſicrate. 593
V. Sur un oracle d'Apollon touchant les Chrétiens. 593
VI. Que la perſecution a commencé en 303. & que le Concile de Cirthe s'eſt tenu en 305. 594
VII. Quand a eſté publié le premier edit de la perſecution. 598
VIII. Que Dioclesien n'a point condamné les Chrétiens à la ſervitude. 599
IX. Sur le nom de Jean donné au premier Martyr de la perſecution. 600
X. Que S. Anthime a ſouffert en 303. & non en 311. 600
XI. Sur S. Eleuthere. 601
XII. Temps du martyre de S. Agathope. 601
XIII. Difficultez ſur les actes de S. Agathope. 601
XIV. Difficultez qui ſe rencontrent ſur les actes de S. Sabin. 603
XV. En quel jour eſt mort S. Procope le Lecteur. 604
XVI. Que S. Procope le Lecteur eſt apparemment celui dont les Grecs font un Capitaine. 605
XVII. D'un Michée joint aux Saints Zachée & Alphée. 606
XVIII. De S. Caſſien qu'on fait Eveſque de Todi & Martyr. 606
XIX. Qu'Hierocle refuté par Euſebe, eſt le Gouverneur de la Bithynie. 606
XX. Quand Diocletien a obligé tous les Chrétiens à ſacrifier. 607
XXI. De ce qu'Euſebe dit de l'état des Gaules durant la perſecution. 608
XXII. Etat de l'Eſpagne & de l'Angleterre durant la perſecution. 608
XXIII. Sur les actes de S. Cucufas. 609
XXIV. Sur les actes de Sainte Afre. 609
XXV. Que l'hiſtoire de S. Narciſſe eſt fort incertaine. 610
XXVI. Que les actes des SS. Vincent, Oronce &c. n'ont pas d'autorité. 611
XXVII. Sur les actes de S. Vincent de Collioure. 612
XXVIII. Sur le temps de la mort du Pape Marcellin. 612
XXIX. Diverſes choſes peu ou point fondées qu'on attribue à Saint Marcellin. 613
XXX. Que le martyre de S. Marcellin Pape eſt fort douteux. 613
XXXI. Sur la fable de la chute de Marcellin, & du Concile de Sinueſſe. 613
XXXII. En quel temps S. Parthene & S. Calocere ont ſouffert. 617
XXXIII. Difficultez ſur les actes & l'hiſtoire de Mammaire. 617
XXXIV. Pourquoi on met le martyre de S. Calliope en 304. 618
XXXV. Grandes difficultez qui ſe rencontrent dans les actes de Saint Calliope. 621
XXXVI. Difficultez ſur les actes de S. Dulas. 622
XXXVII. Sur le jour & le martyre de S. Ananie. 623
XXXVIII. Temps du martyre de S. Timothée & de S. Timolaüs. 623
XXXIX. Que la perſecution n'a tout à fait ceſſé en Afrique qu'en 311. 624
XL. Que le grand-pere de S. Baſile s'eſt retiré dans les foreſts du temps de Galere. 624
XLI. Difficultez ſur le jour du martyre de Sainte Theodoſie, & ſur ſes actes. 625
XLII. Sur Sainte Meuris & S. Timothée honorez à Gaza. 625
XLIII. Quand a commencé le pontificat de S. Marcel: Qu'il eſt different de Marcellin. 626

XLIV. *Pourquoy on ne tire rien des actes de S. Marcel.* 627
XLV. *Lieu du martyre de S. Hermyle.* 627
XLVI. *Que S. Marcel Pape est mort le 16e janvier 310.* 628
XLVII. *Sur l'epitaphe de S. Marcel; & que Maxence n'a jamais persecuté les Chrétiens.* 629
XLVIII. *Que S. Marcel a esté Confesseur & non Martyr.* 630
XLIX. *Sur le pontificat de S. Eusebe.* 630
L. *Si les actes de Pilate ont esté supposez avant l'an 311.* 631
LI. *Fautes de Rufin & des Grecs sur S. Silvain d'Emese.* 631
LII. *Qu'Agapet de Synnades est plutost un Arien qu'un Martyr.* 632
LIII. *Sur le temps des edits de Maximin faits contre les Chrétiens & en leur faveur.* 632
LIV. *Que Saint Pigmene a plutost souffert sous Diocletien que sous Julien.* 633
LV. *Difficultez sur les quatre Couronnez.* 634
LVI. *Diverses fautes sur les actes de S. Restitut.* 634
LVII. *Sur les actes de S. Timothée, & sur le temps où il a vécu.* 635
LVIII. *Sur les actes de S. Eutyque de Ferente.* 635
LIX. *Quelques difficultez sur l'histoire de S. Erasme.* 636
LX. *Incertitude de l'histoire de S. Dalmace.* 637
LXI. *Qu'on ne peut faire de fond sur les actes des Saints Canciens.* 637
LXII. *Diverses choses incroyables dans les actes de Sainte Devote.* 638
LXIII. *De Nestor gladiateur dont Metaphraste fait un Martyr.* 638
LXIV. *Que S. Demetre a souffert sous Galere.* 640
LXV. *Grandes difficultez dans les actes de S. Moce.* 640
LXVI. *Diverses fautes dans les actes de S. Adrien.* 641
LXVII. *Sur le jour du martyre de Saint Adrien, & sur sa translation à Rome.* 642
LXVIII. *Divers actes de S. Pantaleon, tous faux: Sur ses reliques.* 642
LXIX. *Deux histoires de Sainte Theodote, toutes deux peu assurées.* 643
LXX. *Deux Saintes Theodotes, l'une à Nicée, & l'autre en Mauritanie.* 643
LXXI. *Difficultez dans les actes de Sainte Menodore.* 644
LXXII. *Si S. Gordie a souffert en la persecution de Diocletien, ou sous Licinius.* 644
LXXIII. *Que S. Gordie a esté decapité, & non brulé.* 645
LXXIV. *Pourquoi on met le martyre de S. Barlaam sous Diocletien, & à Cesarée plutost qu'à Antioche.* 646
LXXV. *Sur les supplices endurez par S. Barlaam.* 647
LXXVI. *Sur le temps & le lieu où a souffert Sainte Juliite.* 647
LXXVII. *Sur un endroit de S. Basile touchant le martyre de Ste Juliite.* 647
LXXVIII. *Difficultez dans les actes de Sainte Capitoline.* 648
LXXIX. *Que les actes de Saint Serge sont pleins de fautes, & fort nouveaux.* 649
LXXX. *Qu'on n'a rien de bon sur S. Blaise.* 649
LXXXI. *Que le martyre de Cesaire pere d'Eudoxe, n'est fondé que sur Philostorge.* 649
LXXXII. *Qu'on ne peut rien fonder sur les actes de S. Boniface.* 650

LXXXIII. *Qu'on ne ſçait rien de certain ſur S. Coſme & S. Damien, & qu'apparemment il n'y en a point eu pluſieurs.* 651
LXXXIV. *Que les actes de S. Maurice d'Apamée ſont pleins de fautes.* 653
LXXXV. *Que les actes de Sainte Febronie ſont inſoutenables.* 654

NOTES SUR SAINT DOROTHEE.

NOTE I. *DE ſes actes : Que luy & ſes compagnons eſtoient eunuques de Diocletien.* 655
II. *Que Saint Dorothée eſtoit grand Chambellan : Extraction de Saint Gorgone.* 655
III. *Que S. Pierre peut eſtre mort le 12 de mars.* 655
IV. *Fautes de Ruſin ſur ces Martyrs.* 656
V. *Sur les actes de S. Inde.* 656
VI. *Sur S. Gorgone transferé de Rome à Marmoutier ou à Gorze.* 656
VII. *Sur les actes des 1003 Martyrs de Nicomedie.* 657
VIII. *Sur Dorothée qu'on fait Eveſque de Tyr & Martyr.* 657

NOTES SUR SAINT GEORGE.

NOTE I. *SUr les diverſes hiſtoires que l'on en a.* 658
II. *Sur le lieu & le temps de ſon martyre.* 659
III. *Sur la veneration de S. George dans la Paleſtine.* 660

NOTES SUR SAINT THEODOTE.

NOTE I. *DIverſes difficultez dans ſes actes.* 660
II. *Sur le temps de ſa mort.* 662
III. *Que S. Theodote honoré par les Moſcovites eſt celui d'Ancyre.* 662

NOTES SUR S. MARCELLIN ET S. PIERRE.

NOTE I. *ABregé de leurs actes.* 663
II. *Si l'on a fait leur feſte au mois de decembre.* 664

NOTES SUR S. FELIX DE THIBARE.

NOTE I. *SUr ſes divers actes : Pourquoi nous mettons ſa mort à Venouſe le 30 aouſt 303.* 665
II. *Qu'on ignore d'où il a eſté Eveſque.* 666
III. *Sur ceux qui furent arreſtez avec le Saint.* 667
IV. *Sur ceux qu'on fait compagnons de ſon martyre.* 667
V. *Sur la condamnation du Saint.* 668

NOTES SUR SAINT ROMAIN.

NOTE I. *QU'il ne faut point faire deux Saints Romains d'un ſeul.* 669
II. *Que ſes actes dans Mombritius ne ſont point originaux.* 669
III. *Quelle peut avoir eſté la cauſe de ſon martyre.* 670
IV. *Qu'il a ſouffert la queſtion.* 671
V. *Sur l'hiſtoire de S. Barulas.* 671
VI. *Faute dans Prudence.* 671

NOTES SUR SAINT ADAUCTE.

NOTE I. *Conjecture ſur Antandre peu fondée : Des magiſtrats des villes.* 672
II. *Nom & qualité de S. Adaucte.* 672
III. *Temps de ſon martyre : Qu'il n'a point ſouffert en Eſpagne.* 672

NOTES SUR SAINT VINCENT.

NOTE I. *Des ſermons que nous avons ſur luy dans S. Auguſtin.* 673
II. *Sur ſes actes.* 674
III. *Sur ce qu'on dit de ſa nobleſſe.* 675
IV. *De ſa tranſlation à Caſtres : Et de quelques autres peu fondées.* 675
V. *Sur le nombre des Martyrs de Saragoce.* 676
VI. *Que les actes des dixhuit Martyrs de Saragoce ſont nouveaux.* 676

NOTES SUR LES SAINTS SATURNIN, DATIVE, ET LEURS COMPAGNONS.

NOTE I. *D'où viennent les actes que nous en avons.* 677
II. *Sur ce qu'ils diſent de l'obligation d'aſſiſter à l'aſſemblée eccleſiaſtique.* 677
III. *Que la maiſon d'Occan eſtoit auſſi à S. Emerite.* 678
IV. *Pourquoi l'on met la confeſſion des Saints le 12 de fevrier.* 678
V. *Pourquoi ils declarent que S. Saturnin eſtoit Preſtre.* 678
VI. *Sur le frere de Sainte Victoire.* 678
VII. *Que tous ces Saints n'ont pas ſouffert les tourmens.* 679
VIII. *Sur la derniere partie de leurs actes.* 679

NOTES SUR SAINTE AGAPE, ET SES SOEURS.

NOTE I. *Qu'il faut ſuivre leurs actes donnez par Baronius.* 680
II. *Qu'elles pouvoient eſtre mariées.* 681
III. *Quelques petites difficultez ou omiſſions dans leurs actes.* 681
IV. *Sur le menſonge dont le juge accuſe Sainte Irene.* 682
V. *Difficulté ſur le lieu de ſon martyre.* 683

NOTES SUR SAINT DIDYME.

NOTE I. *Quelques fautes des actes latins & grecs, corrigez les uns par les autres.* 683
II. *Que S. Didyme a ſouffert en 304, ſous Enſtrace.* 684
III. *Sur les tourmens de Sainte Theodore.* 684
IV. *Que S. Didyme peut avoir ſouffert le 5 d'avril.* 684
V. *Que la Sainte dont parle Saint Ambroiſe, peut avoir ſouffert ſous Diocletien.* 685
VI. *Que Saint Alexandre & Sainte Antonine peuvent avoir ſouffert à Antioche en 312,* 685

NOTES SUR S. IRENEE DE SIRMICH.

NOTE I. *Sur ſes actes.* 686
II. *Sur les actes de S. Pollion.* 686
III. *Que S. Irenée peut avoir ſouffert en 304.* 687
IV. *Que ç'a eſté apparemment le 6 d'avril.* 687
V. *Sur les actes de S. Serene.* 687

NOTES SUR SAINTE SOTERE.

NOTE I. *Pourquoi on met en 304 le martyre de Sainte Sotere & de Saint Pancrace.* 688
II. *Fautes dans les actes de S. Pancrace.* 689

NOTES SUR S. NABOR ET S. FELIX.

NOTE I. *Des actes de S. Victor de Milan.* 690
II. *Des actes de Saint Nabor & Saint Felix ; s'ils ont ſouffert en Afrique.* 691
III. *Qu'ils peuvent avoir ſouffert en 304.* 692

NOTE SUR SAINTE AFRE.

Sur le jour de ſa feſte, & ſur S. Afer. 693

NOTES SUR SAINT EUPLE.

NOTE I. *Sur ſes actes, ſon nom, ſon diaconat &c.* 694
II. *Date de ſon martyre.* 695

NOTES SUR SAINT JULIEN DE BRIOUDE, ET SAINT FERREOL.

NOTE I. *Sur un manuſcrit de ſon hiſtoire par S. Gregoire de Tours.* 696
II. *Que ſes actes peuvent avoir eſté écrits vers le milieu ou la fin du V. ſiecle.* 699
III. *Qu'il peut avoir ſouffert en l'an 304.* 699
IV. *Comment S. Ferreol eut ſon chef.* 701
V. *Que S. Ferreol n'a point eſté martyrizé à Brioude.* 701

NOTES SUR LES SAINTS TARAQUE, PROBE, ET ANDRONIC.

NOTE I. *Sur leurs actes.* 701
II. *Qu'il faut apparemment mettre leur martyre en 304.* 703
III. *Sur le jour de leur premier interrogatoire.* 704

IV. Que le ſecond interrogatoire s'eſt fait à Mopſueſte. 704
V. Qu'ils ſont morts à Anazarbe. 705

NOTE SUR SAINT PHILIPPE D'HERACLEE.

Autorité de ſes actes : Pourquoi on le met ſous Diocletien. 706

NOTES SUR SAINT VICTORIN DE PETTAU.

Note I. Qu'il n'a point eſté Eveſque de Poitiers. 707
II. Que le commentaire de l'Apocalypſe peut eſtre de luy. 708

NOTES SUR SAINT VITAL ET S. AGRICOLE.

Note I. Que l'epiſtre 55 de S. Ambroiſe n'eſt point de luy. 709
II. Quelques fautes ſur S. Vital. 709
III. A qui les reliques des Martyrs furent revelées. 710

NOTE SUR SAINTE CRISPINE.

Sur l'autorité de ſes actes, & ſur le lieu de ſon martyre. 710

NOTES SUR SAINTE EULALIE.

Note I. Sur ſes actes. 712
II. Sur Sainte Eulalie de Barcelone. 712

NOTES SUR SAINTE ANASTASIE.

Note I. CE qu'on en a de certain : Que celle qu'on honore à Rome a ſouffert en Illyrie : Qu'il peut n'y en avoir point eu d'autre à Rome : Qu'on n'en a aucune bonne hiſtoire : Que ſes lettres à S. Chryſogone ne ſont point certaines. 713
II. Difficultez ſur le temps & le lieu du martyre de S. Chryſogone. 718
III. Sur la tranſlation de Sainte Anaſtaſie. 718

NOTES SUR SAINT CYPRIEN D'ORIENT.

Note I. Qu'il faut reconnoiſtre un S. Cyprien Eveſque en Orient. 719
II. Diverſes fautes dans les actes de Saint Cyprien d'Orient par Metaphraſte. 720
III. Qu'on ne doit pas rejetter l'écrit de ſa Confeſſion. 720
IV. Qu'il peut avoir eſté Eveſque d'Antioche en Phenicie. 722
V. Que luy & Aglaïde ont eſté tous deux paſſionnez pour Sainte Juſtine. 722
VI. Pourquoi l'on met ſon martyre en l'an 304. 722

NOTES SUR SAINTE AGNE'S.

Note I. Sur un ſermon de Sainte Agnés attribué à S. Maxime. 723
II. Sur les actes de Sainte Agnés. 724

III. Qu'on la peut mettre ſous Diocletien. 714
IV. Sur ſa ſeconde feſte. 715

NOTES SUR SAINT ARRIEN.

NOTE I. QUe les actes qu'on en a ſont faux. 716
II. Sur le nom de S. Arrien. 726
III. Diverſes difficultez dans les actes de S. Timothée & Sainte Maure: Temps de leur martyre. 726
IV. Difficulté ſur les actes de Saint Aſclas : Qu'il s'appelloit auſſi Sabin. 728
V. Que Saint Arrien & Saint Apollone ont ſouffert enſemble le 4 de mars. 729

NOTE SUR SAINT JANVIER.

SUr le temps de ſon martyre, & ſur ſes actes. 733

NOTES SUR SAINT THEODORE D'AMASEE.

NOTE I. QU'il peut eſtre le meſme que S. Theodore d'Heraclée, dont les actes ſont ſuppoſez. 732
II. Difficultez dans ſes actes. 734
III. Des Marmarites. 734
IV. Apparition de S. Theodore ſuſpecte ou fauſſe. 734

NOTES SUR SAINT BASILISQUE DE COMANE.

NOTE I. SUr ſes actes. 735
II. Sur ce qu'on dit que luy & ſes compagnons eſtoient de Cappadoce. 736
III. Quand S. Cleonique fut arreſté. 736

NOTES SUR SAINT APPIEN.

NOTE I. QUe les caracteres qu'Euſebe donne au jour de ſa mort ne s'accordent point. 737
II. Sur S. Edeſe. 738

NOTES SUR SAINT ACACE.

NOTE I. DIfficultez qui ſe rencontrent dans ſes actes : Si la province d'Europe a eſté gouvernée par un Proconſul. 739
II. Qu'il eſt mort apparemment en l'an 306. 741

NOTES SUR SAINT GURIE ET S. SAMONE.

NOTE I. QUelques fautes dans leurs actes, aſſez bons d'ailleurs. 743
II. Que ces Saints n'eſtoient point dans le ſacerdoce. 744
III. Pourquoi on met leur martyre en l'an 306. 744
IV. Sur quelques circonſtances de l'hiſtoire d'Euphemie. 745

NOTES

NOTES SUR SAINTE PELAGIE.

NOTE I. QU'elle n'eſtoit pas fille de Sainte Domnine. 744
II. Des oraiſons de S. Chryſoſtome ſur Sainte Pelagie & Sainte Domnine : Du nom de la derniere & du jour de ſa feſte. 745
III. Quelques fautes ſur Sainte Pelagie. 746
IV. Quelques faits difficiles à croire dans l'hiſtoire de Ste Domnine. 746

NOTES SUR SAINTE EUPHEMIE.

NOTE I. QU'il ne faut prendre ſon hiſtoire que de S. Aſtere. 746
II. Qu'elle n'eſt point morte le 25 d'octobre : S'il y en a eu deux. 747

NOTES SUR SAINT PIERRE BALSAME.

NOTE I. QU'on ignore le lieu de ſon martyre. 748
II. Qu'il faut diſtinguer Saint Pierre Balſame, & Saint Pierre Apſelame. 749

NOTES SUR SAINT PAMPHILE.

NOTE I. QUe ſon apologie pour Origene, & celle d'Euſebe, ne ſont qu'un meſme ouvrage. 750
II. Que S. Jerome ne prouve point que cette apologie ne ſoit pas de Saint Pamphile. 750
III. Que Saint Pamphile a eſté mis en priſon en 307, & a eſté martyrizé en 309. 752

NOTES SUR SAINT QUIRIN.

NOTE I. DEs villes de Scarab & de Sabarie. 753
II. Sur la mort de S. Quirin. 753
III. Sur le lieu de ſa ſepulture. 753

NOTES SUR SAINT PIERRE D'ALEXANDRIE.

NOTE I. QU'on ne peut avoir aucun égard à tous les actes que nous en avons. 755
II. Sur les differens actes de S. Menne. 758
III. S'il faut mettre deux SS. Mennes, l'un à Cotyée, & l'autre en Libye. 759
IV. Sur une hiſtoire des miracles de S. Menne de Libye. 760
V. Que le corps de Saint Menne peut avoir eſté apporté de Libye à Conſtantinople vers l'an 625. 760
VI. Qu'on n'a aucun bon monument pour l'hiſtoire de Sainte Catherine. 761
VII. Sur les actes de S. Var. 761
VIII. Quand il faut faire commencer le ſchiſme des Meleciens. 762
IX. Fautes de S. Epiphane ſur le ſchiſme des Meleciens : Si l'on peut dire que Melece n'avoit point ſacrifié. 762

X. *Que S. Pierre eſt mort en 311 le 25 de novembre.* 763
XI. *Les actes des SS. Paul, Iſaie &c. ne parlent pas de luy.* 765

NOTES SUR SAINT METHODE.

NOTE I. *GRandes difficultez ſur le lieu où il a eſté Eveſque.* 765
II. *Qu'il eſt mort en 311 ou 312.* 767
III. *En quel pays il a ſouffert.* 767
IV. *Vaine objection de Rivet contre le Banquet de S. Methode.* 767
V. *Quel eſt le jeûne de Paſque dans S. Methode.* 768
VI. *Des oraiſons ſur la Purification & les Rameaux, attribuées à S. Methode.* 768
VII. *Sur un traité de l'Antechriſt; une chronique & des prophetiés attribuées à S. Methode.* 769

NOTES SUR SAINT LUCIEN D'ANTIOCHE.

NOTE I. *DIfficultez ſur ſa foy & ſur ſa veneration.* 769
II. *Si S. Lucien a conſulté l'hebreu pour ſon edition de l'Ecriture, ou s'il y en a marqué les differences.* 773
III. *Sur ſa ſeparation d'avec l'Egliſe.* 774
IV. *De Domnus, Timée, & S. Cyrille, Eveſques d'Antioche: Que le dernier n'eſt point Martyr.* 774
V. *Que S. Lucien eſt mort le 7 janvier en 312.* 775
VI. *S'il a ſouffert le feu, les beſtes &c.* 776
VII. *De quelle maniere il eſt mort.* 776

NOTES SUR S. PHILEAS, ET S. PHILOROME.

NOTE I. *QUe leurs actes donnez par Bollandus ſont originaux, mais non ceux du P. Combefis.* 777
II. *Que S. Phileas n'a point eu beaucoup de ſes dioceſains pour compagnons de ſon martyre.* 779
III. *Sur* Temeritate tua utere. 780
IV. *Sur la confeſſion & l'interrogatoire de S. Philorome.* 780
V. *Sur le temps & le lieu du martyre de S. Phileas.* 780

NOTE SUR SAINTE DOROTHEE.

DIfficultez qui ſe rencontrent dans ſes actes, & ſur le temps de ſon martyre. 782

NOTE SUR LA PERSECUTION DE LICINIUS.

NOTE I. *CE que les Grecs diſent d'un S. Adrien & des Eveſques de Byzance parens de Probe, n'a rien de fondé.* 783
II. *Pourquoi on met S. Ammon à Andrinople, & ſous Licinius.* 784
III. *Sur S. Theodore de Cyrene, diſtingué de S. Theodote de Cyrinie.* 784

NOTE SUR SAINT BASILEE.

Qu'on ne peut rien fonder sur ses actes, ni nier son martyre. 785

NOTES SUR LES QUARANTE MARTYRS.

Note I. Que S. Gregoire de Nysse n'empesche point de croire qu'ils ont souffert à Sebaste. 788
II. Sous quels juges ils ont souffert : Endroit de S. Ephrem rétabli. 789
III. Que ces Saints n'ont point souffert sur un étang. 789
IV. Qu'ils estoient morts quand on les brula. 791

NOTES SUR SAINT THEOGENE.

Note I. Difficultez sur ses actes. 792
II. Sur le lieu de son martyre. 793

NOTES SUR SAINT CASSIEN.

Note I. Fables ajoutées à son histoire. 794
II. Sur le Martyr Gordien. 794
III. Sur S. Paterne. 795
IV. Que S. Hemetere & S. Quelidoine ont souffert à Calahorra. 795
V. Sur S. Fauste & ses compagnons. 796
VI. Sur le lieu & le temps du martyre de S. Arcade. 796
VII. Sur Sainte Marguerite. 797
VIII. Sur les actes de S. Callinique. 798
IX. Qu'on ne faisoit point la feste de S. Callinique le 25 d'octobre en 451. 798
X. Additions des Grecs à l'histoire de S. Patrice. 799

NOTES SUR SAINT JULIEN DE CILICIE.

Note I. De S. Julien mari de Sainte Basilisse : Que ce n'est pas celui de Cilicie. 799
II. De quelle ville estoit Saint Julien de Cilicie ; qu'il a souffert à Eges. 800
III. De l'eglise de S. Julien à Antioche. 800

NOTES SUR SAINT PHOCAS.

Note I. Si S. Phocas le jardinier est different de l'Evesque. 801
II. Que celui dont parle S. Chrysostome peut estre le jardinier. 802

APPROBATION.

J'Ay lu un manuſcrit qui a pour titre : *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles, juſtifiez par les citations des auteurs originaux ; avec une chronologie où l'on fait un abregé de l'hiſtoire eccleſiaſtique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.* A Paris ce troiſieme mars 1692.

GERBAIS.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAR grace & privilege du Roy donné à Paris le 12e jour de mars 1692. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, BOUCHER : Il eſt permis au Sieur TILLET, de faire imprimer par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choiſir, un livre intitulé, *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique des ſix premiers ſiecles &c.* pendant le temps & eſpace de vingt années conſecutives, à conter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois ; & défenſes ſont faites à tous Imprimeurs & Libraires d'imprimer, vendre ni debiter ledit livre ſans le conſentement de l'Expoſant, à peine de trois mille livres d'amende, de confiſcation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & intereſts, comme il eſt plus amplement porté par leſdites Lettres de privileges.

Regiſtré ſur le livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 12e avril 1692.

Signé, P. AUBOUYN, *Syndic.*

Et ledit Sieur a cedé & tranſporté le preſent privilege à CHARLES ROBUSTEL Libraire à Paris, ſuivant l'accord fait entre eux.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOUS ſouſſignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris ; certifions que nous avons lu un livre qui a pour titre, *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'Egliſe, Tome cinquieme*, compoſé par feu Mr Lenain de Tillemont : Dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne ſoit conforme aux regles de la foy Catholique, & aux bonnes mœurs. En foy de quoy nous avons ſigné. A Paris le douzieme may 1698.

LE FEUVRE, Profeſſeur du Roy en Theologie.

T. ROULLAND.
GARSON.

HISTOIRE

Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea. Ps. 136.

Vidisti Domine, ne sileas, Domine, ne discedas à me etc. Ps. 34

HISTOIRE
DE LA PERSECUTION
DE L'EGLISE,

Commencée par Diocletien, & continuée ſous ſes ſucceſſeurs durant dix ans.

ARTICLE PREMIER.

Etat de l'Egliſe depuis Dece juſqu'à Diocletien.

[L'EGLISE ayant eſté agitée d'une perſecution tres violente, & preſque continuelle, depuis l'an 250 juſques à l'an 260, ſous les Empereurs Dece, Gallus, & Valerien,]recouvra la paix par les edits que Gallien fit en ſa faveur aprés que ſon pere eut eſté pris par les Perſes. Euſ.l.7.c.13.p. 262.

[Les troubles qui agiterent l'Empire ſous Claude ſon ſucceſſeur, ne ſemblent pas avoir donné beaucoup de loiſir à ce prince de penſer à autre choſe qu'à attaquer les ennemis de l'Etat, ou plutoſt qu'à ſe défendre de leurs attaques.]On pretend neanmoins qu'il excita une grande perſecution dans Rome;[& il peut y Bar.269.§5.6] 270.§1.

avoir en cela quelque chose de vray : Mais ce qui est certain, c'est "qu'on n'en trouve rien que dans des pieces qui ont peu ou point d'autorité. V. S. Denys Pape.

Claude ayant regné environ deux ans, Aurelien qui luy succeda en 270,]'témoigna beaucoup de bonté & d'equité envers les Chrétiens dans les premieres années de son regne. [a]Mais il changea d'inclination dans la suite, ["& persecuta l'Eglise, particulierement celle des Gaules, en 273 & 274. Il publia mesme des edits contre les Chrétiens: Mais estant mort aussitost aprés, au commencement de l'an 275, cette tempeste se dissipa, & n'a point empesché]'Eusebe de dire, que le demon s'estoit comme endormi, & avoit laissé l'Eglise dans la paix depuis Decc & Valerien, jusque sur les dernieres années de Diocletien.

Euſ. l. 7. c. 30. p. 282. d. a p. 283. a. V. sa persecution § 2. l. 8 c. 4. p. 295. c.

[Tacite, Florien s'il le faut conter, Probe, Carus avec ses enfans Carin & Numerien, se succederent l'un à l'autre jusques au mois de septembre 284, auquel Numerien fut tué, & Diocletien mis en sa place. Mais Carin se maintint encore quelques mois dans l'Occident. "Les Grecs & les Latins mettent divers Martyrs sous Numerien, sans qu'il y en ait neanmoins un seul dont on ait de preuve un peu certaine.]'Il y a plus de raison de croire que "Carin fit quelque persecution à Rome au commencement de l'an 285, [b]& les SS. Marc & Marcellien Senateurs Romains peuvent avoir esté dessors condannez à la mort, [qu'ils ne souffrirent que plus d'un an aprés.]'Mais ceux mesmes qui parlent le plus de cette persecution, avouent qu'elle ne fut pas bien violente, à cause que Carin, quelque méchant qu'il fust d'ailleurs, avoit conceu de l'affection pour quelques Chrétiens, [au nombre desquels S. Sebastien pouvoit bien estre.]

V. S. Caius Pape. Boll. 20. jan. p. 270. § 31. 272. § 46. 48. b p. 265. § 4. V. Saint Sebastien § 2. p. 275. § 64.

'Diocletien qui, comme nous avons dit, avoit "esté fait Empereur à Calcedoine le 17 de septembre, [se trouva maistre de tout l'Empire l'année suivante par la mort de Carin. "Il prit ensuite Maximien Hercule pour collegue, & le declara Auguste le premier avril 286. Mais comme ces deux princes se voyoient accablez de tous costez par les revoltes de leurs sujets, & par des guerres étrangeres, "ils firent deux Cesars le premier mars 292, Constance Chlore pere du grand Constantin, & Galere à qui on donna aussi le nom de Maximien.

Chr. Al. p. 640. V. Diocletien § 2. Ibid. § 3. Ib. § 9.

Nous ne pouvons mieux apprendre que d'Eusebe l'état où estoit l'Eglise durant tout ce temps.]'Il témoigne que [le demon,]qui a receu la puissance de persecuter les Saints, sembloit estre comme endormi d'un profond sommeil; 'Que le nom & la

Euſ. l. 8. c. 4. p. 295. c. c. 1. p. 291. b.

religion de JESUS CHRIST eſtoit dans l'eſtime & dans la veneration de tout le monde; 'Que les aſſemblées des Fideles eſtoient remplies d'une infinité de perſonnes; juſque là que l'on eſtoit obligé partout d'abatre les anciennes egliſes pour en rebaſtir de plus ſpacieuſes. 'L'un des plus cruels perſecuteurs de toute l'Egliſe, prend toute la terre à témoin que preſque tous les hommes avoient abandonné le culte des dieux [en Orient] pour embraſſer la religion Chrétienne.

P.291.b. Maximin II. l.9.c.9.p.360. c.

1. 'Les Prelats eſtoient aimez & honorez par tous les officiers & les Gouverneurs des provinces. 'Les plus grands Seigneurs de la Cour, & les Empereurs meſmes, témoignoient de l'affection pour les Chrétiens: Ils ſouffroient que leurs femmes, leurs enfans, leurs ſerviteurs, fiſſent profeſſion à leurs yeux de la croyance & de la diſcipline de l'Egliſe; & leur permettoient preſque d'en faire gloire en leur preſence. 'Ils avoient plus de confiance en eux qu'en tous les autres, '& meſme ils les elevoient au gouvernement des provinces, en les exemtant en meſme temps de la neceſſité de ſacrifier.

l.8.c.1.p.291.a. p.291.b. p.292.a. p.291.b.

ARTICLE II.

Des Martyrs qui peuvent avoir ſouffert au commencement de Diocletien dans les Gaules.

[VOILA le portrait qu'Euſebe nous fait des dixhuit premieres années du regne de Diocletien. On ne peut douter qu'il ne ſoit veritable. Mais il faut ce ſemble avouer en meſme temps qu'il nous repreſente mieux l'état de l'Orient que de l'Occident. "Car la ſuite de l'hiſtoire nous fait juger que preſque tous les Martyrs qui ont ſouffert dans les Gaules ſous Diocletien, ſe doivent mettre des le commencement de ce regne, lorſque Maximien Hercule y eſtoit. Il y vint en 286, "& à peine avoit-il paſſé les Alpes, qu'il fit maſſacrer le 22 de ſeptembre la celebre legion Thebéenne, dont S. Maurice eſtoit le premier officier.]

NOTE 1. V.S.Maurice.

'On croit qu'il envoya auſſitoſt Rictius Varus ſon Prefet du Pretoire, ſi celebre dans nos martyrologes ſous le nom de Rictiovare, pour faire mourir les reſtes de la meſme legion repandus en divers endroits des Gaules: '& on marque que la premiere execution de cet officier, fut de faire noyer "à Baſle divers Chrétiens pour la confeſſion du nom de J.C. [Nous ne

Buch.de B.l.7. c.9.§ 1.p.229. Sur.31.oct.p. 403.§ 3. 18.oct. p.294.§ 1. V.S.Denys de Paris § 6.

1. Δωδεχάς, καὶ δεκάδαρχος, καὶ ἑκατόνταρχος ἢ τῆς τυχούσης ἐξουσίας.

ſavons point qui ſont ces Saints, & le martyrologe Romain n'en
Buch. de B.I. 7. c. 9. p. 229. 230. marque aucun à Baſle.] 'On pretend qu'il arriva à Treves le 4 d'octobre, & que des le jour meſme & les deux ſuivans, il fit mourir non ſeulement pluſieurs ſoldats Thebéens, mais encore un fort grand nombre des principaux habitans de la ville, parce-qu'ils eſtoient Chrétiens. [Sa commiſſion donne lieu de croire que ce fut luy auſſi qui fit martyrizer à Cologne & aux environs "S. Gereon & pluſieurs autres de la legion Thebéenne, qu'on honore le 10 d'octobre. V. S. Maurice.

Tout cela peut eſtre arrivé en 286. Mais il faut apparemment
MS. p 3. mettre en 287,] 'ce que nous trouvons en quelques hiſtoires, qu'il fit pluſieurs Martyrs à Reims; d'où eſtant parti pour venir du coſté de Soiſſons, il exerça ſa cruauté à Fimes le 2 de mars [contre "Ste Macre, & un peu plus loin] contre S. Rufin & S.
p. 4. Valere, [qui ſont honorez le 14 de juin.] 'Il s'en alloit alors du coſté de la Picardie pour faire mourir S. Quentin, "qui fut effectivement martyrizé [le 31 d'octobre. Ainſi il faut apparemment mettre ſa mort en 287, "quoiqu'il y ait quelques raiſons
Boſq. t. 2. p. 158. qui portent à l'avancer d'un an.] 'Les SS. Fuſcien, Victoric, & Gentien, furent auſſi martyrizez par luy auprés d'Amiens le 11 de decembre, 42 jours aprés S. Quentin. V. S. Denys de Paris 9 22. V. S. Quentin. Ib. note 4.

I. 4. c. 8. n. p. 255. 257. 'Il faut raporter à la meſme année le martyre de S. Firmin Eveſque d'Amiens, & de S. Juſt enfant, honorez l'un le 25 de ſeptembre, & l'autre le 18 d'octobre, [s'il eſt vray qu'ils aient
Sur. 25. oct p. 385. ſouffert ſous Varus. Car on les met auſſi en d'autres temps.] S. Crépin & S. Crépinien furent couronnez les derniers par la cruauté de ce Prefet, s'il en faut croire leurs actes, & en la preſence meſme d'Hercule. On fait la feſte de ces Saints le 25 d'octobre, & s'il eſt vray que Rictius Varus ſoit mort en meſme temps qu'eux, comme le porte leur hiſtoire, [il faut dire que ce ne fut pas avant l'an 288.

Julien peut avoir ſuccedé à Varus, puiſqu'on pretend qu'il fit mourir "S. Yon à Chaſtre dans la Lionnoiſe, & S. Lucien à Beauvais dans la Belgique. *Eutyque & Aſtere qui ont eu part au martyre de S. Victor de Marſeille, ſemblent avoir auſſi eſté Prefets du Pretoire: & ils peuvent avoir ſuccedé à Julien en 290 ou 291. Pour Siſinnius Feſcenninus qu'on trouve avoir martyrizé S. Denys à Paris, & S. Nicaiſe dans le Vexin, il peut avoir eſté gouverneur dans la ſeconde Lionnoiſe, qui eſtoit alors plus étendue qu'elle n'a eſté depuis, ſi meſme la Lionnoiſe eſtoit déja diviſée en deux provinces. V. S. Denys de Paris 9 5. * V. Saint Victor.

V. Ste Foy. On pretend que Ste Foy & S. Caprais ont ſouffert à Agen ſous le juge Dacien. On ne marque point le nom de celui qui condanna à Nantes en Bretagne les ſaints freres Donatien & Rogatien.

Les meſmes raiſons que nous avons pour les Gaules, peuvent V. S. Alban. porter à croire que S. Alban & les autres qui ont eſté martyrizez dans l'Angleterre, ont ſouffert en 286, ou 287 au pluſtard, avant que Carauſe ſe fuſt rendu maiſtre de cette iſle.]

ARTICLE III.

Des Martyrs qui ont ſouffert à Rome vers l'an 285: Lucien grand Chambellan convertit une partie du palais.

[DIOCLETIEN fit auſſi quelques Martyrs dans le commencement de ſon regne. Car nous ne voyons pas moyen de V. leur titre. conteſter la date du 23 aouſt 285, marquée dans les actes des SS. Claude, Aſtere, & Neon, qui ſouffrirent à Eges en Cilicie avec les Stes Domnine & Theonille, ſous le Proconſul Lyſias.] On Bar. 285. § 13. met pluſieurs autres Martyrs dans la Cilicie ſous ce meſme Pro- 14. conſul: [Mais il ſe peut faire ou qu'il ait eu deux fois ce gouvernement comme Philagre celui d'Egypte ſous Conſtance, ou ce qui eſt plus croyable, que ce ſoient deux Lyſias.

Nous nous croyons encore obligez de mettre en 285 ou 286, V. S. Genés de Rome. le martyre que S. Genés ſouffrit à Rome par ordre de Dioclétien meſme: Et neanmoins comme ce martyre arriva par une occaſion toute particuliere, il ne nous obligeroit pas de dire qu'il y euſt alors aucune perſecution. Mais il eſt plus difficile de répondre aux actes de S. Claude, qui ſemblent marquer que § 4. les magiſtrats des villes mettoient en priſon tous les Chrétiens qu'ils pouvoient prendre: & meſme le Proconſul dit poſitivement que les Empereurs avoient ordonné que les Chrétiens ſacrifiaſſent, & qu'ils vouloient que ceux qui le refuſeroient, fuſſent punis. [Tout ce qu'on peut dire, c'eſt que les anciennes loix des Empereurs contre les Chrétiens, pouvoient avoir eſté renouvellées par Aurelien, dont on ne voit pas que les edits euſſent eſté depuis abrogez poſitivement. Ainſi les Gouverneurs qui vouloient perſecuter l'Egliſe, avoient toujours droit de dire que c'eſtoient les Empereurs qui l'ordonnoient: & les magiſtrats des villes eſtoient comme obligez par la loy de Trajan, d'arreſter ceux qu'on leur deferoit comme Chrétiens. On pre-

tend en effet que S. Claude & ſes freres avoient eſté deferez par une pique particuliere de leur bellemere. Il pouvoit de meſme y avoir eu auſſi quelque raiſon ſinguliere qui avoit fait arreſter les deux Saintes qui ſouffrirent en meſme temps.]

Boll.11.may,p. 616.a.b. 'L'hiſtoire des SS. Anthime & Siſinne,["que nous n'oſons ni approuver ni rejetter abſolument,]porte auſſi que Pinien Proconſul d'Aſie[en 286,]y fit mourir pluſieurs Chrétiens par divers ſupplices;'& en condanna encore pluſieurs aux mines & à d'autres"travaux, outre ceux qui eſtoient en priſon.'Mais cela venoit de la cruauté particuliere de ſon Aſſeſſeur. Il en fut puni de Dieu;'ce qui fit que Pinien ſe convertit, & il delivra tous les Chrétiens,[ſans qu'il paroiſſe que perſonne s'en ſoit plaint.] Mais en ayant amené quelques uns à Rome ſur la fin de 287,]on en fit du bruit;'ce qui les obligea de les diſperſer dans ſes terres, où ils vécurent en paix,[juſqu'à ce qu'ils furent martyrizez vers l'an 290,par les violences particulieres des peuples plutoſt que par la perſecution des magiſtrats.

V. Sainte Lucine.

f.

a b.

ergaſtulis.

f.

p.617.a.

Les"actes de Ste Suſanne nous obligeroient à mettre encore des Martyrs à Rome en 295, quoique ſur une occaſion particuliere. Mais c'eſt une piece abſolument inſoutenable: & ce qu'on dit du martyre de S. Caius Pape en 296, n'eſt point non plus aſſuré.]'Le martyre que"Saint Maximilien ſouffrit en Afrique au mois de mars 295,eſt meſme une preuve qu'il n'y avoit point alors de perſecution.[Celui"de S. Marcel & de S. Caſſien dans la meſme province, qu'on met en 298, peut appartenir à la perſecution des ſoldats,qui commença avant l'autre, comme nous allons bientoſt voir, & n'arriva auſſi que par une occaſion particuliere.

V.S. Caius; Pape.

Anal.t.4.p. 567.

V. ſon titre.

V. ſon titre.

Les actes de S. Sebaſtien nous embaraſſent davantage: car non ſeulement ils mettent pluſieurs Chrétiens, & meſme des perſonnes de qualité, condannez à mort dans Rome vers l'an 285, ce que nous avons raporté au regne de Carin;]'mais ils diſent poſitivement qu'il y eut une fort grande perſecution aprés la mort de Carin, en ſorte qu'on ne permettoit pas d'acheter quoyque ce fuſt,ni meſme de prendre de l'eau dans les fontaines, à moins qu'on n'euſt offert de l'encens à de petites idoles qu'on avoit miſes partout dans les rues.[Je ne voy rien à dire ſur ces particularitez, ſinon que les actes de S. Sebaſtien n'eſtant pas originaux, l'auteur a pu ſe brouiller,& attribuer au commencement de Diocletien ce qui n'eſt arrivé qu'à la fin dans la grande perſecution.

Boll.20.jan.p. 275.§ 64.65.

Mais il faut abſolument abandonner ces actes, ou avouer qu'il y a eu effectivement quelque perſecution à Rome "en 286, & dans les deux années ſuivantes. Et je ne voy pas auſſi que l'autorité d'Euſebe nous doive empeſcher de le croire. Car il faut reconnoiſtre que l'Egliſe n'a jamais eſté dans un ſi grand calme ſous les princes payens, qu'elle ne fuſt toujours attaquée, quoique plus foiblement, tantoſt d'un coſté, tantoſt d'un autre. Et ce qui ſe paſſoit à Rome peut aiſément avoir paru moins conſiderable à Euſebe, qui n'en apprenoit peuteſtre que fort peu de choſe, eſtant alors bien loin de là dans la Paleſtine ou dans l'Egypte.

V. Saint Sebaſtien § 6-2

Il ſe peut faire que cette perſecution vinſt moins de Diocletien que de Maximien Hercule.] 'Car on pretend qu'ils eſtoient alors tous deux à Rome. [Mais Diocletien meſme peut auſſi avoir eſté d'abord aſſez oppoſé aux Chrétiens, ou par ſon inclination propre, ou pour ſe concilier l'affection des Romains; & avoir enſuite pris affection pour quelques uns d'eux, ſoit qu'ils luy euſſent rendu des ſervices conſiderables, ſoit pour quelque autre raiſon. Car il n'eſt pas extraordinaire que les Princes changent d'inclination auſſibien que les autres hommes.

Boll. 20. jan. p. 275. § 64.

Priſca ſa femme, & Valerie ſa fille femme de Maximien Galere, peuvent bien avoir contribué à le rendre favorable aux Chrétiens. Car elles aimoient la religion Chrétienne,]'ou elles l'avoient meſme embraſſée, [a] puiſqu'il falut leur faire violence pour les obliger en 303 de ſe ſouiller par des ſacrifices. [b] Lactance nous fait auſſi juger, ou plutoſt nous aſſure que les plus puiſſans des eunuques qui regloient tout dans ſon palais, eſtoient Chrétiens, & aſſez genereux pour ſouffrir meſme le martyre. [La ſuite nous le fera voir "nommément de S. Dorothée, de S. Pierre, & de S. Gorgone.

Toin. in L. p. 14 | Pagi, 302. § 7 | Cyp. diſ. 11. c. 66. n. 303.

a Lact. de perſ. c. 15. p. 12. 13.

b p. 13.

V. S. Dorothée.

Cette pieté que Dieu repandit dans le lieu qui en paroiſſoit le moins ſuſceptible, fut apparemment une effuſion de la grace qu'il avoit donnée d'abord]'à Lucien grand Chambellan, pour qui nous avons une fort belle inſtruction dreſſée par l'Eveſque Theonas, ["c'eſt à dire, comme nous croyons, par celui qui gouverna l'Egliſe d'Alexandrie depuis 288 juſqu'en l'an 300. Cette inſtruction confirme tout à fait ce que nous avons dit, & qu'il y eut d'abord quelque perſecution ſous Diocletien, & qu'il devint enſuite tres favorable aux Chrétiens,]'puiſqu'on y lit que la bonté du Prince avoit déja accordé la paix aux Egliſes. 'Et elle nous apprend encore que Lucien qui eſtoit fort conſideré de

Spic. t. 1. n. p. 545-547.

V. S. Theonas.

p. 545.

p. 146.

p.545.547. ſon Prince, 'avoit converti beaucoup d'officiers du palais, comme ceux qui avoient la garde des ornemens imperiaux, des pierreries, des habits, des autres meubles de l'Empereur, & meſme
p.546. de ſon threſor particulier. 'Et au lieu que d'autres Princes avoient regardé les Chrétiens comme des gents "dangereux, & *maleficos;* ſouillez de toutes ſortes de crimes, celui ſous qui ſervoit Lucien crut que luy & ſes compagnons luy ſeroient plus fideles que d'autres, parcequ'ils eſtoient Chrétiens; de ſorte qu'il leur confia le ſoin de ſa perſonne & de ſa vie meſme.

p.546. 'Theonas marque à Lucien pour luy & les autres, comment ils devoient profiter de cet avantage pour étendre la gloire de J.C, & le faire adorer par ceux qui ne le connoiſſoient pas en-
p.550. core. 'L'Imperatrice n'eſtoit pas Chrétienne alors; [mais elle peut l'eſtre devenue depuis: & ce fut ſans doute un fruit de la pieté de Lucien & de ſes diſciples. Il n'eſt point parlé de luy dans la perſecution; ce qui donne lieu de croire qu'il eſtoit mort
Sur. 26. dec. p. 336. § 23. avant 303:]'& on pretend en effet qu'en 303, S. Dorothée avoit la charge de grand Chambellan.

ARTICLE IV.

Origine de la perſecution: Galere la commence par les ſoldats: Martyre de S. André Colonel.

Euſ. l. 8. c. 1. p. 292. c. 'LA profonde paix & la liberté toute entiere dont on jouiſſoit depuis quelque temps, nous fit tomber, dit Euſebe, dans le relaſchement & dans la pareſſe. On vit naiſtre dans l'Egliſe l'hypocriſie, la jalouſie, les querelles entre les Eveſques, & les ſeditions parmi le peuple, où l'on employoit la langue &
d. les injures au lieu de fleches & de dards. 'Dieu [qui chaſtie ceux
d. c. 4. p. 295. c. qu'il aime,] ne voulant pas laiſſer ces fautes impunies, 'permit que la perſecution ſe formaſt & s'elevaſt peu à peu: & quoiqu'elle n'allaſt pas juſqu'à empeſcher les Fideles de tenir les aſſemblées, elle ſe faiſoit neanmoins ſentir dans les armées, où l'on commença à perſecuter les ſoldats Chrétiens.

c. 18. p. 317. a. 'Maximien Galere fut l'auteur de cette perſecution, à laquelle
Act. M. p. 615-619. les autres Princes ne prenoient point encore de part; 'quoique les ordres que Galere donnoit pour cela, portaſſent peut-eſtre
Lact. perſ. c. 9. auſſi leurs noms. 'Ce prince eſtoit naturellement ſuperſtitieux
11 p. 8. 10. & cruel, [a] & il avoit une mere, qui eſtant auſſi tres ſuperſtitieuſe,
a c. 11. p. 10. & fort carnaciere, ſacrifioit preſque tous les jours, pour avoir ſujet

ſujet de faire des feſtins avec ceux de ſon village. Les payens y venoient fort volontiers : mais les Chrétiens aimoient mieux paſſer ce temps en prieres & en jeûnes. Cela les luy fit haïr, & elle nourrit ſon fils dans la meſme haine, ne rougiſſant pas de le preſſer meſme de leur oſter la vie [quand il en eut le pouvoir.] 'Il commença donc par les officiers de ſa maiſon, & paſſa enſuite aux ſoldats, qu'il s'efforça de pervertir, en privant les uns des dignitez qu'ils poſſedoient dans la milice, faiſant toutes ſortes d'outrages aux autres, & en puniſſant meſme quelques uns du dernier ſupplice. 'Il attaqua ainſi d'abord [les officiers &] les ſoldats, dans la croyance que quand il les auroit vaincus, il viendroit aiſément à bout des autres.

Euſ.l 8.c.18. p.317.a.b.

c.4.p.295.c.

[Il faut ce ſemble mettre cette perſecution dans l'Illyrie, qui eſtoit le departement de Galere,] & où il demeura tout le temps qu'il fut Ceſar, [hormis dans les années 296 & 297, durant leſquelles] il fit la guerre aux Perſes dans l'Orient, & les vainquit: ['& il faut apparemment commencer la perſecution qu'il fit aux ſoldats, en 298, auſſitoſt aprés cette victoire,] qui le rendit fort fier & fort inſolent, en ſorte qu'il mepriſoit tout le monde, & ſe faiſoit craindre de Diocletien meſme. [Cela s'accorde fort bien avec Euſebe,] qui dit que cette perſecution particuliere ſe fit aſſez longtemps avant la perſecution generale.

Lact.perſ.c.18. p.16.

c.9.p.8.9.

Euſ.l.8.c.4.18. p.295.c|317.a.

Note 1.

[Il y a apparence que Galere y avoit pour fidele miniſtre] un General qu'Euſebe ne nomme point; & qui faiſant, dit-il, une revue de l'armée, comme pour la purger, donnoit le choix aux ſoldats Chrétiens de conſerver leur foy ou leur dignité, ſelon qu'ils obeïroient ou qu'ils reſiſteroient à ſes ordres. 'Il y en eut beaucoup qui accepterent ſans difficulté, & meſme avec joie, la perte de leurs emplois : & quelques uns furent recompenſez de leur generoſité par une mort glorieuſe. Ceux-ci eſtoient neanmoins en petit nombre, parceque l'on redoutoit la multitude des Chrétiens, '& que l'on n'oſoit encore les perſecuter ouvertement. 'Ce General dont parle Euſebe, eſt ſelon toutes les apparences celui que S. Jerome appelle Veturius, '& qui, comme il dit, perſecutoit les ſoldats Chrétiens; à quoy ce Pere ajoute, que depuis ce temps là la perſecution commença à s'elever peu à peu contre l'Egliſe.

p.295.d.

p.296.a.

p.295.c.

n.p.164.2.a.

Hier.chr.

[Quoiqu'Euſebe diſe qu'il n'y eut que tres peu de Martyrs dans cette perſecution que Galere fit aux ſoldats, cependant on en trouve un aſſez grand nombre dans "les actes de S. André, qu'il ſemble neceſſaire de raporter à ce temps-ci, s'ils ont quel-

V. la note 2.

Sur.19.aug.p. 186.§ 4. que choſe de veritable.]'Ils mettent d'abord l'hiſtoire d'un Eutyque fils de Polyeucte, qu'Antiochus General de l'Orient
Boll.12.feb.p. 654.a. fit mourir avec pluſieurs autres par divers tourmens.'On trouve
Men.p.41. que S. Polyeucte celebre Martyr à Melitene, ſous Dece, avoit un fils:'& les Grecs font le 2 de ſeptembre d'un S. Eutyque crucifié.

Sur.19.aug.p. 186.§ 1.2. 'Les actes ajoutent qu'André Tribun ou Colonel qui eſtoit Chrétien, ayant remporté un avantage conſiderable ſur les Perſes l'an 297,]en invoquant le nom de J.C,& ayant par ce moyen
§ 5. converti tous ſes ſoldats, fut deferé au meſme Antiochus,'qui le fit mettre ſur un lit de fer tout rouge de feu; & fit ſouffrir d'autres tourmens à ſes ſoldats: enſuite de quoy ils furent tous mis en priſon, durant qu'on attendoit ſur cela les ordres de Galere,[qui
§ 6. pouvoit eſtre encore alors en Orient.]'Galere eut peur que la mort d'une perſonne ſi conſiderable, & de tant de ſoldats, ne cauſaſt quelque ſedition dans l'armée. C'eſt pourquoi il manda à Antiochus de les mettre hors de priſon, comme leur faiſant grace, & de taſcher par quelque autre moyen de leur faire renoncer la foy; ou s'il ne le pouvoit, de leur chercher quelque autre crime ſous pretexte duquel on les puniroit ſeverement. [La ſuite de l'hiſtoire de ces Saints eſt embaraſſée, & tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt qu'on pretend que S. André fut
§ 8.9. martyrizé avec 2593 ſoldats, ou un peu plus,]'audelà de Melitene ſelon leurs actes, vers l'endroit où l'Euphrate diviſe l'Anti-
Holſt.mar.p. 314. taurus,'ou en Cilicie ſelon un ancien martyrologe.[Car"ce Saint eſt celebre meſme parmi les Latins, & Bede ſuivi de [1] pluſieurs
Men.p.206. autres, le marque le 19 d'aouſt.]'Les Grecs en font leur principal office ce jour là.

V. la perſ. de Dece note 8 b.

ARTICLE V.

De S. Alexandre, S. Paſicrate, S. Jule, & quelques autres Martyrs d'Illyrie.

Boll.14.mars, p.344.a.b. a p.345.a.d. 'LE martyre que S. Alexandre ſouffrit, ſelon les Grecs, à Pydne en Macedoine du coſté de la Theſſalie,[a]ſe peut mettre encore, ſi nous avons égard à ſes actes, dans le temps que Maximien Galere commençoit à ſe declarer contre les Chré-
a]344.f. tiens, ſans oſer neanmoins les perſecuter ouvertement.'On pretend que ce Saint avoit non ſeulement eſté payen, mais meſme

1. Uſuard, Adon, Raban &c.

ennemi & perſecuteur des ſerviteurs de J. C. Cependant Dieu eut pitié de luy, le convertit dans la derniere heure, & luy donna meſme la gloire de ſouffrir la mort pour ſon nom. Il eut la teſte tranchée par ordre de Maximien Ceſar. [C'eſt une partie de ce que diſent ces actes, qui ſont courts & ſimples, & ont avec cela quelque choſe d'aſſez beau. Mais nous ne voyons pas moyen de ſoutenir tout ce qui y eſt mis aprés la mort du Saint.] 'Les Grecs, p.344.b.
& quelques Latins à leur exemple, mettent ſa feſte le 14 de mars.
'Ce qu'ils en raportent ne paroiſt pas tout à fait conforme aux Men.p.110.
actes. Ils diſent que Dieu pour recompenſer ſa vertu, luy a don- 111.
né une grace particuliere pour guerir les malades, qui ont recours avec foy à ſon interceſſion. [On ne marque point de quelle condition il eſtoit.]

L'AN DE JESUS CHRIST 302.

Note 3. ["Il faut apparemment raporter à l'an 302, le martyre de S. Nicandre & de quelques autres,] 'dont les premiers dans l'ordre Act.M.p.616.
du temps, ſont S. Paſicrate & S. Valention. [Ils eſtoient appa- c.
remment ſoldats,] auſſibien que les autres dont nous parlerons b|615.618.
2. enſuite: '& les Grecs[1] le diſent poſitivement dans leurs Ménées. Menæa,apr.p.
[Ainſi ils eſtoient de ceux que Galere perſecutoit en ce temps- 308|Boll.1.apr.
ci.] Les Grecs font une aſſez longue hiſtoire de leur martyre, g.p.10.d.
& en diſent des choſes conſiderables, mais meſlées de quelques
Note 4. circonſtances ["qui nous paroiſſent difficiles à croire. C'eſt pourquoi nous n'en mettrons rien ici, & nous nous contenterons de ce que] 'nous trouvons dans une piece fort ancienne, Que ces Act.M.p.616.
ſerviteurs de J. C. s'en allerent à Dieu par une confeſſion il- b.
luſtre. 'Les plus anciens martyrologes latins, ſuivis par Uſuard, Boll.25.may.
Adon, Notker, & les autres, marquent leur feſte le 25 de may; p.23.
& leur donnent deux ou trois compagnons qu'ils ne nomment point. Les Grecs qui ne parlent que de ces deux, en font le 24 d'avril. Les uns & les autres mettent leur martyre à Doroſtore, ou Rhodoſtole comme les nouveaux Grecs l'appellent, 'qui eſt p.23.b.
une ville de la baſſe Meſie, compriſe dans ce que nous appellons aujourd'hui la Bulgarie, & celebre par divers Martyrs qu'elle a donnez à l'Egliſe.

'S. Jule fut aſſurément de ce nombre, ſelon l'hiſtoire que l'on Act.M.p.616.
nous en a donnée dans le recueil des actes les plus beaux & les c.
plus certains, [au nombre deſquels on ne peut douter qu'elle ne merite de tenir rang.] 'Celle que nous en avions déja dans Bol- Boll.27.may,
landus, vient de la meſme ſource; mais elle paroiſt un eloge fait p.660.f.

1. On le trouve de meſme dans les actes de S. Jule donnez par Bollandus, 27. may, p. 660. f.

dans la ſuite des temps ſur S. Jule, S. Paſicrate, & quelques autres. 302.

Act.M.p.615. b. 'S. Jule portoit les armes depuis 26 ou 27 ans, lorſqu'il fut martyrizé; & il s'eſtoit toujours acquité "avec courage & avec &c. honneur des devoirs de cette profeſſion. Auſſi il paſſoit pour un homme ſage & grave. Il avoit toujours ſervi le Dieu vivant, & la fidelité qu'il [luy] témoigna dans un emploi ſi dangereux, luy merita la grace d'eſtre fidele dans la confeſſion de ſon nom. Il eſtoit alors veteran, [ce qui l'engageoit encore à quelques devoirs de la milice, & luy donnoit part auſſi aux liberalitez que c. les Princes faiſoient aux ſoldats.] 'Mais comme pour les recevoir a. il falloit ſacrifier, 'il refuſa d'obeïr à ce commandement impie, pareequ'il eſtoit Chrétien. Sur cela il fut arreſté, & preſenté "au *Præſidi.* Gouverneur nommé Maxime, qui luy demanda ſi ce qu'on diſoit de luy eſtoit veritable. Il répondit ſans heſiter qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il ne pouvoit pas deſavouer ce qu'il eſtoit; qu'eſtant Chrétien, il ne pouvoit pas faire ce qu'on luy ordonnoit, ni eſtre moins fidele à Dieu qu'il l'avoit eſté aux hommes.

b. 'Mais eſt-ce un ſi grand mal, luy dit Maxime, de bruler un peu « d'encens? Accordez-moy cette grace. Je ne le ferai point, luy « dit le Saint: Je ne veux point m'engager dans le peché & dans « une peine eternelle. Si vous croyez que c'eſt un peché, repartit « Maxime, je le prends ſur moy: C'eſt moy qui vous fais violence, « & on ne peut pas vous accuſer d'une choſe que vous ne faites pas « volontairement. Aprés cela vous aurez toute liberté de vous re- « tirer chez vous: Vous recevrez l'argent "que les Princes donnent « V. la note pour leur dixiéme année; & perſonne ne vous ſauroit plus in- « 3. quieter. Non, répondit le Saint: ni cet argent de ſatan, ni "toutes « *tua ſub-* vos belles raiſons, ne me priveront point du Dieu eternel. Ainſi « *dola per-* vous n'avez qu'à me condanner comme Chrétien. « *ſuaſio.*

Ibid. 'Maxime le menaça alors de luy faire trancher la teſte; & il répondit; Vous ne ſauriez mieux faire: Acompliſſez, "excel- «*pie Præſes.* lent magiſtrat, voſtre deſſein & mes ſouhaits; je vous en conjure « par la vie des Princes, & je vous en aurai une entiere obliga- « p.616.a. tion. 'Vous croyez donc, dit Maxime, acquerir par là de la gloi- « re? Oui, répondit le Saint; ſi je merite cette grace, elle me don- « nera une gloire qui ne finira jamais. Cela ſeroit bon, ajouta Ma- « xime, ſi vous mouriez pour la patrie & pour les loix. C'eſt auſſi « pour les loix, repartit le Saint, que je veux mourir; mais ce ſera « pour les loix de Dieu. Maxime luy reprocha qu'il eſtoit bien « fou de preferer aux Princes qui regnoient, un homme mort en

croix ; ſurquoi le Saint[ne rougiſſant point de la folie de la Croix, & confondant par avance l'impieté des Ariens, luy fit » cette réponſe:]Il eſt mort pour nos pechez, afin de nous donner » la vie eternelle : mais il eſt Dieu, & ſubſiſte eternellement. J'ay » pitié de vous, dit encore Maxime ; croyez mon conſeil, ſacrifiez, » & ne refuſez pas de vivre avec nous. Vivre avec vous, répondit » le Saint, c'eſt mourir pour moy : mais quand je vous aurai quit- » tez en mourant[pour mon Sauveur:]c'eſt alors que je vivrai : Je » ne ſouhaite que de mourir dans le temps, & de vivre dans l'eter- » nité.

'Maxime prononça donc enfin la ſentence, & le condanna à b. perdre la teſte, comme ayant deſobeï aux Princes. Il fut mené au lieu ordinaire de l'execution, où tout le monde ſe preſſant de » le baiſer, il dit[tout haut,]Que chacun voie de quelle maniere » il me baiſe,[voulant peuteſtre marquer qu'il n'agreoit point l'amitié de ceux qui n'avoient pas un vray amour pour J. C. & pour leur ſalut.]Un ſoldat Chrétien nommé Heſyque, qui avoit auſſi eſté arreſté,[ayant eu la liberté de s'approcher de luy,]l'anima &c. "à achever avec joie ſon ſacrifice, le priant de ſe ſouvenir de luy puiſqu'il eſtoit preſt de le ſuivre, & de ſaluer de ſa part les Martyrs Paſicrate & Valention. Jule en l'embraſſant l'exhorta à ſe haſter, & l'aſſura que les Martyrs avoient déja entendu ce qu'il c. luy avoit dit pour eux. [1]En meſme temps il prit un mouchoir, s'en banda les yeux, tendit le cou, & recommanda ſon ame à J. C. pour qui il ſouffroit. Il mourut le 27 de may,[deux jours] d. aprés S. Paſicrate.'Les martyrologes[2] du IX. ſiecle en marquent Boll. 27. may. la feſte le jour de ſa mort. p. 660. c.

'On honore le meſme jour à Fieſoli en Toſcane, un S. Jule, f|Ad. M. p. dont on y garde le corps: mais on dit qu'il ſouffrit extremement 614. jeune ; ainſi il faut qu'il ſoit different de celui de Doroſtore.

'S. Heſyque fut effectivement martyrizé peu de jours aprés, p. 616. c. comme il l'avoit dit à S. Jule, puiſqu'Uſuard, Adon, Notker, & d'autres, en marquent la feſte le 15 de juin à Doroſtore, ſous Maxime.'Elle eſt meſme dans les martyrologes de S. Jerome. Florent. p. 595.

1. Il ajoute dans Bollandus, qu'il voyoit ces Martyrs auprés de luy ; a ce qui ne ſe lie point dans Adon, [qui raporte tout cet endroit ſur le 27 may, dans les meſmes termes que dans le P. Ruinart.] Boll. 27. may. p. 661. c.

2. Florus, Uſuard, Adon, Notker. a p. 660. c.

ARTICLE VI.

De S. Nicandre & S. Marcien.

Act M.p.618. p.620.b. 'CE fut encore ſous le juge Maxime,["& apparemment dans la meſme année, & au meſme lieu,]'que S. Nicandre & S. Marcien furent couronnez par un glorieux martyre le 17 de juin,[deux jours aprés S. Heſyque.]'Nous avons leurs actes tres conformes à ceux de S. Jule:'& on les a meſme en grec,[qui eſt ſans doute leur langue originale,quoiqu'on ne nous les ait encore donnez qu'en latin.] V. la note 3.

p.617. All.de Sim.p. 121.b.

Act.M.p.618. a. p.619.b.c. 'Ces deux Saints eſtoient comme les autres dans la profeſſion des armes, & y tenoient meſme ce ſemble un rang aſſez conſiderable.'Ils avoient chacun une femme & un petit enfant : mais Marcien euſt trouvé dans la ſienne une ſeconde Eve, s'il euſt

p.618.b. appartenu au premier Adam,'au lieu que celle de S. Nicandre, digne femme d'un Martyr, fut ſon aide & ſon ſecours dans la

p.620.a. conſommation de ſon ſacrifice. Elle ſe nommoit Darie:'& ayant eſté dix ans dans ſon pays ſeparée de luy, en demandant toujours à Dieu de le revoir,elle obtint enfin cette grace, & eut encore plus de joie de le voir quitter la vie pour aller à la vraie vie.

p.618.a. 'L'ordre des Empereurs pour faire ſacrifier les ſoldats, eſtant arrivé, Nicandre & Marcien ſoutenus par la grace du Ciel, abandonnerent[ſans peine]toute la gloire[& tous les avantages]de la milice du ſiecle, pour devenir ſoldats de J. C. Ils furent auſſitoſt deferez à Maxime comme coupables d'un crime enorme : & Maxime les voulant obliger d'obeïr à l'ordre du Prince, Nicandre répondit que cet ordre ne regardoit que ceux[qui vouloient demeurer dans la milice, & qu'ils y renonçoient tres volontiers,]parcequ'ils eſtoient Chrétiens. Maxime leur repreſenta qu'ils perdoient"les avantages dus à leur dignité,[marquant ce ſemble par là les largeſſes que Galere faiſoit alors pour ſa dixieme année.]Mais Nicandre répondit encore que l'argent des impies eſtoit"une peſte pour ceux qui deſirent de ſervir Dieu.[Maxime devoit ſe contenter de caſſer les deux Saints ſuivant les edits de Galere. Mais il ſavoit ſans doute combien le cœur de ce prince eſtoit alteré du ſang ou de la perte des Chrétiens:]Car il eſtoit commis pour les affaires de cette nature. Ainſi il continua à preſſer Nicandre d'offrir au moins un peu

1. *militare.*

merita.

contagium.

1. *ſacrificare volentibus.* Je n'y voy que peu ou point de ſens. Il faut apparemment *militare.*

d'encens à ſes dieux : Et toute la réponſe qu'il en eut, fut qu'un Chrétien ne pouvoit pas abandonner "ſon Createur pour adorer du bois & des pierres.

'Darie eſtoit auprés de ſon mari, ou de ſon ſeigneur, comme elle l'appelloit. Elle l'animoit, elle l'encourageoit, elle l'exhortoit à lever les yeux au ciel, pour y voir celui "à qui il avoit engagé ſa foy, & qui eſtoit luy meſme ſon protecteur. 'Maxime [s'en apperceut, &]s'écria, Miſerable femme! pourquoi veux-tu que ton mari meure ? Eſt-ce que tu en cherches un autre ? Oui, dit Darie, je ſouhaite qu'il meure, afin qu'il vive en Dieu, & qu'il ne puiſſe plus mourir. C'eſt mon unique deſir: & ſi vous ne m'en croyez pas, je conſens que vous me faſſiez mourir la premiere pour le nom de J. C. Maxime dit qu'il n'avoit point cet ordre à l'égard des femmes, & ne laiſſa pas de l'envoyer en priſon, 'd'où elle ſortit bientoſt aprés.

'Maxime revenant à Nicandre, luy offrit quelque delai pour deliberer à quoy il voudroit ſe reſoudre: Surquoi le Saint luy dit qu'il n'avoit point beſoin de delai ni de deliberation, eſtant entierement reſolu de preferer à tout "la vie de ſon ame. *Dieu ſoit loué, repartit le juge, s'imaginant que le Saint, pour conſerver ſa vie, conſentoit à ſacrifier ; & il s'en rejouiſſoit déja "en ſe promenant avec ſon "Aſſeſſeur nommé Leucon. Mais dans le meſme temps le Saint rempli de la ferveur du S. Eſprit, commença à rendre graces à Dieu, & à le prier tout haut de le delivrer des ſouillures & de la tentation de ce ſiecle. Le juge étonné luy demanda pourquoi il vouloit encore mourir, aprés avoir témoigné qu'il eſtoit reſolu à vivre. 'J'y ſuis encore reſolu, dit le Saint, mais à vivre pour l'eternité, & non dans ce ſiecle ; & c'eſt pour cela que je vous ay abandonné mon corps. Faites donc tout ce que vous voudrez : Car pour moy je ſuis Chrétien. Saint Marcien declara auſſi qu'il eſtoit dans les meſmes ſentimens : & ſur cela Maxime les envoya tous deux en priſon, en les menaçant du dernier ſupplice. La femme de Marcien y vint, & taſcha [inutilement] de l'ebranler par ſes pleurs.

'Au bout de 20 jours, ou de 30 ſelon quelques uns, Maxime ſe les fit amener pour ſavoir s'ils vouloient obeïr. 'A quoy Marcien répondit : Jamais nous ne renoncerons noſtre Dieu; Car nous le voyons preſent avec nous, & nous ſavons où il nous appelle. Envoyez nous donc promtement à la mort, afin que nous voyions le Crucifié, que vous oſez blaſphemer avec une bouche impie, mais que nous reverons & adorons [comme noſtre Dieu.] Puiſ-

ei ſervat. — *ſalutem.* — **gratias Deo.* — *incedebat.* — *conſiliario.*

a. b. p. 619. b. p. 618. c. p. 619. a. a. c. a.

que vous le voulez, dit Maxime, il faut donc vous envoyer à la « 302.
mort. Nous vous en conjurons, répondit Marcien, par la vie des «
Empereurs, & faites-le au pluſtoſt. Nous ne craignons pas vos «
ſupplices ; mais nous ſouhaitons de voir nos deſirs bientoſt ac- «
complis. Ce n'eſt pas à moy que vous deſobeïſſez, repartit cet «
imitateur de Pilate ; & ce n'eſt pas moy qui vous "condanne, ce « perſequor
ſont les ordres de l'Empereur. C'eſt pourquoi je ſuis innocent de «
voſtre mort, & je n'y ay point de part. Que ſi vous eſtes aſſurez «
"de paſſer à un meilleur ſort, je m'en réjouis avec vous. Il faut « bene in-
enfin vous ſatisfaire. En meſme temps il prononça la ſentence « vos.
de mort, & quand les ſaints Martyrs l'eurent entendue, ils ré-
pondirent tous deux d'une meſme voix ; Que la paix ſoit avec «
vous, "o juge à qui nous avons tant d'obligation. « Præſes
humana.

b. 'Ils s'en allerent ainſi au martyre pleins de joie, & en beniſſant
Dieu. Nicandre ſuivi de ſa femme & de ſon enfant, que Papien
frere de S. Paſicrate portoit, & Marcien ſuivi auſſi de ſa femme,
de ſon fils, & de ſes parens. Mais ſa femme ayant ſa robe dechi-
rée, faiſoit "tout ce qu'elle pouvoit pour l'attendrir & l'abatre, &c.
c. ſans que le Saint luy diſt un ſeul mot. 'Il ſe retourna enfin, &
avec un regard ſevere, Faut-il, luy dit-il, que ſatan aveugle tou- «
jours voſtre cœur ? Retirez vous, & laiſſez moy achever le mar- «
tyre & le témoignage que je dois à J.C. Dieu le fortifioit contre «
les larmes de ſa femme "par les paroles genereuſes d'un Chrétien &c.
nommé Zotique, qui luy ſoutenoit la main. Et comme cette fem-
me continuoit toujours à l'importuner par ſes pleurs, & le vou-
loit meſme empeſcher de marcher, il pria Zotique de l'arreſter
& de la tenir.

p. 612. a. 'Quand on fut arrivé au lieu de l'execution, Marcien en tour-
nant les yeux, appella Zotique qu'il vit dans la foule, & le pria
de luy amener ſa femme. Il l'embraſſa, & luy dit, Allez, retirez «
vous "en paix : Car voſtre cœur eſtant poſſedé comme il eſt par « in Domi-
l'eſprit malin, vous ne ſauriez me voir conſommer [ma vie &] « no.
mon martyre. Il embraſſa auſſi ſon enfant ; & levant les yeux au «
ciel, il dit, Seigneur Dieu tout puiſſant, daignez, s'il vous plaiſt, «
en prendre ſoin. Les deux Martyrs s'embraſſerent auſſi l'un «
l'autre, & puis ſe ſeparerent un peu pour eſtre executez [plus
commodément.] Marcien apperceut enſuite [auprés de luy] la
femme de Nicandre, qui ne pouvoit approcher de ſon mari à
cauſe de la foule. Il luy tendit la main, & la mena au Saint, qui
luy dit [ſeulement,] Que Dieu puiſſe eſtre avec vous. Elle de- «
meura auprés de luy, l'encourageant à achever genereuſement
ſa

l'an de J.C. 302.

» ſa courſe, afin, diſoit-elle, que vous me delivriez de cette mort qui » n'a point de fin. 'Quelques uns ajoutent que Nicandre demanda ſon fils, que Papien tenoit toujours; & qu'aprés l'avoir longtemps baiſé, il luy donna ſa benediction, & le remit entre les mains de ſa mere. Ugh.t.6.p. 534.b.c.

'Enfin l'executeur leur ayant bandé les yeux, acheva leur martyre par l'épée[a] dont il leur traneha la teſte: [b] & ainſi ils ſe repoſerent [au Seigneur] le 17[c] jour de juin. [c] Les Chrétiens emporterent leurs corps, & les enterrerent pres du lieu où ils avoient ſouffert: & l'on y baſtit [depuis] une egliſe de leur nom pour les honorer. De deſſous l'autel de cette egliſe il tomboit quelques goutes d'eau, qui gueriſſoient ſouvent les malades: & les Saints accordoient auſſi diverſes graces [d] à leurs tombeaux par [la vertu &] l'operation de J.C. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 17 de juin un S. Nicandre, qu'ils ſemblent neanmoins mettre à Rome, 'ce qui ſe lit encore dans quelques autres. [d] Baronius a mis ce jour là ceux dont nous parlons. [e] Les Grecs en font le 8 du meſme mois, & ajoutent un grand nombre de ſouffrances à leur martyre, 'comme quelques Latins ornent leur hiſtoire de diverſes circonſtances [qui ne ſont pas mieux fondées. Act.M.p.6:0. a. b. a c. b b. c c. in ſingulis locis ſuis. Florent.p.599. Boll.mars,t.2. p.22.f. d Bar.17.jun.c. e Menæa,p.59. Ugh.t.6.p.530.

Nous venons de dire que divers martyrologes mettent un S. Nicandre à Rome le 17 de juin,]'& Anaſtaſe dit que le Pape Gelaſe ſur la fin du V. ſiecle, dedia [f] pres de Rome une egliſe de S. Nicandre & S. Eleuthere. [Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point celui meſme dont nous parlons, dont le corps aura eſté tranſporté en Italie dans les ravages que les Gots, & enſuite beaucoup d'autres nations, firent dans l'Illyrie depuis l'an 376. Il eſt certain que]'l'Egliſe d'Atin dans le Latium, [& aujourd'hui dans la terre de Labour,]'a pretendu avoir les corps de S. Nicandre & S. Marcien enterrez auprés de S. Marc ſon premier Eveſque, croyant meſme dans la ſuite du temps qu'ils avoient ſouffert dans cette ville. 'Pierre Diacre du mont Caſſin a fait ou copié un ſermon & un office pour le jour de leur feſte. [f] Jean Eveſque d'Atin vers l'an 1100, parle des miracles que leurs corps faiſoient encore ce ſemble de ſon temps dans la meſme ville. 'Quelques uns ont dit que S. Nicandre eſtoit à Venafro [qui n'en eſt pas eloignée:]'d'autres le diſent auſſi de S. Marcien, en y joignant encore la femme & le fils de S. Nicandre. [g] Pierre des Noels pretend que la femme de S. Nicandre eut auſſi la teſte tranchée trois jours aprés luy. [Mais nous ne voyons rien de fondé à tout cela.] ibi Laviani. Anaſ.c.50.p. 30. Baudr.p.84: Ugh.t.6.p.534] t.1.p.495.b] 497.d,500.d. Bar.17.jun.c] Boll.28.a, r.p. 510.d. f Ugh.p.517.c. P.de N.l.5.c. 90.p 97.4. Act.M.p.620. c. g P.de N.l.5.c. 90.p.97.4.

ARTICLE VII.

Diocletien poussé par Galere, se resoud à persecuter les Chrétiens.

Euſ.l.8.c.2.p. 292.d.

LEs Chrétiens au lieu de ſe reveiller par les premiers chaſtimens de la juſtice divine, & de ſonger à flechir ſa miſericorde, demeurerent inſenſibles à leurs maux. Ils ajouterent

p.293.a. meſme peché ſur peché, & les jalouſies, les diſputes, & les que- &c.

a.b. relles s'augmenterent entre les Eveſques. De ſorte que Dieu laſchant enfin la bride aux payens, laiſſa tomber ſur l'Egliſe

c.16.p.314.d. tous les maux qu'il a predits par ſes Prophetes. Galere fut en- &c.

c.18.p.317.b. core le flambeau qui alluma cet embraſement, & ce fut luy qui porta & qui anima ſes collegues à declarer une guerre ouverte à l'Egliſe.

v.Conſ.l.2.c. 50.p.467| Lact.perſ.c.8. 9.p.9.10.

[Ce qui eſt étrange, c'eſt que] Diocletien ſe trouva diſpoſé à ſuivre les impreſſions qu'il luy donna, par l'aveu meſme que fi- Note 5. rent ſes dieux du pouvoir que les Chrétiens avoient ſur eux. [a] Car

a Euſ.v.Conſ. l.2.c.50,51.p. 467.

Conſtantin nous aſſure qu'une des cauſes de la perſecution, fut un oracle d'Apollon, qui à ce qu'on pretendoit, avoit fait entendre du fond d'une caverne une voix lugubre, par laquelle il ſe plaignoit de ce que les juſtes qui eſtoient ſur la terre, l'empeſchoient de dire la verité; que c'eſt ce qui faiſoit que les réponſes des oracles eſtoient fauſſes, & ce qui l'accabloit en meſme temps de douleur, parceque la divination eſtant bannie de la terre, les hommes ne pouvoient manquer de tomber en toutes ſortes de maux. Cet oracle fut raporté à Diocletien, qui demanda à ſes officiers ce que c'eſtoit que ces juſtes, & un preſtre des idoles luy avoua que c'eſtoient les Chrétiens. Conſtantin aſſure avec ſerment avoir entendu luy meſme cette réponſe, & il ajoute qu'elle mit le poignard à la main de Diocletien pour egorger ceux qui ne luy faiſoient aucun tort, & que ſes propres divinitez reconnoiſſoient pour des Saints.

Lact.inſt.l.4. c.27.p.439| perſ.c.9.p.10.

Lactance nous apprend une hiſtoire qui n'eſt pas moins glorieuſe à la religion, & qui contribua au meſme effet. Elle arriva V.Diocle- tien § 18. lorſque Diocletien eſtoit en Orient; [& diverſes loix nous marquent qu'il eſtoit à Antioche en l'an 302, qui preceda la perſecution.] Comme Diocletien eſtoit fort timide, il immoloit quantité de victimes, pour trouver dans leurs entrailles la connoiſſance de l'avenir. Il ſe rencontra alors qu'il avoit auprés de luy

Tert.idol.c.16. 17.p.215.a.b.

quelques officiers Chrétiens: Car il leur eſtoit permis, ſelon

Tertullien, de ſe trouver aux ſacrifices lorſque c'eſtoit ſeulement pour y accompagner leurs maiſtres, [comme Eliſée ſemble l'avoir permis à Naman; & il s'en trouve d'autres exemples.]

V. Valentinien I. 9 1.

'Ces Chrétiens firent alors ſur leur front le ſigne immortel [de la Croix,] & ce ſigne fit fuir les demons & troubla tous leurs ſacrifices. Lact. perſ. c. 10. p. 9. inſt.

'Leurs preſtres furent ſurpris de ne plus trouver dans les entrailles des victimes les ſignes qu'ils y cherchoient; & croyant que cela vinſt de quelques defauts dans les premiers ſacrifices, ils immoloient toujours de nouvelles victimes ſans y pouvoir rien trouver. Enfin celui qui preſidoit à ces ceremonies impies, ſoit qu'il euſt vu [quelqu'un faire le ſigne de la Croix,] ſoit qu'il s'en doutaſt, s'écria par une inſpiration de ſes demons, que les dieux ne répondoient point, parcequ'il y avoit là des gents profanes. [On entendit bien ce qu'il vouloit dire, & Diocletien au lieu de reconnoiſtre la foibleſſe des dieux qui cedoient ſi honteuſement à des hommes,] s'emporta de fureur contre les Chrétiens, & ordonna que non ſeulement tous ceux qui eſtoient preſens, mais encore tous ceux du palais, ſacrifieroient ou ſeroient battus de verges. Il envoya meſme des ordres à tous les Commandans des troupes, pour obliger les ſoldats à ſe ſouiller par ces ſacrifices, s'ils ne vouloient eſtre caſſez. Cela n'eut point pour lors d'autre ſuite, [& il ſemble meſme que Diocletien n'ait pas preſſé l'execution de cet ordre, puiſque nous verrons encore des Chrétiens dans ſon palais l'année ſuivante.] Ibid. perſ. p. 9. 10.

L'AN DE JESUS CHRIST 303, DE LA PERSECUTION I.

'Quelque temps aprés ce que nous venons de raporter, Diocletien revint [d'Orient] paſſer l'hiver à Nicomedie, où Galere vint en meſme temps pour le porter à achever de faire ce qu'il avoit commencé contre les Chrétiens: & ils employerent tout l'hiver dans cette deliberation, ſans en donner part à perſonne. p. 10.

NOTE 6. 'C'eſtoit" en l'année que Diocletien eſtoit Conſul pour la huittieme fois, & Hercule pour la ſettieme, [qui eſt l'an 303 de J.C. Diocletien qui eſtoit naturellement prudent & poſé,] ne pouvoit conſentir à faire des edits generaux contre les Chrétiens, voyant bien que cela alloit à exciter un trouble univerſel, & à faire par tout un furieux carnage, à cauſe de la joie avec laquelle il ſavoit que les Chrétiens alloient à la mort. C'eſt pourquoi il vouloit qu'on ſe contentaſt d'interdire la religion Chrétienne à ceux du palais & aux ſoldats. c. 12. p. 11. c. 11. p. 10.

'Galere qui eſtoit emporté de fureur, ne ceda point à ces rai- Ibid.

ſons : de ſorte que Diocletien conſentit à remettre la choſe au Conſeil, afin de ſe decharger de la haine de cette reſolution ſur ceux qui la luy auroient conſeillée. On appella à cette deliberation quelques officiers de juſtice & de guerre, leſquels ſoit par leur inclination propre, ſoit par complaiſance, appuyerent le ſentiment de Galere. [c] Hierocle, [dont nous pourrons parler dans la ſuite,] fut un des plus ardens à conſeiller la perſecution.

c 16.p.14 inſt. l.5.c.2.p.462-463.

perſ.c.11.p.11. [d] Cependant Diocletien reſiſta encore, & voulut conſulter ſes dieux. C'eſt pourquoi il envoya un aruſpice à Milet demander le ſentiment d'Apollon, [e] qui y avoit un oracle celebre parmi les payens en un lieu appellé Branquides. [f] Le conſultant & le conſulté eſtoient trop intereſſez pour ne pas rendre à Diocletien une réponſe digne d'ennemis de Dieu & de ſa religion : & ſur cela Diocletien conclut enfin une perſecution generale : mais il voulut abſolument qu'on epargnaſt le ſang, au lieu que Galere demandoit que tous ceux qui refuſeroient de ſacrifier fuſſent brulez vifs.

d.p.372. e.11.p.11.

ARTICLE VIII.

L'egliſe de Nicomedie abatue : Premier edit publié pour demolir les egliſes, bruler les Ecritures &c. Un Chrétien le dechire, & eſt brulé.

[1] Lact.perſ.c.12. p.14 [n.p.373.] [c.9.12.p.9.11.] [Sulp.l.2.c.46. p.151.] [1] Lact.perſ.c.12. p.13.

[1] ON choiſit pour ouvrir la perſecution, le 23e jour de fevrier, auquel les payens celebroient la feſte qu'ils appelloient "des Termes, comme ſi ce jour euſt dû eſtre le terme & la fin de la religion Chrétienne. [f] Mais ce ne fut le terme que de la proſperité dont Diocletien avoit joui juſques alors. Ce fut un commencement de douleurs & de maux, mais pour les perſecuteurs & pour tout l'Empire. [g] Car pour l'Egliſe elle ne triompha jamais avec plus de gloire, que quand on la vit combatre durant dix ans contre toute la puiſſanee des hommes, & vaincre ſes ennemis en perdant en apparence un nombre infini de ſes ſoldats.

NOTE 7.

Terminalia.

[1] Des que ce grand jour commença donc à paroiſtre, [1] le Prefet [du Pretoire] prenant avec luy des Generaux, & pluſieurs autres officiers, vint lorſqu'on s'y attendoit le moins, à l'egliſe, qui eſtoit fort exhauſſée, & placée ſur une eminence d'où on la voyoit du palais. On en enfonça les portes, & on y chercha, [mais en vain,]

1. *profectus*, comme ſi c'eſtoit l'Empereur ; ce qui eſt contraire à la ſuite ; & on ne ſauroit dire lequel des deux Empereurs. Il faut aſſurément *Profectus*.

quelque* figure du Dieu que les Chrétiens adoroient. On y trouva [ſeulement] les livres des Ecritures qui furent brulez, & tout le reſte mis au pillage. Les deux Princes eſtoient" à leur feneſtre, d'où on decouvroit l'egliſe: & ils y diſputerent longtemps, s'il y falloit mettre le feu; mais comme elle eſtoit environnée de tous coſtez de beaucoup de grandes maiſons, Diocletien voulut abſolument qu'on ſe contentaſt de l'abatre. On y envoya des Pretoriens, qui y vinrent en bataille, & l'eurent bientoſt demolie. 'Euſebe dit que le demon irrité de tant de victoires que J. C. avoit remportées ſur luy, & ne pouvant rien contre [cette Majeſté toutepuiſſante,] dechargeoit ſa premiere fureur ſur ſes temples viſibles & materiels conſacrez à l'adorer & à le prier; & ſe rendoit ainſi ſemblable aux chiens, qui s'efforcent de briſer les pierres qu'on leur jette, comme s'ils pouvoient par là ſe venger de ceux qui les ont frapez.

* *ſimulacra in ſpeculis.*

Euſ. l. 10. c. 4. p. 374 b [tric. c. 9. p. 629. a. b.]

'Des le lendemain [24 de fevrier,] on publia le [premier] edit contre les Chrétiens, qui eſt le plus celebre, & celui par lequel on connoiſt davantage la perſecution de Dioeletien, quoiqu'il ne fuſt pas le plus rigoureux. 'Car il ne condannoit perſonne à la mort: 'mais il ordonnoit que tous les Chrétiens ſeroient privez de quelque honneur & de quelque dignité qu'ils euſſent; Qu'aucun rang ne les pourroit exemter de la queſtion; Que toutes les demandes qu'on feroit contre eux ſeroient accordées par les juges, & qu'eux au contraire ne ſeroient point receus à demander juſtice, ni pour violence, ni pour adultere, ni pour quelque action que ce puſt eſtre; Qu'en un mot" ils ſeroient privez de toutes ſortes de droits & de facultez. 'Ainſi ils ſe trouvoient expoſez aux violences les plus ouvertes & les plus inſupportables, comme on le voit dans S. Baſile par l'hiſtoire de Sainte Julitte. 'Les" eſclaves meſmes eſtoient privez de l'eſperance de la liberté, s'ils perſiſtoient dans la vraie religion.

1 act. perſ. c. 13. p. 11. c. 11. p. 11. c. 13. p. 11. 12] Euſ. l. 8. c. 2. p. 294. b.

libertatem ac vocem non haberent.

Baſ. div. 5. t. 2. p. 315. d. e.

NOTE 8.

Euſ. l. 8. c. 2. p. 294. b.

'Cet edit commandoit encore d'abatre les egliſes juſque dans les fondemens, & de bruler en plein marché les livres ſacrez des Ecritures. 'On défendit aux Chrétiens [ſoit par cet edit, ſoit par quelqu'un de ceux qu'on y ajouta enſuite,]" de tenir aucune aſſemblée de religion, '& on ordonna que les lieux où ils s'aſſembleroient ſeroient ſaiſis & confiſquez. Les uns demeurerent au fiſe, les autres furent vendus, & quelques uns donnez en don. 'Les villes ſe ſaiſirent auſſi d'une partie de ces lieux. [a] On fit la meſme choſe de quelques autres lieux où les Chrétiens ne s'aſſembloient pas, mais qui leur appartenoient en commun,

nuſquam colligere.

b 293. c.

Anal. t. 4. p. 136. c Baſ. miſc. t. 2. p. 59. b. Euſ. l. 9. c. 10. p. 365. a] l. 10. c. 5. p. 389. c.

l. 9. c. 10. p. 365. a. a l. 10. c. 5. p. 389.

[c'eſt à dire qui appartenoient à l'Egliſe.

Quoique ce premier edit de Diocletien n'attaquaſt pas la vie des Chrétiens, il ne laiſſa pas de faire pluſieurs Martyrs, ſurtout à cauſe du refus que les vrais ſerviteurs de J.C. faiſoient conſtamment de livrer les Ecritures, comme nous le verrons dans la ſuite.]

l.8.c.5.n.196. b.c Lact.perſ. c.13.p.12. 'Il ne fut pas ſitoſt publié & affiché dans Nicomedie, où eſtoient, comme nous avons dit, le premier & le dernier des Empereurs [Diocletien & Galere,] qu'il ſe trouva un Chrétien tres conſiderable & tres relevé dans les dignitez du ſiecle, qui eſtant animé, dit Euſebe, du zele de Dieu, & d'une foy ardente, l'arracha & le mit en pieces, comme un edit impie & ſacrilege.

Lact.p.12. 'Cette action aſſurément n'eſtoit pas dans les regles ordinaires : mais elle marquoit un grand courage : [& le defaut qui y pouvoit eſtre fut bientoſt purifié par le martyre.] Car ce Chrétien fut en meſme temps pris, & mené "au juge. 'On en parla aux Empereurs, dit Rufin; [a] & il fut tourmenté de la maniere que l'on ſe peut imaginer aprés une telle action. [b] Outre les tourmens ordinaires de la queſtion, [1] il fut mis ſur le gril ardent, avec tout ce qu'on y pouvoit ajouter pour augmenter la violence du feu : & il conſomma enfin ſon ſacrifice dans les flammes. Il ſouffrit tout cela avec une patience admirable, '& conſerva juſques au dernier ſoupir la joie & la tranquillité de ſon ame. 'Ce fut pour ſes boureaux un cruel ſupplice, de n'avoir pas meſme pu le rendre triſte par tant de tourmens.

Ruf.l.8.c.5.p. 135.2. a Euſ.p.296.c. b Lact.perſ.c. 13.p.12. Euſ.p.296.c. Ruf.p.135.2. &c. 1.

Euſ.p.296.c. n.p.164.2.a b. Boll.23.apr.p. 107.c. 'Ce genereux athlete, qui ſe ſignala le premier dans cette perſecution, 'eſt nommé "Jean dans Uſuard, Adon, Notker, & quelques autres martyrologes ; 'quoiqu'il ſoit difficile de juger d'où ils ont pu apprendre ſon nom, qui n'eſt point exprimé par les anciens. Sa feſte y eſt marquée le 7 de ſeptembre. Mais puiſqu'il ſouffrit auſſitoſt aprés la publication du premier edit, [ç'a plutoſt eſté le 24 de fevrier,] auquel les plus anciens martyrologes marquent beaucoup de Martyrs à Nicomedie, ſans qu'il y en ait neanmoins aucun appellé Jean : [& il pouvoit avoir deux noms.] NOTE 9.

24.feb.p.460.

1. Je penſe que c'eſt le ſens qu'il faut donner à ces paroles de Lactance, *legitimè teſtus*, ſi bien ſuit qu'il n'y manquoit rien.

ARTICLE IX.

Galere fait mettre le feu au palais pour en accuſer les Chrétiens: Beaucoup d'officiers & d'autres ſont martyrizez à Nicomedie avec S. Anthime.

'GALERE n'eſtoit point encore content: il luy falloit un edit qui portaſt les choſes à la derniere cruauté. Pour y faire reſoudre Diocletien en l'irritant contre les Chrétiens, 'il fit luy meſme mettre le feu au palais par ſes gents, [ou entretint] celui que le tonnerre y avoit déja mis. Diocletien dont le cerveau avoit eſté extremement troublé par la frayeur de ce tonnerre, 'oublia en cette occaſion toute ſa prudence, & cette penetration d'eſprit dont il ſe piquoit, comme s'il euſt eſté impoſſible de le ſurprendre: & il crut ſans ſe douter de rien, ce que Galere faiſoit publier, que les Chrétiens eſtoient auteurs de cet embraſement, qui conſuma une partie du palais. Car on pretendoit que de concert avec les eunuques, [qui eſtoient auſſi Chrétiens,] ils avoient pris ce moyen pour faire perir les deux princes.

V. Diocletien § 19.

Lact. perſ. c. 14. p. 12. Euſ. or. Conſ. c. 25. p. 661. b. Lact. perſ. c. 14. p. 12.

'Diocletien s'emporta donc de fureur, & fit auſſitoſt donner une cruelle queſtion à tous ſes officiers. Il y eſtoit preſent luy meſme, & n'avoit point d'horreur de voir de ſes yeux tourmenter des innocens [par le fer &] par le feu. Galere eſtoit à ſes coſtez pour enflammer ſa colere, depeur qu'elle ne s'attiediſt un peu. Tous les magiſtrats eſtoient occupez chacun de leur coſté à informer, & à donner la queſtion, & on avoit accordé pour cela des pouvoirs extraordinaires. Ils diſputoient à qui pourroit le mieux decouvrir quelque choſe; & on ne decouvroit rien, parcequ'on ne ſongeoit pas ſeulement à informer contre les gents de Galere.

Ibid.

'Quinze jours aprés il y eut un ſecond embraſement, qui fit peu de mal, parcequ'on s'en apperceut auſſitoſt: mais on n'en decouvrit point non plus l'autcur, qui eſtoit toujours Galere. [Cependant ce prince quitta des le meſme jour le palais & la ville de Nicomedie, declarant qu'il s'enfuyoit depeur d'eſtre brulé par les Chrétiens:] & il partit en effet comme un homme qui s'echape du peril, quoique des le milieu de l'hiver il euſt tout fait preparer pour ſon depart.

Ibid.

[Auſſi Diocletien n'avoit plus beſoin d'eſtre animé par un autre.] 'Il s'emportoit, non plus contre ſes ſeuls domeſtiques, mais contre tout le monde. L'Imperatrice Priſca, & Valerie ſa fille

c. 15. p. 11.

[femme de Galere,]ſe ſouillerent les premieres par des ſacrifices abominables: & elles y furent contraintes, dit Lactance;[ce qui nous a donné lieu de croire]qu'elles eſtoient Chrétiennes.

Toin.in Lact. p.54.58. Dieu n'attendit pas à les punir de ce crime aprés leur mort. "Car quand Diocletien eut quitté l'Empire, & lorſqu'il vivoit encore, elles eprouverent tout ce que des perſonnes de cette qualité peuvent ſouffrir: & aprés avoir trainé quelques années une vie pleine d'affliction & de miſere, elles eurent enfin la teſte tranchée publiquement vers l'an 315.

V. Conſtantin § 35.

Lact.p.13. 'Les plus puiſſans des eunuques, qui avoient eſté juſques alors les maiſtres du palais, furent auſſi attaquez, comme nous apprenons de Lactance: mais ils eurent le courage de ſouffrir juſques à la mort: [& nous ne voyons pas lieu de douter que ce ne ſoient]

Euſ.l.8.c.6.p. 296.297. 'S. Pierre, S. Gorgone, S. Dorothée, & les autres dont Euſebe raporte le martyre, ["& dont nous eſperons parler plus amplement en un autre endroit.

V.S.Dorothée.

Du palais, la perſecution s'étendit ſur toute l'Egliſe de Nicomedie,]'dont "S. Anthime eſtoit Eveſque. Ce Saint eut la teſte tranchée, & il fut accompagné dans ſon triomphe par un tres grand nombre de martyrs. 'On prit les Preſtres & les miniſtres de ſon Egliſe, & comme on ne pouvoit trouver de preuves [qu'ils euſſent eu part à l'embraſement,]on les condanna ſur la confeſſion qu'ils firent [d'eſtre Chrétiens,] & on les mena au ſupplice avec tous ceux qui leur appartenoient. Ainſi on vit bruler des perſonnes de toute ſorte d'age & de ſexe, & en ſi grand nombre, que l'on eſtoit obligé de les amaſſer en diverſes troupes, pour les enfermer chacune dans un bucher, auquel enſuite on mettoit le feu. Les eſclaves n'eſtoient pas exemts du ſupplice; mais on les jettoit dans la mer avec une pierre au cou. 'Il y eut auſſi pluſieurs Chrétiens qui furent tuez par l'épée: & on en mit encore un grand nombre ſur des barques pour les aller noyer dans la mer. Entre ceux qui eſtoient condannez au feu, on dit qu'il y eut des hommes & des femmes, qui par une ardeur incroyable que Dieu leur inſpiroit, ſe jetterent eux meſmes dans les flammes.

p.297.d. Not. 10.

Lact.perſ.c.15. p.13.

Euſ.l.8.c.6.p. 297.298.

Lact perſ.c.15. p.13. 'Tout le reſte du peuple de Nicomedie fut traité avec la meſme cruauté. Il y avoit des juges dans tous les temples pour contraindre tout le monde de ſacrifier, [& pour condanner à la mort ceux qui le refuſeroient.] Les priſons eſtoient pleines de ces innocens criminels, & on inventoit pour les tourmenter de nouveaux genres de ſupplices. De peur que par hazard on ne rendiſt juſtice

juſtice à quelque Chrétien, il y avoit toujours un autel auprés des juges; & il falloit commettre un ſacrilege contre Dieu avant que de pouvoir demander juſtice à un homme.

[Il ne faut pas s'étonner aprés cela ſi les martyrologes nous marquent un ſi grand nombre de Martyrs à Nicomedie. Uſuard Adon, & le martyrologe Romain, ſont le ſecond d'octobre une memoire generale de ceux qui y ſouffrirent à l'occaſion de l'embraſement du palais. Ils mettent à leur teſte S. Eleuthere, que le martyrologe Romain ſeul qualifie ſoldat, & diſent qu'il conſomma ſon martyre par le feu aprés avoir ſouffert beaucoup de tourmens.] 'Son nom ſe trouve encore dans les martyrologes de S. Jerome, qui portent que l'on en a des actes, dans Raban, Notker & quelques autres. ["Les Grecs honorent auſſi un S. Eleuthere Martyr le 4 d'aouſt.] 'Il y avoit une egliſe de ſon nom à Conſtantinople vers le milieu du V. ſiecle; "& on raporte que S. Gennade alors Patriarche, s'eſtant adreſſé à luy pour le prier de corriger un Eccleſiaſtique de cette egliſe, ou de le faire mourir, l'Eccleſiaſtique mourut auſſitoſt. 'On pretend que l'egliſe de S. Eleuthere avoit eſté baſtie par un nommé Baſile du temps d'Arcade.

Florent. p. 391. 892.

Notez 11.

V. S. Gennade.

Thdr. L. 1. c. p. 554. a.

Cod. ori. C. p. 61. b. Cang. de C. l. 4. p. 123.

[a]Euſebe voulant marquer les plus illuſtres Eveſques qui ont ſouffert dans cette perſecution, met S. Anthime à leur teſte. [b]Les actes de S. Inde portent qu'il avoit ſuccedé à un Cyrille. [Ils nous diſent pluſieurs autres choſes de luy;] '& nous avons auſſi ſes actes en particulier. [c]Mais comme toutes ces pieces ſont purement de Metaphraſte, [nous aimons mieux nous contenter du peu que nous en apprenons d'Euſebe, que de raporter beaucoup de choſes qui ſont au moins tres incertaines.]

[a] Euſ. l. 8. c. 13. p. 307. e. d.
[b] Sur. 26. dec. p. 333. § 8. Boll. 27. apr. p. 483.
[c] All. de Sim. p. 118.

'Les Grecs font ſa feſte fort ſolennellement le 3 de ſeptembre; en quoy ils ſont ſuivis par les Egyptiens, & les Moſcovites. C'eſt peuteſtre à cauſe de quelque tranſlation de ſes reliques, apportées ce jour là à Conſtantinople: [car ce n'eſt pas le jour de ſa mort. Les Latins qui l'honorent le 27 d'avril, en approchent au moins davantage.] 'Son nom eſt marqué ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, dans [z]ceux du IX. ſiecle, & dans divers autres. La pluſpart de ces martyrologes luy joignent les autres Martyrs qui ſouffrirent à Nicomedie vers le meſme temps.

Boll. 27. apr. p. 483. d. e.

p. 482. f.

z

'Les Grecs diſent que ſon chef faiſoit beaucoup de miracles à Nicomedie, & qu'il eſtoit couvert de cheveux qui croiſſoient comme s'il euſt eſté vivant. [C'eſt ſans doute ce] 'S. Anthime Martyr, à qui Juſtinien fit baſtir une fort belle egliſe auprés

p. 483. e.

Proc. ædi. l. 1. c. 6. p. 18. a.

z Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

Bar.314.§ 78. de Conſtantinople. Baronius juge qu'Euſtole ſi celebre dans l'hiſtoire de l'Arianiſme, & qui aſſiſta en 314 au Concile d'Ancyre, fut ſon ſucceſſeur.

309.§ 35. Boll. 19. jan. p. 220. Nphr. l. 7. c. 13. p. 160. a. 'On pretend que Ste Euphraſie Martyre, dont les Grecs font le 19 de janvier, & qui eſt inconnue aux Latins, avoit eſté animée par S. Anthime à preferer la pureté de ſa foy à la chaſteté meſme de ſon corps. On ajoute que Dieu luy fit la grace de conſerver l'une & l'autre, mais d'une maniere ſi extraordinaire, [qu'elle auroit beſoin d'une autorité non commune pour eſtre crue & approuvée: Et cependant on ne trouve rien de cette Sainte que dans les Ménées & dans Nicephore.

On croit qu'il faut mettre des les premiers mois de la perſecution, le martyre de S. George, "dont le nom eſt ſi celebre dans l'Egliſe, comme nous le pourrons marquer autrepart. V. ſon titre. On peut voir dans les martyrologes un grand nombre d'autres Martyrs qui ont auſſi ſouffert à Nicomedie dans cette perſecution. Les Grecs en content en une ſeule fois plus de Boll. may, t. 1. p. 17. 1. mille,]' & en un autre juſques à vingt mille, dont ils font la feſte le 28 de decembre, quoique Bollandus ait peine à recevoir un nombre ſi peu croyable. Auſſi Baronius s'eſt contenté de marquer qu'il y en a eu pluſieurs mille. [Et en effet ce que l'on dit de leur hiſtoire n'eſt fondé que ſur les actes inſoutenables de S. Inde.]

ARTICLE X.

L'edit contre les Chrétiens eſt publié & executé partout, particulierement en Afrique, où il forme les Traditeurs.

Lact. perſ. c. 15. p. 13. DIOCLETIEN manda à Maximien Hercule & à Conſtance, la reſolution qui avoit eſté priſe de perſecuter les Chrétiens, afin qu'ils l'executaſſent de leur coſté. La choſe eſtoit aſſez importante pour ne l'avoir pas reſolue ſans en avoir leur avis: c. 8. p. 16. [& c'eſtoit la conduite & l'eſprit de Diocletien.]' Mais la fierté & la precipitation de Galere ne ſouffroit pas tant de formalitez c. 15. p. 13. & de delais. 'Cependant Hercule ayant receu les lettres de Diocletien, & les trouvant fort conformes à ſon genie cruel & barbare, il les executa tres volontiers dans l'Italie [& dans l'Afrique.] Pour Conſtance qui regnoit dans les Gaules, ["nous verrons autrepart en particulier ce qui le regarde.] V. § 28.

Euſ. l. 8. c. 2. p. 294. a. de Pal. pr. p. 318. b. c. 'L'edit qui ordonnoit la demolition des egliſes, fut publié vers

Paſque, à la fin de mars & au commencement d'avril, [dans l'Egypte & la Paleſtine.] 'Il fut executé [en quelques endroits, comme à Antioche ou à Cyr,] le propre jour de la Paſſion du Sauveur, [qui eſtoit cette année le 16 d'avril. Mais c'eſt particulierement de l'Afrique que nous pouvons apprendre ce qui ſe paſſa ſur ce ſujet.] 'L'edit y fut affiché dans toutes les colonies & les autres villes, & ſignifié "aux chefs & aux magiſtrats. 'Il s'executoit à Cirthe [dans la Numidie] le 19 de may. 'Cependant il ne fut affiché à Thibare dans la Proconſulaire "que le 5 de juin. 'Mais les magiſtrats des villes ſe preſſoient quelquefois de l'executer avant meſme qu'on le leur euſt adreſſé. 'Ils eſtoient obligez de tirer des mains des Eveſques & des Preſtres les livres "divins. (Car il paroiſt que c'eſt le terme dont l'edit meſme ſe ſervoit,) & de les bruler enſuite. 'Il y alloit de leur vie ſi l'on euſt pu prouver qu'ils euſſent laiſſé aller un Chrétien ſans l'obliger à livrer les Ecritures aprés qu'il avoit avoué de les avoir.

Thdrt. l. 5. c. 38. p. 754. b.
Bar. 302. § 118.
Principibus.
303 § 7.
302. § 118.
V. S. Felix de Thibare.
Bal. t. 2 p. 83. c.
p. 77.
Deſiſcos.
Aug. coll. d. 3. c. 15. 17. t 7. p. 225. a. b | 227. t. b.

'Non ſeulement on voit que les egliſes y furent demolies en divers lieux, comme à Zama & à Furnes, 'mais auſſi que l'on en tiroit la chaire [epiſcopale] & les portes pour les bruler, "& que cela eſtoit commandé par l'edit. 'Les magiſtrats alloient eux meſmes dans les egliſes, & chez les Eveſques & les autres Eccleſiaſtiques pour en tirer les Ecritures, '& meſme les richeſſes & toutes les autres choſes qui appartenoient à l'Egliſe, qui conſiſtoient principalement en calices, en lampes, en chandeliers, ou en d'autres vaſes d'or, d'argent & de cuivre, & en diverſes ſortes d'habillemens pour les hommes & pour les femmes, meſme de la campagne: [c'eſtoit ſans doute pour les pauvres.] 'On tenoit regiſtre de toutes ces choſes, '& on les exigeoit avec tant de rigueur, qu'on menaçoit de la mort ceux qui les cachoient. 'Il ſemble meſme que l'on demoliſſoit les maiſons particulieres où on trouvoit les Ecritures; [peuteſtre ſous pretexte que c'eſtoient des lieux d'aſſemblées.]

Bal. t. 2. p. 83. c.
p. 84. a.
ſecundum ſacrum rejectum.
a | 92. c.
p. 93. b.
b.
c | 95. b.
p. 84. c.

'Il y eut beaucoup de perſonnes non ſeulement des laïques, ou des miniſtres inferieurs de l'Egliſe, mais auſſi des Diacres, des Preſtres, & des Eveſques meſmes, qui commirent cette impieté de livrer les Ecritures; achetant quelques momens de cette vie incertaine par la perte de l'eternité. Ils furent appellez "Traditeurs, parcequ'ils avoient livré & comme trahi les Ecritures divines.

Opt. l. 1. p. 39. b.
à traditis Scripturis.

'Les Donatiſtes accuſent dans une piece Fundanus Eveſque d'Abitine [dans la Proconſulaire,] d'avoir livré les Ecritures; &

Boll. 11. feb p. 516. § 4.

diſent que comme les magiſtrats allumoient le feu pour les bruler, le ciel qui eſtoit ſerein, ſe couvrit tout d'un coup, & qu'il vint une groſſe pluie accompagnée de greſle, laquelle éteignit le feu, & cauſa de grands ravages dans tout le pays, comme pour
Bal.t.2.p.92-95. venger le ſacrilege qu'on vouloit commettre. Les actes de Munatius Felix magiſtrat de Cirthe, datez du 19 may 303, nous fourniſſent un triſte exemple de laſcheté en la perſonne de l'Eveſque
Aug.col.c.14. p.236.2.b. Paul, & de beaucoup d'Eccleſiaſtiques de la meſme ville, & elle eſtoit encore atteſtée par une lettre du Primat de Numidie.
Opt.l.1.p.39. Cette laſcheté des Eveſques d'Afrique fut d'autant plus funeſte à l'Egliſe, qu'elle produiſit un peu aprés le ſchiſme des Donatiſtes. V. leur titre §. 3.

Aug.col.d.3.c. 13.15.p.225.1. a.2.b. Mais il y en eut d'autres qui aimerent mieux ſouffrir toutes ſortes de ſupplices, & la mort meſme, que de tomber dans cette faute. Car on fit mourir cruellement beaucoup de perſonnes pour ce ſujet, & non ſeulement de celles qui n'eſtoient pas conſiderables, mais meſme quelques peres de famille. [Il y eut auſſi des Eveſques qui ſignalerent leur courage en cette rencontre:]
Bar.302.§ 118 Bal.t.2.p.77. & nous en avons un illuſtre exemple en la perſonne de S. Felix Eveſque de Thibare, qui ayant eſté arreſté par le magiſtrat de cette ville le 6 de juin, fut amené à Carthage au Proconſul Anulin. Le Proconſul le renvoya à Rome au Prefet du Pretoire, & ce Prefet à Maximien Hercule: de ſorte que de Rome on le mena en Sicile, & de Sicile à Venouſe dans la Pouille, où il conſomma enfin ſon martyre le 30 d'aouſt. V. ſon titre. *Curator.*

[Il y eut meſme des Chrétiens dont le courage alla juſques à
Aug.col.d.3.c. 13.p.224.2.d. l'excés,] & qui ſans eſtre pris ni interrogez, furent ſe preſenter aux perſecuteurs, & leur declarer qu'ils avoient des Ecritures, mais qu'ils ne les donneroient pas. Cela deplut à Menſurius qui gouvernoit alors l'Egliſe de Carthage, & il empeſchoit que les Chrétiens n'honoraſſent ces ſortes de perſonnes comme des
c. Martyrs. C'eſt ce qu'il témoignoit dans une lettre écrite à Second de Tigiſe Primat de Numidie, qui fut produite par les Do-
c.17.p.227.1.a. natiſtes dans la Conferenee de Carthage, & contre laquelle les Catholiques n'objecterent rien. en l'an 411.

c.13.p.224.2.d. Menſurius s'y plaignoit encore de pluſieurs autres qui s'expoſoient trop hardiment à la perſecution, les uns pour terminer promtement une vie qui leur eſtoit à charge, pareequ'ils eſtoient accablez de dettes envers le fiſc, [ou envers des particuliers;] d'autres qui s'imaginoient purger & effacer [par une priſon de quelque temps] les grands crimes dont ils ſe ſentoient coupables;

& d'autres enfin qui eſtoient bien aiſes d'eſtre en priſon pour y eſtre bien traitez par la charité des autres Chrétiens, & y amaſſer de l'argent.

'Menſurius raportoit dans la meſme lettre, qu'il avoit caché & ſauvé les Ecritures, & avoit laiſſé en leur place tous les mauvais écrits des heretiques dans une baſilique qu'il appelle des Neufs: de ſorte que les perſecuteurs y eſtant allez, & penſant enlever les Ecritures, emporterent ces livres des heretiques, ſans demander rien davantage à l'Eveſque. 'Les Donatiſtes blaſmoient cette fiction, comme ils l'appelloient. S. Auguſtin n'en porte point de jugement, [parceque ce n'eſtoit pas de quoy il eſtoit alors queſtion.] 'Le Proconſul [Anulin] en fut averti quelque temps aprés, & on luy dit qu'il falloit aller querir les Ecritures chez l'Eveſque où on les gardoit: mais il n'en voulut rien faire: [ce qui fait voir que pluſieurs Gouverneurs reconnoiſſoient fort bien l'injuſtice des ordres qu'on leur donnoit, & ne les executoient qu'à regret.]

c.13.p.224.a. c. p.225.a.a. p.224.a.c.d.

'Felix Eveſque d'Automne ou d'Aptonge, qui ordonna Cecilien ſucceſſeur de Menſurius, "fut accuſé par les Donatiſtes d'avoir donné les livres ſacrez. Mais Conſtantin ayant fait examiner l'affaire par Elien Proconſul d'Afrique, il fut declaré innocent. Nous avons encore aujourd'hui diverſes pieces produites dans ce jugement. [Voilà une partie de ce que l'hiſtoire de l'Egliſe d'Afrique nous apprend ſur ce ſujet.]

Bal.t.2.p.31. &c.

V. les Donatiſtes § 6-9.

ARTICLE XI.

Effet de l'edit à Rome & à Theſſalonique: De Saint Agathope & S. Theodule.

[POUR ce qui eſt des autres provinces,] 'Euſebe dit en general que les Chrétiens avoient eu la douleur de voir de leurs propres yeux abatre les maiſons de prieres juſque dans les fondemens, & bruler au milieu des places publiques les Ecritures ſacrées & divines. 'On y employoit la main & la force [des ſoldats,] & l'on y joignit des paroles de blaſphemes. [a] Les egliſes furent abatues dans les Gaules meſmes, où la perſecution eut le moins d'effet. 'Il y en eut neanmoins pluſieurs qu'on ſe contenta de fermer.

Euſ.l.8.c.2.p. 293.c. tric.c.17.p. 660.b. a Lact.perſ.c. 15.p.13. Sur.31.jul.p. 361.a.§ 16.

[Dans les pays meſmes où la perſecution eſtoit la plus violente, l'edit ne s'executa pas toujours auſſitoſt qu'il eut eſté publié.]

Anal.t.4.p.135. 136. 'A Heraclée capitale de la Thrace, l'egliſe demeura ouverte* juſ- 303, de la perſ. 1.
qu'aux derniers jours de l'année, auſquels elle fut premierement * V. S Philippe d'Heraclée.
p.138.b. ſeellée, '& peu aprés decouverte, demolie en partie, & enfin
Boll.18.may, p.151.a. brulée avec les livres des Ecritures. 'Dans la Galacie, quoique Theoteene qui en eſtoit gouverneur, fuſt un ennemi declaré des Chrétiens, & qu'il euſt apporté des edits pour renverſer partout
p.156.157.§ 16. les egliſes & les autels, 'on voit neanmoins que quelques egliſes d'Ancyre eſtoient ſeulement fermées vers le milieu du mois de
p.114.e. may: '& il y en avoit une à quinze lieues de la ville qui eſtoit
Nyſſ.v.Th.l.3. p.554.b. encore ouverte & libre pour les Chrétiens. 'S. Gregoire de Nyſſe dit qu'on voyoit encore à la fin du IV. ſiecle, celle que S. Gregoire avoit baſtie à Neocesarée dans le Pont; & il paroiſt l'en-
Bar.245.§ 3. tendre du baſtiment meſme fait par ce Saint. 'C'eſt pourquoi Baronius ne craint pas d'aſſurer que Dieu, qui a conſervé cette egliſe contre la violence de pluſieurs tremblemens, l'avoit conſervée auſſi par un miracle encore plus grand contre les edits de Diocletien. [Il ſemble auſſi que dans l'Afrique on ait conſervé
Opt.l.1.p.39.c. une partie des egliſes, puiſque] S. Optat dit que le Concile de Cirthe "ſe tint dans une maiſon particuliere, parceque les baſili- en 305.
ques n'avoient point encore eſté rendues.

Aug.col.d.3.c. 18.p.27.2.a.d. 'Dans la grande Conference de Carthage en 411, les Donatiſtes produiſirent des actes par leſquels il paroiſſoit que diverſes perſonnes de Rome, entre autres un Straton & un Caſſien,
b. avoient livré aux infideles beaucoup de choſes qui appartenoient à l'Egliſe, '& les Donatiſtes dirent que cela s'eſtoit fait ſous le Pape dont Melchiade eſtoit [1]le troiſieme ſucceſſeur, [c'eſt r.
à dire ſous S. Marcellin, qui gouvernoit en effet l'Egliſe Romaine
Bar.302.§ 22. Boll.2 jan.p. 81.§2. en 303 & en 304.] 'L'Egliſe fait memoire le 2 de janvier de beaucoup de Martyrs de Rome, qui aimerent mieux livrer leurs corps aux boureaux, que de donner les ſaintes Ecritures aux chiens & aux perſecuteurs.

Bar.304.§ 43. 'Les actes des S^tes Agape, Quionie, & Irene, que Baronius raporte comme des actes tres legitimes, (& perſonne n'en peut douter,) témoignent que la meſme perſecution avoit enlevé [preſ-
§ 46. que] toutes les ſaintes Ecritures dans la Macedoine, '& que les femmes Chrétiennes les cachoient chez elles ſans le dire à leurs maris, preſtes à ſouffrir toutes choſes plutoſt que de les livrer aux perſecuteurs; croyant que cette obligation eſtoit enfermée

1. *tertium ab illo*; ce qui peut marquer Marcel predeceſſeur d'Euſebe, à qui Melchiade a ſuccedé, ou Marcellin predeceſſeur de Marcel. Mais c'eſt S. Marcellin qui gouvernoit lorſqu'on obligeoit de livrer les Ecritures.

dans le commandement d'aimer Dieu juſques à la mort. 'Le juge reproche aux Saintes qu'elles nioient d'avoir les Ecritures, quoiqu'elles les euſſent effectivement: [mais les Saintes n'avouent point ce menſonge.] 'On voit par les meſmes actes que l'edit des Empereurs avoit fait fuir les femmes Chrétiennes, à l'inſceu meſme de leurs peres, dans des montagnes deſertes, où elles n'avoient pas d'autre couvert que le ciel. § 45. § 46.

Not. 12. [Il faut ce ſemble mettre des le mois d'avril 303, le martyre que ſouffrirent à Theſſalonique ſous un juge nommé Fauſtin, S. Agathope ou Agathopode Diacre, & S. Theodule Lecteur. Nous avons leurs actes, dont l'air eſt elevé, & le ſtyle grave &
Not. 13. majeſtueux: Il y a meſme de beaux endroits. Mais il y a auſſi diverſes choſes qui donnent lieu de douter s'ils ſont tout à fait fideles. De ſorte que nous nous contenterons d'en marquer ici les principaux faits.]

'S. Agathope & S. Theodule eſtoient deux veritables & ſinceres ſerviteurs de Dieu, qui pour ne voir & n'aimer que luy & J.C. ſon Verbe, avoient renoncé à tous les plaiſirs des ſens. 'Ils n'eſtoient point unis par l'alliance du ſang; mais ils l'eſtoient extremement par celle de l'eſprit & de la vertu. 'Agathope qui eſtoit déja fort agé, avoit paſſé toute ſa vie d'une maniere vraiment digne du martyre qui la couronna. 'Theodule ſorti d'une des premieres familles de Theſſalonique, & encore tout jeune, liſoit [dans l'Egliſe] aux Fideles les écrits des Apoſtres & des Prophetes, & chaſſoit ſouvent les demons par le ſigne du Sauveur. Il avoit trois freres, Capiton, Metrodore, & Philoſtorge, tous trois auſſi pleins que luy de pieté & d'ardeur pour Dieu. On pretend que des devant la perſecution il avoit receu quelque gage de la grace que Dieu luy vouloit faire de mourir pour luy. Boll. 4 apr. p. 42. § 4. § 14. § 4. § 3. 4.

'Lorſque la perſecution fut venue, ils ne ſortoient point, dit-on, de l'egliſe: [Car nous venons de voir qu'il y eut des endroits où on n'abatit pas ſitoſt les egliſes.] Ils demandoient par leurs larmes & par leurs jeûnes, que Dieu donnaſt des bornes à l'iniquité; & au lieu de ſe cacher comme les autres, ils preſchoient hautement la parole de Dieu. Ils furent donc arreſtez par les magiſtrats de la ville, '& preſentez au Gouverneur qui y eſtoit alors, nommé Fauſtin, qui voyant leur courage dans leur contenance & dans leurs réponſes, voulut d'abord gagner Theodule par la douceur. Mais n'en ayant pu rien obtenir, 'il le fit retirer, & voulut perſuader à Agathope que ſon compagnon avoit promis de ſacrifier: Agathope ſe moqua de ce menſonge, '& Fauſtin § 5. § 5. § 7. § 8.

ſe haſta de l'envoyer luy & Theodule en priſon, depeur que l'exemple de leur conſtance n'affermiſt divers Chrétiens que l'on avoit pris auſſi, & que l'on alloit interroger. [Il ſemble que Fauſtin faiſoit plus que les edits qu'on avoit publiez juſqu'alors ne luy ordonnoient. Mais aſſurément il ne faiſoit pas plus que
§ 2. m. ne vouloit Galere,] dont il paroiſt que la Macedoine dependoit.

§ 8. 'Beaucoup de perſonnes ſuivirent les deux Saints à la priſon, pour s'efforcer de les pervertir, les uns en témoignant de la compaſſion pour la jeuneſſe de Theodule, les autres en inſultant à la vieilleſſe d'Agathope, qui ne ſavoit pas encore choiſir, diſoient-ils, ce qui luy eſtoit utile. Mais les Saints les laiſſoient dire ſans leur répondre, ne ſongeant qu'à ecouter ce que Dieu leur diſoit au dedans du cœur. Ils arriverent ainſi à la priſon, dont la ſolitude leur ſervit à adreſſer à Dieu des prieres encore plus pures & plus ardentes.

§ 10. 'On pretend que beaucoup de perſonnes vinrent dans la priſon recevoir leurs inſtructions: ce qui ayant fait craindre à Eupſephius Urbanus premier magiſtrat de la ville, que bien des Chré- λογιστὴν.
tiens ne refuſaſſent de ſacrifier, il vint preſſer Fauſtin de leur oſter promtement la vie. Sur cela on les ramena à l'audience, où
§ 11. ils parurent avec une gayeté extraordinaire. 'Fauſtin voulant obliger Theodule à ſacrifier, le Saint luy dit que s'il falloit adorer des ſtatues, il y avoit encore bien plus de raiſon d'adorer les ouvriers qui les avoient faites.

§ 12. 'Fauſtin le fit depouiller [comme pour luy donner la queſtion:] mais ni la crainte des tourmens, ni l'exemple de quelques Chrétiens, qui vaincus par les douleurs, ſe ſouillerent à ſes yeux en mangeant les viandes des ſacrifices, ne purent ebranler ſa conſtance. Fauſtin luy dit qu'il falloit qu'il livraſt ce que les Chrétiens appelloient les Ecritures: & il répondit qu'il eſtoit preſt de les luy donner; mais ſeulement quand il auroit renoncé aux ido-
§ 13. les, & qu'il voudroit les lire pour ſe confirmer dans la foy. 'On le preſſa longtemps ſur cela ſans qu'il ſe rendiſt jamais, quoique tous ceux qui eſtoient preſens s'efforçaſſent de l'abatre, les uns par promeſſes, les autres par menaces.

§ 14. 'Fauſtin tenta de meſme inutilement Agathope, [a] & puis re-
a § 15. vint encore à Theodule. Voyant enfin toutes ſes paroles inutiles, il leur fit donner la queſtion, qui n'ayant pas eu plus de ſuccés pour luy, il les fit remener en priſon. Diverſes perſonnes de leur connoiſſance les ſuivoient en pleurant; & Theodule les exhortoit à avoir compaſſion d'eux meſmes, plutoſt que de ceux

qui

L'an de J.C. 303. de la perſ. 1.

qui eſtoient preſts à recevoir la couronne de leurs combats. 'On pretend qu'ils eurent tous deux la nuit ſuivante une meſme viſion qui les aſſura de leur victoire; de ſorte que le lendemain le Gouverneur les ayant envoyé querir, & tous leurs proches qui les accompagnoient fondant en larmes, Theodule les exhorta de ſe rejouir avec eux, au lieu de les plaindre. § 16. § 17.

'Ils furent preſentez à Fauſtin, & interrogez pour la troiſieme fois, ſans répondre autre choſe, ſinon qu'ils eſtoient Chrétiens, & preſts à tout ſouffrir pour J.C. Fauſtin deſeſperant donc de les vaincre, prononça enfin avec un viſage triſte, que puiſqu'ils ne vouloient pas ſacrifier, ils ſeroient jettez dans la mer. 'Alors on leur lia les mains derriere le dos, & on leur attacha des pierres au cou. On les mit ſur une barque accompagnée de pluſieurs autres, où eſtoient beaucoup de payens qui les exhortoient encore à ſacrifier par l'eſperance du pardon: & c'eſtoit par ordre de Fauſtin qu'ils leur donnoient ce conſeil. Il leur envoya meſme un homme de la premiere qualité nommé Fucius, pour les aſſurer de leur grace, s'ils vouloient ſeulement offrir de l'encens. Mais ils eſtoient déja trop enracinez dans la grace de J.C, pour eſtre ebranlez par quoy que ce fuſt. Ibid. § 18.

'Ainſi aprés un aſſez long retardement, les boureaux ſe mirent en état d'executer leur ordre. Agathope levant alors les yeux au ciel, dit tout haut qu'ils alloient eſtre lavez par un ſecond batteſme, afin d'aller trouver J.C. dans une entiere pureté. On dit que la mer rompit les cordes des pierres qui les devoient faire enfoncer dans l'eau, & porta leurs corps ſur le rivage, beaucoup plus beaux qu'ils n'eſtoient auparavant. Ceux qui leur appartenoient les prirent [& les enterrerent.] § 19.

'Les Grecs mettent ces Saints les premiers entre ceux dont ils font le 4 d'avril. 'Les Latins en font le meſme jour, & leurs noms ſe trouvent dans les martyrologes de S. Jerome, Notker, & pluſieurs autres. S. Theodule eſt mis ordinairement le premier, [& il a le plus de part dans cette hiſtoire. Neanmoins nous avons cru devoir donner ce rang à S. Agathope, comme a fait Bollandus, à cauſe de ſon age, & de la dignité du diaconat.] Men. p. 35. Boll. 4. apr. p. 321. § 3.

ARTICLE XII.

De ce qui ſe paſſa en Thrace & à Antioche.

[LA Thrace quoique voiſine de la Bithynie, ne reſſentit neanmoins les effets de la perſecution que ſur la fin de l'année, il faut mettre en ce temps là l'hiſtoire de S. Philippe Eveſque d'Heraclée, qui en eſtoit la metropole.] Et auſſi elle avoit pour gouverneur Baſſus, homme doux & raiſonnable, dont meſme la femme eſtoit depuis aſſez longtemps ſervante de J.C. [Ainſi il peut bien avoir differé d'executer les edits contre les Chrétiens, tant qu'il crut le pouvoir faire ſans ceſſer d'eſtre ami de Ceſar.]

V.S. Philip. penote 1.

Anal. t. 4. p. 143. c.

p. 135. 136. 'L'hiſtoire de S. Philippe porte donc que lorſque l'Epiphanie eſtoit proche, "un officier du guet mit le ſcellé par ordre de Baſſus à l'egliſe des Chrétiens, & le lendemain ayant trouvé le lieu où l'on mettoit tout ce qui appartenoit à l'egliſe, il y mit auſſi le ſeau. 'On avoit fort preſſé S. Philippe de ſe retirer: mais il ne l'avoit pas voulu faire. 'Ainſi il fut pris, & amené à Baſſus, qui le menaça de la queſtion, s'il ne luy mettoit entre les mains tous les vaiſſeaux de l'Egliſe, & les écrits qui ſervoient à lire & à inſtruire, [s'il y en avoit encore qui n'euſſent pas eſté pris.] Le Saint refuſa de livrer les Ecritures; mais il offrit de donner les vaſes, [aimant peuteſtre mieux faire cette eſpece d'injure à l'Egliſe, que de donner lieu de la ſoupçonner d'avarice & d'intereſt.]

ſtationarius.

miniſteria.

p. 135.

p. 136. 137. 'Baſſus fut enſuite avec le Saint au threſor de l'egliſe qu'on avoit ſaiſi, & où eſtoient auſſi les livres ſacrez. Il mit entre les mains de ſes officiers tout ce qui s'y trouva, [aprés en avoir fait un inventaire.] Son Aſſeſſeur en voulut prendre quelques uns pour luy: mais S. Herme Diacre, pris avec S. Philippe, s'y oppoſa hautement, & fut ſoutenu par Baſſus. On jetta enſuite les livres de l'Ecriture dans un grand feu, qui eſtoit ce ſemble allumé pour bruler auſſi l'egliſe. Il eſt certain au moins qu'on en oſta les tuiles & le toit. [Nous ne mettons ceci que pour faire juger de ce qui ſe paſſoit autrepart, & nous laiſſons le reſte pour l'hiſtoire de S. Philippe, qui aprés divers tourmens, & pluſieurs mois de priſon, conſomma enfin ſon martyre par le feu à Andrinople, le 22 octobre de l'année ſuivante.

p. 137. 138.

S. "Romain Diacre de Ceſarée en Paleſtine, ſe trouva à Antioche lorſque l'on y demolit des egliſes; & il eut encore plus de

V. ſon titre.

douleur d'y voir abatre pluſieurs temples vivans du S. Eſprit, par la crainte de quelques maux paſſagers. Comme il eſtoit une ferme colonne de la foy, il ſoutint pluſieurs de ceux qui branloient, & releva meſme ceux qui eſtoient abatus. Ce grand ſervice qu'il rendit à l'Egliſe fut recompenſé par le martyre, dont il fut couronné le 17 novembre de cette année meſme, aprés pluſieurs mois de priſon.] 'Mais comme les Fideles d'Antioche Euſ.op.p.325.
eſtoient alors dans l'abatement & dans la conſternation, Dieu 97.
pour les fortifier, & pour confondre les infideles, releva les combats de ce Saint par divers prodiges, [qu'on peut lire dans l'hiſtoire de ſa vie, & qui furent d'autant plus illuſtres que Galere eſtoit alors à Antioche.] Dieu en uſa ainſi en d'autres rencontres, & delivra les Martyrs ou des beſtes ou du feu, lorſque la foibleſſe des Chrétiens avoit beſoin d'eſtre ſoutenue par ces marques ſenſibles de ſa puiſſance. 'Mais la vraie gloire de l'Egliſe p.97.98.
eſtoit quand il abandonnoit les corps de ſes ſerviteurs à la fureur des payens, quand on leur coupoit la teſte, quand on reduiſoit tout leur corps en cendre.

[Les martyrologes de S. Jerome, Florus, Uſuard, Adon, Vandelbert, & quelques autres, joignent le 18 de novembre à S.
14. Romain un Iſice ou Heſyque ſoldat ou officier de la Cour de Galere, qui le voyant inebranlable dans ſa foy, le fit jetter dans l'Oronte qui paſſe à Antioche.] 'Les actes de S. Romain [auſquels ap.Mombrit.
nous n'oſons pas nous arreſter tout à fait,] en diſent quelque choſe de plus particulier.

[Quoique tout ce que nous trouvons de cette perquiſition des livres des Chrétiens, ne parle expreſſément que des Ecritures ſacrées, on ne peut neanmoins douter que l'on n'y ait envelopé beaucoup de livres des Peres, & beaucoup d'actes de Martyrs; puiſque quand les payens euſſent voulu diſcerner ces choſes, ils n'en eſtoient pas capables, eux qui enlevoient des livres des heretiques pour ceux de l'Egliſe.]

'Arnobe ſelon l'opinion de Baronius, parle de l'edit fait pour Arn.l.4.p.152.
bruler les livres & demolir les egliſes des Chrétiens; & il ajoute que pour l'honneur meſme des dieux des payens, il euſt mieux valu bruler tous les poetes, & demolir tous les theatres. 'Il dit l.3.p.103.104.
autrepart qu'on eſtoit tellement preoccupé pour le menſonge, qu'il y en avoit qui ſouhaitoient que l'on aboliſt meſme les livres

14. 'Il y a un S. Zoce joint à S. Romain & à S. Barulas le 15 de fevrier dans les martyrologes de S. Jerome. [Il eſt difficile de ne pas croire que c'eſt le meſme qu'Iſice;] & cependant il eſt qualifié Preſtre, Florent.p.321.

de la philoſophie de Ciceron ; ſurquoi il fait cette reflexion, que de vouloir étoufer des livres publics, & en empeſcher la lecture ſans les refuter, ce n'eſt pas autoriſer les ſentimens qu'ils combatent, mais redouter le témoignage de la verité.

ARTICLE XIII.

Second & troiſieme edit de Diocletien, qui condannent les Eccleſiaſtiques à la priſon, puis à la mort.

Lact.perſ.c.14-16.p.12.13. [NOUS avons voulu raporter tout de ſuite ce qui regarde proprement l'execution de l'edit du 24 fevrier.] Mais cet edit ne contentoit pas Galere; & nous avons vu comment il employa les artifices les plus noirs, pour obliger Diocletien à ſe declarer l'ennemi irreconciliable de tous les Chrétiens. Il y

Bar.304.§ 44. réuſſit enfin, & le premier edit fut ſuivi de plusieurs autres, *totque edicta propoſita.* comme nous l'apprenons de l'hiſtoire des Stes Agape, Quionie, & Irene.

301.§ 18.19| Bal.t.2.p.47. 48. Nous trouvons dans les actes de quelques Martyrs, que le 17 d'avril, le peuple Romain ayant demandé par dix fois durant les jeux, l'extinction des Chrétiens, Maximien Hercule fit aſſembler pour cela le Senat le 22 ſuivant, où l'on arreſta que partout où l'on trouveroit des Chrétiens, ils ſeroient mis entre les mains du Prefet de Rome [ou des juges des lieux,] pour eſtre obligez de ſacrifier. En conſequence de cet arreſt Hercule adreſſa un reſcrit le 30 du meſme mois au Gouverneur de Toſcane, par lequel il ordonnoit que tous les Chrétiens ſeroient contraints de ſacrifier, ou punis de divers ſupplices, & que leurs biens ſeroient confiſquez. Voilà ce que portent ces actes: [Mais nous ne voyons pas Not. 14. qu'ils ſoient aſſez authentiques pour appuyer un fait de cette importance : & il ſeroit meſme difficile de l'accorder avec Euſebe.

Euſ.l.8.c.6.p. 298.b|n.p.164. 2.d. Sans nous arreſter donc à ce recit, nous nous contentons de dire] que peu de temps aprés le premier edit, qui regardoit les egliſes & les Ecritures, il ſe fit quelque revolte dans la Melitene [en la petite Armenie,] dont l'hiſtoire ne nous donne point de connoiſſance ; & encore dans la Syrie, où Eugene prit la pourpre pour un ſeul jour. [Il ſemble qu'on ait voulu rendre les Chrétiens coupables de ces revoltes, auſſibien que de l'embraſement du palais de Nicomedie.] Car Euſebe aprés les avoir marquées, ajoute comme une ſuite, que peu aprés le premier edit, il en vint un ſecond qui ordonna de mettre en priſon les

V. Diocletien § 19.

c.6.p.298.b. b.c|c.2.p.294. b.

chefs[& les miniſtres]de toutes les Egliſes; & ainſi ces lieux deſtinez pour les homicides & les ſcelerats, furent tellement remplis d'Eveſques, de Preſtres, de Diacres, de Lecteurs, & d'Exorciſtes, qu'il n'y reſta plus de place pour y mettre les criminels. 'Ceux qui ne furent pas pris, furent reduits à ſe cacher. c.2.p.293.c.

ἐπικατέλη- φέτην. 'Cet edit fut"auſſitoſt ſuivi d'un autre,qui ordonnoit de laiſſer aller ceux qui eſtoient en priſon quand ils auroient ſacrifié, & de tourmenter par tous les ſupplices imaginables ceux qui refuſeroient de le faire, juſqu'à ce qu'ils conſentiſſent à obeïr. p.294.b|c.6. p.298.c. 'Il n'y en eut"que trop qui s'eſtant affoiblis les premiers par leur propre laſcheté, n'eurent pas la force de reſiſter à la premiere attaque de l'ennemi. [Ce ſont ſans doute]'ceux dont Euſebe dit que la honte devint le jouet & le divertiſſement de leurs ennemis, [& encore plus des inviſibles que des viſibles. c.3.p.294.c. μερίδα. p.293.c.d.

Mais les Anges eurent auſſi ſujet de ſe rejouir de la conſtance] πλῆθος μὲν ὅσον. 'd'un"grand nombre d'Eveſques [& d'Eccleſiaſtiques,] qui en ſouffrant avec courage les tourmens les plus terribles, donnerent d'illuſtres exemples de la maniere dont il faut combatre[pour la verité.]L'un eut tout le corps dechiré par les fouets, un autre par les ongles de fer. On voyoit des corps diſloquez par les geſnes qu'on leur faiſoit ſouffrir avec des douleurs inſupportables, 'en ſorte que quelques uns y finirent meſme leur vie. Enfin il n'y avoit point de ſorte de moyens dont on ne ſe ſerviſt pour les pouvoir vaincre: '& on y employoit un grand nombre d'officiers & de ſoldats. 'Les ſeules chaines dont quelques uns furent chargez, leur"firent perdre l'uſage des mains[pour toute leur vie:]mais ils ſe conſoloient auſſibien que les autres, dans la vue des ordres ſecrets de la Providence, [ſans leſquels les plus méchans n'ont aucun pouvoir.] p.294.c. d. p.295.a. de Pal.c.1.p. 319.b. παρειλῶν.

'Le but des perſecuteurs n'eſtoit que de les faire ſacrifier, ou d'avoir un pretexte de dire qu'ils l'avoient fait. C'eſt pourquoi [aſſez ſouvent au lieu de leur faire ſouffrir les tourmens,]'ils les trainoient aux autels, leur mettoient par force ſur les mains des viandes qui eſtoient immolées à leurs idoles, & puis les laiſſoient aller, comme ſi ces Chrétiens euſſent eux meſmes immolé ces viandes, quoiqu'ils n'en euſſent rien fait. 'Il y en avoit qu'ils trainoient par les piez quelque eſpace de temps, [comme pour les mener au ſacrifice;]& puis ils les relaſchoient, les contant parmi ceux qui avoient ſacrifié. 'Quelquefois meſme ſans leur faire cette violence, ils ſe contentoient que quelqu'un diſt qu'ils l.8.c.3.p.295.a. p.294.d|319.b. p.295.a. p.294.d.

avoient obeï aux edits. [Quand ils en avoient tourmenté quelques uns,] & qu'ils les voyoient à demi-morts, ils les laiſſoient là, comme s'ils euſſent tout à fait perdu la vie.

d. 'De ceux qu'ils laiſſoient ainſi aller, il y en avoit qui ſe retiroient ſans rien dire, ſe contentant du témoignage de leur conſcience.

p.295.a. 'Mais d'autres proteſtoient à haute voix qu'ils eſtoient Chrétiens, qu'ils mettoient leur gloire à confeſſer ce nom ſacré; qu'ils n'avoient point ſacrifié, & qu'ils ne ſacrifieroient jamais. Les ſoldats leur donnoient de grands coups ſur la bouche & ſur les joues, pour les obliger de ſe taire; & les chaſſoient avec violence, [ſans qu'on leur fiſt de nouvelles contraintes pour ſacrifier.]

p.294.295. de Pal.c.1.p. 319. 'Voilà ce qu'Euſebe dit en general de ce qui ſe fit dans toutes les provinces. 'Il repete les meſmes choſes en un autre endroit, preſque dans les meſmes termes, en écrivant en particulier ce qui ſe paſſa alors à Ceſarée en Paleſtine.

l.8.c.2.p.293.d. 'En parlant la premiere fois de la laſcheté & de la chute de divers miniſtres de l'Egliſe, il dit qu'il veut paſſer ces malheurs ſous ſilence, pour ne s'arreſter qu'aux exemples illuſtres des

Bar.302.§ 11. ſaints Martyrs. [Ce ſilence peut n'eſtre tout à fait ſans raiſon:] & il donne neanmoins lieu de ſoupçonner qu'Euſebe ne taiſt les fautes des autres, que pour ne pas rougir de ſon propre crime.

Epi.68.c.7.p. 724.a.b|Ath. ap.1.p.728.c. 'Car nous ſavons qu'il a eſté en priſon durant la perſecution, apparemment ſur la fin; "qu'il a eſté accuſé publiquement par un Saint de n'en eſtre ſorti qu'en ſacrifiant; & qu'il ne s'eſt défendu de ce reproche que par des injures & des violences.

V.S.Athanaſe § 19.

Bar.302.§ 11. 'Baronius juge meſme qu'Euſebe compoſant une hiſtoire & non un panegyrique, il euſt eſté de ſon devoir de nous apprendre auſſibien les chutes deplorables de ceux qui tomberent alors, que les triomphes des ſaints Martyrs.

ARTICLE XIV.

Des SS. Procope, Alphée, & Zachée martyrs en Paleſtine.

[POUR ce qui eſt des Martyrs qui ſouffrirent cette année, en conſequence ſans doute des edits donnez contre les

Euſ.de Pal.c. 1.p.318.319. Eccleſiaſtiques,] 'Euſebe n'en conte que trois à Ceſarée en Paleſtine, S. Procope, S. Alphée, & S. Zachée.

p.318.d. 'S. Procope eut l'honneur d'eſtre le premier Martyr de la

a.p.172.1.b. Paleſtine dans cette perſecution. 'Il eſtoit de Jeruſalem, mais

303, de la perſ. 1. demeuroit à Scythople[ſur le Jourdain,]où il ſervoit l'Egliſe en qualité de Lecteur, d'interprete de la langue ſyriaque, & [d'Exorciſte,]en impoſant les mains ſur les poſſedez. Il eſtoit peu inſtruit des ſciences humaines, mais beaucoup de celles de Dieu, auſquelles il avoit donné toute ſon application.

'Des l'enfance il avoit eu un grand ſoin de conſerver la châſteté, & de pratiquer la vertu. Le pain & l'eau faiſoient toute ſa nourriture, qu'il ne prenoit que de deux ou trois jours l'un, & quelquefois au bout de ſept jours : & ſon corps eſtoit tellement abatu par la penitence, qu'il ſembloit eſtre celui d'un mort. Il le ſoutenoit neanmoins par la vigueur de ſon eſprit, à qui la parole divine donnoit une force merveilleuſe. Car il trouvoit un ſi grand plaiſir à la mediter, qu'il y paſſoit ſans peine les jours & les nuits. Cela n'empeſchoit pas qu'il ne fuſt toujours preſt à ſervir les autres, avec une bonté & une douceur qui faiſoit bien voir que[par le ſentiment d'une humilité ſincere]il ſe mettoit audeſſous de tout le monde. Ainſi toute ſa vie eſtoit une preuve de la grace du ciel repandue dans ſon ame, & une preparation au martyre. a.

[Auſſi Dieu ſe contenta de luy en donner la couronne, ſans l'eprouver par beaucoup de ſouffrances,]'non pas meſme par les chaines & par la priſon. Car ayant eſté pris à Scythople, il fut conduit avec d'autres à Ceſarée où eſtoit Flavien gouverneur de la province. En y arrivant il fut preſenté à Flavien, qui le preſſa auſſi toſt de ſacrifier à ſes dieux. Il répondit hautement qu'il ne reconnoiſſoit qu'un Dieu createur de l'univers, à qui il faut ſacrifier en la maniere qu'il le deſire. Flavien n'ayant rien à repliquer ſur cela, voulut l'obliger de ſacrifier aux quatre Princes qui regnoient alors ; ſurquoi le Saint pour ſe moquer de cette demande, luy répondit par un vers d'Homere, Point tant de Rois, » nous ne voulons qu'un maiſtre. Flavien prit cela pour une injure qu'il faiſoit aux Empereurs: & ſur cela l'envoya promtement au ciel, en luy faiſant trancher la teſte["au commencement de juin ou de juillet.]'C'eſtoit apparemment aprés qu'on eut publié le ſecond edit contre les miniſtres de l'Egliſe, qui vouloit qu'on les forçaſt en toutes ſortes de manieres à ſacrifier. b.c[de Pal.c.1. p.318.b.d]319. 2. Note 15. p.319.a.b. p.318.c.

'Bede, les martyrologes du IX. ſiecle, & d'autres, marquent la feſte de S. Procope le 8 de juillet. 'Les martyrologes de S. Jerome mettent auſſi ce jour là un S. Procope à Ceſarée ; mais quelques exemplaires diſent à Ceſarée en Cappadoce. [Les Grecs n'en font point,"ſi l'on ne dit que c'eſt celui qu'ils honorent le a.p.172.a.b. Flor.p.648. Note 16.

meſme jour avec le titre de grand Martyr; & cela n'eſt pas hors d'apparence, quoiqu'ils en content une hiſtoire fort differente de celle que nous venons de raporter.]'Leo Allatius cite un eloge d'Heſyque Preſtre de Jeruſalem[qui vivoit au V. ſiecle,]ſur S. Procope Martyr. 'On dit que Conſtantin baſtit à Conſtantinople une egliſe de S. Procope, [a]qui fut renouvellée par Zenon. Il la faut apparemment diſtinguer de celle que Juſtinien fit auſſi baſtir ſous ſon nom ſelon Codin, & qui ayant eſté brulée aprés, Antonine veuve de Beliſaire la fit rétablir. On en marque encore une troiſieme plus nouvelle. 'Les Grecs le qualifient le grand & illuſtre Martyr, [b]& feſtent à cauſe de luy le 8 de juillet par ordre de l'Empereur Manuel.

All. de Sim. p. 108.
Cod. ori. C. p. 18. b 39. d.
a p. 14. c. d]
Cang. de C. l. 4. p. 134. a.
Men. 8. jul. p. 67.
b Bar. 8. jul. c.

'De tout le grand nombre d'Eccleſiaſtiques, qui, comme nous avons dit, avoient eſté pris dans la Paleſtine, les SS. Alphée & Zachée remporterent "ſeuls la couronne du martyre. Ils eurent la teſte tranchée pour avoir confeſſé qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu, & que J.C. eſt l'unique Roy[de l'univers.]On regarda cette confeſſion comme un blaſpheme[& une injure faite aux Empereur.]Mais avant que de les condanner à la mort, on leur dechira les coſtez; on leur fit endurer les fouets, les chaines les plus dures qui leur cauſoient de grandes douleurs, & pluſieurs autres tourmens, entre leſquels on marque qu'on leur tint les piez étendus dans les ceps "durant 24 heures juſques au quatrieme trou.

Euſ. de Pal. c. 1. p. 319. c. d.
Nov. 17.
nuit ſuivante.

'Ils ſouffrirent le 17 de novembre, [c]auquel ils ſont marquez dans les martyrologes de S. Jerome & dans quelques autres. [d]Les Grecs qui en font le 18, marquent que S. Zachée eſtoit Diacre de l'Egliſe de Gadire[ou Gadare audelà du Jourdain.]Ils décrivent un peu plus particulierement leur martyre, ſans s'eloigner d'Euſebe, & marquent que S. Alphée fut 24 heures dans les ceps, mais que S. Zachée y fut quatre jours & quatre nuits.

d.
c P'or. p. 972[
Boll. mars, t. 2. p. 3[illegible]. a.
d Men. p. 188.

'Il y avoit à Antioche une egliſe de S. Zachée en l'an 434.

Lup. ep. 147. t. 298.

ARTICLE XV.

Perſecution contre les Eccleſiaſtiques en Eſpagne & en Italie.

'L'ESPAGNE vit[auſſibien que la Paleſtine]enlever & mettre en priſon un grand nombre d'Eveſques, de Preſtres, & d'autres miniſtres eccleſiaſtiques, par ordre du gouverneur Dacien.

Boll 22. jan. p. 394. §. 3.

cien. Les plus celebres ſont S. Valere Eveſque de Çaragoce, qui fut banni, & S. Vincent ſon Diacre, [dont le martyre ſi celebre dans l'Egliſe, fut conſommé au commencement de l'année ſuivante. p. 345. § 7. V. ſon titre § 3, 4.

Il ne faut pas douter que Rome & l'Italie n'aient eprouvé la meſme choſe, quoique nous en ſachions peu le particulier.] Les actes de Ste Lucie & S. Geminien qu'on marque avoir ſouffert à Rome le 16 de ſeptembre, ſont datez du VIII. Conſulat de Diocletien, & VII. de Maximien, [c'eſt à dire de cette année meſme. Nous ne les avons pas:] mais Baronius qui les cite, avoue qu'il y a des choſes à corriger. [Ce qu'on en lit dans le martyrologe d'Adon, qui en parle fort amplement, ne vaut rien dutout. Ferrarius l'a abregé. Il eſt certain que Diocletien à qui on veut que Ste Lucie ait eſté preſentée, n'eſtoit point à Rome au mois de ſeptembre. Bar. 16. ſept. d.

L'ignorance où nous ſommes de leur hiſtoire, n'empeſche pas que leur veneration ne ſoit tres certaine & tres celebre.] Leur feſte eſt marquée non ſeulement dans [a Bede] dans les martyrologes du IX. ſiecle, & dans pluſieurs autres martyrologes, mais encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire & dans le calendrier du P. Fronto. a Les Grecs meſmes en font, mais le 17 de ſeptembre ſelon les Ménées, un jour pluſtard que les Latins. Ce qu'ils en diſent ne s'accordent pas avec Adon, mais ne vaut pas mieux.] Il y a à Rome une ancienne egliſe de ces Saints, où on pretend avoir leurs corps: d'autres diſent qu'ils ſont à Luque, [de quoy neanmoins Florentinius qui en eſt, ne parle pas:] Baronius partage. Le Pape Honorius a baſti & dedié dans Rome une egliſe de Ste Lucie: b ce que quelques uns raportent à celle-ci, d'autres à celle de Syracuſes. 1. Flor. p. 836. 1. Sacr. p. 131 | Front. cal. p. 134. a Men. p. 245 | Ugh. t. 6. p. 1074. Bar. 16. ſept. d. Anaſ. c. 71. p. 46. c. b Bar. 16. ſept. d.

[Il faut mettre ſur la fin de cette année le martyre de S. Savin ou Sabin, ſi nous voulons avoir égard à ſes actes, qui n'ont pas toute l'autorité que nous voudrions. C'eſt pourquoi nous nous contenterons d'en mettre ici le capital.] Le Saint fut pris au mois de may dans la ville d'Aſſiſe, dont il paroiſt qu'il eſtoit Eveſque, avec Marcel & Exuperance ſes Diacres, & pluſieurs autres Eccleſiaſtiques, par ordre de Venuſtien Gouverneur de la Toſcane, & de l'Ombrie où eſt la ville d'Aſſiſe. c Venuſtien ne le pouvant obliger de ſacrifier, d luy fit couper les deux mains. c Marcel & Exuperance furent mis ſur le chevalet, fouettez fort V. la note 14. Bal. t. 2. p. 48. 463. 464. Auguſtalis. Boll. 18. apr. p. 142. § 9. c Bal. t. 2. p. 48. § 3. d p. 50. § 6. e p. 51. § 7. a Boll. mars, t. 2. p. 32. b.

1. a Raban, Uſuard, Vandelbert, un manuſcrit de Bede & de Vandelbert, font un homme de Ste Lucie, *Lucius hoc ſimul &c.*

longtemps, dechirez avec les ongles de fer, & enfin ils expirerent dans les tourmens. Leurs corps furent jettez dans la riviere, d'où un Preſtre les ayant retirez, les enterra le dernier jour de may.

p.52.§ 8. 'S. Sabin fut en meſme temps renfermé dans une priſon, où une veuve de Spolete nommée Serene, le vint aſſiſter avec grand

§ 9. ſoin. 'Il guerit le petit-fils de cette veuve qui eſtoit aveugle,

p.53.54. 'Venuſtien qui ſceut ce miracle, en fut touché: & comme il eſtoit tourmenté luy meſme d'un grand mal d'yeux, il envoya querir le ſaint Eveſque, ſe jetta à ſes piez, & luy demanda les remedes neceſſaires pour la gueriſon de ſon corps & de ſon ame. Il obtint l'une & l'autre; car il fut battizé, & ſes yeux furent en meſme temps gueris.

p.54.55. 'Maximien Hercule ayant appris la converſion de Venuſtien, envoya un Tribun nommé Luce, qui luy fit trancher la teſte dans la ville d'Aſſiſe, & meſme à ſa femme & à ſes enfans, qui avoient eſté battizez avec luy. Luce s'en alla enſuite à Spolete, où il fit auſſi conduire S. Sabin; & il le fit tellement fouetter qu'il en mourut. Serene l'enterra auprés de la meſme ville le 7e jour de decembre, 'auquel Raban & quelques exemplaires des martyrologes de S. Jerome marquent ſa feſte, [a]On la faiſoit neanmoins au IX. ſiecle le 30e jour de decembre avec celle de ſes Diacres & de S. Venuſtien. C'eſt pourquoi Uſuard & Adon les marquent tous ce jour là. 'L'Egliſe de Todi honore [1]Saint Venuſtien le 18 d'avril.

Flor.p.1021 Boll.mars,t.2. p.40.f.
a Ado,30.dec.
Boll.18.apr.p. 542.§ 5.
Nota 18.

Greg.l.7.ep. 72.73.p.838. 'S. Gregoire le grand parle d'une chapelle baſtie auprés de Fermo en l'honneur de S. Savin, & il mande à Chryſanthe Eveſque de Spolete, de donner pour cela [1]des reliques de ce ſaint Martyr. 'Il parle encore autrepart d'un monaſtere fondé dans le dioceſe de Fermo en l'honneur du meſme Saint. [b]Paul Diacre dans l'hiſtoire des Lombars, dit qu'il y avoit auprés de Spolete une grande egliſe de S. Sabin Martyr, où eſtoit ſon corps, & que les Chrétiens avoient accoutumé d'invoquer ce Saint quand ils alloient à la guerre: & il pretend qu'il aſſiſta viſiblement Ariulfe Duc de Spolete, quoique payen, contre les Romains, [que Dieu vouloit punir pour leurs pechez.] 'Il dit encore que ce Saint predit à un nommé Pierre banni à Spolete, qu'il ſeroit Eveſque de Pavie: ce qui eſtant arrivé, Pierre fit baſtir à Pavie une egliſe de ſon nom.

ſanctuaria.

l.11.ep.20.p. 1060.
b Paul.di.l.4.c. 17.p.834.835.
l.6.c.58.p.931.

1. Adon *30. dec.* dit de decembre, *pridie Kalend. januar.* au lieu de *junii.* [Ce qui precede ne permet point qu'on le ſuive.]

'On pretend que la veuve Serene dont il eſt parlé dans les actes de S. Sabin, eſt la meſme Ste Serene honorée ſolennellement à Mets comme une martyre le 30 de janvier, dans un monaſtere de filles. On y garde ſon corps, 'qu'on dit y avoir "fait divers miracles; '& Sigebert dit qu'il y a eſté "apporté de Spolete en 970, par l'Eveſque Theodoric. 'On en dit quelques autres choſes dans une vie faite en françois l'an 1571, [mais on n'en ſçait rien davantage:] 'On luy donne meſme à Mets le titre de vierge. 'Mr du Sauſſay la fait venir de Cordoue, où l'on ne connoiſt aucune Sainte de ce nom.

Boll. 30. jan. p. 1027. 1028. &c. p. 1028. § 10-13. &c. § 9. § 2. &c. § 6. 7. § 1.

'On tient que Sienne dans la Toſcane fut honorée par le martyre de S. Anſan ſous le Proconſul Lyſias. Baronius cite ſes actes datez des Conſuls de l'an 303. Neanmoins ſelon l'abregé qu'on en trouve dans Pierre des Noels & dans Ferrarius, nous avons peu de ſujet de regreter de ne les pas avoir. On fait la feſte de ce Saint le premier de decembre. 'Il y a eu autrefois une abbaye de ſon nom pres de Boulogne en Italie.

Bar. 1. dec. d. 303. § 121 | Ferr. it. p. 741 | P. de N. l. 1. c. 14. p. 3. 2. Ferr. it. p. 741.

ARTICLE XVI.

De ce qui arriva dans la Galacie.

[LA vie de Saint Theodote d'Ancyre, que l'on a publiée depuis peu, nous donne beaucoup de lumiere pour ce qui ſe paſſoit dans la Galacie, d'où nous pouvons auſſi conjecturer ce qui arrivoit en meſme temps dans les autres parties de l'Empire. Diocletien] 'en avoit donné le gouvernement à Theotecne, homme tres corrompu dans ſes inclinations, tres dereglé dans ſes mœurs, d'ailleurs turbulent, violent, malin, ſurtout cruel & ſanguinaire, qui ſe faiſoit un jeu des tourmens & des ſupplices des autres. Il eſt appellé un apoſtat de la pieté: [Je ne ſçay ſi c'eſt qu'il auroit eſté autrefois Chrétien, peuteſtre eſtant enfant.] 'Il avoit obtenu ſa charge en promettant à l'Empereur qu'il obligeroit en peu de temps tous les Chrétiens de la province d'adorer les dieux. Auſſi des qu'il en eut eſté pourvu, il envoya diverſes perſonnes publier les uns aprés les autres qu'il venoit pour exterminer les Chrétiens par toutes ſortes de ſupplices, & qu'il apportoit des edits pour raſer toutes les egliſes & leurs autels, pour obliger tous leurs "Eccleſiaſtiques à renoncer à leur religion & à ſacrifier, & pour punir tous ceux qui s'oppoſeroient à ſes ordres en confiſquant leurs biens, & en les mettant eux &

Boll. 18. may, p. 150. f. p. 151. a. *ieſus.*

b. leurs enfans en priſon, 'en attendant qu'il les condannaſt au ſupplice. Car on vouloit leur faire endurer les plus grandes rigueurs de la priſon, & meſme les fouets, [& les autres tourmens de la queſtion,] afin de les affoiblir, [& les obliger de renoncer la foy avant que d'eſtre jugez.]

a. 'Ainſi des devant que Theotecne eut mis le pié dans la pro-
b. vince, tout y eſtoit déja dans la confuſion & dans le trouble. 'Les impies témoignoient leur joie par des feſtins & des diſſolutions
a. extraordinaires. 'Les Chrétiens au contraire eſtoient dans la triſteſſe, [comme l'Evangile l'a predit,] dans la crainte, & dans l'effroi. Chacun quittoit la ville, & alloit chercher une retraite
b. dans les bois & dans les montagnes. 'Les payens entroient dans les maiſons des Fideles, pilloient & emportoient tout, ſans couvrir meſme cette violence d'aucun pretexte : & ſi quelqu'un avoit la hardieſſe de leur dire ſeulement une parole pour les arreſter, il eſtoit auſſitoſt mis en juſtice comme perturbateur & ſeditieux.

[Bientoſt aprés, Theotecne eſtant arrivé à Ancyre capitale de
b. la Galacie,]' & les edits affichez, les principaux des freres, [c'eſt à dire ſans doute les Eccleſiaſtiques,] furent mis en priſon char-
c. gez de chaines. 'Et deſlors les autels de J. C. furent abandonnez,
p.156.f|157.a. 'les egliſes [ou abatues] ou fermées, meſme hors de la ville, afin
p.151.c. qu'aucun n'y puſt entrer, '& les Fideles n'oſerent plus dutout ſortir en public, les impies ſe jettant ſur eux des qu'ils en voyoient paroiſtre quelqu'un. Les femmes meſmes de la premiere qualité, & les vierges, ſe voyoient "tiraillées avec indignité par les plus *insolens* inſolens de la populace.

c. 'On pilloit tout ouvertement les maiſons, & les biens [ſurtout] des Eccleſiaſtiques eſtoient abandonnez à tous ceux qui s'en vouloient emparer, pendant qu'eux manquoient de tout [dans les priſons &] dans les deſerts où ils ſe tenoient cachez. Car ils n'y trouvoient quoy que ce ſoit pour vivre, hors des racines & des herbes : ce qui leur cauſoit une peine preſque inſupportable, ſurtout à ceux qui avoient eſté nourris d'une maniere plus honneſte, & dans l'abondance de toutes choſes. Cela fit meſme que beaucoup ſe reſolurent de revenir, eſperant de trouver quelque compaſſion [dans leurs citoyens.] Mais ils furent auſſitoſt arreſtez, [& mis en priſon comme les autres.]

p.152.d. 'Aprés qu'on avoit fait mourir un Chrétien par toutes ſortes de ſupplices, on ne ſe contentoit pas de cela, & on vouloit encore que ſon corps demeuraſt en proie aux chiens. Que s'il ſe trouvoit

quelqu'un aſſez hardi pour l'enterrer, il paſſoit pour coupable d'un crime capital, & digne de la mort la plus cruelle. [Les edits ordonnoient une partie de ces violences, & autoriſoient les autres en ne permettant point aux Chrétiens de recourir à la juſtice.]

'Theotecne s'aviſa encore d'une autre malice diabolique. p.152.e.
Car il fit polluer le pain, [ou plutoſt le blé] & le vin, en y faiſant meſler des choſes offertes aux idoles, afin qu'on ne puſt preſenter à Dieu les dons ſacrez, qui doivent eſtre purs, & ſans tache. Les preſtres des idoles eſtoient chargez de ce ſoin, [& ne manquoient pas ſans doute de s'en acquiter.] 'S. Theodote fut un f.
grand ſecours aux Chrétiens au milieu de toutes ſes afflictions, & c'eſtoit chez luy que l'on offroit des ſacrifices. [Mais nous traiterons ſon hiſtoire en particulier.]

'Sa vie nous apprend qu'un de ſes amis nommé Victor, fut ar- f.153.
reſté ſur ce que les preſtres de Diane l'accuſoient d'avoir dit que les payens devoient rougir d'adorer un Apollon qui avoit violé ſa propre ſœur à Delos en preſence des autels. Beaucoup de payens taſchoient de perſuader à ce Victor de ſe ſoumettre au Gouverneur par la crainte des ſupplices, & par l'eſperance de recevoir de l'Empereur des dignitez & des richeſſes. Theodote au contraire qui le venoit voir la nuit, le ſoutenoit par les paroles de verité qui ſortoient de ſa bouche. Il luy repreſentoit que tous les avantages qu'on luy promettoit n'eſtoient que comme les trente pieces données à Judas pour luy faire trahir J.C, & qu'il luy ſeroit honteux d'abandonner la juſtice & la veritable pieté, pour embraſſer une fauſſe religion auſſi infame qu'impie. Victor ſouffrit en effet genereuſement les tourmens juſqu'à ſe faire admirer par les ſpectateurs. Cependant lorſqu'il eſtoit pres d'achever ſa courſe, & de recevoir la couronne, il pria qu'on luy donnaſt un peu de temps pour deliberer ſur ce qu'il avoit à faire. Sur cela on ceſſa de le tourmenter, & on le ramena en priſon, où il mourut des fouets dont on l'avoit dechiré; laiſſant à l'Egliſe la douleur de ne ſavoir que juger de cette fin.

ARTICLE XVII.

Martyre de ſept vierges à Ancyre.

'IL y avoit dans la meſme ville [d'Ancyre] ſept vierges Chré- Boll. 18. may, p. 155. a. b.
tiennes, qui depuis leur premier age juſqu'à leur vieilleſſe, (car elles avoient toutes environ 70 ans,) avoient vécu dans le

 L'an de J.C. 303. de la perſ. 1.

jeûne,* & les autres mortifications, avec un ſoin tout particulier
p.1,8.a. de conſerver leur chaſteté. 'Elles s'appelloient Tecuſe, Alexan-
p.155.a. drée, Faïne, Claudie, Euphraſie, Matrone, & Julitte. 'Tecuſe qui
p.157.a. eſtoit la plus agée, [& qui paroiſt toujours à la teſte des autres,]
p.15.a. 'avoit formé S. Theodote à la pieté. [On ne dit point pour quel
ſujet particulier elles furent priſes,] 'mais ſeulement qu'elles
furent amenées devant Theotecne, qui leur fit ſouffrir beaucoup
de tourmens: & enfin irrité par leur genereuſe reſiſtance, cet
impie ordonna qu'on les abandonnaſt à l'inſolence de la jeu-
neſſe. Elles eurent recours à J.C, & le ſupplierent en gemiſſant &
en pleurant, de leur conſerver le depoſt ſi precieux de la chaſte-
té. [Il ne le fit pas par des miracles viſibles, mais en donnant
du reſpect pour elles à ceux qui ſembloient en eſtre les moins
b. capables.] 'Le plus effronté voulant tirer Tecuſe à part, elle ſe
jetta à ſes piez, & luy demanda avec une douceur pleine de gra-
vité, & les yeux baignez de pleurs, ce qu'il pretendoit faire d'un
corps uſé de vieilleſſe, de jeûnes, de maladies, de tourmens, &
pres à eſtre jetté aux chiens. Elle ſe decouvrit un peu pour luy
faire voir dans ſes cheveux blancs la verité de ce qu'elle luy
diſoit, ajoutant qu'il devoit reſpecter en elle ſa propre mere, &
eſperer que J.C. ne laiſſeroit pas ſans recompenſe la miſericorde
c. qu'il luy feroit. 'Ses paroles toucherent cet homme, & tous les
autres, & ils s'en allerent tous en pleurant.

e. 'Theotecne ayant appris ceci, voulut que les Saintes fuſſent
faites preſtreſſes de Diane & de Minerve, dont on lavoit ce jour
là ſolennellement les ſtatues dans un étang; & il falloit que les
preſtreſſes s'y lavaſſent de meſme. On mit les Saintes ſur des
chariots, où elles eſtoient debout, depouillées de leurs habits,
pour eſtre expoſées à la riſée de tout le monde: & on les fit paſſer
en cet état au travers de la ville, ſuivies des idoles qu'on portoit
p.156.d. derriere elles, & de tout le peuple avec Theotecne meſme. 'Les
femmes danſoient les cheveux epars comme des furies au ſon des
fluſtes, des tymbales, & de divers autres inſtrumens: [& c'eſt
ainſi que le demon triomphoit de la ſtupidité de ces peuples.

d. Neanmoins de tous ceux qui avoient un peu d'humanité,] 'il
n'y avoit perſonne qui ne pleuraſt de voir les Saintes en l'état où
elles eſtoient toutes couvertes des marques des fouets dont on les
avoit dechirées. Les uns admiroient leur grand cœur, les autres
louoient leur modeſtie, & on avoit au moins compaſſion de leur
d.e. vieilleſſe. 'S. Theodote, & divers autres Chrétiens eſtoient ce-
pendant proſternez en prieres pour demander à Dieu qu'il les

*V.S.Theodote note 2.

aſſiſtaſt dans ce grand combat, & leurs prieres ne furent pas vaines. [Quand on fut venu à l'étang,] Theotecne s'efforça de flechir les Saintes par toutes ſortes d'inſtances & de promeſſes; mais Tecuſe le repouſſa avec force, & meſme avec quelque ſorte d'injure. Les preſtreſſes payennes qui leur preſentoient des couronnes, & un habit blanc ſemblable au leur, furent rejettées de la meſme maniere. De ſorte qu'enfin Theotecne ordonna qu'on leur attachaſt des pierres au cou, & qu'on les allaſt noyer au milieu de l'étang, par où il mit fin à leur crainte, à leurs larmes, & à leurs ſouffrances.

'Ste Tecuſe s'apparut la nuit ſuivante à S. Theodote, & l'exhorta de retirer leurs corps de l'étang, l'avertiſſant neanmoins de ſe garder du traitre: '& ce traitre eſtoit Polychrone, couſin de la Sainte meſme, qui eſtoit Chrétien, 'mais qui manqua de courage pour perſeverer juſques au bout. 'Elle avertit en meſme temps S. Theodote qu'il auroit deux jours aprés un grand combat à ſoutenir. 'Theodote ne put retirer les corps des Martyres que la nuit d'aprés celle là, "& par pluſieurs miracles. 'Il les mit dans un monument auprés d'une egliſe appellée le Martyre des Patriarches. 'La choſe ſe ſceut auſſitoſt: Polychrone qui avoit aſſiſté S. Theodote dans cet office de pieté, tomba entre les mains des payens; & n'ayant pu ſouffrir la rigueur des fouets & les menaces de la mort, il declara où l'on avoit mis les corps des Saintes. Les payens les tirerent auſſitoſt de leurs cercueils, & les brulerent; [comme ſi Dieu ne les euſt fait enterrer que pour achever de ſanctifier S. Theodote par cette derniere action de ſa pieté. Car il commença des le meſme jour le martyre qu'il accomplit quelques jours aprés, comme on le verra en ſon lieu.] 'Les Grecs font la feſte de Ste Tecuſe & de ſes compagnes le 18 de may. Elle eſt marquée le meſme jour dans le martyrologe Romain, & dans un martyrologe Egyptien écrit en Arabe. [Que ſi c'eſt le veritable jour de leur mort, il faut dire que le premier edit contre les Eccleſiaſtiques fut publié au pluſtard des le mois d'avril.]

'S. Theodote peu avant ſon martyre [a] avoit retiré de la riviere d'Halys le corps du *ſaint & illuſtre* Martyr Valens, qui y avoit eſté jetté aprés avoir eſté fouetté cruellement, & avoir achevé ſon martyre par le feu en un lieu appellé Medicons, à 15 lieues au moins d'Ancyre. C'eſt ce que nous en liſons dans les actes de S. Theodote: [& nous n'en trouvons point de lumiere autrepart,] 'non plus que ſur S. Soſandre, que ces actes qualifient auſſi un ſaint & tres illuſtre Martyr. Il apparut aux ſoldats qui empeſ-

p.157.a.
p.156.d.
p.158.e.f.
p.157.a.
p.158.d.
V.S. Theodote.
e]156.f.
p.158.e.f.
p.147.§ 3.
[a] p.154.f.
p.153.e.
p.158.d.

 L'an de J.C. 303, de la perſ. 1.

choient de retirer de l'étang les corps des Saintes, comme un homme extremement grand, armé d'une cuiraſſe, d'un bouclier, d'un caſque, & d'une lance; [ce qui donne lieu de croire qu'il eſtoit ſoldat, & qu'il a ſouffert à Ancyre, mais il ſemble que ç'ait eſté plutoſt dans quelque perſecution precedente.]

Euſ. l. 9. c. 2. p. 349. b. c. 'Nous verrons ſur l'an 311, un Theotecne auſſi méchant & auſſi grand ennemi des Chrétiens que celui dont nous venons de parler, mais il paroiſt avoir eſté d'une condition inferieure.

ARTICLE XVIII.

Hierocle & un autre écrivent contre l'Egliſe.

Euſ. de Pal. c. 2. p. 320. d. 'VOILA ce que nous trouvons de la premiere année de la perſecution, durant laquelle Euſebe dit que la perſecution n'eſtoit encore que contre les Eccleſiaſtiques, [parcequ'il n'y avoit qu'eux que les edits condannaſſent encore à la mort, quoique les juges y condannaſſent ſouvent les laïques meſmes ſous divers pretextes. Et comme la terreur eſtoit generale, il ne faut pas s'étonner ſi les plus timides des laïques venoient en foule ſe ſouiller par des ſacrifices abominables, comme il ſemble qu'on le peut tirer de l'hiſtoire de S. Romain.

L'Egliſe n'eſtoit pas ſeulement attaquée par la cruauté des princes & des magiſtrats; mais auſſi par les inſultes des philoſophes.] 'Lactance qui eſtoit alors à Nicomedie, où il enſeignoit la rhetorique lorſque la perſecution commença, dit que quand le temple de Dieu y fut ruiné, il y eut deux perſonnes qui s'eleverent contre la verité. 'Le premier qui faiſoit profeſſion d'eſtre un grand maiſtre de philoſophie, "quoique ſa vie fuſt tout à fait corrompue, fit trois livres dans le deſſein de ruiner par ſes raiſonnemens la religion Chrétienne, 'mais avec tant de foibleſſe, qu'il ſe rendoit tout à fait ridicule. Et tout le monde trouva fort mauvais que pour attaquer la doctrine des Chrétiens, il euſt choiſi un temps où ils eſtoient accablez par leurs ennemis, & hors d'état de ſonger à luy répondre. Ainſi au lieu de s'acquerir de la reputation, il fut blaſmé [par les payens meſmes;] & il n'obtint non plus [des Empereurs] aucune recompenſe de ſes flateries. 'Baronius croit que ce philoſophe eſt le celebre Porphyre: ["mais ſon ſentiment reçoit de grandes difficultez.]

Lact. inſt. l. 5. c. 2. p. 460. p. 461. p. 462. &c. Bar. 302. § 51. V. Diocletien note 23. NOTE 19.

Lact. inſt. l. 5. c. 2. p. 462. 463. & perſ. c. 16. p. 143n. p. 382. 'Le ſecond eſtoit un magiſtrat, qui avoit luy meſme eſté un des principaux moteurs de la perſecution; [a] c'eſt à dire "Hierocle, qui de

de Vicaire des Prefets fut fait quelques années aprés gouverneur de la Bithynie. 'On croit qu'il fut auſſi gouverneur d'Egypte durant la perſecution: [& on y exerça de grandes tyrannies contre les Chrétiens.] [a]Ce magiſtrat compoſa deux livres intitulez [b]les Amateurs de la verité, [c]& les adreſſa aux Chrétiens meſmes. Il y oppoſoit divers paſſages de l'Ecriture l'un à l'autre, pour les faire paroiſtre contraires, & décrier ces livres ſacrez. Il y vomiſſoit auſſi beaucoup de blaſphemes contre S. Pierre, Saint Paul, & les autres diſciples de J.C, '& contre J.C. meſme, à qui il comparoit Apollone de Tyanes: '& c'eſt tout ce que ſon ouvrage avoit de particulier. [d]Car le reſte eſtoit pris de divers autres, dont il avoit pillé non ſeulement les penſées, mais juſqu'aux expreſſions & aux propres termes.

Euſ.n p.177.r. a.b. B.r.302.§ 5. e Epi.68.c.1. p.717.a. Hircl. t.2. f.r.p.23. a Lact.inſt.l.5. c.2.p.462. b c.3.p.469. c c.2.p.465. c.3.p.464. Euſ.in Hier.p. 434.b.c. d p.433.b.

'Comme cette horrible comparaiſon du Sauveur du monde avec un miſerable magicien, quelque ridicule qu'elle fuſt, [e]ne laiſſoit pas de ſurprendre quelques perſonnes; [f]Euſebe de Ceſarée [qui eſtoit alors celebre pour ſon erudition,] la refuta dans un ouvrage cité par Photius, & que nous avons encore. [g]Il ne voulut pas s'engager à refuter pour lors le reſte de l'écrit d'Hierocle; mais il fait eſperer d'y travailler dans la ſuite, [& il peut l'avoir eu en vue dans ſes grands ouvrages de la Preparation & de la Demonſtration evangelique.] Il remarque qu'Origene l'avoit déja refuté par avance en combatant Celſe. 'Ce fut auſſi cet écrit d'Hierocle, & celui du philoſophe dont nous avons parlé, qui donnerent ſujet à Lactance de compoſer dans la ſuite du temps ſes livres des Inſtitutions.

Aug.B.ep.138. c.4.p.417.f.g. e Euſ.in Hier. p.413.a. f Phot.c.39.p. 24. g Euſ.in Hier. p.433. Lact.inſt.l.5.c. 4.p.470.

ARTICLE XIX.

Quatrieme edit qui condanne tous les Chrétiens à la mort, & produit un carnage epouventable.

L'AN DE JESUS CHRIST 304, DE LA PERSECUTION 2.

[NOus commençons les années de la perſecution, non à la fin de fevrier, comme il faudroit faire pour eſtre tout à fait exact, ni à Paſque, "comme Euſebe ſemble l'avoir fait; mais au premier de janvier precedent, afin qu'elles concourent avec les années de J.C.]

V. la note 4.

'Euſebe nous apprend que dans la premiere année, ou au moins juſqu'à la mort de S. Romain, qui fut le 17 de novembre 303, la perſecution ne regardoit que les Eccleſiaſtiques, 'n'y ayant

Euſ.de Pal.c.2. p.320.d. l.8.c.2.6.p. 294.b. 298.c.

qu'eux qui fuſſent directement condannez par les edits à la mort & aux tourmens. 'Mais dans cette ſeconde année, elle fut beaucoup plus violente que dans la premiere, à cauſe de l'edit que receut Urbain gouverneur de la Paleſtine, qui ordonnoit generalement à tout le monde de ſacrifier aux idoles, 'ſur peine d'eſtre condannez à la mort. Cet edit qui alloit à exterminer tous les Chrétiens du monde, [ſi les hommes euſſent eſté plus puiſſans que Dieu,] "eſtoit ce ſemble publié dans la Thrace 'des devant l'Epiphanie, [& ainſi des les premiers jours de l'année.]

de Pal.c.3.p. 321.a.

Anal.t.4.p.136. 137.143.c.

p.135.c.

Nota 20.

Euſv.Conſt.l. 2.c.51.p.467. c.d.

Boll.28.apr.p. 572.§ 2.6.

'C'eſt cet edit que Conſtantin dit avoir eſté écrit avec une plume trempée dans le ſang, & qui n'ordonnoit autre choſe aux Gouverneurs que d'employer toute la force & toute la ſubtilité de leur eſprit à trouver de nouveaux ſupplices. 'Procule gouverneur d'Alexandrie, dit avec ſerment à Ste Theodore, que les Empereurs avoient commandé que les vierges conſacrées à Dieu fuſſent proſtituées, ſi elles ne vouloient ſacrifier. Luy & divers autres Gouverneurs ne rougirent pas de prononcer des ſentences de cette nature, qui n'eſtoient qu'un témoignage de l'amour qu'avoient les Chrétiens pour la chaſteté. [Mais avec tout cela il y a peu d'apparence que l'on ait mis un commandement ſi infame dans un edit public : & il eſt plus aiſé de croire que c'eſtoit une fourberie de ce gouverneur pour epouventer la Sainte.

Il faut apparemment raporter à cette année, ce qu'on met ſous Diocletien, quoiqu'en d'autres temps où cela convient moins,] 'qu'auprés des fontaines, dans les marchez, & meſme dans toutes les rues, on avoit mis des petites idoles, & des gents qui obligeoient tout le monde à leur offrir de l'encens: de ſorte qu'on ne pouvoit ni vendre ni acheter quoy que ce fuſt, ni meſme prendre de l'eau, ſans ſacrifier au demon.

20.jan.p.275.§ 65.[Sur.18.oct. p.294.§ 1.

Lact.perſ.c.16. p.13.

'Toute l'étendue de l'Empire Romain depuis l'Orient juſqu'à l'Occident, ſe trouva donc alors expoſée à la fureur de Diocletien & des deux Maximiens, qui comme trois beſtes cruelles, la dechiroient de toutes parts, & par eux meſmes & par leurs officiers. Il ſeroit impoſſible de marquer combien les miniſtres de la juſtice employerent de ſortes de ſupplices pour tourmenter les innocens & les juſtes, afin de les rendre criminels;]'ou de conter combien de Martyrs ſouffrirent dans toutes les provinces de l'Empire. 'Preſque tout l'univers fut teint, dit Sulpice « Severe, du ſang ſacré des Martyrs; parcequ'on couroit en foule à « ces glorieux combats, & qu'on recherchoit une mort ſi precieu- «

Euſ.l.8.c.6 p. 298.c.

Sulp.l.2.c.46. p.150.151.

» ſe avec plus d'avidité meſme que la cupidité ne fait paroiſtre au-
» jourd'hui d'ambition pour rechercher des eveſchez. 'Il ſembloit Gild.exc.c.7.
que toute l'Egliſe ſe haſtaſt de quitter la terre pour aller au Ciel. p.116.d.
'Un Pontifical qui finit au VI. ſiecle, parlant de S. Marcellin qui Boll.26.apr.p.
gouvernoit en ce temps-ci l'Egliſe Romaine, dit qu'en un mois 413.§ 5.
de temps on vit quinze ou dixſept mille Chrétiens couronnez du martyre dans les diverſes provinces [de l'Empire.] Uſuard & d'autres martyrologes qui en parlent ſur le 26 d'avril, en mettent auſſi dixſept mille.

'L'Afrique, la Mauritanie, la Thebaïde, & l'Egygte, ſe Euſ.l.8.c.6.p.
ſignalerent particulierement par le courage des Martyrs. [Nous 298.c.
ne ſavons rien de la Mauritanie en particulier. Pour l'Afrique on ne peut rien ajouter à ce que S. Optat en dit en trois lignes:]

» 'L'orage de la perſecution, dit-il, s'eſtant repandu dans toute Opt.l.1.p.39.b.
» l'Afrique, la ravagea tellement, qu'ayant fait les uns Martyrs,
» les autres Confeſſeurs, & en ayant auſſi fait perir quelques uns
» par la mort funeſte [de l'apoſtaſie,] elle epargna [ſeulement]
» ceux qui purent demeurer cachez.

[Le meſme Saint fait autrepart cette image triſte des malheurs que la perſecution y cauſa.] 'Il la compare d'abord à un ours, l.3.p.71.b.c.
» faiſant alluſion à une viſion de Daniel; & il ajoute enſuite: Elle
» eut pour miniſtres Annulin dans la province Proconſulaire, [qui
» eſt celle de Carthage,] Florus dans la Numidie, & d'autres juges
» auſſi impies, qui faiſoient une guerre [ouverte] au nom Chrétien:
» & chacun ſçait les malheureux fruits qu'a produit leur cruauté
» artificieuſe. Car cette guerre allumée contre les Chrétiens,
» s'exerçoit avec une étrange fureur. Le demon triomphoit dans
» ſes temples: ſes autels y fumoient du ſang impur des victimes
» qu'on y immoloit: mais parcequ'il n'y avoit pas de place pour
» tous ceux qu'on vouloit faire participer à ce culte impie &
» ſacrilege, on les contraignoit d'offrir de l'encens en quelque
» endroit que ce fuſt, & tout lieu paſſoit pour un temple propre
» à ces adorations criminelles. On contraignoit des vieillars preſ-
» que morts à ſe ſouiller par l'idolatrie: On y engageoit des enfans
» qui ne pouvoient encore ſavoir ce qu'on faiſoit d'eux: Les meres
ad nefas. » portoient à cette mort ceux à qui elles venoient de donner la
» vie: & les peres, ſans repandre de ſang, eſtoient contraints de
» devenir des parricides. D'un autre coſté on forçoit les uns à
» demolir les temples du Dieu vivant, d'autres à jetter au feu
» les loix qu'il nous a données, d'autres à renoncer J.C, & [tous]
» à offrir l'encens [aux idoles,] pour donner une marque publique
de leur honteuſe apoſtaſie.]

Euſ.l.8.c.7.p. 298.d. 'Les ſaints Martyrs de la Thebaïde & de l'Egypte ſe ſignalerent non ſeulement en leur pays, mais auſſi en beaucoup d'autres endroits. Euſebe en fait les chapitres 7, 8, 9, 10, tous entiers dans ſon huittieme livre, & décrit des ſupplices dont la ſeule lecture fait fremir. [Mais nous les reſervons pour l'hiſtoire de S. Pierre d'Alexandrie.] L'Egliſe en fait une memoire generale le 5 de janvier.

Boll.5.jan.p. 241.

Euſ.l.8.c.11.p. 304.c.d|Lact. inſt.l.5.c.11.p. 490. 'La Phrygie vit cette année ou la precedente une ville entiere de Martyrs, conſacrée par le feu qui en conſuma tous les habitans avec leur egliſe. V. Saint Adauſte.

Euſ.l.8.c.12.p. 305.a. 'Aprés cela, ajoute Euſebe, qu'eſt-il neceſſaire de nommer en particulier chacun de ceux qui ont ſouffert en cette perſecution, ou d'en conter meſme le nombre, ou de repreſenter les differens ſupplices par leſquels ces admirables victimes ont eſté

b. conſacrées à J.C? 'Car quelquefois on leur oſtoit [tout d'un coup] la vie avec des haches, comme en Arabie: On leur briſa les jambes dans la Cappadoce: & dans la Meſopotamie, aprés les avoir ſuſpendus bien haut par les piez, la teſte en bas, on allumoit du feu audeſſous avec du bois verd dont la fumée les étoufoit. [On les traita neanmoins encore plus cruellement en d'autres endroits.] Car à Alexandrie on leur coupoit le nez, les oreilles, les mains, & enſuite les autres membres l'un aprés

μακρὰν πυρᾶς.

c. l'autre. 'On les étendit à Antioche ſur des charbons de feu, non pour leur oſter la vie, mais pour les griller, & leur faire ſouffrir un long ſupplice. Il y en eut qui aimerent mieux mettre leur main dans le feu, que de la porter à ces ſacrifices deteſtables dont on vouloit la ſouiller.

ou des grils, ἐσχάρας.

Boll.11.mars, p.60. 'Le martyrologe Romain fait le 11 de mars une memoire generale de ceux qui ont eſté martyrizez à Antioche dans la perſecution de Diocletien.

Euſ.p.305.c. 'Euſebe ſemble raporter encore à Antioche ce qu'il ajoute tout de ſuite, que divers Chrétiens ſe voyant pres à tomber entre les mains des perſecuteurs, & craignant de ſuccomber à des tourmens ſi cruels, ſe jetterent, avant que d'eſtre pris, du haut de leurs maiſons en bas, ſe tenant heureux d'eviter par quelChry.t.1.or.41. p.493.d. que mort que ce fuſt l'inhumanité de ces barbares. 'S. Chryſoſtome témoigne auſſi que cette perſecution eſtoit feconde en accidens de cette nature, & qu'il n'eſtoit pas rare alors de voir des vierges ſe jetter dans des precipices, ſe noyer volontairement dans la mer, ſe paſſer l'épée au travers du corps, ou s'étrangler

p.492.a. elles meſmes, 'dans la crainte de violer ou leur foy ou leur pudeur, [de quoy nous parlerons plus particulierement ſur l'hiſtoire de

Sainte Pelagie.]'On vit encore arriver la meſme choſe durant les perſecutions des Ariens. Naz.or.23.p. 418.b.

'Euſebe paſſe de la Syrie dans le Pont, où l'on employa contre les Chrétiens des tourmens qui font fremir. Car on perçoit aux uns toutes les deux mains avec des pointes aigües qu'on leur faiſoit entrer par le bout des doigts. 'On repandoit aux autres ſur le dos du plomb fondu tout ſortant de la fournaiſe; & ce feu [penetrant au dedans du corps,]bruloit ce que nous avons de plus neceſſaire[pour la vie.]Il y en eut à qui l'on fit ſouffrir dans les parties du corps les plus ſecrettes & les plus interieures, des douleurs epouventables, & qu'il eſt impoſſible d'exprimer, ſans que leurs perſecuteurs en euſſent la moindre compaſſion. Ces graves magiſtrats, ces défenſeurs des loix, n'employoient tout ce qu'ils avoient d'eſprit & d'induſtrie qu'à trouver de nouveaux ſupplices, & diſputoient à l'envi à qui ſe ſurpaſſeroit en barbarie, comme s'ils euſſent eu de grandes recompenſes à en attendre. Euſ.l.8.c.12. P.306.b. κατὰ μέλος ἕκαστα. c.

'Baronius a mis le 5 de fevrier une memoire generale de ces ſaints Martyrs qui ſouffrirent alors dans le Pont. Boll.5.feb.p. 658.

[Pour ce qui eſt des autres provinces nous n'en dirons rien que ſur les Saints particuliers, que nous marquerons ſuivant les années, lorſque les dates de leur martyre ſont certaines; & nous reſerverons les autres pour la fin de ce diſcours.]

ARTICLE XX.

Injuſtice & miſere des perſecuteurs: Les Chrétiens ſont bien receus des barbares.

[NOUS ne croyons pas devoir omettre ici un beau paſſage de Lactance, où il repreſente fort bien & l'injuſtice de tant de cruautez qu'on exerçoit contre les Chrétiens, & les vraies raiſons qui portoient les Gouverneurs à en uſer de la ſorte, & la maniere non pas des Martyrs, mais des magiſtrats qui » les traitoient avec une dureté ſi inhumaine.]'Il eſt impoſſible, » dit-il, de repreſenter en particulier ce qui s'eſt paſſé dans toutes » les parties du monde [Romain.] Car combien faudroit-il de » volumes pour des cruautez ſi barbares & ſi diverſes? Chaque » Gouverneur s'eſt ſervi ſelon ſon humeur de la puiſſance qu'il » avoit receue. Les timides qui craignoient qu'on ne leur repro- » chaſt de n'avoir pas fait tout ce qu'on leur avoit ordonné, ont » eſté les plus hardis à aller meſme au delà. D'autres les ont imitez, Lact.l.5.c.11.p. 490.

ou parcequ'ils eſtoient naturellement cruels, ou par leur haine particuliere pour les juſtes, ou pour plaire aux ſouverains, & s'elever en flatant leur paſſion à des dignitez plus eminentes.

p. 490. 'Il y en avoit qui ſe haſtoient de nous oſter la vie, comme celui qui fit un peuple entier de Martyrs dans la Phrygie. Mais pour ceux là, plus leur inhumanité eſtoit grande, plus elle nous eſtoit favorable. Les plus redoutables eſtoient ceux qui ſe flatoient d'une fauſſe apparence de bonté. Le boureau le plus dangereux & le plus terrible, eſtoit celui qui ne vouloit tuer perſonne, qui vouloit ſe pouvoir glorifier de n'avoir oſté la vie à aucun innocent. Car j'en ay entendu moy meſme de cette ſorte, qui faiſoient vanité de n'avoir point repandu de ſang dans la province qu'ils gouvernoient. Leur vaine gloire eſtoit encore jointe à une veritable envie. Ils ne pouvoient ſouffrir que les Martyrs euſſent l'honneur de les avoir vaincus, & d'avoir remporté ſur eux la couronne d'une conſtance invincible.

Ibid. 'On ne ſauroit dire combien ces ſortes de magiſtrats ont inventé de tourmens pour venir à bout de leurs deſſeins par les

p. 491. voies les plus cruelles. 'Car ils s'y appliquoient comme à une choſe où il falloit qu'ils fuſſent victorieux ou vaincus, ſachant fort bien que c'eſtoit un vray combat qu'ils avoient à ſoutenir contre les Chrétiens. J'ay vu dans la Bithynie un de ces Gouverneurs dans une effuſion de joie, & auſſi glorieux que s'il avoit ſubjugué une nation de barbares: & cela parcequ'un Chrétien qui avoit reſiſté durant deux ans avec un fort grand courage, avoit enfin paru s'abatre.

Ibid. 'Ils font donc toutes ſortes d'efforts comme en une choſe où il y va de leur honneur, & tourmentent les corps par les douleurs les plus violentes, en evitant neanmoins ſurtout de les laiſſer mourir dans ces douleurs. Eſt-ce donc qu'ils s'imaginent que la mort ſeule nous rende heureux? Les tourmens ne ſuffiſent-ils pas pour nous acquerir la gloire d'une conſtance genereuſe, & une gloire d'autant plus illuſtre que les tourmens ont eſté plus grands? Cependant dans l'aveuglement ou les met leur opiniatreté, ils recommandent qu'on prenne grand ſoin de ceux à qui ils ont fait donner la queſtion; mais c'eſt pour la leur pouvoir donner une autre fois. Ils veulent qu'on repare leurs membres, & qu'on rétabliſſe leurs forces; mais c'eſt afin qu'ils puiſſent ſouffrir de nouveaux tourmens. Peut-on rien voir de plus doux, rien de plus charitable, rien de plus humain? Ils n'en feroient pas tant pour leurs amis. Voilà ce qu'on apprend ſous les dieux:

» Voilà la bonté qu'inſpire le culte des idoles.

» 'Certes je ne trouve rien de ſi miſerable que ces magiſtrats, p.490.
» obligez de devenir les miniſtres de la fureur d'un autre, & les
» executeurs des commandemens impies de leurs Princes, & que
» cette malheureuſe neceſſité a trouvé ou rendu cruels. L'autorité
» qu'on leur a donnée n'a point eſté une dignité ni un honneur qui
» les ait relevez : c'eſt un triſte arreſt par lequel le Prince les a
» condannez à devenir des boureaux, & Dieu à ſouffrir des peines
» ſans fin.

'Euſebe remarque encore, que l'injuſtice des perſecuteurs Euſ.dem.l.3.c. eſtoit ſi grande, que quoiqu'ils ne puſſent trouver aucun crime 5.p.119. dans les Chrétiens, ils puniſſoient neanmoins la confeſſion du nom de J.C. jointe à la vie la plus innocente, comme le plus grand des crimes, & accordoient au contraire le pardon des plus grands crimes à ceux en qui ils ne trouvoient point d'autres merites que d'avoir renoncé à J.C. 'Nous voyons en effet que S. Nyſſ.v.Thd.t. Theodore d'Amaſée ayant brulé un temple, ce qui ſelon eux 3.p.583 b.c. eſtoit aſſurément tres criminel, le juge luy en promit neanmoins le pardon, & luy fit meſme eſperer de grandes recompenſes, pourvu ſeulement qu'il ceſſaſt d'eſtre Chrétien.

[La ſanctification & la gloire des Martyrs, ne fut pas le ſeul fruit que Dieu tira de la tyrannie des princes Romains : il s'en ſervit encore pour l'avantage de divers peuples.] 'Car il y eut Euſ.v.Conſ.l. beaucoup de Chrétiens qui s'eſtant refugiez dans les pays 2.c.53.p.468. barbares, y trouverent leur ſureté & le libre exercice de leur religion qu'ils avoient perdu dans leur patrie. Les barbares ſe faiſoient meſme un honneur de les recevoir avec d'autant plus d'humanité, que les Romains les avoient traitez avec plus de barbarie: [& on ne peut douter que Dieu ne les ait recompenſez de leur hoſpitalité, en leur faiſant profiter de l'exemple que leur donnoient ces ſaints Confeſſeurs.]

'Dieu fit auſſi eclater à la honte des mauvais Chrétiens, la Ath.ſolit.p. generoſité de quelques infideles, qui ayant receu chez eux des 853.a. Chrétiens que l'on cherchoit, eurent autant de ſoin de les cacher qu'ils en euſſent pu avoir pour eux meſmes, & ne craignirent point de perdre de l'argent, de ſouffrir la priſon, & de s'expoſer meſme à la mort, plutoſt que de trahir ceux qui s'eſtoient confiez à leur foy. 'L'hoſpitalité" de S. Alban d'Angleterre luy Bed.hiſt.l.1.c. fut encore plus glorieuſe, puiſqu'elle luy procura une parfaite 7.p.7. converſion, & enſuite le martyre.

V. ſon titre.

ARTICLE XXI.

Conſtance conſerve la paix dans les Gaules : De Ste Leocadie, S. Cucufas, & quelques autres Martyrs d'Eſpagne.

Lact.perſ.c. 16.p.13. 'CETTE tempeſte qui faiſoit tant de ravages dans toutes les provinces de l'Empire, "laiſſoit neanmoins les Gaules dans une aſſez grande tranquillité, à cauſe de la moderation de Euſ.l.8.c.13.p. 309.c.&c. Conſtance qui y regnoit: '& on pretend meſme qu'il avoit de l'inclination pour la religion Chrétienne. ["On pourra voir en v.Conſt.l.1.c. 16.p.415.416. un autre endroit] ce qu'il fit à l'égard de ſes officiers & des magiſtrats Chrétiens; & comment aprés leur avoir donné le choix ou de demeurer dans leurs charges en ſacrifiant, ou de les perdre s'ils le refuſoient, il conſerva dans leurs emplois ceux qui prefererent leur religion à leurs dignitez, & chaſſa les autres comme incapable de luy garder la foy, puiſqu'ils la violoient à c.18.p.417.a. Dieu meſme. 'Euſebe témoigne aſſez clairement que cela ſe fit avant que Dioeletien euſt quitté l'Empire: [& il le faut mettre Lact.perſ.c.15. p.13. apparemment auſſitoſt aprés le premier edit.] 'Ce prince ſouffrit neanmoins qu'on abatiſt quelques egliſes, pour ne pas s'oppoſer ouvertement à ce qui eſtoit ordonné par les deux Auguſtes: Euſ.l.8.c.13. 18.p.309.d|317. d. 'mais il ne donna jamais d'ordre pour en faire abatre aucune. [Il faut dire meſme qu'il en conſerva pluſieurs,] [a] puiſqu'on trouve que quand la perſecution fut ceſſée, "ſon fils fit ouvrir toutes v. § 30. a Sur.31.jul.p. 362. les egliſes qui eſtoient fermées.

Lact.perſ.c.15. p.13. 'Conſtance eut encore plus de ſoin des veritables temples de Dieu, qui ſont les hommes; [b] & non ſeulement il ne prit aucune b p.13|Opt.l.1. p.44.a|Euſ.p. 309.317|v.C.l. 1.c.13.p.413.d. part à la perſecution, mais il protegea meſme les Fideles de ſes Etats, & les mit à couvert des maux qu'ils ſouffroient dans tout le reſte de l'Empire. Ainſi les Gaules furent exemtes des malheurs de la perſecution, & ſelon les termes d'Euſebe, les Chrétiens y jouiſſoient d'une paix profonde, & d'une entiere liberté: Euſ.v.C.l.1.c. 17.p.416.c.d. 'Ils rempliſſoient meſme ſon palais; & les miniſtres de Dieu qui y offroient ſans ceſſe leurs prieres, en faiſoient comme un temple & une egliſe de J.C.

[Cependant comme il n'eſtoit que Ceſar, & dans le ſecond rang d'autorité; il ne faut point trouver étrange ſi quelques Gouverneurs ou pour ſatisfaire leur animoſité propre, ou pour flater les princes les plus puiſſans, ont perſecuté les Chrétiens dans leur province: Mais on peut aſſurer ſur la foy des auteurs les plus authentiques.

Note 21.

authentiques que cela n'a pas eſté bien loin. Auſſi de tous les Martyrs des Gaules, il n'y a que S. Peregrin Eveſque d'Auxerre, & S. Jovinien ſon Lecteur, qu'on puiſſe aſſurer avec fondement avoir ſouffert aprés les edits de Diocletien. Ce fut apparemment en cette année meſme, ſi ç'a eſté au mois de may auquel on en fait la feſte. Il ſe peut faire auſſi que S. Julien & S. Ferreol aient ſouffert en ce temps là, l'un en Auvergne, l'autre à Vienne par la cruauté de Criſpin. Mais on ne peut pas dire que cela ſoit aſſuré.]

V.S. Denys de Paris § 26.

V.S. Julien de Brioude note 2.

'Il y en a qui étendent à l'Angleterre la tranquillité dont jouit l'Egliſe des Gaules, [& nous ne voyons rien qui y repugne.] Alf.286.§ 2.

Note 11. 'Pour l'Eſpagne, que quelques uns pretendent avoir auſſi eſté exemte de la perſecution de Diocletien, parcequ'elle eſtoit du departement de Conſtance, [nous n'avons pas les meſmes fondemens pour l'en exemter que nous avons pour les Gaules; & nous en avons meſme d'aſſez grands pour dire que la perſecution y fut violente, ſoit parcequ'elle eſtoit plus eloignée de Conſtance, & plus à la vue d'Hercule qui regnoit en Italie, Morin.per.l. 9.c.19.§ 10.p. 671|Cyp.dif. 11.c.75.p.317.

V. Diocletien note 11. "ſoit pour d'autres raiſons qui ne nous ſont pas connues.] 'Il eſt certain au moins que le grand Oſius de Cordoue confeſſa J.C. dans la perſecution qui arriva ſous Maximien [Hercule:] Ce ſont ſes termes. [Il paroiſt meſme neceſſaire "de mettre en cette année le martyre ſi celebre de S. Vincent commencé à Çaragoce, & achevé à Valence dans la Tarragonoiſe le 22 de janvier.] Ath.ſolit.p. 838.c.d.

V.S. Vincent § 3,4.

'Prudence met nettement durant la perſecution que Maximien faiſoit à tous les Chrétiens, le martyre que "Ste Eulalie ſouffrit à Meride [dans la Luſitanie;] '& Bede dit que ce fut par ſentence de Dacien, [qui a auſſi condanné S. Vincent; ce qui ſe peut accorder, ſi nous voulons dire que Dacien eſtoit Vicaire d'Eſpagne. Prud.de M.3. P.85.87. Boll.mars,t.2. P.41.a.

V. ſon titre. Uſuard, Adon, & les autres martyrologes, qui diſent que Ste Leocadie vierge mourut dans la priſon de Tolede, un peu aprés Ste Eulalie, portent que cela arriva encore ſous Dacien. On fait la feſte de cette Sainte le 9 de decembre.] 'Son nom eſt celebre par divers Conciles de Tolede aſſemblez dans ſon egliſe. 'Le IV. tenu en 633, luy donne "un titre inferieur à celui des Martyrs, 'peuteſtre parcequ'on croit qu'elle eſt morte dans la priſon, [& non par la ſentence du juge: & on ne dit pas meſme qu'elle ait ſouffert aucun tourment.] 'Molanus écrit que ſes reliques eſtoient le ſiecle paſſé "à S. Ghilain en Hainaut: [a] d'autres diſent à Mons, d'où on écrit que Philippe II. Roy d'Eſpagne les fit Bar.9.dec.a. Conc.t.5.p. 1702.e. *confeſſor.* p.1719.c. Mol.ſ.B.p.268. 302. [a] Conc.t.5 p. 269. 1729.d.

raporter ſecrettement en la grande egliſe de Tolede. Garcias Loaiſa l'aſſure comme témoin oculaire. [1]Baronius dit qu'elles furent receues à Rome pour eſtre portées ſolennellement en Eſpagne. [2]Il y a aujourd'hui à Tolede trois egliſes de ſon nom. &c.

Bar.9.dec.a.

a Conc.t.5.p. 1729.c.

[a]Le martyrologe Romain met auſſi S. Cucufas entre ceux qui ont ſouffert ſous Dacien: [Mais nous ne voyons point d'où cela eſt pris. Ses actes dont nous ne croyons pas d'ailleurs nous pouvoir ſervir,] le mettent dans la perſecution de Diocletien, mais ſous trois differens juges, Galere, Maximien, & Rufin. Adon les ſuit. [3]Ce qui eſt certain, c'eſt que ce Saint a rendu la ville de Barcelone en Catalogne illuſtre par ſon triomphe. [b]Son nom ſe trouve dans les martyrologes de S. Jerome au 16 de fevrier. Quelques exemplaires de ce martyrologe le mettent encore le 25 de juillet, ce qui eſt ſuivi par ceux du IX. ſiecle, [4]& par beaucoup d'autres. [5]Il eſt auſſi dans un exemplaire du Sacramentaire de S. Gregoire.

NOTE 23.

Sur.25.jul p. 299.300.

Prud.de M.4. p.88.

b Flor.p.324.2.

Sacr.n.p.170. 171.

[1]Notker [& Adon] diſent que ſon corps a eſté tranſporté en l'abbaye de S. Denys auprés de Paris, & on aſſure qu'il y eſt encore aujourd'hui. [2]Ses actes portent que Fulrad Abbé de S. Denys, le fit tranſporter le 16 de fevrier en un prieuré de ſon abbaye nommé Lebraha, où aprés qu'il l'eut laiſſé quelque temps ſans le mettre en terre, Hilduin [ſon ſucceſſeur] le fit enfin porter en ſon abbaye, où il fut mis le 25 d'aouſt 835, en une chapelle ſous terre aux piez de S. Denys. [3]Cependant les Eſpagnols pretendent avoir encore ſon chef & ſon corps en un monaſtere pres de Barcelone.

p.171.

Sur.25.jul.p. 300.§ 11.

in falta Voſage.

Flor.p.324.2.

[1]S. Juſt & S. Paſteur ſont encore des victimes de Dacien, s'il en faut croire leurs actes qui ſont forts courts, [& pleins cependant de paroles inutiles.] Ils portent que ces Saints nez de parens Chrétiens, eſtant encore enfans, quitterent l'ecole où ils alloient étudier les lettres humaines, pour aller voir les ſupplices dont on tourmentoit les Chrétiens, & declarer qu'ils eſtoient Chrétiens eux meſmes. Avant qu'ils l'euſſent fait, Dacien averti de leur deſſein, les fit prendre, & ordonna de les tourmenter cruellement: Ils s'animerent l'un l'autre avec une telle ardeur à tout ſouffrir pour J.C, que Dacien jugea bien qu'il ne ſe devoit pas attendre à les ſurmonter: & pour n'avoir pas la honte d'eſtre vaincu par des enfans, il commanda, ſans leur faire endurer aucun tourment, qu'on leur allaſt promtement trancher la teſte. Les Chrétiens leur baſtirent enſuite une egliſe, où leurs corps

Sur.6 aug.p. 84.

1. Florus, Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

furent enterrez chacun ſous un autel ſeparé.

Complutum. 'La ville" d'Alcala de Henarés dans la nouvelle Caſtille, fut le lieu de leur martyre, ſelon leurs actes, '& ſelon Prudence qui parle de ces Saints avec honneur, mais ne nous en apprend rien de particulier. 'Leur hiſtoire eſt décrite dans une ancienne hymne du breviaire de Tolede, de la meſme maniere que dans leurs actes. [L'hymne eſt aſſez belle, mais il y a bien des fautes contre les regles des vers. Elle dit qu'il ſe faiſoit beaucoup de miracles au lieu où les Saints avoient ſouffert.] 'S. Euloge les met entre ceux qui s'eſtoient preſentez eux meſmes au martyre. [Florus, Uſuard, Adon, marquent leur feſte le 6 d'aouſt.] 'Il y avoit un monaſtere de leur nom pres de Cordoue au IX. ſiecle. [a] L'Egliſe cathedrale de Narbone eſt auſſi dediée ſous le nom de ces deux Saints.

p. 94. Prud. de M. 4. p. 89. Bar. 6. aug. d. Eul. mem. l. 1. c. 16. p. 110. b. l. 2. c. 11. p. 254. c. [a] Gal. chr. t. 1. p. 364. 2. c.

V. S. Vincent § 8. [Nous ne repetons point ici ce que nous avons dit" autrepart de ce nombre infini de Chrétiens qu'on pretend avoir eſté maſſacrez à Çaragoce par ordre de Dacien.]

'S. Aciſcle martyrizé à Cordoue, comme nous l'apprenons de Prudence, [b] a ſouffert en l'an 303, ſelon qu'on le cite de ſes actes, [qu'on peut juger par là n'eſtre pas fort anciens.] [c] Le martyrologe Romain marque que ce fut ſous un juge nommé Dion. [d] Ceux de S. Jerome qui mettent ſa feſte le 18 de novembre, diſent qu'on cueilloit ce jour là des roſes au lieu de ſon martyre, 'Dieu voulant montrer par là quel a eſté ſon merite. Uſuard & Adon mettent la meſme choſe le jour de devant, & joignent à S. Aciſcle une Ste Victoire, ce qui paroiſt venir de leurs actes. 'Baronius cite le breviaire de Tolede pour ces Saints. [Le tombeau de S. Aciſcle eſtoit un peu hors de Cordoue.] 'Car on marque qu'Agila Roy des Gots eſtant venu aſſieger cette ville vers l'an 550, profana" le lieu où il eſtoit. Il en fut auſſitoſt puni, ayant eſté" défait par ceux de Cordoue; & tué peu de temps aprés. 'On pretend que Charlemagne apporta d'Eſpagne les corps ſacrez de S. Aciſcle & de Ste Victoire, & qu'il les mit à Toulouſe dans l'egliſe de S. Saturnin, où ils ſont encore.

[b] Prud. de M. 4. p. 88. [b] Flor. p. 976. 2. [c] Bar. 17. ſept. c. [d] Flor. p. 974. Uſu[] Ado. Bar. 17. nov. c? If. H. chr. gr. p. 723. &c. &c. Sauſſ. p. 896.

[Uſuard & Adon marquent le 23 d'octobre la feſte de Saint Servand & de S. Germain Martyrs d'Eſpagne. Le martyrologe Romain ajoute qu'ils ſouffrirent auprés de Cadis ſous Viateur Vicaire des Prefets, qui peut avoir ſuccedé à Dacien.] 'Baronius cite leur hiſtoire d'une hymne [z] du breviaire de Tolede, & de quelques nouveaux Eſpagnols. 'Surius en dit quelques particularitez tirées d'un hiſtorien moderne.

Bar. 23. oct. a? Sur. 23. oct. p. 362.

z. [z] Je ne l'y ay pas trouvée.

ARTICLE XXII.

De S. Felix, S. Narciſſe, & quelques autres Martyrs de Girone.

Prud.de M.4. p.58|Gr.T.gl. M.c.92.p.207. 'LA petite ville de Girone [dans la Catalogne,] fut auſſi enrichie par le martyre de S. Felix,[qu'Uſuard, Adon, & divers autres mettent ſous Dacien. Le nom de ce Saint eſt marqué au premier d'aouſt dans les martyrologes de S. Jerome, dans

Sur.25.jul.p. 298.§ 1.2. Florus, Notker, & pluſieurs autres.]'Il eſt parlé de luy dans les actes de S. Cucufas, avec lequel on pretend qu'il vint d'Afrique

Boll.12.feb.p. 578.b. en Catalogne,'dans ceux de Ste Eulalie de Barcelone,[a] & dans S. Euloge de Cordoue, qui en dit aſſez de choſes.[Outre les autres

a Eul.mem.l.1. c.16.p.120.b. martyrologes, Adon raporte ſon martyre aſſez au long.][b]On

b Vinc.B.l.12. c.134.135.p. 497. peut voir encore ce qu'en diſent Vincent de Beauvais[& Pierre des Noels. Mais toutes ces pieces enſemble ne ſont pas capables

Bar.1.aug.g. de faire une grande autorité. Nous avons]'l'hymne du breviaire de Tolede où Baronius dit que ſon hiſtoire eſt raportée.[Elle dit bien des choſes de ſon martyre & de ſes miracles. Mais je ne ſçay quelle autorité elle peut avoir. Car il y a bien des choſes dans ce breviaire fort nouvelles & fort méchantes. Elle dit que S. Felix, qui étudioit à Ceſarée en Mauritanie, s'en vint à Girone ayant appris qu'on y perſecutoit les Chrétiens. Cela a peu d'apparence.]

Gr.T.gl.M.c. 92.p.207.208. 'S. Gregoire de Tours parle de ſon egliſe à Girone, dont un voleur enleva beaucoup de richeſſes; & aprés avoir longtemps marché, il ſe retrouva ſans y penſer dans la meſme egliſe avec tout ce qu'il en avoit volé: de ſorte qu'il fut contraint d'avouer

p.208.209. ſa faute devant tout le monde.'Le meſme Saint dit qu'il y avoit des reliques de S. Felix à Narbone dans une egliſe de ſon nom, dont Alaric Roy des Viſigots ayant fait abaiſſer la voute pour avoir plus belle vue du palais, Leon ſon miniſtre qui le luy avoit conſeillé, perdit auſſitoſt la vue. Les termes de Saint Gregoire pourroient ſignifier abſolument [1] que les reliques du Saint 1.

Boll.18.mars, p.624.a. eſtoient à Narbone.'Mais il eſt certain que longtemps aprés luy, ceux de Girone pretendoient au moins en avoir une partie.

Velſ.mon.p. 452.b. 'On raporte que Recarede[qui fut le premier Roy Catholique des Gots]ſur la fin du VI. ſiecle, offrit une couronne d'or au

Boll.18.mars, p.623.f. tombeau de S. Felix Martyr à Girone.'Berenger Eveſque de Girone envoya l'an 1087, à l'Abbé de S. Udalric d'Auſbourg,

p.624.a. 'des os, de la chair, & du ſang de S. Felix; & il ajoute que l'Egliſe

1. *Hujus reliquiæ apud Narbonenſem baſilicam retinentur.*

de Girone regardoit ce Saint comme un Apoſtre & un Prophete, comme ſon Docteur, '& comme le Docteur de l'Eſpagne. Il b. envoya en meſme temps l'hiſtoire de ſon martyre, & il marque qu'on en faiſoit la feſte le premier d'aouſt. 'Il envoya auſſi quel- a.b. ques os de S. Romain Martyr, compagnon de S. Felix, 'dont Bol- d. landus dit qu'on fait auſſi le premier d'aouſt. [Je ne le trouve pas meſme dans Ferrarius.]

V. la note 23. 'Le meſme Berenger ſoutient "qu'il faut diſtinguer S. Felix a. dont nous venons de parler, de celui qu'on appelloit, dit-il, Diacre de Saint Narciſſe. 'Bollandus paroiſt admettre cette d. 621. diſtinction; '& Velſerus la ſoutient. [a]Berenger ajoute que le Velſ. p. 451. corps du Diacre eſtoit à Paris, où il avoit eſté tranſporté par le 452. [a] Boll. 18. tres pieux Charle Roy des François, [c'eſt à dire ſans doute par mars, p. 624. a. Charlemagne. On pretend en effet qu'il eſt aujourd'hui à Montmorenci à quatre lieues de Paris.

Ce qu'on trouve de ſon hiſtoire & de celle de S. Narciſſe ſon Note 24. Eveſque, eſt compris dans la vie de Sainte Afre, "qui n'eſt pas fort Note 25. authentique, & dans celle de S. Narciſſe meſme "qui l'eſt encore moins.]On pretend que S. Narciſſe eſtoit Eveſque de Girone, & Boll. 18. mars, que la perſecution de Diocletien eſtant venue, il s'en alla (ce qui p. 622. 623. 624. n'eſt pas aiſé à croire) à Auſbourg en Allemagne avec S. Felix, § 3 | Sur. 5. aug. y convertit Sainte Afre, revint à Girone au bout de neuf mois, & p. 45. 46. aprés y avoir encore preſché trois ans, il y fut martyrizé avec S. Felix, les payens l'ayant attaqué durant qu'il diſoit la Meſſe, & l'ayant percé de pluſieurs coups.

'On n'avoit à Girone aucune hiſtoire de ſon martyre en l'an Boll. 18. mars, 1087, & on ne ſavoit pas meſme le jour de ſa mort. [b]On l'y hono- p. 614. § 4. roit neanmoins comme "le pere de cette Egliſe, comme un Pon- [b] 2. *Patris noſtri.* tife, & comme un Martyr de J. C. '& on y faiſoit ſa feſte le 29 § 4. d'octobre, 'auquel on fait auſſi celle de S. Narciſſe de Jeruſalem: p. 615. e. & quelques uns pretendent que c'eſt le meſme. 'On la fait le Velſ. p. 476. meſme jour à Auſbourg. Le martyrologe Romain la met le 18 de mars avec celle de S. Felix ſon Diacre.

'L'Abbé de S. Udalric d'Auſbourg ayant demandé des reli- Boll. 18. mars, ques de S. Narciſſe, [c]le meſme Berenger luy envoya ſeulement p. 623. 624. quelque choſe des vétemens avec leſquels il avoit eſté enterré; [c] p. 624. a. mais il dit qu'il n'avoit pu luy rien envoyer de ſon corps, parce- que Dieu l'avoit conſervé juſques alors tout entier ſans aucune corruption: '& on pretend que ce miracle dure juſques aujour- d. d'hui. 'On en dit encore d'autres choſes dont on ne marque pas e.f. l'auteur. 'Les hiſtoriens d'Eſpagne raportent qu'en l'an 1286, les p. 624. 625.

François qui s'eſtoient rendu maiſtres de Girone, y commirent beaucoup d'inſolence, juſqu'à violer le tombeau du Saint, & luy rompre un bras: mais qu'il ſortit de ſon tombeau une grande quantité de mouches, qui les incommoderent extremement par leurs piquures toutes mortelles. 'On marque que les reliques du Saint ſont dans l'egliſe de S. Philippe, où elles font beaucoup de miracles. Ceux du pays l'appellent Arciſe.

Velſ.p.448.a.

Boll.7.may,p. 134.135.

'Ceſt d'un Ange meſme que les Eſpagnols pretendent avoir appris que S. Eovald nommé dans le pays Saint-Hou, & Saint Sixte honorez à Celran au dioceſe de Girone, ont ſouffert le martyre ſous Dacien: [Et neanmoins le nom d'Eovald donne lieu de croire qu'il n'a vécu que dans les ſiecles poſterieurs.] Tout ce que l'on dit de ces Saints regarde la revelation de leurs reliques, [qui ſelon les circonſtances qu'on en raporte, ne doit pas eſtre fort ancienne.] On fait de ces deux Saints le 7 de may, & le 17 de juillet.

22.jan.p.390. 'On "croit auſſi que ſous Diocletien, & ſous le Prefet Rufin, la ville de Girone vit encore dans ſon territoire le martyre des SS. Vincent, Oronce, & Victor, 'dont les corps furent enſuite portez à Embrun. 'On en tira deux petits os pour donner à un Eveſque nommé Ethere; '& Dieu glorifia ces reliques par quelques miracles, qui ſont raportez par un témoin oculaire. 'Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres, marquent leur feſte le 22 de janvier le meſme jour que celle du grand Saint Vincent de Valence. 'L'Egliſe de Girone en fait le 30 du meſme mois depuis l'an 1522.

Note 26.

P.392.§.13.14.
P.393.§.17.
§.18.20.
P.389.§.2.
§.3.

19.apr.p.620. §.2. §.3. a §.3.4. §.8.9. §.4.

'Les meſmes martyrologes, avec ceux de S. Jerome & Raban, marquent encore le 19 d'avril un S. Vincent à "Collioure dans le Rouſſillon. 'Un martyrologe dit que l'on en a des actes; [a] & un auteur Eſpagnol nous en a en effet donné une hiſtoire depuis peu de temps: 'Mais la date de l'an 303 de J.C, fait juger "qu'elle n'eſt pas fort ancienne. 'Elle met ce Saint ſous le gouverneur Dacien.

Cancoliberi.

Note 27.

[Nous avons cru qu'il eſtoit à propos de ramaſſer ici tout ce que nous trouvons des principaux Martyrs d'Eſpagne qu'on met ſous Diocletien, pour faire voir qu'il ſeroit difficile de ſoutenir que cette province ait eſté exemte de la perſecution comme les Gaules. Car quoiqu'il ne faille pas ajouter egalement foy à tout ce qu'on dit de ces Martyrs, nous ne voyons pas neanmoins qu'il y ait lieu de douter qu'au moins S. Vincent & Ste Eulalie n'aient ſouffert en ce temps-ci. Et puiſqu'il le faut avouer de S. Vincent, il eſt difficile de le conteſter des autres, qui ont ſouffert comme luy ſous Dacien.]

ARTICLE XXIII.

De S. Marcellin Pape, & de quelques Martyrs de Rome & de Sicile.

[POUR nous arreſter maintenant aux Saints que l'on trouve avoir ſouffert en l'an 304, il faudra mettre à la teſte celui qui eſtoit le premier de l'Egliſe par ſa dignité, ſavoir le ſaint Pape Marcellin, ſi nous demeurons d'accord qu'il ait eſté martyrizé, comme beaucoup d'auteurs le diſent.]'On le fait Romain fils d'un nommé Projecte.[a] Il ſucceda le 30 juin de l'an 296, à S. Caius mort le 22 d'avril de la meſme année. Il gouverna huit ans, trois mois, & 25 jours, ſelon les plus anciens monumens.

Boll. 26. apr. p. 413. c.

[a] Buch. cycl. p. 272.

Not. 28. [Ainſi" il doit eſtre mort le 24 d'octobre de l'an 304:]& en effet tous les Pontificaux, & tous les autres Latins qui parlent de luy, marquent ſa mort en cette année. Euſebe fait la meſme choſe dans ſa chronique, [& il ne s'eloigne pas non plus des Latins, lorſqu'il luy donne neuf années d'epiſcopat.

Boll. 26. apr. p. 412.

Not. 29. diſtinct. "Tout ce que les auteurs un peu aſſurez nous apprennent de luy,]c'eſt que la perſecution arriva de ſon temps,[b] & qu'il y" parut beaucoup. [Cette parole qui eſt de Theodoret peut ſervir" à appuyer, quoique non à aſſurer,]ce que dit un Pontifical, qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle, & tous les autres poſterieurs, avec Bede & beaucoup d'autres martyrologes, qu'il eut la teſte tranchée pour la foy. [Mais elle ſuffit au moins pour rejetter" les fauſſes hiſtoires par leſquelles les Donatiſtes, & meſme beaucoup de Catholiques, ont voulu noircir ſa memoire.]'Ceux qui diſent qu'il eut la teſte tranchée, diſent que ce fut avec les Saints Claude, Quirin, & Antonin, qu'on laiſſa ſon corps étendu ſur terre durant 25 ou 35 jours, & qu'enfin le Preſtre Marcel qui fut ſon ſucceſſeur, l'enleva la nuit, & l'enterra ſur le chemin du Sel dans le cimetiere de Priſcille.

Eut. l. 7. c. 32. p. 284. b.

[b] Theodr. l. 1. c. 2. p. 124. b.

Not. 30.

Not. 31.

[c] Boll. 26. apr. p. 413. 414.

p. 413. § 5. 7.

'Quoique, comme nous avons dit, il faille mettre ſa mort vers le 24 d'octobre,[d] neanmoins ſa feſte eſt marquée le deuxieme de juin dans quelques anciens martyrologes,[e] ou le 26 de may dans Bede & dans tous les poſtericurs: & le Pontifical qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle, ſemble marquer ce jour là ſon inhumation. 'On croit que cela a pu venir d'une tranſlation de ſon corps, [ou de quelque autre cauſe que nous ignorons.]'Son ſiege ne fut rempli par S. Marcel qu'en l'an 308, ſur la fin de may, [aprés avoir vaqué trois ans, ſix mois, & 25 jours.]

Boll. pont 2. p. 41. a. Pagi, 304. § 9.

[d] Flor. p. 572.

[e] Boll. 26. apr. p. 413. § 5. 7.

pont. 2. p. 41. a.

26. apr. p. 414. f.

Buch.p.168. 'Le calendrier de Bucherius nous aſſure que S. Parthin[ou Parthene,]& S. Calocere, ſouffrirent le martyre à Rome le 19 may"de l'an 304, & furent enterrez dans le cimetiere de Cal- Not 31.
Boll.19.may, p.302. liſte.'Leurs corps ont depuis eſté tranſportez en l'abbaye de Moirmont pres Ste Menehoud au dioceſe de Châlons: & ils y eſtoient avant l'an 1074.

Buch.p.269. 'Ste Baſſille remporta auſſi à Rome la couronne du martyre "le 22 de ſeptembre.[*Il faut mettre encore apparemment le 12 de may 304, le martyre de Ste Sotere, celebre vierge Romaine, & de S. Pancrace. V.Iapetſ.de Valerien § 6. * V.Sainte Sotere.

La ville de Catane en Sicile eut un glorieux Martyr en la perſonne de"S. Euple Diacre,qui ayant eſté pris avec le ſaint Evangile qu'il liſoit & qu'il preſchoit au peuple, ne le voulut point quitter que par la mort. Il fut preſenté à Calviſien gouverneur de l'iſle, le 29 d'avril, & fut decapité le 29 d'aouſt.] V.ſon titre.

ARTICLE XXIV.

Des Martyrs d'Afrique en 304: Hiſtoire de Mammaire.

Bar.303.§ 34. &c. 'L'Afrique nous fournit encore de fort beaux memoires pour l'an 304, dans les actes"des Saints Saturnin, Dative, V.leur titre
Boll.11.feb.p. 515.§ 3|516.b. & leurs compagnons,'qui ayant eſté pris à Abitine, ville de la Proconſulaire,furent amenez à Carthage, & confeſſerent J.C. au milieu des tourmens devant le Proconſul Anulin le 12 de fevrier. On les fit particulierement ſouffrir, parcequ'ils s'eſtoient trouvez à l'aſſemblée de l'Egliſe[& à la celebration des ſaints Myſteres,]contre la défenſe qu'on en avoit faite; & eux bien
p.516.§ 12.14. 15.17. loin de rougir de ce crime pretendu, l'avouerent avec joie.'Ils parlent meſme des aſſemblées de l'Egliſe comme d'un devoir qui eſtoit d'une obligation abſolue,& que la loy de Dieu ne ſouffroit point qu'on omiſt par quelque raiſon que ce fuſt.

Aug.B.pſ.43. v.3.p.374.f.g. 'S. Auguſtin dit neanmoins que lorſque les Chrétiens fuyoient la perſecution des infideles, ils ne tenoient pas d'aſſemblées. Mais la ſuite meſme fait voir qu'il l'entend des aſſemblées faites publiquement avec ſolennité & avec eclat, comme on les faiſoit de ſon temps; au lieu que le zele qu'avoient les Chrétiens pour celebrer les Myſteres durant la perſecution, eſtoit temperé par la ſageſſe que demande S. Cyprien, pour ne le faire qu'avec precaution & avec tout le ſecret poſſible, & non avec la temerité que les Catholiques reprochoient aux Montaniſtes du temps de

de Tertullien. Que ſi nonobſtant leurs precautions, Dieu permettoit qu'ils fuſſent ſurpris dans leurs aſſemblées, comme cela arriva aux Saints dont nous parlons,]' & en beaucoup d'autres rencontres,[ils beniſſoient Dieu de leur donner une occaſion de ſouffrir quelque choſe pour ſa gloire.] Tert.apol.c.7. p.8.b.

'Les actes de Saint Saturnin portent qu'outre ces Saints, qui eſtoient pres de 50, il y en eut encore beaucoup d'autres, Eveſques, Preſtres, Diacres, & laïques, amenez de divers endroits de la province dans les priſons de Carthage, pour avoir aſſiſté aux &c. aſſemblées de l'Egliſe, "ou pour avoir refuſé de livrer les Ecritures: 'Car on en continuoit toujours la recherche. [a]S. Auguſtin dit qu'on avoit encore d'autres actes des Martyrs de ce temps là, où l'on voyoit qu'un particulier avoit donné ſa maiſon pour y tenir l'aſſemblée des Fideles, & que des Martyrs avoient eſté battizez dans la priſon. Bar.303.§ 60. § 15. [a] Aug.p.col.c. 14.p.236.1.a. b|col.d.3.c.17. p.217.1.c.d.

'Le P. Mabillon nous a donné depuis peu les actes de quelques Chrétiens d'Afrique, 'dont le commencement au moins appartient à cette année. [Mais nous ſommes obligez d'avouer d'abord "qu'il y a dans cette piece beaucoup de difficultez capables de la faire ſoupçonner ou d'alteration ou de ſuppoſition, & qu'il y a meſme lieu de craindre que ceux dont elle parle ne ſoient pas des enfans de l'Egliſe Catholique, ni par conſequent de veritables Martyrs. Neanmoins comme elle a quelque air d'antiquité, nous en marquerons ici les principales circonſtances.] Anal.t.4.p.99. p.103. Note 33.

'Un officier nommé Alexandre eſtant venu à Vage dans la Numidie, y fit prendre un nommé Mammaire 'agé d'environ 93 ans & demi, à qui on donne le titre de Pape, [d'où il y a lieu de conclure qu'il eſtoit Eveſque.]' On amena encore alors à Vage quelques autres Chrétiens pris en diverſes villes de la Numidie, ſavoir Felix Diacre, Albin, Vif, & Donat pris à Lambeſe, avec Victorien auſſi Diacre, & Libaſe qualifié "le premier de ſa ville; & Laurent, Fauſtinien, Ziddin, Criſpin, & Leuce pris à Tamugade. Comme on menoit les cinq derniers par Tigiſe, 'une nommée Fauſtine dit tout haut qu'elle eſtoit Chrétienne; ce qui fit qu'on l'enchaina avec les autres. p.93. p.93.96. p.94. prior civitatis. p.95.

'On preſenta tous ces Chrétiens à Alexandre, qui ayant receu la declaration qu'ils luy firent qu'ils eſtoient Chrétiens, & qu'ils ne demandoient que le martyre, on fit dreſſer un procés verbal, qu'il envoya avec les priſonniers au Proconſul Anulin, [de quoy il eſt difficile de voir la raiſon.]' la Numidie ayant alors ſon gouverneur particulier nommé Florus. 'Cette compagnie fut enco- Ibid. Opt.l.3.p.76. Anal.t.4.p.95.

re augmentée de Fauſtin, & de Fauſte ſa femme, leſquels declarerent hautement qu'ils eſtoient auſſi Chrétiens.

p. 95. 'Ils furent donc tous conduits à Anulin, qui eſtoit alors dans la ville de Boſeth, ſurnommée Amphoraria. Il les fit d'abord mettre
p. 96. dans un cachot; & au bout de quelques jours il ſe les fit amener à l'audience le jeudi 11 may, [ce qui convient à l'an 304.] Il les interrogea ſur leur religion; & comme ils eurent tous répondu qu'ils adoroient J.C. comme Mammaire, il les fit étendre ſur le chevalet. On leur appliqua les torches ardentes ſur les coſtez, &
p. 97. on leur dechira le corps avec des ongles de fer. 'On leur arracha enſuite les dents & la peau de la teſte, au lieu de laquelle on leur mit un caſque de fer, aprés quoy Anulin les fit remener dans le cachot.

p. 98. 'Ils y demeurerent aſſez longtemps, juſqu'à ce qu'Anulin ſe les fit preſenter de nouveau pour leur demander s'ils avoient penſé à eux, & s'ils ſouhaitoient d'obtenir l'indulgence & le pardon des Empereurs: à quoy ils répondirent; C'eſt au Seigneur « que nous demandons l'indulgence, pour recevoir enſuite de luy « la vie eternelle. Il les fit encore renfermer dans leur cachot, «
p. 99. 'd'où ils ſortirent pour eſtre mis ſur le gril, & ils ſouffrirent ce tourment en rendant graces à J.C.

Ibid. 'Anulin mourut alors ſelon ſes actes; [ce qui peut eſtre arrivé
p. 100. vers le commencement de l'an 305.] 'Et Maxime fait Proconſul en ſa place par Maximien [Hercule,] eſtant venu à Boſeth, fit battre Mammaire & les autres à coups de baſton, & à coups de
p. 101. nerfs de bœuf. 'On ajoute que quelques jours aprés il leur fit encore arracher les doits & meurtrir le viſage à coups de pierres: enſuite de quoy il les renvoya en priſon, en leur faiſant mettre des pointes [de fer] dans les piez. Mais des le lendemain il les fit amener devant ſon tribunal, & comme ils défendoient la
p. 102. cauſe de la verité, 'il leur dit, Ne vous amuſez point à toutes ces « folies: Tout ce que vous dites ne vous ſervira de rien: ſurquoi « ils luy répondirent; Il eſt vray, cela ne nous ſervira de rien pour « le preſent: mais cela nous ſervira beaucoup dans l'autre monde. « Maxime les fit mettre ſur le chevalet, où on les dechira encore avec les ongles de fer, & on mit ſur leurs plaies du ſel, de la chaux, & du vinaigre. Enfin comme ni leurs corps, ni leur eſprit ne cedoit point à ces tourmens, Maxime prononça la ſentence, & les condanna à avoir la teſte tranchée.

Ibid. 'On les mena pour cela hors de la ville de Boſeth, & à peine
p. 103. eurent-ils fait 500 pas, que Mammaire tomba [de foibleſſe:] de

ſorte qu'on luy trancha la teſte au meſme endroit. Les autres furent menez ſur une hauteur, où on les executa de meſme le dixieme jour de juin. Lucien Preſtre, & Maximille femme d'un Senateur [de la ville,] enterrerent ſecrettement leurs corps dans un meſme cimetiere, avec celui de Mammaire.

V. ſon titre. 'Anulin vivoit certainement encore, lorſque la celebre "Sainte Criſpine fut couronnée du martyre à Thebeſte [ou à Tuburbe ville de l'Afrique Proconſulaire,] le 5 de decembre, [& autant que nous en pouvons juger, en l'an 304.] 'Elle avoit eſté "precedée quelque temps auparavant par les Saintes Maxime, Donatille, & Seconde, [dont la ſainteté eſt honorée par l'Egliſe le 30 de juillet.]

t. 3. p. 423-415.

V. Sainte Perpetue note 1.

p. 415.

ARTICLE XXV.

De S. Florien, & de divers autres Martyrs de l'Illyrie & de la Thrace.

[IL faut ce ſemble raporter à l'an 304, le martyre de Saint Florien,] 'puiſque ſelon ſes actes, l'ordre de faire mourir tous les Chrétiens qui refuſeroient de ſacrifier, eſtoit encore alors aſſez nouveau. [Ces actes ſont peu de choſe; & il y a 1 quelques termes qui peuvent marquer qu'ils ne ſont pas bien anciens; ce qu'on peut auſſi juger par tout le ſtyle. Sa confeſſion n'eſt pas mauvaiſe, ſinon qu'il] s'y preſente luy meſme aux perſecuteurs. 'Mais à la mort ce ne ſont que miracles, 2 qu'on voudroit bien pouvoir dire eſtre ajoutez par un autre, [quoique cela ne ſoit pas aiſé à croire.] 'La ville de Lauriac où il ſouffrit, qui eſtoit alors la capitale de la baſſe Norique, eſt aujourd'hui reduite au bourg de Lorch dans la haute Autriche: & le ſiege epiſcopal en a eſté transferé à la ville de Paſſau.

Boll. 4. may, p. 462. f.

p. 463. c. d.

2 p. 461. f.

c.

'Ces actes portent donc que la perſecution eſtoit ſi violente, que beaucoup de Chrétiens eſtoient obligez de s'aller cacher dans les montagnes, dans les roches, & dans les cavernes. Aquilin eſtoit alors Gouverneur de la Norique, & eſtant venu à Lauriac, il y fit de grandes perquiſitions contre les Chrétiens, dont 40 furent pris & mis en priſon, aprés avoir ſouffert longtemps de grands tourmens. [Les actes ne marquent point ce qu'ils devinrent,] 'mais on croit que ce ſont ceux que les Egliſes de Vienne & de Paſſau honorent avec S. Florien.

p. 452. c.

c.

1. *In diebus illis* (§ 1.) *ego, et commilitones tui*, pour & (§ 2.) *uſque in hoc diem &c.* (§ 3.)

f. 'Pour ce Saint, il avoit autrefois porté les armes, & avoit eſté
p 463.a. "capitaine des gardes du Gouverneur.' Il eſtoit Chrétien des ce
p.462.c. temps là, quoiqu'il ne ſe decouvriſt pas.' Il s'eſtoit depuis retiré
p.456.e.f. dans une "ville 'qu'on croit eſtre aujourd'hui le bourg de Zeiſſel- *princeps officii.* *Cetium.*
p.462.e.f. maur pres de Tuln [ſur le Danube.]' Ayant appris les combats
que ces quarante Chrétiens ſouffroient pour J.C, il s'en vint à
Lauriae exprés pour ſouffrir luy meſme; & rencontra en chemin
les ſoldats qui cherchoient les Chrétiens. Ils ſe ſaiſirent de luy,
p.463. & le menerent à Aquilin, qui aprés l'avoir fait fouetter deux
fois, & luy avoir fait ſouffrir d'autres tourmens, le condanna à
eſtre precipité dans la riviere d'Ens, [dont la ville de Lauriac
p.461.e.f. n'eſtoit pas loin.] Cela fut executé le 4 de may; 'auquel[1] les mar- 1;
f|Flor.p.499. tyrologes du IX. ſiecle, & divers autres, marquent ſa feſte: '& on
croit qu'elle eſt auſſi dans les martyrologes de S. Jerome, quoi-
que l'endroit ſoit corrompu.

Boll 4.may,p. 462.a. 'La feſte de ce Saint eſt celebre ce jour là dans les dioceſes
a.b. de Vienne & de Paſſau, & dans quelques autres de ces quartiers
là; & on le regarde comme l'un des patrons de l'Autriche.' Il y
a encore aujourd'hui une abbaye de Chanoines Reguliers qui
porte ſon nom, aſſez pres de la ville d'Ens dans la haute Autriche,
p.461.c. 'qu'on pretend tenir lieu de celle de Lauriac: & elle eſt environ
à deux lieues du bourg de Lorch.

p.467. 'Le Pape Luce III. envoya à Caſimir Roy de Pologne, l'an
1183, le corps d'un S. Florien, qu'on honore beaucoup à Craeovie
où il eſt, & on l'a pris pour un des patrons de la Pologne. On
pretend que c'eſt celui de Lauriac, [quoiqu'on n'en donne pas
de preuve,] & qu'on n'en trouve point non plus que ſon corps ait
eſté porté de la Norique à Rome.

28 apr.p.466. § 1. [C'eſt apparemment en 304 qu'il faut mettre] 'divers Martyrs
"de la Pannonie, que la cruauté du gouverneur Probe fit paſſer V. S. Irenée de Sirmich, & S. Pollion
de la terre au ciel. [Ceux que nous connoiſſons particuliere-
ment, ſont S. Montan Preſtre de Singidon martyrizé à Sirmich,
S. Irenée Eveſque de Sirmich meſme,] & Saint Pollion chef des
Lecteurs de l'Egliſe de Cibales, où il fut conſumé par le feu. [Ces
Saints ſouffrirent au mois de mars & en avril.

Les actes de S. Saturnin & de S. Dative nous ont appris qu'on
continuoit encore cette année la recherche des livres ſacrez.]

Bar.304.§ 43. 41. 'Il en eſt auſſi parlé dans l'hiſtoire des Saintes Agape, Quionie, &
Irene, "leſquels ſouffrirent un glorieux martyre à Theſſaloni- V. leur titre
que au mois de mars & le premier d'avril de cette année. [Leurs

1. Raban, Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

actes que nous avons déja citez, nous apprennent une choſe conſiderable,]'ſavoir qu'il y avoit des ſergents & des ſoldats § 44.
chargez d'obliger les Chrétiens à renoncer à J.C. par écrit.'Et P.Al.c.5.p.14.
en effet S. Pierre d'Alexandrie joint ceux qui avoient ſigné avec [a].
ceux qui avoient ſacrifié.

V. ſon titre. 'Nous avons parlé autrepart du martyre que"Saint Philippe Anal.t.4.p.
Eveſque d'Heraclée dans la Thrace, ſouffrit à Andrinople le 22 134.
octobre de cette année, comme nous croyons, avec S. Herme ſon Diacre: S. Severe Preſtre de la meſme Egliſe les ſuivit le lendemain.

ARTICLE XXVI.

De S. Calliope & divers autres Martyrs d'Orient.

'ON croit que S. Calliope fut crucifié à Pompeiople dans la Boll.7.apr.p.
Note 34. Cilicie"en l'an 304, le propre jour du Vendredi-ſaint, qui 659.c|662.a.
eſtoit le 7 d'avril. [Ses actes ont quelque choſe de beau & d'an-
Note 35. cien: "& cependant il eſt difficile de les regarder comme une piece d'autorité. C'eſt pourquoi nous nous contenterons de dire]'que ce Saint perdit ſon pere avant que de naiſtre, mais fut g.p.235.
elevé dans une grande pieté par ſa mere nommée Theoclie. Ayant quitté ſon pays, qui eſtoit la ville de Perge dans la Pamphylie, pour eviter la perſecution, 'il fut pris neanmoins à Pom- § 52.
peiople en Cilicie, & amené à [Numere] Maxime gouverneur de la province. Il proteſta qu'il vouloit mourir Chrétien, & preſenter à J.C. un corps & une ame toute pure: '& comme on § 53.
luy briſoit tout le corps avec des fouets armez de plomb, la vue des biens & des douceurs que J.C. luy promettoit, le rendit inſenſible à ce tourment.

'Il fut enſuite mis en priſon, [a]où ſa mere le vint trouver, non § 55.
pour l'affoiblir par ſes larmes, mais pour le fortifier au contraire [a] § 56.
par la joie qu'elle témoigna de ſe voir mere d'un Martyr, '& lorſ- § 57.
qu'il eut eſté condanné à mourir ſur une croix, l'hiſtoire porte qu'elle obtint des executeurs qu'il fuſt crucifié la teſte en bas, afin qu'il fuſt diſtingué en cela de J.C. Il fut attaché à la croix le jeudi de Paſque, [que nous appellons le Jeudi-abſolu,] & y mourut le lendemain ſur les neuf heures du matin. 'On ajoute § 58.
que ſa mere en embraſſant ſon corps, & en glorifiant Dieu, rendit auſſi ſon eſprit en paix.

'Les Grecs font leur grand office de S. Calliope le 7 d'avril. p.659.660.

p.660.d. Quelques Latins à leur imitation le marquent le meſme jour: & Baronius l'a mis de meſme dans le martyrologe Romain.

[Nous croyons devoir mettre auſſi en l'an 304, le martyre celebre que ſouffrirent dans la Cilicie les Saints Taraque, Probe, & Androniс, ſous le Proconſul Numere Maxime. Ils furent interrogez des le 25 de mars, & ne conſommerent leur martyre que le 11 d'octobre, aprés avoir ſouffert pluſieurs fois la queſtion: & on les traita avec tant de cruauté, que le peuple en murmura contre Maxime. Les Chrétiens qui les enterrerent malgré toutes les precautions du Proconſul, envoyerent l'hiſtoire de leur martyre aux Fideles d'Icone, en les priant de la repandre dans les provinces voiſines. V. leur titre.

Tat.h.p.54. p.57-59. p.1.2.

Sur.25.jun.p. 205.§ 1. [Si les actes de S. Dulas ſont veritables, il faut dire que ce Saint a ſouffert vers le meſme temps que S. Taraque.] Car on pretend que Maxime gouverneur de la Cilicie a eſté le juge de l'un & l'autre avec les meſmes officiers, & dans des circonſtances fort ſemblables. [C'eſt ce qui fait que nous en parlons ici, quoique ces actes ne diſent point ſous quel Prince il a ſouffert.] On donne à ce Saint le nom de Tatien avec celui de Dulas. Il ſemble qu'il demeuroit dans la ville de Zephyrie, environ à ſix lieues de celle de Tarſe [du coſté de l'Occident,] quoiqu'il fuſt originaire de celle de Pretoriade dans la meſme province, environ huit lieues plus loin vers l'Occident. Il eſtoit d'une naiſſance conſiderable, mais Chrétien des ſon enfance & ſerviteur de J.C, comme le portoit ſon nom. Il paſſoit dans l'eſprit de tout le monde pour un homme irreprochable, qui avoit beaucoup de religion, & un grand amour pour la juſtice. Il ſemble qu'il portoit le Pallium [des philoſophes, comme pluſieurs Chrétiens ont fait.]

§21. §3. §3.11. §2. §2. §2. §2.

V. la note 36. vingt milles

Les officiers du gouverneur Maxime ayant eſté faire par ſon ordre une perquiſition [des Chrétiens] dans tout le pays, arreſterent le Saint à Zephyrie, & le menerent à Pretoriade où eſtoit Maxime, qui ayant alors à faire la viſite de quelques villes, fit garder le Saint en priſon juſqu'à ſon retour. Quand il fut revenu, il fit ſouffrir au Saint un grand nombre de tourmens en trois audiences qu'il tint en ſix ou ſept jours, comme on le peut voir dans les actes, & dans l'abregé que les Grecs en font dans leurs Ménées: [Car nous ne nous croyons pas obligez de ſpecifier toutes ces choſes, les actes ne nous paroiſſant pas auſſi aſſurez que nous le ſouhaiterions.]

§2. §2: Men.jur.p.115. NOTE 36.

Sur.15.jun.p. 07.§ 11. Aprés tant de tourmens, Maxime qui vouloit s'en aller à Tarſe,

ordonna d'y conduire Dulas avec les autres priſonniers. Mais le Saint tomba mort aprés avoir fait environ huit lieues de chemin; & Maxime ordonna de jetter ſon corps en quelque fondriere. Il ſe rencontra que c'eſtoit aſſez pres de Zephyrie, dont les habitans[Chrétiens]ayant trouvé ſon corps, l'enterrerent avec honneur, ſe rejouiſſant de poſſeder comme Martyr, celui qui les avoit toujours edifiez par l'exemple de ſa vertu. 'Les Grecs font ſa feſte le 15 de juin,[d'où elle a paſſé dans le martyrologe Romain.] Men.p.115.

'Ce fut encore Maxime ou Maximien gouverneur de Cilicie, qui fut le miniſtre dont Dieu ſe ſervit pour couronner S. Sozon à Pompeiople.[Et c'eſt peuteſtre ſur cela]ª que Baronius dit que ce Saint a ſouffert ſous l'Empereur Maximien;[ce que je ne trouve marqué nullepart.] Les Grecs en font memoire le 7 de ſeptembre, & le martyrologe Romain à leur imitation. 'Leo Allatius cite ſes actes faits par Metaphraſte. ᵇBaronius croit que ce ſont ceux que nous avons dans Surius.[Ils peuvent bien neanmoins n'eſtre pas de luy; mais ils n'en ſont pas meilleurs. La compoſition en eſt greque, & les faits peu edifians. ſept.p.108| Ugh.t.6.p. 1063|Sur.p.82. ª Bar.7.ſept.c. All.de Sim.p. 127. ᵇ Bar.ut ſup.

V.leur titre

V.Diocletien § 11.

Le martyre de S. Cyprien & de Ste Juſtine "arriva apparemment aprés que Diocletien fut revenu de Rome à Nicomedie "ſur la fin de cette année. Ces deux Saints avoient déja ſouffert divers tourmens dans la Phenicie, ſous un gouverneur qu'on appelle Eutolme, & furent enſuite envoyez à Nicomedie, où Diocletien leur fit auſſitoſt trancher la teſte. Nous ne parlons point ici de la converſion celebre de S. Cyprien, arrivée par les efforts meſmes qu'il fit pour oſter à Ste Juſtine l'honneur de ſa virginité.]'S. Theoctiſte eut auſſi part à leur couronne pour les avoir ſaluez. Phot.c.184.p. 420.

Not 37.

'Quelques uns mettent encore "dans la Phenicie non ſeulement le commencement, mais auſſi la conſommation du martyre de S. Ananie 'Preſtre, dont on dit qu'ayant eſté pris[en l'an 303,] auſſitoſt aprés la publication des edits de Diocletien, & ayant alors ſouffert divers tourmens, il fut retenu en priſon juſque ſous un nouveau gouverneur nommé Maximien ou Maxime, qui aprés divers autres tourmens, le fit enfin jetter dans la mer avec Pierre ſon geolier, & ſept ſoldats que l'exemple de la patience du Saint avoit convertis. 'On met leur mort le 25 de fevrier, ᶜou en des jours approchans.[Ainſi c'eſtoit en 304.]ᵈ Auſſi divers anciens martyrologes marquent leur feſte le 25 de fevrier. 'Les Grecs en font le 26 de janvier.[Leurs actes en diſent beaucoup, Boll.25.feb.p. 491.d. p.492.b.c. p.493.d. ᶜp.491.§ 4. ᵈ§ 3. § 1|Men.p.450| Ugh.t.6.p. 1101.

d'autres choſes: mais ils ſont pleins de divers faits peu probables qui diminuent extremement l'autorité que leur ſimplicité leur pourroit donner ſans cela. "Il eſt meſme difficile de dire s'ils ont ſouffert dans la province de Phenicie, ou ſi ç'a eſté dans une ville nommée Phenice,] comme il y en avoit une dans l'iſle de Crete connue par l'hiſtoire de S. Paul. V. la note 35. Act. 27. v. 12.

["S. Didyme donna à Alexandrie l'exemple d'une charité auſſi ingenieuſe qu'ardente, en expoſant ſa reputation & ſa vie pour tirer la ſainte vierge Theodore, du lieu infame auquel la juſtice des injuſtes l'avoit condannée. Il en fut recompenſé par le martyre dont il fut couronné le 5 d'avril, apparemment en cette année.] V. ſon titre.

ARTICLE XXVII.

Martyre de S. Timothée & Ste Thecle.

Euſ. l. 7. c. 13. p. 308. d. 'EUSEBE dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique ne parle point des Martyrs dont il eſtoit temoin oculaire, [c'eſt à dire de ceux de la Paleſtine:] mais il promet d'en faire un ouvrage particulier. 'Nous avons en effet cet ouvrage, quoique confus en beaucoup d'editions, avec le 8e livre de ſon hiſtoire. Mr Valois l'en a diſtingué, & l'a intitulé *Des Martyrs de Paleſtine*. 'Nous apprenons donc de ce livre, qu'en la deuxieme année de la perſecution, [qui, comme nous croyons, commença ſelon luy en l'an 304 à Paſque,] Saint Timothée remporta à Gaza la couronne promiſe à ceux qui combatent pour la verité. Car aprés avoir ſouffert mille tourmens par la cruauté d'Urbain, qui eſtoit alors gouverneur de la Paleſtine, enfin il fut conſumé à petit feu, & donna par ſa patience invincible, une preuve certaine que ſa pieté & ſa charité eſtoit parfaite. 'Les Grecs en font le 19 d'aouſt: [& on l'a mis le meſme jour dans le martyrologe Romain. Que ſi c'eſt le veritable jour de ſa mort, "il faut dire que ç'a eſté en l'an 304.] 'On trouve que vers l'an 400, les reliques du glorieux Martyr "Timothée eſtoient honorées à Gaza dans une egliſe de ſon nom. n. p. 168. 1. a. de Pal. c. 3. p. 321. a. b. Men. p. 210. 211. NOTE 38. Boll. 26. feb. p. 648. e. V. la note 40.

Euſ. de Pal. c. 3. p. 321. b. 'S. Agape & Ste Thecle combatirent, [& ſouffrirent les tourmens] en meſme temps que luy: & ils furent tous deux condannez à eſtre expoſez aux beſtes. 'On fait la feſte de Ste Thecle le 19 d'aouſt, avec celle de Saint Timothée. Les Grecs ſemblent dire qu'elle eſtoit "de Bizye en Thrace. [Nous ne ſavons pas le lieu n. p. 175. 2. c. Men. p. 211. " Βυζύης

ni

ni le temps de ſon execution.]'Celle de S. Agape ſe fit à Ceſarée, mais fut differée juſqu'au 20 de novembre 306, comme nous le dirons alors. Euſ. de Pal. c. 6. p. 316. c. 317. a.

L'AN DE JESUS CHRIST 305, DE LA PERSECUTION 3.

'On avoit cru que S. Agape & Ste Thecle devoient eſtre expoſez aux beſtes dans''des jeux celebres qui ſe firent[à Ceſarée quelque temps aprés leur condannation:]& ce bruit ſervit à animer la pieté de ſix jeunes hommes,[qui ſouhaiterent d'eſtre les compagnons de leur martyre.]'C'eſtoient Timolaüs natif du Pont, Denys qui eſtoit de Tripoli en Phenicie, Romule Soudiacre de Dioſpolis[dans la Paleſtine,]Paeſe & Alexandre Egyptiens, & un autre Alexandre qui eſtoit de Gaza. Ces ſix Chrétiens s'eſtant lié les mains,'pour montrer qu'ils eſtoient reſolus au martyre, vinrent en courant ſe preſenter à Urbain lorſqu'il alloit déja à l'amphitheatre, & luy declarerent qu'ils eſtoient Chrétiens. Leur hardieſſe donna de l'étonnement au Gouverneur, & à ceux qui l'accompagnoient. On les envoya en priſon, où peu de jours aprés 'ils eurent pour compagnie un ſecond Denys, qui leur fourniſſoit ce qui leur eſtoit neceſſaire pour le corps; & un Agape different de celui dont nous avons parlé, mais qui avoit auſſi confeſſé J. C, & avoit eſté eprouvé par divers tourmens.

V. la note 38.

c. 3. p. 321. b.

c.

d.

p. 322. a.

'Ces huit Saints eurent enfin la teſte tranchée à Ceſarée le 24e jour de mars,'auquel le martyrologe Romain marque leur feſte. [Ainſi ce fut en 305.]On croit que ce ſont eux auſſi qui ſont marquez le meſme jour & le precedent, ſous des noms un peu differens, dans les martyrologes de S. Jerome, & dans Notker.

a.

Boll. 24. mars, p. 478. 479.

'Les Grecs en font une memoire le 24 de mars: [a]mais le 15 du meſme mois ils en font leur grand office, mettant un Publie au lieu de Paeſe. 'Les Egyptiens honorent auſſi ce jour là S. Agape & ſes compagnons. [Ainſi puiſqu'ils ſont honorez par toute l'Egliſe, la conduite extraordinaire des ſix premiers ne doit point paſſer pour une temerité indiſcrette, mais eſtre reverée comme un mouvement ſingulier du S. Eſprit.]

Men. p. 210. [a] p. 122-126.

Boll. 24. mars, p. 479. c.

ARTICLE XXVIII.

Changement de Princes : La perſecution s'éteint ou diminue dans l'Occident.

'TANT que les Princes[Diocletien & ſes collegues]avoient eſté favorables aux Chrétiens, il n'y avoit eu rien de plus heureux & de plus floriſſant que leur Empire. 'Mais comme ils

Euſ. l. 8. c. 13. p. 308. 309[n. p. 168. l. b. c. c. 15. p. 309. a. b.

 L'an de J.C. 305, de la perſ. 3.

changerent tout d'un coup la paix de l'Egliſe en une guerre tres cruelle, l'état de l'Empire ſuivit celui de l'Egliſe, & ſa tranquillité ſe changea en un moment en des troubles & en des calamitez deplorables. Lact.perſ.c. 14.p.12. Des les premiers jours de la perſecution, Diocletien ſe vit deux fois en danger d'eſtre brulé au milieu de ſon palais à Nicomedie, [partie par les foudres du ciel, partie] par la malice de ceux [qui vouloient faire retomber ces embraſemens ſur les Chrétiens.] Euſ.or.Conſ. c.25.p.601.a. La frayeur qu'il en conceut luy ſaiſit tellement l'eſprit, qu'il en demeura toute ſa vie dans une apprehenſion continuelle de voir la foudre tomber ſur ſa teſte. hiſt.8.c.6.p. 298.b. Il y eut en meſme temps diverſes revoltes dans l'Armenie & dans l'Orient.

V.Diocletien § 19.

Lact.perſ.c.17. p.15. Mais ce qui eut de plus grandes ſuites, fut que Diocletien qui eſtoit venu à Rome pour y triompher au mois de novembre 303, n'ayant pu ſouffrir plus d'un mois la liberté avec laquelle le peuple Romain ſe railloit de ſes defauts, & s'en eſtant allé à Ravenne ſur la fin du mois de decembre, les incommoditez de ce voyage & de la ſaiſon luy cauſerent une maladie lente, qui le reduiſit enfin à l'extremité le 13 decembre de l'an 304: & il ne put ſortir du palais de Nicomedie où il eſtoit retourné, qu'au mois de mars de l'an 305. Son eſprit en fut affoibli auſſibien que ſon corps, & il n'avoit de la raiſon que par intervalles.

c.18.p.16. c.19.p.17.18. Galere ſe ſervant de cette foibleſſe pour ſatisfaire le deſir qu'il avoit d'eſtre Auguſte, l'obligea de ſe demettre de l'Empire le premier jour de may [en l'an 305,] à Nicomedie. Maximien Hercule le fit le meſme jour à Milan. Galere fut en meſme temps declaré Auguſte en Orient, & Conſtance en Occident. Mais Severe & Maximin qu'on fit alors Ceſars, [dependoient tous deux de Galere, le premier ayant toujours eſté à luy, l'autre eſtant ſon neveu, & tous deux luy devant à luy ſeul leur elevation. Conſtance ſe contenta de ſon ancien partage, qui comprenoit les Gaules, l'Eſpagne, & l'Angleterre. Galere prit pour luy l'Illyrie, la Thrace, & l'Aſie mineure: Severe eut la Pannonie, l'Italie, & l'Afrique; & Maximin eut l'Egypte & la Syrie.

Ibid. § 21.

V.Conſtantin § 5,6.

Ce changement de l'Empire peut avoir apporté auſſi quelque changement dans les affaires de l'Egliſe, ſelon les differentes qualitez de ces princes. On ne peut douter que la perſecution ne ſoit entierement ceſſée deſlors dans l'Eſpagne, auſſibien que dans les autres provinces de Conſtance. Euſ.de Pal.c. 13.p.345.b.c. Euſebe le dit poſitivement; & il le dit encore de l'Italie, de la Sicile, de la Mauritanie, & de l'Afrique, aſſurant que la perſecution n'avoit continué dans tous ces pays que durant les deux premieres années, & que

Dieu avoit voulu les epargner à cauſe de la foy & de la ſimplicité des Fideles. [Il ſe peut bien faire que Severe qui gouvernoit l'Italie & l'Afrique au nom de Conſtance, quoiqu'en effet il dependiſt de Galere, y ait diminué la violence de la perſecution. Mais il eſt difficile de croire qu'il l'ait entierement appaiſée, luy qui eſtoit tout à Galere, le plus grand ennemi des Chrétiens.]

'Auſſi pour l'Italie, nous apprenons d'Euſebe meſme que Maxence y ayant uſurpé l'Empire [à la fin de 306,] commanda à ſes ſujets de ceſſer la perſecution contre les Chrétiens. 'Et le Pape Marcellin eſtant mort le 24 d'octobre en l'an 304, l'Egliſe Romaine demeura ſans Eveſque juſqu'au 18 may de l'an 308, [ce que nous ne pouvons guere attribuer qu'à la perſecution,] comme l'ancien Pontifical le dit aſſez clairement. [Ainſi il ne faut pas s'étonner "ſi l'on met en l'an 305 le martyre que S. Janvier Eveſque de Benevent, S. Soſie Diacre, & quelques autres dont on fait le 19 de ſeptembre, ſouffrirent à Pouzoles dans la Campanie ſous Draconce & ſous Timothée ſon ſucceſſeur. Ils peuvent bien neanmoins avoir ſouffert dans les premiers mois de l'année avant la demiſſion de Diocletien.]

hiſt.l.7.c.14.p. 310.c.

Buch.cycl.p. 272.

V. Saint Janvier.

'Pour l'Afrique, S. Optat favoriſe d'abord Euſebe, en diſant que "le Concile de Cirthe ſe tint aprés la perſecution: [a]Car on ſçait d'ailleurs qu'il ſe tint en l'an 305. Mais ce fut des le 4 ou 5 de mars: [& il eſt aſſez difficile de comprendre que la perſecution fuſt ceſſée des ce temps là, deux mois avant la demiſſion de Diocletien. Ce qui eſt certain par S. Optat meſme, c'eſt que] 'ſes egliſes n'eſtoient point encore rendues aux Chrétiens, [& qu'ils ne jouiſſoient pas encore d'une entiere paix;] [b]qui ne leur fut accordée que par Maxence [en 307, ou ſeulement "en 311.]

Opt.l.1.p.39. c.

V. les Donatiſtes § 4.5.

[a] Aug.in Cre. l.3.c.27.p.185.

[b] l.b|col.d.3.c. 17.p.226.1.d.

Opt.l.1.p.39. c.

[b] p.41.a.

Note 39.

ARTICLE XXIX.

La perſecution augmente dans l'Orient.

[MAis ſi nous diſons qu'il y avoit encore quelque reſte de perſecution dans l'Occident, il faut parler bien d'une autre maniere de l'état des autres Egliſes.] 'Car dans toutes les provinces qui ſont vers l'Orient depuis la Libye d'un coſté, & l'Illyrie de l'autre, on voyoit des troupes innombrables de ſacrez athletes combatre pour la cauſe de J.C, & vaincre en une infinité de manieres. [Tous ces pays eſtoient partagez, comme nous avons dit, entre Galere & Maximin:] 'Ce que nous avons "dit autrepart de la maniere dont le premier traitoit tous ſes ſujets,

Euſ.de Paſ.c. 13.p.345.b.

V. Conſtantin § 8.

Lact.perſ.c.21-23 p.1,-22.

pour ſatisfaire ſa cruauté & ſon avarice, peut faire comprendre juſqu'où alloit ſa barbarie contre les Chrétiens, dont il avoit toujours eſté l'ennemi.

c.11.p.10. 'Il inventa contre eux une nouvelle maniere de bruler, dont il ſe ſervoit aprés avoir employé les tourmens de la queſtion. Car aprés qu'on les avoit liez [à un poteau,] on faiſoit audeſſous d'eux un petit feu doux, qui n'eſtoit que pour leur bruler la plante des piez, & leur roſtir la peau juſqu'à ce qu'elle s'ouvriſt, & laiſſaſt les os decouverts. 'On allumoit enſuite des torches, dont on éteignoit la flamme [afin qu'il n'en reſtaſt que les charbons,] & on leur appliquoit ces tiſons ſur tous leurs membres, ſans excepter aucune partie de leurs corps. Mais on avoit ſoin en meſme temps de leur faire avaler de l'eau fraiche, & de leur en jetter ſur le viſage, depeur que la chaleur ne les deſſechaſt trop, & ne les fiſt mourir avant que leur chair euſt eſté toute roſtie. Neanmoins aprés qu'ils avoient eſté une bonne partie du jour dans ce ſupplice, on ſouffroit que la ſechereſſe penetraſt juſqu'aux entrailles, & qu'ils finiſſent enfin leurs douleurs avec leur vie.

p.10. 'Quand ils eſtoient morts on jettoit leurs corps dans le feu; & aprés qu'ils eſtoient brulez, on prenoit leurs os, & on les briſoit pour les reduire en poudre, & jetter cette poudre dans l'eau.

Tar.pal.p.287-289. 'Car les perſecuteurs envioient extremement aux Saints l'honneur que l'on rendoit à leurs reliques, comme on le voit particulierement dans les actes originaux de S. Taraque. [Les payens voyoient avec plaiſir employer ces horribles ſupplices contre

Laſt.perſ.c.21. 22.p.10. les Chrétiens.] 'Mais Galere s'y eſtant une fois accoutumé, s'en ſervit enſuite indifferemment contre tout le monde, & les autoriſa par des loix.

[Maximin n'avoit garde de ne pas ſuivre les ſentimens de ſon oncle, à qui il devoit toute ſa vaine grandeur. "Il ne paſſoit pas pour eſtre tout à fait ſanguinaire: mais hors cela l'hiſtoire le repreſente comme un des plus méchans princes qui ait jamais

V Conſtantin §. 5.

Euſ.l.8.c.14.p. 311.c.d. eſté.] Entre ſes vices il avoit celui d'eſtre extremement timide & ſuperſtitieux, & d'avoir un grand reſpect pour le culte des demons & des idoles. C'eſt pourquoi il n'oſoit entreprendre aucune choſe, quelque petite qu'elle fuſt, ſans conſulter les devins & les oracles. Auſſi les magiciens & les autres impoſteurs tenoient le premier rang dans ſa Cour, comme les gents les plus religieux & les plus agreables à ſes pretendues divinitez. Il leur diſtribuoit les gouvernemens des provinces, & tout ce qu'il leur pouvoit donner de plus grand.

'Il ſacrifioit tous les jours dans ſon palais. Tous les animaux qui ſe mangeoient ſur ſa table avoient eſté immolez par ſes preſtres en preſence des autels ; & on ne luy ſervoit rien qui n'euſt eſté offert en ſacrifice, ou ſouillé par le vin qui avoit eſté preſenté aux idoles ; de ſorte qu'on ne pouvoit manger avec luy ſans participer à ſes ſacrileges: Et c'eſt ce qui ne s'eſtoit point pratiqué ſous les autres Princes. 'Il faiſoit elever des temples dans toutes les villes, & rebaſtir ceux qui tomboient de vieilleſſe. Lact.perſ.c.37. p.33. Euſ.l.8.c.14.p. 311.d.

κατὰ πᾶσαν πόλιν. 'Il établit dans chaque ville, "meſme juſque dans les bourgs, un grand preſtre qui eſtoit au deſſus de tous les autres du meſme lieu, pour avoir ſoin des idoles, [a]pour offrir tous les jours des ſacrifices à tous ſes dieux, [mais ſurtout] pour veiller avec les anciens ſacrificateurs ſur la conduite des Chrétiens, les empeſcher de baſtir [des egliſes,] & de faire aucun exercice de leur religion, public ou particulier ; les arreſter meſme de leur autorité, & les obliger à ſacrifier, ou les mettre entre les mains des Gouverneurs [pour les punir.] Il prenoit pour cela un des plus qualifiez du lieu. 'Au deſſus de ces grands preſtres il inſtitua dans chaque province un pontife, qu'il choiſiſſoit entre ceux qui avoient le plus paru dans les dignitez civiles & dans l'adminiſtration des affaires publiques des villes, & il leur donnoit "des gardes avec pluſieurs [autres] ſoldats pour executer leurs ordres. 'Il y avoit avant luy de ces pontifes; [mais il n'y en avoit peuteſtre pas dans toutes les provinces;] & ils ne jouiſſoient pas des meſmes honneurs. 'Il releva encore la dignité & de ces pontifes & des grands preſtres, par les ornemens qu'il leur fit prendre, '& qui eſtoient les meſmes, à ce qu'on pretend, que ceux des officiers de la Cour. d[Euſ.l.9.c.4.p.350. b Lact.perſ.c. 36.p.32. a Lact.p.32. b[Euſ.p.311. d]350.b. ἐξουσίας. Euſ.n.p.169.a. c.d. Lact.perſ.c.36. p.32. n.p.441.

'Ce tyran ne craint point de dire que d'abord qu'il vint en Orient, voyant que les juges banniſſoient un grand nombre de Chrétiens, il ordonna qu'on n'exerçaſt aucune cruauté contre eux, & qu'on ſe contentaſt de les rappeller à leur ancienne religion par les exhortations & par la douceur: à quoy il ajoute que l'execution de cet ordre fit qu'on ne vit plus de Chrétiens bannis ni maltraitez dans l'Orient. [Mais l'effet dement entierement ſes paroles, & Euſebe qui les raporte,] nous aſſure que la ſuperſtition de Maximin luy fit perſecuter les Chrétiens avec encore plus d'ardeur & de violence que n'avoient fait tous les autres. 'S. Gregoire de Nazianze & S. Jerome, reconnoiſſent auſſi bien qu'Euſebe, qu'il a perſecuté l'Egliſe avec plus de cruauté que ni Diocletien ni Maximien Galere. Euſ.l.9.c.9.p. 360.361. c.4.p.350.b[l. 8.c.16.p.311.c. d[de Pal.c.4.p. 221.d. Naz.or.3.20. p.93.d[319.b] Hier.in Zac. 14.p.285.d.

Euſ.de Pal.c. 4.p.323.324. 'Il envoya des ordres partout,(ce qui ne s'eſtoit point encore fait,)pour commander à tout le monde,ſans exception, d'offrir publiquement des ſacrifices, & obliger les magiſtrats des villes de les y contraindre. C'eſt pourquoi l'on entendit auſſitoſt par-tout les herauts, aller de rue en rue pour faire commandement de la part du Prince aux hommes, aux femmes, & aux enfans, de s'aſſembler dans les temples[pour ſacrifier:]&"les Tribuns ayant par écrit une liſte de tous les habitans, les appelloient p.323.d. chacun par leur nom.'C'eſt ainſi qu'il excita une nouvelle perſecution en la troiſieme année de la perſecution generale.

[Il n'eſtoit pas ſeulement ennemi de la foy Chrétienne, mais encore de la chaſteté que J.C. commande & inſpire à ſes Lact.perſ.c.38. p.33.34|Euſ.l. 8.c.14.p.312.b. c. ſerviteurs.]'Car outre ſes autres crimes, ſes debauches & ſes impudicitez alloient bien audelà de tout ce qu'on en oſeroit dire: & comme il n'avoit garde de punir dans les autres ce qu'il faiſoit le premier,tout eſtoit plein de deſordre & d'abomination Euſ.l.8.c.14. p.312.c. dans ſes Etats,'ſans que le crime trouvaſt nullepart aucune reſiſtance que parmi les Chrétiens. Car pour eux, comme ils mepriſoient la mort, ils eſtoient audeſſus de tout ce que la violence pouvoit exiger d'eux contre leur devoir.

[Ainſi dans la perſecution generale chaque ſexe avoit encore c. ſa perſecution particuliere.]'Les hommes aimoient mieux ſouffrir les chaines, la faim, la ſoif, les mines, le fer, le feu,les cloux, les croix,les dents des beſtes,eſtre jettez au fond de la mer,avoir les membres brulez ou coupez,les yeux crevez ou arrachez,tout d le corps eſtropié,'que de rien faire contre la veritable religion, & de quitter Dieu pour les idoles. Et les femmes de leur coſté animées par la parole de Dieu d'un courage non moins invincible que les hommes, endurerent les unes les meſmes tourmens [pour le nom de J.C,]afin de remporter les meſmes couronnes, & les autres ayant eſté enlevées pour des plaiſirs criminels,per- p.133.a. dirent leur vie plutoſt que de perdre leur chaſteté.'Il y en eut un fort grand nombre qui n'ayant pu conſentir aux deſirs infames [ſoit du tyran,ſoit]de ceux à qui il donnoit le gouvernement des provinces,endurerent conſtamment toutes ſortes de geſnes a|312.d. & de tourmens avant que de finir leur vie par le ſupplice.'Euſebe releve particulierement le courage de Sainte Dorothée,[dont nous parlerons en un autre endroit.]

ARTICLE XXX.

Galere publie de nouveaux edits contre les Chrétiens.

[EN meſme temps que Maximin renouvelloit la perſecution dans la Syrie & dans l'Egypte, Galere faiſoit apparemment la meſme choſe dans l'Aſie mineure, dans la Thrace, & dans l'Illyrie.]'Car nous trouvons dans l'hiſtoire de S. Theodore d'Amaſée, que la perſecution s'eleva tout d'un coup par les edits que Maximien[Galere]& Maximin firent publier, leſquels condannoient tous les Chrétiens à la mort, & n'accordoient la vie qu'à ceux qui ſe ſouilleroient en mangeant des viandes qui auroient eſté offertes au demon.[Nous ne voyons point en effet de temps auquel nous puiſſions mieux raporter]'cette troiſieme tempeſte arrivée ſous Maximien Galere,"dans laquelle S. Acace ſouffrit à Byzance. On voyoit courir par toutes les provinces des edits de ſang, qui ordonnoient aux Gouverneurs avec des menaces terribles, de punir ſans miſericorde par les plus horribles ſupplices, ceux qui refuſeroient d'adorer les dieux. On ordonnoit auſſi aux officiers des troupes de remettre priſonniers entre les mains des juges ordinaires, les ſoldats qui tomberoient dans cette pretendue rebellion, afin qu'ils les fiſſent punir.

Nyſſ.v.Thd.r. 3.p.18.1.b d] Sur.9.nov.p. 230.§ 1.

Boll.8.may,p. 762.§ 1.

V.ſon titre note 2.

[Il faut ce ſemble raporter encore à ce temps-ci ce que nous liſons dans S. Chryſoſtome,]'que durant le cours de la perſecution, on vit tout d'un coup publier partout des edits cruels & barbares, pour obliger tout le monde à denoncer les Chrétiens qui ſe cachoient, ſans excepter ni maris, ni peres, ni enfans, ni freres, ni amis:'de ſorte que la nature devenue ennemie d'elle meſme, les familles armées pour ſe détruire, toutes les loix renverſées par cette tyrannique loy, rempliſſoient l'Orient de confuſion & de trouble, & donnoient au demon la joie de voir chacun repandre le ſang de ſes plus proches, puiſque c'eſt veritablement tuer un homme, que de le livrer à celui qui luy veut oſter la vie.'J.C. qui avoit predit tous ces maux, pouvoit aiſément les arreſter. Mais il eſtoit de ſa ſageſſe de faire eclater davantage la foy & la force de ſes ſerviteurs, afin de leur faire remporter de plus illuſtres couronnes, & il eſtoit de ſa grandeur de faire que ſes ennemis meſmes verifiaſſent malgré eux la certitude de ſes paroles.

Chry.t.1.or.ſt. p.566.b.

d.e.

e.d.

L'an de J. C. 305, de la perſ. 3.

[Tout ce que nous venons de dire nous donne lieu de croire que les changemens arrivez dans l'Empire, avoient donné d'abord quelque treve à la perſecution : & il eſt auſſi fort probable que Galere & Maximin voulurent ſignaler leur nouvelle autorité en la ralumant, ſoit à la fin de l'an 305, ſoit au commencement de l'année ſuivante,]'comme le martyre de S. Appien arrivé au commencement d'avril, lorſqu'on publioit les edits de Maximin,'& celui de S. Acace marqué le 8 de may peu aprés leur publication,[donnent lieu de le juger.

Euſ. de Pal. c. 4. p. 323-325. d.

Boll. 8. may, p. 766. § 11.

Cette eſpece de treve qui peut avoir duré une grande partie de cette année, n'empeſche pas qu'on ne puiſſe mettre en ce temps là le martyre"de S. Cyr enfant de trois ou quatre ans, & de Ste Julitte ſa mere.]'Ils ſouffrirent à Tarſe le 15 de juillet, peu aprés l'edit general de Diocletien contre les laïques meſmes:[Et ce ne fut pas neanmoins ſous Maxime qui eſtoit Proconſul de Cilicie en 304,]mais ſous Alexandre, qui du gouvernement de l'Iſaurie eſtoit paſſé à celui de la Cilicie. Cet Alexandre eſtoit extremement cruel:'Auſſi tous les martyrologes, meſme ceux de S. Jerome, diſent ſur le 16 de juin, qu'il y eut juſques à 404 Martyrs couronnez avec S. Cyr & Ste Julitte.

V. leur titre

Combef. act. p. 234. 235. 240.

Flor. p. 597. 598.

ARTICLE XXXI.

Martyre de S. Agape & de quelques autres dans la Paleſtine.

L'AN DE JESUS CHRIST 306, DE LA PERSECUTION 4.

'LA nouvelle tempeſte qui s'eleva contre l'Egliſe par les edits de Maximien Galere & de Maximin, jetta tous les Chrétiens dans la conſternation.'Chacun ſe diſperſoit de coſté & d'autre afin de pourvoir à ſa ſureté, & toutes les provinces eſtoient dans une confuſion horrible,["Ce fut dans ce trouble que]'le grand-pere de S. Baſile ſe retira avec ſa femme dans les foreſts du Pont,[s'ils ne l'avoient fait des auparavant.]ªIls y demeurerent durant environ ſept ans;[c'eſt à dire juſqu'à la publication de l'edit de Galere, en l'an 311.

Euſ. de Pal. c. 4. p. 324. a.

p. 322. d.

Notes 40.

Naz. or. 20. p. 319. b-d.

ª p. 320. a.

'Ce fut auſſi alors que Dieu fit paroiſtre la vertu admirable du jeune"Appien, qui oſa aller arreſter Urbain gouverneur de la Paleſtine, pres à offrir publiquement des ſacrifices en conſequence des ordres de Maximin. On fit ſouffrir au Saint d'horribles tourmens, & trois jours aprés on le jetta dans la mer à Ceſarée.

Euſ. de Pal. c. 4. p. 323 325.

V. ſon titre.

Ceſarée le 2 ou le 5 avril de cette année. 'S. Edeſe ſon frere le ſuivit quelque temps aprés à Alexandrie dans ſon action & dans le genre de ſon martyre. c.5.p.326.

'S. Ulpien fut couronné à Tyr en un age peu avancé, le meſme jour à peu prés que Saint Appien. Il fut fouetté cruellement, ſouffrit d'autres tourmens horribles, & enfin fut auſſi jetté dans la mer, mais enfermé dans un ſac de cuir avec un chien & un aſpic; 'ce qui eſtoit l'ancien ſupplice des parricides, dont Baronius parle amplement; & il remarque qu'on ne s'en ſervoit plus alors, parcequ'il eſtoit trop cruel pour les plus grands crimes, quoiqu'il ne le paruſt pas trop aux idolatres pour les Chrétiens. p.325.d. Bar.3.apr.c.

'La ville de Ceſarée en Paleſtine vit [encore] cette année un martyre illuſtre en la perſonne de S. Agape. [a]Il avoit ſouffert les tourmens avec S. Timothée, & avoit eſté condanné à eſtre devoré par les beſtes des l'an 304, ou au moins en 305 avant le 24 de mars, comme nous l'avons marqué "en ſon lieu, 'aprés avoir ſouffert trois fois la priſon. [Depuis ſa condannation,] il avoit ſouvent paru dans l'amphitheatre avec des criminels, [pres à eſtre expoſé aux beſtes.] Mais le Gouverneur avoit toujours differé l'execution de ſa ſentence, ſoit par compaſſion, ſoit dans l'eſperance que ſa patience pourroit ſe laſſer. 'Et "il n'eſtoit pas ſeul dans cette malheureuſe conduite, qui abatoit quelquefois les plus courageux. [Nous pourrons parler "autrepart de Donat,] 'qui fut appliqué neuf fois à la queſtion par Flaccin Prefet [du Pretoire,] par Hierocle gouverneur [de la Bithynie,] & par Priſcillien ſucceſſeur d'Hierocle; enſuite de quoy on le retint encore en priſon, 'd'où il ne ſortit qu'au bout de ſix ans par l'edit de Galere publié le 30 d'avril 311. [Ainſi il y avoit eſté mis en cette année meſme ou la precedente, & il faut dire par conſequent que Flaccin y fut Prefet du Pretoire ſous Galere.] Euſ.de Pal.c. 6.p.326.c. [a] p.327.a/c 3. p.321.b. V. §. 25. c.6.p.327.a. V. §. 18. Lact.in.ſt.l.5.c. 11.p.491. V. Lactance pe:ſ.c.16.p.13. 14. c.35.p.31.

'Pour revenir à S. Agape, Maximin eſtant venu à Ceſarée, & y faiſant celebrer des jeux pour le jour de ſa naiſſance, [b]crut ne pouvoir mieux divertir le peuple que par le martyre de ce Saint. 'On l'amena donc à l'amphitheatre avec un eſclave condanné à meſme peine que luy pour avoir tué ſon maiſtre; & l'on vit en cette occaſion une image de ce qui eſtoit arrivé en la perſonne de J.C. & de Barabbas. Car l'homicide eut ſa grace, '& le peuple témoigna par de grands cris approuver cette action de miſericorde. Maximin fit venir auſſi Agape devant luy, & offrit de luy donner de meſme ſa grace pourvu qu'il renonçaſt à la religion: mais le Saint répondit d'une voix haute, qu'il n'avoit point eſté Euſ.de Pal.c. 6.p.326.d. [b] p.327.a. b. c.

condanné pour aucun crime, mais parcequ'il adoroit ſon Createur, & qu'il eſtoit preſt de tout ſouffrir avec joie pour une ſi juſte cauſe.

d. 'En meſme temps[il quitta l'Empereur, &]courut audevant d'une ourſe qu'on avoit laſchée contre luy, afin d'en eſtre plus promtement devoré.[Son deſir fut exaucé,]quoique l'ourſe ne luy euſt pas entierement oſté la vie.[C'eſtoit l'ordinaire en ces occaſions que les gladiateurs achevaſſent à coups d'épée ceux que les beſtes avoient epargnez.]Mais pour le Saint on le remena en priſon, où il vécut encore un jour ; & le lendemain on le
Men.p.210.211. jetta dans la mer avec des pierres attachées aux piez.'Les Grecs en font la feſte le 19 d'aouſt, avec celle de S. Timothée & de Ste Theele,[qu'il avoit eus pour compagnons dans ſon premier combat. Le martyrologe Romain la met encore le 20 de novem-
Euſ.de Pal.p. 326.c. bre,]'qu'Euſebe dit avoir eſté[1] le jour de ſon martyre,[ſoit de ſon combat dans l'amphitheatre en la preſence de Maximin, comme il paroiſt que c'eſt ſon ſens, ſoit de ſa mort qui arriva le lendemain.

Sur.2.ſept.p. 12|Men.12.aug. p.132-134. [L'on peut mettre en 306,]'le martyre de S. Anicet, à qui on donne le titre de Comte, & de S. Photius ou Photin"ſon couſin ou ſon frere, ſi l'on veut avoir quelque égard à ce que diſent leurs actes & les Ménées, Qu'aprés avoir repris publiquement Diocletien à Nicomedie, & avoir ſouffert par ſon ordre divers tourmens, ils paſſerent trois ans en priſon, aprés quoy ils conſommerent leur martyre dans une fournaiſe.[Mais & leurs actes, & l'hiſtoire aſſez longue qu'en font les Ménées, ne contiennent que des prodiges Metaphraſtiques, & audelà, dans leſquels neanmoins ils ne s'accordent pas toujours.]Leurs actes portent qu'ils ſouffrirent le 2 de ſeptembre. Les Grecs en font leur grand
Bat.12.aug.f. office le 12 d'aouſt,'auquel on les a mis dans le martyrologe
Sur.p.12.§2. Romain.'On pretend que beaucoup de Chrétiens furent martyrizez avec eux.

ARTICLE XXXII.

De divers Martyrs : Conſtantin & Maxence ſont faits Empereurs.

Chry.t.1.or.51. p 566.b. CE fut, ſelon S. Chryſoſtome, dans un renouvellement de perſecution, [& ainſi apparemment en l'an 306,]qu'arriva l'hiſtoire celebre de Ste Domnine, qui ſe jetta dans une riviere

1. Euſebe dit que c'eſtoit le vendredi. Cependant le 20 eſtoit le mécredi en 306.

vers Hieraple en Syrie avec ſes deux filles Sainte Berenice & Sainte Proſdoce, pour mettre leur foy & leur pudeur hors des tentations que leur foibleſſe leur faiſoit craindre. [Nous en traitons plus amplement en parlant de Sainte Pelagie,] 'qui peu auparavant, ſelon S. Ambroiſe, eſtoit morte à peu pres de la meſme maniere à Antioche. Amb. virg. 3. l. 3. p. 478. d. e. f.

[Il faut apparemment mettre en cette année] 'le martyre que ſouffrirent à Edeſſe en Meſopotamie "S. Gurie & S. Samone. Ils eſtoient priſonniers des le temps de Diocletien & du gouverneur Antoine: & ils conſommerent enfin leur martyre le 15 de novembre, aprés des tourmens horribles, ſous Muſone, que [Maximin] y avoit, dit-on, envoyé exprés pour perſecuter les Chrétiens. V. leur titre. Sur. 15. nov. p. 339-348.

[Si Galere avoit renouvellé ſes ordres contre eux des la fin de 305, comme cela eſt aiſé à croire, on peut mettre en 306 "le martyre celebre que S. Theodore ſimple ſoldat endura à Amaſée dans le Pont vers le 17 de fevrier, ſous un juge nommé Publie, pour avoir brulé un temple de Cibele. On croit qu'il eut bientoſt pour compagnons au meſme lieu S. Eutrope & S. Cleonique, "condannez par Aſclepiodote, qui pouvoit eſtre le meſme que Publie; & enſuite S. Baſiliſque, qui ayant eſté pris à Amaſée, receut la couronne à Comane ſous le gouverneur Agrippa. V. S. Theodore. V. S. Baſiliſque.

Ce fut auſſi, comme nous croyons, en l'an 306 que "S. Acace ſouffrit le martyre à Byzance le 8 de may.] 'Il eſtoit ſoldat ou Centenier [dans la Thrace] ſous un Tribun nommé Firme, lequel en conſequence des nouveaux edits de Galere, interrogea tous ſes ſoldats en particulier ſur leur religion, & en perdit pluſieurs par ſes menaces ou par ſes careſſes. Mais S. Acace s'eſtant toujours trouvé invincible aprés avoir eſté tenté trois fois, Firme le renvoya à un officier ſuperieur nommé Bibien, 'qui avoit auſſi pluſieurs autres Confeſſeurs à examiner. [On ne voit pas ce qui arriva de ceux-ci. Pour S. Acace, Bibien le traita avec une effroyable cruauté, partie à Perinthe ou Heraclée, partie à Byzance;] '& puis il le remit entre les mains de Flaccin qualifié Proconſul d'Europe, 'qui auſſitoſt le condanna à eſtre decapité. 'C'eſtoit là l'humanité que ſa femme qui eſtoit Chrétienne, avoit pu obtenir de luy. Car on pretend qu'elle luy avoit fait promettre par ſerment de ne point faire languir les Martyrs par de longs ſupplices. V. ſon titre. Boll. 8. may, p. 762. § 2. § 3. § 19. § 10. 21. § 20.

'Ce fut en [cette] quatrieme année de la perſecution, ſelon Baronius, ["ou peut eſtre en la ſuivante,] que S. Pierre d'Alexan- Bar. 305. § 20. 21. V. S. Pierre d'Alex. § 7.

 L'an de J.C. 306, de la perſ. 4.

drie fit ſes Canons penitentiaux, où l'on voit les differentes eſpeces de chutes & de bleſſures que beaucoup de Chrétiens
306. § 44. reccurent dans cette guerre furieuſe. L'Egliſe y fut encore affligée d'une plaie plus profonde & plus dangereuſe, "par le V.S. Pierre d'Alex. § 8. ſchiſme que Melece Eveſque de Lycople y commença dans l'Egypte.

[Cette meſme année apporta un nouveau changement, & de nouveaux troubles dans l'Empire. Car Conſtance eſtant mort le 25 de juillet, "Conſtantin ſon fils luy ſucceda des le meſme jour. V. Conſtantin § 7, 8.
Lact perſ. c. 24. p. 23 inſt. l. 1. c. 1. p. 8. Quoiqu'il ne fuſt pas encore Chrétien, neanmoins] ſon premier ſoin fut de rétablir la veritable religion : & la premiere loy qu'il
Sur. 31. jul. p. 362. publia, fut pour donner aux Chrétiens une entiere liberté, en faiſant ouvrir toutes les egliſes, permettant qu'on ordonnaſt partout des Eveſques, [rendant peut-eſtre auſſi ce qu'on avoit
Socr. l. 1. p. 7. b. c. oſté aux Egliſes & aux particuliers,] & faiſant pluſieurs autres choſes en leur faveur, que ſon pere n'avoit point encore faites.

[Trois mois aprés que Conſtantin eut eſté declaré Empereur, "Maxence prit le meſme titre à Rome le 28 d'octobre ; ce qui Ibid. § 9.
cauſa une infinité de guerres & d'autres maux, dont nous pourrions parler ici, puiſqu'on peut dire que ce fut la punition des cruautez qu'on exerçoit contre les Chrétiens. Mais comme c'eſt une partie conſiderable de l'hiſtoire du grand Conſtantin, nous nous contentons preſentement de ce que nous trouvons
Euſ. l. 8. c. 14. p. 310. b. c. dans Euſebe,] "Que Maxence voulant paroiſtre d'abord "avoir ἀληθ.
plus de conduite & de douceur que les derniers Princes, il commanda des l'entrée de ſon regne à tous ſes ſujets de ceſſer la perſecution qu'on faiſoit aux Fideles. Euſebe aſſure meſme qu'il témoigna aimer la vraie religion juſqu'à faire ſemblant d'embraſſer la foy Chrétienne ; & cela pour plaire au peuple & pour flater les Romains. [Il paroiſt donc par là auſſi bien que par l'hiſtoire de S. Taraque, que le Chriſtianiſme s'acqueroit l'eſtime & l'amour des peuples, dans le temps qu'on faiſoit les plus grands efforts pour l'abolir. Car juſqu'à Diocletien, les hiſtoires authentiques nous repreſentent toujours les peuples comme les plus grands ennemis des Chrétiens, & plus animez contre eux que les magiſtrats meſmes qui les condannoient.]

c. d] 311. "Maxence quitta bientoſt ce faux maſque de bonté pour ſe ſignaler par toutes ſortes de corruptions & de cruautez. [Il n'eſt pas marqué neanmoins qu'il ait jamais perſecuté les Chrétiens ; & il eſt meſme plus croyable qu'il ne le fit pas, comme nous le dirons dans la ſuite.]

ARTICLE XXXIII.

Martyre de Ste Theodoſie & de S. Domnin en Paleſtine: Les payens las de tuer les Chrétiens leur crevent un œil, & leur brulent le jarret.

L'AN DE JESUS CHRIST 307, DE LA PERSECUTION 5.

NOTE 41. 'EUSEBE met en cette année les martyres de Ste Theodoſie vierge, "arrivé le propre jour de la Reſurrection, [qui eſtoit le 6 d'avril,] ou le 2 du meſme mois; 'de S. Domnin le 5 de novembre, '& d'Auxence dont il ne marque pas le jour. Urbain gouverneur de Paleſtine fut le miniſtre de la couronne que ces Saints remporterent à Ceſarée. Euſ.de Pal.c.7. p.328.a.b. c.d. p.328.329.a.

'Ste Theodoſie eſtoit de Tyr: & quoiqu'elle n'euſt pas encore 18 ans entiers, elle ne laiſſoit pas d'avoir une rare ſageſſe. Voyant un jour devant le tribunal du juge quelques Chrétiens qu'on luy preſentoit chargez de chaines, parcequ'ils confeſſoient le royaume de Dieu, elle s'approcha d'eux, "tant pour avoir l'honneur de les voir, que pour les prier de ſe ſouvenir d'elle lorſqu'ils ſeroient avec Dieu. p.328.a. συνομολογοῦσι.

'Cette action parut un crime: La Sainte fut priſe à l'heure meſme par les ſoldats, & menée au juge. 'Elle fut interrogée ſur ſa religion, & ayant confeſſé qu'elle eſtoit Chrétienne, [a]le Gouverneur qui eſtoit d'une humeur cruelle & brutale, luy fit dechirer les coſtez & le ſein juſques aux os avec des ongles de fer, ſans que de ſi cruelles douleurs l'empeſchaſſent de conſerver la paix de ſon ame, & de la témoigner par la joie qui paroiſſoit ſur ſon viſage. 'Les nouveaux Grecs diſent qu'elle ſouffrit les tourmens ſans dire un ſeul mot, & ſans faire aucun ſoupir. Ils ajoutent que durant les tourmens, le juge la preſſant de ſacrifier, elle luy dit » hardiment avec un viſage gay; A quoy ſongez vous de me parler » de cela, vous qui voyez que Dieu m'a fait la grace d'eſtre du » nombre de ſes Martyrs? Le juge irrité de ce mepris, la fit tourmenter plus qu'auparavant: '& comme elle reſpiroit encore, il la fit jetter dans la mer. b. Boll.2.apr.p. 61.c. a Euſ.p.328.b. Boll.2.apr.p. 61.c. Euſ.p.328.b.

'En meſme temps il condanna les Confeſſeurs qu'on luy avoit preſentez, à aller travailler aux mines de cuivre qui eſtoient à Pheno dans la Paleſtine. c.

'On croit que les reliques de Ste Theodoſie ont eſté depuis tranſportées à Conſtantinople le 29 may, [b]auquel les Grecs en Boll.9.apr.p. 1.b.c|64 a.b. b p.61.62.

p.61.§ 23. p.62.§ 9. font une fort grande ſolennité. [1]Ils en font encore memoire le 2 & le 3 d'avril; [2]& les Latins en font auſſi ces deux jours, mais en meſlant diverſes fautes dans la verité de l'hiſtoire. Uſuard & Adon la mettent le 2, les martyrologes de S. Jerome & Raban le 3. [3]On pretend avoir de ſes reliques en divers endroits de l'Occident, [4]particulierement à Monſtier en Der, [ou Montirandé] dans le dioceſe [non] de Troies, mais de Châlons, [où on l'appelle Sainte Thuiſe.]

p.63.§ 13.14. § 12. Gal.chr.t.4.p. 316.2.c.

Euſ.de Pal.c. 7.p.328.c.d. [1]S. Domnin eſtoit connu de tout le monde dans la Paleſtine, à cauſe de la liberté genereuſe [avec laquelle il défendoit la verité:] & il avoit déja confeſſé J. C. beaucoup d'autres fois, ce qui le rendoit encore beaucoup plus illuſtre. Urbain le condanna au feu le 5 de novembre, auquel le martyrologe Romain en met la feſte [1]à l'imitation des Grecs. [2]Un menologe en fait une aſſez longue hiſtoire, & luy donne pluſieurs compagnons. [Mais il y a apparemment en cela beaucoup de fauſſeté, ou de confuſion.]

Men.p.78.79. a Ugh.t.6.p. 1124.1125.

Euſ.de Pal.p. 228.329. [1]Pour Auxence, tout ce que nous en ſavons, c'eſt que c'eſtoit un vieillard ſaint & venerable, & qu'aprés la mort de S. Domnin, il fut condanné à eſtre dechiré par les beſtes. [Je ne le trouve point dans le menologe ni dans le martyrologe Romain.

On met auſſi en la cinquieme année de la perſecution, le martyre que [1]Ste Euphemie, cette Vierge ſi celebre dans l'Orient, & meſme dans l'Occident, ſouffrit à Calcedoine dans la Bithynie, ſous un juge nommé Priſque.] V. ſon titre.

Ibid. [1]Outre ceux qui emporterent la couronne du martyre, il y eut un grand nombre de Fideles qui acquirent le glorieux titre de Confeſſeurs. [2]Car les Gouverneurs ayant horreur de tant de carnages, commençoient à epargner la vie des Chrétiens. Les plus cruels eſtoient raſſaſiez de ſang, ou las de le repandre. Ils avouoient enfin qu'il eſtoit honteux de ſouiller les villes par le maſſacre de leur citoyens, & qu'il n'eſtoit nullement honorable aux Princes qui vouloient paſſer pour bons & pour humains, de décrier leur gouvernement par des cruautez ſi étranges. Ils trouverent donc qu'il eſtoit à propos d'étendre cette bonté pretendue juſques aux Chrétiens, [3]& de leur remettre la peine de mort.

hiſ.l.8.c.12.p. 306.d.

p.307.a.

p.306.d. [1]Mais leur indulgence fut le comble des maux [de l'Egliſe, & elle rendit la perſecution encore plus dangereuſe & plus inſupportable que n'avoit fait leur cruauté.] [2]Auſſi cette fauſſe miſericorde eſtoit une invention de la cruauté de Maximin, & elle alloit à couper aux Chrétiens les mains, les piez, le nez, les

Lact perſ.c. 36.p.32.

oreilles. 'Mais ſon effet le plus ordinaire, & ce que les perſecu- Euſ.l.8.c.12.p.
teurs regardoient comme le comble de la douceur, eſtoit de leur 307.a.
arracher l'œil droit, & d'y mettre enſuite le feu, & de leur bruler
le jarret gauche avec un fer chaud, en ſorte qu'ils ne pouvoient
plus s'en ſervir. 'La honte eſtoit jointe dans ce ſupplice à la Suid.t.1.p.741.
cruauté; & un auteur remarque que ceux qu'on avoit traitez de a.
la ſorte, eſtoient infames, & dechus du droit de citoyens.

'Cependant les perſecuteurs ne s'en contentoient pas encore, Euſ.p.307.a.
& ils envoyoient ces Chrétiens travailler aux mines, moins pour
tirer du profit de leur travail, que pour la ſatisfaction qu'on
avoit de les tourmenter, ſans parler des autres peines qu'on
ajoutoit à celles là. On ne ſauroit conter, dit Euſebe, le nombre
de ceux qui furent traitez de la ſorte. 'On les condannoit par v Conſt.l.1.c.
troupes à ce nouveau genre de ſupplice. On employoit les meſ- 58.p.438.a.
mes rigueurs, non ſeulement contre les hommes, mais auſſi
contre les femmes & les enfans. 'Euſebe commence des cette de Pal.c.7.p.
année à parler de l'exercice de cette cruelle miſericorde dans la 328.c.d.
Paleſtine: 'mais il paroiſt qu'elle ne receut ſa derniere perfec- c.8.p.330.b.c.
tion que l'année ſuivante, où elle fut confirmée par l'ordre de
Maximin.

ARTICLE XXXIV.

Cruauté d'Urbain gouverneur de Paleſtine: Il eſt puni: Licinius eſt fait Empereur.

'NOus avons dit que le 2 ou le 6 avril de cette année, Urbain Euſ.de Pal.c.
avoit envoyé une compagnie de Confeſſeurs aux mines 7.p.328.a.c.
de Pheno, '& le 5 de novembre il y en envoya encore d'autres, c.d.
v.ſon titre. après leur avoir fait bruler le jarret. "S. Silvain Eveſque [de
Gaza] eſtoit de ce nombre. 'Sa cruauté trouva encore d'autres d.
inventions inconnues juſques alors: car il eſtoit ingenieux à
y.ſon titre. faire le mal. 'Il enferma "S. Pamphile & d'autres dans les priſons p.329.a.b.
après leur avoir fait ſouffrir divers ſupplices: 'Il condanna quel- a.
ques hommes qui eſtoient avancez en age, à eſtre faits eunuques,
& puis à aller travailler aux mines, & meſme il en condanna
trois à ſe battre à coups de poings comme les gladiateurs. 'Les Men.p.79.
Grecs font la feſte des uns & des autres le cinquieme de novem-
bre, appellant les premiers Eupſyque & Cartere, & les trois
autres, Timothée, Theophile, & Theotime. 'Ces trois Saints Euſ.c.8.p.330.
ne voulurent jamais apprendre l'exercice infame auquel on les d.

 L'an de J.C. 307. de la perſ. 5.

avoit condannez, & refuſerent meſme la nourriture que l'Etat leur fourniſſoit en qualité de gladiateurs.] Ils reſiſterent pour cela non ſeulement aux Intendans, mais à Maximin meſme, devant qui on les amena pour ce ſujet: & enfin aprés qu'ils eurent ſouffert genereuſement & la faim, & les fouets, on leur brula le jarret gauche, on leur arracha l'œil droit, & on les envoya aux mines: ce qui arriva l'année ſuivante.

[Quoiqu'Euſebe paroiſſe avoir voulu marquer dans ſon livre des Martyrs de la Paleſtine, tous ceux qui y avoient acquis ce titre, au moins dans la ville de Ceſarée où il eſtoit, il ne parle
Ferr.it.p.648. pas neanmoins de] Ste Fortunate vierge, qu'on dit avoir eſté couronnée ſous Diocletien, & ſous le gouverneur Urbain, avec ſes freres Carpone, Evariſte, & Priſcien.] Euſebe qui ne fut pas toujours à Ceſarée durant la perſecution, peut avoir eu moins
p.648.649 de connoiſſance de leur hiſtoire.] Baronius a vu leurs actes,
Bar.14.oct.c. écrits au pluſtoſt du temps du Pape Adrien I, [à la fin du VIII. ſiecle.] Ferrarius en fait un abregé où il y a bien des miracles. On fait de ces Saints le 14 d'octobre, particulierement à Naple, où l'on garde le corps de Ste Fortunate dans l'egliſe de S. Gaudioſe. Car on pretend que ſon corps aprés avoir eſté enterré à Ceſarée, fut depuis apporté en Italie à Pouzoles ou à Linterne, & de là à Naple ſous Adrien I. Il fut trouvé le 5 de mars 1651. Ferrarius dit auſſi tout cela des reliques de ſes freres.

Euſ.de Pal.c.3. p.321.a. 4 c.7.p.329.b. 'Urbain qui gouvernoit la Paleſtine depuis la ſeconde année de la perſecution, [a]commença en celle-ci à reſſentir les juſtes punitions que ſes crimes meritoient, ayant eu la teſte tranchée
c.d. dans Ceſarée, 'peu de temps aprés le traitement inhumain qu'il
d. y avoit fait à S. Pamphile, '& par arreſt de ce Maximin meſme dont il penſoit obtenir la faveur par les injuſtices qu'il faiſoit
c. contre les Chrétiens. 'Une ſeule nuit fit ce changement terrible. Car la veille il avoit encore paru ſur ſon tribunal, rendant la juſtice en qualité de gouverneur de toute la Paleſtine, environné de gardes & de ſoldats, reſpecté de tout le monde, non ſeulement à cauſe de ſa charge, mais auſſi comme un homme qui avoit beaucoup de part à la confiance de Maximin, & qui mangeoit à
d. ſa table. 'C'eſtoit cette faveur du Prince achetée par le ſang de tant de Chrétiens, qui luy enfloit le cœur. Et cependant des le lendemain ou des la nuit meſme, il ne trouva en luy qu'un juge inexorable & cruel, qui luy fit rendre un conte rigoureux de ſa
e. conduite. 'Il ſe vit alors depouillé en un moment de toute cette vaine image de grandeur, dans la crainte & le tremblement, reduit

reduit aux ſupplications les plus humbles & les plus baſſes, couvert de confuſion & de honte à la vuë de toute cette meſme ville de Ceſarée, où il avoit paru avec tant de pompe & tant d'éclat. Il paroiſt qu'on l'accuſoit de diverſes malverſations dans ſa charge; dont n'ayant pu ſe juſtifier, il fut condanné avec ignominie au dernier ſupplice. d.

'Firmilien ſucceda à ſa charge, & à ſa cruauté,[a] & il eut auſſi la meſme fin que luy [en l'an 313. a c.8.p.330.c. a c.11.p.342.a.

V. Conſtantin § 13. "L'Empire vit cette année un nouveau Prince. Car Licinius fut fait Auguſte l'onzieme de novembre par Galere pour gouverner la Rhecie, & les parties les plus occidentales de l'Illyrie. Il y a toute apparence que ſuivant les ſentimens de celui dont il avoit receu cette dignité, il perſecuta d'abord la foy Chrétienne: & il ſeroit difficile de placer en un autre temps" le martyre de S. Hermyle & S. Stratonique, que l'on tient avoir ſouffert ſous luy à Singidon dans la haute Meſie.] 'S. Quirin ſouffrit auſſi en 309, à Sabaria [dans la Pannonie.] V. § 36. Hier. chr.

'L'elevation de Licinius fut fort ſenſible à Maximin, qui ſe voyoit avec la ſeule qualité de Ceſar, pendant que des particuliers devenoient Auguſtes. Ne le pouvant ſouffrir davantage, il uſurpa de luy meſme ce titre ſupreme ["vers le commencement de l'année ſuivante,] ſans le recevoir de perſonne. Euſ. l.8.c.13.p. 310.a. V. Conſtantin § 14.

V. Lactance ["Ce fut vers l'an 307] 'que Priſcillien fut gouverneur de Bithynie aprés Hierocle, & rendit illuſtre le courage du Confeſſeur Donat, par les tourmens qu'il luy fit ſouffrir ſans le pouvoir vaincre, & ſans luy vouloir accorder la couronne d'une parfaite victoire. 'On met ſous le meſme Priſcillien le martyre que Ste Antonine ſouffrit à Nicée du temps de Maximien [Galere.] Les Grecs raportent aſſez au long ſon hiſtoire, mais en leur maniere, & avec les miracles qui ne leur manquent jamais. Ils en font le 12 de juin & le premier de mars, auquel Baronius l'a miſe dans le martyrologe Romain. [Car il y a bien de l'apparence que c'eſt une meſme Sainte, à qui ils font tantoſt ſouffrir plus de tourmens, & tantoſt moins. Nous parlerons" en ſon lieu] 'd'une autre Ste Antonine honorée à Conſtantinople. Lact. perſ. c.16. p.14. Boll. 1. mars, p. 26-28. V. S. Didyme. p.29.c.

ARTICLE XXXV.

Divers Chrétiens condannez aux mines : Martyre de Ste Thea & de S. Paul dans la Paleſtine.

L'AN DE JESUS CHRIST 308, DE LA PERSECUTION 6.

Euſ.de Pal.c.8. p.330.a. a b.c.

LA perſecution fut fort violente au commencement de cette année. [a]Il y avoit un fort grand nombre de Confeſſeurs condannez à travailler dans la Thebaïde à des carrieres de porphyre, qui donnoient le nom de Porphyrite à ce canton. On detacha 97 de ces Confeſſeurs, & on les envoya avec des femmes & des enfans tout petits à Firmilien gouverneur de Paleſtine, qui les voyant inebranlables dans la confeſſion de J.C, leur fit bruler les nerfs du jarret gauche, leur fit arracher l'œil droit juſqu'à la racine, & y fit mettre le feu, diſant qu'il en avoit receu ordre de l'Empereur ; & il les envoya en cet état travailler aux mines de la Paleſtine, pour achever de les accabler de travaux & de fatigues.

c.d. 'Il traita de la meſme maniere ceux qui, comme nous avons dit, avoient eſté condannez l'année precedente à ſe battre en gladiateurs, & les envoya aux mines avec quelques autres Confeſſeurs.

d. 'Preſque dans le meſme temps, quelques Chrétiens qui s'eſtoient aſſemblez à Gaza pour entendre la lecture des livres ſacrez, ayant eſté pris, les uns furent traitez comme les precedens, & les autres avec encore plus de rigueur, ayant eſté dechirez cruellement

P 331.a-d. avec les ongles de fer. 'On admira particulierement la conſtance de deux ſaintes Vierges, dont l'une eſtoit de Gaza du nombre de

n.p.177.a.d| Men.18.jul.p. 177. ceux qui avoient eſté à l'aſſemblée. 'On voit bien que c'eſt celle que les Grecs nomment Thea, quoiqu'ils embrouillent ſon

Euſ.de Pal.c. 8.p.331.a. hiſtoire de diverſes fauſſetez. 'Elle avoit dans un corps de femme un courage d'homme, & n'ayant pu ſouffrir la menace que le juge luy faiſoit de la proſtituer, elle dit quelque parole un peu libre contre le Prince, qui confioit le gouvernement des peuples à des hommes ſi cruels. Sur cela elle fut fuſtigée, & enſuite étendue ſur le chevalet, où on luy dechira les coſtez avec des ongles de fer ; ce que le juge fit continuer longtemps d'une maniere tres cruelle.

'L'autre vierge dont nous parlons, nommée Valentine, qui

eſtoit de Ceſarée, ne put ſouffrir qu'on traitaſt ainſi la com- b.
pagne de ſa chaſteté: & comme ſous une apparence qui n'avoit rien que de bas & de mepriſable, elle avoit une generoſité beaucoup audeſſus de ſon ſexe; du milieu de la foule où elle eſtoit, elle ſe mit à crier contre l'inhumanité du juge. Auſſitoſt elle fut arreſtée, & menée devant le tribunal, où elle declara qu'elle eſtoit Chrétienne, & ſe moqua de tout ce qu'on luy put dire pour luy perſuader de ſacrifier. On la traina par force au pié de l'au- c.
tel: & alors toujours ſemblable à elle meſme, elle donna hardiment un coup de pié à l'autel, qui en fut renverſé avec le feu & le reſte de tout ce qui eſtoit deſſus. Le juge irrité comme une beſte furieuſe, luy fit dechirer les coſtez avec plus de violence qu'on n'avoit fait à aucun autre, comme s'il euſt voulu ſe raſſaſier de ſa chair. Sa cruauté eſtant enfin laſſée, il condanna les deux Vierges à eſtre brulées le 25 de juillet, [auquel le martyrologe d|332.c.
Romain fait memoire de Sainte Valentine ſeule:] & Euſebe dit p.331.d.
Not. 42. que ſon nom eſtoit fort connu. Les Grecs font d'elle & de Ste Men.p.177| Canis t.2.p. 820.
Thea le 15 ou le 18 du meſme mois, & marquent plus expreſſément qu'Euſebe, qu'elles ſouffrirent à Ceſarée.

Avec ces deux Saintes, le juge condanna un illuſtre Martyr Euſ.de Pal.c.
nommé Paul, à avoir la teſte tranchée. Au moment de l'execu- 8.p.331.d.
tion le Saint demanda un peu de temps au boureau; & l'ayant obtenu, il eleva ſa voix, l'adreſſa à Dieu devant tout le monde, p.332.a.
& le pria de vouloir recevoir les Chrétiens en grace, & de leur rendre promtement la paix & la liberté. Il le pria enſuite de regarder les Juifs d'un œil favorable, & de les éclairer par J.C. des lumieres de la foy, de faire la meſme grace aux Samaritains, de diſſiper les tenebres epaiſſes dont l'eſprit des payens eſtoit couvert, de les attirer à la connoiſſance de la verité, & de leur faire embraſſer une pieté veritable. Il n'oublia pas ce grand nombre de toutes ſortes de perſonnes qui l'environnoient.
Aprés cela par une douceur & une charité encore plus merveil- b.
leuſe, il pria pour le juge qui l'avoit condanné à la mort, pour les [Empereurs] qui gouvernoient l'Etat, & enfin pour le boureau qui alloit l'executer, & qui entendoit cette priere auſſi bien que tous les autres; & il demanda à Dieu de ne leur point imputer le crime de ſa mort. Il n'y eut preſque perſonne qui, pendant qu'il faiſoit cette priere, ne fuſt touché de compaſſion de voir egorger cette innocente victime, & qui ne verſaſt des larmes. Pour luy des qu'il eut achevé ſa priere, il ſe mit en état d'eſtre executé, & preſenta ſa teſte. Il receut ainſi la couronne du martyre le 25e

 L'an de J.C. 308, de la perſ. 6.

jour de juillet, [auquel le martyrologe Romain marque ſa feſte.]
Caniſ.t.2.p. 820 Men.p. 177. 'Les Grecs en font auſſi le 15 ou le 18 du meſme mois.

a Euſ.p.332.c. [a]Peu de temps aprés on amena d'Egypte "130 Confeſſeurs, qui ayant eſté eſtropiez dans leur pays comme les autres par ordre de Maximin, furent envoyez aux mines, les uns en Paleſtine, & les autres en Cilicie. V.S.Pamphile.

ARTICLE XXXVI.

La perſecution s'appaiſe un peu, & puis recommence: Ste Ennathas & d'autres ſouffrent dans la Paleſtine: S. Marcel eſt fait Pape.

Euſ.de Pal.c. 9.p.331.d. 'TANT de ſang repandu par les Martyrs diminua un peu le feu de la perſecution. Les Chrétiens ſembloient aller reprendre un peu haleine, & meſme ceux qui travailloient aux
p.333 a.c. mines de la Thebaïde furent relaſchez & delivrez. 'Mais ce feu ſe raluma tout d'un coup ſans qu'on en viſt aucune cauſe. [Le demon] qui avoit encore receu le pouvoir de perſecuter, rentra en fureur: & auſſitoſt on vit courir par toutes les provinces des ordres de Maximin, avec des edits, des lettres particulieres, des mandemens publics tant des Gouverneurs que meſme du[1] General des armées, qui preſſoient dans toutes les villes le "magiſtrat, les *officiers, les greffiers, de faire executer l'ordre du Prince: & cet ordre eſtoit que l'on rétabliroit en diligence
b. toutes les idoles & leurs temples] qui eſtoient tombez, '& que tous, hommes, femmes, [libres,] eſclaves, & juſqu'aux plus petits enfans, offriroient des ſacrifices & des liqueurs; qu'on prendroit garde exactement que chacun mangeaſt des viandes immolées; qu'on aſpergeroit "de l'eau des ſacrifices tous les vivres expoſez en vente; qu'il y auroit des perſonnes à l'entrée des bains pour ſouiller encore par ces ſacrifices tous ceux qui y voudroient entrer. [On pourroit mettre en ce temps-ci les edits de Maximien & de Maximin dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de S. Theodore d'Amaſée, mais ce que nous en avons dit ſur l'an 305, paroiſt plus probable.

x: λογισταὶ Curatores. *ἐφηλεγὲς duum viros. ραντίζῃς.

b. 'Il eſt aiſé de juger en quel embaras & en quelle inquietude les Chrétiens ſe virent de nouveau reduits par des ordres ſi étranges. Mais les payens meſmes ſe laſſoient de tant de ſacrifices. Ils ſe plaignoient les premiers que leur Prince eſtoit religieux ou plutoſt ſuperſtitieux juſqu'à l'excés: '& l'idolatrie au
c.

1. Mr Valois l'entend du Prefet du Pretoire.

lieu de leur en eſtre plus venerable, leur en devenoit odieuſe. Cependant au milieu de cette grande tempeſte qui ſembloit preſte à tout renverſer, les défenſeurs de la verité au lieu de s'abatre ſe trouvoient remplis d'une force toute nouvelle, que la puiſſance divine du Sauveur leur inſpiroit, juſque là que foulant aux piez toutes les menaces des hommes, ils n'attendoient point qu'on les cherchaſt & qu'on les trainaſt devant les tribunaux; [mais ils s'y alloient preſenter eux meſmes.]

'Euſebe raconte ſur cela le martyre des SS. Antonin, Zebin d'Eleutherople, & Germain, & de Ste Ennathas, qui ſouffrirent à Ceſarée le 13 de novembre. Les trois premiers, dont Antonin eſtoit le plus agé, s'eſtant unis enſemble par une ſainte conſpiration, s'en allerent trouver le gouverneur Firmilien dans le temps meſme qu'il ſacrifioit, & luy dirent tout haut qu'il falloit renoncer à l'erreur & au paganiſme, puiſqu'il n'y avoit point d'autre Dieu que celui qui avoit creé tout le monde. On leur demanda qui ils eſtoient, à quoy ils répondirent ſans crainte qu'ils eſtoient Chrétiens: & Firmilien étrangement irrité d'une action ſi hardie, ne leur fit pas meſme donner la queſtion, mais les condanna tout d'un coup à eſtre decapitez. [Le martyrologe Romain met leur feſte le 13e jour de novembre, qui eſt le jour de leur martyre.] 'Les Grecs la marquent tantoſt le meſme jour, tantoſt celui de devant; & y joignent un Nicephore dont Euſebe ne parle point. 'Bollandus croit que S. Antonin eſt celui meſme que Theodoret met entre les plus illuſtres Martyrs de l'Orient. [Neanmoins il y a eu un autre Antonin à Apamée, celebre en Syrie.]

p. 333-335.
p. 333. c. d.
Ugh. t. 6. p. 1113. c | Men. p. 191.
Boll. 11. feb. p. 238. b | Thdrt. gr. aff. l. 8. p. 607. a.

'La Ste vierge Ennathas qui fut la compagne de leur martyre, eſtoit de Scythople. [a] Elle ne ſe preſenta pas comme eux devant les juges, mais elle y fut trainée par force. Un Tribun nommé Maxys, homme violent de ſon naturel, corrompu en ſes mœurs, & odieux à tous ceux qui le connoiſſoient, eut la hardieſſe ſans en avoir receu d'ordre de ſes ſuperieurs, de la faire depouiller juſqu'à la ceinture, & la faire trainer en cet état dans toutes les places & dans toutes les rues de Ceſarée par des gents qui la frapoient cruellement. 'Aprés ce traitement ſi inhumain, elle fut menée devant le tribunal du Gouverneur, où ayant fait paroiſtre une patience & une intrepidité merveilleuſe, elle fut condannée à eſtre brulée vive. 'Sa feſte eſt marquée le 13 de novembre avec celle des trois autres Saints qui ſouffrirent le meſme jour. Les Grecs qui l'appellent Maratho, ou Manetho, raportent quel-

Euſ. de Pal. c. 9. p. 333. d.
[a] p. 334. a. b.
b.
Men. p. 191 | Ugh. t. 6. p. 1133. c. d.

ques autres particularitez de ſon hiſtoire, [qui ne peuvent pas eſtre fort aſſurées.]

Euſ. de Pal. c. 9. p. 334. b. c. 'La cruauté du Gouverneur alla encore plus loin, & viola juſqu'aux loix de la nature en haine des Saints. Car il ordonna de laiſſer les corps des Martyrs expoſez jour & nuit aux beſtes; & on vit durant pluſieurs jours un grand nombre de perſonnes occupées à prendre garde de loin qu'on n'enterraſt des corps morts, pendant que les oiſeaux, les chiens, & les beſtes ſauvages d. avoient toute liberté de les venir dechirer: 'De ſorte que tous les environs de la ville eſtoient pleins d'os & de reſte de membres epars: & on pretendoit qu'on en avoit vu juſque dans la ville. a. d. 'Ceux meſmes qui haïſſoient les Chrétiens, avouoient qu'ils n'avoient jamais rien vu de ſi cruel ni de ſi horrible, & ſe plaignoient de cette injure que des hommes avoient faite à toute la nature humaine.

d. p. 335. a. 'Pendant que tout le monde murmuroit contre cette inhumanité, il arriva que l'air eſtant fort pur & fort ſerein, 'on vit tout d'un coup les colonnes qui ſoutenoient les galeries publiques, pleines la pluſpart de goutes d'eau, & comme de larmes qui en decouloient. Toutes les places publiques eſtoient de meſme humides & mouillées, quoique le temps fuſt fort ſec. Cela eſtoit ſi fort contre l'ordre de la nature, qu'Euſebe qui le raporte, craint que ceux qui ne l'auroient pas vu ne le priſſent pour une fable. Mais cela fit dire à ceux qui en furent témoins, que les choſes les plus inſenſibles eſtoient dans les larmes pour confondre la dureté impitoyable des hommes.

c. 10. p. 335. b. bju. p. 337. a. 'Un mois aprés le martyre de Saint Antonin & de ſes compagnons, c'eſt à dire le 14 de decembre, 'ceux qui eſtoient aux portes des villes pour interroger les paſſans, & ſavoir qui ils eſtoient, & d'où ils venoient, 'arreſterent quelques Chrétiens d'Egypte, envoyez pour ſervir & aſſiſter les Confeſſeurs qui travailloient aux mines dans la Cilicie. Quelques uns d'eux furent condannez à ſubir la meſme peine que ceux qu'ils vouloient aller aſſiſter, & trois autres nommez Arés, Prome, & Elie, furent martyrizez à Aſcalon où ils avoient eſté arreſtez, aprés avoir donné des preuves d'une admirable conſtance. Arés fut brulé, & les deux autres eurent la teſte tranchée. [Ils ſont marquez au 14 de decembre dans Ferrarius qui cite Galeſinius & les Grecs, [où neanmoins je n'en trouve rien. Il eſt encore étonnant qu'ils n'aient pas eſté mis dans le martyrologe Romain.]

c. 10. p. 335. b. c. ἐπιτηρήσει. viii.

Boll. 26. apr. p. 414. f. 'Ce fut apparemment ſur la fin du mois de may 308, que l'Egliſe

Romaine eut la joie d'avoir un Eveſque aprés en avoir eſté privée" plus de trois ans & demi depuis la mort de S. Marceſſin.

Note 43. 'Cet Eveſque fut S. Marcel, que l'on fait Romain, fils d'un Marcel ſelon les uns,[a] & d'un Benoiſt ſelon d'autres. [Il eſtoit Preſtre ſous ſon predeceſſeur,][b] puiſque les Donatiſtes accuſoient S. Marcellin & ſes Preſtres Melchiade, Marcel, & Silveſtre, qui ont depuis eſté Papes, d'avoir donné les livres ſacrez aux payens, & d'avoir offert de l'encens aux idoles. Surquoi S. Auguſtin dit que puiſqu'ils n'alleguoient aucune preuve du crime dont ils les accuſoient; c'eſtoit aſſez pour obliger les perſonnes raiſonnables de les tenir pour innocens. [On dit beaucoup de choſes de S. Marcel, mais qui ne ſont fondées que ſur les nouveaux

Note 44. Pontifieaux," & ſur ſes actes, c'eſt à dire qui ne le ſont point du tout. Nous mettrons le peu que nous en ſavons ſur l'an 310, auquel il mourut.]

apr. t. 1. p. 29. c. 16. jan. p. 5. §

[a] Aug. in Perſ. c. 16. p. 87. a. c.

ARTICLE XXXVII.

Derniers Martyrs de la Paleſtine : Euſebe ſe plaint des Eveſques: De S. Hermyle & S. Stratonique.

L'AN DE JESUS CHRIST 309, DE LA PERSECUTION 7.

V. ſon titre. [CETTE année eſt particulierement celebre à l'égard des Chrétiens par le martyre" de S. Pamphile,] qui ſouffrit avec onze autres à Ceſarée en Paleſtine le 16 de fevrier.[c] Mais

Euſ. de Pal. c. 11. p. 337. b] 340. d.

V. S. Pierre Balſame. il fut precedé des l'onzieme de janvier par" S. Pierre ſurnommé Apſelame, qui conſomma ſa vie en la meſme ville, en achevant de ſe purifier par le feu. 'Quelques jours aprés le martyre de S. Pamphile, S. Adrien fut expoſé aux beſtes le 5 de mars, '& le 7 Eubule remporta la meſme couronne. Il fut, dit Euſebe, le dernier des Martyrs qui ſouffrirent à Ceſarée en Paleſtine, & y ferma par ſon ſang cette celebre carriere.

[c] c. 10. p. 335. c.

c. 11. p. 341. c, d.

d.

'Euſebe témoigne enſuite que cette perſecution ſi furieuſe n'eſtoit pas encore capable d'arreſter les maux dont les propres enfans de l'Egliſe tourmentoient leur mere. Il dit que l'ambition de commander regnoit encore dans beaucoup de cœurs; Que l'on faiſoit des ordinations illegitimes & temeraires; Qu'il y avoit des ſchiſmes entre les Confeſſeurs meſmes; Que l'on voyoit naiſtre tous les jours de nouvelles diviſions, qui s'efforçoient de ruiner le peu qui reſtoit de l'Egliſe, & augmentoient de beaucoup les maux de la perſecution. Il s'excuſe de raporter

c. 12. p. 342. c.

toutes ces choſes, ne voulant s'arreſter qu'à ce qui eſtoit glorieux & favorable à la religion Chrétienne.

Bar.302.§ 12. 'Baronius ſe plaint de cette conduite comme indigne d'un fidele hiſtorien, & deſavantageuſe aux lecteurs, qui tirent quelquefois autant de profit des vices des méchans, que des bons exemples des Saints. [Il ſemble meſme que ce ſilence, dont Euſebe n'a pas accoutumé d'uſer dans les hiſtoires plus anciennes, ſoit affecté pour ne pas decouvrir la honte de ſes partiſans, tels qu'eſtoient les Colluthiens & les Meleciens, unis avec luy pour perſecuter S. Athanaſe.

Certainement il eſt difficile de ne le pas ſoupçonner de quelque
Euſ.de Pal.c. 12.p.342.b. animoſité ſecrette,]'puiſqu'il reproche à des Eveſques comme une choſe tous à fait infame, d'avoir eſté reduits à garder des chevaux & des chameaux, & d'avoir enduré toutes ſortes d'injures, d'ignominies, & de tourmens, à cauſe des vaſes ſacrez & des meubles de l'Egliſe. [Quand ces Eveſques qui gardoient ces chevaux euſſent auparavant mal gouverné les ames qu'ils avoient en garde, comme il le dit, on peut admirer dans leur humiliation la ſageſſe de la providence. Mais quel Chrétien leur peut reprocher comme une honte, une penitence qui leur eſtoit ſi glorieuſe ? Ils n'y euſſent pas eſté reduits s'ils euſſent fait ce dont Euſebe a eſté accuſé par des Saints dans un Concile.

Conſtantin dans l'edit qu'il fit en faveur des Chrétiens, ne dit pas expreſſément que quelques uns euſſent eſté condannez
v.Conſ.l.2.c. 30.p.458.c. à panſer des chevaux & des chameaux;]'mais aprés avoir parlé de ceux que l'on banniſſoit de leur pays, [a]ou que l'on releguoit dans les iſles ſauvages & deſertes, [b]ou que l'on depouilloit de tous leurs biens, [c]ou que l'on condannoit aux mines & à d'autres travaux publics, de quoy nous avons aſſez parlé; [d]il remarque qu'il y en avoit auſſi à qui on faiſoit perdre la liberté, que l'on declaroit infames, "que l'on condannoit à ſervir des femmes, & à d'autres emplois indignes de leur naiſſance. 'Il conte auſſi entre les peines des Chrétiens, qu'on les mettoit "au nombre des officiers des villes: [& l'on voit en effet par d'autres auteurs, que ces charges des villes eſtoient alors tres-onereuſes, & qu'on faiſoit ce qu'on pouvoit pour s'en exemter.

a c.31.p.458. 459. b c.30.p.458.d. c c.32.p.459.b. d c.34.p.460.

γυναικείοις ἱμᾶσι δίπτει

c.30.p.458.c.

βουλευτικῆς καταλόγοις.

S. Jerome met ſur cette année 309, le martyre que "Saint Quirin Eveſque de Siſcia dans la Pannonie, ſouffrit à Sabaria ville de la meſme province, ayant eſté jetté dans la riviere avec une pierre au cou, par ordre du gouverneur Galere Maxime, qui executoit apparemment en cela la volonté & les ordres de Licinius.

v.ſon titre.

Il

*Il faut ceſemble auſſi raporter à peu pres à cette année le martyre de S. Hermyle & S. Stratonique, qu'on dit avoir ſouffert ſous Licinius vers Singidon dans la haute Meſie. Il eſt vray que Licinius a principalement perſecuté les Chrétiens vers l'an 320. Mais il avoit cedé la Meſie avec le reſte de l'Illyrie à Conſtantin des l'an 314, aprés la bataille de Cibales. Ainſi il faut que S. Hermyle ait ſouffert avant ce temps là, & meſme apparemment avant la mort de Galere, puiſque le nom de Licinius ſe lit à la teſte de l'edit que Galere fit publier le 30 avril 311, pour appaiſer la perſecution. Et perſonne ne dit qu'il ait jamais violé cet edit comme on le dit de Maximin. Au contraire il ſe ligua auſſitoſt aprés avec Conſtantin, & parut enſuite tout à fait favorable aux Chrétiens, juſqu'à la bataille de Cibales, comme Sozomene le dit expreſſément, [& perſonne ne dit le contraire.]

*Note 45.

V. Conſtantin § 37.

Soz. l. 1. c. 7. p. 408. d.

Nous avons des actes de S. Hermyle & S. Stratonique, [mais qui ont tout à fait l'air & les faits de Metaphraſte] dont ils portent le nom. Ainſi tout ce que nous pouvons tirer, tant de ces actes que des Ménées, c'eſt que S. Hermyle qui eſtoit Diacre, ayant eſté preſenté à Licinius, endura divers tourmens, & puis fut mené en une priſon, dont le geolier nommé Stratonique eſtoit ſon ami particulier, & avoit meſme de l'inclination pour le Chriſtianiſme, mais non pas juſqu'à en oſer faire profeſſion: de ſorte qu'il ſe contenta de témoigner de la compaſſion pour ce que ſouffroit ſon ami.

Boll. 13. jan. p. 769.

p. 770. § 8.

Hermyle fut depuis expoſé à de nouveaux tourmens, durant leſquels on remarqua que Stratonique eſtoit tout triſte, & repandoit meſme des larmes. On en avertit Licinius, qui luy demanda s'il eſtoit ami d'Hermyle: & alors il confeſſa hautement non ſeulement qu'il eſtoit ſon ami, mais meſme qu'il eſtoit Chrétien. On luy fit auſſi ſouffrir divers tourmens, & enfin Licinius les condanna tous deux à eſtre noyez dans le Danube. Le fleuve jetta leurs corps en un lieu deſert, où quelques Chrétiens les ayant apperceus, les emporterent & les enterrerent à une petite lieue de Singidon.

§ 11. 12.

§ 16.

§ 17.

Les Grecs en font leur grand office le 13 de janvier, & marquent que la ſolennité s'en faiſoit à Conſtantinople dans l'egliſe de S. Michel, en un quartier appellé Loxie, [a] & encore en quelques autres endroits. Ils en font une nouvelle memoire le premier de juin. [b] Le martyrologe Romain & d'autres nouveaux latins, les ont mis le 13 de janvier. [c] La vie de S. Marcien œconome de Conſtantinople vers le milieu du V. ſiecle, marque qu'il réta-

p. 768. § 5. Men. p. 251. 259. Ugh. t. 6. p. 1185.

[a] Men. jun. p. 6.

[b] Boll 13. jan. p. 768. § 1. 3.

[c] § 5. 10. jan. p. 611. § 21.

Cang. de C.l. 1.c.53.54. blit l'egliſe de S. Stratonique Martyr à Rhege, qui eſtoit un port de Conſtantinople à fix lieues de la ville. [a] On croit que c'eſtoit le compagnon de S. Hermyle. a Boll.13.jan. p.768.§ 5. 15 milles.

ARTICLE XXXVIII.

La perſecution diminue, & ſe ralume encore : De S. Marcel Pape.

L'AN DE JESUS CHRIST 310, DE LA PERSECUTION 8.

Euſ.de Pal.c. 13.p.343 a.b.c. LA fin de la ſettieme année de la perſecution, & le commencement de la huittieme, furent aſſez paiſibles pour les Chrétiens. Mais ce calme ſe changea bientoſt en une horrible tempeſte. Neanmoins S. Silvain Eveſque de Gaza qui ſouffrit avec 39 autres, ſeella & finit enfin par ſa mort, tous les combats des Martyrs dans la Paleſtine. [Car les affaires changerent bientoſt de face, comme nous le dirons l'année ſuivante ; quoique la perſecution ſoit recommencée peu de temps aprés.] V.S.Silvain

Boll.pont.2.p. 41.b.c. [b] Le Pape S. Marcel mourut au commencement de 310, le 16e jour de janvier, [b] aprés avoir tenu le pontificat un an, ſept mois, & 20 jours, [ou un peu plus,] Le Pape Damaſe dans l'epitaphe qu'il en a faite, & qui eſt receue de Baronius, voulant, dit-il, repreſenter en peu de mots quel eſtoit le merite de ce Saint, nous apprend que ſa fermeté à ſoutenir la verité de la diſcipline, en obligeant ceux qui eſtoient tombez durant la perſecution, à faire une veritable penitence de leurs crimes, excita contre luy la fureur & la haine de tout le monde : ce qui alla non ſeulement juſqu'à des diſputes & des diviſions ſecrettes, mais meſme juſqu'à des ſeditions, juſqu'au meurtre, & à une entiere rupture de la paix. [Il ſeroit à ſouhaiter qu'on puſt éclaircir une choſe ſi importante ; mais il ne nous en reſte aucun monument. Nous venons neanmoins de voir] qu'Euſebe ſe plaint qu'il y avoit alors des troubles & des ſeditions dans l'Egliſe, Bar.309.§7. Euſ.de Pal.c. 12.p.342.c. Note 46. Note 47.

Boll.16.jan.p. 5.c. Damaſe ajoute que le crime d'une perſonne qui avoit renoncé J.C. durant la paix, fut cauſe que le tyran [Maxence] bannit S. Marcel de ſon pays. [Ainſi ſi nous n'oſons pas luy donner le titre de Martyr ; comme on fait ordinairement, parceque nous n'en voyons point de preuve ſuffiſante, au moins nous ne pouvons luy refuſer celui de Confeſſeur,] dont pluſieurs anciens martyrologes ſe contentent. [Nous ne pouvons pas dire s'il mourut dans ſon exil, ou s'il fut rappellé à Rome.] On luy attri- Note 48.

p.4.§ 1. Flor. p.256. Boll.16.jan.p. 4.§ 4.

bue deux epiſtres decretales que Bollandus abandonne, [avec quelques ordonnances peu certaines.] Sa feſte eſt marquée au 16 de janvier dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & enſuite dans tous les autres. Elle l'eſt de meſme dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le Miſſel Romain de Thomaſius, & dans le calendrier du P. Fronto. [a] Quelques uns la marquent encore le 4 d'octobre.

p.5.§ 1. p.3.§ 1 Flor. p. 256.257. Sacr. p.19 Thom. p.143. Front. cal. p.11. a Boll. 16. jan. p.4.§ 1.

[b] Son corps fut enterré dans le cimetiere de Priſcille ſur le chemin du Sel, [c] & il y eſtoit encore en 550. [d] On croit qu'il eſt preſentement dans Rome en une egliſe qui porte ſon nom. [e] Neanmoins Bollandus raporte un diſcours d'Urſion, Abbé d'Omont en Hainaut pres de Maubeuge, où cet Abbé pretend que le corps de S. Marcel Pape a eſté tranſporté en ſon abbaye vers l'an 650, & qu'il y fut retrouvé de ſon temps, c'eſt à dire vers l'an 1060. Il raporte auſſi pluſieurs miracles conſiderables faits aprés qu'on l'y eut trouvé. On pretend encore avoir des reliques du meſme Saint en d'autres endroits, comme en une paroice proche de l'abbaye d'Arles au dioceſe d'Elne [en Rouſſillon,] & à Cluni. [f] Il y avoit à Rome une egliſe de S. Marcel, où le Pape Boniface I. fut ſacré à la fin de 418. [g] Et l'on marque que le Pape Vigile fut enterré à S. Marcel dans le cimetiere de Priſcille, [c'eſt à dire dans le lieu meſme où S. Marcel Pape avoit eſté enterré.] On croit que cette egliſe eſt celle dont parle Anaſtaſe, lorſqu'il dit que Lucine veuve de Pinien ayant receu S. Marcel chez elle, fit de ſa maiſon une egliſe du titre de ce Pape: C'eſt pourquoi on pretend que cette egliſe s'appelloit auſſi le titre de Lucine.

b p.5.§ 3 Flor. p.256.257. c Boll. 16. jan. p.4.§ 6. d § 5. e § 7.8 p.12-14. p.4.§ 5. § 9. f Bar. 418. § 77. g Front. cal. p. 12. Boll. 16. jan. p.5.

ARTICLE XXXIX.

De S. Euſebe Pape.

SAINT Euſebe qu'on dit avoir eſté Grec, & fils d'un medecin, ou medecin luy meſme, [h] ſucceda à S. Marcel, & ne gouverna que quatre mois & ſeize jours, ſelon l'ancien Pontifical. Euſebe luy donne ſept mois, [en y comprenant peuteſtre une partie de la vacance du ſiege.] [i] Il peut avoir commencé le dixieme may de cette année, puiſque les plus anciens monumens mettent ſa mort le 26 de ſeptembre. [k] On marque qu'il decouvrit dans Rome quelques heretiques; à quoy Anaſtaſe ajoute qu'il les reconcilia par l'impoſition des mains. [k] On en dit encore

Boll. apr. t. 2. p. 29. 1 Anaſt. h Buch. p. 271. & alii. Euſ. chr. Boll. pont. 2. p. 46. b. i Anaſ. c 32 p. 31. k Boll. apr. t 2. p. 29. 2.

NOTE 49.

d'autres choſes, mais qui ne le regardent point, ou qui ſont tout
Pagi, 311. § 18. à fait fauſſes, 'auſſibien que les trois epiſtres decretales qu'on luy
Bar. 311. § 42. attribue. 'Baronius ne dit rien de luy, ſinon qu'il inſtruiſit & bat-
tiza le grand Euſebe de Verceil, & luy donna ſon nom. Il le tire
des actes de ce ſaint Eveſque, [qui ne valent rien.]

317. § 57. 'Nous avons l'epitaphe d'un Euſebe, que Baronius croit eſtre
celle d'un Preſtre de Rome qui vivoit du temps du Pape Libere.
[Mais elle n'a aucun raport avec l'hiſtoire de ce ſaint Preſtre:
& elle en a au contraire un ſi grand avec l'epitaphe de S. Marcel
dont nous venons de parler, qu'on peut croire aſſez probable-
ment qu'elle regarde celui qui luy ayant ſuccedé, & eſtant mort
dans la meſme année, peut aiſément avoir eprouvé les meſmes
§ 57. perſecutions que luy.] 'Elle porte qu'un Heracle voulant empeſ-
cher "ceux qui eſtoient tombez durant la perſecution de pleurer *lapſos.*
leurs pechez, Euſebe, "qui eſtoit leur paſteur, vouloit obſerver *rectorem.*
inviolablement les loix que l'Egliſe a faites pour recevoir les
pecheurs à la paix & à la communion, & les obligea à effacer
leurs crimes par les larmes de la penitence: ce qui ayant produit
une grande diviſion parmi le peuple, [ou continué celle qui avoit
commencé ſous Marcel,] avec des diſputes, des guerres, & des
meurtres, Euſebe fut banni par la cruauté du tyran [Maxence.]
Il ſouffrit cet exil avec joie, ſachant que Dieu ſeroit ſon juge, &
mourut dans la Sicile.

[Cette epitaphe jointe à celle de S. Marcel, nous peut donner
lieu d'admirer que Maxence qui ſembloit favoriſer l'Egliſe, en
ait neanmoins eſté un cruel perſecuteur en combatant non ſa
foy, mais les regles divines de ſa diſcipline, ſoit qu'il les vouluſt
ſoumettre à ſes penſées humaines, ſoit qu'il ſongeaſt ſeulement
à étoufer les troubles, dont les ennemis de la verité & de la pe-
nitence eſtoient les veritables cauſes, quoiqu'on en fiſt tomber
la peine ſur les défenſeurs de la verité.]

Buch. p. 267. 'La mort de S. Euſebe eſt marquée le 26e jour de ſeptembre, [a] au-
a Flor. p. 875. quel on lit dans les plus anciens martyrologes, qu'on celebroit à
Rome dans le cimetiere de Calliſte 'la mort de S. Euſebe Eveſque *depoſitio.*
& Confeſſeur: & le martyrologe Romain marque auſſi le meſme
p. 891. 893. jour la feſte du Pape. 'D'autres diſent qu'il mourut le ſecond
d'octobre, auquel Notker marque ſa feſte: Et les martyrologes
de S. Jerome mettent auſſi ce jour là un S. Euſebe Eveſque à
p. 875. 2. Rome. 'Mais il ſemble que ce ſoit un Martyr, ce qui paroiſt
Buch. p. 267. moins convenir au Pape. 'Un monument du IV. ſiecle, nous
aſſure [auſſibien que les martyrologes,] que ſon corps eſtoit dans

le cimetiere de Calliſte.[Ainſi s'il eſt mort en Sicile, il faut dire que ſon corps en fut raporté, comme on avoit raporté de Sardaigne celui de S. Pontien.]

V. les Donaſtes § 13. 'S. "Miltiade ou Melchiade ſucceda à S. Euſebe le 2 juillet de l'année ſuivante,[aprés une vacance de plus de neuf mois, de quoy l'hiſtoire ne nous apprend point la raiſon.] p. 172.

ARTICLE XL.

Galere malade oppaiſe la perſecution par un edit ſolennel.

L'AN DE JESUS CHRIST 311, DE LA PERSECUTION 9.

'LEs maux de l'Egliſe augmentoient toujours dans l'Orient, & ſes ennemis au lieu d'eſtre touchez de quelque compaſſion, inventoient tous les jours quelque nouvelle machine & des ſupplices plus cruels que les premiers pour tourmenter les Chrétiens. 'Mais quelque inhumanité qu'ils euſſent, quand Dieu ſe fut reconcilié avec ſon peuple, on vit par un changement ſurprenant, que les Princes meſmes qui avoient eſté auteurs de leur perſecution, ſe declarerent leurs protecteurs, & éteignirent par des edits tres favorables l'embraſement qu'ils avoient allumé contre eux. 'C'eſt ce qui commença à ſe voir[auſſitoſt] aprés la huittieme année de la perſecution, & s'accomplit entierement deux ans aprés. Euſ. l. 8. c. 16. p. 314. c. d. c. b.

'La cauſe exterieure de ce changement, fut une maladie epouventable que Dieu envoya à[Galere]qui avoit eſté le chef & le moteur de la perſecution; [ce prince avoit vu "au commencement de l'an 310, la mort honteuſe dont Dieu avoit puni les crimes de Maximien Hercule, reduit par ſa faute à ſe pendre. Mais n'ayant pas profité de cet exemple, 'il attira ſur luy meſme la colere de Dieu; & des le mois de fevrier 310, il tomba dans la maladie dont nous parlons, & dont on peut voir les particularitez "en un autre endroit.]Elle luy dura un an entier[& davantage,] ſans que ni les hommes, ni les demons qu'il adoroit comme ſes dieux, luy puſſent donner le moindre ſoulagement. d. V. Conſtantin § 17. Lact. perſ. c. 32. p. 28-30. Ibid. § 18.

'Cette plaie le fit rentrer en luy meſme. Son orgueil fut enfin dompté par la violence de la douleur: Il fut contraint de "confeſſer le vray Dieu; & lorſqu'il ſentoit ſes douleurs s'augmenter, il s'écrioit qu'il rétabliroit ſes temples, & luy ſatisferoit pour ſes crimes. 'Rufin raporte qu'un des medecins qu'on avoit appellez pour luy chercher quelques remedes, luy declara librement c. 33. p. 30 Euſ. l. 8. c. 17. p. 315. b. c. ὑπομελαγχόλια. Ruf. l. 8. c. 18. p. 146. 1.

qu'il ſe trompoit s'il croyoit que les hommes puſſent guerir les maux par leſquels Dieu le puniſſoit. Ce n'eſt point ici, luy dit-il, « une maladie ordinaire, & qui puiſſe ceder à nos remedes. Sou- « venez vous des maux que vous avez faits aux ſerviteurs de Dieu: « Souvenez vous combien vous avez eſté impie envers luy, & en- « nemi de ſa religion divine; & aprés cela vous comprendrez « de qui vous devez attendre le ſoulagement que vous deſirez. « [C'eſt le ſeul remede que je vous puiſſe enſeigner.] Vous pouvez « m'oſter la vie comme aux autres, mais aſſurez vous que jamais « perſonne ne vous guerira. Ces paroles ſi genereuſes que Dieu « avoit inſpirées à ce medecin, [qui ſans doute eſtoit Chrétien,
c.19. firent une forte impreſſion ſur Galere.] Il ſe ſouvint alors qu'il eſtoit homme, & qu'il avoit offenſé ſon Createur par ſes crimes.

Euſ.l.8.c.17.p. 315.b.c. Lact. perſ.c.33.p.30. [a] Se voyant donc pres de mourir, il fit aſſembler ſes officiers, & *jam deficiens.* leur ordonna de dreſſer, ſans differer, un edit en faveur des Chrétiens, & d'appaiſer la perſecution. Lactance nous a conſervé le
Euſ.p.315.316. texte latin de cet edit, [a] & Euſebe le raporte auſſi tout au long,
P 316.d. [a] traduit en grec, & ce ſemble par luy meſme. Galere y permettoit aux Chrétiens de reprendre l'exercice de leur religion, & de rebaſtir meſme leurs egliſes, & leur ordonnoit en reconnoiſſance de cette indulgence, de prier leur Dieu pour luy & pour tout l'Etat.

p.315.c.d. [a] Cet edit portoit en teſte les noms de tous les Princes qui regnoient alors, ſelon la coutume des Empereurs. [Il fut fait apparemment à Sardique,] [a] & il fut affiché à Nicomedie le 30 avril
Lact.perſ.c.35. p.31. de cette année. [a] On ſe haſta de le publier de meſme dans toutes
[a] Euſ.l.8.c.17. p.315.c. l.9.c.1. p.346. les villes de l'Aſie [mineure,] & dans les provinces voiſines,
[b] n.p.183.l.a. [b] comme dans le Pont, la Bithynie, la Galacie, & les autres de ces quartiers là, leſquelles par conſequent eſtoient de la juriſdiction de Galere, & non de celle de Maximin, [comme ce que nous allons dire le fera voir.]

ARTICLE XLI.

Maximin fait malgré luy ceſſer la perſecution: Il demeure maiſtre de l'Aſie par la mort de Galere.

Euſ.l.9.c.1.p. 346.347. [a] Comme Maximin qui regnoit dans la Syrie [& l'Egypte,] eſtoit un ennemi irreconciliable de Dieu & de ſa religion, il fut tres mecontent de ce que Galere avoit fait. C'eſt pourquoi il retint l'edit ſecrettement ſans le publier, & l'étoufa autant qu'il put dans ſon reſſort. Mais d'autrepart ne pouvant

pas auſſi s'oppoſer à une ordonnance faite par les autres Princes,'& qui portoit meſme ſon nom,[d]il ſe contenta d'ordonner de bouche à ceux qui eſtoient auprés de luy de faire ceſſer la perſecution,& eux l'écrivirent aux autres.[b]Euſebe raporte en grec la lettre que Sabin Prefet du Pretoire, en écrivit en latin à tout les Gouverneurs des provinces, qui eſt à peu pres la meſme en ſubſtance que l'edit des Empereurs, hormis qu'elle ne parle point du rétabliſſement des egliſes.

Lact.perſ.c.36; p.32. d Euſ.l.9.c.1. p.347.a. b p.347.348.

'Les Gouverneurs ne manquerent point de communiquer ces ordres aux magiſtrats inferieurs,juſqu'aux officiers de la campagne; & croyant que l'intention du Prince fuſt telle qu'elle paroiſſoit, ils ſe haſterent de l'executer, & delivrerent les Chrétiens qui eſtoient ou dans les priſons ou dans les mines. Ainſi les Confeſſeurs s'en retournerent par troupes en leur pays, louant Dieu publiquement par les chemins avec la joie & le triomphe que l'on ſe peut imaginer. On vit de tous coſtez les Fideles s'aſſembler en grand nombre pour rendre à Dieu le culte ordinaire:'& il ſemble meſme qu'ils aient commencé à rebaſtir des egliſes.[Euſebe ne le dit pas expreſſément, mais il n'y auroit pas ſujet de s'étonner qu'ils l'euſſent fait, quoique cela ne fuſt pas porté par la lettre de Sabin, puiſque comme nous avons vu en l'an 310,]'dans le fort meſme de la perſecution, les Confeſſeurs qui eſtoient dans les mines y baſtiſſoient des egliſes.

p.348.a.b. b. de Pal.c.13.p. 343.a.

[Ce fut peuteſtre en cette meſme année, comme nous l'avons dit autrepart,]'que Maxence rendit entierement la paix à l'Egliſe d'Afrique par l'indulgence qu'il y envoya,[ſoit en conſequence de l'edit de Galere, auquel neanmoins nous ne voyons pas qu'il ait eu aucune part, ſoit parceque de luy meſme il n'avoit jamais haï les Chrétiens. En effet il fit à Rome plus que l'edit de Galere ne portoit.]Car nous trouvons que Melchiade qui fut fait Pape le 2 juillet de cette année,'envoya les Diacres Straton,Caſſien, & quelques autres,avec les ordres de Maxence & du Prefet du Pretoire, adreſſez au Prefet de Rome, pour rentrer dans les lieux qui appartenoient à l'Egliſe, & qui avoient eſté oſtez aux Chrétiens durant la perſecution, Maxence ayant ordonné qu'on les leur rendiſt.

Optat. Buch.p.272. Aug.col.d.3.c. 18.p.227.2 a| p col.c.13.p. 236.1.b.d.

[Les Chrétiens n'avoient garde de ne pas prier pour Galere, S. Paul les obligeant à ce devoir envers les plus méchans Princes: Mais le temps de la colere de l'Agneau eſtoit arrivé pour luy. Et aprés tout, l'edit de ce prince, ou ſa palinodie, comme Euſebe l'appelle ſouvent, n'eſtoit guere capable d'attirer ſur luy la mi-

ſericorde de Dieu. Car il y paroiſt tout plein de faſte & de vanité : il n'y reconnoiſt en aucune maniere le crime qu'il avoit
Lact.perſ.c.34. p.31. commis en perſecutant les Chrétiens:]'au contraire il les y traite meſme de criminels, d'obſtinez, de fous, de gents qui avoient merité toutes ſortes de ſupplices, & qu'il epargnoit ſeulement par
c.35.p.31-32. une pure bonté.'Auſſi le Dieu des Chrétiens bien loin de luy accorder la ſanté qu'il demandoit, finit peu de jours aprés ſa vie temporelle, [pour le faire paſſer à des ſupplices eternels:] & on apprit ſa mort à Nicomedie avant la fin du mois de may.

c.36.p.32. 'Des que Maximin en fut averti, "il accourut en Aſie, & s'en mit en poſſeſſion. Cela penſa faire une guerre entre luy & Licinius, qui ne ſouhaitoit pas moins que luy de ſe voir maiſtre de toutes les provinces de Galere. Enfin neanmoins ils firent un accord, par lequel Maximin garda ce que Galere avoit poſſedé en Aſie, & Licinius ce qu'il avoit tenu en Europe.. V. Conſtantin § 19.

ARTICLE XLII.

Maximin renouvelle la perſecution par divers artifices.

Lact.perſ.c.36. p.32. 'CETTE paix fut le renouvellement de la guerre contre l'Egliſe [dans l'Orient:] & Maximin n'ayant plus rien à craindre du coſté de Licinius, fit [en Aſie] tout ce qu'il avoit fait en
Euſ.l.9.c.9.p. 361.a. Egypte & en Syrie.'Lorſqu'il eſtoit venu d'abord à Nicomedie auſſitoſt aprés la mort de Galere, ceux de la ville l'eſtoient venu trouver avec leurs idoles, & luy avoient demandé qu'il défendiſt
b. aux Chrétiens de demeurer dans leur pays.'Il témoigna qu'il agreoit fort leur demande; mais comme il ſavoit qu'il y avoit beaucoup de Chrétiens en ces quartiers là, [ne voulant peut-eſtre pas les avoir pour ennemis dans la guerre qu'il craignoit d'avoir contre Licinius,] il répondit qu'il ne pouvoit pas conſentir à la demande qu'on luy faiſoit, parcequ'elle n'eſtoit pas faite d'un conſentement univerſel, & qu'il aimoit mieux laiſſer tout le monde en ſa liberté. [Mais il changea de conduite quand
Lact.perſ.c.36. p.32. il ſe vit libre, & en état de faire ce qu'il vouloit,]'& il ſe moqua de la liberté accordée aux Chrétiens par un edit ſolennel qui
Euſ.l.9.c.2.p. 349.a. portoit ſon nom:'de ſorte qu'ils ne jouirent pas ſix mois entiers de l'effet de cet edit..

b. 'Il taſcha premierement ſous je ne ſçay quel pretexte, d'em-
b] Lact.perſ.c. 36.p.32. peſcher les aſſemblées qui ſe faiſoient dans les cimetieres.'Il uſa enſuite d'un autre artifice, pour faire croire qu'il accordoit par contrainte

contrainte à la priere des peuples ce qu'il ſouhaitoit luy-meſme. Car il ſe fit demander par les villes comme une grande faveur, qu'il leur permiſt de défendre aux Chrétiens de baſtir des lieux d'aſſemblée & des egliſes dans l'enceinte de leurs murailles, & meſme d'y demeurer. Ceux d'Antioche commencerent les premiers. 'Et quand on vit qu'ils avoient obtenu ſans peine ce qu'ils avoient demandé, les magiſtrats de toutes les autres villes ſe haſterent de faire la meſme choſe: & meſme les Gouverneurs des provinces les y exhortoient, parcequ'on voyoit aſſez quelle eſtoit l'intention du Prince, 'qui ne trouva plus alors de difficulté à accorder à ceux de Nicomedie ce qu'il leur avoit refuſé d'abord, & à l'accorder de meſme à toutes les autres villes. 'Ainſi on voyoit partout des decrets des villes pour chaſſer les Chrétiens, & des reſcrits de Maximin pour confirmer ces decrets: Et tout cela paroiſſoit au milieu des villes; [non écrits ſur du papier ou du parchemin,] mais gravé ſur le cuivre. 'Euſebe raporte un de ces reſcrits de Maximin adreſſé à la ville de Tyr. Il s'y declare ouvertement ennemi des Chrétiens, & veut que les cruautez qu'on avoit exercées contre eux, ſoient la cauſe de la proſperité dont il ſe glorifie que ſon Empire avoit joui juſqu'alors.

Euſ. l. 9. c. 4. p. 350. a.

c. 9. p. 361. a. b.

c. 7. p. 352. a.

p. 352-354.

'La perſecution ſe raluma ainſi tout de nouveau: [Car quoiqu'il n'y euſt point d'edit general de Maximin contre les Chrétiens, & que les reſcrits particuliers qu'il donnoit n'allaſſent qu'à les exclure des villes,] cependant le deſir de luy plaire, & l'eſperance de recevoir de luy quelque faveur, portoit tout le monde, & les particuliers auſſibien que les magiſtrats, à faire toutes choſes contre eux, à chercher de nouvelles inventions pour les tourmenter, & à n'epargner pas meſme leur ſang & leur vie. 'Les grands preſtres & les pontifes établis, comme nous avons dit, par Maximin, unis avec ceux qui eſtoient de plus ancienne creation, prenoient un grand ſoin d'empeſcher les Chrétiens de baſtir [des egliſes,] & meſme de faire ou en public ou en particulier aucun acte de religion: [& quand ils les y ſurprenoient,] ils les arreſtoient en vertu du droit [que Maximin leur avoit attribué,] & les obligeoient à ſacrifier, ou les mettoient entre les mains des Gouverneurs. Lactance ſemble mettre en ce temps-ci l'erection de ces nouveaux miniſtres des idoles: Euſebe ne s'en eloigne pas auſſi. [Et cela eſt vray pour l'Aſie:] 'Car pour la Syrie & l'Egypte, Euſebe ſemble les faire plus anciens de quelques années.

c. 4. p. 350. b. c.

b] Lact. perſ. c. 35. p. 32.

Euſ. l. 8. c. 14. p. 311. d.

ARTICLE XLIII.

Punition de Theotecne & d'un autre perſecuteur : Faux actes de la Paſſion.

Euſ.l.9.c.2.p. 349.b. 'NOus avons dit que la ville d'Antioche avoit eſté la premiere à ſeconder la haine de Maximin contre les Chrétiens, en luy demandant contre eux les ordres qu'il l'avoit luy meſme excitée ſous main à luy demander. Le miniſtre qui le ſervit le plus fidelement en cela, fut un nommé Theotecne" receveur des deniers, ou premier magiſtrat de la meſme ville: [ce qui nous l'a fait juger different de celui qui eſtoit Gouverneur de la Galacie des 303, & ainſi d'une condition plus relevée.] Celui d'Antioche eſtoit un méchant & un fourbe s'il y en eut jamais, c.3.p.349.c: 'qui ne ſe contentant pas d'avoir toujours eſté le plus grand ennemi des Chrétiens, de les avoir diffamez par toutes ſortes de calomnies, de les avoir eſté decouvrir dans les lieux les plus ſecrets où ils ſe cachoient, & d'avoir eſté cauſe de la mort d'une infinité de Fideles; couronna tant de crimes par un nouvel artifice. c.d. 'Car ayant fait faire un nouveau[1] dieu, & ayant inventé des ceremonies abominables, & meſme magiques, tant pour le conſacrer que pour l'honorer, il luy faiſoit rendre des oracles, dont il eut ſoin que le bruit vinſt juſqu'aux oreilles de Maximin: Et afin de hâter davantage la paſſion de ce tyran, il fit parler ſon dieu contre les Chrétiens, publiant qu'il vouloit qu'on les chaſſaſt de la ville, & de tout le pays d'alentour, parcequ'ils eſtoient ſes ennemis. Euſebe aſſure que ce fut ſur cela qu'on renouvella la perſecution.

c.11.p.367.a. b|præp.l.4.c. 2.p.135.c.d. 'Theotecne fut alors recompenſé par un gouvernement qu'il receut de Maximin. Mais peu de temps aprés, Licinius ayant vaincu ce prince, & ayant mis à la queſtion les prophetes & les preſtres de cette nouvelle idole pour en ſavoir la verité, ils furent obligez d'avouer que ce n'eſtoit qu'une invention & une illuſion de Theotecne. Aprés cette confeſſion, eux & Theotecne le premier, furent tourmentez de divers ſupplices, & enfin executez à mort. Il y eut divers philoſophes convaincus d'avoir pris præp.p.136.a. part à cette impoſture. 'Il ſe paſſa auſſi quelque choſe de ſemblable à Milet [dans l'Aſie,] & qui finit de meſme par la punition de l'auteur, qui ſe vantoit d'eſtre prophete auſſi bien que philoſophe.

1. qu'il appella *Jupiter l'ami*, Διὸς φιλίου.

L'an de J.C. 311, de la perſ. 9.

[Voilà le ſuccés qu'eurent enfin Theotecne & ſes ſemblables.] 'Mais pour lors tous les magiſtrats voyant que ces badineries agreoient à Maximin, s'efforçoient chacun de leur coſté d'inventer quelque nouvelle machine contre les Chrétiens. 'Il y eut un General d'armée, ou un Duc comme les Romains l'appelloient deſlors, qui ayant fait prendre deux femmes publiques à Damas, & les ayant menacées de les faire mettre à la torture, les contraignit de depoſer par écrit qu'elles avoient eſté de la religion des Chrétiens, & qu'elles ſavoient qu'il ſe paſſoit entre eux, & dans leurs propres egliſes, des choſes abominables: & l'on peut s'imaginer ce qu'on leur faiſoit dire pour décrier les Chrétiens. Le Duc fit dreſſer des actes de cette depoſition, & les fit voir à Maximin, qui les fit auſſitoſt publier par toutes les villes & dans tous les lieux de ſon Empire. 'Ce Duc fut puni de cette inſigne malice, s'eſtant tué luy meſme peu de temps aprés.

hiſt l. 9. c. 4. p. 350. b. c. c. 5. p. 350. 351. c. 6. p. 351. a. b.

Note 50. 'Maximin fit auſſi "publier de la meſme maniere d'autres actes ſuppoſez ſous le nom de Pilate & de J.C, remplis de blaſphemes contre le Sauveur du monde; 'mais faits avec ſi peu de ſoin, que l'on y mettoit ſa mort en la 7e année de Tibere, quoique Pilate ne ſoit venu en Paleſtine que cinq ans aprés ſelon Joſeph. 'Cependant on ne laiſſa pas d'ordonner que cette piece ſeroit publiée de tous coſtez dans les villes & dans les villages, & qu'on la feroit apprendre par cœur dans les ecoles de grammaire: 'de ſorte que les enfans n'avoient autre choſe dans la bouche.

c. 5. p. 350. c. l. 1. c. 9. p. 27. b. c. l. 9. c. 5. p. 350. d. c. 7. p. 351. a.

[Quoique toutes ces choſes ne fuſſent pas un edit formel contre les Chrétiens,] 'elles excitoient neanmoins une perſecution qui paroiſſoit encore plus violente que la premiere, '& d'autant plus dangereuſe que cette nouvelle attaque [venue aprés une ſi longue guerre, & lorſqu'on croyoit que tout eſtoit appaiſé,] faiſoit preſque perdre l'eſperance de revoir jamais la paix; de ſorte qu'elle ſembloit eſtre capable de ſcandalizer & d'abatre les elus meſmes, ſi cela euſt eſté poſſible. 'Comme les Gouverneurs ſe declaroient de tous coſtez contre l'Egliſe, les Chrétiens eſtoient obligez de prendre la fuite, & il y en eut meſme quelques uns des plus illuſtres, qui ayant eſté pris furent couronnez par une mort glorieuſe. Euſebe en nomme quelques uns, [dont il n'y a

c. 5. p. 351. d. c. 7. p. 354. d. c. 6. p. 351. b.

V. ſon titre §. 11. 12. que "S. Pierre d'Alexandrie qui appartienne à cette année, puiſqu'on fait ſa feſte le 25 de novembre.

Il y faut peuteſtre raporter auſſi le martyre de S. Eulampe & Ste Eulampie ſa ſœur,] 'puiſque Leo Allatius en cite des actes, dont le commencement porte qu'ils ont ſouffert en la ſettieme

All. de Sim p. 121.

 L'an de J.C. 311, de la perſ. 9. 4

année du regne de Maximien. [Car nous ne voyons pas moyen de ſoutenir cette[1] date qu'en changeant le nom de Maximien en celui de Maximin, comme il le faut tres ſouvent dans les Grecs:] Nous avons d'autres actes de ces Saints dans Surius: [a]Mais ils ſont de Metaphraſte, [& ne valent rien dutout.] Ils portent que ces Saints ſouffrirent à Nicomedie, où ils furent condannez à avoir la teſte tranchée, par un juge qu'ils ne nomment point. Il eſt appellé Maxime dans les autres citez par Allatius; & les Grecs le nomment de meſme dans leurs Ménées, où leur grand office eſt de ces Saints le dixieme jour d'octobre. [Baronius les a mis le meſme jour dans le martyrologe Romain.]

Sur. 10. oct. p. 139.
a All. de Sim. p. 115.
Men. p. 118. Ugh. t. 6. p. 1099.

ARTICLE XLIV.

Dieu punit Maximin par la famine, par la peſte, & par la guerre contre les Chrétiens d'Armenie: De S. Gregoire Apoſtre de cette nation.

L'AN DE JESUS CHRIST 312, DE LA PERSECUTION 10.

[NOUS voici enfin arrivez à la derniere année de cette longue perſecution, qui eſt la dixieme ſelon toute cette ſuite,] comme Euſebe le marque diſtinctement. [Des le 7 de janvier on y vit à Nicomedie où Maximin eſtoit alors, un illuſtre Martyr en la perſonne[a] de S. Lucien Preſtre d'Antioche,] & * S. Baſiliſque Eveſque de Comane fut le compagnon de ſa victoire.

Euſ. l. 8. c. 16. p. 314. b.
Pall. v. Chry. p. 99.
V. ſon titre.
* V. S. Baſiliſque ſoldat.

[S. Silvain Eveſque d'Emeſe ou Emiſſe dans la Phenicie, [b]qui a ſouffert dans ce dernier renouvellement de la perſecution, [c]appartient auſſi à cette année plutoſt qu'à la precedente, s'il faut s'arreſter au jour de ſa feſte, que les Grecs font le 29 de janvier. [d]Il eſtoit extremement agé, & il gouvernoit ſon Egliſe depuis 40 ans entiers, [ayant eſté fait Eveſque vers l'an 272 ſous Aurelien.] Il fut arreſté, & ayant confeſſé qu'il eſtoit Chrétien, il fut abandonné aux dents des beſtes farouches[a] dans la ville meſme d'Emeſe. Il eut deux compagnons de ſa confeſſion & de ſon martyre, ſavoir ſelon les Grecs, Luc Diacre, & Moce Lecteur. La feſte de ces trois Saints eſt auſſi marquée dans quelques menologes le 6 de fevrier, [e]auquel Baronius & d'autres modernes ont mis S. Silvain dans les martyrologes latins.

b l. 9. c. 6. p. 351. b.
c Boll. 6. feb. p. 777. b. c Men. p. 507.
d Euſ. p. 351. b. 318. a.
Notes.
Men. p. 507. Caniſ. t. 2. p. 737.
e Boll. 6. feb. p. 777. § 2.

1. La ſettieme année de Galere fait Ceſar en 292, tombe en 298, avant la perſecution; & la ſettieme depuis qu'il fut fait Auguſte en 305, commence en l'an 311, auquel il mourut au mois de may; & la feſte de S. Eulame eſt le 10 d'octobre.

'Les Grecs honorent auſſi le 6 de fevrier S. Julien medecin Chrétien de la ville d'Emeſe, qui voyant mener S. Silvain au ſupplice avec ſes deux compagnons, alla à eux & les embraſſa; ſurquoi ayant eſté pris, on luy cloua les piez, les mains, & la teſte meſme: & en cet état on l'enferma dans une caverne, où il mourut quelques jours aprés ſon Eveſque. P.778|Men.p. 74.

'Bollandus croit qu'on peut mettre auſſi en 312 la mort de S. Philetere, [a]dont on dit qu'aprés avoir ſouffert quelques tourmens ſous Diocletien, il confeſſa de nouveau J.C. à Nicomedie, 'fut enfin relegué en l'iſle de Proconneſe, [b]& mourut en chemin en un lieu nommé Copet pres de Cyzic, [c]le 19 de may. S. Eubiote Preſtre qui l'enterra en ce lieu, [d]fut enſuite mené à Cyzic, où on luy fit ſouffrir divers tourmens, [e]juſqu'à ce que la perſecution eſtant finie, il fut mis hors de priſon, & retourna à Copet. Il y mourut cinq ans aprés, le 18 de decembre, '& ainſi apparemment en 318. [Voilà une petite partie de ce qu'on lit dans les actes de ces deux Saints,]'dont l'auteur ſe pretend contemporain. Mais les fautes qu'il fait contre l'hiſtoire dementent viſiblement ce titre: & toute ſa narration n'eſt digne que d'un impoſteur. 'Les Ménées qui les abregent, marquent la feſte de S. Eubiote le 18 de decembre, '& celle de Philetere le 30 du meſme mois. [f]Neanmoins elle eſt miſe dans divers ſynaxaires le 18 ou le 19 de may. 'Baronius s'eſt contenté de mettre S. Philotere, comme il l'appelle, le 19 de may.

Boll.19.may, p.311.b. a p.313.314. p.319.b. b p.125 a. c b|323.a|328. c. d p.325-327. e p.328. p.311.c. p.310.c.d.e. Men.p.288. p.362. f Boll.19.may, p.310.b. Bar.ib.e.

'Suidas releve beaucoup un Agapet Eveſque de Synnades [en Phrygie,] qui n'eſtoit encore alors que laïque, & ſoldat ſous Maximin, mais faiſoit, dit-on, de fort grands prodiges, tranſportoit les montagnes & les rivieres, & reſſuſcitoit les morts; ce qui le faiſoit admirer [& ſuivre] d'un grand nombre de perſonnes; de ſorte que Maximin voulut luy faire oſter la vie. Il cite tout cela d'Euſebe de Pamphile. ['"Mais il eſt bien à craindre que cet Euſebe ne ſoit pas different de Philoſtorge heretique Arien,]'où nous trouvons à peu pres toutes les meſmes choſes. Et il nous aſſure en meſme temps que cet Agapet eſtoit un Arien, qu'il fut fait Preſtre par les Ariens, & enſuite Eveſque.

Suid.a.p.29. Nota 51. Philg.l.2.c.8. p.472.b.c.

'Dieu n'attendit pas longtemps à prendre en main la défenſe de ſes ſerviteurs. Il voulut neanmoins commencer par rabatre l'orgueil de ſes ennemis. 'Maximin ſe glorifioit inſolemment de la proſperité de ſon regne; & s'en ſervoit pour blaſphemer contre celui meſme qui la luy donnoit. 'Mais dés l'hiver ſuivant ſa vanité ſe trouva confondue par une ſechereſſe extraordinaire

Euſ.l.9.c.7.p. 314.315. p.353.354. c.8 p.355.a.b.

 L'an de J.C. 312, de la perſ. 10.

qui cauſa la famine, & enſuite la peſte accompagnée d'une maladie qu'on appelloit le charbon, laquelle attaquoit particulierement les yeux, & fit perdre la vue à une infinité d'hommes, de femmes, & d'enfans, [comme ſi Dieu euſt voulu venger ce grand nombre de Chrétiens à qui Maximin avoit fait crever un œil.]

p.355.d. 'La famine eſtoit ſi grande qu'une meſure de blé valoit neuf cents cinquante livres. Pluſieurs furent contraints de vendre 2500 Attiques.

p.356.a. aux riches leurs enfans pour prolonger un peu leur vie. 'Les autres vendoient peu à peu leurs terres, & ſe trouvoient ainſi reduits dans une extreme pauvreté. D'autres ne trouvant rien que des herbes qui ne les nourriſſoient pas, ou meſme qui eſtoient venimeuſes, tomboient dans une langueur qui les faiſoit enfin mourir. Des dames de condition furent obligées par la neceſſité à demander l'aumoſne dans les rues, avec une pudeur & une retenue qui faiſoit connoiſtre, auſſibien que leurs habits, la

b. nobleſſe de leur extraction, & l'extremité de leur miſere. 'D'autres paroiſſoient ſi ſecs & ſi decharnez, qu'on les pouvoit prendre pour des ſpectres & pour des fantoſmes. N'ayant pas la force de ſe ſoutenir ils alloient en chancelant, & tomboient enfin au milieu des places, où tout étendus par terre & preſts à rendre l'ame, ils forçoient leur foibleſſe pour demander un morceau

c. de pain. 'Les plus riches aprés avoir aſſiſté quelque temps les pauvres, ſe laſſoient enfin, étonnez de leur grand nombre, & s'endurciſſoient à la vue de leur miſere, apprehendant de tomber eux meſmes dans l'indigence. Ainſi les rues & les places publiques ſe trouvoient couvertes de corps morts qui y demeuroient tout nuds durant pluſieurs jours, ſans que perſonne leur donnaſt la ſepulture. Les chiens en dechirerent quelques uns, ce qui obligea à les tuer, depeur qu'ils ne s'accoutumaſſent à la chair humaine, & ne devinſſent enragez.

d. 'La peſte de ſon coſté ne faiſoit pas de moindres ravages, & elle attaquoit principalement ceux que leurs richeſſes avoient mis à couvert de la famine. Les Gouverneurs des provinces, les principaux de chaque ville, & les autres perſonnes riches, eſtoient enlevez par une mort promte accompagnée de violentes douleurs. On n'entendoit que des gemiſſemens & des cris dans les places publiques : Toutes les villes retentiſſoient de chants lugubres, & du ſon de ces triſtes inſtrumens dont les payens avoient accoutumé de ſe ſervir dans leurs funerailles.

p.357.a. 'Voilà quelle fut la recompenſe de l'orgueil de Maximin, & des decrets que les villes avoient rendus contre les Chrétiens.

La mort armée de la peſte & de la famine comme de traits empoiſonnez, faiſoit un ſi epouventable carnage, qu'elle enlevoit en peu de temps des familles toutes entieres, & l'on voyoit quelquefois emporter deux ou trois corps de la meſme maiſon en un ſeul convoi. 'Le nombre des morts eſtoit infini dans les villes, & p.355.d. encore plus grand dans la campagne, qui en fut preſque entierement depeuplée, & ces longs catalogues "de contribuables [dont Maximin faiſoit ſa gloire & ſes richeſſes,] fut reduit à un petit nombre de perſonnes.

'Ces malheurs ne furent favorables qu'aux Chrétiens, qui y p.357.a.b. donnerent à tous les peuples des marques ſenſibles de leur pieté envers Dieu, & de leur charité envers tous les hommes. Eux ſeuls parmi tant de miſeres firent paroiſtre de la compaſſion & de l'humanité. On les voyoit occupez tous les jours, les uns à enſevelir & à enterrer ce nombre infini de morts, dont perſonne ne prenoit aucun ſoin, les autres à raſſembler tous les pauvres de leurs villes, & à leur diſtribuer du pain. Cela leur acquit une merveilleuſe reputation, leurs adverſaires meſmes eſtant obligez de glorifier le Dieu des Chrétiens, & avouant qu'eux ſeuls avoient de la pieté & de la religion.

'Dieu voulut punir en meſme temps les perſecuteurs de ſes p.355.c.d. Saints par tous les fleaux de ſa juſtice; & pendant que les ſujets de Maximin eſtoient emportez par la famine & par la peſte, Maximin ſouffroit auſſi beaucoup avec ſon armée dans la guerre qu'il avoit entrepriſe contre les Armeniens. 'Cette guerre b.c. meſme eſtoit encore un effet de ſon faux zele pour l'idolatrie. Car les Armeniens avoient toujours eſté alliez de l'Empire, [dont leurs Rois avoient accoutumé de recevoir le diademe.] Mais comme ils eſtoient Chrétiens, & fort zelez pour la vraie religion, Maximin les avoit voulu obliger de ſacrifier aux demons, & par là les avoit contraint de prendre les armes.

[Nous voudrions pouvoir éclaircir davantage l'hiſtoire de cette guerre, qui eſt la premiere entrepriſe & ſoutenue pour la religion. Mais il faut nous contenter de ce peu qu'Euſebe en dit.] Pour la converſion de l'Armenie, Sozomene dit ſeulement Soz.l.2.c.8.p. qu'elle avoit embraſſé le Chriſtianiſme longtemps avant Con- 454.c. ſtantin, & qu'on tenoit que Tiridate Roy de cette nation, touché par quelque miracle extraordinaire arrivé dans ſa maiſon, s'eſtoit converti, & avoit en meſme temps publié des edits pour obliger tous ſes ſujets à ſe faire auſſi Chrétiens. 'On trouve un Euſ.l.6.c.46.p. Meruzane Eveſque des Armeniens vers l'an 250, [& ce nom bar- 247.d.

bare donne quelque ſujet de croire que c'eſt de la grande Armenie qu'il eſtoit Eveſque. Mais nous n'en avons pas d'autre aſſurance.

Sur.30.ſept. 'On a une longue hiſtoire d'un S. Gregoire Eveſque de l'Armenie majeure, qu'on pretend avoir eſté l'Apoſtre de ce pays, Bar.311.§ 23.24 & avoir converti Tiridate du temps de Diocletien. 'On voit par 27. pluſieurs paſſages des nouveaux auteurs, comme d'Euthymius, Boll.13.jan.p. de S. Nicon, de Nicephore, '& de Gregoire Preſtre, qui a fait 781.§ 3. l'hiſtoire du Concile de Nicée, que le nom & l'hiſtoire de ce Saint eſtoient celebres dans l'Armenie: [mais cela ne ſuffit pas All.de Sim.p. pour autoriſer ſes actes,] 'qui ſont de Metaphraſte, [a] & dans leſ- 119. a Bar.311.§ 23. quels Baronius avoue qu'il y a beaucoup de choſes qui deplaiſent abſolument à bien des perſonnes; [& certes avec beaucoup de ſujet, comme la ſeule lecture de cette piece le fera mieux voir à tout le monde, que toutes les raiſons particulieres que l'on en pourroit marquer ici.] Baronius ne les défend que parcequ'ils ſont citez par Euthymius [moine Grec du XII. ſiecle. Ils vont juſqu'au Concile de Nicée, & ne diſent rien neanmoins de la guerre dont nous venons de parler.]

Boll.18.apr.p. 532.f | may, t.1. p 43.2 | 10.may, p.506.c. 'Bollandus dit qu'ils ſont tirez d'une autre hiſtoire plus ancienne & beaucoup plus ample, attribuée à un nommé Agathange, qui ſe pretend eſtre un auteur contemporain, & témoin oculaire de la pluſpart des choſes qu'il raporte: mais cela n'empeſche pas Bollandus de dire qu'elle eſt ſuſpecte de contenir beaucoup de faits fabuleux: & il ne la veut donner au public que pour faire voir combien il faut peu s'arreſter ſoit aux Siciliens, qu'on pretend en eſtre les premiers auteurs, ſoit à Metaphraſte, qui n'a ſongé qu'à donner un tour favorable aux narrations qui ont

Men.p.399 | Ugh.t.6.p. 1087. moins d'apparence de verité. 'Les Grecs honorent ce S. Gregoire le 30[e] jour de ſeptembre, [b] auquel Baronius l'a mis dans le b Bar.30.ſept.e. martyrologe Romain. On pretend avoir ſon chef à Naple dans une egliſe qui porte ſon nom, avec quelques inſtrumens des tourmens qu'on dit qu'il ſouffrit avant la converſion de Tiridate.

ART. XLV.

ARTICLE XLV.

Conſtantin ayant vaincu Maxence, fait un edit pour l'Egliſe, & oblige Maximin de finir entierement la perſecution.

[EN meſme temps que Maximin s'efforçoit de ruiner le Chriſtianiſme dans l'Orient, J.C. faiſoit briller en Occident l'étendar de ſa Croix, & y faiſoit admirer un ſoleil qui naiſſant du couchant, devoit repandre ſes rayons ſur toute la terre, & apporter à l'Empire & à l'Egliſe d'Orient les lumieres
V. Conſtantin § 23. agreables de la tranquillité & de la paix. "Car ce fut en cette année au pluſtard que Conſtantin eut cette viſion miraculeuſe de la Croix, qui luy promettoit la victoire, non tant ſur Maxence qu'il défit auſſitoſt aprés, que ſur l'enfer & l'idolatrie qu'il commença deſlors à détruire en luy meſme, & qu'il abolit peu aprés dans toute la terre.

Il vainquit Maxence le 28 d'octobre de cette année: & cette victoire l'ayant auſſitoſt rendu maiſtre de l'Occident,]'il fit conjointement avec Licinius, [à qui il eſtoit preſt de donner ſa ſœur en mariage,]un edit tout à fait favorable pour les Chrétiens, 'leur promettant de tenir leurs aſſemblées ordinaires, de faire tous les autres exercices de leur religion, & de baſtir des egliſes. 'Il ordonnoit auſſi quelque choſe pour la reſtitution des lieux où ils avoient accoutumé de tenir leurs aſſemblées: [mais on ne voit pas preciſément ce que c'eſtoit.]'Cet edit eſtoit adreſſé au Prefet du Pretoire.

Euſ. l. 9. c. 9. p. 360. a. — p. 362. b. c. — l. 10. c. 5. p. 389. c. — a. c. [n. p. 195. 1. b.

'Il fut envoyé auſſitoſt à Maximin, qui faiſoit encore ſemblant d'eſtre allié de Conſtantin & de Licinius; [d'où l'on peut juger que l'edit fut fait des le mois de novembre, auſſitoſt que Conſtantin fut devenu maiſtre de Rome.]'Les deux princes en envoyant l'edit à Maximin, luy manderent auſſi les merveilles que Dieu avoit faites en leur faveur, & la défaite de Maxence.

l. 9. c. 9. p. 360. b. — a. b.

'Toutes ces choſes ne pouvoient pas eſtre fort agreables à Maximin, [qui peu auparavant avoit fait une alliance ſecrette avec Maxence contre les deux autres:]'Et il eſtoit alors à la veille d'augmenter encore la perſecution qu'il faiſoit contre les Chrétiens. 'N'oſant pas deſobeir à ceux qui luy commandoient, ſelon les termes d'Euſèbe, & ne voulant pas non plus auſſi faire paroiſtre qu'il cedoit à leur autorité, il fut contraint de faire comme de luy meſme un edit en faveur des Chrétiens, ce qu'il n'avoit

b. — Lact. perſ. c. 36. 37. p. 32. 33. — Euſ. l. 9. c. 9. p. 360. b.

c.1.p.347.b. point encore fait: 'Car l'edit de l'année precedente ne portoit
c.9.p.360.c. point ſon nom, mais celui de Sabin Prefet du Pretoire. 'Celui-ci
b. eſt adreſſé au meſme Sabin. 'Il y meſle, dit Euſebe, des choſes tout
d|361.a. à fait fauſſes: [Et l'on doit mettre ſans doute en ce rang] 'ce qu'il dit qu'il avoit toujours défendu aux juges d'uſer d'aucune cruauté, qu'on n'avoit jamais banni ni outragé aucun Chrétien
p.361.c.d. que contre ſes ordres, '& qu'il avoit recommandé la meſme moderation à Sabin & par lettres, & par les ordres de ſa commiſſion.
a. 'Il y parle de ſon entrée à Nicomedie, & de ce qui avoit ſuivi; & il dit que cela s'eſtoit fait l'année precedente. [Ainſi cet edit eſt de cette année 312, & non de l'an 313 auquel Baronius l'a mis.]
p.361.362. 'Enfin pour concluſion, il ordonne que l'on laiſſera les Chrétiens en leur liberté, ſans leur faire aucune peine ſur leur reli-
p.362.b.c. gion: 'mais il ne parle point ni de tenir les aſſemblées, ni de rétablir les egliſes, quoique Conſtantin & Licinius luy en euſſent écrit preciſément. C'eſt pourquoi les Chrétiens n'oſoient ſe hazarder à le faire; & meſme comme ils connoiſſoient ſa duplicité, ils n'oſoient encore paroiſtre publiquement. [Nous verrons en
Lact.perſ.c. 46.p.39. effet] 'que ſa haine contre les Chrétiens continuoit toujours: [a] &
a c.37.p.33. quoique les lettres de Conſtantin [& de Licinius] l'obligeaſſent de la diſſimuler, il ne laiſſoit pas de faire encore jetter dans la mer divers Chrétiens, quand il le pouvoit faire ſecrettement.
Euſ.l.8.c.16.p. 314.b. 'Cela n'empeſche pas qu'Euſebe ne conte cette dixieme année pour la derniere de la perſecution, [parcequ'elle ne recommença plus depuis juſqu'à Licinius; & qu'au contraire la paix de l'Egliſe augmenta toujours de plus en plus.

Nous ajouterons neanmoins encore une année à ce recit, pour repreſenter la derniere retractation des perſecuteurs, leur punition, & l'entiere conſommation de la paix.

ARTICLE XLVI.

Conſtantin & Licinius font un nouvel edit pour les Chrétiens; Maximin fait la guerre à Licinius, & eſt défait.

L'AN DE JESUS CHRIST 313.

Bar.312.§ 101. 102. 'CONSTANTIN ne demeura pas longtemps à Rome aprés ſa victoire. ["Il en ſortit vers le commencement de l'an 513, & eſtant allé à Milan, il y fit venir auſſi Licinius, à qui il donna ſa ſœur Conſtancie en mariage vers le mois de mars. V. Conſtantin § 31.

Euſ.l.10.c.5.p. 388.b.c|389. 'Ces deux princes ſe trouvant donc enſemble à Milan, ils firent

a|Lact.perſ.c. 48.p.41.

un nouvel edit touchant les Chrétiens, à cauſe de quelques difficultez & de quelques fautes qui s'eſtoient gliſſées dans le premier. 'Comme nous n'avons pas ce premier edit, [& que le ſtyle du ſecond eſt obſcur & embaraſſé, il eſt difficile de bien juger de ce que l'on reprenoit dans le premier.] 'Mr Valois croit que l'on avoit eſté choqué de ce que la religion Chrétienne y avoit eſté tellement relevée, qu'il ſembloit que toutes les autres y euſſent eſté défendues; & encore de ce que les diverſes ſectes ſorties des Chrétiens y eſtoient qualifiées du nom odieux d'hereſie. [Je ne ſçay ſi cette explication eſt tout à fait recevable; mais nous n'en voyons pas de meilleure.]

Pagi, p. 165. Euſ. n. p. 195. l. d.

'Ce qui eſt certain, c'eſt que le ſecond edit donne une entiere liberté de conſcience à toutes ſortes de perſonnes, permettant à chacun d'honorer telle divinité qu'il voudra, & en la maniere qu'il luy plaira, [ce qui n'eſt pas étrange en un nouvel Empereur, peu inſtruit, & peu abſolu, & qui avoit à contenter ſes ſujets & Licinius.] 'La fin de cet edit eſt conſiderable. Il ordonne que tous ceux qui avoient acheté du fiſc, ou receu en don des lieux deſtinez aux aſſemblées des Chrétiens, ou qui appartenoient en quelque autre maniere à l'Egliſe & au corps des Chrétiens, les reſtitueroient inceſſamment, & s'adreſſeroient au fiſc pour leur dedommagement, ſans rien demander aux Chrétiens: 'Cet edit fut adreſſé au meſme Prefet du Pretoire que le premier.

l. 10. c. 5. p. 388. 389. p. 389. 390. p. 389. a [n. p. 295. l. b.

[Nous avons parlé ci-deſſus de la mort de Maximien Hercule en 310, & de celle de Maximien Galere en 311, Diocletien finit auſſi ſa vie en ce temps-ci meſme, par une mort qui ne fut pas moins miſerable & moins funeſte que celle des deux autres, comme on l'a vu dans l'hiſtoire de ſa vie.] 'Ainſi de tous les perſecuteurs des Chrétiens, il ne reſtoit plus à punir que Maximin, qui avoit eſté plus cruel que tous les autres. 'Et ſon chaſtiment ſuivit de pres la mort de Maxence.

§ 23. l. 10. c. 11. p. 366. b. c. 9. p. 358. a.

V. Conſtantin § 33. 'Il ſe jetta luy meſme dans le precipice où il perit, "en rompant la paix avec Licinius, dans la fauſſe eſperance que ſes demons, ſon argent, ſes grandes troupes, & ſon extreme temerité, luy donnoient de remporter une victoire ſignalée. 'En effet ayant fait avancer ſon armée dans la Bithynie malgré les rigueurs de l'hiver, '& eſtant enſuite entré dans la Thrace, il força d'abord Byzance & Heraclée, ce qui obligea Licinius de ſe mettre en campagne avec une armée incomparablement plus foible que la ſienne. La bataille ſe donna pres d'Andrinople, 'le 30e jour

c. 10. p. 363. a. Lact. perſ. c. 45. p. 38. p. 39. c. 46. p. 39. 40.

d'avril, aprés que Maximin eut voué à ſes demons la ruine entiere des Chrétiens, & que Licinius eut invoqué le Dieu ſouverain, [qui fit paroiſtre en cette rencontre qu'il eſt le Dieu des
c.47.p.41. batailles:]' & Maximin entierement défait, fut reduit à s'enfuir à Nicomedie, & de là en Cappadoce, où il taſcha de reparer un peu ſes forces.

c.48.p.41. 'Cependant Licinius eſtant arrivé à Nicomedie, y rendit graces au Dieu qui l'avoit fait vaincre, & y fit afficher l'edit donné à Milan pour les Chrétiens. Cela ſe fit le 13e jour de juin de cette
p.43. année, 'dix ans & pres de quatre mois depuis que l'on y avoit affiché le premier edit de la perſecution, [le 24 fevrier de l'an 303.] Licinius en meſme temps exhorta les Chrétiens à rebaſtir leurs egliſes: [& il ne manqua pas d'eſtre obeï. Ainſi l'on com-
c.1.p.1. mença à s'aſſurer que] 'Dieu avoit exaucé les prieres que les ſaints Confeſſeurs luy avoient adreſſées en le conjurant ſans
p.1[1].p.353. ceſſe de rendre la paix à l'Egliſe: 'Et le temple de Dieu que les impies avoient renverſé d'abord en cette ville pour luy faire injure, commença, par la miſericorde du Seigneur, à ſe relever plus
c.52.p.46. "grand & plus magnifique qu'il n'avoit jamais eſté. 'Les Chré- *majore gloria.*
tiens s'occuperent alors à celebrer avec joie le triomphe de leur Liberateur, à relever ſa victoire par leurs louanges, & à luy demander jour & nuit par leurs prieres qu'il affermiſt pour jamais la paix qu'il leur avoit rendue aprés une guerre de dix années.

ARTICLE XLVII.

Maximin publie un edit tout à fait favorable aux Chrétiens ; & meurt enſuite miſerablement : Ses proches & ſes miniſtres ſont punis.

Euſ.l.9.c.10. p.363.c.d. 'LICINIUS ſe remit en campagne pour pourſuivre Maximin, qui "n'eut pas pluſtoſt repris ſes eſprits, que plein de honte *κρῶτος.*
d. & de fureur il fit mourir luy meſme la pluſpart de ſes preſtres & de ſes prophetes, les accuſant d'eſtre cauſe de ſon malheur; '& puis il fit "un ſecond edit pour les Chrétiens, bien plus ample que NOTE 53.
p.364.d. le premier, 'puiſqu'il leur accorde clairement le pouvoir de
p.364.365. baſtir des "egliſes, 'avec la reſtitution des maiſons & des terres *κυριακὰ,*
p.364.c.d. qui leur avoient appartenu, & que l'on avoit confiſquées. 'Il prend pretexte de faire un nouvel edit ſur ce que quelques juges n'ayant pas, dit-il, bien compris ſes intentions exprimées par le

premier, avoient donné ſujet aux autres d'en douter, & de n'oſer embraſſer la religion qu'ils vouloient.

[Cette penitence forcée ne fut pas capable d'appaiſer la colere de Dieu.]' Il ne luy donna aucun répi, & luy oſta auſſitoſt la vie 'par une maladie epouventable que nous avons raportée" en un autre endroit, & dont l'accident le plus memorable fut que les yeux luy ſortirent de la teſte; 'Dieu l'ayant voulu punir du meſme ſupplice qu'il avoit fait ſouffrir à tant d'innocens. [a]Il eſtoit déja dans cette furieuſe maladie lorſqu'il fit ſon dernier edit pour les Chrétiens. Il mourut ["vers le mois d'aouſt,]' à Tarſe dans la Cilicie, où il s'eſtoit retiré pour fuir Licinius, [b]& il prevint au moins par ſa promte mort les maux dont il alloit eſtre accablé par ſes ennemis: [mais ce ne fut que pour aller eprouver les rigueurs de la juſtice divine, ennemie terrible de tous les pecheurs impenitens.

V. Conſtantin § 34. p.361.366 Lact.perſ.c. 49.p.44. Euſ.v.Conſt.l. 1.c.59.p.438. c. a d. ibid. Aur.V.epi.p. 126.e 542.e. & alii. b Eutr.p.587.e

'Aprés ſa mort il fut declaré ennemi public; ſes images & celles de ſes enfans dechirées ou effacées; ſes ſtatues briſées. [c]Ses enfans & ſes parens furent punis du dernier ſupplice, aprés avoir ſouffert toutes ſortes d'ignominies. Sa femme fut jettée dans l'Oronte, où elle avoit fait noyer pluſieurs femmes chaſtes. 'Tous ceux qu'il avoit elevez dans les charges, & qui pour le flater s'eſtoient rendu les principaux miniſtres de la perſecution, furent envelopez dans ſa ruine. On le marque particulierement de Culcien, qui avoit repandu dans l'Egypte le ſang d'une infinité de Chrétiens; de Firmilien qui s'eſtoit ſignalé de la meſme maniere dans la Paleſtine; & de Theotecne [dont le ſupplice a eſté marqué par avance.]' Licinius fit encore trancher la teſte à Candidien fils de Maximien Galere, & meſme aux deux Imperatrices Priſque veuve de Diocletien, & Valerie ſa fille veuve de Galere. 'Dieu effaça ainſi de deſſus la terre les impies & toute leur race. [d]Ces noms magnifiques & inſolens de Jove[1] & d'Hercule que Diocletien & Maximien s'eſtoient attribuez, & avoient fait paſſer à leurs ſucceſſeurs, furent abolis. [e]Et » l'on vit verifier cette parole de l'Ecriture: J'ay vu l'impie elevé » comme les cedres du Liban; j'ay paſſé, & il n'eſtoit plus.

Euſ.p.366. 367. Lact.perſ.c.50. 51.p.44.45. c.50.p.44 Euſ.l.10.c.1.p. 369.c.d. 1. d Lact.perſ.c. 12.p.45.46. e Euſ.l.10.c.1. p.369.d.

'Lactance a fait un traité exprés ſur ces morts tragiques, & ſur les autres punitions que Dieu a faites des auteurs de la perſecution: [Mais nous n'avons pas voulu en groſſir cette hiſtoire déja aſſez longue, & l'on trouvera tous ces faits ſur l'hiſtoire du grand Conſtantin. L'on y verra amplement la verité de ce que

Lact.perſ.

1. derivé de Jupiter, *Jovius à Jove.*

Euſ.l.8.c.15.p. 313.314. dit Euſebe,]que durant les dix années de la perſecution,[ou au moins durant les ſept dernieres,]les payens eprouverent tous les maux que peuvent cauſer les guerres publiques, & les embuſches ſecrettes. Il n'y avoit aucune liberté,[non pas meſme] ſur la mer. On ne pouvoit aborder nullepart ſans ſe trouver expoſé à toutes ſortes d'injures, aux chevalets, à la queſtion, pour ſavoir ſi on ne venoit pas de chez les ennemis. Et aprés avoir eu les coſtez dechirez, aprés avoir enduré mille autres tourmens, on eſtoit ſouvent enfin condanné à finir ſa vie par le feu ou ſur une croix. On ne travailloit partout qu'à faire des boucliers, des lances, des javelots, & divers autres inſtrumens de guerre[& de mort.]On equipoit partout des vaiſſeaux, non pour trafiquer, mais pour combatre & pour tranſporter des troupes. Il n'y avoit point de jour où l'on ne s'attendiſt à voir arriver les ennemis; & pour ſurcroiſt de maux, toutes les provinces furent ravagées par la peſte & par la famine.

[Les Chrétiens ſouffroient ces maux avec les autres, & ſouffroient encore en particulier tout ce que la rage des demons pouvoit inventer contre eux. Cependant ils eſtoient dans la joie, & les payens dans l'accablement de la triſteſſe, parceque ceux-ci perdant au dehors tout ce qu'ils aimoient, ne trouvoient aucune conſolation ni dans eux meſmes, ni dans l'eſperance de l'avenir: au lieu que les Chrétiens accoutumez à ſe priver de tous les plaiſirs de la terre, & à en mepriſer tous les maux, trouvoient leur joie dans la conſolation que Dieu leur donnoit au fond de leur cœur, ſans que les tyrans puſſent la leur ravir, comme ils ne pouvoient la comprendre, & dans la confiance que tout ce qu'ils pouvoient ſouffrir eſtoit la ſemence d'un bonheur incomprehenſible & eternel.]

ARTICLE XLVIII.

Des Martyrs dont on ignore l'année, & premierement de S. Epigmene, & de quelques autres Martyrs de Rome.

[NOus avons vu paroiſtre dans les Martyrs dont nous avons parlé juſques ici, cette joie ſolide que donne l'eſperance de poſſeder dans l'eternité la ſource de tous les biens, & nous la verrons encore dans pluſieurs autres qui ont auſſi ſouffert durant la perſecution de Diocletien, mais que nous n'avons pas pu marquer ſur aucune année particuliere, parceque

leur epoque eſt moins fixe & moins certaine. Nous les diſtribuerons par provinces, en commençant par l'Occident, puiſque la perſecution y a fini pluſtoſt, & n'y a duré qu'environ deux ans ſelon Euſebe. Nous n'y dirons rien ni des Gaules, où l'on ne trouve aucun Martyr qu'on puiſſe aſſurer appartenir à ce temps-ci, hors S. Peregrin d'Auxerre, ni de l'Eſpagne dont nous avons aſſez parlé ſur l'an 305.

V.S.Denys de Paris § 16.

Pour commencer donc par Rome, l'on y honore le 16 de ſeptembre les SS. Abonde, Abondance, Marcien, & Jean, avec 23 autres. Baronius cite leurs actes qui ont eſté imprimez. [Nous ne les avons pas: j'mais ſelon l'abregé qu'en fait Ferrarius, [on peut juger qu'il n'y a rien de bien authentique ni de bien conſiderable.] On marque qu'en l'an 1582 ou 1583, les corps des deux premiers furent trouvez à Rome dans l'egliſe de S. Coſme en deux tombeaux, dont les inſcriptions marquoient que le premier eſtoit de S. Abondance Preſtre, moine, & Martyr, & l'autre de S. Abonde Diacre & Martyr: [Cette qualité de moine ne marque pas une grande antiquité, & le martyrologe Romain, tranſpoſant leurs qualitez, fait S. Abonde Preſtre, & S. Abondance Diacre.] Leurs corps furent tranſportez le 16 d'octobre 1583, au college des Jeſuites. Ceux de S. Marcien & de S. Jean ſont à Citta Caſtellana dans la terre Sabine ſur le Tibre.

Bar.16.ſept.c] 303.§ 113. Ferr.it.p.594. 595. p.595[Bar.303. § 113]16.ſept.c.

'Nous avons dans Surius des actes de S. Calliſtrate, qu'on dit avoir ſouffert à Rome ſous Diocletien, avec 49 ſoldats. 'Mais ces actes ſont de Metaphraſte: [a] & Baronius y trouve diverſes choſes à corriger. Il a mis ces Saints dans le martyrologe Romain au 26 de ſeptembre. 'Les Grecs en font memoire le 27, ſans rien dire de leur hiſtoire.

Bar.26.ſept.b. All.de Sim.p. 119. [a] Bar.ut ſup. Men.p.364.

'On met du temps de Diocletien le martyre de S. Epigmene Preſtre de Rome, & de S. Creſcent enfant qu'il avoit battizé. 'Baronius cite les actes du dernier qu'on luy avoit envoyez de Perouſe. [b] On dit qu'ils portent que S. Creſcent elevé à Rome dans la religion Chrétienne par ſon pere nommé Euthyme, s'enfuit avec luy à Perouſe à cauſe de la perſecution de Diocletien. Euthyme eſtant mort, Creſcent y fut mis en priſon par le Proconſul Turcius, & envoyé enſuite à l'Empereur [Maximien] qui eſtoit à Rome [en 303 ou 304.] Maximien le mit entre les mains du juge Turpilius, qui luy fit trancher la teſte hors la porte du Sel le 14 de ſeptembre. On ajoute qu'en entrant à Rome il avoit gueri une femme aveugle. Son corps a depuis eſté tranſporté à Sienne en Toſcane, 'ſous le Pape Eſtienne IX, en l'an

Bar.303.§ 114. 117. 14.ſept.c[24. mars, b. [b] Ferr.it.14. ſept.p.592. Ugh.t.3.p.626. b.

Ferr.p.592. Ugh.t.3.p. 626.b. 1058,'& il y eſt honoré comme le patron de la ville le 12e jour d'octobre,'qui eſt celui de ſa tranſlation. Le martyrologe Romain le met le 14 de ſeptembre.

Bar.24.mars, b. 'Pour S. Epigmene, Baronius a mis ſa feſte dans le martyrologe Romain le 24 de mars, ajoutant qu'il a ſouffert le martyre à Rome dans la perſecution de Diocletien ſous le juge Turpius [ou Turpilius.]'Bollandus ſoutient que cela n'a aucun fondement. [a]Neanmoins Ferrarius le cite des manuſcrits de Perouſe & de Sienne. [b]Les martyrologes de S. Jerome & quelques autres marquent le 11 may un S. Epimene ou Pimine Martyr à Rome.

Boll.ib.p.472. 473. a Ferr.it.p. 164. b Boll.11.may, p.625.c. 24.mars, p.481. 482. [Il y a toute apparence que S. Epigmene eſt le meſme que]'S. Pigmene celebre le 24 de mars dans Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres martyrologes, qui le font Preſtre & Martyr à Rome.["Et ſur cela nous croyons auſſi pouvoir raporter à la perſecution de Diocletien divers Saints]'dont l'hiſtoire ſe trouve jointe à celle de S. Pigmene,[& dont l'epoque eſt d'ailleurs aſſez incertaine.]Ces Saints ſont Saint Flavien, qu'on dit avoir eſté Prefet de Rome, marqué dans le martyrologe Romain le 22 de decembre; S. Priſque Preſtre, avec S. Priſcillien Diacre, & Ste Benedicte dont on fait auſſi le 4 de janvier. Tous ces Saints hormis S. Flavien, ſont dans les martyrologes d'Adon & d'Uſuard.'Les noms de S. Pimine[ou Pigmene,]de Ste Dafroſe, & de S. Demetre, ſe trouvent encore joints à celuy de Ste Bibienne dans divers martyrologes le 2 de decembre.

Note 54

4.jan.p.165. 166. Boll.mars,t.1. p.40.c|Flor.p. 1017.

[Nous ne diſons rien de tous ces Saints, parcequ'il n'y a aucun fondement à faire ſur les actes de S. Pigmene, dont les autres ont tiré ce qu'ils en ont dit.]'Baronius cite des actes manuſcrits de S. Priſque, S. Priſcillien, & Ste Benedicte en particulier, [qui ne ſont ſans doute qu'un extrait des autres: c'eſt pourquoi Bollandus n'en parle pas.]'Le Pape Simplice dedia[vers l'an 470, une egliſe de Ste Bibienne baſtie pres du palais de Licinius, au lieu où eſtoit le corps de cette ſainte Martyre;'& elle ſubſiſte encore.

Bar.4.jan c. Anaſt.c.48.p. 29. Bar.2.dec.2.

[Les noms des SS. Cyriaque, Large, & Smaragde, ſont celebres dans l'Egliſe.]'Ils ont eſté mis des l'an 354 dans le calendrier de Bucherius au 8 d'aouſt, avec ceux de S. Creſcentien, Ste Memmie, & Ste Julienne.'S. Cyriaque ſe lit ſeul au meſme jour dans le calendrier du P. Fronto, [c]dans celui de Leo Allatius, [dans les martyrologes de Bede & de Vandelbert,][d]& dans le Sacramentaire de S. Gregoire. [e]Les martyrologes de S. Jerome mettent tous les ſix, & quelques autres encore avec eux. [Uſuard & ceux

Buch.cycl.p. 268. Front.cal.p. 216. c All.conſ.p. 1491. d Sacr.p.119| e p.173. Flor.p.739.

qui

qui l'ont ſuivi mettent S. Cyriaque Diacre avec S. Large, S. Smaragde, & 20 autres qu'ils ne nomment pas.] On pretend que le 8 d'aouſt eſt le jour auquel leurs corps furent tranſportez ſur le chemin d'Oſtie par S. Marcel Pape; mais qu'ils furent martyrizez le 16 de mars, auquel Adon & beaucoup d'autres martyrologes les marquent encore. p.740.2. 2 Boll.16.mars, p.417.e.

[Nous ne diſons rien de leur hiſtoire, parcequ'elle ne ſe trouve que dans les actes de S. Marcel, & dans quelques autres ſur leſquels nous n'oſons pas nous fonder:] Baronius rejette particulierement dans ceux de S. Marcel diverſes choſes qui regardent l'hiſtoire de ces Saints. Bar.298.§ 13| 309.§ 6.

Le calendrier du P. Fronto marque encore la feſte de S. Cyriaque le 15 de juillet: on croit que c'eſt à cauſe de la dedicace de quelque egliſe du meſme S. Cyriaque qui eſt honoré le 8 d'aouſt. Il y en avoit pluſieurs à Rome de ſon nom. [a] On trouve que le Pape Honorius en fit baſtir une ſur le chemin d'Oſtie vers l'an 626. La ſtation du 6e mardi de Careſme eſtoit en l'egliſe de S. Quiriaque ou Cyriaque. Front.cal.p. 105.106. p.116. a p.55.

Nous trouvons qu'en l'an 463, Gratiſſime grand Chambellan de l'Empereur Leon, fit baſtir à Conſtantinople hors la porte dorée, une egliſe de S. Cyriaque, [avec un monaſtere] où il ſe fit moine. Et au commencement du ſiecle ſuivant, les Conciles de Conſtantinople parlent de quelques Abbez de S. Cyriaque. Thdr.L.1.1.p. 514.b|Thphn. p.97.c. Cang.de C.h. 4.p.122.

[Mais il eſt difficile de dire ſi ce S. Cyriaque eſt celui de Rome. Car il eſt aiſé que l'Orient ait eu des Saints de ce nom: & on en trouve en effet pluſieurs dans le menologe des Grecs; entre leſquels] divers martyrologes fort anciens en mettent un Martyr à Nicomedie le 7 d'avril. Boll.7.apr.p. 659.b.

ARTICLE XLIX.

Des Quatre Couronnez, & divers autres Martyrs de Rome.

V. S. Felix de Thibare note 4.

Les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, Adon, & les autres poſterieurs, mettent à Rome le 30 d'aouſt les SS. Felix & Adaucte ou Audacte, & leur feſte eſt auſſi marquée dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto. Flor.p.794. Sacr.p.128| Front.cal.p. 116.

Nous en avons des actes dans Surius, copiez preſque tout entiers par Adon; [mais ils ne valent quoy que ce ſoit.] Ils diſent comme Uſuard & pluſieurs autres martyrologes, qu'ils ſouffrirent ſous Diocletien, & que S. Felix qui eſtoit Preſtre eſtant conduit au Sur.30.aug p. 330.

martyre, un Chrétien declara qu'il adoroit auſſi J.C, & fut executé avec luy. Uſuard & Adon ajoutent que comme on ignoroit le nom de ce Chrétien, on luy donna celui d'Adaucte, qui ſignifie *ajouté & augmenté*, parcequ'il avoit eſté joint à la couronne de S. Felix, & l'avoit augmentée par la ſienne.

Bar.384.ap.p. 11.a. 'Baronius raporte une epigramme où un Preſtre nommé Verus dit qu'il leur avoit edifié un tombeau par ordre du [Pape] Damaſe. Aring.l.3.c.4. § 3.p.256. 'Le lieu où ils furent enterrez, qui eſtoit ſur le chemin d'Oſtie, porta depuis leur nom; au lieu qu'on l'appelloit auparavant le Anaſ.c.54.p.35 36. cimetiere de Commodille. 'Le Pape Jean I. rétablit ce cimetiere vers l'an 523. [a] Surius dit que les chefs de ces deux Saints ſont à Cologne.

Bar.29.nov.b. c. [a] Boll.16.jan. p.6.7. 'L'Egliſe honore le 29 de novembre deux SS. Saturnins, dont le plus ancien eſt le celebre Eveſque de Toulouſe. [b] L'autre eſtoit à ce qu'on pretend un vieillard condanné pour la foy de J.C. à tirer du ſable, & à l'apporter à Rome. S. Siſinne Diacre condanné à la meſme peine, l'aſſiſtoit dans ſon travail: ce qui ayant deplu aux miniſtres du demon, & aux ennemis de la charité, ils les firent mettre tous deux en priſon, leur firent ſouffrir divers ſupplices, & leur trancherent enfin la teſte. Un Chrétien nommé Thraſon les enterra dans une terre qu'il avoit ſur le chemin du Sel. Voilà en abregé ce qu'on en trouve dans les actes de S. Marcel, [que nous ne donnons pas comme une grande autorité. On trouve la meſme choſe dans le martyrologe de Bede, & enſuite dans les autres.]

Ating.l.4.c.33. § 4.p.103. 'Le lieu où S. Saturnin & S. Siſinne furent enterrez, qui faiſoit partie du cimetiere de Priſcille, a eſté appellé le cimetiere de S. Thraſon, & de S. Saturnin. Le calendrier de Bucherius marque Flor.p.1012. le 30 de novembre S. Saturnin au [cimetiere] de Thraſon. 'Son nom ſe trouve ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, auſſi bien que dans les autres poſterieurs, & dans le calendrier Grut.p.1172.2. du P. Fronto. 'Baronius & d'autres raportent des vers de Damaſe Bar.384.518. gravez ſur le tombeau de S. Saturnin: [mais il y a bien des fautes, en ſorte qu'on n'y comprend preſque rien.] Ils diſent neanmoins aſſez clairement qu'un officier nommé Gratien, qui luy avoit fait dechirer les membres, & luy avoit fait eprouver tout ce qu'il avoit de fiel & de fureur, ſans pouvoir le contraindre de renoncer à J.C, fut enfin vaincu par la force de ſes prieres, & confeſſa luy meſme que J.C. eſtoit le vray Dieu. Cela n'a aucun raport avec ce qu'on lit dans les actes de S. Marcel.

Anaſ.c.55.p.36. 'Le Pape Felix IV. fit rebaſtir vers l'an 528, l'egliſe de ce Saint

qui avoit eſté brulée. 'D'autres Papes ont pris auſſi le ſoin de la rétablir: Et elle ſubſiſtoit encore ſous Nicolas IV. [a] Ayant neanmoins eſté enfin entierement détruite, le corps du Saint fut transferé à ce qu'on croit dans l'egliſe de S. Jean & S. Paul, & ſon chef dans celle de S. Pierre aux Liens. Ceux de Pavie pretendent cependant avoir ſon corps. 'On tient que celui de S. Siſinne a eſté mis par le Pape Serge II. dans l'egliſe de S. Martin des Monts à Rome. Son nom ſe trouve joint à celui de S. Saturnin dans Bede & les autres martyrologes poſterieurs.

Aring.l.4.c.33. § 4.p.103. 435. Ferr.p.737. Aring.p.103. § 5.

'L'Egliſe honore auſſi S. Thraſon au nombre des Martyrs le 11 de decembre. Les martyrologes de S. Jerome luy donnent pour compagnons S. Pontien, S. Capitolin, S. Pretextat, & une multitude d'autres Martyrs qu'on ne peut nombrer. 'Il en eſt fort parlé dans les actes de S. Marcel, & dans ceux de Ste Suſanne [qui ſont au moins auſſi méchans.] 'On croit que ſon corps eſt avec celui de S. Siſinne dans l'egliſe de S. Martin des Monts.

§ 1. Flor.p.1026. Aring.p.103. § 1. § 5.

Note 55. [Les Martyrs appellez "les Quatre Couronnez ſont celebres dans l'Egliſe: mais pour leur hiſtoire nous n'en trouvons rien que dans les martyrologes & dans les actes des SS. Symphorien, Claude, Caſtor, Nicoſtrate, & Simplice, "dont l'autorité eſt tout au plus fort mediocre.] 'Les uns & les autres diſent que c'eſtoient des "officiers du Prefet de Rome, appellez Severe, Severien, Carpophoſe, & Victorin, qui ayant refuſé de ſacrifier, furent condannez par Diocletien à eſtre aſſommez à coups de fouets armez de plomb.

V. Saint Sebaſtien note 7. Corniculam. MS.p.418.

'Leur feſte eſt marquée le 8 de novembre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & les autres poſterieurs. 'Elle l'eſt encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le Miſſel Romain de Thomaſius, & dans le calendrier du P. Fronto. Dans ces trois derniers endroits & dans Bede, ils ne ſont marquez que par le titre des Quatre Couronnez. 'Nous trouvons encore les meſmes Saints au 7 ou 8 d'aouſt dans le calendrier de Bucherius, & dans les martyrologes de S. Jerome, ſinon que le premier eſt nommé Second ou Secondin, & non Severe. Il y eſt marqué qu'on "faiſoit leur feſte à Albane ſur le chemin d'Oſtie, ou que leurs corps y eſtoient. 'Il y avoit à Rome un Titre & une egliſe des Quatre Couronnez des le temps de S. Gregoire, & elle ſubſiſte encore aujourd'hui. 'C'eſtoit la ſtation du cinquieme lundi de Careſme. [b] Anaſtaſe dit que le Pape Honorius baſtit & dedia une egliſe de leur nom, [c] & que Leon IV. ayant trouvé leurs corps vers l'an 849, rebaſtit leur egliſe qui tomboit en ruine, &

Flor.p.917. Sacr.p.140. Thom.p.175. Front.cal.p. 346. Buch.p.268. Flor.p.739. Albano & Oſtienſi. Bar.8.nov.c. Front.cal.p. 50. [b] Anaſ.c.71. p.46.c. [c] c.105.p.183. b.c.

y mit leurs corps ſous l'autel avec ceux de beaucoup d'autres Martyrs.

Boll.29.may, p.41.c. 'Les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres enſuite, marquent le 9 de may S. Reſtitut Martyr à
b. Rome. 'Nous en avons des actes d'un ſtyle ſimple & aſſez grave, ['mais auſquels cependant nous n'oſons pas donner d'autorité.] Not. 56.
f. 'Ils diſent que le Saint fut condanné à Rome durant la perſecu-
d. tion de Diocletien & de Maximien, par Hermogene, 'que quelques uns croient eſtre celui qui ſelon des monumens anciens,
p.13.a.b. ['mais peu authentiques,] eſtoit Prefet de Rome en 303. 'On pre- V. la note
tend que le corps de S. Reſtitut fut enterré ſur le chemin de 14.
p.10.c.f. Nomente, 'pres de la ville d'Erete nommée aujourd'hui Montrond, où il y a encore une ancienne egliſe de ſon nom, & qu'il fut transferé de là par le Pape Adrien en une egliſe de S. André
p.11.a. à Rome, 'qu'on voit encore, mais qui eſt profanée.

Boll.29.jan.p. 948.§ 1-5. 'Les noms de S. Papias & S. Maur Martyrs à Rome, ſont celebres dans les martyrologes 1 du IX. ſiecle, & dans les ſuivans, i
au 29 de janvier: On lit diverſes particularitez de leur converſion & de leur martyre ſous Diocletien. Mais c'eſt dans les actes
Bar.270.§ 9-13. de S. Marcel Pape, [dont nous n'oſons rien mettre ici.] 'Les corps de ces deux Saints aprés diverſes tranſlations, ont eſté mis dans l'egliſe des Peres de l'Oratoire à Rome, le 11 fevrier 1590, comme
Boll.29.jan.p. 948.§ 9.15-17. on le peut voir avec étendue dans Baronius. 'Il y en a auſſi quelques reliques à Fuld en Allemagne, & aux Jeſuites de Courtray.

Bar.298.§ 17. 'Baronius nous dit auſſi pluſieurs particularitez de l'hiſtoire
9 jul.a. de S. Zenon, 'qu'Uſuard & Adon pretendent avoir eſté martyrizé avec 10203 autres le 9 de juillet, au lieu appellé la Goutte-toujours-coulante, ou les Eaux Salviennes, à plus d'une grande lieue de Rome, où l'on garde encore leurs reliques. [Baronius ne nous apprend point d'où il a tiré ce qu'il raporte de ces Saints. Car je ne le trouve pas meſme dans les actes de Saint
298.§ 17. Marcel,] 'dont il dit que leur hiſtoire eſt une addition. [Uſuard
P.de N l.6.c. 75.p.116.3. & Adon n'en diſent qu'un mot.] 'Pierre des Noels n'en dit auſſi que peu de choſe. [Et il faudroit d'autres autoritez que tout
Bar.298.§ 17. cela,] 'pour croire avec Baronius, que Diocletien [qui avoit de la moderation & de la prudence,] ait voulu faire maſſacrer tout à la fois plus de dix mille de ſes ſoldats.

[Nous ne diſons rien ici de pluſieurs Martyrs de Rome, dont nous parlons en d'autres endroits, comme de Ste Agnés, de S. Marcellin & S. Pierre qu'on verra ſous leurs titres, & de quelques autres.

1. Rabin, Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

Nous pouvons ajouter S. Timothée aux Martyrs de la perſecution de Diocletien,]'puiſque Baronius croit qu'il y a ſouffert ſous Maxence. 22.aug.b.

Not. 57. [Mais dans la verité "tout ce qu'on en peut dire, c'eſt que c'eſt un Martyr qui a toujours eſté connu & reveré dans l'Egliſe,]'puiſqu'on voit par le calendrier Romain de Bucherius, que des l'an 354 ſa feſte ſe faiſoit le 22 d'aouſt ſur le chemin d'Oſtie. 'Elle eſt encore marquée dans celui du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire. [a]Son nom ſe trouve auſſi dans les martyrologes de S. Jerome,[dans Bede, Uſuard, Vandelbert, & les autres poſterieurs.]Ceux de S. Jerome nous aſſurent que ſon corps eſtoit à Rome dans un cimetiere de ſon nom ſur le chemin d'Oſtie. 'On dit qu'il eſt aujourd'hui dans l'egliſe de S. Paul ſous l'autel de Ste Brigide. Buch.p.168. Front.cal.p. 124|Sacr.p.125. [a] Flor.p.767. Aring.l.3.c.3. §.4.p.246.

ARTICLE L.

Des Martyrs de Viterbe.

[POUR paſſer de Rome au reſte de l'Italie,]'Baronius cite les actes de S. Valentin Preſtre & S. Hilaire Diacre, qu'il avoit receus de Viterbe,[ſans les donner, ni meſme en juger.] 'Bollandus les promet, & en donne par avance une partie. Mais ce fragment, [b]& l'abregé que Ferrarius fait de toute leur hiſtoire, [ne nous donne pas lieu de croire que ce ſoit rien de conſiderable.]On pretend que ces Saints ſouffrirent ſous Diocletien, & ſous le Proconſul Demetre à Viterbe, c'eſt à dire vers le lieu où cette ville a depuis eſté fondée. Car on marque qu'elle n'eſt que du temps de Didier Roy des Lombars. 'Les chefs des deux Saints ſe conſervent encore aujourd'hui dans la cathedrale de Viterbe. On fait leur feſte le 3 de novembre. Bar.3.nov.d. Boll.15.may. p.459.a.b.c. [b] Ferr.it.p. 690. Bar.3.nov.d.

'On pretend que Demetre fut depuis converti par S. Eutice ou Eutyque Preſtre, & meſme couronné du martyre. [c]Nous avons une aſſez longue hiſtoire d'un S. Eutyque Preſtre auprés de Viterbe,[qui ne parle point neanmoins de Demetre, ni de

Not. 58. tout ce qu'on lit dans les actes de S. Valentin. "Auſſi elle paroiſt fort nouvelle, & eſt meſlée de circonſtances tres peu probables, pour ne dire rien de plus.] Boll.15.may. p.459.d. [c] p.460.

'Elle porte que ce Saint eſtoit Preſtre de l'Egliſe de Ferente, 'qui eſtoit autrefois une ville epiſcopale dans la Toſcane: mais elle a depuis eſté ruinée, & ſes ruines ont contribué à baſtir celle de Viterbe. 'S. Eutyque convertit S. Gratilien avec ſon pere & b. p.458.f. p.460.b.

a|458.f. ſa mere; '& S. Gratilien ſouffrit depuis le martyre, avec une vierge nommée Feliciſſime, à Falerie qui a auſſi eſté autrefois une ville epiſcopale de la Toſcane; mais ayant eſté ruinée, le ſiege en a eſté tranſporté à Citta Caſtellana, où l'on conſerve aujourd'hui dans la cathedrale les corps de S. Gratilien & de Ste Feliciſſime. 'Ils avoient d'abord eſté enterrez à Falerie, où Saint Eutyque des qu'il ſceut leur mort, ſe haſta d'aller honorer leur tombeau; & il y confirma dans la foy le pere & la mere de Saint Gratilien. Ce Saint eſt marqué au 2 d'aouſt avec Ste Feliciſſime par Uſuard, & par d'autres. 'Bollandus promet leurs actes datez de la 4e année de Claude: ce qui eſt inſoutenable. [Il y a encore d'autres choſes fauſſes ou difficiles à croire] dans l'abregé qu'en donne Ferrarius.

Bar.12.aug.g.

Boll.15.may, p.460.a.b.

p.458.f.

Ferr.p.504.505.

Boll.15.may,p. 460.§2. a§7. §4. §8. §8.9.

'S. Eutyque au retour de Falerie, fut pris à Ferente, & amené devant le Tribun Maxime, a qui aprés luy avoir fait ſouffrir divers tourmens, le condanna à avoir la teſte tranchée. 'Le bienheureux Denys Eveſque du lieu qui avoit luy meſme eſté baſtonné pour la foy, & chaſſé de la ville, 'vint la nuit enlever ſon corps, & l'enterra environ à "ſix lieues de Ferente. 'L'on baſtit depuis en ce lieu une grande egliſe, & il s'y faiſoit divers miracles, particulierement par l'eau qui degoutoit dans la cave où eſtoit le corps de S. Eutyque & de quelques autres Saints. 'L'on pretend que ce miracle continue encore aujourd'hui. 'Le lieu s'appelle maintenant Soriano, & eſt dans le dioceſe d'Horta. On dit que le corps de S. Eutyque y a eſté trouvé du temps d'Alexandre VI. La feſte du Saint s'y fait le 15 de may.

15 milles.

p.461-464.

p.458.

Greg.dial.l.3. c.38.p.217.c.

'S. Gregoire Pape raporte une apparition celebre de S. Eutyque Martyr à Redemptus Eveſque de Ferente, par laquelle il predit les ravages des Lombars dans l'Italie. S. Gregoire l'avoit appriſe de Redemptus meſme, & elle eſtoit connue de tout le monde. Redemptus faiſoit la viſite de l'egliſe de S. Eutyque parmi les autres de ſon dioceſe, & eſtoit couché auprés du tombeau du Saint, lorſqu'il eut cette viſion. [Ainſi on ne peut douter que ce S. Eutyque ne ſoit celui dont nous parlons.]

Boll.4.feb.p. 458.§2. b§3.

'Nous avons l'epitaphe d'un S. Eutyque par le Pape Damaſe, bqui porte que ce Saint vainquit les cruels commandemens du tyran, & tout ce que les boureaux purent inventer pour perdre ſon ame; qu'il fut enfermé dans une priſon, dont l'horreur ne ſuffiſant pas encore aux perſecuteurs, on y ajouta des pointes de pots caſſez pour le tourmenter dans tous ſes membres, & l'empeſcher de dormir; qu'on le laiſſa douze jours ſans luy don-

in barathrum. ner de nourriture, qu'il fut jetté "dans un puits, [ou un precipice,] & que le ſang qu'il repandit en mourant fut le remede de ſes plaies [& de toutes ſes douleurs;] qu'une perſonne ayant appris par un ſonge où l'on avoit caché ſon corps, & l'ayant trouvé, le mit dans le lieu où il fut depuis honoré par les Fideles, qu'il y *fecit.* "gueriſſoit les malades, & accordoit toutes ſortes d'autres faveurs. [Ce lieu eſtoit ſans doute le cimetiere de Calliſte,] où cette epitaphe ſe voit encore aujourd'hui dans l'egliſe de S. Sebaſtien. [Ainſi c'eſt un Martyr different de S. Eutyque de Ferente.] On dit que ſon corps a eſté porté du cimetiere de Calliſte dans l'egliſe de S. Laurent pres du Theatre de Pompée, & qu'il s'y conſerve encore ſous le grand autel. Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 4 de fevrier. [Comme nous ne ſavons rien de luy que par ſon epitaphe, nous ne pouvons point *V.S.Concorde.* dire "en quel temps il a vécu.] §3.

ARTICLE LI.

De S. Vit & divers autres vers le royaume de Naple.

SAINT Gregoire le grand parle d'un monaſtere de S. Eraſme ſur la coſte du mont Soracte, [a] qui eſt aſſez pres du Tibre du coſté de la Toſcane. Greg.l.1.ep.23, p.383.c. [a] Baud.p.211. Bar.2.jun.b.

On ajoute que S. Benoiſt fit baſtir deux egliſes en ſon honneur, l'une à Veroli, l'autre à Rome: [par où l'on voit que ce Saint eſtoit celebre au VI. ſiecle.] Son nom ſe trouve le 2 de juin dans les martyrologes de S. Jerome, dans Notker, Raban, & pluſieurs autres. Uſuard & Adon le mettent le 3. Il ſouffrit dans la Campanie ſelon tous ces martyrologes. Uſuard & Adon diſent que ce fut ſous Diocletien & Maximien. Le martyrologe Romain ajoute que ce fut dans la ville de For- Flor.p.568. p.571.2.

Note 59. 1. mies, où il mourut ſelon ſes actes, ["qui ne valent rien,] [b] & où eſtoit ſon corps vers l'an 600. [c] Formies ayant eſté ruinée dans la ſuite des temps par les Sarrazins, le corps du Saint fut tranſporté avec le titre epiſcopal à Caiete [vers l'an 850,] & on l'y trouva en terre 30 ans aprés, en l'an 880. On l'y honore encore aujourd'hui. Uſuard, Adon, & meſme quelques martyrologes de S. Jerome luy donnent le titre d'Eveſque. Sur.2.jun.p.40. §14. [b] Greg.l.1.ep. 8.p.372.d. [c] Bar.9.jun.b] Boll.14.feb.p. 764.a.

[d] Le martyrologe Romain met dans la perſecution de Diocletien, le martyre que S. Ambroiſe Centenier ſouffrit à Ferentino dans la Campagne de Rome, dont il eſt patron. Baronius cite ſes Bar.16.aug d] Ferr.it.p.513.

1. c'eſt aujourd'hui un village nommé Mola.

Greg.ep.11.p.372. e.

actes, & Ferrarius en fait l'abregé. Ils portent qu'aprés avoir eſté ſauvé miraculeuſement du feu & de l'eau, il eut la teſte tranchée. On fait ſa feſte le 16 d'aouſt.

Boll.14.feb.p. 763.900. 'Les actes de S. Modeſtin honoré à Avellino dans la principauté Ulterieure le 14 de fevrier, comme un Eveſque & un Martyr, ſont les meſmes que ceux de S. Eraſme. C'eſt pourquoi Bollandus ſe diſpenſe [avec raiſon] de les raporter. p.764. 'Il donne ſeulement l'hiſtoire de ſa tranſlation d'un lieu appellé Prætorium, à Avellino; ce qui arriva vers l'an 1170, & eſt écrit par Roger p.763.b. Eveſque d'Avellino, 'qui vivoit dans le meſme temps [ou fort f. peu aprés.] 'Aucun ancien martyrologe ne parle de ce Saint, non plus que de S. Florentin Preſtre, & S. Flavien Diacre, qu'on joint avec luy: [& Bollandus n'en cite meſme aucun nouveau qui en parle.]

1.may,p.41.§3. 'La meſme Egliſe d'Avellino, & la ville de Tripaldi dans ſon dioceſe, honorent le premier de may un ſaint Preſtre nommé p.42.43. Hippolyte ou Hypoliſte, 'qu'on dit avoir preſché la foy en ces quartiers là, avoir eſté martyrizé ſous Dioeletien pres d'Avellip.43.b. no, & avoir eſté enterré à Tripaldi. 'Bollandus qui nous donne p.42.a. ſes actes, reconnoiſt qu'ils ſont du moyen age, '& peu anciens. [Ce qu'ils diſent de ſon martyre donne lieu de croire qu'il n'a ſouffert que depuis les perſecutions, par une emotion populaire p.43.d.e. des payens qui reſtoient en ces quartiers là.] 'On pretend avoir p.41.§3. trouvé ſon corps en l'an 1633. 'Son nom ſe lit dans quelques martyrologes.

Bar.27.aug.a.c|Ferr.p.545. 546|Ugh.t.6. p.314. 'L'Egliſe de Capoue honore aujourd'hui le 27 d'aouſt deux SS. Rufes Martyrs, dont on pretend que l'un a eſté converti par S. Apollinaire diſciple de S. Pierre, & enſuite a eſté fait Eveſque de Capoue; & on dit que l'autre y a ſouffert ſous Dioeletien avec Sacr.n.p.176. un autre Chrétien nommé Carpophore ou Carpone. 'Il y a bien de l'apparence que ces deux Saints Rufes ne ſont qu'un ſeul Martyr: car pour ſon epiſcopat on n'en voit que peu ou point de p.175.176| Flor.p.780. 781|Thom.p. 169. preuves. 'Quoy qu'il en ſoit, le nom de S. Rufe Martyr à Capoue eſt celebre ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, dans ceux [1] du IX. ſiecle, & les autres poſterieurs. Sa feſte eſt auſſi 1. marquée dans le Miſſel Romain de Thomaſius, & dans quelques Bar.27.aug c| Ferr.p.546. exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire. 'On trouve de l'embaras & quelque choſe à corriger dans ce que le breviaire de Capoue dit de S. Rufe & de S. Carpone: car on ne cite rien autre choſe pour l'hiſtoire de ces Saints.

1. Uſuard, Adon, Vandelbert, Notker,

Ce

'Ce que nous avons de meilleur pour les Stes Arquelaïs, Thecle, & Suſanne, qu'on dit avoir eſté vierges, & avoir ſouffert le martyre à Noleſous Diocletien, eſt un vieux breviaire de Salerne, dont le ſtyle eſt ſimple, mais barbare,[& les faits ſans vraiſemblance.]'On dit que leurs corps ſont aujourd'hui en l'egliſe de S. George à Salerne, où on en fait la feſte le 18 de janvier. Boll.18.jan.p. 191.§3. p.190.§1.

'Le nom de S. Vit, qu'on dit avoir ſouffert dans la Lucanie à l'age de 12 ans ſous Diocletien, avec S. Modeſte & Ste Creſcence, [a eſté honoré dans l'Egliſe il y a bien des ſiecles. On en fait la feſte le 15 de juin,]'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent un S. Vit dans la Lucanie, avec divers compagnons qui n'ont point de raport à l'hiſtoire qu'on fait de celui-ci ; & un autre à qui ils joignent Saint Modeſte & Ste Creſcence ou Saint Creſcentien. Un exemplaire met auſſi celui-ci dans la Lucanie: mais tous les autres diſent en Sicile; ce qui eſt ſuivi par[Florus,] Uſuard, Adon, & d'autres anciens martyrologes.'Florentinius croit que c'eſt qu'il eſtoit né en Sicile, quoiqu'il ait ſouffert dans la Lucanie.'La feſte de S. Vit ſeul eſt encore marquée le 15 de juin dans le miſſel Romain de Thomaſius, dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire,[& dans le martyrologe de Bede. Sur.15.jun.p. 208.§6. Flor.p.595-597. p.597.1. Thom.p 152| Sacr.n.p.164.

'Nous en avons une longue hiſtoire dans Surius,[a] que Baronius cite ſans en juger.[b] Florentinius dit qu'il y a quelques petites erreurs.[c] Mais il ſuffit de dire qu'elle donne un fils à Diocletien, [pour juger qu'elle ne merite aucune croyance, & qu'elle eſt digne de paſſer pour une fable, comme nous ſavons qu'une perſonne tres judicieuſe la qualifioit.] Sur.15.jun.p. 207. a Bar.15.jun.a. b Flor.p.597. c Sur.15.jun.p. 208.§7.

'Surius raporte un monument qui paroiſt authentique, où l'on voit que Fulrad Abbé de Saint Denys ayant eſté à Rome ſous Pepin, apporta à ſon abbaye le corps de S. Vit; qu'il y fit beaucoup de miracles ; & que le dimanche 19 mars 836, Hilduin alors Abbé de S. Denys, en ayant eu la permiſſion de l'Empereur Louis, & le conſentement tant de l'Eveſque de Paris que des principaux du dioceſe, le donna à l'abbaye de Corvey en la baſſe Saxe,[ſur le Veſer, entre le duché de Brunſvic & l'eveſché de Paderborn.] Les reliques y arriverent le 13 de juin, aprés qu'elles eurent fait en chemin plus de quarante miracles. p.210.

'Florentinius trouve qu'il eſt difficile de croire que ce S. Vit ſoit celui de Lucanie[ou de Sicile,]pareequ'on ne dit point qu'il ait eſté tranſporté à Rome, d'où Fulrad l'avoit fait apporter à S. Denys.'Neanmoins la relation authentique de ſa tranſlation à Flor.p.597.2. Sur.15.jun.p. 210.§2.

Corvey, ne dit pas bien nettement que Fulrad euſt trouvé ſon
§ 1. Ferr. p. 365. corps à Rome: mais elle dit en termes formels que c'eſtoit S. Vit de Lucanie Martyr & enfant. Ceux de Polignano ville maritime dans la terre de Bari, pretendent avoir le corps de S. Vit & ſes compagnons dans une egliſe de leur nom. D'autres ſoutiennent que le corps de Ste Creſcence eſt à Mazzare en Sicile.

[Le martyrologe Romain marque le premier de ſeptembre à
Sur. 1. Sept. p. 4. Benevent douze freres Martyrs,] dont nous avons dans Surius des actes en vers écrits par Alphan Archeveſque de Salerne,
Ugh. t. 7. p. 533. 'aprés le milieu du XI. ſiecle. [Ainſi ce n'eſt pas une piece ſur
Bar. 1. Sept. b. laquelle on ſe puiſſe fonder.] Baronius en cite d'autres écrits en proſe. Il remarque des fautes dans les uns & dans les autres, [que l'on ne peut pas meſme corriger en la maniere qu'il le pretend. Et il y en a encore d'autres dans ceux de Surius qu'il n'a pas marquées. Ainſi tout ce que nous croyons en pouvoir tirer,]
Sur. 1. Sept. p. 4. § 1. 2. 'c'eſt que ces douze freres eſtoient d'Adrumet en Afrique, fils
a Bar. 30. aug. c. de Boniface & de Thecle, [a] marquez entre les Saints dans le martyrologe Romain le 30 d'aouſt, ſur l'autorité de ces actes.

Sur. 1. Sept. p. 6. § 17. 'Les douze freres elevez par eux dans la religion Chrétienne,
b § 20. 29. [b] furent pris à Adrumet [c] durant la perſecution de Maximien
c § 6. Hercule, [d] & amenez à Carthage, où ils confeſſerent J. C. devant
d § 29. le juge [e] nommé Valerien, [f] & ſouffrirent divers tourmens. [g] Ils
e § 17. f § 32. furent envoyez en Italie, [h] où quatre d'entre eux, ſavoir Aronce,
g § 41. h § 42. 43. Honorat, Sabinien, & Fortunatien, furent martyrizez le 28 d'aouſt par ordre du meſme Valerien, dans Potenza ville de la Lucanie [aujourd'hui la Baſilicate.] Le lendemain trois autres nommez Septimin, Felix, & Janvier, receurent la meſme couronne à Venouſe à l'entrée de la Lucanie; & le meſme jour Vital, Satore, & Repoſite, furent auſſi martyrizez en un autre lieu
§ 46. 49. nommé Veliman. 'Les deux qui reſtoient, ſavoir Donat & Felix, ayant eſté conduits à Ecane, qui a depuis porté le nom de Troie [dans la Capitanate,] y furent executez le premier jour de ſep-
Flor. p. 798-800. tembre, & enterrez par Marc Eveſque du lieu. 'Leurs noms ſe trouvent ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome.

Sur. 1. Sept. p. 4. § 2. 'On fait Donat l'aiſné des douze, & Felix le ſecond: [i] à quoy l'on
i § 11. ajoute que le premier eſtoit Preſtre, & le ſecond Soudiacre. [k] Le
k pr. prince Arethe raſſembla depuis les corps de ces douze Martyrs, & les mit tous à Benevent dans une meſme egliſe, où ils eſtoient encore dans l'onzieme ſiecle. [Une des choſes qui embaraſſe dans cette hiſtoire, c'eſt qu'on trouve S. Felix, S. Septimin, & S. Janvier, martyrizez à Venouſe le 30 d'aouſt, & qui eſtoient auſſi

V. S Felix de Thibare note 4.

Africains ; mais dont l'hiſtoire n'a du reſte aucun raport à celle-ci.]

ARTICLE LII.

Des Martyrs de l'Ombrie & des environs.

L'Egliſe d'Amelia dans l'Ombrie honore comme ſon patron le premier jour de juin, S. Second martyrizé ſous Diocletien & le Proconſul Denys. Baronius en cite les actes qui ſe conſervent dans les monumens de cette Egliſe. Celle d'Eugubio, qui pretend avoir le corps du meſme Saint, & qui l'honore le 10 de may, conſerve auſſi ſon hiſtoire, mais un peu differente de celle d'Amelia. Nous en avons une dans Surius compoſée par "un Eveſque d'Amelia dans les derniers temps. [La chute du temple d'Hercule n'eſt guere probable : le reſte n'en eſt pas mauvais, s'il eſtoit autoriſé.] Bollandus cite un fragment d'une autre vie du meſme Saint. [C'eſt peuteſtre de celle que Baronius dit eſtre dans les monumens de l'Egliſe d'Amelia ;] & il y a un miracle [qui ſent bien ſa fable.] Il ſe trouve meſme repeté dans la vie de S. Valentin Martyr à Viterbe.

Ferr.it.p.331.

Bar.1.jun.i.

Ferr.p.331.

Sur.1.jun.p.11.

Antoine Gratien.

Boll.4.feb.p. 458.§ 2.

15.may,p.459. c.d.

Baronius cite les actes de Ste Firmine vierge, martyrizée pres d'Amelia ſous Diocletien, qui eſt marquée dans le martyrologe Romain le 24 de novembre. [Un Eveſque d'Amelia en a écrit l'hiſtoire dans ces derniers temps. Ainſi elle eſt bien écrite, mais ſans autorité ; & meſme elle eſt meſlée de divers miracles qui luy font tort. On y voit que le corps de la Sainte a eſté tranſporté dans la ville vers l'an 870.] Il y eſt dans une egliſe de ſon nom, & la ville l'honore comme ſa patrone.

Bar.24.nov.c.

Ferr.it.p.719.

&c. [Sa vie parle de S. Olympiade,] qu'on pretend avoir eſté "converti en voulant abuſer d'elle, & avoir enſuite ſouffert le martyre à Amelia. Le martyrologe Romain marque ſa feſte le premier de decembre. [Le meſme Eveſque qui a fait la vie de Sainte Firmine, a auſſi écrit la ſienne.]

p.741.742.

Trebia. La ville de "Trevi pres de Foligni dans l'Ombrie honore comme ſon Eveſque & ſon patron S. Emilien qu'on dit y avoir ſouffert le martyre ſous Diocletien, avec les SS. Hilarien, Hermine, & Denys ; & on y fait leur feſte le 28 de janvier. [Mais on ne ſçait rien de ſon hiſtoire ;] & ſon nom n'eſt meſme dans aucun martyrologe que dans celui de Ferrarius. On en cite pluſieurs vies faites depuis cent ans : & Bollandus en donne "une qui le

Boll.28.jan.p. 833.

8.feb.p.158.c. d.e.

par Jacobille. e.

confond avec un autre S. Emilien Martyr dans la petite Armenie, à qui l'on donne auſſi un S. Denys pour compagnon, mais
a. avec un S. Sebaſtien. 'Celui-ci eſt celebre dans les plus anciens martyrologes, & dans ceux du IX. ſiecle, où ſa feſte eſt miſe le 8 de fevrier.

12.may,p.22.c. 'On honore le 12 de may S. Chryſpolite Martyr ſous Maximien,
b. 'comme patron & unique Eveſque de Bettone, qui eſt aujourd'hui une ſimple paroice du dioceſe d'Aſſiſe. On croit que ſon corps y eſt dans une abbaye de ſon nom, tenue par les Cordeliers.
f. 'Bollandus nous donne ſes actes [aſſez nouveaux, & pleins de mi-
e. racles.] 'Luy-meſme en fait peu d'état. [a] Ils font ordonner ce Saint
a p.23.b. par S. Brice [b] Eveſque de Martule ville ruinée dans l'Ombrie.
b Ferr.it.p. 418. [Uſuard & Adon diſent bien des choſes de S. Brice, dont ils mettent la feſte le 9 de juillet, comme d'un illuſtre Confeſſeur.]

Bar.9.jul.f. 'Il en eſt fort parlé dans les actes de Saint Carpophore: [c] & avec
c Boll.12.may, p.22.c. tout cela Bollandus dit qu'on n'a rien de certain ni de ſes actions,
Ferr.p.418. ni meſme du temps où il a vêcu. 'Ferrarius le met du temps de Diocletien. Il parle d'un village de S. Brice au duché de Spolete,
Ib|Boll.p.25.c. qu'on croit eſtre les reſtes de la ville de Martule. 'On veut qu'il ait eſté d'abord premier Eveſque de Spolete, & qu'il ait quitté ce ſiege pour prendre celui de Martule; [ce qui n'a aucune apparence.]

Ferr.p.766. 'Ferrarius veut qu'on regarde les actes de Saint Carpophore Preſtre & de S. Abondie Diacre, [qui ſont dans Mombritius,]
Bar.10.dec.b. comme une autorité bien certaine. 'Cependant Baronius avoue que ces actes dans leur original ſont pleins de fautes, que le P. Bracheſque Jacobin les a donnez depuis à corriger: [& il y
Ferr.p.766. en a dans l'abregé meſme qu'en fait Ferrarius,] 'puiſqu'il joint
p.418. le pontificat de S. Urbain avec le regne de Diocletien. 'Mais il y a bien d'autres fables dans ce que Ferrarius dit de S. Brice,
Uſu.10.dec. qu'on fait compagnon de S. Carpophore. 'Uſuard & Adon parlent amplement de ces Saints, [& ont ſuivi apparemment leurs
Bar.ib.b|Ferr. faux actes.] Ils marquent leur feſte le 10 de decembre. Tout le
p.766. monde met leur martyre ſous Diocletien, mais les uns à Spolete, & les autres à Seville en Eſpagne; ſurquoi Baronius n'a oſé rien decider. [Je ne ſçay s'il ne faudroit point les mettre à Spello ou Hiſpello dans le duché de Spolete entre Foligni & Aſſiſe, à cauſe des Saints dont on joint l'hiſtoire à la leur.

Boll.18.may, p.167.§ 1. 'On diſpute de meſme ſi S. Felix marqué dans Uſuard & quelques autres martyrologes le 18 de may, eſtoit Eveſque de la meſme ville de Spello, dont l'eveſché a eſté uni à celui de Spolete,

ou s'il l'eſtoit de Spalatro dans la Dalmacie.[f] Bollandus traite ce point aſſez amplement, & conclud pour Spello, parceque depuis pluſieurs ſiecles on y a honoré le 18 de may Saint Felix comme Eveſque & patron du lieu, on luy a baſti des egliſes, & on y a cru poſſeder ſon corps; & parceque Spalatro n'eſtoit en ce temps-ci qu'une maiſon de campagne, où Diocletien fit baſtir un palais pour ſe retirer aprés qu'il eut quitté l'Empire, & où il ne s'eſt formé une ville que dans les ſiecles poſterieurs, depuis que Salone eut eſté détruite par les Gots & d'autres barbares. [Auſſi l'on n'y connoiſt point d'Eveſque durant les ſix premiers ſiecles. Je voudrois neanmoins qu'il euſt répondu à ce que dit Baronius,] que ceux de Spalatro pretendoient dans une lettre écrite à Sixte V, avoir le corps de S. Felix, & l'avoir levé de terre depuis peu de temps. Quelques uns le mettent auſſi à Spolete,[a] où il y a eu en effet un Felix Eveſque, mais en 680 ſous le Pape Agathon:[b] & on trouve des preuves pour Spello dans la cathedrale meſme de Spolete.

[c] Uſuard & tous les autres mettent le martyre de S. Felix ſous Maximien;[d] & cela eſt confirmé par les actes que Bollandus nous en a donnez. Le juge qui le condanna y eſt appellé Tarquin. [Nous ne raportons rien de ces actes, parceque] les Anges qui y parlent pluſieurs fois, & qui y chantent à deux chœurs à la mort du Saint, [les payens tuez par le tonnerre, le feu éteint, & quelques autres circonſtances,] font juger à Bollandus que cette piece eſt aſſez nouvelle. On pretend que le corps du Saint a eſté longtemps auprés de Spello, dans une egliſe tres ancienne, qui eſt encore fort honorée dans tout le pays, quoique le corps du Saint ſoit aujourd'hui à Chaſteau-Jan aſſez pres de Spolete, dans une egliſe de ſon nom, qui a eſté autrefois une abbaye de Benedictins. On l'a donnée aux Auguſtins en l'an 1450.

ad Caſtrum Jani.

Nous avons dans Surius les actes de S. Gregoire Preſtre & Martyr à Spolete, [dont on fait le 24 de decembre: & ce qu'il y a de ſa confeſſion eſt aſſez beau. Le reſte ne conſiſte qu'en miracles ſans apparence.] Baronius dit avoir les meſmes actes augmentez d'un beau miracle arrivé en 1037. [Uſuard & Adon parlent de ce Saint, & le dernier ne le fait que trop amplement.]

On pretend avoir ſon corps & à Cologne, & à Spolete dans une egliſe de ſon nom.

On croit que S. Seuſte remporta avec 80 autres la couronne du martyre ſous Diocletien, dans la ville de Todi qui eſt encore dans l'Ombrie, & où ils ſont honorez le 29 de janvier. [L'on n'en

§ 16.

§ 6.

Bar.308.§ 17] 18.may,d.

Boll.18.may,p. 167.§ 2.

[a] Bar.680.§ 3] Ugh.t.1.2.p. 173.c.

[b] Boll.p.167. d.e.

[c] § 1.

[d] p.168.e.f.

e.

p.167.e.

f.

Sur.24.dec.p. 307.

Bar.ib.c.

Ferr.it.p.786.

Boll.29.jan.p. 947.

Ferr.it.p.69. Boll.p.947.§3. a rien d'ancien;]'& Ferrarius trouve bien des difficultez dans ce qu'on en dit.'Ceux de Todi tiennent que les reliques de S. Seuſte ſont à Nantes, où neanmoins l'on n'en ſçait rien.

Bar.27.ſept.c. 'Ils honorent encore le 27 de ſeptembre S. Fidence & Saint Terence, que le martyrologe Romain dit avoir ſouffert à Todi

Ferr.it.p.618. du temps de Diocletien. Baronius cite leurs actes;'& Ferrarius fait une fort méchante hiſtoire de ces Saints, tirée du breviaire de Todi, ſelon laquelle neanmoins ils n'ont pas ſouffert à Todi meſme, mais à Martane ville ruinée à deux lieues de là, ſelon Ferrarius, dont on montre les veſtiges en un lieu appellé Noſtre-Dame de Pantano.[Je ne ſçay ſi elle eſt differente de celle de

Baudr.p.462-463. Martule, dont on fait S. Brice Eveſque.]'Ferrarius les diſtingue, mettant la derniere à deux petites lieues de Spolete, quoiqu'il heſite ſur cela. Baudrand ſoutient que ce n'en eſt qu'une, qu'il place auprés de Todi.

Ferr.it.p.738 Bar.27.nov.b. 'Ferrarius met encore à Martane, & le martyrologe Romain à Todi, Sainte Illuminée vierge, dont on fait le 29 de novembre. Baronius cite ſes actes manuſcrits, qui nous aſſurent, dit-il, qu'elle a vécu[& a confeſſé la foy ſous Maximien. Ce que Ferrarius en dit ſur l'autorité du breviaire de Todi, ne conſiſte qu'en prodiges[ſans vraiſemblance.

Pour paſſer de l'Ombrie en la Marche d'Ancone, appellée

Bar.5.aug.c. autrefois *Picenum*,]'on met le 5 d'aouſt à Aſcoli dans cette province, S. Emygde Eveſque & Martyr ſous Diocletien: Et on pretend neanmoins qu'il n'a eſté ordonné & envoyé en ce pays que par S. Marcel Pape,[avant lequel il n'y avoit déja plus de perſecution en Occident.]Auſſi Baronius dit que ſon hiſtoire, dont il n'a point connu de meilleur auteur que Pierre des Noels,

Ferr.it.p.489. a beſoin d'eſtre corrigée.'Ferrarius y ajoute les monumens de l'Egliſe d'Aſcoli: & aprés y avoir changé ce qu'il luy a plu, il n'en a pu faire encore qu'un tiſſu de prodiges, ou plutoſt de fables.

Boll.16.may, p.566.f. [a] p.565.f. 'Les actes de S. Peregrin Diacre portent qu'il eut la teſte tranchée à Ancone le 16 de may,[a] par ordre du Proconſul Anulin, ſous l'Empereur Diocletien.[Cette piece eſt fort nouvelle,]

p.566.f. [b] p.568. 'puiſqu'elle comprend la decouverte de ſon corps[b] faite en 1224. [Les faits n'en ſont pas neanmoins mauvais, s'ils eſtoient mieux

p.565.c. autoriſez.]'Pour les diſcours il eſt viſible que ce ne ſont pas ceux

c. du Saint.'On pretend qu'il y en a une autre hiſtoire écrite en

a. grec: mais elle n'a pas encore eſté donnée au public.'Le corps du Saint eſt dans une egliſe tenue depuis l'an 1650 par les Carmes dechauſſez.

'Lorſqu'on decouvrit ſon corps en 1224, on trouva dans la meſme egliſe & dans le meſme tombeau, ceux de S. Herculan & de S. Fabien ou Flavien, qualifiez Martyrs dans l'inſcription: '& on pretend qu'ils ont eſté martyrizez "avec S. Peregrin; [mais on n'en a aucune autre preuve.] 'On raporte quelques miracles faits depuis par ces trois Saints, 'particulierement qu'en 1456 Dieu delivra de la peſte la ville d'Ancone par leur interceſſion. p.566.f|567. c. p.565.c. p.566.567. p.565.c.

'Le martyrologe Romain met à Ancone le 8 d'octobre Ste Palatiate & Ste Laurence, qu'on dit avoir eſté bannies durant la perſecution de Diocletien par un juge nommé Dion. Baronius a eu leurs actes, [& neanmoins n'en a rien donné.] 'Auſſi l'abregé qu'en a fait Ferrarius, [fait voir qu'ils ne valent quoy que ce ſoit.] Il met la mort de ces Saintes à Fermo, & leur feſte le 7 d'octobre. Bar.8.oct.h. Fer.it.p.635. 635.

ARTICLE LIII.

De quelques Martyrs de la Ligurie.

'LEs hiſtoriens de Ravenne pretendent que ce fut en ce temps-ci que leur Egliſe fut honorée par le martyre de S. Valentin, S. Concorde, S. Noval ou Naval, & S. Agricole. 'Ces Saints ſont marquez le 16 de decembre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Raban, & dans Uſuard. Quelques uns y ajoutent encore un S. Juſtin. Les modernes diſent quelques particularitez de S. Valentin, & de S. Concorde qu'ils font ſon fils. 'Mais ils avouent en meſme temps que ce qu'ils diſent eſt embaraſſé de difficultez conſiderables. Ferr.it.p.777. Flor.p.103. Ferr.p.778.

[L'Egliſe de Boulogne a eu auſſi ſon Agricole, qui eſtant le maiſtre de S. Vital, ſe tint heureux d'eſtre ſon compagnon dans le martyre. On croit "qu'ils ont ſouffert ſous Diocletien, quoiqu'on n'en ait pas de preuve bien authentique.] V. leur titre

'S. Procule eut dans la meſme ville le corps percé avec de grands cloux, comme S. Agricole, & il y avoit des reliques de l'un & de l'autre ſous l'autel de S. Felix de Nole, ſelon S. Paulin. 'C'eſt pourquoi ce que l'on dit qu'il mourut ſous Theodoric, & toute l'hiſtoire qu'on fonde ſur cela, ne ſont que des fables; [a] ſi l'on ne veut dire qu'il y en a eu un ſecond: [ce que nous pourrons examiner en ſon lieu.] 'L'Egliſe de Boulogne en fait la feſte le premier de juin; mais elle l'honore comme un ſoldat, quoique le martyrologe Romain luy donne la qualité d'Eveſque. 'Ughellus Paul.car.24.p. 610. Bar.303.§ 122] 1.jun.h. a Fer.it.p.333. p.332. Ugh.t.2.p.8.

ne le nomme ſeulement pas dans l'hiſtoire des Eveſques de Boulo-
Ferr.p.331. gne. 'Ferrarius en dit des choſes qui le devroient faire regarder,
ſi elles eſtoient vraies, non comme un Martyr, mais comme un
homicide & un aſſaſſin. [Auſſi elles ne s'accordent point avec
S. Paulin, & ſont meſlées de circonſtances viſiblement fabuleu-
ſes.] La ville de Boulogne a un reſpect tout particulier pour luy,
Ugh.t.2.p.6.d. & a baſti une fort belle egliſe, avec une abbaye de Benedictins,
Greg.dial.l.1. qui portent ſon nom. 'S. Gregoire le grand parle de la feſte de
c.9.p.36.37.c. S. Procule Martyr. [a] Baronius croit que c'eſt celui de Boulogne,
a Bar.1.jun.h. parcequ'il eſt le plus celebre. 'Neanmoins il paroiſt que cette
Greg.p.34.c. feſte ſe faiſoit dans le dioceſe de Ferente [en Toſcane pres de
Viterbe.]

Ferr.it.p.637. 'Nous avons entre Parme & Plaiſance ſur la riviere de Stirone,
une ville appellée Bourg S. Domnin ou Donnin, honorée depuis
peu d'un ſiege epiſcopal. Elle a tiré ſon origine ou au moins ſon
Sur.9.oct.p.132. nom de S. Domnin marqué dans Uſuard le 9 d'octobre. 'On pre-
133. tend que c'eſtoit un Chambellan de Maximien Hercule, qui
ayant mieux aimé tout perdre que de perdre J. C, avoit quitté la
Cour vers l'Allemagne, & s'enfuyoit ſe cacher à Rome pour
eviter la perſecution. Mais ceux qui le pourſuivoient l'ayant
atteint au paſſage de la riviere de Stirone, luy oſterent, dit-on,
la vie au meſme endroit, & y laiſſerent ſon corps.

Ibid. 'Nous avons ſes actes dans Surius, [qui ne peuvent nullement
paſſer pour bons, tant pour les harangues injurieuſes, que pour
p.131.§ 1. les miracles ſans apparence.] 'Ils mettent un edit general de la
perſecution contre les Chrétiens l'an 6 de Maximien, [de J. C.
291 ou 292, ce qui eſt inſoutenable. Auſſi ils n'ont pas empeſché]
Bar.303.§ 122. 'Baronius de mettre ce Saint parmi ceux qui ont ſouffert depuis
Fer.it.p.637. la 19e année de Diocletien. 'D'autres le font compagnon des ſol-
dats Thebéens, [martyrizez en 286.] On ajoute que ſon corps
fut trouvé du temps de Conſtantin, tenant ſa teſte coupée entre
ſes bras, & qu'on baſtit une egliſe ſur ſon tombeau, où il s'eſt fait
divers miracles.

[La feſte de S. Dalmace Martyr eſt marquée le 5 de decembre
dans Uſuard, & [1] pluſieurs autres. Uſuard ſeul ajoute qu'il ſouffrit 1.
en Italie. Nous avons aujourd'hui le bourg S. Dalmace en Pié-
mont ſur la riviere de Geſſo au dioceſe de Nice, ſelon Sanſon.]
p.712. 'On croit que ſon corps y eſt, & Ferrarius ſoutient que c'eſt en ces
quartiers là qu'il a principalement paru, & qu'il a eſté martyrizé
vers l'an 254. Le martyrologe Romain le met ſous Diocletien.

1. Adon, Raban, Vandelbert &c.

Et

Note 60. 'Et il y a encore beaucoup d'autres choſes de ce Saint "qui ſont incertaines & conteſtées. p.752.713.

ARTICLE LIV.

Des Martyrs de Milan, de Come, & de Verone.

V.S.Nabor. [LA ville de Milan eut un Martyr illuſtre en la perſonne de "S. Victor, qui ſemble avoir ſouffert le 8 de may 304, & on y peut joindre S. Nabor & S. Felix, puiſqu'elle leur vit ſouffrir la priſon & les tourmens, & qu'elle poſſeda leurs reliques auſſitoſt aprés leur mort. Mais la conſommation de leur martyre appartient à la ville de Lodi; Dieu ayant voulu conſacrer plus d'une Egliſe par leurs ſouffrances & par leur exemple.] 'Les actes de ces Saints portent que Maximien exerçoit alors à Milan une grande perſecution contre les Chrétiens; [& ſi ces actes ne ſont pas fort authentiques, la choſe en elle meſme eſt tres probable, eſtant certain que Maximien Hercule, naturellement tres cruel, eſtoit aſſez ennemi des Chrétiens, & qu'il eſtoit à Milan lorſqu'il quitta l'Empire le premier de may 305.] Boll.8.may, p.488.§ 7.

'Les actes de S. Fidele dans Mombritius, portent que S. Exanthe, S. Carpophore, & luy, quitterent la Cour de Maximien qui eſtoit alors à Milan, parcequ'ils eſtoient Chrétiens, & allerent ſe cacher du coſté de Come. [Mais ces actes ne ſont pas non plus d'une grande autorité.] 'On s'eſt contenté de mettre dans Surius un ſermon & une hymne de Pierre Damien, qui contiennent que S. Fidele eſtoit d'une illuſtre naiſſance, qu'il avoit de grands biens, & que faiſant profeſſion des armes, au lieu de s'abandonner aux dereglemens de ceux de ſa condition, il mena une vie tout à fait exemplaire, s'attachant à ſon Eveſque, ſous la conduite duquel il s'occupoit à la viſite & au ſoulagement des Chrétiens, & travailloit ſecrettement à la converſion des infideles. S'eſtant ainſi preparé au martyre durant la paix, il fit paroiſtre ſa generoſité durant la guerre, en laquelle il eut la teſte tranchée. Sa mort fut, à ce qu'on dit, ſuivie de tempeſtes & d'éclairs. On tient auſſi que l'un des perſecuteurs fut poſſedé du demon; mais ayant promis qu'il enterreroit le Saint avec reſpect, il n'eut pas ſitoſt touché ſon corps, qu'il fut gueri. Le juge qui apprit ces merveilles, défendit à tous ſes gents d'en parler. Mombr.t.1.p. 287|MS.p.514. Sur.28.oct.p. 390|P.Dam.f. 54.t.2.p.129. 130|t.4.p.17.

[Ses actes diſent à peu pres les meſmes choſes. Ils mettent la mort du Saint le 28 d'octobre, auquel le faux martyrologe de

Ferr.p.678. Bede, & le Romain, la marquent,]'& auquel on la fait à Come dans ſon egliſe.[Ainſi il faudra mettre ſon martyre en l'an 304. Car en l'an 303 les laïques n'eſtoient pas encore condannez à
p.679. mort.]'On pretend que ſon corps qui eſtoit dans l'abbaye d'Arone, en a eſté tranſporté à Milan par S. Charle en 1576,& mis dans l'egliſe des Jeſuites dediée à Dieu ſous ſon nom.

MS.p.514. 'Les actes de S.Fidele portent que S.Carpophore & S. Exan-
Ferr.p.492. the furent martyrizez avant luy.'Il paroiſt qu'on en a encore d'autres hiſtoires,[mais qui ſentent bien la fable.]On fait de ces deux Saints,& de quelques autres qu'on joint avec eux, le 7 d'aouſt. Le corps de S.Carpophore a eſté tranſporté d'Arone à Milan avec celui de S. Fidele.

Mombr.t.1.p. 'Il eſt encore parlé de la perſecution faite à Milan par Maxi-
282;MS.p.508. mien,dans les actes de S.Firme & S. Ruſtique donnez par Mombritius.[Ils ont quelque choſe de beau; mais ils ſont fort ſemblables à ceux de S. Victor,& de S. Nabor, juſqu'à en copier les termes: & ils ont d'ailleurs diverſes marques de fauſſeté qui leur
Boll.13.mars, ſont propres.]'Bollandus en cite d'autres qui ſe trouvent dans
p.451.452. des manuſcrits: mais hors quelques expreſſions, c'eſt la meſme
MS.p.508. choſe.'Ils diſent que S. Firme eſtoit un homme riche & de qualité de la ville de Bergame, où il ſe preparoit au martyre par les prieres, par les jeûnes, en diſtribuant ſon bien aux pauvres, & en retirant chez luy les Chrétiens qui fuyoient la perſecution. Maximien l'envoya prendre par un Queſteur pour l'amener à
p.509. Milan.'Ruſtique ſon parent voyant qu'on l'emmenoit, le ſuivit en pleurant, ce qui fit que les ſoldats du Queſteur luy demanderent s'il eſtoit auſſi Chrétien: Il l'avoua; & ſur cela il fut arreſté, & mené avec S. Firme à Maximien.

Ibid. 'Ce prince les fit d'abord mettre en priſon chez Anulin ſon Conſeiller, diſent les actes, & le lendemain ſe les eſtant fait
p.510. amener, comme il les vit inebranlables dans leur foy,'il les fit fuſtiger, & puis mener en priſon, où on les mit''dans les ceps. *in cippo.* Maximien les remit enſuite entre les mains d'Anulin, afin qu'il les menaſt avec luy dans la Venecie où il alloit;[de quoy il ſeroit difficile de rendre une bonne raiſon.]Ainſi on les mena à Verone chez Cancaire, Vicaire[ou plutoſt magiſtrat]de la ville, en luy recommandant de la part d'Anulin de ne leur donner pas meſme
p.511. du pain ni de l'eau:'Mais des la premiere nuit une lumiere miraculeuſe qui parut dans le lieu où on les tenoit enfermez,convertit Cancaire avec toute ſa famille.

Ibid. 'S. Proçule Eveſque de la ville, qui ſe tenoit caché avec quel-

que peu de Chrétiens, vint les viſiter ; & [contre la regle commune du martyre,] il ſe reſolut meſme de demeurer dans la priſon afin de mourir avec eux pour J. C. C'eſt pourquoi quand on vint prendre les deux Saints pour les mener à Anulin, qui eſtoit arrivé à Verone ſix jours aprés eux, Procule voulut auſſi qu'on luy liaſt les mains derriere le dos, & qu'on le menaſt à ce magiſtrat. 'Les actes portent que quand Anulin ſceut qui il eſtoit, p.512.
» il dit à ſes gens; Ne voyez vous pas bien que c'eſt un homme qui
» radote de vieilleſſe? & que ſur cela on le renvoya en luy donnant des ſoufflets & luy faiſant d'autres injures. [Je ne ſçay ſi ſous Diocletien un juge euſt eſté aſſez hardi pour renvoyer ainſi un Chrétien & un Eveſque ; & cela à la vue d'Hercule.] 'Mais le reſte de ce qu'on dit de ce Saint [a encore moins d'apparence.] Boll.23.mars, p.450.§ 2.8.

'Pour S. Firme & S. Ruſtique, Anulin voyant qu'il ne pouvoit les obliger à ſacrifier, leur fit ſouffrir divers tourmens, & les condanna enfin à avoir la teſte tranchée. 'On fait leur feſte le 9 d'aouſt, auquel ils ſont marquez par Notker & quelques autres martyrologes. 'Ceux de S. Jerome mettent auſſi ce jour là Saint Firme & S. Ruſtique, mais en Orient, s'il n'y a faute. [a] Leurs corps ſont aujourd'hui dans l'egliſe des Cordeliers de Verone qui porte le nom de S. Firme; '& ils ont encore trois autres egliſes dans Verone où on les honore beaucoup. [Leur martyre peut eſtre arrivé en l'an 304, comme nous l'avons dit de S. Fidele.] 'Quelques uns les mettent avec S. Procule vers l'an 235 ſous Maximin I, qui avoit un Anulin pour Prefet du Pretoire. Mais on peut aſſurer que Maximin I. ni ſon Prefet ne vinrent jamais à Milan; outre que preſque tous les manuſcrits ont Maximien. MS.p.512. Boll.23.mars, p.451.b.d. Flor.p.741. 741. [a] Boll.p.451.b. p.453.§ 12. p.451.a.b.

'S. Procule eſt honoré par ſon Egliſe le 23 de mars, quoique le martyrologe Romain l'ait mis le 9 de decembre. Son corps eſt conſervé dans la ville en une egliſe de ſon nom. 'Il y fut trouvé l'an 1492, hors ſa teſte, qu'on croit eſtre à Bergame. 'On marque qu'il ſe fit alors divers miracles. p.450.§ 1. p.453. p.454.

ARTICLE LV.

De S^te Juſtine ; des SS. Canciens & de quelques autres.

LE nom de Sainte Juſtine vierge & martyre à Padoue, eſt celebre dans tout le pays de Veniſe, où l'on fait preſque partout ſa feſte le 7 d'octobre. 'Fortunat en parle au VI. ſiecle entre les plus illuſtres Saintes. [b] Il y a une abbaye de Benedictins fort Ferr.in.p.631. Fort.l.8.c.4.p. 187-191. [v.Mart. l.4.p.241. [b] Ferr.p.639.

celebre au lieu où elle fut enterrée auprés de Padoue,[& maintenant dans la ville.]'On marque qu'Opilion Prefet du Pretoire & Patrice,en fit baſtir l'egliſe dans le V. ſiecle. [C'eſt apparemment luy qui fut Conſul en 453.]'Les actes de Ste Juſtine qui ſont dans Mombritius, n'ont rien d'ancien ni d'authentique, mais beaucoup de paroles, & un miracle digne de Metaphraſte; '& quoique l'auteur ſe pretende témoin oculaire de ſon martyre, les faits meſme qu'il raporte font voir qu'il n'a vécu qu'aſſez longtemps depuis. Ses bouts de vers & le reſte de ſon ſtyle ne donnent pas lieu de croire qu'il ait écrit avant le X. ou XI. ſiecle. Ils diſent que la Sainte fut condannée par l'Empereur Maximien qui eſtoit alors à Padoue: [& c'eſt tout ce qu'on en peut tirer.] 'Ce qu'en dit Pierre des Noels eſt encore moins probable.

Ugh.t.5.p. 398.b.

Mombr.p.40.

MS.p.541.

P.de N.l.9.c. 32.p.178.2.

[a] On pretend qu'elle fut enterrée par S. Proſdocime Eveſque de Padoue, dont les actes parlent beaucoup d'elle. [Ainſi ce Saint n'a vécu que pres de 300 ans aprés S. Pierre, dont on pretend d'ordinaire qu'il a eſté diſciple.]'On le fait premier Eveſque de Padoue, [parcequ'on n'en connoiſt point avant luy.] Ughellus en dit bien des choſes, [mais qui ne ſont point fondées. Pour ſes actes qui ſont dans Mombritius,]'Baronius & d'autres avouent qu'il y a des choſes à corriger. [Il ſuffit de voir ce que pretend Ferrarius,]'qu'il mourut agé de 114 ans, aprés avoir gouverné 93 ans l'Egliſe de Padoue. On fait ſa feſte le 7 de novembre.

[a] Ferr.p.635.

Ugh.t.5.p.395. 396.

Bar.7.oct.e.

Ferr.p.696.

[L'Egliſe d'Aquilée eut un Martyr illuſtre en la perſonne de S. Chryſogone, dont on verra l'hiſtoire" en un autre endroit.] 'Elle fut encore honorée par le ſang des SS. Canciens les amis de Dieu, comme les appelle Fortunat, qui les met entre les plus illuſtres Martyrs d'Aquilée. 'Nous avons un ſermon ſur ces Saints, attribué à S. Auguſtin & à S. Ambroiſe, mais qu'on croit eſtre plutoſt de S. Maxime de Turin qui vivoit au milieu du V. ſiecle. 'Nous en avons auſſi des actes dans Mombritius, que le P. Mabillon nous a donnez, un peu plus amples, [" mais qui ne paroiſſent pas eſtre d'une grande autorité.]'Ils portent que Cance, Cancien, & Cancianelle [ou Cancianille,] qui eſtoient freres ſelon S. Maxime meſme, nez à Rome de la famille des Anices, furent inſtruits des leur enfance dans la foy de J.C, par Proteleur" precepteur. 'La perſecution de Diocletien eſtant venue, ils vendirent ce qu'ils avoient de bien à Rome, donnerent la liberté à leurs eſclaves qui voulurent recevoir le batteſme; '& puis quitterent la ville ſous pretexte d'aller viſiter les terres qu'ils avoient à la cam-

Fort.v.Mar.l. 4.p.340.

Sur.31.may,p. 329.

Mabl.lit.p. 467.

p.468.

Boll.31.may,p. 428.f.

Mabl.lit.p. 468.

V. Sainte Anaſtaſie.

NOTE 61.

pædagogo.

pagne. Ils arriverent ainſi juſqu'à Aquilée auprés de laquelle ils poſſedoient de grands biens. Ils y trouverent la perſecution fort allumée : & il y avoit, dit-on, un nombre infini de Confeſſeurs dans les priſons. Dulcide gouverneur du pays, & Siſinne qualifié Comte, qui y commandoient, ayant ſceu l'arrivée des Saints, [& appris qu'ils eſtoient Chrétiens,] les firent ſommer de venir ſacrifier. Ils le refuſerent, declarant qu'ils adoroient J. C. Et ſur p.469. cela Dulcide & Siſinne en ayant écrit à Diocletien, [ou plutoſt à Maximien ;] on leur répondit que ſi les trois freres ne vouloient pas ſacrifier, il falloit les condanner au dernier ſupplice.

'Les Saints furent avertis de cette réponſe, & monterent ſur Ibid. leur chariot avec Prote pour ſe retirer, ſuivant le commandement de l'Evangile. Mais ils ne purent aller que juſqu'au lieu appellé pour lors les Eaux de Grado, 'à une grande lieue d'A- Baudr.p.534. quilée du coſté de l'Orient, & que l'on appelle aujourd'hui S. Cancien. 'Dieu qui vouloit les couronner, & montrer que leur Sur.31.may,p. fuite eſtoit un effet de ſageſſe, & non de timidité, permit qu'un 329. *arrivaſſet.* de leurs chevaux "tomba mort en cet endroit : ce qui les arreſta, '& Siſinne qui les pourſuivoit eut le loiſir de les atteindre. Il les Mabi.lit.p. fit prendre, & leur ordonna de ſacrifier, s'ils ne vouloient eſtre 470. punis. Ils proteſterent qu'ils ne ſacrifieroient jamais au demon: Et ſur cela Siſinne leur fit trancher la teſte à eux & à Prote. Le V. Sainte Anaſtaſie. Preſtre "Zoele ou Zoïle eut ſoin de retirer leurs corps, de les embaumer, & de les mettre dans le tombeau. On marque qu'ils moururent le 31 de may, 'auquel leur feſte eſt marquée avec Flor.p.561; 1. celle de S. Prote dans [1] les plus anciens martyrologes auſſibien 562|Boll.31. que dans les plus nouveaux. [a] L'Egliſe d'Aquilée honore S. Prote may,p.468.§ en particulier le 14 de juin. 4.

a Boll.31.may, p.428.b. b p.430-432. &c. [b] On pretend "avoir encore aujourd'hui les corps de ces Martyrs à Aquilée : mais on le pretend auſſi à Milan, où on fait la feſte de leur tranſlation le 14 de juin, à Bergame, à Verone, à Sens, à Hildeſheim, & particulierement à Eſtampes dans l'egliſe de Noſtre-Dame, 'où l'on croit qu'ils ont eſté apportez par le Roy p.432.433. Robert, & où on les mit ſolennellement dans une nouvelle chaſſe le 4 d'aouſt 1249. On raporte auſſi divers miracles qui s'y ſont faits. [Il peut y avoir quelques parties de leurs reliques en tous ces endroits.]

1. ceux de S. Jerome, dans Raban. Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert &c.

ARTICLE LVI.

De Ste Luce, & des Martyrs de Sardaigne & de Corſe.

Flor.p.1018. 'SAINTE Luce ou Lucie,[l'une des plus celebres]Saintes qu'ait eues la Sicile, y couronna ſa virginité par le martyre dans la ville de Syracuſes[qui en eſtoit la capitale. Toute l'Egliſe latine l'honore aujourd'hui le 13 de decembre,]auquel elle eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome, [dans Bede, Uſuard, Vandelbert, & les autres poſtericurs;]'& meſme dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto.'Les Grecs la celebrent auſſi le meſme jour, & en font leur principal office conjointement avec celui de quelques autres Martyrs.[a]On trouve à Rome pluſieurs egliſes de Sainte Luce: [b]mais on ne ſçait ſi c'eſt de celle-ci, ou de celle qu'on honore le 16 de ſeptembre, & qu'on tient avoir ſouffert à Rome meſme. 'On croit neanmoins que c'eſt celle de Syracuſes que l'Egliſe latine a miſe dans le Canon de la Meſſe.

Sacr.p.146| Front.cal.p. 154. Men.p.203. 212|Ugh.t.6. p.1158. a Front.cal.p. 154. b Bar.13.ſept. d. Sacr.n.p.21.

[Mais quoique ſon nom ſoit illuſtre, nous n'oſons pas dire que ce qu'on raporte de ſa vie ſoit bien aſſuré. Car les actes que nous en avons dans Surius qui ſont aſſez bien écrits, ne peuvent pas neanmoins paſſer pour une autorité fort conſiderable, quand on n'en jugeroit que par ce qu'ils font dire à la Sainte,]'que Maximien eſtoit mort ce jour là, & que Diocletien eſtoit depoſſedé de l'Empire.[Car on ſçait qu'il y eut environ ſix ans entre la demiſſion de Diocletien & la mort de Maximien. Cette piece peut eſtre plus ancienne que Saint Aldelme & que Bede, qui paroiſſoient l'avoir ſuivie; & on peut juger par les menologes qu'elle a eſté receue des Grecs, ſans en avoir davantage d'autorité.

Sur.13.dec.p. 248.§ 8.

Pour marquer neanmoins en un mot ce qu'on dit d'une Sainte ſi celebre,]'ſes actes portent qu'Eutyquie ſa mere eſtant travaillée d'un flux de ſang depuis quatre ans, la Sainte obtint ſa gueriſon en priant au tombeau de Sainte Agathe, & obtint d'elle en recompenſe la permiſſion de conſacrer ſa virginité à J.C,'& ſes biens aux pauvres.'Ayant enſuite eſté priſe comme Chrétienne, 'Paſcaſe"gouverneur de Sicile la condanna à eſtre abandonnée à la proſtitution publique.'Mais quand on voulut l'emmener, elle ſe trouva immobile; & quelque effort qu'on fiſt, on ne put jamais ſeulement luy faire faire un pas hors du lieu où elle eſtoit.

p.147.§ 1.2. § 3. § 4. § 5. § 6. *conſularis.*

'On ajoute qu'on alluma du feu autour d'elle, qu'on la couvrit toute de poix, de reſine, d'huile bouillante, ſans qu'elle en ſentiſt aucun mal. 'Enfin ayant eſté percée d'un coup d'épée, elle rendit l'eſprit quelque temps aprés. §7. §8.

'Baronius dit que Sigebert a fait en vers l'hiſtoire du martyre de Sainte Luce, & des tranſlations de ſon corps. 'Car on pretend que Faroald Duc de Spolete, ayant pris la ville de Syracuſes ſous Luitprand Roy des Lombars, tranſporta le corps de Sainte Luce à Corfinium, d'où Thierri 46e Eveſque de Mets le fit porter dans ſon Egliſe l'an 970: '& deux ans aprés il le fit porter dans une chapelle baſtie ſous le nom de la Sainte dans l'egliſe de S. Vincent. Thierri le jeune 48e Eveſque de Mets en tira un bras qu'il donna à l'Empereur Henri III, & ce prince le mit l'an 1042 "dans un monaſtere du dioceſe de Spire. On ajoute que lorſque le corps de Sainte Luce eſtoit encore à Corfinium, on en apporta la teſte à Rome, d'où elle a eſté transferée en l'egliſe cathedrale de Bourges ſous Louis XII.

Bar.13.dec.a. Sauſſ.p.998. p.999. *in Landibergenſi monaſterio.*

[On met pluſieurs Martyrs dans la Sardaigne ſous Diocletien,] 'entre leſquels eſt S. Ephyſe honoré le 15 de janvier à Cagliari ou Cailleri capitale de cette iſle. [a]Bollandus nous en donne de fort longs actes attribuez à un nommé Marc, qui eſtoit luy meſme preſent à ſon martyre. [Mais cette piece contient trop de faits partie faux, partie improbables, pour eſtre receue comme bonne.] 'Bollandus meſme nous avertit qu'elle eſt tout à fait ſemblable aux actes de S. Procope le capitaine. 'Il reconnoiſt auſſi qu'il y a des choſes qui n'ont eſté écrites que pluſieurs ſiecles aprés.

Boll.15.jan.p. 997. [a] p.1004.§37. p.997. p.1001.a.

[On tient que la ville de Cagliari fut encore honorée alors par le martyre de S. Luxore, S. Ceſelle ou Ciſelle, & S. Camerin, marquez dans le martyrologe Romain le 21 d'aouſt. Il y en a des actes dans Mombritius,]'que Baronius condanne en diſant qu'on luy en avoit envoyé d'autres de Sardaigne qui eſtoient plus purs. 'Ce qu'en dit Ferrarius n'a rien de mauvais. [b]S. Gregoire le grand parle d'une Abbeſſe du monaſtere de S. Gravin & Saint Luxore dans le dioceſe de Cagliari. [c]Les corps de S. Luxore & ſes compagnons ſont preſentement à Piſe ſelon les uns, & à Pavie ſelon d'autres.

Bar.21.aug.d. Ferr.p.526. [b] Greg.l.7.ep. 7.p.785.a.b. [c] Ferr.p.527.

[S. Gravin dont nous venons de parler, peut bien eſtre le meſme que] 'Saint Gavin ou Savin marqué le 25 d'octobre dans quelques exemplaires des martyrologes de S. Jerome, comme ayant ſouffert le martyre à "Torre dans l'iſle de Sardaigne. 'On

Flor.p.933. *Turribus.* Ferr.p.673.

l'y honore encore aujourd'hui le meſme jour, & on y voit une belle egliſe de ſon nom. On pretend qu'il eſt ſi celebre dans la Sardaigne, que le mois d'octobre s'y appelle le mois de S. Gavin.

Boll.30.may, p.235. 'On y fait encore le 30 de may une feſte" de S. Gabin [ou Gavin,] qu'on dit avoir auſſi ſouffert à Torre, mais avec un S. Criſpule, p 236.§ 3.4. '& des le temps d'Adrien. Ainſi il le faudra diſtinguer de celui MS. dont nous parlons. 'Car les actes de S. Saturnin de Cagliari mettent ſon martyre ſous Diocletien, & ſous un gouverneur nommé Barbare ; & ils luy donnent pour compagnons S. Prote Ferr.p.671. 672. & S. Janvier. 'D'autres monumens en parlent d'une maniere aſſez differente, & diſent que ces deux derniers Saints, dont le premier avoit eſté fait Preſtre, & l'autre Diacre par le Pape Caius, ayant eſté pris & mis en priſon par ordre de Barbare ſous la garde de Gavin, ils convertirent leur garde, qui aprés avoir receu le batteſme, les mit hors de la priſon, & les laiſſa aller. Des que le juge en eut eſté averti, il fit arreſter Gavin; & comme il ne put luy perſuader de quitter la religion qu'il venoit d'embraſſer, il luy fit trancher la teſte au port de Balay pres le Torre. On ajoute qu'aprés ſa mort S. Prote & S. Janvier qui s'eſtoient cachez, vinrent ſe preſenter aux perſecuteurs, & eurent la teſte Flor.p.936. tranchée au meſme lieu que S. Gavin. 'Les martyrologes de S. Ferr.p.673. Jerome les mettent le 27 d'octobre. 'Neanmoins on les honore aujourd'hui le 25 avec S. Gavin.

Flor.p.937. 'Florentinius cite des actes de S. Gavin, & d'autres de S. Prote & S. Janvier, raportez par Jean Arca au 2e livre des Saints de MS. Sardaigne. 'Selon les actes de Saint Saturnin de Cagliari dans Mombritius, ils ſouffrirent tous trois des que Barbare entra en Sardaigne, & y publia les edits de Diocletien contre les Chrétiens. Mais ces actes ne ſont écrits que lorſque la Sardaigne n'appartenoit plus à l'Empire, [c'eſt à dire aprés le VI. ſiecle, & ils ne diſtinguent point entre les edits de 303 & ceux de 304. Ils Boll.24.feb.p. 462. ſont fort conformes] 'à ceux de S. Serge de Cappadoce, dont nous parlerons dans la ſuite.

MS. 'Ces actes ajoutent qu'aprés la mort de S. Gavin, Barbare vint à Cagliari capitale de l'iſle, où l'on fit un ſacrifice ſolennel dans le Capitole ſur le port. Mais pendant que tout le monde y couroit, Saturnin qui dans un age tres peu avancé avoit acquis une vertu tres parfaite, vint à paſſer par là : & en meſme temps les preſtres des idoles virent que les demons ne leur donnoient point" les marques ordinaires de leur preſence. Ils crurent que &c. cela venoit de quelques Chrétiens, & ayant trouvé Saturnin,

V. la perſ. d'Adrien § 31 [note 3.

l'un

l'un des preſtres le perça d'un coup d'épée. [Cette narration a tant de raport à l'hiſtoire de S. Saturnin de Toulouſe,] dont les anciens martyrologes marquent une tranſlation le 30 d'octobre; [auquel on fait la feſte de celui de Cagliari, qu'on ne peut s'empeſcher de craindre qu'on n'ait confondu l'un avec l'autre.] Flor.p.539-541.

'Et en effet Ferrarius, ſans parler de tout ce qu'on lit dans Mombritius, dit que S. Saturnin de Cagliari fut accuſé devant &c. Barbare, mené devant luy, "mis en priſon, & condanné à perdre la teſte. 'Baronius en cite des actes manuſcrits, où on lit qu'il ſouffrit le 30 d'octobre ſous le VIII. Conſulat de Diocletien, & en la 20e année de ſon regne, [c'eſt à dire en 303.] 'Des le temps de S. Fulgence, il y avoit une egliſe de S. Saturnin dans la Sardaigne, auprés de laquelle S. Fulgence relegué dans cette iſle pour la foy, établit ſa demeure; & il y baſtit un monaſtere, aprés en avoir demandé le conſentement de Brumaſe ou Primaſe Eveſque de Cagliari, comme cela eſtoit bien raiſonnable, dit l'hiſtoire originale de ſa vie. 'Il y a encore aujourd'hui une egliſe de Saint Saturnin pres de Cagliari. Ferr.p.681. Bar.30.oct.e. Boll.1.jan.p.42. §55. 6.jan.p.324.

'Quelques modernes pretendent que le meſme gouverneur Barbare couronna encore par ſa cruauté S. Simplice Eveſque de Fauſine ou Phauſanie, appellée aujourd'hui Terreneuve [ſur la coſte orientale de la Sardaigne. On en fait le 15 de may. Baronius dit avoir eu ſes actes: mais il ne les donne pas. Ce Saint eſt celebre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Raban, Notker & quelques autres: mais la pluſpart ſe contentent de marquer S. Simplice en Sardaigne, & quelques uns ajoutent ſeulement qu'il eſtoit Preſtre. 15.may.p.456. Flor.p.531.532.

'Les actes de S. Saturnin diſent que Barbare eſtoit gouverneur de l'iſle de Corſe auſſi bien que de celle de Sardaigne. 'Et en effet ceux de Ste Devote portent qu'elle ſouffrit dans la Corſe du temps de Diocletien ſous le gouverneur Barbare. [Ces actes ont Note 61. quelque choſe d'aſſez beau: "mais il y a neanmoins des faits abſolument inſoutenables. 'Le corps de la Sainte eſt aujourd'hui à Monaco entre Nice & Vintimille, où on en fait une grande ſolennité le 27 de janvier, comme de la patrone du lieu. L'Eveſque de Nice a accoutumé d'y venir faire l'office. On pretend qu'elle s'eſt ſouvent apparue pour défendre la ville contre ceux qui l'attaquoient. 'On en a depuis peu raporté quelques reliques en Corſe. Son office luy donne la qualité de vierge. MS. Boll.27.jan.p. 770.e. b[771.d. p.770.e.

ARTICLE LVII.

Des Martyrs de l'Afrique & de la Norique.

Boll.17.may, p.19.c. 'POUR paſſer maintenant en Afrique, les actes de Ste Reſtitute la mettent ſous Diocletien, quoique beaucoup de modernes veulent qu'elle ait eſté diſciple de S. Cyprien, & qu'elle ait ſouffert ſous Valerien. [Je ne ſçay ſi c'eſt qu'il y en ait une
Ferr.p.188. autre hiſtoire.] 'Car ce qu'en dit Ferrarius n'eſt pas tout à fait
Boll.17.may, p.20.d. conforme aux actes que Bollandus nous en a donnez: 'Et Bollandus reconnoiſt que ces actes n'ont pas une grande autorité. [Ils ſont viſiblement aſſez nouveaux, & paroiſſent faits vers le IX. ou X. ſiecle, lorſqu'on faiſoit une elegance de meſler des bouts de vers dans la proſe. La police, les ſupplices, les noms meſmes n'ont point de raport aux actes authentiques des Martyrs d'Afrique ſous Diocletien : & les miracles n'y manquent pas.]

f. 'Ils portent que la Sainte eſtoit d'un lieu nommé Ponizaire : [mais ils ne marquent point celui auquel] elle fut jugée par Proclin, [nommé Procule par Ferrarius,] & qualifié "Premier de la *Primarius,* province. [Ce n'eſtoit pas apparemment à Carthage, puiſque]
p.22.d. 'Proclin écrivit ſur ſon ſujet à Euſtaſe Prefet, [ou plutoſt Vicaire des Prefets,] qui eſtoit alors à Carthage. Les actes ajoutent
p.20.d. qu'aprés divers tourmens, 'de la verité deſquels Bollandus ne
p.24. répond pas, 'Proclin la fit mettre ſur une barque pleine de poix & d'étoupe, pour eſtre brulée ſur la mer. Le feu n'y prit pas, mais la Sainte y rendit paiſiblement l'eſprit, & la barque conduite, dit-on, par un Ange, porta ſon corps en l'iſle appellée alors Ænaria, & aujourd'hui Iſchia ſur la coſte d'Italie pres de Naple,
p.19.e.f. où une dame Chrétienne nommée Lucine l'enterra. 'Il y a encore aujourd'hui en cette iſle une egliſe de Sainte Reſtitute ; & quelques uns diſent que ſon corps y eſt. Neanmoins la pluſpart aſſurent qu'il a eſté porté à Naple. Que s'il en faut croire les nouveaux Italiens, cela s'eſt fait des le temps de Conſtantin, &
f.20.a. c'eſt luy qui a fait baſtir à Naple l'egliſe de la Sainte, 'dans laquelle on pretend avoir trouvé ſon corps ſur la fin du dernier
p.20.b.24.e. ſiecle. 'On fait ſa feſte le 17 de may.

p.19.c.Bar.17. may,b. 'Baronius dit qu'on croit que c'eſt à cauſe de cette Sainte que la grande egliſe de Carthage eſtoit appellée *Reſtituta.* [a] Mais comme elle eſt auſſi nommée *Perpetua Reſtituta*, il reconnoiſt autre-
[a] 397.§ 54.
Vict.V.l.1.p.4. part qu'elle tiroit plutoſt ſon nom de Ste Perpetue, 'dont le corps

y eſtoit enterré,'& que le titre de *Reſtituta* vient de ce qu'elle avoit eſté retirée des mains des Donatiſtes,& reſtituée à l'Egliſe Catholique[ſous Conſtant, ou pour quelque autre raiſon particuliere.] Bar.397.§54.

'Vincent de Beauvais, & divers modernes aprés luy, mettent ſous Diocletien le martyre de Sainte Marcienne vierge,"qui fut expoſée aux beſtes dans la ville de Ceſarée en Mauritanie. Boll.9.jan.p. 568.§5. V.ſon titre.

[Nous pouvons encore joindre ici la Rhecie,la Norique, & la Pannonie ſuperieure, puiſqu'il paroiſt qu'elles ont eſté avec l'Italie & l'Afrique, du departement de Maximien Hercule, & enſuite de celui de Severe.'La Rhecie ſous laquelle la Vindelicie eſtoit alors compriſe,eut une martyre celebre en la perſonne"de Ste Afre, qui y fut conſumée par le feu dans la ville d'Auſbourg: '& on pretend qu'elle fut auſſitoſt ſuivie de Ste Hilarie ſa mere, & de trois ſervantes qui eſtoient devenues ſes ſœurs, nommées Digne, Eunomie, & Eutropie.'Ses actes portent qu'il y avoit alors une cruelle perſecution à Auſbourg, & qu'on y tourmentoit les Chrétiens par toutes ſortes de ſupplices pour les obliger de ſacrifier au demon.'Auſſi on pretend que peu de jours aprés elles, 25 Chrétiens[1] y eurent la teſte tranchée pour le nom de J.C,ſavoir les SS. Cyriaque, Largion, Creſcentien, Eutychien, Cariton, Philadelphe,& Pierre; Les Saintes Nimmie,Julienne, Diomede, Leonide, & Agape, & 13 autres perſonnes dont Dieu ſeul connoiſt les noms. Uſuard & quelques autres aprés luy marquent ces 25 Martyrs le 12 d'aouſt.'On croit que leurs corps ſont dans l'egliſe qui porte aujourd'hui le nom de S. Udalric & de Sainte Afre. Amm.an.p. 472.a.c. Velſ.afr.p. 447.a.p.6. V.ſon titre. p.479. p.477. p.480.499.502. a. p.502.

[Dans la Norique, ou ſelon d'autres dans la Pannonie ſuperieure,"Saint Victorin releva par le martyre la dignité de l'epiſcopat qu'il exerçoit"à Pettau, & la ſcience ſainte que Dieu luy avoit donnée, par laquelle il a enrichi l'Egliſe de divers ouvrages. V.ſon titre. *Petavione.*

Les Martyrs des autres provinces de l'Empire de l'Occident, appartiennent ſelon toutes les apparences aux années 303, 304, & 305, juſqu'au premier de may,& les laïques plutoſt aux deux dernieres qu'à la premiere. Mais nous n'oſons pas dire la meſme choſe pour ceux de la Rhecie & de la Pannonie. Car il y a tout ſujet de croire qu'aprés que Severe qui tenoit ces provinces eut eſté tué au commencement de l'an 307, elles tomberent ſous la puiſſance de Galere, & enſuite ſous celle de Licinius, qui ayant

1. 'Quelques uns les mettent à Rome, mais preſque tous à Auſbourg. Velſ.afr.p.495. Act.M.p.503.

eſté elevé par luy, ne manqua point ſans doute d'imiter ſa paſſion & ſa cruauté contre les Chrétiens.

ARTICLE LVIII.

De S. Demetre & des autres Martyrs d'Illyrie.

[IL faut paſſer maintenant de l'Empire d'Occident à celui d'Orient, & y entrer par la ſuite des provinces de l'Illyrie qui confinent avec la haute Pannonie dont nous ſortons. Nous y trouvons d'abord S. Syrene" martyrizé à Sirmich capitale de la baſſe Pannonie, vers l'an 307 le 23 de fevrier.] V. S. Irenée de Sirmich.

MS.p.709. 'Les Benedictins ont trouvé au mont S. Michel l'hiſtoire de S. Anaſtaſe martyrizé à Salone en Dalmacie ſous Diocletien le 26
Flor.p.778. d'aouſt. 'Il eſt marqué ce jour là dans les martyrologes de Saint
Bar.21.aug.b. Jerome, & eſt inconnu d'ailleurs aux Latins. 'Car pour celui dont parle le martyrologe Romain au 21 d'aouſt, [ce qu'on en
Men.p.52. dit eſt tout different.] 'Mais les Grecs en font memoire le 5 de decembre, & en raportent une aſſez longue hiſtoire, [differente
P.de N.l.7.c. 124.p.148.1. en quelques points de celle de S. Michel.] 'Celle-ci qui eſt co-
* MS.p.709. piée preſque toute entiere par Pierre des Noels, *paroiſt eſtre comme une lettre d'un Eveſque de Salone à ſon peuple, mais écrite aſſez longtemps aprés, ſur ce qu'en ſavoient quelques perſonnes de pieté; L'ennemi des hommes, dit-il, jaloux de la « gloire des Chrétiens, nous ayant derobé autant qu'il luy eſtoit « poſſible, la memoire des combats des Saints Martyrs, pour ne « pas rougir des triomphes qu'ils avoient remportez ſur luy. [Il y « a auſſi quelques faits que la tradition peut avoir ajoutez à la verité.

Ibid. 'On dit donc que ce Saint eſtoit d'Aquilée, où il exerçoit le métier de foullon, pour obeïr à S. Paul qui veut qu'on travaille afin de pouvoir aſſiſter les pauvres. Auſſi la maiſon qu'il avoit ſanctifiée par ſon travail, devint depuis une egliſe. Sa vie ſemble dire qu'il quitta ſon métier & ſa ville pour aller à Salone chercher le martyre, en mettant des croix à la porte du lieu où il logeoit, & en divers autres endroits [1] de la ville, [ce qui n'eſt ni dans les
Men.p.52. regles ordinaires, ni aiſé à croire.] 'Les Grecs diſent ſeulement qu'animé par ce qu'il voyoit ſouffrir aux Martyrs, il fit le ſigne de la Croix ſur tout ſon corps, & " alla declarer qu'il eſtoit Chré- &c.
tien.

1. *ou* de ſon hoſtellerie, ſelon Pierre des Noels.

'Il fut donc arreſté, preſenté au juge, ſouffrit les fouets, eut enfin la teſte tranchée ſelon les Grecs, '& on jetta ſon corps dans la mer lié à une pierre. Il ſemble ſelon ſes actes qu'on l'ait mené à Diocletien. [Ainſi ç'aura pu eſtre en l'an 304, "auquel Diocletien traverſa l'Illyrie en s'en retournant de Ravenne en Orient.]

p.52. Ib. MS. p.709. V. Diocletien § 21.

'Une dame Chrétienne nommée Aſclepie fit chercher ſon corps par ſes gents; & ils le trouverent "entre les mains de quelques Africains [Chrétiens,] qui venoient de le retirer de la mer. Aſclepiade [l'enterra] ſecrettement: & quand la perſecution fut paſſée, elle fit baſtir une egliſe au lieu où elle avoit mis ſon corps dans le territoire de Salone. Les Africains qui voulurent garder [1] la pierre attachée à ſon corps, la porterent chez eux, & y baſtirent auſſi une egliſe, où l'on dit qu'il ſe faiſoit beaucoup de miracles. 'On montre encore aujourd'hui ſon tombeau dans les ruines de Salone. [Mais l'on n'y ſçait guere ſon hiſtoire,] puiſqu'on veut qu'il ait eſté Eveſque de cette ville. 'Son corps eſtoit à Spalatro vers l'an 950.

p.709. &c. 1. Wheler, p.174 Conſ. ad Ro. p.85.

[Outre Sainte Agape & quelques autres martyrizées à Theſſalonique capitale de la Macedoine, dont nous avons déja parlé, cette ville a encore eſté honorée par la couronne de S. Demetre, qui eſt devenu dans la ſuite plus celebre que tous les autres.] 'Nous avons ſes actes dans Surius, mais qui ſont de Metaphraſte, meſlez "de faits tres improbables par eux meſmes, & tres ſcandaleux. Auſſi on peut aſſurer que ce ſont des fables inventées aprés le IX. ſiecle, puiſqu'on n'en trouve rien] 'dans l'hiſtoire de ce Saint raportée par Photius, & traduite par Anaſtaſe le bibliothecaire. [Nous marquerons ce que ces deux auteurs en ont écrit preſque en meſme temps, parceque nous n'y voyons rien de mauvais: & d'ailleurs cette hiſtoire peut eſtre ancienne. Car ni Photius, ni Anaſtaſe ne l'ont pas compoſée, mais ont ſeulement raporté ce qu'ils avoient lu.

All. de Sim. p. 126 | Sur. 8. oct. p. 106. Note 63. Phot. c. 255. p. 1404 | Anal. t. 1. p. 66.

Tout ce qu'on ſçait de S. Demetre juſqu'à ſon martyre,] c'eſt qu'il demeuroit à Theſſalonique, où imitant la vie & les combats des Apoſtres, il augmentoit beaucoup la foy par la force de ſes exhortations & par l'eclat de ſes bonnes œuvres, eſtant ainſi veritablement un predicateur & un maiſtre de la pieté. 'Il apparoiſſoit comme un jeune homme rouſſeau, fort bien fait, habillé en ſoldat; '& on le depeignoit ainſi dans ſes images.

Phot. c. 255. p. 1404. Anal. t. 1. p. 85 90. p. 91.

Note 64. 'L'Empereur Maximien ["Galere] eſtant venu à Theſſalonique, p. 67.

1. Pierre des Noels dit ſa teſte.

les ſoldats deſtinez pour chercher les Chrétiens n'eurent pas de peine à trouver Demetre, qui ne craignant point [la mort,] avoit peu d'empreſſement pour ſe cacher.

p.66.67. 'Maximien alloit voir un combat de gladiateurs lorſqu'on luy preſenta le Saint: C'eſt pourquoi il ordonna qu'on le gardaſt
p.68 Phot.p. 1404. dans une voute des bains proche de l'amphitheatre. 'Il ſortit de ces jeux cruels plein de chagrin & de mauvaiſe humeur, parce-
Phot.p.1405. qu'un "gladiateur qu'il aimoit, y avoit eſté tué. 'De ſorte que &c. comme on vint alors à luy parler de Demetre, il dit tout en colere qu'on le perçaſt à coups de lance au lieu meſme où il
Anal.t.1.p.70. eſtoit. 'C'eſt ainſi que ce Saint remporta la couronne du martyre, [à cauſe de laquelle il eſt honoré par toute l'Egliſe. Uſuard, Adon, Vandelbert, & d'autres Latins, mettent ſa feſte le 8
Men.p.310-326 Ug.t.6. p.1114. d'octobre:]'Les Grecs en font le 26 du meſme mois leur grand office, le qualifiant le celebre & le grand Martyr.

Phot.p.1405 Anal.t.1.p.70. 'On laiſſa ſon corps au meſme lieu où il avoit eſté maſſacré; & la nuit ſuivante quelques Chrétiens l'y enterrerent ſecrettement. Il demeura longtemps en ce lieu peu digne de luy; mais Dieu ne laiſſa pas de le relever par pluſieurs miracles qu'il y faiſoit en faveur de ceux qui recouroient à ſon interceſſion. Enfin Leonce Prefet du Pretoire d'Illyrie y baſtit une egliſe qui devint fort celebre dans tous les environs par les grands miracles qui
Sur.8.oct.p. 108.§ 10.11 Men.26.oct.p. 327.328. s'y firent. 'Metaphraſte dit qu'il le fit en reconnoiſſance de ce qu'il avoit eſté gueri luy meſme d'une grande maladie. Il ajoute que Leonce voulant prendre une partie du corps du Saint, pour luy baſtir une egliſe à Sirmich, le Saint luy fit connoiſtre dans quelques apparitions que cela ne luy eſtoit pas agreable: De ſorte qu'il ſe contenta d'emporter un de ſes vétemens teint de ſon ſang, "qu'il mit dans ſa nouvelle egliſe de Sirmich baſtie pres &c. de celle de Sainte Anaſtaſie. On aſſure qu'en chemin il s'eſtoit
Cod.Th.t.6.p. 369. fait pluſieurs miracles par le moyen de cette Relique. 'On trouve un Leonce Prefet d'Illyrie en 412 & 413.

Men 26.oct.p. 328-333 Anal. t.1.p.71-95. 'Anaſtaſe, & les Grecs dans leurs Ménées, racontent pluſieurs autres miracles de S. Demetre [qu'il n'eſt pas neceſſaire d'exa-
Anal.t.1.p.66. miner preſentement.] 'Anaſtaſe dit en general que ſon tombeau eſtoit celebre à Theſſalonique par un grand nombre de mer-
Men.26.oct.p. 326. veilles, & par "l'excellente odeur qui en ſortoit. 'Auſſi les Grecs *v.dolet.*
a Bar.8.oct.c. luy donnent le titre de Thaumaturge, & encore "un autre [a] qui *μυροβλύτης.* marque ce que diſent les hiſtoriens Grecs, qu'il ſortoit de ſon tombeau comme une huile odoriferente & miraculeuſe: ce qui y faiſoit accourir les peuples de tous coſtez.

'Allatius cite la relation d'un miracle par lequel le Saint delivra la ville de Theſſalonique aſſiegée par les barbares ſous Maurice: & cette relation eſt écrite par un homme qui eſtoit luy meſme dans la ville durant le ſiege. L'hiſtoire Greque raporte que l'Empereur Michel IV. gagna une victoire ſur les Bulgares par ſon interceſſion. [On voit combien ce Saint a eſté celebre parmi les Grecs,] puiſque Leo Allatius conte douze harangues ou hiſtoires faites en ſon honneur par l'Empereur Leon & par d'autres. [a] L'Empereur Baſile rebaſtit ſon egliſe [vers l'an 880.] [b] Anaſtaſe nous apprend que de ſon temps il y en avoit à Rome une chapelle tres ancienne, ſans que neanmoins on y connuſt qui eſtoit ce Saint.

All.de Sim.p. 97. Bar.8.oct.c. All.de Sim.p. 85.2|94.97.102. 103.105.2|108. 123.126. a Bar.8.oct.c. b Anal.t.1.p.66.

'Les actes que Bollandus nous a donnez de S. Maxime Lecteur, & de S. Dade & S. Quintilien ſes compagnons, nous apprennent que ces Saints aprés avoir ſouffert divers tourmens, eurent la teſte tranchée dans la perſecution de Maximien au pays d'Ozobie, 'ou Oxebie comme d'autres liſent, [c] vers Doroſtore ville de la baſſe Meſie ſur le Danube, & compriſe aujourd'hui dans la Bulgarie. [C'eſt tout ce que nous croyons pouvoir tirer de ces actes, qui ſont inſoutenables en tant de choſes, qu'il vaut mieux les abandonner en tout.] 'Baronius reconnoiſt au moins qu'ils ſont un peu corrompus. 'Ce que les Grecs diſent de ces Saints dans leurs Ménées [en eſt tiré.] [d] Ils portent que les Saints ſouffrirent le 28 d'avril, '& les Grecs en font ce jour là ſelon le menologe de l'Empereur Baſile, & ſelon quelques autres de leurs livres. 'Leurs Ménées les mettent le 13 du meſme mois, & le 28 de juillet. 'Ils celebrent le 2 d'aouſt la revelation de leurs reliques, qu'ils diſent avoir eſté tranſportées à Conſtantinople, & miſes dans une egliſe de la Vierge au quartier de Vigilance. Le martyrologe Romain fait de ces Saints le 13 d'avril.

Boll.13.apr.p. 974.975. c p.126.a. c d. Bar.308.§ 27. Boll.13.apr.p. 126. d p.975.e. p.126.b.d. a.f. e|Men.p.281 Cang.de C.l. 4.p.96.

'Les Grecs font leur principal office le 30 decembre de Ste Anyſie vierge & martyre à Theſſalonique ſous Maximien. [e] Nous avons ſes actes dans Surius, que Baronius croit eſtre de Metaphraſte. [Ils en ont au moins l'air & les longues harangues. La permiſſion que l'on y voit donner à tous les particuliers de tuer les Chrétiens ſans forme, n'eſt pas ſupportable.] 'Allatius cite un eloge de cette Sainte par Philothée Patriarche de Conſtantinople.

Men.p.559| Ugh.t.6.p. 1174. e Bar.30.dec. c. All.de Sim.p. 103.

ARTICLE LIX.

De S. Moce & des autres Martyrs de la Thrace.

Men.11.may, p.100. 'LEs Ménées mettent ſous Diocletien le martyre de S. Moce, comme les Grecs l'appellent toujours, ou S. Muce comme on le lit dans les Latins. ['Son hiſtoire eſt fort incertaine:] 'les uns diſent qu'il eſtoit Preſtre de Byzance, & qu'ayant eſté mené à Heraclée [capitale de la Thrace,] il y fut martyrizé & enterré, & raporté à Byzance par Conſtantin: les autres le font Preſtre d'Amphipoli [dans la Macedoine,] où aprés qu'il eut beaucoup ſouffert il fut mené à Heraclée, decapité à Byzance, & enterré à un mille de cette derniere ville.

Boll.11.may, p.621-624. NOTE 65.

Thphn.p.18. d.& alii. [On convient davantage que] 'Conſtantin fit baſtir une egliſe de ſon nom dans Conſtantinople, [a] au lieu meſme où il avoit eſté martyrizé ſelon Codin: & il y fit apporter ſon corps, qui fut placé ſous l'autel. 'On ajoute que c'eſtoit auparavant un temple d'idoles, dont Conſtantin retrancha [''] la moitié pour la conſacrer à J.C, & en faire la plus longue egliſe de Conſtantinople. 'Codin pretend encore que les Ariens chaſſez de la grande egliſe [& de toutes les autres] de la ville par Theodoſe [en l'an 380,] en obtinrent permiſſion de demeurer auprés de l'egliſe de S. Moce [qui eſtoit alors abatue,] & de la rebaſtir pour y celebrer leurs myſteres. Ils s'en ſervirent ainſi durant ſept ans: mais en la ſettieme année l'egliſe tomba lorſqu'ils y eſtoient aſſemblez, & en tua un grand nombre.

a Codi.ori.C. p.38.a[85. p.33.b[37.d] Caog.de C.l. 4.p.129. Codi.p.38.a.

'' *Quelques.*

[Elle eſtoit rétablie du temps de S. Chryſoſtome, & poſſedée par les Catholiques,] 'puiſque l'Eveſque Dioſcore y fut enterré ſelon [1] Sozomene. [b] Les moines Catholiques de Conſtantinople s'y aſſemblerent en l'an 431, afin d'y travailler pour la foy & pour l'autorité du Concile d'Epheſe. 'Juſtinien rebaſtit encore cette egliſe 'ſous le regne de Juſtin ſon oncle. Procope dit que c'eſtoit la plus grande de toutes les egliſes. [c] D'autres parlent auſſi de ſa grandeur. Elle eſtoit preſque en ruine du temps de Baſile le Macedonien, qui la rétablit; '& elle ſubſiſtoit encore lorſque les François prirent Conſtantinople en 1204. Mais elle ſe ruina depuis: & l'Empereur Jean Paleologue acheva de la détruire entierement. On marque que c'eſtoit un monaſtere. Les Empe-

Soz.l 8.c.17.p. p.781.a. b Conc.t.3.p. 751.c. Codi.p.38.a. Proc.ædi.l.1. c.4.p.15.c.d. c Cang.de C.l. 4.p.129. p.130.

1. [qui ſe trompe apparemment.] 'puiſque ſelon Pallade, Dioſcore fut enterré hors la ville dans l'egliſe d'une Martyre.

Pall.v.Chry.p. 159.

reurs

teurs juſqu'à Leon le philoſophe, y alloient entendre l'office le jour de la Pentecoſte. S. Samſon y fut enterré.

'Les Grecs y faiſoient la feſte de S. Moce le 11 de may.[a] Ses actes marquent neanmoins qu'il mourut le 13, ce que Florus, Uſuard, & les autres Latins ont ſuivi, quoique ce ſoit une faute ſelon Bollandus, qui croit auſſi que le vray nom de ce Saint eſt Mucius, parcequ'on pretend qu'il venoit de Rome.

Men.p.102. [a] Boll.11.may, p.621.c &

'Surius nous a donné aprés Roſweide une longue hiſtoire d'un Epictete Preſtre, & d'un Aſtion moine, qu'on pretend avoir eſté martyrizez ſous Diocletien à "Almiride dans la Scythie, où on a bien de la peine à trouver une ville de ce nom:[b] & ces deux pretendus Martyrs ne ſe liſent point non plus dans aucun monument de l'Egliſe greque ou de la latine, hormis dans deux nouveaux martyrologes qui les mettent le 8 de juillet. [Pour l'hiſtoire en elle meſme, les harangues en ſont longues, & les faits peu probables, ſurtout à la fin, pour ne pas dire qu'ils ſont abſolument fabuleux & romaneſques.

Sur.8.jul.p. 148 Vit.P.p. 111. Vit.P.p.1008. 1009. [b] p.224.1.

" Halmynde.

'Les actes de S. Alexandre de Druſipare ville de la province d'Europe où eſt Byzance, ne valent pas mieux au jugement de Bollandus, [qui aſſurément eſt tres bien fondé. Mais la veneration du Saint eſt beaucoup mieux établie.] 'L'Egliſe greque l'honore aujourd'hui le 25 de fevrier.[c] Il ſemble qu'elle l'ait fait autrefois le 13 de may,[d] auquel ſes actes diſent qu'il mourut,[e] & quelques martyrologes latins, mais fort nouveaux, le marquent le meſme jour. Baronius l'a mis le 27 de mars,[f] parcequ'il y a ce jour là un S. Alexandre Martyr marqué dans Uſuard & divers anciens martyrologes. Mais tous en font un Martyr de la Pannonie, dont la ville de Druſipare eſt bien eloignée: ce qui fait dire à Bollandus que ce ſont certainement deux differens Saints.

Boll.13.may,p. 193.b.c. Men.p.267| Ugh.t.6.p. 1226. [c] Boll.13.may, p.194.a. [d] p.200.f. [e] p.194.b.c. [f] 17.mars, p. 690.691.

'Simocatte qui vivoit du temps de Maurice, [g] écrit dans l'hiſtoire de ce prince, que Cagan Roy des Abares pillant les terres de l'Empire, brula pres d'Anquiale [dans l'Hemimont] l'egliſe de S. Alexandre Martyr. 'Il vint de là attaquer la ville de Drizipere, comme cet auteur l'appelle: mais il leva promtement le ſiege, & s'enfuit, s'eſtant imaginé voir une grande armée qui ſortoit de la ville & le venoit attaquer, quoiqu'il n'y en euſt point effectivement.

13.may,p.102. c. [g] Simoc.l.6.c. 5.p.299. p.300.

'Quelque temps aprés il revint à la meſme ville, il la pilla, brula l'egliſe de S. Alexandre ſi illuſtre entre les Martyrs, dit l'hiſtorien; & ayant trouvé le tombeau du ſaint Martyr tout couvert d'argent, non ſeulement il emporta l'argent, mais il profana auſſi.

l.7.c.14.p.359.

c.15.p.359.360. ſon ſacré corps, & le jetta. 'Dieu punit ce ſacrilege par une peſte qu'il envoya en meſme temps dans l'armée des Abares, & qui
p.361. emporta en un ſeul jour ſept enfans de Cagan leur Prince; 'de ſorte qu'abatu par cette affliction, il n'eut pas de peine à ac-
Boll.13.may,p. 201.f. corder la paix que Maurice luy envoya demander. 'Les autres hiſtoriens appuient cette narration de Simocatte en la ſuivant.

ARTICLE LX.

De S. Adrien & de Ste Julienne.

[QUOIQUE nous ayons déja marqué beaucoup de Martyrs à Nicomedie, il nous en reſte neanmoins encore pluſieurs dont nous ne trouvons point d'année particuliere; ce qui nous oblige de les mettre en cet endroit. L'un des plus celebres ſans doute eſt S. Adrien: mais on ne peut pas dire de meſme que ſon Note 66.
hiſtoire ſoit l'une des plus aſſurées. Ainſi tout ce que nous en
Sur.8.ſept.p. 89.§ 2.3. pouvons mettre ici,] c'eſt que 23 Chrétiens ayant eſté preſentez à Maximien [Galere] qui eſtoit alors à Nicomedie, & ayant
§ 4. ſouffert divers tourmens avec une extreme conſtance; 'Adrien qui eſtoit payen & officier de l'Empereur, ſurpris de ce grand courage, leur demanda quelles pouvoient donc eſtre les recompenſes qui leur faiſoient endurer tant de maux, dont il leur eſtoit ſi facile de ſe delivrer. Sur leur réponſe il ſe declara Chrétien,
§ 5. 'perſiſta dans ſa confeſſion en preſence de l'Empereur, & fut enſuite mené en priſon avec les autres Confeſſeurs.

p.91.§ 10.11. 'Quelques jours aprés Maximien luy fit ſouffrir de grands
§ 13.14. tourmens, & quand on l'eut remené en priſon, 'on luy coupa, & aux 23 autres, les piez & les mains, & on leur caſſa les cuiſſes ſur une enclume, ce qui termina leur vie temporelle pour leur en
§ 15. Men.26. aug.p.284. faire commencer une eternelle. 'Un Chrétien nommé Euſebe par les Ménées des Grecs, emporta auſſitoſt leurs corps à Byzance, ou ſelon les Grecs à Argyrople, [qui eſt un port] auprés de
Sur.8.ſept.p. 89.§ 5-15. Byzance. 'Ste Natalie femme de S. Adrien, qui avoit rendu toutes ſortes de ſervices dans la priſon à ſon mari & aux autres
§ 16.17. Confeſſeurs, 'ſe retira bientoſt aprés au lieu où eſtoient leurs corps, & elle y mourut en paix.

Men.p.277-283. 'Les Grecs font leur grand office le 26 d'aouſt de S. Adrien & Ste Natalie à qui ils donnent auſſi le titre de martyre, & des 23
Flor.p.359-361. autres qui ſouffrirent avec S. Adrien. 'Les martyrologes de S.
2.Boll.4.mars, p.300.d. Jerome, & divers autres, marquent le 4 de mars S. Adrien à Ni-

comedie avec ſes 23 compagnons, dont quelques uns neanmoins augmentent le nombre. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent encore la feſte de S. Adrien le 8 de ſeptembre, 'laquelle ſe trouve auſſi dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto; [a] & c'eſt de celui de
1. Nicomedie ſelon Bede, & [1] beaucoup d'autres. Le breviaire Romain & quelques autres en font auſſi la memoire ce jour là. 'On
NOTE 67. croit que c'eſt [67] parceque ſon corps y a eſté transferé de Byzance à Rome, comme Adon dit que cela ſe fit peu de temps aprés ſon martyre. 'On pretend en effet avoir aujourd'hui ſon corps à Rome dans une fort ancienne egliſe de ſon nom, qui ſert de titre à un Cardinal Diacre. [Le martyrologe Romain aprés Uſuard marque la feſte de Sainte Natalie le premier de decembre.

Flor. p. 816. Sacr. p. 129 n. p. 179 Front. cal. p. 130. [a] Boll. 4. mars, p. 300. Bar. 8. ſept. b. 4. mars, c.

Nous ſommes obligez de parler de Ste Julienne vierge,]'qu'on dit avoir ſouffert à Nicomedie ſous Maximien Galere, [de la meſme maniere que nous avons parlé de S. Adrien. Car ſon hiſtoire paſſe generalement pour apocryphe.]'Heſſels la condanne, '& quoy que Bollandus diſe pour la défendre, il ne veut pas neanmoins répondre que les copiſtes n'y aient rien ajouté. [L'hiſtoire du diable enchainé par la Sainte eſt viſiblement fabuleuſe.

Boll. 16. feb. p. 868. § 1. § 4. p. 869. b.

Mais pour la veneration de Sainte Julienne, elle eſt établie ſur l'autorité de l'Egliſe greque,]'qui en fait ſon principal office le 21 de decembre, [b] avec une memoire le 18 d'aouſt, [c] & qui luy a elevé une egliſe dans Conſtantinople. Elle l'eſt encore ſur les reſpects que luy rend l'Egliſe latine, où elle eſt aujourd'hui tres celebre. 'Son nom ſe trouve au 16 de fevrier dans les martyrologes de S. Jerome, quoiqu'il y ait quelque lieu de croire qu'il y a eſté inſeré par les copiſtes: 'mais il eſt certainement dans Bede,
2. dans [2] ceux du IX. ſiecle, & beaucoup d'autres. [d] Sa feſte eſt meſme marquée le 17 dans le miſſel Romain de Thomaſius, où elle n'eſt qualifiée que Martyre.

Men. p. 345. 357. [b] p. 103. [c] 21. dec. p. 358. Flor. p. 323. 325. Boll. 16. feb. p. 308. § 2. [d] Thom. p. 147.

'On dit que ſon corps fut apporté en Italie auprés de Pouzoles peu aprés ſa mort, & transferé de là Cumes à cauſe des ravages des barbares, & on pretend que c'eſt pour cela qu'Uſuard & quelques autres martyrologes la mettent à Cumes. 'S. Gregoire Pape parle d'une egliſe baſtie en l'honneur de Ste Julienne Martyre, & recommande à Janvier Eveſque de Naple de donner pour cela de [sanctuaria] ſes reliques. Il parle encore d'une egliſe de Sainte

Boll. 16. feb. p. 869. § 11. 12. § 13.

1. Raban. Uſuard, Adon, Notker &c.
2. Raban, Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

§ 14-16. Julienne à Naple qui eſtoit un monaſtere. 'On ajoute que le 25 de fevrier 1207, ſon corps fut tranſporté de Cumes à Naple, & mis dans une egliſe de Noſtre-Dame, qui eſtoit une abbaye de
p.881. filles. 'On a une hiſtoire originale de cette tranſlation. Ceux de Naple croient l'avoir encore aujourd'hui dans la meſme egliſe,
p.870.§ 19-39. quoiqu'on ne puiſſe pas dire en quel endroit il y eſt. 'Cela n'empeſche pas que pluſieurs autres villes d'Italie & d'autres pays ne pretendent auſſi l'avoir. On en peut voir une longue deduction dans Bollandus, [qui a oublié l'egliſe de S. Jacque du Haut-pas à Paris, où l'on croit avoir une partie conſiderable de ſes reliques. Le nom de Julienne eſtoit ſi commun parmi les Romains, qu'il peut aiſément y en avoir eu pluſieurs martyres.]

ARTICLE LXI.

De S. Pantaleon, S. Pancaire, & S. Agathonique.

[L'HISTOIRE de S. Pantaleon que nous avons dans Surius, "eſt encore trop pleine de choſes improbables, & contrai- Notes.
res à la diſcipline de l'Egliſe, pour y avoir aucun égard. Mais ce Saint ne laiſſe pas d'eſtre celebre parmi les Latins & parmi les
Men.p.258-271. Grecs.] 'Ces derniers qui l'appellent preſque toujours Panteleemon, en font leur grand office le 27 de juillet, en luy donnant
Bar.27.jul.a. les titres de glorieux, de grand Martyr, & de "divin medecin. 'On *inquit.mod.*
marque meſme qu'ils feſtent ce jour là.

Cang.de C.l. 4.p.132.a. 'Ils avoient une egliſe de ſon nom à Conſtantinople, ou meſme
a Codi.ori.c. p.52.c. pluſieurs. [a]Car on marque que Theodore femme de Juſtinien en
b p.48.49. baſtit une. [b]On dit la meſme choſe d'un Nicolas Patrice. [c]On
c p.47.c. parle auſſi d'un monaſtere qui portoit le nom de ce Saint, baſti
Cang.de C.l. 4 p.132.a. par Theodore femme de l'Empereur Theophile. 'Zonare dit encore que Narſe qui ſe revolta ſous Phocas, baſtit une egliſe
Proc.æd.l 1.c. 9.p.22.b.c. de S. Pantaleon. 'Procope nous apprend qu'il y avoit une egliſe du meſme Saint ſur une pointe qui fermoit le port de Conſtantinople, & que comme elle eſtoit preſque ruinée de vieilleſſe,
l.5.c.9.p.107.a. Juſtinien la fit abatre & la rebaſtit magnifiquement. 'Il fit rebaſtir de meſme un monaſtere de S. Pantaleon dans le deſert de la Paleſtine qui eſt le long du Jourdain.

All.de Sim p. 96. 'Leo Allatius attribue à Nicetas une oraiſon ſur ce Saint. [Comme nous ne connoiſſons point d'autre S. Pantaleon que celui de Nicomedie, nous luy raportons l'endroit de Theodo-
Thdrt.gr.aff.l. 8.t.4.p.607.a. ret,] qui met un Saint de ce nom entre les plus illuſtres Martyrs

de l'Orient, dont on celebroit ſolennellement la feſte.

'Le martyrologe Romain marque S. Pantaleon le 27 de juillet comme les Grecs, en quoy il ſuit le[faux]martyrologe de Bede. Bar.27.jul.a.

'Ceux de S. Jerome en mettent un le 26 du meſme mois, mais à Laodicée en Phrygie: '& le 28 ils en mettent un à Nicomedie, Flor.p.682. p.684.685.

1. en quoy ils ſont ſuivis par 'ceux du IX. ſiecle, & quelques autres.

'S. Jean de Damas cite d'un auteur plus ancien que luy, qu'on croyoit qu'une partie des reliques de S. "Pantaleon eſtoit dans une egliſe de Conſtantinople appellée la "Concorde, où s'eſtoit tenu le ſecond Concile œcumenique en 381. [On croit aujourd'hui avoir ſes reliques "en divers endroits de l'Occident.] 'Les auteurs originaux raportent que[vers l'an 806,]les ambaſſadeurs de Charlemagne envoyez en Orient, repaſſant à leur retour par l'Afrique, "en raporterent le chef de S. Pantaleon avec le corps de S. Cyprien; [ſoit que ce chef y euſt eſté apporté d'Orient, ſoit que l'Afrique euſt eu un Martyr de meſme nom.] Ce chef fut apporté en France & mis à Lion dans l'egliſe de S. Jean derriere le grand autel. [On pretend l'avoir à S. Corneille de Compiegne avec le corps de S. Cyprien.]

Jo.D.im.l.3. p.799.c.

παντολεμονος. ἐμβόιον.

V. la note 68.

Agob.de Cyp. t.2.p.111[Anal. t.1.p.407.

V. Saint Cyprien § 75.

'Les Grecs font deux fois memoire de S. Pancaire le 19 de mars, auquel Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain, & le 25 de may. 'On pretend que le premier eſt le jour qu'il fut decapité à Nicomedie, 'du temps de Dioeletien. Son hiſtoire eſt remarquable. Car on écrit que s'eſtant engagé à la Cour, quoiqu'il fuſt Chrétien, les grandes charges qu'il y obtint, & l'amitié que l'Empereur luy témoignoit, l'affoiblirent de telle maniere qu'il renonça meſme au Chriſtianiſme. Sa mere & ſa ſœur accablées de douleur luy écrivirent une grande lettre pour luy faire comprendre ſon crime, & la condannation terrible qu'il s'attiroit. Il en fut touché, pleura ſa faute, & le regret qu'il en conceut l'anima tellement à la reparer, que lorſque l'Empereur averti de ſon changement voulut l'obliger de renoncer une ſeconde fois à J.C, il ſe trouva plus fort que tous les tourmens qu'on luy fit ſouffrir, & receut enfin la mort avec joie. [Nous ſouhaiterions qu'une hiſtoire ſi edifiante euſt de meilleurs auteurs que ne ſont les Ménées des Grecs, qui y meſlent meſme diverſes circonſtances aſſez difficiles à ſoutenir.]

Boll.19.mars p.29.a.b. p.30.a. p.29.

'Les Grecs font leur principal office le 22 d'aouſt de S. Agathonique, S. Zotique, & quelques autres, qui ayant eſté pris à Nicomedie ou aux environs par le Comte Eutolme, furent martyri-

Men.p.243.

1. [Florus,]Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

zez les uns dans la Bithynie, les autres dans la Thrace. Saint Agathonique fut preſenté dans Byzance à l'Empereur Maximien[Galere,]& mené enſuite à Selymbrée[ſur la coſte de la Propontide,[où Maximien s'eſtant encore trouvé, luy fit trancher la teſte à luy & à quelques autres.'On pretend que Conſtantin fit baſtir à Conſtantinople une egliſe de Saint Agathonique, 'Suidas en parle.[a]Elle fut, dit-on, rebaſtie par Anaſtaſe,[b]& depuis par Juſtinien,[c]qui la fit neanmoins plus petite qu'elle n'eſtoit auparavant.[d]On pretend que ſept Patriarches y tinrent leur ſiege durant 50 ans,& que quatre Empereurs y furent couronnez. Mais cette egliſe eſtant enfin tombée, Tibere beaupere de Maurice[la demolit tout à fait, &]l'enferma dans le palais qui en eſtoit proche.

Codi.ori.C.p. 8.c[3].b Cedr. p.284.b.
Suid.v.p.551.e.
a Codi.p.3[7].b.
b Proc.æd.l.1. c.4.p.15.d.
c Cang.de C.l. 4.p.119.
d Codi.p.37. c[85].

ARTICLE LXII.

Divers Martyrs de la Bithynie.

[DIEU qui alloit rendre la ville de Nicée illuſtre par le premier Concile œcumenique, voulut la ſanctifier auparavant par le ſang de pluſieurs Martyrs, entre leſquels le nom de Sainte Theodote eſt celebre. On en dit aſſez de choſes : mais"ce qui paroiſt le mieux fondé,]c'eſt que la pieté dans laquelle elle vivoit, & inſtruiſoit ſes enfans, venant à eclater à Nicée où elle demeuroit,'on la denonça au"magiſtrat de la ville, & enſuite au Gouverneur de la Bithynie, qui la fit prendre elle & ſes enfans. 'Il les interrogea : & comme ils ne cedoient point ni à ſes paroles, ni aux tourmens de la queſtion qu'il leur fit ſouffrir,'il les condanna tous au feu.'Quelques uns ſpecifient que ſes enfans eſtoient au nombre de trois, & donnent à l'aiſné le nom d'Evode, & au juge celui de Nicet.'Les Grecs en font en partie leur grand office le 29 de juillet, & marquent qu'on en celebroit la feſte à Conſtantinople dans une egliſe de leur nom,'baſtie auprés de la ville ſous Juſtin I. par Juſtinien ſon neveu, vers le palais d'Hebdomon.[Bede, Uſuard, Adon, & les autres Latins, les mettent le 2 d'aouſt,]'auquel on les trouve meſme dans les martyrologes de S. Jerome,"quoiqu'avec quelque confuſion.

[Uſuard met le 9 de juin S. Diomede Martyr à Nicée:]'Les martyrologes de S. Jerome luy donnent quelques compagnons. 'Baronius a mis ſa feſte le 16 d'aouſt pour ſuivre les Grecs,[e]qui en font ce jour là une partie de leur principal office.[f]Ils diſent

Combf.act.p. 247.
p.248.
p.249-251.
p.252.
Ado,2.aug.
Men.p.285-292.
Cang.de C.l. 4.p.150|Proc. æd.l.1.c.4.p. 315.d.
Flor.p.718.
p.587.
Bar.16.aug.b.
e Men.p.168.
f p.175.176.

NOTE 69.

τὴ Σχοίνα.

NOTE 70.

que c'eſtoit un medecin de Tarſe qui eſtoit venu demeurer à Nicée, & que Diocletien ayant envoyé pour le prendre, on le trouva mort, & on ne laiſſa pas de luy couper la teſte, pour l'apporter à Diocletien. Ils ajoutent à cela des miracles à leur ordinaire, [qui ne peuvent ſervir qu'à faire douter du reſte. Si ce Saint eſt mort veritablement au mois de juin ou d'aouſt, lorſque Diocletien eſtoit dans la Bithynie, ce n'a pu eſtre qu'en l'an 303, auquel neanmoins on ne faiſoit pas encore mourir les laïques.]

'On écrit que Conſtantin fit baſtir une egliſe de S. Diomede à Conſtantinople, & que Baſile le Macedonien y ayant appris par quelque viſion qu'il devoit regner, il l'augmenta, l'embellit, & luy donna de grandes richeſſes. 'C'eſtoit un monaſtere, auprés duquel il y avoit une priſon dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de S. Martin Pape. Ughellus pretend qu'aprés la priſe de Conſtantinople en 1204, le chef de Saint Diomede fut apporté de cette ville en l'egliſe de Saint Pierre d'Amalfi [dans la principauté Citerieure.]

Codi.ori.C.p. 51.c.

Cang.de C.l. 4.p.123.

'Les Grecs content une infinité de merveilles de S. Neophyte, qu'ils diſent avoir ſouffert le martyre à Nicée agé ſeulement de quinze ans, ſous le gouverneur Dece. [Mais plus ce qu'ils en diſent eſt grand & merveilleux, plus il eſt ſuſpect dans leur bouche. [Ils en font le 20 & le 21 de janvier; ce que le martyrologe Romain & d'autres nouveaux Latins ont ſuivi.

Boll.20.jan.p. 197.

'Les uns & les autres font le 12 de ſeptembre de S. Autonome Eveſque, martyrizé ſous Diocletien dans la Bithynie. 'Les Grecs font un abregé fort court de ſon hiſtoire dans leurs Ménées: 'Il eſt plus long dans le menologe d'Ughellus. [a]Nous en avons auſſi des actes faits par Metaphraſte, [b]qui comme il le marque luy meſme, a tiré cette hiſtoire partie de la tradition qui ſe conſervoit de ſon temps parmi les Eccleſiaſtiques de l'egliſe du Saint, partie d'un auteur plus ancien. 'Il paroiſt que cet auteur vivoit ſous le regne de Juſtin I. au commencement du VI. ſiecle: & il témoigne avoir vu luy meſme le corps du Saint, qui ſe conſervoit encore alors tout entier ſans aucune corruption. [Ces actes eſtant donc compoſez d'une narration écrite 200 ans aprés, & d'une tradition qui eſt encore beaucoup poſterieur, ſans meſme qu'on puiſſe diſtinguer ce qui vient de l'une ou de l'autre, on ne peut pas pretendre y rien trouver d'aſſuré. Mais de plus, il y a bien des choſes qu'on peut dire n'avoir aucune apparence de verité.] 'Ils diſent que le Saint fut tué par les payens à Sorée dans la Bithynie, où il avoit établi un Eveſque: & ils placent ce lieu ſur la coſte

Men.p.172.

Ugh.t.6.p. 1067.

a All.de Sim. p.129.

b Sur.12.ſept. p.125.§ 1.

§ 1.

§ 2.3.

meridionale du golfe de Nicomedie [ou d'Aſtaque. Je ne trouve
Geo.ſac.p.158 Baudr.p.211. aucune ville de Sorée dans la Bithynie.] Il y en a une dans la Paphlagonie, appellée Sora ou Soron.

[Le martyrologe Romain met dans la Bithynie les trois ſaintes NOTE 71.
Men.p.150.155. ſœurs Menodore, Metrodore, & Nymphodore,] dont les Grecs
All.de Sim.p. 130. font leur grand office le dixieme de ſeptembre. Nous en avons
a Sur.10.ſept. p.108.§ 2. de longs actes, mais qui ſont de Metaphraſte,[a] & qui ſe reduiſent à dire que ces Saintes qui eſtoient de Bithynie, ayant quitté leur pays, & eſtant venues demeurer auprés de Pythie, où on pretend qu'elles ſe rendirent celebres par leurs miracles, Fronton gouverneur du pays, qui ſceut qu'elles eſtoient Chrétiennes, les envoya prendre par ſon Aſſeſſeur ſous le regne de Maximien
§ 3.9. [Galere.] Elles furent interrogées, confeſſerent J.C, furent appliquées à la queſtion; & Menodore y ayant rendu l'eſprit, ſon exemple, & la vue de ſon corps couvert de plaies, anima encore le courage de ſes ſœurs. De ſorte qu'aprés qu'on leur eut dechiré & brulé tout le corps, on leur oſta enfin la vie en leur
§ 10. briſant les membres avec des barres de fer. On les enterra enſemble dans un meſme tombeau, ſur lequel on baſtit depuis une
Ugh.t.6.p. 1066.b. egliſe, auprés de Pythie; & on marque qu'il s'y faiſoit un grand nombre de miracles.

ARTICLE LXIII.

Des Martyrs de l'Helleſpont, de la Lycaonie, d'Ancyre, de Tyanes.

Bar.10.ſept.d 311.§ 19. L'HISTOIRE de Ste Fauſte vierge & martyre dans l'Helleſpont, & de S. Evilaſie qu'on dit avoir eſté converti en la faiſant tourmenter, eſt celebre parmi les Latins auſſi bien que
Men.p.751 Ugh.t.6.p. 1110, parmi les Grecs. Ceux-ci qui en font memoire le 6 de fevrier, diſent que Fauſte née de parens Chrétiens & fort riches, ayant herité de leurs biens lorſqu'elle eſtoit encore fort jeune, ſe prepara au martyre par la conſervation de ſa pureté, par le jeune, par la priere, par des aumoſnes abondantes, par la meditation continuelle des divines Ecritures; qu'Evilaſie illuſtre entre les Senateurs fut chargé par l'Empereur Maximien de l'obliger à ſacrifier; mais que voyant que Dieu la ſauvoit miraculeuſement des tourmens qu'il luy faiſoit endurer, il crut en J.C; Que le Prefet Maxime qui entreprit de le vaincre luy & la Sainte par les tourmens, fut encore converti par les miracles & les prieres de Ste Fauſte, & conſomma ſon martyre avec l'une & l'autre:

ὁ πλάνος. l'autre par le feu qu'il avoit preparé pour eux. [Tout cela eſt croyable de la puiſſance & de la miſericorde de Dieu, ſi les Grecs eſtoient des témoins un peu authentiques. Et meſme ils meſlent à cela quelques circonſtances aſſez difficiles à croire.]

'Nous avons des actes de ces Saints dans Surius. [a]Mais Baronius juge qu'ils ſont de Metaphraſte: [& il eſt difficile d'en douter. Ils peuvent avoir eſté faits ſur quelque hiſtoire plus ancienne,] appuyée par [Bede, Uſuard, Adon, & pluſieurs autres Latins, qui parlent aſſez amplement de ces Saints. Mais de quelque ſouree qu'ils viennent, ils ſont tels qu'on peut dire qu'ils n'ont aucune apparence de verité. Bede meſme, & les autres Latins enſuite, en diſent trop pour les croire. Ils ne parlent point de Maxime;]' & diſent que Fauſte & Evilaſie rendirent l'eſprit aprés qu'on eut entendu une voix du ciel qui les appelloit; [ce que les Grecs n'ont point ſceu.] Ils diſent encore que Fauſte n'avoit que treize ans, & qu'Evilaſie eſtoit agé de 80. Ils marquent leur feſte le 20 de ſeptembre. [Je ne ſçay] d'où Baronius a pris qu'Evilaſie eſtoit un pontife des idoles.

Sur. 6. ſcb. p. 76.
[a] Bar. 20. ſept. d.
Boll. mars, t. 2. p. 32. d. e.
Bar. 20. ſept. d.

'Il y avoit à Calcedoine [vers l'an 450,] une egliſe de Ste Baſſe martyre, dont Pierre le Foulon a eſté Preſtre ou Curé. [b]Baronius croit que cette Sainte peut eſtre celle qu'il a miſe le 21 d'aouſt à l'imitation des Grecs. 'Ceux-ci en font une aſſez longue hiſtoire, où ils diſent que la Sainte mariée à Edeſſe [en Macedoine] à un preſtre des idoles, en eut trois fils, Theognie, Agape, & Piſte, 'qu'elle eleva dans la pieté dont elle faiſoit profeſſion. Elle les vit couronner tous trois du martyre à Edeſſe ſous Maximien: Elle ſouffrit beaucoup & avec eux, & aprés eux, tant à Edeſſe qu'en d'autres endroits de la Macedoine. Ayant eſté relaſchée, elle fut priſe de nouveau en une iſle de l'Helleſpont; '& aprés divers tourmens elle eut la teſte tranchée par ordre du Gouverneur de la province. [Voilà ce qu'il y a de probable dans cette narration des Grecs, mais meſlé de prodiges qui ne peuvent que rendre le reſte douteux & ſuſpect.

Thdr. L. 1. c. 1. p. 554. c] Thphn. p. 97. d.
[b] Bar. 21. aug. lit.
Men. p. 130.
p. 131.
p. 132.

Pour joindre la Lycaonie à l'Helleſpont, puiſque c'eſtoit auſſi une province du Vicariat d'Aſie,]'nous y trouvons S. Papas Martyr ſous Maximien, & le gouverneur Magnus. [Ce Saint doit avoir eſté celebre parmi les Grecs,] 'puiſqu'ils en font deux fois, le 16 de mars, & le 14 de ſeptembre: '& on croit que c'eſt luy dont ils faiſoient autrefois leur principal office le 16 de mars. 'Baronius l'a mis ce jour là dans le martyrologe Romain. [Nous ne raportons point] ce qu'ils diſent du detail de ſon martyre, [c]qu'il com-

Boll. 16. mars, p. 425. a.
Men. p. 135. 119.
Boll. p. 424. f.
c.
c] 425. a.
[c] p. 425. a.

mença à Larande où il eſtoit né, continua à Dioceſarée, & acheva
b. à Seleucie, où ſes reliques demeurerent. 'Bollandus l'entend de Seleucie, qui fut depuis la metropole de l'Iſaurie. [Je voudrois qu'il euſt trouvé qu'elle a eſté quelquefois compriſe dans la Ly-
Baudr.p.181. caonie. Je ne ſçay ſi cela ne ſeroit point plus aiſé à croire] d'une autre Seleucie qui a [depuis] eſté compriſe dans la Piſidie.

Nphr.l.7.c.14. p.457.c.d. 'S. Clement & S. Agathange martyrizez à Ancyre en Galacie, dont S. Clement eſtoit Eveſque, ſont les plus conſiderables d'entre les Martyrs au jugement de Nicephore. [Et il a quelque raiſon, ſuppoſé la verité de ce qu'on dit de ces Saints. Mais plus leur martyre, qu'on pretend avoir duré 28 ans, eſt prodigieux, plus il a beſoin d'autorité pour eſtre cru. Et cependant ni Euſebe ni aucun autre ancien ne l'autoriſe. Il faudroit donc au moins que nous en euſſions des actes bien authentiques. Mais ſans parler
Boll.23.jan.p. 460. de ceux qui portent le nom de Metaphraſte,] les autres que Bollandus juge les meilleurs de tous, [ont de tres mauvaiſes qualitez, comme la longueur des harangues, & meſme diverſes fautes contre l'hiſtoire : de ſorte qu'il n'y a aucune apparence
Bar.23.jan. d'y rien fonder.] 'Auſſi Baronius les rejette tout à fait, juſqu'à les mettre au rang de ceux de S. George: [& meſme il ne parle
Men.p.403. point dutout de Saint Clement dans ſes Annales.] 'Il y avoit à Conſtantinople dans le quartier de Pera une egliſe de ces Saints,
Cang.de C.I. 4.p.121. 'baſtie par Baſile le Macedonien, qui y mit le chef de S. Clement.
a Men.394-409. [a]Les Grecs font leur principal office de l'un & de l'autre le 23 de janvier, [b]auquel quelques Latins du dernier ſiecle les mettent
b Boll.p.459. § 5. auſſi. [c]Les Grecs font encore une memoire particuliere de Saint
c § 4. Agathange le 5 de novembre, [d]auquel les actes diſent qu'il fut
d p.468.§ 43. decapité, [c]aſſez longtemps avant S. Clement.
e § 45.
f Men.p.149| Ugh.t.6.p. 1129. [f]Les Grecs diſent que S. Oreſte natif de Tyanes en Cappadoce, y ſouffrit divers tourmens ſous Diocletien, & ſous un gouverneur nommé Maximin ou Maxime ; & qu'il fut enfin attaché à un cheval furieux, qui le traina juſqu'à neuf ou dix lieues loin de la 24 milles.
ville. Ils en font une partie de leur grand office le 10 de no-
Bar.9.nov.d. vembre. 'Baronius l'a mis le 9 dans le martyrologe Romain. Il attribue à Metaphraſte les actes que nous en avons dans Surius; [& ils en ont toutes les marques. Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt
Sur.ib.p.237. qu'ils ne valent rien dutout. Je ne ſçay pourquoi] le Saint y eſt
Naz.or.20.p. 396.a. toujours appellé Areſte. 'S. Gregoire de Nazianze dit qu'Anthime Eveſque de Tyanes envioit particulierement à S. Baſile la depouille de S. Oreſte, les revenus & les paſſages Tauriques: &c.
[ce qui ſemble marquer qu'il y avoit une egliſe de S. Oreſte, dont

les revenus qui appartenoient à l'Egliſe de Ceſarée, eſtoient ſur le mont Taurus, en ſorte qu'il falloit paſſer par Tyanes pour les apporter à S. Baſile.]

ARTICLE LXIV.

De S. Gordie centenier.

[SAINT Baſile nous a fait connoiſtre divers Martyrs illuſtres de la Cappadoce, comme S. Gordie, S. Barlaam, & Sainte Juliite. S. Gordie doit ſans doute avoir ſouffert dans les dernieres années de cette perſecution,"ou meſme ſous Licinius, comme le diſent les Grecs, puiſque S. Baſile qui fut fait Eveſque en l'an 370,]'cite des témoins encore vivans de ſon martyre. [Quoy qu'il en ſoit pour le temps, on ne peut manquer d'ajouter une foy entiere à ce qu'il en dit; puiſqu'il parle ſur l'autorité de témoins oculaires; quand nous ne ſerions pas aſſurez qu'un homme auſſi ſaint & auſſi grave que luy, n'auroit pas voulu edifier, ou plutoſt tromper la pieté de ſon peuple par des hiſtoires fabuleuſes. Nous raporterons donc en peu de mots ce qu'il nous a appris de ſon hiſtoire, laiſſant à ceux qui la voudront voir revétue des ornemens de l'eloquence, & relevée par des reflexions de pieté, à lire le diſcours entier qu'en a fait ce Saint, & [1] celui qu'on en a imprimé depuis peu en noſtre langue.]

Note 72.

Baſ. div. 19. p. 447. c.

1

'S. Gordie eſtoit de la ville de Ceſarée capitale de la Cappadoce. 'Il adora J. C. des ſon enfance: [ce qui n'empeſcha pas] 'qu'il ne s'engageaſt dans la profeſſion des armes, où il ſervoit avec honneur dans la charge de centenier. Il s'y diſtinguoit encore entre les autres par ſon grand courage, & meſme par la force extraordinaire de ſon corps. 'La perſecution eſtant venue, il n'attendit pas qu'on le preſſaſt de ſacrifier: Il quitta de luy meſme les marques de la milice, & meprisant tout ce qu'il pouvoit aimer dans le monde, 'il ſe retira dans les deſerts les plus reculez & les plus inacceſſibles. 'Là il purifia ſes yeux & ſes oreilles par l'eloignement de toutes les choſes qui les bleſſent dans la converſation du monde, & dans les villes. Et il eut encore plus de ſoin de purifier ſon cœur, pour le rendre capable d'eſtre heureux par la vue de Dieu. 'Auſſi Dieu ſe decouvrit à luy par des revelations, [& des lumieres interieures,] & l'eſprit de verité luy fit connoiſtre des myſteres que les hommes ne luy avoient point appris.

p. 445. d.
p. 451. c.
a 445. 446.
p. 446. d.
e.
p. 447. a
b.

1. Vies des Saints par Mr du Foſſé.

Les moyens dont il ſe ſervit pour attirer Dieu dans ſon cœur, furent les jeûnes, les veilles, les prieres, & la meditation continuelle des oracles du S. Eſprit.

b. 'S'eſtant acquis par ces ſaints exercices une force toute divine, & vivement penetré tant de la vanité de la vie preſente, que du deſir de l'eternelle, il ſortit du deſert pour chercher le martyre [par le meſme mouvement du S. Eſprit qui l'y avoit fait entrer:]
p.448.d. '& prit pour cela le temps auquel il ſceut que la Cappadoce
p.447.c. avoit pour Gouverneur un homme extremement cruel. 'Lors donc que tout le peuple de Ceſarée eſtoit occupé à voir dans le
d. cirque les jeux qui s'y repreſentoient, 'on vit deſcendre de la
p.448.a.b. montagne voiſine un homme, 'que le long ſejour des foreſts avoit rendu à demi ſauvage, dont les cheveux heriſſez, la longue barbe, les habits ſales, le corps negligé & decharné cauſoit meſme de l'horreur, & qui n'avoit pour toutes hardes qu'une panetiere & un baſton; & en qui tout cela eſtoit neanmoins accompagné d'une certaine lumiere de grace & de majeſté qui ſortoit
p.447.d.e. du fond de ſon ame. 'Il paſſa en cet état au travers de la foule du peuple; & eſtant entré juſques au milieu du cirque, il dit tout haut ces paroles, d'un ton ferme & d'un viſage aſſuré: J'ay eſté « trouvé par ceux qui ne me cherchoient pas; & je me ſuis pre- «
p.448.a. ſenté à ceux qui ne me demandoient point; 'voulant montrer « que c'eſtoit de luy meſme qu'il venoit mourir pour J.C, & non par aucune neceſſité.

a. 'Tout le monde jetta les yeux ſur un ſpectacle ſi nouveau: [a] &
a b. quand on ſceut que c'eſtoit Gordie, on entendit partout des cris differens, mais dont la pluſpart alloient à demander la mort de
c. ce Saint. 'Le Gouverneur qui eſtoit preſent, fit faire ſilence, & amener le Saint devant luy. Il l'interrogea dans les formes, &
d. ſceut de luy que tout ſon deſir eſtoit de mourir pour J.C. 'Il tenta inutilement par les menaces & par les promeſſes un cœur
p.449.a. qui ne trouvoit rien à comparer avec le royaume des Cieux: '& ſa cruauté naturelle s'irritant encore par la force & l'intrepidité
e. qu'il voyoit dans le viſage & dans les paroles du Saint, 'enfin il
p.450-452. le condanna à avoir la teſte tranchée. 'Toute la ville voulut Note 73.
eſtre preſente à ſon martyre. Ses amis y vinrent pour taſcher de vaincre ſa conſtance par leurs prieres: mais il les repouſſa genereuſement, '& s'eſtant fortifié par le ſigne de la Croix, il receut
p.451.b. avec un viſage plein d'aſſurance & de gayeté le coup de la mort.
Buch.p.277. [Il ſouffrit apparemment à la ſortie] 'des jeux marquez dans le
Men.p.42. calendrier Romain pour le 3 de janvier. 'Car les Grecs en font

ce jour là une partie de leur principal office: '& il eſt certain que ce fut durant l'hiver. Baſ.div.19.p. 443.c|452.c.

'Le lieu de ſon ſupplice fut depuis celui où il fut honoré: [a] & malgré la rigueur de l'hiver, tout le peuple de Ceſarée ſortoit de la ville pour y venir celebrer ſa feſte le jour de ſa mort. 'Ce fut en ce lieu, & en cette occaſion meſme, que S. Baſile prononça l'eloge que nous en avons. 'Les Latins ont commencé depuis peu à l'honorer à l'imitation des Grecs, & ils le font comme eux le 3 de janvier. a p.452.c. c|443.c. p.443.c|445.d| 452.c. Boll.3.jan.p. 130.a.b.

ARTICLE LXV.

De S. Barlaam payſan.

'C'EST ſeulement pour ſuivre Baronius, & quelques actes [peu authentiques,] que nous raportons S. Barlaam à la perſecution de Diocletien. [Car hors cela nous ne trouvons point dans l'hiſtoire en quel temps il a vécu." Il y a auſſi quelque lieu de douter s'il n'a point ſouffert à Antioche, quoiqu'il nous paroiſſe plus probable que ç'a eſté à Ceſarée en Cappadoce.] Bar.304.§ 64| Boll.24.feb.p. 461.c.

NOTE 74.

'On pretend qu'il eſtoit originaire ou meſme natif d'Antioche, [mais de la condition la plus baſſe, & plutoſt de quelque village des environs que de la ville,] 'puiſque S. Baſile nous le repreſente comme un payſan qui s'exprimoit à peine, & d'une maniere toute barbare. 'Mais Dieu voulut [1] couronner [en ſa perſonne] un payſan, pour oſter aux hommes les vaines excuſes [qu'ils trouvent quelquefois dans la baſſeſſe & les occupations de leur état. Il l'a encore relevé & par le genre tout ſingulier de ſon martyre, & en luy donnant pour panegyriſtes deux des plus ſaints & des plus eloquens hommes qu'ait eu l'Egliſe, S. Baſile & S. Chryſoſtome.] Men.16.nov. p.262|Ugh.t. 6.p.1136.c. Baſ.div.18.p. 441.b.c. Aug.ſ.325.p. 1281.a.

1. *Coronatur ruſticitas, non excuſatur vanitas.*

'On marque qu'il eſtoit déja fort avancé en age lorſqu'il fut pris pour la foy, [b] ſous un gouverneur que quelques uns nomment Saprice. [c] Il demeura longtemps en priſon, où s'entretenant ſeul avec Dieu, [dans la priere,] il apprit de luy tous les moyens par leſquels on peut combatre les demons. [d] Ainſi la priſon luy fut un lieu de delices, [e] & une ecole du martyre: Il en ſortit plus fort encore qu'il n'y eſtoit entré; & ayant eſté amené devant le juge, 'toutes les paroles qu'il dit [dans ſon interrogatoire,] furent comme autant de traits perçans qui mirent en deroute Men.nov.p. 262|Ugh.t.6.p. 1136.c. b Boll.24.feb. p.762.c. c Chry.t.1.or. 73.p.787. d Baſ.p.442.a. e Chry.p.787. d. p.791.d.

Baſ.p.441.c. l'armée du demon. 'On rioit de ſes ſoleciſmes, mais on eſtoit contraint de louer ſa conſtance; & on l'admiroit d'autant plus qu'on l'attendoit moins d'une perſonne de ſa ſorte. Les bourreaux ſe laſſerent plutoſt de le fouetter, que luy de ſouffrir. 'On le mit" ſur le chevalet. 'On le dechira avec les ongles de fer juſqu'à luy ouvrir les coſtez. On le tourmenta tellement que ſa chair eſtoit preſque toute morte, & "ſes membres diſloquez; & on ne put jamais, je dis non pas abatre ſa conſtance, mais diminuer un peu ſa joie.

p.442.a. p.441.c.d. Notz 75. ¹Ὅρων μίαν τιμὴν παρ' ἀνθρώποις.

p.442.a.b| Chry.p.787. 788|t.6.h.60. p 456.d. 'Aprés tous les autres tourmens, le demon en inſpira un tout nouveau à ſes miniſtres. Car ayant contraint le Saint de tenir la main étenduë ſur l'autel profane, où ils avoient allumé du feu, il luy mirent ſur la main de l'encens avec des charbons allumez, afin que la douleur du feu l'obligeant de remuer & de tourner la main, & l'encens tombant ſur le feu de l'autel, on euſt quelque pretexte de dire qu'il avoit offert de l'encens à l'idole. [C'eſtoit vendre bien cher à leurs dieux une ombre imaginaire d'adoration.] Mais le Saint qui regardoit la ſeule ombre du peché comme une plaie dangereuſe, & tout ce que peut faire la cruauté des hommes, comme l'ombre d'une fumée, ne voulut pas meſme donner aux perſecuteurs cette vaine joie: & Dieu ſoutenant egalement ſa volonté, & ſa main par le feu interieur de ſon amour qui le rendoit inſenſible à toute la violence du feu exterieur, il eut la force de ne pas ſeulement branler le bras, '& d'attendre que les charbons[1] luy ayant percé la main en la brulant, fuſſent tombez par l'ouverture qu'ils s'eſtoient faite. 'Ainſi un ſimple payſan egala cette grandeur de courage que les Romains ont tant" vantée dans leur Mutius Scævola, & la ſurpaſſa meſme comme il ſeroit aiſé de le montrer. 1.

Baſ.p.442| Chry.t.1.p. 789.b. Bar.304.§ 66. &c.

Baſ.p.442.a.b. 'Saint Baſile dit que ce tourment fut le dernier que ſouffrit le Saint: [& cela autoriſe ce que diſent les menologes des Grecs,] 'que le feu qui brula ſa main, finit ſa vie temporelle pour luy en donner une eternelle. [On comprend encore mieux par là quelle fut la violence de la douleur, & la conſtance du Saint.]

Men.16.nov. p.262|Ugh.t. 6.p.1136.d.

Baſ.p.441.a.b. 'Son tombeau eſtoit honoré à Ceſarée le jour de ſa feſte par le concours d'une infinité de perſonnes, comme nous l'apprenons du diſcours que S. Baſile fit ce jour là; [qui eſt tres beau dans ſa briveté.] 'Sa feſte eſtoit auſſi fort celebre à Antioche, [a] & S. Chryſoſtome l'honora d'un diſcours qui eſt cité par les Grecs, [b] & que Baronius a regreté de n'avoir pas eu. [c] Il eſt imprimé au jour-

Chry.t.1.or. 21.p.261.d. a Men.16.nov. p.262. b Bar.19.nov.d. c Chry.t.1 or. 73.p 790.b.c.

1. Cela eſt bien difficile à comprendre: mais S. Baſile & S. Chryſoſtome le diſent formellement.

d'hui dans le premier tome de ſes œuvres: & il paroiſt prononcé dans une egliſe où repoſoient les corps de divers Martyrs. Mais vers 480 il y avoit à Antioche [une egliſe &] un battiſtere de ſon nom. 'Sa feſte s'y faiſoit au primtemps vers le commencement de l'été du temps de S. Chryſoſtome. [a] Les nouveaux Grecs la marquent le 16 de novembre dans quelques uns de leurs livres, [1] & le 19 dans d'autres. [Le martyrologe Romain ſuit les derniers.]

Thphn. p. 110. c.

Chry. t. 5. or. 21. p. 261. b. d.

a Men. p. 162 | Ugh. t. 6. p. 1136 | Canif. t. 2. p. 910.

ARTICLE LXVI.

De Ste Juliite, Ste Capitoline, & S. Serge.

NOTE 76. ["NOUS avons plus de fondement de dire que Ste Julitte a ſouffert dans la perſecution de Diocletien.] 'Les Grecs aſſurent qu'elle eſtoit de Ceſarée en Cappadoce. [b] Elle avoit de grands biens, beaucoup de terres, de troupeaux, & de ſerviteurs. Mais un homme puiſſant de la meſme ville, injuſte, avare, & accoutumé à s'enrichir du bien des autres, s'eſtant ſaiſi par violence de tout ce qu'elle poſſedoit, elle fut obligée de l'appeller en juſtice. Il comparut par la confiance qu'il avoit dans ſes calomnies, dans les faux témoins qu'il avoit gagnez, & dans les preſens qu'il avoit faits au juge meſme. [Neanmoins ſon principal moyen eſtoit la pieté de Julitte, qui faiſoit profeſſion de la religion Chrétenne:] 'Car les Princes qui regnoient alors avoient declaré les Chrétiens infames, & incapables de tirer aucun ſecours des loix & de la juſtice, auſſibien que de tous les autres droits qui appartiennent aux citoyens. 'C'eſt ce que Diocletien avoit ordonné des l'an 303, par le premier edit de la perſecution.

Men. 30. jul. p. 199.

b Baſ. div. 5. p. 315. b. c.

c.

Lact. perſ. c. 13. p. 11. 12 | Euſ. l. 8. c. 2. p. 294. b.

'Lors donc qu'on fut venu devant le juge, des que Julitte eut commencé à repreſenter l'injuſte violence de ſa partie, l'autre dit qu'elle n'eſtoit pas recevable à ſe plaindre & à demander juſtice, puiſqu'elle eſtoit Chrétienne. Le juge dit qu'il avoit raiſon, 'fit auſſitoſt apporter un autel & de l'encens, & declara à la Sainte que ſi elle ne renonçoit au Chriſtianiſme, elle n'avoit point de juſtice à attendre. [On vit alors que ſi la Sainte avoit témoigné quelque amour pour ſon bien, en le redemandant par un procés, J.C. neanmoins avoit toujours eu la principale place dans ſon cœur, & avoit eſté ſon unique fondement.] 'Car

Baſ. p. 315. c. d.

c.

p. 316. a.

1. dans le Menologe imprimé à Veniſe en 1513, *p.* 92. 2, dans le Typique de S. Sabas *p.* 22. 8, dans Maxime de Cythere. *p.* 98. 2.

ſans ſonger ni à ſes richeſſes, ni à la honte de ceder à l'injuſtice de ſa partie, ni au danger où elle expoſoit ſa vie meſme : Non, « répondit-elle au juge, que mes biens, que mes richeſſes, que mon « corps meſme periſſe : Mais jamais ma bouche ne prononcera un « c. blaſpheme contre le Dieu qui m'a creée. 'On luy repeta ſouvent « la meſme demande, & elle fit toujours la meſme réponſe, montrant qu'elle n'avoit que de l'horreur pour ceux qui la vouloient a. porter à renoncer à J. C. 'Sa conſtance irrita le juge : mais plus b. elle le voyoit preſt à ſe porter aux dernieres extremitez, plus elle beniſſoit Dieu, qui en la privant des biens de la terre, luy avoit ouvert un chemin pour acquerir ceux du ciel.

c. 'Enfin ce juge d'iniquité, non ſeulement la declara decheue de la demande qu'elle avoit faite de ſes biens, mais la condanna c.d. encore à perdre la vie, & à la perdre par le feu. 'Elle entendit prononcer cet arreſt avec une joie qui luy dura juſqu'à la mort. Son viſage, ſa contenance, ſes geſtes, ſes paroles, tout ſon exterieur ne reſpiroit que la joie dont ſon ame eſtoit comblée, & jamais voyage ne luy fut plus agreable que d'aller" ou plutoſt de Not. 77. courir au bucher qui luy devoit oſter la vie. Quelques femmes Chrétiennes ſe trouvant auprés d'elle, elle les exhorta à embraſſer avec courage" tout ce que la pieté nous engage de ſouffrir. &c.

[Dieu luy fit dans ſon martyre le meſme honneur qu'à S. Polye. carpe.] 'Car les flammes faiſant une voute, & comme une chambre de lumiere autour d'elle, n'eurent la force que de degager p. 317. a. ſon ame des liens du corps; 'mais elles laiſſerent ſon corps entier pour la conſolation de ceux qui l'aimoient. Il eſtoit du temps de S. Baſile dans" le porche d'une egliſe qui eſtoit le plus beau de ἐν πρεσβυτ. a.b. la ville, & ſanctifié par la veneration qu'on avoit pour elle. 'La terre à laquelle Dieu avoit accordé cette benediction, produiſit une fontaine extremement douce & agreable, quoique toutes les eaux des environs fuſſent ameres & ſalées. Il ſemble meſme p. 314. c. qu'elle gueriſſoit miraculeuſement les malades. 'Nous avons une tres belle homelie que fit S. Baſile le jour de ſa feſte, & il avoit Men. jul. p 299. auparavant invité le peuple à cette ſolennité. 'Les Grecs parlent de cet eloge dans la memoire qu'ils font de Ste Julitte le 30 de juillet, [en quoy le martyrologe Romain les ſuit.

oct. p. 345. Ugh. t. 6. p. 1116. 'Les Grecs mettent auſſi ſous Diocletien le martyre de Ste Capitoline & de Ste Erotiide, [dont nous avons des actes grecs non encore imprimez, qui paroiſſent anciens, & ſont ſuivis par les Grecs, mais dont l'autorité eſt beaucoup diminuée" par quel- Not. 78. MS. p 655. 650. queſ circonſtances peu croyables.] 'Ils portent que Ste Capitoline eſtoit.

eſtoit une dame des plus conſiderables de la ville de Ceſarée, d'une famille qui avoit donné à l'Egliſe pluſieurs Martyrs, & pluſieurs predicateurs de la verité, comme S. Firmilien Eveſque de la meſme ville [depuis l'an 230 ou environ, juſque vers l'an 270.]

'Elle fut priſe par ceux qui eſtoient commis pour chercher les Chrétiens, & preſentée à Zelicinthe gouverneur de Cappadoce, qui tenoit l'audience à Ceſarée. Tout le peuple témoigna de la douleur de voir une perſonne de cette qualité en danger de ſa vie: Mais le Gouverneur ſans eſtre touché d'aucune compaſſion, 'voyant qu'elle perſiſtoit dans la confeſſion du nom de J. C, [a] & n'ayant pas le loiſir de s'arreſter beaucoup à la tourmenter, parcequ'il eſtoit preſſé de partir pour quelque expedition, la fit mener en priſon, & ordonna qu'on l'y laiſſaſt mourir de faim. 'Neanmoins n'eſtant pas encore parti le lendemain, il fit de nouveau comparoiſtre la Sainte, '& la condanna à perdre la teſte; ce qui fut executé hors de la ville: & elle fut enterrée au meſme endroit.

p.659. p.660.661. [a] p.662. p.663. p.664.

'Ste Erotiide qui eſtoit ſa ſervante, ſe trouvant preſente à ſa condannation, s'eleva avec beaucoup de force contre l'iniquité du juge. Elle fut arreſtée ſur cela, comme elle le ſouhaitoit: '& ayant confeſſé J. C, elle fut attachée à quatre poteaux, & cruellement fouettée avec des nerfs de bœuf, & puis avec des verges. 'Elle fut enſuite menée en priſon, où le Gouverneur défendit de luy donner à manger. Le lendemain elle fut condannée au feu: 'Mais ayant eſté jettée dans une fournaiſe, elle en ſortit, ſi l'on en peut croire ſes actes, ſans avoir perdu ſeulement un de ſes cheveux. Et comme ce miracle convertiſſoit pluſieurs payens, le juge ſe haſta de luy faire trancher la teſte. 'Elle conſomma ainſi ſon martyre le 28 d'octobre, comme Ste Capitoline avoit fait le 27, 'auquel les Grecs font de l'une & de l'autre: & le martyrologe Romain les a ſuivis.

p.663. p.664. p.666. p.667. p.668. Men. p.345. Ugh. p.1116.

Voir titre. [Nous parlerons autrepart "de Ste Dorothée & S. Theophile, qui ſouffrirent à Ceſarée ſous le gouverneur Saprice.] 'On dit que ce Saprice fit martyrizer auſſi dans la meſme ville S. Serge, à qui on donne la qualité de moine, parcequ'aprés avoir paſſé quelque temps dans le ſervice des princes du ſiecle, il avoit abandonné toutes choſes, & diſtribué ſes biens aux pauvres, pour ſe retirer dans la ſolitude d'une montagne, où il taſchoit de gagner le ciel par les prieres, par les jeûnes, par le cilice, & par d'autres auſteritez. 'On ajoute qu'eſtant venu à Ceſarée durant la perſecution, lorſqu'on y faiſoit un ſacrifice ſolennel, il pria Dieu d'ar-

Boll. 24. feb. p. 462. f. p.463. a.

reſter les illuſions des demons. Il fut exaucé, & le pontife des idoles n'en pouvant tirer les réponſes ordinaires, ſe mit à crier que les dieux eſtoient en colere, parcequ'on ſouffroit les Chrétiens. Sur cela Serge declara que c'eſtoit luy qui par la puiſſance de J.C. avoit arreſté les demons.

b. d. a Flor.p.345. 346. Boll.24.feb.p. 461.c|Men.p. 37. b Boll.p.463. d. c d|461.e.

'Le peuple auſſitoſt ſe ſaiſit de luy, & l'amena devant le Gouverneur,'qui le condanna à perdre la teſte le 24 de fevrier.[a]Les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres marquent ſa feſte ce jour là.'On croit que c'eſt celui dont les Grecs font le 2 de janvier.[b]Il fut enterré à Ceſarée, & tranſporté depuis en Eſpagne,[ſans qu'on en diſe la raiſon.][c]Il y fut mis en terre avec honneur dans la ville de Badelone ſur les coſtes de la Catalogne pres de Barcelone, dans un monaſtere que l'on y baſtit ſous ſon nom. Uſuard & Adon diſent qu'il y avoit de tres beaux actes de ce Saint.["Mais ceux que nous en avons aujourd'hui ne meritent pas cet eloge.] Not 2 72.

ARTICLE LXVII.

De S. Blaiſe, S. Boniface, & quelques autres Martyrs de la petite Armenie & de la Cilicie.

Boll.3.feb.p. 361.b. p.332.c.d. e.f. p.331.c. e.f.

'LEs uns mettent dans la Cappadoce, les autres & preſque tous dans la petite Armenie, la ville de Sebaſte, qu'on dit avoir eſté honorée par l'epiſcopat & par le martyre de S. Blaiſe; 'mais on ne ſçait ſi ce fut dans la perſecution de Diocletien, ou dans celle de Licinius.'Ce Saint eſt aujourd'hui tres celebre dans l'Occident:'Sa feſte eſt marquée le 3 de fevrier par Raban, Notker, & divers autres martyrologes.'Quelques uns, entre leſquels ſont Uſuard & Adon, le mettent le 15. Beaucoup d'Egliſes en font aujourd'hui la feſte le 3.'Les Grecs en font leur office ſolennel le 11 du meſme mois.[d]Il y avoit une egliſe de ſon nom dans Conſtantinople.[Nous avons beaucoup d'hiſtoires de ce Saint; "mais il n'y en a aucune dont nous oſions nous ſervir.]'On écrit qu'il viſita la nuit S. Euſtrate priſonnier à Sebaſte,"& receut ſon teſtament.'L'Egliſe de Paris croit en avoir receu un bras, que Pierre de Capoue Cardinal de S. Marcel luy a envoyé de Conſtantinople où il eſtoit Legat. Un auteur aſſure auſſi que ſon corps eſt à Raguſe,'où il eſt en effet honoré comme patron.

Men.p.126-132|Ugh.t.6.p. 1215. d Men.p.132. 13.dec.p.212| Sur.1b.p.246. § 30.31.33. Cang.de C.l. 4.p.120. Not 2 80. &c.

Boll.3.feb.p. 132.e. e Men.p.212| Ugh.t.6.p. 1158|Sur.13. dec.p.344.

[e]S. Euſtrate, qui ſelon ce qu'on en dit, fut martyrizé à Sebaſte avant S. Blaiſe, eſt fort celebre parmi les Grecs, qui en font leur

grand office le 13 de decembre. Ils y joignent les Saints Auxence, Eugene, & Mardaire, quoiqu'ils ſoient morts avant luy à Nicople, [qui eſt auſſi dans la petite Armenie;] & ils y ajoutent encore S. Oreſte qui fut couronné un jour avant luy, [& qu'il faut diſtinguer de celui de Tyanes, ſelon ce qu'on dit de l'un & de l'autre.] 'Ils ſouffrirent divers tourmens partie ſous Lyſias Duc [& General] des troupes qui gardoient les frontieres de la petite Armenie; partie ſous Agricola qui commandoit dans tous ces pays orientaux, [ou comme ſimple gouverneur de la petite Armenie, ou comme Vicaire du Pont.] 'Ce fut à Sebaſte qu'il jugea S. Euſtrate & S. Oreſte, [a] du temps de Diocletien & de Maximien, [ſelon les Ménées &] ſelon leurs actes. [b] Les Grecs faiſoient à Conſtantinople une ſolennité particuliere de ces deux Saints & des trois autres dans une egliſe de S. Jean l'Evangeliſte pres de Ste Sophie.

Men.p.212.

Sur.p.244.§ 19.21. a § 1. b Men.p.212.

'Les actes de tous ces Saints ont eſté écrits en grec par un Euſebe moine de Sebaſte, '& traduits en latin par Jean ſerviteur [de l'egliſe] de S. Janvier [à Naple,] à la priere d'Athanaſe le jeune, Eveſque de la meſme ville. 'Bollandus dit que ceux que nous avons dans Surius ont eſté ajuſtez par Metaphraſte. [Il y a des choſes conſiderables, & des faits aſſez particulariſez pour croire qu'ils viennent d'un bon original. Mais d'autre part ils ſont pleins de tourmens epouventables, de longues harangues, & d'injures dites mal à propos.] 'Les Grecs en font un aſſez long abregé dans leurs Ménées: 'Nicephore en parle auſſi aſſez amplement. [c] Les reliques de ces Saints faiſoient divers miracles au chaſteau d'Arabracene [d] dont eſtoit S. Euſtrate, pres de la petite Armenie. [e] On pretend aujourd'hui les avoir à Rome dans l'egliſe de S. Apollinaire.

Bar.311.§ 10. 13.dec.b. Boll.may,t.1. p.55. Men.p.210-212. Nphr.l.7.c.14. p.458. c All.de Sim. p.83. d Nphr.p.458. a. eBar.13.dec.b.

[f] Les Grecs honorent principalement le 7 de novembre Saint Hieron martyrizé avec 32 autres à Melitene [metropole de la ſeconde Armenie,] ſous Diocletien, '& le gouverneur Lyſias. On les a mis le meſme jour dans le martyrologe Romain. 'La vie de S. Euthyme parle d'une egliſe des 33 Martyrs à Melitene; & on croit que ce ſont ceux-ci. 'Nous en avons des actes, mais qui ſont de Metaphraſte, [tres mauvais, & nullement edifians. Ce qu'on en lit dans les Ménées en eſt l'abregé.] 'Mais le menologe d'Ughellus paroiſt avoir ſuivi une hiſtoire toute differente, & qui n'avoit rien d'extraordinaire, ni de mauvais. Ils furent decapitez aprés avoir ſouffert les fouets, & une longue [1] priſon.

f Men.p.101. Bar.7.nov.d. Boll.20.jan.p. 303.§ 9. Sur.7 nov.p. 173. All.de Sim.p.129. Ugh.t.6.p. 1126.

1. *in caminum traduntur.* Il faut aſſurément *in carcerem* Je croy auſſi que *variis ſuppliciis tentati diu ſunt*, eſt une faute. Il faut *minis*, ou quelque choſe de ſemblable.

[Entre les Martyrs de la petite Armenie, le martyrologe Romain marque le 28 de decembre un Ceſaire à Arabiſſe, dont nous ne parlons que pour avertir que ce qu'on en dit reçoit de grandes difficultez. Mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en traiter. Note 81.

Nous avons parlé de pluſieurs Martyrs de la Cilicie ſur l'an 304, & nous en allons encore marquer quelques uns, dont il y en a de tres celebres. Nous commençons par la ville de Tarſe metropole de la province, où l'on pretend que S. Boniface ſe ſignala par un effet tout extraordinaire de la miſericorde de Dieu. Mais nous ſouhaiterions que le fait fuſt auſſi conſtant Note 82.
Pall.v.Chry. p.311.312. qu'il eſt rare.] 'Ce qu'on en dit, c'eſt que Boniface eſtoit Intendant d'une des premieres dame de Rome nommée Aglaïde. Aprés qu'ils eurent vécu longtemps enſemble dans des crimes ſcandaleux, Aglaïde touchée de la crainte de Dieu, exhorta Boniface à changer auſſi de vie. [On ne ſauroit juger par leur hiſtoire s'ils eſtoient déja Chrétiens, ou non:] On y lit ſeulement qu'Aglaïde voulant obtenir l'interceſſion des Martyrs par la veneration de leurs reliques, envoya Boniface en Orient, où la perſecution eſtoit alors, afin de luy apporter le corps de quelqu'un de ceux qui auroient ſouffert pour J.C.

p.314.315. 'Boniface aborda à Tarſe, & eſtant allé ſur la place, il y vit vingt Martyrs que le gouverneur nommé Simplice faiſoit tourmenter par les ſupplices les plus horribles. Ce ſpectacle au lieu de l'effrayer, luy inſpira un courage extraordinaire. Il alla baiſer
p.316. les plaies de ces Martyrs, leur demanda leurs prieres, & comme le juge voulut ſavoir qui il eſtoit, il declara qu'il eſtoit Chrétien.
p.316-319. 'On luy fit ſouffrir divers tourmens durant deux jours, [a] & enfin
a p.320. b p 321.323. Simplice le condanna à eſtre decapité. [b] Ceux qui eſtoient venus de Rome avec luy, racheterent ſon corps & le porterent à Aglaïde, qui luy baſtit une egliſe à [1] deux lieues & demie de Rome.

p.323.324. 'On ajoute qu'Aglaïde renonça tout à fait au monde, vendit tout ſon bien pour le diſtribuer aux pauvres, & paſſa ainſi les 13 dernieres années de ſa vie dans la retraite & la penitence avec un petit nombre de filles qui s'eſtoient reſolues de l'imiter.
Boll.1.feb.p. 486.c. c 14.may,p. 284.a. d p.379 c, Pall. v.Chry.p.323. 'Quelques modernes en font la feſte le 25 de fevrier. [c] D'autres la joignent à celle de S. Boniface le 14 de may & le 5 de juin. [d] Car on pretend que S. Boniface fut martyrizé le premier de ces deux jours, & mis en terre à Rome dans le ſecond, auquel Uſuard, Adon, & Notker marquent ſa feſte. Raban la met le 3

1. cinquante ſtades. Les actes latins n'en mettent que cinq.

du meſme mois de juin, & le martyrologe Romain le 14 de may. 'Les Grecs en font leur grand office le 19 de decembre, [a]ou ſelon d'autres le 20. [Puiſqu'on pretend qu'il mourut ſous Diocletien, lorſqu'il y avoit de la perſecution en Orient, & non à Rome, il le faut mettre apparemment en l'année 306, ou dans les ſuivantes. Men.p.295. 300. [a] Ugh.t.6.p. 1165.

Uſuard & Adon marquent qu'il fut enterré d'abord ſur le chemin Latin.] 'Baronius dit qu'il fut depuis tranſporté ſur le mont Aventin où on luy baſtit une egliſe magnifique, 'qui a porté titre d'abbaye, & que l'on nomme aujourd'hui de S. Boniface & S. Alexis, parceque ce dernier Saint y a auſſi eſté enterré. 'Il rapporte un miracle arrivé en cette egliſe. 'Les corps de S. Boniface & de S. Alexis y furent trouvez l'an 1603, & ils y repoſent encore aujourd'hui ſous le [grand] autel, hors leurs chefs qui ſont ſur l'autel d'une chapelle. 'On pretend cependant avoir celui de S. Boniface à Benevent, [& il peut y en avoir quelques reliques,] puiſqu'on trouve dans un manuſcrit de plus de 500 ans, qu'on y en faiſoit autrefois la feſte le 14 de may. Bar.305.§ 14. 14.may,a. 1004.§ 8-10. Boll.14.may, p.280.d. d.e.

[Nous avons dit qu'on martyrizoit vingt Chrétiens à Tarſe lorſque S. Boniface y arriva.] 'Uſuard, Adon, & d'autres les ont mis dans leurs martyrologes le 6 de juin. 'Pierre des Noels dit que leurs corps furent tranſportez en Afrique, & que ce ſont les vingt Martyrs d'Hippone dont parle S. Auguſtin. 'Baronius a ſuivi cette conjecture, [fondée ſur le ſeul nombre de vingt, ce qui paroiſt foible;] & Bollandus qui l'avoit marquée par occaſion ſur le 4 de may, [n'en a pas voulu dire un mot ſur le 14 du meſme mois, lorſqu'il fait l'hiſtoire de Saint Boniface.] 'Le P. Sirmond & les Benedictins croient que ce ſont plutoſt des Saints differens. p.282.c. P.de N.l.5.c. 93.p.98.1. Bar.6.jun.e 305.§ 14.409. § 33. Boll.4.may,p. 454.a. Aug.f.325.p. 1280.g.

[Ce qui eſt certain, c'eſt que] 'la memoire [ou l'egliſe] des Vingt Martyrs eſtoit tres celebre à Hippone du temps de S. Auguſtin, qui raconte un miracle arrivé par l'invocation de ces Saints. 'Le ſermon 325 de ce Pere eſt fait le jour de leur feſte: & nous y apprenons qu'ils avoient pour chef S. Fidence Eveſque, [peuteſtre d'Hippone meſme,] qu'il y avoit une Ste Valerienne apparemment Vierge, & que la derniere eſtoit Ste Victoire, qui pouvoit eſtre une femme mariée. 'Leur feſte ſe faiſoit [en hiver] lorſque les jours eſtoient courts. 'Nous avons quelques noms ſemblables à ceux là entre les Martyrs d'Afrique le 15 & 16 de novembre. 'Le ſermon 326 de S. Auguſtin peut encore eſtre ſur les meſmes Martyrs, [b] & l'on y trouve une partie conſiderable de leurs actes. civ.l.22.c.8.p. 258 1.b.c. f.325.p.1281.a. e. Flor.p.968-970. Aug.f.326.p. 1281 g. [b] p.1282.d.e.

p.703.c. 'Le titre du ſermon 148, porte qu'il fut fait dans leur egliſe.

Boll.4.may,p.454.§5. 'Nous avons des actes de Ste Pelagie Vierge martyrizée à Tarſe ſous Diocletien:[mais des perſonnes tres habiles jugent que ce ſont des fables;]& Bollandus ne les condanne guere moins ſeverement,'quoiqu'il ſe ſoit donné[aſſez inutilement]la peine de les faire imprimer en grec.'Les Grecs font un office fort ſolennel de cette Sainte le 4 de may,'& ils en avoient une egliſe à Conſtantinople au quartier de Pera:[a]Cela fait juger à Bollandus qu'on y avoit tranſporté ſes reliques.[Le martyrologe Romain en fait auſſi le 4 de may.]

p.747. p.454.a. Cang.de C.I. 4.p.150. a Boll.4.may, p.454.a.

ARTICLE LXVIII.

De S. Zenobe, S. Coſme, & S. Damien.

Men.p.378-383|Ugh.t.6. p.1119. All.de Sim.p.124. LEs Grecs honorent encore beaucoup S. Zenobe Eveſque d'Eges dans la Cilicie, & Ste Zenobie ſa ſœur, & ils en font leur principal office le 30 d'octobre,ou ſelon d'autres le 31.'Nous en avons des actes dans Surius, qui ſont de Metaphraſte avec quelques prodiges.[Il y a de la brouillerie au commencement,]'où on lit que S. Zenobe eſtoit fils de Zenodote & de Thecle tous deux Chrétiens.[b]On ajoute qu'il apprit la medecine, laquelle il exerçoit gratuitement, y ajoutant meſme de grandes liberalitez envers les malades lorſqu'ils en avoient beſoin. Mais il les gueriſſoit encore plus par ſes prieres que par ſes remedes.

Ugh.t.6.p.1119.a. b Sur.30.oct. p.399.§ 2.

§2. 'Il eſtoit déja celebre lorſque Lyſias gouverneur de la Cilicie au commencement du regne de Diocletien, y fit quelque perſecution aux Chrétiens.[Cet orage ayant bientoſt ceſſé,]'S. Zenobe fut fait Eveſque d'Eges qui eſtoit ſa patrie, ſans ceſſer neanmoins de guerir les corps auſſibien que les ames.'On marque qu'un prince Indien qui avoit oui parler de luy à un marchand, & une dame Chrétienne d'Antioche, vinrent exprés à Eges, & obtinrent de Dieu par ſes prieres la gueriſon des maux les plus incurables.

§3|Ugh.t.6.p.1119.b. Sur.p.400.§3.4.

§4. 'La perſecution de Diocletien vint enſuite, autoriſée par des edits dont Lyſias fut l'executeur dans la Cilicie,[en ayant eſté fait gouverneur pour la ſeconde fois, ſi c'eſt le meſme dont nous venons de parler.]Eſtant venu à Eges, il y fit prendre S. Zenobe, & le fit étendre ſur le chevalet:'ce que Zenobie ſa ſœur ayant ſceu,elle accourut,ſe declara Chrétienne,& fut miſe

avec ſon frere ſur un lit de fer, ſous lequel on avoit allumé du feu. Aprés avoir ſouffert ce tourment avec joie, 'ils furent plongez dans de l'eau bouillante, dont les actes ſemblent dire qu'ils ſortirent ſans en reſſentir aucune douleur. 'Les menologes qui mettent non de l'eau, mais de la poix, le diſent encore plus clairement. 'Ils eurent enfin la teſte tranchée, & leurs corps furent enterrez la nuit par les Preſtres Caius & Hermogene. 57. Men.oct.p. 383. Ugh.p. 1119.b. Sur.30.oct.p. 401.§ 8.9.

'Le gouvernement de Lyſias & la ville d'Eges ſont encore bien plus connus par le martyre de Saint Coſme & S. Damien, [egalement illuſtres parmi les Latins & parmi les Grecs.] "Mais nous aimons mieux avouer que nous ignorons leur hiſtoire, que de demeſler ce qu'il peut y avoir de vray ou de faux dans le grand nombre de pieces que nous en avons, toutes eſtant nouvelles, & meſlées de circonſtances qu'on ne peut regarder que comme des fables. Ce qu'on en dit plus communément & plus unanimement, c'eſt qu'ils eſtoient Arabes de naiſſance, qu'ils exerçoient la medecine avec un deſintereſſement entier,] 'ce qui leur fait donner ordinairement par les Grecs le titre d'Anargyres ou ſans argent. 'Les Grecs en font leur principal office le premier de juillet & le premier de novembre, outre une memoire qu'ils en font le 17 d'octobre. [Les Latins en ont toujours fait le 27 de ſeptembre. Coſm.& D.p. 1.278. Cang.de C.I. 4.p.122. Menæa.

Note 83.

Je penſe qu'on voit par l'hiſtoire, qu'il y avoit beaucoup d'Arabes & de Sarrazins repandus dans les campagnes de la Syrie Euphrateſienne. Et nous avons quelque lieu de croire que S. Coſme & S. Damien eſtant de ces quartiers là, leurs corps y furent raportez de Cilicie aprés leur martyre.]'Car Procope nous aſſure que du temps de Juſtinien, les corps de ces Saints eſtoient auprés de la ville de Cyr dans l'Euphrateſienne, ou comme il parle, ils y eſtoient encore alors, [ce qui marque qu'ils y eſtoient depuis longtemps.] 'Auſſi vers l'an 435, Theodoret alors Eveſque de Cyr, marque qu'il y avoit vers ces quartiers là une egliſe de S. Coſme & S. Damien, qu'il appelle ces illuſtres vainqueurs & ces ſaints athletes de J.C. [C'eſt pour cela ſans doute] 'qu'ayant à citer quelques Martyrs pour ſervir d'exemple, il nomme S. Coſme avec deux autres, [comme luy eſtant tres connus.] 'Le reſpect que Juſtinien avoit pour ces deux Saints, [de quoy nous allons bientoſt voir la raiſon,] le porta à fortifier, agrandir, & embellir la ville de Cyr. Proc.ædi.l.2. c.11.p.49.c. Lup.ep.133.p. 274. Thdrt.ep.144. p.1010.b. Proc.p.49.50.

'On pretend que ſous Alexandre III. [ſur la fin du XII. ſiecle,] Jean de Beaumont gentilhomme François, eſtant allé au ſecours Sauſſ.27.ſept. p.663.

de la Terre-ſainte, apporta d'Orient les corps de S. Coſme & S. Damien, dont il donna quelques parties à Noſtre-Dame de Paris, où on les conſerve encore, & mit le reſte à Luſarche bourg du dioceſe de Paris, dans une egliſe collegiale qu'il fonda.

Le Comte Marcellin marque dans ſa chronique ſur l'an 516, qu'il y avoit alors à Conſtantinople une egliſe de S. Coſme & S. Damien, dans laquelle Laurent Eveſque de Lychnide fut gueri d'une incommodité qui le travailloit depuis ſept ans, & qui l'empeſchoit de marcher. 'On croit que cette egliſe eſt celle qui eſtoit dans le quartier de Pera auprés de Blaquernes, & qui eſt fort celebre dans l'hiſtoire. 'Codin en attribue la fondation à Paulin Maiſtre des Offices, ſi celebre ſous Theodoſe le jeune; & il pretend que Dieu conſerva la vie à ce Paulin, afin qu'il euſt le loiſir de l'achever. 'On veut auſſi que S. Proele alors Eveſque de Conſtantinople ait eu part à la fondation de cette egliſe. 'Elle eſtoit placée ſur une hauteur à la pointe du golfe qui ſepare ce quartier du reſte de Conſtantinople.

Cang. de C. l. 4. p. 182.
Codi. ori. C p. 56.
p. 47. c.
Proc. ædi. l. 1. c. 6. p. 17. c.

c. d. 'Procope dit que cette egliſe eſtoit fort ancienne, mais le baſtiment peu conſiderable & ſans ornement juſqu'à ce que Juſtinien en fit une egliſe tres belle, tres grande, & tres magnifique, en reconnoiſſance de ce que dans une maladie où l'on n'attendoit plus que ſa mort, & où il eſtoit abandonné des medecins, il y avoit eſté gueri par les deux Martyrs qui s'eſtoient meſme apparus à luy. 'Beaucoup d'autres avoient auſſi recours à ces Saints dans leurs maladies, comme à l'unique ſecours qui leur reſtoit, & ſe faiſoient apporter par eau à leur egliſe. 'Auprés de cette egliſe il y avoit un monaſtere qui eſt ſouvent nommé Coſmide du nom de S. Coſme.

p. 18. a.
Cang. de C. l. 4. p. 182.

p. 122. 'Il y avoit encore deux autres egliſes de S. Coſme & S. Damien à Conſtantinople, l'une dans le palais de Baſiliſque baſtie par Juſtin II, l'autre dans le quartier appellé de Darius. [a] Juſtinien en fit baſtir une dans la Pamphylie, [b] & S. Sabas une autre à Mutalaſque en Cappadoce dans la maiſon de ſon pere. [c] Il ſemble qu'il y en euſt auſſi une en ce temps là vers Jeruſalem, où la bienheureuſe Damienne alloit ſouvent en pelerinage.

p. 122.
[a] Proc. ædi. l. 5. c. 9. p. 107. d.
[b] Sur. 5. dec. p. 173. § 76.
[c] Moſc. c. 127. p. 1112. a. b.

[Juſtinien ne fut pas ſeul gueri par ces Martyrs.] S. Gregoire de Tours dit que comme durant leur vie aprés avoir eſté faits Chrétiens, ils avoient gueri beaucoup de malades par le ſeul merite de leurs vertus, & par la force de leurs prieres, ils continuoient auſſi aprés leur martyre à faire beaucoup de miracles, particulierement en faveur des malades qui venoient prier avec

Greg. T. gl. M. c. 98. p. 221, 222.

foy

foy à leur tombeau. On tenoit qu'ils apparoiſſoient ſouvent aux malades, & leur preſcrivoient certaines choſes qui ne manquoient pas de les guerir quand ils les avoient pratiquées.

'Un Chriſtodore de Thebes qualifié *Illuſtre*, [c'eſt à dire un homme de la premiere qualité,] a fait un écrit ſur les miracles de S. Coſme & S. Damien. [C'eſtoit peutestre en vers;] car on luy attribue divers ouvrages de poeſie. 'Nous avons encore deux recueils en proſe de divers miracles de ces Saints, décrits fort au long. 'On croit que tous ou preſque tous eſtoient arrivez à Conſtantinople. 'Le ſecond Concile de Nicée cite le livre des miracles de S. Coſme & S. Damien, & en raporte trois, dont deux ſe trouvent dans les recueils que nous avons.

Suid. t. 2. p. 1153. a. Cof. & D. p. 302. n. p. 32. p. 33.

[Les Latins ont eu auſſi bien que les Grecs une grande veneration pour ces Saints longtemps avant le XII. ſiecle, particulierement l'Egliſe Romaine. Leurs noms ſe trouvent le 27 de ſeptembre dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Bede, Raban, Uſuard, & beaucoup d'autres. Nous avons marqué ce qu'en dit S. Gregoire de Tours,]' & il y faut ajouter qu'il mit de leurs reliques dans une chapelle de S. Martin pres de ſa cathedrale. 'Saint Aldelme [mort vers l'an 700,] en dit aſſez de choſes dans ſon poeme de la virginité.

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 599. Caniſ. t. 5. p. 827. 828.

[Pour ce qui regarde l'Egliſe Romaine, il faut qu'elle ait eu depuis longtemps un reſpect fort particulier pour ces Saints, puiſqu'elle les a mis dans le ſacré Canon de la Meſſe.] 'Le Pape Felix IV. leur baſtit une egliſe dans Rome [vers l'an 528,] au lieu appellé la Rue ſacrée. 'C'eſtoit la ſtation du 4e jeudi de Careſme, & du ſecond dimanche aprés Paſque. [a] Auſſi leur feſte eſt marquée dans le calendrier Romain du P. Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le miſſel Romain de Thomaſius.

Anaſt. c. 55. p. 36. Front. cal. p. 48. 74. [a] p. 138 | Sacr. p. 135 | Thom. p. 172.

ARTICLE LXIX.

De S. Maurice d'Apamée, de Ste Febronie, & de quelques autres Martyrs de Syrie.

'Euſebe conte entre les plus celebres Martyrs de la perſecution de Diocletien, S. Zenobe medecin & Preſtre de l'Egliſe de Sidon. Il ſouffrit genereuſement à Antioche les tourmens de la queſtion, qui furent aſſez violens pour luy oſter meſme la vie, & il glorifia ainſi par ſa patience la parole de Dieu [qu'il avoit preſchée. Nous ne voyons point qu'il ſoit honoré par

Euſ. l. 8. c. 13. p. 307. 308.

Flor.p.773. 774. les Grecs : mais c'eſt apparemment celui que]'les martyrologes de S. Jerome marquent à Antioche avec quelques autres le 24 d'aouſt.[Uſuard, Adon, Vandelbert, &d'autres poſterieurs le mettent le 29 d'octobre.]

Men.p.94-98. Bar.13.jun.d. 'Les Grecs font leur grand office le 13 juin de Ste Aquiline vierge & martyre à Biblos en Phenicie;'& on l'a miſe le meſme jour dans le martyrologe Romain.'Il y en avoit une egliſe à Conſtantinople des le temps de Juſtinien.[a]Ses actes que nous avons dans Surius, ſont de Metaphraſte,[inſoutenables, & ridicules.]

Cang.de C.l. 4.p.144. a Bar.ut ſup. Thdr.gr.aff.l. 8.p.607.a. 'Theodoret met un S. Maurice entre les Martyrs dont le nom & la feſte eſtoit illuſtre dans l'Egliſe.[Comme il vivoit en Syrie avec peu de connoiſſance de ce qui ſe paſſoit dans l'Occident,]

Boll.21.feb.p. 238.§3|Bar.22. ſept. 'il y a toute apparence qu'il parle non de S. Maurice ſi celebre en France, mais de celui qu'on dit avoir ſouffert à Apamée en Syrie ſous Maximien.

Boll.21.feb.p. 239-242. 'Nous en avons des actes fort longs,["mais ſans autorité:]Et tout ce que nous en pouvons tirer, c'eſt que S. Maurice demeuroit à Apamée avec S.Photin ſon fils,& 70 ſoldats qu'il commandoit, tous Chrétiens. Maximien[Galere, ou Maximin,]eſtant venu à Apamée,les fit arreſter, leur fit ſouffrir divers tourmens, fit trancher la teſte à S. Photin pour ebranler ſon pere, & enfin les condanna tous, à ce qu'on pretend, à eſtre expoſez couverts de miel aux piquures des gueſpes, des couſins, & des autres inſectes ſemblables,dans un lieu marécageux qui en eſtoit plein:& ils moururent au bout de dix jours dans ce ſupplice,'au mois de juillet.'Les Grecs en font la feſte[1] le 21 de fevrier, & le 27 de decembre.[b]Quelques nouveaux Latins les ont mis le 18 de juillet.

Nota 84.

p.283.e. c.e|Men.p. 324|dec.p.516. b Boll.p.238.f.

[Nous parlerons en ſon lieu"de S. Serge tres celebre Martyr à Raſaphe dans l'Euphrateſienne:mais on ne ſçait s'il le faut mettre en ce temps-ci ſous Maximin II. neveu de Galere,ou 70 ans auparavant du temps de Maximin I.]

V.ſon titre.

Men.p.189-195. 'Les Grecs font le 25 de juin leur grand office de Ste Febronie vierge martyrizée à Niſibe dans la Meſopotamie, & on l'a miſe dans le martyrologe Romain. Les Grecs en racontent beaucoup de choſes[qu'on peut dire eſtre ſans apparence. Les actes que nous avons de cette Sainte, & qu'ils paroiſſent avoir ſuivis,"ne ſont pas capables de les autoriſer beaucoup, quoiqu'on veuille faire paſſer ces actes pour originaux.]'Il y eſt parlé de Ste Libie & Ste Leonide ſœurs, & de Ste Eutropie vierge de douze ans, qui avoient ſouffert un peu avant Ste Febronie; & le martyre

Nota 85.

Sur.15.jun.p. 201.§14.

1. Les Ménées au 24 fevrier p.224, ont μαρτυρὶς dans le titre pour μαρτυρὶα qui eſt dans le texte.

d'Eutropie y eſt raporté aſſez au long. Baronius les a miſes le 15 de juin. Les Grecs en parlent dans l'hiſtoire de Ste Febronie, mais n'en font point de feſte. 'Ils font le 14 d'avril de Sainte Thomaïde Martyre à Alexandrie, 'que Baronius a cru eſtre celle qu'on fait Abbeſſe du monaſtere où on dit qu'eſtoit Sainte Febronie, & qu'on pretend en avoir écrit les actes. 'Mais c'eſtoit une femme mariée, tuée par ſon beaupere qui vouloit luy ravir l'honneur : & cela arriva dans le temps que Daniel eſtoit Abbé de Scetè, "c'eſt à dire apparemment au commencement ou au milieu du V. ſiecle.

Men.p.210.211. Bar.14.apr.d. Boll.14.apr.p. 214. V.S.Arſ.ne.

'On ne dit point en quel pays a ſouffert Sainte Caritine vierge honorée par les Grecs le 5 d'octobre, & miſe par Baronius dans le martyrologe Romain. On dit pour le temps que ç'a eſté ſous Diocletien, & ſous Domice Conſulaire. Nous avons ſes actes : 'mais ils ſont de Metaphraſte, [& ne valent rien dutout.] [a]Ce que les Grecs en diſent dans leurs Ménées ne s'accorde pas toujours avec les actes; [mais ne vaut pas mieux.

Bar.5.oct.e] Sur.ib.p.83. All. de Sim.p. 126. [a]Men.5.oct.p. 50|Ugh.t.6.p. 1094.

Nous ne diſons rien ici des Martyrs d'Egypte, parcequ'on les trouvera ſur l'hiſtoire de S. Pierre d'Alexandrie. Ainſi nous finirons ce recit par la remarque que fait l'ancien auteur de la vie de S. Pacome;]'Qu'aprés cette cruelle perſecution la penitence ſe repandit avec plenitude ſur les Gentils; [b]& la foy de J. C. ſe multiplia & ſe fortifia beaucoup dans toutes les provinces & dans les iſles [meſmes les plus reculées.

Boll.14.may, g.26.a. [b]25.f.

'L'état monaſtique porta auſſi alors une abondance de fruits toute nouvelle, par le ſoin que les Eveſques avoient de conduire les peuples à Dieu ſuivant la doctrine des Apoſtres. Juſqu'à cette perſecution il n'y avoit eu que peu de moines dans l'Egypte [meſme] & la Thebaïde. 'Mais on vit enſuite ſe former divers monaſteres qui eclatoient par la pureté de la vie qu'on y menoit, & par le renoncement qu'on y pratiquoit [à tous les plaiſirs de la vie.] Ceux meſmes qui avoient déja embraſſé cet état ſaint, firent paroiſtre une pieté toute nouvelle, '& une penitence plus auſtere encore qu'auparavant, ayant nuit & jour devant leurs yeux non ſeulement J. C. crucifié [pour leurs pechez,] mais encore les ſaints Martyrs qu'ils avoient vu combatre avec tant de generoſité, '& ſouffrir avec tant de courage un nombre infini de tourmens pour remporter par la mort une couronne de gloire.

15.a. 25.f. 26.a. 25.f.

S. DOROTHÉE,
GRAND CHAMBELLAN:
AVEC
S. PIERRE, S. GORGONE,
ET D'AUTRES CHAMBELLANS,
MARTYRS A NICOMEDIE.

CES Saints dont nous parlons ici ſont une des plus grandes preuves que l'hiſtoire nous fourniſſe de la force invincible de la grace, qui veut & peut ſauver tous les hommes, ayant acquis le merite & la couronne du martyre dans la condition qui y eſtoit la moins favorable, au milieu de la Cour d'un Empereur ennemi de J.C, "dans l'état d'eunuques, & dans la fonction de Chambellans, c'eſt à dire dans un emploi qui les portoit d'une part à la moleſſe & aux delices, & de l'autre à toutes ſortes de rapines & d'injuſtices. Car l'on ſçait en quelle reputation ſont dans l'hiſtoire les eunuques des Empereurs. Nota 1.

Nous avons parlé "autrepart de Lucien grand Chambellan de l'Empereur Diocletien, *qui avoit repandu ſur beaucoup d'officiers du palais la lumiere & la grace que Dieu luy avoit communiquée. Ceux dont nous parlons eſtoient ſans doute ſes diſciples:]'& S. Dorothée fut meſme ſon ſucceſſeur dans la charge "de grand Chambellan. Il avoit S. Gorgone pour compagnon dans ſon office, dans ſa foy, & dans ſa generoſité; & tant par leur exemple que par leurs diſcours, ils avoient converti S. Pierre & preſque tous les autres Chambellans, ou entretenoient dans une foy libre & vigilante ceux qui avoient déja eſté convertis [par Lucien, en profitant des inſtructions que S. Theonas d'Alexandrie luy avoit données pour eux.] 'Il paroiſt meſme "qu'ils convertirent la femme & la fille de Diocletien; [& ils en auroient peuteſtre fait des Martyres, ſi elles n'euſſent eſté Imperatrices.] V. S. Theonas. * V. la perſ. de Dioc. § 3. Ruf. l. 8. c. 6. 7. 136. 1. Nota 2. Lact. perſ. c. 15. p. 12. V. S. Theonas.

'Ils eſtoient fort aimez & fort conſiderez de Diocletien meſ- Euſ.l.8.c.1 c.
me, & il leur témoignoit autant d'affection que s'ils euſſent eſté P.292.a|296.d.
ſes propres enfans: 'de ſorte qu'ils eſtoient tout puiſſans dans le Lact.perſ.c.
palais, & y regloient toutes choſes. [Ce qui eſtoit de plus glo- 16.p.13.
rieux pour eux & pour l'Egliſe,] c'eſt que Diocletien les aimoit Euſ.p.292.a.
à cauſe de leur religion meſme: '& c'eſt parcequ'ils eſtoient Spic.t.12 p.
Chrétiens, qu'il leur confioit ſes richeſſes, ſa propre perſonne, & 546.547.
ſa vie; croyant qu'ils luy ſeroient plus fideles que tous les autres.
'Il avoit ſurtout une entiere confiance à S. Dorothée, ce qui fai- Euſ.p.292.a.
ſoit conſiderer & honorer ce Saint plus que tous les officiers de l'Empire.

'Cependant de ſi grands avantages ne les attacherent point c.6.p.296.297.
au ſiecle. Ils prefererent l'ignominie de J. C, les douleurs les plus violentes, & les ſupplices horribles que l'on inventa pour les tourmenter, à tous les honneurs & à tous les plaiſirs du monde, & ils meriterent par là que l'hiſtoire diſt d'eux, Qu'ils ont donné de plus glorieuſes preuves de la grandeur de leur courage, que perſonne n'en avoit jamais donné ſoit parmi les Grecs, ſoit dans les nations barbares.

V. la perſ. de Dioc. §7. [Ce qui fit paroiſtre leur vertu, fut le "changement de Dioclé-
tien à l'égard des Chrétiens.] 'Galere qui avoit preſque con- Lact.perſ.c.11-
traint ce prince à publier ſon premier edit contre l'Egliſe le 24 13.p.11.
fevrier de l'an 303, 'voulant l'obliger à en faire encore un autre c.14.p.12.
plus rigoureux, fit mettre le feu au palais de Nicomedie, où ils eſtoient alors tous deux; & publia enſuite que c'eſtoient les Chrétiens qui de concert avec les eunuques, avoient voulu bruler tout enſemble les deux Empereurs. Diocletien le crut, & ſur cela fit auſſitoſt dechirer ceux de ſa maiſon par les tourmens les plus cruels. Quinze jours aprés il y eut un ſecond embraſement, dont Galere fut encore auteur: '& alors Diocletien entierement c.15.p.13.
hors de luy meſme fit mourir une infinité de Chrétiens: & les eunuques de ſon palais furent de cet heureux nombre.

'Euſebe nous fait juger des ſupplices qu'ils endurerent, en Euſ.l.8.c.6.p.
nous décrivant le martyre de l'un d'entre eux nommé Pierre: & 297.a.c.
il ajoute que les autres ne ſouffrirent pas moins que luy. 'Il fut a.
Notes. amené devant Diocletien & Galere, ["peut-eſtre des devant que le ſecond embraſement fuſt arrivé;] & ils luy commanderent de ſacrifier. Sur le refus qu'il en fit, on l'eleva en l'air, & on luy dechira tout le corps à coup de fouets, pour le contraindre de faire ce qu'on ſouhaitoit. 'Comme il demeuroit ferme au milieu de b.
ce tourment, quoiqu'il fuſt tellement dechiré qu'on luy voyoit

preſque les os ; on verſa ſur ſes plaies du ſel & du vinaigre meſlez enſemble. Sa conſtance n'eſtant point encore ebranlée par la violence de la douleur, on apporta du feu, & un gril ſur lequel on l'étendit, pour conſumer ce qui luy reſtoit de chair ; mais l'entement & peu à peu, de peur qu'il ne mouruſt trop toſt, & ne ſentiſt pas aſſez toute leur cruauté. Car les boureaux avoient receu ordre de ne point faire ceſſer ce tourment qu'il n'euſt obeï.

e. 'Mais il demeura inebranlable, & triompha de leur rage, en finiſſant ſa vie dans ce ſupplice.

c. 'S. Dorothée, S. Gorgone, & beaucoup d'autres de la maiſon de l'Empereur, "aprés avoir enduré chacun des ſupplices differens, mais qui n'eſtoient pas moins terribles que celui de Pierre, Not 124.

p.298.a. furent enfin étranglez. 'Leurs corps furent enterrez honorablement, & peu aprés deterrez par le commandement de Diocletien meſme, qui les fit jetter dans la mer, de peur, diſoit-il, que les Chrétiens ne les adoraſſent, & ne les conſideraſſent comme des

Ruf.l.8.c.6.p. 136.2. dieux. 'Car il ne ſavoit pas que l'honneur que nous rendons aux Martyrs, eſt different du culte que nous ne devons qu'à Dieu.

Lact.inſt.l.5. c.11.p.489.490. 'Les commentateurs croient que c'eſt d'eux particulierement que Lactance dit ces paroles : On ne ſauroit aſſez bien repreſenter la fureur de cette beſte cruelle, qui ſans ſortir de ſon antre, « "fait ſentir [d'un trait de plume] ſa violence & ſes dents de fer à « ſevit. toute la terre ; qui ne ſe contente pas de demembrer les hommes « & de les mettre en pieces, mais qui briſe encore leurs os ; qui ne « donne pas meſme de repos à leurs cendres mortes, & qui ne peut « pas ſouffrir qu'on ſache qu'ils ſont couverts de terre. Eſt-ce « qu'on s'imagine que ceux qui ſouffrent la mort pour le nom de « Dieu, ſe mettent fort en peine que l'on vienne à leurs ſepulcres ? « S'ils veulent mourir, c'eſt pour aller eux meſmes à Dieu. «

Sur.26.dec. 'Nous avons diverſes choſes de ces Saints dans les actes de S. Inde & de Ste Domne raportez par Surius le 26 de decembre.

All.de Sim.p. 224. [Mais il ſuffit de dire] 'que ces actes ſont de Metaphraſte, [c'eſt à dire "improbables en beaucoup de points, & incertains en tout. Not 5. Ainſi tout ce que nous en pouvons tirer, c'eſt qu'entre ce grand nombre de Martyrs qui ſouffrirent à Nicomedie vers le meſme temps que S. Dorothée, les Grecs mettent S. Inde eunuque de l'Empereur, Ste Domne & Ste Theophile vierges, S. Mardone & S. Mygdone hommes de qualité, S. Zenon ſoldat, Ste Agape

Men.28.dec.p. 519. Vierge, & un S. Theophile 'qui eſtoit Diacre ſelon les Ménées des Grecs.

Boll.12.mars, p.107.f|108.a. ["S. Pierre peut avoir ſouffert des le 12 de mars,] 'auquel ſa V. la note 3.

feſte eſt marquée dans tous les martyrologes anciens & nouveaux. [Pour les autres Chambellans de Diocletien, ils ne peuvent avoir ſouffert que quelques jours aprés;]'puiſque ce ne fut que lorſque Galere eut quitté Nicomedie, [a]le jour meſme qu'il eut fait mettre pour la ſeconde fois le feu au palais. [Ce n'eſt donc apparemment que pour les joindre à S. Pierre,]'que les martyrologes de S. Jerome marquent le 12 de mars à Nicomedie S. Mygdone Preſtre, un ſecond S. Mygdone, Ste Domne vierge, S. Pierre, S. Dorothée, S. Gorgone, & pluſieurs autres qu'on peut voir dans Bollandus. 'Mais le nom de S. Pierre eſt ſurtout
1. celebre ce jour là dans les martyrologes[1] du IX. ſiecle, auſſibien que dans le Romain & d'autres nouveaux. Et il eſt certain que c'eſt celui dont parle Euſebe. 'Les meſmes martyrologes marquent S. Dorothée & S. Gorgone le 9 de ſeptembre. 'Le Romain met S. Mygdone & S. Mardone le 23 de decembre, 'S. Inde, & les Stes Domne, Agape, & Theophile le 28 du meſme mois, 'auquel les Grecs font l'office de tous les Saints dont nous parlons.

'Les martyrologes de S. Jerome, [Bede, Vandelbert,] & d'autres anciens, ne marquent le 9 de ſeptembre que S. Gorgone. 'Raban luy donne 39 compagnons; mais ſans parler de S. Dorothée, ni des autres Martyrs de Nicomedie. Luy & les autres mettent ce S. Gorgone à Rome. 'Ses actes portent que le corps de S. Dorothée demeura en Orient, & que celui de S. Gorgone fut apporté à Rome & mis ſur le chemin Lavican au lieu appellé Entre les deux Lauriers. Uſuard & Adon diſent la meſme choſe. 'Neanmoins Florentinius [& d'autres,] doutent ſi S. Gorgone, V. la note 6. dont les reliques eſtoient à Rome, "n'y a point meſme ſouffert le martyre, "comme Vandelbert le dit poſitivement. [Il eſt certain qu'on avoit à Rome le corps d'un S. Gorgone au milieu du IV. ſiecle.]'Car le calendrier de Bucherius le met des l'an 354 le 9 de ſeptembre, ſur le chemin Lavican. [b]Et Baronius raporte une epitaphe faite par le Pape Damaſe pour le tombeau d'un Martyr de ce nom, qui eſtoit ſous l'autel au pié d'une montagne: & auprés de là eſtoient d'autres Martyrs qui avoient ſouffert avec luy. 'Le miſſel Romain de Thomaſius marque le 9 de ſeptembre NOTE 85. l'office de S. Gorgone.

'Le martyrologe Romain ajoute que S. Gorgone a depuis eſté transferé à l'egliſe de S. Pierre: & enfin Baronius dit ſur l'autorité de Sigebert, qu'il a eſté apporté en France. 'Sigebert dit en effet qu'en 764, Crodegand Eveſque de Mets apporta de Rome

1. Uſuard, Adon, Notker.

a c. 14. p. 12. Lact. perſ. c. 15. p. 13.
Boll. 12. mars, p. 106.
p. 107. b | 108. a.
a. p. 107. b.
Bar. 28. dec. d. Men. p. 528. 529.
Flor. p. 819.
p. 820. a.
MS. p. 462.
Flor. p. 819. 820.
Vand. 9. ſept.
Buch. cycl. p. 168.
b Bar. 324. § 15. Flor. p. 820. a.
Thom. p. 171.
Bar. 9. ſept. a.
Sig. an. 764. p. 101.

à l'abbaye de Gorze[en Lorraine]le corps de S. Gorgone Mar-
MS.p.462. tyr.'Les actes manuscrits de S. Gorgone le confirment, & ajoutent qu'on donna depuis une partie de ses reliques à l'Eglise de Minden en Saxe.

Boll.12.mars, p.56.§.1.§.8. §.4. 'Nous avons dans Bollandus l'histoire de la translation du corps d'un S. Gorgone, apporté de Rome à Marmoutier par l'Abbé Renauld le 3 juillet de l'an 847.'L'histoire est d'un de ceux qui avoient suivi Renauld dans ce voyage.[Il raporte quantité de miracles arrivez dans cette translation, mais avec tant de brevetè & de simplicité, qu'il ne paroist pas pouvoir avoir eu d'au-
p.56.d. tre dessein que de faire connoistre la verité toute pure,]'sans y rien ajouter de luy mesme, comme il en fait profession.[C'est pourquoi si cette histoire n'est pas belle, je ne croy pas qu'on
§.10. puisse douter qu'elle ne soit fort authentique.]'L'auteur semble dire que le corps de ce S. Gorgone estoit à Rome sur le chemin d'Appius pres de l'eglise de Ste Ceeile entre les deux Lauriers.

Flor.p.819.82c| Buch.p.263. 'C'est le lieu où l'on marque qu'estoit le corps de S. Gorgone honoré à Rome dans le IV. siecle.[*"Ainsi ce pouvoit n'estre* NOTE 6. qu'une partie de celui qui avoit esté transferé à Gorze. Mais nous ne voyons pas qu'il y ait lieu d'en rien assurer.

Des actes qui ont quelque chose d'assez bon,"mais où il se NOTE 7.
7.feb.p.19.§.1. rencontre des difficultez,]'parlent de quatre"gardes du corps, *protectores*,
p.18.§.5. qui avoient eu S. Pierre en garde;'ce que Bollandus explique avec beaucoup de probabilité de S. Pierre le Chambellan dont
p.19.§.1.3. nous venons de décrire la mort.'Il est marqué que ces quatre gardes,dont l'un estoit nommé Eusebe,s'estant convertis,avoient souffert le martyre avec leurs femmes qui les avoient imitez.
p.18.§.6. 'Bollandus croit que ces Saints sont les quatre marquez dans les
Men.p.356. Ménées le 20 de janvier,'où ils sont nommez Basse, Eusebe, Eutyque,& Basilide,& où leur martyre est décrit en particulier. Mais on y veut qu'ils fussent Senateurs Romains.

Boll.p.19.§.2. 'Aprés leur mort, continuent les actes, leurs serviteurs, avec leurs femmes & leurs enfans, qui tous ensemble faisoient 1003 personnes, s'en allerent,[si on le veut croire,]se presenter à Dio-
§.3.5. cletien, & luy declarer qu'ils estoient Chrétiens.'Il s'efforça de leur persuader de quitter la foy, & enfin les fit massacrer à Nico-
p.18.§.3.4. medie le 7 de fevrier,'auquel les Grecs & quelques Latins en font memoire:[& ainsi"il faut qu'ils aient souffert en 305:-car V.la note Diocletien commença l'an 304 à Ravenne.] 7.

p.19.§.1|Men. jan.p.356. 'Leurs actes font mention de S. Theopompe ou Theopempte Evesque,& de S. Theonas ou Synese magicien, tous deux martyrizez

rizez quelque temps auparavant. 'Les Grecs en font le 5 de janvie. Le martyrologe Romain & quelques autres Latins les mettent le 3 du meſme mois & le 21 de may. 'Nous avons leurs actes dans Bollandus, [qui n'ont ni autorité, ni vraiſemblance: & on ne trouve rien de ces Saints que dans les Grecs, & quelque Latins fort modernes.] Boll. 3. jan. p. 127. 1087. p. 1087 1088.

'Quelques uns ont confondu S. Dorothée grand Chambellan avec un Dorothée qui eſtoit celebre dans le meſme temps, mais qui eſtoit Preſtre d'Antioche; ce qui le diſtingue aſſez, outre qu'Euſebe, qui l'a fort connu, ne dit jamais qu'il ait eſté martyrizé. 'Il eſtoit d'une famille conſiderable, & eunuque de naiſſance; ce qui l'ayant fait conſiderer de l'Empereur, il luy donna l'intendance de la teinture de pourpre qu'on faiſoit à Tyr. Il avoit eſté aſſez bien inſtruit dans les lettres, '& il avoit tant d'ardeur pour la ſcience des Ecritures, qu'il apprit la langue hebraïque. Il fut fait Preſtre d'Antioche par Cyrille, 'qui gouverna cette Egliſe depuis la 4e année de Probe, [de J.C. 280,] juſques à la 18 de Diocletien, [de J.C. 303;] 'ou au moins il en eſtoit Preſtre de ſon temps. Il fut alors connu par Euſebe, 'qui témoigne luy avoir entendu quelquefois expliquer l'Ecriture: & il dit qu'il le faiſoit aſſez bien. [Il ne remarque pas qu'il ait fait aucun écrit. Et S. Jerome ne le met point au nombre des auteurs eccleſiaſtiques.] 'Baronius l'a mis dans le martyrologe au 5 de juin, mais en luy attribuant bien des choſes ["qui ne luy appartiennent pas.

Euſ. n. p. 158. a. l. 7. c. 32. p. 284. c. b. Hier. chr. Euſ. p. 284. b. c. Bar. 5. jun. d.

NOTE 8.

SAINT GEORGE, MARTYR.

LE nom de S. George eſt aujourd'hui tres celebre entre les Martyrs. L'on dit que des peuples entiers le reverent comme leur patron, qu'ils ont voulu prendre ſon nom, & le donner à leur pays. Ce reſpect qu'on luy rend n'eſt pas nouveau:]'Les Grecs modernes pretendent que Conſtantin luy a fait baſtir une egliſe pres de Lydde ou Dioſpolis dans la Paleſtine, qui a eſté fort celebre dans les ſiecles poſte-

Boll. 23 apr. p. 109. § 37.

p.111.c. rieurs ; & une autre à Conſtantinople, où l'on dit que l'Empe-
Proc.ædi.l.3.c. reur Maurice luy en a fait auſſi baſtir une. On voit au moins que
4.p.58.a. Juſtinien luy en eleva une à Bizances dans la petite Armenie vers le milieu du VI. ſiecle.

Boll.22.apr.p. On voit dans la vie originale de S. Theodore Siceote, qui eſt
32.33. mort en l'an 613, [a] que ce Saint avoit une devotion particuliere
a Bar.593.§ 27. 29. pour S. George, [b] qui l'avoit aſſiſté en diverſes rencontres des ſa
b Boll.22.apr. p.34.§ 4.9.11. plus tendre jeuneſſe. [c] Eſtant encore tout jeune, il alloit ſouvent
c 33.6. prier dans une chapelle de ce ſaint Martyr, qui eſtoit ſur une
p.41.§ 39. montagne pres la ville de Siceon dans la Galacie. Il fit depuis
p.52.§ 87. baſtir un monaſtere auprés de cette chapelle, & y mit des reliques de S. George, qu'Emilien Eveſque de Germe [dans la meſme province,] luy donna par l'ordre meſme de ce Saint, ſavoir une petite partie de ſon chef, un doit de ſa main, & une de ſes dents.

13.apr.p.102.c. [Dans le meſme temps,] ſur la fin du VI. ſiecle, ou au commencement du ſuivant, André celebre Archeveſque de Candie,
Mir.c.182.p. 216. que les Grecs honorent comme un Saint le 4 de juillet, [d] prod And.Cr.p. 175 Sur.23.apr. nonça un eloge de S. George, que nous avons encore dans ſes œuvres données par le P. Combefis, & dans Surius.
p.281. [e] Quoique ſon corps fuſt dans l'Orient, dit Fortunat, ſa puiſſan-
e Fort.l.2.c.13. p.61. ce & ſa gloire eſtoient illuſtres dans l'Occident au VI. ſiecle.
Gr.T.gl.M.c. 101.p.225.226. Il y faiſoit beaucoup de miracles, & l'on y reveroit ſes reliques en divers endroits, dans le Limoſin, dans le Maine, & dans un
Fort.l.10.c.13. p.153. lieu de l'Auvergne nommé Artane. [f] Anaſtaſe le bibliothecaire
f Bar.23.apr.a Anaſ.c.92.p. 79. écrit que ſon chef fut trouvé à Rome par le Pape Zacarie vers l'an 750. [g] Et il y eſt demeuré juſqu'en l'an 1600, auquel Clement
g Boll.23.apr. p.110.a. VIII. le donna à l'Eveſque de Ferrare [h] pour ſon egliſe cathe-
h p.111.a. drale dediée ſous le nom du meſme Martyr. [i] On cite d'Aimoin
i b. que S. Germain apporta à Paris l'un de ſes bras qu'on luy avoit donné dans ſon voyage de Jeruſalem. Mais ce voyage n'eſt pas une choſe bien aſſurée ; & on pretend meſme que l'endroit qui
c. en parle eſt ajouté à Aimoin. On croit neanmoins avoir encore aujourd'hui à S. Germain des Prez un os du bras de S. George, mis par S. Germain meſme dans un autel de cette egliſe, qu'il avoit conſacré ſous le nom de S. Gervais & de S. George.

[L'on trouve auſſi dans l'antiquité pluſieurs egliſes de Saint
d. George en Occident :] & la vie originale de Ste Bathilde porte que l'egliſe de Chelles avoit d'abord eſté baſtie ſous ſon nom au
d.e. commencement du VI. ſiecle. On veut que Clovis en ait auſſi fait baſtir une entre Cambray & Arras. [Vers le milieu du VI.

ſiecle,]'Sidoine Eveſque de Mayence en fit baſtir une, comme nous l'apprenons d'une epigramme que Fortunat fit ſur ce ſujet. Fort.l.2.c.12. 13.p.61.62.

'Il eſt certain que S. Gregoire le grand prit ſoin d'en faire rétablir une autre qui tomboit déja de vieilleſſe.[a]On croit que c'eſtoit à Palerme dans la Sicile.[b]Anaſtaſe dit que le Pape Leon II. fit baſtir à Rome[vers l'an 683,]une egliſe de S. Sebaſtien & de S. George au lieu appellé le Voile d'or, & ce fut dans cette egliſe que le Pape Zacarie mit le chef du Saint,qu'il avoit trouvé à S. Jean de Latran. Greg.l.9.ep. 68.p.997.c. a Boll.23.apr. p.110.b. b a.

'Sa feſte eſt marquée dans le calendrier Romain du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où elle a ſa Preface propre,'& on pretend avoir des preuves que cela vient de Saint Gregoire meſme, & n'a point eſté ajouté aprés luy. Front.cal.p. 71|Sacr.p.84. Boll.p.110.§38.

'Ç'a eſté auſſi une choſe commune à l'Orient & à l'Occident, d'invoquer S. George comme un puiſſant protecteur, pour ſurmonter les ennemis de la foy:'& il y a apparence que la maniere dont on le depeint ordinairement,monté ſur un cheval qui foule aux piez un dragon, & auprés de luy une fille en poſture de ſuppliante, n'a point d'autre raiſon que cette devotion publique; tout ce qui eſt dit de luy dans les plus anciennes hiſtoires de ſa vie, ne donnant aucun fondement à cette peinture.'On peut voir encore dans Bollandus beaucoup d'autres choſes ſur la veneration & les reliques du Saint, qui regardent particulierement les derniers ſiecles.'Mais il ne faut pas oublier qu'entre les diverſes reliques qu'on montre de luy, Bollandus croit qu'il y en peut avoir qui ſont de quelque autre S. George,ou d'autres Saints, ou qui meſme ne ſont point dutout des reliques. Bar.23.apr.2. a|Boll.p.104. 106. Boll.p.131-136. &c. p.113.§52.53.

'Les Grecs qui donnent à S. George les titres de grand & illuſtre Martyr, & de Triomphateur, en font leur principal office le 23e jour d'avril,[auquel la pluſpart des Egliſes latines en font auſſi aujourd'hui la feſte.]'Elle eſt marquée ce jour là dans quelques uns des martyrologes de S. Jerome,[dans celui de Bede,dans[1] ceux du IX. ſiecle,dans le calendrier du P. Fronto,& dans le Sacramentaire de S. Gregoire.]'Notker aſſure que dans le IX. ſiecle elle ſe faiſoit de meſme à Rome & preſque partout. Men.p.174. Florent.p.454. n P.458.2.

'Dans pluſieurs Egliſes de la Lombardie on en fait le 24, auquel ſon nom eſt auſſi marqué dans des exemplaires du martyrologe de S. Jerome,& dans quelques autres.'Quelques uns le mettent encore le 25 du meſme mois. p.459.1. P.458.2|460.1.

[Nous ſouhaiterions beaucoup d'avoir une connoiſſance

1. Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

assurée des actions d'un Saint si reveré de l'Eglise. Mais nous ne
Bar.194.§ 19| l'osons esperer, aprés la censure si severe qu'un Concile celebre
190.§ 35|23. tenu à Rome vers 494, sous le pontificat de Gelase selon l'opi-
apr. a.
Conc.t.4.p. nion commune, a fait des actes de S. George. Car il les rejette
1263.c. comme une piece qu'on croyoit écrite par des heretiques, ou au moins par des personnes ignorantes, qui y avoient mis beaucoup de choses superflues contre la verité de l'histoire. [On dira peut-estre qu'il y avoit veritablement des actes de S. George qui meritoient cette censure, mais qu'il y en avoit d'autres sur qui elle ne tomboit pas. Et certainement si le Concile ne condannoit que quelques actes de S. George, cette distinction seroit tout à fait bien fondée : mais puisqu'il les condanne en general, nous ne pouvons raisonnablement croire autre chose, sinon que l'on n'en connoissoit point alors dans l'Occident que l'on crust pouvoir approuver.

Il faut donc conclure que tout ce que les auteurs posterieurs ont dit de ce Saint, ne peut avoir d'autorité, venant d'une source si corrompue, quelque probabilité qu'il pust avoir d'ailleurs,]
Boll.23.apr.p. 'puisqu'il seroit toujours visible que ces auteurs venus long-
101.c.f|102. temps depuis Gelase, n'ont pu faire autre chose, que corriger les uns d'une façon, les autres d'une autre, ce qu'il y avoit de plus visiblement mauvais dans ses premiers actes, & laisser le reste; comme l'on a taché de faire dans ceux de Ste Ursule, quoiqu'avec peu de succés. "Mais il n'est pas moins clair que de tous Note h.
les actes que nous avons aujourd'hui de S. George, & qui sont en assez grand nombre, il n'y en a point qui puissent meriter quelque creance, & qui ne portent par eux mesmes des marques visibles de fausseté.

[On peut donc juger que c'est avec beaucoup de raison que le breviaire Romain & les autres où il y a moins de fautes, se contentent de faire la feste de S. George, sans oser rien inserer de sa vie dans l'office divin, d'où l'on doit bannir tout ce qui n'a pas une autorité ou certaine, ou au moins assez bien appuyée pour estre lu avec un respect & une pieté raisonnable, & ne donner
Usu.23.apr. pas sujet aux heretiques de se railler de nostre devotion.] Il faut dire avec Usuard, qu'encore que l'histoire des souffrances de S. George soit mise entre les écrits apocryphes, cela n'empesche pas que l'Eglise de Dieu n'honore ce Saint entre les Martyrs, & n'ait mesme une veneration particuliere pour luy, comme pour l'un des plus illustres d'entre les Martyrs.

["Nous n'avons mesme rien d'assuré ni du lieu, ni du temps de Note i.

ſon martyre.]'Bollandus croit neanmoins ſur quelques autoritez aſſez foibles, qu'il a ſouffert à Nicomedie le vendredi 23 d'avril, & ainſi en 303 au commencement de la perſecution.["Il eſt certain qu'on a cru avoir ſes reliques dans la Paleſtine en une egliſe de ſon nom, qui eſt tres celebre dans l'hiſtoire depuis le X. ſiecle. Elle eſtoit placée entre la ville de Rama qui en a quelquefois pris le nom de S. George, & celle de Lydde ou Dioſpolis.]'On dit que les Turcs meſmes honorent encore beaucoup aujourd'hui ce lieu à cauſe de S. George.'La vie de S. Theodore Siceote porte qu'il s'apparoiſſoit ſous la figure d'un jeune homme armé d'une épée.

Boll.p.106.f| 107.c.

Note 3.

p.109.c.

22.apr.p.35.a. b.

S. THEODOTE, CABARETIER, MARTYR A ANCYRE.

LE nom de S. Theodote n'a eſté connu juſques ici que par les menologes des Grecs, d'où Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.'Mais Bollandus vient de nous en donner des actes, dont l'auteur qui ſe nomme Nil,'aſſure l'avoir vu, avoir eſté "longtemps avec luy, avoir receu ſes avis, avoir meſme eſté preſent à ſon martyre,'& avoir eſté avec luy dans la priſon."Il proteſte avec cela de ne rien dire qu'il n'ait fort bien ſceu, & de demeurer entierement dans les termes de la verité & de l'exactitude.'Il parle du Preſtre qui enterra le corps du Saint,"comme eſtant encore vivant.[Tout le corps de la piece paroiſt convenir à cela,]'& nous repreſente aſſez bien l'état auquel Lactance & Euſebe nous depeignent l'Egliſe en l'an 303;["car c'eſt apparemment à ce temps là qu'il la faut raporter,) aprés les deux edits contre les Eccleſiaſtiques, & avant le quatrieme qui decernoit la peine de mort contre tous les Chrétiens generalement.

Boll.18.may, p.147.§ 3.4.

p.165.§ 37.

p.149.c.

ἐξαρχῆς.

p.165.§ 37.

Note 1.

p.163.c.

γιαγγεῖ.

p.148.d.

Note 2.

[La narration en eſt belle & animée, & meſme grave & naturelle.]'Bollandus juge que nous avons tres peu de monumens

p.147.c.

de ce temps là auſſi aſſurez & auſſi authentiques que celui-ci, [quoique les actes proconſulaires, tels que ſont ceux de S. Taraque, ſoient encore plus propres pour nous aſſurer des paroles des Martyrs. Cette hiſtoire meriteroit d'eſtre traduite toute entiere. Mais comme elle eſt fort longue, nous ſommes obligez de nous contenter d'en marquer les principales circonſtances. L'auteur qui écrivoit en un temps & en un pays où cet evenement eſtoit fort connu, ne marque pas meſme le lieu où ſouffrit S. Theodote.] p.149. 'Mais ſon titre porte que ce fut à Ancyre; [a] & tous les monu- [a] p.147.148. mens de l'Egliſe greque qui parlent de ce Saint, le confirment. p.154.f. 'On voit par l'hiſtoire meſme que c'eſtoit dans une metropole, p.153.c. 'environ à 15 lieues de la riviere d'Halys.

p.164.f. 'S. Theodote eſtoit un bourgeois de la ville [d'Ancyre,] où il p.149.c|161.c. avoit ſa famille, ſa maiſon, "ſes biens; 'neanmoins d'une condition aſſez mediocre. Il menoit à l'exterieur une vie commune dans le mariage, & il gagnoit ſa vie à vendre du vin dans l'emploi de "cabaretier. 'Mais dans cet état ſi bas il faiſoit paroiſtre p.150.d. une vertu tres relevée, 'ſoutenu par les exhortations de la ſainte p.157.a. vierge Teeuſe, [dont "nous avons vu le martyre en un autre endroit.] Car elle le forma à la pieté des ſes plus tendres années, & le porta à embraſſer malgré ſon pere & ſa mere "les mortifications de la penitence. C'eſt pourquoi il l'honoroit comme ſa mere, & receevoit ſes avis avec reſpect.

τὰ κλήρικα. Κάπηλος. V. la perſ. de Dioclesien §. 7. τὰ ἀσκ. σκ.

p.150.d. 'Ainſi de ſes premieres années, il véeut dans l'auſterité, dans le jeûne, & dans l'amour de la pauvreté. Il contoit comme un p.154 e. grand gain de donner aux pauvres ce qu'il avoit. 'Il ne mangeoit point qu'aprés que le Preſtre avoit donné la benediction [à la p.150.e. table.] 'Il avoit une grande compaſſion pour les autres. Il eſtoit affligé avec les affligez, malade avec les malades, & il ſoutenoit e.f. de tout ſon pouvoir ceux à qui l'on faiſoit injuſtice. 'Il convertit meſme "beaucoup de perſonnes par ſes exhortations. Il en retira &c. beaucoup des debauches, beaucoup de l'amour de l'argent, juſqu'à leur faire embraſſer la pauvreté, & donner leurs biens aux pauvres. Il porta beaucoup de payens & de Juifs à embraſſer le Chriſtianiſme. Enfin ſes paroles vives & animées fortifierent un grand nombre de perſonnes, juſqu'à leur faire mepriſer les fouets & toutes ſortes de ſupplices pour le nom de J.C. Ainſi dans l'emploi ſi vil de cabaretier, il faiſoit veritablement les fonctions d'Eveſque. Il ne faut pas s'étonner aprés cela ſi l'on dit qu'il guerit un grand nombre de malades par ſes prieres.

e. 'La perſecution vint cependant, mais ne le ſurprit pas; toute

la vie qu'il menoit eſtant une preparation au martyre. Theotecne fut fait gouverneur de la Galacie, homme extremement cruel, & qui avoit obtenu ce gouvernement en promettant à a. p.151.a.
l'Empereur que dans peu de temps il ne s'y trouveroit plus de Chrétiens. Le ſeul bruit de ſa venue remplit tout le monde de &c.
terreur, & on ne ſongeoit qu'à ſe diſperſer de coſté & d'autre pour ſe cacher. Mais Theodote demeura, reſolu d'eſſuyer tou- c.
tes ſortes de dangers pour ſervir ſes freres, de quoy ſon emploi p.152.d.
luy donnoit d'autant plus de moyens, qu'on ſoupçonnoit moins une vertu extraordinaire dans un homme de ſa ſorte. Il recevoit chez luy ceux qui n'avoient point de retraite, leur ſervoit de medecin, de cuiſinier, de boulanger, de toutes choſes. Ainſi ſa maiſon eſtoit la retraite generale des ſerviteurs de J.C. Elle f.
eſtoit comme l'arche de Noé, les Chrétiens ne trouvant point d'autre lieu pour eviter ou la perſecution ou la famine. C'eſtoit un hoſpital ouvert aux citoyens & aux etrangers. C'eſtoit une maiſon de prieres, un temple & un autel, où les Preſtres du Seigneur venoient luy offrir les dons ſacrez.

Theodote ne ſe contentant pas neanmoins de cela, prenoit e.
un fort grand ſoin de ceux qui eſtoient dans les priſons, les encourageoit aux tourmens au milieu meſme des infideles; & lorſqu'ils eſtoient en preſence du Gouverneur, il les animoit encore par ſes exhortations à ſouffrir pour J.C. les plus grands ſupplices : de ſorte qu'on pouvoit dire qu'il eſtoit le maiſtre & le docteur des Martyrs. Quand leurs ſouffrances avoient eſté con- d.
ſommées par la mort, il taſchoit d'enlever leurs corps, & de leur donner la ſepulture, quoique cette humanité paſſaſt alors pour un crime capital. On marque principalement ce qu'il fit pour f.153.a.b.
un nommé Victor ſon ami particulier, qu'il alla voir la nuit dans la priſon. [Nous en avons parlé plus amplement ſur la perſecution de Diocletien.]

Quelques Chrétiens ayant abatu un autel de Diane, [contre p.154.d.
l'ordre de la diſcipline eccleſiaſtique,] leurs proches meſmes ſe ſaiſirent d'eux, & les amenerent à la ville pour les mettre entre les mains de la juſtice: Mais Theodote fit ſi bien par ſes ſollicitations & par l'argent qu'il donna, qu'on les laiſſa aller en liberté.
Le gouverneur Theotecne, digne miniſtre du demon, avoit fait p.151.e.
polluer le pain & le vin en y meſlant de ce qui avoit eſté offert aux idoles, afin qu'il n'y euſt rien de pur que l'on puſt offrir à Dieu. Mais Theodote achetoit des Chrétiens le blé & le vin [qui n'avoient point eſté ſouillez,] & le donnoit enſuite tant

pour le ſacrifice, que pour la nourriture des Fideles qui eſtoient dans le beſoin.

[Il ſemble que Dieu luy euſt fait connoiſtre par avance la
p.153.§ 10-12. couronne qu'il luy deſtinoit.]'Car eſtant allé à un village nom-
p.154. mé Male, environ à 15 lieues d'Ancyre,'& montrant au Preſtre du lieu, nommé Fronton,"une caverne à deux ſtades de là, pres de la riviere d'Halys; il luy dit en ſouriant, que ce lieu eſtoit bien propre pour enterrer des Martyrs. Fronton répondit qu'il en falloit avoir auparavant, & le Saint tirant une bague de ſon doit, & la donnant à Fronton, luy dit ces paroles: J'aurai ſoin que « vous en ayez bientoſt, ou plutoſt Dieu en aura ſoin: Et vous"mon « Pere, ne manquez pas auſſi, je vous prie, de leur preparer une « demeure. L'hiſtoire porte que quand Fronton vint parler au « Saint, il ſortoit de l'egliſe aprés la priere de la ſixieme heure[ou
p.163.c. de midi.]'Ses fonctions ne l'empeſchoient pas de s'occuper auſſi à l'agriculture.

p.153.c. 'S. Theodote enterra dans ce voyage un ſaint Martyr nommé "Valens, qui avoit eſté brulé en un lieu appellé Medicons, & jetté dans la riviere d'Halys. V. la perſ. de Dioclétien § 17.

p.154.f. 'En revenant de Male à Ancyre, il trouva toute la ville en
p.155. emotion & en trouble,'au ſujet de Ste Tecuſe & de ſix autres vierges qui combatoient alors pour J.C.[comme nous l'avons
p.148.b. raporté "autrepart.]'Le jour auquel elles devoient eſtre couron- Ibid.
p.156.d.e. nées, qui pouvoit eſtre le 18 de may, eſtant arrivé,'S. Theodote plein d'inquietude pour chacune d'elles, s'enferma avec un autre Theodote ſon couſin, Polychrone couſin de Ste Tecuſe, & quelques autres Chrétiens, dans la maiſon d'un pauvre homme nommé Theocaride, pres d'une egliſe que les payens avoient fermé: & là il demeura proſterné contre terre depuis le matin juſques à midi, pour demander à Dieu que les Saintes puſſent eſtre entierement victorieuſes du demon. Il apprit à midi que ſon deſir eſtoit accompli, & alors ſe relevant, & ſe tenant à genoux, il étendit les mains vers le ciel, & rendit graces à Dieu de ce qu'il n'avoit pas mepriſé ſes larmes.

f. 'Il ſongea enſuite à retirer les corps des Saintes, que l'on avoit jettez dans un étang. Et cela n'eſtoit pas aiſé: Car Theotecne y avoit laiſſé des ſoldats exprés pour l'empeſcher. Le ſoir eſtant venu, il alla prier longtemps auprés de deux egliſes, ne pouvant
p.157.a. y entrer parceque les payens les avoient fermées. 'Mais ayant entendu du bruit, il revint chez Theocaride, où durant qu'il dormoit un peu, Ste Tecuſe luy apparut, & l'exhorta à tirer de l'étang

l'étang ſon corps & ceux de ſes compagnes. Elle l'avertit en meſme temps qu'il auroit un grand combat à ſoutenir dans deux jours. Il raporta cette viſion aux autres Chrétiens, qui ſe mirent en prieres, pour obtenir de Dieu qu'il leur fiſt trouver les corps des Saintes.

'Le jour eſtant venu, ils crurent que les ſoldats s'en ſeroient b.
allez, parceque les payens faiſoient ce jour là une grande ſolennité de leur Diane. Mais ils demeurerent : de ſorte qu'il falut attendre le ſoir : & alors S. Theodote, Polychrone, & quelques autres, qui n'avoient encore pris aucune nourriture, s'en allerent vers l'étang par un temps extremement obſcur ; car on ne voyoit ni lune ni étoiles. Ils paſſerent par le lieu où on avoit accoutumé d'executer les criminels, & d'y laiſſer leurs teſtes fichées ſur des pieux : de ſorte que c'eſtoit un lieu d'horreur, & perſonne n'oſoit y aller la nuit. Ils s'y trouverent en effet ſaiſis de crainte. Ils y entendirent une voix qui animoit Theodote à prendre courage : ce qui d'abord les effraya encore plus, & ils firent tous le ſigne de la Croix ſur leur front. 'En meſme temps ils c.
apperceurent du coſté de l'Orient une Croix lumineuſe comme un éclair. Cela les ſurprit, mais leur donna auſſi de la joie, & ils ſe mirent à genoux pour prier du coſté qu'ils avoient vu cette Croix.

'Ils ſe leverent enſuite, & continuerent à marcher non ſeule- c.
ment dans les tenebres, mais avec une grande pluie, qui rendoit le chemin ſi mauvais, qu'à peine pouvoient-ils avancer. Ils ſe mirent de nouveau en priere, & tout d'un coup ils virent comme une flamme de feu qui leur montroit le chemin, & deux hommes revétus d'habits eclatans, avec les cheveux & la barbe blanche, qui dirent à Theodote que J. C. ayant ecouté ſes prieres, les envoyoit pour l'aider dans ſon deſſein, & que ſon nom eſtoit écrit parmi ceux des ſaints Martyrs. 'Ils ajouterent qu'ils eſtoient p. 158. d.
ceux que les Chrétiens d'Ancyre appelloient les Peres. 'L'une p. 157. a.
des deux egliſes auprés de laquelle S. Theodote avoit prié, eſt appellée le Martyre des Peres. 'Ce qui fait juger que c'eſtoit p. 158. a.
quelques anciens Martyrs du pays.

'Il ſe fit en meſme temps un grand orage accompagné d'éclairs d.
& de foudres, qui fit retirer les ſoldats commis pour garder les corps ; & ils ſe mirent dans des cabanes proches de là. On ajoute qu'un ſaint Martyr nommé Soſandre s'eſtoit auſſi apparu à eux avec un air terrible & menaçant pour les chaſſer d'auprés de l'étang. L'orage fit encore un autre effet. Car la violence du

vent pouſſant les eaux de l'étang de l'autre coſté, fit decouvrir l'endroit où eſtoient les corps des Martyrs. Ainſi Theodote & les autres qui eſtoient avec luy eſtant arrivez ſur le bord, conduits par la flamme dont nous avons parlé, couperent avec des faux les cordes qui tenoient les pierres attachées au cou des
c|156.f. Saintes; & ainſi ayant ſans peine retiré leurs corps, 'ils les mirent ſur des chevaux, & les enterrerent dans un tombeau pres d'une egliſe qu'on appelloit le Martyre des Patriarches.

[Nous voyons dans les actes originaux de S. Taraque, des miracles aſſez ſemblables à ceux-ci, faits auſſi pour trouver & enterrer les corps des Martyrs. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ceux de S. Theodote, & qui fait davantage admirer la profondeur des jugemens de Dieu, c'eſt qu'il ne fit rendre l'honneur de la ſepulture à Ste Tecuſe & aux autres par tant de miracles, que pour les en priver auſſitoſt, comme nous l'allons voir. Mais il procura en meſme temps à S. Theodote l'occaſion du martyre: Et il ne faut pas craindre de dire que le deſſein de faire un Martyr eſt encore plus grand, & plus digne d'eſtre executé par des miracles, que celui de faire honorer les reliques des Martyrs.]

p.158.c. 'On ſceut auſſitoſt qu'on avoit enlevé les corps des ſept Vier-
p.164.d. ges. 'Les ſoldats commis pour les garder en furent bien battus:
p.158.c. '& toute la ville eſtant comme en feu, des que les payens trouvoient un Chrétien, ils s'en ſaiſiſſoient, & le dechiroient comme
c|165.a. des beſtes. 'S. Theodote ne pouvant ſouffrir qu'on maltraitaſt
p.158.e.f. ſes freres à cauſe de ce qu'il avoit fait, & qu'ils fuſſent en danger de perdre la foy, il reſolut de s'aller declarer luy meſme. 'Les autres Chrétiens s'arreſterent un peu: & durant ce temps là, Polychrone deguiſé en payſan, s'en alla ſur la place voir ce qui s'y paſſoit. [Mais ſa curioſité temeraire, & peuteſtre preſomptueuſe, fut punie plus ſeverement que celle de S. Pierre. Il fut reconnu] de quelques uns, arreſté, & preſenté au Gouverneur; & ayant perdu courage des qu'il ſentit les fouets, & qu'il vit l'épée nue qu'on luy preſenta pour le menacer; il avoua tout ce
d|157.a. qu'il avoit fait avec Theodote, '& verifia ce que les deux Peres, & Ste Tecuſe meſme ſa couſine, avoient dit à Theodote, qu'il
p.158.f. amenoit un traitre avec luy. 'Les payens allerent auſſitoſt tirer les Saintes de leurs "cercueils, & ils les brulerent. S. nãn.

Ibid. 'Theodote à cette triſte nouvelle, dit adieu à ſes freres, [reſolu de s'aller declarer;] & leur recommanda de prier pour luy, afin que Dieu luy fiſt la grace d'arriver à la couronne. Il ſe mit encore en priere avec eux, & y demeura longtemps, demandant

avec larmes pour luy la conſtance d'achever ſa courſe, & pour les autres la fin de la perſecution. 'Il embraſſa enſuite tous les p.159.a. Fideles, qui fondoient en larmes dans la douleur de ſa ſeparation, & les pria s'ils pouvoient retirer ſon corps, de le donner au Curé de Male quand il viendroit avec ſon anneau; [& on vit par la ſuite que c'eſtoit une prophetie.] Il rencontra en chemin deux de ſes amis qui le preſſerent de ſe ſauver promtement, 'parceque les preſtres de Minerve & de Diane l'accuſoient de b. mille choſes, & ſurtout d'empeſcher tous les Chrétiens d'obeïr aux edits; & que tout le peuple crioit auſſi contre luy. Le Saint les pria au contraire de ne ſe point oppoſer à ſa reſolution, & s'ils luy vouloient faire plaiſir d'aller eux meſmes dire au juge, qu'il eſtoit là à la porte de l'audience. Il ſemble qu'ils ſe ſoient reſolus de le faire, [ce qui eſt aſſez étrange.

Quoy qu'il en ſoit,] 'le Saint ſe preſenta au juge avec un air b. aſſuré & un viſage riant, ſans eſtre étonné de voir devant luy les feux, les chaudieres bouillantes, les roues, & divers autres ſupplices déja tous preſts. 'Theotecne luy dit que quoy qu'il euſt c[160.d[165.a. fait, non ſeulement on oublieroit tout s'il vouloit ſacrifier, mais &c. "qu'il ſeroit meſme conſideré des Empereurs, puiſqu'il paroiſſoit eſtre un homme habile & intelligent. Il luy fit eſperer diverſes graces, & luy promit poſitivement qu'il ſeroit pontife d'Apollon, ce qui le rendroit le premier de toute la ville. Tout le peuple applaudit à ce diſcours. 'Mais le Saint ſans s'y arreſter, p.160.d commença ſa réponſe par declarer que J.C. eſtoit ſon Seigneur. Comme Theotecne en avoit parlé avec mepris, 'il releva hau- e.f. tement le myſtere de ſon Incarnation, prouvant ſa divinité par ſes miracles. 'Et il fit voir au contraire que les dieux des payens d.e[165.a. meritoient par leurs crimes non les adorations des hommes, mais les ſupplices les plus infamans.

'Des qu'il eut achevé, tout le peuple commença à crier contre p.161.a.b. luy avec fureur, ſurtout les preſtres des idoles, qui dechiroient leurs habits, ſe tiroient les cheveux, rompoient leurs couronnes. Theotecne déja aſſez animé par luy meſme, commanda de mettre le Saint à la queſtion, & ne ceſſoit de preſſer les boureaux d'employer contre luy les chevalets, le fer, le feu, les ongles, & tous les autres inſtrumens. Dans cette emotion generale, Theodote eſtoit ſeul calme & tranquille, parceque J. C. l'aſſiſtoit, ſouffrant ſans triſteſſe & ſans trouble tout ce que la rage des autres pouvoit inventer. Les boureaux ſe laſſoient, & il en falut faire venir d'autres, ſans que la patience du Saint ſe laſſaſt jamais.

p.165.a.b. 'Il ſe rioit de ceux qui le fouëttoient, ſe plaignant qu'ils manquoient de force, & au milieu des ongles de fer il chantoit des hymnes, comme ſi les fouets n'euſſent ſervi qu'à luy donner une
p.164.f. nouvelle vigueur.' Les ſoldats meſmes admirant ſon immobilité au milieu de tant de ſupplices, & des feux dont on luy bruloit tous les membres, diſoient que c'eſtoit un homme de fer & de bronze, & ne pouvoient aſſez s'étonner qu'il demeuraſt auſſi inebranlable dans ſa reſolution qu'un rocher au milieu des flots.

p.161.b. 'Theotecne ayant fait jetter du vinaigre ſur ſes coſtez en meſme temps qu'on y appliquoit le feu, "la fumée piquante qui en &c.
ſortit, fit faire au Saint quelque contorſion de viſage. Theotecne auſſitoſt "voulut luy inſulter, & dit qu'il alloit eſtre vaincu. Le &c.
Saint s'en moqua, & luy declara qu'il n'avoit qu'à inventer de nouveaux tourmens, & ranimer le courage de ſes boureaux qui n'en pouvoient plus, & qu'il verroit alors quelle eſt la patience que J.C. donne à ſes athletes. Theotecne pour ſe venger ordonna qu'on le battiſt ſur le viſage avec des pierres, & qu'on luy arrachaſt les dents. Surquoi le Saint dit que les Chrétiens n'avoient pas meſme beſoin de langue pour eſtre entendus de leur Dieu.

p.162.d. 'Quand on ne ſceut plus que faire pour le tourmenter, on le fit mener en priſon, où il fut conduit par tout le peuple. Mais ſon corps tout decoupé & couvert de plaies eſtoit le trophée de ſa victoire. Voyez, diſoit le Saint à tout ce peuple, quelle eſt la « puiſſance de J.C, qui rend des ce monde inſenſibles à tous les « tourmens ceux qui ſe reſolvent à ſouffrir pour luy, qui fait « qu'une chair ſi foible reſiſte à toute la force des feux, & qui eleve « les perſonnes les plus viles audeſſus des menaces des magiſtrats, « audeſſus des edits des Princes quand ils commandent ce qui eſt « contre la pieté. Voilà, ajoutoit-il, en montrant ſes plaies, les « ſacrifices qu'il faut offrir à J.C, lequel a bien voulu ſouffrir le « premier la meſme choſe pour chacun de nous. «

d. 'Cinq jours aprés, Theotecne tenant l'audience, ſe fit amener Theodote qu'il taſcha d'abord de tromper par une fauſſe douc. ceur, & de l'intimider en meſme temps par ſes menaces. Mais le Saint luy répondit genereuſement; Quoy que vous puiſſiez faire, « vous ne trouverez rien qui puiſſe vaincre la puiſſance de J.C. « b. mon Seigneur.' Theotecne le fit remettre ſur le chevalet, où les « boureaux comme des beſtes acharnées, rouvrirent avec les ongles de fer toutes les plaies qu'ils luy avoient faites dans la premiere queſtion; & ils les enfoncerent encore davantage, ſans

pouvoir neanmoins empeſcher le Saint de confeſſer hautement ſa foy. Quand les boureaux furent laſſez, le tyran fit étendre le Saint ſur des pieces de pots rougies dans le feu. Le Saint ſentit la violence extreme de ce tourment; mais il eut recours à la priere, & ſupplia J. C, ſecours de ceux qui ſont ſans ſecours, de le vouloir ſoulager. Il ſoutint en effet ce combat comme les autres: de ſorte que Theotecne le fit remettre pour la troiſieme fois ſur le chevalet, & rouvrir ſes plaies, ſans que le Saint paruſt ſeulement ſentir de ſi cuiſantes douleurs, ni qu'il ceſſaſt de glorifier J. C.

'Enfin Theotecne vaincu rendit ſa ſentence, par laquelle il p.163.a.
condanna ce chef des Galiléens, comme il l'appelloit, & cet ennemi des dieux, à eſtre decapité, & ſon corps brulé; afin qu'il ne fuſt pas enterré par les Chrétiens. Toute la ville voulut eſtre témoin de ſon ſupplice, & le fut de ſa conſtance. Quand on fut au lieu de l'execution, 'il rendit graces à J. C. de luy avoir fait b.
briſer la teſte du dragon. Il le pria en meſme temps de vouloir donner la paix à l'Egliſe, & faire finir en luy la rage de ſes ennémis. Aprés avoir achevé par l'Amen, il ſe tourna vers les Chrétiens, qui ne pouvoient s'empeſcher de repandre des larmes. Il les conſola, les exhorta de glorifier J. C. qui l'avoit fait vaincre, & leur promit qu'il prieroit ſans ceſſe pour eux dans le ciel.

'Aprés qu'il eut eſté decapité on jetta ſon corps ſur un grand b.165.b.
bucher tout en feu, & on mit encore beaucoup de bois tout à l'entour. Mais le feu ne luy toucha point. Il parut meſme une grande lumiere qui environnoit tout le bucher, & dont l'eclat fit que ceux qui devoient attiſer le feu n'oſerent en approcher. Theotecne en ayant eſté averti, ordonna aux ſoldats de garder le corps & la teſte du Saint, depeur que les Chrétiens ne les emportaſſent. 'Ils mirent le corps à terre avec la teſte, pres d'une p.163.c.
cabane qu'ils avoient faite, & le couvrirent de foin & de branches d'arbres.

'Des le ſoir meſme Fronton Curé de Male arriva à Ancyre, c.
avec l'anneau que S. Theodote luy avoit donné, & un aſne chargé d'excellent vin. Il venoit exprés pour chercher les reliques que S. Theodote luy avoit promiſes. Comme il paſſoit par le lieu où les ſoldats gardoient le corps, & qu'il eſtoit déja fort tard, les ſoldats preſts à ſe mettre à table, le prierent de venir loger avec eux plutoſt que d'aller chercher quelque méchante hoſtellerie. 'Il paroiſt que ces ſoldats eſtoient des bourgeois d'Ancyre: p.164.f.
[de ſorte qu'ils pouvoient avoir de la civilité & de l'humanité pour un étranger.] 'Fronton accepta leur offre. [a]Et comme ils p.163.e.
[a] p.164.d.

l'invitoient à boire, il leur preſenta luy meſme du vin, qu'ils trou-
p.164.165. verent excellent. 'Dans l'entretien les ſoldats luy raporterent le martyre de S. Theodote, & luy montrerent où eſtoit ſon corps.
p.165.b. 'Il jugea bien que c'eſtoit celui meſme qui luy avoit promis des reliques, & pria Dieu [interieurement] de l'aſſiſter pour pouvoir emporter ſon corps. Il n'epargna pas ſon vin, & les autres en
p.164.d.e. burent juſqu'à s'enivrer, 'quoique l'un d'entre eux appellé Metrodore, euſt déja eſté bien battu au ſujet des corps des ſept Vierges.

p.165.b.c. 'Quand ils furent bien endormis, Fronton prit le corps, le mit ſur ſon aſne avec ſon anneau, & pria le Saint de vouloir s'en aller luy meſme au lieu qu'il luy avoit marqué pour ſa ſepulture. [Car il vouloit demeurer à Ancyre, afin qu'on ne le ſoupçonnaſt pas.] Et pour mieux cacher ce qu'il avoit fait, il remit le foin & les branches d'arbres comme elles eſtoient auparavant. L'aſne conduit "par un Ange ſelon les actes, [& qui peuteſtre avoit ſouvent V. la note 13. fait ce chemin,] s'en alla par des lieux écartez droit à Male, [& s'arreſta à l'endroit que le Saint avoit marqué. Cependant quand le jour fut venu, Fronton commença à chercher ſon aſne, à faire bien du bruit, & à pleurer comme s'il l'euſt effectivement perdu. Il s'en retourna enſuite chez luy, laiſſant les ſoldats dans cette penſée, & fort aſſurez d'avoir encore le corps de Theodote. Il apprit [avant que de partir, ou en chemin,] par des gens qui venoient de ſon village, que ſon aſne eſtoit arrivé ſeul avec un corps, [mais il empeſcha ſans doute que cela ne ſe ſceuſt dans
p.163.c. Ancyre:] 'Car il paroiſt qu'il vivoit encore lorſque Nil écrivoit l'hiſtoire de S. Theodote. [C'eſtoit aprés l'an 312, & aprés la fin
p.165.c. de la perſecution,] 'puiſqu'on avoit déja baſti à Male une egliſe ſous le nom du ſaint Martyr.

p.147.§3. 'La feſte de S. Theodote eſt marquée le 18 de may dans les monumens des Grecs, des Egyptiens, ["des Moſcovites,] & dans Notes. le martyrologe Romain, preſque toujours avec les ſept Vierges
p.148.b|Men. p.47-50. qu'il avoit enterrées. 'Les Grecs en font une ſolennité particuliere & bien plus grande le 7 de juin, auquel ils honorent la reception de ſes reliques, [qu'on peut avoir apportées à Conſtantinople dans les ſiecles poſterieurs. Si les ſept Vierges ſont mortes le 18 de may, il faut dire que le martyre de S. Theodote commença le 20, & fut conſommé le 25.]

S. MARCELLIN, ET SAINT PIERRE,

MARTYRS A ROME.

SAINT Marcellin Preſtre, & S. Pierre Exorciſte, ſont celebres entre les Martyrs de Rome.] 'Nous avons leurs actes, qui portent que l'executeur meſme qui leur trancha la teſte, s'eſtant depuis converti, avoit raconté leur hiſtoire à S. Damaſe qui n'eſtoit alors que Lecteur, & qui eſtant devenu Pape, mit ſur le tombeau une epigramme qu'ils raportent, & où l'on trouve la meſme choſe. [Je ne ſçay ſi l'auteur pretend dire par là qu'il a appris de Damaſe ou de ſes memoires ce qu'il raconte de ces Saints. Pour ces actes en eux meſmes, le ſtyle en eſt aſſez ſimple, comme il l'eſt ordinairement dans les actes des Martyrs de Rome: mais ce n'eſt guere qu'une ſuite de prodiges & de miracles. Damaſe auroit remarqué des choſes plus importantes & plus utiles.] Baronius ſe contente de dire "qu'ils ſont anciens. 'Nous avons la meſme hiſtoire écrite en vers; & l'on croit que c'eſt par Eginhart qui vivoit au IX. ſiecle.

Sur. 2. jun. p. 18. § 8.

antiquitùs ſcripta.

Bar. 302. § 105. 2. jun. a. | Sur. 2. jun. a. 36.

NOTE 1. [Les vers & la proſe contiennent "les meſmes faits, meſlez de circonſtances aſſez difficiles à ſoutenir. Ainſi tout ce que nous croyons en pouvoir dire ici, c'eſt que S. Pierre ayant eſté mis en priſon à Rome, il y convertit Arteme ſon geolier, avec Candide femme d'Arteme, ſa fille Pauline, & tout le reſte de ſa famille, que S. Marcellin vint battizer. Le Vicaire Serene en ayant eſté averti, les condanna tous à la mort.] 'Arteme fut tué d'un coup d'épée, Candide & Pauline accablées de pierres, Marcellin & Pierre decapitez au milieu d'un bois qu'on appelloit alors la Foreſt noire, & depuis à cauſe d'eux la Foreſt blanche. 'On y a meſme établi un ſiege epiſcopal, 'qui a depuis eſté réuni à celui de Porto par Calliſte II.

Sur. p. 18. § 7.

Bar. 302. § 109. 2. jun. a.

Sur.2.jun.p.18. §9. 'On ajoute que l'executeur nommé Dorothée ſe convertit, & fut battizé en ſa vieilleſſe ſous le Pape Jule. Il fit penitence publique, diſent les actes, & publia devant tout le monde ce qu'il avoit vu de ces Saints.

§8. 'Damaſe dans l'epigramme qu'on en raporte, témoigne que cet executeur luy avoit appris dans ſa jeuneſſe, que S. Marcellin & S. Pierre avoient eſté decollez au milieu des ronces & des épines par un ordre exprés du juge, afin qu'on ne puſt trouver leurs corps; & qu'ils avoient eux meſmes oſté les épines du lieu où ils devoient [ſouffrir &] eſtre enterrez. Il ajoute que Lucille avoit eſté avertie de tranſporter leurs corps de cet endroit au lieu où ils eſtoient de ſon temps. Les actes éclaircisſent ceci, & diſent que comme Lucille & Firmine parentes de "S. Tiburce illuſtre entre les Senateurs, & plus illuſtre entre les Martyrs, demeuroient à ſon tombeau, il leur apparut la nuit, & leur dit d'aller querir les corps de ces deux Martyrs pour les mettre auprés de luy dans une grote; ce qu'ils firent, aidées de deux Acolythes. 'Le lieu où leurs corps furent mis eſtoit à trois milles de Rome ſur le chemin Lavican, 'au lieu appellé Entre les deux Lauriers.

V. Saint Sebaſtien. §8.

p.19.§6. Front.cal.p.90.

[On fait la feſte de ces Saints "le 2 de juin, auquel elle eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Uſuard, & les autres poſterieurs.] 'Elle eſt encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où elle a une Preface, dans le calendrier du P. Fronto, & dans le Miſſel de Thomaſius. [L'Egliſe latine les invoque tous les jours dans le ſacré Canon de la Meſſe. La feſte de S. Arteme, de ſa femme & de ſa fille, eſt marquée le 6 de juin par Uſuard, Adon, & quelques autres.] 'Le Pape Serge II. fit une tranſlation de leurs corps, & les mit dans l'egliſe appellée le Titre d'Equice, 'ou S. Martin des monts; & on croit qu'ils y ſont encore; ce qui n'empeſche pas que ceux de Plaiſance ne pretendent les avoir tous trois dans leur cathedrale.

Note a.

p.89 'Sacr.p. 205 [Thom.p. 152.

Bar.6.jun.c.

Ferr.it.p.346.

[Les actes de tous ces Saints ne marquent pas ſous quel Prince ils ont ſouffert. Neanmoins ce qu'ils diſent de S. Tiburce & de Lucille, fait juger qu'on les a voulu mettre du temps de Diocletien. Car il n'y a point d'apparence que ce S. Tiburce ſoit autre que celui qu'on dit avoir eſté converti par Saint Sebaſtien.] 'Ce qu'on dit que leur executeur ſe convertit ſous Jule, & raporta l'hiſtoire au Pape Damaſe, qui n'eſt mort qu'en 384, en eſt encore une preuve. [Le martyrologe d'Adon met en effet ces Saints ſous Diocletien:] 'Et Baronius le ſuppoſe comme une choſe conſtante.

Flor.p.569. 570.

Bar.302.§104.

Dans

Dans le livre celebre De la magnificence de Conſtantin, inſeré dans Anaſtaſe, il eſt dit que ce prince fit baſtir une egliſe de S. Marcellin & de S. Pierre, à trois milles de Rome ſur le chemin Lavican, au lieu appellé Entre les deux Lauriers. Anaſtaſe ajoute que Ste Helene y fut enterrée, & que Conſtantin y fit de grands preſens, juſqu'à donner à cette egliſe, ſi on le veut croire, l'iſle de Sardaigne avec toutes les poſſeſſions qui en dependent. 314. § 15. Anaſ. c. 34. p. 17. b.

'Baronius pretend que cette egliſe de Saint Marcellin & de Saint Pierre, accompagnée d'un cimetiere de leur nom, ſubſiſtoit encore dans le IX. ſiecle, où on l'appelloit auſſi l'egliſe de S. Tiburce. L'on en voit encore quelques reſtes. 'Il y avoit un Titre de leur nom ſous Saint Gregoire, & ce Pape prononça dans leur egliſe ſa 6e homelie ſur l'Evangile. 'Honorius renouvella quelque temps aprés leur cimetiere qui eſtoit ſur le chemin Lavican, '& dont on voit encore aujourd'hui quelques monumens. Bar. 826. § 10. 2. jun. a Greg. p. 1360. Anaſ. c. 71. p. 46.

'Les reliques de ces Saints furent tranſportées de Rome en 826, ſous Louis le Debonnaire, à Michelſtald, en Allemagne à ſix lieues du Mein, entre ce fleuve & le Nekar, ſur la riviere de Mublieng, pres de la ville d'Erpach dans le Palatinat du Rhein: Sur. 2. jun. p. 18. § 1-13. Sanſon.

'Et de là elles furent portées à Mulhein ou Mulinhein, [a] qui n'eſtoit qu'à une journée ou deux de Michelſtad; [b] & elles y furent receues le 17 de janvier [827.] 'Elles y furent miſes dans une abbaye que l'on appella depuis Selingſtad. [c] Surius raporte une hiſtoire tresparticuliere de cette tranſlation, écrite par Eginhart ſi celebre ſous Charlemagne & Louis ſon ſucceſſeur. 'Baronius dit que c'eſt un monument illuſtre de ce grand homme, dont l'autorité eſt tout à fait indubitable. C'eſt pourquoi il en inſere une grande partie dans les années 826, 827, 828. Elle eſt diviſée en quatre livres. Eginhart y raporte une grande quantité de miracles, d'une partie deſquels il eſtoit témoin oculaire. Sur. p. 22. § 17. a § 26. b § 17. Ben. ſec. 4. p. 415. 416. c Bar. 826. § 10. § 11.

'Il parle auſſi de la fourberie d'un Preſtre d'Hilduin, qui vola une partie des reliques de S. Marcellin, & les porta à S. Medard de Soiſſons. Mais Hilduin fut obligé de les rendre à Eginhart. Sur. 1. jun. p. 22. § 1-5.

'Elles demeurerent quelque temps à Aix la Chapelle où eſtoit la Cour, & y firent de grands miracles. 'Elles furent depuis portées à Mulinhein, & rejointes au corps de Saint Marcellin par l'ordre de ce Saint meſme. 'Eginhart donna quelques reliques de S. Marcellin & de Saint Pierre à l'abbaye de S. Sauve pres de Valencienne, 'en la quatorzieme année de l'empire de Louis, [de J.C. 827,] au mois de juin; 'à Saint Bavon de Gand, où elles furent receues le 3 de juillet en 828; '& à S. Servais de Maſtrict, § 6. 7. & alibi. § 8-10. § 9. § 10-12. § 17. § 20.

où elles arriverent le 4 juin[de la meſme année, comme on le peut voir par les dimanches marquez. Elles firent partout des miracles, dont Eginhart raporte des memoires authentiques.]

Ben.ſec.4.t.p. 416.§ 7. 'Il en donna encore à Hetti Archeveſque de Treves.

a Ier.at.p.336. [a]On pretend cependant avoir encore à Rome les corps de ces Saints dans leur egliſe. La ville de Cremone qui les honore comme ſes patrons, pretend auſſi la meſme choſe.[Mais cela ne ſe doit apparemment entendre au plus que d'une partie de leurs

Ben.ut ſup. reliques.]'On en montre encore une chaſſe dans l'abbaye de Haſnon[au dioceſe d'Arras.]

Aring.l.2.c.22. p.266.§ 4.6] 229. 'On a trouvé à Rome d'anciennes images de ces deux Saints, dans les ruines du cimetiere de Pontien. S. Marcellin y eſt à la droite, mais beaucoup plus jeune que S. Pierre.

SAINT FELIX
DE THIBARE,
EVESQUE D'AFRIQUE, ET MARTYR.

Bar.301.§ 117. 123|24.oct.a. [L'HISTOIRE"de S. Felix a paru ſi conſide- Note 4 rable & ſi authentique, qu'aprés que]'Baronius l'a priſe de Surius, pour l'inſerer dans ſes Annales, comme une piece legitime, preſque toute tirée du greffe des magiſtrats,[diverſes perſonnes habiles ont pris la peine de la revoir ſur les manuſcrits, & d'en faire juſqu'à quatre editions, pour nous la donner plus correcte & plus entiere. Nous nous ſervirons neanmoins principalement de l'edition de Baronius, comme de la plus authentique. Mais comme elle paroiſt un peu abregée, nous tirerons des autres ce qui peut ſervir à l'éclaircir.]

§ 113. 'Le Saint dont nous parlons avoit 56 ans lorſqu'il mourut"le V.la note 5. 30 d'aouſt[de l'an 303,]& il conſerva ſon corps juſqu'à la mort

§ 118. dans"une entiere pureté.'Il fut fait Eveſque d'une ville de *virginitatem.* l'Afrique Proconſulaire,*nommée Thibare ſelon Baronius,[& *Note 3.

Boll.mars,t.1. p.30.c. Tubyze ou Tubzoque ſelon d'autres.]'On marque qu'elle n'eſtoit qu'à"14 lieues de Carthage.[Tout ce qu'on ſçait qu'il 35 milles.

Bar.302.§ 123. fit juſqu'à la derniere année de ſa vie,]c'eſt qu'il preſcha la

foy & la verité, & qu'il[1] conſerva l'Evangile.

1. 'L'edit [du 24 fevrier 303,] par lequel Diocletien ordonnoit [d'abatre les egliſes, &] de bruler les livres ſacrez, ayant eſté apporté en Afrique, fut affiché à Thibare le 5 de juin ſuivant. Comme les magiſtrats des villes eſtoient obligez de faire executer l'edit, Magnilien "premier magiſtrat ou Gouverneur de celle-ci, ordonna qu'on luy amenaſt "les Eccleſiaſtiques de la ville: '& on luy preſenta *Janvier Preſtre, avec Fortunace & Septimin Lecteurs. Pour S. Felix il eſtoit ce jour là à Carthage. Magnilien leur demanda s'ils avoient un Eveſque; & ils répondirent qu'oui, mais qu'ils ne ſavoient pas où il eſtoit. 'Ils avouerent auſſi qu'il y avoit dans la ville des livres "divins, comme Magnilien meſme les appelloit. Mais ce magiſtrat voulant qu'ils les livraſſent pour les bruler, ils dirent que ces livres eſtoient chez l'Eveſque: Surquoi Magnilien les fit retenir "priſonniers, pour rendre raiſon de tout au Proconſul Anulin, 'qui gouvernoit alors l'Afrique. [Nous ne ſavons ce qu'ils devinrent.] 'Bede, Uſuard, [& Adon,] les font compagnons des voyages, & enfin du martyre de leur Eveſque. ["Mais les actes de ſon martyre n'en diſant rien, ce fait doit paſſer au moins pour incertain.]

Curator. *ſeniores plebis.* *deifices.* *ſub officio.* *&c.*

* NOTE 3. NOTE 4.

§ 118. Spic.t.12.p. 634. Bar.302 § 118. Opt.l.3.p.71.b. Uſu.24 oct. Bed.30.aug.

2. 'Le lendemain[2] [6 de juin] S. Felix revint de Carthage; Magnilien l'ayant ſceu, envoya des officiers pour le luy amener, & il vint ſans differer. Il avoua avec la meſme facilité qu'il eſtoit Eveſque du lieu. Mais quand on luy demanda les livres qu'il avoit, il répondit qu'il ne livroit point la loy du Dieu qu'il adoroit, "de ce Dieu grand & terrible qui a fait le ciel & la terre.

Spic.t.12.p. 634.

» 'Ce n'eſt pas de quoy il s'agit dit Magnilien: Il faut obeïr aux Empereurs, & bruler vos livres. Les bruler? répondit le Saint: » J'aime mieux abandonner mon corps aux flammes, que les Ecri» tures du Seigneur. Vous avez beau faire, dit Magnilien; il faut » commencer par obeïr aux Empereurs. Non, dit le Saint; il faut » commencer par obeïr à Dieu, & preferer ſes loix à celles des » hommes. Magnilien conclut en diſant que ſi dans trois jours il n'obeïſſoit, il l'envoyeroit dire ſes belles raiſons au Proconſul.

p.635.

'Au bout de ces trois jours, durant leſquels le Saint fut ſans doute retenu priſonnier, Magnilien luy demanda s'il avoit bien » penſé à ce qu'il avoit à faire: & il répondit: Je n'ay qu'une parole: » Ce que j'ay dit, je le dis encore; je ſuis preſt de le dire de meſme

Ib. Baluz.t.2. p.470.

1. Cela paroiſt avoir particulierement raport aux livres de l'Ecriture, que les payens cherchoient alors pour les bruler.

2. 'Un martyrologe dit que le Saint & ſes Eccleſiaſtiques furent arreſtez le 14 de juin. Holſt mart. p. 319.

au Proconſul; & "s'il plaiſt à Dieu de m'aſſiſter, je ne dirai jamais « *Deo pra-*
Bar.302.§ 120. autre choſe. 'Sur cela Magnilien ordonna qu'il ſeroit conduit à « *ſule.*
Carthage au Proconſul par Vincentius Celſinus Decurion [ou Conſeiller] de la ville. Il partit le 24 de juin chargé de chaines.

Spic.p.635. 'Eſtant arrivé à Carthage il fut preſenté "au Lieutenant du *Legato.*
Proconſul, qui luy ayant demandé pourquoi il ne donnoit pas ces livres inutiles; il luy répondit: J'ay les livres dont vous parlez, «
qui ne ſont nullement inutiles; & il ne nous eſt point permis de «
vous les livrer. Sur cela le Lieutenant le fit mettre dans le ca- «
chot, où en entrant il conjura J.C. pour qui il ſouffroit, "de ne le *&c.*
point abandonner: Car l'ennemi, dit-il, n'aura aucun pouvoir «
ſur moy tant que je vivrai en vous. «

p.636. 'Seize jours aprés on le tira de là pour l'amener tout enchainé
au Proconſul Anulin ſur les dix heures du ſoir. Il luy demanda
ſon nom; & le Saint ne luy voulut dire autre choſe, ſinon qu'il
eſtoit Chrétien & Eveſque. Anulin tout en colere, luy deman-
da s'il avoit ces Ecritures inutiles; & il luy répondit comme
Ib|Bar.302 § 121. il avoit fait à ſon Lieutenant. 'Anulin [n'en pouvant rien tirer
davantage,] ordonna le 15 de juillet qu'il ſeroit mené à Rome
au Prefet du Pretoire; [de quoy les actes qui ne marquent que
les faits, ne diſent point la raiſon.] Quand il fut arrivé à Rome, il
fut preſenté au Prefet, qui le fit mettre en ſa priſon, lié avec des
chaines plus groſſes que les premieres: Et au bout de neuf jours
ou un peu plus, il donna ordre qu'on le menaſt à l'Empereur
[Maximien Hercule, qui apparemment eſtoit alors en Sicile.]

Spic.p.636. 'On le mit donc ſur un vaiſſeau, où on le plaça avec ſes groſſes
chaines "dans le fond de calle ſous les piez des chevaux; & là on *in ſubſangia.*
le laiſſa quatre jours ſans qu'il mangeaſt un morceau de pain, ni
buſt un verre d'eau. [Il ne ſe peut rien de plus humiliant & de
plus triſte ſelon les hommes: mais c'eſtoient des ſemences d'une
gloire & d'un bonheur infini. Et Dieu le ſoutenoit au milieu de
ſes ſouffrances par les conſolations interieures & par le courage
qu'il luy inſpiroit.] Car quelques uns diſent qu'eſtant abordé à
Nole, & "le juge du lieu luy diſant [ou par compaſſion ou par in- *Cognitor.*
ſulte.] En quel état eſtes vous? Que ne donniez vous vos Ecritu- «
res? Vous allez vous faire couper la teſte; le Saint luy répondit: «
Je ſuis en l'état qu'il plaiſt à Dieu: Mais j'aime encore mieux «
perdre la teſte, que livrer les Ecritures du Seigneur, & commet- «
tre un ſacrilege. «

Bar.302.§ 122. [S'eſtant rembarqué,] il aborda à "Gergenti [en Sicile,] où il *Agrigentum*
fut receu avec toute ſorte d'honneur par les Chrétiens, & de

meſme à Catane, & à Tadormine. Bede & d'autres martyrologes marquent auſſi que le Saint avoit eſté conduit en Sicile. [Hercule eſtoit apparemment retourné en Italie:]& le Saint y revint auſſi en paſſant le détroit de Meſſine. On le conduiſit juſqu'à Venouſe dans la Pouille[ou la Baſilicate, comme on l'appelle aujourd'hui. On ne dit point ſi l'Empereur y eſtoit;]mais
Note 5. ſeulement que "le Prefet y ayant fait oſter les chaines au Saint, luy demanda pourquoi il n'avoit pas donné les Ecritures, & ſi
» c'eſtoit qu'il n'en euſt point: Surquoi le Saint répondit: J'en ay,
» mais je ne les donne point.

'Le Prefet ordonna enſuite qu'on coupaſt la teſte au Saint. Et § 111.
» alors il répondit tout haut: Je vous loue & vous remercie, Sei-
» gneur, de ce que vous me faites la grace de me delivrer.' Il fut § 113|Spic.p.
conduit au lieu de l'execution, où levant les yeux au ciel, il re- 637.
&c. mercia encore Dieu tout haut "de luy avoir conſervé la pureté
» de ſon corps: puis s'adreſſant à J.C: C'eſt pour vous, Dieu du ciel
» & de la terre, & pour eſtre voſtre victime, que je baiſſe la teſte
» preſt à recevoir le coup de la mort. Il conſomma ainſi ſon martyre le 30e jour d'aouſt, auquel ſa feſte eſt marquée par Bede,' & Flor.p.795.
par un autre martyrologe: & l'Egliſe d'Afrique honoroit ce Anal.t.3.p.399.
jour là un Martyr de meſme nom. 'Uſuard, Adon, & d'autres Act.M.p.375.
2. poſterieurs le mettent le 24 d'octobre; Florus[1] & Notker le 23; § 4.
[de quoy on ne rend point de raiſon.]' Les Grecs l'honorent le Men.p.223.
16 d'avril; & raportent aſſez au long ſon hiſtoire, [avec aſſez peu 224.
d'alteration pour eux.]

'On aſſure que ſon corps fut enterré d'abord au lieu ou il avoit Spic.p.637.
ſouffert; & que depuis ſes reliques furent tranſportées à Carthage
&c. "où elles faiſoient beaucoup de miracles. Elles furent miſes ſur
le chemin appellé des Scillitains, [peuteſtre parcequ'il conduiV.S.Sperat. ſoit à l'Egliſe "des ſaints Martyrs de ce nom.]' Adon dit qu'elles Ado,14.oct.
eſtoient fort honorées entre Carthage & Utique. 'S. Aldelme Boll.5.feb.p.
Eveſque d'Angleterre, qui eſt mort en l'an 709, [a]parle de ce 196.c.
Saint. [a] Ald.c.14.p. 292.c.d.

1. Je ne le trouve point dans le Florus de Bollandus, *mart. t.2. p.35. f.* où cela eſt attribué à d'autres additions de Bede.

SAINT ROMAIN,
DIACRE ET MARTYR.

Euſ.de Pal.c. 2.p.320.a.

L'UN des premiers Martyrs de la perſecution de Diocletien, ſoit pour le temps, [ſoit pour la qualité & la celebrité de ſon martyre,] eſt Saint Romain, qui faiſoit la fonction de Diacre & d'Exorciſte dans l'Egliſe de Ceſarée en Paleſtine. d. 'Il ſouffrit dans la premiere année de op.4.p.94. la perſecution, [c'eſt à dire en 303.] 'Il eut pour témoins de ſon martyre toute la ville d'Antioche, & un Empereur qui eſtoit alors en cette ville: [& pour exprimer en un mot quelles furent p.95. les merveilles que Dieu fit paroiſtre en ſa perſonne,] 'il ſuffit de dire qu'Euſebe le propoſe comme un exemple où Dieu a ramaſſé les plus grands miracles qu'il ait faits dans l'ancienne loy pour la glorification de ſon nom, & la delivrance de ſes ſerviteurs.

de P.c.2.p.310. op 4.p.92.97. 'Son hiſtoire eſt raportée par Euſebe dans ſon livre des Martyrs de la Paleſtine, '& encore plus amplement dans ſon ſecond livre De la reſurrection, donné au public par le P. Sirmond" avec en 1643. quelques autres opuſcules du meſme auteur. 'Nous en avons une Chry.t.1.or. 43.p.518-526. oraiſon dans S. Chryſoſtome prononcée le jour de ſa feſte a devant a t.3.p.902.b. une aſſemblée fort nombreuſe, ecoutée avec beaucoup de ſatiſc.d. t.1.or.48.p. 546-551. faction & de grands applaudiſſemens. 'Le P. Fronton du Duc y en a ajouté une autre, qui paroiſt auſſi prononcée le meſme jour p.548.c. par un Preſtre d'Antioche [ſur la fin du IV. ſiecle,] 'vu la maniere dont il eſt parlé de l'heretique Macedone. [Des perſonnes habiles la citent ſous le nom de S. Chryſoſtome: Mais le ſtyle de cette piece, quoiqu'elegant & plein d'eſprit, paroiſt neanmoins bien different de celui de ce ſaint docteur.

La gloire" de S. Romain a trouvé des admirateurs juſque dans NOTE 2. les extremitez de l'Occident. Elle a eu pour panegyriſtes des poetes ſacrez, auſſi bien que des hiſtoriens & des orateurs. Et Prudence a chanté dans l'Eſpagne ce que le plus eloquent homFmi'h.5t.p. 131-135. me de l'Orient publioit dans la Syrie. 'Il y a auſſi un diſcours ſur ce Saint parmi ceux qui ſont imprimez ſous le nom d'Euſebe Bar.18.nov.b. d'Emeſe, 'lequel Baronius & d'autres attribuent à S. Eucher de

Lion. 'Mr Valois cite encore ſes actes, qui ſont dans Mombritius, [comme une piece originale; 'ce qui paroiſt neanmoins difficile à croire. Euſ.n.p.211.2.

Note 2.

'Ce Saint eſtoit d'une race noble & ancienne: [mais il n'eſtoit pas] d'Antioche, comme Prudence le ſemble dire. [a]Car Euſebe aſſure qu'il eſtoit étranger à Antioche, [b]& originaire de Paleſtine: & c'eſt pour cela qu'il en parle dans ſon livre des Martyrs de cette province. Il avoit la qualité de Diacre & d'Exorciſte dans l'Egliſe de Ceſarée, metropole de la Paleſtine. [Et il ſe trouve encore d'autres Saints dans le meſme pays, qui ont exercé divers miniſteres eccleſiaſtiques en meſme temps,] 'comme S. Procope, qui eſtoit Lecteur, Interprete, & Exorciſte à Scythople. 'S. Romain eſtoit encore jeune quand il ſouffrit: 'mais il ne laiſſoit pas d'avoir déja merité la grace du martyre par la ſainteté de la vie qu'il avoit menée juſques alors. [C'eſt peuteſtre pour cela que ſes actes,] '& de fort anciens martyrologes, luy donnent le titre de moine, [dont on ne ſe ſervoit pas neanmoins encore en ce temps là. Prud.de M.10. p.116.117. [a] Euſ.op.4.l.2. p.92. [b] de Pal.c.2.p. 320.a,d. n.p.172.1.b. op.4.p.93. Emiſ.h.51.p. 131.2. Flor.p.974. 975.

'Il ſe trouva à Antioche lorſqu'on y abatoit les egliſes par ordre de Diocletien [au mois de mars ou d'avril de l'an 303,] & il y vit les hommes, les femmes, & les enfans, aller en foule ſacrifier aux idoles. 'Il eut meſme la douleur de voir pluſieurs miniſtres de l'Egliſe qui eſtoient tombez & vaincus. 'Le zele de ſa pieté s'alluma à la vue d'un ſi funeſte malheur. Il reprit hardiment & hautement ceux qui ſacrifioient, '& ſans conſiderer à quel danger il s'expoſoit, il raſſembla tous les Chrétiens qui eſtoient peris par ce naufrage, il releva leur courage, il les ranima; & fit ſi bien par ces exhortations, que non ſeulement il affermit ceux qui n'eſtoient pas encore tombez, mais qu'il mit encore les autres en état de retourner au combat, & de vaincre ceux qu'ils avoient vaincus. Euſ.de Pal.c.2. P.320.a. op.4.l.2.p.92. de P.p.320.a. Chry.t.1.or.43. p.511.c,e.

Note 3.

'Le demon irrité de leur changement, tourna ſa rage contre celui qui en eſtoit l'auteur. 'Et Euſebe ſans s'expliquer davantage, dit que le Saint avoit attaqué le juge, lorſqu'il triomphoit déja de tant de perſonnes qu'il avoit vaincues, pour luy faire voir que J.C. avoit des ſoldats invincibles à tous ſes efforts. 'S. Romain fut donc pris par ordre d'Aſclepiade Prefet [du Pretoire ſous Galere qui eſtoit alors à Antioche.] 'Il ſuivit avec joie, ou plutoſt il prevint meſme les ſoldats qui le menoient. p.512.2. Euſ.op.4.p.93. Prud.p.114.115. p.115.

'Le juge s'imaginant qu'il l'abatroit avec auſſi peu de reſiſtance que tant d'autres, le fit amener devant luy, '& luy reprocha Euſ.op.4.p.93. Prud.p.115.

d'eſtre cauſe de ce que les autres Chrétiens n'obeïſſoient pas à
p.116. l'Empereur. 'Le Saint ne deſavoua point un crime qui luy eſtoit ſi glorieux, & conſentit à ſouffrir à cauſe de cela tout ce que ſa
Ibid. cruauté pourroit ordonner. 'Aſclepiade commanda donc qu'on l'étendiſt ſur le chevalet, pour luy dechirer les entrailles. Mais on l'avertit qu'il eſtoit d'une naiſſance illuſtre & conſiderable. Le juge changea ſur cela ſon ordonnance, [mais pour la rendre plus cruelle;] voulant, diſoit-il, le faire punir en homme de qualité. Il [a]le fit meurtrir d'abord par tout le corps avec des fouets NOTE 4.
Mombr. armez de plomb; 'la liberté avec laquelle le Saint luy parla, l'ayant irrité, & luy ayant fait negliger la conſideration de ſa
Euſ.op.4.p.93. naiſſance. 'Il employa ſur luy, dit Euſebe, tous les tourmens que ſa rage put inventer: & ne ſe contentant pas de le faire par les mains de ſes boureaux, il taſchoit de l'epouventer par ſes regards furieux, & par ſes grincemens de dents. Il étendoit les mains vers les boureaux [comme pour les animer;] & la colere le tranſportoit tellement, qu'elle le faiſoit meſme quelquefois lever de ſon ſiege.

Prud.p.116-122. 'Prudence en qualité de poete fait faire au Saint une fort longue harangue durant qu'on le battoit avec des fouets armez de
p.122.123. plomb. 'Aſclepiade y ayant répondu quelque choſe, [a]le Saint
p.123. dans ſa replique declara hautement que ſi l'Empereur combatoit la religion Chrétienne, il ne le reconnoiſſoit point pour ſon Empereur, & qu'il n'obeïſſoit jamais à un Prince quand il luy
Euſ.op.4.p.93. commandoit un crime: [ce qui a quelque raport] 'à ce qu'Euſebe luy fait dire, Que J.C. eſtoit le vray Roy.

Prud.p.123| Chry.t.1.or. 48.p.547.b. Prud.p.123| Euſ.op.4.p.93. 'Aſclepiade prenant ces paroles pour une rebellion, commanda qu'il fuſt ſuſpendu ſur le chevalet, & qu'on le dechiraſt juſqu'à ce que les os fuſſent decouverts. 'Cet ordre fut executé; & les boureaux tourmenterent le Saint juſqu'à ſe mettre hors d'haleine, & emouſſer [contre ſes os] le tranchant de leurs fers, 'ſans
Prud.p.123. p.124.125. pouvoir ebranler la tranquillité de ſon ame, 'ſans l'empeſcher de deplorer le malheur de ſes ennemis, & de publier le bonheur qu'il trouvoit dans ſes ſouffrances. 'Le juge irrité commanda
p.125.126| Chry.or.48. p.547.b.c. qu'on luy dechiraſt non plus les coſtes, mais les joues & le viſage; de quoy le Saint le remercia, diſant que ſa cruauté luy ouvroit pluſieurs bouches au lieu d'une, pour publier la gloire de J.C.

Prud.p.126-128. 'Aſclepiade ayant fait ceſſer les boureaux, il menaça le Saint de le faire bruler tout vif. Mais luy au lieu de s'epouventer, con-
p.128 Chry.or. 48. p.547.c| Em ſ.h 51.p. 135 1. tinua à luy preſcher la grandeur de la religion Chrétienne; '& pour concluſion il luy dit qu'il s'en raporteroit s'il vouloit au jugement

jugement d'un enfant. 'Il expoſoit au ſupplice [& au martyre, ou à l'apoſtaſie,] celui qu'il demandoit pour juge: mais Dieu qu'il avoit invoqué avant que de faire cette propoſition, pouvoit choiſir ce moyen pour elever un enfant à la gloire & à la felicité du ciel. [C'eſt ce qui arriva en effet.] 'Car Aſclepiade prenant le parti que Romain avoit propoſé, fit auſſitoſt amener "un enfant qui ſe trouva là, & qui n'eſtoit ſevré que depuis peu. [Les anciens qui en parlent, & les Grecs qui l'honorent avec Saint Romain, ne luy donnent aucun nom:] 'Les martyrologes de Saint Jerome, Florus, & les autres Latins poſterieurs, l'appellent Barale ou Barulas. 'Romain l'interrogea, & luy demanda s'il falloit adorer un ſeul Dieu ou pluſieurs. [a]L'enfant qui avoit ſucé avec le lait la religion Chrétienne dont ſa mere faiſoit profeſſion, declara qu'il n'y avoit qu'un ſeul Dieu, '& que ce Dieu eſtoit J.C.

Emiſ.p.133.1. Prud.p.128. Flor.p.974. 976. Prud.p.128| Chry.or.48.p. 547.c. [a] Prud.p.128. p.128|Chry.p. 547.d Emiſ.p. 133.2. [b] Prud.p.128.

Notes 5.

[b]Le juge fut fort ſurpris de la réponſe de cet enfant, & flotant entre la confuſion & la colere, il luy demanda qui luy avoit appris ce qu'il diſoit; & ſur ce qu'il répondit que c'eſtoit ſa mere, il commanda qu'on la fiſt venir pour eſtre preſente au ſupplice de ſon fils. 'Il fit enſuite mettre l'enfant ſur le chevalet, [c]& ordonna qu'on le fouettaſt juſqu'au ſang; [d]ce qui tira des larmes non ſeulement des ſpectateurs, mais auſſi des officiers & des boureaux meſmes. [e]Sa mere ſeule voyoit ce ſpectacle avec un viſage ſerein; & l'enfant dans la douleur de ce ſupplice ayant demandé à boire; elle le regarda d'un œil ſevere, luy dit qu'il ne devoit plus ſouhaiter que l'eau vivante de la vie eternelle, 'l'exhorta à ne ſonger qu'à la couronne que J.C. promet aux Martyrs, & qu'il avoit donnée aux enfans de Bethléem. 'Cette exhortation l'anima tellement, qu'il ſouffrit enſuite avec encore plus de gayeté & de force qu'auparavant.

Chry.p.547.d. [c] Prud.p.129| Emiſ.p.133.b. [d] Prud.p.129. [e] p.129. p.129-131. p.131.

'S. Romain fut auſſi appliqué de nouveau à la queſtion, & tourmenté avec une cruauté tout à fait extraordinaire. Mais au lieu de ſe plaindre, il inſultoit encore à la laſcheté & à la foibleſſe des boureaux. 'Il fut enſuite renfermé dans une priſon avec l'enfant, [f]juſqu'à ce que le juge laſſé par ſa patience [g]le condanna à eſtre brulé vif, * & l'enfant à avoir la teſte tranchée. [h]Romain entendit cette ſentence avec beaucoup de joie: [i]& neanmoins lorſqu'on le tranſportoit au lieu de l'execution, ſe retournant vers le juge, il luy dit qu'il en appelloit à J.C; non qu'il craignist la mort, mais pour faire voir combien toute la puiſſance des hommes eſtoit petite. [k]Et de plus comme il avoit paru beaucoup

p.131|Chry.or. 48.p.547.d. Chry.p.547.d. [f] Prud.p.131. [g] Prud.p.131| Euſ.de Pal.c.2. p.320.b|op.4.p. 93. [h] Euſ.de P.c.2. p.320.b|op.4.p. 93. [i] Prud.p.131. [k] Euſ.op.4.p. 92.

* Prud.de M.10.p.131| Chry.t.1.or.48.p.547.d|Emiſ.h 51.p.133.2.

de foibleſſe dans les Chrétiens d'Antioche, il eſtoit de la miſericorde de Dieu de ſoutenir leur infirmité par quelque prodige extraordinaire.

p.94. 'Le lieu de l'execution eſtoit aſſez pres de la ville, afin que tout
Prud.p.131. le monde puſt eſtre témoin de ce qui s'y paſſeroit. 'L'enfant y fut
p.132. porté par ſa propre mere: '& quand l'executeur le luy demanda, elle le livra ſans pleurer, & en luy donnant ſeulement un dernier baiſer, elle le pria de ſe ſouvenir d'elle, & d'eſtre deſormais
Ibid. ſon patron au lieu de ſon fils. 'Elle chanta quelques verſets des pſeaumes, & étendant ſes mains & ſon tablier, elle receut ſon ſang & ſa teſte, qu'elle ſerra auſſitoſt entre ſes bras. [L'Egliſe greque & latine honore cet enfant entre les Martyrs, non le jour de ſa mort, qui arriva apparemment au mois d'avril, mais au mois de novembre avec S. Romain.]

fb|Euſ.op.4.p. 94. 'Dans un autre endroit de la meſme place on preparoit un
a Euſ.de P.c.2. p.320.b. grand bucher, & on y avoit déja mis Romain, [a]attaché à un po-
b Prud.p.132. teau, [b]les mains liées derriere le dos, & qui neanmoins aſſuroit
c p.132|Euſ.p. 94. encore qu'il ne mourroit point de ce ſupplice; [c]lorſque tout d'un coup le ciel s'eſtant couvert de nuages, on vit tomber une groſſe pluie, qui ne permit jamais que l'on puſt mettre le feu au bucher,
Euſ.op.4.p.94. quelque effort qu'on fiſt. 'Cela cauſa un fort grand bruit parmi
de Pal.c.2.p. le peuple: 'Comme l'Empereur Maximien Galere eſtoit alors
320.b|n.p.174. 2.c|Prud.p.114. dans la ville, [d]on luy raporta ce qui venoit d'arriver: [e]& durant
d Euſ.op.4.p. 94. qu'on attendoit ſa réponſe, le Saint[ſe raillant agreablement des perſecuteurs,]leur demandoit, *Où eſt donc ce feu?* [f] L'Empereur
e de Pal.c.2.p. 320.b. dit au juge qu'il ne vouloit pas ſe roidir contre la volonté de
f op.4.p.94. Dieu, & qu'il falloit donner la liberté à celui que Dieu avoit delivré ſi viſiblement. En effet le Saint fut auſſitoſt delivré du
de Pal.c.2.p. 320.b. bucher, '& appellé pour venir trouver l'Empereur.

[Ce ne fut pas neanmoins pour y recevoir une pleine liberté,
b. comme il y avoit apparence,]'mais pour y eprouver un nouveau
Prud.p.132. ſupplice. 'Car Aſclepiade qui attribuoit à la magie le miracle que Dieu venoit de faire, [fit ſans doute entrer Galere dans le
Euſ.op.4.p.94. meſme ſentiment:]'& comme il s'imaginoit que ſes cruautez luy
95. gagneroient l'affection du tyran, [g]il ordonna que l'on coupaſt
g P 95|Prud.p. 123|Emiſ.p.132. 2. cette langue qui avoit eſté injurieuſe à un homme, parcequ'elle n'avoit pas voulu renoncer à Dieu. [h]Le Saint apprit cette or-
h Euſ.de Pal.c. 2.p.320.c. donnance ſans s'effrayer, montrant par ſes actions que c'eſt la puiſſance de Dieu qui ſoutient le courage de ſes ſerviteurs, & qui leur rend legers les tourmens les plus inſupportables qu'ils ſouffrent pour la pieté.

[1]Il y avoit là un Chrétien qui eſtoit tombé plutoſt par l'infirmité de ſa chair, que par le dereglement de ſa volonté. Il aſſiſtoit au combat de S. Romain pour ſe conſoler dans ſon malheur, & avoir au moins la joie de voir la victoire d'un autre. [1]Prudence le nomme Ariſton. Il exerçoit la chirurgie; [1]& il ſe trouva alors chargé des inſtrumens de ſon art, ce qui le fit tomber dans une nouvelle tentation, [qu'il euſt evitée, s'il ſe fuſt retiré dans le ſecret hors de la compagnie des méchans, comme S. Pierre, pour pleurer ſa prèmiere chute.] Car le juge ayant ſceu que c'eſtoit un chirurgien, l'obligea, quelque regret qu'il en euſt, de couper luy meſme la langue du ſaint Martyr, [1]& juſque dans la racine. [a]Le Saint tira ſa langue avec joie; [b]& durant l'execution il ne s'efforça jamais de fermer la bouche. [c]Le chirurgien ne jetta pas cette langue, mais la garda chez luy comme un remede propre à guerir la [double] plaie qu'il s'eſtoit faite à luy meſme, [& à luy obtenir de Dieu la grace d'une parfaite penitence:] Et c'eſt ainſi, dit Euſebe, que ceux qui ſont foibles, & neanmoins fideles, ont accoutumé de conſerver ce qu'ils peuvent avoir des reliques des Martyrs. [Nous en voyons un exemple dans S. Ponce, lorſqu'il raporte le martyre de S. Cyprien.]

op. 4. p. 95.
Prud. p. 133.
Euſ. op. 4. p. 95.
p. 96 | Prud. p. 133.
a Euſ. de Pal. c. 7. p. 320. c.
b Prud. p. 133.
c Euſ. op. 4. p. 95.

[1]Ce ne fut pas un petit miracle de ce que contre les maximes de la medecine, S. Romain ne mourut pas auſſitoſt aprés cette execution. [1]Mais il faut encore voir un autre prodige [atteſté par tous ceux qui ont écrit de ce Saint,] & Euſebe aſſure qu'il y avoit encore de ſon temps pluſieurs perſonnes qui en eſtoient témoins oculaires. [1]Car le juge qui s'imaginoit avoir vaincu Romain par-cequ'il luy avoit oſté la langue, l'ayant renvoyé en priſon, [1]ſe trouva étrangement ſurpris lorſqu'on luy vint raporter "que le geolier [qui ne ſavoit pas ce qui s'eſtoit paſſé,] luy demandant ſon nom, il avoit répondu fort clairement & fort diſtinctement, *Je m'appelle Romain*. Le bruit de ce nouveau prodige fut porté juſqu'à l'Empereur [Galere.] [1]On ſoupçonna le chirurgien d'avoir mal executé ſon ordre, [d]ſoit parcequ'il eſtoit Chrétien, [c]ſoit qu'il euſt receu de l'argent. [f]Il fut meſme arreſté priſonnier, & amené devant le juge, [g]qui le vouloit déja faire mourir. [h]Mais il luy fut aiſé de ſe juſtifier tant en demandant que l'on viſitaſt la bouche de Romain pour voir ſi ſa langue y eſtoit encore, [i]qu'en repreſentant la langue meſme qu'il avoit coupée: & il aſſura de plus que le Saint ne pouvoit pas vivre aprés cela, ſans une aſſiſtance miraculeuſe du ciel. On en fit auſſitoſt l'epreuve. Car on amena un criminel déja condanné: & il ſemble meſme qu'il

p. 95.
p. 96.
Prud. p. 133.
Euſ. op. 4. p. 96.
Nota 6.
p. 96 | Prud. p. 135.
d Euſ. op. 4. p. 96.
e Prud. p. 135.
f p. 135 | Euſ. p. 96.
g Euſ. p. 97.
h Prud. p. 135.
i Euſ. p. 97.

fuſt condanné à avoir la langue coupée. On prit la meſure de la langue du Saint : on la coupa de la meſme maniere à ce criminel ; & il expira auſſitoſt.

p.97 de Pal.c. 2.p.320.c. 'Saint Romain fut gardé enſuite de cela pluſieurs mois dans la priſon, [a] ayant les deux piez étendus dans les ceps de bois juſques au cinquieme trou. [On voit par les actes des Martyrs que c'eſtoit un ſupplice ordinaire parmi les Romains : Et ce cinquieme trou eſtoit la plus grande meſure : Car Origene & quelques

a de Pal.c.2.p. 320.b.

op.4.p.96. autres ne furent étendus que juſques au quatrieme.]' S. Romain parla ſouvent dans cette priſon, s'y entretenant de la Croix & de la victoire de J.C. [Ainſi ſes diſciples au lieu d'eſtre privez de ſon entretien, en jouiſſoient d'une maniere bien plus relevée &

Chry.t.1.or. 43.p.513.c. plus agreable,]' entendant ſortir de ſa bouche non un ſon humain

Emiſſ.b.51.p. 133.a. & ordinaire, mais une voix toute ſurnaturelle, toute ſpirituelle, & toute divine ; ' & comme dit S. Eucher, il confeſſoit J.C. ſur la terre avec la meſme voix que les Anges le louent dans le ciel.

[Mais il faut encore admirer un nouveau miracle dans ce grand

Euſ.op.4 p.96. miracle meſme.]' C'eſt qu'au lieu que le Saint begayoit naturellement, & avoit peine à parler lorſqu'il avoit encore ſa langue ; depuis qu'on la luy eut coupée, il parloit tres facilement & tres

Chry.t.1.or. 48.p.548.a. nettement, ' comme ſi on luy euſt oſté un empeſchement, & non l'organe de la parole.

Euſ.de Pal.c. 2.p.320.d. 'Durant qu'il eſtoit encore dans la priſon, la ſolennité de la vintieme année de l'Empereur [Diocletien] arriva. On delivra partout les priſonniers ſelon la coutume. Mais S. Romain fut

d Prud.p.138. excepté ſeul de cette grace, & au lieu d'eſtre delivré, ' il fut

Euſ.p.320.d. étranglé, ' tout étendu comme il eſtoit dans les ceps, & arriva ainſi

d c 1.p.319.d. à la fin de ſon matyre qu'il ſouhaitoit depuis ſi longtemps. ' Il mourut le 17 novembre de la premiere année de la perſecution,

Prud.p.138. [c'eſt à dire de l'an 303.]' On dit que le juge fit raport à [l'Empereur Galere] de tout ce qui s'eſtoit paſſé ſur le ſujet du ſaint Martyr, & que ce prince en fit inſerer les actes dans ſes regiſtres.

Chry.t.1.or. 43.p.508.c. 'La feſte de ce Saint eſtoit celebre à Antioche du temps de S. Chryſoſtome. [b] Les Grecs en font encore aujourd'hui leur grand

b Men.nov.p. 281. office en le joignant avec S. Platon : mais ils en font le 18 de

Act.M.p.379. §2. novembre : ' ce qu'on trouve auſſi dans le breviaire Mozarabe

c Flor.p.974. 975. d'Eſpagne, [c] dans les martyrologes de S. Jerome, [dans ceux du IX. ſiecle, & dans tous les autres poſterieurs.] [d] Ceux de Saint

d p.972. Jerome marquent le 17 un S. Romain à Ceſarée [de Paleſtine

f.321. dont noſtre Saint eſtoit Diacre.]' Ils mettent encore le 15 de

f Florus, Uſuard, Adon, Vandelbert.

fevrier à Antioche S. Romain & S. Barale,[ſans doute à cauſe de quelque tranſlation.]

V. S. Irenée note 3.

'On parle d'une ancienne egliſe de S. Romain à Vienne en Daufiné, où l'on fait auſſi l'office de ce Saint le 18 de novembre; [& c'eſt, comme je croy, juſqu'à preſent le ſeul dioceſe de l'Occident où l'on honore en cette maniere un Saint, qui meriteroit peuteſtre d'eſtre encore auſſi celebre partout, que les deux illuſtres Diacres S. Laurent & S. Vincent, comme on voit qu'il l'eſtoit dans le IV. & le V. ſiecle.] L'egliſe de ſon nom qu'on pretend avoir eſté à Vienne des le temps de l'Eveſque Paſcaſe, [c'eſt à dire vers 420, & où S. Eucher peut avoir fait le diſcours que nous avons cité; cette egliſe, dis-je, peut donner lieu de croire qu'on y avoit apporté d'Antioche quelques reliques du Saint.]

Vien. brev. 18. nov.

S. ADAUCTE,

ET

UNE VILLE ENTIERE DE MARTYRS.

[ENTRE les illuſtres evenemens de la perſecution de Diocletien, il y en a peu de plus honteux aux perſecuteurs, & de plus glorieux à l'Egliſe, que le martyre d'un peuple entier de la Phrygie.] 'Car au lieu que les Platoniciens ſoutenus par tout l'eclat de l'eſprit & de l'eloquence, & fortifiez par la faveur & l'autorité des Empereurs, n'avoient jamais pu faire recevoir leurs loix & leur police dans quelque ville que ce fuſt; [la religion de J.C. qui n'eſtoit preſchée que par les plus vils de tous les hommes, & qui avoit à combatre les edits des princes, & la haine de tous les peuples, n'avoit pas laiſſé de ſoumettre tellement toute une ville à ſes loix, que le feu meſme ne fut pas capable de la faire abandonner de perſonne.]

Bar. 264. § 22.

'Lactance, qui enſeignoit alors la rhetorique à Nicomedie, [a]parle de ces ſaints Martyrs, lorſque marquant la difference conduite que les Gouverneurs des provinces tenoient envers les Chrétiens, il dit qu'il y en avoit eu "de ſi brutaux dans leur cruau-

ad occidendum praſides.

[a] Lact. inſt. l. 5. c. 11. p. 450 [not.

309. § 21. [Boll. 7. feb. p. 14 c.

té, que l'un d'eux avoit consumé tout ensemble par les flammes dans la Phrygie & l'eglise & tout un peuple de Chrétiens ; en quoy neanmoins sa cruauté leur avoit esté plus favorable que celle des autres, qui ne cherchoient pas tant à tuer les corps, qu'à perdre les ames par de longs supplices.

Euſ.l.8.c.10. 11.p.304. 'Eusebe raporte un peu plus amplement cette histoire. Il n'est point necessaire, dit-il, d'employer de longs discours pour décrire les divers combats que les Martyrs soutinrent l'un aprés l'autre dans toute l'étendue de la terre, puisqu'ils furent mesme attaquez à main armée comme des ennemis declarez. "Une ville Nota 1. de Phrygie fut assiegée par les troupes : & les soldats y ayant mis le feu, y reduisirent en cendres les hommes, les femmes, & les plus petits enfans, parceque tous les habitans generalement, "les V. la note 2. magistrats, & les personnes de qualité aussibien que tout le reste du peuple, y faisoient profession de la religion Chrétienne, & protestoient qu'ils ne pouvoient obeïr à ceux qui vouloient leur faire adorer les idoles. [Aussi ils ne se défendirent qu'en]invo-

Ruſ.p.140.2. quant J.C. le Dieu & le maistre de toutes choses. 'Rufin ajoute qu'on avoit permis de se retirer de la ville à ceux qui le voudroient [en renonçant J.C ;] mais qu'il n'y en eut pas un seul qui

Men.p.87. voulut accepter cette offre. 'Les Grecs font la memoire de ces

Boll.7.feb.p. 14.§ 7.8. Saints le 7 de fevrier, 'en quoy quelques nouveaux Latins les suivent.

Ruf.l.8.c.11. p.140.2. 'Le chef de cette illustre troupe, dit Rufin, & celui qui les anima à défendre leur foy jusqu'à la mort, fut S. Adaucte qui avoit une charge tres considerable, & qui demeuroit alors en cette

Boll.7.feb.p.5. §7-9. ville. 'Les Latins d'aujourd'hui suivent Rufin en cela : [Car pour Eusebe, quoiqu'il parle tres honorablement de S. Adaucte, & immediatement aprés les Martyrs de cette ville sainte, il ne témoigne pas neanmoins expressément qu'il ait souffert avec

Euſ.l.8.c.11.p. 305.306. eux. [2] Voicy ce qu'il dit de luy.] 'Adaucte Italien de nation, il- 2. lustre par l'eclat de sa naissance & par celui de sa dignité, avoit passé par toutes les charges de la Cour, jusqu'à estre elevé à celle "d'Intendant des finances & du domaine imperial, qu'il exerçoit Nota 2. encore avec la reputation d'une integrité toute entiere, lorsque sa foy fut eprouvée par la tentation. On vit alors qu'il excelloit encore plus en pieté qu'en tout le reste. Il confessa plusieurs fois avec gloire le nom de J.C, & remporta enfin la couronne du martyre.

Boll.7.feb.p. 15.§ 7.8. 'Les Latins font de ce Saint le 7 de fevrier, conjointement

2. Il va mesme plutost à le nier, Καί τις ἔτιγε.

avec ceux qu'ils luy donnent pour compagnons. Bollandus ne témoigne pas que les Grecs en faſſent memoire, ni avec eux, ni en particulier. 'Ils honorent le 3 d'octobre un S. Adaucte dont ils ne diſent autre choſe ſinon qu'il a eu la teſte tranchée. 'Ils parlent encore d'un S. Adaucte martyr enterré ſur une montagne auprés d'Epheſe avec Calliſthene ſa fille. Men. p. 32. 8. may, p. 70.

Note 3. ["Il eſt difficile de dire en quelle année il faut mettre le martyre des Saints dont nous venons de parler. Neanmoins puiſqu'ils furent brulez avec leur egliſe, il y a aſſez d'apparence que ce fut au commencement de la perſecution, & le 7 fevrier 304 pour le pluſtard.]

SAINT VINCENT,
DIACRE ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Celebrité du nom de Saint Vincent: Il eſt fait Diacre de Caragoce, & preſche.

SAINT Paulin parle de S. Vincent comme de la gloire & de l'ornement de l'Eſpagne. [Et en effet ce pays n'a point donné à l'Egliſe de Martyr plus celebre ni plus univerſellement reveré.] Paul. car. 26. p. 629.

'Son nom a paſſé juſqu'en Orient, où les Grecs en font une memoire ſolennelle. [Pour l'Occident, on en peut juger par S. Auguſtin, qui a fait "cinq ſermons le jour de ſa feſte ſelon l'index de Poſſide: & ce peuvent eſtre le 4, le 274, & les trois ſuivans de l'edition des Benedictins.] Boll. 22. jan. p. 394. §. 4. 5.

Note 1.

'Nous en avons encore un ſixieme, que d'autres attribuent à S. Leon; [& nous le citerons ſous ſon nom,] quoiqu'apparemment il ſoit de quelque Eveſque d'Eſpagne. [Outre le reſpect que Saint Auguſtin témoigne pour ce Saint par tant de ſermons,] c'eſt luy qui nous aſſure que de toutes les provinces où la religion Chrétienne s'eſtoit étendue, pour ne ſe pas renfermer dans l'Empire Romain, il n'y en avoit aucune où l'on ne celebraſt avec joie la feſte de ce ſaint Diacre. Aug. ſ. 2. p. 188. p. 3. c. Aug. ſ. 276. c. 4. p. 1. 13. d.

[Les ſermons que nous avons ſur S. Vincent nous apprennent diverſes particularitez de ſon martyre : mais il nous manquoit une hiſtoire ſuivie qui nous le décriviſt avec quelque ordre. C'eſt ce que nous trouvons dans Prudence, qui non ſeulement parle fort honorablement de ce Saint dans l'hymne des 18 Martyrs de Çaragoce, mais qui a fait encore l'hymne cinquieme toute entiere à ſon honneur. "Nous en avons auſſi des actes, dont il eſt difficile de porter un jugement bien aſſuré. Ce qui leur eſt favorable, c'eſt qu'ils s'accordent aſſez bien avec S. Auguſtin & avec Prudence, & qu'ils ne diſent preſque rien d'important qui ne ſoit appuyé par le dernier.] Note 1.

Prud. de M. 4. p. 89. 91 | Boll. p. 394. § 2. § 2. 5. § 2. 'Le Saint eſtoit de Çaragoce. Ses actes donnent à ſon pere le nom d'Eutyque, & diſent qu'Enole ſa mere eſtoit de la ville d'Hueſca. 'Ils le font ſortir "d'une famille conſiderable. [Ce qui luy fut plus avantageux,] c'eſt qu'il fut inſtruit des l'enfance en les ſciences [profanes & eccleſiaſtiques,] ſous la diſcipline du Note 3. Prud. p. 90. bienheureux Valere Eveſque de Çaragoce. 'Ce fut dans la ſainte academie de cette ville qu'il apprit la vertu, qu'il fortifia ſon ame par l'huile ſacrée de la foy, & qu'il acquit des forces capables de vaincre l'ennemi le plus redoutable. Il fut particulierement encouragé par l'exemple des 18 Martyrs celebres à Çaragoce, [dont nous parlerons "dans la ſuite.] 'Et Prudence appelle cette ville la mere & la patrie des Martyrs. 'Ses actions eſtoient une inſtruction pour les autres, & ſa vie eſtoit un témoignage perpetuel de la divinité de J. C.

p. 89. V. § 7. Leo, Cap. 1. c. 7. p. 387.

Prud. de M. 4. p. 89. [a] § 5. p. 93 | Aug. ſ. 276. c. 1. p. 1112. e. [b] Boll. p. 394. § 2. [c] Leo, p. 385. § 2. [d] Prud. de M. 4. p. 89. 'Il fut mis dans le Clergé de Çaragoce, [a] & il y fut elevé au diaconat, [b] & meſme ſelon ſes actes, à la dignité d'Archidiacre, par l'Eveſque Valere, [c] afin qu'ayant à ſuivre J. C. dans ſa Paſſion, il commençaſt par la diſtribution de ſon calice, [qui eſtoit alors une des principales fonctions du diaconat.] [d] Prudence témoigne que le nom des Valere eſtoit celebre parmi les Eveſques de Çaragoce. De la maniere dont il en parle, il faut qu'il y en ait eu pluſieurs de ce meſme nom, & tous d'une meſme famille.

Boll. p. 394. § 6. § 2. 6. [e] § 2. [f] § 2. 6. 'Celui-ci eſtoit ſelon les actes de S. Vincent, admirable pour ſon innocence & ſa ſainteté ; & il excelloit encore en ſcience. 'Mais parcequ'il avoit quelque difficulté à parler, [e] il s'appliquoit beaucoup à la priere & à la contemplation, [f] laiſſant le miniſtere de la doctrine à S. Vincent, qui s'en acquitoit avec ſoin & avec fruit, 'quoiqu'il fuſt encore aſſez jeune lorſqu'il mourut.

§ 5. u | Prud. de M. 5. p. 93.

ART. II.

ARTICLE II.

S. Vincent confeſſe J.C. devant Datien : De S. Valere ſon Eveſque.

'IL falloit qu'une mort precieuſe devant Dieu donnaſt une nouvelle autorité à la foy de S. Vincent, afin que nous l'imitaſſions avec plus d'ardeur. Il falloit que la ſemence de la predication apoſtolique qu'il avoit repandue ſur pluſieurs, fuſt rendue plus aſſurée & plus efficace par le ſecours de ſon interceſſion, & qu'elle receuſt ſa derniere perfection par le martyre, pour eſtre ſerrée dans les celeſtes greniers. 'Datien eſtoit en ce temps là gouverneur de la province: [Son nom eſt celebre dans les hiſtoires des Martyrs de l'Eſpagne & de l'Aquitaine:]' & nous avons encore une inſcription ou l'on voit que P. Datianus 1 gouverneur d'Eſpagne ſous Diocletien & Maximien, avoit marqué où ſe terminoit le territoire des villes d'Evora & " de Beja [dans le Portugal.]' Il avoit une grande paſſion de perſecuter les Chrétiens. Ainſi Diocletien & Maximien ayant ſecondé ſa fureur par leur cruauté barbare, il commanda qu'on ſe ſaiſiſt de tous les Eveſques, Preſtres, & autres miniſtres de l'Egliſe, 'pour les obliger de ſacrifier, ſelon les loix que l'on avoit publiées en ce temps là. [Cela nous donne lieu de croire que ceci arriva ſur la fin de l'an 303, aprés le ſecond & le troiſieme edit de Diocletien, " qui ne regardoient proprement que les Eccleſiaſtiques, les autres Fideles n'ayant eſté compris dans la perſecution que l'année ſuivante.]' Nous verrons auſſi qu'on preſſa S. Vincent de donner les livres de l'Ecriture pour les bruler; [ce qui convient tout à fait à l'an 303.]

Leo, ſap. 1. c. 1. p. 385.

2. c. [Aug. Prud.

Grut. p. 199. 4.

1. *Bacenſium.*

Boll. 22. jan. p. 394. § 3.

Prud. de M. p. 91-94.

V. la perſ. de Diocletien § 13.

p. 96.

'S. Vincent fut donc pris avec Valere ſon Eveſque; & ils ſe rejouirent de ſe voir engagez à combatre pour J.C, leur foy ferme & ſolide leur faiſant eſperer de remporter une victoire d'autant plus illuſtre, que le combat ſeroit plus rude & plus ſanglant. 'Vincent eſtoit enivré du vin ſacré qu'il avoit bu dans la coupe de J.C; & cette heureuſe ivreſſe fit qu'il parut ſans crainte devant un juge tout fremiſſant de colere contre les Chrétiens; qu'il ſoutint genereuſement ſes attaques ſans paſſer les bornes de la modeſtie; qu'il ſe moqua de ſes efforts ſans perdre la tranquillité de ſon ame; ſachant & reſiſter avec courage, & vaincre

Boll. 22. jan. p. 394. § 3.

Leo, p. 385. § 2.

1. *Præſes HH.* c'eſt à dire *Hiſpaniarum*. Mais ce terme comprenoit-il auſſi la Luſitanie où eſt Evora ?

Aug.f.176.c.1. p.1112.b.c. avec humilité. 'On vit en cette rencontre un juge furieux, un boureau impitoyable, & un Martyr invincible, non par ſa force,

c.2.p.1112.f. mais par celle de J.C. 'Car les ſupplices qu'on luy fit endurer furent ſi cruels, que ſi l'on pretend qu'ils ont eſté ſoufferts par un homme, ils ſont incroyables: Mais ſi l'on conſidere que c'eſt un Dieu, qui ſoutenoit par ſa puiſſance celui qui les enduroit, ils

b.c. ceſſent de nous étonner, où ils ne nous étonnent que pour nous faire rendre gloire à la toutepuiſſance de la grace.

f.174.p.1109. d.e. 'Car la patience de S. Vincent n'eſtoit pas une patience humaine, mais une vraie patience, une patience toute ſainte "& &c. toute Chrétienne, puiſqu'il ſouffroit pour la verité, pour la juſtice, pour Dieu, pour J.C, pour la foy, pour l'unité de l'Egliſe, pour la charité univerſelle. C'eſt ainſi que Dieu diſcernoit ſa cauſe de celle des impies, comme le Saint le luy avoit demandé.

f.176.c.2.p.1112. f.g. 'Auſſi toutes ſes paroles témoignoient une telle paix & une telle tranquillité, qu'on voyoit bien que celui qui parloit ainſi n'eſtoit pas celui qui ſouffroit de ſi grands maux, mais que c'eſtoit J.C.

p.1113.a. meſme, 'qui par ſa bouche vouloit fortifier les foibles, & confon-

c.3.p.1113.b.c. dre les impies. 'Au contraire toute la poſture & les mouvemens

f.175.p.1111.c. violens de Datien, "ſes paroles furieuſes, ſes yeux enflammez, & &c. ſon viſage menaçant, eſtoient comme autant de fentes & d'étincelles par leſquelles on voyoit le feu de la colere & de la folie qui le poſſedoit & le bruloit audedans.

Prud.de M.4. p.90. 'Prudence dit que le Saint avant que de quitter Çaragoce pour aller repandre ſon ſang ailleurs, avoit laiſſé "quelques gou- tomui rur. tes de ſes ſueurs à ſa patrie. [On ne voit point s'il entend par là les ſueurs de ſa predication, ou ſeulement ſa priſe, ou ſi c'eſt qu'il y ait enduré quelque tourment qui n'ait pas eſté juſqu'au ſang,

Boll.22.jan.p. 395.m.n. ou quelque choſe de ſemblable.] 'Les nouveaux Eſpagnols diſent que luy & Saint Valere ſouffrirent divers ſupplices à Çaragoce. [Mais ſelon ce que Bollandus en raporte en divers endroits, il

p.393.§3.4. ne ſe faut nullement arreſter à eux en matiere d'hiſtoire.] 'Il eſt certain que le martyre de S. Vincent arriva à Valence en Eſpa-

Prud.p.90. gne ſelon ſes actes & les plus anciens martyrologes. 'Et Prudence le confirme en diſant qu'il ſouffrit en une ville inconnue pres

Sanſon. de Sagonte, 'qui n'eſt qu'à cinq lieues de Valence.

Boll.p.394.§4. 'Datien y avoit fait transferer S. Valere & S. Vincent, afin de les vaincre par la fatigue du chemin, qu'il augmenta par la faim qu'il leur fit endurer, & par les chaines de fer dont il les chargea. Croyant donc que tant de maux joints à une longue priſon qu'il leur fit auſſi ſouffrir, leur auroient abatu l'eſprit & le corps;

il commanda qu'on les fiſt venir devant luy : Mais il fut bien ſurpris de les voir & vigoureux dans le corps, & inebranlables dans l'ame. Il fit reproche à ſes gents de les avoir trop bien traitez; puis ſe tournant vers les Saints, 'il taſcha d'abord de les gagner par une fauſſe douceur, [a]en les exhortant à recevoir plutoſt les honneurs qu'on leur promettoit s'ils obeïſſoient aux princes, qu'à s'expoſer à tous les tourmens dont on puniroit leur deſobeïſſance. Il avertit particulierement Vincent de ne rien faire d'indigne de ſa nobleſſe, & de ne pas perdre une jeuneſſe auſſi floriſſante que la ſienne. 'Valere ne répondant point à cauſe de la difficulté de ſa langue, Vincent luy demanda la permiſſion de répondre pour eux deux ; & il le fit d'une maniere qui fit connoiſtre à Datien qu'il ſe ſoucioit fort peu de tout ce qu'il luy pouvoit faire. Datien offenſé de ſa liberté, reſolut de luy faire ſouffrir toutes ſortes de ſupplices ; & pour Valere, il l'envoya en exil.

Prud. de M. 5. p. 93. [a] Boll. § 5. § 6.

[Les actes de S. Vincent ne nous apprennent pas ce que devint ce ſaint Eveſque.] 'Baronius croit que c'eſt celui meſme qui aſſiſta au Concile d'Elvire, tenu ſelon luy en l'an 305. [Et cela peut paroiſtre aſſez probable, eſtant fort aiſé que S. Valere ait eſté banni en ces quartiers là ; ou qu'il ſoit revenu de ſon exil, lorſque Conſtance fut fait Auguſte. Que s'il faut mettre le Concile d'Elvire vers l'an 300, "comme il y a aſſez d'apparence,] 'on ne peut douter que Valere de Çaragoce qui y eſt nommé tantoſt le 6, tantoſt le 11, ne ſoit le Confeſſeur dont nous parlons ; mais ç'aura eſté avant ſon exil, auquel on ne ſçait point en effet qu'il ait ſurvécu: 'Et les Eſpagnols aſſurent qu'il y finit ſa vie à Anedo, [que je ne trouve point dans les cartes,] pres de la riviere de Cinca [qui paſſe à Balbaſtro dans l'Arragon, & tombe dans la Segre un peu devant qu'elle ſe joigne à l'Ebre.] 'Il ſemble en effet que Prudence mette les Valeres au nombre des Martyrs: '& les plus anciens martyrologes marquent celui-ci Martyr à Valence comme S. Vincent.

Bar. 305. § 40. V. Oſius § 2. Conc. t. 1. p. 1049. p. 1011. c | Boll. 28. jan. p. 835. 836. Prud. de M. 4. p. 89. Flor. p. 277.

'Les nouveaux Eſpagnols en diſent quantité des choſes qui ne paroiſſent nullement fondées. Bollandus les deduit amplement. 'Sa feſte eſt marquée dans le martyrologe Romain [1] le 28 de janvier. 'Il eſt fort celebre dans toutes les hiſtoires d'Eſpagne. [c]On pretend que la principale partie de ſes reliques eſt en l'abbaye de S. Vincent de Rueda ſur l'Ebre au dioceſe de Çaragoce; 'ſon chef & un bras à Çaragoce meſme, '& le reſte en diverſes egliſes.

Boll. 28. jan. p. 834-836. 2. p. 834. p. 835. § 9. [c] § 16. 47. p. 836. 837. p. 839. § 47.

1. dans d'autres le 19, 22, 23, ou 29.

p.837.838. 'On raporte plusieurs miracles faits par les reliques de ce Saint, dont il y en a de ce siecle-ci.

ARTICLE III.

Datien fait souffrir au Saint d'horribles tourmens.

Prud.de M.s. p.95. 'POUR retourner à S. Vincent, le juge le fit étendre par les piez & par les mains sur le chevalet, jusqu'à luy arracher presque les membres; & en cet état il le fit dechirer avec les ongles de fer, jusqu'à ce qu'on luy vit le foie & les entrailles. Cependant ce soldat de Dieu se railloit encore de ses boureaux, & leur reprochoit qu'ils manquoient de cœur & de force pour
p.95. Boll.22. jan.p.395.§ 7. a Prud.p.95. le tourmenter. 'Plus ils s'efforçoient de le dechirer, plus la presence de Dieu repandoit de joie & de serenité sur son visage. [a]Sa joie excitoit encore davantage la douleur & la rage de Datien.
Boll.§ 8. 'Il fit battre les boureaux mesmes: de sorte que l'on voyoit le diable donner du repos au Martyr pour tourmenter ses propres ministres, & commencer à les punir des tourmens qu'ils faisoient endurer au Saint. Ils retournerent à Vincent, & Datien continuoit à les exciter par tous les moyens imaginables, mais ce fut inutilement. Ils estoient hors d'haleine, "& toutes leurs forces &c.
§ 9. Prud.de M.s.p.95. estoient abatues. 'Il leur dit de se reposer un peu, afin qu'ayant laissé refroidir les plaies du Martyr, la douleur qu'ils luy feroient
p.95. en les renouvellant, luy fust plus sensible. 'Vincent insultoit cependant à sa foiblesse, & l'exhortoit à venir le tourmenter luy mesme pour donner courage aux siens.

p.96. 'On recommença ensuite à le dechirer avec les ongles de
Aug.s.276.c. 3 p.1113.a. fer: '& luy au lieu d'abandonner le combat, lassé de tant de differentes plaies, le soutenoit avec une vigueur toute nouvelle.
Boll.p.395.§ 11. 'De sorte que Datien voyant son corps presque demembré, les entrailles toutes decouvertes, & le sang qui en sortoit en abondance, jugea bien qu'il avoit tort de se fascher contre ses gents, & reconnut avec étonnement que c'estoit luy mesme qui estoit
Prud.p.96. vaincu. Il essaya la voie de la douceur & des exhortations, '& pria le Saint que s'il ne vouloit pas sacrifier, au moins il donnast les livres sacrez. Vincent luy dit que les feux où il vouloit jetter
Boll.p.396.§ 11. ces saints livres, n'estoient que pour luy; '& l'exhorta à deployer sur son corps toute sa rigueur, l'assurant qu'il ne craignoit rien tant que sa fausse compassion.

Frud.p.97. 'Datien tout en fureur, aprés avoir un peu révé, le condanna

à ſouffrir une nouvelle queſtion par le feu, les flammes ardentes,
legitimam. & le lit de fer, 'ce que ſes actes appellent une queſtion "en forme. Bol I.p.396.§ 12
'Le Saint alla avec joie à ce ſupplice epouventable, prevenant § 12|Prud.p.
preſque ſes boureaux : Il monta comme ſur un tribunal ſur ce lit 97.
de fer, dont les bareaux faits en forme de ſcie, eſtoient tout remplis de pointes, & tout rouges du feu que l'on avoit allumé deſſous. Il avoit les mains & les autres membres étendus & liez ſur cette machine.

'Outre tout cela on le fouettoit encore ; on luy appliquoit des Boll.§ 12.
lammes de fer toutes rouges ſur les membres & ſur la poitrine.
'Sa graiſſe qui ſe fondoit de tous coſtez par la force de tant de § 12|Prud.p.
feux, augmentoit elle meſme la violence des flammes, & la gran- 97.
deur de ſes ſouffrances. 'On jetta du ſel ſur ſes plaies, & les poin- Leo,c.2.p.385|
tes de ce ſel, qui par la force du feu où il tomboit rejailliſſoit ſur Boll.§ 12|
ſon corps, portoient les traits de la douleur juſques au plus pro- Prud.p 97.
fond de ſes entrailles. 'Enfin n'y ayant plus aucune partie de ſon Boll.§ 12.
corps à tourmenter, on eſtoit obligé de les tourmenter chacune pluſieurs fois.

'Dans un ſupplice ſi horrible, Vincent ne faiſoit autre choſe § 12|Prud.p.
que lever les yeux au ciel, & demeuroit par ce moyen toujours 97.
invincible. 'On euſt dit que les flammes au lieu de le tourmen- Aug.ſ.276.c.
ter, ne faiſoient que l'affermir, & luy donner ſa derniere per- 3.p.1113.a.b.
fection, comme à un vaſe fait d'une excellente terre.

'Mais les meſmes flammes agiſſoient bien d'une autre maniere a.b.
ſur Datien, & les paroles de feu qui luy ſortoient de la bouche, eſtoient comme des étincelles qui decouvroient l'embraſement dont il eſtoit conſumé. 'L'augmentation du ſupplice rendoit la Leo,c.2.p.385.
conſtance de l'un plus glorieuſe, & la confuſion de l'autre plus manifeſte. 'Plus le Saint ſouffroit dans ſon corps par les divers § 3.
genres de ſupplices dont on le tourmentoit, plus il ſentoit de joie & de conſolation dans ſon ame : Et au contraire plus le juge étaloit audehors le faſte de la puiſſance qu'il avoit receue pour un moment, plus il ſe ſentoit accablé audedans de luy meſme par la honte de ſe voir mepriſé, & par le depit de ne ſe pouvoir faire obeïr. 'Il demandoit avec ſoin à ſes miniſtres ce que faiſoit Boll § 13.
Vincent, ce qu'il diſoit : & eux tout triſtes & tout abatus, luy répondoient qu'il avoit enduré tous les ſupplices l'un aprés l'autre, avec un viſage gay & un eſprit encore plus reſolu, & qu'il confeſſoit J.C. plus conſtamment que jamais.

ARTICLE IV.

S. Vincent eſt conſolé de Dieu dans la priſon, & y meurt.

Leo,ſ.2p.1.c. 3.p.386. 'DATIEN ſe voyant ainſi mepriſé, dit S. Leon, bruloit du deſir de ſe venger : mais il ne trouvoit plus ſur qui le faire. Il voyoit le corps de Vincent tellement couvert de plaies, que les mains des boureaux ne trouvoient pas où luy en faire de nouvelles. Son eſprit ſeul conſervoit toute ſa vigueur pour luy reprocher ſa folie. Croyant donc qu'il diminueroit au moins ſa confuſion, ſi le peuple ne voyoit plus celui dont la conſtance le c.3|Boll|Prud. faiſoit rougir,[il fit ceſſer la queſtion,]'& renvoya le Saint en priſon, mais pour y continuer ſon ſupplice. Car il le fit coucher ſur des teſts de pots ſemez par terre,dont le poids de ſon corps luy faiſoit entrer les pointes dans la chair,& rouvrir les plaies dont elle eſtoit toute dechirée.

Boll.22.jan.p. 396.§ 13|Prud. de M.5.p.98. 'Il luy fit encore mettre les piez dans les ceps de bois qui tenoient toujours ſes jambes écartées,[a]& défendit de le laiſſer parler à qui que ce fuſt, voulant ſeulement qu'on priſt garde quand il ſeroit mort, pour le luy venir dire auſſitoſt.'Mais Dieu ſe moqua de toutes ces inventions cruelles. Il envoya les Anges dans cette priſon pour y tenir compagnie au Saint,'& chanter avec luy les louanges du Createur.[b]Les tenebres affreuſes de ce cachot furent éclairées d'une tresbrillante lumiere.[c]Les pointes dures & piquantes des cailloux furent changées en la douceur & en l'odeur agreable des fleurs. Les ceps de bois s'ouvrirent pour laiſſer les piez du Saint en leur liberté & leur état naturel.

a Boll.§ 13. § 14|Prud.p. 98.

Poll.§ 13|Leo, c.4. b Boll.§ 14| Leo,c.4|Prud. p.98. c Boll|Prud.

Leo,c.4|Prud. P.99. 'Le chant de ces divins cantiques entonnez par Vincent & par les Anges, avec l'eclat de cette nouvelle lumiere qui paſſoit par les fentes de la porte du cachot,'ſurprit étrangement les gardes.'Prudence[& S. Leon]ne parlent que d'un. C'eſtoit le geolier meſme,qui veilloit alors ſelon Prudence. Il regarda par les meſmes fentes; il vit la terre toute couverte de fleurs, & le Saint qui ſe promenoit en chantant des hymnes;'ce qui le toucha tellement qu'il ſe convertit à l'heure meſme. Les actes ajoutent qu'il vit auſſi les Anges tout eclatans de lumiere.

Boll.§ 15. Prud.p.99. p.100. Boll.§ 15.

Leo,c.4.p.386. 'Il falut aller raporter tout ceci à Datien,à qui cette nouvelle fut comme un coup de poignard. Il fut ſaiſi en meſme temps de crainte, de douleur, de rage,'& de honte, juſqu'à ne pouvoir s'empeſcher de verſer des larmes.'Mais craignant que s'il ex-

Prud.p.99. Leo,c.4.

poſoit de nouveau le Saint aux tourmens, il ne fiſt que rendre ſa victoire plus glorieuſe, il aima mieux luy donner du repos, & le faire mettre ſur un lit, eſperant que s'il mouroit en cet état, on attribueroit ſa mort à une cauſe naturelle, & non aux ſupplices. 'Ses actes & Prudence diſent que Datien le fit traiter de la ſorte, afin que quand ſes plaies ſeroient refermées, on luy puſt faire ſouffrir de nouveaux tourmens ſans qu'il en mouruſt ; ne voulant pas, diſent les actes, qu'il euſt la gloire de mourir dans les ſupplices. Prud.p.99| Boll.§ 16. Boll.§16.

'Les Fideles ayant ſceu que l'on avoit permis au Saint de recevoir quelque ſoulagement, accoururent en foule pour luy en donner. [Car l'edit general contre les Chrétiens qui ne vint qu'en 304, pouvoit n'eſtre pas encore fait, ou n'eſtre pas publié en Eſpagne.] Ils accommodoient le lit le plus doux & le plus agreable qu'ils pouvoient, ils ſechoient les plaies du Saint encore toutes ſanglantes, dit Prudence, ils baiſoient les cicatrices des ongles de fer, '& le ſang qui eſtoit encore ſur ſon corps. La pluſpart recueilloient ce ſang avec des linges pour le conſerver chez eux, comme une protection invincible pour eux & pour leur poſterité. 'Les actes diſent que ceci ſe fit aprés la mort du Saint, 'laquelle arriva auſſitoſt aprés qu'il eut eſté couché ſur le lit qu'on luy avoit preparé. [a]Car le Saint ne ſouhaita plus que la mort depuis qu'on commença à donner quelque ſoulagement à ſon corps: [& Dieu ſe haſta d'exaucer ſes vœux.] Prud.p.99. p.100. Boll.§ 16. b[Prud.p.100[Leo,c.5. a Prud.p.100.

ARTICLE V.

Dieu conſerve le corps du Saint malgré Datien.

'IL ne ſuffiſoit pas pour la gloire de J.C. que Vincent euſt ſurmonté Datien durant ſa vie: il falloit qu'il en triomphaſt encore aprés ſa mort. 'Ce tyran ayant appris qu'il ne vivoit plus, en fremit de rage. Voyant qu'il ne pouvoit plus eſperer de le vaincre, & ne comprenant pas encore que c'eſtoit J.C. qui l'avoit vaincu en la perſonne de Vincent, il reſolut de ſe venger au moins ſur le corps mort du Saint, & de le faire dechirer par les beſtes, 'afin que les Chrétiens n'euſſent pas la joie de l'enterrer, & de luy dreſſer un monument comme à un Martyr. 'Il le fit donc jetter dans un champ ſelon ſes actes, 'ou dans un marécage couvert de joncs ſelon Prudence. 'Mais Dieu ſuſcita un corbeau, qui au lieu de devorer luy meſme ce corps ſelon ſa nature, le défen- Aug.ſ.276.c.4.p.1113.c. Leo,ſ.ap.1.c.5. p.386|Prud.de M.5.p.100.101. Prud.p.101. Boll.§ 17. Prud.p.101.102. p.101|Boll.§ 17|Leo,c.6.p.387.

doit au contraire contre les beſtes & les oiſeaux qui en approchoient, & les chaſſoit avec ſes ailes. Il fit fuir un loup de cette
Leo,c.6. meſme maniere.'Et ce loup en ſe retirant regardoit toujours le corps du Saint avec un eſpece d'étonnement & de reſpect, comme s'il ne fuſt pas venu pour le dechirer, mais pour augmenter le nombre de tant de miracles.

c.7|Prud.p.102. 'Datien ne ceda point encore à ce prodige : il crut que la mer
a Ib|Boll.§18. ſatisferoit à ſes deſirs, ou qu'au moins elle cacheroit ſa honte.[a] Il fit donc coudre le corps du Saint dans un ſac, attaché à une
Prud|Boll|Leo. meule de moulin,'& l'ayant fait mettre dans un bateau, il commanda qu'on le menaſt en pleine mer, & qu'on le jettaſt dans
Prud|Boll. l'eau.'Un nommé Eumorphie fut le miniſtre de cette cruauté,
Aug.ſ.274.p.1109.c. auſſi inutile que toutes les autres.'Le corps fut jetté du bateau
b ſ.276.c.4 p.1113.e. dans la mer:[b] Mais Dieu qui avoit ſoutenu le Saint durant ſa vie
Leo,c.7. contre toute la violence des tourmens, le ſoutint encore aprés ſa
Aug.ſ.275.p.1111.c. mort contre les efforts des vagues: Il luy fit traverſer les flots,'& le conduiſit au rivage par un miracle eclatant,[c] montrant par
c ſ.276.c.4.p.1113.e. le ſoin qu'il avoit de ſon corps mort, que c'eſtoit luy qui l'avoit
d Boll.21.jan.p.397.§18. gouverné durant ſa vie.[d] Les bateliers s'en retournoient avec joie, eſperant de raporter à Datien cette agreable nouvelle que
Prud.de M.5.p.103. ſes ordres avoient eſté executez, & que le corps du Saint ne paroiſſoit plus.'Mais ils furent bien ſurpris lorſqu'ils le virent na-
e p.103|Boll.§19. ger[e] ſur les eaux avec la meule meſme qu'on luy avoit attachée, & arriver à terre beaucoup avant eux, quelque effort qu'ils fiſſent pour le reprendre.

Boll.§20|Prud.p.103. 'Le corps ayant eſté conduit juſqu'à terre, y trouva une eſpece de tombeau dans le ſable que la mer amaſſa autour de luy pour le couvrir,[& peuteſtre pour le cacher aux bateliers qui le ſuivoient de loin.]Les Fideles ne ſavoient rien de cela ſelon ſes
Boll.§20. actes:'mais le Saint s'apparut à un homme, & luy dit que ſon corps eſtoit ſur le rivage en un endroit qu'il luy marqua ; & comme cet homme heſitoit dans le doute de la verité de cette viſion, le Saint revela la meſme choſe à une ſainte veuve nommée Ionique, qui le fit ſavoir ſecrettement aux[autres]Chrétiens. Il
Ib|Prud.p.103. fut donc trouvé par ce moyen,'& les Fideles n'oſant encore luy rendre tous les honneurs qu'ils ſouhaitoient, l'enterrerent en pleurant dans une petite baſilique, diſent ſes actes.

Ib|Aug.ſ.275.p.1111.f.g. 'Mais aprés que la perſecution fut ceſſée[en 305,]on le tranſporta avec la reverence qu'il meritoit, en une ſepulture plus honorable, & on le mit ſous l'autel[d'une egliſe]hors des murailles de la ville de Valence, où Dieu, diſent ſes actes, accorde une infinité

infinité de graces par ſes merites à la louange & à la gloire de J.C. 'Car il le fit reverer par les merveilles qu'il avoit operées en luy, afin que ce fuſt un monument perpetuel de la pieté victorieuſe, & de l'impieté confondue; & que la gloire du maiſtre paruſt dans l'honneur que l'on rendroit à ſon ſerviteur. Il voulut &c. témoigner que les morts n'eſtoient pas morts pour luy, "& faire juger quelle eſt la recompenſe des ames par l'honneur qu'il fait meſme rendre à leurs corps. 'Ce n'euſt pas eſté un grand mal à S. Vincent de n'eſtre pas enterré: mais Dieu a accordé ſon corps &c. à l'Egliſe, "pour la conſolation de l'Egliſe meſme.

Aug.p.111.f.g. f.277.c.1 p. 1114.a.b.

'On honoroit non ſeulement ſon corps, mais auſſi les inſtrumens de ſon ſupplice; & l'on baiſoit avec reſpect ſon petit lit. [Il ſemble que ce ſoit celui ſur lequel il fut brulé.]

Prud.de M.5. p.104.

'L'Egliſe de Çaragoce ne luy rendoit pas moins de reſpect qu'elle euſt pu faire ſi elle euſt poſſedé ſon ſacré corps. 'Nous avons déja remarqué que ſa feſte eſtoit celebre dans toute l'Egliſe. 'Les Grecs & les Latins la font aujourd'hui le 22 de janvier; [a] & elle eſt marquée ce jour là dans le calendrier de l'Egliſe d'Afrique, [b] dans le Romain du P. Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où il a une fort belle Preface, [dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, dans Florus qui ajoute à Bede un 1. grand eloge du Saint, dans [1] les autres du IX. ſiecle, & dans tous ceux qui ont eſté faits depuis.] 'S. Gregoire de Tours dit que de XII. kal. menſis undecimi. ſon temps on la faiſoit le "21. [c] Si ce n'eſt une faute de copie, comme le croit Baronius. 'On la celebroit auſſi en hiver des le temps de S. Auguſtin, qui dit que le jour de cette feſte eſtoit court. 'Les Grecs en font encore memoire l'onzieme de novembre, [de quoy on ne rend point de raiſon. Puiſqu'on ne peut douter qu'il ne ſoit mort le 22 de janvier, il faut dire que ç'a eſté en l'an 304.]

4.p.90. Aug.f.276.c. 4.p.1113.d. Coll.p.393.§ 3. a Anal.t.3.p. 221. b Front.p.19. Sacr.p.21. Gr.T.gl.M.c. 90. 103. c Mar 22.jan.a. Aug.l.274.p. 110.c. Men.11.nov.p. 172. 2.jan.p. 188. Ugh.t.6.p. 130.d. 1196.d.

'Nous avons en France un grand nombre d'abbayes & d'autres egliſes qui ſont conſacrées à Dieu ſous le nom de S. Vincent, & meſme les Cathedrales de Challon ſur Sone, de Mâcon, de Viviers, & de S. Malo. Mais quoiqu'elles honorent toutes aujourd'hui Saint Vincent d'Eſpagne comme leur patron, [n'y en ayant point d'autre qui ſoit maintenant celebre dans l'Egliſe; je ne ſçay neanmoins ſi quelques unes n'ont point eſté fondées V. Ste Foy. originairement ſous le nom de "S. Vincent d'Agen, qui a autrefois eſté fort honoré dans la France.]

Act.M.p.389. §6.

1. Uſuard, Adon, Vandelbert, Notker.

ARTICLE VI.

Des reliques de S. Vincent : Son corps eſt apporté à Caſtres.

Gr.T.h.Fr.l.3. c.29.p.137.138. 'SAINT Gregoire de Tours nous apprend que lorſque Childebert & Clotaire Rois de France aſſiegeoient la ville de Çaragoce, [vers l'an 542,] les habitans eurent recours à Dieu avec beaucoup d'humilité, s'interdirent le boire & le manger comme les Ninivites, ſe couvrirent de cilices & de cendres, s'habillerent de noir, & en cet état firent le tour de leurs murailles en chantant, & en portant avec eux la tunique de S. Vincent. Les aſſiegeans qui les virent, crurent d'abord qu'ils faiſoient quelque malefice. Mais un payſan qu'ils avoient pris, leur ayant dit qu'ils recouroient à la miſericorde de Dieu par l'interceſſion de Saint Vincent, ils redouterent l'effet d'une priere [ſi humble, ſoutenue par un ſi puiſſant interceſſeur,] & leverent le ſiege.

Du Ch.t.1.p. 708.b. c. 'Un abregé de l'hiſtoire de France, [qui eſt auſſi fort ancien,] ajoute que Childebert avant que de ſe retirer, voulut parler à l'Eveſque. 'Il luy demanda des reliques de S. Vincent: & l'Eveſque luy donna "un habit ou une étole du Saint. 'Les Eſpagnols pretendent que l'Eveſque en retint "une partie qu'ils montrent encore à Çaragoce. 'On ajoute que Childebert eſtant revenu à Paris, y baſtit une egliſe de S. Vincent. [a] Aimoin raporte la meſme choſe plus amplement, ajoutant que Childebert apporta à Paris l'étole du Saint; & Adon dit expreſſément qu'il la mit dans l'egliſe qu'il fit baſtir à Paris ſous ſon nom. [b] S. Gregoire de Tours [& d'autres anciens,] parlent ſouvent de l'egliſe de S. Vincent que Childebert avoit baſtie dans le fobourg de Paris, & où Saint Germain de Paris fut enterré. [Auſſi perſonne ne doute que ce ne ſoit la celebre abbaye de S. Germain des Prez, où S. Vincent eſt encore honoré comme principal patron.]

Boll.22.jan.p. 398.§ 4. Coint. t.1.p.624.§ 32. Du Ch.p.708. c. [a] t.3.p.37.38. Adon,an.547.p. 174. [b] Gr.T.h.Fr.l. 4.c.20.p.166. 8.c.33.p.442. Fred.c.56.p.40. *ſolam.* &c.

[Le nom de S. Vincent a toujours depuis eſté fort celebre en France.] 'Fortunat le nomme entre les plus illuſtres Martyrs. [c] S. Gregoire de Tours parle des miracles faits en quelques endroits de la Touraine & du Poitou où il y avoit de ſes reliques: mais il n'exprime pas en quoy ces reliques conſiſtoient: & ce n'eſtoit pas apparemment aucun de ſes os. 'Car ils demeurerent tous dans ſon tombeau [d] juſqu'à l'an 864, auquel ils furent apportez en France, "ſelon l'hiſtoire qu'Aimoin Religieux de S. Germain de Paris nous en a laiſſée, l'ayant appriſe de la bouche meſme

Fort.l.8.c.4.p. 190. [c] Gr.T.gl.M. c.90.p.202-205. Boll.22.jan.p. 401.§ 4. [d] § 2. Nota 4.

d'Audalde qui les y apporta. Voici en abregé ce qu'elle contient.

'L'an 855, Hildebert moine d'une abbaye qu'on appelloit alors § 1.
Conkittes en Aquitaine, [& qui eſt peut-eſtre celle de Conques
en Rouergue,] eut revelation d'aller chercher à Valence les
reliques de Saint Vincent; car elles eſtoient alors extremement
negligées, parceque la ville eſtoit tombée ſous la puiſſance des
Maures, qui y avoient meſme abatu l'egliſe. Dieu l'ayant permis
à cauſe de la mauvaiſe vie des habitans du pays. 'Il partit donc § 2.
dans ce deſſein avec la permiſſion de ſon Abbé, accompagné
d'Audalde moine du meſme lieu, qui demeura bientoſt ſeul, par-
cequ'Hildebert mourut en chemin. 'Audalde arrivé à Valence, § 3.
decouvrit ſon deſſein à un Maure, qui pour peu d'argent, n'eut
pas de peine à luy promettre de l'aider. Le tombeau du Saint
eſtoit hors de la ville, en un lieu où perſonne n'habitoit alors.
Il eſtoit tout entier avec une inſcription qui portoit que là repo-
ſoit le corps de S. Vincent Diacre & Martyr, fils d'Eutyque &
d'Enole. 'Audalde & le Maure ayant levé la tombe durant la § 4.
nuit, ils trouverent dans un tombeau de marbre le corps du Saint
tout entier, ſans qu'aucun des os fuſt corrompu, & ils eſtoient
encore tous liez enſemble avec leurs nerfs. Mais Audalde qui
vouloit l'emporter à quelque prix que ce fuſt, ne craignit point
de rompre les jointures pour pouvoir mettre les os dans un ſac,
'qu'il envelopa avec des branches de palmier, comme s'il euſt § 5.
fait trafic de ces branches.

'Il reprit enſuite le chemin de France: mais en paſſant par § 6.
Çaragoce, il ne put ſi bien faire qu'on ne ſe doutaſt qu'il portoit
les reliques de quelque Saint. 'L'Eveſque nommé Senior le mal- § 7.
&c. traita extremement, luy fit donner la queſtion, & l'obligea enfin
d'avouer la verité, ſinon que taiſant le nom de S. Vincent, il dit
que c'eſtoit le corps d'un S. Marin. Sur cela l'Eveſque renvoya
Audalde, mais retint les reliques, 'qu'il fit enterrer avec honneur § 8.
dans l'egliſe de Noſtre-Dame ſa cathedrale. 'Audalde s'en vint § 9.
dire ſon infortune à ſon monaſtere, où on le crut ſi peu, qu'on le
chaſſa comme un coureur. Il ſe retira à l'abbaye de Caſtres en
Albigeois, où on eut plus de foy à ſes paroles, & on l'aggregea
meſme à la maiſon.

'Huit ans & demi ſe paſſerent de la ſorte, juſqu'à ce [qu'en § 8.
l'an 863,] Salomon Comte de Cerdagne entreprit l'affaire, &
agit puiſſamment pour cela auprés du Roy de Cordoue, dont le
Prince Maure de Çaragoce dependoit: de ſorte qu'Audalde

eſtant retourné à Çaragoce, l'Eveſque intimidé par les grandes menaces qu'on luy fit, fut contraint de rendre le corps, qui avoit fait cependant pluſieurs miracles. Ainſi Audalde l'emporta à
p.400.§18. Caſtres, [& il y arriva apparemment le 27 d'octobre,] auquel quelques martyrologes marquent l'invention ou la tranſlation
§ 22. de S. Vincent. 'L'Egliſe de Valence qui reconnoiſt la tranſlation du corps de S. Vincent à Caſtres pour veritable, en fait la feſte le 23 de janvier, [peuteſtre pour la joindre à la grande feſte du Saint qui eſt le 22.]

p.403.§4. 'Ces precieuſes reliques furent miſes dans une egliſe de la Ste Vierge hors l'enceinte du monaſtere, dans lequel les femmes
§ 17. n'entroient point; '& quand le concours du peuple qui y venoit de toutes parts, fut un peu ceſſé, on le mit dans l'egliſe meſme du monaſtere, en attendant qu'on en euſt baſti une exprés pour
§ 4.17. le mettre. 'Aimoin raporte divers miracles qui accompagnerent & ſuivirent cette tranſlation; & il fit deux livres de cette hiſtoi-
p.400.401. re, 'qu'il adreſſa à Bernon Abbé de Caſtres, & à ſes Religieux,
Gal.chr.t.2.p. 498.3.c. à la priere deſquels il l'avoit entrepriſe. 'On trouve que cette abbaye, qui eſt à preſent erigée en eveſché,[a] a quelquefois eſté
a Boll.22.jan. p.400.§20. appellée Saint Vincent de Caſtres. Guillaume Abbé de ce lieu donna une partie de la machoire du Saint à Louis VIII. en l'an
§ 21. 1215; '& on croit que ce prince la mit à S. Germain des Prez, où
§ 19. on l'a trouvée depuis. 'L'acte de Simon de Montfort ſur la donation de cette relique, porte qu'il ſe faiſoit beaucoup de mira-
p.399.§10. cles à Caſtres par l'interceſſion de S. Vincent. 'On aſſure qu'en l'an 1224, Conrad Eveſque Cardinal de Porto, fit tranſporter le chef de S. Vincent de Caſtres à Clairvaux, où il eſt encore aujourd'hui.

[Il faut ſans doute raporter à quelque autre Saint de meſme nom ce que nous trouvons dans la vie de S. Domnole celebre
§ 10. Eveſque du Mans au VI. ſiecle, 'qu'il fit baſtir auprés de ſa ville une abbaye de S. Vincent Martyr, dont il y mit le chef; & il y fut enſuite enterré luy meſme. [S. Vincent d'Agen "eſtoit alors celebre dans les Gaules: & on luy raporte pluſieurs choſes qui ſe pourroient entendre plus aiſément de celui d'Eſpagne que cette tranſlation de ſon chef au Mans.]

V. Sainte Foy.

ARTICLE VII.

Des dixhuit Martyrs de Caragoce, & de quelques autres.

'COMME Saint Vincent a eſté le[plus grand]ornement de l'Egliſe de Çaragoce,[nous joindrons à ſon hiſtoire ce que nous trouvons des autres Martyrs de cette ville.]'Car Prudence nous apprend qu'elle en a eu"un fort grand nombre, & qu'à peine le cede t-elle en cela à Carthage & à Rome meſme.'Le ſang des Saints repandu dans toutes les places, & à toutes les portes, avoit chaſſé les demons de toute la ville, & y avoit établi partout le regne de J.C.'Toutes les perſecutions y avoient fait des Martyrs depuis que la foy y avoit eſté receue, c'eſt à dire, depuis celle de Dece au moins.]'Car"Felix Eveſque de Çaragoce eſtoit celebre du temps de S. Cyprien.

Prud. de M. 4. p. 89. 90. 92.

p. 88. 89.

Nota 5.

p. 89.

p. 90.

V. Saint Cyprien § 40.

Cyp. ep. 68. p. 166 2.

'Entre ces Martyrs Prudence en nomme dixhuit, ſçavoir Apodeme, Cecilien, Evence, Felix, Fronton, Julie, Luperque, Martial, Optat, Primitif, Publie, Quintilien, Succeſſe, Urbain, & quatre Saturnins.'Adon & Notker qui ſuivent Prudence, mettent ſeulement Jule au lieu de Julie. [a]Uſuard au lieu des quatre Saturnins, met Caſſien, Fauſte, Janvier, & Matutin, qui pouvoient auſſi avoir le nom de Saturnin; & c'eſt luy que les Eſpagnols ſuivent d'ordinaire dans leurs breviaires & leurs vies des Saints.[Les martyrologes de S. Jerome qui alterent davantage leurs noms, les mettent avec S. Vincent le 22 de janvier. Adon les marque le 15 d'avril, & Uſuard le 16, ce que le martyrologe Romain a ſuivi. Ils ont apparemment ſouffert tous enſemble, comme le dit Uſuard,]'puiſqu'ils eſtoient enterrez non ſeulement dans la meſme egliſe, dont Prudence les appelle les Anges, mais encore dans le meſme tombeau.'Ils ont ſouffert"avant S. Vincent, [& meſme apparemment avant la perſecution de Diocletien,]'puiſque S. Vincent apprit à vaincre le demon par la connoiſſance qu'il avoit de la celebre victoire que ces Saints avoient remportée: & il ſemble que des ce temps là il y avoit une egliſe ſur leur tombeau.

Boll. 16. apr. p. 407. § 6. [a] § 7.

Nota 6.

Prud. p. 88.

Boll. 16. apr. p. 406. § 3.

Prud. p. 90.

'Prudence paroiſt dire que ſous l'autel qui couvroit les corps de ces Saints, on avoit mis auſſi ceux de S. Caius & de S. Crémence, qui avoient un peu gouſté la douceur du martyre en confeſſant deux fois J.C, & en reſiſtant avec beaucoup de courage aux fremiſſemens [du demon &]de ſes miniſtres.'L'Egliſe de

p. 92.

Boll. p. 413.

Çaragoce en joint la feſte à celle des 18 Martyrs dont nous venons de parler, & on les a mis le meſme jour dans le martyrologe Romain.

p.411 Prud.p.90.92. 'Prudence parle encore beaucoup de la vierge Encratide, ou Engratie comme on la nomme aſſez communément. a Il ſemble dire que ſon corps eſtoit dans la meſme egliſe que ceux des 18 p.90-92. Martyrs. 'Elle ſouffrit d'horribles tourmens pour J.C. On luy dechira les coſtez & tous les membres, on luy coupa la mammelle gauche. On luy arracha meſme une partie du foie. Mais le perſecuteur luy envia le dernier coup de la mort, dont il luy avoit fait ſentir toutes les rigueurs. Il crut par là la priver de la gloire du martyre: mais elle en avoit déja eu tout le merite: & les douleurs que les plaies qu'elle avoit receues, luy cauſerent dans tout le temps qu'elle vécut depuis, augmenterent encore Boll.16.apr.p.960.f. beaucoup ſa couronne. 'Quelques uns marquent qu'elle ſouffrit ſous Datien durant la perſecution de Diocletien. b On pretend que ſon corps fut trouvé en l'an 1389, avec ceux de S. Luperque & des autres 18 Martyrs, dans une egliſe qui porte aujourd'hui p.411.a.d. ſon nom, & où l'on conſerve encore toutes ces reliques. 'On fait p.412.a.b. la feſte de cette Sainte le 16 d'avril, '& celle de la revelation de ſes reliques le 13 de mars, auquel elle arriva. On écrit qu'en 1459, Jean II. Roy d'Arragon eſtant fort incommodé d'un grand mal d'yeux, en fut gueri en y appliquant un clou qu'on pretend avoir eſté un des inſtrumens du martyre de la Sainte.

[Uſuard & le martyrologe Romain font memoire le 3e jour de novembre d'un nombre infini de Martyrs qui ont fait admirer leur conſtance à Çaragoce en mourant pour J.C, du temps que p.960.d. Datien eſtoit gouverneur d'Eſpagne, j'c'eſt à dire durant la perſecution de Diocletien, comme le porte l'hiſtoire que nous en p.406.§ 3. avons. 'Cette hiſtoire peut eſtre plus ancienne qu'Uſuard: ['mais V. la note 6. avec cela elle eſt aſſez nouvelle, & contraire en quelque choſe à Prudence. [Le peu meſme qu'elle nous apprend de ces Saints p.961. n'eſt pas fort croyable. Car]'elle dit que Datien ayant fait ſortir tous les Chrétiens de la ville, où ils eſtoient en grand nombre, ſur la liberté qu'il leur donna de demeurer dans leur religion, pourvu qu'ils vécuſſent hors des villes; des qu'ils furent ſortis, il les fit tous maſſacrer par des ſoldats qu'il avoit mis en embuſcade. Elle ajoute qu'on fit bruler des criminels avec les corps des Martyrs, pour empeſcher les Chrétiens d'honorer leurs reliBar.303.§ 136] 3.nov.c. ques: 'mais elle ne parle point de ce que Baronius cite de quelques auteurs nouveaux, que Dieu fit diſcerner leurs cendres de

celles de ces criminels par une blancheur particuliere, & qu'on
es a appellez pour ce ſujet la Maſſe blanche. 'Ils portent meſme Boll.p.410.§6.
qu'on les appelloit la Maſſe ſainte, à cauſe de leur nombre infini,
'ſans parler de blancheur, ni de Maſſe blanche. C'eſt ce qui fait §7.
que Bollandus doute de cette particularité, qui n'a que des modernes pour auteurs. [Le mélange de quelques criminels n'empeſcha point] 'qu'on ne recueillit leurs cendres: & on conſacra p.961.§10.
une egliſe à Dieu en leur honneur. 'C'eſt celle que l'on appelle p.412.§5.
aujourd'hui de Ste Engratie, & qu'on appelloit autrefois des
ſaintes Maſſes. 'On y voit encore pluſieurs autels dans l'egliſe §6.
ſouterraine, ſous leſquels on pretend qu'il y a des Maſſes [& des
cendres] de ce nombre infini de Martyrs; & deux puits dans leſquels on croit qu'on a jetté quantité de leurs corps ſacrez.

LES SAINTS SATURNIN, DATIVE, ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS A CARTHAGE.

'QUOIQUE la perſecution de Diocletien n'ait Euſ.de Pal.c.
pas duré deux ans entiers dans l'Afrique, ſelon 13.p.345.c.
Euſebe, 'neanmoins c'eſt une des provinces de hiſt.l.8.c.6.p.
l'Empire où elle a fait un plus grand nombre de 295.c.
Martyrs. [Nous avons parlé autrepart de ce qui s'y paſſa la premiere année de la perſecution, c'eſt à dire en 303. Nous dirons ici quelque choſe de ce qui regarde l'année ſuivante,] 'que nous tirerons d'une piece compo- Valuz.l.1.p.56.
ſée dans le IV. ſiecle par un Donatiſte habile & eloquent, mais 465.
Nota 1. ſur un extrait des regiſtres publics, 'produit "par les Donatiſtes Aug.col.d.3.c.
dans la grande Conference de Carthage en l'an 411, & receu 17.p.226.a.b.c.
comme legitime par les Catholiques. 'C'eſt pourquoi Baronius Bar.303.§18.4.
ne craint pas de nous aſſurer qu'il n'y a rien que de fidele & feb.a[illegible]ct.M.p.
de ſincere dans l'hiſtoire de la confeſſion des Saints dont nous 407.§2.

parlons, & qu'on la peut lire comme une piece entierement authentique. [Et veritablement il n'y a rien de si beau & de si touchant que les paroles courtes & enflammées qu'y proferent les saints Martyrs.]

Boll. 11. feb. p. 515. § 2. 'Les persecuteurs défendoient alors aux Chrétiens de tenir les assemblées ecclesiastiques, & de faire aucun acte de leur religion. Mais cette défense n'estoit pas capable d'arrester le zele

§ 12. 14. 15. 17. des Fideles, 'à qui leur foy faisoit mepriser toutes les menaces du monde; & ils tenoient leurs assemblées "partout où ils esperoient NOTE 2.

§ 3. n. 2. le pouvoir faire [avec quelque secret.] 'Il s'en tint donc une en la ville "d'Abitine dans la Proconsulaire, chez un nommé Felix *ou d'Aluti-*

§ 14. 15. Ocean ou Octave; '& S. Emerite Lecteur *pouvoit aussi avoir *ne.*

§ 3. *NOTE 3.* quelque part à cette maison. 'Durant que les Fideles y estoient occupez à celebrer "les Mysteres, † l'officier du guet & les ma- *Dominicum*

gistrats de la ville les y vinrent surprendre, & arresterent le *† stationarius miles.*

Prestre Saturnin déja fort agé, avec ses quatre enfans, Saturnin & Felix Lecteurs, Marie "vierge consacrée à Dieu, & Hilarien *sanctimonialis.*

encore enfant. Ils arresterent encore Dative Senateur [ou Conseiller de la ville] [1] de Carthage, Ampele, Cassien, Cecilien, Da- 1.

cien, Dante, Emerite, Fauste, trois autres Felix, Givale, Janvier, Major, Martin, Maximien, Peluse, Quinte, trois Rogatiens, deux Rogats, Thelique, Victorien, Victorin, & Vincent; avec quelques femmes, savoir Cecile, Heredine, Honorate, deux Janvieres, Marguerite, deux Matrones, Pomponie, "Prime, Eve, Regule *aut Primus, Reg.*

ou Regiole, Saturnine, deux Secondes, Thelique, & Victoire, [ce qui faisoit 30 hommes, & 16 ou 17 femmes.

§ 4. 'Ils furent conduits à la place, où ils allerent avec joie, ayant à leur teste Dative, & le Prestre Saturnin accompagné de ses

§ 5. enfans. [Ils y confesserent le nom de J. C,] '& furent chargez de chaines pour estre conduits à Carthage, & presentez au Pro-

p. 515. § 7. consul Anulin. 'Le 12 de fevrier fut "le jour de leur confession NOTE 4.

p. 516. § 6. devant ce Proconsul, ou plutost de leur triomphe. 'Anulin interrogea d'abord Dative, & aprés les formalitez ordinaires, luy demanda s'il estoit Chrétien, & s'il avoit esté à "l'assemblée. Il *in collecta.*

avoua l'un & l'autre avec joie. Mais comme on luy demanda qui avoit esté le "chef de l'assemblée, [il refusa apparemment de *autor.*

le dire,] puisqu'on ordonna aussitost de l'appliquer à la question. Il estoit déja étendu sur le chevalet, lorsque Thelique, voulant tourner la fureur du juge contre luy mesme, s'écria: Nous som- «

Boll. 11. feb. p. 516. f. 1. 'L'article 9 & le 12 nous font croire qu'il estoit Senateur de Carthage: & je ne sçay si on se servoit du titre de Senateur dans les villes communes. Car je pense que ce sont ceux qu'on appelloit *Decurions.*

mes

» mes tous Chrétiens, nous avons eſté tous à l'aſſemblée. Le juge irrité de ces paroles, luy fit donner pluſieurs coups, le fit étendre ſur le chevalet, le fit dechirer avec les ongles de fer : & luy au milieu de ces tourmens rendoit graces à Dieu, & le prioit de delivrer ſes ſerviteurs. 'Le juge luy demanda auſſi qui avoit eſté §7.
Not 5. » le chef & l'auteur de l'aſſemblée, à quoy il répondit: "C'eſt le
» Preſtre Saturnin, ou plutoſt nous tous : & il montra meſme ce Preſtre au Proconſul qui le cherchoit. Il croyoit ſans doute ne faire en cela que favoriſer le zele qu'avoit ce ſaint Preſtre de ſouffrir pour J.C.

'On continuoit toujours à le tourmenter, & luy à prier, meſme Ibid. §7.
pour ceux qui le tourmentoient, demandant à Dieu qu'il leur pardonnaſt. Mais il leur reprochoit en meſme temps leur injuſtice de tourmenter des innocens & des ſerviteurs de Dieu. Quel-
» quefois il s'adreſſoit à Dieu par ces paroles: Mon Dieu ayez pitié
» de moy : Je vous rends graces, Seigneur, donnez moy la force de
» ſouffrir pour voſtre nom : Delivrez vos ſerviteurs de la captivité
» de ce ſiecle: 'Je vous remercie, & je ne ſaurois vous remercier §8.
» aſſez. Le Proconſul luy inſultoit cependant dans ſes ſouffrances:
» ſurquoi il dit : Ces ſouffrances ſont ma gloire ; je commence à
» appercevoir le royaume eternel, le royaume incorruptible [que
» Dieu nous promet.] Oui, Seigneur Jeſus, nous ſommes vos ſer-
» viteurs ; vous eſtes noſtre eſperance ; c'eſt en vous qu'eſt toute la
» confiance des Chrétiens, Dieu tres ſaint, Dieu tres haut, Dieu
» toutpuiſſant, nous louons, nous glorifions voſtre ſaint nom. Le juge l'interrompit pour luy dire qu'il euſt bien fait d'obeïr aux commandemens des Empereurs & des Ceſars : mais ſon ame pleine de force & de vigueur, fit proferer cette réponſe genereu-
» ſe à ſon corps tout accablé par les tourmens : Je ne conſidere
» point d'autre loy que celle de Dieu, je n'en reconnois point
» d'autre : C'eſt elle que je veux garder, c'eſt pour elle que je
» meurs. Anulin plus tourmenté dans ſon ame que luy dans ſon corps, ſe laſſa enfin, & ordonna de le mener en priſon pour y attendre le dernier ſupplice.

'Dative eſtoit toujours ſuſpendu ſur le chevalet : & animé par §9.
ce qu'il voyoit ſouffrir à Thelique, il diſoit ſouvent à haute voix qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il avoit eſté à l'aſſemblée. Il arriva en
Not 6. meſme temps que "Fortunatien avocat, frere de Ste Victoire, mais qui eſtoit payen, dit au juge que c'eſtoit Dative qui avoit ſeduit ſa ſœur, & qui l'avoit emmenée de Carthage à Abitine avec Seconde & Reſtitute. Sur cela Ste Victoire s'écria avec

une liberté vraiment Chrétienne : Je n'ay point eſté à Abitine « avec Dative, comme je le puis prouver par témoins : Ni luy ni « aucun autre ne m'a perſuadé d'y aller : Je n'ay rien fait que de « moy meſme ; & j'ay eſté à l'aſſemblée parceque je ſuis Chré- « tienne. «

§ 10. 'On ne laiſſa pas ſur cela de tourmenter Dative avec les ongles de fer; & on le dechira tellement, qu'on luy voyoit meſme le dedans du corps. Il prioit Dieu cependant qu'il ne fuſt point confondu dans l'eſperance qu'il avoit en luy ; & il refuta tellement ce qu'un "nouveau calomniateur nommé Pompeien voulut dire V. la note 6.
§ 11. contre luy,'que le juge fit ceſſer la queſtion. Mais on la recommença enſuite ſur ce qu'il avouoit hautement qu'il avoit eſté à l'aſſemblée, & qu'il en avoit eſté l'un des auteurs : & il recommença auſſi ſa priere en demandant à J. C. qu'il ne fuſt point
§ 13. confondu.'A quoy il ajoutoit: Je vous prie, Seigneur, aſſiſtez moy; « ayez pitié de moy: Gardez mon ame, conſervez mon eſprit, don- « nez moy la patience. Le juge luy reprocha de ce qu'une perſonne « de ſa qualité, qui devoit donner l'exemple aux autres, violoit les ordres des Princes ; à quoy il répondit avec une voix elevée & un courage intrepide : *Je ſuis Chrétien*. Cette parole terraſſa le diable ; & Anulin l'ayant fait detacher, l'envoya en priſon pour recevoir la couronne par la conſommation du martyre.

§ 12. 'Durant qu'on le tourmentoit, Anulin interrogeoit Saturnin, qui témoigna une conſtance [digne de ſon ſacerdoce,] ſans eſtre étonné par des tourmens qu'il jugeoit eſtre encore bien petits pour nous meriter une recompenſe auſſi grande que celle du ciel. Anulin luy demanda comment il avoit eſté aſſez hardi pour tenir une aſſemblée malgré les défenſes des Empereurs. Et il répondit: Nous avons fait ce que l'Eſprit de Dieu nous a inſpiré: « nous avons celebré "les myſteres du Seigneur, *parcequ'il ne « *Domini-
nous eſt pas permis de les omettre: & nous les avons celebrez « cum.
†ſans craindre les hommes, [parceque nous craignons Dieu.] « * V. la no-
§ 14. On l'étendit auſſitoſt ſur le chevalet auprés de Dative, 'dont le « te 2.
ſang rejailliſſant juſque ſur luy, luy donnoit un nouveau cou- †*ſecuri.*
rage.

Ibid. 'En cet état le juge luy demanda encore, s'il avoit eſté l'auteur de l'aſſemblée : & ſur cela le Lecteur Emerite qui bruloit du deſir de combatre, dit tout haut qu'il avoit eſté luy meſme auteur de l'aſſemblée, & qu'elle s'eſtoit faite chez luy. Anulin ſans s'arreſter à cela, continua à interroger Saturnin, & n'en pouvant rien tirer qui le ſatisfiſt, il fit commencer la queſtion, qui fut ex-

trement rude, en ſorte que ſa chair eſtant dechirée, on luy voyoit meſme les os. La crainte du Saint eſtoit de mourir dans la queſtion avant que d'eſtre condanné à la mort. C'eſt pourquoy il
» diſoit à J. C: Exaucez moy, Seigneur: Je vous rends graces de ce
» que je ſouffre; mais accordez moy encore d'eſtre decapité pour
» voſtre nom. Ne me refuſez pas, Jeſus. Exaucez moy, Fils de Dieu:
» ayez pitié de moy. Le juge luy demandant encore pourquoi il
» avoit tenu une aſſemblée, contre la loy du Prince. La loy de Dieu,
» dit le ſaint vieillard, me l'a appris: Sa loy me l'a ordonné. Cette réponſe vraiment digne d'un Preſtre & d'un docteur, qui au milieu des tourmens meſmes ne pouvoit oublier la loy de Dieu, deſarma la fureur du juge, & il fit ceſſer la queſtion pour mener le Saint en priſon, en attendant le temps du dernier ſupplice.

'Anulin n'avoit pas oublié Emerite. Il le fit approcher, & luy §15.
» demanda pourquoi il avoit receu les Chrétiens chez luy: Ce ſont
» mes freres, luy dit le Saint, & je n'avois garde de ne les pas rece-
non poſſumus. » voir pour l'aſſemblée, ſans laquelle nous ne ſaurions vivre. Auſſitoſt on l'étendit ſur le chevalet, & on fit venir des boureaux tout frais pour le tourmenter. Cependant tous leurs efforts ne le purent vaincre; & Anulin luy diſant qu'il avoit dû
» preferer les Empereurs à ſes freres; il répondit: C'eſt Dieu que
» je prefere à tout; il eſt encore plus grand que les Empereurs: Et
» en meſme temps s'adreſſant à J. C, il ajouta: Je vous benis, Sei-
» gneur; donnez moy, je vous prie, la patience. 'Le Proconſul luy §16.
demanda s'il avoit chez luy les Ecritures: [Car les Lecteurs les
» avoient d'ordinaire chez eux:] Et il répondit, Je les ay, mais
» dans mon cœur. Il ne voulut jamais dire autre choſe: mais con-
» tinuant à prier J. C: Je vous loue, Seigneur, diſoit-il, exaucez
» moy; delivrez moy: Je ſouffre pour voſtre nom; & je ſouffre
» avec joie ces tourmens ſi courts: Seigneur Jeſus, que je ne ſois
» point confondu.

'Le Proconſul fit enfin ceſſer les tourmens, & aprés avoir fait Ibid.
écrire les réponſes d'Emerite avec celles des autres, il dit à tous ceux qui avoient eſté mis à la queſtion, [car on ne les avoit pas
» encore menez en priſon:] Vous pouvez vous attendre à ſouffrir
» tous les ſupplices que meritent les choſes dont vous vous eſtes
» reconnu coupables. 'Cependant comme il eſtoit luy meſme plus §17.
las & plus abatu de tant de tourmens, que ceux qui les avoient endurez, il dit d'une voix baſſe & foible à tout le reſte des Chré-
» tiens: Pour vous, j'eſpere que vous prendrez un meilleur parti,
» & que vous vous reſoudrez à obeïr pour conſerver voſtre vie.

Mais les Confeſſeurs luy répondirent tout d'une voix : Nous « ſommes Chrétiens, & nous conſerverons la loy ſainte du Sei- « gneur, juſqu'à repandre noſtre ſang plutoſt que de la violer. L'un « des Felix s'avançant plus que les autres, Anulin luy dit : Je ne « vous demande pas ſi vous eſtes Chrétien, mais ſi vous avez eſté à « l'aſſemblée, & ſi vous avez quelques Ecritures : Surquoi le Saint « répondit : Nous nous ſommes toujours aſſemblez pour lire les « Ecritures du Seigneur, & nous l'avons fait avec toute la ſolen- « *glorioſiſſi-* nité que nous avons pu. Le juge irrité de cette declaration, le fit « *mam-* aſſommer de coups, & le joignit ainſi [le premier] à l'aſſemblée des ſaints Martyrs aprés laquelle il ſoupiroit.

§ 18. 'Un autre Felix ayant imité la confeſſion du premier, en fut recompenſé de meſme, & mourut dans la priſon des coups qu'on luy avoit donnez. [On ne dit point ſi l'un des deux eſtoit Felix

§ 19. Occan, chez qui on s'eſtoit aſſemblé.]' Pluſieurs autres furent auſſi interrogez en particulier, & ayant rendu témoignage de leur foy, Ampele eut le cou meurtri de coups ; Quinte & Maximien furent mis ſur le chevalet, & battus à coups de baſtons ; & *applicitus.* le jeune Felix [qui pouvoit eſtre le fils de S. Saturnin,] fut traité de meſme, parcequ'il avoit declaré hautement que les aſſem- *Dominicum.* blées de l'Egliſe eſtoient l'eſperance & le ſalut des Chrétiens. Ils furent tous envoyez en priſon avec Rogatien à qui on n'avoit rien fait ſouffrir.

§ 20. 'Le jeune Saturnin qui avoit le meſme nom & le meſme courage que le ſaint Preſtre ſon pere, fut auſſi interrogé s'il avoit eſté à l'aſſemblée. Il répondit qu'il eſtoit Chrétien. Et comme Anulin repartit que ce n'eſtoit pas là ce qu'on luy demandoit, il dit qu'il avoit eſté à l'aſſemblée, parceque J. C. eſtoit ſon Sauveur. A ce mot Anulin le fit mettre ſur le chevalet encore tout rouge du ſang de ſon pere, & luy demanda de nouveau s'il avoit eſté à l'aſſemblée, & s'il n'avoit pas de livres des Ecritures. Mais il ne répondit autre choſe ſinon qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il n'adoroit perſonne aprés J. C. Alors Anulin le fit dechirer auſſi cruellement que ſon pere, dont le ſang meſlé avec le ſien, le rendoit inſenſible à tous les tourmens, & luy donnoit une nouvelle vigueur. Il s'écrioit à haute voix : J'ay les Ecritures divines, mais « dans mon cœur. Il demandoit en meſme temps la patience à J. C, « en qui il eſperoit de trouver une [veritable] vie. Anulin luy demanda pourquoi il avoit deſobeï : & il répondit : C'eſt parceque « je ſuis Chrétien. Le juge fit ceſſer les tourmens, & ordonna « qu'on le menaſt en priſon avec ſon pere.

'Le jour finiſſoit déja, & la cruauté du juge eſtoit enfin laſſée §11.
auſſibien que celle des boureaux : de ſorte que ſans s'arreſter à interroger les autres Chrétiens chacun en particulier, il leur dit
» à tous : Vous voyez ce qu'ont ſouffert ceux qui ont perſeveré
» dans leur confeſſion : Ceux qui n'obeïront pas ſeront expoſez
» aux meſmes tourmens : C'eſt pourquoi ſi quelqu'un veut obte-
» nir grace, qu'il ſe haſte de ſe declarer. Mais tous les Confeſſeurs animez du feu du S. Eſprit, luy répondirent hautement qu'ils eſtoient Chrétiens. Cette parole terraſſa le diable, & Anulin
Note 7. couvert de confuſion, "fit mener tous les Saints en priſon en attendant qu'il les envoyaſt au ſupplice.

'Il falloit que les femmes euſſent part à cette gloire. Victoire §12.
combatit pour toutes, & vainquit pour toutes. Elle eſtoit conſiderable par ſa naiſſance, & Dieu avoit donné à ſon corps une beauté, qui n'eſtoit neanmoins que la figure de la beauté & de la blancheur de ſon ame. Des l'enfance elle avoit paru deſtinée à la virginité, tant elle avoit déja de gravité & de modeſtie, avec un air ſerieux & noble, qui ſembloit un preſage de ſon martyre. Son pere & ſa mere la voulurent contraindre de ſe marier : mais lorſqu'on eſtoit preſque au milieu de la ſolennité de ſes noces, elle laiſſa ſa famille & ſon epoux, & s'eſtant echapée ſecrettement elle ſe jetta par une feneſtre aſſez haute, ſans neanmoins ſe faire de mal, mais en s'expoſant à ſe tuer : De ſorte qu'on peut dire qu'elle fut deſlors martyre de la chaſteté. S'eſtant ainſi ſauvée de la maiſon de ſon pere, elle courut au temple de la chaſteté & aux portes de la pudeur, c'eſt à dire à l'Egliſe de J. C, auquel elle ſe conſacra deſlors, pour vivre dans une virginité perpetuelle. Ses mœurs pleines de gravité & de ſageſſe répondoient parfaitement à ſa profeſſion : de ſorte qu'elle eſtoit la gloire des vierges.

'Elle ne fut pas moins l'honneur de la troupe ſainte des Con- Ibid.
feſſeurs, au nombre deſquels elle ſe voyoit avec joie, dans l'eſperance de ſouffrir la mort, non plus ſeulement pour la chaſteté, mais pour le nom de J. C. ſon Seigneur. 'C'eſt pourquoi des p.519.§13.
que le Proconſul luy eut demandé quelle eſtoit ſa profeſſion, elle répondit fort haut qu'elle eſtoit Chrétienne. Fortunatien ſon frere qui cherchoit tous les moyens de luy conſerver la vie du corps, diſoit qu'elle eſtoit dans un accés de folie ; mais elle ſoutint qu'elle eſtoit tout à fait dans ſon bon ſens, & la meſme qu'elle avoit toujours eſté. Anulin luy demanda ſi elle vouloit
» aller avec ſon frere, & elle répondit reſolument : Je ne le veux
» pas ; car je ſuis Chrétienne : & mes freres ſont ceux qui gardent

les commandemens de Dieu. Anulin s'efforça de la vaincre par « la douceur, mais inutilement ; de ſorte qu'il l'envoya en priſon avec les autres.

§ 24. 'Hilarien fils du Preſtre Saturnin reſtoit encore. Il eſtoit foible par ſon age, mais grand par l'ardeur de ſa charité : & il ſouhaitoit extremement d'avoir part au triomphe de ſon pere & de ſes freres. On luy demanda s'il avoit eſté avec eux. Et auſſitoſt hauſſant ſa petite voix, il répondit : Je ſuis Chrétien ; & c'eſt de « moy meſme & par ma volonté propre, que je me ſuis trouvé à « l'aſſemblée avec mon pere & mes freres. Anulin qui croyoit « avoir affaire à un enfant, & non à la force du Toutpuiſſant qui combatoit dans ſes Martyrs, luy dit qu'il luy alloit faire couper les cheveux, le nez, & les oreilles, & qu'il le renvoyeroit en cet état. Mais luy qui avoit déja appris à ne rien craindre que de perdre Dieu, luy dit fermement : Faites tout ce que vous vou- « drez, mais je ſuis Chrétien. Anulin ordonna qu'on le menaſt en « priſon avec les autres : & alors on entendit Hilarien dire avec un tranſport de joie, "Dieu ſoit loué. *Deo gratias.*

Baluz. t. 2. p. 71. § 16. 'Les ſaints Martyrs arrivant à la priſon, *y trouverent à ce qu'on pretend, pluſieurs autres Confeſſeurs, qu'on y avoit déja enfermez : & ils y joignirent enſemble leur joie & leurs palmes. On y amena encore enſuite de divers endroits de la province un grand nombre d'autres Confeſſeurs, entre leſquels il y avoit des Eveſques, des Preſtres, des Diacres, & d'autres Eccleſiaſtiques, dont tout le crime eſtoit d'avoir eu le courage de tenir les aſſemblées de l'Egliſe pour obeïr à la loy de Dieu, & d'avoir mieux aimé s'expoſer comme les Macabées aux feux & à toutes ſortes de tourmens, que de livrer les Ecritures divines & le Teſtament de J. C. à ceux qui les vouloient reduire en cendres. * Notes.

p. 72. § 17. 'Ils ſouffroient beaucoup dans cette priſon, non ſeulement par la douleur des plaies qu'ils avoient receues, par les tenebres & les autres incommoditez de cet horrible cachot ; par les ſuites meſmes de leur grand nombre, par les chaines peſantes dont on les avoit chargez ; mais encore par la faim, la ſoif, & le froid qu'ils y enduroient. Car on aſſure qu'il y avoit des perſonnes à la porte de la priſon, qui chaſſoient à coups de fouet, les peres, les meres, & les autres parens des Martyrs, & tous ceux qui venoient pour leur apporter quelque rafraichiſſement. On caſſoit les bouteilles dans leſquelles on leur apportoit à boire, & on jettoit aux chiens les viandes deſtinées pour les nourrir.

p. 73. § 18. a p. 72. § 18. 'Mais rien n'ebranloit le courage des Saints, [a]que l'eſprit de

Dieu ſoutenoit intericurement par ſes entretiens ſecrets, & par ſes conſolations divines.

'On dit qu'au milieu de leurs ſouffrances ils tinrent dans la priſon une eſpece de Concile,'& y firent un decret, par lequel ils declarerent que ceux qui communiqueroient avec les Traditeurs, c'eſt à dire avec ceux qui avoient livré les livres ſacrez, n'auroient point de part dans le ciel avec les Martyrs.[Ce decret peut eſtre veritable,eſtant effectivement tres juſte,quoique la concluſion qu'en tire l'auteur des actes contre toute l'Egliſe qui communiquoit avec ceux que les Donatiſtes accuſoient ſans preuve d'eſtre Traditeurs, ſoit tout à fait impie & heretique.] § 17. § 18.

'Cet auteur dit à la fin, qu'Anulin & les autres perſecuteurs eſtant occupez à d'autres affaires, les Saints moururent l'un aprés l'autre dans la priſon, de la faim, & des miſeres dont ils eſtoient accablez.'Il dit qu'une partie des enfans de S. Saturnin fut reſervée pour la conſolation de l'Egliſe, & il ſemble le marquer particulierement du jeune Saturnin.[On peut croire la meſme choſe de pluſieurs autres.]'L'Egliſe d'Afrique honoroit le 24 de juin S. Rogat, le 30e jour d'aouſt S. Felix avec les Stes Eve & Regiole; quelques jours aprés S. Ampele; Janvier vers le 20 de ſeptembre, & dans les derniers jours d'octobre Ste Victoire. Rien n'empeſche de croire que ces Saints & ces Saintes ſont ceux dont il eſt parlé dans les actes, ſinon que S. Janvier pourroit eſtre celui de Benevent, puiſque c'eſt le temps où on l'honore. [Anulin aura pu faire mourir ces Saints dans la ſuite de l'année ſelon ſon loiſir, ou plutoſt ſelon l'ordre de la ſageſſe de Dieu.] Le titre de leurs actes porte que ceux qui avoient confeſſé la foy le 12 de fevrier, repandirent enſuite leur ſang en divers temps, & meſme en differens lieux. Uſuard met le 12 de fevrier,[qui eſt le jour de leur confeſſion devant Anulin,]S. Saturnin Preſtre, S. Dative, S. Felix, S. Ampele, & leurs compagnons.'Le martyrologe Romain les met le jour de devant.

p. 71. Boll. 11. feb. p. 515. § 4. Anal. t. 3. p. 3. 99. 400. 407. & c] Act. M. p. 418. § 8. Boll. 11. feb. p. 515. § 6.

LES SAINTES AGAPE, QUIONIE, ET IRENE, MARTYRES.

[LES Saintes dont nous parlons ici, ſont celebres parmi les Grecs & les Latins. Nous en avons pluſieurs hiſtoires ; mais "nous nous attachons Not. a.
Bar.304.§ 40. 41|3.apr.c. à celle que nous trouvons dans Surius,]' & que Baronius a inſerée dans ſes Annales, comme une piece tres fidele, pure, ſincere, extraite
304.§ 49. mota mot des regiſtres publics,' & telle qu'on ne peut la lire ſans eſtre perſuadé qu'elle eſt vraie.

§ 48. 'Ces trois Saintes eſtoient ſœurs, [a]originaires de Theſſalonique. [b]Elles avoient encore leur pere lorſqu'elles ſouffrirent le
a Sur.1.apr.p. 1.§ 1.
b § 5. martyre, & eſtoient ce ſemble toutes trois "mariées. Mais il pa- Not.
§ 2. roiſt que leur pere & leurs maris eſtoient tous payens.' Cela ne les empeſcha pas d'orner leurs ames de beaucoup de vertus, d'une charité tres pure pour Dieu, & d'une ferme eſperance pour les biens du ciel. Leur vie répondoit parfaitement à leurs noms, qui ſelon la langue greque ſignifient l'ardeur de la charité,
§ 5. la blancheur de la neige, & la douceur de la paix. 'Elles s'occupoient nuit & jour à lire l'Ecriture ſainte, dont elles avoient un grand nombre de volumes.

§ 2.5. 'Lorſque Diocletien eut publié en l'an 303, le premier edit de la perſecution, [qui ordonnoit de bruler tous ces livres ſaints,] elles crurent que pour obeïr aux loix de l'Evangile, & pour imiter Abraham, elles devoient quitter leur pays, leurs parens, & tous leurs biens. Ainſi elles cacherent chez elles les livres qu'elles avoient de l'Ecriture, & ſe retirerent ſur les plus hautes montagnes, tantoſt en un lieu, tantoſt en un autre, ſans avoir aucun
Bar.304.§ 46. couvert. 'Quand le juge leur demanda depuis qui leur avoit fourni des vivres, elles dirent que c'eſtoit le meſme Dieu qui nourrit

nourrit tous les autres hommes. 'Leur pere meſme ne ſavoit § 47.
point ce qu'elles eſtoient devenues. 'Elles revinrent enſuite en § 46.
leur maiſon, où ce qui les affligeoit le plus, c'eſt qu'elles n'oſoient
plus lire l'Ecriture avec la meſme liberté qu'auparavant, de-
noſtres hommes. peur d'eſtre deferées par leurs "maris meſmes, qu'elles regar-
doient comme leurs plus grands ennemis. C'eſt pourquoi elles
ne ſe communiquoient à qui que ce fuſt; & Dieu ſeul ſavoit ce
qu'elles faiſoient.

NOTE 3. 'Elles furent neanmoins enfin découvertes "& arreſtées, [a] & les Sur. 1. apr. p. 1.
livres de l'Ecriture qu'elles avoient conſervez juſqu'alors avec § 2.
tant de ſoin, furent trouvez, enlevez [& brulez. Les magiſtrats [a] Bar. 304. § 43.
de la ville qui les avoient fait prendre,] & les officiers du guet, § 44.
voulurent les obliger à renoncer J.C. par écrit, '& à manger des § 41.
viandes immolées aux idoles. Elles refuſerent genereuſement
l'un & l'autre; de ſorte qu'on les envoya au gouverneur nommé
Dulcice, avec un billet de Caſſander Exemt & officier du guet,
qui marquoit de quoy elles eſtoient accuſées. Elles eurent pour
compagnie Agathon Confeſſeur, & trois autres femmes, Caſie,
Philippe, & Eutyquie, toutes coupables du meſme crime qu'el-
les. Agathon avoit ce ſemble eſté conſacré au miniſtere des ido-
les avant que de ſe conſacrer à J.C. 'Eutyquie eſtoit groſſe de § 42.
ſon mari mort ſept mois auparavant.

'Dulcice aprés s'eſtre adreſſé d'abord à Agathon, & avoir ſceu Ibid.
de luy qu'il eſtoit reſolu de perſiſter dans la religion de J.C,
demanda aux femmes ſi elles eſtoient dans les meſmes ſenti-
» mens: à quoy Agape répondit; [a] Je mets mon eſperance au Dieu
» vivant, & je ne veux point perdre le repos que les bonnes
» œuvres donnent à ma conſcience. Quionie dit auſſi, Qu'elle ne
vouloit point faire ce qu'on luy ordonnoit, parcequ'elle mettoit
ſa confiance en Dieu. Irene declara que la crainte de Dieu l'em-
peſchoit d'obeïr aux Empereurs; Caſie, Qu'elle vouloit ſauver
ſon ame; Philippe & Eutyquie, Qu'elles aimoient mieux mourir
que de manger du ſacrifice des idolatres.

'Dulcice ſachant qu'Eutyquie eſtoit veuve, oſa luy demander Ibid.
de qui elle eſtoit groſſe; & elle luy répondit avec gravité, que
c'eſtoit du mari que Dieu luy avoit donné. Il l'exhorta à quitter,
diſoit-il, cette folie, & à prendre une reſolution plus ſage: à quoy
» il ajouta, Ne voulez vous pas obeïr à l'edit de l'Empereur? Non,
» dit la Sainte, je ne le veux point dutout: car je ſuis Chrétienne,
» & ſervante du Dieu tout puiſſant. 'Cependant comme les loix § 41. 43.

[a] *Ego Deo viventi credo, neque volo recte factorum conſcientiam meam perdere.*

ne permettoient pas meſme qu'on miſt à la queſtion les femmes enceintes, il ordonna qu'on la gardaſt en priſon juſqu'à ce qu'elle fuſt accouchée.

§ 43. 'Il tenta de nouveau Agape & Quionie, & les trouva toujours inebranlables. Il leur demanda "qui les avoit portées à embraſſer &c. ces folies; & elles dirent que c'eſtoit le Dieu toutpuiſſant, & J.C. ſon Fils unique, [ſans vouloir jamais nommer perſonne.]

§ 44. 'Il lut enſuite "la ſentence par laquelle il les condannoit toutes &c. deux à eſtre brulées, ordonnant qu'on gardaſt les autres dans la priſon juſqu'à nouvel ordre.' Il n'eſt plus parlé de ce que devinrent Agathon, Caſie, Philippe, & Eutyquie, & on n'en trouve rien autrepart.

Boll. 3. apr. p. 247. 9 12.

Bar. 304. § 45. 'Aprés que Ste Agape & Ste Quionie eurent conſommé leur martyre par le feu, il arriva qu'on trouva encore dans les cofres

§ 46. de Ste Irene un grand nombre de livres & de papiers, 'dont il paroiſt qu'au moins une partie eſtoit des livres ſacrez: [Et il ſemble que la Sainte les avoit cachez en quelque lieu plus ſecret,

§ 43. que ſes ſœurs meſmes ne ſavoient pas.] 'Car Ste Quionie avoit dit qu'elles n'en avoient plus, parceque les miniſtres de l'Empe-

§ 45. reur leur avoient tout enlevé. [Sur cela] 'Irene fut ramenée devant Dulcice qui luy fit "de grands reproches des livres qu'on Nota 4. avoit trouvez chez elle, aprés qu'elle avoit declaré, à ce qu'il pretendoit, n'en avoir aucun; [luy attribuant ſans doute ce que

§ 45. ſa ſœur avoit dit.] 'Il témoigna eſtre fort en colere contre elle, & luy promit neanmoins ſa grace ſi elle vouloit manger des ſacrifices. [La Sainte ne s'amuſa point à ſe juſtifier du menſonge dont il l'accuſoit.] Mais s'arreſtant à ce qu'il vouloit qu'elle parti-

Ibid. cipaſt à ſes ſacrifices; 'Jamais, dit-elle, jamais je ne le ferai: je vous « le proteſte par ce Dieu toutpuiſſant, qui a creé le ciel, la terre, « la mer, & tout ce qui y eſt enfermé. Je crains trop la peine « effroyable du feu eternel qui eſt deſtinée pour ceux qui auront « nié Jeſus le Verbe de Dieu. Dulcice luy fit diverſes demandes « pour ſavoir de qui elle avoit receu du conſeil & de l'aſſiſtance: Mais elle ne luy parla jamais que de Dieu, qui nous a commandé de l'aimer juſqu'à la mort. C'eſt pourquoi, ajouta-t-elle, nous « n'avons pas oſé le trahir, & nous avons mieux aimé nous expoſer « au feu, & à toutes ſortes de tourmens, que de livrer ſes Ecritures. «

§ 47. 'Comme il continuoit à la preſſer, & qu'il luy demandoit ſi ſes voiſins n'avoient point ſceu ce qu'elle faiſoit: Vous pouvez le « leur demander, répondit-elle, & faire telles informations qu'il « vous plaira. «

'Dulcice ne voulut pas la condanner d'abord à la mort : mais § 47. 48.
il ne rougit pas d'ordonner qu'on l'expoſaſt toute nue dans des
lieux deſtinez à des crimes infames, en luy donnant ſeulement
publicus minister. un pain par jour: '& il declara à ſes gardes &"au boureau qu'il y § 48.
alloit de leur vie, s'ils ſouffroient qu'elle en ſortiſt un ſeul mo-
ment. La Sainte fut menée au lieu où il avoit dit. Mais la grace
du S. Eſprit qui eſtoit ſon protecteur, la conſerva pure & ſans
tache. Ainſi perſonne n'oſa ſeulement approcher d'elle, ni dire
une ſeule parole qui puſt faire peine à ſa modeſtie.

'Dulcice la fit donc ramener à ſon tribunal, & luy demanda ſi Ibid.
elle perſiſtoit encore dans ſa temerité. Elle luy répondit gene-
» reuſement : Je perſiſte dans ma reſolution, qui n'eſt point une
» temerité, mais un devoir de pieté envers Dieu. Sur cela Dulcice
demanda du papier, & écrivit la ſentence, par laquelle il la con-
danna à eſtre brulée vive comme ſes deux ſœurs. [Auſſitoſt] 'les § 49.
ſoldats la menerent ſur une hauteur, où ſes ſœurs avoient déja
eſté couronnées. Ils y dreſſerent un grand buchier, & y ayant mis
le feu, ils dirent à la Sainte d'y monter. Elle n'heſita pas, mais
ſe jetta dans le feu en chantant des pſeaumes, & en louant Dieu.

'Elle conſomma ainſi ſon martyre le premier jour d'avril de l'an Ibid.
304; [d'où l'on peut juger que Ste Agape & Ste Quionie avoient
Not 5. ſouffert ſur la fin de mars. Les actes ne diſent point" en quelle
ville cela arriva, & par cela meſme nous donnent lieu de croire
que c'eſtoit à Theſſalonique, d'où ils nous aſſurent qu'eſtoient
les Saintes : & tous les martyrologes y marquent leur feſte.]
'Bede, Raban, Vandelbert, & divers manuſcrits, mettent Ste Boll. 5. apr. p.
Agape & Ste Quionie le premier d'avril. Uſuard, Adon, Notker, 241. § 3.
& pluſieurs autres les mettent le 3 : & tous mettent Ste Irene le
5, auquel les martyrologes de S. Jerome les mettent toutes trois.
'Quelques uns croient qu'elles y ſont encore marquées le pre- p. 9 | Flor. p.
mier d'avril. [a] Les Grecs en font leur principal office le 16 du 411.
meſme mois. 'S. Aldelme Eveſque d'Angleterre en a fait un [a] Men. p. 2. 9.
grand eloge à la fin du VII. ſiecle, mais tiré de la vie de Ste Boll. 3. apr. p.
V. la note L. Anaſtaſie, ["de laquelle nous n'avons pas oſé nous ſervir. 245. b.

'Le nom de Ste Irene a eſté fort celebre à Conſtantinople, & p. 247. § 9 |
V. S. Marcien. y a eſté donné à pluſieurs egliſes : Mais on pretend" que c'eſt Men. 5. may, p. 31-38.
d'une ſainte Martyre differente de celle-ci, & dont les Grecs
font une grande ſolennité le 5 de may. Ils la font convertir à la
foy par S. Timothée diſciple de S. Paul, & en diſent quantité
d'autres choſes qui n'ont aucun raport à celle de Theſſalonique,
'mais qui auſſi ſont ſi fabuleuſes, que Bollandus les a jugé indignes Boll. 5. may, p. 4. [5. b.

de tenir place dans ſon grand ouvrage. [Il y a peuteſtre meſme lieu de douter ſi l'ancienne egliſe de Conſtantinople qui a porté le nom d'Irene, l'a eu à cauſe d'une Sainte de ce nom, ou à cauſe de la paix qui s'exprime de la meſme maniere dans le grec.]

SAINT DIDYME,
MARTYR A ALEXANDRIE:
ET
SAINTE THEODORE,
VIERGE.

Sur.5.apr.p.61.

Boll.28.apr. gr.p.63. a 25.apr.p.572. a.

L'HISTOIRE de S. Didyme & de Ste Theodore eſt tirée de leurs actes, que Surius nous a donnez, traduits ſur un original grec dont Bollandus a enrichi le public: a & Bollandus en a encore fait imprimer d'autres qu'il avoit receus d'Uſſerius, traduits auſſi il y a longtemps ſur un texte grec [fort conforme à celui qu'a ſuivi Surius, ſinon qu'il y manque quelque choſe.] Baronius dit que les actes qui nous apprennent cette hiſtoire illuſtre, "ſont tres fideles: [& je ne croy pas que perſonne faſſe difficulté de les approuver. Le commencement & la fin] en paroiſſent extraits mot à mot des regiſtres publics: [& le reſte eſt écrit avec beaucoup d'eſprit & de pieté par un Chrétien.]

Bar.309.§ 33.

Boll 28.apr.p. 572.a.

Note z.

gr.p.63.e. f.

Ils commencent par l'hiſtoire de Ste Theodore qui eſtoit ſortie d'une des meilleures familles de la ville d'Alexandrie. Elle eſtoit Chrétienne, & elle avoit meſme conſacré ſa virginité à Dieu qui la luy avoit donnée. Aprés que Diocletien eut publié [au commencement de l'an 304,] cet edit cruel qui condannoit les Chrétiens à ſacrifier aux demons ou à mourir, la Sainte fut priſe, & miſe en priſon [au mois de mars ou d'avril "de la meſme année.] Elle y demeura quelque temps juſqu'à ce que le gouverneur nommé Euſtrace, ["& peuteſtre auſſi Procule,] ſe la fit preſenter à l'audience, & luy demanda ſi elle eſtoit libre ou eſclave.

b.c.

Note a.

V. la note a.

Elle répondit qu'elle eſtoit Chrétienne, & affranchie du peché par J. C; & que pour ce qui regarde les vains titres du monde, λογισμ. elle eſtoit née de perſonnes de qualité : ce que" le magiſtrat d'A- &c. lexandrie nommé Luce confirma" par ſon témoignage. Euſtrace luy demanda pourquoi eſtant de cette qualité elle n'avoit pas voulu ſe marier. Elle répondit que c'eſtoit à cauſe de J.C, qui 1. eſtant né ſelon la chair[1] d'une mere toujours vierge, nous a » retirez de la corruption. Et j'ay, ajouta t-elle, cette confiance » en luy, qu'en conſervant ſa foy je conſerverai auſſi la pureté de » mon corps.

'Le juge luy dit qu'il avoit ordre d'expoſer à l'infamie publi- c. que les vierges Chrétiennes qui refuſeroient de ſacrifier; 'que la c. conſideration de ſa naiſſance l'obligeoit de l'exhorter à s'épargner cette injure, qui ſeroit la honte eternelle de ſa famille, puiſque pour luy il ne pouvoit ſe diſpenſer d'executer le commandement des Empereurs. 'Les payens qui connoiſſoient combien Tert. apol. les Chrétiens aimoient la pureté, ne rougiſſoient pas de leur faire de ſemblables menaces, croyant que rien n'eſtoit plus capable de les ebranler. [Mais la Sainte qui n'avoit pas moins de lumiere que de pureté & de courage,] luy répondit conſtam- Boll. p. 63. c. f. » ment: Dieu penetre le fond des cœurs, & voit toutes nos pen- » ſées. Il ſçait quel eſt mon amour pour la chaſteté. Aprés cela » tout ce qu'on me peut faire audehors n'eſt qu'une pure violen- » ce, à laquelle je n'aurai pas plus de part que ſi on me coupoit la » main ou la teſte. Je remets ma virginité entre ſes mains: il eſt le » maiſtre de toutes choſes: il ſaura bien conſerver quand il voudra » ce qu'il m'a donné, & ſauver ſa colombe [d'entre les mains des » vautours.] Que la foy de J.C. demeure inebranlable en moy, » & il aura ſoin de tout le reſte. Le juge luy demanda ſi elle pre- tendoit qu'un Crucifié la delivraſt de ſes mains: '& elle ſans rou- p. 64. a. » gir de l'opprobre de la Croix: Oui, dit-elle, j'eſpere en J.C. cru- » cifié ſous Ponce Pilate, qu'il conſervera ma pureté malgré toute » la violence des hommes, tant que je conſerverai ſa foy, & que je » ne le renoncerai point.

ὑβρίσειν. 'Euſtrace la menaça de la" traiter avec indignité comme une a. » ſervante; & elle répondit: Je ſuis preſte à vous abandonner mon » corps ſur lequel ſeul s'étend voſtre pouvoir, mais pour mon ame, » Dieu ſeul en eſt maiſtre. Enfin Euſtrace ne ſe pouvant plus rete- NOTE 3. nir, la fit" battre outrageuſement, en la traitant meſme de folle. Mais elle luy jura par le Seigneur que jamais elle n'adoreroit

2. ὁμοῦ τῆς ἁγνείας καὶ θεοσέβειαν. Cela n'eſt que dans les actes grecs, & peut y avoir eſté ajouté.

les demons, parcequ'elle eſtoit ſoutenue de la main de Dieu;
b. que c'eſt en cela qu'elle eſtoit vraiment ſage; & que ce qu'il regardoit comme une indignité & un outrage, eſtoit pour elle une gloire & un honneur immortel.

b. 'Euſtrace luy dit que puiſqu'elle perſiſtoit dans ſa deſobeïſſance, il eſtoit obligé d'executer l'ordre des princes, depeur qu'on ne l'accuſaſt de les mepriſer: Surquoi la Sainte répondit: Si vous « avez tant de ſoin de faire ce que les princes vous ordonnent, « parceque vous les craignez, je crains auſſi le veritable prince du « monde, & je n'ay garde de renoncer mon Dieu, parceque je ne « veux pas l'offenſer. Euſtrace luy donna trois jours pour penſer « à elle, en luy jurant par tous ſes dieux, que ſi elle ne ſe reſolvoit à ſacrifier, il l'abandonneroit à l'infamie publique, afin que ſa honte ſerviſt d'exemple à toutes les autres. Elle luy répondit: Ces trois jours ſont déja paſſez pour moy: Mon Dieu qui ne « ſouffre point que je l'abandonne, ne change point par le temps: « Ainſi faites des à preſent ce qu'il vous plaira. Tout ce que je « vous demande, c'eſt que vous donniez ordre que ma pureté ſoit « en aſſurance juſqu'à ce que vous ayez prononcé. 'Le juge le « luy accorda à cauſe de ſa qualité, diſoit-il, & la renvoya en priſon.

c. 'Au bout des trois jours il la fit revenir pour ſavoir ſa diſpoſition: & elle luy declara qu'ayant fait profeſſion de la virginité pour l'amour de J. C, qui nous eſt venu enſeigner la pureté, elle n'avoit garde de renoncer par quelque raiſon que ce fuſt à la foy de J. C, qui ſauroit bien conſerver la pureté de ſa ſervante. Sur cela Euſtrace commanda, en s'excuſant ſur l'ordre des princes,
d. 'qu'on la menaſt aux lieux infames: & la Sainte en y allant, invoquoit celui qui connoiſt le ſecret des cœurs, & le prioit que comme il l'avoit conſervée pure juſques alors, il la conſervaſt de meſme à l'avenir, & la tiraſt du danger où elle s'eſtoit expoſée pour ne pas renoncer ſon nom. Elle renouvella la meſme priere quand elle ſe vit dans ce lieu ſi nouveau pour elle, & levant les yeux au ciel: Mon Dieu, dit-elle, Pere de J. C. mon Seigneur, « delivrez moy de ces chiens, tirez moy d'ici, comme vous avez « tiré S. Pierre de la priſon, afin que tout le monde ſache que je « ſuis voſtre ſervante. «

e. 'Cependant ſa confiance en Dieu ſe trouva preſque ebranlée, lorſqu'elle vit tout d'un coup entrer un homme en habit de ſoldat. Elle s'effraya, & chercha quelque coin pour ſe cacher. Mais ce pretendu ſoldat eſtoit le liberateur que Dieu luy en-

voyoit pour ſauver ſa chaſteté. C'eſtoit Didyme l'un des plus fideles ſerviteurs de J.C, qui ſavoit parfaitement trafiquer pour le ciel, s'enrichir des biens ſpirituels, eſtre avare pour gagner l'eternité, menager toutes les occaſions de profiter pour ſon ame, & faire violence au royaume des cieux. [Il avoit receu ce degré ſupreme de la charité, de donner ſon ame pour ſes freres,] & vouloit acquerir une double couronne du martyre, [en mourant pour le nom de J.C. & pour l'honneur d'une vierge.]

&c. 'Il dit donc à la Sainte ce qu'il eſtoit, "ce qu'il venoit faire, e.f. & la pria de changer d'habit avec luy, de prendre ſes armes, & de ſe couvrir d'un grand chapeau qu'il avoit apporté comme pour cacher ſa honte, & en effet pour empeſcher qu'on ne viſt le viſage de la Sainte quand elle ſortiroit de là. La Sainte ſe confiant en Dieu qui luy avoit envoyé Didyme, comme Abacuc à Daniel dans la foſſe aux lions, fit ce qu'il luy diſoit, & ſortit ainſi au travers de diverſes perſonnes qui attendoient à la porte, ſans en regarder aucun, & ſans dire un mot, comme Didyme le luy avoit recommandé. Elle echapa ainſi comme une colombe des ſerres de l'epervier, & comme une brebi de la gueule du lion. 'Didyme cependant revétu des habits de la Sainte comme d'une p.65.a. robe de triomphe, ſe rejouiſſoit d'avoir mis en ſureté une vierge de J.C, & attendoit avec confiance la ſeconde victoire qu'il eſperoit devoir eſtre la ſuite & la recompenſe de celle qu'il avoit déja remportée ſur le demon.

'Peu de temps aprés un autre entra dans un deſſein bien diffe- a. rent de celui de Didyme, & fut bien ſurpris de trouver un homme au lieu de la Sainte. Il ne ſavoit ce qu'il voyoit : & comme il avoit oui dire que J.C. avoit autrefois changé de l'eau en vin, il demandoit s'il avoit auſſi changé Theodore en homme. Didyme » ne le laiſſa pas longtemps en cette peine. J.C, luy dit-il, n'a point » changé Theodore, mais il me veut couronner auſſi bien qu'elle. » Celle que vous cherchez, vous eſt echapée, & vous avez au lieu » d'elle celui que vous ne cherchez pas : La vierge eſt encore vier- » ge, & le ſoldat eſt devenu un athlete de J.C.

'Cet homme ſortit auſſitoſt, dit ce qui eſtoit arrivé ; & Euſtra- a. ce en ayant eſté averti, ſe fit amener Didyme, '& luy demanda b. comment il avoit eſté aſſez hardi pour ſe moquer ainſi de luy. Il répondit qu'il avoit fait ce que Dieu luy avoit ordonné ; & comme on vouloit qu'il diſt où eſtoit la Sainte, il fit ſerment qu'il ne le ſavoit pas, mais qu'il ſe contentoit d'eſtre aſſuré que Dieu » l'avoit conſervée pure & ſans tache. Dieu, ajouta-t-il, a beni ſa

foy, & exaucé ſes prieres ; & vous ne le deſavouerez pas ſi vous « voulez confeſſer la verité: auſſi je ne pretens pas que ce ſoit moy, « mais c'eſt Dieu qui l'a ſauvée. «

d. 'Il confeſſa en meſme temps qu'il eſtoit Chrétien, & affranchi du peché par J.C: & le juge ayant ordonné qu'on le tourmentaſt "deux fois plus qu'un autre, s'il ne vouloit meriter en ſacrifiant le pardon de ce qu'il avoit fait; il luy répondit : Ce que je ſouffre « eſt ce que j'ay eſperé: J'ay voulu conſerver la pureté à une vier- « ge, & confeſſer publiquement J.C, par la miſericorde duquel je « ſuis inſenſible à vos tourmens. Faites donc promtement ce que « vous avez reſolu, & ce que vos Princes vous ordonnent. Quand « meſme vous voudriez me condanner au feu, je ne ſacrifierai « jamais au demon. «

b. 'Sur cela Euſtrace ordonna qu'il auroit la teſte tranchée, &
c. que ſon corps ſeroit enſuite reduit en cendres. 'Didyme alors benit Dieu qui luy avoit accordé ſon deſir, en delivrant ſa ſervante, & en le couronnant luy meſme "par les tourmens de la queſtion, & par le dernier ſupplice. La ſentence fut executée, & Men.p.43. le Saint conſomma ſon martyre "le 5e jour d'avril, 'auquel les Flor.p.418.419 Grecs en font la feſte: '& les martyrologes de Saint Jerome mar- Boll.5.apr.p. 398. quent ce jour là un S. Didyme Martyr à Alexandrie. Mais ils Boll.28.apr.p. 572.§ 1. le qualifient "Preſtre; 'ce que les actes ne diſent point de celui-ci. Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres Latins en font le 28 du meſme mois.

[Ces actes ne nous apprennent rien pour la ſuite de l'hiſtoire de Ste Theodore ; non plus que les Grecs lorſqu'ils en font l'a- Men.5.apr.p. 43. bregé dans leurs Ménées.] 'Mais dans le titre où ils joignent ſa feſte avec celle de S. Didyme, ils la nomment la premiere, & luy donnent auſſi la qualité de Martyre; & dans les vers qui ſuivent, ils diſent que S. Didyme a eu la teſte tranchée, & a eſté reduit en cendres avec la compagne de ſes combats, & qu'il a ſouffert avec Boll.28.apr.p. 572.b.c. elle un double ſupplice. 'Cela revient à ce que diſent Adon & Notker, que Ste Theodore aprés s'eſtre echapée du lieu où on l'avoit enfermée, revint au combat, & fut couronnée avec S.
d. Didyme. Uſuard dit peu aprés la meſme choſe. 'Mais il y a peu d'apparence que Ste Theodore ſe ſoit remiſe d'elle meſme entre les mains des payens dont Dieu l'avoit retirée par une eſpece de miracle: Et les actes ne nous permettent point de dire qu'elle ait ſouffert avec S. Didyme. Ainſi il y a plus de probabilité à ce qu'on trouve dans un livre manuſcrit de l'office des Grecs ſur le 27 de may, auquel il met ſeul la feſte de Ste Theodore & de S. Didyme;

Qu'aprés

Digitized by Google

Qu'aprés la mort de S. Didyme, Ste Theodore fut prise[de nouveau,]decapitée, & jettée dans la riviere. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 29 d'avril une Ste Theodore vierge martyrizée à Alexandrie avec quelques autres. [Quoy qu'il en soit, quand elle n'auroit souffert que ce qui est marqué dans les actes, on la pourroit toujours regarder comme une martyre de la foy & de la virginité.] p.617 Flor.p. 468.469.

'Ce qu'Adon & les autres Latins disent du martyre de Ste Theodore, vient apparemment de ce qu'ils ont cru, comme quelques autres, que cette Sainte est celle dont parle S. Ambroise. 'Baronius le dit dans son martyrologe; mais il change de sentiment dans ses Annales. [a]Et en effet outre que S. Ambroise dit que ce qu'il raporte estoit arrivé à Antioche, il seroit difficile de l'accorder en quelques points avec les actes de Ste Theodore,] Boll.28.apr.p. 572.c.f. Bar.28.apr.d] 309 § 33. a Boll.p.572.f.

flevit & tacuit &c. 'comme quand il dit que celle d'Antioche "ne declara que par ses pleurs qu'elle vouloit conserver sa foy aux depens de toutes choses. 'Il n'estoit pas rare de voir des Vierges condannées à une infamie qu'elles apprehendoient plus que les dents des lions: & Dieu ne manquoit guere de les en retirer par une protection particuliere, & souvent par des miracles visibles: de sorte qu'il n'y aura pas lieu de s'étonner quand la meſme chose sera arrivée à Alexandrie & à Antioche. 'Quelques uns croient meſme que celle d'Antioche ne se doit mettre que du temps de Julien l'apostat, ["quoique cela ne paroisse pas assez fondé.] 'Quand meſme il faudroit dire que l'histoire raportée par S. Ambroise est celle de Ste Theodore, puisqu'en effet il y a une grande conformité entre elles, je croy qu'il faudroit toujours avouer que ce que S. Ambroise dit de son martyre ne vient que d'un bruit populaire, comme il le marque "assez clairement; [qui aura ajouté à la verité, que la Sainte s'estoit presentée d'elle meſme au martyre pour souffrir avec S. Didyme. Car le silence des actes est trop fort, quoy qu'on en dise, pour recevoir cet article. Nous pourrions raporter ici cette histoire: mais nous avons mieux aimé la joindre "avec celle de quelques autres Martyrs d'Antioche. Amb.virg.l.2. p.470.d. f] Bar.309.§ 32. 33. Boll.28.apr.p. 572.f. Act.M.p.426. § 3.

NOTE 5: *Fertur puella &c.* V. la pers. de Diocletien § 26.

Nous avons encore une troisieme histoire assez semblable aux deux autres, particulierement à celle de S. Ambroise; & je ne sçay si ce ne seroit point la meſme. C'est celle]de S. Alexandre & Ste Antonine, 'dont nous avons des actes dans Bollandus, [b]mais tels que selon le jugement qu'il en porte luy meſme, ils ne sont point capables de faire aucune autorité. [c]Bollandus met le mar- Boll.3.may,p. 381. b p.380.§ 8. c § 3.

tyre de ces Saints le 2 de may 313. ["Il y auroit pour le moins autant de raiſon de le mettre en 312 le 3 de may,] auquel Baronius a mis ces Saints dans le martyrologe Romain. Les Grecs en font leur grand office le 9 ou le 10 de juin, & diſent que leurs corps ſont à Conſtantinople où ils font beaucoup de miracles.

Not 4.

p.379.b.c] Men.p.67.

SAINT IRENÉE, EVESQUE DE SIRMICH, ET MARTYR.

Boll.25.mars, p.555.a.

Baudr.p.206.

LA ville de Sirmium placée ſur une petite riviere qu'on appelle aujourd'hui Bozzothe[ou Bozwethe,]& fort pres de celle de la Save, a eſté connue de Strabon, de Pline, & de pluſieurs autres anciens. Elle eſt celebre dans l'hiſtoire profane pour avoir donné la naiſſance à l'Empereur Probe,[& luy avoir auſſi donné la mort.] [a]Car il fut tué aux[a]environs de cette ville par ſes ſoldats, irritez des travaux auſquels il les obligeoit pour faire ecouler les eaux des campagnes des environs, afin de les rendre plus ſaines & plus fertiles. [On voit qu'elle devint la capitale non ſeulement de la baſſe Pannonie dont elle eſtoit membre, mais encore de tout le departement d'Illyrie, qui outre un grand nombre de provinces entre le Danube & la mer Adriatique, comprenoit meſme la Macedoine & toute la Grece.] Mais les ravages des Gots, des Huns, & de pluſieurs autres barbares l'ont tellement ruinée, [b]qu'elle n'eſt plus aujourd'hui qu'une bourgade peuplée de peu d'habitans, ne conſervant plus rien de ſon ancienne ſplendeur, que l'honneur de donner le nom à un Comté qui fait partie du royaume de Hongrie[& de l'Eſclavonie.] Les Hongrois l'appellent Szreim, & les Allemans Sirmiſch ou Sirmich, [qui eſt le nom dont nous nous ſervons d'ordinaire.]

Probi, v.p.234. b.c. a p.241.b.

v. ſon titre §. 10.

Boll.25.mars, p.555.b. b Baudr.p.205.

Boll.25.mars, p.555.a.

Baudr.p.206.

B.l'.p.555.a.

b.

Elle eſt particulierement connue dans l'hiſtoire de l'Egliſe par le malheur qu'elle a eu dans le IV. ſiecle, d'avoir pour Eveſques Photin hereſiarque, [& Germine l'un des plus celebres des Ariens. Mais elle y eſt auſſi connue par divers Saints qu'elle a

donnez à J.C. aprés les avoir receus de luy : & le plus celebre de ces Saints,]'quelle regarde meſme comme ſon patron, eſt Saint Irenée, dont nous avons à parler ici. Il eſt egalement reveré par l'Egliſe latine & par la greque, & nous avons le bonheur
Note 1. d'apprendre ſon hiſtoire par des actes [" qui non ſeulement ſont fort beaux,]'mais qui ont encore l'avantage de paroiſtre tres aneiens, & compoſez ſur les regiſtres publics du greffe. 'Il en eſt auſſi parlé fort honorablement dans les actes de S. Pollion, [a] qui
Note 2. paroiſſent écrits "du temps de Valentinien I, ou fort peu aprés.

[Ce Saint eſtoit apparemment de Sirmich,]'puiſque toute ſa famille fut preſente à ſon martyre. Son pere & tous ceux de ſa maiſon s'y trouverent pour l'empeſcher de preferer ſa foy à ſa vie, [ce qui marque qu'ils eſtoient tous payens, ou avoient eu le malheur d'abandonner J.C.]'Cependant il apprit des ſon premier age à adorer le vray Dieu, [ſoit de ſa mere, ſoit de quelque autre perſonne que la providence divine luy fit rencontrer.]'Il epouſa une femme qui ſe joignit aux autres pour le perdre dans ſon martyre; & il en eut pluſieurs enfans, qui eſtoient encore "fort petits quand il mourut. Il eſtoit luy meſme encore alors "aſſez jeune, 'mais il eſtoit déja parfait dans la pieté & dans la foy Catholique. 'On loue particulierement en luy une bonté digne de ſon nom qui ſignifie *Pacifique*, & un grand deſir des biens que Dieu nous promet dans le ciel, ce qui luy inſpiroit un genereux mepris de toutes les choſes de la terre. 'Ce fut par ces ſaintes diſpoſitions qu'il merita d'eſtre fait Eveſque de Sirmich eſtant encore peu avancé en age, '& d'arriver à la palme du martyre en combatant conſtamment pour la foy, & pour la défenſe du peuple qui luy avoit eſté confié.

pleni adoleſcentiæ tenera.

Act.M.p.432. § 1. Boll.p.555.c. 28.apr.p.566. d. a c. 25.mars,p.556. c.d. e. d. c. gr.13.a. b. 28.apr.p.566.d.

Note 3. 'Il ſouffrit ſous Diocletien, "& apparemment en l'an 304. Les edits de la perſecution eſtant arrivez à Sirmich, 'Probe gouverneur de la Pannonie [en fut un trop fidele executeur.]b Il commença par les Eccleſiaſtiques, & fit mourir S. Montan Preſtre de l'Egliſe de Singidon, qui avoit longtemps vécu dans la pratique des vertus qu'inſpire la foy Chrétienne. 'Les martyrologes de S.
1. Jerome & de Bede, [1] ceux du IX. ſiecle, & pluſieurs autres anciens & nouveaux, mettent la feſte de ce Saint à Sirmich le 26 de mars, & luy joignent Ste Maxime ſa femme. Uſuard & les autres poſterieurs diſent que l'un & l'autre fut noyé: Et la pluſpart leur donnent 40 compagnons de leur martyre. [La ville de Singidon eſt marquée par les geographes dans la Meſie : mais elle pouvoit

d. 25.mars,p.556. c. b 28.apr.p.566. d. 26.mars,p.616.

1. Raban, Uſuard, Adon, Vandelbert, Notker.

eſtre alors dans la Pannonie; ſi l'on ne veut dire que S. Montan & ſa femme ſe trouverent par quelque rencontre à Sirmich.

28.apr.p.566. d. Nous avons mis d'abord le martyre de ce ſaint Preſtre, pour ſuivre l'ordre des actes de S. Pollion, qui paſſent enſuite à celui
25.mars,p.566. c. de S. Irenée. 'Ce ſaint Eveſque fut pris par les ſoldats, & preſenté à Probe, qui luy commanda de ſacrifier aux dieux. Mais il luy répondit par cette parole de l'Ecriture: Qui ſacrifie aux dieux & « non à Dieu, ſera exterminé de ſon peuple. Probe ajouta: Les « Princes ordonnent que vous ſacrifierez, ou que voſtre deſo- « beïſſance ſera punie par les tourmens. Et moy je vous dis, repar- « tit le Saint, que Dieu m'ordonne de ſouffrir plutoſt tous les tour- « mens, que de renoncer à ſon nom, & de ſacrifier à des demons: « Ce me ſera un ſujet de joie de participer aux ſouffrances de mon « Sauveur. Probe luy fit donner auſſitoſt la queſtion, qui fut fort « rude; & luy demanda durant les tourmens, s'il ne ſe reſolvoit « point à ſacrifier, à quoy il répondit: J'ay toujours ſacrifié à mon « Dieu, & je luy ſacrifie preſentement en confeſſant ſon nom. «

c.d. 'Cependant ſon pere, ſa femme, ſes enfans, toute "ſa famille, & *parentes, domeſtici.* ſa maiſon, ſes voiſins, ſes amis, arriverent à l'audience; où voyant le Saint en cet état, ils ſe mirent tous à pleurer, & à jetter de grands cris, [1]en le conjurant d'obeïr à l'Empereur, & de ne ſe 1. pas haſter de mourir dans un age qui luy promettoit une longue
d. vie. 'Mais ſes penſées & ſes deſirs eſtoient bien elevez audeſſus des leurs. C'eſt pourquoi il ne répondit à leurs conjurations & à leurs larmes que par ces paroles: Voici ce que J.C. mon Sei- « gneur nous dit: Si quelqu'un me renonce devant les hommes, « je le renoncerai auſſi devant mon Pere qui eſt dans les cieux. Sa- « chez donc, mes tres chers amis, que ni vos prieres, ni les menaces « des Princes, ne me pourront jamais faire abandonner les pre- « ceptes de J.C. Tout mon deſir eſt d'obtenir les biens eternels « que j'eſpere, & auſquels je ſuis appellé, & je me haſte d'y arri- « ver. Probe fit alors approcher le Saint, & luy dit: Que tant de « larmes qu'on verſe pour vous, vous faſſent revenir de voſtre « folie: Conſervez vous pour le longtemps que vous pouvez vivre « encore, & ſacrifiez. Je ne ſacrifierai point, luy dit le Saint; & c'eſt « afin de me conſerver pour toute l'eternité. Le juge le fit alors « mener en priſon, où il paſſa pluſieurs jours dans les diverſes peines [& les incommoditez qui en eſtoient la ſuite ordinaire.]

d. 'Probe ſe le fit amener une ſeconde fois dans une audience qu'il tenoit au milieu de la nuit, & luy demanda ſi tant de maux

Act.M.p.433.§1. 1. 'Ceci eſt un peu plus étendu dans le P. Ruinart que dans Bollandus.

qu'il ſouffroit depuis ſi longtemps ne l'avoient point fait enfin
» reſoudre à obeïr. 'Mais il luy répondit : Je ſuis le meſme que j'ay e.
» eſté ; & tant que je vivrai, vous pouvez vous aſſurer que je ne
» ceſſerai jamais de confeſſer J. C. Ainſi vous n'avez qu'à executer
» ſans delai tout ce que vous avez reſolu de moy. Cette fermeté
irrita Probe, qui le fit fuſtiger fort longtemps ; & au milieu de
» ce ſupplice Irenée ſe conſoloit par ces paroles : J'ay un Dieu que
» j'adore, & à qui je ſacrifie ; mais pour des dieux faits par des hom-
» mes, je ne les puis adorer. Probe luy dit : N'avez vous pas aſſez
» ſouffert ? Sauvez au moins voſtre vie. C'eſt ce que je fais, répon-
» dit le Saint : Je gagne la vie par ces peines que vous me faites
» ſouffrir : Je ne les ſens point, parceque je les ſouffre pour le nom
» de J. C ; & neanmoins j'eſpere qu'elles me feront obtenir la vie
» eternelle.

Probe luy demanda s'il n'avoit pas une femme, des enfans, des parens : & il luy dit abſolument qu'il n'en avoit point. Le juge qui ne comprenoit pas le ſens elevé & ſpirituel de ces paroles ; luy demanda qui eſtoient donc ceux qui avoient tant pleuré
» à la derniere audience : & alors le Saint luy dit : Je fais ce que
» J. C. m'ordonne en renonçant à mes parens, & à tout ce que je
» puis avoir dans le monde, afin d'eſtre ſon diſciple. 'Car qui aime f.
» vraiment Dieu, & ne deſire que les biens qu'il nous promet,
» mepriſe toutes les choſes de la terre, & ne croit avoir ni pere, ni
» femme, ni enfans, ni quoy que ce ſoit hors de luy. Probe ne laiſſa
pas de le preſſer de ſe ſouvenir qu'il eſtoit pere, & de ſe conſerver
» à ſes enfans. Mais il luy répondit : Mes enfans ont Dieu pour
» pere auſſi bien que moy. Celui que j'adore, & qui peut me ſauver,
» peut les ſauver auſſi, c'eſt luy en qui nous avons une entiere &
» une parfaite confiance, & à qui nous avons remis le ſoin de nos
» ames afin qu'elles ne periſſent pas. Pour vous, faites ce que les
» Empereurs vous ordonnent. Probe l'exhorta encore à avoir
pitié de luy meſme & de ſa famille, & à ne le pas obliger à le faire
perir par divers tourmens. Et le Saint luy repeta auſſi qu'il n'avoit qu'à faire de luy tout ce qu'il voudroit, parceque jamais il
» ne ſacrifieroit à ſes dieux. Vous allez voir, ajouta t-il, juſqu'où
» va la patience que me donne le Seigneur Jeſus.

'Probe le menaça de le condanner à la mort, & il luy répondit f.
qu'il luy ſeroit obligé s'il le faiſoit promtement paſſer aux joies de la vie eternelle. Alors Probe rendit ſa ſentence, par laquelle il le condanna comme rebelle aux ordres du Prince, à eſtre jetté
» dans la riviere. 'Le Saint luy dit ſur cela ces paroles : Aprés tant p. 557. a.

de menaces que vous m'aviez faites, je m'attendois à ſouffrir « plusieurs ſortes de tourmens, & à vous montrer que les Chré- « tiens ne craignent quoy que ce ſoit, à cauſe de la confiance qu'ils « ont en Dieu. Je ne laiſſe pas cependant de me rejouir de ce « qu'au moins vous me condannez à la mort. Probe s'offenſa de « cette generoſité du Saint, & ordonna qu'avant que de le jetter dans la riviere on luy trancheroit la teſte. Le Saint crut alors avoir remporté une double victoire, & en s'adreſſant à Dieu: Je « vous rends graces, dit-il, Seigneur Jeſus, qui m'avez donné la « patience & la force de confeſſer voſtre nom, afin que j'euſſe « part à voſtre gloire eternelle.. «

Il fut en meſme temps conduit à un pont où il devoit eſtre executé. Quand il y fut arrivé, il ſe depouilla de ſes habits. Il étendit les mains au ciel, & dit en priant: J.C. mon Seigneur, « qui avez bien voulu mourir pour le ſalut du monde, que vos « cieux ſoient ouverts pour recevoir l'eſprit d'Irenée voſtre ſer- « viteur, que l'Egliſe Catholique de Sirmich "vous preſente, & « *productus.* qui ne refuſe pas de ſouffrir la mort pour voſtre nom. Je deman- « de, Seigneur, cette grace à voſtre miſericorde, [1]que vous dai- « 1. gniez défendre les "Fideles de Sirmich de tous les maux que les « *plebem.* ennemis viſibles & inviſibles leur peuvent faire, & les affermir « dans voſtre foy.. «

b. 'Quand il eut achevé cette priere, les executeurs luy oſterent la vie d'un coup d'épée, & jetterent ſon corps dans la riviere de
p.555.a. la Save, 'qui pouvoit border alors les murailles de Sirmich, quoi-
p.557.b. qu'elle en ſoit aujourd'hui un peu eloignée. 'C'eſt ainſi qu'Ire-
p.556.c|28. apr.p.566.d. née le ſerviteur de Dieu accomplit ſon martyre, 'en ſouffrant beaucoup de perſecutions & divers tourmens, plutoſt que d'obeïr aux commandemens impies de ceux qui luy vouloient faire adorer les idoles. C'eſt ainſi que par une mort temporelle
25.mars,p. 557.b. il arriva à une couronne & à une vie qui ne finira jamais. 'Le
a p.555.e.f. jour de ſa mort fut ["apparemment] le 6 d'avril; [a]auquel les mar- NOTE 4.
p.556.a. tyrologes de S. Jerome, Raban, & Florus, marquent ſa feſte. 'Uſuard, Adon, Notker, & divers autres Latins, la mettent le
Men.p.270. 25 de mars. 'Les Grecs en font le 23 d'aouſt, [b]& encore ſelon
b Boll.p.555.b. quelques uns le 28 du meſme mois.

SAINT SERENE.

23.feb.p.364. c. [Nous pouvons joindre à Saint Irenée de Sirmich] 'un autre
c Act.M.p.545. 51.2. Martyr de la meſme ville, nommé Sirene, Sinere, [c]ou plutoſt Serene, dont nous avons une hiſtoire fort courte, mais nean-

Act.M.p.434.55. 1. 'Dans le P. Ruinart il y a ſeulement, *hos in fide tua confirmare digneris.*

Note 5. moins aſſez particuliere & fort edifiante. "Et nous ne voyons rien qui nous empeſche de la croire veritable.

'Ce Saint eſtoit de Grece, mais habitué à Sirmich, où il gagnoit p. 546. §. 1. ſa vie à cultiver un jardin. [C'eſtoit apparemment hors de la
V. la note 5. ville,] 'puiſqu'on luy a donné le titre "de moine ou de ſolitaire. n. 2.
'La crainte de la perſecution l'obligea d'abord à ſe tenir caché §. 1. durant quelques mois; aprés il revint à ſon jardin, & continua,
ſenex. "quoiqu'il fuſt déja aſſez avancé en age, à s'y occuper comme auparavant.

'Un jour comme il y travailloit, il vit une dame qui y eſtoit §. 1. entrée, & s'y promenoit avec deux ſervantes. C'eſtoit à l'heure de midi, [où tout le monde diſnoit ou dormoit: de ſorte que] ce n'eſtoit pas une heure à ſe promener pour une dame. Il jugea
&c. auſſitoſt qu'elle avoit quelque mauvais deſſein, & "la pria bien fort de ſe retirer, en luy diſant librement que ce n'eſtoit pas là l'heure qu'une femme d'honneur duſt eſtre hors de chez elle.
'Cette femme moins irritée de cette eſpece d'affront, que de §. 2. manquer ſon malheureux deſſein, écrivit à ſon mari officier auprés de l'Empereur Maximien [Galere,] que Serene luy avoit fait un affront. L'officier s'en plaignit à l'Empereur, & en obtint un ordre au Gouverneur [de la Pannonie] pour connoiſtre de l'affaire. Serene fut obligé de comparoiſtre. Mais comme le Gouverneur luy eut demandé pourquoi il avoit fait affront à une dame de qualité, il raporta comment la choſe s'eſtoit paſſée: de ſorte que le mari qui eſtoit preſent, rougit [de la mauvaiſe conduite de ſa femme,] & n'eut plus rien à dire au Saint.

[Ainſi il n'y avoit qu'à le renvoyer abſous.] 'Mais le Gouver- §. 3. neur jugea qu'un homme qui n'avoit pu ſouffrir le dereglement d'une dame, & qui l'avoit repriſe avec tant de liberté, eſtoit un Chrétien, [par où l'on voit l'idée que les payens meſmes avoient & de la religion qu'ils profeſſoient, & de celle qu'ils perſecutoient ſi cruellement.] Il luy demanda donc de quelle religion il eſtoit: & alors le Saint luy dit ſans heſiter qu'il eſtoit Chrétien.

» Le juge ajouta: Et où eſt-ce donc que vous vous eſtes caché
uſque » pour eviter "ſi longtemps de ſacrifier? Dieu, répondit le Saint,
nunc. » m'a conſervé juſques à preſent la vie du corps en la maniere
» qu'il luy a plu: Je n'eſtois aſſurément qu'une pierre de rebut,
» indigne d'entrer dans ſon edifice. Mais je voy qu'il veut bien
» preſentement m'y donner place. Ainſi puiſqu'il luy a plu que
» je fuſſe decouvert, je ſuis preſt de ſouffrir [la mort] pour ſon
» nom, afin d'avoir quelque part dans ſon royaume. Le juge en

colere le condanna à l'heure meſme à la mort ; & l'arreſt fut auſſitoſt executé.

Boll.13.feb.p. 366.§ 18. 'Il eſt viſible que ce Saint n'a pas ſouffert dans le commencement de la perſecution,[comme S. Irenée. Il ne faut pas auſſi le mettre pluſtard qu'en l'an 307, ſur la fin duquel Licinius fut fait Empereur de la Pannonie.]'Les martyrologes de Saint Jerome mettent ſa feſte le 23 de fevrier, & plus nettement encore le 22, 'auquel ſes actes portent qu'il mourut.[a]Neanmoins Uſuard, Adon, Notker, & les nouveaux, la mettent le 23.

Flor.p.334-335. 339.

Act.M.p.147. a Boll.p.364.§ 2.3. § 14-16.

'La ville de Billon en la baſſe Auvergne, honore le 23 un Saint Sinere Martyr, appellé Cerneaf par le peuple, dont elle croit poſſeder le corps dans une egliſe collegiale de ſon nom ; & la cathedrale de Clermont en fait l'office le 10 de may. Quelques uns pretendent que c'eſt celui dont nous venons de parler : mais on n'en a pas de preuve.[Je n'en trouve rien dans l'hiſtoire des Saints d'Auvergne par le P. Branche.]

SAINT POLLION, LECTEUR DE CIBALES, ET MARTYR.

Boll.28.apr.p. 566.d.e.

POBE qui eſtoit gouverneur de la Pannonie [en l'an 304,]n'eſtant pas encore raſſaſié du ſang des Chrétiens qu'il avoit repandu à Sirmich, reſolut de faire la viſite des autres villes de ſa province, pour y exercer les meſmes cruautez. Ce fut pour cela qu'il vint à celle de Cibales, quoiqu'il priſt le pretexte de quelques autres affaires. Quand il y fut arrivé, les miniſtres de la juſtice luy preſenterent un Chrétien nommé Pullion ou Pollion, qui eſtoit le premier des Lecteurs de l'Egliſe[de cette ville,]& tres connu[par la pureté &]par l'ardeur de ſa foy.[Son unique crime eſtoit qu'il ne ceſſoit point de ſe moquer des dieux de bois & de pierre que les payens adoroient, ce qui leur paroiſſoit un orgueil epouventable ; & on ajoutoit,[mais fauſſement,]qu'il parloit de meſme des Empereurs.

V.S.Irenée e Sirmich.

Eſtant

'Eſtant devant le juge il avoua ſans difficulté qu'il eſtoit Chré- e.f.
tien, & le premier des Lecteurs. Probe demanda ce que c'eſtoit
que ces Lecteurs; & il répondit que c'eſtoient ceux qui avoient
accoutumé de lire au peuple les paroles divines [des Ecritures.]
» Probe ajouta; Sont-ce donc ceux qu'on dit abuſer de la lege-
» reté des filles, en leur perſuadant de conſerver leur chaſteté,
» & de ne ſe point marier? Et Pollion luy répondit: Vous pourrez
vanita- » voir aujourd'hui ſi les Chrétiens ſont legers "& faciles à trom-
tem. » per. Probe demanda ce qu'il vouloit dire: & le Saint ajouta:
» Ceux qui en abandonnant leur Createur embraſſent vos ſuper-
» ſtitions, ſont des gents legers, & qui ſe laiſſent miſerablement
» abuſer. Mais on ne peut douter de la ſincere pieté & de la
» conſtance de ceux qui malgré tous les tourmens perſiſtent dans
» la fidelité qu'ils doivent au Roy eternel, & s'efforcent d'accom-
» plir les commandemens ſi ſaints que J.C. nous donne dans nos
» livres. Probe luy demanda quels eſtoient ces commandemens;
[& ſur cela le Saint prit occaſion de faire un abregé des princi-
pales maximes du Chriſtianiſme, qu'on ſera ſans doute bien aiſe
de voir ici.]
» 'Ces commandemens, dit-il, ſont ceux qui nous apprennent c.
» qu'il n'y a qu'un Dieu dans le ciel qui nous fait entendre ſon
» tonnerre; Que des ouvrages de bois & de pierre ne peuvent pas
emendant. » s'appeller des dieux; Qu'il faut corriger ſes fautes, "en faire peni-
» tence, & perſeverer inviolablement dans le bien qu'on a em-
» braſſé; Que les vierges qui gardent leur pureté ſont dans un
» rang eminent; Que les femmes doivent garder la chaſteté con-
» jugale, & ne ſe ſervir de la liberté du mariage que pour avoir des
» enfans; Que les maiſtres doivent commander à leurs ſerviteurs
» non avec emportement, mais avec douceur & avec bonté, en ſe
» ſouvenant qu'ils ont tous la meſme nature: Que les ſerviteurs
» doivent s'acquiter de leur devoir plutoſt par amour que par
» crainte; Qu'il faut obeïr aux Rois & aux puiſſances ſuperieures,
» lorſque ce qu'ils nous commandent eſt juſte; Qu'il faut honorer
» ceux qui nous ont donné la vie, aimer nos amis, pardonner à nos
» ennemis, avoir de l'affection pour nos citoyens, de l'humanité
» pour les étrangers, de la miſericorde pour les pauvres, de la
» charité pour tout le monde; Qu'il ne faut faire mal à perſonne;
» 'Qu'il faut ſouffrir avec patience le tort que les autres nous font, p. 567. a.
cedere. » & ne faire jamais tort à un autre; Qu'il faut "donner liberale-
1. » ment ſes biens, & ne ſouhaiter point ceux d'autrui, 'non pas

1. ne oculorum quidem delectatione.

meſme les regarder d'une maniere qui en marque ou qui en faſſe « naiſtre le moindre deſir ; Que celui là vivra eternellement, qui « pour ſoutenir ſa foy, aura mepriſé cette mort d'un moment, qui « eſt le plus grand effort de voſtre puiſſance. Si ces maximes vous « deplaiſent, ajouta le Saint, vous n'avez à vous plaindre que de « voſtre propre jugement. «

a Probe luy répondit alors ; Qu'eſt-ce que peut attendre un « homme quand on luy a oſté la vie, & qu'il a perdu avec la lumie- « re tous les biens dont ſon corps eſt capable de jouir ? A quoy « Pollion repliqua : Il y a une lumiere eternelle bien elevée au- « deſſus de celle dont nous ne pouvons jouir que peu de temps. « Il y a des biens immuables incomparablement plus agreables « que ceux qui periſſent : Et aſſurément c'eſt une imprudence & « une folie de preferer ce qui paſſe à ce qui ne paſſe jamais. «

[Probe eſtoit incapable de cette divine philoſophie:]C'eſt pourquoi il dit bruſquement au Saint : A quoy tout cela va t-il? « Il faut faire ce que les Empereurs ordonnent, & ſacrifier. Le « Saint ſans s'étonner, Faites vous meſmes, dit-il, ce qu'on vous « ordonne : Pour moy je ne ſacrifierai point. Il n'y va, répondit « Probe, que de perdre la teſte ſi vous n'obeïſſez pas. Et le Saint « luy repartit auſſi fortement : Faites, vous dis-je, ce qu'on vous « ordonne : Car je ſuis reſolu de ſuivre exactement les traces des « Eveſques, des Preſtres, & de tous les Peres dont j'ay receu les « inſtructions: & quoy qu'il faille ſouffrir pour cela, je le ſouffrirai « avec joie. »

d. 'Alors Probe rendit ſa ſentence & le condanna à eſtre brulé. Les miniſtres de la juſtice ou plutoſt ceux du demon, l'enleverent auſſitoſt, & le menerent à un mille de la ville, où il conſomma ſon holocauſte, en louant, beniſſant, & glorifiant Dieu, ſans donner la moindre marque de crainte. Tout cela arriva le 27e
p.565.51.2. jour d'avril, ou plutoſt le 28, 'auquel les martyrologes de Saint Jerome, Uſuard, Adon, & pluſieurs autres, marquent ſa feſte.
p 566.c.d. Quelques uns la mettent auſſi le 27 & le 29. 'Et les martyrologes
c. de S. Jerome la marquent encore le 29 de may. 'Ses actes paroiſ-
c. ſent avoir eſté écrits "environ 70 ans aprés. 'Et il y a meſme de l'apparence que l'auteur en a tiré une grande partie des regiſtres originaux du greffe. V.S.Irenée de Sirmich note 2.

c1567.d. 'Cet auteur nous apprend que le jour de la mort du Saint eſtoit auſſi celui du martyre de S. Euſebe Eveſque de Cibales, qui avoit triomphé du diable & de la mort en mourant pour J.C. pluſieurs années auparavant dans la perſecution precedente,

[c'eſt à dire aſſez vraiſemblablement dans celle de Valerien.] Ainſi l'on faiſoit la feſte de ces deux Saints en un meſme jour. 'Et ils ſont en effet marquez enſemble dans les martyrologes de S. Jerome, dans Notker, & dans quelques autres. p. 565. 566.

[Hors cela nous n'avons point de connoiſſance de ce ſaint Eveſque.]'Pour la ville de Cibales [qui eſt aſſez celebre dans l'hiſtoire,] & qui a donné la naiſſance à l'Empereur Valentinien I, 'elle eſt aujourd'hui tellement ruinée qu'on ne ſçait pas meſme où elle eſtoit. p. 566. c. Ad. M. p. 435.

STE SOTERE, VIERGE, ET SAINT PANCRACE, MARTYRS A ROME.

'LE nom de Ste Sotere eſt celebre dans les martyrologes: [& nous avons l'avantage d'apprendre le peu que nous en ſavons des écrits de S. Ambroiſe, qui pouvoit eſtre ſon petit-neveu.]'Car propoſant l'exemple de cette Sainte à Marcelline ſa ſœur, il dit qu'il luy propoſe à imiter celle dont elle tiroit ſon origine. Il l'appelle "ſa mere ou ſa parente, '& la ſienne auſſi. Il dit que c'eſtoit l'honneur de ſa maiſon, & que ſa vertu eſtoit pour luy un exemple domeſtique.'Ainſi il eſt viſible qu'elle eſtoit parente de S. Ambroiſe. [a]Auſſi l'on ſçait qu'elle eſtoit d'une maiſon tres illuſtre, où il y avoit eu des Conſuls & des Prefets: & elle en fut l'ornement par ſa qualité de Vierge & de Martyre, qui ſont les dignitez de la foy, & des dignitez qui ne ſe perdent jamais. Elle eſtoit encore "fort jeune lorſqu'elle ſouffrit le martyre.'Le juge ayant ordonné qu'elle fuſt battue ſur le viſage à cauſe qu'elle refuſoit de ſacrifier, "elle ſe devoila auſſitoſt, voulant bien qu'on viſt ſon viſage, pourvu que ce fuſt pour eſtre martyre; & ſouffrir genereuſement la Boll. 10 feb. p. 388. § 9. Amb. virg. l. 3. p. 479. 1. parentem. exh. v. p. 443. 1. Boll. 10 feb. p. 387. b. a 12. may. p. 2. c. Amb. exh. v. p. 443. 1. sonera. &c. Amb. virg. l. 3. p. 479. 1. exh. v. p. 443. 2.

honte & la douleur de ce ſupplice ſans repandre une ſeule larme.
virg.l.3.p.479. k. 'Enfin ayant ſurmonté pluſieurs autres tourmens, elle finit ſa
a Boll.10.feb. p.387.388. vie par l'épée. [a]Quelques modernes en raportent pluſieurs autres choſes, mais qui ſont ſans autorité.

12.may,p.21.e. 'Les actes de S. Pancrace martyrizé à Rome le 12 de may [1]ſous le Conſulat IX. de Diocletien, & VIII. de Maximien, [c'eſt à dire en l'an 304,] portent qu'elle ſouffrit en meſme temps que ce
p.15.16 Flor. p.525.526. Saint; '& beaucoup d'anciens martyrologes marquent à Rome le 12 de may Ste Sotere Vierge & Martyre; ce qu'on lit auſſi dans
Boll.10.feb p. 388.§ 9. Adon & dans Notker. 'Les meſmes martyrologes & beaucoup d'autres marquent encore ſa feſte le 6 de fevrier, ou le 10 auquel
Thom.p.146. le Romain la met: '& elle eſt marquée le meſme jour 'dans l'an-
Boll.p.389.§ 22. cien miſſel donné par Thomaſius. 'Pluſieurs Egliſes en font
b Flor.p 301. 302. auſſi la feſte ce jour là. [b]Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, la celebrent principalement le 6 de fevrier avec la qualité de Vierge & de Martyre, & marquent ſa veneration dans le cimetiere de ſon nom qui eſtoit à Rome ſur le che-
Boll.10.feb.p. 388.§ 11.12. min d'Appius pres les Catacombes. 'Pluſieurs autres martyrologes la mettent auſſi entre les Martyrs de Rome.

p.189.§ 16.17] 'Le cimetiere qui portoit ſon nom, & où il y a apparence qu'elle
Aring.l.3.c.19. p.288. eſtoit enterrée, eſtoit pres de celui de Calliſte. [Vers l'an 755,]
Anaſ.c.94.p. 82.c. 'le Pape Eſtienne III. en fit rétablir le comble qui eſtoit tombé.
c c.104.p 174. [c]Anaſtaſe dit que le Pape Serge II. tranſporta vers l'an 845, le
a Boll.10.feb. p.389.d. corps de Ste Sotere Vierge & Martyre, & ceux de pluſieurs autres Saints, dans l'egliſe de S. Silveſtre & de S. Martin nommée
Boll.p.389.f. quelquefois le titre d'Equitius. 'Diverſes Egliſes pretendent
12.may,p.17.c. avoir de ſes reliques. 'Pamphile moine grec & Preſtre de Jeruſalem en a fait un eloge qu'on a encore.

[S. Pancrace qui ſouffrit en meſme temps que cette ſainte vierge, eſt auſſi fort illuſtre dans l'Egliſe. Nous en avons des
Bar.12.may,c. actes que leur ſimplicité & leur breveté] ont fait recevoir com-
Boll.mars,t.2. p.19.c. me bons par Baronius [& par d'autres perſonnes habiles.] 'Il paroiſt qu'ils ont eſté connus & receus de Bede. [d]Ils ne ſont pas
d 12.may,p.17. e. neanmoins originaux, & ſont meſme embaraſſez de pluſieurs
p.21.a.b.c. difficultez. [Aprés tout ils contiennent peu de faits;] '& ce qu'on en peut tirer ſe reduit à dire que S. Pancrace qui eſtoit d'une grande naiſſance, eſtant demeuré orfelin dans un fort bas age ſous la tutelle de Denys ſon oncle paternel, Denys l'amena de Synnades ville de Phrygie à Rome. Ils s'y logerent dans la

Note 1.

1. Il ſembleroit que ce fuſt le jour de ſa naiſſance: *cujus humanitatis celebramus exordia* [Mais cela n'eſt point probable.]

meſme rue où demeuroit le Pape qui gouvernoit alors; & ayant eſté touchez de la reputation de ſes miracles & de ſes vertus, ils embraſſerent la foy, quoique la perſecution fuſt alors tres violente. Ainſi le Pape qui les battiza[devoit eſtre S. Marcellin.] Denys mourut au bout de quelques jours: 'Adon, Uſuard, Notker, & le martyrologe Romain, marquent ſa feſte le 12 de may avec celle de ſon neveu. p.17.b.

'S. Pancrace fut pris quelque temps aprés, & quoiqu'il n'euſt encore que 14 ans, il confeſſa J.C. avec beaucoup de generoſité. Les perſecuteurs n'oſerent l'expoſer à de grands tourmens, de peur d'avoir la honte d'eſtre vaincus par un enfant. Ainſi on le condanna tout d'un coup à eſtre decapité; ce qui fut executé ſur le chemin d'Aurele: & une dame nommée Octaville ayant enlevé ſon corps durant la nuit, l'embauma, & l'enterra le 12e jour de may, 'auquel ſa feſte eſt marquée dans les martyrologes de Saint Jerome, 'dans Bede, dans" ceux du IX. ſiecle, & enſuite dans tous les autres. 'Elle eſt auſſi dans le calendrier du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire. [a] Le miſſel donné par Thomaſius la marque dans le titre de ce jour: mais il n'eſt pas nommé dans les oraiſons. p.21.c.d.e. Flor.p.515. &c. Boll.p.17.a. Front.cal.p. 78|Sacr.p.88. [a] Thom.p.151.

'Le Pape Symmaque fit baſtir une egliſe de S. Pancrace ſoit dans le cimetiere de Calepode, où l'on croit qu'il fut enterré, ſur le chemin d'Aurele à deux milles de Rome; 'ſoit dans le palais de Latran" où l'on dit qu'eſt aujourd'hui ſon chef dans une tres ancienne chapelle de ſon nom. 'S. Gregoire de Tours marque que ſon tombeau eſtoit pres des murailles de Rome. [Il eſtoit aſſurément fort viſité par le peuple,] 'puiſque des le temps de Juſtinien une des portes de Rome eſtoit appellée la porte de S. Pancrace. 'On pretend que c'eſt celle qu'on appelloit auparavant la porte d'Aurele, 'laquelle gardoit neanmoins encore ce nom dans le meſme temps. Anaſ|Aring. l.2.c.12.§ 13.p. 210. § 10 Front.p. 78|Boll.p.18. &c. Gr.T.gl.M.c. 39.p.88. Proc.b.Got.l. 1.c.18.p.357. 358. Bar.12.may,c. Proc.c.22.p. 366.b.

'Le corps du Saint eſtoit à Rome dans ſon egliſe à la fin du VI. ſiecle. [b] Son tombeau eſtoit particulierement" celebre, parceque ceux qui s'en approchoient aprés avoir fait un faux ſerment, eſtoient auſſitoſt poſſedez du demon, ou meſme tomboient morts à terre. 'S. Gregoire le grand y prononça ſon homelie 27 ſur les Evangiles le jour de la feſte du Saint, [c] à laquelle un grand nombre de perſonnes eſtoient venues, avec" des marques extraordinaires de devotion. 'L'Egliſe où eſtoit ſon corps, eſtoit ſervie par des Preſtres & des Eccleſiaſtiques qui y faiſoient l'office. Mais parcequ'ils manquoient quelquefois d'y celebrer Greg.l.3.ep. 18 p.155.d. [b] Gr.T.p.88. 89. &c. Greg.t.1.p. 1444.b|1447. c. [c] p.1446.d. l.3.ep.18.p.555| Gr.T.p.89. &c.

la Meſſe les dimanches, S. Gregoire le grand y mit des Religieux pour y faire l'office tous les jours, & y faire dire la Meſſe par un Preſtre qu'ils entretiendroient, & qui demeureroit chez eux. 'Le Pape Honorius couvrit d'argent le tombeau du Saint, & fit baſtir ou plutoſt rebaſtir des les fondemens l'egliſe qui portoit ſon nom à deux milles de Rome ſur le chemin d'Aurele. 'Elle ſubſiſte encore aujourd'hui entre les mains des Carmes dechauſſez ; & la plus grande partie du corps de S. Pancrace y eſt gardée ſous le grand autel.

Boll.12 may, p.18.d.e|Anaſ.

Boll.p.18.c.

Gr.T.gl.M.c. 83.p.188.189.

'Le Pape Pelage[II.]envoya des reliques de S. Pancrace & de quelques autres Saints à S. Gregoire de Tours : & le vaiſſeau où elles eſtoient fut ſauvé miraculeuſement d'un naufrage par l'interceſſion de ces Saints. 'S. Gregoire le grand en envoya quelques autres à Conſtance Eveſque de Milan : [a] & cette Egliſe honore encore aujourd'hui particulierement S. Pancrace. 'Il en envoya de meſme à Pallade Eveſque de Saintes, pour une egliſe qu'il avoit baſtie en l'honneur de ce Saint & de quelques autres; '& à une dame nommée Adeodate qui luy en avoit demandé pour un monaſtere de filles qu'elle fondoit à Lilybée en Sicile. Ces reliques avant que d'eſtre envoyées en Sicile, firent pluſieurs miracles. [Il n'eſt pas neceſſaire qu'elles fuſſent des parties du corps de ce Saint,] puiſqu'il dit de meſme qu'il envoie de celles de l'Apoſtre S. Paul, [au corps duquel on ſçait certainement qu'il ne touchoit pas.]

Greg.l.7.ep. 87.p.846.c.
a Boll.p..19.b.
Greg.l.5.ep. 50.p.685.a.b.
l.8 ep.62.63 p. 931.
l.7.ep.87.p. 846.c.

'Le Pape Vitalien envoya auſſi des reliques de S. Pancrace à S. Vandrille, [b] & en Angleterre, où l'on marque que la premiere egliſe conſacrée à Dieu par S. Auguſtin fut dediée ſous le nom de S. Pancrace. 'L'Egliſe de Gand & pluſieurs autres de France & d'Italie pretendent auſſi avoir de ſes reliques. 'On raporte diverſ miracles faits depuis peu en une egliſe du Comté de Nice, où l'on croit qu'il y en a. 'Les Italiens l'honorent en beaucoup d'endroits ſous le nom de S. Brancas.

Boll.12.may, p.19 c.
b p.20.a.c.
p.18.19.
ſup.p.707.708. &c.
12.may,p.19.b.

Ste MARCIENNE,

VIERGE ET MARTYRE.

LE nom de Ste Marcienne eſt fort celebre dans les martyrologes latins, qui la mettent les uns le 9 de janvier, & d'autres le 11 ou 12 de juillet. Boll.9.jan.p. 568.§4-7.

'Nous en avons une hymne tirée du breviaire Gothique ou Mozarabe de Tolede, & des actes donnez par Bollandus, dont on voit bien que cette hymne a eſté priſe. §1.

[On ne peut pas dire que ces actes ſoient originaux, puiſqu'ils paroiſſent écrits pluſieurs années aprés la mort de la Sainte; & meſme ils contiennent diverſes particularitez qui donnent quelque lieu de les tenir pour ſuſpects. Mais d'autre part ils ſont tellement particulariſez, & d'un ſtyle ſi grave, qu'il eſt difficile de ne leur pas donner quelque croyance. L'hymne meſme du breviaire de Tolede paroiſt aſſez belle & aſſez ancienne pour les pouvoir autoriſer. C'eſt pourquoi nous ne craindrons pas de raporter ce qu'ils contiennent.

Ils ne nous apprennent pas en quel temps la Sainte a vécu & a ſouffert.]'Vincent de Beauvais & d'autres nouveaux auteurs l'ont miſe ſous Diocletien; §5.

[& c'eſt pour les ſuivre que nous en parlons ici, quoiqu'ils n'aient peuteſtre pas eu d'autre raiſon de le faire, qu'une preſomption generale qui fait attribuer à cette perſecution les Martyrs dont on ignore le temps.]'Les Eſpagnols s'attribuent cette Sainte, §7.8.

mais ſur des autoritez nullement conſiderables.'Ses actes diſent qu'elle ſouffrit à Ceſarée, p.569.§1.

[qui eſt un nom commun à beaucoup de villes.]'Mais les circonſtances nous determinent aſſez clairement à l'entendre de Ceſarée en Mauritanie; p.568.§3.

'& preſque tous les martyrologes l'expliquent de cette Ceſarée, §4.

'qu'on croit communément eſtre la ville d'Alger, quoique des perſonnes habiles en doutent. Geo.ſac.p.107| Vand.p.350.

'Cela nous ſert à expliquer ce que les actes ajoutent, qu'elle eſtoit de la ville de Ruſuccur. Boll.§2.3|Geo. chr.p.110.

[a]Car l'hiſtoire de l'egliſe nous apprend qu'il y avoit une ville de Ruſuccur dans la Mauritanie Ceſarienne. a Boll.§2| Vand.p.359.

[Nous ne pouvons donc douter que ce ne fuſt la patrie de noſtre Sainte.]'Elle eſtoit ſortie d'une famille illuſtre. Boll.p.569.§1.

Dieu luy avoit auſſi donné des richeſſes & de la beauté: Mais mepriſant toutes ces choſes, elle vint demeurer à Ceſarée, dans une petite cellule, où elle conſervoit ſa chaſteté, qu'elle avoit conſacrée à Dieu, fuyant l'ambition & les delices du monde.

§ 1. 'Eſtant un jour ſortie pour voir la ville, diſent ſes actes, [ou plutoſt pour quelque ſujet plus important,] elle ſe rencontra parmi une grande foule de peuple en un lieu proche la porte de
Vand.p.371. Tipaſe, qui eſt auſſi une ville de Mauritanie [aſſez pres de Ceſa-
Boll.p.569.§ 1. rée.]'Dans cette place ayant vu ſur une fontaine une Diane de marbre, elle luy abatit la teſte, & la briſa toute entiere. [C'eſt une de ces ſortes d'actions, qui eſtant contre l'ordre de la diſcipline ordinaire de l'Egliſe, ne ſe peuvent bien faire que par une inſpiration particuliere du S. Eſprit. Mais auſſi nous ne devons pas les condanner legerement, puiſqu'elles ne ſont pas extraordinaires dans les Martyrs les plus authentiques & les plus
§ 2. ſaints.]'Le peuple preſent à cette action ſe jetta ſur la Sainte; & aprés l'avoir meurtrie de coups, la mena au tribunal du juge. Marcienne prevint ſon interrogatoire en confeſſant publiquement J.C, & en exhortant le peuple à abandonner des dieux qu'ils avoient faits eux meſmes.

§ 3. 'Le juge l'ayant fait ſouffleter par les miniſtres de la queſtion; la fit enfermer en une academie de gladiateurs, pour leur eſtre abandonnée: Ce qui n'étonna pas la Sainte, qui ſavoit que Dieu eſtoit le gardien de ſa chaſteté. En effet un gladiateur nommé Flammée, à qui elle avoit eſté donnée en garde, ayant voulu venir au lieu où elle eſtoit, & où elle paſſoit toute la nuit en prieres, il trouva, diſent les actes, une muraille qui l'empeſcha de l'approcher, juſqu'à ce que le jour eſtant venu, il luy demanda pardon en pleurant, & la conjura d'obtenir de Dieu qu'il puſt ſortir de cette academie de gladiateurs: La Sainte luy promit que Dieu le delivreroit le jour qu'elle ſouffriroit le martyre: & cela arriva effectivement.

Ibid. 'Le bruit de ce miracle s'eſtant repandu partout, & le juge ayant commandé que Marcienne fuſt livrée à un autre gladiateur, & le lendemain à un troiſieme, leurs deſſeins criminels furent toujours arreſtez par cette muraille dont Dieu environnoit ſa ſervante; juſqu'à ce qu'enfin le juge n'eut plus la hardieſſe de l'expoſer de nouveau. [Cette merveille eſt ſans doute ſurpre-
Baſ.virg.t.1.p. 664.665. nante: Mais qui ne ſçait que]'Dieu a fait paroiſtre particuliere-ment ſa puiſſance pour défendre la chaſteté de ſes epouſes? [Et ſi l'on conſidere les divers miracles qu'il a operez pour cela, on

trouvera

trouvera peuteſtre que les autres paroiſtront encore plus incroyables que celui-ci.] 'Ste Marcienne voyant ſa chaſteté en assurance, parceque Dieu en prenoit la protection, ne ſongea plus qu'à ſe preparer au martyre. Boll. p. 569. § 4.

'La ſuite des actes eſt obſcure : Je ne ſçay s'ils veulent dire que l'on vouloit faire apprendre à la Sainte l'art des gladiateurs. § 4.

'Nous ſavons par Euſebe que l'on y a quelquefois condanné les Chrétiens. [Mais il y a peu d'apparence que cela ait eſté juſques à des filles.] Euſ. de Pal. c. 7. & p. 328. d 330. d.

'Le lieu où eſtoit la Sainte, eſtoit auprés de la maiſon d'un Juif nommé Budaire, qui eſtoit prince de la ſynagogue. Quelques uns de cette maiſon ſe moquant de la Sainte, & luy diſant des injures, elle maudit cette maiſon, priant Dieu de faire deſcendre le feu du ciel pour la conſumer, & de ne point permettre qu'elle fuſt jamais rebaſtie ; mais qu'au contraire les pierres que l'on en tranſporteroit cauſaſſent la ruine des autres maiſons où on les voudroit employer. 'Cette priere, [qui eſt aſſurément extraordinaire,] fut exaucée, diſent ces actes ; de telle ſorte qu'au moment meſme que la Sainte rendit l'eſprit, la maiſon & tous ceux qui eſtoient dedans, furent conſumez par le feu du ciel. Les Juifs l'ayant ſouvent voulu rebaſtir, elle tomboit toujours en ruine : & ceux qui en voulurent prendre les pierres, ſe baſtirent plutoſt des ſepulcres que des maiſons. Boll. p. 569. § 4. § 4.

V. idus januarii ou julii.

'Le jour de ſon martyre fut "le 9 de janvier, ou le 11 de juillet. Car ſes actes liſent differemment. Les gladiateurs deſcendirent ce jour là dans l'amphitheatre [pour combatre ;] & Flammée y receut la liberté par la voix du peuple qui aſſiſtoit au ſpectacle, comme la Sainte luy avoit promis. Mais ce meſme peuple ayant demandé que Marcienne fuſt expoſée aux beſtes, on l'attacha à un poteau, & on laſcha un lion tres furieux, qui ſe vint jetter ſur elle tout en courant, & mit ſes griffes ſur ſa poitrine. Mais des qu'il l'eut ſentie, il la laiſſa ſans luy avoir fait aucun mal. Le peuple ſurpris de cette merveille, dit qu'il falloit laiſſer aller cette Chrétienne : Mais Budaire, qui avoit avec luy ſes enfans & quelques Juifs ramaſſez pour le ſeconder, excita un tumulte, criant qu'il falloit obtenir du Gouverneur que l'on laſchaſt un taureau ſur elle. Cela fut fait : & le taureau ayant bleſſé la Sainte à la mammelle avec ſes cornes, elle tomba à demi morte toute couverte de ſang. §5.

'On la retira dans une loge ; où aprés qu'on eut étanché ſon ſang, on la ramena pour recevoir encore une autre couronne, & Ibid.

on l'attacha pour la troiſieme fois au poteau. Alors elle s'écria : Je vous voy, Seigneur, je vous ſuis : recevez l'ame de voſtre ſervante: C'eſt vous qui avez eſté avec moy dans la priſon; c'eſt vous qui avez daigné conſerver ma chaſteté. Alors le juge dont la colere s'enflammoit de plus en plus, fit laſcher un grand leopard, qui ſe jetta ſur la Sainte, luy arracha d'un ſeul coup de dent preſque toute la peau, & ainſi ſepara ſon ame d'avec ſon corps.

[Voilà ce que les actes de Ste Marcienne raportent d'elle.]

p.570. [1]L'hymne du breviaire Gothique contient les meſmes choſes, quoiqu'avec moins d'étendue. [Cette hymne donne ſujet de

p.569.§ 8. croire qu'elle a eſté fort honorée en Eſpagne;] [1]& l'on fait porter ſon nom à beaucoup de perſonnes dans le Portugal. [C'eſt apparemment ce qui a donné ſujet à quelques auteurs de mettre ſon martyre en Eſpagne. On pourroit peuteſtre croire qu'elle a eſté martyrizée à Ceſarée, & tranſportée à Tolede; & que c'eſt pour cette raiſon que le martyrologe Romain, aprés avoir mis cette Sainte dans la Mauritanie le 9 de janvier, la met à Tolede

Bar.12.jul.g. le 12 de juillet.] Car cela vient apparemment, dit Baronius, de ce que l'un eſt le jour de ſa mort, & l'autre celui de ſa tranſlation.

Boll.9.jan.p. 568.§ 7. [1]Il y en a qui en font deux Saintes differentes; mais cela n'a pas

[a]§ 4. de fondement. [a]Sa feſte eſt miſe le 11 de janvier par Uſuard,

§ 4.6. Adon, Notker, & divers autres, [1]& l'onzieme de juillet non ſeulement par pluſieurs martyrologes manuſcrits, mais meſme par deux exemplaires d'Uſuard gardez à S. Germain des Prez, qu'on croit eſtre les plus authentiques. Il y a auſſi bien de l'apparence que S. Marcien marqué ce jour là dans les martyrologes de Saint Jerome, à Ceſarée de Mauritanie, n'eſt pas different de Ste Marcienne: [car ces ſortes de changemens y ſont ordinaires.]

LES SAINTS NABOR, FELIX, ET VICTOR, MARTYRS A MILAN.

[SAINT Nabor, S. Felix, & S. Victor, eſtoient des Martyrs celebres à Milan du temps de Saint Ambroiſe, qui en parle en divers endroits.] 'Nous avons les actes des deux premiers dans Mombritius, & Baronius témoigne en avoir eu un manuſcrit. [Ceux de S. Victor ſont dans Surius & dans Bollandus au 8 de may. Ces deux pieces ont un fort grand raport entre elles, & la premiere copie ſouvent l'autre mot à mot. "Mais il y a encore bien d'autres raiſons qui font que nous ne pouvons avoir beaucoup de croyance ni à l'une ni à l'autre; ce qui nous obligera de ne faire qu'un abregé fort court des faits qu'elles raportent.]

Bar.12.jul.a.

Notes 11.

'On pretend que ces trois Saints eſtoient de meſme pays, [c'eſt à dire de Mauritanie,] [a]dont on marque qu'eſtoit S. Victor; [b]& on les fait auſſi tous trois "ſoldats ou officiers de guerre. [c]Ils avoient, dit S. Ambroiſe, l'odeur de la foy; mais ce parfum eſtoit encore renfermé en eux, & ne ſe faiſoit point ſentir aux hommes. La perſecution arriva, ils quitterent les armes, ils baiſſerent la teſte, & ayant eſté comme pilez & broyez par l'épée qui leur oſta la vie, ils repandirent de tous coſtez l'excellente odeur de leur martyre.

Boll.8.may,p. 290.b. a p.298.§ 1. b § 1 MS.p.591. c Amb.in Luc. 13.p.157.b.c.

militer.

'On marque que S. Nabor & S. Felix ſouffrirent avant Saint Victor, ["aſſez probablement vers le mois d'avril 304.] [d]Leurs actes les font freres, [e]& portent que Maximien [Hercule] qui eſtoit alors à Milan, ayant ſceu qu'ils eſtoient Chrétiens, les fit arreſter: & comme il vit que nonobſtant toutes ſes menaces, ils perſiſtoient dans leur religion, il les tint enfermez douze jours dans une priſon, ſans leur faire donner ni pain, ni eau. Au bout de

Notes 3.

Boll.8 may,p. 290 b. d MS p.592. e p.591.

p.152. ce temps ils furent encore preſentez à Maximien, qui les remit entre les mains d'Anulin ſon Conſeiller, diſent les actes: & Anulin les ayant renvoyez en priſon pour cinq jours, fit battre enſuite S. Nabor à coups de baſtons, dechirer les coſtez avec les
594. ongles de fer, & y appliquer le feu; & enfin il le condanna avec S. Felix à eſtre brulé. Mais ſi l'on en croit leurs actes, ils ſortirent des flammes ſans en avoir receu aucun tort. Ils furent donc remis en priſon, & Maximien ayant à aller à Lodi, il les y fit auſſi mener. Là ils furent fuſtigez de nouveau, & enfin decapitez pres de la riviere de Scilere[ſur laquelle l'ancien Lodi eſtoit placé.] Leurs corps furent enlevez par une dame de la ville nommée Savine, qui les tranſporta enſuite à Milan. Voilà ce que portent
Boll.30.jan.p. 1029.1030. leurs actes, autoriſez par la tradition des ſiecles ſuivans. [a]On
a Flor.p.659. montre à Lodi quelques antiquitez qu'on pretend eſtre des monumens de leur martyre.

Amb.vit.p.81. c. [c]Ce qui eſt certain, c'eſt que leur tombeau eſtoit celebre à Milan du temps de S. Ambroiſe, & il eſtoit viſité par un grand concours de peuple. Il eſtoit environné de bareaux, depeur que l'on
c|Amb.ep.54. p.315.l. n'y fiſt quelque tort. [c]C'eſtoit devant ces bareaux que repoſoient les SS. Gervais & Protais.

Flor.p.658. [d]Leur feſte eſt marquée le 12 de juillet dans les plus anciens martyrologes, meſme dans ceux de S. Jerome, quoiqu'avec quel-
p.659.1. que confuſion. [d]Adon & Notker diſent que c'eſt le jour de la
p.529|Boll.14. may, p.284. tranſlation de leurs corps[à Milan.] [d]Les martyrologes de Saint Jerome & Notker marquent encore à Milan le 14 de may les SS. Victor, Nabor ou Namor, Felix, & Ruſtique.

Boll.30.jan.p. 1029.§ 12. [e]Savine dont nous avons parlé, eſt miſe au nombre des Saintes le 30 de janvier dans le martyrologe Romain & quelques autres nouveaux; & l'on en fait l'office à Milan. On ne dit rien d'elle qui vaille la peine d'eſtre marqué, ſinon que s'occupant à prier Dieu au tombeau des SS. Nabor & Felix, elle finit ſa vie dans un
§ 11-13. ſi ſaint exercice. [e]S. Charle ayant fait ouvrir ſon tombeau en 1571, trouva ſon corps & ſes habits tout entier, & ſans aucune corruption.

8.may,p.289. § 1. [f]Pour ce qui eſt de S. VICTOR, ſes actes diſent qu'ayant eſté deferé à Maximien, qui exerçoit alors une grande perſecution dans Milan, il confeſſa genereuſement ſa foy devant luy, & de-
§ 2. meura ſix jours en priſon ſans boire ni manger. [f]Il fut interrogé de nouveau, puis fuſtigé; & mepriſant les menaces & les promeſſes tant de Maximien que d'Anulin ſon Conſeiller, il fut

1. Florentinius p 659.1, dit Silare: Il y a Silane dans les cartes de Sanſon.

fuſtigé une ſeconde fois, puis remené en priſon, où on luy mit les ceps aux piez, & où il mepriſa encore toutes les ſollicitations d'Anulin. § 3. 'Le lendemain l'Empereur l'ayant fait venir, luy montra tous les inſtrumens des ſupplices, & luy fit verſer du plomb fondu ſur tout le corps, ce qu'il ne ſentit point dutout, s'il en faut croire les actes. § 4. 'L'Empereur l'ayant fait mener à la porte de Verceil, & les ſoldats s'eſtant, dit-on, endormis, il s'enfuit, & ſe cacha dans une écurie où ſes gardes le trouverent. § 5. 'Maximien le condanna enfin à perdre la teſte: & cela fut executé auprés d'un bois le 8 de may, [a] auquel les martyrologes de Saint Jerome, ceux[1] du IX. ſiecle, & pluſieurs autres marquent ſa feſte. On le met encore le 14 ou le 15 du meſme mois, quelquefois ſous le nom de Maure, [parcequ'il l'eſtoit de naiſſance.] 'On pretend que le 14 eſt le jour auquel il fut enterré par "Saint Materne Eveſque [de Milan.]

Ibid. [a] p. 286. § 1. p. 290. § 6. Note 4.

'On voit par S. Gregoire de Tours que ce Saint eſtoit fort honoré à Milan dans le VI. ſiecle; que ſon tombeau y eſtoit celebre; & que ſa feſte s'y ſolenniſoit avec un grand concours de peuple, meſme durant la nuit. S. Gregoire de Tours dit que ſa puiſſance paroiſſoit plus particulierement dans la delivrance des captifs. Il en raporte une hiſtoire d'un grand ſeigneur d'Auvergne nommé Apollinaire: [mais il y paroiſt plutoſt un manquement de parole qu'un miracle.] Gr. T. gl. M. c. 45. p. 105.

'Le corps du Saint ſe conſerve encore aujourd'hui à Milan dans une egliſe de ſon nom, qu'on pretend avoir eſté la baſilique Porcienne de S. Ambroiſe, & avoir meſme ſervi quelque temps de cathedrale. § 2. 'S. Charle l'y trouva dans la viſite qu'il fit de cette egliſe, & le tranſporta en l'an 1576 dans la nouvelle que l'on avoit fait baſtir. § 3. 'Il y a encore pluſieurs autres egliſes de ſon nom dans Milan, dont l'une appellée S. Victor de l'Orme, eſt baſtie, à ce qu'on croit, au lieu où il ſouffrit le martyre. § 5. 6. Boll. 8. may, p. 236. § 2.

'Ennode Eveſque de Pavie, témoigne avoir ſouvent eprouvé le ſecours de ce ſaint Martyr. [b] Il marque particulierement qu'il obtint par ſes prieres la gueriſon d'une maladie dont les medecins n'eſperoient pas qu'il puſt echaper. Il ſe frota pour cela tout le corps de l'huile de ce Saint, comme il parle, [c'eſt à dire apparemment de l'huile de la lampe qui bruloit devant ſon tombeau;] & il fut auſſitoſt gueri. Enn. euc. p. 432. [b] p. 432. l. 8. ep. 24. p. 239.

1. Uſuard, Adon, Raban, Notker, [Vandelbert.]

SAINTE AFRE,

MARTYRE A AUSBOURG.

ON écrit beaucoup de choſes de Ste Afre, que nous toucherons en un mot, ou que nous omettrons abſolument, "parcequ'elles ne nous paroiſſent nullement fondées, & nous nous arreſterons ſeulement à ſon martyre, dont les actes n'ont rien que de tres bon & de tres edifiant.]'On les trouve dans Surius, & dans Velſerus, dont Surius les a tirez: [a]& le P. Ruinart les a inſerez dans ſon recueil.

V. la petſ. de Diocletien note 24.

Velſ. Afr. p. 477 Sur. 5. aug. p. 46. § 9-11.

[b]Ste Afre eſtoit de la ville d'Auguſte dans la Rhecie, [que nous appellons aujourd'hui Auſbourg; & qui eſt la plus conſiderable de la Souabe.]Cette Sainte ne fut d'abord celebre que par ſes dereglemens, ſi publics qu'ils eſtoient connus de tout le monde. 'Mais la miſericorde de Dieu qui regle toutes choſes par ſa bonté, non par nos merites, l'appella enfin à la religion Chrétienne, [& meſme à la gloire du martyre.]'On croit qu'elle fut convertie par un ſaint Eveſque nommé Narciſſe, 'avec Hilarie ſa mere, qui l'avoit, dit-on, engagée dans ces crimes par un principe de religion, mais d'une religion digne de ceux qui adoroient les demons auteurs de tous les plus grands crimes: On ajoute que S. Narciſſe avoit auſſi converti Digne, Eunomie, & Eutropie, ſervantes de Ste Afre, 'qui ſont quelquefois nommées un peu diverſement, [c]avec tout le reſte de ſa maiſon, de ſes amis, & de ſes parens, entre leſquels on nomme Denys ſon oncle maternel que S. Narciſſe fit Preſtre. [Mais on meſle à cela un grand nombre de circonſtances qui n'ont pas meſme l'apparence de la verité.

a Act. M. p. 501.
b Sur. 5. aug. p. 46. § 9.
p. 47. § 9.
§ 12.
§ 1-8.
Velſ. p. 455 Act. M. p. 502. d.
c Sur 5. aug. p. 46 § 8.

On voit par les actes de ſon martyre, que quelque aſſurance que la foy luy donnaſt de la remiſſion de ſes pechez par le batteſme, neanmoins l'horreur & la douleur qu'elle en avoit conceue, avoit tellement penetré ſon cœur, qu'elle les regardoit comme vivans encore en quelque ſorte & dans la concupiſcence qui les avoit produits, mais qu'ils avoient extremement augmentée, & dans les malheureux reſtes qu'elle en reſſentoit: de

ſorte qu'elle ſe croyoit obligée de faire tout ce qui eſtoit en ſon pouvoir pour achever de les effacer entierement.]Pour les richeſſes que ſes crimes luy avoient acquiſes, elle s'en dechargea le plus promtement qu'elle put, comme d'un fardeau egalement peſant & honteux. Et quelques Chrétiens refuſant dans leur pauvreté meſme de les accepter, elle les pria & les conjura de luy vouloir faire cette grace, & de prier pour ſes pechez. p. 47. §. 5.

[La perſecution eſtant venue enſuite, Sainte Afre fut priſe avec d'autres, & preſentée au juge nommé Caius; qui aprés les interrogations ordinaires, l'exhorta à ſacrifier, & à aimer mieux conſerver ſa vie que de la perdre par les tourmens: Surquoi la Sainte §. 6.

» luy répondit: J'ay déja fait aſſez de pechez lorſque je ne con-
» noiſſois pas Dieu, ſans y ajouter celui auquel vous me voulez
» obliger. Allez au Capitole, luy dit le juge. Elle répondit: J.C. eſt
» mon Capitole[& mon tout.]Je n'ay que luy devant les yeux
» pour luy confeſſer tous les jours mes crimes; & parceque je ſuis
» indigne de luy offrir des ſacrifices, je ſouhaite d'eſtre moy meſme
» ſacrifiée pour luy, afin que mon corps expie par ſes douleurs les
» pechez qu'il a commis.

meretrix. » [Le juge luy dit: Mais j'apprens que vous eſtes une "femme Ibid.
» perdue: vous ferez donc bien de ſacrifier: car vous n'avez rien à
» attendre du Dieu des Chrétiens.[Le diable qui poſſedoit l'eſprit de ce juge s'efforçoit ainſi de la vaincre par la tentation la plus dangereuſe à ceux qui ſont touchez comme elle l'eſtoit de l'horreur de leurs pechez, qui eſt la défiance de la miſericorde de Dieu.]Mais elle qui ſavoit quelle eſt la bonté de J.C. envers les pecheurs vraiment convertis, répondit[au demon & à ſon
» miniſtre avec une humble fermeté:]J.C. mon Seigneur a dit
» qu'il eſtoit deſcendu du ciel pour les pecheurs; & ſon Evangile
» nous aſſure qu'une proſtituée a arroſé ſes piez de ſes larmes, &
» en a obtenu le pardon de ſes pechez; qu'il n'a jamais rejetté les
» perſonnes de cette ſorte non plus que les publicains, & qu'il les a
» meſme ſouffert à ſa table.

[Le juge à qui tout eſtoit bon, hors la veritable pureté du Chriſtianiſme,]n'eut pas honte de l'exhorter à rentrer dans ſa premiere vie par la vue du gain qu'elle y avoit fait autrefois. Mais la Sainte eut horreur de cette propoſition: Elle declara qu'elle s'eſtoit depouillée avec joie de tout ce qu'elle avoit acquis par une voie ſi honteuſe & ſi contraire à la bonne conſcience, & proteſta que jamais ſes mains ne ſe ſouilleroient par un argent ſi execrable. Ibid.

[Le demon revint à ſa premiere tentation, qui faiſoit voir neanmoins que les payens regardoient le Chriſtianiſme comme
9. quelque choſe de grand & de ſaint.] Car le le juge dit à la Sainte: Le Chriſt n'a garde de vous croire digne de luy : c'eſt ſans ſujet « que vous voulez l'appeller voſtre Dieu : il ne vous reconnoiſt « point pour eſtre à luy, & "une femme dereglée comme vous eſtes « ne peut pas paſſer pour Chrétienne. La Sainte luy répondit: Il eſt « vray, je ne merite point de paſſer pour Chrétienne, ni de porter « ce nom: mais la miſericorde de Dieu qui ne nous juge pas ſelon « nos merites, m'a fait la grace de me le donner. Et d'où le ſavez « vous, luy dit le juge ? L'honneur meſme qu'il me fait, luy répon- « dit la Sainte, de me permettre de venir ici confeſſer ſon nom, « m'eſt une aſſurance qu'il ne m'a point rejettée de ſa face, & « j'eſpere que cette confeſſion me fera obtenir le pardon de tous « mes pechez. Contes, contes, dit le juge, ſacrifiez aux dieux pour « vous ſauver. La Sainte luy répondit genereuſement: Mon ſalut « eſt [en] J.C, qui eſtant attaché à la croix, promit les biens du « paradis à un larron qui le "reconnoiſſoit [pour ſon Dieu.] «

" *quia meretrix eſt.*

" *confitenti.*

10. 'Le juge continua : Sans nous amuſer davantage, ſacrifiez ; de- « peur qu'en preſence de ceux qui ont eu part à voſtre vie, je ne « vous faſſe donner les étrivieres. La Sainte luy répondit : Je ne « rougis de rien que de mes pechez. Je me laſſe de tant diſputer, « ajouta le juge : Si vous ne voulez pas ſacrifier, il faut vous reſou- « dre à mourir. C'eſt ce que je ſouhaite, dit la Sainte, pourvu que « je merite cette grace qui me rendra digne de trouver mon repos « [en Dieu.] Encore une fois, dit le juge, ſacrifiez : car je m'en vas « vous faire donner la queſtion, & puis vous condanner a eſtre « brulée toute vive. A cela la Sainte répondit : J'abandonne vo- « lontiers mon corps par lequel j'ay peché, à toutes ſortes de tour- « mens : mais pour mon ame, je ne la ſouillerai jamais en ſacrifiant « à des demons. «

1. «

Ibid. 'Alors le juge dicta ſa ſentence, qui portoit qu'Afre cette publique proſtituée, qui s'eſtoit declarée Chrétienne, & avoit refuſé de participer aux ſacrifices, ſeroit brulée vive. Auſſitoſt les executeurs ſe ſaiſirent d'elle, & la menerent dans une iſle de la riviere du Lech [qui paſſe à Auſbourg du coſté de l'Orient.] On la depouilla : on l'attacha à un poteau : & alors levant les yeux au ciel, elle dit en pleurant : Seigneur J.C. Dieu tout- « puiſſant, qui eſtes venu appeller non les juſtes, mais les pecheurs «

1. *cathomis cædi.* C'eſt un terme fort obſcur, comme on le voit par tous ceux qui ont taſché de l'expliquer. Velſerus en parle amplement ſur cet endroit, *p.* 488. 489.

à la

» à la penitence, dont la promeſſe eſt ſi claire & ſi certaine, & qui
» avez bien voulu nous aſſurer qu'à quelque heure que le pecheur
» ſe convertiſſe en abandonnant ſes iniquitez, des l'heure meſme
» vous oublierez ſes pechez, recevez preſentement la penitence
» que je vous offre en ſouffrant pour vous; & par ce feu qui va con-
» ſumer mon corps, delivrez moy de ces feux eternels qui brulent
» tout enſemble & le corps & l'ame.

'On alluma enſuite le bois qu'on avoit mis autour d'elle, & § 11.
» alors on entendit encore la Sainte qui diſoit: Je vous rends gra-
» ces, J.C. mon Seigneur, d'avoir bien voulu me recevoir pour
» hoſtie en l'honneur de voſtre nom, vous qui eſtant l'unique
» hoſtie avez eſté offert ſur la croix pour tout le monde; qui eſtant
» juſte[avez ſouffert]pour les injuſtes; qui eſtant bon[avez eſté
benedictus pro maledictis. » crucifié]pour les méchans; "qui eſtant la ſource de toute bene-
» diction, eſtes mort pour ceux qui eſtoient dignes de toutes les
» maledictions; qui eſtant pur de tout peché[avez donné voſtre
» ſang]pour tous ceux qui eſtoient ſouillez de pechez: Je vous
» offre mon ſacrifice, à vous qui, avec le Pere & le S. Eſprit, vivez
» & regnez[comme]Dieu dans les ſiecles des ſiecles. Amen. En
diſant ces paroles, elle expira.

'Digne, Eunomie, & Eutropie ſes ſervantes, qui avoient eſté § 12.
les compagnes de ſa converſion aprés l'avoir eſté de ſes crimes,
ſe trouverent, à ce qu'on tient, ſur le bord de la riviere[durant
qu'on la bruloit:]& lorſque les executeurs eurent repaſſé l'eau,
elles ſe firent deſcendre dans l'iſle, où elles trouverent le corps
de la Sainte tout entier. Un valet qui eſtoit venu avec elles,
ayant repaſſé la riviere à la nage, en vint avertir Hilarie[mere
de la Sainte,]qui vint la nuit avec des Eccleſiaſtiques enlever
ſon corps, & on le mit à deux milles de la ville dans un monu-
ment dreſſé pour elle & pour ceux de ſa famille.

'On ajoute encore que le juge averti de tout cela, envoya § 13.
des ſoldats au monument, avec ordre d'arreſter tous ceux qu'ils
y trouveroient, & de les luy amener s'ils conſentoient à ſacrifier;
ou s'ils le refuſoient, de les enfermer dans le monument meſme,
('car les tombeaux anciens eſtoient ſouvent des baſtimens aſſez Fleuri, t. 2. p.
ſpacieux,)[a] & de les y bruler ſans autre forme. [Cet ordre eſt ſi 140.
[a] Sur. § 13.
V. la perſ. de Diocletien note 24. cruel, & ſi oppoſé à toutes les loix, "qu'il n'eſt pas aiſé de croire
qu'il ſoit veritable.]Cependant on pretend qu'il fut meſme
executé, & que ce fut par ce moyen que Ste Hilarie, & les Stes
Digne, Eunomie, & Eutropie, acquirent la couronne du mar-
tyre le meſme jour qu'elles avoient enterré Ste Afre. 'On croit Vell. p. 498

qu'elles furent ſeulement étoufées par la fumée, & non brulées, puiſqu'on a encore aujourd'hui leurs reliques.

Sur.5.aug.p. 46.§ 9. 'Les actes de Ste Afre marquent que ceci arriva lorſqu'il y avoit une cruelle perſecution contre les Chrétiens, & qu'on employoit

§ 1. divers ſupplices pour les contraindre de ſacrifier. 'L'on dit en

Act.M.p.500. effet que Ste Afre vivoit du temps de Diocletien. 'Ainſi l'on peut raporter aſſez probablement ſon martyre à l'an 304, "& au 7 d'aouſt, auquel ſa feſte eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans Notker qui ſoutient que c'en eſt le vray jour, dans Florus & le faux Bede, qui raportent aſſez amplement ſon hiſtoire, dans Vandelbert, & dans quelques autres. Uſuard & Adon que le martyrologe Romain a ſuivis, la mettent le 5 d'aouſt.]'Les martyrologes de S. Jerome & d'autres en marquent encore une feſte le 9 d'octobre, peuteſtre à cauſe de quelque tranſlation[ou de quelque dedicace.]'Celle de Ste Hilarie ſa mere & de ſes trois ſervantes ſe fait le 12 d'aouſt, auquel Uſuard, Adon, & quelques autres les marquent.

Flor.p.907. 908.

Velſ.p.494.

Note

p.474.480. 499. 'On pretend que S. Denys frere de Ste Hilarie, a eſté non ſeulement Preſtre, mais auſſi premier Eveſque d'Auſbourg, & enfin Martyr. Mais tout cela n'a aucun fondement dans l'antiquité, & Velſerus n'en paroiſt pas fort perſuadé, ſurtout de ſon martyre.

p 499. 'Le breviaire d'Auſbourg en fait le 26 de fevrier, [a] auquel on trouva ſon corps l'an 1258, ſous un autel qui portoit ſon nom dans l'egliſe de Ste Afre & S. Udalric.

a Boll 26.feb. p.633.b.

Velſ.p.503. 'On aſſure que S. Udalric qui mourut en l'an 973, obtint par ſes prieres que Ste Afre meſme luy decouvriſt le lieu où eſtoit ſon

p.497. corps. 'Il eſtoit dans l'egliſe dont nous venons de parler, & où on le conſerve encore. Elle eſt dediée ſous le nom de la Sainte

p.495.503. & ſous celui de S. Udalric. 'Embric Eveſque d'Auſbourg trouva de nouveau ſon corps l'an 1064, "en faiſant demolir l'egliſe pour la rebaſtir. Il en leva "un os du pouce du pié pour le donner à Annon Archeveſque de Cologne. Hermant l'un des ſucceſſeurs d'Embric, fit la meſme choſe vers l'an 1100, en faveur de l'Empereur Henri IV, qui faiſoit baſtir une egliſe de Ste Afre à Spire.

&c. articulum.

p.492.503. 'Hors cela on aſſure que ſon corps ſe conſerve encore aujourd'hui entier à Auſbourg.

p.504. 'Les corps des Stes Digne, Eunomie, & Eutropie, furent auſſi trouvez vers l'an 1000, dans l'egliſe de Ste Afre. Celui de Ste Eutropie fut mis partie dans l'egliſe de S. Eſtienne d'Auſbourg, partie dans une chapelle de S. Paul. Celui de Ste Digne ayant encore eſté trouvé vers l'an 1060, fut mis dans un tombeau

derriere le grand autel de l'egliſe de Ste Afre.

'Fortunat Eveſque de Poitiers parle de Ste Afre, & exhorte d'aller reverer à Auſbourg les os de cette bienheureuſe Martyre. 'On a baſti une egliſe au lieu où elle a eſté brulée. Mais ce n'eſt plus aujourd'hui une iſle, & il eſt tout à fait audelà du Lech; le bras de la riviere qui l'enfermoit eſtant ſeché. 'Pour le lieu où elle fut enterrée d'abord, les plus habiles du pays n'en peuvent avoir de connoiſſance.

Fort. v. Mar. l. 4. p. 340 | n. p. 251. Velſ. p. 491. p. 497.

SAINT EUPLE,
DIACRE ET MARTYR.

ON peut juger de la veneration que l'Egliſe a eue pour Saint Euple, par le ſoin qu'on a pris d'en conſerver la memoire.] 'Car nous avons encore aujourd'hui "ſes actes de trois editions, partie en grec, partie en latin, qui bien que differentes en quelques points, peuvent paſſer toutes trois pour bonnes, & meſme pour originales. [Mais la greque eſt la meilleure.]

Act. M. p. 438.

NOTE 1.

'Il eſtoit Diacre, [a]comme les Grecs & les Latins en conviennent. [Il faiſoit ce ſemble profeſſion d'une entiere pauvreté,] [b]puiſqu'il declara devant le juge qu'il n'avoit point de maiſon. [Il pouvoit eſtre de Catane en Sicile,] [c]où il fut jugé & martyrizé. On ajoute qu'il fut ſurpris "par ceux qui cherchoient les Chrétiens, lorſqu'il liſoit l'Evangile au peuple, & inſtruiſoit les Fideles. Il fut arreſté & amené devant le tribunal de Calviſien Correcteur [ou Gouverneur de la Sicile,] 'le "19 avril de l'an 304, & il porta avec luy le livre des Evangiles, quoiqu'il yeuſt alors des défenſes tres rigoureuſes de conſerver aucun livre des Ecritures.

Bar. 303. § 146. a Men. aug. p. 118 | Bed. 12. aug. b Cotel. g. t. 1. p. 192. b. c Bar. 303. § 146. 147. ab explorationibus.

NOTE 2.

Cotel. p. 192. a. b.

'Quand il fut "dans la ſale de la petite audience, pres du rideau qui fermoit le lieu où eſtoit le juge, il dit tout haut qu'il vouloit mourir, parcequ'il eſtoit Chrétien. Sur cela on le fit entrer; '& Maxime "Senateur Romain [qui eſtoit avec le Gouverneur,] luy voyant l'Evangile entre les mains, ſe plaignit de ce qu'il violoit les edits des Princes. 'Calviſien luy demanda ſi c'eſtoit luy qui

a. b. c.

in secretario. ἐλαμπρότατος.

avoit apporté le livre: il répondit reſolument que c'eſtoit luy: & Calviſien luy ayant dit d'en lire quelque choſe pour voir ce que c'eſtoit, il lut les titres des quatre Evangiles; & ſelon quelques uns, une ſentence de chacun des quatre, [a]ce qui eſt confirmé par la ſuite. [b]Calviſien luy demanda ce que tout cela vouloit dire; & il répondit: C'eſt la loy du Seigneur mon Dieu: Et Calviſien voulant ſavoir de qui il l'avoit receue: C'eſt, dit-il, de J. C. Fils de Dieu & mon Seigneur. Calviſien ſe tenant par là pleinement aſſuré de la fermeté de la foy du Saint, n'alla pas plus loin pour lors, mais ſe contenta d'ordonner que ſa confeſſion ſeroit [lue] publiquement, [& qu'il ſeroit gardé en priſon juſqu'à une nouvelle audience.]

Bar. 303. § 146] Mombrit.
a Cotel. p. 194. a.
b p. 193. a.

'Cette audience fut differée juſqu'au 12 d'aouſt, auquel le Saint fut amené devant le tribunal de Calviſien. Ce juge luy demanda s'il perſiſtoit dans la confeſſion qu'il avoit faite: Et le Saint aprés avoir armé ſon front du ſigne de la Croix, [c]proteſta qu'il y perſiſtoit. Il declara de meſme qu'il conſervoit toujours les Ecritures divines, quelque défendues qu'elles fuſſent par les Empereurs, & qu'il les avoit alors actuellement ſur luy. 'On ajoute que comme on luy demandoit pourquoi il ne les avoit pas livrées; il répondit: C'eſt parceque je ſuis Chrétien; & il ne m'eſtoit pas permis de les livrer. Il vaut mieux mourir que de le faire. Elles contiennent la vie eternelle; & qui vous les livre ſe prive de la vie eternelle. C'eſt pourquoi plutoſt que de perdre cette vie, j'aime mieux vous abandonner celle de mon corps.

Bar. 303. § 147. c Cotel. p. 193. b] Act. M. p. 440. § 1.
Bar. 303. § 147.
apud nos.

'Sur cela Calviſien ordonna qu'il fuſt mis à la queſtion & fouetté, juſqu'à ce qu'il promiſt de ſacrifier aux dieux. Cela fut executé, & durant les tourmens le Saint rendoit graces à J. C, en le ſuppliant de le conſerver, puiſque c'eſtoit pour luy qu'il ſouffroit. Comme Calviſien l'exhortoit à adorer les dieux pour ſe delivrer, il répondit: J'adore J. C, & je deteſte les demons: Faites donc ce que vous voudrez: car je ſuis Chrétien: & il y a longtemps que je ſouhaite ce que Dieu m'accorde aujourd'hui. Faites, dis-je, ce que vous voudrez, ajoutez tourmens ſur tourmens: Je ſuis Chrétien.

§ 147] Cotel. p. 193. c.
Bar. § 148.

'Aprés que la queſtion eut duré longtemps, Calviſien la fit ceſſer, & s'adreſſant au Saint, il luy dit: Adore les dieux, miſerable. Adore Mars, Apollon, & Eſculape: Non, répondit le Saint, J'adore le Pere, le Fils, & le S. Eſprit: J'adore la Trinité ſainte hors laquelle il n'y a point de Dieu. Que les dieux qui n'ont point fait le ciel & la terre periſſent [de deſſus la terre:] Je ſuis

Ibid.

» Chrétien. Comme le juge ne laiſſoit pas de le preſſer encore de
» ſacrifier, il répondit: Je me ſacrifie preſentement moy meſme à
» J.C. mon Dieu, & je n'ay rien davantage à faire. Tous vos efforts
» ſont inutiles: Je ſuis Chrétien. 'Calviſien le fit alors tourmenter §149.
de nouveau, & plus cruellement qu'auparavant: & le Saint re-
» commença à dire: Je vous rends graces, Seigneur JESUS: ſecou-
» rez moy: c'eſt pour vous que je ſouffre ces tourmens. Il repeta
pluſieurs fois la meſme choſe, juſqu'à ce que les forces luy man-
quant, on luy voyoit ſeulement remuer les levres, ſans entendre
ce qu'il diſoit.

'Enfin aprés avoir ſouffert beaucoup de tourmens, il remporta Cotel.p.193.c.
la palme du martyre, & la couronne de la foy orthodoxe. 'Car Bar.303.§ 149.
intra velum interius ingrediens. Calviſien ayant quitté l'audience pour entrer dans le parquet,
y dicta la ſentence; & aprés eſtre revenu, 'il dit tout haut que Cotel.p.194.a.
puiſque ceux qui eſtoient ennemis des dieux & rebelles aux
Princes, ne pouvoient eſtre punis aſſez promtement, Euple qui
avoit eu la hardieſſe de lire publiquement en preſence de ſon
tribunal des écrits pernicieux, (car c'eſt ainſi que J.C. ſouffroit
qu'on traitaſt les paroles de vie & de ſalut,) ſans que les tourmens
luy euſſent pu faire quitter ſon impieté, n'eſtoit digne que du
dernier ſupplice. 'Il lut [enſuite] la ſentence qui le condannoit à Bar.303.§ 149.
eſtre decapité: & commanda qu'on l'allaſt auſſitoſt executer. On
luy attacha au cou ſon livre des Evangiles, [comme le ſujet de ſa
condannation & de ſa honte; & c'eſtoit le ſujet de ſa gloire & de
ſa couronne, de meſme que] le heraut qui marchoit devant luy
en criant que c'eſtoit là Euple le Chrétien, ennemi des dieux,
& des Empereurs. Auſſi Euple plein de joie répondoit ſans
» ceſſe: Beni ſoit J.C. mon Dieu.

'La grace dont J.C. rempliſſoit ſon cœur, le faiſoit aller au Act.M.p.441.
ſupplice avec tant de promtitude & de gayeté, que le peuple
qui le ſuivoit en foule, ne pouvoit s'empeſcher d'avouer qu'il
admiroit ſon courage. Pour luy il admiroit la gloire [& la bonté
de Dieu] à l'égard de ſes ſerviteurs qu'il avoit daigné appeller à
luy. Il prioit auſſi pour les Chrétiens qui le ſuivoient [meſlez
parmi les payens,] le ſuppliant de les ſoutenir juſques à la fin,
afin qu'ils glorifiaſſent ſon nom dans toute l'eternité.

'Il arriva [bientoſt] au lieu de l'execution: car il redoubloit Ibid.
ſes pas à meſure qu'il approchoit de la couronne. 'Quand il y fut Bar.303.§ 149.
arrivé, il fit à genoux une aſſez longue priere. [Puis] 'étendant Act.M.p.441.
» les mains vers le ciel: Je vous rends graces, Seigneur JESUS, dit-
» il, de ce que voſtre puiſſance m'a conſolé, de ce que vous n'avez

point permis que mon ame periſt avec les impies, de ce que vous « m'avez fait la grace de [confeſſer] voſtre nom. Achevez mainte- « nant ce que vous avez fait en moy, afin que l'audace de l'ennemi « ſoit confondue. Il exhorta les Fideles à prier, & à craindre Dieu « "de tout leur cœur. Enfin s'eſtant [encore] mis à genoux, il baiſſa &c.

Bar.303. § 149. le cou, 's'abandonna "au boureau qui luy trancha la teſte, [a] & *prabuit ju-*
[a] Cotel. p. 194. receut ainſi la couronne immortelle de J. C. noſtre Dieu. [b] Son *gulum.*
[b] Bar. 303. § 149. corps fut "enlevé par les Chrétiens, embaumé, & mis en terre. *ſublatum.*
Act. M. p. 441. 'On aſſure qu'il ſe faiſoit beaucoup de miracles à ſon tombeau.
Men. p. 114-118. 'L'Egliſe greque qui le conte entre ſes grands Martyrs, en fait
[c] Flor. p. 748. 2. ſon principal office le 11 d'aouſt. [c] Les Latins le mettent toujours
Cotel. p. 100. c. le 12, 'qui eſt le jour de ſa mort, meſme ſelon les Grecs poſterieurs.
Flor. p. 748. 'Son nom ſe lit ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome &
d'autres tres anciens, dans Bede, [1] dans ceux du IX. ſiecle, & 1.
p. 814. 815. preſque dans tous les autres Latins. 'Quelques uns en font encore le 12 de ſeptembre avec un S. Serapion Eveſque. 'Sa feſte eſt
Front. cal. p. 119. meſme marquée au 12 d'aouſt dans le calendrier Romain du P.
Anaſt. 74. p. 49 b. Fronto, [ſans doute à cauſe] d'une chapelle que le Pape Theo-
[d] c. 93. p. 116. a. dore luy fit baſtir hors la porte de S. Paul [vers l'an 645,] [d] & qui
[e] Flor. p. 748. 2. fut rebaſtie [vers 772,] par le Pape Adrien I. [e] Les monumens de
Greg. l. 12. ep. 10. p. 1105. b. l'Egliſe de Luque en Toſcane, parlent auſſi d'une egliſe tres ancienne du meſme Saint baſtie auprés de cette ville. 'S. Gregoire écrit à l'Eveſque de Meſſine ſur une egliſe qu'on vouloit baſtir dans ſa ville en l'honneur de S. Eſtienne, de S. Pancrace, & de S. Euple.

1. Uſuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert.

SAINT JULIEN,

MARTYR A BRIOUDE EN AUVERGNE:

ET

SAINT FERREOL,

MARTYR A VIENNE.

LE nom de S. Julien a eſté autrefois extremement illuſtre dans la France. [a]S. Sidoine Apollinaire celebre Eveſque d'Auvergne, l'appelle ſon patron. [1]Saint Gregoire de Tours qui avoit eprouvé ſon interceſſion tant en ſa perſonne, qu'en celle de ſes plus proches; [1]& qui s'appelle meſme [2]"ſon eleve & ſon nourriſſon, a fait de ſes miracles* tout ſon ſecond livre De la gloire des Martyrs. Il y parle auſſi de l'hiſtoire de ſa mort, [dont nous trouvons encore quelques autres monumens, "qui peuvent eſtre du milieu ou de la fin du V. ſiecle.]

Fort. l.8. c.4. p.191. [a] Sid. l.7. ep.1. p.99.1.a. Gr.T. de Jul. c. 23.25.p.291-296. c.2.p.254. *alumnum.* *Note 1. Note 2.

[1]S. Julien eſtoit natif de Vienne en Daufiné, d'une famille conſiderable. [1]On peut voir quel eſtoit ſon exterieur dans une viſion raportée par S. Gregoire de Tours. [b]Il portoit les armes, & il eſtoit dans un age déja avancé lorſqu'il ſouffrit le martyre. Il avoit embraſſé le Chriſtianiſme, & en faiſoit ce ſemble une profeſſion toute ouverte. Ses mœurs répondoient à ſa foy, & ce qui eſt encore plus, ſon ame eſtoit embraſée d'une charité tres ardente. Il demeuroit chez Saint Ferreol qui eſtoit Tribun, & Chrétien comme luy, mais il ſe declaroit moins. [1]Il aimoit Saint Julien à cauſe de ſon eminente pieté, & il en faiſoit toute ſa conſolation. [1]Auſſi leur foy & leur charité eſtoient le plus grand lien de leur union.

c.2.p.254. c.9.14.p.268. 269.275. [b] MS.p.477. Boſq.l.5.p.176. MS.p.477.

[1]Il arriva "en ce temps là une perſecution dans la ville de Vienne ſous un "officier nommé Criſpin. [On ne dit pas ſous quel Empereur: "& ce n'eſt que ſur des conjectures aſſez foibles qu'on croit pouvoir dire que ce fut ſous Diocletien vers l'an 304.] [1]Sur le bruit de cette tempeſte, Ferreol prevoyant que Julien ne pour-

&c. *Conſularis.* *Note 3.* p.477 | Boſq.p.176. Boſq.p.176.

roit pas demeurer caché à Vienne[où il eſtoit plus connu,]tant il luy voyoit d'ardeur pour le martyre,luy conſeilla & le conjura meſme de ſe retirer ſecrettement, & de ſe conſerver pour la
MS.p.478. conſolation des Chrétiens.'Julien qui avoit autant de moderation que de zele,ſe rendit à ſon conſeil; & quittant ſes parens,ſes amis, & ſes richeſſes pour J.C, il s'en alla en Auvergne, où il ſe
Ib|Gr.T.de Jul.c.1.p.252. tint caché auprés de la ville de Brioude[ſur l'Allier.]'Ce ne fut nullement par la crainte de la mort qu'il ſe retira.Ce fut au contraire, ſelon S. Gregoire de Tours, par l'amour meſme du martyre, parcequ'il craignoit que ſes parens ne l'empeſchaſſent de parvenir à la couronne, s'il entreprenoit de combatre en leur preſence: Il le fit auſſi pour obeïr à l'Evangile, qui veut que quand on nous pourſuit en un lieu, nous nous retirions en un autre.

MS.p.478.479. 'Dieu ne differa pas longtemps l'accompliſſement de ſon deſir. Criſpin ſceut qu'il s'eſtoit retiré en Auvergne. Et Dieu voulant couronner promtement le Saint,& faire ſouffrir au perſecuteur la peine qu'il meritoit, permit que cet officier extremement ennemi des Chrétiens, envoya des ſoldats chercher le Saint, avec ordre de le tuer en quelque lieu qu'ils le rencontraſſent.

Gr.T.c.1.p. 253. 'Julien connut par le mouvement de Dieu que les infideles le
a Ib|Boſq.p. 176. pourſuivoient, [a]& il ſe retira pour ſe cacher chez une vieille
b MS.p.479. veuve, [b]ou ſelon d'autres chez deux vieillars. C'eſtoit en un lieu
c Gr.T.c.25.p. 206. appellé[1] Vinicelle, [c]à dix ſtades[ou une demie lieue]de Brioude.
d MS.p.479. [d]On le receut avec joie dans cette cabane,& on ne ſongeoit qu'à l'y bien cacher. Mais lorſque les perſecuteurs en approcherent, le Saint qui ne vouloit point mettre ſes hoſtes en danger, & qui ſentoit que Dieu l'appelloit au ciel, ſortit des qu'il entendit entrer les ſoldats,& declara qu'il eſtoit celui qu'ils cherchoient, & qu'ils n'avoient qu'à executer leur ordre. Les ſoldats demeurerent étonnez d'un ſi grand courage, mais il les anima luy meſme, leur proteſtant qu'il ne vouloit plus demeurer dans le monde, & qu'il ne ſoupiroit qu'aprés J.C. pour aller ſe raſſaſier de luy.

Boſq.p.176. 177. 'Ses actes diſent que les perſecuteurs eſtant venus chercher le Saint, la veuve chez qui il eſtoit caché leur répondit qu'il n'y avoit perſonne chez elle; & qu'alors le Saint ſe decouvrit luy meſme.[Mais on ne trouve rien de cela dans les autres monu-
p.177|MS.p. 480. mens.]'Le Saint pria quelque peu de temps pour recommander

Gr.T.de Jul.c. 1.p.257. 1. 'On lit dans S. Gregoire de Tours *ad Hunorem*; au lieu de quoy le manuſcrit lit *ad hunc fontem.*

ſon

ſon ame à Dieu, & puis preſenta ſa teſte aux boureaux, qui la luy couperent en meſme temps. Il y avoit une fontaine en ce lieu, où on lava la teſte du Saint pour en oſter le ſang, [a] & depuis ce temps, l'eau de cette fontaine gueriſſoit les maladies & faiſoit divers miracles. Ib. Gr. T. p. 253. c. 3. 26. p. 257. 297. [a] c. 3. p. 258. & alibi.

Ceux qui avoient tranché la teſte à S. Julien, la porterent à Vienne au perſecuteur [b] pour ſervir d'exemple aux Chrétiens de cette ville. [c] Elle tomba [enſuite] entre les mains de S. Ferreol, qui ſouffrit auſſi le martyre quelque temps aprés, comme nous le dirons bientoſt, & on l'enterra avec luy. Sid. l. 7. ep. 1. p. 173. [b] Boſq. p. 177. Gr. T. p. 253. p. 254.

Note 4.

Le corps de S. Julien fut tranſporté du lieu de ſon martyre à Brioude, & il y fut enterré honorablement par deux vieillars, à qui en recompenſe de ce ſervice Dieu rendit à ce qu'on aſſure la vigueur de leur jeuneſſe. [C'eſtoient ſans doute ceux chez qui le Saint s'eſtoit retiré ſelon un manuſcrit.] On les honore aujourd'hui comme des Saints ſous les noms d'Ilpice & d'Arcons, le 18 de juin & le 4 de fevrier. Branche en parle amplement: [Je n'en trouve rien dans Bollandus.] Il ſemble meſme que ces deux vieillars fuſſent payens lorſqu'ils enterrerent le Saint. [Mais la vigueur du corps qu'il leur obtint leur auroit eſté bien inutile, s'il ne leur euſt encore obtenu du pere des miſericordes la ſanté de l'ame.] p. 255. Boſq. p. 177. Brane. p. 408-410. Boſq. p. 177.

On raporte qu'une dame Eſpagnole ſachant que ſon mari eſtoit arreſté à Treves où eſtoit l'Empereur, & condanné à perdre la vie, ſe haſta de venir au moins pour l'enterrer. Mais s'eſtant adreſſée à S. Julien en paſſant par Brioude, elle trouva en arrivant à Treves que ſon mari eſtoit delivré: en reconnoiſſance de quoy elle fit baſtir une petite chapelle ſur le tombeau du Saint. Les grands miracles que Dieu y opera enſuite, dont quelques uns furent cauſe de la converſion de ceux du lieu, firent que les peuples y baſtirent enfin une egliſe magnifique, ſans que neanmoins ils euſſent aucun jour reglé pour faire ſa feſte, parce-qu'on ignoroit celui de ſa mort, juſqu'à ce que Saint Germain d'Auxerre eſtant venu en ce lieu, apprit par revelation aprés beaucoup de prieres, qu'il avoit eſté martyrizé le 28 d'aouſt, [auquel ſa feſte eſt marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans Uſuard, Adon, & pluſieurs autres, & auquel pluſieurs Egliſes en font la memoire.] Ib. Gr. T. de Jul. c. 4. 5. p. 259-261. c. 5. 9. p. 261. 267. Boſq. p. 178. Sur. 31. jul. p. 366. § 35. Gr. T. c. 29. p. 300. 301.

Saint Gregoire de Tours a fait, comme nous avons dit, un livre entier de ſes miracles, dont quelques uns meſme avoient eſté faits en ſa faveur. C'eſt pourquoi il l'appelle ſon patron. Gr. T. de Jul. p. 250. c. 4. p. 259.

[Il ſuffit d'y renvoyer le lecteur, & nous ajouterons ſeulement]
c.13 p.307. 308. 'que ces miracles s'étendirent juſque dans l'Orient, par le moyen d'un peu de terre de ſon tombeau qu'un marchand y apporta; ce
c.32.p.305.&c. qui fit que l'on y dreſſa auſſitoſt une egliſe en ſon honneur. 'S. Gregoire en marque pluſieurs baſties en France [par S. Arede
c.34.p.309.&c. ou Iriez, & par divers autres. 'Il parle particulierement de celle de Tours, [qui eſt encore aujourd'hui une celebre abbaye de
h.Fr.l.6 c.17. p.308 9.c.6.p. 461.462. Benedictins.] 'Il y en avoit une à Paris du temps de Chilperic, [a]Mr de Launoy croit que c'eſt celle que l'on nomme aujourd'hui
a Laun.baſ.c. 9.p.523. S. Julien le Pauvre; [b]& Mr Valois le ſoutient encore plus fortement. [On aſſure auſſi que le veritable patron] [c]de S. Julien des
b Val.in Laun. p.417. Meneſtriers baſti en 1330, [eſt celui de Brioude, quoique les Peres
c p.458. de la Doctrine en aient pris un autre. Mais ſi toute la France a
Fort.l.10.c.13. p.253 254 Boſq.l.2.p.176. eu un grand reſpect pour ce Saint,] 'l'Auvergne l'a particulierement reveré comme ſon patron. [d]On mettoit de ſes reliques
d Gr.T.de Jul. c.32.p.305. dans les egliſes que l'on baſtiſſoit ſous ſon nom; [e]& on croyoit
e c.34.p.308. 309. que c'eſtoit aſſez pour cela d'avoir quelques fils des linges dont on couvroit ſon tombeau. C'en eſtoit en effet aſſez pour operer pluſieurs miracles.

[Nous ne pouvons pas ſeparer S. FERREOL de S. Julien, Dieu les ayant unis meſme aprés leur mort dans leurs reliques, comme il les avoit unis durant leur vie par une amitié toute ſainte. Outre ce que nous avons de S. Ferreol dans l'hiſtoire de
Boſq.l.4.c.16. p.150 Act.M. p.511.1. S. Julien,] 'Mr du Boſquet en cite des actes manuſcrits "qui diſent Note 5.
f Gr.T.de Jul. c.1.p.253 MS. p.480.481. qu'il fut condamné à Brioude avec S. Julien; [f]ce qui eſt contraire à ce que dit S. Gregoire de Tours, que S. Ferreol receut à Vienne la teſte de S. Julien. [Auſſi Mr du Boſquet n'a point cru nous
g Sur.18.ſept. p.193. devoir donner ces actes.] [g]Il vaut donc mieux s'arreſter à ceux qui ſont dans Surius, [qui s'accordent fort bien avec S. Gregoire, & qui d'ailleurs paroiſſent excellens, quoiqu'ils ſemblent trop polis pour pouvoir eſtre regardez comme tout à fait originaux.]
Act.M.p.509. 'Le P. Ruinart les a jugé dignes d'eſtre inſerez dans ſa collection.

Boſq.l.5.p.176. 'S. Ferreol demeuroit, comme nous avons dit, à Vienne, & eſtoit un officier de guerre elevé juſqu'à la dignité de Tribun ou
Sur.18.ſept.p. 193.§ 1 MS.p. 477. Colonel. 'Mais il n'avoit que l'exterieur & l'habit d'un homme d'épée, & non l'eſprit ni les ſentimens; [h]& il mettoit ſa gloire
h Boſq.l.2.p. 176. à accomplir tous les devoirs d'un veritable Chrétien, [i]quoiqu'il
i MS.p.477. n'en fiſt pas une profeſſion publique devant les payens. [La teſte de S. Julien, "qu'il obtint apparemment par argent ou par ſon V.la note 4.
Sur.18.ſept.p. 193.§ 2. credit, luy fut un gage du martyre.] 'On ſceut qu'il eſtoit Chré-

tien, & on le defera à Criſpin, qui l'ayant fait amener devant ſon tribunal, luy dit que puiſqu'il avoit l'honneur d'eſtre officier des Empereurs, & d'en recevoir des appointemens, c'eſtoit à luy à donner aux autres l'exemple de l'obeïſſance. Le Saint répondit qu'il n'avoit point manqué à obeïr tant qu'on ne luy avoit rien demandé qui fuſt contre ſa religion ; mais que pour faire des ſacrileges, & ſacrifier à ceux qu'ils appelloient leurs dieux, c'eſt » ce qu'il ne feroit jamais: Je ne demande, ajouta-t-il, ni l'honneur » ni le profit de ma charge: je ſuis content ſi l'on me veut laiſſer la » vie & la liberté de ma religion. Que ſi c'eſt encore trop, je » renonce volontiers à la vie meſme.

'Le juge luy dit avec une [fauſſe] douceur qu'il ne falloit pas § 2.
qu'une premiere faute le portaſt dans le deſeſpoir, & qu'on avoit aſſez de bonté pour oublier tout le paſſé, pourvu qu'il s'en repentiſt. Le Saint repartit qu'il n'avoit point beſoin de pardon, parcequ'il ne ſongeoit plus à ſervir les hommes, & qu'il n'avoit point fait d'injure aux Empereurs, s'il leur avoit preferé la loy de Dieu: Il ajouta diverſes choſes qui firent aſſez juger qu'il n'abandonneroit jamais J. C. 'Et comme il ne cedoit pas davan- § 3.
tage aux menaces qu'aux promeſſes, Criſpin le fit fouetter cruellement devant luy, & puis mener en priſon chargé de chaines juſqu'à un nouvel examen. Il fut enfermé dans un cachot tres obſcur, & lié en ſorte qu'il ne pouvoit ſe tenir debout, mais ſeulement demeurer aſſis ou couché avec beaucoup d'incommodité.

'Il demeura deux jours en cet état: mais le troiſieme ſes chai- § 4.
nes ſe briſerent d'elles meſmes. Ainſi voyant que Dieu le rendoit libre, il crut devoir pratiquer la regle de l'Evangile, de fuir la perſecution: Il ſortit de la priſon qu'il trouva ouverte & de la ville, & puis ayant paſſé le Rhone à la nage plus par la force de
1. ſa foy que de ſes bras, il s'avança juſqu'à la riviere de [1] Giez [qui tombe dans le Rhone à deux lieues au deſſus de Vienne. Mais Dieu voulant enfin le couronner,] il fut repris en cet endroit, & amené les mains liées derriere le dos, juſqu'à un lieu pres du Rhone, où ſes gardes par un mouvement ſoudain de leur cruauté, diſent les actes, luy oſterent la vie, 'en luy tranchant la teſte. Gr. T. de Jul. c. 2. p. 256 | Fort. l. 3. c. 9. p. 77.

[a] Les Fideles l'enterrerent au meſme lieu, & le conſidererent [a] Sur. § 4.
comme la garde & le ſoutien de leur ville. 'Ils enterrerent avec Gr. T. p. 256 | MS. p. 480.

1. *Jarem.* 'Il y a une lieue au deſſus une autre riviere appellée le Garon. Le P. Rufinart croit que Sanſon. eſt la Gere, *Geria*. [Je ne la trouve point marquée dans Sanſon.]

luy le chef de S. Julien qu'il tenoit d'une main, & de l'autre
Gr.T.p.255. ſa propre teſte ſur ſa poitrine. 'Ils luy eleverent auſſi une egliſe
Ado,18.ſept. ſur le bord du Rhone, dont on fait fondateur un nommé Caſtule
l'un des premiers de Vienne, qui n'eſtoit neanmoins encore que
Gr.T.p.254-257. catecumene. 'Saint Mamert qui eſtoit Eveſque de Vienne [vers l'an 470,] voyant que le Rhone commençoit à demolir cette ancienne egliſe de S. Ferreol, en fit baſtir une autre où il tranſporta ſes reliques avec le chef de S. Julien, comme S. Gregoire de Tours le raporte plus au long, l'ayant appris lorſqu'il vint viſiter par devotion les reliques de S. Ferreol, qu'il conſideroit auſſi comme ſon patron à cauſe de l'union qu'il avoit eue avec S. Julien. On trouva le corps de S. Ferreol tout entier ſans aucune
Sid.l.7.ep.1.p. 173. corruption, comme s'il euſt eſté plutoſt endormi que mort. 'S. Sidoine parle de cette tranſlation dans une lettre à S. Mamert. Il ſemble luy demander quelques reliques de S. Ferreol. [Je penſe neanmoins que ſi c'eſtoit le ſens, il l'auroit exprimé d'une maniere plus claire & plus preſſante; & qu'ainſi il ne luy demande que
Flor.p.841-843. le ſecours de ſes prieres.] 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 19 de ſeptembre à Vienne la feſte de S. Ferreol avec la dedicace de ſon egliſe; & la tranſlation de pluſieurs corps ſaints, particulierement du chef de S. Julien [apporté de Brioude, le-
p.844. quel fut mis ſous l'autel. 'Adon, Uſuard, Notker, & les autres martyrologes, marquent la feſte de S. Ferreol le 18 du meſme mois. [Si c'eſt le jour de ſa mort, il n'aura ſurvécu S. Julien que de trois ſemaines.

Ado,an.469.p. 101. 'L'egliſe de S. Ferreol baſtie pres de Vienne par S. Mamert, ayant eſté ruinée ſous Charle Martel par les Sarrazins, Vilicaire qui eſtoit alors Eveſque de Vienne en fit baſtir promtement une autre petite dans la ville, où il tranſporta les os de S. Ferreol &
Branc.p.511. le chef de S. Julien. 'Les breviaires du Puy & de Brioude diſent que le chef de S. Julien & le bras de S. Ferreol qui le tenoit, ont eſté apportez à Brioude, ou en ce temps là meſme, [ce qui ne s'ac-
I[b]Boll.15.feb. p.85.d. corde pas aiſément avec Adon, ou depuis.] 'On fait la memoire de cette tranſlation le 15 de fevrier.

Gr.T.de jul c. 2.p.254. 'L'union que ces deux Saints avoient eue entre eux, a fait que
[a] c.25.48.p. 296.319. l'Auvergne a beaucoup honoré Saint Ferreol. [a]Car on avoit baſti
[b] c.30.p.302. une egliſe de ſon nom au lieu où S. Julien a eſté martyrizé. [b]Les demons confeſſoient quelquefois au tombeau de S. Julien que
Fort.l.8.c.4.7. 29. S. Ferreol les tourmentoit. 'Fortunat les met tous deux entre les
[c] l.3.c.5.p.77. plus illuſtres Martyrs, [c]& il parle d'une autre egliſe dediée ſous le nom de S. Pierre & de S. Paul par un Eveſque nommé Felix,

dont l'aile gauche portoit le nom de S. Ferreol Martyr. 'Cette p.76[a.p.54.
a eglise eſtoit à Nantes ſelon Browerus. [C'eſt ſous la protection de S. Ferreol de Vienne qu'eſt la paroice de S. Forget pres de Chevreuſe au dioceſe de Paris.]'On en marque encore quel- Hagi,p.15.
ques unes en d'autres pays, où l'on change ſon nom de diverſes manieres.

LES SAINTS MARTYRS TARAQUE, PROBE, ET ANDRONIC.

Nota 1. BARONIUS nous a donné le premier les actes originaux des Saints dont nous parlons ici; ["& diverſes perſonnes habiles ont travaillé enſuite à nous en donner des editions encore plus parfaites que la premiere, les uns en latin, & les autres en la langue greque, en laquelle on a tout lieu de croire qu'ils ont originairement eſté dreſſez. L'autorité de ces actes eſt reconnue de tout le monde.]'Et on ne peut en Bar.290.§6. §33.
&c. avoir" de plus authentiques: 'Car des quatre parties qui les compoſent, les trois premieres, qui ſont les trois interrogatoires des Saints, ne ſont que les propres termes des regiſtres publics, co- Tar.big.p.24
400 deniers. piez par les Chrétiens du meſme temps, qui donnerent" une ſomme conſiderable à un ſoldat nommé Sabaſte, pour avoir la liberté de les tranſcrire: '& la quatrieme qui eſt la conſommation de leur martyre, eſt écrite par les Chrétiens qui en avoient p.53-57.
eſté témoins oculaires, & qui rendirent enſuite les derniers honneurs à leurs corps. 'Auſſi tous les ſavans conviennent que Act.M.p.454.
comme nous n'avons guere de monument dans l'antiquité qui §1.
ſoit plus beau & plus precieux que celui-ci, il n'y en a guere auſſi qui ſoit plus pur & plus aſſuré.

[On peut ſeulement eſtre ſurpris en les liſant, de la maniere haute, forte, & s'il eſt permis de le dire, dure & injurieuſe, dont Saint Taraque & les autres parlent ſouvent au juge dans leurs

1. Je ne voy pas neanmoins comment cela s'accorde avec ce vers de Fortunat, *p 16.*
Fulget apoſtolicus viſitat Allobroga.

actes, & dont ils parlent quelquefois des Empereurs meſmes. Ce n'eſt point aſſurément le ſtyle ordinaire des Martyrs, & on voit par preſque toutes les hiſtoires authentiques qui nous en reſtent, qu'ils ont eu ſoin de garder le reſpect envers les puiſſances, & la douceur que S. Paul nous recommande ſi ſouvent aprés l'Evangile. Mais S. Paul meſme n'a pas craint d'appeller muraille blanchie, & de menacer de la colere de Dieu celui qu'il reconnoiſſoit pour ſon juge. S. Eſtienne & J. C. meſme parlent aux Juifs avec des paroles qui ſemblent pleines de dureté.

Les cruautez effroyables que l'on exerçoit alors contre les Chrétiens, pouvoient exciter une juſte indignation dans l'eſprit des Martyrs, & celles du Proconſul Maxime contre nos Saints vont audelà de ce qu'on peut s'imaginer. Ces Saints haïſſoient ce que Dieu haïſſoit, ſans perdre le repos & la tranquillité de leur ame. Et ils pouvoient bien témoigner par leurs paroles le jugement que la verité leur faiſoit porter au dedans. La charité a ſon feu auſſibien que ſon huile, & plus on aime la juſtice, plus
Aug. pſ. 39. p. 139. n. d. on a de zele & d'horreur contre l'injuſtice.]"Nos peres, dit S. « Auguſtin en parlant des Martyrs, ont eſté jugez par des ennemis « qu'ils aimoient comme des amis : Ils les ont repris avec toute la « force qu'ils pouvoient, & ils les ont aimez de toute la tendreſſe «
p. 144 1. b. de leur cœur.... 'Ils ont eſté patiens dans leurs ſouffrances, « fideles à confeſſer leur foy, veritables dans leurs paroles. Ils lan- « çoient des traits, mais des traits de Dieu contre leurs juges, & ils « leur faiſoient des plaies qui les enflammoient de colere, mais « qui ont auſſi donné le ſalut à pluſieurs. «

[On peut ajouter pour ces Saints en particulier, que S. Taraque eſtoit un ſoldat, & les deux autres des laïques, qui eſtoient ainſi moins obligez de donner des exemples de moderation & de retenue, & qui pouvoient prendre plus de liberté de traiter les méchans comme ils meritoient d'eſtre traitez. Ce qui eſt certain, c'eſt que Dieu paroiſt trop viſiblement agir & ſouffrir
Bar. 290. § 1. dans ces Saints,]'pour ne nous pas"aſſurer que ſon Eſprit parloit &c. auſſi dans eux, comme il l'a promis dans l'Evangile. [Ainſi nous ne pouvons que reſpecter cette dureté apparente de leurs diſcours, quoiqu'il ne faille pas en faire une regle pour toutes ſortes d'occaſions & de perſonnes, depeur que l'impatience, l'aigreur, & la haine, ne nous faſſent faire ce qu'un zele de Dieu & de la juſtice a fait faire aux Saints.]

Tar. b. p. 3. 'S. Taraque & ſes compagnons ſouffrirent dans la Cilicie ſous Diocletien. ["On ne convient pas tout à fait de l'année. Mais il y Notes.

a bien de l'apparence que ce fut en 304. 'S. Taraque eſtoit alors p.7|Bar.290.§
1. agé[1] de 65 ans. [a] Il eſtoit Romain, d'une famille d'épée, natif de 6.
2. Claudiople[2] en Iſaurie. Il porta quelque temps les armes ſous [a] Tar.b.p.4.
ἐπαγωγέως. le nom de Victor, mais "il les quitta depuis, parcequ'il eſtoit
gr. Fulvion. Chrétien, 'ayant obtenu ſon congé de ſon officier nommé "Po- p.5.
lybion. C'eſt pourquoi il jouiſſoit encore des privileges de la
milice. 'Probe moins agé que Taraque [b] eſtoit originaire de la p.4.
Thrace d'où eſtoit ſon pere, mais il eſtoit né dans la Pamphylie, [b] p.8.62|pal.
à Side ſelon les uns, [c] ou à Perge ſelon d'autres. [d] Quoiqu'il fuſt p.25=|th.p.
3. d'une[3] condition ordinaire, il avoit neanmoins de grands biens: 461. [c] Bar.290.§7.
mais il les quitta pour ne ſervir que Dieu ſeul. Il portoit le [d] Tar.b.p.8.
pallium [ou manteau des philoſophes.] 'Andronic encore fort p.10.11|th.p.
jeune, eſtoit d'Epheſe, & d'une des premieres familles de la 462|Bar.290.
ville. 'Il n'avoit jamais ſacrifié aux demons. §9. §10.

[On ne dit point comment ces trois Saints ſe rencontrerent
4. enſemble,] 'mais ſeulement que deux ſoldats nommez[4] Eutolme §2|Tar.pal.p.
ἐπαλξις. & Pallade les preſenterent au "Gouverneur de Cilicie nommé 246.247.
C. Flavius Numerius ou Numerianus Maximus, qui eſtoit alors
à Pompeiople ville [de la meſme province. On ne trouve point
Nota 3. non plus ce qui ſe paſſa alors.] Mais "le 25 de mars lorſque Maxi-
me eſtoit à Tarſe, Demetre Centenier les luy preſenta de nou-
veau. [C'eſtoit l'ordre de demander le nom de ceux que l'on
interrogeoit.] 'Les Saints avant que de dire le leur, commence- Bar.§2.7.9.
rent tous par declarer qu'ils eſtoient Chrétiens, ſans attendre
qu'on le leur demandaſt: 'Ce qui ayant irrité Maxime, il fit battre Tar.b.p.4.
S. Taraque ſur les machoires. 'Il ne laiſſa pas de l'exhorter à p.5.
avoir pitié de ſa vieilleſſe, & à adorer les dieux qui eſtoient
adorez par les Empereurs: Surquoi le Saint ne craignit pas de
» luy dire: Il ne faut pas s'étonner que des hommes ſe trompent,
» eſtant ſeduits par ſatan. Pour moy je ſacrifie à mon Dieu, non
» avec du ſang, car il n'a pas beſoin de ces ſortes de ſacrifices; mais
πλάσαντι. » avec un cœur pur. 'On le fit "battre encore plus rudement ſur les th.p.459.
machoires, parcequ'il diſoit que les Empereurs ſe trompoient:
» mais il ne laiſſa pas de perſiſter à le dire; & il ajouta: Je ne veux
» point commettre d'impieté; j'honore la loy de Dieu. 'Miſerable, p.460.
» luy dit Maxime, y a-t-il une autre loy que celle du Prince? Oui,
» dit le Saint, il y en a une autre, & c'eſt celle qui vous condanne

1. 'Le grec ne porte que 60. Tar.th.p.460|
2. [a] Le texte a *Syria*. M[r] Bigot croit qu'il faut *Iſauria*, où la ville de Claudiople eſt celebre: [b] & il pal.p.250.
l'a enfin trouvé dans le grec. [a] Tar.b.p.61.
3. [c] πάγανος, qui ſelon un manuſcrit eſt pris pour *payen*. [Mais ce ſens peut-il eſtre ſi ancien?] [b] pal.p.247.
Selon les autres il ſignifie *payſan*, ou particulier: Et les verſions latines ont *plebeius*. 'Metaphraſte [c] AA.M.p.461.
met *idiotes*. Tar.pal.p.295.
4. Le latin n'en fait qu'un.

d'impieté, quand vous adorez du bois & des pierres. Maxime le « fit battre ſur le cou, pour le faire, diſoit-il, revenir de ſa folie: Et le Saint luy dit: Cette folie eſt mon ſalut. «

p.460. 'On le depouilla pour luy donner de grands coups de verges: Et durant ce ſupplice il diſoit: C'eſt maintenant que vous me « rendez vraiment ſage; vos coups me donnent une nouvelle force; « & je ſouhaite que cette force s'augmente toujours au nom de « Dieu & de ſon Chriſt. Vous adorez donc deux Dieux, luy dit le « juge: Et pourquoi ne voulez vous pas adorer les noſtres? [Le « Saint ne jugea pas à propos d'entrer avec luy dans l'éclairciſſement d'un ſi grand myſtere.] Il ſe contenta de luy dire que le Chriſt eſtoit Dieu, le Fils de Dieu, & l'eſperance des Chrétiens. Demetre voulut ſe meſler de luy conſeiller comme en ami de ſacrifier: mais le Saint luy dit avec force: Je n'ay que faire de « vous, miniſtre de ſatan, ni de vos avis. Maxime finit ſon inter- « rogatoire, en ordonnant qu'on le gardaſt en priſon chargé de

Bar.290.§6. groſſes chaines de fer. 'Car il y avoit differentes ſortes de chaines ſelon les differens crimes, [ou plutoſt ſelon la volonté des juges,] comme on le voit par les juriſconſultes, [& par l'hiſtoire de S. Felix de Thibare.]

§7. 'On fit enſuite approcher Probe, à qui Maxime voulut en vain faire eſperer, s'il vouloit renoncer à la foy, ſon amitié & la faveur du Prince. Le Saint luy declara qu'il ſe mettoit fort peu en peine de l'une & de l'autre. Maxime luy fit oſter ſon manteau, & ſes autres habits, le fit étendre ſur le chevalet, & battre avec des nerfs de bœuf; de ſorte que la terre eſtoit toute couverte de ſon ſang,

§8. 'Demetre voulut auſſi ſe meſler de l'exhorter à avoir pitié de luy meſme: mais le Saint luy répondit: Mon corps eſt entre « vos mains, & tous vos tourmens me ſont des "remedes & des « ἀλεξιφάρμακα parfums. « ἀρώματα

§8. 'Aprés qu'on eut ceſſé de le battre, Maxime luy dit: Miſerable, « demeureras-tu toujours dans ta dureté & dans ta folie? Je ne « ſuis nullement fou, répondit le Saint, & par la miſericorde de « Tar.b.p.9. Dieu je ſuis plus ſage que vous autres: 'Car c'eſt pour cela que je « ne ſacrifie point aux demons. Maxime le fit retourner afin qu'on « le battiſt ſur le ventre: & alors le Saint dit: Secourez, mon Dieu, « voſtre ſerviteur. Maxime luy demanda où eſtoit celui dont il « attendoit du ſecours; & il répondit: Il m'en donne preſente- « ment, & il m'en donnera encore à l'avenir: Vous le voyez par le « ib.p.462. mepris meſme que je fais de vos tourmens. 'Car plus mon corps « ſouffre pour J.C, plus mon ame acquiert de vie & de ſanté. Ma- «

xime

xime ordonna alors qu'on le chargeaſt de chaines, pour l'emmener en priſon, que là on luy étendiſt les piez dans les entraves juſques au quatrieme trou, & qu'on ne ſouffriſt point que perſonne le pançaſt.

'Aprés Probe, Demetre preſenta Andronic que Maxime fit p. 462.
ſemblant d'aimer comme un fils, & l'exhorta à ecouter le conſeil qu'il luy donnoit, de rendre l'honneur qu'il devoit à ſes Princes, en ſacrifiant, diſoit-il, aux dieux paternels. Et le Saint luy répondit que les payens avoient raiſon d'appeller les demons leurs dieux paternels, 'puiſque leurs actions faiſoient voir qu'ils p. 463.
eſtoient les vrais enfans du demon. Maxime luy dit qu'il pardonnoit encore à ſa jeuneſſe, mais qu'il priſt garde aux grands tourmens qu'il auroit à ſouffrir s'il n'obeïſſoit. Le Saint luy dit:

» Quelque jeune que je ſois pour l'age, je ſuis homme parfait
» pour l'ame. Ne me croyez donc pas aſſez fou pour avoir moins
» de conſtance que les autres. Pour vos tourmens, je ſuis preſt à
» tout.

'On le depouilla, & on l'étendit ſur le chevalet: & comme on Ibid.
l'exhortoit à ſacrifier promtement, avant qu'on commençaſt à le

» tourmenter, il répondit: J'aime mieux voir perir mon corps que
» de rien faire contre mon devoir. Maxime ordonna de commen-
Cornicularius. cer la queſtion, & en meſme temps un officier nommé Athanaſe
» luy dit ces paroles: Croyez moy, obeïſſez: je ſuis aſſez vieux pour
» eſtre voſtre pere. A quoy le Saint répondit: Allez, gardez vos
» bons avis pour vous meſme: Vous n'avez guere de ſens pour
» voſtre age: Vous voulez donc que je ſacrifie à des pierres & à
» des demons? Eſt-ce là le conſeil que vous me donnez? 'Durant p. 464.
qu'on le tourmentoit, comme Maxime l'exhortoit à avoir pitié

» de luy meſme, & à quitter ſa folie, il luy répondit: Ma folie eſt une
» grande ſageſſe pour ceux qui ont leur eſperance en Dieu: mais
» voſtre ſageſſe qui n'eſt que pour ce monde, vous jettera en l'au-
» tre dans une mort eternelle. Maxime luy demanda qui avoit eſté
» ſon maiſtre; & il répondit: C'eſt la Parole qui donne la vie, pour
» qui nous vivons, & vivrons toujours: Car nous avons un Dieu
» dans le ciel, par qui nous eſperons de reſſuſciter un jour.

'Maxime le fit tourmenter cruellement ſur les jambes: ſurquoi Ibid.

1. » le Saint dit: Que le Seigneur voie que vous me traitez avec la
» meſme rigueur qu'un homicide, ſans que je ſois coupable d'au-
» cun crime. Mais je ſouffre tout par la confiance que j'ay en la
» miſericorde & en la verité de Dieu, ne voulant pas eſtre aſſez im-

1. Le grec ajoute, [illegible], qui n'eſt point dans les verſions.

pie pour adorer des pierres. Maxime luy demanda s'il preten- «
doit par là accuſer auſſi les Princes: à quoy il répondit ſans crain-
te: "Il faut bien qu'ils ſoient impies, s'ils ſacrifient aux demons. « ἀσεβεῖς.
p.465. 'Maxime luy fit dechirer auſſi les coſtez, fit jetter du ſel ſur ſes plaies, & les luy fit racler avec des teſts de pot, le menaçant outre cela de le faire perir peu à peu: Et le Saint au lieu de s'abatre par tant de tourmens, luy proteſta que les plaies de ſon corps eſtoient ſa force, que toute l'adreſſe de ſa malice ne vaincroit point la prudence que Dieu luy avoit donnée, & qu'il ne ſe ſoucioit ni de ſes commandemens, ni des tourmens qu'il ſouffroit, ni de ceux dont il le menaçoit pour l'avenir. Le juge l'envoya enfin en priſon lié de chaines par le cou & par les piez, & finit ainſi cette premiere audience.

p.472. 'Les plaies qu'Andronic y avoit receues, furent entierement gueries dans la priſon, ſans qu'il en reſtaſt meſme de marque: Et ce fut une operation toute miraculeuſe du ſouverain medecin qui guerit tous les maux par ſa ſeule parole. Car Maxime avoit fort recommandé qu'on ne laiſſaſt entrer perſonne pour le pancer, voulant que ſes plaies "s'envenimaſſent au lieu de putrefierent.
guerir: Et cet ordre fut obſervé tres exactement. Car le geolier nommé Pagaſe, le mit chargé de chaines dans un cachot, où il ne laiſſa entrer qui que ce fuſt.

pal.p.255.268. [Le jour de la ſeconde audience n'eſt pas marqué:]'Pour le lieu, "ce fut à Mopſueſte [ville celebre dans la Cilicie.] Quand Note 1.
on y eut amené les trois Saints devant Maxime, il dit à Taraque,
p.255. 'que puiſque la ſageſſe & la prudence eſt le caractere & la gloire de la vieilleſſe, on eſperoit qu'il auroit pris une ſage reſolution pour meriter en ſacrifiant les honneurs qu'il avoit lieu d'eſpe- 1.
rer de la liberalité des Princes. A cela le Saint répondit: Si les «
Princes & tous les autres qui ſont dans leurs ſentimens, ſavoient «
quel eſt le veritable honneur, ils quitteroient leur aveuglement «
& leurs penſées vaines & trompeuſes, pour recevoir de Dieu une «
vraie vie, & une lumiere plus ſolide que la leur. Maxime [prit «
cela pour une injure qu'il faiſoit aux Princes, &] le fit battre ſur la bouche avec des pierres, en ſorte qu'on luy caſſa toutes les dents. C'eſtoit, diſoit-il, pour le punir de ſa folie: Surquoi le Saint luy dit avec liberté: Si j'eſtois fou, je ſerois comme vous «
eſtes. Mais quand vous me briſeriez tous les membres, celui qui «
me ſoutient eſt encore plus fort que vous. «

1. C'eſt le ſens des verſions latines: Le grec eſt un peu different, de meſme que dans la réponſe du Saint.

a 'Maxime ordonna de l'étendre ſur le chevalet, & de le battre b.p.16.
à coups de nerfs de bœuf: & le Saint demeuroit cependant dans le ſilence, ſans répondre meſme à ce qu'on luy demandoit. Maxime le fit encore battre ſur la bouche pour l'obliger de parler:
» 'Et il dit: Vous m'avez caſſé les dents, & vous voulez que je parle? p.17.
» Mais ſi vous avez affoibli mon corps, vous n'avez pas affoibli
» mon ame, & vous luy donnez au contraire une nouvelle vigueur.
» Faites donc tout ce qu'il vous plaira; je ſurmonterai tous vos
» efforts, parceque mon Dieu eſt ma force: On luy mit du feu ſur
» les mains, qui en furent toutes brulées: & ſur cela il dit: Je ne
» crains pas vos feux qu'on ne ſent que pour un temps. Mais je
» crains les feux eternels ſi je vous obeïs. 'On le pendit les piez en th.p.467.
haut, & la teſte en bas ſur une fumée tres-piquante, en le menaçant de le laiſſer en cet état juſqu'à ce qu'il promiſt de ſacrifier:
» ce qui luy fit dire: Si j'ay mepriſé vos feux, la fumée ne me fera
» pas peur. On apporta du vinaigre le plus fort avec du ſel, & on luy verſa dans le nez; mais il proteſta que ce vinaigre luy paroiſſoit doux, & le ſel ſans force. On luy frota encore le nez avec
» de la moutarde & du vinaigre; & il dit au juge: Vos gents vous
» trompent, & ils me mettent du miel au lieu de moutarde. Maxime vaincu le renvoya en priſon, en luy diſant qu'il trouveroit d'autres tourmens pour le faire revenir de ſa folie: Et le Saint
» luy répondit: Vous me trouverez auſſi preſt à tout.

'Probe ayant eſté preſenté, Maxime luy demanda s'il n'eſtoit p.467.
pas enfin reſolu de ſacrifier aux dieux, 'puiſque les Princes meſ- p.468.
» mes le faiſoient. Probe luy répondit: S'ils le font, pour moy je ne
» le fais pas; & je vous declare hardiment que je perſiſte dans la
» confeſſion de mon Dieu, à qui ſeul je ſacrifie. Ce que j'ay déja
» ſouffert, m'anime à ſouffrir davantage, & il vous ſera aiſé de
» l'eprouver quand vous voudrez: Comme il continuoit à repre-
» ſenter la folie de ceux qui adorent du bois & des pierres: Eſt-ce
» que tu pretens, malheureux, luy dit le juge, dire que je ſuis un
» fou? Et le Saint luy répondit par cette parole de l'Ecriture: Que
» les dieux qui n'ont point fait le ciel & la terre ſoient exterminez
» de la terre. Pour moy je n'adore & je ne crains qu'un ſeul Dieu.
Le juge penſant le ſurprendre, luy dit qu'on ſe contentoit qu'il adoraſt Jupiter. 'Cela luy donna occaſion de commencer l'hiſtoi- p.469.
re de Jupiter. Maxime en rougit & le fit battre ſur la bouche pour
» l'empeſcher de blaſphemer ſes dieux: Mais cependant, ajouta le
» Saint, voilà ce qu'en diſent tous ceux qui l'adorent: & vous le
» ſavez mieux que moy.

1. Cela n'eſt pas dans Baronius, ni dans le grec.

p. 469. 'Maxime fit rougir pluſieurs fois des fers dans le feu pour luy en bruler les piez. Mais quelque ardens que fuſſent ces fers, le Saint luy diſoit toujours qu'il ne les trouvoit point chauds, qu'aſſurément ſes gents ſe moquoient de luy : Maxime le fit lier & étendre [ſur le chevalet,] & le fit dechirer ſur le dos avec des nerfs de bœuf encore tout frais : & le Saint l'exhorta de chercher encore quelques tourmens plus violens, afin de connoiſtre mieux la puiſſance de Dieu qui eſtoit en luy. On le raſa, & on luy mit ſur la teſte des charbons de feu ; & il dit : La patience avec « laquelle je ſouffre les efforts de voſtre colere, vous eſt une preu- «
p. 470. ve que je ſuis ſerviteur de Dieu. 'Maxime penſa l'eblouir par le « vain eclat & la fauſſe felicité de ceux qui jouiſſoient, diſoit-il, de la faveur des dieux & des Princes, pendant que luy eſtoit mepriſé de tout le monde. Et moy, dit le Saint, je vous declare que « tous ces gents là periront, s'ils ne font penitence, ou qu'ils ſont « meſme déja peris, puiſqu'ils ont abandonné le Dieu vivant : « Maxime luy fit donner des coups ſur le viſage pour l'obliger de dire *les dieux*. Le Saint ſe plaignit de ce qu'il le maltraitoit, parcequ'il luy diſoit la verité : & comme Maxime le menaçoit de luy faire couper la langue, le Saint luy répondit : J'en ay une « interieure & immortelle, qui ne ceſſera jamais de vous con- « danner. «

Ibid. 'Maxime ordonna enfin qu'on le menaſt en priſon, & qu'on fiſt avancer Andronic, à qui il voulut perſuader que les autres avoient ſacrifié, & qu'il devoit ſacrifier de meſme, ſans attendre
p. 471. qu'il y fuſt forcé par les tourmens. 'Andronic luy ſoutint nettement que ce qu'il diſoit eſtoit faux, & qu'il ne devoit pas pretendre le tromper par ſes menſonges. Mes freres, ajouta-t-il, « n'ont point conſenti à voſtre folie, & aſſurez vous que vous me « trouverez auſſibien qu'eux couvert des armes de Dieu. Me voici « devant vous, mais revétu de la foy, & de la force du Seigneur « noſtre Sauveur. Je ne connois point vos dieux, & je ne crains ni « les Princes, ni toute la terreur de voſtre puiſſance. Executez « donc ſur moy tout ce que vous avez pu inventer contre les ſer- « viteurs de Dieu. «

Ibid. 'Maxime le fit attacher à quatre pieux, & dechirer à coups de nerfs ne bœuf. Et le Saint ſe riant encore de ce tourment : Eſt-ce « là, dit-il, à quoy ſe reduiſent toutes vos menaces ? Falloit-il que « vous juraſſiez vos dieux & vos Empereurs pour ſi peu de choſe ? « Athanaſe luy repreſenta que tout ſon corps eſtoit dechiré de coups ; & il luy répondit : Ceux qui aiment Dieu mepriſent toutes «

» ces choſes. Maxime luy fit froter le dos avec du ſel, & le Saint luy
» dit: Faites y en mettre davantage, afin que je ſois plus hors d'état
» d'eſtre corrompu par voſtre malignité. Maxime le fit battre ſur
le ventre, ce qui faiſoit encore rouvrir les plaies qu'il venoit de
» recevoir ſur le dos:]'Surquoi le Saint luy dit: J'ay auprés de moy p. 472.
» noſtre grand medecin, qui ayant ſon throne dans le ciel eſt pre-
» ſent partout, & qui m'a gueri, comme vous voyez, des plaies que
» j'avois receues dans la premiere queſtion. Cette gueriſon eſtoit
viſible; de ſorte que Maxime ſe plaignit de ce qu'on l'avoit pan-
cé contre ſes ordres. Mais le geolier luy proteſta ſur ſa vie que
qui que ce ſoit n'y avoit touché, & qu'il ne ſavoit point du tout
comment il avoit eſté gueri. Ce miracle ſenſible n'arreſta pas
» neanmoins le juge; & il dit au Saint: Je ne ſouffrirai point que
» vous me vainquiez, vous autres, ni que vous mepriſiez mon tri-
» bunal. A quoy le Saint répondit: Et vous ne nous vaincrez pas
» non plus par la terreur de vos menaces & de vos tourmens:
» 'Vous trouverez toujours en nous des athletes invincibles du p. 473.
» Dieu qui nous fortifie par J. C, comme vous eſtes obligé de le
» reconnoiſtre. 'Maxime finit cet interrogatoire, en ordonnant
qu'on luy tinſt preſt de nouveaux tourmens pour la prochaine
audience; & que cependant Andronic fuſt gardé dans le cachot
le plus profond, ſans qu'on permiſt à perſonne de voir ni luy, ni
les autres.

'Les Saints furent donc encore interrogez dans une troiſieme b. p. 28 pal. p. 166.
audience, & cela ſe fit dans la ville d'Anazarbe, qui devint de-
puis la metropole [de la ſeconde Cilicie.] 'Maxime la commen- th. p. 473.
ça comme les autres par Taraque, & l'exhorta de ſacrifier aux
» dieux, par qui, diſoit-il, tout ſubſiſte. Par qui tout ſubſiſte! repar-
» tit le Saint, eux qui n'attendent que le feu & les tourmens eter-
» nels preparez à eux & à tous ceux qui leur obeïſſent. Maxime luy
dit qu'il voyoit bien à quoy tendoient ſes emportemens, & qu'il
» vouloit qu'on luy coupaſt viſtement la teſte. Je ne pretens pas
» cela, luy dit le Saint; '& ſi vous voulez me faire grace, donnez p. 474.
» moy un plus long combat, afin que ma foy en ſoit mieux recom-
» penſée. Et quelle recompenſe pretens-tu, luy dit Maxime, aprés
» une mort honteuſe & funeſte? Le Saint luy répondit. Ce n'eſt
» pas à vous à ſavoir quelle recompenſe Dieu nous promet dans le
» ciel. Maxime indigné de ſa liberté, luy dit; Tu me parles, mal-
» heureux, comme ſi j'eſtois ton camarade. Je ne croy nullement
» que vous le ſoyez, luy dit le Saint: Mais j'uſe du pouvoir que j'ay
» de vous parler; & perſonne ne me peut empeſcher de le faire;

P.475. parceque le Seigneur eſt ma force. 'Je vous ay donc déja declaré « dans deux audiences que j'eſtois Chrétien : je vous le declare « encore en celle-ci ; & il ne faut pas que vous attendiez autre « choſe de moy. Si j'avois eu à changer, je l'aurois fait des le « premier interrogatoire. Mais je ne crains point tout ce que « vous me pouvez faire, parceque le Seigneur me rend invincible. « Pour mon corps il eſt en voſtre puiſſance ; faites-en ce qu'il vous « plaira. «

Ibid. 'Maxime le fit attacher & étendre ſur le chevalet, parce, diſoit-il, que c'eſt un fou : A quoy le Saint repartit : Je ſerois veri- « tablement un fou, ſi je conſentois à ce que vous voulez. Maxime « le preſſant encore d'obeïr avant qu'on commençaſt la queſtion, il luy dit que les privileges de la milice l'exemtoient de ſubir la

Bar.290.§ 19. queſtion : Et Diocletien l'avoit declaré depuis peu dans un reſ-

Tar.th.p.475. crit adreſſé à Saluſte. 'Mais depeur, ajouta t-il, que vous ne « croyiez que les tourmens ſoient capables de me faire obeïr à vos « commandemens injuſtes, je vous permets d'employer contre «

P.476. moy tout ce que vous pourrez inventer. 'Faites, vous dis-je, & ne « vous contentez pas de menacer. Maxime luy dit : Tu eſperes « qu'aprés ta mort de bonnes femmes viendront embaumer ton « corps avec des parfums ; (car c'eſtoit la coutume des Chrétiens « d'en uſer ainſi.) Mais je trouverai bien moyen de perdre juſques « aux moindres reſtes de ton corps. Le Saint [qui n'avoit garde « de borner à cela ſes eſperances,] luy répondit : Faites de mon « corps tout ce qu'il vous plaira, & devant ma mort, & aprés ma « mort : Mais ne vous imaginez pas que je ſois aſſez fou pour « adorer des dieux qui font voſtre honte. «

Ibid. 'Maxime luy fit dechirer les levres & tout le viſage, ſans epar- gner meſme ſes yeux : & ſur cela le Saint luy dit : Tout ce que « vous faites contre mon corps eſt en faveur de mon ame, qui eſt « couverte des armes de Dieu. Et quelles ſont tes armes, luy dit « Maxime ? Te voilà vraiment bien couvert, mais c'eſt de plaies. « Hors cela il me ſemble que tu es bien nud. Le Saint luy dit : « Vous n'eſtes pas meſme capable de voir quelles ſont mes armes, «

P.477. parceque vous eſtes aveugle. 'Maxime l'accuſa d'eſtre un magi- « cien & un impoſteur. Et il le nia auſſi franchement que l'autre l'en accuſoit, ajoutant que ce titre appartenoit à tous ceux qui adoroient le demon. Pour moy, dit-il, j'adore le vray Dieu qui « me donne la patience, & me fait connoiſtre comment je vous « dois parler. «

Ibid. 'On fit rougir "des pointes de fer, pour les luy *appliquer ſur *obeliſcos. * πρίσσειν.

» l'eſtomac. Surquoi le Saint dit : Quand vous feriez encore pis, » vous n'obligerez point un ſerviteur de Dieu à adorer les de- » mons. On luy coupa les oreilles ; & il s'en conſola, parcequ'on ne touchoit point à celles de ſon cœur. On luy enleva la peau de la teſte avec un raſoir ; & enſuite on y mit des charbons. Mais ce tourment, [auquel on ne peut penſer ſans fremir,] ne luy tira de la bouche aucune parole, que pour dire que quand on luy écorcheroit tout le corps, on ne le ſepareroit point de ſon Dieu, qui luy donnoit la force de ſouffrir toutes les violences & toute la malignité des hommes. 'On fit rougir encore de nouveau les p. 478. pointes de fer pour les luy appliquer ſous les aiſſelles : & alors » le Saint dit : Je prie Dieu de conſiderer du haut du ciel ce qui » ſe paſſe, & de me rendre juſtice contre vous. Maxime luy dit qu'il le feroit bruler, mais qu'il ne ſouffriroit pas que des femmes le vinſſent enveloper dans de riches linceuls, avec des odeurs & des parfums. Et le Saint luy dit comme auparavant, qu'il n'avoit qu'à faire ce qu'il vouloit, ſelon la puiſſance qu'il avoit receue dans ce ſiecle. Enfin Maxime le fit remener en priſon pour eſtre expoſé aux beſtes dans les premiers jeux qu'on celebreroit.

'Demetre fit approcher Probe, à qui Maxime voulut perſua- Ibid.
a. der, auſſibien qu'à S. Andronic, [a] que les autres s'eſtoient enfin rendus. Probe témoigna aſſez qu'il n'en croyoit rien, '& Maxi- p. 479. me ſe coupa luy meſme, en ſe plaignant que les Saints avoient conſpiré enſemble pour ne point ſacrifier. Probe luy répondit que pour cette fois il diſoit la verité, puiſqu'en effet ils avoient conſpiré enſemble de combatre pour Dieu, comme de genereux athletes, & de n'abandonner jamais leur ſalut, ni la défenſe de la verité. Il luy proteſta en meſme temps que ni luy, ni les demons, ni ceux qui luy avoient donné le pouvoir de les tourmenter, ne les ſepareroient jamais de la foy & de la charité que J.C. leur avoit donnée. Maxime le fit pendre les piez en haut, luy fit mettre ſur les coſtez '& ſur le dos des pointes de fer toutes en p. 480. feu ; durant que le Saint prioit Dieu d'avoir compaſſion de ſa foibleſſe, & de luy donner la patience.

[Maxime s'aviſa alors d'une malice que le diable ſeul pouvoit inſpirer.] Car il luy fit mettre par force dans la bouche du vin Ibid. & de la viande des ſacrifices, & luy inſulta enſuite par ces paro- » les : Tu as bien ſouffert, miſerable, & bien inutilement, puiſque » tu as enfin participé aux ſacrifices. Le Saint aprés avoir pris

a. Cela eſt plus clair dans le latin que dans le grec.

Dieu à témoin de la violence qu'on luy avoit faite, & luy avoir demandé juſtice, dit à Maxime : Vous n'avez pas grand ſujet de « vous vanter de m'avoir fait toucher par force à vos "ſacrileges; « *inquinamenta.* mais Dieu connoiſt ma volonté. Cependant, dit Maxime, tu as « bu & mangé : Dis ſeulement que tu l'as fait volontairement, & « je te laiſſerai aller. [Le Saint indigné d'une ſi étrange conduite, « dit au juge "qu'il ſouhaitoit de luy voir eprouver les effets de la « *ἐφ' ἑαυτῷ κακίαν* juſtice de Dieu. Mais, ajouta-t-il, ne vous imaginez pas pour « cela m'avoir vaincu : Car quand vous auriez fait entrer dans ma « bouche toutes les ſouillures de vos autels, vous n'auriez pas pour « cela ſouillé mon ame. Dieu voit la violence que vous me faites: « t.p.84. '& c'eſt par le cœur qu'il nous juge. «

th.p.480. 'Maxime ayant de nouveau recours aux tourmens, luy fit
p.481. mettre ſur les cuiſſes des pointes de fer ardentes, '& luy en fit percer les mains. Le Saint rendit gloire à Dieu qui avoit bien voulu auſſi faire crucifier & percer ſes mains pour ſon nom. Maxime témoignoit eſtre fort piqué de ce que le Saint l'avoit traité d'aveugle : Surquoi le Saint [imitant les paroles de J. C.] Pluſt à Dieu, luy dit-il, que vous fuſſiez aveugle dans le corps, « & non dans le cœur! Mais parceque vous croyez eſtre fort éclai- « ré, vous eſtes dans l'aveuglement, & dans les tenebres. Je voy « bien ce que c'eſt, luy dit Maxime. c'eſt que je n'ay point encore « touché à vos yeux : mais cela ſera bientoſt fait. Le Saint répon- « dit : Ne pretendez pas m'intimider par vos menaces : Mais « quand vous m'aurez arraché les yeux du corps, je n'en ſerai pas « plus triſte, tant qu'il ne vous ſera point permis de toucher à l'œil « p.482. inviſible de mon cœur. 'Maxime fut aſſez barbare pour luy faire « crever les yeux de pluſieurs petits coups. Le Saint luy donna les titres qu'il meritoit de cruel & de tyran; & il ajouta : Si vous « pouviez connoiſtre la lumiere dont je jouis, & les tenebres qui « couvrent voſtre ame, vous envieriez mon état. «

Ibid. 'Maxime ne pouvoit aſſez s'étonner, qu'un homme qui eſtoit déja comme mort dans toutes les parties de ſon corps, oſaſt parler de la ſorte : Surquoi le Saint luy dit : Tant que j'aurai un « ſouffle de vie, je ne ceſſerai point de parler pour mon Dieu « qui me donne cette force, & de condanner voſtre injuſtice. « Maxime luy demanda s'il pouvoit pretendre encore vivre aprés cela, ou qu'on le laiſſaſt finir ſa vie "comme il voudroit; & il luy *Latum.* proteſta qu'il le feroit mourir peu à peu par divers ſupplices. Le Saint répondit : Tout ce que je pretens dans ce combat, « c'eſt de rendre un témoignage entier & parfait à J. C, & aprés «

cela

» cela finir ma vie par la mort la plus cruelle que vous pourrez
» inventer. Maxime le fit remener en priſon pour eſtre expoſé aux
beſtes au premier combat, avec ordre qu'on ne ſouffriſt point
que les Chrétiens approchaſſent de luy ni des autres Martyrs,
pour les louer de leur fermeté. [Mais la louange qui couronne le
vray Juif, & le Confeſſeur de J.C, eſt celle de Dieu, & non des
hommes.]

'La ſeance finit par Andronic, à qui Maxime promit toutes p. 483.
choſes s'il vouloit ſacrifier. Il rejetta cette propoſition avec
horreur, & proteſta que rien ne l'empeſcheroit de continuer
juſqu'à la mort à confeſſer J.C. Comme il avoit parlé avec
beaucoup de force, Maxime luy dit qu'aſſurément il eſtoit en-
» ragé & demoniaque. Le Saint répondit : Si j'eſtois poſſedé du
» demon, je luy ſacrifierois comme vous me l'ordonnez, au lieu
» de luy reſiſter. Ainſi ce reproche retombe ſur vous, qui faites
» ce qui plaiſt au demon. Maxime voulut encore l'abatre, 'en p. 484.
luy diſant que les autres avoient enfin ſacrifié. Mais il ſe moqua
de ſon menſonge, tres digne de celui qui adoroit le pere du
menſonge, & qui ne pouvoit qu'attirer ſur luy la colere du Dieu
[qui eſt la Verité meſme.] Maxime luy fit mettre ſur le ventre
» des rouleaux de papier allumé : Surquoi il dit ; Tous vos efforts
» ne me vaincront pas. Le Dieu que je ſers m'aſſiſte & me fortifie.
totus in- » Je demande ſeulement "que vous faſſiez mourir tous mes mem-
terfici. » bres l'un aprés l'autre : Car c'eſt là ma gloire.

'On luy mit entre les doits des pointes de fer toutes ardentes; Ibid.
& il s'en moqua en diſant qu'il avoit J.C. en luy. 'Maxime oſa p. 485.
dire que ce Chriſt qu'il invoquoit avoit eſté ſupplicié autrefois
ſous Ponce Pilate: & le Saint ne pouvant ſouffrir qu'il en parlaſt
» avec mepris, luy dit hardiment : Taiſez vous, ce n'eſt pas à
» vous à parler de luy : Si vous eſtiez aſſez heureux pour con-
» noiſtre ſa majeſté, vous traiteriez autrement ſes ſerviteurs. Ma-
xime luy dit qu'il ne devoit pas s'attendre à mourir d'un coup
d'épée, mais par les dents des beſtes qui luy dechireroient tous
les membres l'un aprés l'autre : Surquoi le Saint luy dit hardi-
» ment: Ne parlez point des beſtes; il n'y en a point de plus cruelle
» que vous, vous qui traitez comme des homicides des perſonnes
» qui n'ont fait aucune faute, & à qui on n'a quoy que ce ſoit à
» reprocher. Faites donc tout ce qu'il vous plaira : employez
» contre moy tous vos tourmens ; & vous verrez quelle eſt la force
» que me donne J.C.

'Maxime au lieu de tourmens luy fit ouvrir la bouche par Ibid.

force, pour y mettre de la viande & du vin des ſacrifices: & le
p 426. Saint s'en conſola de la meſme maniere que S. Probe, 'ajoutant qu'il eſperoit que Dieu le delivreroit par ſa puiſſance [de tous les efforts qu'on faiſoit pour perdre ſon ame.] Car quelque tourment, dit-il, que je ſouffre, & quelque douleur que je ſente, je ne me decourage point, parceque mon Dieu eſt mon ſecours. Maxime le menaçant de luy faire couper la langue: Je vous prie, luy dit le Saint, faites moy couper la langue & les levres, afin de purifier ma bouche [de vos ſacrifices.]

Ibid. 'Comme Maxime continuoit à luy inſulter ſur cela, le Saint, [pour luy fermer la bouche,] luy dit avec force: Que Dieu vous puniſſe, vous & ceux qui vous ont donné le pouvoir dont vous abuſez. Maxime luy reprocha qu'il donnoit des maledictions aux Princes: & luy [qui voyoit peuteſtre par un eſprit de prophetie le decret que la juſtice divine avoit prononcé contre eux,] ajouta ſans crainte: "Maudits ſoient ceux qui boivent le ſang [des hommes,] & qui renverſent la terre: que Dieu les puiſſe fraper de ſon bras immortel [& toutpuiſſant;] qu'il n'uſe
p. 427. point de patience envers eux, 'mais qu'il les puniſſe d'une maniere qui leur faſſe ſentir le crime qu'ils ont commis en perſecutant ſes ſerviteurs. [Maxime ne put ſouffrir ces paroles prophetiques:] il fit arracher les dents & couper la langue au Saint, les fit reduire en cendres, & ordonna qu'on jettaſt ces cendres au vent; Depeur, dit-il, que quelqu'un des compagnons de ſon impieté, ou quelque femme, ne les ramaſſe pour les garder comme une choſe precieuſe & ſainte. [Il ne pouvoit pas nous mieux marquer le reſpect que les Fideles avoient alors pour les moindres reliques des Martyrs.] Il fit enfin remener le Saint en priſon, pour y eſtre gardé avec les autres Chrétiens, juſqu'à ce qu'il fuſt expoſé aux beſtes aux premiers ſpectacles qu'on donneroit.

pal. p. 272. 284. 'Aprés cet interrogatoire, & des le jour meſme, Maxime ordonna à Terentien Pontife de la Cilicie, de faire preparer un "combat de beſtes & de gladiateurs pour le lendemain. Terentien donna tous les ordres neceſſaires: & le lendemain toute la ville, hommes, femmes, & enfans, ſe trouva des le matin à
b. p. 53 & p. 89. l'amphitheatre, eloigné de mille pas ou un peu plus. 'Divers Chrétiens, que quelques uns diſent avoir eſté des Preſtres & d'autres Eccleſiaſtiques, ſe cacherent auſſi en un lieu d'où ils
b. p. 54. pouvoient voir ce qui s'y paſſoit. 'Il paroiſt que c'eſtoit ſur une montagne fort proche de là, où ils ſe cachoient derriere les

« maledictionibus. « munus.

roches: '& ils y attendoient avec beaucoup d'inquietude, de larmes, & de prieres, [ce qui arriveroit des Martyrs.] Maxime eſtant venu à l'amphitheatre, on commença les combats des gladiateurs & des beſtes; ce qui dura pluſieurs heures; '& beaucoup d'hommes demeurerent morts ſur la place, tuez par les gladiateurs, ou dechirez par les beſtes. p.53. th.p.483. pal.p.284.

'Enfin Maxime commanda tout d'un coup aux ſoldats d'amener les Saints. On contraignit quelques perſonnes de les porter [ſur leurs epaules:] Car leurs tourmens les avoient mis entierement hors d'état de marcher. Quand on les vit apporter, & qu'on les eut jettez au milieu de l'amphitheatre, le peuple fremit d'horreur, & murmura contre l'injuſtice du Gouverneur, [ce qui ſe voit tres rarement dans les veritables actes des Martyrs.] Pluſieurs meſme ſe leverent pour s'en aller, & Maxime ordonna à ſes ſoldats de les marquer, comme pour leur faire leur procés le lendemain. p.284.285.

'Il commanda en meſme temps qu'on laſchaſt beaucoup de beſtes ſur les Saints: mais aucune ne leur toucha. Cela le mit encore plus en colere. Il fit battre[1] ceux qui avoient ſoin des beſtes, & leur commanda avec de grandes menaces de laſcher tout ce qu'ils avoient de plus cruel. Ils laſcherent donc une ourſe extremement furieuſe, & qu'on diſoit avoir tué trois hommes ce jour là meſme. L'ourſe approcha des Saints, mais ſans leur toucher. Elle ſe coucha enfin auprés de S. Andronic, & ſe mit à leſcher ſes plaies. Le Saint mettoit ſa teſte ſur ſa gueule, & faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour l'irriter, afin qu'elle le devoraſt promtement, 'faiſant ce que S. Ignace vouloit faire en cas que la meſme choſe luy arrivaſt: 'mais l'ourſe eſtoit auſſi douce qu'un agneau. De ſorte que Maxime plein de confuſion & de colere, 'la fit tuer à coups de lances aux piez du Saint. b.p.55. Bar.190.§ 30. Tar.b.p.55. p.56.

'Terentien qui craignoit la mauvaiſe humeur du Gouverneur, fit laſcher une lionne furieuſe, qu'Herode Pontife de Syrie luy avoit envoyée d'Antioche. Elle ſortit avec des rugiſſemens qui firent trembler tous les ſpectateurs: Mais des qu'elle fut auprés de S. Taraque, elle ſe coucha ſur ſes genoux, & 'baiſſa la teſte comme par reſpect; 'ce qui fit jetter de grands cris à tout le peuple, ſurpris de cet evenement. Taraque la tiroit à luy avec la main par le crin & par les oreilles pour l'irriter; mais elle demeuroit toujours au meſme état. Maxime bien plus cruel[2] la fit. Ibid. *adoravit eum.* r.p.90.

1. 'Le grec ne parle que d'un. Tar.di.p.483.
2. 'Cela eſt un peu different dans le grec. Tar.pal.p.287.

agacer, pour la mettre en fureur. Et elle s'y mit en effet, mais contre le peuple, qui en eut une extreme frayeur ; de ſorte qu'il
b. p. 57. falut promtement la faire rentrer dans ſa loge. 'Enfin Maxime pour ſatisfaire ſa colere par quelque moyen que ce fuſt, fit entrer des gladiateurs avec ordre de tuer les Saints, qui conſommerent ainſi leur martyre par l'épée.

p. 57. 'Maxime ſe retira enſuite, & laiſſa dix ſoldats pour garder les corps des Saints meſlez avec ceux des gladiateurs, afin qu'on ne
p. 54. les en puſt pas diſtinguer. 'Les Chrétiens voyoient tout cela de la montagne voiſine, où ils s'eſtoient avancez le plus pres qu'ils avoient pu de l'amphitheatre, lorſqu'on y avoit apporté les
p. 57. Saints. 'Quand ils virent que Maxime s'en alloit, ils s'approcherent encore, & ſe mirent à genoux pour demander à Dieu qu'il leur fiſt connoiſtre les corps des Martyrs. Ils s'avancerent enfin
p. 58. juſqu'au theatre, 'où ils trouverent les gardes occupez à ſe chauffer, & à ſouper : Car on eſtoit déja dans la nuit. Ils ſe mirent encore à genoux pour prier J. C. de les ſecourir : & en meſme temps il ſe fit un tremblement de terre, avec un grand orage de tonnerres, d'éclairs, & de pluie, qui éteignit le feu, & fit fuir les gardes.

Ibid. [Quand l'orage fut paſſé,]'ils prierent pour la troiſieme fois, & ſe mirent à chercher les corps des Saints, levant en meſme temps les mains au ciel, pour prier Dieu de les leur montrer. Ils
pal. p. 288. 289. furent exaucez, '& virent auſſitoſt deſcendre du ciel une lumiere en forme d'étoile, qui ſe poſa ſur les trois corps l'un aprés l'autre, [& puis diſparut.] Ils les emporterent auſſitoſt avec joie ſur la montagne, en priant & en remerciant Dieu de la grace qu'il leur faiſoit. Aprés avoir marché aſſez longtemps, ils mirent les corps des Saints à terre pour ſe repoſer un peu, & prier Dieu de conſommer ſon œuvre, en leur faiſant trouver un lieu où ils puſſent mettre en ſureté ſes ſacrées reliques. Dieu les exauça encore, & leur renvoya l'étoile, qui les ayant conduits de l'autre coſté de la montagne, les y quitta. Mais ils apperceurent en cet endroit une roche creuſe propre pour leur ſervir de tombeau. Ils y mirent les corps des Martyrs, & en boucherent enſuite l'entrée avec grand ſoin, ne doutant pas que Maxime ne fiſt toutes ſortes de perquiſitions pour trouver où eſtoient les corps. Ils s'en retournerent ainſi à la ville, d'où Maxime partit au bout de trois jours, aprés avoir fait mourir les gardes pour avoir laiſſé enlever les corps des Martyrs ; ils prirent de là un nouveau ſujet de remercier Dieu de la grace qu'il leur avoit faite de les

enterrer, & la confiance qu'ils avoient en J. C. s'augmenta de plus en plus.

'Ces meſmes Chrétiens ſont ceux qui acheterent d'un ſoldat les trois interrogatoires des Saints, & qui y ajouterent ce qu'ils avoient vu eux meſmes de la conſommation de leur martyre, ayant pris grand ſoin de s'informer de tout ce qui les regardoit, pour avoir quelque part aux merites de leurs liens & de leurs ſouffrances. 'Ils deputerent quelques uns d'entre eux pour aller porter toute cette relation aux Fideles d'Icone, entre leſquels ils nomment Aquila, Baſſe, Berulle, & Timothée; '& ils les prient d'envoyer les meſmes choſes aux Chrétiens de la Piſidie & de la Pamphylie, afin que tous louaſſent & glorifiaſſent J. C, qu'ils en tiraſſent l'edification de leurs ames, qu'ils y puſſent trouver des armes ſpirituelles, c'eſt à dire la foy, l'eſperance de la gloire, & la ferveur du S. Eſprit; afin de combatre avec courage pour le nom de Dieu, & de pouvoir reſiſter genereuſement aux ennemis de la verité. 'La[1] lettre à l'Egliſe d'Icone porte en teſte les noms d'onze Chrétiens, ſavoir Pamphile, Marcion, Lyſias, Agathocle, Parmenon, Dioclere ou Diodore, "Felix, Gemelle, Athenion, Taraque, & Oroſe. 'Trois d'entre eux, ſavoir Marcion, Felix, & un autre qui eſtoit ſurnommé Verus ou Barbas, declarent qu'ils ſont reſolus d'achever leur vie auprés du tombeau des trois Martyrs, afin de meriter que leurs corps fuſſent mis aprés leur mort auprés de ces Saints.

b.p.2. p.60. p.1. p.2. p.1. 1. th.p.457. V. la note 1. p.491 [All.de Sim.p.90.

2. 'Le jour de leur mort fut le 11 d'octobre, [2]auquel [2]preſque tous les martyrologes mettent leur feſte, aprés ceux de S. Jerome. Ceux-ci les marquent encore le 9 & le 10 du meſme mois, le 5 d'avril, le 13 de may, & le 27 de ſeptembre. [C'eſt ſans doute à cauſe de diverſes egliſes où l'on avoit mis de leurs reliques, & qui eſtoient dediées à Dieu ſous leur nom.] 'Les Grecs en font leur principal office le 12 d'octobre.

Bar.1.90.§ 50. Tar.th.p.492 r.p.91. a Flor.p.909. 1.9 12.1. Men.p.148-154.

Note 5. ["Le lieu de leur martyre fut aſſurément la ville d'Anazarbe, où il avoient ſubi leur dernier interrogatoire la veille de leur mort,] '& où l'on trouve qu'eſtoient leurs corps ſur la fin du IV. ſiecle. Car on raporte qu'en ce temps là Auxence Eveſque [Arien] de Mopſueſte, ayant fait baſtir une egliſe auprés de ſa ville ſous le nom de ces Martyrs, obtint qu'on ouvriſt leur tombeau couvert de marbre, voulant en tirer quelques reliques pour mettre dans cette egliſe. Mais des que le tombeau fut ouvert, il

Sur.15.ſept.p. 152.§ 6.

1. 'Elle manque dans divers manuſcrits; mais elle eſt dans de tres anciens: & on ne peut la rejetter. Ad.M.p.454.§ 2.
2. Uſuard, Adon, Vandelbert &c.

se fit des prodiges si terribles, qu'on le referma aussitost sans oser en rien tirer. [On a eu neanmoins de leurs reliques; mais peut-estre de leurs habits, ou quelque autre chose qu'ils avoient
Cotel g.t.2.p. 305. sanctifiée.] 'Car Martyre Evesque de Jerusalem, en mit sous l'autel dans l'eglise du monastere de S. Euthyme, en la consa-
Florent.p.326. crant le 7 may de l'an 485. 'On trouve, comme nous avons dit, leur feste marquée le 13 du mesme mois: & c'est dans la Palestine.
Codi.ori.C.p. 52.d. 'Il y avoit à Constantinople une eglise de ces Saints, qu'on tient
a Cang.de C.l. 4.p.133. avoir esté bastie par Narse si celebre sous Justinien. [a]D'autres sur l'autorité de Zonare, l'entendent d'un Narse qui fut tué du temps de Phocas.

SAINT PHILIPPE, EVESQUE D'HERACLÉE, ET MARTYR.

LE nom de Saint Philippe a toujours esté celebre dans les martyrologes; mais ses actions sont demeurées entierement ineconnues, jusqu'à ce que le P. Mabillon nous a donné son histoire, écrite d'une telle maniere, qu'on ne douteroit pas qu'elle ne fust d'un témoin oculaire,]
Anal.t.4.p.156. 'quand l'auteur ne le diroit pas expressément. [Cependant on n'y voit point dutout en quel temps le Saint souffrit: & quelques uns mesme l'ont conté entre les Martyrs de la persecution de Julien l'apostat. "Il y a aussi des raisons pour le mettre sous Dece en 250. Neanmoins son histoire paroist avoir plus de raport à l'an 304 durant la persecution de Diocletien, qu'à aucun autre.
Note
p.139.140. 'Les discours que les actes luy font faire, font juger qu'il avoit
p.135. beaucoup d'erudition. 'On luy attribue autant de discretion &
p.134. de prudence que de courage. 'Il servit quelque temps l'Eglise en qualité de Diacre, puis de Prestre. Ces emplois, & les travaux dont il y fut eprouvé, firent connoistre sa vertu: & comme tout le monde estoit edifié de sa vie & de sa conduite, il fut elevé par
p.135. un consentement universel sur le siege episcopal 'de la ville

d'Heraclée,[metropole de la Thrace,]'dans un age déja avancé: 'de ſorte que quelques uns trouvoient qu'on avoit attendu trop longtemps à recompenſer ſa vertu par l'honneur de l'epiſcopat. 'Il gouverna ſon Egliſe avec beaucoup de ſageſſe, durant diverſes tempeſtes qui l'agiterent, tantoſt en cedant aux flots, tantoſt en y reſiſtant, & toujours dans les regles de la lumiere & de la diſcretion. 'Il eſtoit extremement cher à ſon peuple, qui aimoit & ſa doctrine & ſa perſonne. p.135. p.134. p.135. p.145.

'Entre ſes diſciples, il s'attacha particulierement à inſtruire Severe Preſtre & Herme Diacre, qu'il rendit ſemblables à luy: & aprés les avoir eus pour compagnons dans la celebration des ſacrez Myſteres, il eut encore la joie de les avoir pour collegues dans ſa confeſſion & dans ſon martyre. [On ne dit rien de particulier de Severe; mais il falloit qu'il ſe fuſt rendu extremement redoutable au demon,]'puiſque les perſecuteurs firent des recherches extraordinaires pour le prendre. p.135. p.144.

'Pour S. Herme, S. Philippe l'avoit elevé dans la foy, & luy avoit donné des l'enfance une ſi forte impreſſion de la verité, que rien ne fut capable de l'ebranler. [Il avoit eſté marié,]'& avoit un fils nommé Philippe,'ou meſme pluſieurs enfans. [a]Il eſtoit du "Conſeil de la ville, [b]dont il avoit meſme eſté premier magiſtrat. [c]Et tant dans ces emplois que dans tout le reſte de ſa vie, il avoit ſi bien vécu avec tout le monde, & avoit obligé tant de perſonnes, qu'il eſtoit aimé univerſellement, meſme des officiers du Gouverneur. [On eſtoit ſi aſſuré de ſa probité,]'que beaucoup de perſonnes luy confioient leur argent pour le garder. [Quoiqu'il fuſt des premiers de la ville,]il vouloit gagner ſon pain par ſon travail, & il elevoit ſon fils dans le meſme eſprit. p.145. p.151. p.145. *Decurio.* [a] p.142. [b] p.146. [c] p.146.151. p.151.

'La perſecution[de Diocletien ayant commencé en l'an 303,] beaucoup de perſonnes luy conſeilloient de ſe retirer de la ville: mais il ne le voulut point faire, diſant qu'il falloit laiſſer accomplir l'ordre de Dieu, & que les maux de ce monde ſont plutoſt à deſirer qu'à eviter. 'Ainſi bien loin d'entrer dans aucun trouble, il eſtoit toujours à l'egliſe, "où il exhortoit tous les Fideles à la patience. p.135. Ibid. *&c.*

[Quoique la perſecution euſt commencé des le 23 de fevrier de l'an 303, il ne paroiſt pas que les Chrétiens d'Heraclée aient rien ſouffert juſqu'à la fin de la meſme année.]'Mais lorſque la feſte de l'Epiphanie eſtoit proche, on vint fermer l'egliſe par ordre du Gouverneur nommé Baſſus: & le lendemain on ſaiſit Ibid.

p.138. tout le threſor de l'egliſe, où eſtoient les vaiſſeaux ſacrez & les
p.135. livres des Ecritures. Le ſaint Eveſque ne pouvant donc plus entrer dans l'egliſe, ne la vouloit pas neanmoins quitter, mais ſe tenoit à la porte, où ſon peuple venoit auſſi s'aſſembler auprés de luy. Là il deliberoit avec Severe, Herme, & les autres, ſur ce qu'il eſtoit à propos de faire dans cette occaſion. Il ſemble qu'il ait fait alors une exacte revue de tout ſon peuple, pour ſeparer des autres ceux qui avoient beſoin d'eſtre mis en penitence, afin de les obliger à ſe corriger, [& à ſe mettre en état d'obtenir de Dieu la grace & le courage de ne point renoncer à J.C.] Pour les autres il les exhortoit par toute la douceur de ſa charité à ne point abandonner le bien [dans lequel Dieu les avoit déja établis.]

p.136. Baſſus ayant trouvé les Fideles ainſi aſſemblez à la porte de la baſilique, il les fit tous prendre; & demanda lequel d'entre eux eſtoit le maiſtre des aurres & le docteur de l'Égliſe. Philippe
p.137. dit auſſitoſt qu'il eſtoit celui qu'il demandoit, & Baſſus luy ordonna de luy preſenter les vaiſſeaux de l'egliſe, & les Ecritures, s'il ne vouloit y eſtre contraint par les tourmens: Surquoi le Saint luy dit: Vous pouvez traiter mon corps comme il vous « plaira, mais ne pretendez pas avoir de pouvoir ſur mon ame. « Nous vous allons donner les vaiſſeaux que vous demandez: car « V. la ref. « nous nous mettons peu en peine de ces ſortes de choſes. Nous « n'honorons pas Dieu par des vaiſſeaux precieux, mais par la « crainte de ſa puiſſance; & un cœur pur plaiſt autant à J.C. « qu'une egliſe bien ornée. Pour les Ecritures, il ne vous eſt pas « « avantageux de les prendre, ni à moy de vous les donner. « *ſcripſerunt contenta.*

Ibid. Sur cela Baſſus fit entrer les bourreaux, qui tourmenterent fort longtemps le ſaint Eveſque, & avec d'autant plus d'inhumanité, que le Gouverneur eſtoit irrité de ce qu'ayant demandé le preſtre Severe pour l'interroger, on ne le put pas trouver. S. Herme fut auſſi fouetté longtemps pour avoir dit que quand les payens auroient aboli toutes les Ecritures, les Chrétiens feroient bientoſt de nouveaux ouvrages, pour apprendre aux hommes le reſpect & la crainte que l'on doit à J.C.

p.137-138. Saint Herme alla enſuite au threſor avec Publie Aſſeſſeur de Baſſus, & comme Publie qui eſtoit un homme avare, mettoit quelques uns des vaiſſeaux à part, [ſans en faire d'inventaire,] afin de les prendre pour luy: Herme s'y oppoſa hautement; de ſorte que Publie luy donna un coup ſur le viſage, qui luy fit meſme jetter du ſang. Baſſus le trouva fort mauvais, & fit pancer

le

le Saint, dont il ſemble que Dieu ait vengé l'injure aſſez ſeverement ſur Publie. Baſſus fit enſuite abatre le toit de l'egliſe, & p.138.
bruler les Ecritures, durant qu'il faiſoit conduire à la place Saint Philippe, & les autres Chrétiens, pour les faire ſervir de divertiſſement au peuple payen, & pour epouventer tout le reſte des Fideles.

'On y vint dire à S. Philippe qu'on bruloit les Ecritures: & ſur p.138-140.
cela il fit un grand diſcours à tous les aſſiſtans, pour leur faire apprehender les feux eternels, dont Dieu avoit donné diverſes marques dans l'embraſement de Sodome, dans ceux du Veſuve & du mont Etna, & dans les feux qui avoient conſumé les temples les plus fameux & les plus reverez du paganiſme, comme ceux de Diane à Epheſe, du Capitole à Rome, de Serapis à Alexandrie, de Bacchus à Athenes, d'Apollon à Delphes, ſans parler d'Hercule & d'Eſculape qui avoient eux meſmes eſté brulez.

'Pour montrer que c'eſt Dieu qui envoie tous ces feux ſelon p.139.
les regles ſecrettes de ſa providence, afin de punir les méchans, il raporta une hiſtoire conſiderable. Car il dit que dans la Sicile aprés un grand deluge d'eaux, il vint auſſi un terrible debordement de feu qui reduiſit en cendres tout le pays. Au milieu de cet embraſement il ſe rencontra deux vierges, qui ne pouvant ſe reſoudre à ſe ſauver ſans leur pere accablé de vieilleſſe & de maladie, le trainoient du mieux qu'elles pouvoient. Cependant comme elles ne pouvoient pas aller bien viſte à cauſe de luy, elles ſe trouverent environnées des flammes, & hors d'état d'echaper, ſi Dieu pour recompenſer leur pieté, n'euſt fait un miracle viſible. Car les flammes laiſſerent une eſpace de terre ſans y toucher, par lequel les deux vierges ſe ſauverent avec leur pere: & on l'appella depuis le champ "des bons. [Si ces deux vierges
piorum. eſtoient Chrétiennes, comme la maniere dont le Saint en parle, donne ſujet de le croire, il faut diſtinguer cette hiſtoire] d'une Phot.cr.86.§
fort ſemblable qui eſt celebre parmi les payens, [& qui doit eſtre 43.p.449.f.
arrivée avant J.C.]

'Le Saint parloit encore, lorſqu'on vit venir Cataphrone pon- Anal.t.4.p.140.
tife des idoles, avec les inſtrumens des ſacrifices, & avec des vian-
» des déja immolées au demon; ſurquoi S. Herme ayant dit: Voilà
» un ſouper qu'on nous apporte, [& on nous va preſſer de ſacri-
» fier;] S. Philippe répondit: Que la volonté de Dieu ſoit faite.
Baſſus vint auſſitoſt aprés à la place, qui ſe trouva remplie de monde. Les uns témoignoient plaindre l'état des Saints, les

autres, & principalement les Juifs, diſoient qu'il falloit obliger
p.141. tous les Chrétiens de ſacrifier. 'Baſſus ne venoit que pour y forcer les Saints : Mais Philippe luy répondit : Un Chrétien n'adore point des pierres, quelque bien taillées qu'elles ſoient. Et « vous eſtes bien malheureux d'adorer ce que vous avez fait vous « meſme. Un ivrogne vous fait un dieu ; & vous n'en rougiſſez pas. «
p.142. 'Mais ne craignez vous point de faire des ſacrileges quand vous « brulez du bois, quand vous taillez des pierres, quand vous « employez tant d'autres choſes à voſtre uſage ? Car tout vous peut « eſtre un dieu, quand il aura pris fantaiſie à un ouvrier d'en faire « une ſtatue pour vous la vendre bien cher. Vous ne marchez « point ſur la terre, que vous ne fouliez aux piez la mere de tous « vos dieux. Rougiſſez donc, malheureux que vous eſtes, & recon- « noiſſez la majeſté de J. C, elevée audeſſus de toute la ſublimité «
p.141. de nos penſées. 'On le preſſa de ſacrifier aux Empereurs : Mais il « répondit : Noſtre religion nous apprend à honorer les Empe- « reurs, & à leur obeïr, mais non pas à les adorer. «
p.142. 'Baſſus vaincu par la conſtance du Saint, qu'il ne pouvoit s'empeſcher d'admirer, ſe tourna vers Herme, qui luy dit en un mot : Je ne ſacrifie point : Je ſuis Chrétien, & je veux ſuivre en « tout mon docteur. Mais ſi Philippe ſacrifie, dit Baſſus, le ſuivrez « vous ? Non, répondit le Saint : mais il ne le fera pas. On le me- « naça du feu ; & il repartit : Vous nous parlez d'un feu qui s'éteint « preſque avant que d'eſtre allumé ; & vous ne ſongez point à ces « flammes eternelles, qui doivent bruler ſans relaſche les imita- « teurs [& les adorateurs] du demon. Comme Baſſus "le menaçoit «&c
encore, il le traita d'impie, & luy declara que ſes menaces ne faiſoient qu'animer ſa foy.
p.142.143. 'Alors Baſſus d'un ton imperieux & effrayant, commanda qu'on les menaſt en priſon. Ils y allerent avec joie en chantant les louanges de celui qui leur donnoit une telle force. En chemin quelques inſolens pouſſoient ſouvent le ſaint Eveſque, & le faiſoient tomber par terre : Et luy ſe relevoit avec un viſage gay, ſans témoigner ni douleur ni peine ; de ſorte que tout le monde
p.143. admiroit ſon courage & ſa patience. 'Ils paſſerent peu de jours dans la priſon. Car Baſſus qui avoit quelque moderation, les fit transferer dans une maiſon particuliere, où on leur laiſſoit aſſez de liberté ; & les Fideles ſe preſſoient d'y venir recevoir leurs inſtructions. Ils enlevoient meſme au demon beaucoup de ſes adorateurs : de ſorte qu'il les fit remener en priſon. Mais cette priſon avoit une porte ſur le theatre où les Martyrs alloient

recevoir ceux qui venoient jour & nuit voir le ſaint Eveſque, & ſe proſterner devant luy pour baiſer ſes piez, [& luy demander ſes pricres,] qu'on ſavoit eſtre tres puiſſantes auprés de Dieu.

[Cela dura juſqu'au mois de mars:] '& pendant ce temps là p.143.
Juſtin ſuccceda à Baſſus dans le gouvernement [de la Thrace;] ce qui affligea beaucoup les Chrétiens, Juſtin eſtant plus inhumain, & tout à fait deraiſonnable. [S. Philippe ne s'en effraya pas davantage:] & Juſtin devant qui Zoïle magiſtrat de la ville l'avoit fait amener, luy ayant dit que les Empereurs avoient ordonné que les Chrétiens ſeroient contraints par les ſupplices
» à ſacrifier; il luy répondit: Plus vous eſtes exacts à obeïr à des p.144.
» hommes ſemblables à vous, pour eviter des peines aſſez legeres;
» plus nous devons eſtre fideles à obeïr à Dieu, qui menace les
» pecheurs d'un ſupplice dont la rigueur ne s'adoucira jamais.
» Ainſi eſtant Chrétien je ne puis faire ce que vous me comman-
&c. » dez." Vous pourrez me tourmenter, non me vaincre. Juſtin le menaça de le faire trainer par les piez dans toute la ville: Le Saint témoigna qu'il ne ſouhaitoit rien davantage; & la choſe fut auſſitoſt executée: aprés quoy le Saint dechiré, & couvert de plaies dans tous ſes membres, fut remené dans la priſon, porté par les mains des freres.

'Les payens avoient extrememement cherché le Preſtre Severe Ibid.
ſans le trouver. Mais il ſortit enfin par le mouvement du S. Eſprit
&c. du lieu où il s'eſtoit caché, & ayant eſté amené devant Juſtin, "il témoigna tant d'horreur de la ſeule propoſition qu'on luy fit de ſacrifier, qu'on l'envoya à l'inſtant meſme en priſon. 'S. Herme p.145.
&c. y fut auſſi renvoyé, aprés avoir declaré "qu'il eſtoit preſt à tout ſouffrir pour J.C, qui adoucit, dit-il, par ſes Anges les douleurs qu'on endure pour l'amour de luy. Juſtin permit neanmoins que les Saints fuſſent gardez dans une maiſon particuliere. Mais cette douceur qui ne luy eſtoit pas ordinaire, ne luy dura que deux jours; & le diable le fit bientoſt reſoudre à les renvoyer
» dans la priſon, où il les laiſſa patir ſept mois durant, [depuis
» mars juſqu'à octobre.]

'Au bout de ce temps Juſtin les fit conduire à Andrinople, où p.135.145.
» ils devoient conſommer leur ſacrifice. 'Les Fideles [d'Heraclée] p.145.
» ſentirent une douleur extreme de ſe voir enlever leur pere & leur paſteur; & furent reduits à ſe conſoler dans leurs larmes. On garda les Saints en une maiſon de campagne pres d'Andrinople, en attendant le Gouverneur; qui eſtant arrivé, ſe les fit
&c. amener des le lendemain. "Il ne trouva point qu'une priſon de

p.146. ſept mois euſt diminué le courage de S. Philippe. 'Ainſi aprés l'avoir fait depouiller juſqu'à ſa chemiſe, qu'on luy remit neanmoins auſſitoſt, il le fit tellement battre de verges, que tous ſes membres eſtoient ouverts, & on luy voyoit juſques au dedans du corps. Cependant ſon ame établie ſur la pierre ſolide de J.C, demeura ſi inebranlable, que ſes boureaux & le juge meſme en
p.147. demeurerent étonnez: 'Et il eſtoit naturellement fort delicat
p.146. & fort ſenſible. 'On remarqua comme un grand miracle que ſa chemiſe demeura entiere pardevant pour favoriſer ſa pudeur, quoique le derriere fuſt tout en pieces.

p.146. 'Herme eut enſuite à combatre & la fureur du juge, & les conſeils pernicieux des officiers, qui l'aimant tous, euſſent voulu perdre ſon ame pour ſauver ſon corps. Mais il les repouſſa
p.150. tous genereuſement; '& aprés avoir apparemment ſouffert les meſmes tourmens que S. Philippe; (car on ne marque pas nette-
p.146. ment ce qu'il endura;) 'il crut enfin avoir remporté la victoire, lorſqu'il ſe vit réuni à ce ſaint Eveſque dans la priſon. Ils y rendirent graces à Dieu de ce qu'ils avoient commencé à triompher du demon par leurs ſouffrances, & prirent un nouveau
p.147. courage pour ce qu'ils pourroient avoir à ſouffrir à l'avenir. 'Les actes nous aſſurent que par un effet tout particulier de la protection des Anges, S. Philippe ne ſentoit aucune incommodité de ſes bleſſures, [c'eſt à dire qu'il les ſupportoit comme s'il ne les
p.150. euſt pas ſenties:]'Car il avoit les piez ſi douloureux qu'il ne pouvoit dutout marcher.

p.147. 'Trois jours aprés, [qui eſtoit le 22 d'octobre,] Juſtin ſe fit encore amener les Saints: & comme il traitoit d'inſolence, le *temeritas;* refus qu'ils faiſoient d'obeïr à l'Empereur: Le refus, dit Saint « Philippe, ne vient point d'inſolence, mais de l'amour & de la « crainte que j'ay pour celui qui doit juger les vivans & les morts. « C'eſt luy dont je n'oſerois violer les ordres [pour qui que ce ſoit.] « J'ay toujours obeï aux Princes, & je ſuis preſt de le faire encore, « tant qu'ils ne me demanderont rien d'injuſte. C'eſt ce que nos « Ecritures nous ordonnent, & on ne me ſauroit reprocher d'y « avoir manqué juſques ici. Mais maintenant il faut renoncer à « tout ce que nous pouvons aimer dans le ſiecle, & preferer le ciel «
p.147.148. à la terre. Juſtin s'adreſſa enſuite à Herme, 'qui luy fit un aſſez «
p.148. long diſcours ſur l'extravagance de l'idolatrie: 'de ſorte que Juſtin l'interrompit pour luy dire en colere qu'il ſembloit le vouloir faire Chrétien; & le Saint luy répondit: Il eſt vray; je « voudrois que vous, & tous ceux qui m'entendent ici, puſſent « devenir Chrétiens. «

'Enfin Juſtin aprés avoir pris les avis de ſes Conſeillers & de Ibid.
ſon Aſſeſſeur, prononça la ſentence, par laquelle il condanna
S. Philippe & S. Herme à eſtre brulez vifs, 'pour ſervir, diſoit-il, p.149.
d'exemple à ceux qui mepriſeroient, comme eux, les ordres de
l'Empereur. 'Les deux Saints ſortirent pleins de joie du tribunal p.149.
pour aller à la mort, comme des victimes deſtinées à eſtre offertes
à Dieu en holocauſte. 'Ils avoient tous deux les piez ſi doulou- p.150.
reux, que S. Herme pouvoit à peine marcher. Pour S. Philippe
il falut abſolument le porter. Mais ils ſe mettoient peu en peine
des piez de leurs corps, dont ils eſtoient pres de n'avoir plus
aucun beſoin; & ils ne ſongeoient qu'à leur ame, qui ſe haſtoit
d'aller à Dieu. C'eſt par où S. Herme s'animoit luy meſme, &
animoit le courage de ſon ſaint Paſteur. Il parloit de meſme
de ſon martyre au peuple qui le ſuivoit, comme d'un bonheur
qu'il deſiroit depuis longtemps, & que Dieu luy avoit promis
&c. "dans un ſonge miraculeux.

'On arriva enfin au lieu de l'execution. C'eſtoit la coutume p.150.
[en ce pays là] non ſeulement de clouer à un poteau les mains
de ceux qu'on bruloit, [ce qui ſe voit partout ailleurs,] mais en-
core de les enterrer juſqu'aux genoux afin qu'ils ne puſſent
branler. S. Herme deſcendit avec peine dans la foſſe qu'on avoit
t. faite pour cela, en s'appuyant ſur un baſton; 'mais avec un viſa-
ge plein de joie, & en inſultant au demon dont il triomphoit.
'Il conjura enſuite par le nom de J. C. un Chrétien nommé Ve- p.111 Act. M.
loge, qui eſtoit preſent, de dire à ſon fils qu'il luy recommandoit, p.453.
de rendre ce qu'il devoit à tous ceux qui luy avoient confié leur
argent, depeur de luy cauſer du ſcrupule & de la douleur. Il
l'exhorta encore à travailler de ſes mains pour meriter le pain
qu'il mangeoit.

'On alluma auſſitoſt le feu, & tant que les Saints purent par- Anal.t.4.p.111.
ler, ce fut pour rendre à Dieu des actions de graces, qu'on leur
entendit terminer par l'Amen; aprés quoy leurs ames purgées
de toutes les ſouillures de la terre, allerent jouir dans le ciel de
la victoire que J. C. leur avoit fait la grace de remporter. Quand
le feu fut éteint, on trouva les mains de S. Philippe étendues,
comme s'il euſt eſté en priere. Tout ſon corps paroiſſoit eſtre
d'un jeune homme, avec l'air d'un athlete qui défie ſon ennemi
&c. au combat. Le viſage de S. Herme eſtoit auſſi rempli "d'un eclat
& d'une beauté extraordinaire: de ſorte que tous [les Fideles]
rendoient graces à Dieu qui glorifie ceux qui eſperent en luy.

t. viſu nimio dicens, neque hic me, diabole, potes ſuſtinere.

p.152. 'Le diable[encore plus irrité contre les Saints,]mit dans l'eſprit de Juſtin qu'il les falloit priver de la ſepulture auſſi bien que de la vie; de ſorte qu'il les fit jetter dans la riviere d'Hebre. Les Fideles d'Andrinople en furent ſenſiblement touchez. Mais ils eurent recours à Dieu, & ayant pris divers bateaux comme pour peſcher, enfin ils trouverent les ſaints corps, les retirerent de l'eau, & les cacherent trois jours en un lieu appellé Ogetiſtyron à quatre ou cinq lieues d'Andrinople. [Les actes ne diſent point ce que l'on en fit enſuite.]

p.144. 'Nous avons vu que le ſaint Preſtre Severe avoit eſté mis en
p.145.149. priſon avec les deux autres à Heraclée. 'Il fut auſſi transferé
p.149. avec eux ſept mois aprés à Andrinople. 'Mais lorſqu'on condanna les deux autres au feu, on le laiſſa dans la priſon. Il ſe rejouit en apprenant leur victoire, & s'affligeoit en meſme temps de ſe voir demeuré ſeul & comme abandonné dans le combat. Il s'adreſſa à Dieu, & mettant les genoux en terre, il le conjura avec de grands gemiſſemens, par la protection qu'il avoit donnée à Judith, à Suſanne, & à Eſther, & par les autres preuves que l'Ecriture nous marque de ſa puiſſance, de le rendre
p.150. participant de la victoire qu'il avoit donnée à ſes collegues. 'Une priere ſi fidele fut bientoſt exaucée; & des le lendemain il obtint ce qu'il ſouhaitoit. [On n'en dit point le particulier.]

p.134. 'Le titre des actes de S. Philippe les date du 22 d'octobre,
Florent.p.930. 'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent à Andrinople dans la Thrace le martyre de S. Philippe Eveſque, de S. Herme
p.931|Boll. mart.t.2.p.35. c.f. ſon diſciple, & de S. Severe. 'On trouve la meſme choſe dans ceux[1] du IX. ſiecle, dans beaucoup d'additions de Bede, & dans divers autres; qui marquent la pluſpart que S. Severe eſtoit Preſtre, & S. Herme Diacre. [Comme S. Severe ne ſouffrit qu'un jour aprés les deux autres,]pluſieurs de ces martyrologes le marquent encore à part, ou le meſme jour 22 d'octobre, ou le 23. On met preſque toujours un Euſebe entre S. Philippe & les
Bar.362.§ 83. autres. [Les actes n'en parlent point.]'Baronius dit dans ſes Annales que les Grecs honorent auſſi S. Philippe & ſes compagnons le 22 d'octobre, & le cite de leur menologe. [Dans ſon martyrologe il ne parle que des Latins: & je ne voy point en effet que les Grecs en faſſent dutout.]

Ath.in Ar.or. 1.p.291.c. 'Pederot d'Heraclée dont S. Athanaſe parle avec eloge, [peut avoir ſuccedé à S. Philippe, & avoir precedé Theodore, qui deſhonora l'Egliſe de ce Saint en prenant le parti de l'Arianiſme.]

1. Adon, Uſuard, Raban, Notker, Vandelbert.

SAINT VICTORIN DE PETTAU, EVESQUE ET MARTYR.

NOUS avons fort peu de choſes à dire de la vie de Saint Victorin, [a]que S. Jerome met entre les colonnes de l'Egliſe. [a]Il ſavoit mieux le grec que le latin; [b]ce qui donne lieu de croire qu'il eſtoit Grec de naiſſance. [c]Caſſiodore dit que d'orateur il devint Eveſque. [d]Mais il le confond apparemment en ce point avec Marius Victorinus d'Afrique, dont parle S. Auguſtin, puiſque ce que S. Jerome dit de ſon ſtyle, ne convient point à une perſonne qui auroit autrefois fait profeſſion de l'eloquence. [e]Car il nous aſſure que dans les divers ouvrages que Saint Victorin avoit compoſez, on n'y voyoit pas beaucoup d'erudition ſeculiere, ni les lumieres des lettres humaines; [b]qu'il eſtoit comme S. Paul, eminent en ſcience, & rabaiſſé dans ſes paroles, [c]qu'il eſtoit plein de penſées grandes & relevées, en meſme temps qu'il ne paroiſſoit rien que de commun & de vil dans la compoſition de ſa phraſe; enfin qu'il ne pouvoit pas exprimer les choſes auſſi noblement qu'il les concevoit, ce qui venoit de ce qu'il ſavoit peu la langue latine en laquelle il écrivoit.

[a] Hier. in Ruf. l. 1. c. 1. p. 197. a.
[b] v. ill. c. 74. p. 292. d.
[c] Caſſ. in inſt. c. 5. p. 230. 1. 231. 1.
[d] Hier. ep. 84. p. 328. c.
[e] Sixt. l. 4. p. 389. l. c.
[b] Hier. in Iſ. pr. p. 4.
[c] v. ill. c. 74. ep. 53. p. 104. d.
v. ill. c. 74. p. 292. d.

Nous ſavons donc ſeulement qu'il eſtoit Eveſque, comme S. Jerome & Caſſiodore le marquent. On ne convient pas meſme du lieu de ſon eveſché; & pluſieurs modernes veulent qu'il ait eſté Eveſque de Poitiers: Ce qui luy donneroit rang entre les Peres de l'Egliſe Gallicane. [f]Neanmoins l'opinion la mieux fondée eſt qu'il l'eſtoit de Pettau, ville du duché de Stirie dans l'Autriche ſur la riviere de Drau, mais qui appartient aujourd'hui à l'Archeveſque de Salzbourg, privée de l'honneur de l'epiſcopat, & moins celebre qu'elle ne l'a eſté dans l'antiquité] ſous le nom de Pœtabio ou Petavio. [g]Ammien Marcellin la met dans la Norique. [h]D'autres la placent dans la Pannonie ſuperieure.

NOTE 1.

d. Laun. de Vic. p. 6-38.
[f] p. 24-26.
[g] Amm. l. 14. p. 29. a.
[h] Baudr. p. 51. 52.

Hier.ep.13.p. 104.d.
a Lann.de V.c. 5.6.p.15-18.

'S. Victorin a eſté couronné par un glorieux martyre, & Saint Jerome le deſigne aſſez ſouvent par le titre de Martyr.[a] Uſuard, Adon, Vandelbert, & divers autres martyrologes, qui marquent ſa feſte le 2 de novembre, ajoutent preſque tous qu'il ſouffrit ſous Diocletien, & le citent de S. Jerome. [Ce Pere le dit en effet aſſez, en mettant ce Saint dans ſon catalogue des auteurs eccleſiaſtiques, entre S. Anatole, qui a vécu juſqu'au regne de Carus, & S. Pamphile qui a ſouffert en 309 ſous Maximin.

Hier.v.ill.c. 74.
b ep.13.p.104. d|in Matt.pr. p.12.c|ep.84. p.328.c in If. pr.p.4|l.18.p. 242.a.

Il a eu l'honneur d'enrichir des premiers l'Egliſe latine par ſes ouvrages.] 'Car quoiqu'il ſceuſt encore mieux le grec que le latin,[b] neanmoins S. Jerome le met au nombre des Peres Latins: [& c'eſt peuteſtre pour ce ſujet][c] qu'il l'appelle *noſtre Victorin*, [ſi l'on n'aime mieux dire que c'eſt parcequ'il eſtoit Eveſque dans la Pannonie, dont S. Jerome eſtoit natif.][d] Il luy donne le troiſieme rang entre les Latins, le mettant avant Arnobe, [qui paroiſt avoir écrit l'an 297.]

c ep.125.qu.3. t.3.p.36.d|ep. 142.p.117.b.
d ep.13.p.104. d.
e v.ill.c.74.
f ep.125.q.3.p. 36.d.
g v.ill.c.74.
h in If.pr.p.4.
i ep.142.p.117. b.
k v.ill.c.74.
l Caſd.inſt.c.5. p.230.b.
m Hier.in Eccl. 4.p.76.c.
n v.ill.c.74.p. 292.d.
o in Matt.pr.p. 12.c|hom.in Luc.pr.ap.Ori. t.2.p.108.
p Caſd.p.231.1.
q Hier.in Luc. pr.p.108.
r in Helv.c.9. p.13.2.
s v.ill.c.74.p. 292.d.
t Caſd.inſt.c.9. p.132.2.
u Laun.de V. p.10.
x Bib.P.t.2.p. 567.
y Hier.v.ill.c. 18.p.275.a.

[c]S. Victorin a fait un commentaire ſur la Geneſe, [f] & S. Jerome cite ſon ſentiment ſur la benediction qu'Iſaac donna à Jacob. [g] Il a auſſi commenté l'Exode, le Levitique, [h] Iſaïe [i] dont S. Jerome cite un endroit; [k] Ezechiel, Habacuc, l'Eccleſiaſte [l] dont parle Caſſiodore, [m] & dont Saint Jerome tire une explication. [n] Il a encore écrit ſur le Cantique des Cantiques, [o] & ſur l'Evangile de Saint Matthieu, [p] comme Caſſiodore le témoigne du dernier, [q] & il a fait ce commentaire ſinon avec la meſme eloquence, au moins avec la meſme grace que Saint Hilaire a fait le ſien. [C'eſt peuteſtre de cet ouvrage qu'Helvide vouloit ſe ſervir,][r] lorſqu'il pretendoit que ſelon S. Victorin, la Ste Vierge avoit eu d'autres enfans que J.C. Mais Saint Jerome ſoutient à Helvide que ce Martyr avoit ſeulement parlé des freres de J.C, comme l'Evangile.

[s]Saint Victorin a encore écrit ſur l'Apocalypſe de S. Jean: [t] & Caſſiodore parle de cet ouvrage: mais il ſemble dire que c'eſtoit ſeulement une explication de quelques endroits difficiles de ce livre. [u] C'eſt ce qui fait douter à quelques uns ſi l'ouvrage [x] que nous avons aujourd'hui ſur l'Apocalypſe ſous le nom de Saint Victorin, eſt veritablement de luy. ["Il y a encore quelques autres ſujets d'en douter. Mais il ſemble qu'il y en ait encore davantage, de croire que c'eſt un veritable reſte de tant de travaux de ce ſaint Martyr, pourvu ſeulement qu'on avoue qu'on a changé ce qu'il y diſoit en faveur de l'opinion des Millenaires,][y] laquelle il ſuivoit auſſibien que pluſieurs grands hommes de ces premiers ſiecles. Outre

NOTE a

'Outre ſes commentaires ſur l'Ecriture, S. Jerome nous aſſure qu'il compoſa encore beaucoup d'autres écrits. Il ne les marque pas en particulier, hormis celui qui eſtoit contre toutes les hereſies. 'Cet ecrit paroiſt avoir eſté fort celebre, & avoir fait paſſer le nom de S. Victorin juſque dans l'Afrique. [a]Car S. Optat qui a le premier parlé de ce Saint, le met entre les défenſeurs de la verité Catholique qui ont ruiné les hereſies. c.74.p.292.d. Laun.de V.p. 29. a Opt.l.1.p. 37.a.

'La pluſpart des manuſcrits attribuent à S. Victorin de Pettau une hymne ſur la Croix, ou ſur la Paſque & ſur le batteſme, [b]qui eſt parmi les œuvres de S. Cyprien: & on marque que Bede la cite ſous ſon nom. [Elle eſt belle, & peuteſtre trop pour eſtre de luy. M[r] du Pin ne la met point dans le catalogue de ſes ouvrages.] L'on y voit que beaucoup de perſonnes qui pretendoient embraſſer la religion Chrétienne, ne perſeveroient pas juſques au batteſme. Riv.l.2.c.15.p. 235 Tert.vit. c.10.p.87. b Cyp.p.511. 512.

'L'appendix de S. Iſidore dit que Victorin Eveſque compoſa en vers deux petits ouvrages extremement courts, l'un contre les Manichéens, l'autre contre les Marcionites. [Nous ne connoiſſons point d'autre Victorin Eveſque qui ait écrit que celui de Pettau. Ainſi il ſemble qu'on luy pourroit attribuer le poeme contre les Marcionites qui eſt parmi les œuvres de Tertullien: & cet ouvrage ne dementiroit pas le peu de facilité que Saint Jerome attribue à noſtre Saint dans la langue latine: mais il eſt d'une aſſez juſte longueur.] Miræus, p.105. c.7.

'S. Jerome cite un ouvrage de Victorin ſur les dialogues de Ciceron. [Mais un ſujet de cette nature convient mieux à Victorin d'Afrique, qui avoit eſté profeſſeur en rhetorique.] Hier.in Ruf.l. 1.c.4.p.202.d.

'Il ne faut pas oublier que S. Victorin a tiré & traduit diverſes choſes d'Origene, 'mais ſeulement ſur ce qui regardoit l'explication des Ecritures. 'Il ne le traduiſoit pas comme un interprete, mais il en faiſoit comme un nouvel ouvrage qui luy eſtoit propre, 'corrigeant ou paſſant ce qu'il y jugeoit de mauvais. c.1.p.197.a. ep.75.p.313.a. ep.61.p.192.c. ex Ruf.l.2.t.4. p.229.a. ep.75.p.313.a.

'L'opinion des Millenaires qui ſe trouvoit en differens endroits des commentaires de S. Victorin, [c] a fait mettre ſes écrits au nombre des apocryphes par Gelaſe. [d]Il y a un Victorin Eveſque condanné & anathematizé dans le ſecond Concile de Rome ſous Silveſtre, "parcequ'il rejettoit les cycles ordinaires dont l'Egliſe ſe ſervoit pour regler la feſte de Paſque. 'Mais les ſavans n'ont pas grande croyance pour ces ſortes de Conciles, qu'ils ſoutiennent eſtre tout à fait ſuppoſez. 'Baronius meſme avoue que cet endroit eſt faux, ou regarde un autre Victorin. in Ez.36.p.507. b. c Bar.2 nov.b. d Conc.t.1.p. 1548.1549. Laun.de V.p. 44.45. Bar.nov.b.

SAINT VITAL, ET SAINT AGRICOLE,

MARTYRS A BOULOGNE EN ITALIE.

NOUS ſavons peu de choſes de l'hiſtoire des ſaints Martyrs Vital & Agricole ; mais auſſi ce que nous en avons eſt tres aſſuré, ayant "S. Ambroiſe pour auteur, 'Saint Agricole avoit une grande douceur qui le faiſoit aimer de tout le monde. 'S. Vital eſtoit ſon ſerviteur & ſon diſciple, ne l'ayant pas moins pour docteur que pour maiſtre, & apprenant en le ſervant comment il falloit ſervir & plaire à J.C.

Amb.exh.v.t. 4.p.433.2.g. — Note a

2.h.i.

i. 'Aprés eſtre devenus egaux par la foy, ils diſputerent entre eux à qui ſe procureroit l'un à l'autre de plus grandes graces. Agricole envoya ſon ſerviteur au ciel avant luy, par la couronne du martyre, & Vital luy en ayant ouvert le chemin, l'y appella aprés luy. k. 'Les perſecuteurs employerent toutes ſortes de tourmens pour contraindre Vital de renoncer à J.C. Malgré leurs l. efforts, il continua toujours à le confeſſer hautement. 'Enfin lorſque "tout ſon corps fut tellement couvert de plaies, qu'il n'y reſtoit plus de place pour y en faire de nouvelles, il pria J.C. de recevoir ſon ame, & de luy donner la couronne qu'un Ange luy avoit montrée, dit S. Ambroiſe : & ayant achevé cette priere, il rendit l'eſprit. — Note b

2.g. 'L'affection que l'on avoit pour S. Agricole, fit que l'on differa un peu ſon martyre, dans l'eſperance que le ſupplice de ſon ſerviteur pourroit l'epouventer & l'abatre. Mais voyant que cet exemple n'avoit fait que l'affermir, on le crucifia, '& on le perça avec de grands cloux. [a] Il y en avoit une telle quantité, qu'il eſtoit aiſé de juger que le nombre de ſes plaies ſurpaſſoit celui de ſes membres. 'Ils furent enterrez avec ſon corps, auſſi bien que la croix où il avoit eſté attaché.

Paul.car 24.p. 610.
a Amb.exh.v. p.433.2.k.
k.l.

'Ces Saints ſouffrirent à Boulogne en Italie.[a] Les martyrologes, meſme ceux de S. Jerome, y mettent leur feſte le 27 de novembre, & ils ſont ſuivis par Uſuard, Adon, Vandelbert, [& par pluſieurs Egliſes qui en font ce jour là la feſte ou la memoire.] Le martyrologe Romain & d'autres modernes les mettent le 4 du meſme mois : dequoy on ne voit point la raiſon ; à moins qu'ils n'aient voulu ſuivre une lettre [n] ſuppoſée à S. Ambroiſe,] 'où on lit que ce fut le jour de leur mort.[b] Les martyrologes de S. Jerome marquent le 3 un S. Vital & un S. Agricole : mais on croit que ce ſont des Saints differens.[c] Baronius met ceux de Boulogne ſous Diocletien, ſans en alleguer neanmoins aucune preuve. [Et il ne paroiſt pas qu'on en ait d'autre] 'que la lettre ſuppoſée à S. Ambroiſe. [Cela ſuffit neanmoins pour marquer que ç'a eſté l'opinion des ſiecles poſterieurs, à laquelle nous ne voyons rien de contraire.]

Voy la note 1.

a Paul. p. 6 o| Gr. T. gl. M. c. 44. p. 101.
a Flor. p. 10: c. 1011.
b Amb. ep. 55. p. 319. g.
b Flor. p. 949. 950.
c Bar. 303. § 112.

'Leurs corps furent mis en une terre qui appartenoit aux Juifs, & au milieu de leurs tombeaux : Et S. Ambroiſe dit que ces infideles qui les avoient perſecutez durant leur vie, auſſibien que celui pour qui ils avoient ſouffert, les honorerent aprés leur mort, & ſouhaiterent d'avoir la ſepulture commune avec eux. 'Paulin dit qu'aucun des Chrétiens n'avoit connoiſſance qu'ils fuſſent là, juſqu'à ce qu'ils ſe revelerent à un Eveſque, [n] qui apparemment eſtoit S. Ambroiſe meſme.] 'Cela arriva dans le temps que ce Saint quitta Milan pour eviter la rencontre du tyran Eugene, qui venoit en Italie, [c'eſt à dire en 393.] 'Il fut donc à Boulogne : [d] Il chercha les reliques des Martyrs parmi les ſepulcres des Juifs. 'Il leva leurs corps à la vue d'un nombre infini de Chrétiens, & meſme de Juifs : 'Il leva de ſes propres mains la croix, & les cloux dont S. Agricole avoit eſté percé. Il y recueillit auſſi du ſang qu'il y trouva, & qui marquoit encore le triomphe que les Martyrs avoient remporté. 'On tranſporta les reliques [à l'egliſe avec l'applaudiſſement & la joie du peuple fidele ; & les Juifs meſmes ſe trouverent en grand nombre à cette ſolennité.

Note 3.

exh. v. p. 433. 2. h. i.
vit. p. 86. a.
p. 85. b. c.
exh. v. p. 433. a. f. 2. i.
d vit. p. 86. a.
exh. v. p. 433. 2. k. l.

'S. Ambroiſe prit pour luy du bois de la croix, & du ſang de S. Agricole : '& ayant enſuite eſté prié d'aller à Florence, [e] il y laiſſa ces reliques pour eſtre miſes dans l'autel d'une egliſe qu'il y dedia, n'ayant pu refuſer cette grace à une ſainte veuve nommée Julienne, qui faiſoit baſtir cette egliſe. 'Il parle toujours de ces reliques comme eſtant de S. Agricole ſeul. 'Neanmoins Paulin y joint auſſi S. Vital. [Ainſi il faut dire que S. Ambroiſe le com-

i.
1. g. f vit. p. 87. c.
e exh. v. p. 433. 2. | 434. 1. a.
p. 433. 1. g. h.
vit. p. 8 . a.

prend ſous le nom de S. Agricole, qu'il nomme ſeul comme le plus illuſtre: Car on voit qu'il le conſidere partout ainſi. Et S. Agricole eſt ordinairement nommé le premier dans les anciens; au lieu que l'uſage d'aujourd'hui eſt de ne le mettre qu'aprés S. Vital, qui en effet fut couronné le premier.] Ces reliques furent miſes ſous l'autel de la nouvelle egliſe, avec autant de rejouiſſance pour le peuple, que de douleur & de peine pour les demons,

a exh. v. p. 433. k. 'qui eſtoient contraints de confeſſer & de publier eux meſmes les merites des ſaints Martyrs.

t. 4. p. 433. 'S. Ambroiſe fit ſur cette dedicace un ſermon que nous avons encore parmi ſes traitez. On l'intitule *Exhortation à la virginité*, [parceque la plus grande partie en eſt employée à l'inſtruction des trois filles vierges de la veuve Julienne. C'eſt de là qu'eſt tiré tout ce que nous avons dit de ces Saints.]

Gr. T gl M.c. 44. p. 101. 'Leurs corps furent mis à Boulogne dans des ſepulcres elevez ſur la terre, & beaucoup de Fideles y venoient par devotion pour les toucher & pour les baiſer, ſelon la coutume, dit S. Gregoire de Tours. 'L'egliſe de S. Felix à Nole fut enrichie de leurs reliques, [auſſibien que celle de Florence.]

Paul. car. 24. p. 610. a Gr. T. h. Fr. l. 2. c. 16. p. 71. [a]S. Namace huittieme Eveſque de Clermont ayant baſti [vers l'an 450,] une belle egliſe dans ſa ville, 'envoya un Preſtre à Boulogne pour avoir des reliques des meſmes Martyrs.

p. 71 gl. M. c. 44. p. 103. b gl. M. p 105. [b]Et quand elles arriverent il alla deux lieues audevant avec les croix & les cierges pour les recevoir.

p. 104. 'On remarque que lorſqu'il revint avec les reliques, il ne tomba pas une goute d'eau ni ſur luy, ni ſur le peuple qui l'accompagnoit, quoique tous les environs fuſſent inondez. Il conſacra enſuite ſon egliſe avec beaucoup de devotion & de joie:

Savar. p. 344. 345. 'C'eſt aujourd'hui la cathedrale de Clermont, dont S. Agricole & S. Vital ſont encore les patrons aprés la Ste Vierge. L'on y celebre cette tranſlation le 27 de novembre. [Elle ſe fit neanmoins apparemment le 10 de decembre,] auquel les martyrologes de S. Jerome marquent S. Agricole & S. Vital en la ville d'Auvergne, comme on parloit autrefois.

Flor. p. 1024. 1025. [L'Egliſe de Reims a eu ſans doute auſſi de bonne heure des reliques de S. Agricole.] Car c'eſtoit le titre de l'egliſe baſtie par Jovin General de la milice Romaine, [c]ſoit celui qui fut Conſul en 367, [ſoit quelque autre poſterieur qui n'a pas eſté Conſul.] C'eſt aujourd'hui une celebre abbaye, appellée de S. Nicaiſe à cauſe que ce Saint y fut enterré [aprés cinq de ſes predeceſſeurs.] Mais S. Agricole & S. Vital en ſont toujours les patrons. 'Elle portoit encore ce titre du temps de S. Remi. Elle

Fl. d. l. 1. c. 6. 18. p. 32. 89. c Marl. t. 1. p. 97. Act. M. p. 513. Flod. p. 89.

V. Attila.

ne l'a pas eu desſon origine, ſi elle a eſté fondée vers 370, mais lorſqu'on y eut mis des reliques de S. Agricole aprés l'an 393.

'S. Gregoire de Tours raporte qu'un homme ayant voulu derober quelques cendres de ces Martyrs à Boulogne, demeura preſque accablé ſous le couvercle de leur tombeau qu'il avoit levé pour cet effet, & eut bien de la peine à en eſtre retiré par ceux qui vinrent le ſecourir. Il ajoute qu'un autre ayant perdu un ſac d'argent, faute duquel il eſtoit en danger d'eſtre reduit en ſervitude avec ſa femme & ſes enfans, il s'adreſſa à ces Martyrs, & eſtant ſorti de l'egliſe, il rencontra un homme qui avoit trouvé cet argent au meſme temps qu'il avoit imploré le ſecours des Saints. Gr.T.gl.M.c. 44.p.101.

STE CRISPINE, MARTYRE.

'SAINTE Criſpine eſtoit tres celebre dans l'Afrique du temps de Saint Auguſtin, & ſon hiſtoire y eſtoit connue de tout le monde. 'Auſſi ſa feſte eſt marquée dans le calendrier de l'Egliſe de Carthage. 'Cette Sainte eſtoit de Thagare, 'que quelques uns croient eſtre Thagure ou Tagore dans la Numidie. [a] Il y a auſſi Tagare & Tagarate dans l'Afrique Proconſulaire. Aug.pſ.120.p. 585.1.d|ſ.286. p.1149.c. Anal.t.3.p. 417. p.423. p.417|Holſt. geo.p.18. a Holſt.ib.p. 46 Vand.p. 264.

[b] Elle avoit eu le bonheur de n'adorer jamais d'autre Dieu que J.C. [c] S. Auguſtin nous aſſure qu'elle eſtoit d'une race illuſtre, qu'elle eſtoit fort riche, fort delicate, infirme par ſon ſexe, peuteſtre encore plus & par ſa complexion, & meſme par ſes richeſſes. [Avec tout cela] elle eſtoit mariée, [d] & avoit pluſieurs fils. [e] Cependant elle ſe trouva pleine de force, parceque le Seigneur la protegeoit. [f] Elle abandonna toute la felicité de la terre pour jouir de ce qu'elle aimoit dans le ciel. Elle mepriſa les pleurs de ſes fils, qu'elle voyoit accablez de triſteſſe, & accuſer leur mere de cruauté, parcequ'en effet le deſir qu'elle avoit de ravir promtement la couronne des cieux, luy faiſoit oublier tous les mouvemens d'une tendreſſe & d'une compaſſion humaine. 'C'eſt pourquoi elle ſe rejouit d'eſtre priſe, d'eſtre menée b Anal.p.424. c Aug.p.586. 1.1. d virg.c.44.p. 348.1.2|ſ.354. e ſ.5 p.1377.a. f pſ.137.p.648. 1.b. pſ.120.p.58c. pſ.137.p.648. 1.b. p.647.1.d.

au juge, d'eſtre enfermée dans la priſon, d'en ſortir chargée de chaines, d'eſtre miſe ſur l'échafaut, de confeſſer J.C. à la vue de tout le monde, & enfin d'eſtre condannée au dernier ſupplice.
p.650.1.2. 'Elle pouvoit prolonger ſa vie temporelle de quelques jours, en renonçant J.C: mais elle aima mieux la perdre pour en acquerir
pſ.120.p.586. 2.2. une qui fuſt eternelle. 'Ainſi l'ennemi tua ſon corps pour un temps; mais toute ſa puiſſance ne put rien contre ſon ame. Voilà ce que S. Auguſtin dit en general de ſon martyre.
Anal.p 417. [Elle fut apparemment priſe à Thagare] 'avec S. Bile ou Jule, S. Felix, Ste Potamie, & quelques autres, dont la feſte eſt jointe
Flor.p.1020. 1021. à la ſienne le 5 de decembre dans le calendrier d'Afrique. 'On trouve ces Saints, quoiqu'avec quelque diverſité, dans les martyrologes de S. Jerome, dont quelques exemplaires, & Raban enſuite, les mettent à Thagare, [ſoit qu'ils y aient ſouffert, ſoit ſeulement parcequ'ils en eſtoient. On ne ſçait point le detail de ce qui ſe paſſa aprés ſa priſe juſqu'à ſon dernier interrogatoire,]
Anal.t.3.p.423. 'fait à Thebeſte ville d'Afrique le 5 de decembre [en l'an 303 ou 304, mais plus probablement en 304. Le P. Mabillon nous a donné "les actes de ce dernier interrogatoire, qu'on voit eſtre Not 1.
un extrait tiré du greffe: Ainſi il eſt du genre des pieces les plus
Act.M.p.493. §1. authentiques,]' & des plus precieux monumens de l'antiquité.
a Anal.t.3.p. 423. [a]La Sainte ayant donc eſté amenée à Thebeſte devant Anulin alors Proconſul [d'Afrique,] elle declara d'abord qu'elle ne ſavoit point ce que les Princes avoient ordonné contre les Chrétiens; [voulant marquer ſans doute qu'elle ne s'en mettoit nullement en peine.] Auſſi Anulin luy ayant dit que les Empereurs ordonnoient à tous les Chrétiens de ſacrifier aux dieux, elle répondit qu'elle n'avoit jamais ſacrifié qu'à Dieu ſeul, & à J.C. ſon Fils, & qu'elle ne ſacrifieroit jamais à d'autres; qu'elle adoroit tous les jours ſon Dieu, mais qu'elle n'en connoiſſoit point d'autre que luy. Anulin luy dit que ſon obſtination & ſon mepris [pour les ordres du Prince,] pourroient bien la faire traiter ſelon la rigueur des loix: mais la réponſe qu'il en eut, fut qu'elle eſtoit preſte de ſouffrir avec joie tout ce qui luy pourroit arriver pour
p.414. la foy dont elle faiſoit profeſſion. 'Anulin voulut faire lire l'ordre de l'Empereur; [& nous ſouhaiterions qu'il l'euſt fait. Mais la Sainte ne luy en donna pas le loiſir:] Car elle luy proteſta ſans heſiter qu'elle n'obſervoit que les ordres de J.C.
Ibid. 'Anulin luy dit encore qu'il y alloit de ſa vie, ſi elle n'obeïſſoit au Prince: Surquoi elle dit avec vehemence; 'Ces malheureux «

1. *Nunquam ſit illis bene, ut me dæmoniis faciant ſacrificare.*

» n'auront jamais le pouvoir de me faire ſacrifier aux demons. On la menaça de nouveau de la ſeverité des loix ; & à cela elle ré-
» pondit: Je ne crains point ce que vous voulez me faire craindre:
» ce n'eſt rien. Mais ſi je mepriſe le Dieu qui eſt dans le ciel, je
» ferai un ſacrilege : Dieu me perdra : & que deviendrai-je en ce
» dernier jour ? S'il faut eſtre ſacrilege à l'égard de Dieu ou des
» Empereurs, pretendez vous que je choiſiſſe de l'eſtre à l'égard
» de Dieu? La terre avec tout ce qu'elle contient a le grand Dieu
» pour auteur [& pour maiſtre:] Il a fait la terre & les hommes
» meſmes : Et qu'eſt-ce que les hommes qui ſont ſes creatures
» peuvent faire pour me défendre [de ſa colere?] Pour vos dieux,
» ce ſont des pierres & des ouvrages de la main des hommes.
Anulin traita cette derniere parole de blaſpheme, & comman- p.415.
da qu'on raſaſt la Sainte; [ce qui fut ſans doute executé.] La Sainte reprenant la parole, dit que ſi ſes dieux avoient à ſe plaindre d'elle, qu'ils n'avoient qu'à le dire eux meſmes, & qu'alors elle les croiroit.

'Anulin luy dit qu'aſſurément elle vouloit mourir dans les Ibid.
» ſupplices ; & elle luy répondit : Si je ne ſouhaitois pas de vivre,
» je ne comparoiſtrois pas ici devant voſtre tribunal. Si je voulois
» mourir & livrer mon ame aux feux eternels, je n'aurois qu'à
» obeïr à vos demons. Anulin la menaça de luy faire perdre la
» teſte : & elle ſans s'emouvoir: J'en remercierai mon Dieu, luy
» dit-elle. Mon Dieu qui eſt, & qui a toujours eſté, m'a fait naiſtre
» ſur la terre : il m'a accordé le ſalut par l'eau du batteſme ; & il eſt
» maintenant avec moy pour m'empeſcher de faire le ſacrilege
» que vous m'ordonnez. Alors Anulin las de ſouffrir cette impie,
comme il l'appelloit, fit relire le procés verbal de ce qui avoit eſté dit, [ce que nous n'avons point encore remarqué dans d'autres actes:] Et enſuite il lut la ſentence, par laquelle il condan-
» noit la Sainte à avoir la teſte tranchée: Surquoi elle dit: Que J. C.
» ſoit loué ; que le Seigneur ſoit beni, qui me fait la grace de me
» delivrer ainſi de vos mains. 'Elle conſomma donc ſon martyre le Ibid.
5e jour de decembre, 'auquel elle eſtoit honorée vers l'an 530 par p.400.
l'Égliſe d'Afrique. 'Son nom ſe trouve le meſme jour dans les Flor.p.1010 Act.M.p.494.
martyrologes de Saint Jerome, quoiqu'avec quelque obſcurité. Mais il eſt nettement dans Uſuard, Adon, Vandelbert, & les autres poſterieurs. 'S. Auguſtin a expliqué le pſeaume 120 & le Aug.in pſ.p. 586.1.d 647.1.d
137 le jour de ſa feſte.

Ste EULALIE,

VIERGE ET MARTYRE A MERIDE.

[SAINTE Eulalie eſt celebre non ſeulement dans Prudence, qui en a fait une hymne pour nous en apprendre l'hiſtoire, mais encore dans divers anciens auteurs.]'On en trouve auſſi des actes dans beaucoup de manuſcrits. Mais le P. Ruinart qui les a vus, n'a pas cru qu'il s'y faluſt arreſter:["Et ce que d'autres en citent confirme aſſez le jugement qu'il en fait.]'La Sainte eſtoit d'une famille illuſtre à Meride, qui eſtoit alors une ville puiſſante & peuplée[a] dans le pays appellé *Vettones*, ſituée ſur la riviere de "Guadiana. Prudence l'appelle une celebre colonie,'& capitale de la Luſitanie;[b] dont elle a eſté auſſi la metropole eccleſiaſtique, juſqu'à ce que ce titre ait eſté transferé à Compoſtelle par le Pape Calixte II. Libere Eveſque de cette ville a ſigné au Concile d'Elvire,[que l'on croit avoir eſté tenu vers l'an 300, & ainſi aſſez peu avant la mort de Ste Eulalie. Il ne reſte preſque plus rien aujourd'hui de cette ville, que des veſtiges qui marquent encore ce qu'elle a eſté autrefois.]

Act.M.p.496. Prud.de M.3. p.83. a p.87. 4.p.89|Bar.10. dec.c. b Conc.t.1.p. 1060.d.e. Note i. Anas.

'Ce fut donc en ce lieu que naquit Ste Eulalie, & qu'elle fut elevée. Elle fit paroiſtre dés ſon enfance qu'elle eſtoit deſtinée pour le ciel & pour la virginité, par la douceur, la modeſtie, & la gravité qui paroiſſoient ſur ſon viſage, ſoit dans toutes ſes actions. Elle mepriſoit les jeux, les ornemens, & les autres choſes que les enfans aiment d'ordinaire.

Prud.de M.3. p.88.

'Mais quand la perſecution s'eleva contre l'Egliſe, & que Maximien commanda à tous les peuples d'offrir des ſacrifices aux idoles, Eulalie, quoiqu'elle n'eut encore que douze ans, ſe ſentit bruler d'une ardeur toute particuliere pour le martyre. 'Sa[1] mere au contraire taſchant d'arreſter l'impetuoſité de ſon ardeur, la tint cachée dans ſa maiſon à la campagne, & aſſez loin de la ville. Mais tous ſes ſoins maternels furent ſans effet. 'Eulalie ſe deroba durant la nuit, & ſortit ſecrettement de la maiſon

p.83-85. p.84. Ibid. L.

1. ou ſon pere, *parens*.

pour

pour s'en aller à la ville par des chemins écartez, & ſi pleins de ronces, qu'elle en eut les piez tous dechirez. Elle eut neanmoins tant de courage, qu'aprés avoir fait ainſi pluſieurs milles, elle arriva à la ville avant le jour.

'Des que le matin fut venu, elle alla ſe preſenter devant le p.84.85.
&c. juge, que Prudence qualifie Preteur, & luy fit "une forte repri-
mende ſur le culte qu'il rendoit à du bois & à des pierres. 'Le p.85.86.
Preteur la fit auſſitoſt arreſter pour eſtre appliquée à la torture:
& neanmoins il taſcha auparavant de la gagner par la douceur
& par les perſuaſions. 'La Sainte ne répondit rien à ſes paroles, p.86.
mais toute ardente de zele, dit Prudence, elle luy cracha au
molli. viſage, & jetta par terre d'un coup de pié & les idoles, "& les
gaſteaux preparez pour les ſacrifices. [Je ne ſçay ſi toute l'auto-
rité de Prudence ſuffira pour faire croire ceci à tout le monde:
& neanmoins l'Eſprit de Dieu inſpire quelquefois à ſes Saints
des mouvemens qui ſont audeſſus des regles communes, parce-
qu'il eſt le maiſtre abſolu de toutes choſes.]

'Auſſitoſt que la Sainte eut fait cette action, deux boureaux Ibid.
la ſaiſiſſent, & luy dechirent les coſtez avec les ongles de fer.
Elle ne témoigna que de la joie & des actions de graces à Dieu
durant ce ſupplice. On paſſa enſuite au dernier tourment, &
on luy appliqua les torches ardentes ſur les coſtez & ſur l'eſto-
mac: Et comme ſes cheveux eſtoient epars ſur ſon cou & ſur ſes
epaules, le feu y prit, & monta à ſon viſage & à ſa teſte. Alors la
Sainte qui ſouhaitoit ardemment la mort, receut avec joie dans
ſa bouche cette flamme qui l'étoufa auſſitoſt. 'Ses actes luy font Boll. 2. feb. p.
V. la note 1. ſouffrir "bien d'autres tourmens: [mais nous aimons mieux nous 576. § 3.
contenter de ce que nous en trouvons dans Prudence.]

'Quand la Sainte eut rendu l'eſprit, le boureau meſme vit Prud. p. 86.
ſortir de ſa bouche un pigeon blanc qui s'envola dans le ciel, '& p. 87.
auſſitoſt toutes les flammes allumées pour la tourmenter furent
éteintes. Il tomba en meſme temps quantité de neige, qui cou-
vrit de blanc ſon ſacré corps, 'qu'on avoit laiſſé tout nud, [a] & tou- Gr. T. gl. M. c.
te la place de l'execution. Car on eſtoit alors dans l'hiver: [b] & ſa 91. p. 205.
feſte eſt encore marquée le 10 de decembre dans les martyro- [a] Prud. p. 87.
loges de S. Jerome, dans Bede, Uſuard, Vandelbert, & preſque [b] Flor. p. 1015. f.
dans tous les autres Latins. Quelques uns avec Raban la mettent p. 1026. f.
le 12. 'S. Gregoire de Tours dit que de ſon temps elle ſe faiſoit Gr. T. p. 205.
au milieu de ce meſme mois. 'Elle eſt marquée le 10 dans le Anal. t. 3. p. 417.
calendrier de l'Egliſe d'Afrique, [qu'on voit par là avoir eu une
veneration particuliere pour cette Sainte.] 'On voit auſſi, par Fort. l. 8. c. 4. p.
191.

Fortunat, que la France l'honoroit comme l'une des plus illuſtres
Thom.p.305. 306. Martyres. La Meſſe de ſa feſte eſt toute propre dans le miſſel Gaulois que nous a donné Thomaſius, & la Preface y marque diverſes particularitez de ſon hiſtoire tirées de Prudence.

Prud.p.84.85. [Il faut mettre ſa mort en 303 ou en 304, puiſque Maximien excitoit une perſecution generale contre l'Egliſe, [& plutoſt en 304, puiſque les edits de l'an 303 ne condannoient point encore
Act.M.p.497. les laïques à la mort, ni meſme aux tourmens.] Le juge qui la condanna eſt nommé Cataphrone dans quelques manuſcrits de ſes actes, & Datien dans d'autres; ce qui eſt confirmé par
Vinc.B.l.12.c. 123.p.494. Uſuard, Adon, Vincent de Beauvais, [a] & peuteſtre meſme par
[a] Boll.mars, t. 2.p.41.a. Bede. [Datien avoit déja condanné S. Vincent au commencement de l'an 304, à Valence. Ainſi s'il a auſſi condanné la meſme année Ste Eulalie à Meride, il faut dire qu'il eſtoit Vicaire d'Eſpagne: Car la Luſitanie avoit un Gouverneur particulier different de celui de la Carthaginoiſe où eſt Valence.

Uſuard & Adon diſent que Ste Eulalie eut pour compagne inſeparable de ſa vie & de ſon martyre, une autre vierge nommée Julie, dont ils marquent auſſi la feſte le 10 de decembre:]
Flor.p.1025.1. 1026.2. 'Et on trouve ſon nom "dans quelques martyrologes au lieu de celui de Ste Eulalie. [Mais Prudence n'en parle point.] &c. 1.

Prud.de M.3. p.87. [b] p.88. 'Ste Eulalie fut enterrée à Meride où elle avoit ſouffert, & l'on y baſtit depuis une magnifique egliſe, [b] ſous l'autel de laquelle
Gr.T.gl.M.c. 91.p.205.206. repoſoit ſon ſacré corps. 'Saint Gregoire de Tours dit que de ſon temps il y avoit trois arbres devant cet autel, qui produiſoient "des fleurs tres odoriferantes le jour de ſa feſte, & que ces fleurs gueriſſoient divers malades. On en tiroit auſſi un preſage de &c.
Idat.chr.p.18. la fertilité ou de la ſterilité de l'année ſuivante. 'L'an 428, un Capitaine Sueve ayant maltraité la ville de Meride, & parlé injurieuſement de Ste Eulalie, fut défait auſſitoſt par les Vandales: & comme il voulut paſſer le Guadiana pres de Meride, il
p.35. y fut precipité par le bras de Dieu, & y perit. 'L'an 457, Theodoric Roy des Gots qui vouloit piller Meride, "fut arreſté par les menaces que luy fit la meſme Sainte. *terretur oſtentis.*

Act.M.p.496. 'L'Egliſe de Barcelone croit avoir auſſi "une Ste Eulalie, ſoit que celle de Meride y ait eſté tranſportée, ſoit que c'en ſoit
Boll.12.feb.p. 577.§ 8. une differente à qui l'on aura attribué l'hiſtoire de l'autre. 'Sa feſte eſt marquée "le 12 de fevrier dans [2] les martyrologes du V. la note 2. Notes 1. 2.

1. Ne ſeroit-ce point que Ste Eulalie avoit auſſi le nom de Julie, ou une faute de copiſte, qui aura mis Julie pour Eulalie?

2. Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

IX. ſiecle, & dans quelques autres. 'Bollandus cite des auteurs Eſpagnols, que le corps de cette Sainte fut trouvé en 878, dans une egliſe hors la ville de Barcelone, & tranſporté dans la cathedrale, & qu'on fait la feſte de cette tranſlation le 23 d'octobre. Il raporte encore quelques tranſlations ou ouvertures de ſa chaſſe, dans leſquelles il n'y a rien de conſiderable. 'Il met ſa ſa mort le 12 fevrier de l'an 303. [Mais c'eſt qu'il fait commencer la perſecution un an trop toſt: & ſelon ſon raiſonnement il la faut mettre en 304.] p.578.§ 1-8. p.577.§ 9.

Ste ANASTASIE,

VEUVE ET MARTYRE.

Nota 1. QUOIQUE nous ayons "tres peu de choſes à dire de Ste Anaſtaſie qui ſoient aſſurées, neanmoins comme ſon nom eſt tres celebre dans toute l'Egliſe, & parmi les Grecs auſſibien que parmi les Latins, nous ferons un petit abregé de ſes actes, qui peuvent eſtre anciens, & faits V. la note 1. avant Bede, "mais qui neanmoins n'ont pas toute l'autorité que nous pourrions ſouhaiter.]

'On dit donc que Ste Anaſtaſie eſtoit fille d'un homme tres attaché à l'idolatrie,[a] appellé Pretextat, l'un des premiers de Rome,[b] & d'une femme Chrétienne nommée Flavie, qui l'eleva dans la vraie religion, & la fit Chrétienne des ſa naiſſance. Elle mourut avant que ſa fille fuſt avancée en age: [c] mais S. Chryſogone dont nous parlerons dans la ſuite, prit ſoin d'inſtruire cet enfant dans la pieté. Suid. χ. p. 1157. a. a Sur. 25. dec. p. 312. § 1. b Suid. χ. p. 1157. a. b. c Sur. 25. dec. p. 312. § 2.

'Aprés la mort de ſa mere, ſon pere l'obligea d'epouſer un payen nommé Publie, malgré l'amour qu'elle avoit pour la virginité, laquelle neanmoins elle trouva, à ce qu'on pretend, moyen de conſerver: '& les Grecs l'honorent comme une vierge. [d] Mais pour ſon bien, ſon mari le diſſipoit & le mangeoit avec des infames & des gents ſemblables à luy; [e] ce qui faiſoit une extreme peine à la Sainte, parcequ'elle euſt bien ſouhaité de l'employer à aſſiſter les ſerviteurs de Dieu, comme elle avoit § 2. Suid. χ. p. 1157. b. Auct. 3. p. 463. n. 510. 1. 2. d Suid. p. 1157. b. d. e c. d.

déja commencé de faire, en les ſecourant dans leurs neceſſitez,
Sur.25.dec.p. 312.§2. & les ſervant de tout ſon pouvoir. 'Son mari ayant reconnu en
a Suid.v.p. 1157.b. elle des inclinations ſi oppoſées aux ſiennes, [a]la reſſerra par
b.c. une tres dure garde, comme une magicienne & une ſacrilege,
Sur.p.313.§3. (c'eſtoient les eloges ordinaires des Chrétiens) & il luy laiſſoit à peine la vie. 'Il ne luy donnoit la liberté ni de viſiter les autres, ni de recevoir leurs viſites.

§3. 'Ce quelle regretoit le plus, c'eſt qu'elle ne pouvoit jouir de la conſolation & de l'entretien de S. Chryſogone, que Diocletien retenoit en priſon aprés luy avoir fait ſouffrir divers tourmens. Voyant donc qu'elle ne pouvoit plus parler à ce ſaint Confeſſeur, lequel elle ſervoit auparavant avec beaucoup d'affection & d'aſſiduité, elle trouva moyen de luy écrire
Suid.p.1157. par une vieille femme, pour luy faire ſavoir l'état où elle eſtoit, & le ſupplier de demander à Dieu ou la converſion ou la mort de ſon mari, afin qu'elle fuſt au moins delivrée de ſa captivité; non qu'elle ne jugeaſt que la confeſſion du nom de J. C. luy eſtoit tres glorieuſe, mais parcequ'elle craignoit d'eſtre forcée de le renoncer; outre qu'elle regretoit la malheureuſe diſſipation de ſes biens, & qu'elle ſouhaitoit de pouvoir continuer les exercices de charité qu'elle avoit commencez avant ſa captivité. C'eſt à peu pres ce que contient une lettre qu'on luy attribue, [& qui eſt aſſez celebre, quoique nous n'oſions pas répondre de ſa verité, non plus que des trois autres dont nous allons auſſi parler.] V. la note 2.

Ado,24.nov. 'Car on pretend que S. Chryſogone aprés avoir prié pour elle avec beaucoup de Confeſſeurs, luy répondit par une lettre que
Suid.p.1157. 1158. nous avons, où il luy fait une belle exhortation pour l'encourager à la patience. Il luy promet que le calme reviendra quand elle aura eſté eprouvée quelque temps par cette tempeſte, & que dans peu de temps elle jouira avec abondance des
p.1158. biens de la terre, & enſuite de ceux du ciel. 'L'accompliſſement de cette promeſſe tardant un peu, Anaſtaſie luy récrivit, comme n'attendant plus que la mort, & luy demanda l'aſſiſtance de ſes prieres, afin que Dieu pour qui elle ſouffroit, vouluſt receAdo,24.nov. voir ſon ame. 'Elle laiſſa à celle qui devoit rendre ſa lettre, le ſoin de luy dire le particulier de ſes ſouffrances. S. Chryſogone par ſa réponſe l'exhorte à perſeverer juſques à la fin dans l'eſperance de jouir de la vie eternelle, & d'eſtre miſe au nombre des Martyrs de J.C.

Sur.p.313.§4. 'Ce que S. Chryſogone avoit predit de la delivrance de Ste

Anaſtaſie, arriva bientoſt, Publie eſtant mort, dit-on, dans le voyage de Perſe, où il avoit eſté envoyé en ambaſſade. Sainte Anaſtaſie devenue par cette mort maiſtreſſe de ſa perſonne & de ſon bien, 'employa l'un & l'autre à aſſiſter les Fideles qui § 4.
eſtoient dans les priſons, & elle les pançoit elle meſme.

[Elle quitta bientoſt aprés le ſejour de Rome] 'pour accom- § 5.
pagner S. Chryſogone. 'Car on pretend que Diocletien ordonna Boll.3.apr.p.
Note 2. au Prefet de Rome de le luy envoyer "à Aquilée où il eſtoit 248.a.
V. Diocletien § 21. alors. [Et il peut y avoir eſté "en l'an 304, dans le primtemps ou
ad aquas Gradatas. dans l'été.] 'Voyant que le Saint ſe moquoit de ſes promeſſes & Ado,24.nov.
de ſes menaces, il le condanna à eſtre decapité "aux eaux de
Grado, 'qui eſt un lieu ſur la riviere de Liſonzo, à une grande Baudr.p.53.t.
lieue d'Aquilée du coſté de l'Orient. On l'appelle aujourd'hui
S. Cancien, '& on pretend qu'on y voit encore le tombeau de S. Ugh.t.5.p.23.
Chryſogone. [a]Son corps & ſa teſte ayant eſté jettez dans la mer, a.b.
furent trouvez quelque temps aprés par le Preſtre Zoïle, qui [a]Ado,24.nov.
les mit dans la cave de ſa maiſon. [b]On marque auſſi que ce fut Boll.3.apr.p.
le meſme Preſtre qui enterra les SS. Canciens. 248.b.
[b]Mabi.lit.p.
470.

'Les Grecs & les Moſcovites font la feſte de S. Chryſogone le Men.p.376.
22 de decembre avec celle de Ste Anaſtaſie. [c]Les martyrologes Ugh.t.6.p.
de S. Jerome, Bede, Uſuard, Vandelbert, & tous les autres La- 1168 Boll.
tins, la mettent le 24 de novembre, qu'Adon aſſure avoir eſté le may,t.1.p.33.
jour de ſa mort. [Mais en ce cas ce n'eſt pas Diocletien qui l'a [c]Flor.p.996.
condanné.] On le met tantoſt à Aquilée, tantoſt à Rome, dont
il eſtoit ſelon ce que nous avons dit, & où il a eſté fort honoré
aprés ſa mort. 'Sa feſte ſe trouve dans le Sacramentaire de S. Sacr.p.144.
Gregoire avec une Preface propre, '& dans le calendrier Ro- Front.cal.p.
main du P. Fronto. [d]Il y avoit à Rome une egliſe de ſon nom des 150.
le temps du Pape Symmaque. Il en eſt encore parlé dans S. Gre- [d]Bar.24.nov.
goire le grand. 'C'eſtoit la ſtation du ſixieme lundi de Careſme. a. Front.cal.p.
[e]Gregoire III. la renouvella vers 740, & baſtit auprés une ab- 50.
baye ſous le nom de S. Eſtienne, S. Laurent, & S. Chryſogone. [e]Anaſ.c.91.p.
'L'Egliſe meſme d'Afrique honoroit ce Saint dans les derniers 73. Anal.t.3.p.417.
jours du mois de novembre.

'On pretend que peu aprés qu'il eut eſté martyrizé, il s'ap- Boll.3.apr.p.
parut au Preſtre Zoïle, luy predit ſa mort, avec la gloire que 248.b.c.
Dieu luy promettoit dans le ciel, & le martyre des S^tes Agape,
Quionie, & Irene. [C'eſt apparemment le meſme S. Zoïle] dont Men.p.377.
les Grecs font le 22 de decembre avec les autres Saints dont il
eſt parlé dans les actes de Ste Anaſtaſie. Ils le qualifient Martyr
dans le titre; 'ce que les actes de Metaphraſte leur ont pu don- Sur.25.dec.p.
313.§7.

Men.p.377. ner lieu de croire: 'Et neanmoins les deux vers qui font ſon
Ferr.it.p.808. eloge, luy attribuent plutoſt une mort paiſible. 'Quelques nouveaux martyrologes latins en marquent la feſte le 27 de decembre. L'Egliſe d'Aquilée en differe la memoire juſqu'au 24 de janvier, [auquel neanmoins Bollandus n'en parle pas.]

Boll.3.apr.p. 248.c. 'Aprés la mort de S. Chryſogone, Ste Anaſtaſie qui ne ſouhaitoit plus de demeurer dans le monde que pour achever d'employer tout ſon bien au ſervice des membres de J. C, 'continua à
c. b.c.d. prendre ſoin des Confeſſeurs qui eſtoient dans les priſons. 'On marque qu'elle rendit particulierement ce devoir "aux Stes V. leur titre
p.249.f [250.d. Agape, Quionie, & Irene, 'martyrizées à Theſſalonique [l'an 304] en mars & avril, & qu'elle les enterra encore aprés leur
Sur.25.dec.p. 315.§ 20. mort. 'Elle encouragea auſſi, dit-on, "Ste Theodote, [a] qui aprés avoir confeſſé J. C. en Macedoine, ſelon les actes de Sainte
a § 19. § 30.33. Anaſtaſie, 'fut envoyée en Bithynie où elle acquit la couronne du martyre. V. la perſ. de Dioclétien § 26.

§ 22. 'Ste Anaſtaſie fut enfin priſe elle meſme, & amenée à Flore
§ 24. Prefet d'Illyrie, 'preſentée par luy à Diocletien, renvoyée au
§ 26. meſme Prefet, 'puis miſe entre les mains d'Ulpien pontife, dit-on, du Capitole, qui l'ayant tentée par toutes ſortes de voies, y
§ 30.33. perdit ſa peine, ſes yeux, & enfin ſa vie. 'Cette mort ayant mis la Sainte en liberté, elle fut repriſe quelques jours aprés, & remiſe
§ 37.38. entre les mains du Prefet d'Illyrie, 'qui aprés divers accidens & diverſes remiſes, la fit mener en pleine mer avec un Chrétien nommé Eutychien, dont Adon releve beaucoup la vertu, & 120 criminels, pour y eſtre laiſſez dans une barque toute percée. Ils retournerent neanmoins heureuſement au rivage, & ce miracle ayant converti tous les criminels qui avoient eſté ſauvez avec
§ 39. la Sainte, 'le Prefet les fit executer aprés leur avoir fait ſouffrir divers ſupplices, & condanna Ste Anaſtaſie au feu, qui luy acquit la perfection du martyre, [ſelon preſque tous les monumens qui
Ugh.t.6.p. 1167. parlent d'elle.] 'Car il y en a qui portent qu'elle eut la teſte tranchée.

Sur.25.dec.p. 318.§ 39. 'Une dame nommée Apollonie obtint ſon corps par le moyen de la femme du Prefet, & luy dreſſa depuis une egliſe magnifique, où il demeura juſqu'à ce qu'il fut tranſporté à Conſtantinople, dit Metaphraſte. [Selon cette narration on ne peut douter que Ste Anaſtaſie n'ait ſouffert ſur les coſtes de l'Illyrie,] '&
Florent.p.996. 2. en effet quelques uns écrivent qu'elle fut enterrée à Zara dans la Dalmacie: [d'où il faudra dire qu'on a enſuite tranſporté ſon
p.207.208. corps à Sirmich capitale de l'Illyrie:] 'Car c'eſt en cette ville

que les martyrologes de S. Jerome marquent ſa feſte. 'Il y avoit à Sirmich une egliſe de ſon nom du temps de Leonce Prefet d'Illyrie, c'eſt à dire ce ſemble du temps de Theodoſe II. vers l'an 412. [a] Tous les Grecs nous aſſurent auſſi, aprés Theodore le Lecteur, que ſon corps fut apporté de Sirmich à Conſtantinople ſous le Patriarche Gennade [entre 458 & 471,] & fut mis "dans la celebre Anaſtaſie, c'eſt à dire dans l'egliſe de la Reſurrection, qui ayant autrefois ſervi de cathedrale à Saint Gregoire de Nazianze, avoit depuis eſté beaucoup augmentée par les Empereurs. 'Il eſt fort parlé de l'Anaſtaſie dans la vie de S. Marcien œconome de Conſtantinople, & meſme l'auteur ſuppoſe qu'elle eſtoit dedicée des ſon origine ſous le nom de l'illuſtre Martyre Anaſtaſie; ce que le P. Combefis a auſſi pretendu depuis peu. 'Neanmoins cela ne paroiſt point s'accorder avec S. Gregoire de Nazianze. [b] On aſſure que le corps de Ste Anaſtaſie eſt encore aujourd'hui à Conſtantinople dans l'egliſe patriarcale, quoiqu'un auteur écrive qu'il en a eſté tranſporté à Genes; & qu'il y eſt conſervé ſous le grand autel de l'egliſe de S. Matthieu.

Note 3.

Sur. 8 oct. p. 109 § 12.
Cod. Th. t. 6. p. 369. 2.
[a] Thdr. L. l. 2. p. 568. d | Auct. 3. p. 510. 2. b.
Cang. de C. l. 4. p. 142.
Boll. 10. jan. p. 612. § 6.
Auct. 3. p. 512.
Cang. de C. l. 4. p. 142.
[b] p. 143.

'Les Grecs font le 12 de decembre un office ſolennel de Sainte Anaſtaſie, & des Saints dont il eſt parlé dans ſon hiſtoire. Ils luy donnent le titre de grande Martyre, [c] & y joignent une autre "epithete, que quelques uns pretendent ſignifier une empoiſonneuſe, comme ſi elle avoit eſté autrefois dans ce malheureux commerce: Mais comme rien ne donne lieu de le croire, ni de pretendre que les Grecs l'aient voulu dire, il vaut mieux prendre ce terme dans le ſens [qu'il a naturellement,] pour marquer que la Sainte avoit le pouvoir de diſſiper & d'arreſter les mauvais effets du poiſon. Les Grecs dans les eloges qu'ils luy donnent, marquent en effet qu'elle faiſoit beaucoup de miracles.

φαρμακολυτρια.

Men. p. 363-377 | Ugh. t. 6. p. 1167. 1168.
[c] Men. p. 363 | Auct. 3. p. 511 | Flor. p. 207.

[Quoiqu'ils euſſent le corps de Ste Anaſtaſie, neanmoins ſa veneration a toujours eſté fort celebre dans l'Occident.] 'Les martyrologes de S. Jerome, Bede, & les autres enſuite, marquent ſa feſte le 25 de decembre. 'La ſolennité meſme de ce jour tout occupé à la naiſſance du Sauveur, n'empeſchoit pas que l'Egliſe Romaine n'allaſt celebrer la ſeconde Meſſe de la feſte dans l'egliſe de Ste Anaſtaſie, & n'y fiſt memoire de la Sainte, comme on le voit dans le Sacramentaire de Saint Gregoire, & dans les autres poſterieurs. [Et cette memoire a paſſé de Rome aux autres Egliſes latines par un privilege tout particulier. Il y a meſme lieu de croire que cette Meſſe a eſté quelquefois toute de Sainte Anaſtaſie,] 'puiſque ſon oraiſon y eſtoit miſe la premiere, &

Flor. p. 207. 208.
Saer. p. 6 | n. p. 30.
n. p. 30.

Flor.p.228.241. qu'on en chantoit la Preface. Il ſemble que l'on en ait fait encore une memoire le jour de l'Epiphanie. [On ſçait que l'Egliſe latine a inſeré ſon nom dans le ſaeré Canon de la Meſſe pour l'honorer tous les jours.

Front.cal.p.2. 37.86. L'egliſe de Ste Anaſtaſie où l'on alloit dire à Rome la ſeconde Meſſe de Noel, eſtoit encore la ſtation du premier mardi de Careſme, & du mardi de la Pentecoſte. Elle eſtoit celebre des

Bar.384.app.p. 11. la fin du V. ſiecle. Baronius donne meſme une inſcription poſée dans cette egliſe, où il eſt dit que le Pape Damaſe l'avoit ornée de peintures, & qu'elle fut depuis enrichie d'or. Ce fut ce ſemble par le Pape Hilaire ſucceſſeur de S. Leon, & par une dame nommée Caſſia.

[Les Grecs font leur grand office le 29 d'octobre "d'une Ste V. la note 1. Anaſtaſie, qu'ils diſent avoir vécu à Rome dans un monaſtere depuis l'age de trois ans, & y avoir enfin couronné ſa virginité par le martyre, ſous Valerien ſelon les uns, & ſous Diocletien ſelon d'autres. Baronius les a ſuivis, & a mis cette Anaſtaſie dans le martyrologe Romain le 28 d'octobre, comme une Sainte differente de celle dont nous venons de parler. Nous ne ſavons que dire à cela, ſinon que ſi elle en eſt effectivement differente, nous n'en trouvons rien dutout dans l'antiquité, ſoit greque, ſoit latine, mais ſeulement dans les monumens des nouveaux Grecs, qui ſont non ſeulement ſans autorité, mais meſme ſans vraiſemblance.]

S. CYPRIEN

SAINT CYPRIEN,
EVESQUE D'ANTIOCHE EN ORIENT:
ET
Ste JUSTINE VIERGE,
MARTYRS.

ARTICLE PREMIER.

Diſtinction de Saint Cyprien de Carthage, & de celui d'Antioche: De ceux qui ont parlé au dernier.

[LE nom de Cyprien n'eſt pas ſeulement illuſtre dans l'Egliſe à cauſe] du grand Eveſque de Carthage la lumiere de tous les Saints, tant des Prelats que des Martyrs. [L'Orient a eu auſſi ſon Cyprien, glorieux pour avoir eſté le témoin de la puiſſance de la grace autant que de la verité de la foy, & pour avoir eu l'un des plus illuſtres Peres de l'Egliſe auſſibien qu'une ſavante Imperatrice pour hiſtoriens de ſes actions. Vinc.L.c.12.p. 332.

Mais il faut admirer ici combien il plaiſt à Dieu d'humilier l'homme en toute maniere. Car il a permis qu'une auſſi grand eſprit que S. Gregoire de Nazianze ſoit tombé dans cette faute, Note 1. de "confondre enſemble ces deux Saints, attribuant à l'Eveſque de Carthage des choſes qui viſiblement ne luy peuvent convenir, ſi nous croyons ce que S. Ponce, Lactance, S. Jerome, & les autres auteurs les mieux informez nous apprennent de ce qu'il eſtoit avant ſa converſion. Nous pourrions étendre ceci davantage, & faire voir que ce que S. Gregoire dit de ſa magie & de ſes amours, ne luy peut eſtre attribué en aucune maniere, n'ayant point eſté remarqué ni par S. Cyprien meſme, à qui ſon humilité n'a pas permis de diſſimuler des fautes beaucoup moins conſiderables, ni par Saint Ponce, qui nous a donné une excellente

hiſtoire de ſa vie, ni par S. Auguſtin qui croit honorer les Saints en glorifiant en eux la puiſſance de la grace, & en faiſant voir de quel goufre de maux cette main divine les a tirez. Mais cette diſcuſſion ſeroit tout à fait inutile, puiſqu'aſſurément il n'y a perſonne aujourd'hui qui ne reconnoiſſe que ſoit S. Gregoire & les Grecs qui l'ont ſuivi, ſoit Prudence entre les Latins, ont confondu enſemble deux Martyrs tres differens, tant pour leurs actions, que pour le lieu de leur vie & de leur martyre.

Prud.de M.13. p.146.

Il eſt neanmoins faſcheux que cette confuſion nous oſte le moyen de diſcerner ce qui appartient proprement à l'un ou à l'autre dans l'eloge eloquent que S. Gregoire en a fait. Nous taſcherons ſeulement d'obſerver ceci, de laiſſer à S. Cyprien de Carthage tout ce qui regarde l'erudition, les écrits & les fonctions de l'epiſcopat, & d'attribuer le reſte à celui d'Orient; quoiqu'il puiſſe peuteſtre y avoir encore quelque choſe qui ne luy appartienne pas.

Phot.c.184.p. 416.417.

Outre ce que S. Gregoire dit de ce Saint,]'nous en trouvons diverſes choſes dans Photius, [a] tirées de l'Imperatrice Eudocie fille de Leonce, [c'eſt à dire de celle que Theodoſe le jeune epouſa en 421.] 'Photius raporte qu'elle a fait divers poemes qu'il loue beaucoup, & que dans un volume où il y en avoit quelques uns qui portoient ſon nom, 'l'on en trouvoit trois ſur S. Cyprien dont nous parlons, qui marquoient aſſez par leur caractere qu'ils n'eſtoient pas moins que les autres des productions de cette princeſſe, puiſqu'on y voyoit tous ſes traits, comme on voit ceux d'une mere dans ſes enfans.

[a] c.183.p.416.

c.183.184.p. 413.416.

c.184.p.416.

'Photius fait l'abregé de ces poemes, où nous trouvons un grand nombre de particularitez, & de fort remarquables: [Et on peut d'autant moins les attribuer à la liberté de la poeſie,] 'que Photius loue Eudocie de n'en avoir point dutout uſé dans des paraphraſes qu'elle avoit faites ſur l'Ecriture. [Il y a un ou deux endroits qui peuvent faire de la peine, mais nous eſperons montrer qus cela n'eſt point conſiderable. Ces poemes ont cet avantage, qu'il ne paroiſt point dutout qu'ils aient confondu les deux Cypriens; & ainſi l'on peut juger qu'ils ont eſté faits ſur les actes originaux de celui d'Orient, bien differens "de ceux que Metaphraſte nous en a faits.]

p.416-420.

c.183.p.416.

Nota.

'Il n'y a pas non plus moyen de douter qu'Eudocie, & S. Gregoire de Nazianze, n'aient tiré une grande partie de ce qu'ils diſent ſur la converſion du Saint, d'un écrit intitulé *La Confeſſion de S. Cyprien*, que l'on a trouvé depuis peu dans les manuſcrits

Cyp.or.t.5.p. 52.

d'Angleterre. Cet écrit où le Saint raporte luy meſme comment il embraſſa le Chriſtianiſme, paroiſt fait effectivement des le commencement du IV. ſiecle, & S. Gregoire de Nazianze le cite fort poſitivement. [a] Ainſi quoique quelques Proteſtans pretendent que c'eſt un écrit ſuppoſé, [nous eſperons que perſonne ne trouvera mauvais que nous le citions comme veritable aprés de ſi grandes autoritez.]

Naz.or.18.p. 278.a.

Note 3.

[a] Cyp.ox.t.5. p.52.53.

ARTICLE II.

Premiere vie de S. Cyprien d'Antioche : Il s'abandonne à la magie, & à toutes ſortes de crimes.

L'IMPERATRICE Eudocie nous apprend que S. Cyprien eſtoit originaire d'Antioche, & qu'il en fut Eveſque. [Cela ne ſe peut pas entendre de la grande Antioche de Syrie, qui n'a jamais eu d'Eveſque nommé Cyprien.] Mais il y a eu pluſieurs autres villes de ce nom. [Et quoique nous n'oſions pas aſſurer abſolument quelle eſt celle qui a donné la naiſſance à noſtre Saint; il paroiſt neanmoins qu'elle eſtoit de la meſme province que Damas, [c'eſt à dire de la Phenicie, & qu'ainſi c'eſt aſſez probablement] celle qu'on marque avoir eſté ſurnommée *de Semiramis*, entre la Syrie & l'Arabie.

Phot.c.184.p. 417.c.

Steph.p.87. Baudr.p.46.

Note 4.

Phot.p.417.c.

Steph.p.87.

S. Gregoire de Nazianze en faiſant le panegyrique de Saint Cyprien, dit d'abord que c'eſtoit un jeune homme conſiderable par ſes richeſſes, relevé par ſon credit, & illuſtre par ſa naiſſance qui le rendoit membre & meſme chef du Senat, [ſoit de Carthage, ſoit d'Antioche dont nous avons dit qu'eſtoit l'autre Cyprien: car il eſt difficile de juger auquel des deux ceci ſe raporte.] Il avoit encore un grand avantage pour l'eſprit & pour les ſciences. Mais il eſtoit l'eſclave des demons, & l'adorateur des idoles, pour leſquelles celui d'Antioche avoit une extreme paſſion: [b] Ceux qui luy avoient donné la vie l'offrirent eux meſmes aux demons des l'age de ſept ans au pluſtard. [c] Il fut elevé dans toutes leurs ceremonies ſacrileges, dans la vue & dans l'étude de toutes les illuſions de la magie: & perſonne ne fut jamais plus inſtruit de tous les myſteres du paganiſme, & de toute la vaine puiſſance que l'on attribue aux demons.

Naz.or.18.p. 277.a.

a. p.278.a.b.

Phot.c.184.p. 416.b.

[b] Cyp.conf.p. 54.1.

&c.

[c] 1.2. Phot.p. 416.

Pour apprendre à ſervir les demons, c'eſt à dire pour devenir miſerable, il employa beaucoup de richeſſes, beaucoup de travaux, beaucoup de voyages. [Les ecoles d'Athenes où les

Cyp.conf.p. 57.1.2.

autres croyoient recevoir leur perfection, ne furent pour luy qu'un commencement.] Il paſſa d'Athenes à Argos, & de là en Phrygie, fortifiant partout la connoiſſance qu'il avoit de la magie: & on l'établiſſoit toujours pour chef des ſacrifices que l'on offroit aux demons. Il paſſa pour le meſme ſujet en Egypte, & juſque dans les Indes, où il vit divers fantoſmes [des demons,] & apprit generalement tout ce que cet art a de plus ſurprenant & de plus étrange. Il eſtoit déja agé de 30 ans lorſqu'il vint en Caldée, où il ſe fit initier dans tous les myſteres des Caldéens, & il apprit en perfection l'aſtrologie & les autres ſciences qui ſont en eſtime parmi ces peuples, avec de nouveaux ſecrets de la magie. Les Caldéens l'obligerent à s'abſtenir des viandes, du vin, & des femmes: [Mais on voit par la ſuite, qu'il ne s'engagea pas pour toujours à cette regle.]

Phot.p.416. 417. p.417 Cyp. conf.p.54.2. Cyp.conf.p. 54.2.

Il ſe rendit ainſi auſſi habile dans la magie qu'on le peut eſtre dans une ſcience ſi deteſtable. Non ſeulement il voyoit ſouvent les demons qui luy apparoiſſoient ſous divers fantoſmes, qui luy faiſoient beaucoup d'honneurs & de careſſes [pour l'attirer de plus en plus dans leur condannation;] mais il prenoit quelquefois luy meſme diverſes formes, paroiſſant aux uns d'une façon, aux autres d'une autre. Il changeoit auſſi l'apparence exterieure des autres perſonnes, & faiſoit pluſieurs autres prodiges, &c, abuſant ainſi de la ſimplicité du monde, [a] juſqu'à vouloir ſe faire paſſer pour Dieu, ou au moins pour quelque choſe de plus grand que J.C.

p.54.55 Phot. p.416 Naz.or. 18.p.278 b. Cyp.conf.p.55. p.56.2 Phot.p. 417. Cyp.p.57.58.1 59.1 Phot.p. 417. a Phot.p.417. Cyp.conf.p. 59.1.

[Quelque grand que le crime de la magie fuſt en luy meſme, ce ne fut neanmoins encore pour luy qu'un commencement & une ſource de mille autres crimes.] Car tantoſt pour faire ſes operations magiques, tantoſt pour ſatisfaire aux demandes & à la volonté des demons, il tua des hommes, des femmes, & des filles, & ſurtout un fort grand nombre d'enfans dont il leur preſentoit le ſang. Tout l'avantage qu'il tiroit de cette puiſſance que [Dieu avoit permis] au demon de luy donner, eſtoit de commettre encore d'autres crimes, pour ſatisfaire ou ſes paſſions propres, ſon avarice, [ſon ambition,] & les autres qu'on ſe peut imaginer, ou celles de ſes amis. Il employoit cet art diabolique tantoſt pour attenter à la pudicité des vierges, tantoſt pour violer les loix ſacrées du mariage. Et c'eſtoit une choſe aſſez ordinaire aux payens de ſe ſervir d'enchantemens pour leurs debauches. En un mot, il faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour plaire au demon, [& deplaire à Dieu.]

p.58.1. 59.1.2. Prud.de M.13. p.146. Ap.Ty.l.7.c. 16.p.367.d. Cyp.conf.p. 58.1.

'Il n'y avoit que les Chrétiens ſur qui il eprouvoit toujours que ſes malefices ne pouvoient rien. [Mais juſqu'à ce que le temps de Dieu fuſt venu, cette experience ne le touchoit point, non plus que] 'les remontrances d'Euſebe qui avoit étudié les lettres humaines avec luy, mais qui eſtoit un fidele diſciple de J.C, 'ni meſme la reflexion qu'il faiſoit quelquefois, que toute la puiſſance du demon n'alloit qu'au mal & à l'injuſtice. 'Il demeuroit toujours dans ſon obſtination, & il avoit meſme conceu une grande haine contre les Chrétiens. Il ſe moquoit des Ecritures, ſe railloit des miniſtres ſacrez, maudiſſoit les Sacremens divins, 'blaſphemoit & J.C. & l'Egliſe. [a] Il noirciſſoit & les vierges & les femmes mariées par des calomnies & des accuſations atroces. 'Il devint meſme un cruel perſecuteur de la verité, & il employa tout ce qu'il avoit d'autorité & d'eloquence pour ſuſciter en divers pays des perſecutions contre les Fideles, voulant les obliger à renoncer aux ſaints Evangiles & au Batteſme.

1.2. p.60.2. p.56.1. p.58.2. [a] 1.59.1. [a] p.58.2. 1.2|Naz.or.18. p.278.a.b.

'A ſes crimes propres il ajouta ceux des autres qu'il inſtruiſit dans le mal. Car il fit pluſieurs diſciples à qui il communiquoit ſans peine & ſans jalouſie tout ce qu'il ſavoit de plus deteſtable: '& il portoit meſme aux crimes ceux qui n'y avoient pas encore aſſez d'inclination. Les prodiges apparens qu'il faiſoit empeſchoient encore pluſieurs perſonnes d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Cyp.conf.p. 58.2. p.59.1.

ARTICLE III.

Cyprien tente inutilement par les demons la pudeur de S^te Juſtine.

[VOILA quels eſtoient les merites de Cyprien. Ils eſtoient grands, mais pour l'enfer, ſi Dieu n'euſt eu pitié de luy, & n'euſt reſolu d'en faire comme de S. Paul, un exemple extraordinaire de ſon infinie miſericorde, & des conſeils impenetrables de ſa ſageſſe. Car pour le tirer de la captivité du demon, & de ſes paſſions, il ſe ſervit de ſes propres paſſions, & du demon meſme, & luy fit connoiſtre la foibleſſe de la magie par le plus grand uſage qu'il en euſt encore fait.]

'Il y avoit une vierge noble de race, & excellente en beauté, [b] nommée Juſtine, qui eſtoit de la meſme ville d'Antioche que Cyprien. [c] Elle avoit eſté payenne, mais elle avoit embraſſé le Chriſtianiſme: & meſme ſa converſion avoit eſté cauſe de celle de ſon pere & de ſa mere.

Naz.or.18.p. 278.c. [b] Cyp.conf.p. 56.1|Phot.c. 184.p.417. [c] Phot.p.416.

Naz.or.18.p. 278.c.d. 'Cette vierge eſtoit une veritable epouſe de J.C, & elle ſe conſacroit à luy toute entiere. Cependant quelque modeſtie qu'elle euſt, & de quelque precaution qu'elle uſaſt pour ſe cacher aux yeux des hommes, 'elle ne put eviter "qu'un jeune payen nommé Aglaïde, ne conceuſt pour elle un feu criminel, [a] & ne tentaſt divers moyens pour ſatisfaire ſa paſſion. Tous ſes moyens ayant eſté inutiles, il s'adreſſa à Cyprien, s'imaginant que les ſecrets de la magie ſeroient aſſez forts pour vaincre la chaſteté d'une vierge de J.C.

Cyp.conf.p. 56.d|Phot.c. 184.p.417. a Phot.p.416.

Naz.or.18.p. 278.d|Cyp. conf.p.58.1. Cyp.conf.p. 58|Phot.p.416. b Naz.or.18.p. 279.b. 'Cyprien eſtoit déja luy meſme dans la meſme paſſion pour Juſtine, ou il y tomba bientoſt aprés. Ainſi pour ſe ſatisfaire auſſi-bien que ſon ami, 'il employa tout ce que la magie luy put fournir: [b] & pour obliger davantage le demon à favoriſer une paſſion [dont luy meſme eſtoit auteur,] il luy promettoit pour recompenſe d'un crime, des adorations & des ſacrifices, [qui n'eſtoient que de nouveaux crimes. Il n'eut pas de peine à obtenir le ſecours de l'enfer;] '& il envoya à la Sainte pour la tenter les demons les plus violens & les plus faſcheux. 'Sa confeſſion porte qu'il employa toutes ſortes de demons, & leur prince meſme, pour tenter la Sainte durant 70 jours.

Phot.p.416. Cyp.conf.p. 56.

Naz.or.18.p. 279.b.c. c d. d 'Juſtine ſentant leurs attaques, ne ſongea point à d'autres remedes qu'au ſecours de Dieu. [c] Elle conjura la Vierge Marie d'aſſiſter une vierge en darger de ſa chaſteté, '& joignit aux prieres la mortification du jeûne, & de coucher ſur la dure, tant pour flétrir une beauté qui luy eſtoit ſi dangereuſe, & éteindre ainſi les flammes qui devoroient Cyprien [& Aglaïde,] que pour flechir par ſa penitence la miſericorde de Dieu. 'Le demon ne put reſiſter à des armes ſi redoutables, & il fut vaincu par le ſigne de la Croix.

p.279.b|Phot. p.416|Cyp.p. 56.1.

Cyp.p 56.2. 'Cyprien ne ſe relaſchoit pas neanmoins, & ne donnoit point de treve aux demons. Il ſe transformoit, dit-il, tantoſt en femme, tantoſt en oiſeau. Mais des qu'il eſtoit à la porte de la Sainte, toute cette illuſion diſparoiſſoit. 'Il transforma auſſi une fois Aglaïde en moineau, & le fit mettre [par les demons] ſur la feneſtre de la Sainte. Mais à peine eut-elle jetté les yeux ſur luy, que le moineau eſtoit Aglaïde, pres à tomber de la feneſtre en bas, & à ſe tuer, [n'eſtant plus ſoutenu par les demons.] Juſtine vit bien ce que c'eſtoit, & touchée de compaſſion, elle fit promtement apporter une echelle par ſes domeſtiques pour deſcendre Aglaïde, & l'exhorta en meſme temps à changer de vie. [Quand il fut deſcendu,] elle le fit promtement chaſſer de ſa

p.57.1.

Notes.

maiſon, mais ne voulut pas le mettre entre les mains de la juſtice, qui l'euſt fait mourir comme un magicien.

&c. 'Cyprien ne ſe decouragea pas pour cela, & employa" tout ce qui ſe peut imaginer pour vaincre la Sainte. Il taſcha de l'epouventer en faiſant paroiſtre des voleurs & divers autres ſujets de frayeur. Il luy fit meſme ſouffrir des douleurs, & elle tomba par la malignité des demons dans une grande maladie, en ſorte que les medecins deſeſperoient de ſa gueriſon. Tous ceux de ſa famille eſtoient dans les larmes. Mais elle faiſant le ſigne de la
» Croix, dit hardiment : Je n'en mourrai pas : Je ſens que mon
» mal n'eſt pas au dedans, mais que la fievre vient du dehors
» comme un vent qu'on me ſouffle. La meſme choſe arrivoit dans beaucoup d'autres occaſions, & par le ſeul ſigne de la Croix, elle diſſipoit tous les efforts de l'enfer.

'Le demon alla luy meſme porter à Cyprien la nouvelle de ſa honte & de ſa défaite. [Il luy avoua que]a bien loin d'avoir pu corrompre l'ame de la Sainte, il n'avoit pu meſme forcer la porte de ſa chambre [pour y faire entrer ou luy ou Aglaïde,] mais avoit eſté reduit à l'attaquer au dehors comme des chiens qui aboient de loin contre ceux dont ils n'oſent approcher. Cyprien tourmenté par ſa propre paſſion & par les importunitez d'Aglaïde, 'demanda au demon qu'il leur oſtaſt au moins de l'eſprit la pen- »
ſée de Juſtine. Et le prince des demons commanda, dit Cyprien, à l'eſprit de fornication de les laiſſer en liberté, mais il ne put eſtre obeï, parcequ'il n'avoit de pouvoir que pour le mal.

Naz. or. 18 p. 280. b. Phot. p. 415. a Cyp. conf. p. 56. 1.

'Cyprien agité par la fureur de ſa paſſion, & irrité de n'y voir point de remede, s'emporta en injures contre le demon, leva, dit-il, la main pour le fraper, & crut luy avoir donné un ſoufflet: C'eſt ce que porte ſa confeſſion. Le demon [qui craignoit ſans doute qu'un homme qui luy eſtoit ſi important ne luy echapaſt,] le vint trouver ſous la figure de Juſtine, comme s'il l'euſt enfin ſoumiſe à ſa volonté. Mais Dieu voulut garantir la reputation de ſa ſervante auſſibien que ſa pureté : & des que Cyprien, penſant parler à elle, eut nommé ſon nom, ce fantoſme s'evanouit.

ARTICLE IV.

Cyprien convaincu de la foibleſſe des demons, les abandonne, ſurmonte leurs tentations, & avoue ſes crimes.

Cyp.conf.p.56. 1|Naz.or.18.p. 280.b.

'TANT d'experiences ouvrirent enfin les yeux à Cyprien. Il commença à connoiſtre & à mepriſer la foibleſſe des demons. Il ceſſa d'aimer un art qu'il voyoit ne ſervir qu'à commettre des crimes, & dont toute la puiſſance eſtoit contrainte de ceder à une fille, qui n'avoit pour armes que le ſigne de la Croix,

Cyp.conf.p.57. 1. 2|Naz.p.280. b.c.

c'eſt à dire le nom & l'ombre de J.C. 'Il ſe plaignit alors au demon "qu'il avoit perdu ſon ame, & luy reproeha ſa foibleſſe. [2]L'eſprit &c. d'orgueil irrité par ſon mepris & par ſes reproches, s'en vengea bientoſt. Car il ſe jetta ſur luy, & entrant dans ſon corps, le renverſa pas terre, s'efforçant de l'étoufer & de le tuer; [mais en prenant poſſeſſion de ſon corps, il perdit celle de ſon ame.]

Ibid.

'Car Cyprien devint ſage par ſon malheur : & ſe ſentant pres d'eſtre ſuffoqué par le demon, ſans avoir aucune force pour luy reſiſter, il eut recours au Dieu de Juſtine, & à J.C, dont il n'eut pas ſitoſt proferé le nom, qu'il ſe trouva aſſez fort pour faire ſur

Cyp.conf.p.57. 2.

luy le ſigne de la Croix : & auſſitoſt l'ennemi le laiſſa, '& s'evanouit comme de la fumée. Cyprien ſe releva, & vit encore le demon qui l'épée à la main paroiſſoit preſt à ſe lancer ſur luy pour le tuer. Mais ayant fait le ſigne de la Croix ſur ſon cœur,

Naz.p.280.c.

toute la puiſſance de l'ennemi ſe trouva vaincue. 'C'eſt ainſi que la rage du demon le delivra de la paſſion qui agitoit ſon ame ; & la foy de J.C. delivra ſon corps de cet eſprit de malice qui le poſſedoit.

Phot.c.184.p. 417.

[Mais il ne rompit pas ſans de grandes difficultez la chaine volontaire dont il s'eſtoit lié ſi fortement avec le peché.] 'Car quand le demon vit qu'il avoit quitté ſon erreur, il luy fit de grandes menaces, [comme il fit depuis à Ste Pelagie,] & s'efforça de l'abatre par de vaines craintes, pour le jetter dans le deſeſpoir.

Cyp.conf.p.57. 2|59.2.

'Le Chriſt, luy diſoit-il, t'a aſſiſté d'abord pour [avoir un avan- « tage ſur moy, &] te faire perdre mon amitié ; mais aprés cela il « te laiſſera. Car il ne reçoit point ceux qui ſont à moy : il abhorre « les impies: Et quand il t'aura abandonné, je te traiterai comme « tu le merites, traitre, qui aprés que je t'ay decouvert tous mes « ſecrets, t'en vas faire triompher les Chrétiens de moy. «

p. 7.2.

'Cette tentation penſa renverſer Cyprien. Mais un ſerviteur de

de Dieu nommé Timothée, du nombre de ceux qui le visitoient, le delivra de cette vaine frayeur, [a] en l'assurant que c'estoit encore là un mensonge de ce fourbe, dont il avoit déja reconnu tant d'illusions ; & que J.C. au contraire ne trompe personne ; qu'il a promis avec serment de recevoir les pecheurs qui se convertiroient ; qu'ainsi il devoit se confier en sa misericorde, surtout aprés l'experience qu'il en avoit déja faite: 'Que son Incarnation & les souffrances de sa mort estoient les preuves de son amour pour les impies, & qu'apres qu'il avoit demandé le pardon pour ceux qui le crucifioient, il n'y avoit point de crimes que sa bonté ne fust preste à pardonner, surtout de ceux qu'on avoit plutost commis par ignorance que par malice. Phot.c.184.p. 417. [a] Cyp.conf.p. 57.2. p.58.1.

'Cyprien se consola par ces paroles, & prit un nouveau courage pour s'avancer dans le chemin du salut: '& comme il avoit trompé un grand nombre de personnes par ses illusions & ses malefices, 'il en fit son aveu solennel en presence de beaucoup de monde dans la ville d'Antioche [dont il estoit natif;] [b] Eusebe son ancien ami, dont nous avons déja parlé, ayant prié les autres de l'ecouter avec patience, afin qu'il vomist ce venin du diable, & qu'il leur fist connoistre les artifices des demons. 'Il accompagna cet aveu de ses crimes, de gemissemens & de larmes, qui ne contribuoient pas peu à les laver. 1. Phot.p.417. p.417|Cyp. conf.p.58.59. [b] Cyp.p.59.2. p.58.1|Phot.p. 417.

ARTICLE V.

Cyprien tenté de desespoir est soutenu par Eusebe : Il brule ses livres de magie.

[LE demon trouva neanmoins dans sa penitence meſme une nouvelle occasion de le tenter.] 'Car le souvenir de ses fautes [luy causa une telle horreur de luy meſme, qu'il commença] à desesperer de son salut. 'Il estoit persuadé de la verité du Dieu des Chrétiens, & voyoit combien il estoit indigne d'approcher de luy ; de sorte qu'il se resolvoit presque à se prosterner devant luy, & à se donner ensuite la mort, plutost que de souffrir plus long temps une vie noircie de crimes comme estoit la sienne. 'Il dechiroit ses habits, il se couvroit la teste de cendres, il se tenoit prosterné contre terre ; il poussoit des gemissemens qui fendoient le cœur, ses yeux se fondoient en larmes, & toutes » ses paroles estoient : Malheur à moy, malheur à moy ; helas » miserable, je suis perdu. Les Chrétiens qui estoient autour de Phot.c.184.p. 417. Cyp.conf.p.59. 1. 2.

luy, accompagnoient de leurs larmes des larmes ſi juſtes & ſi ameres,[& travailloient à le conſoler.]

p.60.1|Phot.p.417. 'Il avoit déja paſſé trois jours ſans manger, [a]lorſqu'Euſebe, que Dieu luy avoit donné pour pere & pour ange, & qui eſtoit un excellent guide du chemin de la pieté & de la penitence, employa ſi utilement "les oracles divins & les hiſtoires ſacrées, &c. qu'il diſſipa cette nuée dont ſon eſprit eſtoit couvert, & éclaira ſon ame par la lumiere de l'eſperance qu'il luy fit concevoir[du pardon de ſes pechez.]Croyez moy, luy dit-il ; croyez un ami « [qui ne voudroit pas vous tromper.]J'ay vu d'autres grands pe- « cheurs, & des magiciens auſſi bien que d'autres, qui ont obtenu « miſericorde, lorſqu'ils ont eu recours à J.C. par la penitence « "avec une foy ferme & ſincere. Vos pechez ſont peut-eſtre plus « *promto animo,* grands que les leurs; mais ſont-ils plus grands que la miſericorde « p.60.1. de Dieu? 'Nous ne voulons point ſecher vos larmes ; conſervez « les pour l'expiation de vos fautes ; mais moderez-en l'excés : « Vous auriez ſujet de ne point eſperer de miſericorde, ſi vous « eſtiez demeuré dans l'infidelité & l'aveuglement. Mais vous « haïſſez le demon, & vous connoiſſez J.C: Connoiſſez auſſi la « 1.2. grandeur infinie de ſa bonté, & jettez vous entre ſes bras. 'Vous « luy avez, dites vous, enlevé pluſieurs ames : Mais ſi vous eſtes « une fois purifié par la confiance que vous aurez en luy, vous luy « en offrirez pluſieurs, que vous amenerez à la lumiere de la foy. « Car je ſçay que vous ſerez bientoſt un veritable & heureux ſer- « viteur de J.C.[Il parloit en prophete,]& l'evenement verifia « ſes paroles.

1. 'Cyprien n'oſant encore ſe rendre abſolument, demanda neanmoins que Juſtine vouluſt bien luy pardonner les maux qu'il luy avoit faits, & implorer pour luy la miſericorde de J.C, [ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir:]& il pria auſſi Euſebe de luy marquer quelques uns des grands pecheurs à qui Dieu avoit pardonné. Euſebe luy parla de Saint Paul, de S. Pierre, de 2. Nabucodonoſor, & de Manaſſé; '& il l'aſſura qu'il n'y avoit point de peché qui ne puſt eſtre effacé par le batteſme. Il l'exhorta enfin de prendre de la nourriture, ce qu'il n'avoit point fait depuis trois jours ; s'offrant de l'emmener enſuite à l'Egliſe de J.C, & aux Peres, [c'eſt à dire aux Preſtres,]qui vous appren- « dront, luy dit-il, la parole de la doctrine divine, car ils enſei- « gnent ſans envie[ce qu'ils ont appris,]& ils conduiſent avec « grand ſoin à la verité: Aprés cela nous irons trouver l'Eveſque. « Cyprien ſe jetta à ſon cou, pour luy baiſer & la teſte & la poitri-

ne, en le qualifiant ſon pere. 'Euſebe l'emmena chez luy, le fit manger, & le mena à l'Egliſe [a] le lendemain des devant le jour. &c. Cyprien fut ravi de voir ſur la terre une aſſemblée toute celeſte, & les peuples unis enſemble, pour chanter les louanges de Dieu avec un ſi parfait accord, que de tant de voix il ſembloit ne s'en former qu'une ſeule. Les Chrétiens de leur part, & ce ſemble meſme les infideles, voyoient avec étonnement Cyprien converti & humilié, & ils glorifioient Dieu de cette merveille. Phot.c.184.p. 417. [a] Cyp.conf.p. 60. 2.

[L'Eveſque] 'le rejetta neanmoins d'abord, & fut aſſez long-temps ſans le recevoir, ne pouvant s'imaginer ou s'aſſurer qu'il vouluſt veritablement embraſſer le Chriſtianiſme. Mais Cyprien luy donna une preuve evidente de la ſincerité de ſa converſion, 'lorſqu'ayant amaſſé des le lendemain les livres qu'il avoit ſur la magie, il les brula tous publiquement par ordre de l'Eveſque: '& il avoit appris d'Euſebe que d'autres magiciens avoient fait la meſme choſe en ſe convertiſſant. Naz.or.18.p. 180.d. d[Cyp.p.60.2] Phot.p.417. Cyp.p.59.2.

[Cette conduite de l'Eveſque d'Antioche à l'égard de Saint Cyprien, (car ſelon Eudocie tout ceci ſe paſſoit à Antioche,) fut depuis ſuivie par S. Auguſtin] 'à l'égard d'un mathematicien, comme il l'appelle, c'eſt à dire d'un faiſeur d'horoſcopes, qui eſtant tombé dans cet exercice criminel depuis ſon batteſme, demandoit la penitence. S. Auguſtin fut quelque temps ſans la » luy accorder: parce, dit-il, que ceux de cette profeſſion ſont » ſujets à la fourberie & au menſonge. Et il remarque que l'aſtrologue aprés avoir enfin obtenu cette grace, apporta tous ſes livres pour eſtre brulez, comme cela s'eſtoit fait à Epheſe du temps de S. Paul. Aug.pſ.62.p. 157.158.

ARTICLE VI.

Saint Cyprien eſt batizé, convertit pluſieurs perſonnes: Ste Juſtine ſe conſacre toute à Dieu.

'CYPRIEN ne ſe contentant pas d'avoir ſacrifié tous ſes livres à ſa penitence, diſtribua encore ſes richeſſes aux pauvres & à l'Egliſe; & enfin aprés que l'Eveſque luy eut donné diverſes inſtructions, il obtint par le moyen d'Euſebe la grace d'eſtre uni au troupeau des Fideles, & de recevoir le ſeau du Seigneur par les ſacremens de la regeneration. Phot.c.184.p. 416.417 Cyp. conf.p.60.2.

'Euſebe qui l'avoit ſi utilement ſoutenu dans ſa tentation, & qui s'eſtoit acquis par là une grande recompenſe auprés de Ibid.

Dieu, fut honoré de la dignité du ſacerdoce, s'il ne l'avoit des
Phot.c.184.p. 417.b. auparavant; car cela n'eſt pas bien clair dans les auteurs: [a]& Aglaïde pour qui Cyprien avoit employé inutilement tant de crimes, reconnut[l'impuiſſance &]la tromperie des demons, diſtribua auſſi ſes biens aux pauvres, & embraſſa la foy Chrétienne.

Cyp.conf.p. 60.1. [b]Pour Juſtine elle eut une ſi grande joie d'apprendre la converſion de Cyprien, que pour en témoigner à Dieu ſa reconnoiſſance, elle alluma une lampe, dit Cyprien, ſe fit couper les cheveux pour les offrir à Dieu, vendit tous ſes ornemens, [c]& ce qui luy pouvoit ſervir de dot, & en diſtribua l'argent aux pauvres. Son pere & ſa mere [d]donnerent auſſi à Dieu ſon logement, pour ſervir à la ſainte Egliſe. Tous les Fideles avoient un grand reſpect pour cette vierge, & un plus grand encore pour Euſebe.

[c] *cum dotē ſua.*

[d] *conſecrave-runt.*

Prud.de M.13. p.146. [e]Prudence décrit elegamment dans ſes vers la converſion de S. Cyprien: [1]JESUS, dit-il, arreſte tout d'un coup cette rage que « la paſſion allumoit: Il diſſipe les tenebres de ſon cœur, il en « chaſſe la fureur. Il remplit ce cœur de ſon amour; le fait croire « [à la verité,] le fait rougir de ſes crimes. C'eſt tout un autre « homme, un autre air, une autre beauté. Ce teint delicat [& « effeminé]ſe change en un viſage grave & modeſte. On coupe « ſes cheveux longs & flotans. Sa voix devient baſſe. Son eſprit « eſt tout occupé de l'eſperance du ciel;]ſes actions toutes re- « glées par les loix de la diſcipline. Il ne vit plus que pour prati- « quer la juſtice de J.C, que pour mediter nos veritez les plus « ſaintes.

Naz.or.18.p. 281.c.d. [f]Il mepriſa ſes richeſſes, dit S. Gregoire de Nazianze, il « abatit ſa fierté, il aſſujettit ſon corps à l'eſprit, & le conſerva dans une pureté entiere pour purger les paſſions qui l'avoient ſouillé. Il obſerva la modeſtie dans ſes habits: il pratiqua les veilles & les autres mortifications; & s'avança avec tant d'ardeur dans tous les exercices de la pieté, qu'eſtant entré fort tard dans ce chemin, il paſſa en peu de temps ceux qui avoient commencé longtemps avant luy.

a, [g]Pour s'humilier davantage, & étoufer ſon orgueil, il obtint avec beaucoup de prieres qu'on luy donnaſt le ſoin de nettoyer

1. *Luxuriæ rabiem tantā cohibet repentè Chriſtus,*
Diſcutit & tenebras de pectore, pellit & furorem:
Implet amore ſui, dat credere, dat pudere factī.
Jamque figura alia eſt, quam quæ fuit, oris & nitoris:
Exuitur tenui vultus cute, tranſit in ſeverum:
Deflua cæſaries compeſcitur ad breves capillos:
Ipſe modeſta loqui, ſpem quærere, regulam tenere,
Vivere juſtitia Chriſti, & penetrare dogma noſtrum.

& de balayer le temple de Dieu : [Et c'eſtoit auſſi l'ambition de S. Paulin. C'eſt apparemment ce que marque Eudocie,] lorſqu'elle dit qu'on luy confia les portes de l'egliſe, [c'eſt à dire ſans doute qu'on luy donna l'office de Portier.] Il vivoit avec Euſebe, qu'il honoroit toujours comme ſon pere, & comme celui qui l'avoit delivré de la mort eternelle. Phot.c.184. p.416. Cyp.conf.p. 60.2.

[Dieu qui ſe plaiſt à elever ceux qui ſe rabaiſſent,] luy donna la grace de faire [des miracles,] en ſorte qu'il gueriſſoit beaucoup de malades, & delivroit un grand nombre de poſſedez. [Mais cette grace s'étendoit encore plus avantageuſement ſur les ames que ſur les corps.] Phot.p.416.

Il exhortoit beaucoup de perſonnes à ſe convertir, en leur repreſentant que tous les malheureux plaiſirs du peché ne ſont enfin que des ſources d'amertumes. Et comme on ſavoit qu'il n'en parloit qu'aprés une longue experience, ſes diſcours perſuaderent un grand nombre de perſonnes, qui augmenterent le troupeau de J. C. C'eſt de quoy Dieu a voulu qu'il nous aſſuraſt luy meſme dans ſa confeſſion, qui fut un des fruits de ſa pieté, [& de ſa charité, auſſibien que de ſon humilité.] Car il voulut y faire connoiſtre à tout le monde quels avoient eſté les crimes de ſa premiere vie, [non ſeulement pour louer la bonté de Dieu qui l'avoit tiré de cet abyſme,] & afin que toute la terre connuſt combien la puiſſance des demons eſt foible, & que le ſervice qu'on leur rend n'eſt pas moins inutile que honteux & criminel; mais encore afin que le pardon qu'il avoit obtenu, fortifiaſt dans l'eſperance de leur ſalut ceux qui retournent à Dieu aprés de grands crimes. Cyp.conf.p. 60.2. Naz.or.18.p. 278.a. Cyp.conf.p. 54.2. Naz.or.18.p. 278.

ARTICLE VII.

Il eſt fait Eveſque; ſouffre le martyre à Nicomedie avec Ste Juſtine & S. Theoctiſte : Leurs corps ſont portez à Rome.

[Dieu ne laiſſa pas toujours ſon humble ſerviteur dans le dernier rang qu'il avoit choiſi.] Il fut enfin elevé au comble du ſacerdoce, [a] & gouverna aprés Anthime la ville d'Antioche où il eſtoit né. [Mais l'hiſtoire ne nous apprend rien en particulier de ce qu'il fit dans l'epiſcopat. Ainſi il ne nous reſte plus qu'à parler de ſon martyre, "qu'il faut mettre apparemment ſous Diocletien en l'an 304.] Il fut pris & arraché à ſa ville d'Antioche, pour eſtre mené devant le juge. ["C'eſtoit appa- Phot.c.184.p. 416. [a] p.417. NOTE 6. p.417.c. V. la note 4.

remment le gouverneur de la Phenicie, dont la reſidence ordinaire eſtoit à Tyr. Metaphraſte & quelques autres l'appellent Eutolme.] S^te Juſtine qui preſchoit hautement la foy à Damas où elle s'eſtoit retirée (car elle avoit quitté Antioche) y fut arreſtée en meſme temps, & menée devant le meſme juge. [Car Dieu qui avoit repandu par l'une ſa grace ſur l'autre, les voulut réunir ainſi, pour les couronner enſemble par le martyre.] Comme ils ne voulurent point obeïr ni l'un ni l'autre aux commandemens impies qu'on leur fit, Juſtine fut fouettée avec des nerfs de bœuf, & Cyprien eſtant ſuſpendu en l'air, eut les coſtez dechirez avec les ongles de fer.

c. 'Ce ſupplice ne diminuant rien de leur fermeté, le tyran les fit mettre en priſon ſeparément, & puis ſe les eſtant fait ramener, & ayant taſché de les abatre par ſes paroles, comme il vit que cela ne réuſſiſſoit pas, il les fit plonger dans une chaudiere d'airain, où l'on faiſoit bouillir avec un grand feu de la poix, de la graiſſe, & de la cire. Les Martyrs ſouffrirent ce tourment avec conſtance, & meſme avec joie, glorifiant Dieu qui les rendoit victorieux de la douleur, avec la meſme liberté que s'ils n'euſſent
p. 420. reſſenti que la douceur d'une roſée. 'Il paroiſt meſme qu'il y eut quelque miracle qui empeſchoit que le feu n'agiſt ſur eux avec toute ſa violence, & ne leur oſtaſt la vie. Cela fit croire ſans doute à un Athanaſe preſtre des demons, & aſſeſſeur du juge, que Cyprien dont il avoit eſté autrefois compagnon [dans la magie, faiſoit par ſes charmes qu'il ne reſſentoit aucune douleur.] Il s'imagina, dit Eudocie, pouvoir faire la meſme choſe; & afin de diminuer par un miracle pretendu, la gloire de celui que Dieu faiſoit en faveur de ſes Saints, il entreprit de marcher ſur le feu, en invoquant ſes demons. Mais ſa folie ne fit que relever davantage le miracle qu'il pretendoit étoufer. Car ce malheureux fut en un moment conſumé par le feu, & reduit en cendres.

Ibid. 'Le juge ne ſachant plus que faire des Martyrs, ſe reſolut de les envoyer à Diocletien, qui eſtoit alors à Nicomedie, en luy mandant comment ils eſtoient demeurez victorieux de tous les ſupplices qu'il leur avoit fait endurer. Diocletien ayant receu cette lettre, commanda [ſans autre forme] que les Saints fuſſent decapitez ſur le bord de la riviere de Gallus qui paſſe auprés de la ville. [Il n'y a pas à douter que ce ne ſoit de Nicomedie: & les
Naz. or. 18. n. p. 691. b. actes de ces Saints, avec 'Nicetas, Adon, le martyrologe Ro-
a Men. 2. oct. p. 10. main,[a] & les Ménées des Grecs, diſent tous qu'ils ont ſouffert en

cette ville,]'Et la riviere de Gallus eſt celebre dans la Galacie & la Bithynie. Baudr.p.311.

'Un ſerviteur de Dieu nommé Theoctiſte, remporta avec eux la couronne du martyre. Car ayant eſté reconnu Chrétien, parcequ'il avoit parlé à Cyprien, il fut condanné à l'heure meſme. Il eſtoit de la compagnie de quelques mariniers arrivez de Rome peu auparavant,[& qui eſtoient ſans doute Chrétiens comme luy.]'Car les payens ayant mis des gardes autour des corps des Martyrs, pour empeſcher qu'on ne les inhumaſt, & pour les laiſſer mannger aux beſtes, comme[Metaphraſte]& Adon l'écrivent,'ces mariniers trouverent moyen de les enlever à l'inſceu des gardes, les mirent dans leur vaiſſeau, & les emporterent à Rome. Phot.p.410. Ado.26.ſept. Phot.p.410.

[Comme l'on y perſecutoit auſſi les Chrétiens,]'le corps de S. Cyprien[& les deux autres y]demeurerent longtemps cachez chez une dame de pieté, dont Dieu voulut honorer la vertu, en la faiſant jouir ſeule de ce threſor, pendant que tout le reſte du monde en eſtoit privé:'& il ſembloit vouloir auſſi favoriſer l'humilité du Saint, en le cachant meſme aprés ſa mort. Mais au bout de quelque temps, voulant comme le recompenſer du genereux mepris qu'il avoit fait de tous les honneurs exterieurs & humains,'il le decouvrit à l'Egliſe, en revelant à une autre dame digne de cette grace, le lieu où eſtoit ſon corps. Naz.or.18.p. 284.b. d. e.d.

'Eudocie qui parle conjointement des corps des trois Martyrs, dit qu'une ſainte dame nommée Rufine, qui eſtoit de la race de Claude,[apparemment de Claude II,]leur fit elever à Rome une fort belle egliſe auprés de la place qui portoit le nom de ce prince.'Le martyrologe Romain dit qu'ils furent[depuis]tranſportez dans la baſilique de Conſtantin,[qui eſt Saint Jean de Latran.]'Bollandus remarque que l'on conſerve quelques reliques de S. Cyprien à Toulouſe dans un fobourg, qui meſme en a pris le nom de S. Cyprien ou S. Subrain : & il ſuppoſe comme certain que c'eſt celui d'Orient. Phot.p.410. Bar.26.ſept.a. Boll.1.feb.p. 200.e.

'Les cendres de ce ſaint Martyr chaſſoient les demons, gueriſſoient les maladies, & donnoient la connoiſſance de l'avenir, comme ceux qui l'avoient eprouvé en rendoient témoignage juſque dans le lieu où S. Gregoire de Nazianze en faiſoit l'eloge à la fin du IV. ſiecle.'Nicetas dit que ce fut à Nazianze dans une egliſe proche de la meſme ville, dediée ſous le nom de S. Cyprien. Naz or.18.p. 285.a. n.p.688.a.

V.S.Greg. de Naz.

['']Neanmoins il ſemble pour le moins auſſi probable que ce fut à Conſtantinople l'an 379.]'C'eſtoit toujours en un lieu où l'on or.18.p.274.b.

Menæa,p.104 Ugh.t.6.p. 1089.d. faiſoit tous les ans la feſte de ce ſaint Martyr. 'Les Grecs la celebroient dans les ſiecles poſterieurs à Conſtantinople en une egliſe de S. Cyprien & de S^te Juſtine, qui eſtoit au quartier de Pera. Ils en font leur principal office le 2 d'octobre. [Les Latins les honorent tous deux le 26 de ſeptembre, & leurs noms ſe trouvent ce jour là dans Bede, & dans plusieurs autres.]

Cyp.ox.t.3 p. 39.40. 'Quelques uns attribuent à notre Saint deux prieres qui ſont parmi les ouvrages de S. Cyprien de Carthage, & qu'on juge n'eſtre pas de luy. [Mais on ne donne point auſſi de raiſon particuliere pour croire qu'elles ſoient de S. Cyprien d'Antioche, & elles paroiſſent plutoſt compoſées en latin que traduites du grec. La ſeconde, demande à Dieu la remiſſion des pechez; & la premiere, qui eſt plus courte & plus belle, demande la conſervation de la grace du batteſme.]

t.5.p.61. 'On trouve dans les manuſcrits d'Angleterre un écrit latin intitulé *Les ſecrets de Cyprien*, & un autre en grec qu'on appelle *ſes prieres:* Mais ceux qui les ont vus, aſſurent qu'ils ſont pleins de choſes ridicules & ſuperſtitieuſes meſlées de magie; & qu'avec cela ils ſentent la barbarie des derniers ſiecles: de ſorte qu'on les a jugé indignes d'eſtre imprimez.

SAINTE AGNÉS, VIERGE ET MARTYRE.

Hier.ep.8.p. 71.a. p.63.64. LES écrits & les diſcours de tous les peuples celebrent dans l'Egliſe la vie & le merite de Ste Agnés, 'parcequ'elle a vaincu la foibleſſe de ſon age auſſibien que la cruauté du tyran, & qu'elle a conſacré le titre de ſa chaſteté par la couronne du martyre. 'On ſçait quels eloges S. Ambroiſe luy a donnez en divers endroits de ſes œuvres: [& c'eſt particulierement de ce Pere que nous tirerons ſon hiſtoire, en y joignant Prudence, qui dans l'Eſpagne a celebré ſon martyre en vers.

Amb pſ.118.4. p.866.m. off.l. 1.c.41.p.32.h. &c. virg.l.1.§ 19.B.p.151.

Son nom n'eſtoit pas moins connu dans l'Egliſe de France,]

1 2. Uſuard, Adon, Vandelbert &c.

puiſque

'puiſque le grand S. Martin a avoué à Sulpice Severe qu'il avoit eu quelquefois en viſion le bonheur de ſon entretien. [a]Saint Auguſtin la propoſe à ſon peuple comme l'un des plus illuſtres exemples des ſaintes Vierges & Martyres:'& dans un ſermon qu'il a fait le jour de ſa feſte, il dit qu'elle a eu tout ce que marquoit ſon nom dans les differentes ſignifications du grec & du latin, c'eſt à dire & la gloire de la chaſteté, & l'innocence d'un agneau. Un ouvrage qu'on attribue à S. Ambroiſe ou à S. Nicetas, celebre par les eloges de S. Paulin, [b]la joint à la Ste Vierge & à Ste Thecle, comme un iluſtre modele de pureté.

Sulp.dial.2.c. 14.p.302. [a] Aug.ſ.354. c.5.p.1377.a. ſ.274.c.6.p. 1107.d.e. Amb.B.t.2.p. 304. [b] ad vir.§ 10. P.p.307.

Note 1. 'Nous avons auſſi un ſermon ſur Ste Agnés dans S. Maxime de Turin; [c]& quelques vers qui portent le nom de Damaſe:["Mais il y a grand ſujet de douter ſi ces pieces ſont de ceux à qui on les attribue. Il ſuffit d'avoir établi la gloire de Ste Agnés ſur tant d'autres témoins irreprochables, ſans ramaſſer avec trop de ſoin ce que des auteurs ou incertains ou poſterieurs en ont dit.]

Max.T.ſ.47. p.225. [c] Bib.P.t.8.p. 844.d.

Note 2. 'Pour ce qui eſt de ſa vie, nous en avons "des actes [d]qui peuvent eſtre d'un Ambroiſe, mais qui ne peuvent point eſtre de S. Ambroiſe de Milan.

Amb.B.ap.p. 479. [d] p.478.

[Aucun ancien ne marque en quel temps elle a vécu.]'L'opinion commune met ſon martyre ſous Diocletien [en 304 ou 305,]

Boll 21.jan.p. 350.§3.

Note 3. "à quoy ſes actes donnent quelque fondement: [& nous n'y voyons rien de contraire.]'Ses actes, & tous les martyrologes, meſme les plus anciens, la mettent à Rome: [c]Et Prudence nous aſſure que ſon tombeau y eſtoit à la vue de la ville.

p.351.§2.Buch. 1.267.Flor.p. 275. [e] Prud.de M. 14.p.148.

[f]C'eſt de S. Ambroiſe & de S. Auguſtin que nous apprenons qu'on tenoit qu'elle n'avoit encore que douze ou treize ans lorſqu'elle donna ſa vie pour J.C. [Cela confirme] [g]ce que nous liſons dans l'epigramme attribuée à Damaſe, qu'elle eſtoit née de perſonnes ſaintes. [h]Ses actes diſent qu'ils eſtoient illuſtres par leur qualité; [i]ce qui eſt marqué par la Preface de ſa feſte dans le Sacramentaire de S. Gregoire. [k]Les meſmes actes ajoutent que la cauſe de ſon martyre fut que le fils de Symphrone Prefet de Rome ſouhaitant paſſionnément de l'epouſer, elle ne voulut jamais y conſentir, parcequ'elle avoit conſacré ſa virginité à J.C.

[f] Amb.B.virg. l.1.§7.p.147. Aug.ſ.274.p. 1107.f. [g] Bib.P.t.8.p. 844.1.d. [h] Boll.21.jan. p.351.§5. [i] Sacr.p.21. [k] Boll.p.351.§ 2-5.

[Les anciens n'en diſent rien, ſinon que]'Saint Ambroiſe témoigne en general que beaucoup de perſonnes deſiroient de l'avoir pour femme, ce qu'elle rejetta avec horreur.'L'epigramme de Damaſe ſemble dire que la perſecution eſtant declarée, la Sainte alla ſe preſenter d'elle meſme au juge, [ce qui ne ſe peut nullement accorder avec ſes actes.]

Amb.virg.l.1. p.458.d. Bib.P.t.8.p. 844.1.d.

Amb.virg.l.1. p.458.c. a d|Prud.de M.14.p.148. 149. b Amb.p.458. c|Prud.p.149. c Bib.P.1.8.p. 844.1.d.e. d Amb.p.458. c. e Prud.p.149.

'Elle ſouffrit courageuſement les chaines de fer dont on la chargea: [a]Elle mepriſa egalement & les careſſes & les menaces qu'on luy fit pour l'obliger de renoncer à la foy: [b]Elle fit voir qu'elle eſtoit preſte d'endurer plutoſt toutes ſortes de ſupplices, [c]& le feu meſme dont le juge la menaçoit. [d]On la traina par force aux autels des demons: mais étendant ſes mains vers J.C, elle eleva le trophée de la Croix parmi ces braſiers ſacrileges. [e]Alors le juge croyant qu'elle ſeroit plus ſenſible à la perte de ſa chaſteté qu'à tous les ſupplices, luy dit que ſi elle n'adoroit Minerve, & ne luy demandoit pardon, il l'expoſeroit à l'impudicité de la jeuneſſe. Mais elle ne s'epouventa point de cette menace, mettant toute ſa confiance en J.C, qui eſtoit le protecteur de ſa

Boll.21.jan.p. 352.§ 8.

chaſteté, & elle ne manqua pas d'eprouver ſon aſſiſtance. 'Ses actes diſent qu'ayant eſté expoſée toute nue, elle fut couverte

Bib.P.1.8.p. 844.1.e.

miraculeuſement de ſes cheveux: 'Damaſe ſemble marquer la meſme choſe: [Mais Prudence ni S. Ambroiſe n'en diſent rien.]

Prud.p.149.

'Tout le monde, dit Prudence, detournoit la vue du lieu public où on l'avoit expoſée, hormis un jeune homme qui la regardoit d'une maniere moins chaſte. Mais un eclat de feu vint comme un coup de foudre, fraper les yeux de cet impudent, & le renverſa par terre aveuglé & à demi mort. Ses compagnons l'emporterent en pleurant, pendant que la Sainte chantoit des hymnes à J.C. Il y en a qui diſent qu'elle pria Dieu pour ce malheu-

Amb.off.l.1.c. 41.p.32.h. f Boll.p.352. § 8-10.

reux, & luy rendit la ſanté avec la vue. 'Ainſi elle conſerva ſa chaſteté au milieu des plus grands dangers. [f]Ses actes n'oublient pas cet evenement, mais le racontent d'une maniere bien differente.

Prud.p.150.

'A cette premiere couronne Ste Agnés en ajouta bientoſt une autre: Car le perſecuteur ſe voyant vaincu, la condanna à la

Amb.virg.p. 458.d.

mort. Elle fut ravie de joie quand elle vit l'executeur. 'Elle alla au lieu de l'execution avec plus de plaiſir & de promtitude,

ep.B.37.§37. P.939.

qu'une autre n'iroit au lit nuptial. 'Elle courut à la mort comme allant [non à la mort, mais] à l'immortalité. [g]Elle parut ſeule les

g virg.p.458.d. h p.459.a.

yeux ſecs pendant que tout le monde la pleuroit. [h]Elle demeura ſans crainte, quoique l'executeur tremblaſt & paſlit de frayeur.

a|Prud.p.150. i Prud.p.150.

'Elle fit ſa priere, & baiſſa le cou, [i]tant pour adorer J.C, que pour recevoir plus aiſément une plaie ſi favorable: & enfin elle s'envola au ciel ſans reſſentir aucune douleur, l'executeur luy ayant tranché la teſte d'un ſeul coup.

[Son martyre arriva le 21 de janvier, comme on le peut

Buch.p.267.

conjecturer de ſa feſte,] qui ſe faiſoit ce jour là des le IV. ſiecle,

ſelon l'ancien calendrier de Bucherius.'S. Auguſtin témoigne auſſi que le jour de ſon martyre eſtoit celui de la feſte de Saint Fructueux,'qui a ſouffert le 21 de janvier ſelon ſes actes.[a]La feſte de Ste Agnés eſt auſſi marquée ce jour là dans le calendrier de l'Egliſe d'Afrique,[dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & les autres poſterieurs.]'Elle l'eſt encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du P. Fronto,[b]dans le miſſel Romain de Thomaſius.[c]Elle a auſſi ſon office propre dans le miſſel des Gaules donné par le meſme auteur:[& il n'y a point d'Egliſe parmi les Latins qui n'en faſſe aujourd'hui l'office:]'Il ſemble qu'on en ait fait autrefois quelque memoire le 18 d'octobre;'peuteſtre pour la dedicace de quelque egliſe de ſon nom.'Les Grecs en font auſſi le 21 de janvier, & encore le 14 du meſme mois, & le 5 de juillet.

Aug.ſ.274.c.6.p.1107.d. Boll.21.jan.p.339.§ 5. [a] Anal.t.3.p.421. Sacr.p.20[Front.cal.p.18. [b] Thom.p.144. [c] p.294-296. Flor.p.923. p.925.1. Men.p.372.268[jul.p.46.

'Elle fut enterrée à la vue de Rome [d]ſur le chemin de Nomente; [e]en une petite terre que ſes parens avoient en ce quartier là, diſent ſes actes. Ils ajoutent que les Chrétiens s'eſtant aſſemblez en ce lieu, en furent chaſſez par les payens à coups de pierres; qu'il y en eut de bleſſez; & que Ste Emerentienne ſœur de lait de Ste Agnés y fut tuée, & enterrée la nuit ſuivante au meſme endroit: Elle n'eſtoit encore que catecumene.'Sa feſte eſt marquée le 23 de janvier dans Bede, Uſuard, &[1]pluſieurs autres martyrologes, dont quelques uns portent le nom de S. Jerome.

Prud.de M.14.p.148. [d] Buch.p.267. [e] Boll.21.jan.p.353.§ 13. 23.jan.p.458[Sacr.n.p.39.

'Cet accident n'ayant pas empeſché les parens de Ste Agnés de veiller continuellement à ſon tombeau, elle leur apparut une nuit, diſent ſes actes, ayant un agneau à ſon coſté, & les aſſura de la gloire qu'elle poſſedoit dans le ciel. Les breviaires font aujourd'hui memoire de cette apparition le 28 de janvier, 'auquel les martyrologes de S. Jerome,[Bede] & les autres poſterieurs,'& encore le Sacramentaire de S. Gregoire, & le calendrier du P. Fronto, marquent une ſeconde feſte de Ste Agnés, [f]aſſez ſouvent ſous le titre de *Nativité*: ce qui a fait dire à quelques uns"qu'on y honoroit ſa naiſſance.[Mais ç'auroit eſté une choſe entierement contraire à l'uſage de l'Egliſe.]

Boll.21.jan.p.353.§ 14. Flor.p.228. Sacr.p.23[Front.cal.p.21. [f] Florent.p.288.

Note 4.

'Les actes raportent enſuite que Conſtancie ou plutoſt Conſtantine fille du grand Conſtantin, eſtant encore payenne, fut guerie au tombeau de la Sainte; & que s'eſtant convertie par ce miracle, elle fit baſtir une egliſe de Ste Agnés, & conſacra à Dieu ſa virginité.'Baronius remarque que tout ceci n'eſt pas ſans difficulté,[les hiſtoires ne marquant aucune fille de Conſtantin

Boll.p.353.§ 15.16[Bar.314.§ 108. Bar.314.§ 107.108.

1. Raban, Adon, Vandelbert &c.

SAINT CYR,
ET
Ste JULITTE SA MERE,
MARTYRS.

LE Concile de Rome ſous Gelaſe condanne les actes de S. Cyr & Sainte Julitte [ſa mere, qui ont ſouffert à Tarſe ſous Diocletien,] ajoutant qu'on les croyoit écrits par les heretiques. 'On en avoit la meſme opinion dans l'Orient, où l'on voit que du temps de Juſtinien, [ou un peu aprés,] un Eveſque nommé Zenon ou Zoſime, 'ne pouvant ſouffrir cette piece pleine d'impertinences contraires à noſtre foy, pria Theodore Eveſque d'Icone, de chercher s'il n'en pourroit point trouver quelques autres actes plus authentiques. Theodore dit dans ſa réponſe, qu'il avoit examiné ces actes communs, & il reconnoiſt que c'eſtoit en effet, ſelon ſon expreſſion, des cris de geays & de grenouilles, & un ouvrage de la malice des Manichéens ou de quelques autres heretiques ennemis de noſtre foy, qui vouloient décrier le Chriſtianiſme, & ſe railler du grand Myſtere de noſtre religion. Bar.a.;c.§ 35. 16.jun.b. Combef.act.p. 231.232.

'Il n'en put neanmoins trouver de meilleurs; mais il envoya à cet Eveſque une relation du martyre de ces Saints, qu'il avoit tirée de deux officiers conſiderables de Juſtinien, qu'il nomme, & qui l'avoient ſceu de quelques perſonnes de qualité, qui honorant particulierement ces Martyrs parcequ'ils ſe croyoient eſtre de leur famille, avoient appris leur hiſtoire par la tradition de leurs anceſtres. Le P. Combefis nous a donné cette relation en grec & en latin, & quoiqu'elle ne ſoit écrite que ſur la fin du VI. ſiecle, [elle ne laiſſe pas de meriter quelque croyance, venant de perſonnes d'honneur, & ne contenant rien que de beau & d'edifiant.] 'Baronius qui l'a eue en latin, l'a jugée tres ſincere; '& le P. Ruinart a cru qu'elle pouvoit tenir lieu dans ſon recueil p.133. Bar.16.jun.b. Act.M.p.527.

des actes les plus authentiques & les plus purs.

Combef.act.p. 241. 'Theodore ne craint point d'assurer qu'elle est tres veritable, & capable d'étoufer les contes visiblement fabuleux dont on abusoit les simples; [ce qu'on peut dire estre effectivement arrivé.] p.242.243. 'Car tous les monumens de l'Eglise greque qui parlent de ces Saints, sont fondez sur cette relation de Theodore, à laquelle All.de Sim.p. 115. on a neanmoins meslé diverses amplifications. 'L'oraison de Nicetas que nous en avons dans Surius, [vient de la mesme source, aussi bien que ce qui s'en lit dans le martyrologe Romain. Mais ce qui est dans Florus & dans Adon s'en eloigne tout à fait, & Combef. p.245. vient apparemment des actes censurez,] qui se sont lus jusqu'à 246. nostre temps à Nevers, & à Ville-Juive auprés de Paris. [Voici donc en peu de mots ce que porte la narration de Theodore.]

p.233 234. 'Ste Julitte estoit de la ville d'Icone. Elle sortoit des meilleures familles de la Lycaonie, & mesme à ce qu'on pretendoit, du sang royal [des anciens Princes de ce pays.] Elle se maria dans p.242. Icone, & eut un fils nommé "Cerc, 'Ciryc, Quirice, ou Cyr: car Κήρυκος. tout cela n'est qu'un mesme nom differemment tourné ou p.234. alteré. 'Cet enfant n'avoit encore que trois ans, lorsque la persecution de Diocletien obligea Julitte de quitter la Lycaonie, à cause que Domitien qui en estoit "gouverneur, estoit un homme Comes. tres cruel. Elle abandonna donc son bien qui estoit assez grand, & se retira à Seleucie [dans l'Isaurie] avec son fils & deux servantes. Mais elle trouva que la persecution n'estoit pas moins violente à Seleucie: & Alexandre qui y commandoit avoit receu depuis peu un edit de Diocletien [publié vers la fin de 303,] qui p.235. decernoit toutes sortes de supplices contre les Chrétiens. 'Cela obligea la Sainte de quitter Seleucie pour s'enfuir à Tarse, & [Dieu qui regle toutes choses, permit] qu'Alexandre passa aussi en mesme temps, ou peu aprés, du gouvernement de l'Isaurie à celui de Cilicie.

Ibid. 'Cet Alexandre estoit encore plus cruel que Domitien. Il fit prendre la Sainte, qui avoit alors son enfant entre les bras. Pour ses deux servantes elles s'enfuirent, & revinrent ensuite pour regarder en cachette ce qui arriveroit à leur maistresse. Julitte interrogée confessa sans crainte qu'elle estoit Chrétienp.236. ne: 'ensuite de quoy Alexandre luy fit oster son enfant, & la fit étendre sur le chevalet, où on la battit cruellement avec des nerfs de bœuf, sans qu'elle dist autre chose sinon: Je suis Chré- « tienne: je ne sacrifie point aux demons. «

p.237. 'Cependant l'enfant qu'Alexandre avoit voulu avoir auprés

de luy, ne ceſſoit point de pleurer & de crier, de regarder ſa mere & de vouloir retourner à elle. Alexandre le mettoit ſur ſes genoux, le baiſoit, le careſſoit, & faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour l'appaiſer. L'enfant au contraire le rejettoit de toute ſa force, s'eloignoit quand il le vouloit baiſer, & enfin ſe mit à luy egratigner le viſage, & à luy donner des coups de piez : mais ce qui eſt de plus admirable, il diſoit tout haut comme ſa mere qu'il eſtoit Chrétien. Ce juge barbare incapable de pardonner meſme à des enfans, s'irrita enfin de ce qui n'auroit que diverti un autre, & d'un coup de pié jetta l'enfant du haut de ſon tribunal à terre ; de ſorte qu'il ſe caſſa la teſte, & demeura mort. 'Julitte p.238.
au lieu de le pleurer, remercia Dieu de luy avoir donné la conſolation de voir mourir ſon fils avant elle, & remporter la couronne.

'Sa joie irrita Alexandre : Il luy fit dechirer les coſtez, & luy Ibid.
fit jetter ſur les piez de la poix toute bouillante. Mais ſur ce qu'il
la menaçoit de la traiter comme ſon fils, 'elle répondit que tout p.239.
ſon ſouhait eſtoit de s'aller réunir à luy dans le ciel. Le juge ordonna enfin qu'on luy tranchaſt la teſte, & qu'on jettaſt le corps de ſon fils parmi ceux des condannez. On la conduiſit au lieu du ſupplice, où ayant demandé un peu de temps pour prier, elle ſe mit à genoux pour remercier Dieu d'avoir appellé à luy ſon fils, '& le prier de luy donner à elle quelque part au bonheur des p.240.
Vierges ſages. Aprés qu'elle eut achevé ſa priere par l'Amen,
Speculator. "l'executeur luy trancha la teſte le 15e jour de juillet.

'Le lendemain ſes deux ſervantes enleverent ſon corps durant Ibid.
la nuit, avec celui de S. Cyr, & les enterrerent aſſez loin de là
'dans le territoire de Tarſe. L'une des deux ſervantes vécut p.241.
juſqu'à ce que Conſtantin euſt rendu la paix à l'Egliſe d'Orient [en l'an 323.] Alors elle decouvrit le threſor qu'elle avoit caché : & chacun ſe preſſa, dit Theodore, d'emporter quelque choſe de ces ſacrées reliques pour luy ſervir de protection, & pour glorifier Dieu [dans ſes Saints. Il ſemble ſelon ce que nous avons dit, que le martyre de S. Cyr ſoit arrivé des le commencement de la perſecution de Diocletien, c'eſt à dire en l'an 304. Neanmoins comme l'hiſtoire de S. Taraque nous apprend que Maxime eſtoit cette année là gouverneur de la Cilicie, il vaut mieux le differer juſqu'en 305.]

'On dit que le corps de S. Cyr & de Ste Julitte furent trouvez Bar. 16. jun. b|
par S. Amateur predeceſſeur de S. Germain d'Auxerre, lorſ- Boll. 1. may, p.
qu'il viſitoit le pays d'Antioche, [où on les aura pu tranſporter 51. f.

Boll.p.52.a. de Tarſe,[1] qu'il les apporta à Auxerre, & les mit en terre dans 4.
l'egliſe qui a enſuite porté ſon nom, à la reſerve d'un bras de Saint
p.51.f. Cyr qu'il donna à S. Savin homme de qualité, qui l'avoit ac-
compagné en Orient. Cela eſt tiré de la preface d'un livre des
miracles de S. Cyr & Ste Julitte, fait ſelon le titre par un nommé
p.52.a. Tetere qualifié ſophiſte & le ſerviteur de ces Saints. Mais il
paroiſt qu'on n'a encore decouvert que cette preface, où l'on
voit que le corps de S. Cyr a depuis eſté tranſporté d'Auxerre à
Nevers. [L'ancien breviaire de Paris dit qu'il y a des reliques de
S. Cyr & de Ste Julitte dans la cathedrale de Nevers, qui eſt de-
diée ſous leur invocation, & encore à Toulouſe, à Arles, & à
[2] Ville-Juive auprés de Paris. Il y a encore pluſieurs endroits en 2.
France qui portent le nom de S. Cyr. Je ne ſçay ſi c'eſt à cauſe
Men.p.127-136. de celui-ci, ou de celui d'Alexandrie.] Les Grecs honorent en-
core S. Cyr & Ste Julitte le 16 de Juillet, auquel ils en font leur
P.de N.l.6.c. 101.p.120.2. grand office: & Pierre des Noels qui abrege Theodore, les met
a.Flor.p.597-598. ce jour là: [a] Tous les autres Latins les marquent le 16 de juin,
non à Tarſe, mais à Antioche, ſoit que l'on y euſt dedié ce jour
là quelque egliſe de leur nom, ſoit qu'on y euſt tranſporté leurs
corps, [ſoit que ce ſoit une ſuite des autres erreurs de leurs faux
actes.] Cela ſe trouve non ſeulement dans [3] ceux du IX. ſiecle, & 3.
dans les autres plus nouveaux, mais auſſi dans les martyrologes
de S. Jerome. [Je ne ſçay s'il eſt aiſé de croire que Theodore ait
ſceu que leurs corps euſſent eſté tranſportez ni à Antioche, ni à
Auxerre.]

1. Ou bien l'auteur par *fines Antiochiæ*, entend les environs & tout le patriarcat d'Antioche, qui comprend la Cilicie.

Comb.act.p.245. 2. Le P. Combefis l'appelle *Villam Julittæ*.

3. Uſuard, Florus, Adon, Vandelbert.

S. ARRIEN

SAINT ARRIEN
GOUVERNEUR DE THEBAÏDE:
SAINT APOLLONE
DIACRE;
ET DIVERS AUTRES MARTYRS D'EGYPTE.

ARTICLE PREMIER.

Martyre de S. Paphnuce.

RUFIN raportant au nom de Saint Petrone de Boulogne, ou de quelque autre, un voyage fait ſur la fin du IV. ſiecle dans les ſolitudes de l'Egypte,]'dit qu'il y trouva vers Memphis & Babylone un grand nombre de ſolitaires, dont les plus anciens luy raconterent l'hiſtoire d'un ſaint Diacre nommé Apollone, qui aprés avoir acquis à Dieu par ſa patience Philemon joueur de fluſte, & meſme le Gouverneur de ſa Thebaïde, s'eſtoit enſuite offert à Dieu avec eux par le martyre.'Nous avons la meſme hiſtoire décrite fort au long dans des actes[a]qui ſont reconnus pour eſtre de Metaphraſte,["& qui ſont tels en effet que toute la lumiere que nous en pouvons tirer, c'eſt le nom du Gouverneur]'qu'ils nomment"Arien ou Arrien. Ils diſent que cette hiſtoire arriva lorſque Diocletien regnoit encore, & perſecutoit les Chrétiens,[c'eſt à dire vers l'an 304. Et nous trouvons dans d'autres hiſtoires un Arrien qui eſtoit en ce temps là gouverneur de la Thebaïde.]'Rufin dit ſeulement que c'eſtoit dans le temps de la perſecution,[ce qui marque proprement celle de Diocletien.]

Ruf.v.P.c.18. 19.p.476.

Sur.14.dec.p. 260-264.

Nota 1. [a] All.de Sim. p.129.

Nota 2. Sur.14.dec.p. 262.§40.

Ruf.v.P.c.19. P.476.1.

'Arrien eſtoit un cruel perſecuteur de l'Egliſe, & il oſta la vie à beaucoup de Saints durant ſon adminiſtration.[b]Il ſemble qu'il ait employé l'or & l'argent pour faire perir pluſieurs ames.

Sur.28.apr.p. 338.§1.

[b] Boll 3.may, p.742.c.

Sur.28.apr.p. 338.§ 1. 'On pretend qu'en une ville d'Egypte nommée Genterie, (je penſe qu'elle eſt inconnue à tous les geographes,) [a] il fit mourir
a p.312.§ 26. juſqu'à 546 hommes ou femmes convertis par un S. Paphnuce
§ 25. anacorete: '& pour Saint Paphnuce meſme, aprés luy avoir fait ſouffrir d'horribles tourmens, il l'envoya à Diocletien, qui le fit crucifier. Cela eſt décrit fort amplement dans une hiſtoire
Boll.ib.p.547. c. inſerée dans Surius ſous le nom de Metaphraſte, 'dont on aſſure neanmoins qu'elle n'eſt pas: [& elle n'en a pas en effet les faux ornemens. Mais pour les faits, elle en eſt tres digne; & il n'y a guere d'hiſtoire dans Metaphraſte qui ſoit plus méchante. Baronius n'en parle point: & il ne l'avoit ſans doute pas vue; car il l'auroit condannée.]

Sur.p.342.§ 25. 'Elle porte que le Saint mourut le 28 d'avril. [b] Le menologe
b Ugh.t.6.p. 1083. d'Ughellus en parle aſſez amplement le 24 de ſeptembre, à peu
Men.p.322. pres comme ſes actes. 'Les Ménées le mettent le 25, & ſe contentent de dire qu'il a eſté crucifié. 'Baronius l'a mis le 24, ſur l'autorité, dit-il, du menologe, [par où il entend d'ordinaire celui
Bar.14.ſept.b. Boll.19.apr.p. 618.f. de Caniſius, où neanmoins je n'en trouve rien.] 'Bollandus croit que c'eſt le meſme Paphnuce que quelques "livres de l'office des Grecs marquent le 19 d'avril. "les ſynaxaires.

ARTICLE II.

De S. Timothée & Ste Maure.

Boll.3.may,p. 376.a. 'BOLLANDUS nous a donné des actes de S. Timothée & de Ste Maure ſa femme, martyrizez auſſi ſous le juge Arrien. Il ſemble regarder ces actes à peu pres comme des originaux tirez des regiſtres publics: & on voit qu'ils ſont tout à fait receus par les Grecs. ["Il s'y rencontre neanmoins bien des choſes qui en peuvent diminuer l'eſtime. Quoy qu'il en ſoit, voici l'abregé de ce qui nous y a paru de meilleur.] "NOTE 5.

p.741.a. 'Timothée eſtoit un Lecteur du bourg de Perape [c] en The-
c 8.mars,p.752. a. baïde, comme le nom du Gouverneur Arrien donne lieu de le
3.may,p.376.b. juger. '& les Grecs le diſent. [d] Son [1] pere nommé Poicile eſtoit
d p.741.c. Preſtre, [& apparemment du meſme bourg. Comme l'Egliſe a
p.742.a. toujours laiſſé aux Lecteurs la liberté de ſe marier,] 'Timothée
p.743.a. epouſa Maure agée ſeulement de quinze ans, 'fille d'un "ouvrier
p.741.742. en fer ou en bois. 'Il paroiſt qu'elle eſtoit Chrétienne. [e] Il n'y
f p.741.c.e. avoit au plus que vingt jours qu'ils eſtoient mariez, [f] lorſque
g.a. "NOTE 6.

1. Ne ſeroit-ce point ſon pere ſpirituel & ſon Curé?

Timothée [fut pris] dans la recherche que les perſecuteurs faiſoient des Chrétiens, & preſenté à Arrien. Ce magiſtrat voulut l'obliger à ſacrifier par la crainte des tourmens. Mais le Saint luy dit que l'eſprit de J.C. qui eſtoit en luy, ne luy permettoit point de ſacrifier, & qu'il ne craignoit point les tourmens, ayant autour de luy les Anges de Dieu. Arrien luy demanda ſes livres, [voulant ſans doute les faire bruler, comme l'edit de Diocletien l'ordonnoit:] ſurquoi le Saint dit que ſes livres eſtoient ſes enfans, & que jamais un pere n'abandonne ſes propres enfans à la mort. b.

Arrien irrité de ſa conſtance, luy fit mettre dans les oreilles des fers tout en feu, dont on pretend que l'effet fut ſi violent, que les prunelles luy ſortirent des yeux: Mais il ſe conſola de ne voir plus la lumiere exterieure, qui nous cauſe ſouvent de la douleur auſſibien que de la joie, parceque ſon ame eſtoit toujours éclairée de la lumiere de J.C. Arrien le fit pendre par les piez à une colonne, avec une pierre attachée au cou, & un baillon dans la bouche qui l'empeſchoit de parler, & on le laiſſa aſſez longtemps en cet état extremement douloureux, pour voir s'il ne ſe rendroit point enfin. Mais il ſe contentoit de lever les yeux au ciel, d'où il attendoit ſa force & ſa delivrance. b. c. χείρας.

On dit au juge qu'il eſtoit tout nouveau marié, & qu'il falloit taſcher de le gagner par la tendreſſe qu'il avoit ſans doute pour ſa femme. Arrien l'envoya querir, & luy dit que ſi elle vouloit ſauver ſon mari, il falloit qu'elle l'obligeaſt à ſacrifier. Il luy donna meſme pour cela, ou au moins il luy promit une grande ſomme d'argent. Comme elle n'avoit pas encore la foy qu'elle devoit avoir, elle obeït, & dit à ſon mari tout ce que le demon qui eſtoit dans ſon cœur luy ſuggera. Elle obtint qu'on luy oſtaſt le baillon, afin qu'il luy puſt répondre: mais le premier uſage qu'il fit de cette liberté, fut pour prier ſon pere qui eſtoit preſent, de luy mettre un mouchoir ſur le viſage, afin qu'il ne ſentiſt pas cette odeur de mort qui ſortoit des vétemens parfumez de ſa femme, voulant témoigner par là l'horreur qu'il avoit de tout ce qu'elle luy diſoit. c. d. p.742 c. a. p.741.d.f. d.e.

Elle continua encore quelque temps à travailler pour l'attendrir & pour l'abatre, & le Saint au contraire l'exhorta d'effacer ſes fautes par une genereuſe confeſſion du nom de J.C. [Enfin la femme infidele fut ſauvée par la foy de ſon mari.] L'Eſprit de Dieu entra dans ſon cœur en meſme temps que les paroles de Timothée frapoient ſes oreilles; & elle declara à ſon mari e.f. p.742.a.

qu'elle eſtoit entierement dans ſes ſentimens. Le Saint [qui craignoit peuteſtre que cette premiere ferveur ne ſe ralentiſt, ſurtout aprés qu'il ſeroit mort,] luy conſeilla de s'aller declarer au juge, & de l'irriter meſme en luy reprochant ſa conduite. Elle avoua qu'à l'age où elle eſtoit, elle craignoit de ne pouvoir ſoutenir le viſage d'un juge en colere, ni la cruauté des tourmens. Mais il l'exhorta à mettre ſa confiance en J.C, qui pouvoit luy
b. adoucir toutes choſes, & il adreſſa en meſme temps ſa priere à &c.
Dieu, afin qu'il leur donnaſt à tous deux la force de vaincre tous ſes ennemis pour la gloire de ſon nom.

c. 'Aprés cette priere, Maure toute ardente du feu du S. Eſprit, alla trouver le Gouverneur, & luy reprocha qu'il avoit voulu perdre ſon ame par l'or qu'il luy avoit donné, mais qu'il ne réuſſiroit pas en cela, & qu'elle venoit ſe preſenter à luy armée de la force de J.C. ſon Sauveur. Arrien luy demanda ſi c'eſtoit donc qu'elle aimaſt mieux la mort que la vie; Que ſi ſon emportement ne venoit que de ce qu'elle ne pouvoit ſe reſoudre à ſe voir veuve, il luy feroit epouſer l'un de ſes principaux Centeniers.
d. 'Elle ſe moqua de cette propoſition, declarant qu'elle ne vouloit point d'autre epoux que J.C. Fils du Dieu vivant.

e. 'Le juge en colere luy fit arracher les cheveux; & elle benit Dieu de ce qu'il la purifioit des vaines complaiſances qu'elle y pouvoit avoir eues, & des pechez qu'elle auroit pu faire commettre aux autres par cet ornement ſuperflu. 'Le juge irrité de cette réponſe meſme, luy fit, diſent les actes, couper les doits: & elle remercia encore Dieu de ce qu'il luy pardonnoit par ce ſupplice le mauvais uſage qu'elle avoit fait de ſes doits pour ſe parer. Arrien fut ſurpris d'une conſtance ſi genereuſe. [Mais
f. n'en eſtant pas encore touché, il fit jetter la Sainte dans une grande chaudiere pleine d'eau bouillante. Dieu arreſta l'effet de cette eau, en ſorte que la Sainte s'y trouva comme dans un bain fort temperé, qui luy ſervoit encore à purifier ſes pechez paſſez.

p. 743. a. 'Arrien parut un peu amolli par ce miracle, & il commanda
b. meſme qu'on laiſſaſt aller la Sainte. 'Cependant [comme Dieu n'agiſſoit pas encore dans ſon cœur,] le diable s'en rendit de nouveau le maiſtre: de ſorte qu'il rappella auſſitoſt la Sainte, & la menaça meſme de luy faire mettre des charbons de feu dans la bouche. Elle qui ſe ſouvenoit de ce charbon dont il eſt parlé dans Iſaïe, dit qu'elle eſperoit que ceux-ci la purifieroient entierement des fautes qu'elle avoit commiſes par ſes levres & par

ſa langue, 'témoignant au juge qu'elle ſeroit bien aiſe qu'il achevaſt de la purifier ainſi dans tout ſon corps. Ces grands ſentimens le ſurprirent, [& on ne voit pas s'il executa ſa menace.] Mais il luy fit appliquer ſur le corps un feu de ſouffre & de poix; ce qui fit murmurer hautement tout le peuple contre luy, s'il en faut croire les actes. 'Pour la Sainte elle ſe moqua de ce ſupplice, & dit que ſi on vouloit eprouver quelle eſtoit la vertu de Dieu dans elle, il falloit la jetter dans une fournaiſe. c. d.

'Le juge enfin vaincu, aprés avoir epuiſé tous les ſupplices, prononça la ſentence, & ordonna que Timothée & Maure ſeroient crucifiez l'un devant l'autre. Lorſqu'on les menoit au ſupplice, la mere de la Sainte ſe jetta ſur elle en criant & en pleurant, luy repreſentant pour l'attendrir les habits & les autres ornemens qu'elle luy avoit donnez en mariage: Surquoi la Sainte luy dit que toutes les choſes de ce monde paſſent bien viſte, au lieu que la couronne que nous donne J. C. eſt eternelle. En meſme temps elle s'arracha des mains de ſa mere, & s'alla mettre au pié de la croix qu'on luy avoit preparée. e.

'Quand elle & ſon mari eurent eſté crucifiez, ils employerent le temps qui leur reſta juſqu'à leur mort, à s'exhorter [1] l'un l'autre à la conſtance. 'Ste Maure eut durant ce temps là une viſion où on luy montra dans le ciel un throne elevé avec une couronne pour elle, & un peu-audeſſus un autre throne pour ſon mari. Et comme elle demandoit pourquoi ces deux thrones eſtoient ſeparez l'un de l'autre, on luy répondit qu'il y avoit bien de la difference entre ſon mari & elle, puiſque c'eſtoit à cauſe de luy & enſuite de ſes exhortations qu'elle avoit receu ſa couronne. a. p.744.a.b.

'Avant que de rendre l'eſprit, elle exhorta tous les aſſiſtans à ne ſonger pas ſeulement aux affaires de ce monde, mais encore à celles de Dieu, afin de recevoir de luy la couronne & la remiſſion de leurs pechez. d.

'Les Grecs font aujourd'hui une grande ſolennité de ces Saints le 3 de may, & ils l'ont fait paſſer aux Moſcovites. Baronius les a mis auſſi le meſme jour dans le martyrologe Romain. p.376.a.b.

'Les Grecs ont un aſſez ample abregé de leur hiſtoire dans leurs Ménées, & marquent à la fin que la feſte s'en fait [à Conſtantinople] dans la tres ſainte egliſe de ces Martyrs, qui eſt dans le palais de Juſtinien au quartier de Pera ou de Syques. Men.p.21-24. Cang.de C.l.4. p.140.

[a]Cela fait juger qu'au moins une grande partie de leurs reliques [a] Boll.3.may, p.375.f.

1. ἐν διδαχῇ. Il faut ſans doute ἐν ἀλλήλοις, *l'un aprés l'autre*, comme il y a dans les Ménées p.28.

26.feb.p.648. c. a eſté tranſportée à Conſtantinople. Il y avoit à Gaza vers l'an 400 une egliſe de S. Timothée Martyr, dont on y conſervoit les reliques avec celles de Ste Meuris auſſi Martyre. ["Je ne ſçay ſi ce ne ſeroient point les meſmes Martyrs dont nous parlons, leurs corps pouvant avoir eſté apportez de Thebaïde à Gaza, & de Gaza à Conſtantinople.] V. la perſ. de Diocletien note 41.

ARTICLE III.

De S. Aſclas.

[LE nom & la cruauté d'Arrien eſt encore fort celebre dans les actes de S. Aſclas, qui ne paroiſſent pas mauvais, "hors une circonſtance que nous omettons, parcequ'elle eſt aſſez difficile à croire. S. Aſclas "nommé auſſi] Sabin, eſtoit de la ville d'Hermopole dans la Thebaïde, & à ce qu'on dit l'un de ſes principaux habitans. Tant qu'il avoit eſté en age de porter les armes, il avoit eu divers emplois ſous le Duc [ou General des troupes d'Egypte.] Mais ſa principale qualité eſtoit d'eſtre un fidele diſciple de J. C. Les edits de Diocletien qui condannoient tous les Chrétiens à la mort, ayant eſté publiez [au commencement de 304,] & excitant une grande perſecution dans l'Egypte, [Aſclas] quitta la ville, & s'enferma dans une petite maiſon, où il ne s'occupoit jour & nuit qu'au jeûne & à la priere.

Nota 4.

Sur. 23. jan. p. 417. d | 13. mars, p. 163. § 1. Sur. p. 163. § 2. § 1. V. la note 4.

§ 1. On prit durant ce temps là beaucoup de Chrétiens, mais on ſouhaitoit ſurtout de prendre Aſclas, & on le cherchoit avec ſoin par ordre d'Arrien. On le trouva enfin, & à ce qu'on pretend par la trahiſon d'un mendiant, à qui il avoit accoutumé de faire l'aumoſne. Il fut pris avec ſix autres, mais il fut ſeul chargé de chaines pour eſtre preſenté au Gouverneur. [On ne dit point ce que les ſix autres devinrent.] Arrien eſtoit alors en chemin pour aller d'Hermopole en un autre lieu. Il fit interroger le Saint par un de ſes officiers nommé Apollonide. Il répondit auſſitoſt qu'il eſtoit Chrétien: Surquoi Arrien luy demanda s'il ne ſavoit pas ce que les Empereurs avoient ordonné contre les Chrétiens. Aſclas luy répondit qu'il avoit oui parler de ces edits, qui mettoient partout le trouble pour faire adorer des idoles.

Boll. 23. jan. p. 456. § 1.

§ 2. Arrien s'emporta ſur ce qu'il traitoit ainſi ſes dieux, & ſes Princes avec leurs loix, & le menaça de le contraindre par les tourmens de ſe retracter. La réponſe du Saint fut qu'il n'avoit

» qu'à faire ce qu'il voudroit. Car je ne connois, dit-il, pour loix
» que celles qui ſont legitimes, & pour l'utilité commune ; & non
» celles qui ne ſont que pour ſatisfaire la paſſion d'un particulier.
» Pour vos menaces, elles ne me font pas peur, & je crains davan-
» tage celui qui peut envoyer le corps & l'ame dans les ſupplices
» eternels, que ceux qui ne peuvent tourmenter que mon corps,
» & qui ne le pourront pas toujours.

'Arrien en colere le fit mettre ſur le chevalet, & dechirer ſi 54.
cruellement, qu'on luy arrachoit de longs morceaux de chair
qui pendoient juſque ſous ſes piez. Le Saint ne diſoit pas un
mot durant un ſi cuel ſupplice ; & Arrien avouant que c'eſtoit
un effet de ſa conſtance invincible, un avocat nommé Biſamon
dit que l'approche de la mort luy oſtoit le jugement. Il répon-
» dit : Je n'ay point perdu le jugement ; mais je n'abandonnerai
» jamais Dieu qui m'a creé. Comme il n'y avoit pas là d'inſtru-
mens pour le tourmenter davantage, Arrien le fit detacher, &
ordonna qu'on le menaſt toujours devant à la ville où il alloit,
qui eſtoit celle d'Antinoé. 'Des qu'Arrien y fut arrivé, il fit 55.
venir le Saint, & luy fit appliquer le feu ſur les coſtez & ſur le
ventre, en ſorte que ſa chair en fut toute grillée, ſans que cepen-
dant il diſt un ſeul mot. Arrien ſe laſſa le premier, & luy dit qu'on
voyoit bien qu'il vouloit mourir ; à quoy le Saint répondit ſeu-
» lement : Si je meurs, c'eſt pour reſſuſciter & vivre à jamais.
'Arrien convaincu que rien n'eſtoit capable d'ebranler ſa foy, 56.
ordonna qu'on le jettaſt dans la riviere [du Nil] avec une pierre
attachée au pié.

'Le nombre de ceux qui accoururent pour voir cette execu- 56.
tion, la retarda quelque temps : & cependant diverſes perſon-
nes preſenterent au Saint à manger ; mais il s'en excuſa, en leur
diſant qu'il ne vouloit plus ni manger ni boire en ce monde ; &
qu'il ne ſongeoit qu'à aller recevoir ces biens incomprehenſi-
bles, qui ſont preparez aux Saints : & il conjura en meſme temps
tous les aſſiſtans de travailler à ſe rendre dignes de ces biens.
'On le mit dans un bateau pour l'aller jetter dans le courant de 57.
la riviere ; & alors il dit à quelques Chrétiens qui ſe trouverent
auprés de luy, qu'il les prioit, comme ſes chers enfans, de ne pas
negliger ſa ſepulture, & d'enterrer auſſi avec luy la pierre qu'on
luy avoit attaché au pié. Il leur marqua meſme l'endroit où ils
devoient trouver ſon corps deux jours aprés. Cela arriva de la
ſorte, & il fut ainſi enterré le 23 de janvier, eſtant mort le 21.

'Uſuard & quelques autres Latins marquent ſa feſte le 23. [a] Les p. 456. 51.
[a] Men. p. 113. 114. 131.

Grecs qui l'honorent ſous le nom de Sabin en font leur principal office le 16 de mars, & en font encore une memoire le 13. 'Pierre des Noels dit que le ſaint Diacre Apollone dont nous avons commencé de parler, eut le ſoin de ſa ſepulture. 'Les actes de ce ſaint Diacre ajoutent qu'Arrien aprés ſa converſion vint prier au tombeau de S. Aſclas, pour obtenir de Dieu la grace de ſouffrir pour luy; '& aprés l'avoir obtenue, il fut enterré pres du meſme Saint.

Boll.23.jan.p. 456.§ 3.
8.mars,p.755. d.
p.756.d.

'Ils joignent toujours un Leonide à S. Aſclas dans ſes ſouffrances, dans ſa mort, [a] dans ſa ſepulture: [b] & quelques martyrologes marquent S. Leonide le premier jour de mars à Antinoé. [c] Baronius l'a mis le 28 de janvier, auquel il dit que les Grecs font de luy, de S. Aſclas, & de ſes autres compagnons; [d] de quoy neanmoins on ne trouve rien dans leurs Ménées, ni dans les autres livres de leur office. 'Ils font le 5 de juin d'un S. Leonide martyrizé en Egypte avec S. Marcien & quelques autres. Mais ils luy attribuent un martyre different de S. Aſclas.

Sur.14.dec.p. 260.§ 27.29. a § 39.
b Boll.28.jan. p.832.§ 4.5.
c Bar.ibid.
d Boll.ib.§ 4.
Men.p.40.

ARTICLE IV.

S. Apollone convertit S. Philemon: Ils ſont tous deux delivrez du feu.

Boll.8.mars,p. 752.f.

'ON pretend qu'aprés le martyre de S. Aſclas, Arrien [perſiſtant encore dans ſa dureté,] donna ordre qu'on arreſtaſt tous les Chrétiens de la ville d'Antinoé, particulierement ceux qui ſe ſignaloient davantage par leur pieté; & que ſur cet ordre on arreſta 37 perſonnes du Clergé, entre leſquels ſe trouva S. Apollone. [C'eſt celui dont nous avons parlé au commencement de ce diſcours, & dont nous allons maintenant faire l'hiſtoire.]

Ruf.v.P.c.19. p.476.2.

'Il avoit eſté moine, c'eſt à dire retiré à la campagne auprés de la ville,] & s'eſtant ſignalé par ſa vertu "entre ceux qui vivoient ainſi dans la ſolitude, il avoit eſté elevé juſques au diaconat. Lorſque la perſecution fut venue, il n'eut point de plus grande occupation que de viſiter ſes freres, & de les exhorter à ſouffrir genereuſement le martyre. *inter fratres.*

2. 'Ayant donc eſté pris luy meſme & mis en priſon, pluſieurs payens l'y venoient voir comme pour inſulter à ſon malheur, & luy faiſoient mille reproches meſlez d'impietez & de blaſphemes. Entre ces payens il y en avoit un nommé Philemon, qui eſtoit un tres fameux joueur de fluſte, & fort aimé de tout le monde.

monde. Celui-ci chargeoit le Saint de toutes ſortes d'injures, & l'appelloit un impie, un méchant, un ſeducteur, qui avoit trompé beaucoup de perſonnes, & qui eſtoit digne de la haine de tout le monde; y ajoutant encore d'autres paroles plus outrageuſes. » Cependant Apollone ne répondoit autre choſe ſinon: Mon fils, » je prie Dieu qu'il vous pardonne, & qu'il ne vous impute point » ce que vous venez de me dire. Philemon fut ſi touché de ces paroles, & elles penetrerent ſi fort par une puiſſance ſurnaturelle juſque dans le fond de ſon ame, qu'il declara à l'heure meſme qu'il eſtoit Chrétien.

'Il alla en meſme temps au tribunal où le gouverneur Arrien 2.
tenoit ſa ſeance, & là en preſence de tout le peuple, il luy dit » tout haut ces paroles: O juge d'iniquité, agiſſez-vous avec juſti-
juſtiens. » ce, en condannant à la mort des gents de bien, & que leur pieté » rend ſi agreables à Dieu. Les Chrétiens ne font & n'enſeignent » rien de mauvais. Le juge qui ſavoit de quoy il ſe meſloit, crut d'abord qu'il vouloit faire une plaiſanterie. Mais voyant enfin qu'il parloit ſerieuſement, & qu'il ſoutenoit avec conſtance la meſme choſe, il luy dit qu'il ne ſavoit ce qu'il diſoit, & qu'aſſurément ſon eſprit s'eſtoit troublé. Mais Philemon luy repartit: » Je n'ay nullement l'eſprit troublé; mais vous eſtes vous meſme » un juge injuſte & deraiſonnable, puiſque vous faites mourir tant » de juſtes ſans aucun ſujet. Pour moy, je veux eſtre du nombre des » Chrétiens, parceque ce ſont les meilleurs de tous les hommes. Le juge tacha encore de le ramener par la douceur à ſa premiere croyance. Mais quand il le vit inflexible, il n'y eut point de tourmens dont il ne luy fiſt ſentir la rigueur.

'Il ſceut que le changement de Philemon eſtoit arrivé par 2.
Apollone, & s'eſtant fait amener auſſitoſt ce ſaint Diacre, il le p. 477. 2.
fit tourmenter encore plus cruellement que Philemon, l'accuſant d'eſtre un ſeducteur, & exagerant [fort inutilement] l'excés » de ce crime. Le Saint ſans s'étonner luy dit hardiment: Pluſt à » Dieu, ô juge, que vous & tous ceux qui ſont preſens & qui » m'entendent, vouluſſiez me ſuivre & m'imiter dans ce que vous » dites eſtre une ſi grande erreur & une ſi dangereuſe tromperie. Le juge l'entendant parler ainſi, commanda qu'on le jettaſt dans le feu, & Philemon avec luy, en preſence de tout le peuple. L'ordre fut executé: & les Saints eſtoient déja au milieu du feu [que l'on avoit allumé autour d'eux,] lorſque l'on entendit Apol- » lone adreſſer à Dieu cette priere à haute voix: Seigneur, n'aban- » donnez pas à la fureur de ces beſtes cruelles ceux qui confeſſent

voſtre nom, mais faites connoiſtre voſtre puiſſance en nous ſauvant de leurs mains. Il fut exaucé : car luy & Philemon ſe trouverent tout d'un coup environnez d'une nuée, qui par la roſée dont elle eſtoit pleine, éteignit la flamme & le feu.

ARTICLE V.

Converſion du gouverneur Arrien : Il eſt martyrizé avec S. Apollone & quelques autres.

[SAINT Apollone n'avoit rien de plus grand à ſouhaiter pour luy que de conſommer ſon martyre. Mais il pouvoit voir en eſprit le fruit que Dieu vouloit tirer du miracle qu'il luy inſpiroit de luy demander.] 'Car le juge & tout le peuple en ayant eſté témoins, s'écrierent dans l'étonnement où ils ſe trouvoient : Le Dieu des Chrétiens eſt grand, il n'y en a point d'autre que luy, & luy ſeul eſt immortel.

Ruf. v. P. c. 19. p. 477. l.

[Ce n'eſt pas à nous à faire ici les reflexions que merite un ſi grand evenement, où l'on voit tout d'un coup un Gouverneur de province renoncer à tout ce que le monde a de grand & d'agreable, pour embraſſer une religion qu'il venoit de perſecuter, & qui ne luy promettoit que les meſmes ſupplices qu'il avoit fait ſouffrir à tant d'autres. Il avoit vu d'autres miracles qui n'eſtoient peuteſtre pas moins grands que celui-ci, ſi ce que les hiſtoires en raportent eſt veritable, & neanmoins il eſtoit toujours demeuré impie, blaſphemateur, & perſecuteur. Mais il faut autre choſe que des miracles pour convertir un cœur, & les Juifs n'avoient pas laiſſé de crucifier J. C. meſme, aprés l'avoir vu guerir leurs malades, reſſuſciter leurs morts, & faire une infinité d'autres prodiges. Cette converſion ſe peut dire comparable à celle de S. Paul, & elle a meſme ceci de plus extraordinaire, que de ſe declarer ſerviteur de J. C. durant la perſecution de Diocletien, c'eſtoit s'obliger infailliblement à ſouffrir auſſitoſt le martyre : & c'eſt ce qui ne manqua pas d'arriver à Arrien.]

Ibid.

'Car la nouvelle de ſa converſion ayant eſté portée à Alexandrie, le Prefet d'Egypte extremement cruel par luy meſme, s'aigrit encore davantage. Il choiſit entre ſes miniſtres, les plus cruels, & les plus impitoyables, que l'on pouvoit nommer des beſtes farouches plutoſt que des hommes, & les envoya [à Antinoé] pour luy amener liez & enchainez le Gouverneur meſme,

& ceux dont Dieu s'eſtoit ſervi pour le convertir. [Mais les effets de la miſericorde que Dieu vouloit repandre ſur la terre par S. Apollone n'eſtoient pas encore finis.] Comme on l'amenoit priſonnier à Alexandrie avec les deux autres, il commença à catechiſer ſes gardes; & quelques durs qu'ils fuſſent, la grace de Dieu donnant de l'efficace à ſes paroles, ils y ajouterent croyance: ils les receurent dans leur cœur pour ne s'en departir jamais. Ils ne douterent point du ſalut que la miſericorde de Dieu leur offroit par J.C. Pleins de ces bons ſentimens, ils ſe preſenterent au Prefet avec ceux qu'il leur avoit ordonné de luy amener, & luy declarerent hautement qu'ils eſtoient Chrétiens auſſibien qu'eux. [Eſtant reſolus à mourir pour J. C, ils euſſent pu, & peuteſtre meſme qu'ils euſſent dû leur donner la liberté: mais les Saints pouvoient bien n'avoir pas voulu l'accepter, ne ſouhaitant plus que de conſommer leur ſacrifice. Et Dieu ne differa pas de leur faire cette grace:] Car le Prefet voyant qu'ils eſtoient inebranlables dans leur foy, commanda qu'on les jettaſt tous dans la mer, ſans ſavoir ce qu'il faiſoit par cette action, qui fit recevoir aux Saints non pas tant la mort que le batteſme: [Car les gardes pouvoient bien ne l'avoir pas encore receu.] Ibid.

'La mer par une providence particuliere de Dieu, jetta leurs corps tous entiers ſur le rivage, d'où ceux qui les avoient accompagnez pour les aſſiſter, les retirerent, & on les enterra tous enſemble en un meſme tombeau. 'L'hiſtoire Lauſiaque de Pallade où ceci a eſté inſeré, ajoute à la narration de Rufin, que ce tombeau eſtoit dans la Thebaïde, & qu'on y avoit baſti une egliſe qui portoit ce ſemble le nom de S. Apollone. 'Leurs ſaintes reliques continuent encore aujourd'hui, dit Rufin, à faire pluſieurs miracles, & tous ceux qui implorent leur aſſiſtance n'en reçoivent pas un petit ſecours. Noſtre Seigneur par ſa grace, ajoute encore Rufin, a daigné nous faire voir leur tombeau, y ecouter nos prieres, & y exaucer nos vœux. Ibid. Lauſ.c.67.p. 999.c. Ruf.v.P.c.19. p.477.1.

'L'hiſtoire Lauſiaque attribue particulierement les miracles à S. Apollone, [qu'on peut regarder aſſurément comme le principal & la ſource de la benediction de Dieu ſur les autres. Nous avons mieux aimé neanmoins mettre leur hiſtoire ſous le nom de S. Arrien, parcequ'en qualité de Gouverneur & de perſecuteur, il a part à bien des choſes auſquelles S. Apollone n'eſt Lauſ.c.67.p. 999.c.

1. Le batteſme du martyre qu'ils recevoient par l'eau, ayant en meſme temps & l'effet & l'image du batteſme d'eau.

point meſlé : Et c'eſt un triomphe illuſtre de la grace de J. C.

Les actes de ces Saints, dont nous n'avons point voulu nous ſervir, parcequ'ils ſont trop contraires à Ruſin, & trop fabuleux,] Boll.8.mars,p. 898 b. d'diſent que S. Arrien auſſitoſt aprés qu'il fut converti, delivra tous les Chrétiens qui eſtoient dans ſes priſons ; [a] p.755.d. & que quand il eut eſté arreſté, il obtint de ſes gardes par argent la permiſſion d'aller avec eux au tombeau de Saint Aſclas, pour luy demander ſon interceſſion, afin d'obtenir de J.C. la force de ſouffrir le martyre. d|899.a. 'Ils diſent que "les gardes qui prirent Saint Arrien & les autres eſtoient ſeulement au nombre de quatre. Protectores. 'Ils nomment le principal d'entre eux Theotyque. [b] b. Ils ajoutent que leurs corps & celui de S. Arrien furent enterrez à Antinoé avec ceux de S. Apollone & de S. Philemon, [b] f. p.756.d. 'auprés de celui de S. Aſclas.

Men.p.234. 'Les Grecs font de ces Saints leur grand office le 14 de decembre, conjointement avec celui de S. Thyrſe & ſes compagnons: & ils en raportent l'hiſtoire fort au long, mais tirée de leurs actes. Boll.8.mars,p. 752. 'Les Latins qu'on voit n'avoir pas ſuivi de meilleurs memoires, les mettent le 8 de mars.

[Si l'on veut que S. Arrien ait eſté gouverneur de la Thebaïde ſous Diocletien, comme portent ſes actes, on peut mettre le martyre de S. Paphnuce en 304 le 28 d'avril, celui de S. Timothée le 3 de may, celui de S. Aſclas le 21 de janvier 305, & celui de S. Arrien en la meſme année le 4 de mars, auquel ſes actes grecs & p.756,e. ceux de Metaphraſte le mettent :]'& les Latins qui diſent que ce fut le 8, ne marquent apparemment que la meſme choſe, [comme on l'expliquera "en un autre endroit.] Notes

SAINT JANVIER
EVESQUE DE BENEVENT:
SAINT SOSIE
DIACRE DE MISENE;
ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS.

L'HISTOIRE de S. Janvier & de ſes compagnons a eſté écrite par Jean Diacre de l'egliſe qui porte le nom de ce Saint à Naple. Il l'entreprit à la priere de Jean Abbé de S. Severin, & par l'ordre d'Eſtienne Eveſque de Naple, [a] qui fut elevé à cette dignité en l'an 895. [b] Il témoigne luy meſme l'avoir tirée d'une hiſtoire plus ancienne, dont il avoit oſté les choſes impertinentes, retranché les ſuperflues, & ajouté celles qu'il avoit cru neceſſaires. [c] Baronius croit que cette ancienne hiſtoire eſt celle qu'il avoit dans ſa bibliotheque, où le martyre des Saints eſtoit raporté à l'an 305. [Nous ſuivrons cette epoque,] NOTE. ne voyant pas qu'on la puiſſe convaincre de faux: & quoiqu'une hiſtoire du X. ſiecle, faite ſur une autre meſlée de choſes impertinentes, ne puiſſe pas faire une grande autorité, nous en raporterons neanmoins la ſuite en abregé, croyant qu'elle eſt trop celebre pour la paſſer ſous ſilence.]

Sur. 23. ſept. pr. p. 234.

[a] Ugh. t. 6. p. 121. c. d.

[b] Sur. p. 234.

[c] Bar. 305. § 3, 19. ſept. a.

[1] Lorſque Saint Janvier eſtoit Eveſque de Benevent, il y avoit dans l'Egliſe de Miſene [pres de Naple] un Diacre nommé Soſie, dont la reputation eſtoit ſi grande, quoiqu'il fuſt encore fort jeune, (car il mourut à trente ans,) que S. Janvier le venoit viſiter pour s'enflammer avec luy dans la pieté, & acquerir par ſa converſation les lumieres neceſſaires pour l'inſtruction de ſes peuples. [2] Layant trouvé une fois qui chantoit l'Evangile dans l'egliſe, il vit ſa teſte toute environnée de flammes, ce qui luy fit dire deſlors qu'il ſeroit couronné du martyre.

Sur. 21. ſept. p. 214. § 2.

§ 2.

[3] Ceci fut bientoſt accompli. Car Draconce qui gouvernoit la

§ 4.

Campanie, animé contre luy par ceux qui n'aimoient pas ſa
§ 1. vertu, le fit arreſter; & voyant ſa conſtance invincible à con-
§ 2. feſſer J.C, il le fit fouetter & mettre en priſon dans la ville de
§ 3. Pouzoles. Soſie y fut viſité & fortifié par S. Janvier, & encore
par Procule Diacre, & par Eutice & Acuce tous deux bour-
§ 6. geois de Pouzoles. Dracone averti de la charité genereuſe des
§ 7. trois derniers, ſe les fit amener avec S. Soſie; & aprés qu'ils
§ 8. eurent eſté fouettez cruellement, il les fit enfermer dans la
priſon.

§ 9. Ils y eſtoient encore, lorſque [1] Diocletien, dit Jean Diacre, 1.
donna Timothée pour ſucceſſeur à Draconce. Ce nouveau gou-
verneur vint à Nole, où ayant appris les offices que S. Janvier
rendoit à S. Soſie, il envoya prendre ce ſaint Eveſque, & le fit
jetter dans une fournaiſe, dont on pretend qu'il ſortit ſans per-
§ 10. dre un ſeul de ſes cheveux. Le juge luy fit enſuite arracher les
nerfs, diſent les actes, & puis l'envoya en priſon.

§ 11. Cependant Feſte & Didier, l'un Diacre, & l'autre Lecteur
de S. Janvier, ayant ſceu ſa priſe, vinrent à Nole, où ils furent
arreſtez & preſentez à Timothée avec Janvier, qui les avoua
pour eſtre de ſon Clergé. Sur cela Timothée commanda qu'on
les enchainaſt, & qu'on les fiſt marcher devant ſon chariot juſ-
ques à Pouzoles, pour y eſtre expoſez aux beſtes, avec les autres
§ 12. qui y eſtoient déja priſonniers. Ceci fut executé des le lende-
main: Mais toutes les beſtes qu'on laſcha ſur eux, ne leur firent
§ 13. aucun mal. De ſorte que Timothée voyant l'étonnement du
peuple, fit conduire les Martyrs, de l'amphitheatre à la place, où
§ 14. ils furent condannez à avoir la teſte tranchée: & cela fut auſſi-
toſt executé.

§ 14. Les Chrétiens de diverſes villes vinrent, dit Jean Diacre,
pour enlever leurs corps. Les Saints Procule, Eutice, & Acuce,
demeurerent à Pouzoles: S. Janvier fut porté à Naple, S. Feſte
& S. Didier à Benevent, & S. Soſie à Miſene, où il fut mis depuis
Paul.ill.p.198 Ugh.t.6.p.60. a. dans une egliſe magnifique qu'on y fit baſtir. Neanmoins pour
S. Janvier, on cite du meſme Jean Diacre que [vers l'an 400,] S.
Severe alors Eveſque de Naple, & un autre Jean qui le fut auſſi
depuis, tirerent ſon corps d'un lieu appellé Marciane pres de
Pouzoles, & l'apporterent dans une egliſe baſtie ſous ſon nom
auprés de Naple. On marque qu'il eſt aujourd'hui dans l'egliſe
Paul.ill.p.113. cathedrale. Urane dans ſon hiſtoire originale de S. Paulin, ra-
porte que ce Saint eſtant pres de mourir, demanda où eſtoient

1. C'eſtoit plutoſt Maximien Hercule, ou Severe Ceſar, ſi c'eſtoit aprés le premier de may.

ſes freres à qui il venoit de parler, & qu'il expliqua enſuite que c'eſtoient S. Janvier & S. Martin, dont le dernier, dit Urane, eſt un celebre Eveſque des Gaules, & l'autre eſt un Eveſque Martyr, qui rend illuſtre l'Egliſe de Naple.

'Baronius dit avoir vu une ancienne homelie, où il eſt raporté que l'interceſſion de S. Janvier éteignit un embraſement epouventable du mont Veſuve, qui ſembloit menacer toute l'Europe; ce qui fit que les peuples accoururent des pays les plus eloignez, pour honorer ſon tombeau, & luy eleverent partout des egliſes. 'Il y en avoit une de S. Janvier Martyr dans un fobourg de Rome pres la porte de S. Laurent, dont parle S. Gregoire le grand. 'Ce qui rend aujourd'hui ce Saint plus celebre, c'eſt un miracle qu'on dit qui ſe fait continuellement à Naple, ſavoir que quand on approche de ſon chef une fiole pleine de ſon ſang, ce ſang qui eſtoit dur auparavant, devient liquide & comme tout chaud & tout bouillant.

Bar.19.ſept.2.

Greg.dial.l.4. c.26.54.p.160. d.312.d.

Bar.365.§6.

[Le nom de Saint Soſie eſt auſſi fort celebre dans l'Egliſe.] 'Du temps de S. Leon, un impoſteur nommé Flore ſe vanta de faire quantité de merveilles auprés de Naple ſous le nom de S. Soſie Martyr: de ſorte qu'on fut obligé de le chaſſer de la province. 'Anaſtaſe le bibliothecaire ſemble dire que le Pape Symmaque fit une chapelle de Saint Soſie dans l'egliſe de Saint André à Rome.

Prof.prom.l. 4.c.6.p.162.

Anaſ.c.52.p. 32.a.

'La ville de Miſene où il avoit eſté enterré, ayant eſté ruinée par les Sarrazins, diverſes perſonnes s'efforcerent inutilement de trouver ſon corps. Entre autres un ſeigneur Lombard nommé Sicard, ayant, dit Jean Diacre, trouvé un autre corps qu'il crut eſtre celui de ce Martyr, conſacra une egliſe ſous ſon nom. 'Mais enfin Jean Diacre meſme qui raporte cette hiſtoire, le trouva environ 615 ans depuis la mort du Saint, 'c'eſt à dire en l'an 920. [a] Il fut tranſporté à l'abbaye de S. Severin dans Naple, & mis ſous l'autel, [b] où il ſe fit divers miracles. [c] Il eſt remarqué dans cette hiſtoire que Jean Abbé de S. Severin voulant faire chercher le corps de S. Soſie, en demanda la permiſſion à Eſtienne Eveſque de Naple, croyant que ſon action ne ſeroit pas canonique, ſi elle eſtoit faite ſans la licence de l'Eveſque à qui ce droit appartenoit. 'Il eſt encore remarquable que l'on chantoit alors en grec & en latin. 'Quand on apporta le corps du Saint à Naple, Jean Diacre dit que beaucoup de femmes de qualité ſortirent de la ville pour le recevoir, & meſme un grand nombre de [1] vierges

Sur.19.ſept. p.237.§16.

§21.

Ugh.t.6.p.122. a.

a Sur.19.ſept. p.239.§22.

b §23.24.25.

c §15.

§22.

Ibid.

1. [1] *aſciariarum*. Il faut ſans doute *aſceiriarum*.

religieuſes,[qui pouvoient bien n'eſtre pas encore renfermées dans la cloſture.

Le martyrologe Romain marque à Pouzoles le 19 de ſeptembre la feſte de S. Janvier, de S. Soſie, & des autres dont nous avons parlé: en quoy il ſuit Bede & Adon. Uſuard met les autres le meſme jour, mais ne parle de S. Soſie que le 23, auquel Vandelbert]'& un tres ancien martyrologe le mettent auſſi.[Bede & Adon le repetent le meſme jour.]'Et on marque que c'eſt celui auquel il fut enterré à Miſene,[ſoit auſſitoſt aprés ſa mort, ſoit depuis lorſqu'on y eut elevé une egliſe en ſon honneur.]'L'Egliſe d'Afrique meſme met S. Janvier & S. Soſie dans ſon calendrier en differens jours vers le 20 de ſeptembre.'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 7 de ce mois à Benevent S. Janvier, Saint Feſte, S. Acute[ou Acuce,]S. Didier, & un Seſonte,'qu'on ne ſçait s'il faut prendre pour S. Soſie:[a]Raban les ſuit en cela.[b]Ils mettent encore S. Janvier & S. Ance[ou Acuce]à Naple le 19 de ſeptembre, que Florentinius croit pouvoir eſtre le jour de la tranſlation de S. Janvier à Naple:'& le 29 du meſme mois ils joignent S. Janvier & S. Soſie à quelques autres, ſans marquer où ils ont ſouffert.'On fait aujourd'hui la feſte de ces Saints à Naple le 8 de may, & on croit que c'eſt depuis le Pape Clement IV.[vers l'an 1265.]

Flor.p.852.1. Sur.19.ſept.p. 237.§14. Anal.t.3.p.414. Flor.p.813. p.814. a p.815.1. b p.841.843. p.884. p.815.1.

'Les Grecs font auſſi de S. Janvier & de ſes compagnons tant le 18 de ſeptembre ſelon Ughellus, ou[1]le 19 ſelon Caniſius,[c]que le 21 d'avril auquel ils en font leur grand office. Ils y raportent l'hiſtoire d'un enfant "reſſuſcité par une image de S. Janvier. &c. [Mais ils ne diſent point d'où une hiſtoire ſi extraordinaire eſt tirée.]

Ugh.t.6.p. 1076|Caniſt.2. p.867. c Men.p.259. 263. 1.

1. Ni les Ménées, ni le menologe de Veniſe en 1523, ni Maxime de Cythere, ne parlent point de S. Janvier le 18, 19, ou 20 de ſeptembre.

S. THEODORE

S. THEODORE,

MARTYR A AMASÉE.

[LE nom de Theodore eſt fort celebre entre les Martyrs.] 'Les Grecs en reverent deux aujourd'hui ſur tous les autres, & mettent leur feſte dans la ſeconde claſſe, c'eſt à dire parmi celles qui ſont feſtées par le peuple juſques à midi. Ils appellent l'un "le Capitaine ou le General, l'autre "le nouveau ſoldat; & diſent qu'ils furent tous deux martyrizez dans le Pont, le premier à Heraclée ſous Licinius, & le ſecond à Amaſée ſous Maximien [Galere. "Nous n'avons aucun monument digne de foy qui parle de celui d'Heraclée, & il y a meſme aſſez ſujet de croire qu'il n'eſt pas different de l'autre, dont l'hiſtoire eſt bien mieux fondée. Car elle eſt appuyée ſur l'autorité de Saint Gregoire de Nyſſe,] 'qui a fait une fort belle harangue en ſon honneur le jour de ſa feſte, & au lieu meſme où repoſoient ſes reliques. 'Nous avons auſſi ſes actes, qui paroiſſent écrits par un témoin oculaire. [Ils ſont d'un ſtyle fort ſimple & fort bon, & s'accordent aſſez bien avec Saint Gregoire de Nyſſe, "excepté en quelques points, dans leſquels ils ſont conformes avec les actes de S. Theogene de Cyzic: ce qui donne ſujet de craindre qu'ils n'aient eſté alterez en ces endroits. Ainſi nous nous en ſervirons, mais non pas comme d'une autorité tout à fait authentique, & egale à celle de S. Gregoire de Nyſſe.]

Boll. 7. feb. p. 23. c. d.

Tironem.

Men. feb. p. 182. 183.

Nota 1.

Nota 2.

'Saint Theodore eſtoit d'une naiſſance illuſtre qu'il tiroit de l'Orient, [a] quoique les nouveaux Grecs le faſſent d'Amaſée meſme où il ſouffrit. [b] Un abregé de ſes actes qui eſt dans le legendaire de S. Michel de Beauvais, dit qu'il avoit eſté amené de Tyr. 'Du reſte il n'eſtoit avantagé ni de la gloire du ſiecle, ni des honneurs du monde, 'ni des richeſſes de la terre. [c] Les "Saints Eutrope, Cleonique, & Baſiliſque, dont le dernier eſtoit du village de Cumiales à deux journées d'Amaſée, & qui ſouffrirent peu aprés S. Theodore, ſont qualifiez ſes parens par les Grecs,

Nyſ. v. Theod. t. 3. p. 578. b. c.

Sur. 9. nov. p. 231. §. 7.

Nyſ. v. Theod. p. 581. a.

[a] Men. feb. p. 183.

[b] MS. p. 447.

Nyſ. p. 583. c.

V. S. Baſiliſque.

p. 580. d.

[c] Boll. 3. mars, p. 435.

MS.p.447. & ſes compagnons de milice. 'On marque particulierement que S. Cleonique avoit toujours eſté inſeparablement uni avec luy, & qu'ils avoient eſté amenez de Tyr l'un avec l'autre, [pour
Nyſ.p.582.a. eſtre enrolez dans les troupes.] 'Car le Saint eſtant encore fort
p.581.a. jeune, 'fut pris en ſon pays pour eſtre enrolé dans la milice, & fut envoyé avec ſa compagnie en noſtre pays, dit S. Gregoire de Nyſſe, [originaire du Pont,] pour y prendre les quartiers
Sur.9.nov.p. d'hiver, '& y eſtre joint, ſelon ſes actes, à la legion "des Marmari- Notes
230.§ 1. tes, qui logeoit à Amaſée dans le Pont ſous le colonel Brincas:
Nyſ.p.585.c. 'Et cette province devint enfin ſa veritable patrie par le martyre qu'il y endura, & par les honneurs qu'y receut ſon ſacré corps.

p.581.b. 'En ce temps là il s'eleva tout d'un coup une furieuſe guerre contre les Chrétiens, qui contraignoit tous les Fideles ou de ſa-
d. crifier ou de mourir. 'Elle eſtoit publiée par Maximien [Galere,]
Sur.p.230.§ 1. '& par Maximin, qui eſtoient tous deux Empereurs [en Orient.
"Il faut mettre apparemment ce nouvel edit au commencement V. la perſ. de
Nyſ.p.581.b.c. de l'an 306.] 'Theodore qui n'eſtoit pas un apprentif dans la Diocl. §30.
milice de J. C, mais qui avoit le courage & l'experience d'un vieux ſoldat, ne fit paroiſtre aucune crainte en une occaſion ſi perilleuſe; & au lieu de cacher ſa foy, il ſembloit preſque la
Sur.p.230.§ 1. porter écrite ſur ſon front. 'On le voulut mener pour ſacrifier; mais il declara au milieu de toute la legion qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il ne pouvoit ſacrifier aux faux dieux, parcequ'il avoit
Nyſ.p.581.c. J. C. pour Roy dans le ciel. 'Il fut amené devant "le Gouverneur ἡγεμόνα
Sur.p.230.§ 1. & le Colonel, ſelon S. Gregoire de Nyſſe. 'Ses actes ne parlent en cette occaſion que du colonel Brincas, qui l'exhorta avec douceur à luy obeïr, & à ſacrifier aux dieux; à quoy il répondit qu'il eſtoit ſoldat de J. C. ſon Roy, [encore plus que des Empe-
Nyſ.p.581.d. reurs;] 'qu'il reconnoiſſoit ſeul pour ſon Dieu ce Fils unique de Dieu; que pour les dieux qu'ils luy vouloient faire adorer, ce n'eſtoient pas des dieux, mais des demons; & que quiconque leur attribuoit des honneurs divins eſtoit dans l'erreur. Voilà, « ajouta-t-il, quelle eſt ma religion, quelle eſt la foy pour laquelle « je ſuis preſt de tout ſouffrir. Qu'on me coupe, qu'on me dechire, «
p.581.a. 'qu'on me brule: Tous mes membres doivent cet hommage à « leur Createur, de ſouffrir pour luy. «

a. 'Pendant que" ceux qui preſidoient au jugement, étonnez de la οἱ ῥήτορες
reſolution ſi hardie de ce jeune homme, & de ſon ardeur pour le martyre, ſe trouvoient embaraſſez, & conſultoient entre
Sur.p.230.§ 2. eux ſur ce qu'ils avoient à faire; un officier des troupes 'nommé

1. Poſidoine, qui eſt qualifié [1] Ducenier, voulant ſe railler du Saint, ſur ce qu'il avoit parlé du Fils de Dieu, luy demanda ſi ſon Dieu » avoit un fils. Oui, dit conſtamment le Saint, Dieu a un fils, mais un » fils né d'une maniere digne de Dieu, & bien elevée au deſſus de » vos idées baſſes & charnelles. 'Car ce fils eſt la parole de la verité, » par laquelle il a fait toutes choſes. 'Eſt-ce là ce qu'on enſeigne » parmi vous? Ne rougiſſez vous pas d'adorer des dieux maſles & » femelles, ſans parler de tout le reſte que je n'oſe dire? 'Le colo- » nel [Brincas] prit la parole, & dit au Saint: Pouvons nous con- » noiſtre ce fils de Dieu? A quoy le Saint répondit: Je voudrois » que Dieu vous euſt donné aſſez de lumiere pour cela. Mais, dit » Poſidoine, quand nous l'aurions connu, nous ne pourrions pas » abandonner noſtre Empereur pour nous donner à voſtre Dieu. » Si vous le connoiſſiez, dit Theodore, rien ne vous pourroit » empeſcher de ſortir de vos tenebres, & de quitter une confiance » ſi fragile que vous avez en voſtre Prince de la terre, qui eſt luy » meſme tres fragile, pour ſervir le Dieu vivant, le Roy, le Seigneur » eternel, & combatre comme moy ſous ſes enſeignes.

Nyſ.p.582.b.

Sur p.230.§ 2.

Nyſ.p.582.b.

Sur.p.230.§ 23

'Les juges témoignant avoir pitié de luy, ne le preſſerent pas » davantage. 'Laiſſons-le là pour quelques jours, dit Brincas: Il » changera, 'il viendra de luy meſme à ce qui luy eſt avantageux. Ainſi on le renvoya, en luy donnant un certain temps pour ſe reſoudre à ſacrifier, & le Saint employa ce delai à prier ſans ceſſe le Seigneur, & à le louer.

Nyſ.p.582.c.

Sur.p.230.§ 24. § 3.

'Cependant les impies tournerent leur colere contre quel- ques bourgeois d'Amaſée, qu'ils prirent, & qu'ils firent mener en priſon. Theodore les ſuivoit en leur enſeignant tout haut le chemin du ſalut & de la patience, & en les exhortant à ne point renoncer J.C: ce qu'il continua juſqu'à ce qu'ils furent enfer- mez dans la priſon. [Nous ne liſons point ce que devinrent ces priſonniers, qui eſtoient Chrétiens, comme il eſt aiſé de le juger. Ils ſont peuteſtre du nombre de ces illuſtres Martyrs du Pont] 'que le martyrologe Romain celebre tous enſemble le 5 de fe- vrier, [a] & dont Euſebe décrit le martyre en general, ["comme nous l'avons raporté en un autre endroit.

§ 3.

Boll.5.feb.p. 658.

V. la perſ. de Dioclet. § 32.

a Euſ.l.8.c.12. p.306.b.c.

Pour S. Theodore, il fit durant le delai qu'on luy avoit donné, une action extraordinaire, & qui meſme a eſté en quelque ſorte condannée par l'Egliſe,]'lorſqu'elle a défendu par le 60e Canon du Concile d'Elvire, de mettre au nombre des Martyrs ceux qui mourroient pour l'avoir faite. [Mais cette défenſe ne regarde pas

Conc.t.1.p. 977.a.

1. 'On croit que c'eſtoient ceux qui recevoient de l'Epargne deux-cents grands ſeſterces.

Euſ.2.p.156.nd.

S. Theodore, puiſqu'ayant déja confeſſé J.C. il fuſt toujours mort ſans cela; & ainſi il ne tombe point ſous la cenſure de l'Egliſe, qui par ce Canon paroiſt avoir particulierement deſapprouvé ceux qui par des actions non neceſſaires, attiroient ſur eux une mort qu'ils euſſent pu eviter par une ſage & humble moderation. Auſſi cette action dans S. Theodore a merité non le blaſme
Nyſ.p.582.d. de l'Egliſe, mais les louanges de S. Gregoire de Nyſſe, qui la raconte avec joie & avec plaiſir, & l'appelle une action genereuſe. Voici ce que c'eſtoit.

d|583.a. 'Il y avoit au milieu d'Amaſée ſur le bord de la riviere [d'Iris,] un temple de celle que les fables appellent la mere des dieux. Le Saint ayant trouvé une heure & un vent favorable à ſon
Sur.9.nov.p. 230.§3. deſſein, y mit le feu durant la nuit, [a] & le reduiſit en cendres avec
a Nyſ.p.582. 583. l'idole; rendant par cette action la réponſe que l'on attendoit de luy. Car il ne taſchoit pas à cacher ce qu'il avoit fait: au contraire il le declaroit & s'en vantoit, s'il faut ainſi dire, publiquement. 'Et meſme il avoit eſté vu par quelques perſonnes de la
Sur.p.230.§3. Nyſ.p.582.d. ville qui l'en accuſerent: 'de ſorte que la choſe fut ſceue en un moment de tout le monde.

Sur.p.230.§3. 'Le Queſteur [de la ville] nommé Cronide, [qui eſtoit peut-eſtre chargé de la garde de ce temple,] fut ſaiſi de crainte à cette nouvelle. Il fait prendre Theodore, & l'amene devant le Gouverneur, à qui il forme ſa plainte contre ce nouveau ſoldat. Ce
Boll.3.mars, p.235.b|237.d. Gouverneur eſtoit Publius [ou Popilius;] '& ſelon l'hiſtoire de S. Baſiliſque, il ſemble qu'il euſt auſſi le nom d'Aſclepiodote.
Sur.p.230.§3. 'Il manda le colonel Brincas, pour ſavoir s'il avoit donné permiſſion à ſon ſoldat de bruler le temple. Il répond qu'au contraire il l'avoit ſouvent exhorté de ſacrifier aux dieux, & qu'il luy avoit meſme donné un temps prefix pour le faire: mais que s'il avoit brulé le temple, il eſtoit tout à fait coupable, & le Gouverneur pouvoit le punir comme juge ſelon la rigueur des loix.
Nyſ.p.583.a.b. 'La nouvelle face de ce tribunal, bien plus terrible que le precedent, n'epouventa point Theodore, & ne l'empeſcha point d'avoir le viſage & l'aſſurance d'un juge, dans le lieu & l'état
Sur.p.230.§4. d'un criminel. 'Publie luy demandant pourquoi il avoit brulé la déeſſe au lieu de l'adorer, il répondit: Je ne deſavoue pas ce que « j'ay fait: J'ay allumé du bois pour bruler des pierres: Voſtre « déeſſe & toute ſa vertu s'eſt trouvée de pierre; & ainſi le feu l'a « attaquée & l'a brulée. Le juge tout en colere le fit fouetter, & le « menaça de luy faire ſouffrir bien d'autres ſupplices plus rigoureux, s'il n'obeïſſoit aux edits des Empereurs. Je ne vous obeïrai «

» point, dit Theodore, & je ne crains point tous vos ſupplices,
» quelque terribles qu'ils ſoient. Faites tout ce que vous voudrez:
» Je ne crains rien, dans l'eſperance que j'ay des biens du ciel & de
» la couronne que Dieu me prepare. Sacrifiez, Theodore, dit le
» juge, & epargnez vous les tourmens qui ſont dus à voſtre deſo-
» beïſſance. Car je vous promets que je vous ferai mourir d'une
» mort epouventable. Tous vos ſupplices, répondit Theodore, ne
» me ſont rien. Car J.C. mon Seigneur & mon Roy, eſt toujours
» auprés de moy pour m'en delivrer. Mais vous ne le voyez pas,
» parceque vous n'avez pas les yeux de l'ame. [a] Le juge voyant que Nyſ.p.583.b.c.
Theodore ne cedoit point à ſes menaces, voulut le gagner, dit S.
Gregoire de Nyſſe, par les promeſſes des honneurs, des dignitez,
& meſme du pontificat, [a] l'aſſurant qu'il en écriroit aux Empe- Sur.p.231.§ 6.
reurs. [a] Mais le Saint ſe moqua de ces promeſſes: [a] Il leva les yeux Nyſ.p.583.584.
au ciel, & faiſant le ſigne de la Croix ſur tout ſon corps, il dit au [a] Sur.p.231.§ 6.
» tyran: Quand vous me feriez fondre dans le feu, quand vous
» dechireriez mon corps par tous les ſupplices imaginables, quand
» vous le mettriez en pieces à coups d'épées ou par les dents des
» beſtes ſauvages; tant qu'il me reſtera encore quelque ſoupir, je
» ne renoncerai jamais le nom de mon Chriſt.

[a] Alors le juge quittant ce faux maſque de douceur, [b] & ayant Nyſ.p.584.b.
pris l'avis du Colonel, fit mettre le Saint ſur le chevalet, [c] & [b] Sur.p.231.§ 6.
ordonna qu'on luy dechiraſt les coſtez [d] avec les ongles [de fer:] [c] § 6 Nyſ.p.
ce qui fut executé avec tant de cruauté, que les os en furent 584.b.
decouverts. [e] Le Saint demeura cependant auſſi ferme, que ſi on [d] Sur.§ 6.
en euſt tourmenté un autre. [f] Il ne dit rien au juge, [f] mais il chan- [e] Nyſ.p.584.c.
» toit ce verſet du pſeaume: Je benirai le Seigneur en tout temps, Sur.p.231.§ 6.
» ma bouche publiera toujours ſes louanges. [g] Le juge ſurpris de [f] § 6 Nyſ.p.
» cette rare patience, luy dit ces paroles: N'as-tu point de honte, 584.b.c.
» miſerable que tu es, de mettre ta confiance en cet homme que [g] Sur.p.231.§ 6.
» tu appelles Chriſt, & que l'on a fait mourir malheureuſement;
» & de te livrer ſi inconſiderément à cauſe de luy aux tourmens
» & aux ſupplices? A quoy le Martyr fit cette belle réponſe: C'eſt
» une honte que moy & tous ceux qui invoquent le nom de J.C.
» reçoivent avec beaucoup de joie.

[a] Les tourmens de la queſtion furent ſuivis de la priſon, où Dieu Nyſ.p.584.c.
fit paroiſtre de nouveau les merveilles de ſa puiſſance. Car la
nuit eſtant venue, on entendit les voix d'une multitude de per-
ſonnes qui chantoient, & l'on vit une lumiere comme de plu-
ſieurs lampes allumées. Le geolier ſurpris de tout ceci, courut
au cachot, où eſtant entré, il ne vit autre choſe que le Saint qui

repoſoit, & les autres priſonniers endormis. [Les actes du Saint mettent aprés ceci les vaincs promeſſes que luy fit le juge, & les tourmens dont nous avons parlé avant ſon empriſonnement,
d. pour ſuivre l'ordre de S. Gregoire de Nyſſe.]'Ce Saint ſemble dire que le Martyr ſouffrit encore diverſes choſes aprés la priſon,
Sur.p.231.§ 6. [mais il n'en marque aucune en particulier.]'Ses actes diſent que le peuple voyant ſa conſtance, demanda en criant qu'on le fiſt mourir; ſurquoi le juge le preſſant de ſacrifier, s'il ne vouloit s'expoſer à de nouveaux tourmens, il rejetta cette propoſition avec horreur. Qu'aimez vous mieux, luy dit le juge, d'eſtre avec « nous ou avec voſtre Chriſt: Alors le Saint répondit avec beau- « coup de joie: J'ay eſté, je ſuis, & je ſerai avec mon Chriſt. Pour le « reſte faites ce que vous voudrez. «

§ 7. 'Enfin le juge voyant qu'il ne pouvoit ſurmonter ſa patience,
Nyſ.p.584.d. 'prononça la ſentence, & le condanna à eſtre brulé; [a] ce qui fut
a Sur.p.231.§ 7. executé tres promtement. Le Saint fut mené au lieu de l'execution, & ayant fait le ſigne de la Croix ſur ſon front & ſur tous ſes membres, quand le feu fut allumé autour de luy, il rendit ſon ame en paix; & nous la viſmes, dit l'auteur de ſes actes, monter « au ciel comme un éclair. [S. Gregoire de Nyſſe ſemble dire qu'il «
Nyſ.p.579.d. fut brulé dans une fournaiſe.]'Car décrivant une peinture où le martyre du Saint eſtoit repreſenté, il dit que l'on y voyoit
MS.p.447. cette fournaiſe toute ardente de feu. 'Quelques uns diſent qu'avant qu'on allumaſt le feu, le Saint voyant entre les aſſiſtans S. Cleonique ſon intime ami, qui fondoit en larmes, il luy dit tout haut; Cleonique, je vous attens, ſuivez moy, & haſtez vous. « Nous ne nous ſommes jamais ſeparez dans cette vie corruptible; « & il ne faut pas que nous ſoyons ſeparez dans celle du ciel. [Nous « verrons" autrepart que S. Cleonique le ſuivit en effet bientoſt.] V.S.Baſiliſque.

Sur.p.231.§ 8. 'S. Theodore fut martyrizé le 17 de fevrier ſelon ſes actes; [b] &
b Nyſ.p.578.b. S. Gregoire de Nyſſe témoigne auſſi que ſa feſte ſe celebroit
Boll.7.feb.p. 23.c.d. dans l'hiver. 'Elle ſe faiſoit le 17 de fevrier du temps de Balſamon, & les Grecs la font encore le meſme jour. Les Latins la
Sacr.p.141 remettent au 9 de novembre, 'auquel elle eſt marquée dans le
Front.cal.p. 146. Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier Romain du P. Fronto, [dans Bede, dans Florus, & enſuite dans les autres
Flor.p.959. martyrologes, & dans beaucoup de breviaires.]'Quelques martyrologes de S. Jerome marquent auſſi ce jour là un S. Theodore, mais à Nicomedie. [En ſuppoſant meſme qu'il eſt mort le 17
Boll.3.mars,p. 213.b. de fevrier, on peut mettre ſa mort des l'an 306.]'Les Grecs diſent que peu de temps aprés ſon martyre, il s'apparut en la com-

pagnie de J.C, aux SS. Eutrope, Callinique, & Baſiliſque, & les delivra d'une flagellation tres cruelle qu'ils enduroient pour la foy.

'Une ſainte femme nommée Euſebie demanda ſon corps, & l'embauma. [a]Il fut enſeveli avec beaucoup de ſoin & d'honneur, [b]& tranſporté en un lieu nommé Eucaïtes, dans le territoire d'Amaſée, à une journée de la ville, & mis chez cette Euſebie, qui y celebroit tous les ans, ou meſme tous les jours, la memoire de ſon martyre.'Il ſemble qu'elle ait eſté enfin martyrizée elle meſme.[S. Gregoire ne nomme pas le lieu où le corps du Saint fut mis, quoiqu'il marque aſſez qu'il fut tranſporté hors d'Amaſée, puiſque parlant du temple que le Saint brula, il ne dit pas que c'eſtoit *en cette ville*,] mais dans la ville metropolitaine d'Amaſée.'Il témoigne que de ſon temps ce ſaint corps eſtoit dans un lieu ſacré, & dans un temple de Dieu, inſigne tant par la grandeur & la magnificence de ſa ſtructure, que par les richeſſes & la beauté de ſes ornemens. Il y avoit quelques ſtatues d'animaux,'& une peinture ſur la muraille, qui repreſentoit l'hiſtoire du martyre du Saint, avec une image de J.C. qui preſidoit à ce grand combat.

'Son tombeau eſtoit viſité durant toute l'année, [c]mais particulierement le jour de ſa feſte, la rigueur de l'hiver n'eſtant pas capable d'empeſcher que les peuples n'y accouruſſent en foule de toutes parts.'Ce fut en ce meſme jour que Saint Gregoire de Nyſſe fit une celebre harangue pour relever ſon martyre;'& il la prononça au tombeau meſme de ce Saint, [d]où il témoigne qu'il ſe faiſoit beaucoup de miracles, tant pour l'expulſion des demons, que pour la gueriſon de diverſes maladies.'Il attribue auſſi à ſes interceſſions de ce que la province avoit eſté garantie l'année precedente de l'incurſion des Scythes[ou des Huns,] dont elle avoit eſté menacée,'& il luy demande la meſme protection pour l'avenir.'Bollandus nous fait eſperer avec ſes actes grecs, une narration abregée de pluſieurs de ſes miracles, & une autre plus étendue dans un diſcours fait par le Preſtre Chryſippe.

'Saint Gregoire de Nyſſe remarque auſſi que l'on eſtimoit une grande benediction de toucher ſeulement "à ſon tombeau. Mais c'eſtoit une faveur tres inſigne lorſqu'il arrivoit que l'on pouvoit toucher ſes reliques.'On les baiſoit des yeux, de la bouche, des oreilles, & de tous les ſens.'On emportoit auſſi comme un tres riche threſor de la terre & de la pouſſiere qui eſtoit ſur ſon ſepulcre.'Dans le VI. ſiecle les ſaints ſolitaires venoient de la Pa-

[a] Sur. 9. nov. p. 131. § 8.
[a] Nyſ. p. 579. b.
[b] Sur. p. 131. § 8. MS. p. 448.
Boll. may, t. 1. p. 14. f.
Nyſ. p. 581. d.
p. 579. b. c.
e. d.
[c] p. 585. a.
[c] p. 578. a. b.
[b] p. 585. a.
p. 578. b. 579. c. d.
[d] p. 584. d.
p. 578. c.
p. 585. c. d.
Boll. may, t. 1. p. 14. a.
Nyſ. p. 580. a.
Moſc, c. 180. p. 1135.

Geo.fac.n.p. 41. leſtine honorer S. Theodore à Eucaïtes. 'Cette ville fut dans la ſuite du temps erigée en eveſché; & meſme on le fit independant
Boll.7.feb.p. 26.b.c. du metropolitain [d'Amaſée:] & le nom d'Eucaïtes ou Eucanée fut changé par l'Empereur Jean Zimiſque en celui de Theodoropole ou ville de S. Theodore.

Cang.deC.l. 4.p.139.140. 'On marque trois egliſes de S. Theodore à Conſtantinople,
Men.feb.p.183. dont la plus celebre eſt celle qui fut baſtie par le Patrice Sporace vers le milieu du V. ſiecle. Elle eſtoit auprés de Ste Sophie. 'C'eſt là qu'on faiſoit particulierement la feſte du Saint le premier ſamedi de Careſme: On en donne une raiſon [que nous ne raportons point ici, "parcequ'elle paroiſt peu fondée.] 'La derniere Nota 4.
Anal.g.p.518. action de S. Eſtienne le jeune, lorſqu'il ſouffrit le martyre pour les Images au VIII. ſiecle, fut de témoigner ſon reſpect pour S.
Corel.g.t.3.p. 355.356. Theodore en paſſant devant ſa chapelle. 'Cyrille dans la vie de S. Sabas, parle d'une egliſe de S. Theodore Martyr vers Jeruſalem, & raporte comment il fit retrouver dans une apparition
Cang.deC.l.4. p.140. une grande ſomme d'argent qu'on avoit volée. 'On pretendoit conſerver le bouclier du Saint dans une egliſe de ſon nom qui
Bar.9.nov.c] Act.M. eſtoit à Daliſande ville d'Aſie. 'Il y a encore à Rome une tres ancienne egliſe de ce Saint; [& c'eſt apparemment la cauſe de ce que ſa feſte eſt marquée dans les anciens monumens de l'Egliſe Romaine.]

Jo.D.im.l.3.p. 800.801. 'S. Jean de Damas raporte de S. Anaſtaſe Sinaïte[1], [ou de quelque autre poſterieur,] que les Sarrazins eſtant entrez dans une egliſe de S. Theodore à quatre milles de Damas, outre mille autres crimes qu'ils y commirent, ils jetterent une fleche contre ſon image, laquelle rendit auſſitoſt du ſang. Ils furent tous témoins de ce miracle, qui ne les empeſcha pas cependant de continuer leurs excés. Mais ils en furent punis, & ils perirent tous miſerablement en peu de jours. S. Anaſtaſe ajoute que pluſieurs de ceux qui avoient vu la choſe, vivoient encore lorſqu'il l'écrivoit, que luy meſme avoit vu cette image, & que l'on y remarquoit encore le coup de la fleche, & des veſtiges du ſang
Bar.9.nov.c. qui en eſtoit ſorti. 'Baronius entend cela de Saint Theodore d'Amaſée.

Boll.7.feb.p. 26.§ 23-27. 'L'Empereur Jean Zimiſque gagna une illuſtre bataille ſur les Ruſſiens en 971, aſſiſté, comme l'on croit, par S. Theodore dont on faiſoit ce jour là la feſte, ce qui fut confirmé par une viſion. L'Empereur pour reconnoiſtre cette grace, rebaſtit avec beaucoup de magnificence l'egliſe où eſtoit le corps du Saint: Et ce

1. S. Anaſtaſe Sinaïte a vécu avant les conqueſtes des Sarrazins.

fut

fut ſur cela qu'il donna à la ville d'Eucaïtes où il eſtoit encore, le nom de Theodorople.

'Les Venitiens pretendent que Narſe fit baſtir une egliſe de S. Theodore dans leur ville des le VI. ſiecle, & que vers l'an 1256 "on y a tranſporté le corps de ce Saint, qui a eſté le protecteur de leur Republique avant S. Marc. 'On pretend auſſi avoir le corps de S. Theodore à Brinde, & ſon chef à Cajette, [a]où l'on dit qu'il fut apporté le 30 de novembre 1210, & mis dans l'egliſe de la Ste Vierge. Nous avons l'hiſtoire de ſa reception faite par un auteur du temps, qui marque que ce S. Theodore eſt celui qui avoit eſté martyrizé par le feu, [c'eſt à dire celui d'Amaſée.] 'Les Benedictins de Moleſme au dioceſe de Langres, croient auſſi avoir aujourd'hui le chef de S. Theodore. 'On pretend avoir encore de ſes reliques à S. Denys en France, & en divers autres endroits.

§ 31-37.

ac.

may, t. 1. p. 14. 21

Ugh. t. 2. p. 1017. a. b.

Act. M. p. 531.

Boll. 7. feb. p. 27. f.

S. BASILISQUE SOLDAT,

MARTYR A COMANE DANS LE PONT:

AVEC

S. EUTROPE, ET S. CLEONIQUE,

MARTYRS A AMASÉE.

NOUS venons de voir quels ont eſté les combats & les triomphes de l'illuſtre Martyr S. Theodore d'Amaſée, & nous avons dit qu'il avoit apparemment ſouffert le 17 fevrier de l'an 306. La benediction que Dieu luy avoit donnée ne ſe renferma pas en ſa perſonne, & elle s'étendit auſſi ſur ceux qui luy eſtoient plus particulierement unis.]'Car les SS. Eutrope, Cleonique, & Baſiliſque que l'Egliſe honore entre les Martyrs, ſont qualifiez ſes parens & ſes compagnons dans la milice. 'S. Baſiliſque qui eſt le plus celebre des trois, eſt appellé particulierement ſon couſin.

Boll. 3. mart. p. 235. b.

p. 236. c.

p.235.b. c. 'Ces Martyrs ſont illuſtres parmi les Grecs, qui en font le 3e jour de mars, 'en quoy ils ont eſté imitez par quelques Latins. [Nous ne ſavons rien neanmoins d'Eutrope & de Cleonique que par les livres de l'office des Grecs, qu'on ſçait n'eſtre pas de grande autorité, & par les actes manuſcrits de S. Theodore, plus p.236.e. alterez que les communs.] 'Pour S. Baſiliſque, nous en avons des actes qui portent le nom d'Euſigne qualifié "greffier & ſecretaire, & qui ſe pretend témoin oculaire de ce qu'il raporte. [L'air de la piece a en effet quelque choſe d'aſſez beau & d'aſſez ſaint, pour croire qu'elle eſt originairement du IV. ſiecle. "Mais il eſt à craindre qu'elle n'ait depuis eſté alterée par quelque Grec. C'eſt pourquoi nous ne pretendons pas traduire exactement tout ce qui s'y trouve, & nous croyons qu'il ſuffira d'en mettre le principal en abregé, laiſſant aux lecteurs à juger comme il leur plaira de tant de miracles & de faits extraordinaires dont elle eſt pleine, mais dont nous ne marquerons qu'une partie. Nous y joindrons ce que les Grecs raportent des deux autres Martyrs, non ſeulement parceque nous n'en trouvons rien autrepart, mais encore parceque cela ſemble tiré de la meſme piece que le p.237.d.e. martyre de Saint Baſiliſque.] 'Car par le commencement de ſes actes, il eſt aiſé de croire que nous ne les avons pas entiers.

scriba à memoriis.

Nota 1.

p.235.b. MS.p.447. 'Les Grecs les font tous trois originaires de Cappadoce; ["ce qui paroiſt aſſez incertain.] D'autres diſent que S. Cleonique avoit eſté amené de Tyr à Amaſée dans le Pont avec S. Theodore, dont il eſtoit l'ami & le compagnon inſeparable. 'S. Baſiliſque avoit, ſelon ſes actes, ſa mere, trois freres, & d'autres parens au village de Cumiales, à une journée ou deux d'Amaſée. 'Il paroiſt que toute ſa famille eſtoit Chrétienne. 'Il fut enrolé avec Eutrope & Cleonique dans la meſme compagnie que S. Theodore, 'qui ſelon ſes actes eſtoit de la legion "des Marmarites, logée à Amaſée ſous le colonel Brinças. 'Ils furent arreſtez* tous quatre enſemble comme Chrétiens, ſelon les actes de S. Baſiliſque, [& ainſi vers le commencement de l'an 306.] D'autres cependant diſent que S. Theodore eſtant pres de mourir, reconnut Cleonique entre les aſſiſtans; & le voyant qui pleuroit, il luy dit tout haut qu'il l'attendoit, & qu'il ſe haſtaſt de le ſuivre, afin qu'ils puſſent eſtre unis dans le ciel, comme ils l'avoient eſté ſur la terre. [Si cela eſt vray, S. Cleonique ne fut arreſté qu'aprés la mort de S. Theodore.]

Nota 2.

Boll.3.mars,p. 237.e|238.b.d. p.238.a. p.235.b. Sur.9.nov.p. 230.§ 1. Boll.3.mars,§ 1.p.237.e|238.a. MS.p.447.

V.S.Theodore.

*Nota 3.

Men.3.mars,p. 38|Boll.p.235.b. a Boll.p.239.b| 864.f. 'Baſiliſque, Eutrope, & Cleonique furent preſentez au juge nommé Aſclepiodote. [a]Le premier tourment qu'ils endurerent

fut celui des fouets, dont on les dechira attachez à des colonnes jusqu'à ce que les boureaux se furent eux mesmes lassez. 'Et S. Eutrope ayant eu la hardiesse de reprendre la cruauté du juge, on luy meurtrit tout le visage de coups. 'Mais J.C. les guerit en s'apparoissant à eux accompagné de S. Theodore, [qui sans doute estoit déja mort:]& ce miracle marqué dans les actes de S. Basilisque, convertit un grand nombre de personnes, qui acquirent le ciel en perdant la teste. 'Le juge voulut changer d'attaque, & s'efforça d'amollir la constance de Cleonique par les presens & par les honneurs qu'il luy promit. Mais ses artifices ne firent que donner de nouvelles forces au saint Martyr. Il se moqua de la folie du juge; & pour faire voir la foiblesse de ses divinitez, il abatit, dit-on, par ses prieres une statue de Diane à laquelle le juge sacrifioit alors. Le juge irrité fit jetter sur les Saints trois chaudieres pleines de bithume & de poix toute bouillante, selon les termes de l'histoire, qui ajoute que les Saints sortirent vivans de ce supplice. Enfin Eutrope & Cleonique acheverent leur martyre par la croix[comme J.C.]

p.235.b.

b[2;3.b.

p.235.b.c.

'Basilisque fut remené en prison pour les suivre peu de temps aprés, 'lorsque l'on eut envoyé au lieu d'Asclepiodote un nouveau Gouverneur nommé Agrippa, qui avoit ordre de faire mourir par divers supplices tous les Chrétiens qui refuseroient de sacrifier. 'Basilisque passa ce temps là dans une grande tristesse, priant J.C. avec larmes de ne le point oublier, & de ne permettre pas qu'il fust separé des Saints avec qui il avoit esté pris, & qui estoient déja couronnez. Cette priere ne fut pas vaine. J.C, disent ses actes, s'apparut à luy[durant une nuit,[luy dit qu'il n'avoit pas sujet de s'affliger d'estre demeuré aprés ses compagnons, puisqu'il en precedoit beaucoup[d'autres;]Qu'il allast dire adieu à ses parens, qu'il recevroit aussitost aprés la couronne du martyre & le repos dont les autres jouissoient: » Mais, ajouta-t-il, ne craignez rien, & n'apprehendez point les » supplices que vous aurez à souffrir, parceque je suis avec vous.

c.

p.237.c.

c.

'Aprés cette vision, Basilisque se mit en prieres tout rempli de joie, &[il luy sembloit]qu'il voyoit les portes de sa prison ouvertes. Le jour estant venu, il pria ses gardes & le porte-clefs de luy donner quatre jours pour aller à Cumiales prendre congé » de ses parens: Je reviendrai aussitost, leur dit-il, pour aller trou- » ver mon veritable pere qui est J.C. Les gardes luy témoignerent qu'ils le laisseroient volontiers aller entierement libre; mais qu'ils n'osoient luy donner mesme les quatre jours qu'il deman-

c.

f.

doit, à cauſe qu'on attendoit alors le Gouverneur ; & que comme ſon nom eſtoit écrit ſur le greffe, ils craignoient que le Gouverneur ne le leur demandaſt durant qu'il ſeroit abſent. Enfin neanmoins il obtint que ſes gardes le meneroient à Cumiales.

Ibid. 'Sa mere & ſes parens vinrent audevant de luy avec une extreme joie : & le lendemain qu'il fut arrivé, ayant fait aſſembler tous ceux de ſa connoiſſance, il leur fit une exhortation pleine de pieté, pour leur apprendre qu'il faut entrer dans le royaume
p. 238. a. de Dieu par un grand nombre de ſouffrances.' Il les exhorta à perſiſter juſques au bout dans la foy de J.C, & leur dit en les quittant pour s'en retourner, qu'ils ne devoient plus eſperer de le voir en ce monde, parcequ'il alloit accomplir ſon martyre comme Saint Theodore, S. Eutrope, & S. Cleonique. Tous les aſſiſtans ſe jetterent à ſon cou, & le conjurerent en pleurant que quand il auroit conſommé ſa courſe, il vouluſt prier Dieu pour eux & pour tous les Chrétiens, & luy demander qu'il fiſt ceſſer la perſecution des tyrans, & les ſacrifices des demons, afin que toute la terre fuſt remplie de la gloire de J.C.

a. 'Le jour meſme que Baſiliſque partit d'Amaſée, Agrippa y
b. arriva. Il employa ce jour là à divers ſacrifices ; '& le lendemain ayant ouvert l'audience, il s'informa de ceux qui eſtoient dans la priſon. On luy parla de Baſiliſque, & comme il trouva ſon nom ſur le regiſtre, il demanda qu'on le fiſt venir. "Un officier Defenſeur.
de la ville fut à la priſon pour le chercher ; & comme il ne l'y trouvoit pas, il ſe ſaiſit du porte-clefs, & l'amena au Gouverneur, qui luy fit une rude reprimende d'avoir laiſſé echaper un priſonnier, & un ennemi des dieux. Il répondit qu'il eſtoit parti le jour de devant avec ſes gardes pour aller faire un tour en ſon pays, & qu'il promettoit de le repreſenter dans quatre jours. Le Gouverneur luy dit qu'il y alloit de ſa vie s'il ne le repreſentoit, & ſur la caution de l'officier de la ville, il l'envoya chercher Baſiliſque. Il le fit accompagner par un de ceux qu'on qualifioit [1] Magiſtriens, à qui il dit d'emmener le Saint & c
quelques autres priſonniers à Comane où il s'en alloit, & qu'il connoiſtroit par la maniere dont il s'acquiteroit de cette commiſſion, s'il eſtoit homme d'execution. Le Magiſtrien eſperant donc de gagner l'affection du Gouverneur par le mauvais traitement qu'il feroit au Saint, d
c. fit faire, dit-on, des brodequins d'airain armez de grands cloux ; & il s'en alla ainſi à Cumiales accompagné du porte-clefs, de quelques ſoldats, & d'Euſigne

1. C'eſtoient ceux qui dependoient du Maiſtre des offices.

greffier qui voulut les ſuivre. 'Il ſemble que c'eſtoit pour ſervir f.
le Saint en ce qu'il pourroit ; '& il paroiſt qu'il eſtoit Chrétien. p.239.d.
'Ils rencontrerent Baſiliſque qui partoit de Cumiales pour s'en p.238.e.
retourner à Amaſée ; & en meſme temps le Magiſtrien le fit charger de deux chaines tres peſantes qu'il avoit fait apporter, & luy fit chauſſer les brodequins, dont les cloux luy entrant juſqu'aux os, firent auſſitoſt couler ſon ſang de tous coſtez. 'Les c.239.a.
ſoldats le contraignirent neanmoins de marcher en cet état, & ils le dechiroient tellement à coups de fouet, qu'on voyoit ſon ſang ſe repandre juſques à douze piez loin.

'Tout le monde le ſuivoit en pleurant : ſa mere au contraire p.238.c.d.
l'encourageoit à ſouffrir durant le peu de temps qui luy reſtoit, dans l'eſperance des recompenſes eternelles, & du ſecours de
» J.C. pour l'amour duquel il ſouffroit. 'Si les hommes, diſoit-elle, d.
» vous condannent comme un méchant & un larron, ce larron
» qui a eſté crucifié avec J.C. vous recevra dans le ciel. Elle luy demanda ſeulement qu'il ſe ſouvinſt d'elle en marchant comme il faiſoit dans la voie des commandemens de Dieu, & puis elle ſe retira en priant pour luy. Le Martyr luy dit adieu, à elle, à ſes trois freres, & à tous ſes autres parens & amis, en les priant de s'en retourner. Et comme ils pleuroient à cauſe de ce qu'il
» ſouffroit : Ne pleurez point, leur dit-il ; mais demandez à Dieu
» qu'il me faſſe remporter la victoire dans ce combat, & vaincre
» les embuſches du diable auſſibien que la cruauté des juges. Pour-
» quoi m'affligez vous par vos larmes ? Pluſt à Dieu que je puſſe
» mourir plus d'une fois pour noſtre Seigneur J.C. 'Il les embraſſa e.
en les priant diverſes fois de s'en retourner. Mais il falut pour cela que le Magiſtrien les menaçaſt de les mener tous priſonniers au Gouverneur, & meſme qu'il miſt pié à terre pour fraper avec ſes ſoldats ceux qui ne vouloient pas s'en aller.

Ac ut ſine quo ſedebat.

'Baſiliſque marchoit devant tous les autres avec ſes brode- e.f.
quins, en chantant continuellement les louanges de Dieu, & témoignant dans ſa douleur un courage qui étonnoit le Magiſtrien, parcequ'il ne ſavoit pas que Dieu adouciſſoit ſes peines, & le ſoutenoit dans ſes douleurs.

'Ils arriverent ainſi ſur le midi en un village nommé Dacoze, f.
où le Magiſtrien & les autres qui eſtoient au nombre de 14, ſans conter Baſiliſque ni Euſigne, ayant eſté priez à diſner par une veuve payenne nommée Trojane, qui eſtoit dame du lieu, ils laiſſerent le Saint, lié les mains derriere le dos, attaché à un tronc d'arbre tout ſec, expoſé à la chaleur du ſoleil qui eſtoit fort

p.139.a. grande. 'Le peuple aſſemblé en grand nombre autour de luy, témoignoit beaucoup de compaſſion pour ſes maux. Luy cependant chantoit des pſeaumes, & prioit Dieu de faire paroiſtre ſa puiſſance en ſa faveur, comme il avoit fait pour tant d'autres
a.b. Saints, & entre autres pour Ste Thecle. 'Dieu exauça la priere du Martyr: Il ſe fit, diſent les actes, un grand tremblement, avec un bruit ſous terre, & l'on entendit du ciel une voix qui diſoit au Saint; Je vous accorde tout ce que vous me demandez: Ne «
b. craignez point, parceque je ſuis avec vous. 'En meſme temps les « brodequins qu'il avoit aux piez ſe fondirent comme de la cire, toutes ſes chaines rompirent, "& ſes liens ſe briſerent. &c.

c. 'Tous les Chrétiens, & les autres meſmes qui eſtoient preſens à cette merveille, en glorifierent Dieu, hors quelques uns qui attribuoient ces miracles à la magie. Le Magiſtrien meſme ſentant le tremblement, quitta le diſner avec les autres, & s'en vint tout ſaiſi de crainte eſtre le témoin de ces prodiges, dont Dieu
d. augmenta encore le nombre. 'Car le Saint "rendit la ſanté à un &c. paralytique & à divers autres malades, qui embraſſerent auſſitoſt la foy Chrétienne: Trojane fut de ce nombre avec Trojan ſon fils & toute ſa famille; & ils receurent tous le batteſme.

d. 'Le Saint demeura là juſqu'au lendemain matin, que le Magiſtrien qui eſtoit fort touché auſſibien que ſes ſoldats, d'avoir fait tant de maux au Saint, luy vint dire avec beaucoup de civilité qu'il le prioit de vouloir continuer leur chemin, depeur
e. qu'ils ne fuſſent eux meſmes en danger de leur vie. 'Ils partirent donc de là ſuivis de tout le peuple, dont une partie les accompagna juſques à un grand pont qui eſt ſur la riviere d'Iris: & ce pont trembla quand ils le paſſerent, pour marquer que J.C. venoit viſiter ſon Martyr, comme il le dit aprés à Euſigne. Le Saint s'arreſta en ce lieu pour prier, comme il faiſoit dans tous les endroits plus elevez qu'il rencontroit, & il renvoya le peuple qui le ſuivoit.

e.f. 'Il y avoit trois jours qu'il marchoit à pié ſans prendre aucune nourriture: de ſorte qu'eſtant arrivé à un village nommé Saon, le Magiſtrien le pria de manger quelque choſe. Mais il le refuſa, en diſant qu'il eſtoit nourri par J.C. de la parole de Dieu, de la
f. grace du S. Eſprit, de la priere, de l'action de graces. 'Il refuſa de meſme un aſne ſur lequel on le vouloit faire monter pour le ſoulager, aſſurant que le S. Eſprit luy donnoit tout le ſoulage-
f.g.2. ment & tout le repos qu'il ſouhaitoit. 'Il ne voulut point non plus manger ni le ſoir lorſqu'ils arriverent à l'hoſtellerie, ni lo

lendemain lorſqu'Euſigne & les autres mangerent ſur les dix heures dans Comane. Il prioit durant ce temps là, & comme on diſoit que le juge tourmentoit les Chrétiens avec beaucoup de cruauté, J.C. luy apparut, & luy dit de ne point craindre les menaces des impies, parcequ'il eſtoit avec luy.

'Quand ils furent dans la ville, le Magiſtrien ſachant que le p.140.b.
Gouverneur ſacrifioit avec tout le peuple dans le temple d'Apollon, il luy fut dire qu'il luy amenoit Baſiliſque. Il en fut bien aiſe, & declara innocens les ſoldats qui avoient accompagné le Saint[à Cumiales.]Mais quand le Magiſtrien luy parla de ſes miracles, il s'en moqua comme n'eſtant que des illuſions de magie, & ordonna qu'on le fiſt venir pour ſacrifier.'Les ſoldats[que b.c.
le Gouverneut envoya pour l'emmener,]luy diſoient en le battant,que s'il ne ſacrifioit il periroit par divers ſupplices, & que c'eſtoit à luy à voir s'il vouloit mourir ſans ſujet pour un Dieu qu'on ne voyoit point. Baſiliſque répondit à cela, que le Dieu qu'il adoroit faiſoit aſſez voir ſa toutepuiſſance par les miracles qu'il faiſoit pour ſes elus, & dont ceux qui eſtoient venus avec luy avoient eſté les témoins. Le Magiſtrien & les autres avouerent ce qu'il diſoit, & meſme ils luy demanderent pardon de la maniere dont ils l'avoient traité, l'aſſurant que s'ils n'euſſent eſté chargez de luy ſur peine de la vie, ils luy euſſent donné la liberté aprés les prodiges qu'ils avoient vus. Ils ſe recommanderent meſme à ſes prieres.

'Cependant le Gouverneur ayant envoyé dire qu'on fiſt venir c.
Baſiliſque, il entra dans le temple avec un viſage plein de joie. Le juge luy demanda s'il ne ſacrifioit donc pas aux dieux; & il
» répondit à cela: Qui vous a dit que je ne ſacrifiois point? J'offre
» à mon Dieu un ſacrifice de louange. Le juge ne comprenant pas ce qu'il diſoit, crut qu'il vouloit ſacrifier à quelqu'un de ſes faux dieux, & il luy répondit tout joyeux, qu'il pouvoit choiſir à quel dieu il vouloit ſacrifier.'Il y avoit dans le temple une gran- c.
de ſtatue d'Apollon.'Le Saint s'en approcha; & aprés avoir de- c.
mandé aux aſſiſtans quel eſtoit le nom de leur dieu, il leur dit:
» C'eſt avec raiſon que vous l'appellez Apollon, qui ſignifie deſ-
» truƈteur, puiſque tous ceux qui l'adorent comme un dieu, peri-
» ront & ſeront détruits:'Pour moy, je connois le Dieu veritable d.
» & eternel, & c'eſt à luy que j'offre la louange qui luy eſt due.
» Voyez donc quel eſt mon ſacrifice, & conſiderez quelle eſt la
» priere que je m'en vais faire.'Il commença enſuite à louer la d.e.
bonté & la puiſſance de Dieu dans la creation de l'univers, & le

conjura enfin de briſer cette idole muette & inſenſible, pour
p.240.e. deſabuſer ceux qui luy rendoient des honneurs impies. 'Des qu'il eut fini ſa priere par l'Amen, un tremblement de terre renverſa la ſtatue qui fut reduite en pouſſiere. Cela fit fuir de peur & le Gouverneur & tous les autres ; de ſorte que Baſiliſque demeura ſeul à rendre gloire à Dieu.

a. 'Le Gouverneur l'envoya auſſitoſt querir, & tout furieux luy reprocha qu'il l'avoit trompé. Le Saint prioit[en ſon cœur]au lieu de luy répondre ; & enfin il luy dit : Celui qui a briſé voſtre « dieu, en va auſſi bruler le temple ; & en meſme temps le feu du « ciel le conſuma juſqu'aux fondemens. Le Gouverneur le voulut traiter de magicien : mais il luy répondit : Vous voyez par expe- « rience ce que c'eſt que voſtre dieu. Qu'il ſe venge de moy s'il a « du pouvoir, & qu'il défende luy meſme ſa divinité. «

p.241.b. 'Enfin aprés quelques autres diſcours le Gouverneur le condanna à perdre la teſte, jugeant bien que de le tourmenter davantage, ce ne ſeroit que ſe faire de la peine, & ſoulever le peuple contre luy. Ainſi on le conduiſit hors de la ville en un lieu
d. appellé Diſcore, 'ſur le bord de la riviere[d'Iris,]ª où il fut exe-
ab cuté en preſence de beaucoup de peuple qui l'accompagna au martyre. Il vint, dit-on, une grande multitude d'Anges & d'Archanges recevoir ſon ame ; & J.C. paroiſſant dans le ciel, l'invita à entrer dans ſon royaume où ſes compagnons eſtoient déja : Et « nous tous, dit l'auteur, qui viſmes ce myſtere, & qui entendiſmes « la voix du Seigneur, nous adoraſmes Dieu, le viſage proſterné « contre terre, & nous luy rendiſmes graces de nous avoir rendu « dignes de voir une ſi grande merveille. «

b. 'Le Gouverneur avoit ordonné de jetter le corps du Saint dans la riviere, & avoit menacé que ſi quelqu'un l'enlevoit pour l'enterrer, il le feroit tourmenter, & confiſqueroit tout ſon bien.

c. 'Un ſoldat prit donc ſon corps pour l'aller jetter dans la riviere : mais les Chrétiens luy ayant donné trente pieces d'or, il le laiſſa entre les mains des Chrétiens, qui le mirent la nuit dans une
d. terre labourée, & ſemerent deſſus quelques legumes 'qui "ger- &c.
merent la nuit meſme,

d. 'Le demon, ajoutent les actes, entra dans le corps du Gouverneur, qui ſe voyant tourmenté, demandoit partout où eſtoit le corps du Saint, ne doutant point qu'il ne fuſt gueri en le touchant. Mais on luy repreſenta qu'il avoit commandé qu'on le jettaſt dans la riviere, & perſonne n'oſa luy dire qu'on l'avoit racheté. Il s'en alla donc au lieu où il avoit eſté decapité ; où

ayant

ayant encore trouvé une goute de ſon ſang, il la ramaſſa luy meſme, & l'ayant miſe avec la terre dans un linge dont il ſe ceignit, il fut auſſitoſt delivré, & crut deſlors en J. C.

'Les actes de S. Baſiliſque portent que le Saint ſouffrit le 21 de juillet,'auquel neanmoins ſa feſte ne ſe trouve marquée nulle- part.'Les Grecs & les Latins la font le 3 de mars avec celle de S. Eutrope & S. Cleonique,'& en particulier le 22 de may.[De ſorte qu'il pourroit y avoir quelque faute de copie dans les actes; ſi l'on ne veut dire que les Grecs ont raporté au 22 de may l'hiſtoire de S. Baſiliſque dont nous venons de parler, au lieu de celle"d'un autre Saint de meſme nom, & qui eſtoit auſſi enterré auprés de Comane.

Nota 4.

'Car Pallade qui a écrit la vie de S. Chryſoſtome, nous apprend qu'à cinq ou ſix milles de Comane il y avoit une egliſe où eſtoit le corps de S. Baſiliſque autrefois Eveſque de la meſme ville, qui avoit ſouffert le martyre à Nicomedie avec S. Lucien Preſtre d'Antioche,[au commencement de l'an 312.]'C'eſt ce Saint qui s'eſtant apparu au Preſtre de ſon egliſe, luy dit de preparer un logement à ſon frere Jean qui devoit venir,]c'eſt à dire au grand S. Jean Chryſoſtome, que ſes perſecuteurs avoient tiré de Cucuſe où ils l'avoient relegué, pour le transferer à Pityonte.]'Ses gardes l'amenerent en effet coucher dans l'egliſe du ſaint Martyr, [c'eſt à dire dans le cloiſtre & les baſtimens qui en dependoient,] n'ayant pas voulu qu'il s'arreſtaſt dans la ville de Comane: & la nuit meſme qu'il y coucha, S. Baſiliſque luy apparut & luy dit: » Prenez courage, mon frere Jean, nous ſerons demain l'un avec » l'autre.'S. Chryſoſtome mourut le lendemain dans le meſme lieu,'& ſon corps y fut enterré[a] auprés de celui de S. Baſiliſque. Theodoret & Sozomene touchent la meſme hiſtoire, quoiqu'ils ne qualifient Saint Baſiliſque que Martyr.[Mais la chronique de Marcellin y joint le titre d'Eveſque. Elle ajoute que le peuple Orthodoxe averti par S. Baſiliſque, mit le corps de S. Chryſoſtome"dans la nef de cette egliſe, en un ſepulcre tout neuf qu'on trouva à la meſme heure.]

d. f. p.235.§1-4. p.236.a.b. Pall.v.Chry. p.99. p.100. p.99. p.100. p.101. [a] Thdrt.l.5.c. 34.p.747.a] Soz.l.8.c.28.p. 798.c. in atrio.

SAINT APPIEN, ET S. EDESE SON FRERE, MARTYRS.

Euſ.de Pal.c. 4.p.323.b.

a.

n.p.176.1.d.

d.2.c.

c.4.p.323.a.

a.b|322.d.

p.323.b.c.

SAINT [1] APPIEN eſtoit né en une ville de Lycie, [2] dont le nom n'eſt pas bien connu,] d'une famille conſiderable & fort riche. Il demeura longtemps à Beryte ; où ſes parens l'avoient envoyé apprendre les lettres humaines, & peuteſtre le droit civil, dont Beryte eſtoit une ecole celebre dans tout l'Orient. Les nouveaux Grecs diſent qu'il y fut inſtruit dans la religion Chrétienne avec S. Edeſe ſon frere, par S. Pamphile Preſtre, qui depuis a eſté Martyr. Il eſt toujours certain qu'il eſtoit Chrétien des ce temps là. Mais ce qui eſt admirable, c'eſt que dans une ville pleine de corruption, ni l'ardeur de l'age, ni le dereglement de ſes compagnons, ne purent faire aucun tort à ſa pureté. Il vécut toujours ſelon que les regles du Chriſtianiſme nous l'ordonnent, toujours dans la gravité, toujours dans la modeſtie, toujours dans la pieté, toujours audeſſus des paſſions de la jeuneſſe.

Il ne pouvoit avoir qu'environ 18 ans lorſqu'il retourna de Beryte chez ſon pere, qui vouloit le mettre dans les charges, & le faire arriver aux premieres dignitez de la ville. Mais l'eſprit de Dieu qui le rempliſſoit, luy faiſoit mepriſer les honneurs du ſiecle, auſſibien que ſes plaiſirs : & il ne pouvoit meſme ſouffrir de ſe voir avec ſon pere au milieu d'une famille [toute payenne,] qui ne pouvoit gouſter ſa vie, comme il ne pouvoit aimer la leur. Ainſi il ſe reſolut à quitter ſecrettement ſa maiſon, ſans ſe mettre en peine où il trouveroit de quoy vivre, parceque ſa foy luy donnoit une pleine confiance en Dieu, & s'en vint à Ceſarée

1. Ἀπφιανὸς, comme Ἀπφία dans S. Paul *ad Philem. v. 2.* au lieu de quoy l'on a mis *Appia* dans la vulgate, ſuivant la prononciation ordinaire des Latins. Et c'eſt ce que nous avons cru devoir imiter.

Euſ.n.p.176.1.a| Boll.2.apr.p.59. § 1.

2. On lit dans Euſebe Παγάς, Ἀγναγὰς, Ἀγαγὰς &c. Il y a en Lycie une ville d'Araxe.

dans la Paleſtine. 'Il y fut receu dans la maiſon où eſtoit Euſebe c|314.a.
qui nous raporte tout ceci, [& qui fut depuis Eveſque de cette Egliſe.] 'On croit que S. Pamphile Preſtre de la meſme Egliſe, Hier.in Ruf.l.
qui aſſiſtoit avec beaucoup de liberalité ceux qui eſtoient dans 1 p.195.a.b.
le beſoin, demeuroit dans cette maiſon; '& Metaphraſte dit que Euſ.n..p.176.a.
ce fut luy qui l'y inſtruiſit [plus à fond] dans les lettres ſaintes, en b c.
quoy il paroiſt eſtre ſuivi par les autres nouveaux Grecs: car ils
n'aiment pas à rien dire qui ſoit à l'avantage d'Euſebe. 'Saint c.4.p.313.c.d.
Appien acquit dans cette maiſon toute la ſcience de l'Ecriture,
autant que le peu de temps qu'il y demeura le luy put permettre,
inſtruit. & s'y prepara au martyre "par divers exercices de penitence &
de pieté qu'il embraſſoit avec une extreme ardeur.

V. la perſ. de Diocletien §32. 'Lors donc que Maximin eut publié "de nouveaux ordres con- d.
tre les Chrétiens [au commencement de l'an 306,] que le cry du p.314.a.
heraut appelloit tout le monde aux temples, & que tout eſtoit
dans la confuſion & dans le trouble; Appien ſans dire ſon deſſein
à perſonne, non pas meſme à ceux avec qui il demeuroit, ſe gliſſa
au milieu de tous les gardes, juſqu'à ce qu'il fuſt auprés d'Urbain
qui eſtoit alors gouverneur de la Paleſtine. Il le vit pres à ver-
ſer du vin devant ſes idoles. 'Il le prit hardiment par le bras, b.
l'empeſcha de ſacrifier, & avec une vehemence toute divine, luy
repreſenta combien il eſtoit indigne d'un homme d'oublier le
ſeul veritable Dieu qui l'avoit creé, pour adorer des idoles &
des demons. 'Dieu le pouſſa à faire une action ſi extraordinaire, b.c.
pour faire voir & dans l'exhortation qu'il fit au juge, & par la
conſtance qu'il témoigna enſuite dans les tourmens, juſqu'où va
le courage qu'il donne à ſes ſerviteurs.

'Ceux qui eſtoient autour d'Urbain ſe ſaiſirent du Saint, ils c.
luy donnerent mille coups ſur tout le corps, le traitant plutoſt
en beſte qu'en homme, '& puis le jetterent dans une priſon. d.
Aprés qu'il y eut paſſé 24 heures, il fut amené devant le juge, où
il fit paroiſtre une conſtance invincible à ſouffrir les plus grands
tourmens, plutoſt que de conſentir à ſacrifier. On luy dechira
les coſtez non pas une fois, mais pluſieurs, juſqu'à mettre ſes os
à nud, & à luy decouvrir les entrailles. On le battit ſur le viſage
& ſur le cou, avec tant de cruauté, qu'il devint meconnoiſſable à
ſes meilleurs amis, tant la teſte luy eſtoit enflée. 'Et l'excés hor- p.315.a.
rible de ce ſupplice n'ayant point dutout ebranlé ſa fermeté, le
juge luy fit enveloper les piez avec des linges trempez dans de
l'huile auſquels on mit le feu. Il eſt impoſſible d'exprimer la vio-
lence des douleurs que ce bienheureux Martyr ſentit, lorſque

la flamme ayant conſumé ſes chairs penetra ſes os, & fit fondre comme de la cire "toutes les graiſſes & les autres humiditez de ſon corps, en ſorte qu'on les voyoit tomber par goutes. Bien loin cependant de ſe laiſſer abatre par ce tourment, il contraignit les boureaux de ſe reconnoiſtre vaincus, & il fut remis dans les
b. fers. 'Trois jours aprés il fut de nouveau preſenté au juge, & ayant toujours conſervé la meſme conſtance, quoiqu'il fuſt à demi mort, il fut enfin jetté dans la mer.

"libi impedita.

b.c. 'Ce qui arriva enſuite paroiſtra peuteſtre incroyable, dit Euſebe, à ceux qui ne l'ont pas vu de leurs yeux: mais il y en eut preſque autant de témoins qu'il ſe trouva alors de perſonnes à Ceſarée de tout age & de tout ſexe. Le corps du ſaint Martyr n'eut pas pluſtoſt eſté jetté dans la mer, qu'il ſe fit un bruit & une tempeſte, qui agitant prodigieuſement la mer & tout l'air des environs, fit trembler la terre meſme & toute la ville: & au milieu de cette grande agitation, la mer rejetta le corps du Saint ſur le rivage devant les portes de Ceſarée, comme n'eſtant pas digne de garder un ſi grand threſor.

p.312 323. 'Le Saint n'avoit pas encore 20 ans lorſqu'il mourut. [a] Il con-
a p.325.d. ſomma ſon martyre [en l'an 306 le mardi] "2 d'avril ou le vendredi Note a.
Men p 20. [5 du meſme mois.] 'Les Grecs en font la feſte le 2, [b] & les Latins
b Boll.2.apr.p. le 5, auquel les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, Adon,
59.c. Notker, & pluſieurs autres, en marquent la feſte. Les uns & les autres l'appellent d'ordinaire Amphien.

Euſ.de Pal.c. 'Il avoit, comme nous avons dit, un frere nommé EDESE, né "du Note a,
5.p.326.a. meſme pere que luy, & autant ſon frere ſelon l'eſprit que ſelon la chair. Edeſe avoit meſme plus d'étude qu'Appien, & s'eſtoit
b. fort appliqué à la philoſophie, juſqu'à avoir pris "l'habit de phi- le manteau.
loſophe. [Mais ſa philoſophie eſtoit encore plus Chrétienne qu'humaine.] Car il confeſſa pluſieurs fois le nom de J.C, il ſouffrit de longues priſons, il fut condanné par les juges à diverſes peines, & entre autres à aller travailler aux mines dans la Paleſtine. Il ſe conduiſit en tout cela comme un homme rempli d'une ſageſſe [vraiment divine.]

b. 'Enfin ſe trouvant un jour à Alexandrie, il vit que le juge qui interrogeoit les Chrétiens, abuſoit de ſon pouvoir avec une inſolence extraordinaire, qu'il faiſoit des outrages inſupportables à des hommes "qui n'eſtoient dignes que de reſpect, & qu'il "ἀγνῶσι
abandonnoit de vertueuſes femmes & de ſaintes vierges à des perdus pour eſtre proſtituées. Cela luy parut inſupportable: & comme il n'avoit pas moins de courage que ſon frere, il alla

comme luy attaquer le juge, & le couvrit de confuſion par ſes actions, dit Euſebe, & par ſes paroles. 'Les nouveaux Grecs diſent qu'il le frapa ſi rudement de la main, ou meſme avec un baſton, qu'il le jetta par terre; [ce qui ſeroit un peu étrange.] Ils nomment ce juge Hierocle; [& cela peut eſtre confirmé par S. Epiphane,] 'qui dit qu'Hierocle eſtoit gouverneur d'Egypte durant la perſecution. [Nous avons vu "ailleurs que c'eſtoit un des plus grands ennemis qu'euſſent alors les Chrétiens.]

n.p.177.1.b.c| Boll.8.apr.p. 747.a. Epi.68.c.1.p. 717.a.

V. la perſ. de Dioclet. § 7, 19, 31.

'On peut juger combien on fit ſouffrir de tourmens au Saint aprés une action de cette nature: mais il n'eut pas moins de conſtance que les autres eurent de cruauté. 'Il fut enfin jetté dans la mer, pour conſommer ſon martyre comme ſon frere, aſſez peu de temps aprés luy. 'Les Grecs les honorent tous deux enſemble le 2 d'avril. 'Baronius a mis S. Edeſe dans le martyrologe Romain le 8 du meſme mois.

Euſ.de Pal.c.5. p.326.b. c. Men.p.20. Boll.p.746.b.

SAINT ACACE,
CENTENIER ET MARTYR.

BOLLANDUS croit que nous devons regarder les actes de S. Acace comme une piece originale, & digne de toute croyance. ["Il s'y rencontre quelque difficulté: Mais avec cela il eſt certain qu'elle eſt tres belle & tres edifiante. Elle a beaucoup de marques d'antiquité & de verité; & à la reſerve de quelques diſcours qui ſont trop beaux pour n'eſtre pas compoſez à loiſir, & peuteſtre des miracles un peu frequens, tout y paroiſt original, ou digne de paſſer pour tel.]

Boll.8.may.p. 192.c.

Note 1.

'S. Acace eſtoit originaire d'Acaïe, [a]d'une famille non ſeulement Chrétienne, [b]mais "qui avoit donné à l'Egliſe pluſieurs miniſtres. 'Il naquit dans la Cappadoce où ſon pere s'eſtoit habitué. 'Eſtant ſorti de perſonnes toutes Chrétiennes, il dit avec quelque verité qu'il naquit luy meſme Chrétien, [par où il a voulu auſſi marquer qu'il avoit toujours fait profeſſion de la foy Chrétienne.] 'Il fut elevé avec des Eccleſiaſtiques; [c]& neanmoins il

p.762.§ 4. a § 2. b § 14. § 4. § 2. § 14. c § 7.

Sup. Tom. I.

n'apprit des lettres humaines qu'autant qu'il en falloit pour pouvoir lire la ſainte Ecriture.

§ 4. 'Il prit meſme le parti des armes,[ſans qu'on voie ce qui l'y obligea.]'Il fut enrolé" dans un corps dont Flavius Firmus eſtoit colonel,[& qu'on voit par la ſuite avoir eu ſon quartier en quelque endroit de la Thrace.]'Il y tint le rang de* Centenier, ſi nous nous arreſtons à un endroit de ſes actes:[Car dans tous les autres il n'eſt qualifié que ſoldat.]'Il ne fut que peu de temps dans cet emploi;'& il n'avoit qu'environ 25 ans quand il mourut.

§ 23. *in numero Martenſium.*

§ 2. * V. la note 1.

§ 14.

§ 8.

§ 4. 'Il vit en ce peu de temps pluſieurs de ces compagnons de milice, de ſes voiſins, & de ceux de ſon age, remporter la couronne du martyre. Et il aſſure meſme avoir vu[dans quelque revelation] la gloire que Dieu leur avoit donnée aprés leur mort. Ce fut ce qui l'anima à les imiter, & à preferer la gloire de ſouffrir pour J. C, à toutes les grandeurs du monde.

[Il arriva donc" vers le commencement de l'an 306, comme nous croyons,]'que la perſecution s'eſtant rallumée par de nouveaux ordres de Maximien Galere,'le colonel Firme crut devoir faire une revue de tous ſes ſoldats, pour obliger ceux qui eſtoient Chrétiens à ſacrifier. Pluſieurs ſe laiſſerent ſeduire à ſes careſſes ou emporter par ſes menaces. Mais Acace declara hautement qu'il eſtoit Chrétien.'Firme le tenta inutilement par trois fois: de ſorte qu'enfin il l'envoya" à un officier ſuperieur nommé Bibien,'qui eſtoit alors à Perinthe[ou Heraclée capitale de la Thrace.]Et il luy manda par une lettre le ſujet pour lequel il le luy envoyoit.

Note 1.

§ 1. nous croyons,]'que la perſecution s'eſtant rallumée par de nou-

§ 2. veaux ordres de Maximien Galere,'le colonel Firme crut de-

§ 2-3. trois fois: de ſorte qu'enfin il l'envoya" à un officier ſuperieur V. la note 3.

§ 12. nommé Bibien,'qui eſtoit alors à Perinthe[ou Heraclée capi-

§ 3. 'Le lendemain que le Saint fut arrivé[à Perinthe,]il fut preſenté à Bibien, qui tenoit l'audience pour interroger pluſieurs

§ 4. autres Confeſſeurs. Il parut avec un viſage riant,'& Bibien luy ayant demandé comment il s'appelloit, il luy répondit que ſon

§ 4-7. nom & celui de toute ſa famille eſtoit celui de Chrétien.'Il

§ 7. ajouta à cela pluſieurs autres choſes ſi fortes & ſi ſavantes,'que

§ 11. 12. Bibien témoigna luy meſme en faire beaucoup d'eſtime: 'de quoy le Saint ne ſe ſervit que pour relever la gloire de J. C. qui

§ 2. parloit par luy.'Mais Bibien qui aimoit plus la gloire & l'eſtime des hommes puiſſans dans le ſiecle,[que le repos de ſa conſcience,]luy demanda pour toute concluſion, s'il n'eſtoit pas reſolu de ſacrifier: Et le Saint luy declara" qu'il eſtoit reſolu à ne le faire jamais,'aimant mieux ſouffrir tous les ſupplices imaginables.

&c.

§ 10.

Ibid. 'Alors Bibien ordonna qu'on l'attachaſt à quatre pieux, & qu'on luy dechiraſt le dos & le ventre avec des nerfs encore tout

frais. Cela ſe fit avec tant de cruauté, que la terre eſtoit couverte de ſon ſang, ſans que le Saint diſt autre choſe que ces paroles : J.C. ayez pitié de voſtre humble ſerviteur : Seigneur ne m'abandonnez pas. Le juge meſme touché de quelque compaſſion, luy demanda s'il ne vouloit pas ſacrifier. Mais le Saint §11. luy dit: Vos tourmens m'ont rendu encore plus fort & plus hardi que je n'eſtois. Car auparavant je les regardois avec quelque eſpeçe de crainte & de trouble: mais maintenant que j'eprouve ce que c'eſt que de ſouffrir pour J.C, & que j'eprouve en meſme temps quelle eſt la joie & le courage que Dieu me donne, je m'abandonne à luy avec une confiance toute entiere & ſans reſerve, preſt à ſouffrir ſans crainte quelque ſupplice que ce puiſſe eſtre. Achevez donc promtement ce que vous avez envie de faire. Car plus vous me ferez ſouffrir de cruels tourmens, plus vous me ferez de bien malgré vous, en augmentant en moy la grace de J.C. Le juge luy fit ſur cela caſſer les machoires, ſans pouvoir le vaincre, parceque Dieu le fortifioit, & que rien ne ſurmontoit l'amour qu'il avoit pour luy.

Commentarienſis. Un officier nommé Antonin voulut ſe meſler de luy dire qu'il §12. eſtoit bien malheureux de ſe faire contraindre par tant de maux à obeïr. Mais il luy ferma la bouche, en luy diſant avec une fierté[b] toute ſainte: Allez, gardez vos bons avis pour vous meſme. J'ay mepriſé par la grace de mon Dieu, & le juge, & ſes menaces, & ſes tourmens; & vous pretendez que je vous ecoute? [Nous voyons la meſme choſe dans les actes de S. Taraque.

Bibien fit alors mener le Saint en priſon, ordonnant qu'on le §. Ibid. miſt dans un cachot les piez dans les ceps, le cou & tout le corps chargé de chaines les plus peſantes, avec bonne & ſeure garde, pour empeſcher qu'aucun Chrétien ne luy parlaſt, & ne le rendiſt plus opiniatre en le beatifiant. Il ne voulut pas meſme que qui que ce fuſt entraſt où il ſeroit, hors celui qui luy porteroit à manger. Il pretendoit par là abatre la vigueur & la force que la jeuneſſe donnoit à ſon corps, [comme s'il euſt pu abatre en meſme temps celle que Dieu donnoit à ſon ame.] Antonin eut ſoin que tout cela fuſt ponctuellement executé, avec encore plus de §13. rigueur que Bibien n'avoit ordonné: & le Saint paſſa ſept jours §12. en cet état, qui ne luy donnoit que de la joie, parcequ'il mettoit ſa confiance en un Dieu qui ne trompe point.

Il fut tiré de la priſon pour eſtre conduit avec les autres pri- §13.14. V. la note 1. ſonniers à Byzance, où Flaccin qualifié Proconſul de la province

2. ὡς τρὰ παῤῥησία τῷ ξένῳ βυκάνῃ.

d'Europe, avoit mandé à Bibien de le venir attendre. [Dieu le laiſſa en chemin ſentir le poids de la foibleſſe humaine.] La douleur des plaies qu'il avoit receues, la peſanteur de ſes chaines, la fatigue du chemin qui eſtoit d'environ 25 lieues,]le peu de nourriture qu'on luy donnoit, la dureté des ſoldats qui le preſſoient de marcher, la douleur de ne pouvoir voir perſonne qui l'encourageaſt, tout cela accablant ſon corps & ſon eſprit, il crut que tant de maux le feroient demeurer mort ſur le chemin. Mais au lieu de s'abatre, il demanda un peu de temps [pour ſe repoſer &] pour prier, & s'arreſtant en un endroit, il remercia Dieu "des &c. graces qu'il avoit faites à un pecheur comme luy, le ſuppliant en meſme temps de le vouloir ſoulager dans l'accablement où il eſtoit, & de le guerir, afin qu'il puſt donner ſa vie pour luy par la ſentence du juge; [ce qu'on regardoit proprement comme le veritable martyre.]

§ 13. 'On pretend que tout le monde entendit alors une voix qui
§ 14. l'exhortoit à prendre courage; 'ce qui fit "que tous les priſon- &c.
niers qu'on menoit avec luy, ſe convertirent, & ecouterent les
§ 15.17. inſtructions qu'il leur donna. 'On ajoute que la nuit ſuivante dans l'hoſtellerie où ils logerent, & celle d'aprés dans la maiſon où on les mit en arrivant à Byzance, les autres priſonniers virent avec luy "diverſes perſonnes qui l'entretenoient, & pançoient &c.
§ 15. ſes plaies; & ils jugerent que c'eſtoient des Anges. 'Des le lendemain on le renferma dans un cachot, comme Bibien l'avoit ordonné, toujours chargé de chaines, & les piez dans les ceps. Mais cela n'empeſcha pas que le meſme miracle ne continuaſt les nuits ſuivantes. Les autres priſonniers "qui eſtoient dans une &c. chambre voiſine, le remarquerent, & en avertirent le geolier
§ 15.17. 'nommé Caſſius, qui en fut luy meſme témoin. "Il entra pluſieurs
" § 17. fois dans le cachot pour ſavoir qui eſtoient ceux qu'il y voyoit; & alors il y trouvoit le Saint ſeul, quelquefois endormi, mais
§ 16. ſouvent occupé à prier Dieu, & à chanter ſes louanges. 'Cependant le Saint ſe trouva effectivement gueri, plein de force & de vigueur, & avec une beauté de viſage toute nouvelle & toute
§ 15. extraordinaire. 'Caſſius dit à pluſieurs de ſes amis ce qu'il avoit vu.

§ 16. 'Bibien eſtant auſſi arrivé à Byzance [deux ou trois jours aprés les priſonniers,] tint ſon audience au bout de ſept jours. On y amena le Saint, qu'on ne dechargea de ſes chaines qu'à la porte de l'audience: & Bibien fut bien ſurpris de le voir dans un état fort different de celui auquel il pretendoit le trouver reduit par

tant

tant de maux qu'il avoit soufferts. Il accusa ses officiers d'avoir mal executé ses ordres. Mais Antonin luy protesta qu'on n'avoit manqué à rien, & montra les chaines dont le Saint avoit toujours esté chargé. 'On fit venir le geolier Cassius, à qui Bibien § 17.
reprocha d'avoir nourri Acace comme un athlete : Surquoi le Saint prit la parole, & dit au juge qu'il estoit effectivement un athlete, & qu'il avoit à combatre contre luy, mais dans l'autre monde devant le tribunal de J.C. qui l'avoit gueri par sa parole. Bibien luy fit sur cela casser les dents, pour luy apprendre, disoit-il, à ne parler que quand on l'interrogeoit. Pour le geolier, il protesta avec serment à Bibien, qu'il avoit fait audela mesme de
&c. ce qu'il avoit "ordonné pour maltraiter le Saint. On ajoute qu'il luy raporta les miracles dont il avoit esté témoin ; ce qui n'empescha pas Bibien de le faire battre outrageusement sur le cou, pretendant qu'il avoit receu de l'argent des Chrétiens.

'Cependant Acace rioit au milieu de ses douleurs : de quoy le § 18.
» juge se mettant en colere, le Saint luy dit : Je ne me rejouis pas
» du malheureux état auquel vous allez estre condanné pour l'e-
» ternité ; au contraire j'en ay un extreme regret. Mais je ne puis
» que je ne me moque de vostre folie, & de cette extravagance
» par laquelle vous vous jouez vous mesme de vostre vie, en aban-
» donnant vostre Createur pour adorer du bois & des pierres. 'Le § 19.
» juge aprés quelques menaces, luy dit avec emportement : Est-ce
» que tu ne sacrifiera donc pas, & que tu continueras toujours
» dans ta folie ? Et le Saint luy répondit avec la mesme force : Mais
» vous, continuerez vous toujours à dechirer des hommes qui ne
» sont coupables de rien, & qui ne vous ont fait aucun tort ? Le
juge [vaincu par sa colere] le fit battre de verges sur le dos & sur le ventre avec une extreme cruauté, 'attaché comme on pretend Socr. l. 6. c. 13.
&c. Καρύα. à "un noyer, qui subsistoit encore en l'an 408, & avoit donné le P. 331. a. b.
Voy la note 1. nom à une grande maison bastie en cet endroit. On avoit aussi elevé une chapelle auprés du noyer en memoire de S. Acace.
'Le Saint dans ses excessives douleurs eut recours à J.C, qui à Boll. 8 may, p.
ce qu'on dit, l'assura de sa protection par une voix qui vint du 765. § 19.
ciel, & qui fit demeurer les boureaux sans parole & sans mouvement.

'Bibien ceda enfin, & desesperant de vaincre le Saint, il le § 19.
renvoya à Flaccin qui estoit arrivé [à Byzance,] luy envoyant en mesme temps un procés verbal & une lettre, qui estoient autant de témoins de sa cruauté, & du courage d'Acace. 'On assure § 20.
que Flaccin avoit une femme Chrétienne, qui avoit obtenu de

luy que quand il auroit des Chrétiens à juger, il ne les tourmenteroit point par de longs ſupplices: & elle le luy avoit fait promettre meſme avec ſerment. Ayant donc receu la lettre de Bibien, il ordonna qu'on miſt le Saint dans une priſon, mais ſans chaines & ſans une garde trop faſcheuſe. Cinq jours aprés il tint l'audience, où il fit venir le Saint, & fit lire le procés verbal de Bibien. Il blaſma alors cet officier d'avoir traité avec tant de cruauté un homme de guerre, au lieu de luy faire promtement ſon procés. Et pour ne pas faire ce qu'il blaſmoit dans un autre, il ordonna ſans differer qu'on allaſt trancher la teſte à Acace.

§ 11. 'Le Saint entendit cette ſentence avec une extreme joie, & remercia tout haut J.C. de ce qu'il traitoit avec tant de miſericorde un pecheur comme luy. On le mena hors de la ville au lieu de l'execution, où ayant demandé un peu de temps pour prier, & s'eſtant mis à genoux, il remercia encore Dieu de la grace qu'il luy faiſoit par ſa pure bonté, & non à cauſe de ſes œuvres, puiſqu'il s'en eſtoit, diſoit-il, rendu indigne par ſes pechez. On luy trancha auſſitoſt la teſte, & il conſomma ainſi ſon martyre le 8e jour de may. Quelques perſonnes de pieté prirent ſoin d'enſevelir ſon corps, & l'enterrerent avec tout l'honneur qu'ils purent en un lieu nommé Staurion.

p.291.§6| Men.p.47.51. a Men.p.213. Boll.p.291.292. 'L'Egliſe greque fait de ce Saint une partie de ſon principal office le 7 de may,[a] & en fait encore une memoire le 21 de juillet. 'Les martyrologes de Saint Jerome, Raban, Notker, & d'autres Latins, le mettent le 7 & le 8. 'Les Grecs font ſa feſte dans une egliſe de ſon nom ſituée en un quartier nommé Heptaſcalon, & par corruption Paſcalon. 'On aſſure que cette egliſe a eſté baſtie par Conſtantin. [b] Il eſt certain que du temps de Conſtance ſon fils il y avoit une egliſe baſtie ſur le tombeau de ce ſaint Martyr, & où eſtoit ſon corps. [c] On croit que c'eſt cette egliſe de Saint Acace que Juſtinien abatit parcequ'elle eſtoit preſte à tomber, pour la rebaſtir tout de nouveau "beaucoup plus grande & plus &c magnifique, comme on le peut voir dans Procope. [d] Quelques uns diſent qu'elle ne commença qu'alors à porter le nom de S. Acace. Baſile le Macedonien la rebaſtit encore depuis, à la fin du IX. ſiecle. 'Pour la chapelle du Saint auprés du noyer dont nous avons parlé, celebre du temps d'Arcade qui y vint faire ſa priere peu avant ſa mort en l'an 408; 'on en fit une egliſe [plus conſiderable] du temps de l'Empereur Juſtin: [1] ce que quelques

Men.7.may, p.52|Cang.de C.l.4.p.118. Codi.or.C.p. 8.c|38.b|39.d. b Socr.l.2.c.38. p.14|.b| Soz.l. 4.c.21.p.572.c. c Cang.p.118| Proc.ædi.l.1.c. 4.p.15.b. d Cang.p.218| Codi.or.C.p. 40.a. Socr.l.6.c.23.p. 332.a.b. Codi.or.C.p. 54.c|Cang.p. 118.

Cang.p.118. a Codi.p.54.c.

1. 'On dit de *Juſtin & de Tibere*, [c'eſt à dire de Juſtin II;] [a] ou *de Juſtin & de Procope*, [ce que je n'entens pas.]

ens attribuent au Patrice Narſe ſous Juſtin I, d'autres à un frere du Patrice Cariſe ſous Juſtin II.

'La ville de Squillace dans la Calabre [ulterieure,] pretend poſſeder aujourd'hui le corps de ce Saint dans ſon egliſe cathedrale de la Ste Vierge. Baronius dit avoir lu l'hiſtoire de cette tranſlation envoyée à Rome. Bollandus ne la donne pas neanmoins, & n'en dit pas meſme un mot: [Il ne s'en eſt peuteſtre pas mis beaucoup en peine] depuis qu'il a vu dans le breviaire de Squillace ce que l'on en dit en ce pays là. Car on veut que le cercueil de plomb où eſtoit le corps du Saint, ayant eſté jetté dans la mer par les infideles, [ce qui ne pourroit eſtre que depuis la priſe de Conſtantinople par les Turcs,] avoit nagé ſur la mer & eſtoit venu aborder auprés de Squillace: [Il eſt plus aiſé de croire que s'il y a effectivement un corps de S. Acace à Squillace, c'eſt de quelque autre Saint de meſme nom.] Bar. 8. may, c. Boll. 18. p. 293. § 9. 10.

'Les martyrologes de S. Jerome joignent à S. Acace, qu'ils appellent Agathe, environ 80 Martyrs, comme s'ils avoient tous ſouffert avec luy à Conſtantinople. 'Ses actes marquent, comme nous avons dit, qu'il convertit pluſieurs priſonniers en venant de Perinthe à Byzance, [mais ne diſent point que ces nouveaux Chrétiens aient eſté martyrizez: Et entre les 80 Martyrs, il y a un S. Maxime Preſtre, & un S. Anthe Diacre.] Boll. ib. p. 291. Flor. p. 512-514. Boll. p. 764. § 14.

SAINT GURIE, ET SAINT SAMONE, MARTYRS.

[NOUS n'avons point d'hiſtoire originale de S. Gurie & S. Samone:]'mais leur vie eſt décrite dans l'eloge qu'en fait Arethas Eveſque de Ceſarée en Cappadoce, 'qu'on dit avoir vécu vers l'an 540, [a]quoiqu'on n'en ſache rien de bien certain. [b]Nous en avons auſſi des actes qui ne ſont que de Metaphraſte, [']mais des meilleurs en ce genre, & Sur. 15. nov. p. 345. Mir. c. 150. p. 208. a Du Pin, t. 6. p. 175. b All. de Sim. p. 219.

Note 1.

tels qu'on peut juger qu'ils ſont faits ſur des pieces anciennes & originales.]

Sur.15.nov.p. 345.§ 3.4|339. §2. 'Ces auteurs diſent donc que les Saints dont nous parlons eſtoient nez à Edeſſe en Meſopotamie, ou en deux villages des &c. environs, & elevez dans la ville. Gurie s'appliquoit particulierement à la meditation. C'eſt pourquoi il quitta Edeſſe, & ſe retira à la campagne pour y eſtre plus eloigné du bruit & du p.347.§12.16. tumulte: & il vécut dans cette vie ſolitaire & champeſtre juſ- § 4|339.§ 2. qu'à une grande vieilleſſe. 'Il pratiquoit avec tant de ſoin les exercices de la mortification & de la penitence, qu'on luy en avoit donné le ſurnom de *Continent*, & on ne le connoiſſoit que p.341.§ 7. ſous ce titre. 'La foibleſſe de ſon corps, & la paſleur de ſon viſage, p.347.§ 12. [eſtoient des marques & des effets de l'auſterité de ſa vie.] 'On p.339.§ 2. loue encore ſa prudence, ſa gravité, ſon courage, ſa charité.

p.347.§14. 'Samone qui eſtoit plus jeune, avoit une grande vigueur de p.346.§ 4. corps & d'eſprit. 'Il ſe joignit à Gurie pour le ſuivre & l'imiter dans ſa vertu: Et Dieu voulant honorer en eux ſa Trinité ſacrée, leur unit S. Abibe plus jeune que l'un & l'autre, mais qui ne travailloit pas avec moins d'ardeur [& d'humilité] à s'avancer § 4.20. dans la vertu. 'Il honoroit meſme cette ſainte ſocieté par la dignité du diaconat dont il eſtoit revétu: ["car les deux autres Note aj § 20. n'eſtoient point elevez comme luy aux ordres ſacrez.] 'Ces trois Saints ſe preparoient à la couronne du martyre que Dieu leur deſtinoit, par tous les exercices de pieté, & par une vie vraiment monaſtique, [quoique le nom de moine ne fuſt peuteſtre pas § 5. encore alors en uſage.] 'L'odeur de leur pieté qui honoroit l'Egliſe, ſe repandoit non ſeulement dans Edeſſe, mais auſſi dans les environs, & par toute la Syrie.

Ibid. 'La perſecution de Diocletien arriva ſur cela [en l'an 303,] p.339.§ 1. 'lorſque Cognat eſtoit Eveſque d'Edeſſe, Augare fils de Zoare § 3. magiſtrat de la ville, '& Antoine gouverneur de la province. [La perſecution s'eſtant étendue au commencement de 304 § 2.346.§ 8. juſqu'ſur les laïques,] 'Gurie & Samone furent pris avec beau- Ugh.t.6.p. 1135.a. coup d'autres. 'Les Grecs diſent que c'eſtoit parcequ'ils avoient envoyé des vivres aux Confeſſeurs qui avoient eſté pris avant Sur.15.nov.p. 340.§ 3. eux. 'Ils furent preſentez à Antoine, qui s'eſtant efforcé en vain par ſes fauſſes raiſons & par ſes menaces, de les faire re- § 4. noncer à leur foy, 'les fit mener en la priſon, où beaucoup de p.346.§ 8. Chrétiens avoient déja eſté enfermez. 'Pluſieurs neanmoins en ſortirent bientoſt, ſoit en renonçant la foy, ſoit parceque c'eſtoient des perſonnes ſans nom. Mais les deux Saints contre

qui le diable eſtoit le plus animé à cauſe de leur vertu, y furent retenus fort longtemps: & on croit que c'eſt ce qui leur a fait donner le titre de Confeſſeurs d'une maniere toute particuliere. 'Car on a continué à le leur donner meſme depuis qu'ils ont eſté Martyrs. [a]Et les Grecs les qualifient encore Martyrs & Confeſſeurs. p.343.§ 17|345. § 1. a Men.15.nov. p.246|Ugh.t. 6.p.1135.a.

[b]Durant leur priſon, Diocletien eſtant mort, [ou plutoſt s'eſtant depoſé le premier may 305,] un autre Prince luy ſucceda, [v]ſavoir Maximin dans l'Orient, & publia de nouveaux ordres contre les Chrétiens vers le commencement de l'an 306.] 'Il envoya auſſi dans la Meſopotamie un nouveau gouverneur 2. 'nommé [1] Muſone, [c]qui n'avoit point de plus grande paſſion que de contenter la haine qu'avoit contre les Chrétiens celui dont il tenoit ſa charge. Il ſe fit amener les deux priſonniers, dont tout le crime eſtoit de n'eſtre pas impies. Il taſcha de les gagner par une fauſſe douceur, & puis de les intimider par des menaces. Mais ils ſe défendirent par une ſage prudence contre ſes pieges ſecrets, & par une ſainte elevation de cœur contre ſes attaques ouvertes. b sur.p.346.§ 8. v. la perſ. de Diocl. § 28. 30. c p.346.§ 9. p.340.§ 4.

'Ainſi le juge reduit à avoir recours aux boureaux, fit ſuſpendre les Saints en l'air par une main, avec de groſſes pierres attachées aux piez, '& les laiſſa en cet état durant une demi-journée, 'depuis neuf heures du matin juſqu'à deux heures aprés midi, durant qu'il eſtoit occupé à d'autres affaires. Au bout de ce temps on leur demanda s'ils vouloient enfin obeïr aux Empereurs. Et comme ils ne répondoient rien, 'on les envoya dans un cachot tres profond, 'où on leur mit les piez dans les ceps. Le lendemain on vint les delivrer de ce tourment, mais on mura la porte de leur cachot: & ils furent trois jours en cet état ſans voir le jour, & ſans qu'on leur donnaſt meſme une goute d'eau. On ouvrit enfin le cachot, mais on les y retint encore depuis le commencement d'aouſt juſqu'au 10 de novembre. § 14. § 15. p.340.§ 6.7. p.348.§ 15. p.340.§ 7.

'Le juge les fit alors comparoiſtre de nouveau, & trouva qu'ils eſtoient toujours inebranlables & invincibles. 'Il epargna neanmoins Gurie, le voyant ſi foible qu'il eſtoit pour mourir dans la queſtion. Mais comme Samone avoit encore de la force, il le fit ſuſpendre en l'air par un pié, & attacher à l'autre une grande quantité de fer, comme s'il euſt voulu l'écarteler. Et ce ſupplice luy demit la cuiſſe, ce qui le mit hors d'état de pouvoir mar- ibid. lb|348.§ 15.16.

1. 'Les Grecs ſemblent vouloir que les Saints aient eſté condamnez par Antonin, qu'ils qualifient Duc ou General. Men.15.nov.p. 246.Ugh.t.6.p. 1135.

p.341.§7. cher. 'Metaphraſte ajoute que luy ayant fait plier le genouil, on luy avoit ſerré la jambe contre la cuiſſe avec un anneau de fer;
§8. & que ce fut en cet état qu'on le ſuſpendit par le meſme pié. 'Au milieu d'un ſupplice ſi horrible, qui dura depuis deux ou trois heures juſqu'à cinq, il ne faiſoit que lever les yeux au ciel, ſans répondre un ſeul mot à ceux qui par une fauſſe miſericorde l'exhortoient à ſacrifier.

§9|348.§17. 'On les renvoya tous deux à leur cachot, & il falut y porter Samone. Ils y demeurerent encore juſqu'au 15 de novembre, auquel le juge s'eſtant rendu en la ſalle de l'audience des devant
p.341.§9. le jour, 'accompagné de tous ſes miniſtres, on luy preſenta Gurie ſoutenu par deux perſonnes, tant l'age & le jeûne l'avoient affoibli, & Samone porté par d'autres. Le juge voulut encore tenter leur conſtance par ſes paroles : mais les trouvant à l'epreuve de tout, enfin il prononça la ſentence, & les condanna à avoir la teſte tranchée. En meſme temps on les mit dans un tombereau, & on les mena hors de la ville, où tout le monde dormoit encore, juſque ſur une montagne aſſez eloignée nommée Bethelabicle. Quand on les eut mis à terre, ils demanderent quelque temps pour prier, & aprés leur priere ils ſe mirent à genoux pour recevoir le coup de la mort. C'eſt ainſi qu'ils conſommerent leur martyre, ["en l'an 306, comme nous croyons, &] Not. 3.
Men.p.240-246. le 15e jour de novembre, 'auquel les Grecs en font leur principal office: & on les a mis le meſme jour dans le martyrologe Romain.

Sur.p.345.§1. 'Leur eloge prononcé par Arethas[1] le jour de leur feſte, [fait 1.
juger qu'elle eſtoit celebre à Ceſarée en Cappadoce, dont on croit qu'Arethas eſtoit Eveſque. Elle leur eſtoit commune avec
§18.19|342.§13.15. S. Abibe, & on le joint toujours avec eux,]'parcequ'il ſouffrit enfin le martyre le meſme jour, mais ["quelques années aprés] V. la perſ. de Licinius.
ſous Licinius, & fut enterré auprés d'eux.

p.342.§16-18. [Sur la fin du IV. ſiecle,]'un Got qui ſervoit dans les troupes Romaines, ayant eſté mis en garniſon à Edeſſe, y rechercha en mariage la fille unique d'une veuve nommée Sophie, chez qui il eſtoit logé. La mere en fit longtemps difficulté, & enfin neanmoins elle y conſentit. Le Got ayant peu aprés eu ordre de s'en retourner, & voulant emmener avec luy ſa femme déja enceinte, Sophie les mena tous deux au tombeau des Confeſſeurs, comme parle l'hiſtoire, c'eſt à dire de S. Gurie, Saint Samone, & Saint Abibe: & le Got en touchant leur tombeau, jura qu'il traiteroit toujours ſa femme, nommée Euphemie,

1. Arethas dit que c'eſtoit *in ipſa anni converſione.*

ſelon ſa qualité, priant les Saints de vouloir eſtre ſa caution. 'Cependant des qu'il approcha du lieu de ſa demeure ordinaire, § 18-24.
il declara à Euphemie qu'il avoit une autre femme, à laquelle il falloit qu'elle obeïſt comme une eſclave, & qu'elle priſt la qualité de captive, la menaçant de la mort ſi elle diſoit ce qu'elle eſtoit; & il commença deſlors à la traiter en ſervante. Elle luy repreſenta, mais inutilement, les ſermens qu'il avoit faits, & les Saints qu'il avoit donnez pour ſes cautions. Il falut obeïr, & de femme devenir ſervante d'une maiſtreſſe, qui la regardant avec cela comme une rivale, la traitoit avec une extreme dureté. Elle ne laiſſa pas d'accoucher heureuſement : Mais ſon enfant fut bientoſt empoiſonné par la maiſtreſſe, qui eſtant morte elle
Note 4. meſme peu de temps aprés, Euphemie "fut ſoupçonnée de luy avoir donné du poiſon : & ſur cela le Got l'enferma dans le tombeau de ſa maiſtreſſe. Dans un état ſi effroyable elle s'adreſſa à Dieu & aux Saints ſes protecteurs : & l'hiſtoire raporte qu'elle vit trois hommes tout eclatans de lumiere ſur des chevaux blancs, qui luy dirent qu'ils venoient la ſecourir; & que ſur cela s'eſtant endormie, à ſon reveil elle ſe trouva [pres d'Edeſſe] dans l'egliſe des Confeſſeurs. Elle rendit graces à Dieu ſur leur tombeau, & le Preſtre à qui elle raporta ce qui luy eſtoit arrivé, envoya querir ſa mere, & la luy remit entre les mains, tout le monde rendant gloire à Dieu avec elle d'un ſi grand miracle.

'Quelque temps aprés, le Got ayant encore eſté envoyé à § 25-28.
Edeſſe, vint droit loger chez Sophie, croyant qu'on ne ſavoit rien de ce qui s'eſtoit paſſé. Sophie le receut comme ſon gendre. & il luy dit tout ce qu'il voulut de ſa fille. Mais il fut étrangement ſurpris lorſqu'il vit paroiſtre Euphemie, & Sophie luy reprocher le traitement qu'il luy avoit fait. Sophie fit faire un procés verbal, qu'elle porta à S. Euloge Eveſque d'Edeſſe [depuis l'an 378 ou 379,] & S. Euloge au Gouverneur, qui ayant fait venir le Got avec Euphemie, inſtruiſit toute l'affaire en preſence de S. Euloge & d'une infinité de peuple. Le Got preſſé par ſa conſcience avoua tout, & demanda ſeulement miſericorde. Mais le juge ſe crut abſolument obligé à luy faire trancher la teſte, & accorda ſeulement à S. Euloge que ſon corps ne ſeroit pas brulé comme il l'avoit ordonné d'abord. Metaphraſte raporte amplement cette hiſtoire, '& Arethas en remarque en peu de mots les p. 348. § 11.
principales circonſtances.

Ste PELAGIE,
LES SAINTES
BERENICE, ET PROSDOCE,
ET
Ste DOMNINE LEUR MERE.

COMME Antioche eſtoit l'une des plus illuſtres villes de l'Empire Romain, auſſi la perſecution de Diocletien y a paru avec plus de cruauté qu'en beaucoup d'autres.] L'on y voyoit meſme amener des Martyrs des autres provinces, [comme pour leur y faire recevoir la couronne ſur un plus celebre theatre.] Euſebe remarque particulierement que divers Chrétiens s'y precipiterent du haut de leurs maiſons en bas avant que de tomber entre les mains des perſecuteurs, & d'eſtre arreſtez, depeur [que leur foibleſſe ne ſuccombaſt] aux horribles tourmens que l'on employoit pour les vaincre. Et celá ſe vit encore en d'autres endroits.

Euſ.l.8.c.13.p. 308.a.

c.12.p.305.c.

Naz.or.23.p. 418.b. [Chry.t.1. or.41.p.493.d. Aug.civ.l.1.c. 26.p.14.1.b.c.

[Les plus celebres exemples de ces morts tragiques,] [a] qui ne ſe peuvent juſtifier que ſur les inſpirations extraordinaires du S. Eſprit, [ſont ceux de Ste Pelagie qui ſe precipita, de Ste Domnine, & de ſes filles Berenice & Proſdoce qui ſe noyerent dans une riviere. Nous joignons enſemble ces deux hiſtoires à cauſe de leur conformité.] Et S. Ambroiſe pretend meſme que Ste Domnine eſtoit leur mere à toutes; ["quoique cela ne paroiſſe pas bien assuré. Nous tirerons leur hiſtoire non ſeulement de cet illuſtre Pere de l'Egliſe, mais encore d'Euſebe & de "S. Jean Chryſoſtome. Nous nous contenterons d'en prendre ce qui regarde les faits, laiſſant les reflexions & les eloges pour la recompenſe de ceux qui veulent puiſer dans les ſources meſmes.]

Amb.virg.l.3. p.478.f.

Note 1.

Note 2.

Chry.t.1.or.41. p.491.b. Amb. p.478.d. a Boll.7.jan.p. 361.§ 10.

[a] Ste Pelagie eſtoit une jeune vierge d'Antioche agée ſeulement d'environ 15 ans. [b] On pretend qu'elle "avoit eſté inſtruite par S. Lucien Preſtre d'Antioche, qui fut martyrizé ["en 312.]

&c. v. ſon titre.

Des

'Des qu'elle entendit le premier bruit de la perſecution[de Diocletien,]elle s'enferma chez elle.'Mais elle ſe vit tout d'un coup attaquée par des ſoldats qui luy ordonnoient de venir comparoiſtre en jugement,'voulant luy ravir ou ſa foy, ou ſa chaſteté. 'Elle eſtoit alors toute ſeule, n'ayant avec elle ni pere, ni mere, ni ſœurs, ni nourrice, ni ſervante, ni voiſine, ni amie.[a]Selon les Ménées des Grecs elle avoit déja eſté[priſe, &]enfermée dans une maiſon par ordre du juge.'Mais plus elle eſtoit abandonnée des hommes, plus elle eſtoit aſſiſtée de Dieu.

Amb.p.478.d. Chry.p.492. d. Amb.p.478.d. e|Chry.p.492. d. [a] Men.9 jun. p.65. Amb.p.478.e.

'Elle eſtoit preparée à toutes ſortes de tourmens & de ſupplices. Cependant la crainte de perdre la couronne de ſa chaſteté, la fit reſoudre à ne point comparoiſtre, & à prevenir les bourreaux en ſe donnant la mort à elle meſme.'Elle ne pouvoit ſouffrir "qu'une main profane la touchaſt,qu'un regard moins chaſte violaſt en quelque ſorte ſa pureté, & bleſſaſt un peu ſa pudeur.

Chry.p.491.e; p.492.b|Amb. &c. pſ.104.ſ.867.a.

'Elle prit donc & executa preſque en un inſtant cette grande reſolution,'née d'un courage bien elevé[audeſſus de ſon ſexe,] & dont les Saints ſe ſont ſervis pour montrer que qui ſuit J.C. eſt toujours libre.

Chry.p.493.a; Amb.ep.B.37. c.38.p.939.

'Elle fit bien voir en effet qu'elle ne s'y portoit pas par[le trouble & le deſeſpoir que produit]la laſcheté, ni par le crainte de la douleur, puiſqu'elle eut l'aſſurance de ſortir, & d'aller parler aux ſoldats qui aſſiegeoient ſa porte.'Elle leur demanda la permiſſion d'entrer[dans ſa chambre]pour changer d'habit, '& ſe parer magnifiquement, comme ſi elle euſt voulu eſtre plus en état de ſe preſenter devant les magiſtrats. La gayeté & la liberté de ſon viſage donnoit auſſi lieu de croire qu'elle n'avoit point de repugnance à faire ce qu'on deſiroit d'elle.'Dieu permit que ces ſoldats par un aveuglement étrange, dit Saint Chryſoſtome, ne conceurent pas ſon deſſein, & luy accorderent le temps qu'elle demandoit. Et elle eſtant auſſitoſt entrée dans ſa chambre, pria longtemps Dieu de luy faire la grace de paroiſtre devant luy pure & ſans tache.[b]Elle ſe para enſuite, à ce qu'on dit, de ſes plus magnifiques habits,[c]& en meſme temps elle ſe depouilla de la corruption, pour ſe revétir de la robe d'immortalité.[d]Car eſtant montée tout au haut de ſa maiſon,[e]fortifiée par le mouvement que J.C. formoit dans ſon cœur, & par le courage qu'il luy inſpiroit,[f]elle ſe precipita de là du haut en bas, [g]& echapa ainſi à tous les pieges de ſes ennemis.[h]Son corps en tombant à terre, frapa, dit S. Chryſoſtome, les yeux du demon plus vivement qu'un éclair, & le terraſſa comme par un coup

Chry.p.492.d. Sur.9 jun.p. 144.§3. Chry.p.493.c. Men.8.oct.p. 91. [b] Amb.virg.l. 3.p.478.f. [c] Chry.p.493. c. [d] Sur.9 jun.p. 144.§3. [e] Chry.p.493. h [f] p.495.a|Euſ. p.305.c|Amb. p.478.d. [g] Chry.p.493.d. [h] p.[illegible]

a.b. de foudre.'Ce qui marque encore que Dieu agiſſoit en tout ceci, c'eſt qu'au lieu que ces chutes ne ſont pas toujours mortelles,ou que ſouvent ne briſant que quelques membres, elles n'oſtent la vie que longtemps aprés ; ni l'un ni l'autre n'arriva en cette rencontre ; mais Dieu retira auſſitoſt l'ame de la Sainte, en ſorte que ſa mort parut autant l'effet de la volonté divine que de ſa chute.

p 496.a. 'Les peuples accouroient en foule pour rendre honneur à
p.497.a. cette ſainte Vierge & Martyre.'Il paroiſt que le lieu où on alloit pour cela,[& qui eſtoit apparemment celui de ſa ſepultu-
or.42.p.498. c. re,]eſtoit aſſez eloigné d'Antioche.'Sa feſte ſe celebroit à Antioche "fort peu avant celle de Saint Ignace,[c'eſt à dire le 19 de
Men.jun.p.65| oct.p.91|Ugh. t.6.p.1096. decembre,ou peu de jours auparavant.]'Les Grecs en font aujourd'hui le 9 de juin"& le 8 d'octobre,[a]auquel les martyrolo-
a Hor.p.904. 906. ges de S. Jerome marquent Ste Pelagie Martyre à Antioche. [Baronius l'a miſe le 9 de juin dans le martyrologe Romain.]

Amb.virg.l.3. p.478.f. 'Saint Ambroiſe dit que quand les perſecuteurs virent qu'ils avoient laiſſé echaper la proie dont ils penſoient aſſouvir leur impudicité [& leur cruauté,] ils commencerent à chercher [Ste Domnine, & ſes filles Berenice & Proſdoce,]que ce Saint ſuppoſe avoir eſté la mere & les ſœurs de Ste Pelagie. Mais ces chaſtes colombes,dit-il, avoient pris l'eſſort, & avoient mis leur
Euſ.l.8.c.12.p. 301.c.d. pureté à couvert en ſe retirant à la campagne.'Car la mere qui eſtoit une femme tres ſainte, & qui eſtant l'une des plus nobles, des plus illuſtres, & des plus riches d'Antioche, eſtoit encore plus relevée par les qualitez de l'ame que par celles du corps; cette femme admirable, dis-je, voyant que ſes deux filles qu'elle avoit nourries dans toutes les regles de la pieté, eclatoient par leur excellente beauté, elle les cacha quelque temps dans
Chry.t.1.or.11. p.554. Antioche, comme il ſemble qu'on le peut tirer d'Euſebe,'& enfin voyant que le feu de la perſecution y eſtoit allumé de toutes parts, elle leur fit abandonner leur maiſon, leur ville, leur parenté, pour ne ſonger qu'à ſauver la vie de leur ame, ſans eſtre
p.161.a. ſuivies d'aucun domeſtique,'dans le trouble, la crainte, la ter-
p.564.b|Euſ.p. 305.d. reur,& les dangers que l'on peut s'imaginer.'Elle ſe retira ainſi avec elles dans un pays étranger,[b]c'eſt à dire à Edeſſe[dans la
b Chry.p.565. e. Meſopotamie,]où il y avoit moins de politeſſe, mais plus de pieté
d. que dans beaucoup d'autres villes.'Dieu conſerva leur pureté dans ce voyage, comme il avoit fait la maiſon de Lot dans Sodome, & arreſta par ſa puiſſance tous les regards qui auroient pu bleſſer leur chaſteté.

'Elles trouvoient un port favorable dans Edeſſe, & leur depoſt c.
y eſtoit en aſſurance. [Mais ce calme dura peu.] 'L'envie qui les Euſ.p.305.d.
avoit fait chercher lorſqu'elles eſtoient cachées] dans Antioche,]ne ceſſa pas de les perſecuter lorſqu'elles eurent quitté la ville. 'On vit tout d'un coup publier de tous coſtez des edits Chry.p.566.a.
cruels contre les Chrétiens, qui verifiant ce que J.C. a predit b.
dans l'Evangile, vouloient que les maris denonçaſſent leurs femmes, les peres leurs enfans, les enfans leurs peres, [& apprenoient à tout le monde une infidelité que les auteurs de ces edits euſſent regardée comme la plus injuſte des perfidies, ſi on en euſt uſé contre eux meſmes. Cela peut ſe raporter aux nouveaux edits que Maximin publia vers le commencement de l'an 306.]
'Ce fut donc alors qu'en conſequence de ces edits, [a]l'on pour- p.567.c.
ſuivit les Saintes dont nous parlons, juſque dans le pays où elles [a] Euſ.p.305.d.
s'eſtoient retirées, & on les en fit ſortir pour les faire venir à Antioche ſous bonne garde. 'S. Chryſoſtome dit que le propre Chry.p.567.c.
mari [de Ste Domnine,] fut le miniſtre de cette perſecution contre ſa femme & ſes filles.

'Les Saintes ſe voyant priſes, ſuivirent volontairement les d.
perſecuteurs 'juſque dans la ville d'Hieraple, [que l'on croit e.
eſtre la celebre Alep d'aujourd'hui.] 'Là rencontrant une rivie- e.
re en leur chemin, (c'eſtoit peuteſtre celle de Marſyas,) elles prirent une reſolution tout à fait extraordinaire. 'Car la mere Euſ.p.305.306[
a: ayant fait "conſiderer à ſes filles le dangereux état où elles Ruf.l.8.c.16.
eſtoient d'eprouver les plus rigoureux tourmens, & ſurtout des p.141.i.2.
traitemens indignes de leur pureté, dont la ſeule menace leur eſtoit tout à fait inſupportable; elles ſe reſolurent à ſe delivrer de toutes ces craintes par une mort genereuſe: '& ayant accom- Euſ.p.306.a]
modé leurs robes pour courir plus aiſément ſans perdre la mo- Amb.virg.l.3.
deſtie, [b]la mere prit les mains de ſes deux filles; & en ſe tenant p.479.g.
l'une à l'autre, [c]elles coururent enſemble ſe jetter au milieu de la [b] Amb.p.479.
riviere qui les ſubmergea, [d]ſans les ſeparer, ſans pouvoir empor- b]Chry.p.568.
ter leurs corps hors du lieu où elles eſtoient tombées d'abord, & a.b.
ſans en decouvrir la moindre partie. [c] Ib]Euſ.p.306.
a.
[d] Amb.p.479.
h.

[Il y a quelque difficulté ſur la maniere dont elles purent ſe jetter dans la riviere.] 'S. Ambroiſe qui ne ſuppoſe pas qu'elles p.478.f.
fuſſent encore priſes, dit qu'elles embraſſerent ce parti parce-qu'elles ſe voyoient enfermées entre les perſecuteurs qui les tenoient preſque, & le fleuve qui les empeſchoit de fuir plus loin. [Mais pour Euſebe & S. Chryſoſtome qui marquent qu'elles eſtoient des auparavant entre les mains des ſoldats,] 'le pre- Euſ.p.306.a.

mier dit qu'elles obtinrent de leurs gardes la permiſſion de
Chry p.567.c. s'écarter un peu d'eux; & S. Chryſoſtome dit qu'elles prirent le Note 4.
temps que les gardes diſnoient & s'enivroient.

p 570.d.e. 'Il témoigne bien clairement que les corps de ces Saintes
e. eſtoient à Antioche. 'Il exhorte le peuple à les regarder comme
ſes protectrices, & d'aller viſiter leur tombeau, non ſeulement
le jour de leur feſte auquel il parloit, mais auſſi les autres jours.

p.557.e. 'Il nous apprend que leur feſte ſe faiſoit environ 20 jours aprés
Euſ.n.p.167.2. celle de la Croix. 'C'eſt pourquoi les Grecs la mettent dans leur
a] Men.p.43. menologe le 4 d'octobre, [vingt jours aprés l'Exaltation de la
Chry.t.5.h.34. Ste Croix.] Mais par une autre homelie de S. Chryſoſtome faite
p.431.432. en cette meſme feſte de la Croix, on voit que le Saint l'entend V. S. Chry-
du Vendredi ſaint. [Ainſi le vray jour de la feſte de ces Saintes ſoſtome.
Boll.14.a.r.p. eſt apparemment le 14 d'avril,] auquel les martyrologes de S. V. la note 2.
21.222. Jerome ſuivis par le Romain, par Uſuard, Adon, Notker, &
divers autres, marquent Ste Domnine couronnée *avec ſes vierges*.

Flor.p.926. 'Les anciens martyrologes ſemblent encore en marquer quelque
feſte le 19 d'octobre, quoique d'une maniere aſſez confuſe.

[Mais il n'y a pas lieu de douter que ce ne ſoit de ces Saintes
Aug.civ.l.1.c. que parle S. Auguſtin,] lorſqu'il dit que l'on raportoit l'exemple
26.p.14.1.a. de quelques ſaintes femmes, qui durant la perſecution, voulant
eviter les embuſches que l'on dreſſoit à leur chaſteté, s'eſtoient
jettées dans un fleuve pour y eſtre ſubmergées & emportées
par le courant de l'eau, & qu'aprés eſtre mortes de la ſorte, leurs *Martyria.*
tombeaux eſtoient viſitez & reverez dans l'Egliſe Catholique
par un grand concours de Fideles. Il montre que ce genre de
mort, qui ſelon les regles ordinaires eſt abſolument criminel, a
pu eſtre legitime en elles, ſi le meſme Dieu qui défend aux autres
de ſe donner la mort, le leur a commandé d'une maniere qui
leur fiſt clairement connoiſtre ſa volonté, comme nous ſommes
obligez de le dire de Samſon. C'eſt ainſi, ajoute-t-il, que les
homicides ſont condannez par toutes les loix, & que l'on con-
danneroit neanmoins un miniſtre de la juſtice, s'il refuſoit d'oſter
la vie à ceux que les puiſſances dont il depend legitimement,
l'obligent d'executer. [S. Chryſoſtome a ſuivi les meſmes prin-
Chry.in Jo.h. cipes, puiſqu'il reconnoiſt que dans la regle commune,] c'eſt le
87.p.517.b. demon qui porte les hommes à ſe jetter dans les precipices & à
ſe tuer.

Euſ.l.8.c.14.p. [Nous parlons autrepart] de Sophronie dame de Rome, V. Conſtan-
313.a.b Ruf.c. qui s'enfonça le poignard dans le ſein, pour n'eſtre pas con- tin §21.
17.p.145. trainte de violer la foy du mariage. [Mais comme on ne voit pas

que l'Egliſe Romaine l'ait jamais honorée, nous n'avons pas le meſme droit de juſtifier ſon action.]

'Euſebe aprés avoir parlé de Ste Domnine, dit qu'il y avoit encore à Antioche deux ſœurs Chrétiennes & vierges, d'une naiſſance illuſtre, & avantagées de tout ce qui pouvoit les rendre recommandables devant Dieu & devant les hommes. Rufin pretend que ne pouvant ſouffrir de voir la chaſteté violée par l'autorité meſme des loix, & par les edits[qui condannoient les vierges Chrétiennes à eſtre proſtituées,]elles ſe jetterent dans la mer. Mais le texte d'Euſebe porte ſeulement que les perſecuteurs commanderent qu'on les y jettaſt. Euſ.l.8.c.12.p. 306.b|Ruf.p. 141.2.

Ste EUPHEMIE, VIERGE ET MARTYRE.

[SAINTE Euphemie a eſté une des plus illuſtres Saintes de l'Orient, comme on le verra par les témoignages que nous en raporterons. Nous ſavons neanmoins peu de choſes de ſa vie. Ce n'eſt pas que nous n'en ayons pluſieurs hiſtoires aſſez longues, & aſſez remplies de miracles. Mais ces miracles meſmes, quoiqu'ils puiſſent avoir eſté crus depuis bien des ſiecles, paroiſſent moins tenir de la verité que de la fable.]"De ſorte qu'il ne nous reſte proprement rien d'aſſuré de ſes actions & de ſes ſouffrances,]'que la deſcription d'un tableau où ſon martyre eſtoit depeint, faite par S. Aſtere d'Amaſée [qui vivoit à la fin du IV. ſiecle,]'& inſerée toute au long dans la quatrieme & dans la ſixieme action du VII. Concile œcumenique. Aſt.h.11.p.208.211. Conc.t.7.p. 739.855.

NOTE L.

'S. Aſtere dit donc dans cette piece, que Ste Euphemie avoit conſacré à Dieu ſa virginité,'de quoy S. Paulin, S. Pierre Chryſologue, & les plus anciens martyrologes nous aſſurent auſſi.[a]Sa beauté paroiſſoit dans le tableau, & ſon habit brun ſemblable à celui des philoſophes, marquoit la profeſſion qu'elle faiſoit[de renoncer auſſibien à toutes les eſperances qu'à tous les ornemens du ſiecle.]Elle y eſtoit amenée devant le juge'nommé Aſt.p.208.c. Paul.car.24.p. 610|P.Chr.ſ. 97.p.342|Flor. p.835. [a] Aſt.p.209.c. Enn.car.17.p. 593

Aſt.h.11.p.209. c. d.e. Priſque, 'par deux ſoldats, dont l'un la trainoit par devant, & l'autre la pouſſoit par derriere. [a]Sa modeſtie luy faiſoit tenir les yeux baiſſez en terre, & en meſme temps ſon courage intrepide paroiſſoit par ſon viſage aſſuré, & qui ne donnoit aucune marque de crainte.

p.212.a. 'Plus avant dans ce tableau on la voyoit entre deux ſoldats, dont l'un luy tiroit la teſte par derriere pour la luy faire lever, & l'autre [1]luy caſſoit les dents avec un marteau: & le ſang qui luy decouloit ſur les levres, eſtoit capable de tirer les larmes des yeux de tous les ſpectateurs. 'La priſon ſuivoit, où la Sainte aſſiſe toute ſeule revétue de ſes habits bruns, étendoit ſes mains vers le ciel, pour demander le ſecours dont elle avoit beſoin dans ſes ſouffrances. Le ſigne de la Croix que nous avons accoutumé d'adorer, & de former ſur nous, dit S. Aſtere, paroiſſoit au-deſſus de ſa teſte, pour marquer apparemment le martyre qu'elle eſtoit preſte de ſouffrir.

b.c. 'Aſſez pres de là le peintre avoit allumé un grand feu, au milieu duquel il avoit placé la Sainte, qui y étendoit encore ſes mains vers le ciel, non ſeulement ſans aucune marque de douleur, mais meſme avec un viſage plein de joie, parcequ'elle alloit jouir d'une vie ſpirituelle & bienheureuſe. [Il ſemble donc que S. Aſtere, dont nous n'avons fait que ſuivre les termes, ait cru qu'elle eſtoit morte par le feu, & que la croix que l'on avoit depeinte ſur ſa teſte, marquoit ſon martyre en general, & non c. qu'elle duſt eſtre crucifiée.] En effet il ajoute que le tableau ne p.209.b. nous repreſentoit plus rien davantage: '& il avoit dit au commencement que le peintre avoit tracé ſur ſa toile toute l'hiſtoire de ce martyre.

Paul.p.61 | Fort.l.8.c.4. p.191 | Eva.l.2. c.3.p.286.b. 'Ste Euphemie ſouffrit à Calcedoine, comme S. Paulin, Fortunat, Evagre, [& generalement tout le monde] en tombe d'accord. [Les modernes diſent que ce fut ſous Diocletien: & les actes manuſcrits marquent diſtinctement la cinquieme année de cette perſecution, c'eſt à dire l'an 307. Que ſi nous n'en avons pas d'autorité plus conſiderable, nous n'avons rien au moins qui y ſoit contraire.] Les Grecs font aujourd'hui ſa feſte auſſi-

Men.p.228-234. bien que les Latins 'le 16 de ſeptembre. Les premiers en font Note a. leur principal office, & la mettent entre les grandes Martyres.

Flor.p.837.a. 'Ainſi je ne ſçay comment elle n'eſt point ce jour là dans le menologe d'Ughellus: & il y a d'autant plus ſujet de s'en éton-

1. Le grec porte qu'on luy arrachoit les dents, ἐξέκοπτε, avec un marteau & un foret, τρύπανον. Cela n'eſt pas aiſé à comprendre.

ner, qu'on la celebroit assurément ce jour là du temps du Pape S. Martin, longtemps avant l'Empereur Basile qu'on fait auteur de ce menologe. 'Ils en font encore leur grand office le 11 de juillet. Mais on voit par leur menologe que c'est une memoire de ce qu'on pretend qu'elle avoit autorisé par un miracle les definitions du Concile de Calcedoine, [comme nous dirons bientost.] 'Sa feste se celebroit tous les ans à Calcedoine du temps de S. Astere avec beaucoup de solennité. Les ministres des sacrez mysteres y honoroient sa memoire par leurs discours, apprenant aux peuples qui s'y assembloient, quels avoient esté ses combats, & avec quelle generosité elle les avoit soutenus.

Men.p.90-95.

Act.h.11.p.209. a.

'Pour les Latins, l'Eglise d'Afrique mesme en honoroit la memoire [vers l'an 530] le 16 de septembre. 'Elle est marquée ce jour là dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto. 'Elle l'est encore dans les martyrologes de S. Jerome, [dans Bede, & les autres posterieurs. Ceux de S. Jerome la marquent outre cela le 17 de septembre, le 17 d'aoust,] '& particulierement le 13 d'avril, auquel Raban, Notker, & d'autres la mettent aussi. Elle est marquée ce jour là dans quelques exemplaires du Sacramentaire, '& dans le missel Romain de Thomasius 'qu'on croit estre du Pape Gelase, [a] & on y a fait sa feste dans quelques Eglises.

Anal.t.3.p.415. Sacr.p.131. Front.cal.p. 134. Flor.p.836. P.433.434. Sacr.n.p.150. Thom.p.149. Act.M.p.541. §2. a Boll.13.apr. p.129.b.

[b] S. Paulin est peutestre le plus ancien auteur qui parle de cette sainte Vierge & Martyre de Calcedoine, dont il dit qu'il y avoit des reliques dans l'autel de Saint Felix de Nole. [S. Astere faisoit à peu pres en mesme temps en Asie la description de son martyre. Environ 50 ans aprés,] 'S. Pierre Chrysologue relevoit [à Ravenne] sa virginité & son martyre. [Vers la fin du V. siecle,] 'Ennode Evesque de Pavie fit un petit poeme à sa louange. [c] Fortunat Evesque de Poitiers [vers le milieu du VI. siecle,] en parle aussi avec honneur, & la met par deux fois au rang des plus illustres Vierges & Martyres. 'Nous trouvons aussi que les Papes Gelase & Donus ont dedié des eglises sous son nom vers 490 & 677, la premiere à Tivoli, & l'autre sur le chemin d'Appius. 'Il y en a encore aujourd'hui à Rome une troisieme, [qui peut estre] 'celle dont parle S. Gregoire de Tours. [Mais il est remarquable que Zosime mesme, ennemi juré des Chrétiens, parle de cette Sainte avec honneur. Car marquant] 'l'entrevue qui se fit l'an 400 entre l'Empereur Arcade & le Comte Gaïnas, auprés de Calcedoine dans l'eglise où estoit le tombeau & le corps de cette sainte Martyre, 'il dit que ce fut dans le lieu où

b Paul.car.24. p.610.

P.Chr.s.97.p. 342.

Enn.car.17.p. 592.

c Fort.l.8 c.4. p.187.192.

Anast.c.50.79.p. 30.53.

Bar.16.sept.a.

Gr.T.h.Fr.l. 10.c.1.p.533.

Socr.l.6.c.6.p. 306.d|Soz.l.8. c.4.p.761.a.

Zos.l.5.p.794. c.

l'on avoit basti le Martyre de "Ste Euphemie, qui y recevoit des honneurs à cause qu'elle avoit adoré le Christ.

c|Soz p.761.a. 'Ce Martyre de Ste Euphemie, c'est à dire l'eglise où estoit
Eva.l.2.c.3.p. son corps, estoit un peu hors de Calcedoine, placé sur une petite
286.b.c. eminence fort agreable, à deux stades seulement du Bosphore,
d. '& à la vue de Constantinople. [a]S. Astere dit que les Fideles de
a.|ſt.h.11.p. la ville[de Calcedoine,]admirant egalement la vertu & la gene-
209.a|59.a. rosité de la Sainte, luy avoient elevé un tombeau pres "de l'eglise
b ou de l'autel, & y avoient mis sa chasse. 'Le tableau dont il nous
p.208.d. fait la description, estoit assez pres de ce tombeau 'dans un "des
portiques couverts.]Il semble qu'on ait depuis changé la dispo-
sition de cette eglise selon la description qu'en fait Evagre à la
Eva.l.2.c.1.p. fin du VI. siecle.]'Il dit qu'elle estoit composée de trois grandes
286.287. pieces, dont les deux premieres consistoient chacune en une
place fort longue environnée de colonnes, avec cette seule
difference que la premiere estoit à l'air, & la seconde estoit
p.287.a.b. couverte,[& servoit peutestre d'eglise ordinaire.]'Au Nord de
ce second edifice, il y en avoit un troisieme tourné vers l'Orient:
Il estoit rond, soutenu de tous costez par des colonnes[qui for-
moient une voute,]environnée d'une tribune elevée, & de cette
tribune on pouvoit assister à la celebration des mysteres, &
adresser ses prieres à la Sainte. Car au milieu de ce bastiment
rond, il y avoit un fort beau dome; & c'est sous ce dome, du costé
de l'Orient, que l'on avoit mis le tombeau où estoit le corps de
la Sainte, dans "une chasse toute couverte d'argent, & faite en
Nphr.l.15.c.5. long 'selon la mesure de son corps. Car il se conserva tout entier
p.593.d. en chair & en os sans aucune corruption, jusqu'au temps de
Sur.11.jul.p. Leon Isaurique, selon ce qu'en disent Nicephore, '& Constantin
165.§3. Eveſque de Teie[dans la partie du Pont appellée Honoriade.]
Nous avons dans Surius un beau discours sur ces reliques de la
Sainte, prononcé par ce Constantin.

Conc.t.4.p.77. 'Ce fut dans l'eglise de Ste Euphemie que fut assemblé[en 451,]
a.&c. le grand Concile de Calcedoine, [b]qui reconnut devoir à son in-
b p.831.d.e. tercession l'heureux succés qu'il avoit eu.[La definition de la
foy avoit esté conclue & arrestée dans la chapelle où estoit son
corps: & aprés qu'elle eut esté lue dans la sixieme session, &
p.611.b. souscrite par tous les Eveſques; 'ils y accorderent à l'Eglise de
Calcedoine le titre de Metropole, à la priere de l'Empereur
Marcien, & en l'honneur de Ste Euphemie.

Sur.11.jul.p. 'Constantin de Teie dit que quand les Peres de ce Concile
166.§9. eurent anathematizé Dioscore, & établi la foy de l'Eglise,
voyant

voyant que quelques uns ne ſe rendoient pas à leur definition, ils reſolurent de la mettre ſur les reliques miraculeuſes de Ste Euphemie, pour obtenir de Dieu par ſes prieres quelque miracle qui autoriſaſt la foy Catholique: Et qu'en effet quand on approcha du corps de la Sainte le papier où la declaration du Concile eſtoit écrite, elle étendit la main pour le prendre, & aprés l'avoir baiſé, le rendit aux défenſeurs de la verité. [Ce miracle eſt celebre parmi les hiſtoriens, mais ſeulement parmi les nouveaux, qui meſme ne s'accordent pas.] 'Car Nicephore dit que les Peres du Concile & les heretiques ne pouvant convenir ſur la doctrine, prirent Ste Euphemie pour juge; & qu'ayant mis chacun leur foy par écrit dans un papier, ils mirent les deux papiers aux piez de cette Sainte, & fermerent ſon tombeau à la clef, avec des ſeaux. Nphr.l.15.c.5. p.593.c]594.a.

'Ils paſſerent la nuit ſuivante en prieres, & eſtant revenus le matin, ils trouverent le ſymbole des Catholiques entre les mains de la Sainte; & celui des heretiques à ſes piez. Zonare le raporte à peu pres de la meſme maniere, ajoutant ſeulement que la Sainte étendit la main, à ce qu'on tient, vers l'Empereur & le Patriarche de Conſtantinople qui eſtoient preſens, & leur remit le papier qu'elle tenoit. Mais il dit que ceci ſe fit aprés le Concile, en quoy il eſt ſuivi par Glycas. [a]Et Baronius ſe range de ce coſté là, jugeant qu'il eſt tout à fait abſurde & faux, de dire qu'un Concile œcumenique ait voulu chercher la verité par des miracles, au lieu de l'Ecriture, de la tradition, & de l'autorité des Peres, qui ſont les moyens ordinaires de l'établir. 'Il allegue encore que l'on n'en trouve quoy que ce ſoit dans les actes du Concile. Tout cela fait particulierement contre la narration de Nicephore. 'Il objecte auſſi quelque choſe en particulier contre Conſtantin; [mais c'eſt faute de bien entendre ſes paroles.] p.594.a. Zon.t.3.p.39.d. Glyc.p.263.c.d. [a] Bar.451.§ 122.123. § 121.122. § 121.

'Cet Eveſque dit qu'à cauſe de ce miracle, l'on depeint toujours Ste Euphemie avec un papier à la main. [On pourroit peut-eſtre renverſer la choſe, & dire que les peintres l'ayant repreſentée de la ſorte à cauſe du Concile tenu dans ſon egliſe, cela a donné lieu à l'hiſtoire que nous avons raportée, & qui ne ſauroit paſſer pour certaine, n'eſtant autoriſée par aucun ancien monument.] 'Auſſi Baronius ne la reçoit qu'en partie, & avec doute. [Il y a bien de l'apparence que tout ce que l'on en dit vient] des paroles [b] par leſquelles le Concile meſme reconnoiſt devoir à l'interceſſion de Ste Euphemie la lumiere & la protection qu'il Sur.11.jul.p.166.§ 9. Bar.451.§ 123. Conc.t.4 p.835.d.e. [b] V. S. Leon.

avoit reçeue de Dieu dans une rencontre ſi importante. [Les
Men. 16. ſept. p. 233. Grecs ſemblent faire alluſion à cette hiſtoire,] lorſqu'ils diſent dans l'office de Sainte Euphemie, qu'elle a reçeu des 630 Peres [de Calcedoine] la definition de la foy, & qu'elle l'a conſervée.
11. jul. p. 90. 95. Mais ils la marquent encore plus clairement dans l'office qu'ils font pour ce ſujet le 11 de juillet.

p. 50. Ils y font auſſi memoire du ſang miraculeux qui ſortoit de
Eva. l. 2. c. 3. p. 287. b. ſon tombeau, comme Evagre le raporte en ces termes. Il arrive « ſouvent, dit-il, que la Sainte s'apparoiſt en ſonge ou aux Eveſques « de Calcedoine, ou à d'autres perſonnes d'une pieté eminente, « qui viennent viſiter ſon tombeau, & leur ordonne de venir faire « la vendange dans ſon egliſe. Quand on ſçait qu'elle a donné cet « ordre, les Empereurs, le Patriarche de Conſtantinople, les «
c. autres Eveſques, les magiſtrats, & avec eux toutes ſortes de « perſonnes, courent en foule à l'egliſe pour avoir part" à la grace « que Dieu veut donner. Le Patriarche entre alors à la vue de « tout le monde "dans la chapelle où repoſe le corps de la Sainte. « Au coſté gauche du ſepulcre il y a une petite feneſtre que « l'on ouvre; & l'on y paſſe une tringle de fer au bout de laquelle « eſt une eponge que l'on fait deſcendre juſque ſur les ſaintes reli- « ques. On tourne cette eponge de coſté & d'autre, & puis on la « retire pleine de ſang, [partie clair,] partie "caillé & congelé. On «
d. le montre au peuple, qui auſſitoſt ſe tourne vers Dieu pour « l'adorer & le benir. Ce ſang ſort en ſi grande abondance qu'il y « a de quoy en faire largeſſe à tous ceux qui ſont là preſens, & « de quoy en envoyer encore juſqu'aux extremitez du monde à « tous les Fideles qui en demandent. Il ne ſe change & ne ſe cor- « romp jamais, ſoit celui qui eſt liquide, ſoit celui qui eſt en gru- « meaux. Ce miracle n'arrive pas reglément en de certains temps, « mais plus ou moins ſouvent à proportion du merite & de la ſain- «
p. 188. a. teté de l'Eveſque qui gouverne [l'Egliſe de Calcedoine.] Mais « il s'y fait, continue Evagre, un autre miracle qui n'eſt jamais « interrompu, & que les Fideles & les infideles eprouvent egale- « ment. C'eſt que qui que ce ſoit qui approche du lieu où repoſent « ces ſacrées reliques, y ſent une odeur plus douce & plus agrea- « ble que celle de tous les parfums & de toutes ſortes de fleurs. « Elle eſt tout à fait differente des ſenteurs ordinaires, & eſt ainſi « une preuve authentique de la vertu & du merite de ce ſacré « depoſt dont elle ſort. «

Sur. 11. jul. p. 161. § 4. a § 3. Conſtantin de Teie témoigne auſſi que les reliques de Ste Euphemie rendoient du ſang que l'on donnoit aux malades, [a] &

" τῶν λειψάνων.
" ἐκ τῶν σπλάγχνων.
" ῥεῖθρον.

qu'il ſortoit de ce ſang, auſſibien que de ſes reliques, une excellente odeur, laquelle il avoit ſentie luy meſme. 'Les hiſtoriens Grecs raportent que Maurice doutant de ce ſang miraculeux, en fut luy meſme témoin, aprés avoir pris toutes les ſuretez poſſibles pour n'eſtre pas trompé; ce que Theophylacte Simocatte qui a fait l'hiſtoire de ſon regne, raconte amplement. Nphr.l.18.c.31. p.849|Simoc. l.8.c.14 p. 416-418.

μυροδόσιον. 'Theophane parle de l'huile de ſenteur dont les reliques de la Sainte embaumoient agreablement tout le peuple. [a]Il eſt dit dans la vie de Ste Melanie la jeune, qu'eſtant obligée de venir à Conſtantinople[en 436 ou 437,][b]lorſqu'elle fut arrivée à Calcedoine elle heſita ſi elle traverſeroit le Boſphore, redoutant le tumulte de cette nouvelle Rome; & que dans ce doute s'eſtant logée au lieu où eſtoit l'egliſe de Ste Euphemie, elle ſentit vers le minuit une odeur tres excellente, qui la remplit de joie & luy fit croire que Dieu agreoit ſon voyage: Et elle l'acheva ſans rien craindre.[Cela ſemble marquer que cette odeur n'eſtoit pas continuelle.] Thphn.p.370. b. a Bar.434.§ 7| Sur.11.dec.p. 382.§ 27. b § 28.

'Les reliques de Ste Euphemie eſtoient encore à Calcedoine lorſque les Perſes prirent cette ville ſous Heraclius. Ces barbares les voulurent bruler avec la chaſſe où elles eſtoient: Mais leurs efforts furent inutiles, & firent ſeulement ſortir de la chaſſe, dit Conſtantin, un morceau de bois rond, qui laiſſa un trou grand comme la main, afin qu'on puſt approcher plus aiſément de ces reliques ſacrées. 'Baronius croit que Conſtantin ſe trompe en cet endroit, & que ce trou n'eſtoit autre choſe que la petite porte dont parle Evagre, laquelle meſme ſe voyoit ordinairement dans les chaſſes des Saints, pour faire toucher ce que l'on vouloit à leurs reliques. Sur.11.jul.p. 165.§ 3. Bar.766.§ 9.

'Ces incurſions des barbares firent que pour une plus grande ſureté on tranſporta le corps de Ste Euphemie tout entier à Conſtantinople en une egliſe de ſon nom baſtie pres du cirque; & on l'y mit ſous l'autel. 'Codin écrit que cette egliſe avoit eſté baſtie & extrememement enrichie par Conſtantin. [c]Il met une autre egliſe de Ste Euphemie commencée par la malheureuſe Eudoxie [femme d'Arcade,] & achevée [vers 460] par Olybre Maiſtre des offices, de qui elle prit le nom. 'Il y avoit une troiſieme egliſe de la Sainte à Conſtantinople dans le quartier de Petra, baſtie par l'Empereur Anaſtaſe, ſelon Codin. 'Mais ſelon Theodore le Lecteur, elle eſtoit déja baſtie ſous Theodoſe I: '& les nouveaux Grecs en attribuent la fondation à Caſtin, qui eſtoit, diſent-ils, Eveſque de Byzance dans le temps que la Sainte Sur.11.jul.p. 165.§ 3. Codi.or.C.p. 39.a. c p.47.a. d. Thdr.L.p.568. a. Cang.deC.l.4. p.146.

p.145.146. ſouffrit le martyre.'Mr du Cange parle aſſez amplement de ces trois egliſes, dont les deux dernieres au moins eſtoient pour des
p.146.147] monaſteres.'Il croit qu'il y en faut encore joindre une quatrie-
Men.6.may.p. me pres du port.
136.137.
Sur.11.Jul.p. [Ces egliſes marquent bien]'ce que dit Conſtantin de Teie,
161.§4. que le peuple de Conſtantinople avoit une grande devotion pour Ste Euphemie, particulierement à cauſe de ce ſang miraculeux qui ſortoit de ſon tombeau, & d'une infinité d'autres
§2.4.5. miracles qui s'y faiſoient.'Mais quand l'Empereur Leon Iſaurique voulut abolir le culte des images & des reliques,"il fit jetter &c.
le corps de Ste Euphemie dans la mer, & profana ſon egliſe"d'une &c.
§6.7.8. maniere horrible.'Dieu voulut neanmoins que ces reliques
§11. "fuſſent trouvées, & miſes en l'iſle de Lemne,'juſqu'à l'Empire &c.
§11-16. d'Irene & de Conſtantin ſon fils,'qui les firent raporter à Conſtantinople. Conſtantin Eveſque de Teie décrit amplement
§6. tout ceci,[& il eſt d'autant plus croyable en ce point,]'qu'il témoigne avoir vu l'egliſe de Ste Euphemie encore profanée, [c'eſt à dire au pluſtard ſur la fin de Leon mari d'Irene, environ 16 ans avant que les reliques de la Sainte fuſſent raportées à
Bar.796.§13. Conſtantinople.]'Car cela arriva l'an 796, ſelon ce que dit
Thphn.p.370. c. Theophane,'que ce fut 22 ans[commencez]aprés la mort de
a c.d. Conſtantin Copronyme, en l'indiction quatrieme.[a] Theophane y fut luy meſme preſent, & baiſa les ſaintes reliques avec les Empereurs[Irene & Conſtantin,] & le tres ſaint Patriarche Taraiſe. Il touche en abregé ce que Conſtantin de Teie décrit
b. en particulier.'Mais il dit que les reliques de Ste Euphemie avoient eſté jettées dans la mer ; & ſon egliſe profanée ſous
Codi.or.C.p. 39.2. Conſtantin Copronyme fils de Leon Iſaurique,'ce que Codin a ſuivi, en ajoutant que ç'avoit eſté[en 759,]37 ans avant qu'on les raportaſt à Conſtantinople.

Sur.11.jul.p. 167.§16. 'On ne remit dans l'egliſe de Ste Euphemie que quelques os de ſon chef ; tout le reſte ayant eſté enlevé par diverſes perſonnes puiſſantes à la Cour, outre ce qui en demeura apparemment à Lemne. On tenoit que le Patrice Nicetas avoit eu la main qui avoit receu(à ce qu'on diſoit)le ſymbole de la foy, & l'avoit miſe dans une egliſe de Ste Euphemie qu'il avoit fait baſtir en Sicile.

SAINT PIERRE
SURNOMMÉ BALSAME,
MARTYR.

TOUT ce que nous avons à dire de S. Pierre ſurnommé Balſame, eſt tiré de ſes actes, qui ſont dans Surius & dans Bollandus.] Baronius les tient pour originaux, & dit qu'ils ont eſté traduits de grec en latin par Anaſtaſe le bibliothecaire. Bollandus dit la meſme choſe. [a] Le P. Ruinart aprés les avoir revus ſur beaucoup de manuſcrits, leur a donné place dans ſon recueil des actes les plus authentiques. [Et certainement on ne peut nier qu'ils n'aient beaucoup de marques de verité & d'antiquité. Il eſt vray qu'il y a une harangue un peu longue, où le Saint cite l'Ecriture; ce qui ſemble n'eſtre pas bien propre pour perſuader un payen. Mais cette conduite n'eſt pas extraordinaire, ſoit aux Martyrs, ſoit aux ſaints apologiſtes. Et aprés tout, un endroit particulier ne doit pas nous faire mepriſer cette piece, dont le ſtyle ſi ſimple & ſi grave donne de ſoy meſme de la veneration & du reſpect. Nous l'avons donc traduite toute entiere, avec un peu de liberté neanmoins, & plutoſt pour en faire l'hiſtoire que pour en donner une traduction exacte.

Bar. 3. jan. f. f MS. p. 517.

Boll. 3. jan. p. 129. § 13.

a Act. M. p. 517.

Nous ne pouvons dire aſſurément ni le lieu ni l'année du martyre de ce Saint. Car on ne connoiſt point aujourd'hui la ville d'Aulane où ſes actes diſent qu'il fut martyrizé. [b] Quelques auteurs croient que c'eſt celle d'Aulon [c] ſur la coſte de la Macedoine oppoſée à l'Italie, que nous appellons aujourd'hui la Valone, & qui paſſe pour l'une des plus conſiderables de l'Albanie. On marque encore d'autres villes du meſme nom dans la Laconie, dans l'Arcadie, & dans la Crete. [Ainſi il y a quelque lieu de croire qu'il a ſouffert dans la Grece: & cela paroiſt plus probable que ce que d'autres veulent que ç'ait eſté dans la vallée d'Aulone en Paleſtine.

Boll. 3. jan. p. 129. § 3.

b § 10.

c Ib. Baudr. p. 91.

Steph. p. 140.

NOTE 1.

Pour le temps de ſon martyre, ſes actes nous apprennent ſeu-

Boll. 3. jan. p. 129. § 3.

§ 1. lement qu'il ſouffrit ſous Maximien, 'aprés la publication des edits qui condannoient tous les Chrétiens à ſacrifier ou à mourir. [Ainſi c'eſtoit en 304 ou 305, ſi ce Maximien eſt Hercule, comme il le faut dire en cas que le Saint ait ſouffert à Avelle dans la Campanie: "car cela n'eſt pas ſans apparence. Que ſi ç'a eſté dans la Grece, on peut mettre ſon martyre depuis 304 juſqu'en 311, ſous Maximien Galere, qui peut avoir eu ce pays, premierement comme Ceſar, & puis comme Auguſte.] V. la note.

§ 10. 'Ce Saint eſtoit du territoire d'Eleutherople, l'une des plus conſiderables villes de Judée, & qui ſelon quelques auteurs eſt

§ 1. l'ancienne Hebron ſi celebre dans l'Ecriture. 'Il receut de "ſes parens le nom de Balſame & prit au Batteſme celui de Pierre. [Car nous apprenons de l'hiſtoire eccleſiaſtique que c'eſtoit une coutume établie dans l'Egliſe des le III. ſiecle, de donner aux enfans le nom de ceux dont on reveroit la ſainteté:]'Je ne « doute pas, dit S. Denys d'Alexandrie, qu'il n'y ait eu beaucoup « de perſonnes, qui ayant une affection & une veneration parti- « culiere pour S. Jean l'Evangeliſte, & ſouhaitant d'eſtre aimé « de J.C. comme cet Apoſtre l'avoit eſté, ont voulu porter le nom « de Jean; & c'eſt par la meſme raiſon que nous voyons ſi ſouvent « les Fideles faire porter à leurs enfans les noms de Paul & de « Pierre. [Ce qui eſt plus rare dans noſtre Saint, c'eſt qu'il ait « changé de nom au Batteſme; & il s'en trouve peu d'exemples bien aſſurez dans ces premiers ſiecles. Comme la raiſon de ce nom de Pierre, eſtoit en luy toute ſpirituelle,]'auſſi noſtre Saint l'appelle un nom ſpirituel. [Et certes ce n'eſtoit pas en vain qu'il le portoit. Car il ne participa pas ſeulement à la vertu de S. Pierre, mais auſſi au genre de ſon martyre. Voici ce que ſes actes nous en apprennent.] *nomine paterno.*

Euſ. l. 7. c. 25. p. 275. a.

Boll. 3. jan. p. 129. § 1.

Ibid. 'Lorſque Maximien gouvernoit l'Empire, Pierre Balſame fut pris dans la ville d'Aulane [ou d'Aulon,] & auſſitoſt preſenté à Severe gouverneur de la province. Il fut interrogé dans les formes; & le juge aprés avoir pris ſon nom, luy demanda quelle eſtoit ſa naiſſance, Pierre ne luy répondit autre choſe ſinon qu'il eſtoit Chrétien, & lorſqu'on luy eut demandé quelle eſtoit ſa condition & ſon emploi, il répondit de la meſme maniere: Je « ne puis pas avoir d'emploi plus conſiderable que celui de Chré- « tien: & quelle qualité plus relevée pourrois-je trouver? [Aprés « avoir témoigné de cette ſorte l'eſtime qu'il faiſoit de ſa vocation, il fit voir combien il eſtoit detaché de toutes les choſes humaines, qui luy pouvoient eſtre les plus cheres.] Car il ne fit-

point de difficulté de dire au juge qu'il n'avoit ni pere ni mere; & le juge luy ayant dit qu'il eſtoit un menteur, parcequ'il ſavoit » qu'il les avoit encore, Pierre luy fit cette belle réponſe : J'ay » appris de l'Evangile que lorſque nous confeſſons le nom de J.C, » nous devons renoncer à toutes choſes, & meconnoiſtre tout ce » qui eſt ſur la terre.

» [Pour continuer ce dialogue admirable,]'ſavez vous, luy dit 51.
» le juge, ce que les Empereurs ont ordonné. Ils veulent que tous » les Chrétiens ſacrifient, ou qu'on les faſſe mourir de divers ſup- » plices. Je ſçay, luy répondit le Saint, ce que m'ordonne mon » Dieu, qui eſt le monarque eternel & le Roy de l'univers. Voici » les paroles de ſon edit : Quiconque ſacrifiera aux demons, & non » à Dieu ſeul, ſera exterminé de la terre. Conſiderez donc, conti- » nua le Saint, lequel eſt le plus à craindre, d'eprouver la rigueur » de vos tourmens, ou la juſtice eternelle d'un Dieu irrité. Jugez- » en vous meſme, ſi vous avez encore quelque reſte de raiſon. » Croyez moy, dit le juge, obeïſſez aux Princes, & ſacrifiez aux » dieux. Je ne ſacrifie point, dit le Saint, à des dieux qui ſont de *quales vos eſtis.* » pierre & de bois, ["durs & inſenſibles] comme vous. [Cette parole eſtoit]'une de ces fleches dont parle S. Auguſtin, qui Aug.pſ.39.p. ſortant de la bouche des Martyrs, bleſſoient leurs perſecuteurs 144.1.b. juſques au vif, & les faiſoient entrer dans une injuſte colere contre ceux qui par leurs juſtes reproches s'efforçoient de les corriger.

» 'Songez vous, dit le juge, à l'injure que vous me faites ? ou ne Boll.52. » ſongez vous pas que je ſuis maiſtre de voſtre vie ? Je ne pretens » pas, dit S. Pierre, vous faire aucune injure ; Je ne vous dis que » ce qui eſt dans la loy de Dieu, laquelle declare que tous ceux » qui mettent leur confiance en des idoles d'or & d'argent, de- » viennent eux meſmes ſemblables à ces ſtatues inſenſibles & ina- » nimées : Si donc vous adorez les demons dans ce bois & ces » pierres ſourdes & muettes, n'eſt-ce pas vous qui vous rendez » vous meſmes ſemblables à elles ? Et avez vous à vous plaindre » de moy, lorſque je vous en avertis ? Plaignez vous ſi vous voulez, » du Prophete & du S. Eſprit qui vous le declarent.

'Severe incapable d'entrer dans des veritez ſi claires & ſi 52. » importantes, luy dit encore une fois : Croyez moy, ayez un peu » de ſoin de vous meſme. Pierre ne fut pas plus attendri par cette fauſſe compaſſion du juge, qu'il avoit eſté étonné par ſes mena- » ces. C'eſt le ſoin que j'ay de moy, luy repartit-il, qui m'em- » peſche de ſacrifier, & d'abandonner la verité. C'eſt inutilement

que vous m'en preſſez, & je prie J.C. mon Seigneur que j'adore, « de ne le permettre jamais. Faites donc ce que vous avez à faire, « & accompliſſez l'œuvre du diable voſtre pere. «

53. 'La patience de Severe echapa à ce diſcours: il fit mettre le Saint ſur le chevalet: & quand il y fut étendu il voulut le railler. Eſtes vous bien à voſtre aiſe, luy dit-il? refuſerez vous encore « de ſacrifier? Oui, dit le Saint; je ne ſacrifie qu'à mon Dieu, pour « l'amour duquel je ſouffre. Où ſont vos ongles de fer, pour me « dechirer? On le tourmenta avec une rigueur impitoyable. Mais « quelques vehementes que fuſſent les douleurs, elles ne purent jamais tirer aucune plainte de ſa bouche. Il ne proferoit que des actions de graces. Je ne demande à Dieu, diſoit cet invincible « Martyr, qu'une ſeule choſe, qui eſt de demeurer pour toujours « dans ſa maiſon: Que rendrai-je au Seigneur pour toutes les gra- « ces qu'il me fait? je prendrai le calice du ſalut, & j'invoquerai « le nom du Seigneur. «

Ibid. 'Sa conſtance irrita le juge. Il fit venir de nouveaux boureaux, qui le tourmenterent avec tant de cruauté, que ſon ſang couloit ſur la terre comme par ruiſſeaux. Le peuple touché par ce ſpectacle d'une compaſſion humaine, l'exhortoit d'avoir pitié de luy meſme, & de ceder enfin pour ſe delivrer d'un ſi grand ſupplice. Mais le Saint leur répondoit avec une douceur pleine d'aſſurance: Ces peines ne ſont rien, & ne me ſont point ſenſi- « bles. Que ſi je renonçois le nom de mon Dieu, je ſçay que j'en « ſerois puni par de veritables ſupplices, & par des peines eter- « nelles beaucoup plus epouventable que tout ce que j'endure « ici. «

Ibid. 'Severe tenta encore une fois ſa conſtance. Pierre, luy dit-il, « vous rendrez vous enfin? Sacrifiez, vous dis-je, ou vous vous « en repentirez. Je ne ſacrifie point, répondit le Saint: & je ne « m'en repentirai pas. Je voy bien, dit le juge, qu'il faut pronon- « cer. C'eſt ce que je ſouhaite de tout mon cœur, dit S. Pierre. « Alors le juge dicta cette ſentence. Vu le refus que Pierre fait « d'obeïr aux edits des Princes, pour obeïr à la loy de ſon Dieu « crucifié, nous ordonnons qu'il ſubira le meſme ſupplice que luy. « C'eſt ainſi que cet athlete invincible de J.C. acheva glorieuſe- ment ſon combat, & eut le bonheur de participer aux ſouffrances de ſon Dieu. Il fut crucifié dans la ville d'Aulane le 3e jour

p.118.52. de janvier, 'auquel [Florus,] Uſuard, & pluſieurs autres mar-

53 tyrologes en font la memoire avec le Romain. 'Raban & Notker

Menæa, p.57 Carg. de C. 14. p. 10. le mettent le 4. 'Les Grecs font auſſi le 3 de janvier la memoire

de

de *noſtre ſaint Pere Pierre le porte-enſeigne*, qui repoſe dans l'egliſe de S. Zacarie baſtie à Conſtantinople ſur la fin du V. ſiecle, dans le quartier d'Atroa. [Ils ne diſent point davantage ce que c'eſtoit: & je ne ſçay ſi le titre de Pere ne marque point que c'eſtoit un Abbé: Ainſi il ſeroit different du noſtre,] contre ce que croit Bollandus. Boll. 3. jan. p. 129. § 11. 12.

'Euſebe raporte l'hiſtoire d'un S. Pierre qui a ſouffert auſſi dans la perſecution de Maximin. Il eſtoit ſurnommé Apſelame, [nom qui a quelque raport à celui de Balſame. Et comme il ſe rencontre encore d'autres conformitez dans leur hiſtoire,] Euſ. de Pal. c. 10. p. 335. d.

Note a. 'quelques uns ont cru que ce n'eſtoit qu'un meſme Saint. ["Il y a neanmoins d'autres circonſtances qui ſemblent les diſtinguer aſſez clairement l'un de l'autre. Mais quoy qu'il en ſoit, cette confuſion nous donne lieu de raporter en cet endroit ce qu'Euſebe nous apprend de S. Apſelame. Boll. 3. jan. p. 128. § 1.

'Il eſtoit, [comme l'autre,] du territoire d'Eleutherople, d'un village nommé Aneas. Euſebe luy donne le nom d'Aſcete, [qui marquoit en ce temps là ceux qui s'exerçoient dans une vie plus pure, plus auſtere, & plus retirée que celle des autres Chrétiens: d'ou vient qu'il a paſſé depuis aux moines & aux ſolitaires.] Apſelame eſtoit encore fort jeune lorſqu'il fut pris. [Mais les exercices ſaints dans leſquels il avoit paſſé ſa vie, conformément à la profeſſion des Aſcetes, luy ſervirent de preparation pour ſoutenir avec une fermeté inebranlable la pureté de ſa foy, lorſqu'il fut obligé de la confeſſer publiquement.] Car le juge & les aſſiſtans luy firent mille inſtances d'avoir pitié de luy meſme, & de ne perdre pas, diſoient-ils, une jeuneſſe ſi vigoureuſe. Mais il mepriſa toutes ces exhortations, [ou comme parle un Pere, ces ſifflemens du dragon;] & prefera à ſa vie meſme l'eſperance qu'il avoit en Dieu. Ainſi il fut purifié comme l'or par le feu qui le conſuma. Euſ. p. 335. d.

'On brula avec luy un nommé Aſclepe, qu'on diſoit eſtre un Eveſque Marcionite: & l'on vit deux hommes ſur le meſme bucher, brulez tous deux pour la meſme cauſe, [& qui eurent neanmoins un ſort tout different. Pierre fut porté dans le ciel par ces flammes qui conſumerent ſon holocauſte; & Aſclepe commença d'eprouver dans le meſme feu les tourmens qu'il devoit ſentir eternellement.] d. 336. a.

'Saint Pierre Apſelame fut martyrizé à Ceſarée capitale de la Paleſtine, dont Firmilien eſtoit gouverneur, ſous l'empire de Maximien le 11 de janvier, en la ſixieme année de la perſecution p. 335. c. d. c. 8. p. 330. a. c. d.

de Diocletien, [en commençant les années de la perſecution à Paſque de l'an 303, comme Euſebe, & dans la ſettieme ſi on les conte du premier janvier precedent; c'eſt à dire que ce fut au commencement de l'an 309.] 'Son nom ſemble ſe trouver, quoiqu'avec beaucoup de confuſion, le 11 de janvier dans les martyrologes de S. Jerome. 'Les Grecs en parlent plus nettement [le 11 &] le 12 du meſme mois. 'Ils en marquent encore la feſte le 14 d'octobre. 'Ils diſent qu'il avoit converti divers payens par ſes inſtructions, & que dans le feu meſme il pria aſſez longtemps, pour obtenir de Dieu la paix de toute l'Egliſe. [Mais ce que de nouveaux Grecs ajoutent à Euſebe, ne peut pas eſtre fort ſeur.]

Boll. 3. jan. p. 128. § 6.
Men. p. 247.
p. 178.
Ugh. t. 6. p. 1184.

S. PAMPHILE PRESTRE,

MARTYRIZÉ AVEC PLUSIEURS AUTRES A CESARÉE EN PALESTINE.

[IL y a eu peu de Preſtres qui aient plus honoré le ſacerdoce de l'Egliſe, que l'illuſtre S. Pamphile. Saint Jerome a eu pour luy un ſi grand reſpect,] 'qu'ayant trouvé quelques ouvrages d'Origene écrits de ſa main, il les retint & les conſerva, avec autant d'eſtime & de joie que ſi c'euſſent eſté, comme il dit, les threſors de Crœſus; parcequ'il croyoit voir le ſang d'un Martyr dans tous les traits que ſa main y avoit formez.

Hier. v. ill. c. 75. p. 292. 293.

'Euſebe qui eſtoit ſon ami tres particulier, [a] & qui demeuroit meſme avec luy, comme S. Jerome le ſemble dire, [b] crut s'honorer beaucoup en prenant ſon nom. [Et ne ſe contentant pas de nous laiſſer de tres amples monumens de luy dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique, & dans celle des Martyrs de Paleſtine,] [c] il a compoſé un ouvrage particulier de ſa vie, [d] diviſé en trois livres, [e] fort bien écrits, au jugement de Saint Jerome: [Mais nous les avons perdus.]

ep. 65. c. 4. p. 193.
b | Euſ. de Pal. c. 7. p. 329. a. & c.
a Hier. in Ruf. l. 1. c. 2. p. 199. a.
b ep. 65. p. 193.
b | Bar. 308. 516 | Phot. c. 13. p. 11. b.
c Euſ. l. 6. c. 32. p. 131. a | l. 7. c. 32. p. 188. d.

d de Pal. c. 11. p. 336. 1. c Hier. v. ill. c. 81. p. 294. d | in Ruf. l. 2. c. 6. p. 222. d | ep. 141. p. 113. b.
e Hier. in Ruf. l. 1. c. 2. p. 199. a.

'Nous avons dans Surius une hiſtoire du martyre de S. Pamphile tirée de Metaphraſte. [Mais comme cet auteur n'a quelquefois fait que donner ſon ſtyle aux anciennes pieces qu'il trouvoit, ſon nom n'empeſche pas que des perſonnes habiles ne jugent que cette hiſtoire eſt bonne. Il n'y a en effet preſque rien que nous ne trouvions dans Euſebe. 'Mr Valois ne doute pas que ce que nous n'y trouvons pas n'en ſoit pris auſſi. [Et comme ſes raiſons ſont aſſez fortes, nous ne ferons pas difficulté de nous ſervir de cette piece.] Sur.1.jun.p.1. Euſ.n.p.180. 1.b.c.

'S. Pamphile eſtoit d'une famille conſiderable ſelon le monde. 'Il avoit du bien; [a]& meſme il avoit beaucoup paru dans les emplois & les charges qu'il avoit exercées dans ſa Republique. [Il y a apparence que c'eſtoit à Beryte,] [b]dont il eſtoit ſelon Metaphraſte, & où il fit ſes premieres études des lettres humaines. p.175.1.2. de Pal.c.11.p. 336.b. [a] n.p.179.2.a. [b] p.180.2.a.

'Il ſe rendit fort habile tant dans la rhetorique que dans la philoſophie: [c] & cela paroiſſoit aſſez par ſes écrits. [d] Euſebe l'appelle un homme tres eloquent. p.179.1.d|de Pal.c.7.p.329. a. [c] Hier.ep.84. p.327.328. [d] Euſ.l.7.c.32. p.188.d.

[e] Mais il mepriſa toutes les eſperances du ſiecle, & rendit ſa vie illuſtre par toutes ſortes de vertus, par le renoncement & l'abandonnement de toutes les choſes de la terre, par la diſtribution de ſes biens aux pauvres, en un mot par une conduite digne d'un veritable philoſophe, & d'un ſolitaire tres reformé. [e] de Pal.c.11. p.336.b.

'Il devint ainſi l'ornement de l'Egliſe de Ceſarée en Paleſtine; 'dont il fut fait Preſtre, peuteſtre par Agape qui en eſtoit Eveſque aprés Theotecne à la fin du III. ſiecle. Euſebe qui a gouverné pou aprés la meſme Egliſe, dit beaucoup de bien de cet Agape. Il ſe ſignala par ſes travaux, par le ſoin, l'application & la prudence avec laquelle il conduiſit ſon troupeau, & par la liberalité dont il uſoit envers tout le monde, particulierement envers les pauvres. Euſebe en parle ſur ce qu'il en avoit vu par luy meſme; & ce fut durant ſon epiſcopat qu'il commença à connoiſtre S. Pamphile déja elevé au ſacerdoce. n.p.180.1.d. l.7.c.32.p.188. c.d.

'Ce qui paroiſſoit le plus dans S. Pamphile, & en quoy il excelloit audeſſus de tous les autres, c'eſt ſon application infatigable à tout ce qu'il entreprenoit, & le ſoin qu'il avoit de rendre ſervice à tous ceux qui luy appartenoient, ou qui approchoient de luy. 'Il n'y avoit point d'homme de lettres qui ne fuſt ſon ami. Il leur preſtoit ou leur donnoit meſme les livres dont ils avoient beſoin, & leur fourniſſoit encore avec abondance autant qu'il luy eſtoit poſſible, toutes les autres choſes qui leur pouvoient eſtre neceſſaires. de Pal.c.11.p. 336.b.c. Hier.in Ruf.l. 1.c.1.p.199.b.

Euſ.p.336.b. n.p.180.2.a. Phot.c.118. 119.p.300. a Hier.v.ill.c. 75.p.292.d.

'Il avoit ſurtout une ardeur incroyable pour l'étude des lettres ſaintes, 'auſquelles il s'adonna quand il fut arrivé en un age plus avancé. 'On dit qu'il y eut "S. Pierius pour introducteur & pour maiſtre. [a]Il donna une marque de l'affection qu'il avoit pour cette étude ſacrée, par la peine qu'il prit à copier de ſa main la plus grande partie des ouvrages d'Origene. Il y avoit entre autres 25 volumes ſur les douze[petits]Prophetes; & ce fut cette copie qui tomba, comme nous avons dit, entre les mains de S. Jerome, & que ce Saint conſideroit comme un tres riche threſor. v. S. Theonas.

in Ruf.l.1.c.2. p.199.b. Euſ.n.p.313.2.d. b Hier.ep.107. p.19.a. ep.135.p.90.c. Euſ.n.p.313. 314.

'Il fit auſſi un grand nombre de copies des livres ſacrez, afin d'en faire preſent à tous ceux qui en demanderoient, non ſeulement aux hommes, mais encore aux femmes qu'il voyoit avoir de l'affection pour la lecture. 'Et c'eſt de là ſans doute que venoit ce que nous liſons dans S. Jerome, [b]que les provinces d'entre la Syrie & l'Egypte, liſoient les exemplaires de Paleſtine travaillez par Origene & publiez par S. Pamphile, & par Euſebe[qui ne pouvoit pas manquer de prendre part à ce travail de ſon ami.]'Ces exemplaires de Paleſtine eſtoient l'edition des Septante qu'Origene avoit inſerée dans ſes Hexaples. 'Outre les copies que S. Pamphile en faiſoit de ſa main, il revoyoit encore celles que d'autres avoient faites, pour les rendre tout à fait correctes; comme on le voit par un exemplaire de Jeremie qui eſt aux Jeſuites de Paris, tiré d'une autre copie, à la fin de laquelle il y avoit ces mots: *Pamphile & Euſebe l'ont corrigé.*

l.6.c.32.p.231. a.b. c Hier.ep.141. p.113.b. d v.ill.c.3.p. 264.d. e Euſ.p.231.b. f Hier.ep.141. p.113.b. g in Ruf.l.2.c. 6.p.227.d. Euſ.p.231.b. h Hier.ep.141. p.113.b. b[v.ill.c.3. v.ill.c.3.p. 264.d. c.75.p.292.d.

'Pour favoriſer davantage l'étude de la ſcience eccleſiaſtique, S. Pamphile dreſſa une bibliotheque, [c]qu'il conſacra à l'Egliſe de Ceſarée en Paleſtine. [d]Il la fit avec beaucoup de ſoin, [e]& y raſſembla toutes ſortes d'auteurs eccleſiaſtiques, [f]qu'il fit chercher par toute la terre; mais particulierement les ouvrages d'Origene. [g]Euſebe dans le troiſieme livre qu'il fit de la vie de ce Saint, y avoit mis une liſte de tous les livres qui eſtoient dans cette bibliotheque. [h]Elle fut un peu gaſtée[peuteſtre durant la perſecution de Diocletien.]Mais Acace & Euzoïus qui furent Eveſques de Ceſarée[aprés Euſebe,]eurent ſoin de la rétablir, & meſme de l'augmenter: 'de ſorte qu'elle ſe conſervoit encore du temps de S. Jerome. 'L'on y voyoit entre autres l'Evangile de S. Matthieu en hebreu, ["ou plutoſt qu'on appelloit l'Evangile des Nazaréens & des Hebreux;]'& les ouvrages d'Origene écrits de la main de S. Pamphile. v. S. Matthieu note 4.

Euſ.l.7.c.32.p. 288.d.

'Ce ſaint Martyr dreſſa auſſi "une academie, & une ecole.

[Il y a bien de l'apparence qu'Euſebe en eſtoit.]'Car il dit que l'illuſtre Martyr Appien vint ſe retirer à Ceſarée en la compagnie où il eſtoit,'qu'ils demeuroient dans une meſme maiſon, 'que ce fut là que ce Saint étudia les lettres ſacrées, & qu'il ſe prepara au martyre.'Et Metaphraſte dit clairement que Saint Appien fut inſtruit par S. Pamphile dans les lettres ſaintes à Ceſarée.'D'autres nouveaux Grecs diſent que S. Appien & S. Edeſe ſon frere avoient appris de luy à Beryte les maximes de la religion & de la pieté Chrétienne.[On ne peut douter que cela ne ſoit digne]'de cette affection qu'avoit S. Pamphile de contribuer au ſalut de tous ceux qui avoient quelque union avec luy, comme le remarque Euſebe, & de les aſſiſter de tout ſon pouvoir.

de Pal.c.4.p. 323.c. p.324.a. p.323.c.d. n.p.176.2.b.c. e|t.d. de Pal.c.11.p. 336.c.

[Quoiqu'il euſt tant d'avantages pour écrire,ayant la ſcience, l'eloquence,les livres,& des amis fideles & habiles,]'neanmoins ſon humilité fit qu'il ne voulut compoſer aucun ouvrage qui luy fuſt propre. Il ſe contentoit d'écrire quelques lettres à ſes amis dans les rencontres,[& de prendre part à quelques uns de leurs écrits, comme nous le verrons de l'apologie d'Origene.

Hier.in Ruf.l. 1.c.2.p.199.b.

La ſcience ſi humble, & la vie ſi admirable de ce Saint, euſſent en quelque ſorte manqué de leur derniere perfection, ſi elles ne l'euſſent conduit à la perſecution & au martyre. Il y arriva en effet, & remporta une victoire d'autant plus illuſtre, que ſon combat fut plus long.]'Il commença en la cinquieme année de la perſecution de Diocletien, ſur la fin[de l'an 307 de J.C,]lorſqu'Urbain eſtoit encore gouverneur de la Paleſtine. [Il fut pris & amené devant ce juge,]qui l'ayant un peu laiſſé parler, & ayant eprouvé la force de ſon eloquence, & ſa profonde erudition, voulut le contraindre à ſacrifier. Mais voyant le peu de conte qu'il faiſoit de ſes ſollicitations, & de ſes menaces, il ſe laiſſa emporter à ſa colere, & le fit tourmenter cruellement. Neanmoins les ongles de fer qui dechiroient les coſtez du Saint, ne firent que couvrir le juge de confuſion: De ſorte qu'il le fit mener en priſon pour y demeurer avec les autres Confeſſeurs,'du nombre deſquels eſtoient Valens & Paul[dont nous parlerons plus amplement dans la ſuite.]*Euſebe y eſtoit auſſi, [mais n'y acquit pas la meſme gloire, comme nous le verrons dans le titre qu'il faudra faire de luy.]

Euſ.de Pal.c. 7.p.318.319. p.329.a.b. c.11.p.336.c.d| 337.d. * Phot.c.118. p.296.

'S. Pamphile eſtoit donc enfermé dans la priſon avec Euſebe, lorſqu'ils y compoſerent les ſix livres de l'apologie d'Origene, 'qui eſtoit un ouvrage fort long & fort travaillé.*Ils le compoſe-

p.296.297. Hier.in Ruf.l. 1.c.2.p.199.c.

* Phot.c.118.p.296|Euſ.l.6,c.35.p.232.a|Soc.l.3.c.7.p.175.b.

Phot.p.295. Euſ.p.231.a. rent enſemble, au moins pour les cinq premiers livres: 'Car Euſebe fit ſeul le dernier aprés le martyre de S. Pamphile. 'Le ſujet de cette apologie fut pour répondre à divers reproches que l'on faiſoit à Origene ſur le ſujet de ſa doctrine. [Car les diſputes qui s'eſtoient elevées dans l'Egliſe ſur ſon ſujet, ne finirent pas avec ſa vie. On n'en trouve neanmoins aucune marque durant environ 50 ans, c'eſt à dire juſqu'au temps de Diocletien & de Saint Pamphile.]'Mais on voit "qu'au commencement du IV. ſiecle, il y en avoit beaucoup qui le combatoient, les uns par ignorance, d'autres par paſſion, [& quelques uns auſſi à cauſe des veritables erreurs qu'ils trouvoient dans ſes ouvrages.

Pamph.ap. Hier.t.4.p.172. d. V. Origene § 38.

Ce grand nombre d'ennemis qu'avoit Origene luy ſuſcita pluſieurs défenſeurs,]'& beaucoup de perſonnes tres conſiderables écrivirent pour luy diverſes apologies. 'Celle de S. Pamphile, [de laquelle ſeule il nous reſte aujourd'hui quelque choſe,] eſtoit adreſſée aux ſaints Confeſſeurs, qui travailloient dans les mines [de la Paleſtine.]'Nous n'en avons que "le premier livre [a] traduit par Rufin [en 397,] [b] & quelques paſſages écartez des cinq autres. [c] Euſebe nous apprend qu'il avoit mis dans le ſecond livre bien des choſes qui regardoient les troubles excitez au ſujet de l'ordination d'Origene. [d] Socrate témoigne que S. Pamphile & Euſebe y repreſentoient la vie d'Origene, [e] & qu'ils y avoient inſeré le panegyrique que S. Gregoire Thaumaturge avoit fait en ſon honneur. [f] Euſebe ſemble dire qu'il avoit mis dans le ſixieme livre les lettres qu'Origene avoit écrites au Pape Fabien, & à d'autres Eveſques, pour faire voir la pureté de ſa foy. [g] On ramaſſoit dans cette apologie beaucoup de paſſages des auteurs plus anciens, pour juſtifier, [excuſer, ou éclaircir] les opinions qu'on attribuoit à Origene ſur la préexiſtence des ames, & ſur le rétabliſſement [des hommes & des demons en leur premiere innocence:] & il ſemble que ce fuſt une des principales parties de l'ouvrage.

Phot.p.297.a. p.297.299. Hier.ex Pam. t.4.p.172. a in Ruf.l.1.p. 199.a. b p.200.a Socr. l.3.c.7.p.175. a.b. c Euſ.l.6.c.23. p.224.d. d Socr.l.3.c.7. p.175.b. e l.4.c.27.p. 244.d. f Euſ.l.6.c.36. p.233.b. g Lup.ep.198. p.397. Nota 1.

[Les cinq premiers livres en ayant eſté compoſez conjointement par S. Pamphile & par Euſebe, il ne faut pas s'étonner ſi on l'a attribuée aſſez indifferemment tantoſt à l'un, tantoſt à l'autre. S. Jerome a ſoutenu quelquefois que S. Pamphile n'y avoit eu aucune part: "mais on ne voit pas qu'il l'ait bien prouvé, ni que ce ſentiment ait eſté ſuivi. Nota 2.

Il ne nous reſte plus qu'à parler du martyre de S. Pamphile, qui, comme nous avons dit, commença l'an 307, ſous le gouverneur Urbain.]'Ce Gouverneur, qui aprés luy avoir fait ſouffrir

Euſ.de Pal.c. 7.p.332.a.b.

divers tourmens, l'avoit fait mettre dans la priſon, 'paya bientoſt b.c.
la peine de tant d'injuſtices qu'il avoit commiſes contre luy, &
&c. contre "beaucoup d'autres Chrétiens, 'Maximin luy ayant fait d.
trancher la teſte. 'Firmilien ceda à ſa cruauté auſſibien qu'à ſa c.8.p.330.c.
charge: '& ce fut ſous luy que S. Pamphile accomplit ſon mar- c.11.p.337.a.
tyre, aprés avoir eſté deux ans entiers en priſon, [ou pour parler
Not 3. plus exactement qu'Euſebe, "un an & quelques mois, puiſqu'il
ſouffrit en l'an 309,] le 16 de fevrier. b.

'Il eut pour compagnons de ſa victoire Valens & Paul, dont p.136.c.d.
nous avons déja parlé, '& qui par la conſtance qu'ils avoient p.338.c.
témoigné dans les tourmens, avoient fait voir, auſſibien que S.
Pamphile, qu'ils eſtoient inebranlables dans la foy. 'Valens, que p.336.c.
ſon viſage meſme & ſa vieilleſſe rendoient venerable, 'eſtoit c[n.p.180.a.b.
Diacre de l'Egliſe de Jeruſalem. 'C'eſtoit un homme fort habile c.11.p.336.d.
dans l'Ecriture, & il la ſavoit ſi parfaitement par cœur, qu'il
n'avoit que faire de livre pour en reciter quelque endroit que
ce puſt eſtre. 'Paul eſtoit de Jamnia, [a] ami particulier d'Euſebe, d.
[b] qui le loue d'avoir eu une ferveur d'eſprit & un zele extraordi- [a] n.p.179.1.c.
naire: & il avoit acquis des auparavant beaucoup de gloire en [b] c.11.p.336.d.
ſouffrant qu'on luy brulaſt [le jarret.]

'Ces Saints eurent encore divers compagnons, & leur nombre a.
monta juſqu'à douze. 'Leur troupe ſainte eſtoit compoſée de n.p.179.1.b.
&c. perſonnes de toutes ſortes, "ſoit pour l'age, ſoit pour la qualité
de l'eſprit, ſoit pour la condition. 'Il y avoit quelques Lecteurs, 2.a.
[qui ne ſont pas marquez en particulier.] 'Il y avoit auſſi deux p.180.1.a.
catecumenes, qui furent purifiez par le batteſme du feu.

'L'occaſion du martyre de ces Saints vint de cinq Fideles c.11.p.337.a.
d'Egypte, qui avoient conduit en Cilicie divers Confeſſeurs
'envoyez d'Egypte l'année precedente aux mines de cette pro- c.8.p.332.d.
vince. 'Ces cinq Fideles s'en retournant en leur pays aprés cet c.11.p.337.a.
office de charité, furent arreſtez aux portes de Ceſarée, où les
gardes qui eſtoient de vrais barbares, leur demanderent qui ils
eſtoient, & d'où ils venoient. 'Leur ſincerité ne leur ayant pas a.b.
permis de cacher la verité, ils furent auſſitoſt pris, & preſentez
au tyran [Maximin,] devant lequel ils firent une genereuſe con-
feſſion de leur foy, & furent de là menez en priſon.

'Le lendemain qui eſtoit le 16 de fevrier, le juge [Firmilien] b.
ſe les fit amener avec S. Pamphile & ſa compagnie [Valens &
Paul.] Il tenta d'abord la conſtance des Egyptiens par toutes
ſortes de tourmens, & par les machines les plus étranges & les
plus terribles. 'Aprés avoir exercé par ces combats la vertu du c.

p.338.b. premier des cinq, qui eſtoit un jeune homme, [a] il commença à
a p.337.c. luy demander ſon nom. Mais les Saints avoient reſolu auparavant entre eux de changer leurs noms propres, qui eſtoient peuteſtre des noms d'idoles, & de prendre ceux des Prophetes,
Boll.16.feb.p. comme d'Elie, de Jeremie, d'Iſaïe, de Samuel, de Daniel. Euſebe
865.§ 1-3. ſemble dire qu'ils avoient pris ces noms meſmes; & en effet ils ſont nommez ainſi dans les martyrologes, & par les Grecs.

Euſ.de Pal.c. 11.p.337.c.d. Celui qui eſtoit interrogé ayant pris un nom de cette ſorte, on n'y fit pas de reflexion : & quand le juge luy demanda quel eſtoit ſon pays, il répondit dans le meſme eſprit, qu'il eſtoit de Jeruſalem, l'entendant de la Jeruſalem celeſte. Le juge luy de-
p.338.a. manda ce que c'eſtoit que cette ville, & où elle eſtoit, le preſſant meſme par les tourmens de dire la verité. Mais quelque douleur qu'on luy fiſt aux mains, en les luy tournant derriere le dos avec des contorſions violentes, & quoiqu'on luy briſaſt les piez avec des machines, il ſoutint toujours qu'il diſoit vray. Et comme on luy demandoit pluſieurs fois quelle eſtoit cette ville de Jeruſalem, (ce qui marque que ce nom eſtoit alors bien inconnu dans la Paleſtine meſme,) il dit que c'eſtoit la patrie des ſerviteurs de Dieu, dont eux ſeuls eſtoient citoyens, & qu'elle eſtoit à l'O-
b. rient. Le juge s'alla imaginer que c'eſtoit quelque ville où les Chrétiens vouloient s'établir, & ſe fortifier contre les Romains: Mais n'en ayant pu tirer aucun éclaircisſement, ni par ſes demandes, ni par les fouets & les autres tourmens qu'il fit endurer
c. au Martyr, il le condanna à perdre la teſte. Les autres Egyptiens ſoutinrent un combat preſque pareil, & remporterent auſſi la meſme couronne.

c. Cette experience ayant fait voir à Firmilien qu'il s'efforçoit en vain de ſurmonter les Chrétiens par les ſupplices, il ne voulut pas perdre encore ſa peine en tourmentant S. Pamphile & ſes compagnons : Car meſme il avoit appris avec quelle conſtance
c.d. ils avoient déja ſouffert la queſtion. C'eſt pourquoi il leur demanda ſeulement s'ils perſiſtoient encore dans leur deſobeïſſance; & aprés avoir receu d'eux la derniere confeſſion de leur foy, il les condanna au meſme ſupplice que les precedens.

d.339.b. S. Pamphile avoit un jeune domeſtique nommé Porphyre,
n.p.181.1.a.b. âgé ſeulement de 18 ans, & qui eſtoit encore catecumene. Il ſavoit fort bien écrire: mais ſon humilité luy faiſoit cacher cette perfection & toutes les autres, ſelon les inſtructions qu'il rece-
f.179.1.2. voit de ſon maiſtre. Car il eſtoit un parfait imitateur de ſa vertu: Auſſi Saint Pamphile le conſideroit non comme un ſerviteur &

un

un eſclave, mais comme ſon frere & ſon fils.

'Ce jeune homme qui portoit ce ſemble l'habit de philoſophe, 'ayant entendu prononcer la ſentence de mort contre S. Pamphile & les autres, demanda qu'on luy permiſt d'enterrer leurs corps. Mais le juge qui parut en cette rencontre plutoſt une beſte furieuſe qu'un homme, 'luy demanda ſeulement s'il eſtoit Chrétien: & quand il l'eut ſceu, il ordonna aux boureaux de le tourmenter de toute leur force. Comme il refuſoit conſtamment de ſacrifier, quelque commandement qu'on luy en fiſt, le juge ordonna qu'on le dechiraſt juſqu'aux os & aux entrailles, de meſme que ſi c'euſt eſté une pierre, & non pas un homme. Ce ſupplice dura longtemps, & Porphyre le ſouffrit ſans rien dire, comme s'il euſt veritablement eſté[une pierre]inſenſible, & preſque ſans ame. c.11 p.339.c. p.338.d. p.339.a.

'Sa patience n'amolliſſant point la dureté du juge, il fut condamné à eſtre brulé vif à petit feu, & auſſitoſt executé. 'De ſorte qu'eſtant entré le dernier au combat, il vainquit le premier, avant S. Pamphile meſme. 'Il alla au ſupplice avec un viſage auſſi gay qu'un athlete victorieux qui vient de remporter un prix. Il paroiſſoit tout rempli de l'Eſprit de Dieu, & il recommandoit diverſes choſes à ſes amis avec une liberté & une preſence d'eſprit toute entiere. 'Quand on l'eut attaché au poteau, & qu'on eut allumé le feu bien loin tout autour de luy, on le vit qui attiroit la flamme à luy de coſté & d'autre[1]avec la bouche, ſans dire jamais un ſeul mot, hormis que quand le feu commença à le prendre, il invoqua JESUS Fils de Dieu à ſon ſecours. b]n.p.81.a.b. c.11.p.339.b. b.c. c.d.

'Il y avoit là une perſonne nommée Seleuque, originaire de Cappadoce, qui avoit autrefois eſté dans la milice; & il y paroiſſoit par deſſus tous ſes compagnons, parcequ'il eſtoit dans la fleur de ſon age, extremement grand, fort & robuſte de corps, bien fait, de fort bonne mine, & tres agreable de viſage. Il avoit meſme eu des emplois conſiderables dans l'épée. 'Mais il l'avoit quittée au commencement de la perſecution, [c'eſt à dire apparemment en 298, lorſque Maximien Galere "& le General Veturius perſecutoient les ſoldats Chrétiens;] & il avoit meſme alors enduré le fouet; ce qui luy avoit acquis le titre de Confeſſeur. p.340.a. b. V. la perſ. de Diocl. §4.

'Depuis ce temps là, il s'eſtoit rendu imitateur des plus parfaits d'entre les Chrétiens, & il eſtoit devenu comme l'Eveſque, l'aide, le pere, & le curateur des orfelins abandonnez, des veuves qui n'avoient point de ſecours, & de tous ceux qui lan- b.

1. peut-eſtre comme quand on reſpire bien fort pour attirer beaucoup d'air.

guiſſoient dans la pauvreté & dans la miſere. De ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi ayant offert ſi ſouvent à Dieu le ſacrifice de la miſericorde, il en obtint encore la grace de luy ſacrifier enfin
p.339.d. ſa propre vie par une rencontre merveilleuſe. 'Car ayant porté à S. Pamphile la nouvelle du martyre de S. Porphyre, il ne ſe fut pas ſitoſt acquité de cet office, & donné le baiſer à un des Mar-
p.340.a. tyrs, qu'il fut arreſté par les ſoldats, '& amené au Gouverneur, qui luy fit auſſitoſt trancher la teſte, afin qu'il allaſt promtement s'unir dans le ciel avec S. Porphyre.

c.d. 'Il ſembloit en effet que le martyre de S. Pamphile rendiſt ce jour là l'entrée du ciel plus facile qu'à l'ordinaire. Car S. Seleuque fut auſſitoſt ſuivi par Theodule. Ceſtoit un ſaint vieillard de la maiſon du Gouverneur, qui le cheriſſoit & l'honoroit plus que tous ſes autres ſerviteurs, à cauſe de la fidelité & de l'affection qu'il avoit toujours reconnue en luy. Il le conſideroit encore pour ſon age, &'parcequ'il eſtoit pere de trois enfans, [ce qui
d. eſtoit fort eſtimé parmi les Romains.]' L'affection que Firmilien luy portoit, fit qu'il fut plus en colere de luy que de tous les autres, lorſqu'on le luy preſenta comme criminel. Et ſon crime
Sur.1.jun.p.3. §12. eſtoit d'avoir imité S. Seleuque, 'en embraſſant un Martyr. [a] Il le
a Euſ.p.340.d. n.p.179.2.a. condanna donc auſſitoſt à mourir, comme le Sauveur, attaché à une croix, [ce qui eſtoit le ſupplice ordinaire des eſclaves,]' tel qu'eſtoit Theodule.

c.11.p.340.d. 'Il manquoit encore une perſonne pour remplir le nombre de
p.336.b. douze; 'conſacré dans les Apoſtres & dans les Propheres. [b] Julien
b p.340.341. qui eſtoit de Cappadoce remplit ce vide. C'eſtoit un homme dont la pieté, la foy & la ſincerité eſtoient eminentes. Il eſtoit naturellement tout de feu, & de plus il eſtoit rempli de l'ardeur
n.p.180.1.a. du S. Eſprit, 'quoiqu'il ne fuſt encore que catecumene. [c] Il arri-
c c.11 p.340.d. voit ce jour là à Ceſarée, & il n'eſtoit pas encore dans la ville, lorſqu'il apprit ce qui s'y paſſoit. Il accourut auſſitoſt pour voir le combat des Martyrs, & ayant trouvé leurs corps étendus par
p.341.a. terre, 'il les embraſſa tous avec une joie incroyable. Il fut auſſitoſt pris, & amené à Firmilien, qui le condanna à eſtre brulé comme S. Porphyre. Il fut ravi de cette ſentence, & aprés en avoir rendu graces tout haut à noſtre Seigneur, il receut la couronne du martyre.

b. 'Les corps de ces douze Saints demeurerent expoſez aux beſtes par ordre du Gouverneur. Mais comme par une providence particuliere de Dieu, aucun animal ni aucun oiſeau n'y

1. τὸν τριγενίδας παῖδα κατιδεῖν. M. Valois entend qu'il eſtoit biſayeul : nous ſuivons Hervet;

toucha durant quatre jours, ils furent retirez de là, & enterrez avec les ſoins ordinaires.

V. la note 3. [Ils ont ſouffert, comme nous avons dit, en 309, le 16 de fevrier, auquel ils ſont marquez dans les martyrologes de Saint Jerome, quoiqu'avec quelques fautes. Adon, Uſuard, Notker, & divers autres, marquent auſſi ce jour là un S. Julien avec cinq mille Egyptiens, [qu'il faut reduire à cinq.] Les Grecs font auſſi leur grand office le 16 de fevrier des douze Martyrs dont Saint Pamphile eſtoit chef, & marquent qu'on en celebroit la feſte dans la grande egliſe [de Ste Sophie.] Ils font encore une memoire particuliere de Saint Pamphile le 5 de novembre. C'eſt ce ſemble à cauſe de ſa confeſſion ſous Urbain [en l'an 307. Uſuard, Adon, & Vandelbert, marquent la feſte de S. Pamphile le premier de juin; & le Romain y joint celle de S. Valens & de S. Paul.] Il met S. Theodule & S. Julien le 17 de fevrier, & les ſept autres le 16.

1. Flor. p. 323. Boll. 16. feb. p. 863. c. Men. p. 169. 174 | Ugh. t. 6. p. 1120. b. c. Men. p. 79. Boll 17. feb. p. 10, 11.

'Le martyre de ces Saints eſtoit encore dans la bouche de tout le monde, lorſqu'Adrien & Eubule, qui alloient trouver les autres Confeſſeurs, dit Euſebe, arriverent à Ceſarée [le 2 de mars. C'eſtoient peuteſtre des Egyptiens qui alloient trouver leurs confreres dans les mines de Paleſtine & de Cilicie.] Ces deux Saints eſtant interrogez à la porte pour ſavoir qui ils eſtoient, avouerent qu'ils eſtoient Chrétiens. Ils furent auſſitoſt menez à Firmilien, qui ſans les differer davantage, leur fit dechirer cruellement les coſtez, & puis les condanna à eſtre expoſez aux beſtes. Adrien fut executé trois jours aprés, le 5 de mars, auquel les payens faiſoient à Ceſarée la feſte de ce qu'ils appelloient la Fortune ou le genie de leur ville. 'Il fut expoſé à un lion, & puis achevé par l'épée [des gladiateurs.] Deux jours aprés, qui eſtoit le 7 de mars, Eubule fut couronné de la meſme maniere, aprés avoir mepriſé les inſtantes prieres du juge, qui le conjuroit de ſacrifier, & d'accepter la liberté qu'on luy offroit à ce prix.

Euſ. de Pal. c. 11. p. 341. c. d.

'Le martyrologe Romain met la feſte de ces Saints dans les jours ou ils ſont morts: [a] & ceux de S. Jerome mettent le 5 de mars un S. Adrien & un S. Eubule, mais entre les Martyrs d'Afrique. 'Les Grecs en font le 3 de fevrier. Le menologe d'Ughellus en dit plus de choſes qu'Euſebe: [mais ſon autorité n'eſt pas auſſi forte pour les appuyer.] [b] Celui de Ganiſius les met le 4 de fevrier, & veut, [par une erreur groſſiere,] qu'ils aient ſouffert du

Boll. 5. 7. mart. p. 364. 644. a p. 361 | 1 lor. p. 361. 1. Men. p. 41 | Ugh. t. 6. p. 1108. b Canc. t. 2 p. 737.

1. Au lieu de cinq Egyptiens, ils en mettent cinq mille &c.

Euſ.de Pal.c. 11.p.341.c. temps de Dece,[ce que les Ménées ne diſent point.]'Euſebe dit que ces Saints quand ils arriverent à Ceſarée, venoient d'un
Boll.p.364.§ 5. pays nommé Manganée.'Les menologes des Grecs appellent ce pays Banée ou Vanée : mais on ne ſçait ce que c'eſt que tout cela.

Euſ.p.341.d. 'S. Eubule fut le dernier de ceux qui ſouffrirent à Ceſarée, ayant ſeellé & terminé par ſon ſang la perſecution de Diocletien dans cette ville capitale de la Paleſtine.

SAINT QUIRIN
EVESQUE DE SISCIE,
ET MARTYR.

Baudr.p.165. 'IL y a une province dans la Pannonie, à qui l'ancienne geographie donne le nom de *Savia*, peuteſtre à cauſe qu'elle eſt traverſée par la riviere de Save,[qui ſe decharge dans le Danube quelques lieues audeſſous de Sirmich.]'Il y
p.206. avoit autrefois en cette province ſur la Save
Fort.l.8.c.4. p.190. meſme une ville epiſcopale nommée Siſcia,'que Fortunat appelle une ville illuſtre : [& elle ſemble meſme avoir donné quel-
Ath.ap.1.p. 756.b. quefois le nom à tout le pays,]'puiſque la Siſcie eſt nommée dans S. Athanaſe entre les diverſes provinces qui compoſoient
Baudr.p.106. le Concile de Sardique.'Cette ville porte aujourd'hui le nom
Sanſon. de Siſſeg,'& eſt miſe dans cette partie de la Croacie que les Chrétiens tiennent encore.

[Elle eſt particulierement connue dans l'hiſtoire de l'Egliſe,]
Prud.de M.7. p.108.109. 'parcequ'elle a eu pour Eveſque Saint Quirin celebre entre les Martyrs,[dont Saint Jerome fait une illuſtre mention dans ſa chronique ſur l'an 309.]Prudence a décrit ſon martyre dans ſes
Fort.p.190. vers, où il l'appelle un homme d'un inſigne merite.'Fortunat le
Sur.4.jun.p.45. nomme auſſi entre les Saints les plus celebres : '& de plus nous avons ſes actes[fort bien écrits, & dignes de paſſer pour origi-
p.46.§ 7. a § 6. naux,]'ſi[1] ce qu'ils diſent de la tranſlation du Saint,[2]& ce que

1. [On peut croire neanmoins que c'eſt une addition faite aux actes, puiſque la glorification pre-
Act.M.p.555. cede.]'Et le P. Ruinart ne le met point.

1. l'on voit qu'ils emploient les termes de la chronique de[1] S. Jerome, [ne donnoit lieu de juger qu'ils ne ſont pas écrits avant la fin du IV. ſiecle. C'eſt pourquoi nous ne toucherons que les faits qu'ils raportent, ſans nous arreſter aux diſcours ; quoique ceux du Saint ſoient fort beaux, & qu'il fuſt à ſouhaiter de pouvoir dire avec fondement qu'ils ſont tirez de quelques autres actes plus anciens.] 'Pour ſon hiſtoire qui eſt dans Mombritius, Florentinius en parle d'une maniere qui nous fait juger qu'elle eſt moins ancienne & moins belle que celle de Surius. 'Et en effet elle contient des faits plus nouveaux. Flor. p. 577. a. Sur. 4. jun. p. 46. § 8.

'Lorſque l'Egliſe eſtoit agitée par la perſecution enſuite des edits de Diocletien & de Maximien, 'le juge Maxime ordonna de prendre S. Quirin, qui eſtoit, comme nous avons dit, Eveſque de Siſcia, '& déja fort agé. [a]Quand il ſceut qu'on le cherchoit, il ſortit de la ville pour s'echaper, mais il fut pris, & amené à Maxime. 'Cet officier aprés divers diſcours le fit fuſtiger, [b]& ne laiſſa pas de luy promettre de le faire pontife de Jupiter. Voyant enfin que tout cela eſtoit inutile, il le menaça de l'envoyer dans la premiere Pannonie au gouverneur Amance, qui luy prononceroit ſon dernier arreſt, & le condanneroit à la mort : [ce qui marque que Maxime n'avoit pas ce droit, & qu'ainſi il n'eſtoit pas gouverneur de la province, quoique la qualité de *Preſes.* 'Preſident qui luy eſt attribuée le ſignifie d'ordinaire. Ce n'eſtoit 2. apparemment que [2] le magiſtrat de la ville, qui comme il paroiſt par divers actes de Martyrs, avoit ſoin de faire prendre les criminels, de les mettre en priſon, de les interroger, de leur donner la queſtion ; & puis de les envoyer aux Gouverneurs, [qui avoient ſeuls le droit de condanner à la mort.] p. 45. § 4. § 2. § 5. § 12. § 23. § 3.

'Maxime avant que d'envoyer S. Quirin à Amance, le fit mettre en priſon chargé de chaines ; & les actes diſent que la nuit ſuivante, le geolier nommé Marcel, vit une grande lumiere dans la priſon ; ce qui l'obligea de ſe venir jetter aux piez du Saint, & de luy declarer qu'il vouloit eſtre ſerviteur du meſme Dieu que luy. S. Quirin l'encouragea à perſeverer, & le ſigna ; [ce qui peut marquer qu'il le fit catecumene.] 'Tout ceci ſe paſſa dans Siſcia. § 4. § 5.

'Trois jours aprés, le Saint fut envoyé à Amance, [qui eſt apparemment celui meſme] 'que Prudence nomme Galere. § 4. Prud. de M. 7. p. 109.

1. Nous n'attribuons pas ceci à Euſebe, puiſqu'il ne dit rien de S. Quirin dans ſon hiſtoire.

2. [Ce qui marque encore que Maxime n'eſtoit qu'un officier inferieur,] c'eſt qu'Amance le qualifie *Iuredicum Maximum.* Sur. 4. jun. p. 46. § 5.

[Car il eſt aiſé qu'il euſt les deux noms enſemble.]Prudence le
Sur.4.jun.p. 45.§ 5. fait gouverneur de l'Illyrie,[où la Pannonie eſt compriſe.]'Ce juge eſtoit à"Scarab lorſqu'on luy preſenta S. Quirin. Mais Note 1.
comme il partoit pour Sabarie, il ordonna qu'on l'y [1]conduiſiſt, 1.
pour l'y juger. Les actes diſent que quelques femmes vinrent alors preſenter au Saint à boire & à manger; & que comme il voulut benir ces viandes, les chaines luy tomberent des piez &
§ 5.6. des mains.'Aprés qu'il eut mangé, il fut conduit à Sabarie, & preſenté à Amance, qui tenta ſa conſtance par divers moyens, mais toujours inutilement.

§ 6. 'Enfin diſent les actes, aprés divers tourmens qu'on luy fit ſouffrir, il fut condanné à eſtre jetté dans l'eau avec une meule
§ 6.[Hier.chr] Prud.p.109. attachée au cou.'Ceci fut executé, & il fut jetté avec cette meule du haut du pont dans la riviere,[qui peut eſtre celle de Guncz.]Mais au lieu d'eſtre auſſitoſt ſubmergé, il demeura fort longtemps ſur l'eau, exhortant les Chrétiens qui aſſiſtoient en grand nombre à ſon martyre, de ne ſe point epouventer à cauſe de ſa mort: Il obtint enfin de Dieu, aprés beaucoup de prieres,
Sur.p.46.§ 6. "d'aller à fond, & de mourir.'Son corps fut trouvé un peu au- Note 2.
deſſous: & on y fit depuis un lieu de prieres. Mais le plus grand concours de ceux qui recouroient à ſon interceſſion, eſtoit en une egliſe où repoſoit ſon ſacré corps auprés de la porte[" de Sa- Note 3.
barie]qui conduiſoit à Scarab.

§ 6. 'S. Quirin ſouffrit,ſelon ſes actes, le 4 de juin,[a]auquel ſa feſte
a Flor.p.577. 578. eſt marquée par les martyrologes de S. Jerome,par[2] ceux du IX. 2.
ſiecle, & par les autres Latins. Les uns la mettent à Siſcia dont
Hier.chr. il eſtoit Eveſque, les autres à Sabarie où il mourut.'S. Jerome met ſon martyre en la premiere année de la 272e Olympiade, [c'eſt à dire en l'an 309 de J.C."Licinius avoit eſté fait Empe- V.Conſtan-
reur de la Pannonie à la fin de l'an 307. Ainſi on peut dire que tin § 13.
c'eſt ſous luy que S. Quirin a ſouffert]

Sur.4.jun.p. 46.§ 7. 'Les peuples de la Pannonie eſtant obligez de quitter leur pays à cauſe des barbares qui le ravageoient, quelques uns d'eux ſe retirerent à Rome, & y emporterent avec eux le corps de S. Quirin. Il fut enterré dans la baſilique des Apoſtres aux Catacombes, où eſtoit alors le corps de S. Sebaſtien; & l'on y baſtit une egliſe[ou une chapelle]de ſon nom, dans laquelle ſon inter-
Ado,4.jun. ceſſion faiſoit pluſieurs miracles.'Adon parle de cette tranſlation: [mais je ne voy point que ni luy, ni aucun autre en marque

1. Il y a dans le latin *repedari*, qui ſe ſent de la corruption de la langue.
2. Uſuard, Vandelbert, Notker, Adon.

le temps. On la peut mettre ou vers l'an 378, lorſque les Gots ravageoient l'Illyrie, ou vers l'an 488, lorſque par la crainte des meſmes ravages, Odoacre tranſporta en Italie les habitans de ces pays là ; ce qui obligea d'y tranſporter auſſi le corps de S. Severin qualifié l'Apoſtre de la Norique. Boll.8.jan.p. 496.§ 15.

'Les actes de S. Quirin qui ſont dans Mombritius, diſent que ſon corps fut depuis tranſporté de Rome à Milan par Angilbert 'qui en eſtoit Eveſque en 830. [a]La vie de Raban porte qu'un laïque qui venoit de Rome, apporta à Fuld en Allemagne l'an 856, les os ou les cendres de S. Quirin de Siſcia, avec beaucoup d'autres reliques ; & Raban qui eſtoit Abbé de Fuld, mit celles de S. Quirin ſous l'autel: [Mais on ne voit pas qu'il ait pris ſoin de s'aſſurer de la verité de ces reliques.]' D'autres pretendent que le meſme Saint fut apporté en Baviere ſous le Roy Pepin & le Pape Zacarie. Mais Velſerius [celebre & habile hiſtorien de Baviere,] & Raderus aprés luy, demeurent d'accord que le corps de S. Quirin Eveſque de Siſcia eſt à Milan, où il eſt fort honoré dans l'egliſe de S. Vincent ; & diſent que S. Quirin apporté en Baviere, eſt un autre "S. Quirin martyrizé à Rome le 25 de mars, ſous Claude II, [à ce que l'on tient.]

Sur.4.jun.p.46. § 8. Ugh.t.4.p.111. [a] Ben.ſ.4.t.2.p. 8.12.§ 17.18. Sur.58. V.S.Denys Pape.

'Le meſme jour que l'on fait de S. Quirin de Siſcia, le martyrologe Romain marque encore un autre Saint Quirin martyr à Tivoli, où Baronius dit que ſon corps ſe conſerve juſques aujourd'hui ſous un autel dans l'egliſe de S. Laurent. Il ne nous en apprend rien davantage: '& l'on avoue en effet qu'on ne ſçait rien dutout de ſon hiſtoire. D'autres aſſurent meſme qu'on l'honore à Tivoli le 5 de juin comme un ſimple Confeſſeur, & qu'on croit que ſon corps y a eſté apporté de quelque autre endroit.

Bar.4.jun.f. Ferr.it.p.342.

SAINT SILVAIN
EVESQUE DE GAZA,
ET MARTYR.

L'HISTOIRE eccleſiaſtique nous fournit en meſme temps & preſque dans la meſme province, deux illuſtres Silvains, tous deux Eveſques & Martyrs, l'un à Emeſe dans la Phenicie, & l'autre dans la Paleſtine. Nous avons parlé du premier dans l'hiſtoire de la perſecution de Diocletien.] Euſebe ſemble dire que le ſecond eſtoit natif de Gaza,[a] & les Grecs l'ont pris de la ſorte. Ils ajoutent qu'il avoit porté les armes, mais que depuis il avoit quitté la milice de la terre pour s'enroler dans celle du ciel, & que s'eſtant rendu digne du miniſtere des autels par ſa vertu, & particulierement par ſa chaſteté, il avoit eſté fait Preſtre de l'Egliſe de Gaza; qu'il s'appliqua avec beaucoup de ſoin & de patience aux fonctions de ſon miniſtere, qu'il attira beaucoup de payens à J.C. par les inſtructions qu'il leur donnoit, & qu'enfin les idolatres s'eſtant ſaiſis de luy, il fut amené à Ceſarée, fuſtigé devant tout le peuple, étendu ſur le chevalet, dechiré à coups de fouets, & avec les ongles de fer, quoiqu'il fuſt déja dans une grande vieilleſſe, & enfin condanné aux mines, où il ſouffrit extremement.

Euſ. de Pal. c. 13. p. 313. c.
a Boll. 4. may, p. 721. b.
p. 468. b.
p. 469. d.
p. 721. b.
p. 469. d.
p. 721. c.

[Tout cela s'accorde aſſez avec Euſebe,] qui nous dit qu'il eſtoit Preſtre en l'an 307,[b] & que c'eſtoit un homme dans lequel on pouvoit voir un modele parfait & accompli du Chriſtianiſme & de la veritable vertu. On pouvoit dire, ajoute-t-il, qu'il avoit commencé ſon martyre des le premier jour de la perſecution, s'eſtant continuellement rendu illuſtre par tous les combats qui peuvent faire meriter le titre de Confeſſeur. Mais il acquit parfaitement ce titre le 5 novembre de la cinquieme année de la perſecution, [de J.C. 307,] lorſque par la generoſité avec laquelle il demeura ferme dans la ſainteté de noſtre foy, il merita

Euſ. de Pal. c. 7. p. 328. c.
b c. 13. p. 343. d.
c. 7. p. 328. c.

merita d'avoir l'un des jarrets brulé avec un fer chaud à Ceſarée en Paleſtine. Ce fut l'un des premiers qui ſouffrit cette cruelle miſericorde des payens; enſuite de laquelle il fut condanné avec pluſieurs autres à aller travailler aux mines de cuivre en un lieu de la Paleſtine appellé Pheno.

'Il n'eſtoit encore alors que Preſtre; mais il fut bientoſt honoré de la double couronne de l'epiſcopat & du martyre. 'Il fut fait Eveſque de Gaza, comme Euſebe le dit clairement, [a]quoique les nouveaux Grecs ſemblent n'y avoir pas pris garde. [Et ce qui peut avoir contribué à les tromper, c'eſt qu'il eſt difficile qu'il ait exercé ſes fonctions epiſcopales autrepart que dans les mines,] où il eſtoit conſideré comme l'un des principaux entre tant de ſaints Confeſſeurs qui y travailloient avec luy, & dont on augmentoit tous les jours le nombre.]

p.328.c. hiſt.l.8.c.13.p. 308.a. a n.p.182.a.c. de Pal.c.13.p. 343.c.

'Les premiers y furent envoyez des le 2 avril [307.] Ils furent ſuivis le 5 novembre de la meſme année par S. Silvain dont nous faiſons l'hiſtoire, & par pluſieurs autres, à qui on avoit auſſi brulé le jarret. 'L'année ſuivante [308,] on leur donna 97 compagnons tant hommes que femmes & enfans qui venoient d'Egypte, à qui outre les ſupplices des autres on fit arracher l'œil droit. [Et c'eſt de cette ſorte qu'on traita tous ceux qui y furent envoyez enſuite.]

c.7.p.328.a.c. c.8.p.330.b.c.

Vide perſ. de Dioclet. n. 34.

'On mit de ce nombre trois genereux Chrétiens, [a]qui ayant eſté condannez l'année precedente à ſe battre en gladiateurs, ne purent jamais ſe reſoudre, quelque violence qu'on leur fiſt, à apprendre un ſi deteſtable exercice. 'On leur joignit quelques autres Confeſſeurs; & ceux-ci furent auſſitoſt ſuivis par divers Fideles de Gaza, qui ayant eſté pris pour s'eſtre aſſemblez afin d'entendre la lecture des livres ſaints, furent les uns eſtropiez comme les precedens, les autres traitez avec encore plus de rigueur, & dechirez avec les ongles de fer.

a. c. d.

'Peu de temps aprés on amena d'Egypte une troupe de 130 ſaints Confeſſeurs, qui furent diſperſez les uns dans les mines de Paleſtine, les autres dans celles de Phenicie.

p.332.c.

[Les travaux dont on accabloit ces Saints, au lieu d'abatre leur courage, ne ſervoient qu'à le relever, comme ils le firent paroiſtre,] lorſqu'ayant eu un peu de relaſche [en 309,] ſur la fin de la ſettieme & le commencement de la huittieme année de la perſecution, ils prirent la liberté d'elever meſme des egliſes. Mais ce calme dura peu. Car le gouverneur [Firmilien] [a]ayant animé Maximin contre eux, l'Intendant des mines vint auſſitoſt

c.13.p.343.a. a c. b.

les diſperſer. Il en envoya quelques uns travailler en Cypre, d'autres au mont Liban, & d'autres en divers endroits de la Paleſtine, avec ordre qu'on les accablaſt partout de divers travaux. Il en fit meſme mourir quelques uns.

b.c.

p.345.a. Il reſtoit encore une troupe de 39 Confeſſeurs, [a] que leur age,

[a] p.343.c. leurs bleſſures, ou quelques autres incommoditez corporelles rendoient incapables des travaux des mines. Ces Saints qui

c|344.d. avoient S. Silvain [z] pour chef, demeuroient en leur particulier

z

p.344.d. dans un quartier ſeparé des autres, où ils s'occupoient ſelon leur ordinaire à la priere, aux jeûnes, & à leurs autres exercices de

d|345.a. mortification & de pieté. Le demon ne pouvant ſouffrir que dans le repos dont ils jouiſſoient, ils luy fiſſent une ſi rude guerre par leurs oraiſons, reſolut de les oſter de la terre: Et Dieu ſe ſervant de ſa malice pour exaucer leurs vœux, permit que Ma-

p.343.a|345.b. ximin leur fiſt trancher la teſte à tous en un ſeul jour, dans la

p.343.d. huittieme année de la perſecution, [c'eſt à dire en l'an 309.] Et S. Silvain qui avoit commencé à ſouffrir des le premier jour de la perſecution, eut la gloire d'eſtre reſervé pour la finir dans la Paleſtine, & pour couronner par ſa victoire tous les combats qui s'eſtoient faits dans cette province. [Ainſi il eſt certain qu'il

Flor.p.498.1. ne ſouffrit point à Ceſarée,] comme on le lit dans quelques mar-

Euſ.de Pal.c. 11.p.341.d. tyrologes de S. Jerome, puiſque ce fut S. Eubule qui en fut le dernier Martyr le 7 mars ["de l'an 309.]

V. S. Pamphile note 3.

c.13.p.343.d. Il y avoit pluſieurs Egyptiens dans la compagnie dont Saint Silvain eſtoit chef; & Euſebe en marque particulierement un nommé Jean; [dont il dit des choſes trop conſiderables pour ne les pas raporter ici.] Il avoit perdu la vue longtemps avant la

p.344.a. perſecution: mais cela ne l'empeſcha pas d'y remporter les meſmes couronnes que les autres pour la confeſſion du nom de J.C. Car aprés qu'on luy eut brulé les nerfs d'un pié avec un fer chaud, on luy brula encore avec le meſme fer l'un des deux yeux, rien que pour le faire ſouffrir; tant la fureur des boureaux eſtoit cruelle, & leur barbarie impitoyable.

e. Il eſt inutile de s'arreſter à louer la pureté des mœurs & la vie ſainte d'un homme qui a merité de ſouffrir pour J.C. Mais

p.343.d. ce qu'il avoit de plus ſingulier eſtoit ſa memoire: car il ſurpaſſoit

p.344.a. en cela tous ceux de ſon temps. Il avoit écrit tous les livres ſacrez non ſur des tables de pierre, ni ſur du parchemin, ni ſur le

b. papier, que les vers rongent & que le temps détruit, mais ſur les

z. Les Grecs veulent qu'ils l'euſſent eu auſſi pour catechiſte, διδάσκαλον, [comme s'il les avoit convertis. Mais cela n'eſt pas aiſé d'accorder avec Euſebe.]

tables vivantes de ſon cœur, & dans ſon ame tres pure. Ainſi il recitoit quand il vouloit, tantoſt les livres de Moyſe, tantoſt les Prophetes, tantoſt l'hiſtoire ſainte, tantoſt l'Evangile, tantoſt les epiſtres des Apoſtres, comme s'il les euſt lues dans un livre: » J'avoue, dit Euſebe, que je fus extrememement ſurpris la pre- » miere fois que je le vis. Il eſtoit au milieu d'une grande aſſem- » blée de Fideles, où il recitoit ainſi quelques endroits de l'Ecri- » ture. 'Tant que je n'entendis que ſa voix, je croyois qu'il les c. » liſoit, comme cela eſt ordinaire dans nos aſſemblées. Mais quand » je me fus approché de luy, & que je pus voir cet aveugle dont » l'eſprit eſtoit ſi éclairé, prononcer des oracles comme un pro- » phete, pendant que tous ceux qui l'environnoient & qui avoient » de bons yeux eſtoient attentifs à ecouter celui qui n'en avoit » point, je ne pus aſſez benir la bonté de Dieu, & le louer de ſes » merveilles. Je regardai cet aveugle comme une preuve de cette » verité, 'que l'homme n'eſt pas ce qui paroiſt de luy au dehors, d. » mais que c'eſt l'eſprit & l'intelligence dont les operations ſont » d'autant plus vives, que le corps eſt moins en état de faire ſes » fonctions.

'Entre les compagnons de S. Silvain, les martyrologes de S. Jerome marquent nommément un Alexandre. Ils mettent leur feſte le 4 de may, 'en quoy ils ſont ſuivis par Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres Latins. 'Entre les Grecs le menologe de l'Empereur Baſile les met auſſi ce jour là, [a] & des Ménées manuſcrits avancent ſeulement de deux jours. [b] Mais les imprimez font de S. Silvain ſeul le 14 d'octobre. 'Ils en font encore memoire le 5 de novembre, auquel il avoit eſté condanné aux mines. 'Ils luy donnent ce jour là ſix compagnons, & en diſent bien des choſes [dont nous ne trouvons rien dans Euſebe.] [c] Ils font le 20 de ſeptembre une memoire particuliere de S. Jean l'Egyptien dont nous avons parlé.

Flor. p. 492. i.
p. 499. a.
Boll. 4. may, p. 721. b.
a p. 496. a.
b Men. p. 177.
p. 79.
'Boll. p. 469. d.
Ugh. t. 6. p. 1114. d.
c Men. p. 174.
Boll. p. 468. e.

'Les martyrologes latins diſtinguent quelquefois S. Silvain d'avec ſes compagnons, qu'ils font meſme monter au nombre de 40, & ils joignent à S. Silvain pluſieurs de ſes Eccleſiaſtiques. 'Mais c'eſt qu'ils ont ſuivi la fauſſe traduction de Rufin.

Boll. p. 468. f.
Ruf. l. 8. c. 14. p. 342. a.

SAINT PIERRE
PATRIARCHE D'ALEXANDRIE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Des Martyrs d'Egypte ſous Diocletien : Dignité de l'Egliſe d'Alexandrie, & ſon ecole des Catecheſes : Eloge de S. Pierre : Diverſes particularitez de ſa vie.

Euſ.l.8.c.6.p. 298.c.

SI la perſecution de Diocletien a eſté glorieuſe à toutes les Egliſes par les couronnes que divers Martyrs y ont remportées, l'Egypte & la Thebaïde ſont de celles qui ont eu le plus de part à cette gloire. [Il ſemble meſme qu'on peut dire ſans temerité qu'elles ont ſurpaſſé en cela toutes les autres provinces. Car ſi l'on conſidere la cruauté des tourmens qu'il a falu ſurmonter, il eſt difficile que la plus barbare inhumanité puiſſe rien ajouter] à ce que l'on a fait endurer aux Martyrs de ces deux provinces, ſelon le témoignage qu'en rend Euſebe, aprés en avoir eſté luy meſme témoin oculaire. [Si l'on regarde avec quel courage ils ont ſouffert ces tourmens, ils l'ont fait non ſeulement avec patience, mais avec joie ;] & avec une telle joie qu'ils chantoient à Dieu juſques au dernier ſoupir des cantiques de louanges. [Pour ce qui eſt du nombre, on peut dire qu'il eſt infini. Car ils eſtoient couronnez non pas un à un,] mais par troupes, tantoſt de dix, tantoſt de vingt, de trente, de ſoixante, quelquefois de cent en un meſme jour, en ſorte qu'on les pouvoit conter par milliers. On voyoit meſme ſortir de l'Egypte des colonies entieres de Martyrs, qui quelquefois au nombre de 97 perſonnes de toute ſorte d'age & de ſexe, quelquefois ſe montant juſques à 130, alloient ſanctifier les autres provinces.

c.9.p.301.b.

&.

a.

c.8.p.300.b.

de Pal.c.8.p. 330.b.

p.332.c.

[Toutes ces choſes paroiſtront encore plus merveilleuſes quand nous les raporterons dans le detail : Et nous n'y ajouterons rien preſentement que pour dire que s'il nous eſt permis de rechercher les moyens les plus proches par leſquels Dieu repandit alors une grace ſi abondante ſur cette Egliſe, il ſemble que la benediction & l'exemple des ſaints ſolitaires qui commençoient à ſe repandre dans l'Egypte, n'y a pas peu contribué. Que ſi Dieu, qui n'a fait les choſes corporelles que pour eſtre les images de la conduite de ſa grace, a voulu que toutes les actions des membres tiraſſent leur force & leur origine de la teſte, nous pouvons avec raiſon croire que ce courage heroïque qui a paru dans les Egliſes d'Egypte, eſt venu en partie des influences de celle d'Alexandrie, qui eſtoit la mere & la teſte d'un ſi illuſtre & ſi noble corps.

Et il eſt vray que cette Egliſe fondée par S. Marc, & qui a toujours paſſé pour la ſeconde Egliſe du monde, avoit eu un avantage tout particulier,] par cette ecole ſi fameuſe des let- Hier. v. ill. c. tres & des ſciences divines, qui ayant commencé des le temps 36. p. 280. c. de S. Marc meſme, ſelon S. Jerome, [avoit toujours eſté gouvernée par les plus grands hommes de l'Orient, encore plus eminens en ſainteté qu'en ſcience. Car ſans parler des premiers dont nous n'avons pas de connoiſſance, nous avons dans l'Egliſe peu de perſonnes plus illuſtres]* que S. Pantene, S. Clement d'Alexandrie, Origene, S. Heracle, S. Denys d'Alexandrie, S. Pierius, & le grand Achillas, qui ont tenu l'un aprés l'autre cette celebre ecole ſous le titre de Catechiſtes.

[Mais il ne faut pas croire que les chefs de cette Egliſe ſainte cedaſſent en quelque choſe à ceux à qui ils avoient commis le ſoin de l'inſtruction de leurs peuples, & qui n'eſtoient que leurs miniſtres. On en peut juger par S. Denys d'Alexandrie, par S. Heracle, & S. Achillas, à qui le titre de Catechiſtes ne fut que comme un degré pour monter au merite & à la dignité de l'epiſcopat.

L'AN DE JESUS CHRIST 300, 301, 302.

On avouera neanmoins qu'entre tous ces ſaints Eveſques, il n'y en a pas qui merite plus de reſpect que S. Pierre premier du nom, ſi l'on en excepte ſeulement S. Marc & S. Athanaſe, ou peuteſtre encore S. Denys. Il a meſme quelque choſe de plus illuſtre que S. Denys & S. Athanaſe, ayant merité de repandre

* Euſ. l. 5. c. 10. p. 175. a | l. 6. c. 6. p. 208 | c. 3. p. 205. b | c. 26. p. 228. a | c. 29. p. 229. d | Phot. c. 118. 119. p. 302 | Euſ. l. 7. c. 32. p. 289. c. d.

ſon ſang par J.C; qui n'eſtoit point encore arrivé à aucun Eveſque d'Alexandrie depuis S. Marc. Mais ce n'eſt pas le ſeul privilege du martyre qui ait rendu S. Pierre ſi recommandable. C'eſt particulierement la vie ſainte qui luy a fait meriter cette inſigne grace. Il eſt vray que nous en avons peu de connoiſſance, mais nous en trouvons une forte preuve dans les louanges que luy donne Euſebe, ſans pouvoir eſtre ſoupçonné de flater un Eveſque qui a condanné les Meleciens avec leſquels il eſtoit lié d'intrigue & de faction, & qui a chaſſé de l'Egliſe Arius dont cet hiſtorien embraſſoit les erreurs & les intereſts.]

Euſ.l.7.c 32.p. 289.d|9.c.6.p. 351.c. 'C'eſt luy neanmoins qui dit que S. Pierre a extremement paru durant tout le temps de ſon epiſcopat; qui le loue d'avoir augmenté les exercices de ſa pieté, & les rigueurs de ſon abſtinence, à meſure qu'il voyoit augmenter les maux de l'Egliſe; 'qui l'appelle un maiſtre tout divin de la pieté Chrétienne; [a] & un Eveſque tout à fait admirable, ſoit pour la vertu qu'il a pratiquée dans ſa vie, ſoit pour la profonde ſcience qu'il avoit acquiſe dans les Ecritures. 'C'eſt luy encore qui témoigne qu'il ſe rendit illuſtre pour les ſoins qu'il prit de toutes les Egliſes durant la perſecution: [Et il nous en reſte quelques veſtiges dans les combats qu'il rendit contre les Meleciens, & dans les Canons penitentiaux que nous en avons encore.]

l.8.c.13.p.308. c.

[a] l.9.c.6.p.351. c.

l.7.c.32.p.290. a.

p.289.d|Hier. chr. 'Il ſucceda à S. Theonas["en l'an 300, aprés Paſque, & avant le 25 de novembre,]pres de trois ans avant que la perſecution de Diocletien commençaſt. 'Il fut fait ainſi le 16e Eveſque d'Alexandrie, ſelon S. Jerome, '& ſelon la maniere de conter d'Euſebe, qui ne met point S. Marc non plus que les Apoſtres au nombre des Eveſques ordinaires. [Chacun ſçait que la qualité d'Eveſque ou de Patriarche d'Alexandrie, comme l'on a parlé depuis,]luy donnoit l'autorité de gouverner les Egliſes de l'Egypte, de la Thebaïde, [b] & encore celles de la Libye.

V.S.Theonas note 2.

Hier.chr.

Euſ.l.3.c.14. p.87.d.

Epi.68.c.1.p. 717.b|Thdrt. h.l.1.c.1.p.523. b.

[b] Ib|Ath.de Dio.p.552.a.

[Nous n'avons rien à dire des commencemens de ſon epiſcopat, ſi l'on n'y veut raporter][c] ce qui eſt dans ces actes ſelon Baronius, qu'il avoit fait baſtir une egliſe de la Ste Vierge, [d] avec un cimetiere qui en eſtoit proche, [e] & qu'il s'aſſeoit quelquefois ſur le marchepié de ſon ſiège epiſcopal, n'oſant ſe mettre dans le ſiege meſme à cauſe d'une clarté qu'il y voyoit briller. [Mais nous n'oſons point nous arreſter à ces choſes, ni à tout ce qu'on peut lire dans ſes actes, "la verité nous obligeant de reconnoiſtre que ce qui n'a point d'autre fondement n'en a point du tout.

[c] Bar.310.§ 10.

[d] Combf.act. p.217.

[e] p.218.219.

Note 1.

Il faut ſans doute porter le meſme jugement de ce que nous trouvons dans la chronique Orientale,]qu'une femme d'Antioche luy ayant amené ſes enfans pour leur donner le batteſme, l'eau des fonts s'epaiſſit de telle ſorte, qu'il ne les put battizer. Cela l'obligea de s'informer avec ſoin de tout ce qui eſtoit arrivé à ces enfans ; & la mere luy dit que dans une tempeſte, comme on ſe croyoit pres de faire naufrage, "elle les avoit oints[au lieu d'huile]avec le ſang qu'elle avoit fait ſortir de ſes mammelles, & les avoit battizez dans l'eau de la mer. Surquoi le Saint l'aſſura qu'ils eſtoient bien battizez par ſa foy. Chr.ori.p. 116. *unſignavi.*

'Le Pré ſpirituel raporte de S. Pierre une autre hiſtoire ſur le batteſme, qu'il autoriſe du témoignage de S. Athanaſe ; ſavoir que la terreur d'une grande peſte qui arriva de ſon temps, ayant obligé beaucoup de payens à recourir au batteſme, quelqu'un s'apparut au Saint ſous la forme d'un ange, & luy dit ces paroles: » Nous envoyerez vous donc toujours ces ſacs ſeellez & cachetez, » mais tout à fait vides ? D'où S. Athanaſe concluoit que ces ſortes de perſonnes qui reçoivent le batteſme, ſans avoir la foy Chrétienne, eſtoient neanmoins battizez, & recevoient le ſeau du Batteſme,[mais qu'ils n'en recevoient point la grace.] Bib.P.t.13.p. 1153.

ARTICLE II.

De quelques Saints d'Egypte couronnez à Tyr.

L'AN DE JESUS CHRIST 303, 304, 305.

'IL n'y avoit pas encore trois ans, comme nous avons dit, que S. Pierre eſtoit dans l'adminiſtration de ſa charge, lorſque la perſecution arriva. [Elle commença en 303 par divers edits qui furent publiez tant contre les lieux & les livres ſacrez, que contre les Eccleſiaſtiques. Elle s'augmenta en 304 par un nouvel edit qui envelopa generalement toutes ſortes de Chrétiens. Sa violence s'accrut encore en 305 ou 306 par les ordres de Maximin, que les revolutions de l'Empire avoient fait maiſtre de l'Egypte & de la Syrie ; & elle endura de cette ſorte juſqu'en 312, tantoſt plus forte & tantoſt moins.] Euſl.7.c.32.p. 289.d.

'Cette tempeſte[au lieu d'abatre le courage de S. Pierre,]luy fit augmenter ſes mortifications, ſes auſteritez, & ſes autres exercices de pieté ; &[bien loin d'abandonner le gouvernail de ſon vaiſſeau,]il ſe rendit celebre par les ſoin qu'il prit des intereſts communs de toute l'Egliſe.[C'eſt preſque tout ce que nous pou- 290.a.

vons dire de luy juſqu'à ſa mort. Mais puiſque les tenebres de l'antiquité nous derobent la beauté des actions de ce ſaint paſteur, nous nous étendrons un peu davantage ſur les louanges de ſon troupeau ; & nous ferons voir les effets de ſa conduite, en repreſentant le courage que les Fideles de l'Egypte & de la Thebaïde témoignerent durant toute cette perſecution.

Euſebe en parle avec beaucoup d'étendue ; & avec d'autant
l.8.c.9.p.301.b. plus de certitude,]qu'il avoit fait durant ce temps là un voyage en Egypte, où il avoit luy meſme eſté témoin d'une partie des actions heroïques qu'il en raporte. [Nous ſuivrons ſon ordre en ceci, parcequ'ayant raporté les choſes tout de ſuite, il ne nous a pas donné lieu de les diſtinguer par années.]

c.6.p.298.c. 'Il commence par quelques Martyrs Egyptiens qui ont ſouffert
c.7.p.299.d. en d'autres provinces : '& il s'étend ſur cinq d'entre eux, [a]qui ſe
[a] p.298.d. ſignalerent par leur courage à Tyr dans la Phenicie. Aprés qu'on leur eut dechiré le corps d'une infinité de coups de fouet, qu'ils ſouffrirent avec une patience invincible, on les expoſa auſſitoſt
p.299.a. aux leopars, aux ours, aux ſangliers, 'aux taureaux, à toutes ſortes d'animaux ſauvages & furieux, que l'on irritoit encore avec le fer & le feu. Mais ces animaux carnaciers furent long-temps ſans s'approcher des Martyrs, & ſans oſer les toucher. Ils
b. ſe jettoient ſur les payens qui vouloient les mettre en fureur, '& laiſſoient là les Chrétiens qui eſtoient tout nuds devant eux, & qui meſme faiſoient divers geſtes pour les agacer & les attirer. On les voyoit courir quelquefois comme pour ſe jetter ſur les Saints, & ſe retirer auſſitoſt, repouſſez par la puiſſance de Dieu. Aprés que la premiere beſte n'avoit rien fait, il falloit en laſcher une ſeconde ſur le meſme Martyr, puis une troiſieme.

c 'Entre ces Saints, il y avoit un jeune homme au deſſous de vingt ans, qui ſe tenant debout ſans eſtre lié, les mains étendues en forme de croix, prioit Dieu avec une parfaite attention, & dans une paix toute entiere, ſans s'effrayer & ſans ſe troubler parmi tant d'objets de terreur. Il ne branloit pas de ſa place, pendant que des ours & des leopars, qui tout en fureur ne reſpiroient que
d. le ſang, alloient le devorer, 'ſi une main inviſible ne leur euſt comme fermé la gueule, & ne les euſt chaſſez d'auprés de luy.

d 'D'autres furent expoſez à un taureau furieux, qui jettoit en l'air les infideles avec ſes cornes lorſqu'ils l'approchoient, & les laiſſoit à demi morts. Il venoit avec la meſme fureur ſe jetter ſur les Martyrs, & ne pouvoit ſeulement en approcher. Quand pour le pouſſer & l'irriter on le piquoit avec la pointe d'un fer chaud,

chaud, on le voyoit fraper la terre du pié, battre l'air avec ſes cornes, jetter des mugiſſemens effroyables, [1] & ſe retirer neanmoins en arriere, arreſté par une force toutepuiſſante. Cet animal n'ayant donc fait aucun mal aux Martyrs, il falut laſcher contre eux d'autres beſtes, qui n'ayant pu leur oſter la vie aprés les avoir ſouvent attaquez, on les tua tous enfin à coups d'épée, & on jetta leurs corps dans la mer. [2] Voilà le combat que ces illuſtres Egyptiens ſoutinrent à Tyr pour la défenſe de la foy, [3] au » grand étonnement de tous ceux qui en furent ſpectateurs. [4] Nous » y eſtions preſens, dit Euſebe, & nous viſmes de nos propres yeux » ce miracle de la toutepuiſſance de noſtre Sauveur J. C, à qui ils » rendoient témoignage par leur ſang, & qui ſoutenoit viſiblement » leur foibleſſe. [5] Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes font la memoire de ces Saints le 20 de fevrier.

[1] p. 300. a
[2] c. 8. p. 300. a.
[3] c. 7. p. 299. b.
[4] a.
[5] Boll. 20. feb. p. 171. 172.

ARTICLE III.

Des deux SS. Mennes de Cotyée & de Libye.

BEAUCOUP de Chrétiens d'Egypte ſouffrirent auſſi dans la Paleſtine [en divers temps: & nous les raporterons ſelon les années ou Euſebe en parle dans ſon livre des Martyrs de cette province.] [1] Il y en a deux nommez Paeſe & Alexandre, qui furent decapitez à Ceſarée le 24 de mars, en la ſeconde année de la perſecution, ſelon la ſupputation d'Euſebe, [c'eſt à dire en les commençant à Paſque. Ainſi c'eſtoit en l'an 305. Nous avons parlé] [2] autrepart plus amplement de ces deux Martyrs.

[1] Euſ. l. 8. c. 7. p. 2. 8. d. de Pal. c. 3. p. 341. c.
[2] V. la perſ. de Diocletien.

Nota 2. S. Menne ou Mein dont le nom eſt illuſtre entre les Martyrs, [3] mais dont l'hiſtoire n'eſt pas auſſi aſſurée que nous le ſouhaiterions, [4] s'eſtoit à ce que l'on pretend né dans l'Egypte. Ses actes portent qu'ayant eſté enrolé dans la milice, il porta les armes durant cinq ans dans un corps dont le quartier eſtoit en Phrygie, où il avoit quelque commandement. Mais la perſecution de Diocletien ne luy permettant plus d'obſerver les ſermens de la milice ſans violer ceux qu'il avoit faits à J. C, il quitta les troupes, & ſe retira en un deſert, où il paſſa quelque temps dans les jeûnes, les veilles, & les prieres. Aprés s'eſtre ainſi preparé au martyre, il vint ſe preſenter au gouverneur de Phrygie nommé Pyrrhus, dans la ville de Cotyée, au milieu de l'amphitheatre, où tout le peuple eſtoit aſſemblé, & luy declara qu'il eſtoit Chrétien. Pyrrhus exerça, dit-on, ſur luy toutes les cruautez

[3] Sur. 11. nov. p. 241. § 3. [MS. p. 422.]
[4]

imaginables, & enfin le condanna comme Chrétien & comme
MS.p.427. deſerteur à avoir la teſte tranchée. 'On marque qu'il eſt mort
Men.p.167. l'onzieme de novembre, 'auquel les Grecs en font la feſte, [& les Latins aprés eux, au moins depuis le IX. ſiecle, comme on le
p.157. voit par Uſuard, Adon, & divers autres.] 'Les Grecs le mettent entre leurs grands Martyrs, & en font leur principal office, en y joignant Saint Vincent d'Eſpagne, & quelques autres. [Son hiſtoire donne lieu de croire qu'il a ſouffert des l'an 303 ou 304.]

MS.p.428. 'Quelques uns ſemblent dire que ſon corps fut enterré dans les montagnes voiſines de Cotyée, où on luy baſtit une egliſe:
Sur.11.nov.p. 243.§ 9. 'Les autres aſſurent que les perſecuteurs ayant brulé ſon corps aprés qu'on luy eut coupé la teſte, les Chrétiens ramaſſerent avec ſoin ce qui en put reſter, & le porterent quelque temps aprés en ſon pays, [c'eſt à dire dans l'Egypte. "Mais il y a bien de Note 3. l'apparence qu'en cela ils le confondent avec un autre Saint de
Boll.31.jan.p. 1094.§ 31. meſme nom.] 'Car dans l'hiſtoire de S. Cyr & S. Jean [écrite au VII. ſiecle,] il eſt dit que S. Menne martyr illuſtre par toute la terre, eſtoit le protecteur de la Libye où il avoit une egliſe celebre, de la Mareote, & meſme d'Alexandrie: & il y eſt dit en meſme temps qu'il avoit eſté l'habitant & le gardien de la Libye
5.jan.p.259.§ 6.9. durant ſa vie, & l'eſtoit encore aprés ſa mort. 'L'hiſtoire de Ste Apollinarie parle auſſi des pelerinages qu'on faiſoit à S. Menne vers la Libye: [& quand elle ſeroit toute fauſſe, elle ſuffit neanmoins pour marquer l'uſage du temps auquel elle a eſté écrite. "Une autre hiſtoire qui peut auſſi avoir aſſez d'autorité pour Note 4.
Sur.11.nov.p. 243.§ 1.2. cela,] 'dit qu'on y alloit d'Alexandrie par le lac de Mareote, & par un lieu appellé Laxoneta. Le meſme écrit porte que ſon egliſe avoit eſté baſtie du temps de Conſtantin par quelques Fideles d'Alexandrie, & par tous ceux de ce quartier là. [On voit donc que le corps de S. Menne eſtoit dans la Libye, & que
Boll.23.jan.p. 517.§ 97. ſon nom eſtoit alors celebre à Alexandrie,] où l'on ſolenniſoit la feſte de S. Menne Martyr, comme on voit par la vie de S. Jean l'Aumoſnier qui mourut ce jour là meſme.

[Cela nous donne lieu de croire que ce S. Menne de Libye eſt
Men.10.dec.p. 169-171. celui que] 'les Grecs ſurnomment Callicelade, & qu'ils diſent avoir eſté martyrizé ſous Maximien, [ou plutoſt Maximin,] avec S. Hermogene & S. Eugraphe. Ils mettent ſon martyre à Alexandrie: [Mais il eſt aiſé qu'ils aient confondu le lieu de ſa veneration avec celui de ſa mort, & Alexandrie avec les pays qui en dependoient. Ce ne ſera toujours que la moindre des fautes qu'ils font dans l'hiſtoire prodigieuſe qu'ils nous content de ce

Note 5. τῆς ἁγιωτάτης. Saint.]'Ils ajoutent que ſon corps fut tranſporté "vers l'an 625, à Conſtantinople, où il fut trouvé 400 ans aprés au pié "de la citadelle. Ils font memoire de cette revelation de ſes reliques le 17 de fevrier.'Mais le 10 de decembre ils font leur grand office de ce Saint & de ſes compagnons; [& Baronius les a mis le meſme jour dans le martyrologe Romain. C'eſt peuteſtre à cauſe que leurs corps furent apportez ce jour là à Conſtantinople.]'Car il paroiſt qu'au commencement du VII. ſiecle, la feſte de S. Menne ſe faiſoit à Alexandrie le 11e jour de novembre.'Et les martyrologes de S. Jerome mettent ce jour là S. Minat à Alexandrie, qui eſt ſans doute ce S. Menne.'Son nom eſt celebre ce jour là parmi les Egyptiens & les Syriens.[a]Bede met le meſme jour S. Menne Martyr, mais ſans s'expliquer davantage.

P.171. 17.feb.p.184. 10.dec.p.163. Boll.23.jan.p. 495.§ 1.2.3. Flor.p.962. 563. Boll.22.jan.p. 495.§ 1. a mars,t.1.

Il y avoit apparemment à Alexandrie ſur la fin du VI. ſiecle une egliſe de S. Menne, où ceux [qui ne vouloient pas aller juſqu'en Libye,] venoient par devotion des pays voiſins.'Les Egyptiens donnoient par honneur le nom de ce Saint à leurs enfans.[Nous avons dit que ſon corps avoit eſté mis à Conſtantinople au pié de la citadelle. C'eſtoit apparemment dans]l'egliſe de S. Menne illuſtre entre les Martyrs, qu'on voit avoir eſté à peu pres au meſme endroit des devant l'an 430, [lorſque le corps du Saint eſtoit encore en Libye.]'On pretend que c'eſtoit originairement un temple du demon, qui fut conſacré à Dieu par le grand Conſtantin ſous le nom de ce ſaint Martyr. Marcien & Pulquerie y ajouterent encore quelque choſe.'Procope parle d'une chapelle des ſaints Martyrs Menne & Menée, baſtie par Juſtinien au palais d'Hebdomon pres de Conſtantinople. 'L'Imperatrice Eudocie baſtit en Paleſtine un monaſtere de S. Menne Martyr, vers l'an 450.

Mosc.c.100. P.1098. Boll.31.jan.p. 1092.§ 11. 15.jan.p.1027. b]c28.a]Cang. de C.l.4.p.128. 129. Cang.p.128] Codi.or.C.p. 3.a]11.d]37.d. Proc.ædi.l.1.c. 9.p.22.d. Boll.20.jan.p. 315.§ 87.

[La veneration de S. Menne a paſſé juſqu'en Occident.]'Car l'homelie 35 de S. Gregoire le grand, a eſté prononcée à Rome dans l'egliſe de S. Menne, ſelon les manuſcrits. Auſſi ſa feſte eſt marquée dans l'ancien calendrier du P. Fronto,'& dans le Sacramentaire de S. Gregoire. Elle eſt miſe dans l'un & dans l'autre le 11 de novembre; [ce qui n'empeſche pas que ce ne puiſſe eſtre de S. Menne de Libye, dont la feſte eſtoit originairement ce jour là, & qu'on voit avoir eſté beaucoup plus celebre que l'autre dans l'antiquité. Les Bernardins d'Orval dans le Luxembourg & au dioceſe de Treves, montrent un corps de Saint Menne, qu'ils diſent leur avoir eſté envoyé par S. Bernard, à qui on l'avoit donné au retour de la Croiſade. Un medecin tres

Front.cal.p. 147. Sacr.p.141.

intelligent qui l'a vu, y a trouvé des marques evidentes de brulure au crane & à une des cuiſſes. Ils en font la feſte le 12 de novembre.]

ARTICLE IV.

Des Martyrs qui ont ſouffert dans l'Egypte, la Thebaïde, & la Libye.

[L'HISTOIRE de S. Menne nous a conduits inſenſiblement] Euſ.l.7.c.8.p. 300.b.c. aux Martyrs d'Egypte, [qui ont ſouffert dans l'Egypte meſme,] où un nombre preſque infini d'hommes, de femmes, & d'enfans, mepriſerent cette vie mortelle pour la défenſe de la doctrine du Sauveur, [& acheterent le ciel] par mille ſortes de morts. Car aprés les ongles de fer & les fouets, aprés "les contorſions de leurs membres, aprés toutes ſortes d'autres ſupplices les plus horribles, ils furent les uns jettez dans la mer, les autres c. decapitez, ou meſme conſumez par les feux. 'Il y en eut de crucifiez à l'ordinaire, comme on faiſoit les malfaiteurs; & d'autres qu'on clouoit la teſte en bas pour augmenter leurs ſouffrances [avec leurs couronnes:] Et l'on attendoit qu'ils fuſſent morts de faim ſur la croix. Nous ne parlons point de ceux qui moururent dans les ſupplices de la queſtion, ou qui furent conſumez par Flor.p.894. 895. la faim [dans les priſons.] 'Uſuard & [1] pluſieurs autres font le 4 1. d'octobre une memoire generale de ces ſaints Martyrs d'Egypte, & mettent à leur teſte S. Marc & S. Marcien freres, dont les noms ſe liſent encore dans Vandelbert & dans les martyrologes de S. Jerome.

Euſ.l.8.c.7.p. 310.c. 'Pour ce qui eſt des Martyrs de la Thebaïde, Euſebe proteſte qu'il n'a point de paroles pour exprimer la violence des douleurs & la cruauté des ſupplices qu'on leur fit ſouffrir. Au lieu d. d'ongles de fer on ſe ſervoit de teſts de pots caſſez, 'dont on leur dechiroit tout le corps juſqu'à les faire mourir par ce tourment. Des femmes furent attachées par un pié, elevées en l'air avec des machines la teſte en bas, & expoſées de la ſorte toutes nues avec autant d'inhumanité que d'infamie à la vue de tout le monde. Des hommes furent attachez par les jambes à de groſſes p.301.a. branches d'arbres, que l'on avoit courbées par force, '& qui les écarteloient lorſqu'on les laſchoit tout d'un coup pour reprendre leur ſituation naturelle. Ces violences ne s'exercerent

1. Raban, Adon, Notker &c.

pas ſeulement durant quelques jours ou quelques mois, mais l'eſpace de beaucoup d'années, durant leſquelles on faiſoit mourir chaque jour par divers ſupplices, tantoſt dix perſonnes hommes, femmes, ou enfans, tantoſt vingt, tantoſt trente, tantoſt ſoixante, & quelquefois meſme juſques à cent. 'Euſebe qui avoit b. auſſi eſté en ce pays là, dit qu'il y en avoit vu executer quelquefois un ſi grand nombre en un meſme jour, les uns decapitez & les autres brulez vifs, que les épées s'emouſſoient à force de tuer, ou ſe caſſoient: & les boureaux las de tourmenter les Martyrs, eſtoient obligez de ſe relayer tour à tour.

'Euſebe fut témoin en meſme temps du courage admirable des b. Chrétiens qui couroient aux ſupplices avec une ardeur incroyable. Car à peine l'arreſt eſtoit-il prononcé contre quelques uns, 'que d'autres venoient de differens coſtez ſe preſenter au tribu- c. nal, & confeſſer qu'ils eſtoient Chrétiens. Ils mepriſoient les dangers; & les tourmens les plus rigoureux ne pouvoient les empeſcher de rendre gloire au Seigneur. Ils recevoient leur condannation avec joie, & pour en remercier Dieu ils chantoient juſques au dernier moment de leur vie des pſeaumes & des cantiques de joie.

'Le martyrologe Romain fait une memoire generale de tous Boll. 5. jan. p. ces Martyrs de la Thebaïde le 5 de janvier, [outre celle qu'il 241. fait de quelques uns d'eux en particulier en divers jours, comme

V. S. Arrien § 1-4. de "S. Paphnuce, de S. Timothée & de Ste Maure ſa femme, S. Aſclas, & S. Leonide, qu'on marque avoir tous ſouffert dans la Thebaïde avant que Diocletien "quittaſt l'Empire. Ils furent condannez par le gouverneur Arrien, qui ayant enfin eſté touché luy meſme par un miracle que Dieu avoit fait en faveur de S. Apollone Diacre, crut en celui qu'il avoit perſecuté, & fut meſme martyrizé pour luy à Alexandrie avec le meſme S. Apollone, S. Philemon joueur de fluſte, & quelques autres que S. Apollone avoit auſſi convertis.

le premier may 305.

V. leur titre Il ne faut pas oublier l'hiſtoire "de Ste Theodore & de Saint Didyme arrivée ſous Diocletien, ſelon leurs actes] 'qui ſont tres Bar. 309. § 33. fideles; [& apparemment en l'an 304. Ils portent qu'Euſtrace eſtoit alors gouverneur d'Alexandrie & d'Egypte.

La Libye ne fut pas non plus exemte de la perſecution, comme nous l'avons vu par S. Menne.] 'S. Pierre d'Alexandrie P. Al. c. 14. p. témoigne qu'il avoit receu des lettres des bienheureux Martyrs 27. c. de cette province, qui luy écrivoient de leur priſon, & luy mandoient qu'on leur faiſoit ſouffrir des ſupplices tout extraordi-

naires, comme de leur faire bruler les mains dans le feu des
p.18.a. ſacrifices'en les rempliſſant d'encens, pour faire croire qu'ils avoient ſacrifié,[ce qu'on fit auſſi à S. Barlaam dans la Cappa-
p.27.c. doce;]'ou de leur mettre dans la bouche"quelque inſtrument χαίτην.
p.28.a. pour la leur tenir ouverte par force,'afin d'y verſer du vin des
p.27.d. ſacrifices:'ce qui n'empeſcha pas S. Pierre de les mettre au rang des Confeſſeurs,& de les declarer capables d'entrer dans l'état eccleſiaſtique.

ARTICLE V.

De Sainte Dorothée, & de Sainte Catherine.

L'AN DE JESUS CHRIST 306.

[NOUS n'avons rien à remarquer pour les Martyrs de
Euſ.de Pal.c. 5.p.316.a. cette année,]'que la mort"de S. Edeſe, qui ſouffrit à V.S.Appien Alexandrie peu de temps aprés que S. Appien ſon frere eut eſté
n.p.177.1.a.b. couronné à Ceſarée en Paleſtine au commencement du mois d'avril.'Les actes de ce ſaint Martyr & les Ménées témoignent qu'Hierocle eſtoit alors gouverneur d'Egypte: &"c'eſtoit un V. la perſ. de Dioclétien §18. des plus grands ennemis qu'euſt alors la verité.

[Maximin qui avoit renouvellé la perſecution dans l'Egypte
Lact.perſ.c. 38.p.13.3 4. a Euſ.l.8.c.14. p.312.c.d. au commencement de l'an 306,]'n'eſtoit pas moins ennemi de la pudeur & de la chaſteté que de la foy de J.C.[a]Mais il trouva partout les Chrétiens egalement invincibles, accoutumez à ne point craindre la mort, & reſolus à preferer leur devoir à toutes choſes, juſqu'à la vie meſme. Entre les femmes Chrétiennes qui remporterent en cette occaſion la gloire d'une chaſteté in-
d[313.a. corruptible,'Euſebe n'en marque en particulier qu'une ſeule. Elle eſtoit d'Alexandrie, illuſtre devant les hommes par ſa naiſſance,"qu'elle tiroit ce ſemble des Senateurs Romains, par λαμπρότητα. ſes richeſſes, & meſme par ſon erudition,[& devant Dieu par-ce]qu'elle preferoit la chaſteté à toutes choſes. Le tyran qui en avoit ſurmonté beaucoup d'autres, attaqua enfin celle-ci, qui eſtoit la plus conſiderable & la plus illuſtre de toutes. Mais comme elle eſtoit Chrétienne, il employa toutes les ſollicitations les plus vives, & les conjurations les plus baſſes, ſans la pouvoir vaincre. Elle ſe preparoit à ſoutenir enſuite les plus grands efforts de ſa colere, reſolue de ne pas ceder à la mort meſme. Mais la paſſion du tyran ne luy permit pas d'exercer contre elle les dernieres extremitez. Il la bannit neanmoins, &

la depouilla de tous ſes biens:[& elle remporta ainſi par la grandeur invincible de ſon courage,une victoire pleine & entiere ſur l'incontinence.

Euſebe ne nomme point cette perſonne ſi illuſtre en toute maniere:]'Mais Rufin qui raporte ſon hiſtoire plus amplement, pouvant en avoir appris diverſes choſes dans ſon voyage d'Egypte,'dit qu'elle ſe nommoit Dorothée, & ajoute que c'eſtoit une vierge conſacrée à Dieu.[Il paroiſt contraire à Euſebe,]en ce qu'il dit qu'elle ſe retira ſecrettement d'elle meſme pour eviter la violence du tyran.[Mais il ſe peut faire qu'elle ſe ſoit retirée ainſi, & que Maximin l'ayant ſceu, l'ait condannée enſuite au banniſſement, & ait fait ſaiſir tous ſes biens qu'elle avoit abandonnez.'Quelques martyrologes des deux derniers ſiecles marquent ſa feſte le 6 de fevrier, auquel on fait la feſte d'une autre Ste Dorothée de Cappadoce.

Boll.6.feb.p. 777.§ 9. Ruf.l.8.c.17. p.144.141. Boll.6.feb.p. 776.§ 1.

'Comme l'hiſtoire de cette Sainte a quelque raport avec ce qu'on dit de Ste Catherine & qu'il peut paroiſtre étrange que ni Euſebe, ni aucun des anciens n'ait parlé d'une Sainte auſſi celebre que l'eſt aujourd'hui celle là, Baronius a cru que ce pouvoit eſtre la meſme que cette Ste Dorothée d'Alexandrie, qui aura eu l'un & & l'autre nom.'Mais il ne peut pas meſme faire approuver ſon ſentiment à Bollandus,qui trouve que ſes penſées ſur ce point & ſur le nom de la Sainte, ne ſont pas bien ſoutenables.[A prés tout, il n'y a aucun raport entre ces deux Saintes, ſinon qu'on les fait toutes deux vierges d'Alexandrie, nobles, riches, & ſavantes, & toutes deux ſollicitées par un Empereur, quoique Ste Catherine, ſelon ce qu'on en dit, ne l'ait eſté que par occaſion, & qu'on n'en faſſe pas la cauſe de ſon martyre.]

Bar.307.§ 31. Boll.6.feb.p. 777.d[Pag', 307.§ 13.

'L'Egliſe greque & latine fait la feſte de Ste Catherine le 25 de novembre.'Les Grecs la nomment Ecaterine. On tient que ſon corps eſt aujourd'hui ſur le mont Sina ; & Bollandus dit qu'il eſt certain qu'il y a eſté porté, mais qu'on ne peut pas dire ni en quel temps, ni par qui.

Bar.25.nov.a. Boll.may,t.1. p.51.2.

'Quoiqu'il y ait aujourd'hui peu de Saintes auſſi reverées qu'elle, il faut reconnoiſtre qu'il n'y en a guere eu de moins connue dans les premiers ſiecles qui ont ſuivi les perſécutions ;

Note 6. [& nous ſommes contraints d'avouer"que nous n'avons pas un ſeul point de ſon hiſtoire que nous puiſſions dire eſtre aſſuré. Il ne ſe peut rien voir de plus judicieux que ce que Baronius dit ſur

» cela.]'Quelque regret que nous ayons, dit-il, de ne pas trouver Bar.307.§ 33.
» dans Euſebe les actes de l'illuſtre Martyre Ste Catherine, cela

ne nous fait pas neanmoins tant de peine que de voir un auteur « inconnu nous en compoſer qui ſont d'autant moins fideles qu'ils « ſont plus amples. Car il vaut mieux qu'il y ait pluſieurs choſes « omiſes dans les hiſtoires des Martyrs & des autres Saints, que « d'y en voir entaſſer un grand nombre qui ne ſont point dutout « aſſurées. Et l'on rend un ſervice beaucoup plus conſiderable à « la verité & à l'Egliſe, en enſeveliſſant dans le ſilence des choſes « qui ne ſont pas tout à fait certaines, que lorſqu'on en avance de « fauſſes, meſme parmi d'autres qui ſont vraies. Quelque courtes « que ſoient les veritables hiſtoires, l'eſprit ſe repoſant ſur leur « certitude, conçoit, medite, & voit, pour ainſi dire, tout ce « qu'une conjecture vraiſemblable peut decouvrir. Mais il arrive « au contraire que la moindre fauſſeté qu'un lecteur trouve dans « une piece, le fait douter des autres choſes les plus vraies; & il « ne veut plus s'aſſurer de rien des qu'il s'eſt vu une fois trompé « par quelque menſonge. «

[Je penſe qu'on ne trouve pas que les Grecs aient parlé de Ste Catherine avant le X. ſiecle, auquel le nouveau breviaire de Paris dit qu'un ſolitaire nommé Paul celebroit ſa feſte avec une devotion particuliere. Euthymius qu'on dit en avoir parlé dans ſes commentaires ſur le pſeaume 44, j'ne vivoit que dans le XII. ſiecle.] [a]On croit que ſa veneration a paſſé des Grecs aux Latins par le moyen des Croiſades [vers le XI. ſiecle.] [b]Bollandus promet de nous donner quelque jour une relation tres authentique de quelques miracles faits par cette Sainte dans les Pays-bas.

Lab. ſcri. t. 1. p. 311.
a Flor. p. 998. 1.
b Boll. may, t. 1. p. 5 1.

ARTICLE VI.

De S. Var.

Sur 19. oct p. 29e. §.
c Men. ib p. 236.
All. de Sim. p 127
d Sur. 19 oct. p. 298. § 1.

'ON met ſous Maximien (c'eſt à dire ſous Maximin) le martyre que S. Var Egyptien de naiſſance [c]ſouffrit en Egypte, comme on le peut tirer aſſez clairement des Ménées des Grecs. 'Nous en avons "des actes reconnus pour eſtre de Metaphraſte, [mais qui peuvent venir d'un aſſez bon original.] [d]Ils portent que ce Saint eſtoit ſoldat, & que craignant encore de ſe confeſſer publiquement Chrétien à cauſe des grandes rigueurs dont les perſecuteurs uſoient alors, il alloit toutes les nuits dans les priſons, pour y ſervir les ſaints Confeſſeurs, & les prier de luy obtenir de Dieu la grace de les imiter. 'Il le fit particulierement à l'égard de ſept Chrétiens, qu'on avoit arrachez de la ſolitude où

Not. 7.

§ 2.

où ils vivoient, pour les mener en priſon, où l'un d'eux mourut. Men. p. 216.
'Des ſoldats envoyez par le Gouverneur pour luy amener les Sur. p. 298. § 2.
ſix autres, furent bien ſurpris de trouver S. Var à leurs piez. Il ne rougit point de confeſſer qu'il eſtoit Chrétien, & que ſon plus grand deſir eſtoit d'eſtre le compagnon de ceux qu'ils regardoient comme de malheureux criminels, & neanmoins il les pria de ne les point denoncer, [ce qu'ils luy accorderent.]

'Les ſix Confeſſeurs furent preſentez au juge, qui les fit § 3.
fouetter cruellement; mais remarquant qu'ils n'eſtoient que ſix, il demanda où eſtoit le ſettieme qu'on avoit mis en priſon avec eux: & alors S. Var, [pouſſé interieurement par le feu du Saint Eſprit,] ſe tira du milieu des ſpectateurs, & dit tout haut que celui qu'on cherchoit eſtoit mort, mais que luy eſtoit ſon heritier, & preſt de prendre ſe place. 'Le juge qui le connoiſſoit, fut § 4.
fort étonné de cette declaration. Mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen de l'ebranler par ſes paroles, 'il le fit elever ſur le che- § 5.
valet, fouetter cruellement, & attacher avec des cloux. Durant ce ſupplice le Saint continuoit à demander les prieres des Confeſſeurs pour obtenir la force du ciel; & ils ne manquerent pas de prier pour luy.

'Aprés l'avoir fouetté on luy dechira les coſtez avec les ongles § 6.
de fer, durant que le juge inſultoit aux Chrétiens, & leur demandoit pourquoi leur Chriſt ne venoit pas aſſiſter ſon diſciple, & le delivrer de ſes mains. Mais s'il euſt eſté veritablement éclairé, il euſt reconnu que cette conſtance avec laquelle le Saint ſouffroit les tourmens, eſtoit une preuve de la preſence de J. C. qui le delivroit [de la foibleſſe de ſa chair,] & le ſoutenoit au milieu de tant de douleurs par la roſée medicinale [de ſa grace.] Auſſi le Saint luy declara qu'il ne ſouhaitoit point d'eſtre delivré de ces tourmens paſſagers, mais ſeulement des eternels.
'On luy ouvrit enſuite le ventre pour en faire ſortir ſes entrailles; § 7.
mais on ne luy put arracher du cœur la foy & l'amour de J. C.

'On le laiſſa ainſi ſuſpendu durant cinq heures, juſqu'à ce § 8.
qu'il eut rendu l'eſprit. On ne ceſſoit point cependant de le dechirer, & on continua meſme encore quelque temps aprés qu'il fut mort. Il vivoit encore lorſque le juge ordonna qu'on remenaſt les ſix autres en priſon chargez de chaines. Le Saint voyant qu'ils s'en alloient, leur cria, en les appellant ſes peres, qu'ils ne craigniſſent point pour luy, & qu'il eſtoit preſt, par le ſecours de leurs prieres, de ſouffrir avec joie juſqu'à la mort. On traina

ſon corps par le milieu de la ville, & on le laiſſa manger aux
§ 9. chiens; 'juſqu'à ce que la nuit eſtant venue, une dame Chré-
tienne de Paleſtine nommée Cleopatre retira ce qui en reſtoit,
§ 10. & le mit en terre. Aprés que la perſecution fut paſſée, 'elle le
tranſporta en un village de Paleſtine nommé Edra, pres du
Thabor, & y fit baſtir une egliſe.
§ 8. 'Les ſix Confeſſeurs ayant eſté preſentez de nouveau au tyran
le jour d'aprés la mort du Saint, ſouffrirent encore pluſieurs
Men.p.230. tourmens, & eurent enfin la teſte tranchée. 'Les Grecs font leur
grand office de S. Var le 19 d'octobre, [& Baronius l'a mis le
meſme jour dans le martyrologe Romain.]

ARTICLE VII.

Des Canons de S. Pierre ſur la penitence.

P.Al.c.1.p.10. c. 'IL y avoit trois ans [ou un peu plus] que la perſecution du-
roit, & l'on celebroit déja la quatrieme Paſque depuis le
commencement de cette tempeſte, lorſque le grand nombre &
les diverſes circonſtances des chutes qu'elle avoit cauſées, obli-
gerent S. Pierre d'Alexandrie de dreſſer quelques reglemens
ſur un point ſi important. Nous avons encore aujourd'hui 13 ou
14 Canons qu'il a faits ſur ce ſujet.
c.d. 'Le premier admet à la communion ceux qui ayant eſté pris
& amenez devant les juges, [& ne s'eſtant pas preſentez d'eux
d[n.p.11.c. meſmes,] avoient cedé à la violence des tourmens. 'Il leur or-
donne ſeulement 40 jours de jeûnes & de veilles "depuis qu'ils
ſe ſeront venu preſenter à l'Egliſe pour demander d'eſtre admis,
c.1 p.10.b. 'croyant que cela leur ſuffiſoit pour guerir cette grande plaie,
avec les trois ans que quelques uns d'eux avoient déja paſſez
dans la penitence: [& il ſemble que ces trois années doivent
toujours eſtre ſuppoſées dans les autres Canons.]
c.2.p.11.12. 'Le ſecond ordonne un an de plus à ceux qui n'auront ſouffert
que la priſon, & non les tourmens, ajoutant qu'ils doivent payer
plus qu'au double [par leurs auſteritez] le bon traitement qu'ils
c.3.p.12.d. avoient receu dans la priſon par la charité des freres. 'Le troi-
ſieme ordonne quatre ans [outre les trois] à ceux qui n'auront
pas meſme ſouffert la priſon. [Le quatrieme ſemble n'eſtre que la
c.4.p.13.b.c. continuation du precedent.] Car il ne contient qu'une plainte
que la charité fait faire au Saint du malheur de ceux qui ne veu-
lent pas faire penitence.

'Le cinquieme condanne l'hypocriſie de ceux qui, [à l'imita- c.5.p.14.a.
tion des Libellatiques,] avoient fait ſemblant de ſacrifier ou de
ſigner; 'car on faiſoit renoncer à J.C. par écrit, & meſme les Bar.304.§44.
femmes; '& condanne de meſme ceux qui avoient fait faire ces P.Al.c.5.p.14.
choſes [a] en leur nom par des payens: Il oblige les uns & les autres [b].
à ſix mois de penitence, quoique les Confeſſeurs euſſent par-
donné à quelques uns d'eux. 'Comme ceux-ci mettoient des c.6.p.15.c.
payens pour ſacrifier en leur place, d'autres le faiſoient faire
par leurs eſclaves. 'S. Pierre ordonne donc par ſon ſixieme Ca- c.d.
non, un an de penitence à ces ſerviteurs trop obeïſſans, '& trois c.7.p.16.a.
ans à leurs maiſtres par le ſettieme.

'Dans le 8e il reçoit avec joie à la communion ceux qui ayant c.8.p.16.c.d.
eſté preſentez aux juges, & ayant renoncé, eſtoient retournez
au combat, & avoient enduré la priſon & les tourmens. 'Il veut c.9.p.17.a.
dans le neuvieme que lon reçoive auſſi à la communion ceux qui
s'eſtoient engagez d'eux meſmes temerairement dans le com-
bat, [s'ils y ſont demeurez victorieux.] Mais il y allegue pluſieurs
raiſons pour montrer que leur action n'eſtoit pas louable, &
qu'ils euſſent mieux fait de ſe retirer. 'C'eſt pourquoi dans le 10e c.10.p.19.20.
il dit qu'il tolere & qu'il pardonne aux Clercs qui eſtoient tom-
bez dans cette indiſcretion, au lieu de s'appliquer au ſalut des
ames ſelon les fonctions de leur miniſtere. Que ſi ces Clercs
avoient apoſtaſié, quoiqu'ils euſſent depuis confeſſé J.C. de
nouveau, il leur laiſſe la communion pour ne les pas decourager
dans les tourmens qu'ils avoient encore à ſouffrir, mais il leur
interdit les fonctions de leurs Ordres, puiſqu'ils les avoient
abandonnées les premiers pour ſe jetter dans le peril, ſans que
perſonne les y engageaſt. Il ſuppoſe qu'ils eſtoient encore alors
dans les priſons.

'Cette averſion qu'il avoit pour ce zele indiſcret, ou plutoſt p.20.a.
pour cette vanité, comme il l'appelle, [fait voir qu'un meſme
eſprit conduiſoit les diverſes parties de l'Egliſe. Car le Concile
V. Oſius d'Elvire en Eſpagne, que l'on croit avoir [c] eſté tenu vers ce meſme
§ 2,3. temps, 'défend par ſon 60e Canon de recevoir au nombre des Conc.t.1.p.
Martyrs ceux qui auroient eſté executez pour avoir rompu des 977.a.
idoles. 'Menſurius qui eſtoit en ce temps-ci Eveſque de Car- Aug col.d.3.
thage, témoignoit auſſi dans une lettre deſapprouver ceux qui c.13.p.224.a.d.
alloient declarer qu'ils avoient les ſaintes Ecritures, ſans qu'on
le leur demandaſt; & il empeſchoit les Chrétiens d'honorer ces
perſonnes [comme des Martyrs.

Mais on voit quelle eſtoit en ceci la ſageſſe & le diſcernement

p. Al c.11.p. 23.a.b. de Saint Pierre.]'Car dans le commencement de ſon onzieme Canon, il declare qu'en blaſmant ceux qui s'eſtoient livrez aux perſecuteurs, il ne veut point parler de ceux qui dans le commencement & le premier feu de la perſecution, eſtant devant les tribunaux des juges, & y voyant les ſaints Martyrs ſe haſter de gagner le ciel, s'eſtoient trouvé animez d'un zele genereux pour les imiter, s'eſtoient declaré Chrétiens, [comme nous venons de le voir de S. Var,] & avoient enſuite ſoutenu leur con-

b.c. feſſion par un courage [qui ne pouvoit venir que de Dieu.]'Il blaſme encore moins ceux qui dans la douleur de voir leurs freres emportez par la violence des tourmens, s'eſtoient ſenti enflammez interieurement, & animez par une voix qui ſe faiſoit entendre dans leur cœur, à s'elever contre l'orgueil du demon & de ſes miniſtres, qui ſembloient triompher de J.C. dans ſes membres, & à rabatre leur vaine joie par le courage avec lequel ils ſouffroient les ongles de fer, les fouets, & le tranchant des épées, juſqu'à mepriſer & les feux, & les eaux dans leſquelles

c.d. on les ſubmergeoit.'Dans la ſuite du meſme Canon il parle de ceux qui avoient eſté emportez par la foibleſſe de la chair, n'ayant pu reſiſter juſqu'au bout, ſoit à la faim & aux autres incommoditez de la priſon, ſoit aux tourmens que les juges leur faiſoient ſouffrir dans les tribunaux. Il approuve fort que leurs parens [& leurs amis] pleurent & s'affligent pour eux, & s'ils demandent que l'Egliſe joigne ſes prieres aux leurs, il dit qu'il leur faut accorder une demande ſi juſte, qui pourra meſme eſtre utile à ceux qui avoient eſté vaincus, puiſque Dieu accorde à des perſonnes non ſeulement la ſanté du corps, mais encore le pardon des pechez en vue de la foy des autres [qui le prient pour eux.]

c.12.p.25. 'Le 12e Canon autoriſe ceux qui avoient donné de l'argent pour ſe delivrer de la perſecution, [contre les dures railleries

c.13.p.25.26. de Tertullien.]'Le treizieme juſtifie auſſi [contre Tertullien] par divers exemples, ceux qui s'eſtoient ſauvez par la fuite, quand meſme d'autres auroient eſté mis en peine à cauſe d'eux.

c.14.p.27.c.d. 'Le 14e permet d'honorer comme Confeſſeurs, & d'elever à la clericature ceux à qui l'on avoit fait avaler du vin des ſacrifices en leur ouvrant la bouche par force, ou à qui l'on avoit fait offrir de l'encens, en leur mettant la main dans le feu; ſurtout ſi leurs freres rendoient témoignage de ces violences.

p.10.b. 'Ces 14 Canons ſont tirez, ſelon qu'il eſt marqué dans le titre, d'un diſcours ou d'un traité de S. Pierre ſur la penitence, dont

1. οἱ παρὰ τοῦ πατριάρχου ἐν τῇ ἑρμηνείᾳ τῶν ἑπτὰ κ.

nous n'avons pas d'autre lumiere.' Ils ſont approuvez dans le ſecond Canon du Concile appellé *in Trullo*. [Nous les avons aujourd'hui commentez par Zonare & par Balſamon.] Zon.can.p.132.

'Zonare en ajoute un quinzieme, qui n'eſt qu'un paſſage tiré d'un traité du meſme Saint ſur la feſte de Paſque, où il témoigne qu'il obſervoit l'ancienne tradition de jeûner le mécredi & le vendredi, & au contraire de ne pas jeûner & de ne ſe pas mettre à genoux le dimanche. [Ce paſſage eſt remarquable, parcequ'il ſemble que du temps de S. Athanaſe on jeûnoit le ſamedi à Alexandrie, ſelon la coutume de Rome, & contre celle de l'Orient.] P.Al.c.15 p. 18.c.

ARTICLE VIII.

Du ſchiſme des Meleciens.

[NOus avons vu par les Canons de S. Pierre, que la perſecution avoit cauſé diverſes ſortes de chutes & de plaies dans l'Egliſe d'Egypte. Mais de toutes ces chutes, il n'y en a point eu de plus celebre ni de plus funeſte que celle de Melece.

Note 8. Car elle produiſit "vers ce temps-ci un ſchiſme tres dangereux,]

'qui infecta meſme la profeſſion ſainte des moines, & qui n'eſtoit point encore éteint [150 ans aprés,] du temps de Theodoret [a] & de Socrate. Thdrt.l.1.c.3. p.548.c. a Socr.l.1.c.6. p.14.c.

'Ce Melece eſtoit Eveſque d'une ville d'Egypte [b] appellée Lyque [ou Lycople] [c] dans la Thebaïde: [d] & s'il en faut croire S. Epiphane, il eſtoit le premier Eveſque de toute l'Egypte aprés S. Pierre, [peuteſtre par ſon antiquité: Car on ne voit pas que l'Egliſe de Lycople luy ait pu donner ce rang:] [e] Il fut convaincu

V. la note 9. "d'avoir renoncé à la foy, d'avoir ſacrifié [aux idoles,] [f] & de beaucoup d'autres crimes: [g] De ſorte que S. Pierre fut obligé de le depoſer, dans une aſſemblée d'Eveſques, [qu'il peut avoir tenue en l'an 305, où la perſecution eſtoit moins forte.] Ath.p.777. b Socr.p.14.b. f Ib. Thdrt.p. 546.a. g Ath. Thdrt. Socr.

[h] Melece ne ſe ſoumit point à cette ſentence, [i] & ne ſongea

1. point non plus à avoir recours à un autre Concile, ni à [1] faire voir ſon innocence à la poſterité par de bonnes preuves. [k] Mais voyant qu'il avoit beaucoup de perſonnes qui le ſuivoient, il aima mieux ſe faire chef de parti, [l] pour ſatisfaire l'ambition qu'il avoit de commander, [m] & fit ſchiſme, [en ſe ſeparant de la communion de l'Egliſe,] [n] ſans avoir aucune raiſon pour couvrir ſa diviſion, ſe b Thdrt.p.546. a. i Ath.p.777. b.c. k Socr.p.14.c. l Thdrt.hær.l. 4.c.7 p.240.a. m Ath.p.777.c. n Socr.p.14.c.

1. ἀποκηρυχθῆναι τοῖς μετὰ ταῦτα.

Ath.ap.1.p. 777.c. contentant de dire en l'air qu'on luy avoit fait injuſtice: 'Et depuis cela ſes ſectateurs furent appellez Meleciens au lieu de Chrétiens.

Soer.p.14.c| Ath.or.1.p. 305.a. 'Il ne ceſſa point de publier beaucoup d'injures & de calomnies contre S. Pierre, [a]de luy dreſſer divers pieges, qui furent neanmoins inutiles, [b]& de remplir l'Egypte de trouble & de tumulte par la tyrannie qu'il exerçoit contre la preſeance d'Alexandrie, dit Theodoret. [Il pretendoit peuteſtre s'exemter & exemter les autres de la juriſdiction de cette Egliſe; à quoy le ſoin qu'a eu le Concile de Nicée d'établir l'autorité de ſes Eveſques, & ce que dit S. Epiphane, que Melece eſtoit le ſecond Eveſque d'Egypte, ſemble donner quelque jour. On peut auſſi l'expliquer]'de la temerité qu'il eut d'uſurper les ordinations qui appartenoient à Saint Pierre, comme nous l'apprenons de Sozomene: '& dans la liſte des Eveſques de ſa communion qu'il donna à Saint Alexandre aprés le Concile de Nicée, il les fit monter à 28 ou 30, dont meſme le penultieme eſt qualifié Eveſque du territoire d'Alexandrie. 'Sozomene dit que la retraite de S. Pierre, qui eſtoit obligé de demeurer caché à cauſe de la perſecution, luy donna occaſion d'uſurper une autorité qui n'appartenoit qu'à ce Saint. 'Il y en a qui croient qu'il prenoit le nom d'Archeveſque.

a Ath.ap.2 p. 711.c. b Thdrt.l.1 c. 8.p.5 46.a. Soz.l.1.c.24. p.438.c. Ath.ap.2.p. 789.a.b. Soz.p.438.c. Ath.vit.B.p. 10.2.c.

[C'eſt apparemment des faux bruits repandus par Melece contre S. Pierre,]'que vient'la narration que fait S. Epiphane du commencement de ce ſchiſme. [c]Auſſi Baronius, le P. Petau, & d'autres, ne font pas difficulté de reconnoiſtre que la ſimplicité de S. Epiphane a eſté ſurpriſe en cette rencontre, & qu'il a pris les faux memoires de quelque Melecien pour une veritable hiſtoire.

Epi.68.c.1.&c. p.717. c n.p.274|Bar. 305.§ 48|Alex. t.8.§ 74|Pagi, 306.§ 26. Note.

'S. Epiphane & Theodoret aſſurent que les Meleciens, quoique ſeparez de l'Egliſe, & de la communion Catholique, conſerverent la foy orthodoxe entierement pure & inviolable, juſqu'à ce qu'ils la ſouillerent par la communication qu'ils eurent avec les Ariens, dont la pluſpart d'entre eux ſuivirent les dogmes, & les quitterent enſuite, à ce qu'on croit, [lorſque l'Arianiſme ceſſa de regner.]'Saint Epiphane dit neanmoins en meſme temps qu'ils ne vouloient pas communiquer avec ceux qui eſtoient tombez dans le peché, quoiqu'ils euſſent fait penitence, [ce qui eſtoit tomber dans l'hereſie des Novatiens.]'S. Auguſtin leur attribue la meſme erreur: [& il l'a pris aſſurément de S. Epiphane. Mais je ne ſçay s'il l'a dû ſuivre en cela. Car

Epi.68.c.1.5. p.716.d 721. c.d| Thdrt. hær.l.4.c.7.p. 239.240. Epi.c.5.p.721. c. Aug.h 48.t.6. p.81.

nous ne voyons point que ni le Concile de Nicée, ni S. Athanaſe, ni Theodoret, reprennent autre choſe dans Melece que ſon ſchiſme, & la temerité qu'il avoit eue d'établir des Eveſques en divers lieux.

Neanmoins comme il eſt preſque impoſſible de s'eſtre ſeparé de la communion Catholique, ſans tomber enfin dans des opinions & des pratiques oppoſées à celles de l'Egliſe, il ne faut pas s'étonner ſi] Theodoret dit que cela eſtoit arrivé à quelques compagnies de moines qui entretenoient encore de ſon temps ce malheureux ſchiſme. [Il n'explique point en quoy conſiſtoient leurs dogmes;] & pour leurs vaines pratiques, il dit qu'elles ſe reſſentoient fort de la folie des Samaritains & des Juifs, comme de ſe laver le corps tous les jours, de chanter avec des batemens de mains & une eſpece de danſe, de ſonner beaucoup de clochettes attachées à une corde, & diverſes autres choſes auſſi ridicules, "dignes de ceux qui ayant ſecoué le joug [de la diſcipline de l'Egliſe, n'ont plus de regles que leur fantaiſie.] Des l'an 339, le Concile d'Alexandrie leur reproche qu'ils établiſſoient des ordonnances tout à fait deraiſonnables, & preſque payennes, & qu'ils faiſoient des choſes ſi honteuſes qu'on n'oſoit pas les mettre ſur le papier.

Thdrt.l.1.c.2. p.548.c.

hær.l.4.c.7.p. 240.b.

Ath.ap.2 p. 739.b.

'Gennade les accuſe d'attendre de Dieu dans le ciel des biens terreſtres & paſſagers [comme les Millenaires.

Gen dog.c.55. ap. Aug t.3.p. 383.2.a.

Nous aurions beaucoup d'autres choſes à dire des Meleciens, particulierement "ſur les ſoins que prit le Concile de Nicée pour les réunir, & ſur* les calomnies dont ils s'efforcerent de noircir l'innocence de S. Athanaſe, pour favoriſer la cabale des Ariens. Mais cela eſt trop meſlé avec d'autres evenemens pour en pouvoir traiter ici. Au reſte nous n'eſtimons pas qu'il ſoit neceſſaire de refuter ici la pretention d'Eraſme,] & d'un autre auteur du dernier ſiecle nommé Prateolus, qui ont confondus Melece le ſchiſmatique avec S. Melece d'Antioche, [qui vivoit à la fin du meſme ſiecle. Il ſeroit plus aiſé de le confondre avec S. Melece du Pont, qui vivoit auſſi ſous Diocletien, ſi la difference de leurs eveſchez, bien eloignez l'un de l'autre, auſſibien que celle de leurs actions, ne les diſtinguoient ſuffiſamment.]

V. le Concile de Nicée § 1.
* V. Saint Athanaſe § 8.

Prat.p.332.

'Arius qui paroiſſoit en ce temps-ci avoir de la vertu & du zele pour la religion, ſuivit d'abord les nouveautez de Melece; mais depuis il le quitta, & fut meſme fait Diacre par S. Pierre. Neanmoins comme ce Saint excommunioit les partiſans de Melece, & qu'il ne vouloit pas admettre leur batteſme, dit

Soz.l.1.c.15. f.442.a.

Sozomene, Arius qui ne pouvoit s'abſtenir de remuer, y trouva à redire, & blaſma cette conduite ; ce qui obligea S. Pierre à le
b. chaſſer de l'Egliſe, où il rentra encore ſous Achillas, qui meſme l'honora du ſacerdoce. [& luy donna, ſans y penſer, plus de moyen de repandre dans l'Egliſe l'hereſie deteſtable qui a eſté ſi celebre ſous ſon nom. Ce que dit Sozomene que S. Pierre n'admettoit pas le batteſme des Meleciens, eſt difficile à expli-
B.t.306.§ 51. quer.] Baronius croit que cela veut dire ſeulement qu'il leur défendoit l'adminiſtration du batteſme.

ARTICLE IX.

De divers Martyrs qui ſouffrirent à Alexandrie vers L'AN DE JESUS CHRIST 307.

Epi.68.c.1.p. 717.a. LORSQUE le ſchiſme de Melece commença, l'Egypte [proprement dite,] eſtoit gouvernée ſelon Saint Epiphane, par Hierocle, [qui y avoit condanné S. Edeſe en l'an 306,] & la
Boll.4.feb.p. 463.c. Thebaïde par Culcien [ou Culcien.] Ce Culcien parvint depuis au gouvernement de l'Egypte, comme nous l'apprenons des
Euſ.l.9.c.11.p. 366 d. actes originaux de S. Phileas. Euſebe dit auſſi que cet homme s'eleva par tous les differens degrez des charges & des dignitez, & ſe ſignala auprés de Maximin par le ſang d'une infinité de Chrétiens qu'il repandit dans l'Egypte: de quoy il fut enfin puni en perdant la teſte par l'ordre de Licinius [en l'an 313.

Nous ne pouvons pas dire preciſément en quelle année il fut gouverneur d'Egypte ; mais nous ſavons "que ce fut luy qui con- V.S.Phileas
danna S. Phileas & S. Philorome, qui eſtoient tous deux tres relevez ſelon la grandeur du ſiecle auſſibien que par leur vertu.]
l.8.c.10.p.302. c.304.b. Le premier eſtant priſonnier à Alexandrie, écrivit immediatement avant ſa mort une excellente lettre à l'Egliſe de Thmuis dont il eſtoit Eveſque. C'eſt là qu'il raconte le martyre de divers Saints qui l'avoient precedé dans la meſme ville, en des termes [d'autant plus conſiderables, que c'eſt un Martyr qui fait l'eloge des Martyrs.]

p.302.d. 'Ces bienheureux Martyrs, dit-il, en qui J.C. habitoit, aſpi- «
rant aux graces les plus grandes [que Dieu nous promet,] ont «
ſouffert pour cela, & quelques uns d'eux plus d'une fois, tous «
les tourmens que l'on a pu inventer contre eux. Les boureaux «
s'efforçoient à l'envi de les abatre, & par la terreur de leurs «
menaces, & par la cruauté de leurs ſupplices: mais ils n'ont point «
pour «

» pour cela perdu courage, parceque leur parfaite charité ban- p. 303. a.
» niſſoit la crainte. Il n'y a point de diſcours qui ſoit capable d'ex-
» primer la generoſité & la conſtance qu'ils ont fait paroiſtre au
» milieu de tant de divers ſupplices. Comme il n'y avoit perſonne
» à qui il ne fuſt permis de les outrager, les uns les frapoient avec
» des baſtons, les autres avec des verges, des fouets, des lanieres
» de cuir, des cordes; chacun choiſiſſant, ſelon ce qu'il avoit de
» malice, un inſtrument particulier pour les tourmenter. On en
» étendoit quelques uns ſur le chevalet les mains liées derriere le b.
» dos; & on leur tiroit enſuite tous les membres avec des machi-
» nes. En cet état les juges leur faiſoient dechirer avec les ongles
» de fer non ſeulement les coſtez, comme on fait aux homicides,
» mais encore le ventre, les cuiſſes, & le viſage.

» [Aprés cela] on en ſuſpendoit quelques uns en l'air par une b.
» main; de ſorte que la violence avec laquelle leurs nerfs eſtoient
» bandez, leur eſtoit plus ſenſible qu'aucun autre ſupplice n'auroit
» pu eſtre. On en attachoit d'autres à des colonnes vis à vis les uns
» des autres, toujours ſuſpendus ſans que leurs piez portaſſent à
» terre, afin que la peſanteur de leur corps ſerraſt de plus en plus
» leurs liens. Ils demeuroient en cet état non ſeulement pendant
» que le juge leur parloit & qu'il les interrogeoit, mais preſque
» des jours entiers. Car quand il paſſoit à d'autres, il laiſſoit des c.
» officiers pour obſerver les premiers, & pour prendre garde ſi
» l'excés de la douleur n'ebranleroit point leur conſtance. Il ne
» les faiſoit relaſcher que quand ils eſtoient pres d'eſpirer: &
» c'eſtoit pour les trainer par terre [juſqu'à ce qu'ils fuſſent morts.]
» Sa maxime eſtoit que les Chrétiens ne meritoient pas qu'on ſon-
» geaſt à eux, mais qu'il falloit les regarder & les traiter comme
» s'ils n'eſtoient pas des hommes. C'eſt là le ſecond genre de ſup-
» plice que nos ennemis avoient inventé pour le faire ſucceder à
» la queſtion.

» Il y en avoit neanmoins qui aprés avoir enduré les tourmens, d.
» eſtoient mis dans les entraves, les piez étendus juſques au qua-
» trieme trou. Et ils eſtoient obligez de demeurer couchez à la
» renverſe, leurs forces epuiſées par les plaies dont tout leur
» corps eſtoit couvert, ne leur permettant pas d'eſtre debout.
» D'autres jettez ſur le pavé, y demeuroient [ſans mouvement,]
» briſez de tant de tortures, & ces corps couverts de plaies fai-
» ſoient encore plus de pitié à voir, que dans l'action meſme du
» ſupplice.

» Quelques uns des Saints ſont donc morts dans les tourmens, d.

& ont confondu l'ennemi par leur patience. Les autres ayant « eſté reportez à demi morts dans la priſon, y ont fini leur vie peu « de jours aprés par la douleur de leurs bleſſures. Quelques uns « ayant eſté ſoulagez par les remedes, ont acquis un nouveau « courage par la longue durée de leur priſon. Ainſi quand on leur « a donné le choix ou de ſe delivrer de la perſecution par d'abo- « minables ſacrifices, ou d'eſtre condannez à mort, ils ont choiſi « b. la mort ſans heſiter, & avec joie. 'Voilà ce que S. Phileas priſon- « nier de J. C, & preſt à donner ſa vie pour luy, écrivoit à ſon trou-peau pour l'encourager à imiter ceux dont il leur repreſentoit les ſouffrances. Uſuard, Adon, & d'autres martyrologes, joignent la feſte de tous ces Saints le 4 de fevrier à celle de Saint Phileas, qui en eſtoit veritablement le chef & le paſteur [par ſa dignité & par ſon merite, quoiqu'apparemment il n'y en euſt que peu ou point qui fuſſent de ſon dioceſe.

["Ce fut en 307, que pour epargner, diſoit-on, le ſang des Chrétiens, on commença à leur crever un œil, & à leur bruler l'un des jarrets, pour les envoyer enſuite travailler aux mines: & l'Egypte fut une des provinces où l'on uſa le plus de cette cruelle indulgence. v. la perſ. de Dioclet. §. 33.

Il y en eut auſſi que l'on condanna aux mines aprés les tourmens de la queſtion, comme nous l'apprenons] d'une homelie Chry. t. 1. h. 70. p. 770. de Saint Chryſoſtome ſur des Martyrs d'Egypte, dont les corps avoient eſté apportez d'Alexandrie au lieu où il preſchoit, [c'eſt p. 772. a à dire à Conſtantinople ou à Antioche.] 'Ces Saints avoient eu le dos & les coſtez dechirez "cruellement avec les ongles de fer: &c. d. 'Et les perſecuteurs vaincus par leur conſtance, parcequ'ils combatoient non des hommes, mais Dieu meſme qui habitoit dans p. 773. c. d 774. b. ces Saints, 'les condannerent à aller travailler à des mines de cuivre dans un deſert. [a] Ils eſperoient les vaincre par la longueur a p. 772. c. p. 773. 774. de ce ſupplice. 'Car le travail des mines eſtoit ſi rude, qu'on le redoutoit plus que toute autre peine: & ceux que l'on y condannoit euſſent mieux aimé eſtre condannez à la mort la plus p. 773. a. cruelle. 'Mais Dieu vouloit rendre plus viſible la folie [& la honte] des perſecuteurs, augmenter les couronnes de ſes Saints, d. e. '& ſanctifier par eux les deſerts, [qu'il alloit remplir d'un ſi grand nombre de ſolitaires.]

p. 772. c. 'Dieu accorda par eux "beaucoup de graces aprés leur mort. &c. a. b. 'Auſſi S. Chryſoſtome veut qu'on reçoive leurs corps comme la force & les rempars de la ville contre les ennemis, ſoit viſibles, c. d. ſoit inviſibles, '& meſme contre la colere de Dieu lorſqu'elle

s'arme pour punir les pechez des hommes, [pourvu qu'en recourant à eux, on embraſſe les remedes ſalutaires de la penitence.

Nous ne trouvons point les noms de ces ſaints Martyrs.] [a]Quelques uns marquent que S. Chryſoſtome en fit l'eloge le 5 de janvier. [Mais je ne voy point que cela nous donne aucun jour.] [b]Ce Saint dit que l'Egypte ayant eſté extremement feconde en Martyrs, pour reparer tant de blaſphemes & d'impietez dont elle avoit eſté l'origine, elle ne gardoit pas ces threſors pour elle ſeule, mais les repandoit partout, & dans les pays voiſins, [& dans les plus eloignez,] pour rendre gloire à Dieu qui l'avoit comblée de ces richeſſes ſi ſaintes. [c]Cela faiſoit regarder la ville [d'Alexandrie] comme la mere de tout l'univers.

a. t.5.S.h.73.p. 519.
b. t.1.h.70.p.770. d.e.
c.

ARTICLE X.

De quelques autres Saints Martyrs ou Confeſſeurs Egyptiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 308.

[a]LA perſecution ſe trouva violente au commencement de l'an 308, [a]& l'on voyoit un tres grand nombre de Confeſſeurs qui travailloient il y avoit déja quelque temps en Thebaïde, à des carrieres que l'on appelloit de Porphyre, parceque l'on y tiroit un marbre à qui l'on a donné ce nom. De ce grand nombre de Confeſſeurs, l'on en prit 97, parmi leſquels il y avoit meſme des femmes & des enfans tout petits, & on les envoya au gouverneur de la Paleſtine nommé Firmilien. Ils confeſſerent devant luy avec aſſurance le nom de Dieu & de J.C. Et ſur cela il leur fit bruler le jarret gauche avec un fer chaud, leur [1]fit arracher l'œil droit avec le fer, il y fit mettre le feu pour en bruler juſques aux dernieres racines, [c]tout cela, diſoit-il, par un ordre exprés de l'Empereur; & en cet état il les envoya dans les mines de la Paleſtine, afin qu'ils y fuſſent conſumez de travail & de miſere.

Euſ. de Pal. c. 8. p. 330. a. b.

[c]Vers le mois d'aouſt de la meſme année on vit encore ſortir d'Egypte une troupe glorieuſe de cent trente athletes de J.C. Ils avoient ſouffert les meſmes ſupplices que les precedens, mais ç'avoit eſté dans l'Egypte meſme, & par l'ordre exprés de Maximin: Et aprés cela on les envoyoit travailler aux mines, les uns dans la Paleſtine, les autres dans la Phenicie.

c. p. 332. c.

1. *ou bien*, leur fit piquer l'œil droit avec une pointe de fer, toutes ſes membranes, la prunelle meſme; y fit appliquer un fer rouge pour en ſecher juſqu'à la racine, afin qu'on ne le puſt jamais guerir: ἐκκαυθῆναι fait plutoſt le premier ſens.

c.9.p.332.d. 'Tant d'illuſtres combats des Martyrs de J.C, firent un peu ceſſer la perſecution, & l'on accorda meſme le repos & la liberté à ceux qui travailloient aux mines & aux carrieres de la Thebaïde. Mais ce feu que le ſang des Martyrs ſembloit avoir éteint, ſe ralluma auſſitoſt par de nouveaux ordres de Maximin.

c.10.p.335.b.c. 'Sur la fin de l'année l'on envoya quelques Fideles d'Egypte pour ſervir leurs freres qui travailloient aux mines de la Cilicie. Mais Dieu ſe contenta de leur bonne volonté, & les en recompenſa magnifiquement. Car ils furent arreſtez à Aſcalon le 14 de decembre, par ceux qui gardoient les portes & avoient ſoin
a. d'interroger les paſſans. 'Quelques uns d'eux furent condannez à ſubir la meſme peine que ceux qu'ils alloient ſervir, aprés avoir eu un œil crevé, & l'un des jarrets brulé. Mais trois d'entre eux nommez Arés, Prome, & Elie, ayant fait paroiſtre une conſtance merveilleuſe, furent condannez le premier à eſtre brulé, & les deux autres à avoir la teſte tranchée.

L'AN DE JESUS CHRIST 309.

c.11.p.337.338. 'Le quinzieme fevrier ſuivant, il y eut cinq autres Egyptiens, qui retournant de Cilicie, où ils avoient accompagné leurs freres que l'on y avoit envoyez aux mines, furent arreſtez, comme les precedens, à la porte de Ceſarée, & martyrizez le lendemain; [ce qu'on peut voir ſur S. Pamphile avec lequel ils ſouffrirent.]

L'AN DE JESUS CHRIST 310.

c.13.p.343.a. 'La fin de la ſettieme année de la perſecution, & le commencement de la huittieme, furent aſſez paiſibles pour les Chrétiens. Le calme ſembloit prendre inſenſiblement la place d'une tempeſte ſi furieuſe. Les Confeſſeurs qui eſtoient en tres grand nombre dans les mines de la Paleſtine, avoient aſſez de liberté & de confiance pour elever meſme des egliſes; lorſque le gouverneur de la province vint en ces quartiers là & apprit ce qu'ils faiſoient. Il en écrivit à Maximin; & comme c'eſtoit un homme
b. cruel & méchant, 'il y ajouta tout ce qu'il crut pouvoir rendre ces Saints plus odieux au tyran. L'Intendant des mines y eſtant donc venu quelque temps aprés, ſepara les Confeſſeurs en pluſieurs bandes, comme par l'ordre de l'Empereur; en envoya une partie en Cypre, une autre au mont Liban, & diſperſa le reſte en differens endroits de la Paleſtine, avec ordre qu'on les accablaſt partout de travail.

b. 'Il en choiſit quatre des plus conſiderables pour les envoyer
c. au General des troupes qui eſtoient dans le pays, ſavoir Pelée

& Nil, tous deux Eveſques d'Egypte, un Preſtre qu'Euſebe ne
vers. nomme point, & Patermuthe extremement connu par ſa charité
& ſes ſoins pour tout le monde. Le General ayant ces quatre perſonnes entre les mains, leur demanda qu'ils renonçaſſent au culte de Dieu : Ils le refuſerent ; & il les condanna au feu.

2. 'Celui qu'Euſebe ne nomme point eſt appellé Elie par le me- n.p.182.2.b.
nologe des Grecs, & par le martyrologe Romain, qui le fait Bar.19.ſept.c.
Eveſque d'Egypte, [quoiqu'Euſebe ne diſe rien de luy ſinon qu'il eſtoit Preſtre.] 'Photius dit que l'apologie de S. Pamphile Phot.c.118.p.
pour Origene eſtoit adreſſée aux Saints qui ſouffroient dans les 297-300.
mines, dont le principal eſtoit ce S. Patermuthe.

'S. Epiphane met un Pelée entre les Martyrs ou Confeſſeurs Epi.68.c.2.p.
qu'il pretend avoir ſuivi la dureté de Melece envers les peni- 718.a.
tens. [Mais ſoit qu'il fuſt innocent de ce crime, ſoit que ce ſoit un autre Pelée,] l'Egliſe honore celui dont parle Euſebe avec Men.p.247.
&c. ſes trois compagnons, entre les veritables Martyrs. "Les Grecs 248|Ugh.t.6.
en font la feſte le 17 de ſeptembre, [& les Latins le 19. Mais p.1076.
Uſuard & Adon ne parlent que de S. Nil & de Saint Pelée. Le martyrologe Romain y ajoute S. Elie,] qui ſe trouve auſſi dans Flor.p.841-
ceux de S. Jerome avec S. Parimade [ou Patermuthe,] & quel- 843.
ques autres.

'Il y eut encore 39 autres Chrétiens decapitez en un ſeul jour Euſ.l.8.c.13.p.
avec S. Silvain de Gaza, dont la pluſpart eſtoient Egyptiens. 308.a.b|de Pal.
[a]Euſebe fait un eloge tout particulier de l'un d'eux nommé c.13.p.343.345.
V.S.Silvain de Gaza. "Jean, qui eſtoit aveugle. a p.343.3+4.

[Outre les ſaints Eveſques d'Egypte qui ſouffrirent dans la Paleſtine,] Euſebe en remarque quelques autres qui furent cou- p.308.c.
ronnez dans l'Egypte meſme, ſavoir Phileas, Heſyque, Paquyme, & Theodore. [Nous avons déja parlé de S. Phileas, & nous n'avons aucune autre lumiere ſur les deux derniers.] Pour S. Bar.306.§ 53|
Heſyque, Baronius croit que c'eſt celui meſme que S. Jerome Hier.ep.123.
dit avoir revu tout le texte ſacré tant de l'ancien que du nou- t.3.p.30.c.
veau Teſtament ; 'ce qui fit une nouvelle edition des Septante, Hier.in Ruf.l.
qui porta ſon nom, & fut receue à Alexandrie & dans l'Egypte. 2.c.8.p.225.b.
[Le martyrologe Romain fait memoire des quatre Eveſques le 26 de novembre, quoiqu'il mette encore S. Phileas le 4 de fevrier.]

b. Ne faudroit-il point lire Ηλίας dans Euſebe, au lieu d'Ἄνυτος, qui n'eſt grece naturel ?

ARTICLE XI.

Voyage de S. Antoine à Alexandrie.

L'AN DE JESUS CHRIST 311.

Euſ.l.8.c.16.p. 314.b.

LA perſecution ayant duré huit ans, commença enfin à ceſſer par l'edit que Maximien Galere publia en 311 pour les Chrétiens. Mais ce prince eſtant mort auſſitoſt aprés. [a]Maximin qui n'avoit obeï à cet edit qu'à regret, [b]ne le laiſſa pas ſubſiſter ſix mois, & fit ſi bien par diverſes intrigues, que ſans publier de nouvel edit, il renouvella la perſecution dans tout l'Orient où il commandoit.

c.18.p.317.a. a l.9.c.1.p.347. a. b c.2.p.349.a. &c.

V. la perſ. de Diocl. § 40, 41. &c.

Boll.17.may, p.25.

'Les Grecs diſent dans leur Office, que Campane Tribun qui commandoit trois mille hommes en Egypte, ayant eu ordre de les mener à Calcedoine, & de les y obliger tous de ſacrifier, trois ſoldats nommez Solocon, Pamphamer, & Pamphalon, refuſerent de le faire, & furent pour cela tellement battus, que deux en moururent: Solocon qui reſta, ſouffrit enſuite d'horribles tourmens. Mais cela eſt meſlé de diverſes particularitez [qu'il n'eſt pas aiſé de croire ſur une ſi foible autorité.] On met cela ſous Maximien [qui n'a jamais eu l'Egypte. S'il faut lire Maximin, comme il y a bien de l'apparence, il eſt devenu maiſtre de Calcedoine vers le milieu de 311. Et ainſi le martyre des Saints, qu'on celebre le 17 de may, pourra eſtre arrivé en 312.

V. Conſtantin § 19, 28, 30.

C'eſt à ce renouvellement & à ce dernier feu de la perſecution, qu'on peut raporter avec plus de probabilité le voyage que S. Antoine, qui avoit commencé vers l'an 305 à former pluſieurs anacoretes, fit à Alexandrie durant la perſecution de Maximin, pour y aſſiſter les Martyrs. Voici comme en parle S. Athanaſe.]

Ath.v.Ant.p. 478.d.

'L'Egliſe eſtant ravagée, dit-il, par la perſecution de Maximin, & pluſieurs Chrétiens eſtant menez à Alexandrie, Antoine quitta le lieu de ſa retraite pour ſuivre ces victimes de J.C, & diſoit: Allons à ce glorieux combat de nos freres pour le ſoutenir avec eux, ſi nous y ſommes appellez; ou pour eſtre au moins « ſpectateurs de leur triomphe. Il bruloit du deſir de ſouffrir auſſi « le martyre: mais comme il ne vouloit pas ſe livrer luy meſme, il fut contraint de ſe contenter de ſervir ceux qui eſtoient dans les mines & dans les priſons pour avoir confeſſé le nom de J.C. 'Il exhortoit auſſi avec un grand zele ceux que l'on menoit devant

p.479.a.

les juges, & les animoit à ſoutenir genereuſement cette epreuve de leur foy: & quand on les conduiſoit au martyre, il leur tenoit compagnie juſques à la mort.

'Le juge voyant la ferveur & le courage intrepide d'Antoine, a.
& de ceux qui l'accompagnoient, défendit à tous les ſolitaires de ſe trouver aux jugemens, & de demeurer meſme dans la ville. Enſuite de cette ordonnance tous les autres crurent ſe devoir cacher pour ce jour là. Mais Antoine au lieu de ceder meſme pour ce peu de temps, lava ſa robe, & le lendemain ſe tint ſur un lieu elevé où le juge devoit paſſer, 'afin qu'il le puſt voir plus b.
aiſément. Il y attendit avec un air plein de courage, qui étonna tout le monde, que le juge, qui ne manqua pas de le remarquer, fuſt paſſé avec toute la ſuite de ſes officiers; faiſant voir par là quelle eſt l'aſſurance & la generoſité des Chrétiens. Car il ſouhaitoit avec paſſion, comme on l'a déja dit, d'endurer auſſi le martyre, & ſentoit beaucoup de douleur de ne recevoir pas cette grace. Mais noſtre Seigneur le conſerva pour noſtre avantage, continue S. Athanaſe, & pour celui de pluſieurs autres, afin qu'il fuſt le maiſtre d'un grand nombre de diſciples en la vie ſolitaire. 'Car pluſieurs voyant ſeulement ſa maniere de vivre, c.
s'efforçoient avec ardeur de l'imiter.

'Il continua donc, comme il avoit toujours fait, d'aſſiſter les c.
Confeſſeurs du nom de J. C; & comme s'il euſt eſté dans les meſmes liens, il ne reſſentoit pas moins qu'eux tous les travaux & les ſouffrances de leur priſon. Cette cruelle perſecution, durant laquelle le bienheureux Eveſque Pierre endura le martyre, eſtant ceſſée [ſur la fin de 312,] Antoine retourna dans ſa retraite, où ſa foy & ſa pieté luy acqueroient continuellement le merite du martyre qu'il faiſoit ſouffrir à ſon corps par l'auſterité de ſa vie.

ARTICLE XII.

Du martyre de S. Pierre.

'CE fut donc en ce temps-ci, [comme nous venons de dire,] Euſ. l. 9. c. 6. p.
& lorſque Maximin renouvella la perſecution, que Saint 351. b. c.
Pierre acquit le titre de Martyr, qui luy eſt donné par Euſebe, [par S. Athanaſe, par S. Jerome, & generalement par tout le monde, ſans qu'il ſoit beſoin de marquer les autres autoritez en particulier: & c'eſt meſme comme ſon titre propre.] 'Il ſouffrit, l. 7. c. 32. p. 290.
a.

ſelon Euſebe, en la neuvieme année de la perſecution, ["qui eſt Nota 10.
Chr.ori.p.116. l'an 311.] 'La chronique Orientale des Eveſques d'Alexandrie dit qu'il fut martyrizé le 29 du mois Athur, [qui eſt tantoſt le 25, & tantoſt le 26 de novembre; d'où vient peuteſtre que ſa feſte eſt marquée en l'un & en l'autre jour. Mais elle l'eſt preſque toujours le 25.

Nous pourrions faire un long narré de l'hiſtoire de ſon martyre, & tant de ſes perſecutions, que de pluſieurs autres choſes qu'on pretend l'avoir precedé, ſi nous n'aimions mieux nous contenter du peu que nous en avons de certain, que d'y
Soz.l.1.c.24. p.438.c. meſler "quantité de choſes tres incertaines.] 'Sozomene dit ſeulement en general, comme nous l'avons déja marqué, que "la perſecution obligeoit S. Pierre de s'enfuir [& de ſe cacher. Du reſte nous ne pouvons rien dire de ſon martyre que ce que nous
Euſ.l.9.c.6.p. 351.c. en apprenons d'Euſebe,] 'ſavoir qu'il fut pris ſans aucun ſujet apparent, lorſqu'on s'y attendoit le moins, & auſſitoſt decapité ſans autre forme; ce qu'on diſoit ſe faire par un ordre exprés de Maximin.

c. 'L'on executa avec luy pluſieurs autres Eveſques d'Egypte,
l.8.c.13.p.308. c. '& peuteſtre que les SS. Heſyque, Paquyme, & Theodore, dont nous avons déja parlé, furent de ce nombre, [quoiqu'on ne le
c. puiſſe pas aſſurer.] 'Euſebe y joint encore aſſez clairement les SS. Fauſte, Dius, & Ammone, qui eſtoient Preſtres de S. Pierre. [Le premier peut bien eſtre le meſme Fauſte "qui n'eſtant encore que Diacre, s'eſtoit déja fort ſignalé des le temps de Dece, 60 ans auparavant. Le martyrologe Romain joint tous ces Saints avec S. Pierre, les marquant tous en un meſme jour, qui eſt le 26 de novembre: & on fait ce jour là l'office de S. Pierre à Rome & en quelques autres Egliſes, pour laiſſer le 25 à Ste Catherine. Pluſieurs autres en font au moins la memoire ou ce jour là, ou
Flor.p.999. le 25.] 'Les martyrologes de S. Jerome marquent S. Pierre ſeul
Boll.mart,t.2. p.39.f. le 26. 'Bede qui fait un petit abregé de ce qu'en dit Euſebe, le
a Flor.p.1000.2. met le 25 avec beaucoup d'autres. [a] Uſuard & [1] d'autres le ſuivent: [Mais Uſuard & Adon font monter les compagnons de ſon
Men.p.379-388. martyre à environ 660, de quoy on ne voit pas le fondement.] 'Les Grecs en font aujourd'hui leur grand office conjointement
Typic.p.23.3. avec S. Clement Pape le 24 de novembre, 'à cauſe de Ste Catherine: 'Car ils le faiſoient autrefois le 25. Ils ne luy donnent point
3 Ugh.t.6.p. 1144, Men.V. p.93 94. de compagnons. [b] L'Egliſe de Moſcovie l'honore auſſi le 25.
b Boll.may,t. 1.p.64.1. [c] Si l'hiſtoire du batteſme donné par S. Athanaſe encore en-
c Euſ.l.10.c.14. p.1683. 1. Uſuard, Adon, Vandelbert &c.

fant,

V.la note 11. Nota 11. V.S.Denys d'Alex.§ 11.

V. S. Athanaſe § 1| note 2.

fant, à d'autres enfans,]"pouvoit eſtre receue comme veritable, ce ſeroit une preuve que la feſte de Saint Pierre ſe ſeroit celebrée à Alexandrie auſſitoſt aprés ſa mort. Mais telle qu'elle ſoit, l'on en peut fort bien conclure qu'elle ſe celebroit au moins du temps de Rufin qui raporte cette hiſtoire. 'Sozomene ajoute que de ſon temps elle ſe faiſoit tous les ans avec beaucoup de ſolennité.

Soz.l.2.c.17.p. 466.d.

'On aſſure que les Grecs qualifient S. Pierre le ſeau & la fin des Martyrs; [a]ce qu'ils paroiſſent avoir tiré de ſes actes. [Il peut avoir eſté le dernier Martyr de la perſecution de Diocletien à Alexandrie ou dans l'Egypte,]'quoique cela paroiſſe meſme

Boll.may,t.1. p.54.1. a Combef.act. p.211. Euſ.l.9.c.6.p.

V. leur titre.

difficile à accorder avec Euſebe. ["Et il ſemble que S. Cyr, S. Jean, Ste Athanaſie & ſes trois filles, aient ſouffert auprés d'Alexandrie le 31 janvier 312. Mais il n'y a ſurtout aucune apparence qu'il ait fermé la perſecution dans tout l'Orient. On ne met le martyre de S. Lucien qu'en 312.

351.c.

Pour ce qui eſt des écrits de noſtre Saint, outre ſes deux diſcours ſur la penitence & ſur la Paſque dont nous avons déja parlé,]'il a encore écrit un livre ſur le ſujet de la divinité, dont on trouve des fragmens citez dans le Concile d'Epheſe, & par S. Cyrille. 'Leonce de Byzance en cite une homelie ſur l'avenement de noſtre Sauveur. [b]Juſtinien en raporte un paſſage tiré du premier diſcours, fait pour montrer[contre Origene]que l'ame n'eſt point avant le corps, & qu'elle n'eſt point miſe dans le corps pour avoir peché auparavant. Ce Saint merite donc de tenir rang parmi les Peres & les Docteurs de l'Egliſe, auſſibien que parmi ſes Eveſques & ſes Martyrs, quoique Saint Jerome ne le mette pas dans ſon catalogue. Nous ne parlons point]d'un ouvrage [1] qu'on met à la teſte de la Chronique paſcale, ſous le titre de S. Pierre Eveſque d'Alexandrie & Martyr, 'mais qui ne paroiſt avoir eſté fait au pluſtoſt que ſur la fin du VI. ſiecle.

Conc.t.3.p. 107.a|b35.a. Leon.in Eut. Bib.P.t.4.z.p. 974.b. b Conc.t.5.p. 651.a.b. Paſc.p.1. p.13.a.

1. 'Rufin conte entre les plus illuſtres perſonnages qu'il avoit connus dans l'Egypte, un ſaint vieillard nommé Paul qui avoit eſté diſciple de Saint Pierre le Martyr. 'Mr Godeau Eveſque de Graſſe, dit que ſon Egliſe croit par une longue tradition avoir une grande partie des reliques de ce Saint. 'S. Achillas "fut aſſurément ſon ſucceſſeur, [c]quoique Saint Epiphane l'oublie, & faſſe ſucceder immediatement S. Alexandre à S. Pierre.

Ruf.in Hier.p. 223.b. God.l.2.4.p. 217.525. Ath.ſol.p.863. a. c Epi.68.c.3.p. 719.a.

V. S. Alexandre d'Alexandrie § 1.

1. Voyez dans le ſecond tom. des Memoires, la Lettre au R. P. Lami, § 72 p 57, de la premiere edition.

S. METHODE EVESQUE, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET MARTYR.

SAINT METHODE eſt conſiderable à l'Egliſe par les trois illuſtres qualitez d'Eveſque, de Docteur, & de Martyr.]'Il avoit le [a] nom d'Eubule outre celui de Methode.[a]Il fut "premierement Eveſque d'Olympe ville[maritime] de Lycie, comme S. Jerome & Socrate l'aſſurent; & puis de Tyr, comme nous le liſons dans S. Jerome:[de ſorte qu'il eſt étrange que]'les Grecs & les Latins qui ont recherché les exemples des Eveſques qui ont changé de ſiege,[aient oublié celui d'un Saint ſi conſiderable. Ce qui eſt encore ſurprenant, c'eſt que Leonce de Byzance,["ſuivi par tous les Grecs poſterieurs, le fait Eveſque de Patare, qui eſt, comme Olympe, une ville celebre de la Lycie:]'& Jean d'Antioche le met meſme entre les Peres de l'Illyrie & de la Grece.

[Il peut avoir eſté fait "Eveſque de Tyr aprés S. Tyrannion,] 'tres ſaint paſteur de cette Egliſe, qui ayant eſté noyé dans la mer[auprés]d'Antioche, fut l'un des plus illuſtres Martyrs de la perſecution de Diocletien.'Rufin aſſure qu'il avoit eſté nourri des ſes premieres années dans la diſcipline de J.C.[b]Uſuard, Adon, Notker, le martyrologe Romain, & quelques autres, marquent ſa feſte le 20 de fevrier, mais font diverſes fautes dans ce qu'ils en diſent.

'S. Jerome & Theodoret nous aſſurent que S. Methode arriva, [auſſibien que S. Tyrannion,]à la couronne du martyre,[c]qu'il avoit ardemment ſouhaitée, comme nous le voyons par ſes écrits.

Epi.64.c.63.p. 590.d.
a Hier.v.ill.c. 83.p.295.a| Socr.l.6.c.13.p. 319.d.
Laun.ſir.c.5.p. 26.
Lup.ep.197.p. 313.
Euſ.l.8.c.13.p. 307.308.
Ruf.c.14.p.142. 1.
b Boll.20.feb. p.171.
Hier.v.ill.c. 83 in Dan.12.p. 606.d|Thdrt. dial.1.p.33.b.
c Epi.64.c.48. P.574.c.
a Meth.conv.p. 166.d.
b n p.190.

1. a Dans le Banquet de S. Methode il eſt diſtingué d'Eubule. b Mais on juge que cela n'empeſche point de croire qu'il n'ait eu auſſi le nom d'Eubule, & peuteſtre meſme à cauſe d'Eubule qu'il fait parler dans cet ouvrage.

Nota 1.
V. la noter;
Ibid.

Note 2. 'Il ſouffrit" à la fin de la perſecution de Diocletien, [c'eſt à dire en 311 ou 312.] 'Le menologe des Grecs dit qu'il eut la teſte Note 3. tranchée. [a] S. Jerome écrit qu'il mourut à Calcide" dans la Grece, [où la capitale de l'iſle d'Eubée porte ce nom. Cela eſt difficile à croire: mais nous mettons ce que nous trouvons.] 'Les Grecs font de luy ſeul tout leur office le vintieme jour de juin, [b] auquel les Moſcovites l'honorent auſſi. Uſuard, Adon, Vandelbert, & d'autres Latins, le mettent le 18 de ſeptembre. 'Les Grecs le relevent extremement dans leurs Ménées, mais par des eloges V. la note 7. generaux, [ou fondez" ſur des pieces ſuppoſées.

Hier. v. ill. c. 83.
Men. 20. jun. t. 150.
[a] Hier. v. ill. c. 83.
Men. p. 145-150.
[b] Boll. may, t. 1. p. 32.
Men. p. 149. 150.

Son ſucceſſeur dans l'eveſché de Tyr fut apparemment Paulin,] 'à qui Euſebe adreſſe ſon hiſtoire eccleſiaſtique, & qui gouvernoit cette Egliſe avant la perſecution de Licinius, puiſque Mr Valois met comme une choſe qui ne reçoit pas de difficulté, que c'eſt luy qui avoit fait baſtir l'egliſe de Tyr, à la dedicace de laquelle Euſebe prononça la harangue qu'il raporte: Et cela eſt porté expreſſément par le titre de cette harangue.

Euſ. l. 10. c. 4. p. 389. a [in. p. 189. 191.

[S. Methode a eſté beaucoup moins celebre par ſes actions, & meſme par ſon martyre, que par ſes écrits.] 'S. Jerome les loue non ſeulement comme tres elegans & tres polis, [c] mais auſſi comme remplis de ſcience, des beautez des lettres humaines, & de la philoſophie. [Et l'on y trouve quelquefois autant de pieté que d'eſprit.] 'Il eſt plein de figures, de comparaiſons, d'allegories: Mais ſon ſtyle eſt Aſiatique, un peu trop diffus en paroles, & quelquefois auſſi trop elevé. 'S. Jerome appelle encore Saint Methode un homme tres diſert, [d] & un Martyr tres illuſtre & tres eloquent. [e] S. Epiphane l'appelle auſſi le bienheureux Methode, qui a travaillé avec gloire pour la verité, [f] & qui en a eſté un défenſeur egalement ardent & habile. [g] Il a meſme inſeré dans ſon grand ouvrage la moitié d'un de ſes livres. [h] S. Gregoire de Nyſſe le qualifie un homme" extremement ſavant. [i] André de Ceſarée le cite ſous le titre de grand Methode, [& c'eſt ſans doute à cauſe de ſes écrits.

Hier. v. ill. c. 83.
[c] ep. 84. p. 327. a.
Du Pin, t. 1. p. 545.
Hier. in Dan. 12. p. 606. d.
[d] in Ruf. l. 1. c. 2. p. 200. a.
[e] Epi. 64. c. 11. p. 534. b. c.
[f] c. 63. p. 591. a.
[g] p. 514-590.
[h] All. de Mes. p. 316.
[i] p. 317.
à πολὺς ὁ σοφίς.

On voit auſſi par les divers fragmens qu'on trouve de luy dans Theodoret, dans S. Jean de Damas, dans Photius, dans Stobée, dans Nicetas, & dans d'autres, que l'eſtime de ſes écrits ne s'eſt pas moins conſervée dans la poſterité que ſes écrits meſmes.] 'Euſebe de Theſſalonique employa vers la fin du VI. ſiecle l'autorité du ſacré Martyr Methode, comme il l'appelle, avec celle de quelques autres des principaux Peres, pour refuter André moine Eutychien, qui abuſoit des paroles de quelques uns de

Phot. c. 162. p. 345-348.

Leon.ſec.3.p. 503.d. ces Saints. 'Leonce de Byzance le met, comme luy, entre les
a Conc.t.3.p. 420.e. ſaints Peres. [a]Des l'an 430 les moines de Conſtantinople dans une requeſte adreſſée aux Empereurs, mettent S. Methode entre les Peres dont ils vouloient ſuivre la doctrine contre les
Lup.ep.197. p.33. nouveaux dogmes de Neſtorius. 'Jean d'Antioche le met de meſme peu d'années aprés entre les Eveſques qui s'eſtoient rendu les plus illuſtres par la pureté de leur doctrine, & par l'eclat de leur pieté.

[L'un de ſes plus celebres écrits a eſté celui qu'il [n]fit contre Porphyre ce fameux diſciple de Plotin, & qui joignoit les curioſitez ſacrileges de la magie avec le faſte & la vanité de la philoſophie platonicienne. Il compoſa vers l'an 270, quinze livres contre l'Egliſe; dont les Peres parlent fort ſouvent, & ils les
Hier.ep.84.p. 327.a. refutent en divers endroits de leurs livres.]'Mais celui qui a pris le premier la plume pour défendre l'Egliſe contre les accuſations de cet impie, eſt S. Methode, qui compoſa contre luy
in Dan.pr.p. 567.c|c.12.p. 606.d. un ouvrage de dix mille [t] lignes, comme parle S. Jerome, 'quoiqu'il n'y refutaſt qu'une partie des livres de Porphyre. [b]S. Jerome
b v.ill.c.83|e. 50.t.4.p.1c5. b. cite ſouvent cet ouvrage de S. Methode. [c]Philoſtorge en parle
c Philg.l.8.c. 14.p.515.b. auſſi. [d]Tritheme le diviſe en deux livres: de quoy on ne voit pas
d Trit.p.14.1| All.in Met.p. 314.315. qu'il ait eu de fondement. [De ce grand ouvrage de Methode, il ne nous reſte aujourd'hui que] [e]quelques petits fragmens tirez de S. Jean de Damas.

e Meth.exc.p. 441.443. [f]S. Jerome nous apprend que le meſme Saint a fait un écrit
f Hier.v.ill.c. 83. intitulé [n]le Banquet des dix Vierges. [g]Photius qui nous en a con- Nota 4.
g Phot.c.237. p.949.965. ſervé un grand extrait, [h]l'appelle Le banquet, ou [le livre] Sur la
h p.964.c. chaſteté. [i]Car c'eſt en effet un dialogue où dix Vierges s'entre-
i Meth.conv. p.1. tiennent ſur ce ſujet. Leur entretien eſt raporté par une per-
k p.979.990. ſonne à une autre nommée Eubule, qui y parle la premiere dans
pr. ce dialogue; [k] d'où quelques uns veulent que l'on ait donné ce
prol. nom & au dialogue & à S. Methode meſme, à cauſe de la reputation que cet ouvrage luy acquit; & qu'ainſi ce ſoit l'un de ſes premiers écrits. 'Pour montrer encore qu'il a fait ce dialogue dans ſes premieres années, on allegue que dans un autre écrit il dit qu'il l'avoit compoſé il y avoit déja longtemps: [n]mais il y a V. la note c. grand ſujet de douter que cet autre écrit ſoit de luy.]

Euſt.n.p.256. 257. 'Leo Allatius avoit inſeré des l'an 1629, dans ſes notes ſur S. Euſtathe, un endroit du Banquet de S. Methode, où Marcelle l'une de ſes Vierges parle, dit-il, avec autant d'erudition que

All.in Met.p. 358.360.

t. *verſuum*, 'd'où quelques uns par une ignorance groſſiere du latin, veulent tirer que ce Saint a écrit en vers.

d'elegance ; & il avoit meſme promis de donner au public cet ouvrage entier. [Il s'eſt enfin acquité de ſa promeſſe en 1656.]

'Le P. Poſſini Jeſuite nous l'a auſſi donné ſur un manuſcrit qui s'en eſt trouvé dans le Vatican, & il a eſté imprimé à Paris en 1657, 'tant ſur la copie de ce manuſcrit, que ſur un autre qu'on en avoit à Paris. 'On pretend qu'il y en a encore un manuſcrit dans un monaſtere de l'iſle de Patmos. 'Le Pere Combefis l'a inſeré enſuite dans ſon appendix de la bibliotheque des Peres.

Meth.conv. pr. p.177. exc.p.469.c. Auct.3.p.64. 143.

2. 'Ce livre a eſté receu ſans aucune difficulté comme le veritable ouvrage de S. Methode, tant à cauſe qu'il a toutes les marques d'antiquité qu'un livre peut avoir, que parcequ'il contient mot pour mot tous les paſſages que les anciens en ont citez. 'On y voit non ſeulement l'erudition & le grand genie de ſon auteur, mais encore un ſtyle "abondant & revétu de tous les ornemens neceſſaires pour ſoutenir la beauté & la grandeur de ſes penſées.

Du Pin, t.1.p. 531. Meth.conv. pr.

uberius.

Note 5. 'Nous y apprenons que "le Vendredi ſaint, qu'il appelle le jour de Paſque, c'eſtoit la diſcipline publique des Fideles, de ne manger point dutout, & d'y recevoir 'l'Eucariſtie, laquelle le Saint n'exprime que d'une maniere obſcure, [ſelon l'uſage que le reſpect de ce myſtere faiſoit obſerver en ce temps là.] 'Il y parle d'une vierge de Telmiſe, extremement ardente pour les inſtructions ſaintes, qui demeuroit ce ſemble au lieu où il eſtoit alors. [Ainſi c'eſtoit apparemment dans la Lycie, où il y a une ville de Telmiſſe ou Telmeſſe connue dans l'hiſtoire.

conv.p.45.c.d. Auct.3 p.148. 1.b. Meth.conv.p. 166.c.

Nous ne pouvons pas diſſimuler] 'ce que Photius a remarqué il y a longtemps, qu'on trouve dans le Banquet de S. Methode divers endroits qui ſemblent favoriſer l'Arianiſme, & quelques autres erreurs. 'Il ſuit aſſez nettement en un endroit l'opinion d'Origene ſur la préexiſtence des ames, qui ont enſuite eſté envoyées du ciel dans les corps ; ['& je ne ſçay ſi tout ce que le P. Combefis dit pour l'expliquer, luy peut faire donner un autre ſens.] 'Il ſemble dire auſſi, [comme on en accuſe Origene,] que dans la gloire du ciel les hommes ſeront changez en la nature des Anges. Mais il admet encore plus clairement au meſme endroit l'opinion des Millenaires, & un regne des Saints ſur la terre durant mille ans aprés la reſurrection. 'On trouve auſſi qu'il eſt fort difficile de donner un bon ſens à quelques unes de ſes expreſſions ſur le Verbe, & ſur la proceſſion des perſonnes divines.

Phot.c.237.p. 964.c. Meth.conv.p. 23.a. Auct 3.p.145. 1. p.129.a[159.2. p.143.1.b[61. 1.d[Meth. prol.

'Photius dit que c'eſt que l'ouvrage a eſté extremement cor-

Phot.p.954.c.

2. Mr du Pin en fait un grand abregé, [a] que l'on trouve aſſez exact.

Du P.p.531-538. [a] S.Vau.p 31.

Bul.l.2.c.13 § 11.p.276. rompu; & Bullus l'a dit aprés luy. [a] D'autres croient que ce ſont
a Meth.prol. des fautes qu'il faut pardonner au temps, les expreſſions des
Auct.3 p.161.2. d. myſteres n'ayant jamais eſté ſi exactes avant que les hereſies
euſſent obligé l'Egliſe d'eviter celles qui les pouvoient favori-
ſer, & de s'arreſter à celles qui exprimoient plus nettement la
All.de Met.p. 320. foy qu'elle a toujours tenue. C'eſt ce que Photius dit luy meſme
en un autre endroit, mettant S. Methode avec S. Denys d'Alexandrie & quelques autres auteurs celebres par leur pieté, dont l'Egliſe rejettoit certaines expreſſions echapées à la fragilité humaine, en meſme temps que pour le reſte elle les eſtimoit, &
p.320.321. les admiroit extremement. Un autre Grec dit la meſme choſe
Bul.p.272-276. aprés luy. Bullus donne un ſens Catholique à quelques endroits tant de ce traité que des autres ouvrages de S. Methode, que le P. Petau ou d'autres ſemblent abandonner aux Ariens: & il
All de Met.p 23[illegible] &c. aſſure qu'on voit par tout ce qui nous reſte de ce Pere, que ce
b Du Pin, p. 539-544. ſens Catholique eſt ſon vray ſens. [b] M[r] du Pin ſoutient auſſi la meſme choſe; [& les PP. de S. Vanne ne remarquent rien ſur
All.de Met.p. 320.321. cela.] Leo Allatius ſoutient auſſi que le Banquet des Vierges détruit meſme l'hereſie des Ariens, bien loin de l'établir, & que s'il y a quelques termes un peu durs, il n'eſt pas difficile de les expliquer en un bon ſens: C'eſt à quoy il a travaillé dans ſes notes. [Ces ſortes de fautes qui s'y trouvent en petit nombre,
Nyſſim.g.t. 2.p.26.a All.p. 316. n'ont pas empeſché qu'il n'ait eſté fort eſtimé.] S. Gregoire de Nyſſe le cite deux fois dans ſon livre Sur l'image de Dieu dans
All.de Met.p. 317.318. l'homme. André & Aretas, tous deux Eveſques de Ceſarée en Cappadoce, & quelques autres, font la meſme choſe.

[On a auſſi beaucoup parlé des ouvrages de S. Methode contre
Hier.in Ruf.l. 2.p.200.c. Origene.] Il avoit dit autrefois beaucoup de choſes en faveur
c Socr.l.6.c.13. p.310.a All.p. 337.338. des opinions de cet auteur; [c] & dans un dialogue intitulé Zenon ou Xenon, il témoignoit l'admirer. [d] On trouve meſme, comme
d Meth.conv. p.123.a 143.d. nous avons dit, dans ſon Banquet des Vierges, quelques unes
e Hier.in Ruf. l.1.p.200.c. des erreurs dont on accuſe Origene. [e] Mais il devint depuis un de ſes plus grands adverſaires, comme Euſebe s'en plaignoit ouvertement, au raport de S. Jerome, dans le ſixieme livre de
All.de Met.p. 337. l'apologie d'Origene. C'eſt pourquoi Socrate n'eſt pas croya- V. Origene
f Socr.p.320.a. ble, [f] lorſqu'il dit que S. Methode s'eſt retracté de ce qu'il avoit note 41. écrit contre Origene, en le louant aprés l'avoir combatu.

Hier.v.ill.c. 83. [Le plus celebre des ouvrages de ce Saint ſur ce ſujet,] eſt celui de la Reſurrection, que S. Jerome appelle une excellente
Euſt.p.394. piece. Il eſt cité par S. Euſtathe d'Antioche, [g] & S. Epiphane en
g Epi.64.c.63. p.551.a. a tranſcrit environ la moitié dans ſon livre contre les hereſies,

en parlant de celles qu'il attribue à Origene. 'Quoique ce qu'il en raporte ſoit aſſez confus, on voit bien neanmoins que c'eſt un dialogue, où Saint Methode, (qui y eſt quelquefois nommé Eubule,) ſoutient la verité de la foy avec un Auxence, contre Procle & Aglaophon qui défendoient Origene. 'Il paroiſt qu'il y avoit un Theophile & quelques autres établis pour juges de la diſpute. c.40.42.p.561. c.d|568.a|All. p.325. Epi.c.18.p.562. d.&e|Du P.p. 540-542.

[Outre cet endroit raporté par S. Epiphane,] 'nous en avons encore deux grands extraits dans Photius, l'un des lieux les plus remarquable de ce traité, 'l'autre de quelques explications de divers paſſages de S. Paul: [a]Et outre tout cela, le P. Combefis en a donné encore quelques endroits trouvez dans un manuſcrit du Cardinal de la Rochefoucaut: 'Il y en a un tiré de S. Jean de Damas, '&[1]cité du ſecond livre de la Reſurrection, ce qui nous fait voir que cet ouvrage eſtoit au moins diviſé en deux parties: ſoit par l'auteur meſme, (ce que quelques uns conteſtent ſans neceſſité,) ſoit par d'autres aprés luy. Phot.c.224.p. 908.909. p.909-934|All. p.325. a Meth.exc.p. 297-303. p.304. 1. All.in Met.p. 316.

'On voit dans ce dialogue que ſa pieté luy fait quelquefois elever ſon cœur à Dieu au milieu de la diſpute. [b]Il y en a un endroit particulierement remarquable, où aprés avoir montré que quelques paroles du pſeaume 65, doivent s'entendre des Martyrs, il demande à Dieu la grace de les pouvoir dire au jour du jugement, [preſageant que Dieu luy accorderoit un jour la couronne du martyre, qu'il témoigne par là ſouhaiter avec autant d'humilité que d'ardeur.] Meth.exc.p. 301.c.d. b Epi.64.c.4. p.574.c.

'Il raporte encore dans ce livre un miracle dont il avoit eſté luy meſme ſpectateur, [c]& dans lequel il témoigne que Dieu vouloit donner une marque de l'immortalité des corps au milieu des feux de l'enfer. 'C'eſtoit un "ozier ou un arbriſſeau ſemblable, qui a accoutumé de venir au milieu des eaux, & de ſecher, par les ardeurs du ſoleil. Celui-ci au contraire eſtoit placé au haut d'une montagne, ſur le bord d'un trou dont il ſortoit des flammes comme du mont Etna. Et neanmoins cet arbriſſeau au lieu d'eſtre conſumé par ces feux, conſervoit une telle verdeur, & eſtoit ſi chargé de feuilles, qu'on euſt dit que ſes branches euſſent couvert une ſource d'eau plutoſt qu'une fournaiſe de flammes. C'eſtoit ſur le mont Olympe en Lycie, [qui apparemment eſtoit pres de la ville qui portoit ce nom, & dont on Meth.exc.p. 301.c. c p.302.b.c. ἀγρὸν φυτὸν. p.301.302|Phot. c.224.p.924.a.

1. 'M. du Pin pretend que ce paſſage n'eſt point de S. Methode, ou qu'il ne parle point d'images des Anges. [Il ſemble en effet que ſon ſens ſoit que nous conſiderons les Anges comme les images d'or de la divinité, & les hommes comme ſes images de bois ou de plaſtre.] Du P.t.1.p.542.

All.in Met.p. 324. écrit que noſtre Saint a eſté quelque temps Eveſque.]'Les nouveaux Grecs[grands ennemis d'Origene,]relevent fort cet ouvrage de S. Methode dans l'office de ſa feſte.'S. Maxime y renvoie dans ſes ſcolies ſur S. Denys.

p.327.

Hier.v.ill.c. 83. 'S. Methode a fait encore un autre écrit contre Origene ſur le ſujet de la Pythoniſſe[a] qui fit apparoiſtre Samuel à Saül.[Nous n'en avons rien.]

[a] All.in Met. p.329.

p.339|Hier.v. ill.c.83. 'S. Jerome parle d'un écrit de S. Methode ſur le libre arbitre, & ſemble marquer qu'il eſtoit auſſi contre Origene:[Cela ne paroiſt point par ce que le P. Combefis nous en a donné.]'Il l'a compoſé de trois pieces, dont la premiere avoit déja eſté imprimée à part; la ſeconde eſt l'extrait que Photius avoit fait de ce livre; & la troiſieme eſt tirée d'un manuſcrit du P. Sirmond. C'eſt un dialogue où un Orthodoxe refute deux Valentiniens, montrant que le mal ne vient point d'une ſubſtance coeternelle à Dieu, mais n'eſt autre choſe que la deſobeïſſance de l'homme, lequel Dieu avoit creé avec une volonté libre & indifferente.

Meth.exc.p. 347-462|Phot. c.236.p.940-941|Du Pin,p. 542.

Phot.c.235.p. 938-940. 'Photius nous a conſervé encore l'extrait d'un autre ouvrage de Saint Methode, qu'il intitule Des creatures.[S. Jerome n'en parle point, non plus que du Xenon & de quelques autres que nous marquons ici.]'Mais il témoigne qu'outre les livres dont il parle, il y en avoit encore pluſieurs autres qui eſtoient entre les mains de tout le monde.'Ce livre Sur les creatures, eſt pour montrer "que toutes choſes ont eſté faites par la puiſſance de Dieu, & que l'univers ne luy eſt point coeternel,[comme il ſuppoſe qu'Origene le pretendoit.]

Hier.v.ill.c.83. p.251.a.

Du Pin,p.543.

&c.

Meth.exc. 'Le P. Combefis a recueilli toutes ces choſes qui nous reſtent aujourd'hui de S. Methode, hormis ce qui eſt dans S. Epiphane du livre de la Reſurrection, & le Banquet des Vierges[qui n'avoit pas encore paru;]& les a fait imprimer en 1644, avec les ouvrages de S. Amphiloque, & d'André de Crete.'Il y a joint quelques fragmens citez de Saint Methode par divers auteurs, ſans marquer en particulier de quel écrit ils ſont tirez:'& on ne trouve pas que ces fragmens ſoient ni bien importans, ni bien aſſurez.'Mais il en a oublié un cité par Theodoret d'un ouvrage intitulé Des Martyrs.[Il n'a point mis non plus]trois fragmens qui ſe trouvent dans la bibliotheque d'Auſbourg, dont les deux premiers ont eſté donnez par Gretſer,'& mis enſuite dans la bibliotheque des Peres à Paris.[c] Allatius nous a donné le troiſieme.[d] Quelques uns ont cru qu'ils eſtoient de quelque

p.443-448.

Du Pin,t.1.p. 545.

Thdrt.d.al.t. p.3..a.b.

[b] All.in Met. p.347.

Bib.Pat.t.15.p. 8.§.26.

[c] All.in Met. 349.

[d] p.347-349.

Methode

Methode posterieur qui vivoit sous les Empereurs Chrétiens. Allatius tasche de montrer que la raison sur laquelle ils s'appuient, n'est pas tout à fait solide. 'S. Gregoire de Nysse cite de Methode, que les trois differentes origines d'Adam, d'Eve, & de leur fils, peuvent marquer les trois Personnes divines. 'Il cite aussitost aprés quelques paroles d'un sage; '& un peu plus bas, *le Banquet de Methode.* Nyss.in ag.p. 24.a. d|25. p.26.a.

'Nous apprenons de S. Jerome que S. Methode a fait encore divers ouvrages[dont il ne nous reste plus rien aujourd'hui,] savoir des commentaires sur la Genese & sur le Cantique des Cantiques. 'On croit neanmoins pouvoir raporter au premier de ces ouvrages quelques passages citez des difficultez de Saint Methode sur la Genese. 'On trouve encore dans les Chaines manuscrites sur la Genese, sur Job, sur les Pseaumes, sur Abacuc, & sur d'autres livres de l'ancien & du nouveau Testament, divers passages attribuez à Methode Evesque, ou à Methode de Patare. 'Possevin cite aussi un ouvrage manuscrit de ce Saint sur les Evangiles. Mais quelque importante que fust la decouverte d'un si riche thresor, on n'en a point d'autre lumiere. Hier.v.ill.c. 83. All.in Met.p. 340. p.352.357. p.357.358.

'Pour l'explication de l'Apocalypse par l'Evesque Methode, qu'on dit estre aussi parmi les manuscrits de Vienne & d'Ausbourg, elle peut bien n'estre pas de nostre Saint, puisque ce Methode est qualifié moine. Que si André de Cesarée cite Saint Methode sur l'Apocalypse, on n'en peut pas neanmoins tirer qu'il ait écrit autre chose sur ce livre que ce qui s'en lit dans son Banquet. 'Diverses personnes nous ont donné une Oraison sur la feste de la Purification, & une autre sur celle des Rameaux, comme estant de S. Methode. ["Il y a neamoins grand lieu de douter au moins si elles sont de luy, particulierement la derniere. Pour "le livre de l'Antechrist, & une chronique à laquelle on a donné son nom, on ne doute point que ce ne soient des pieces tout à fait supposées.] p.356.357. p.340.346. Note 6. Note 7.

'Il y auroit quelque lieu de s'étonner de ce qu'Eusebe ne parle jamais d'un Saint si celebre, s'il n'estoit aisé de juger qu'il avoit de la passion contre luy, à cause qu'il se declaroit ennemi d'Origene, dont Eusebe se declaroit hautement défenseur. Eus.n.p.128.a. a.b.

SAINT LUCIEN
PRESTRE D'ANTIOCHE,
ET MARTYR.

Euſ.l.8.c.13.p. 307.d.

EUSEBE met S. Lucien d'Antioche entre les plus illuſtres membres du Clergé qui ont ſouffert dans la grande perſecution commencée ſous Diocletien, & continuée durant dix ans ſous ſes ſucceſſeurs. [a] Il eſt celebre non ſeulement dans cet hiſtorien, qui en parle fort honorablement,

d] 9.c.6.p 351.c.

Ruf.l.9.c.6.p. 149.

[a] mais auſſi dans Rufin, qui ajoute diverſes choſes à ce qu'Euſebe en raporte; [a] dans S. Jerome, qui loue ſon erudition, ſon eloquence, & ſon ardeur infatigable pour l'étude de l'Ecriture; [b] dans S. Chryſoſtome, qui a prononcé publiquement ſon eloge; [& dans d'autres auteurs poſterieurs.]

[a] Hier.ep.84. p.317.d|v.ill. c.77.p.293.a. b.

[b] Chry.t.1.or. 46.p.530.

[c] Nous avons auſſi ſes actes que Baronius eſtime, & tient eſtre fort legitimes, [d] les attribuant à Jean Preſtre de Nicomedie, [e] Neanmoins non ſeulement ils ſont aſſurément de Metaphraſte, ſelon le jugement de Leo Allatius, [f] & comme Baronius le reconnoiſt quelquefois; [mais ils ſont encore meſlez de fables, comme nous ne craignons pas de le dire aprés "un homme tres judicieux & tres habile, & ils ſont auſſi diverſes fautes contre la verité de l'hiſtoire. C'eſt ce qui nous diſpenſe d'y avoir aucun égard quand ils ne ſeront pas conformes aux autres auteurs, & ce qui nous permet encore de nous y arreſter fort peu dans tout le reſte.

[c] ar.311.§ 3.

[d] 30.§ 12.

All.de Sim.p. 125.

[e] Bar.7.feb.b.

M. le Maiſtre.

La ſincerité ne nous permet pas de taire "que S. Lucien a eu ſes adverſaires auſſibien que ſes venerateurs, & que d'illuſtres Peres ſemblent nous donner de grands ſujets de douter de ſa ſainteté, en voulant que nous doutions de la pureté de ſa foy. Neanmoins on jugera ſans doute que tout ce qu'on a pu dire contre luy, doit ceder non ſeulement à l'avantage qu'il a eu de repandre ſon ſang pour J.C, mais encore à la veneration que l'Egliſe a toujours eue pour luy depuis le IV. ſiecle juſques à preſent.]

Nota

Digitized by Google

'Il naquit à Samoſates[dans la Syrie appellée Euphrateſienne,]d'une famille honneſte, diſent ſes actes, qui ajoutent que ſon pere & ſa mere eſtoient Chrétiens, & eurent ſoin de l'elever dans la pieté juſqu'à l'age de douze ans qu'il les perdit.'Mais dans la harangue que Rufin luy fait faire à ſa mort, il ſe met au rang de ceux qui avoient autrefois adoré les idoles.'Bollandus veut qu'on l'entende non de luy, mais de ſes anceſtres: [Je ne ſçay ſi cette explication ne paroiſtra point un peu forcée.]

Boll.7.jan.p. 359.§1. p.363.§1. n.a.

'Aprés la mort de ſes parens, continue Metaphraſte,[ou plutoſt aprés ſa converſion,]il diſtribua toutes ſes richeſſes aux pauvres,& s'appliqua à l'étude de l'Ecriture, ſous la conduite d'un nommé Macaire, qui demeuroit à Edeſſe.[Il ne negligea pas auſſi les lettres humaines,]'qu'il ſavoit fort bien, dit S. Chryſoſtome.[a]S. Jerome loue meſme beaucoup ſon eloquence, [b]& aſſure que les ſciences des philoſophes paroiſſoient dans ſes écrits, avec les lumieres de l'Ecriture.

P.359.§1. Chry.t.1.or. 46.p.534.d. a Hier.v.ill.c. 77. b ep.84.p.327. 328.

[c]Metaphraſte ajoute que des qu'il fut battizé, il embraſſa la vie monaſtique, & il fait enſuite une deſcription aſſez particuliere de ſes diverſes auſteritez,[voulant ſans doute expliquer ce que dit Euſebe,]qu'il poſſedoit avec eminence toutes ſortes de bonnes qualitez, & que[e]l'auſterité de ſa vie eſtoit admirable. 'Metaphraſte dit qu'il eſtoit fort habile à copier, & que par ce travail il gagnoit de quoy s'entretenir & donner l'aumoſne. Il ſe donna à l'Egliſe d'Antioche,'dont il fut fait Preſtre.

c Boll.7.jan.p. 359.§3. Euſ.l.9.c.6.p. 311.c. e Euſ.p.351. c.d &c. §4.

[d]Il eſtoit treseſtimé pour la ſcience des Ecritures: Et ſes actes diſent meſme qu'il en ouvrit une ecole à Antioche, où l'on venoit de toutes parts.'Un des grands fruits de ſon travail ſur l'Ecriture, fut la correction du texte ſacré tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, laquelle portoit ſon nom.'Preſque tout l'Orient s'en ſervoit depuis Antioche,& juſque dans Conſtantinople meſme.'Cette edition eſtoit auſſi appellée Commune, ou Vulgate,& avoit ſouffert diverſes corruptions ſelon les lieux & les temps.[Ainſi il y a bien de l'apparence que ce qu'avoit fait S. Lucien, eſtoit[a]de rendre cette edition Vulgate la plus correcte qu'il avoit pu, peuteſtre]en y marquant par des lignes ce qui y eſtoit de trop,& par des étoiles ce qu'il y falloit ajouter des autres editions. Au moins c'eſt la penſée de M[r] Valois,'qui ſe fonde ſur ce que dit S. Jerome, que ces lignes & ces étoiles ſe trouvoient dans preſque tous les exemplaires des Ecritures.

d ibid. Hier.v.ill.c. 77.ep.123.p. 327.c. ep.107.p.19.a. ep.135.p.80.c. Nota a. Euſ.n.p.315.1. a. Hier.ep.89.c. 100.p.343.a.b.

'Outre ce travail, S. Lucien compoſa divers petits ouvrages ſur la foy, & quelques lettres fort courtes.'Nous avons déja

v.ill.c.77. b ep.84.p.327. 328.

remarqué l'eſtime qu'en faiſoit S. Jerome, tant pour l'eloquence
Bar.318.§ 76. Boll.7.Jan.p. 358.§ 5. que pour l'erudition. 'Baronius & Bollandus ſemblent entendre par ces ouvrages ſur la foy, des apologies que S. Lucien faiſoit pour défendre la pureté de ſa foy contre ceux qui l'expliquoient mal. [Il n'y a rien qui nous determine à ce ſens plutoſt qu'à un autre.]

Euſ.l.7.c.9.p. 255.c. 'Euſebe parle d'une lettre que S. Denys d'Alexandrie avoit écrite à S. Denys de Rome [vers l'an 264,] touchant un Lucien:
Thdrt.v.l.1.c. 4.p.15.b. [mais il ne s'explique pas davantage.] 'Saint Alexandre d'Alexandrie a aſſuré depuis, que noſtre Saint avoit eſté longtemps ſeparé de la communion de l'Egliſe ſous trois Eveſques. [Nous voudrions que ces deux paſſages joints enſemble nous donnaſſent quelque lieu de dire que S. Lucien avoit eſté excommunié par Paul de Samoſates; & que cette excommunication n'eſtoit pas receue ſans difficulté des plus grands Eveſques, puiſque le ſecond Eveſque de l'Egliſe eſtoit obligé d'en écrire exprés au premier. Mais nous ſommes obligez d'avouer que cette conjecture a moins d'apparence que celle de Mr Valois,]
n.p.6.7. 'qui ſe fondant ſur les termes de S. Alexandre, croit que S. Lucien ſoutint avec un peu trop de chaleur le parti de Paul de Samoſates ſon compatriote & ſon Eveſque, [dont il ne penetroit pas ſans doute les ſentimens auſſi cachez que pernicieux;] & que ce fut "ce qui le tint ſeparé de la communion de l'Egliſe ſous Note 3. les trois ſucceſſeurs de Paul, Domnus, Timée, & Cyrille.

[C'eſt l'endroit le plus faſcheux de la vie de noſtre Saint, ſur lequel neanmoins nous ne nous étendons pas, ayant marqué "autrepart ce que nous croyons ſe pouvoir dire pour l'excuſer. V. les notes Car nous ne pretendons point qu'il ait pu en cela eſtre ſans 13. faute. Mais telle qu'ait eſté ſa faute, il l'effaça en rentrant enſuite dans l'Egliſe, & en y donnant des preuves d'une charité
p 7.1.b. parfaite, lorſqu'il livra ſon ame & ſa vie pour J.C.] 'Car l'endroit meſme de S. Alexandre, qui fait ſa condannation, marque aſſez qu'il fut enfin receu dans l'Egliſe: [Et nous en verrons encore des preuves qui precederent de pluſieurs années ſon martyre.

S. Lucien fut donc apparemment ſeparé de l'Egliſe à la fin de l'an 269, lorſque le Concile d'Antioche depoſa Paul, & mit Domnus en ſa place. "Domnus ne gouverna qu'environ deux Note 4. ans, & Timée ſon ſucceſſeur eſtant mort vers 280 ou 282, Saint Cyrille qui fut elu aprés luy, gouverna au moins juſque vers
Euſ.l.7.c.31.p. 284.c. 297.] 'Mais Tyran luy avoit aſſurément ſuccedé lorſque la per-

ſecution de Diocletien commença, [au mois de fevrier 303,] 'Baronius a mis S. Cyrille dans le martyrologe Romain au 22 de juillet, ſur l'autorité du [faux] martyrologe de Bede, & il le qualifie un Eveſque celebre en doctrine & en pieté. [Ce fut ſous luy ſans doute que S. Lucien,] 'aprés avoir eſté beaucoup d'années ſeparé de l'Egliſe ſous trois Eveſques, [y fut enfin rétabli au bout peuteſtre de dix ou douze ans.

Bar.22.jul.c. Thdrt.v.l.1.c. 4.p.15.b.

Il y a quelque ſujet de croire que durant cette ſeparation, il ſe trouva obligé de quitter Antioche pour quelque temps.] 'Au moins S. Epiphane nous apprend qu'il a demeuré à Nicomedie avec Euſebe qui en fut depuis fait Eveſque. [Il eſtoit encore en cette ville en l'an 303, au commencement de la perſecution, lorſque S. Anthime & beaucoup d'autres y ſouffrirent le martyre.] 'Car la chronique d'Alexandrie raporte ces paroles d'une lettre » qu'il écrivit aux Fideles d'Antioche : Toute la troupe ſacrée des » ſaints Martyrs vous ſalue. Il faut que j'ajoute encore, que le » Pape Anthime a achevé ſa courſe par le martyre. [Cette lettre eſt une grande marque que S. Lucien eſtoit alors dans la communion des Egliſes de Nicomedie & d'Antioche, auſſibien que dans celle des Martyrs.

Epi.69.c.5.p. 730.d. Chr.Al.p.648.

Note 5. V. la perſ. de Diocletien §41, 42.

Il nous reſte enfin à parler de ſon martyre,] 'qui arriva "aprés que Maximin ayant appaiſé la perſecution malgré luy en 311, "la fit revivre ſix mois aprés, non par des edits qui condannaſſent tous les Chrétiens à la mort, mais par divers artifices qui produiſirent le meſme effet. 'Les actes de S. Lucien portent que s'eſtant caché pour eviter la perſecution, il fut decouvert par un Preſtre d'Antioche nommé Pancrace, qui eſtoit Sabellien, & jaloux de ſa grande reputation. 'Il fut conduit d'Antioche à Nicomedie, où l'Empereur Maximin eſtoit alors, [a] ſur la fin de l'an 311. [b] Metaphraſte dit que le Saint paſſant par la Cappadoce, & y ayant trouvé 40 ſoldats, qui avoient renoncé à la foy, il leur fit concevoir une telle horreur de leur faute, & les anima tellement à s'en relever, qu'ils embraſſerent la penitence, & confeſſerent enſuite J. C, en ſorte que pluſieurs d'entre eux ſouffrirent un glorieux martyre, & les autres endurerent conſtamment les plus grands tourmens de la queſtion. 'L'on ajoute que quelques uns de ſes diſciples qui l'avoient ſuivi à Nicomedie, ayant auſſi renoncé, furent ramenez à la penitence & à l'Egliſe par ſes exhortations. 'Cela ſe doit entendre, ſelon Philoſtorge, d'un Alexandre, & du ſophiſte Aſtere [c] qui ſe rendit depuis ſi celebre dans le parti des Ariens.

Euſ.l.9.c.6.p. 351.c.d. Boll.7.jan.p. 360.§ 5. Euſ.l.8.c.13.p. 307.d. 9.c.6.p. 351.c.d. a Boll.p.358.§ 9. b p.360.§ 8. § 9. Philg.l.2.c.15. p.471.a.b. c Ath.de ſyn. p.887.c.

Euſ.l.9.c.6.p. 351.d. 'Le Saint fut interrogé" par le Gouverneur de la province, [a] & avant que de rendre témoignage par ſes ſouffrances à la royauté celeſte de J. C, il le fit hautement par une illuſtre apologie de ſa foy, qu'il prononça devant ce magiſtrat. Rufin luy fait faire une harangue aſſez longue. Mais" la maniere dont il en parle, fait voir qu'elle eſt de luy, & non du Saint.

[a] d.8.c.13.p. 307.d.

Ruf.l.9.c.6.p. 349.

dicitur.

Euſ.p.351.d. 'Il fut" enſuite mis en priſon, où on le fit mourir, [mais non] 'ſur le champ, comme Rufin ſemble le marquer: [b] Car S. Chryſoſtome témoigne qu'il y fut longtemps tourmenté" par la faim. [c] Quand on vit qu'il ne ſe rendoit pas aux premieres attaques de ce ſupplice, on en augmenta la violence, en dreſſant à ſa vue une table fort bien couverte de toutes ſortes de viandes, mais offertes aux idoles. 'La faim le preſſoit au dedans avec de grandes violences de ſe nourrir de ces viandes qu'on luy preſentoit: 'mais la crainte de Dieu luy retenoit la main, & luy faiſoit ſurmonter tous les efforts de la nature.

Nota 6.

Ruf.p.349.2.

[b] Chry.t.1.or. 46.p.432.e.

&c.

[c] p.533.c.d.

d.

p.534.a.

Boll.7.jan.p. 361.§ 12. 'Outre ce ſupplice, ſes actes portent qu'il fut mis tout nud ſur des pointes de pots caſſez, ayant les piez & les mains tendues, en ſorte qu'il ne ſe pouvoit remuer. 'Nous liſons à peu pres la meſme choſe dans des commentaires ſur Job [d] attribuez" fauſſement à Origene, & qu'Eraſme montre eſtre d'un Arien, ajoutant qu'ils pourroient bien eſtre d'un Maximin dont parle Saint Auguſtin. 'Ces commentaires diſent qu'il demeura douze jours en cet état, & qu'il mourut le 13. [Mais S. Chryſoſtome nous apprend encore d'autres particularitez de ſon martyre.] 'La conſtance de ce Saint, dit-il, demeurant inebranlable, on l'amena une ſeconde fois devant le juge, où" on luy fit ſouffrir les tourmens de la queſtion. Durant qu'on le tourmentoit, on luy fit diverſes interrogations, luy demandant d'où il eſtoit, de quelle condition, quels eſtoient ſes parens: 'Mais il ne répondit autre choſe à tout cela, ſinon qu'il eſtoit Chrétien; parceque "ce ſeul mot eſt capable de renverſer toutes les armées de l'enfer, & que dans ces occaſions il faut de la foy, non des diſcours. 'Il ne ceſſa de dire qu'il eſtoit Chrétien qu'en ceſſant de vivre. ["On parle aſſez diverſement de ſa mort. Ce qui paroiſt le mieux fondé, c'eſt qu'il eut la teſte tranchée, ou quelque autre ſupplice de cette nature, dans la priſon,] 'ayant eſté, dit S. Chryſoſtome, lavé & battizé dans ſon ſang.

Ori.in Job,l. 2.t.1.p.414.

[d] pr.p.25.26.

V. Origene note 34.

in Job,p.414.

Chry.p.534.c.

βαπτιζόμενον.

d.e.

p.535.a.

&c.

Nota 7.

p.532.b.c.

Boll.p.361.§ 13.15.

'Il mourut le lendemain de l'Epiphanie, ſelon ſes actes; [e] & S. Chryſoſtome témoigne auſſi que l'on faiſoit ſa feſte ce jour là, [f] c'eſt à dire le ſettieme de janvier, auquel les manuſcrits recon-

[e] Chry.p.532.b.

[f] n.p.961.c.

noiſſent qu'il prononça le panegyrique de ce Saint. 'C'eſt auſſi en ce jour que les martyrologes latins marquent la feſte de S. Lucien. On la trouve dans ceux de Saint Jerome, dans [1]ceux du IX. ſiecle, & dans tous les autres poſterieurs. 'Les Grecs qui font ce jour là une memoire de Saint Jean Battiſte, [a]transferent celle de S. Lucien au 15 d'octobre, auquel ils en font leur grand office. [Eſtant mort le 7 de janvier aprés la mort de Galere, on ne peut mettre ſon martyre qu'en l'an 312, ſur la fin duquel la perſecution de Diocletien finit entierement.]

Boll.p.357.5 t. 1. Men.jan.p. 174.180. a cct.p.182-187|Ugh.t.6. p.1104.

&c. 'On pretend que ſon corps "fut jetté dans la mer avec des pierres, & retrouvé miraculeuſement le lendemain, ou quelques jours aprés, ſur la coſte de Drepane en Bithynie. 'Saint Jerome nous aſſure au moins qu'il fut enterré en ce lieu. [b]Ce n'eſtoit alors qu'un bourg, dont Conſtantin fit peu aprés une ville en l'honneur de ce ſaint Martyr, luy donnant le nom d'Helenople à cauſe de ſa mere: 'Et pour honorer davantage Saint Lucien, il exemta de tribut toutes les terres qui eſtoient à la vue de cette ville; ce qui dura pluſieurs ſiecles. 'Ce fut en ce lieu d'Helenople, & dans l'egliſe des Martyrs qui y eſtoit, qu'aprés une longue priere, cet Empereur ſe reſolut abſolument à demander le Batteſme; & receut l'impoſition des mains accompagnée des prieres de l'Egliſe.

Boll.mars,t.2. p.9 b.c|7.jan. p.361.§ 16-18. Her.v.ill.c. 77|chr. b chr.Socr.l.1. c.17.p.46.b. Chr.Al.p.662. Euſ.v.Conſ.l. 4.c.61.p.557.

[Nous omettons beaucoup de choſes qui ſont dans les actes de S. Lucien, meſme ce qu'il y a de plus celebre, comme ce qu'on &c. dit qu'il offrit le ſaint Sacrifice ſur ſon propre corps, "& qu'aprés ſa mort ſon corps ayant eſté jetté dans la mer, fut apporté à terre par un daufin. Plus ces choſes ſont conſiderables & merveilleuſes, plus elles ont beſoin d'une autorité proportionnée pour eſtre crues, & encore plus pour eſtre raportées comme croyables. Le ſilence de S. Chryſoſtome eſt de plus une grande conviction de leur fauſſeté, & meſme il ſeroit fort difficile de les accorder avec ce qu'il dit poſitivement.] 'Philoſtorge parle de ces hiſtoires; [ce qui fait voir qu'elles ſont anciennes, mais donne lieu de craindre que ce ne ſoient des fictions des Ariens, pour relever un Martyr qu'ils croyoient ou vouloient faire croire, avoir eſté dans leurs ſentimens. Auſſi l'autorité de Philoſtorge M. le Maiſtre. n'empeſche pas des "perſonnes tres judicieuſes & tres ſages, d'appeller le ſacrifice de S. Lucien, un ſacrifice pretendu.]

Philg.l.2.c.12. 13.p.474.d.

'Metaphraſte inſere dans ſes actes le martyre que deux enfans ſouffrirent à Nicomedie. Il eſt bien décrit, [s'il pouvoit eſtre

Boll.7.jan.p. 360.§ 7.8.

1. Florus, Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

auſſi conſtant. Bollandus ne dit point qu'on en trouve rien autrepart, ni que les Grecs ou les Latins honorent ces enfans entre
§ 8. les Martyrs,]quoique Metaphraſte diſe que l'egliſe qu'on avoit baſtie ſur leur tombeau ſe voyoit encore de ſon temps auprés de Nicomedie, & s'appelloit Le martyre des Enfans.

mars, t. 2. p. 9. c. 'Florus joint à Saint Lucien pluſieurs Cleres & Diacres d'Antioche, qui aprés avoir eſté tirez ſept fois de la priſon pour eſtre menez devant le juge, & avoir ſouffert autant de fois les
Boll. 7. jan. p. 365 a. tourmens, eurent enfin la teſte tranchée. 'Mais d'autres martyrologes liſent cet endroit d'une autre maniere.

Pall. dial. p. 95. 'Il ne faut pas oublier l'illuſtre Saint Baſiliſque Eveſque de Comane dans le Pont, qui ſouffrit à Nicomedie avec S. Lucien, ſelon le raport de Pallade. [Mais nous en avons parlé plus amplement ſur un autre Martyr de meſme nom, qui ſouffrit à Comane meſme peu d'années auparavant.]

S. CYR, ET S. JEAN
MARTYRS EN EGYPTE.

Boll. 31. jan. p. 1082. § 7. SAINT Cyr & Saint Jean ont autrefois eſté tres celebres entre les Martyrs d'Egypte, à cauſe des grands miracles que Dieu a faits à leur tombeau, & qui ont obbligé les Grecs de leur donner le ſurnom de Thaumaturges ou Miraculeux. [Nous n'avons point d'hiſtoire originale de ces
§ 8-10. Saints.] S. Jean de Damas, & le ſecond Concile de Nicée, en citent un eloge fait par Sophrone, que le Concile dit eſtre Saint Sophrone de Jeruſalem, & en raportent un miracle. [Il y a
All. de Sim. p. 82. apparence que cet ouvrage ſe trouve encore, puiſque] Leo Allatius en parle, & en marque le commencement. [a] Baronius
a Bar 31. jan. a. dit avoir vu leurs actes écrits par un nommé Pierre, à la priere de Gregoire fils de Jean Conſulaire, & que tant dans cette copie que dans quelques autres, il eſtoit marqué que ces Saints avoient ſouffert à Alexandrie la 9e année de la perſecution de Diocletien, [c'eſt à dire en 311 ou 312.]

Boll p. 1. of 4. 'Bollandus nous en a donné une hiſtoire, [differente de cette derniere,

derniere, puiſqu'elle ne dit point en quelle année les Saints ont ſouffert ; & differente auſſi de l'eloge attribué à S. Sophrone, puiſqu'elle commence d'une autre maniere.] 'Anaſtaſe le biblio- Mabi.muſ.t.1.
editiones. thecaire qui nous apprend qu'il y avoit deux "hiſtoires de ces p.83.84.
Saints au IX. ſiecle, & qui a fait une traduction de celle-ci, pretend qu'elle eſt de S. Sophrone de Jeruſalem, 'ce que le Pere p.84.
Mabillon reçoit, ſur ſon témoignage, comme certain. 'Bollandus Boll.p.1081.
doute ſi elle n'eſt point d'un autre Sophrone compagnon de § 6.
Jean Moſc. 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'elle eſt tirée du grec, [a] & § 7.
écrite aprés S. Euloge d'Alexandrie, [b] qui eſt mort, à ce qu'on [a] p.1088.§ 1. [b] p.1089.n.b.
V. S. Pierre croit, en 603. [c] Le corps "de S. Menne eſtoit encore alors dans la [c] p.1094.§ 3.
d'Alex.§ 3. Libye, [& on pretend qu'il fut tranſporté à Conſtantinople vers l'an 624. Ainſi cette hiſtoire paroiſt eſtre du commencement du VII. ſiecle. Mais n'eſtant pas aſſurément plus ancienne, elle ne peut pas faire une autorité bien conſiderable. 'Et d'ail- p.1087.1088.
leurs, ce qu'elle raconte tant de Senuphe 'que du Patriarche p.1085.
Apollinaire, [n'eſt pas aſſurément aiſé à croire, pour ne dire rien de plus. Neanmoins comme elle eſt aſſez ancienne, & que nous ne ſaurions tirer d'autrepart aucune lumiere pour le martyre de nos Saints. Nous marquerons en un mot ce qui en eſt dit dans cette hiſtoire, ſans pretendre qu'on le puiſſe regarder comme certain.]

'Elle porte donc que S. Cyr eſtoit citoyen d'Alexandrie, & p.1084.§ 2.
exerçoit la medecine en une boutique qui eſtoit encore connue du temps de l'auteur. 'Mais comme il s'efforçoit de guerir les p.1086.§§ 9.10.
ames par ſes inſtructions, en meſme temps qu'il rendoit la ſanté au corps par ſes remedes, il fut deferé au Gouverneur de la ville, qui le voulut faire prendre. 'Cela l'obligea à ſe retirer en § 10. Mabi.
Arabie en un lieu nommé Cetzo, [d] où il fit diverſes gueriſons tant muſ.t.1.p.85.
des ames que des corps, non plus par des medicamens & des [d] Boll.§ 10.
herbes, mais par le ſeul ſecours de ſes prieres & de ſes inſtructions. Il y prit auſſi, à ce qu'on pretend, l'habit monaſtique ; [quoiqu'apparemment les moines, qui ne faiſoient alors que commencer, n'euſſent point d'autre habit que celui que portoient les perſonnes les plus modeſtes & les plus pauvres.] 'On p.1081.§ 1.
ajoute neanmoins que c'eſt pour cela qu'il eſt quelquefois appellé l'Abbé Cyr, ou en un ſeul mot Abbacyr, & par les Egyptiens Abacher.

'Sa reputation attira à luy un nommé Jean, originaire d'Edeſſe, p.1086.§ 5.
qui faiſoit profeſſion des armes ; & qui ayant quitté ſon emploi, ſa dignité, & meſme ſes richeſſes, à cauſe de la perſecution de

Diocletien, eſtoit venu à Jeruſalem, d'où il paſſa en Arabie, pour y jouir de la compagnie de Cyr, & s'enflammer à la vertu par ſon exemple.

§ 12. Cependant la perſecution augmentant, ils apprirent que Syrien gouverneur d'Alexandrie, avoit fait prendre & mener
p.1083.§ 12| 1088.§ 21. à Canope, qui eſtoit à dix ou douze ſtades d'Alexandrie, ſelon l'explication de Bollandus, une demi-lieue.
a p.1085.§ 12. a une femme Chrétienne nommée Athanaſie, avec ſes trois filles Theoctiſte, Theodote & Eudoxie, dont la plus agée n'avoit que quinze ans, la ſeconde quatorze, & la derniere n'en avoit qu'onze. [S. Cyr pouvoit avoir quelque
§ 12-14. liaiſon particuliere avec elles. Ainſi] le deſir de les animer au martyre, l'ayant obligé d'aller à Canope, & S. Jean l'y ayant ſuivi, ils furent denoncez à Syrien, qui aprés quelques diſcours, leur fit ſouffrir des tourmens epouventables en preſence de ces
§ 15. meſmes Saintes, qu'il pretendoit abatre par ce moyen. Mais elles, fortifiées au contraire par l'exemple & le courage des deux Martyrs, ſoutinrent conſtamment tous les ſupplices, & enfin finirent leur vie en perdant la teſte.

§ 16. Cyr & Jean furent rappellez enſuite au combat, & ayant egalement mepriſé les promeſſes & les menaces du juge, ils fu-
p.1081.§ 1. rent auſſi decapitez le 31 de janvier. Le martyrologe Romain & quelques autres en font la feſte ce jour là. Le 6 de Mechir auquel on dit qu'ils ſont marquez dans le calendrier des Cophtes, [eſt auſſi le 31 de janvier.] Les trois ſœurs qu'ils avoient encouragées
Men.p.546-551|Ugh.t.6. p.1204. au martyre, y ſont marquées avec eux. Les Grecs y joignent Ste Athanaſie leur mere, & font de tous ces Saints enſemble leur grand office le 31 de janvier. Ils en diſent à peu pres les meſmes choſes que nous en venons de marquer, & ajoutent que leur feſte ſe faiſoit à Conſtantinople dans l'egliſe qu'on leur avoit baſtie au
Cang.de C.l. 4 p.122. palais de Sporace. On parle d'un monaſtere de leur nom qui eſtoit dans la meſme ville. [S'ils ont ſouffert le 31 de janvier en la neuvieme année de la perſecution, il faut dire que ç'a eſté en 312: Car on a ſans doute commencé ces années à Paſque, comme fait Euſebe.]

Boll.31.jan.p. 1087.§ 17. Les corps des deux Saints furent enterrez dans une egliſe de S. Marc. Ste Athanaſie y fut miſe auſſi avec ſes filles, mais dans
p.1088.§ 21. 22. un tombeau ſeparé. Environ cent ans depuis, S. Cyrille Eveſque d'Alexandrie voulant chaſſer les demons d'un village nommé Manuthe, qui eſtoit à deux ſtades de Canope, eut revelation, diſent les actes, qu'il y devoit tranſporter les reliques de S. Marc & de S. Cyr, dont celles de S. Jean eſtoient une ſuite: ce qu'il

executa, au moins à l'égard de S. Cyr & de S. Jean, le 28 de juin, 'auquel la feſte en eſt marquée dans quelques menologes & quelques martyrologes. 'Les Ménées des Grecs marquent ce jour là non leur tranſlation, mais la revelation de leurs reliques, arrivée, diſent-ils, ſous Theophile: [de quoy les actes ne parlent point.] p.1083 § 14. § 14.15.

'On voit dans la vie de S. Jean l'Aumoſnier, que le tombeau de ces Saints eſtoit un pelerinage frequenté par les perſonnes de pieté, & que ce grand Patriarche y alloit auſſi. 'Il paroiſt par cette vie, que l'egliſe de ces Saints eſtoit bien hors la ville d'Alexandrie, mais aſſez proche; [ce qui juſtifie ce que dit Bollandus,] 'que Canope qui eſtoit à deux ſtades de Manuthe, n'eſtoit qu'à dix ou douze ſtades d'Alexandrie, [c'eſt à dire environ à une demi-lieue: car le latin pourroit recevoir un autre ſens. Ainſi c'eſt avec raiſon que] l'auteur des actes en parle comme s'ils avoient eſté martyrizez & enterrez dans Alexandrie. 23.jan.p.498. § 3.47.59. p 510.§ 59.31. jan.p.1084 § 18. p.1083 § 12. p.1058.§ 1.

'Pour ce qui eſt des miracles de ces Saints, le ſecond livre de leur vie imprimé dans Bollandus, & qui paroiſt du meſme auteur que le premier, 'en contient plus de quinze, tous conſiderables; mais les deux premiers paroiſſent les plus edifians. [Il y a de l'apparence que cet ouvrage n'eſt pas entier, puiſqu'il n'y eſt point parlé de ceux que] l'auteur témoigne dans ſon prologue avoir eſté faits en ſa faveur. 'On n'y trouve point non plus le miracle que le ſecond Concile de Nicée, & S. Jean de Damas, citent de Sophrone. 'Selon l'edition latine du Concile de Nicée, ce miracle eſtoit le 306e dans la narration de Sophrone. Mais cela n'eſt point dans le grec: [Et il n'eſt guere croyable qu'il en ait raporté un ſi grand nombre, particulierement s'il les a tous décrits auſſi au long qu'eſt celui-ci.] Anaſtaſe le bibliothecaire ne parle que de 70, 'dont un nommé Boniface en avoit traduit douze en latin: & Anaſtaſe avoit deſſein de traduire un jour les autres. p.1082.§ 7. p.1078-1075. p.1084 § 1. p.1082.§ 8.9. § 8. Mabi.muſ.p. 84.

'On pretend que les reliques de S. Cyr & de S. Jean ont eſté apportées à Rome avant l'an 858. Il y avoit des ce temps là une egliſe de leur nom ſur le chemin de Porto. 'L'on dit que l'on a à Rome l'hiſtoire de cette tranſlation. 'On en a tranſporté une partie en ce ſiecle-ci à Munik en Baviere. [a] D'autres pretendent que [b] le chef honoré à S. Jean d'Angeli en Saintonge, comme eſtant de S. Jean Batiſte, eſt celui de S. Jean compagnon de S. Cyr. On dit qu'il a eſté apporté en France ſous Pepin. 'Anaſtaſe dit qu'il y avoit une chapelle de ces Saints dans une egliſe [c] de la Boll.p.1083. § 16. Bar.31.jan.a. Boll.p.1083. § 17. a Bar.391.§ 13. b Aug.b'Chef S.J.p.72.73. Mabi.muſ.p. 83.84.

V. S. Jean Batiſte note 24.

penes urbem.

ville de Rome, où l'on faiſoit tous les ans leur feſte peu aprés le 29 de janvier : & ces Saints y operoient divers miracles.

SAINT PHILEAS
EVESQUE DE THMUIS,
ET
SAINT PHILOROME
THRESORIER D'EGYPTE,
MARTYRS.

Euſ.l 8.c 9.p. 301.c.d.

QUOIQUE l'on ait vu un tres grand nombre de Martyrs dans l'Egypte & la Thebaïde, que leur conſtance a rendu tout à fait illuſtres durant la perſecution de Diocletien, il n'y en a point eu neanmoins de plus admirables, que ceux qui eſtant relevez dans le ſiecle par les richeſſes, la nobleſſe, les grands emplois, l'eloquence, & la connoiſſance de la philoſophie, ont mepriſé tous ces avantages pour les faire ceder à la veritable pieté & à la foy qu'ils avoient
d[n.p 165.2.d] 319.320. vouée à J.C. De ce nombre eſtoient Phileas & Philorome, dont le dernier eſtoit honoré de la charge conſiderable d'Intendant & de Receveur general des deniers imperiaux dans Alexandrie, à cauſe de laquelle on le voyoit tous les jours rendre publiquement la juſtice, environné d'un grand nombre d'officiers.

Hier v.ill.c. 78.p.293 b. a Boll.4.feb p. 464.§ 8. b Euſ.p.301.l. c c.10.p.302.b. d c.9.p.301.d.

'Phileas eſtoit auſſi fort illuſtre par ſa naiſſance, par ſes richeſſes[a] qui pouvoient, dit-on, entretenir preſque ſeules toute la province,[b] par la grande connoiſſance qu'il avoit de la philoſophie,[c] & de toute la literature du ſiecle,[d] & par les emplois honorables qu'il avoit eus dans ſa patrie : Et de plus, il eſtoit relevé parmi les Chrétiens par la dignité de l'epiſcopat.

p.302.a. 'Ils eurent l'un & l'autre à combatre les inſtances & les ſupplications d'une infinité de perſonnes, qui eſtoient ou leurs

parens ou leurs amis, ou les plus qualifiez de leur ville, & les exhortations que le juge meſme leur faiſoit d'avoir quelque pitié & quelque ſoin de leurs femmes & de leurs enfans. Mais ils repouſſerent tous ces aſſauts avec un cœur vraiment genereux & vraiment philoſophe, ou plutoſt avec une ame toute religieuſe & toute attachée à Dieu. Ils ſoutinrent de meſme toutes les menaces & toutes les injures du juge, & eurent enfin la teſte tranchée. [Ils ont encore cet avantage que leur hiſtoire
Note 1. eſt tirée" de monumens tres aſſurez, qui ſont Euſebe & les actes de leur martyre. Car nous ne craignons point de mettre leurs actes au rang des pieces originales, ayant ſeulement regret de ce que nous ne les avons pas entiers.]

'S. Jerome dit aſſez clairement que S. Phileas eſtoit originaire de la ville de Thmuis, dont il fut depuis Eveſque. [a]Cette ville eſtoit ſur le bord du Nil dans la baſſe Egypte, & appartenoit à la province appellée [depuis] Auguſtamnique, dont Peluſe a eſté la metropole. Elle n'eſtoit pas fort eloignée de l'embouchure du Nil appellée de Mendeſe. 'Il fut marié & eut des enfans: Il avoit auſſi beaucoup de parens & d'alliez qui eſtoient les plus qualifiez de la ville: Il paroiſt que c'eſtoit d'Alexandrie; ou il faut dire qu'ils y eſtoient venus à l'occaſion de ſon martyre. 'Il avoit entre autres un frere qui eſtoit avocat. 'Mais toute ſa famille, & ſa femme meſme, eſtoient encore dans le paganiſme lorſqu'il mourut; [ce qui marque aſſez clairement qu'il eſtoit né payen, & n'avoit eſté converti que tard; puiſqu'il n'euſt pas epouſé une femme payenne eſtant Chrétien. Non ſeulement il avoit eu le bonheur d'embraſſer la religion Chrétienne,] mais il avoit encore eſté fait Eveſque de Thmuis, [comme nous venons de le dire.

Hier. v. ill. c. 78. p. 293. b. [a] Coll. 4. feb. p. 459. § 1. p. 464. § 8. § 10. § 8. Euſ. l. 8. c. 9. p. 301. d.

Nous ne ſavons rien ni de ce qu'il fit dans la conduite de ſon Egliſe, ni de la maniere dont il fut pris.] 'Mais nous ſavons qu'immediatement avant ſa mort, il eſtoit en priſon [a] Alexandrie" avec un grand nombre d'autres Chrétiens, qui furent conſommez avant luy. Il écrivit ſur cela une fort belle lettre à ſon Egliſe de Thmuis, 'tant pour luy apprendre des nouvelles de ſon état, que pour y animer le courage des Fideles par les paroles de l'Ecriture & par l'exemple de leurs freres, à demeurer inebranlables dans la pieté aprés qu'il auroit conſommé ſon martyre, comme il eſtoit pres de le faire, n'attendant plus que la prononciation de ſa ſentence. 'Euſebe nous a conſervé un endroit de cette lettre, [que nous avons raporté" autrepart preſque

c. 10. p. 304. b. p. 302. b. c. Note 2. c. 304. b. p. 302-304.

V. S. Pierre d'Alex. § 9.

p.302.b.304 b. tout entier : & il verifie tres bien ce que dit Euſebe,]'que cette lettre eſtoit vraiment digne de la ſageſſe de ſon auteur, & de l'amour qu'il avoit pour Dieu ; qu'elle faiſoit voir auſſi ſa capacité dans les belles lettres ; & qu'en un mot elle eſtoit un vif portrait de ſon ame & de ſon eſprit. 'S. Jerome l'appelle un fort beau livre touchant les Martyrs ; & c'eſt à cauſe de cette piece qu'il donne rang à S. Phileas parmi les auteurs eccleſiaſtiques.

Hier.v.ill.c. 78.p.193.b.

Euſ.p.304.b. 'Il l'écrivit, comme nous avons dit, fort peu avant l'arreſt qui devoit couronner ſa vertu. [C'eſt de ce dernier article de ſa vie dont ſes actes nous inſtruiſent :]'& ils nous apprennent que le juge qui le condanna fut Culcien, [a]celebre par le ſang d'une infinité de Martyrs qu'il repandit dans l'Egypte. [b]Il eſtoit gouverneur de la Thebaïde lorſque le ſchiſme des Meleciens commença, ["c'eſt à dire ce ſemble vers l'an 306, ce qui n'empeſche pas qu'il n'ait auſſi eſté enſuite gouverneur d'Egypte.]'Car il s'eleva de degré en degré par toutes les charges. Mais ſon elevation ſe termina enfin à perdre la vie [ſur un échafaut en 313 ou 314,]lorſque Dieu punit par la main de Licinius les perſecuteurs de ſes Saints. [Comme il ne nous reſte que cette derniere partie des actes de S. Phileas, nous la traduirons ici mot à mot, pour ne rien perdre de ces reſtes ſi precieux : Et comme elle ne conſiſte preſque que dans des interrogations & des réponſes fort courtes, nous la mettrons en forme de dialogue pour ennuyer moins les lecteurs.]

Boll.4.feb.p. 463.§ 5. a Euſ.l.9.c.11. p.366.d. b Epi.68.c.1. p.717.a.

Euſ.l.9.c.11.p. 366.d.

v. S.Pierre d'Alex.not 8.

Boll.4.feb.p. 463.§ 5. 'Phileas, diſent les actes, ayant eſté mis ſur "l'échafaut dreſſé pour interroger les criminels, Culcien luy dit ; Pouvez vous enfin revenir en voſtre bon ſens, & ſortir de cette folie : qui comme une ivreſſe, vous oſte l'uſage de la raiſon ? Phileas répondit : Je n'ay pas accoutumé de perdre l'uſage de la raiſon, ni de rien faire qui me le puiſſe faire perdre. *Culcien :* Sacrifiez aux dieux. *Phileas :* Je ne ſacrifie point. *Culcien* : Pourquoi ? *Phileas :* Parceque l'Ecriture me défend d'immoler aucune victime, hormis à Dieu ſeul. *Culcien :* Immolez-en donc au moins à [voſtre] ſeul Dieu. *Phileas :* Je n'en immole point, parceque Dieu ne deſire point ces ſortes de ſacrifices. Il cita ſur cela un paſſage des Ecritures divines & ſacrées, comme il les appelle, à la fin duquel il eſt parlé de farine ; ſurquoi l'un 'des avocats preſens au jugement, dit : Il eſt bien queſtion de farine ; Il s'agit de voſtre vie.

super omnem.

ex advocatis.

§ 5. 'Culcien reprenant la parole : A quels ſacrifices donc, dit-il, ſe plaiſt voſtre Dieu ? *Phileas :* Dieu ſe plaiſt à la pureté du cœur,

» à une foy ſincere, à des paroles veritables. *Culcien :* Ho bien, je
» veux pourtant que vous ſacrifiiez. *Phileas :* Je ne ſacrifie point;
» car je ne l'ay point appris. *Culcien :* Paul n'a t-il pas ſacrifié?
» *Phileas :* Non; il n'avoit garde. [Il ſemble qu'il cruſt que le juge luy demandoit ſi S. Paul n'avoit pas ſacrifié aux idoles. Mais peuteſtre que le juge vouloit dire autre choſe. Car il continue
» ainſi;] '*Culcien :* Moyſe n'a t-il pas ſacrifié? *Phileas :* Il n'eſtoit §5.
» commandé qu'aux Juifs de ſacrifier, mais à Dieu ſeul, & [ſeu-
» lement] à Jeruſalem. C'eſt pourquoi ils pechent maintenant
« lorſqu'ils font leurs ſolennitez en d'autres lieux.
» 'Culcien : Laiſſez moy là tous vos diſcours inutiles, & ſacrifiez Ibid.
» au moins à cette heure. *Phileas :* Je ne ſouillerai point mon ame.
» *Culcien :* C'eſt donc de l'ame que nous avons ſoin? *Phileas :* De
» l'ame & du corps. *Culcien :* Et de quel corps? *Phileas :* De ce
» corps meſme. *Culcien :* Cette chair reſſuſcitera t-elle? *Phileas :*
» Oui. *Culcien :* Paul n'a t-il pas nié JESUS CHRIST? *Phileas :* Non;
1. » il n'avoit garde. *Culcien :* [1] Jurez-le moy. *Phileas :* Il nous eſt
» défendu de jurer. Car l'Ecriture ſacrée nous dit, *Que toutes vos*
» *paroles ſoient*, Cela eſt, cela n'eſt pas. 'Culcien : N'eſtoit-il pas un §6.
» perſecuteur? *Phileas :* Non; à Dieu ne plaiſe. *Culcien :* N'eſtoit-ce
» pas un ignorant? N'eſtoit-il pas de Syrie? Ne parloit-il pas
» ſyriaque? *Phileas :* Il eſtoit Hebreu, & parloit grec; & il avoit
ſapientiam. » plus de [a] lumiere que qui que ce ſoit. *Culcien :* Diriez vous bien
» auſſi qu'il eſtoit plus excellent que Platon? *Phileas :* Il eſtoit plus
» habile & que Platon, & que tous les philoſophes. Car c'eſt luy
» qui a eſté le maiſtre des plus ſavans: Et ſi vous voulez, je vous
» expoſerai ſa doctrine.
» 'Culcien : Sacrifiez, ſacrifiez. *Phileas :* Je ne ſacrifie point. Ibid.
» *Culcien :* Eſt-ce par principe de conſcience? *Phileas :* Oui. *Culcien :*
» Comment donc ne rendez vous pas à voſtre femme & à vos en-
» fans ce que vous leur devez en conſcience? *Phileas :* C'eſt que ce
» que je dois à Dieu en conſcience, eſt encore plus conſiderable,
» comme l'Ecriture nous l'apprend par ces paroles : *Vous aimerez*
« *le Seigneur voſtre Dieu qui vous a fait.* *Culcien :* Et quel Dieu eſt-ce?
» Phileas étendant ſes mains vers le ciel, luy dit : C'eſt le Dieu qui
» a fait le ciel, la terre, la mer, & tout ce qui y eſt contenu. C'eſt
» le createur & l'auteur de toutes les choſes viſibles & inviſibles.
» C'eſt luy qui eſt ineffable, qui ſeul eſt, & demeure dans les ſie-
» cles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.
» 'Les avocats interrompant ſouvent le Saint : Pourquoi, luy §7.

1. 'Quelques uns liſent d'une autre maniere, [que j'entens moins.] AA. M. p. 549. §a.

diſoient-ils, reſiſtez vous au Gouverneur ? *Phileas :* Je répons à « ce qu'il me demande. *Culcien :* Ne ſongez point tant à verbaliſer, « & ſacrifiez. *Phileas :* Je ne ſacrifie point, parceque j'ay ſoin de « mon ame. Et l'exemple de Socrate vous montre que les payens « meſmes abandonnent quelquefois leur vie, ſans ſe ſoucier de « leurs femmes ni de leurs enfans, pour ne pas perdre leur ame « par une laſcheté. «

§ 7. 'Culcien : Le Chriſt eſtoit-il Dieu ? *Phileas :* Oui. *Culcien :* Et « comment vous eſtes vous perſuadé qu'il eſtoit Dieu ? *Phileas :* « Par "les miracles qu'il a faits. *Culcien* Eſt-ce qu'un Dieu a eſté « &c. crucifié ? *Phileas.* Il l'a eſté pour noſtre ſalut. Car il ſavoit bien « qu'on l'attacheroit à une croix, & qu'on luy feroit toutes ſortes « d'outrages: & neanmoins il s'eſt livré à tous les ſupplices à cauſe « de nous. C'eſt ce qui avoit eſté predit de luy par les Ecritures « ſacrées que les Juifs s'imaginent entendre, quoiqu'ils ne les en- « tendent pas. Que ſi quelqu'un veut connoiſtre la verité de ce que « je dis, qu'il vienne, & je la luy ferai voir. «

Ibid. 'Culcien : Souvenez vous un peu de la grace que je vous ay « faite : J'euſſe pu vous maltraiter, & vous faire affront dans « voſtre ville [de Thmuis;] mais je ne l'ay pas fait, & j'ay voulu « vous en epargner la confuſion. *Phileas :* Je vous ſuis obligé de « cette faveur : Mais je vous prie qu'elle ſoit entiere. *Culcien :* Que « demandez vous pour cela ? *Phileas :* Uſez de voſtre "autorité; « Note 3. faites ce qui vous eſt commandé. *Culcien :* Quoy ? Voulez vous « donc ainſi mourir "ſans ſujet ? *Phileas :* Ce ne ſera pas ſans ſujet, « *fine cauſa.* puiſque ce ſera pour Dieu, & pour la verité. *Culcien :* Paul « eſtoit-il Dieu ? *Phileas :* Non. *Culcien :* Qu'eſtoit-il donc ? *Phileas :* « C'eſtoit un homme comme nous : Mais l'Eſprit de Dieu eſtoit « en luy ; & par l'aſſiſtance de cet Eſprit, il faiſoit des prodiges & « des miracles. «

§ 8. 'Culcien : J'accorde voſtre grace à voſtre frere. *Phileas :* Ac- « cordez-là moy donc toute entiere, uſez de voſtre "puiſſance, « V. la note & executez les ordres que vous avez receus. *Culcien :* Si vous « 3. eſtiez pauvre, & que la neceſſité vous euſt jetté dans la folie « où vous eſtes, je ne me mettrois guere en peine de vous ſauver: « Mais vous avez du bien, je ne dis pas pour vous entretenir, « mais pour nourrir preſque une province entiere. [Pourquoi « voulez vous mourir ? Pour moy, j'ay pitié de vous,] & je fais « ce que je puis pour vous ſauver : C'eſt pour cela que je vous « preſſe de ſacrifier. *Phileas :* Et moy, c'eſt pour me ſauver veri- « Ibid. tablement que je ſuis reſolu à ne point ſacrifier. 'Les avocats « dirent «

1. dirent au juge que le Saint avoit immolé[1] dans l'academie. Le
2. » Saint répondit : Non, je n'ay point immolé: [2]mais dites que j'ay
» ſacrifié, & vous direz vray. [S'il n'y a point de faute en cet endroit, le Saint ſemble vouloir dire qu'il n'avoit point immolé de victimes & de beſtes, mais qu'il avoit offert à Dieu un ſacrifice plus ſpirituel, comme celui de la priere, ou meſme celui de l'Eucariſtie. Car il pouvoit l'avoir celebré dans l'academie immediatement avant que de comparoiſtre devant Culcien, ſi quelque accident avoit obligé de l'y tenir enfermé avec les Chrétiens qui obtenoient par argent de luy tenir compagnie.] 'Et il paroiſt que cela arriva dans le martyre de Saint Flavien en Afrique, durant la perſecution de Valerien. Bar.262.§ 29.

'Sa femme eſtoit preſente, avec ſes enfans, ſon frere, & beaucoup d'autres de ſes proches: [2]ce qui donna occaſion au juge de luy dire de jetter les yeux ſur le malheur de ſa femme, "qui attendoit avec tant d'inquietude le ſuccés de ſon obſtination. Mais le Saint [qui n'avoit plus les yeux qu'au ciel, & qui n'aimoit plus rien qu'en Dieu & pour Dieu,] luy répondit par ces paroles: Boll.4.feb.p. 464.d.E. 4 § 8.

tibi intendit.

» Le Seigneur J.C. qui eſt le Sauveur de toutes les perſonnes qui
» l'adorent en eſprit, à qui je ſers dans ces liens que je ſouffre
» pour luy, & qui m'a appellé à l'heritage de ſa gloire, a encore
» la puiſſance d'appeller ma femme à luy. 'Les avocats parlant au
» juge: Phileas, dirent-ils, demande delai: Je vous accorde ce
» delai, dit le juge, afin que vous penſiez un peu à ce que vous
» avez à faire. J'y ay aſſez ſouvent penſé, répondit le Saint, & je
» ſuis reſolu de mourir pour J.C. Les avocats, tous les officiers du juge, meſme le Curateur [qui eſtoit le premier magiſtrat de la ville,] avec tous les proches & les parens du Saint, luy embraſſoient les genoux, en le conjurant d'avoir quelque égard pour ſa femme, & quelque ſoin de ſes enfans. Mais il demeura inflexible à toutes ces ſupplications, les mepriſant comme des badineries d'enfans, qui ne l'ebranloient pas davantage que des ondes qui ſe briſent contre un rocher. Il avoit l'eſprit elevé au ciel, & ne regardoit que Dieu ſeul. Il conſideroit les Martyrs & les Apoſtres comme ſes veritables parens. Ibid.

Note 4. 'S. Philorome, ["qui apparemment avoit déja eſté interrogé, § 9. & n'attendoit plus que la prononciation de la ſentence qui le devoit condanner à la mort,] eſtoit preſent à ce ſpectacle. Il voyoit Phileas environné de ſes proches qui fondoient en lar-

1. *in phrontiſterio*, dans un lieu deſtiné aux lettres & aux exercices de l'eſprit.
2. *'ſed vere ſacrificaſſe dicas*, qui manque dans quelques manuſcrits. Act.M.p 551.n.2.

mes, & "ennuyé par les queſtions du juge, quoique ſon eſprit ne s'abatiſt & ne ſe rendiſt en aucune maniere. [A fin donc de finir l'affaire,] il s'écria en ces termes : Pourquoi tentez vous inutilement la conſtance de cet homme ? Pourquoi voulez vous rendre infidele celui qui eſt fidele à Dieu ? Pourquoi le contraignez vous de renoncer à Dieu pour obeïr à des hommes ? Ne reconnoiſſez vous pas qu'il n'a point d'yeux pour vos pleurs ; qu'il n'a point d'oreilles pour vos prieres ; que ſes yeux occupez à contempler la gloire du ciel, ne peuvent eſtre touchez de vos larmes toutes terreſtres ? Ce diſcours de Philorome tourna toute la colere des aſſiſtans contre luy : & ils demanderent qu'il fuſt condanné au dernier ſupplice avec Phileas : Le juge le leur accorda volontiers, & condanna l'un & l'autre à perdre la teſte. *fatigami.*

510. 'Les deux Saints eſtoient déja ſortis devant le juge, & on les conduiſoit au lieu ordinaire de l'execution, lorſque le frere de Phileas commença à crier, *Phileas demande à appeller.* Culcien fit donc revenir Phileas, & luy demanda à qui il avoit appellé ; à quoy il répondit : Je n'ay point appellé, & je ſuis fort eloigné de le faire : Ne prenez pas garde à ce que vous dit ce malheureux. Pour moy, je me tiens tres obligé & aux Empereurs & "à vous, de ce que par voſtre moyen je deviens le coheritier de J.C. *Præſidis tui.*

Ibid. 'Quand on fut arrivé au lieu de l'execution, Phileas étendit ſes mains vers l'Orient, & dit enſuite à haute voix : Mes tres chers enfans, quiconque d'entre vous adorez Dieu, veillez ſur vos cœurs, parceque noſtre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugiſſant qui cherche à devorer quelqu'un. Nous n'avons pas encore ſouffert, mes chers enfans, nous commençons à ſouffrir, nous commençons à eſtre les diſciples de J.C. Obſervez ſoigneuſement les preceptes de noſtre Seigneur. Invoquons celui qui eſt ſans tache, qui eſt incomprehenſible, qui eſt aſſis ſur les Cherubins, qui eſt le createur de toutes choſes, qui eſt le commencement & la fin : A luy ſoit gloire dans les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il. Aprés ces paroles, les executeurs couperent la teſte aux deux Saints, & ſeparerent de leurs corps ces ames qui y avoient ſervi Dieu avec une ardeur infatigable par la grace de N.S.J.C.

p.461.§8|Flor. p.297. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 4 de fevrier S. Phileas avec ſa fille, ce qu'on croit eſtre une corruption du nom

1. *abolitionem petit,* [dont je ne voy point le ſens.] Mais un manuſcrit a *appellationem;* [ce que la ſuite confirme.]

1. de S. Philorome marqué expreſſément dans [1] les martyrologes du IX. ſiecle, & dans divers autres. [2]Quelques breviaires en ordonnent l'office. [On ne voit pas qu'ils ſoient connus par les Grecs. On ne ſçait pas preciſément l'année de leur martyre: Note 5. "mais il y a bien de l'apparence qu'il le faut mettre aprés l'an 306, auquel il ſemble que Culcien eſtoit encore gouverneur de la Thebaïde, & avant l'edit publié pour les Chrétiens le 30 avril 311.]

Boll. p. 462. § 13.

SAINT SERGE
MARTYR.

SAINT SERGE eſtoit conſideré du temps de Theodoret, comme l'un des plus illuſtres Martyrs de l'Orient. [3]Ce qu'Evagre nous en apprend, fait voir que cette eſtime s'eſtoit plutoſt augmentée qu'affoiblie par la ſuite des années. [4]On voit par les monumens de l'Egliſe d'Alexandrie, qu'il eſtoit celebre en Egypte. [5]Et S. Gregoire de Tours nous montre que ſon nom s'eſtoit repandu juſqu'en Occident. [6]Les peuples ont eu un tel reſpect pour luy, qu'ils ont changé le nom du lieu où eſtoit [ſon tombeau &] ſon egliſe, & luy ont fait porter celui de Sergiople, [7]qu'il avoit des devant le cinquieme Concile œcumenique.

Thdrt. gr. aff. l. 8. p. 607. a.
Eva. l. 4. c. 28. p. 402 [6. c. 21. p. 459.
Chr. ori. p. 115.
Gr. T. gl. M. c. 97. p. 219.
Proc. æd. l. 2. c. 9. p. 44. d.
Geo. ſac. p. 309.

[Dieu n'a pas voulu neanmoins que nous ſceuſſions en particulier par quelles actions & quelles ſouffrances il a merité cette gloire.] [8]Il eſt vray que nous en avons une hiſtoire aſſez ample, mais elle eſt de Metaphraſte; [a]& Baronius reconnoiſt qu'il y a quelque choſe à corriger. [Ainſi elle eſt incapable de nous donner aucune lumiere ſur laquelle nous puiſſions nous aſſurer.] [b]Une addition que nous en avons trouvée dans un manuſcrit, [n'eſt propre qu'à confirmer la mauvaiſe idée que le reſte en donne.] De ſorte que nous n'oſons tirer autre choſe de ces pieces, ſinon que S. Serge ayant ſouffert divers tourmens avec un autre Saint nommé Bacque, ce dernier mourut par le ſupplice du fouet en une ville de Syrie nommée Barbaliſſo, ſur l'Euphrate, & S. Serge

Sur. 7. oct. p. 99 [All. de Sim. p. 127.
a Bar. 309. § 36.
b MS. p. 445.

1. Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

ayant encore eſté eprouvé par divers ſupplices, eut la teſte
Ado.7.oct. tranchée à Roſaphes, dit Metaphraſte.]'Adon parle amplement du martyre de ces Saints;[& ce qu'il en dit n'a rien de mauvais, mais il eſt peu autoriſé, & bien conforme à Metaphraſte. Tout cela vient apparemment de la meſme ſource.]
Proc.arc.n.p. 124. 'Une inſcription qui paroiſt eſtre du temps de Juſtinien, porte que ni les ardeurs du feu, ni le tranchant de l'épée, ni toute la violence des autres tourmens, n'eut pas la force de troubler ſon cœur.

[Metaphraſte met leur martyre ſous Maximien, ce qui ſe lit auſſi dans les Ménées des Grecs, dans Uſuard, & dans Adon. Aucun Maximien n'a regné en Syrie: mais Maximien Galere peut y eſtre venu en 303, n'eſtant encore que Ceſar: & il eſt tres ordinaire de le confondre avec Maximin ſon neveu qui regna
Bar.309.§ 36. en Syrie depuis 305 juſque en 313.]'Baronius ſemble mettre ſous
Chr.ori.p.115. luy le martyre de S. Serge & de S. Bacque.'Neanmoins la chronique Orientale les met ſous l'epiſcopat d'Heracle d'Alexandrie, [ce qui revient à la perſecution de Maximin I. en 235. Que s'ils ont effectivement ſouffert en ce temps là, c'eſt une fauſſeté certaine à leurs actes & à Adon, de vouloir que l'Empereur en perſonne ait eu part à leur martyre.]
Men.p.74-80| Ugh.t.6.p. 1091. Flor.p.303. 'Leur feſte eſt miſe unanimement le 7 d'octobre par les Grecs qui en font leur principal office, & par les Latins anciens & nouveaux.'Elle ſe lit dans les martyrologes de S. Jerome, dans Uſuard, Adon, Notker, & les autres poſterieurs.

[Le lieu de Roſaphes où Metaphraſte dit que S. Serge fut de-
Baudr.p.186. capité, eſt ſans doute]'le bourg de Raſaphe, connu par Ptolemée
2|Conc.ap.p. 848.k|Proc.b. P.l.2.c.5.p.99. c. & par d'autres, ſitué à neuf lieues de Sure dans la ſolitude du pays de Palmyre, mais dans le dioceſe d'Hieraple, [& par conſequent dans la Syrie Euphrateſienne, où Uſuard dit en effet
Men.p.80. que S. Serge & S. Bacque ont ſouffert.]'Et les Ménées le diſent auſſi, "quoiqu'avec plus de confuſion. [Alexandre Eveſque d'Hieraple, celebre dans le Concile d'Epheſe, & dans les trou-
Lup.ep.135. 147.161.p. 279.299.331. bles qui le ſuivirent,]'employa pres de 300 livres d'or pour faire baſtir une grande egliſe de S. Serge à Raſaphe. Il ſemble avoir fait environner tout le bourg de murs tres hauts, & y avoir fait
Proc.ædi.l.2. c.9.p.44.d. pluſieurs autres baſtimens pour l'orner, & le fortifier contre les courſes des Sarrazins.
d. [Ce fut ce ſemble peu aprés cela]'qu'on luy donna le nom de
Lup.ep.135. 147. Sergiople.'Il portoit encore celui de Raſaphe en l'an 434, lorſque Jean d'Antioche ſeparant ce lieu de l'egliſe d'Hieraple

εἰς πόλιν Εὐφραισίαν.

avec quelques autres de la meſme ſolitude, y établit le premier un Eveſque: Alexandre d'Hierapleen fit des plaintes; [& neanmoins il paroiſt que cet établiſſement ſubſiſta,] puiſque nous trouvons Candide Eveſque de Sergiople vers l'an 544: [a] & environ dix ans aprés Abraham prend le meſme titre dans le V. Concile. 'Sergiople y eſt meſme qualifiée une ville metropolitaine. [Et peuteſtre que Juſtinien luy avoit fait cet honneur en l'augmentant.] 'Car l'egliſe de S. Serge devenant tous les jours plus conſiderable [par la veneration des peuples, &] par ſes richeſſes, Juſtinien embellit extremement ce lieu, y conduiſit des &c. eaux, y fit "quantité d'autres ouvrages, le rendit beaucoup plus fort qu'il n'eſtoit, & y mit une bonne garniſon pour le défendre.

Proc.b.P.l.2. c.5.p.99.c.
[a] Conc.t.5.p. 417.h.
p.581.e.
Proc.æd.l.1. c.9.p.45.a.

'Les reliques de S. Serge eſtoient gardées en cette ville dans une longue "chaſſe couverte d'argent. [b] Juſtinien & l'Imperatrice Theodore ſa femme, firent preſent à ſon egliſe d'une croix d'or enrichie de pierreries. 'Lorſque Coſrhoés fils de Cabade, Roy de Perſe, vint faire la guerre aux Romains en l'an 544, ſelon Baronius, 'il obligea les habitans de Sergiople à luy donner par compoſition les richeſſes de l'Egliſe, entre leſquelles cette croix fut auſſi compriſe, mais on ne donna pas neanmoins la chaſſe de S. Serge. On dit enſuite à Coſrhoés que les habitans avoient caché diverſes choſes; de ſorte qu'il y vint mettre le ſiege, '& fit donner l'aſſaut à la ville. Mais ſes gents furent bien étonnez, dit Evagre, de voir les murailles toutes couvertes de ſoldats preſts à les repouſſer. Le Roy en ayant eſté averti, & ſachant fort bien qu'il ne reſtoit plus dans la ville qu'un petit nombre de vieillars & d'enfans, ſans aucune perſonne de défenſe, 'reconnut que c'eſtoit un miracle de S. Serge, en conceut du reſpect pour la religion Chrétienne, & ſe retira. On dit meſme que ſur la fin de ſes jours il receut le ſaint batteſme. 'Procope parle de ce ſiege auſſi bien qu'Evagre, & reconnoiſt que Coſrhoés fut obligé de le lever, quoiqu'il n'y euſt dans la ville que 200 ſoldats. Mais il dit ſeulement que cela arriva parceque les Perſes manquoient d'eau, ſans faire mention du miracle.

Eva.l.4.c.28. p.402.c.
[b] b] 6.c.21.p. 459.b.d.
p.460.a] Bar. 541.§ 3.
Eva.l.4.c.28. p.402] Proc.b. P.l.2.c.20.p. 136.
Eva.p.402.c.d.
d.
Proc.p.136] æd.l.2.c.9.p. 45.b.

'Un autre Coſrhoés Roy de Perſe, fils d'Hormiſda, eſtant venu ſur les terres de l'Empire implorer le ſecours de l'Empereur Maurice contre ſes ſujets revoltez, '& ayant appris, comme il dit luy meſme, que S. Serge accordoit les demandes qu'on luy faiſoit, il s'adreſſa à luy, & luy promit une croix d'or, ſi l'armée qu'il envoyoit contre un de ſes ennemis nommé Zadeſpram, le luy amenoit vif ou mort. 'Coſrhoés eſtoit payen: [mais Dieu

Eva.l.4.c.17. p.457.c.d.
c.21.p.459.c.
p.460.b] 461.c.

exauce quand il luy plaiſt les plus méchans, & les demons meſ-
p.459.d. mes, lorſqu'il ne s'agit que des choſes de la terre.] Coſrhoés fit ſa priere le 7 de janvier, la premiere année de ſon regne, [qui tombe en l'an 593, ſelon Baronius:] & le 9 fevrier [ſuivant] on luy apporta la teſte de Zadeſpram.

b. Quand il eut recouvré ſon royaume, il envoya la croix d'or qu'il avoit promiſe, ſur laquelle il fit graver ce que nous venons de dire; & renvoya en meſme temps celle que l'autre Coſrhoés
p.460.a|Bar. avoit emportée, l'ayant, dit-il, trouvée dans ſes threſors. Gre-
593.§ 3. goire qui gouvernoit alors l'Egliſe d'Antioche, receut ces deux Croix avec le conſentement de Maurice, & les mit dans l'egliſe du ſaint Martyr avec beaucoup de ſolennité.

Eva.p.460.461. Quelque temps aprés le meſme Coſrhoés envoya encore divers preſens à l'egliſe de S. Serge, & entre autres un plat d'or, dans lequel il avoit fait graver en grec le ſujet de ces preſens: C'eſt qu'ayant une femme Chrétienne nommée Sira, quoique la loy des Perſes le luy défendiſt, il fit un vœu à S. Serge pour en avoir des enfans, & promit de luy envoyer la croix que ſa femme portoit ſur elle, [qui devoit eſtre de grand prix.] Il changea pourtant d'avis, ſe reſolvant à garder cette croix en memoire du Saint, & à en envoyer le prix, en y ajoutant encore quelque choſe. Dix jours aprés, S. Serge s'apparut à luy en ſonge, & luy repeta par trois fois que Sira auroit un enfant. Ainſi ne doutant plus de l'accompliſſement de ſa priere, avant meſme que d'en voir l'effet, il envoya & la croix qu'il avoit promiſe, & le prix qu'il avoit voulu donner au lieu, & fit faire de cet or le plat [ou la patene] dont nous parlons, un Calice pour ſervir aux ſaints Myſteres, une croix pour mettre ſur l'autel, & un encenſoir, tout cela d'or, avec une tenture enrichie d'or pour couvrir les ἀμφιβύρα. portes [du Sanctuaire.]

p.460.b. Il témoignoit encore dans cette inſcription, qu'il avoit receu beaucoup de faveurs de S. Serge, & que s'il avoit fait graver toutes ces choſes ſur ce plat, ce n'eſtoit pas pour ſatisfaire la curioſité des hommes, ni qu'il s'imaginaſt relever la gloire du Martyr par ſes diſcours, mais pour rendre témoignage à la verité, & parcequ'il ſe croyoit heureux de voir ſon nom ſur les vaſes qui ſervoient à l'honneur de ce grand Saint.

Bar.617.§ 11. Le grand reſpect que Coſrhoés témoignoit pour S. Serge, fait qu'on ne doit pas s'étonner, ſi quelque temps aprés il eſt parlé dans les actes de S. Anaſtaſe, d'un monaſtere baſti en Perſe ſous ſon nom.

'Nicephore ajoute à Evagre un miracle qu'il dit eſtre arrivé ſous l'Empire de Leon de Thrace[vers l'an 470,]en la perſonne d'un Juif qui ayant eſté pris comme auteur d'une ſedition, & appliqué à la queſtion, appella S. Serge à témoin de ſon innocence, & implora le ſecours du Dieu de ce Saint. Il fut neanmoins condanné au feu: mais deux cavaliers habillez de blanc qui parurent avec luy au milieu des flammes, le conſerverent durant pluſieurs heures, juſqu'à ce que le peuple l'en retira. Non ſeulement il ſe convertit enſuite, & prit au batteſme le nom de Serge, mais meſme il vendit tous ſes biens, qui eſtoient grands, en baſtit une belle egliſe au lieu où le Saint l'avoit défendu contre les flammes, & s'eſtant fait couper les cheveux, dit Nicephore, il y ſervit Dieu toute ſa vie. Deux enfans qu'il avoit, furent auſſi battizez, & prirent les noms de Serge & de Bacque. [Comme Nicephore ne dit point d'où il a tiré cette hiſtoire, nous n'oſerions pas dire qu'elle ſoit auſſi certaine que nous voudrions qu'elle le fuſt.] Nphr.Liv.c.23.

1. 'On cite[1] d'un Theophile precepteur de Juſtinien, que Saint Serge & S. Bacque eſtoient extremement reverez dans l'Illyrie & la Dardanie: à quoy cet auteur ajoute que Juſtinien & Juſtin ſon oncle qui eſtoient de ces quartiers là, ayant eſté accuſez d'un crime capital ſous l'Empereur Anaſtaſe, & mis en priſon, ces deux Saints s'apparurent à Anaſtaſe, & l'obligerent de les delivrer: de ſorte que Juſtin & Juſtinien pour reconnoiſtre cette grace, leur firent depuis baſtir diverſes egliſes, & une entre autres tres magnifique auprés de Scodra [dans la Dalmacie.] Cang.de C.l. 4.p.135[Proc. arc.n.5.100.c.

'Procope parle d'une egliſe de S. Serge que Juſtinien fit baſtir à Ptolemaïde[dans la Phenicie.][a]Mais il décrit plus amplement celle que ce prince fit faire dans Conſtantinople *aux illuſtres Martyrs* Serge & Bacque. Elle eſtoit dans le palais d'Hormiſda, où il logeoit avant que d'eſtre Empereur. 'Beaucoup d'auteurs parlent[b] de cette egliſe, à laquelle on joignit un monaſtere. Elle ſubſiſte encore aujourd'hui, mais Dieu irrité par nos pechez, permet qu'elle ſerve de moſquée aux Turcs. Proc.ædi.l.5.c. 9.p.107.c. a l.1.c.4.p.13. Cang.de C.p. 135.136.

&c. 'On parle d'un monaſtere ou d'une egliſe de Saint Serge ſur le mont de Ciſſeron, apparemment dans la Paleſtine.[b]On voit dans Jean Moſc, qu'un anacorete de la Paleſtine venoit quelquefois en pelerinage à S. Serge de Seraphe[ou Raſaphe. Proc.ædi.l.5.c. 9.p.107.b. b Moſc.c.180. p.1135.

Pour paſſer de l'Orient à l'Occident,]'il y avoit à Rome une chapelle de S. Serge & de S. Bacque, que le Pape Gregoire III. fit rétablir & augmenter vers l'an 731. Anaſt.c.91.p.74. 2.

1. Je ne ſçay ce que c'eſt que cet auteur.

Gr.T.gl.M.c. 97.p.219. 'Saint Gregoire de Tours témoigne qu'il ſe faiſoit quantité de miracles par l'interceſſion de S. Serge; ce qui eſtoit cauſe que l'on faiſoit de tres grands preſens à ſon egliſe[de Sergiople,]"qui eſtoit extremement grande. Il ajoute que Dieu puniſſoit ſeverement ceux qui voloient quelque choſe de ce que l'on avoit donné à ce Saint, & que pour ce ſujet les pauvres gents avoient p.220. accoutumé de mettre leurs biens ſous ſa protection:'Surquoi il raconte un miracle plus propre pour la ſimplicité de ſon temps, h.Fr.l.7.c.31. p.381.382. que pour la delicateſſe du noſtre.'Il raporte auſſi que l'on diſoit en France qu'un Roy d'Orient ayant à ſon bras le pouce de S. Serge, avoit gagné une illuſtre victoire ſur ſes ennemis. [Il ſemble que cela ſe pourroit entendre de Coſrhoés II, ſi la ſuite de l'hiſtoire ne faiſoit voir que ce prince ne regnoit pas encore lorſqu'on diſoit ceci en France.

ingentem.

p.382. 'Ce recit fit que Gondebaud qui ſe pretendoit fils de Clothaire I, & demandoit part à ſa ſucceſſion, ſouhaita d'avoir des reliques de Saint Serge. Il s'en trouva un doit à Bordeaux où eſtoit Gondebaud, chez un marchand Syrien nommé Euphrone, qui avoit fait une egliſe de ſa maiſon pour y mettre cette relique: Elle y eſtoit dans une petite chaſſe miſe en haut dans la muraille pres de l'autel: & on remarque qu'elle avoit fait divers miracles, & preſervé du feu la maiſon où elle eſtoit.

Ibid. 'Bertchram Eveſque de Bordeaux, dit ceci à Gondebaud, exprés pour faire de la peine à Euphrone. Et en effet le General Mommole, qui eſtoit alors pour Gondebaud, courut auſſitoſt pour avoir cette relique malgré Euphrone; & ayant fait tirer p.383. la chaſſe par un Diacre,'qui de frayeur penſa tomber de l'échelle où il eſtoit monté, il eut la hardieſſe de rompre luy meſme l'os en trois avec un couteau. S. Gregoire aſſure que tous les morceaux tomberent à terre, & qu'on n'en put rien trouver qu'aprés que tout le monde ſe fut proſterné pour prier Dieu de leur montrer ces reliques qu'il avoit fait diſparoiſtre. Ce miracle, & ce qui arriva enſuite, fit voir que le Saint n'agreoit pas cette action. Et quoique Mommole euſt pris un morceau de ſes reliques,[laiſſant les deux autres à Euphrone,il n'en tira neanmoins aucun avantage, ni pour luy, ni pour ſon maiſtre.]

Lic.c.31.p.599. 'Le meſme S. Gregoire témoigne qu'il avoit mis des reliques de S. Serge Martyr, dans le battiſtere de l'egliſe de S. Perpetue à Tours,

Bult.occ.t.1.p. 474. 'Il y a à Angers une abbaye de S. Serge, qu'on croit avoir eſté baſtie vers l'an 650, par S. Maimbœuf Eveſque de la meſme ville.

S^TE DOROTHEE

Ste DOROTHÉE VIERGE, ET SAINT THEOPHILE AVOCAT, MARTYRS A CESARÉE.

[NOUS ne pretendons pas donner ce que nous allons dire de Ste Dorothée & S. Theophile, comme une hiſtoire entierement authentique & originale. Nous n'oſons pas meſme dire
Nota. qu'elle ſoit abſolument aſſurée, " à cauſe de quelques difficultez qui ſe rencontrent dans les actes dont nous la tirons. Mais avec cela elle eſt ancienne, belle, agreable, edifiante, & jugée bonne par des perſonnes
V. la note. tres habiles. Nous la mettons "dans la perſecution de Dioclétien,]pour ſuivre Baronius & Bollandus, dont le dernier en parle comme d'une choſe certaine,[quoique nous ne voyions point encore ſur quel fondement il peut appuyer cette certitude.] Bar.304.§70| Boll.6.feb.p. 772.§12.

'Ste Dorothée eſtoit une jeune vierge de Ceſarée en Cappadoce, où elle vivoit dans les jeûnes, dans les prieres, dans l'humilité, dans la douceur, & dans toutes les autres vertus; tout cela accompagné de tant de ſageſſe & de prudence, qu'elle eſtoit
patres tui. aimée generalement de tout le monde. 'Il ſemble que "ſon pere & ſa mere euſſent acquis avant elle la couronne du martyre, 'que ſa charité parfaite luy fit enfin meriter. Comme ſa pieté la faiſoit connoiſtre de tout le monde, le Gouverneur Saprice, 'nommé Fabrice par quelques autres, [a]en entendit parler des qu'il arriva à Ceſarée. Il la fit arreſter, & luy fit commandement
Auguſtorum. de ſacrifier pour obeïr à l'ordre des "Princes. Mais elle luy répon- Boll.6.feb.p. 773.c.d. p.774.b. p.773.d. p.771.c. [a] p.773.d.

dit que Dieu, qui eſt le Prince du ciel & de la terre, luy ordonnoit de n'adorer que luy ſeul.

e.f. 'Aprés quelques autres diſcours qu'on peut voir dans l'original, Saprice la fit mettre ſur "le chevalet comme pour luy faire donner la queſtion. Et elle ſans s'epouventer, & ſans attendre qu'il luy parlaſt: Pourquoi differez vous? luy dit-elle, faites promtement ce que vous avez à faire, afin que je puiſſe bientoſt voir celui pour l'amour duquel je ne crains ni vos tourmens, ni la mort. 'Saprice voulut l'exhorter à ſe marier: ſurquoi elle luy répondit: Je ne veux ni ſacrifier au demon, parceque je ſuis Chrétienne, ni prendre un homme pour mari, parceque je ſuis epouſe de J.C.

in catafta.

p.774.a.

b. 'Saprice ordonna alors qu'on la menaſt chez deux ſœurs nommées Chriſte & Calliſte, qui avoient renoncé depuis peu à la foy de J.C, & en avoient receu quelques malheureuſes recompenſes. Il leur en promit encore de plus grandes ſi elles pouvoient rendre Dorothée imitatrice de leur faute. Mais elle les rendit elles meſmes les imitatrices de ſon courage & de ſa foy. Car les c. ayant trouvées dans l'entier deſeſpoir de leur ſalut, 'elle leur repreſenta que ſi elles avoient fait un crime d'abandonner J.C, elles en faiſoient encore un plus grand de deſeſperer de ſa miſericorde; qu'il n'y avoit point de plaies incurables pour ce medecin toutpuiſſant, qui avoit voulu porter le nom de JESUS & de Sauveur, parcequ'il ne s'eſtoit fait homme que pour ſauver les hommes de leurs pechez. Retournez donc à luy, leur dit-elle, embraſſez la penitence de tout voſtre cœur, & je vous répons du pardon de voſtre faute. Elles ſe jetterent à ſes piez en pleurant, & la ſupplierent de prier pour elles, afin que Dieu vouluſt agréer d. leur penitence. Elle le fit, '& les fortifia tellement dans la foy, que lorſque Saprice les envoya querir pour ſavoir ſi elles avoient perſuadé à Dorothée de ſacrifier, elles luy répondirent qu'elles avoient elles meſmes une extreme douleur de l'avoir fait. Saprice s'emporta de fureur, & ordonna que ſi elles ne ſacrifioient de nouveau, on les jettaſt à l'heure meſme liées dos à dos dans une "chaudiere toute bouillante. Elles prierent J.C. d'accepter ce ſupplice pour leur penitence, & finirent ainſi leur vie par "les ardeurs d'un feu temporel, qui non ſeulement les purifia de leur faute, mais qui leur fit meſme meriter l'honneur du martyre, comme Ste Dorothée qui eſtoit preſente les en aſſura.

in cupam.

incenſa.

e. 'Saprice revint alors à Dorothée, & la fit mettre ſur le chevalet, où elle parut ſi pleine de joie, que Saprice ne put s'empeſ-

cher de luy en demander la cauſe : & elle luy répondit que c'eſtoit d'une part parcequ'elle avoit rendu à J.C. ces deux ames que ſa cruauté luy avoit ravies, & de l'autre parcequ'elle eſperoit aller bientoſt prendre part dans le ciel à la joie que les Anges en avoient. Saprice luy fit bruler les coſtez avec des flambeaux : & ſa joie qui augmentoit par ce ſupplice au lieu de diminuer, ſembloit inſulter au juge. Il crut s'en venger par les ſoufflets qu'on luy donna, & qu'il fit continuer longtemps : mais les boureaux ſe laſſerent de la battre ſans qu'elle ſe laſſaſt de ſouffrir, ni qu'elle ceſſaſt de faire paroiſtre la meſme joie. Enfin
ſuperbiſſimam. Saprice prononça la ſentence, & condanna cette fille "ſi fiere & ſi ſuperbe, (car c'eſt le titre qu'il luy donnoit,) à eſtre decapitée.

» La Sainte s'écria alors : Beni ſoyez vous, Seigneur, amateur des » ames, qui m'appellez à voſtre paradis, & m'invitez à voſtre lit » nuptial.

'Comme elle ſortoit de l'audience pour eſtre conduite au f.
ſupplice, un avocat nommé Theophile, 'qui avoit toujours p.775.c.
accoutumé de parler contre les Chrétiens, & de les perſecuter
juſqu'à leur faire oſter la vie, 'luy dit pour luy inſulter & la rail- b|774.f.
1. » ler : Je vous prie, epouſe du Chriſt, envoyez moy 'du paradis de
» voſtre epoux des pommes ou des roſes. Dorothée l'aſſura qu'elle
luy en envoyeroit : & l'hiſtoire porte que lorſqu'on eſtoit pres
de l'executer, & qu'elle avoit déja fait ſa priere, il parut auprés
in oratio. d'elle un enfant d'environ quatre ans, qui portoit dans "une
ſerviette trois belles pommes avec leurs feuilles [toutes vertes,]
& trois roſes. Elle le pria de les porter de ſa part à Theophile,
& de luy dire que c'eſtoient les fruits du jardin de ſon Epoux
qu'il luy avoit demandez. Elle alla en meſme temps dans le ciel
recevoir la gloire promiſe aux Martyrs, '& l'enfant fut trouver p.775.a.b.c.
Theophile, qui ſe railloit actuellement avec ſes amis de la pro-
meſſe que la Sainte luy avoit faite. L'enfant le tira à part, &
quoique ſon age ſemblaſt ne luy pas permettre de parler, il luy
dit tres diſtinctement ce que la Sainte l'avoit prié de luy dire,
en luy preſentant les roſes & les pommes. Theophile les prit,
& en meſme temps l'enfant diſparut. Le miracle eſtoit d'autant
plus viſible que l'on eſtoit alors au mois de fevrier, & la Cappa-
doce toute couverte de glace.

'Dieu agiſſoit en meſme temps dans le cœur de Theophile : d.
Il ſe ſentit changé, & s'écria que J.C. eſtoit vraiment Dieu, '& a.
que ceux là eſtoient aſſurément heureux & ſages, qui croyoient

1. Paradis ſignifie proprement un jardin.

a.b. en luy, & qui ſouffroient pour ſon nom. On luy demanda s'il eſtoit fou, ou s'il ſe railloit. Il proteſta qu'il parloit tres ſerieuſement; & pour rendre raiſon de ſon changement, il raporta ce que nous venons de dire, & montra à tout le monde le preſent que l'enfant, ou plutoſt un Ange de Dieu, venoit de luy apporter.

[Cet evenement peut paroiſtre avoir quelque choſe de fabuleux. Mais il n'eſt pas indigne de la bonté de Dieu, qui veut ſauver tous les hommes, & ceux meſmes qui ſont enflez de la vanité de leur eloquence, de ſe ſervir de divers moyens pour ſauver ceux qu'il a elus. Un Ange qui paroiſt comme un enfant, eſt un miniſtre digne de Dieu, pour dompter l'orgueil ordinaire à ces perſonnes: Et on peut dire que la converſion ſi entiere & ſi parfaite de Theophile, comme la ſuite nous le va apprendre, meritoit d'eſtre operée par un miracle viſible aux hommes. Ce mira-

e. cle ne fut pas meſme pour luy ſeul:]' & pluſieurs l'ayant appris de luy, l'imiterent dans ſa converſion.

c. 'Saprice fut bientoſt averti de ce qui ſe paſſoit. Il fit venir Theophile, & luy dit qu'il s'étonnoit d'apprendre qu'il eſtoit Chrétien, luy qui avoit toujours eſté ſi grand perſecuteur des Chrétiens. Theophile luy répondit que ſon étonnement eſtoit juſte, mais que c'eſtoit auſſi une preuve de la toutepuiſſance du Dieu des Chrétiens, qui avoit operé une merveille ſi incroya-

d. ble. 'Saprice luy voulut faire honte de ce qu'un homme ſage comme il eſtoit, vouloit adorer celui que les Chrétiens meſmes avouoient avoir eſté crucifié par les Juifs. Mais il luy répondit ſans heſiter: J'ay blaſphemé juſques ici, comme vous, contre « J.C; & je rougis maintenant de ma temerité impie: je m'en « repens, & je croy de tout mon cœur qu'il eſt le Fils immortel de « Dieu. Je loue & je preſche ſon nom, je ſoutiens qu'il eſt plein « de verité & de ſainteté, & que ſa religion eſt exemte de toute « tache, de tout deguiſement, de tout menſonge, de toutes les « impoſtures dont celle des idoles eſt remplie. Le juge luy de- « manda ce qu'il vouloit dire par ces impoſtures: Et il luy répon- dit: Y en peut-il avoir une plus grande, que de vouloir faire « adorer comme une divinité toutepuiſſante des maſſes de pierres « & de metail, à qui l'on ne donne quelque forme qu'en y em- « ployant le fer & le feu, qu'il faut affermir avec le plomb, qui « ne peuvent empeſcher les hiboux & les haraignées d'en faire « leur throne, ni les ſouris de ſe placer dans leur teſte & au milieu « de leur corps? Si ce que je dis, ajouta t-il, eſt veritable, comme « on n'en ſauroit douter, il eſt juſte que vous vous rendiez à la «

» verité. 'Il eſt juſte que vous qui condannez les menteurs, ne tom- e.
» biez pas vous meſme dans le menſonge; mais que vous embraſſiez
» la verité qui eſt dans J. C. Si je me trompe, qu'on m'allegue des
» raiſons. Car ſi vous ne pretendez employer que la puiſſance
» pour me répondre, vous avouez que la raiſon eſt contre vous.
» 'Je voy bien, luy dit le juge, que vous voulez finir voſtre vie e.
» par une mort malheureuſe. Non, répondit le Saint, je cherche
» une vie vraiment heureuſe. Pour vos ſupplices, c'eſt ce que je
» commence enfin à deſirer. Songez à vous, reprit Saprice, ſon-
» gez à vos enfans, à voſtre famille, à vos proches, à voſtre bien;
» & ne vous precipitez pas par un excés de folie dans une mort ſi
» honteuſe. Le Saint luy repartit: Je ne croy pas pouvoir rien faire
» de plus ſage que de ſuivre les regles de vos philoſophes, qui veu-
» lent qu'on ſoit detaché de tout ce qui nous environne & nous
» touche de plus pres, & qui veulent encore qu'on ne craigne
» point dutout les douleurs du corps. Je ne puis pas non plus mieux
» faire voir que j'agis par un jugement ſolide, & non par une
» temerité deraiſonnable, qu'en preferant ce qui eſt permanent
» & ſtable, à ce qui n'a aucune ſolidité; ce qui eſt eternel, à ce
» qui paſſe en ſi peu de temps. 'Quoy, dit le juge, preferez vous f.
» donc les tourmens au repos, la mort à la vie? Non, répondit le
» Saint: je crains les tourmens, & j'ay horreur de la mort: mais je
» crains des tourmens qui ne finiront jamais: Je crains une mort
» accompagnée des ſentimens les plus vifs d'une douleur immor-
» telle. [On peut juger par là que Theophile ſavoit aſſez bien des
devant ſa converſion quelle eſtoit la doctrine des Chrétiens:
mais cette doctrine ne luy avoit paru qu'une folie, juſqu'à ce que
Dieu la luy euſt fait aimer en touchant ſon cœur.]

'Le juge vaincu par l'eloquence ſainte de Theophile, ordonna f.
acrioribus verberibus. qu'on l'étendiſt ſur le chevalet, afin, diſoit-il, que "des tourmens
plus réels que ſes vains raiſonnemens, appriſſent à ce cauſeur
à parler comme il devoit. Le chevalet avoit quelque forme de
» croix: ce qui fit dire au Saint avec un tranſport de joie: Me voilà
» maintenant Chrétien, puiſque je ſuis ſur la croix: Je vous rends
» graces, Seigneur JESUS, d'avoir permis que je fuſſe attaché
ſigno tuo. » à "ce ſigne & à ce trophée de vos ſouffrances. Saprice luy dit
» alors: Malheureux, epargne ton corps. Et le Saint luy répon-
» dit: Et vous [encore plus] malheureux, epargnez voſtre ame.
» Je n'epargne point mon corps dans le temps, afin qu'on l'epar-
» gne dans l'eternité. Saprice ſe laiſſant tout à fait emporter à ſa
fureur, commanda qu'on luy dechiraſt les coſtez avec les ongles

de fer, & qu'on y appliquaſt les flambeaux. Et durant ce tourment le Saint ne diſoit que ces paroles: J.C. Fils de Dieu, je « vous confeſſe & je vous loue: joignez moy à la compagnie de « vos Saints. Son viſage faiſoit paroiſtre auſſi tant de conſtance « & d'intrepidité, qu'on euſt dit que ce n'eſtoit pas luy qu'on
p.776. tourmentoit. Enfin les boureaux s'eſtant laſſez, le juge dicta la ſentence, & le condanna à eſtre decapité. Le Saint en rendit graces à Dieu, & alla avec joie recevoir la couronne que ſa grace luy avoit fait meriter, quoiqu'elle ne l'euſt appellé qu'à la derniere heure.

Florent.p.301. 302.310. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent à Ceſarée en Cappadoce, la feſte de Ste Dorothée & S. Theophile avocat le 6 &
Boll.6.feb.p. le 12 de fevrier. 'Uſuard, [1] & pluſieurs autres le marquent le 6. 1.
771.§ 1-4. Vandelbert ne parle que de Ste Dorothée, [a] dont diverſes Egliſes
a § 1. § 5. font l'office ce jour là. 'Raban, Notker, & quelques autres, y
§ 14. joignent Ste Chriſte & Ste Calliſte. 'S. Aldelme a fait l'abregé
§ 15. de cette hiſtoire des devant l'an 709. 'On pretend avoir à Rome
§ 16-19. les reliques de Ste Dorothée dans une egliſe de ſon nom. 'On croit qu'il y en a auſſi à Arles, & en divers autres endroits.

LA PERSECUTION DE L'EGLISE D'ORIENT, SOUS L'EMPEREUR LICINIUS.

NOUS avons parlé autrepart des bonnes & des mauvaiſes qualitez de Licinius, en marquant comment il avoit eſté elevé à l'Empire en l'an 307, par Maximien Galere, pour commander dans la Pannonie, & peuteſtre encore dans la Norique & la Rhecie. Nous n'avons aucun lieu de douter qu'il n'ait perſecuté les Chrétiens, comme Galere, jusqu'en l'an 311, "que Galere fit ceſſer la perſecution] par un edit qui portoit auſſi le nom de Licinius.

V. Conſtantin § 13.

Euſ.l.8.c.17.p. 315.d.

V. la perſ. de Dioclet. § 40.

[La mort de Galere qui arriva au mois de may 311, rendit

1. Raban, Adon, Notker &c.

Licinius maiſtre de l'Illyrie, de la Grece, & de la Thrace. Il ſe joignit en meſme temps avec Conſtantin, qui luy promit ſa ſœur Conſtancie en mariage, & la luy donna en effet au mois de mars 313, à Milan, où ils firent enſemble un edit tout à fait favorable pour les Chrétiens.

Auſſitoſt aprés,]'Licinius engagé à la guerre par Maximin, le vainquit "d'une maniere qu'on peut dire miraculeuſe, en invoquant le Dieu ſouverain ſelon l'ordre qu'il en avoit receu en ſonge;[& par cette victoire il demeura maiſtre de tout l'Orient, où il fit mourir tous ceux qui avoient eu le plus de part à la perſecution des Chrétiens.]'Des qu'il entra à Nicomedie le 13 juin 313, il y rendit graces de ſa victoire au vray Dieu, y fit publier l'edit de Milan pour les Chrétiens,'& les exhorta luy meſme à rebaſtir les egliſes.

Lact.perſ.c.45-47.p.39-41. V.Conſtantin §33. c.48.p.41. p.43.

[Il continua ainſi quelque temps à eſtre tres favorable à l'Egliſe,]'comme on le voit par Lactance dans ſon hiſtoire de la mort des perſecuteurs,'qui va juſqu'à la fin de 314 au moins,[a]& par une harangue d'Euſebe["faite aprés le Concile d'Ancyre,] où il parle des Princes qui regnoient alors, comme s'ils euſſent tous egalement ſervi & adoré le vray Dieu.'Il dit encore à peu pres la meſme choſe en d'autres endroits.[b]Sozomene le ſuit, ou dit meſme encore plus formellement[1] qu'il avoit embraſſé le Chriſtianiſme:'& il ajoute que lorſqu'il devint ennemi de Conſtantin,"il embraſſa le paganiſme.'Il paroiſt donc avoir eſté perſuadé que Licinius avoit eſté veritablement Chrétien, comme Conſtantin l'eſtoit alors,[ſans entrer dans la participation des Sacremens de l'Egliſe.]'L'auteur des actes de Saint Baſilée le dit encore plus fortement que Sozomene, voulant qu'il ait fait une profeſſion ſincere de la foy Chrétienne, & qu'il ait juré à Conſtantin de ne l'abandonner jamais.

c.1.p.1. c.51.p.45. [a] Euſ.l.10.c.4. p.375.a|384.d. c.2.p.370.b.c| 9.c.11.p.367.d. [b] Soz l.1.c.7.p. 408.d. p.409.a. Pagi,318.§9. Boll.26.apr.g. p.50.§2.3.11.

1. ἀπὸ τῶν χριστιανῶν περιῆλθεν, qui pourroit neanmoins ſignifier ſeulement qu'il favoriſoit & ſoutenoit les Chrétiens.

'Le Cardinal Noris rejette[avec raiſon]l'autorité des actes de S. Baſilée ſur ce point, auſſibien que ſur quelques autres: & il pretend meſme montrer par des medailles de 314, & des années ſuivantes, que Licinius n'a jamais ceſſé d'adorer les idoles, quoique les Chrétiens des pays plus eloignez de la Cour, le cruſſent de la ſorte, en voyant ce qu'il faiſoit pour l'Egliſe,[& à cauſe de la maniere dont il avoit vaincu Maximin.]'Le diſcours qu'il fit à ſes officiers, ſelon Euſebe, ne permet guere de croire qu'il ſe ſoit jamais declaré ni pour le Chriſtianiſme, ni contre

Nor.de Lic.c. 5.p.61-63. p.62.c|Euſ.v. Conſ.l.2.c.5. p.446.

Pagi,318.§ 10. l'idolatrie. 'On pretend que la Croix paroiſt dans une de ſes
Byz.fam.p.23-25. medailles: mais je penſe qu'on n'en demeure pas d'accord: '& je ne la trouve dans aucune de celles que donne Mr du Cange. [Tout ce qu'on pourroit donc croire, c'eſt qu'il ne faiſoit aucun exercice ni de Chrétien, ni de payen: Et je ne ſçay meſme ſi cela ſe pourroit ſoutenir,]puiſque ſes medailles ſont toutes pleines
Nor.p.62.a. d'idolatrie. 'Il y en a de l'an 314 comme des autres: [a]& ceux
a Pagi,§ 10. qui ſoutiennent le plus qu'il eſtoit Chrétien, ne diſent point qu'elles viennent d'aucune autre autorité que de la ſienne. [Cependant il n'y a point]de raiſon de politique qui puiſſe permettre à un Chrétien de mettre ſur une medaille le titre & l'image de Jupiter conſervateur.

Soz.l.1.c.7.p. 408.d. 'Sozomene dit que Licinius changea aprés la guerre de Cibales, où il fut vaincu par Conſtantin["à la fin de 314, & obligé de luy ceder l'Illyrie & la Grece;]l'averſion, dit-il, que cette guerre luy donna pour Conſtantin, l'ayant aigri contre les Chrétiens. [Il paroiſt neanmoins par l'hiſtoire, que Licinius & Conſtantin vécurent encore quelque temps dans une aſſez bonne intelligence, au moins juſqu'en 317: & il ſeroit difficile de mettre beaucoup pluſtoſt la harangue d'Euſebe, dont nous avons parlé. Licinius & ſon fils furent encore Conſuls en 318 & 319. Mais le panegyrique de Nazaire prononcé le premier mars 321, nous donne lieu de croire qu'il y avoit deſlors beaucoup de froideur, au moins entre les deux princes: & cela confirme extremement la chronique de S. Jerome, qui met la perſecution des Chrétiens en l'an 320.]

V.Conſtantin §36.

Ibid.§45.

d|409.a. 'Licinius ayant donc commencé à haïr Conſtantin, commença auſſi à haïr les Chrétiens, & à les traiter le plus mal qu'il put, croyant par là faire depit à ce prince[qui ſe declaroit leur protecteur,]'& s'imaginant de plus que toutes les prieres & les
p.409.a.b|Euſ. l.10.c.8.p.397.c.d. affections des Chrétiens luy eſtoient acquiſes. [b]Il ſembloit que
b Euſ.p.395.a|396.a.b. pour ſatisfaire la jalouſie que luy donnoit la proſperité de Conſtantin, il vouluſt s'en venger ſur Dieu meſme auteur de cette proſperité.

Euſ.p.396.a. b. 'Il ne s'engagea neanmoins dans la perſecution que peu à peu & par degrez. 'Il chaſſa d'abord tous les Chrétiens de ſon palais, [ce qu'il fit, ſelon S. Jerome, en[1]l'an 320,]'& il ſe priva par là du fruit des prieres que S. Paul leur ordonnoit de faire pour luy & pour tous les hommes. 'Il bannit ceux qui luy eſtoient les plus

a. 1

V.Conſt.l.1.c.52. p.434.c.d.

Nor.de Lic.c.5.p. 62.

1. 'Le Cardinal Noris fait commencer la perſecution des l'an 319. Mais c'eſt ſur l'autorité des actes de S. Theodore le Capitaine [qui ne valent rien dutout. *V. S. Theodore*]

affectionnez

affectionnez & les plus fideles, & reduiſit aux plus viles fonctions des eſclaves ceux qu'il avoit luy meſme elevez aux dignitez les plus eminentes pour leur merite & leurs belles actions.

[S. Jerome aprés avoir marqué ſur l'an 320, que Licinius chaſſa les Chrétiens de ſon palais, ajoute que S. Baſilée Eveſque d'Amaſée dans le Pont, ſouffrit ſous luy le martyre.] 'Car ce tyran attaqua des premiers les miniſtres de Dieu, non d'abord tout ouvertement, depeur d'irriter Conſtantin, [& l'obliger à luy declarer la guerre;] mais par fineſſe, & en leur dreſſant des pieges afin de les pouvoir perſecuter avec quelque apparence de juſtice. Il ſemble qu'il vouloit les rendre coupables de quelques crimes d'Etat. 'Mais ne trouvant rien à reprendre en eux, il fit une loy qui leur défendoit d'avoir aucune communication enſemble, d'aller dans les dioceſes l'un de l'autre, & de tenir aucune aſſemblée ni aucun ſynode: 'Surquoi Euſebe fait cette reflexion: Il ne fit cette ordonnance qu'afin d'avoir un pretexte de nous maltraiter. Car nous ne la pouvions violer ſans nous expoſer à eſtre punis comme coupables; & nous ne pouvions cependant y obeïr ſans renverſer les loix de l'Egliſe, puiſqu'il n'eſt pas poſſible de decider comme il faut les difficultez importantes autrement que par des Conciles. 'Auſſi cet ennemi de l'Egliſe travailloit autant à en ruiner l'union & l'harmonie, que Conſtantin qui honoroit Dieu dans ſes Pontifes, prenoit de peine pour y établir la tranquillité & la concorde. 'Socrate dit que pour empeſcher le progrés du Chriſtianiſme, il défendit meſme aux Eveſques d'avoir aucun commerce avec les gentils.

c.51.p.434.a] hiſt.l.10.c.8.p. 397.b.

v.Conſt.l.1.c.51. p.434.a.b.

b.

c.

Soc.l.1.c.3.p. 8.a.

'Il fit encore une autre loy, par laquelle il ordonnoit que les hommes ne s'aſſembleroient point dans les egliſes pour prier en meſme temps que les femmes; que les femmes n'iroient point ſe faire inſtruire dans [ces] ecoles ſacrées de la vertu; enfin que les Eveſques ne ſe meſleroient point de leur apprendre les regles du culte de Dieu, 'mais qu'on choiſiroit des femmes pour avoir le ſoin d'inſtruire & de former celles de leur ſexe. Cette loy n'eut point d'autre effet que de faire railler un prince, 'qui, s'abandonnant tout entier à l'impudicité, [vouloit preſcrire des regles pour la chaſteté à ceux qui en donnoient l'exemple aux autres.]

Euſ.v.Conſt.l. 1.c.33.p.435.a.

b.

hiſt.l.10.c.8.p. 397.a.b.

'Cependant la paſſion qu'il avoit de ruiner l'Egliſe luy fit faire encore une autre loy, par laquelle il ordonna que les aſſemblées ordinaires des Fideles ſe tiendroient en plein air hors des villes, parceque la liberté & le grand air de la campagne, eſtoit, diſoit-

v.Conſt.l.1.c. 53.p.435.b.

il, bien plus commode pour un grand nombre de peuple, que des oratoires renfermez dans des villes.

c.14.p.435.c. 'Cette loy ne fit pas plus d'effet que l'autre, & on ne ſe mit pas plus en peine d'y obeïr: de ſorte qu'enfin laiſſant là tous les c|hiſt.l.10.c.8. p.396.b. artifices, il ſe declara ouvertement [ennemi des Chrétiens,]'& ordonna que tous ceux qui ſervoient dans les milices des villes à l'adminiſtration de la juſtice, ſeroient privez de leurs emplois, v.Conſ.l.1.c. 54.p.435.c. s'ils ne ſacrifioient aux demons: [& cet ordre fut executé;]'de ſorte que les magiſtrats n'eurent plus que des méchans & des impies pour miniſtres.

l.2.c.20.33.p. 453.d|459.c. [Il paſſa bien plus avant.]'Car l'edit que Conſtantin fit en faveur des Chrétiens, aprés avoir vaincu ce perſecuteur, nous apprend que pluſieurs, à cauſe de leur religion, avoient eſté c.30.p.458.d. oſtez des emplois qu'ils avoient dans la milice, 'ou privez de c.32.34.p.459. tous leurs biens, '& de la liberté meſme, declarez infames, & c|460 a.b. reduits "à des fonctions baſſes & honteuſes. [a] D'autres furent γυμνασίοις λειτουργίοις. a c.30.p.458.c. aſſujettis *aux fonctions [onereuſes] des corps de villes: & quel- *ξυνόδοις c.31.p.458.d. ques uns furent meſme bannis de leur pays, 'ou releguez dans καλλάγοις. c.32.p.459.b. des iſles, 'ou condannez aux mines & à d'autres travaux publics.

c.1.p.444.b. 'Ainſi les Chrétiens ſe virent encore reduits à fuir, & à s'aller cacher dans la campagne & dans les deſerts, [pour eviter la cruauté des perſecuteurs.]

c.35.p.460. 'Licinius s'emparoit pour luy meſme des biens de ceux qu'il en avoit depouillez, ou qui avoient mieux aimé tout abandonner c.40.p.462. que d'expoſer leur ſalut. 'Il s'emparoit de meſme de ceux qui l.1.c.52.p.434. d. appartenoient à l'Egliſe, '& s'imaginoit par là faire un grand gain. [b] Car entre tous ſes vices on remarque particulierement b c.55 p.436. b|Aur.V.epit. ſon avarice. [c] Euſebe en raporte pluſieurs choſes; [mais elles ne c Euſ.v.Conſ. touchent point les Chrétiens en particulier.]

l.1.c.54.55.p. 435.436. [d] Quand la folie de ce prince fut arrivée à ſon comble, elle d l.1.c.56.p.436. d. luy fit prendre les armes contre les Egliſes & contre les Eveſques, comme contre ſes plus grands ennemis. [e] Il ralluma ainſi le feu de e l.2.c.1.p.443. a. la perſecution, qui eſt demeuré éteint [durant ſix ou ſept ans:] & ce dernier embraſement ne laiſſa pas d'eſtre "auſſi dangereux δεινὸς ἐμπεσεῖν. que ceux qui l'avoient precedé, [quoiqu'il ne fuſt pas auſſi general. Car la crainte de Conſtantin l'empeſchoit encore de declarer une guerre ouverte à toutes les Egliſes de ſes Etats. Ainſi il eſtoit comme un ſerpent, [qui n'oſant ſe lancer contre celui qui l'attaque,] ſe roule & ſe renferme en luy meſme, [en faiſant neanmoins paroiſtre ſa fureur par ſes ſifflemens, & par les b. mouvemens menaçans de ſa langue.]'Il eſtoit contraint de re-

tenir dans ſon cœur le poiſon de ſa malignité, & de ne ſatisfaire ſa paſſion que [par ſes menaces,] & par les maux qu'il faiſoit ſouffrir en quelques endroits aux Eveſques [ſous divers pretextes.] b hiſt.l.10.c.8. p.397.b.c.

'Il fit ainſi mourir les plus excellens d'entre les Prelats par le miniſtere des Gouverneurs. 'Car ces officiers, plus appliquez à flater le prince [qu'à procurer le bien des ſujets,] voyant que c'eſtoit luy plaire que d'eſtre ennemi des Chrétiens, s'attaquoient ſurtout aux plus illuſtres d'entre leurs paſteurs, & les condannoient, ſans qu'ils leur en euſſent donné aucun ſujet, au dernier ſupplice : de ſorte que des hommes entierement innocens, & à qui on ne pouvoit faire aucun reproche, eſtoient neanmoins traitez comme des criminels & des ſcelerats. Ibid. v.Conſt.l.2.c.1. 2.p.444.a|hiſt. l.10.c.8.p.397. 398.

'On employoit meſme contre eux des ſupplices tout nouveaux, dont on n'avoit point encore entendu parler. Il y en eut qu'on coupa ou plutoſt qu'on hacha en morceaux ; aprés quoy on les jetta encore dans la mer, afin que leurs membres [ſacrez] ſerviſſent de paſture aux poiſſons. 'Euſebe qui ne parle qu'en general de ce qui ſe paſſa dans les autres villes, dit qu'à Amaſée [dans le Pont,] l'on vit les egliſes partie fermées par ordre du Gouverneur, afin que perſonne n'y puſt entrer, & y rendre à Dieu le culte qui luy eſt dû, partie demolies & raſées comme dans la perſecution precedente. Il ajoute meſme qu'il s'y commit des excés de barbarie qui paſſent tout ce qu'on en peut dire. [Nous parlerons ailleurs du martyre que S. Baſilée Eveſque de cette ville ſouffrit alors à Nicomedie, ſelon ſes actes. v.Conſt.l.2.c.1. 2.p.443.b|444.a.b. p.443.b.c. v. ſon titre.

'La perſecution eſtoit ainſi en meſme temps & manifeſte & cachée : Elle eſtoit publique & viſible par ſes effets, & neanmoins ſecrette & diſſimulée dans les paroles : [parcequ'on ne publioit pas encore d'edits qui obligeaſſent tous les Chrétiens à ſacrifier. C'eſt ſans doute pour ce ſujet que] S. Sulpice Severe dit qu'on ne la conte pas entre les perſecutions, & qu'elle n'alla pas juſqu'à faire des plaies [conſiderables] à l'Egliſe ; [ce qui ne peut nullement ſignifier qu'elle n'ait pas eſté juſqu'à faire des Martyrs, puiſqu'Euſebe nous aſſure qu'elle en a fait un aſſez grand nombre. Et nous en marquerons pluſieurs dans la ſuite, qui ne ſont neanmoins preſque tous fondez que ſur l'autorité peu conſiderable des menologes.] 'Peuteſtre auſſi que S. Sulpice faiſoit moins d'attention à ce qui s'eſtoit paſſé bien loin de luy dans l'Orient. Socr.l.1.c.3.p.2. a. Sulp.l.2.c.47. p.151. Bar.316.§ 53.

'Licinius avoit la volonté toute entiere de faire une perſecu- Euſ.p 398.a| 444.b.

tion generale, & il en avoit déja pris un deſſein formé. Mais Dieu arreſta ce coup en le contraignant de ſonger à ſe défendre contre Conſtantin[″en l'an 323.] V.Conſtantin § 47-50.

Phot.c.62.p. 64.c|Socr.p.8. a. 'Ce prince dans le temps meſme de leur meſintelligence, mais lorſque la guerre n'eſtoit pas encore declarée, l'obligea pluſieurs fois de luy promettre de mieux traiter ſes ſujets;[ce qui regardoit ſans doute les Chrétiens plus que les autres.] Mais Licinius eſtoit egalement preſt à faire des ſermens & à les violer auſſitoſt: 'de ſorte que Conſtantin fut enfin obligé de ſe reſoudre à la guerre. [a]Ce fut ce ſemble neanmoins Licinius qui la commença, [b]fondé ſur les vaines eſperances que luy donnoient ſes demons, [c]ſans ſe ſouvenir comment Dieu avoit puni les autres perſecuteurs devant ſes yeux, & par luy meſme.[Auſſi cette guerre eut le ſuccés qu'on pouvoit attendre du combat d'un homme contre Dieu.″Licinius y perdit pluſieurs batailles, l'Empire, & bientoſt aprés la vie meſme.]

Euſ.v.Conſt.l. 2.c.3.p.444. a Anim.an.p. 474.c. b Euſ.v.Conſt. l.2.c.4.p.445. c.d. c l.1.c.59.p.438. d. Ibid.

Sulp.l.2.c.47. p.151. 'S. Sulpice Severe dit que dans cette guerre Licinius obligeoit tous ſes ſoldats de ſacrifier aux demons, & caſſoit ceux qui le refuſoient.[Cela revient à ce que diſent les Grecs,]'que S. Adrien reprocha à Licinius que pour perſecuter les Chrétiens, il ruinoit les armées Romaines; & que Licinius irrité de cette liberté, luy fit trancher la teſte.[La choſe par elle meſme peut paroiſtre aſſez probable, puiſque Licinius regardoit tous les Chrétiens comme partiſans de Conſtantin,]'& qu'il avoit fait la meſme choſe à l'égard de la milice des villes,[qui n'eſtoit que pour la police & non pas pour le combat. Neanmoins Euſebe ne le dit pas; & peuteſtre que Licinius euſt eu peur de diminuer trop ſes troupes.]'On lit meſme dans les actes de S. Theogene, que ce Saint refuſant de s'enroler dans les troupes de Licinius, on luy fit voir beaucoup de ſoldats qu'on luy aſſura eſtre Chrétiens.[Il eſt difficile d'accorder cela avec S. Sulpice, ſi nous ne diſons que ceux qui diſoient que ces ſoldats eſtoient Chrétiens, mentoient pour engager S. Theogene, s'aſſurant que quand ils luy auroient fait preſter le ſerment, ils l'obligeroient à renoncer J.C: de quoy les actes ne marquent pas neanmoins qu'on luy euſt dit un ſeul mot. Pour l'hiſtoire de S. Adrien,″nous ne voyons pas qu'on y puiſſe fonder quoy que ce ſoit.]

Men.26.aug. p.285. Euſ.l.10.c.8.p. 396.b. Boll.3.jan.p. 134.§ 1. Note 14

Bar.329.§ 9. 'Un des plus grands ſujets de douleur qu'eut l'Egliſe dans cette perſecution, fut de voir un de ſes peres à la teſte de ſes ennemis.'Au moins Conſtantin dans une lettre publique à l'Egliſe de Nicomedie, accuſe Euſebe Eveſque de la meſme ville,

Thdrt.l.1.c.19. t.3.p.566.b.

non ſeulement d'avoir eu part à la guerre que Licinius avoit
συμφύτης. entrepriſe contre luy,'mais encore d'avoir eſté "le complice de a.
ſes cruautez, comme le carnage, dit-il, des Eveſques, mais des
χαλεπωτάτης. veritables Eveſques, comme la perſecution "ſi cruelle des veri-
tables Chrétiens, nous en aſſurent par des voix auſſi publiques
qu'irreprochables.[Tout le reſte de la vie de cet Eveſque con-
firme plutoſt ce crime, qu'il ne le détruit.

L'Egliſe eut encore une affliction ſenſible dans la foibleſſe
de ſes enfans.]'Car comme nous l'apprenons des Canons de Conc.t.2.p.33.
Nicée, pluſieurs abandonnerent la foy, ſans y eſtre meſme for- d.
cez par la perte de leurs biens,ſans aucune violence, ſans aucun
danger, ſans aucun autre pretexte[qui puſt un peu diminuer
l'horreur de leur faute.]'Il y en eut auſſi qui aprés avoir d'abord e.
δὶς ἐμεσαν τὰς ζώσας. témoigné quelque courage, &"avoir abandonné les charges
qu'ils avoient à la Cour, plutoſt que de trahir leur foy, eſtoient
revenus enſuite comme des chiens à ce qu'ils avoient rejetté d'a-
bord, juſqu'à donner de l'argent pour rentrer dans les emplois
qu'ils avoient quittez,[& qu'ils ne pouvoient recouvrer qu'en
renonçant à J.C.

Les Martyrs les plus illuſtres que cette perſecution ait cou-
V. leur titre ronnez, ſont"les Quarante ſoldats de Sebaſte en Armenie, ſi
celebres par les eloges des Peres Grecs, Syriens, & Latins.
L'idée que ces Peres nous donnent de l'état où eſtoit alors l'E-
gliſe, eſt aſſez differente de ce qu'en dit Euſebe, & nous repre-
ſente une perſecution auſſi declarée & auſſi violente que celle
de Diocletien. Mais nous n'avons pas oſé nous ſervir de leur
témoignage, eſtant à craindre qu'ils n'aient parlé en orateurs
plutoſt qu'en hiſtoriens.]

'Baronius croit que la défenſe que Licinius avoit faite aux Bar.316.§ 14
miniſtres de l'Egliſe d'inſtruire les femmes, fut la cauſe du mar- 1.ſept.1.
tyre de S. Ammon Diacre, & de quarante Vierges qu'il inſtrui-
Note 1. ſoit à"Andrinople[dans la Thrace.]'Elles ſouffrirent divers Men.ſept.p.
tourmens à Andrinople ſous un juge nommé Rabde,[puis à 19|Ugh.t.6.p.
Berée,]d'où elles furent envoyées à Licinius, qui eſtoit alors à 1056.
Heraclée dans la Thrace, & qui les fit mourir par divers ſup-
plices. S. Ammon fut decapité. On ne trouve cette hiſtoire que
dans les livres de l'office des Grecs; & ils y meſlent meſme des
circonſtances[ou fauſſes, ou qui auroient beſoin d'une plus
grande autorité.]Ils en font une partie de leur grand office le
premier de ſeptembre,'auquel Baronius a mis S. Ammon & ſes Bar.1.ſept.1.
compagnes dans le martyrologe Romain.

Ugh.t.6.p. 1068|Men. sept.p.120. 'Les Grecs mettent encore en Europe dans la province de Scythie, le martyre de S. Macrobe, S. Gordien, S. Zotique, S. Lucien & S. Heli, les trois derniers decapitez à Tomes par commandement du juge Maxime, & les deux autres brulez vifs. Ils y ajoutent S. Valerien, qui rendit ſon ame à Dieu en pleurant ſur le tombeau des autres. Ils font de tous ces Saints le 13 de ſeptembre, 'auquel Baronius s'eſt contenté de mettre S. Macrobe dans le martyrologe Romain. 'Ce Saint & S. Gordien eſtoient officiers de Licinius, & extrememement aimez de luy. Mais les trouvant invincibles dans leur foy, il les relegua dans la Scythie, où ils ajouterent le titre de Martyrs à celui de Confeſſeurs.

Bar.13.ſept.b. Ugh.p.1069 a.

Suid.a.p.492. 'Entre ceux que Licinius chaſſa de ſa Cour, Suidas met un Auxence l'un de ſes ſecretaires, & il en raporte une hiſtoire qui eſt agreable. Mais ſi cet Auxence eſt celui qui fut depuis Eveſque de Mopſueſte, comme il le pretend, [nous eſperons montrer "autrepart que c'eſtoit un des plus méchans des Ariens, & que tout ce qu'on dit à ſon avantage doit paſſer au moins pour tres ſuſpect, comme venant de Philoſtorge hiſtorien Arien.

V. les Ariens note 74.

Thdrt.l.1.c.6. p.540.541. Soz.l.4.c.16. p.559.560. Nous parlerons auſſi "autrepart] 'de S. Paul Eveſque de Neocéſarée ſur l'Euphrate, à qui Licinius fit eſtropier les deux mains avec un fer chaud; '& de "S. Arſace Perſe de nation, qui aprés s'eſtre vu reduit à prendre ſoin des lions que l'Empereur faiſoit nourrir, devint en ce temps-ci un ſaint Confeſſeur de J.C, & fut depuis un illuſtre ſolitaire au milieu de la ville de Nicomedie.

V. le Concile de Nicée § 3. V. Conſtance § 49.

[Il faut ce ſemble mettre au commencement de 323, le martyre que "S. Theogene ſouffrit à Cyzic, pluroſt que de s'engager à porter les armes ſous Licinius.

V. ſon titre.

Il y a auſſi beaucoup d'apparence que c'eſt à la perſecution de Licinius qu'il faut raporter le martyre celebre que ſouffrit S. Gordie à Ceſarée en Cappadoce, quoique nous l'ayons mis ſur celle de Diocletien, 'pour ſuivre Baronius. § 62.

Je ne trouve point au 13 de ſeptembre dans Caniſius ni dans les Ménées,]'le nom de S. Julien Martyr ſous Licinius, que Baronius a mis dans le martyrologe Romain, ſans en rien dire davantage, ſuivant, dit-il, le menologe des Grecs qui en font le meſme jour. 'Mais le menologe d'Ughellus qui a paru depuis, marque ce jour là S. Julien Preſtre d'Ancyre dans la Galacie, qui s'eſtant retiré dans une foreſt durant la perſecution de Licinius avec 40 autres Chrétiens, fut reconnu, & pris par les

Bar.13.ſept.b. Ugh.p.1069.

payens lorſqu'il alloit puiſer de l'eau dans une fontaine pour luy & ſes compagnons. Le juge fit ce qu'il put par divers tourmens pour l'obliger de decouvrir où eſtoient les autres: mais il ne le voulut jamais faire, ſe contentant de dire qu'il eſtoit Chrétien luy meſme: & il eut ainſi la teſte tranchée.

[C'eſt viſiblement le meſme que celui que]'Caniſius & les Ménées mettent le 12 de ſeptembre, mais ſous Diocletien,[en quoy ils peuvent bien avoir raiſon,] & ſous le Gouverneur Antoine. Les Ménées en font une longue hiſtoire meſlée de prodiges: Et la priere qu'ils luy font faire en mourant,[eſt tout à fait inſoutenable. Ils ne luy donnent point le titre de Preſtre.] Caniſ.t.2.p. 860. Menæa,p. 173.

'Le menologe de Caniſius fait encore une hiſtoire pleine de prodiges de S. Acace decapité à Milet ſous Licinius & le juge Poſidoine.'Les Ménées en marquent ſeulement le nom au 28 de juillet, auquel Baronius a mis ce Saint dans le martyrologe Romain. Caniſ.t.2.p. 819. Men.p.285.

'L'Egliſe de Sebaſte fut honorée non ſeulement par les Quarante Martyrs, mais encore par S. Severien homme d'épée, qui avoit toujours vécu dans la guerre.'Il avoit de grands biens: mais ayant encore plus de foy & de pieté, il diſtribuoit avec liberalité ſes biens aux pauvres, particulierement à ceux qui ſouffroient pour le nom de J.C. Ainſi ſa vertu faiſoit embraſſer le Chriſtianiſme à beaucoup de payens, & ſoutenoit divers Fideles, que leur foibleſſe ou la crainte de manquer des choſes neceſſaires auroit pu tenter de l'abandonner. On crut meſme qu'il avoit eſté la principale cauſe, [aprés Dieu,] de la generoſité invincible que les Quarante Martyrs avoient témoignée. Ce furent là ſes merites devant Dieu, & ſes crimes devant les hommes. Sur.9.ſept.p. 103.§ 8. p.101.§1.

'Le General Lyſias à qui il fut deferé, ayant envoyé pour le prendre, il vint de luy meſme le trouver.'Lyſias le fit dechirer avec des nerfs de bœuf, & avec les ongles de fer, 'enſuite de quoy il fut mené en priſon, où il demeura cinq jours.'Lyſias l'ayant fait comparoiſtre de nouveau, luy fit meurtrir tout le viſage à coups de pierres, & dechirer une ſeconde fois les coſtez avec les ongles de fer.'Enfin il luy fit attacher une pierre au cou, & une autre aux piez, & le fit jetter en cet état du haut d'une muraille en bas.'Quelques Fideles enleverent ſon corps, & l'allerent enterrer en ſon pays[qui n'eſt pas nommé.] p.102.§2. §3. §5. §6. §8. §9.

'Nous n'avons ſon hiſtoire que dans les Ménées des Grecs, qui l'honorent le 9 de ſeptembre,'& dans ſes actes traduits dans Surius, qui ſont reconnus pour eſtre de Metaphraſte.]Nean- Men.p.145. All.de Sim.p. 127.

moins comme ils n'ont rien de mauvais pour les faits juſques à la mort du Saint, nous avons cru en pouvoir tirer cet abregé. Les
Bar.9.ſept.c. miracles qui ſuivent la mort ſont un peu ſuſpects.]'Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.
Men.p.26. 'On met encore à Sebaſte ſous Licinius, le martyre de Saint Eudoxe, S. Agape, & huit autres ſoldats, conſumez par le feu, honorez le 2 de novembre dans les Ménées, qui portent qu'ils furent examinez par Auxane magiſtrat de la ville, par Marcel officier des troupes, & par M. Agricolaüs[gouverneur de l'Ar-
Ugh.t.6.p.1121. menie, ſelon les actes des Quarante Martyrs.]'Le menologe d'Ughellus dit à peu pres la meſme choſe des SS. Cartere, Attique, Stirace, Eudoxe, Tobie, Agapet, Nicopolitain, brulez avec un grand nombre de Fideles: mais il ne leur donne point d'autre juge que Marcel. Il raporte quelques particularitez de
Bar.2.nov.d. la confeſſion de S. Cartere.'Le martyrologe Romain le met à la teſte de tous les autres le meſme jour 2 de novembre.
Men.p.84-87. 'Les Grecs diſent auſſi que ſous Licinius, Lyſias fit mourir par le feu à Nicople en Armenie 45 Chrétiens, entre leſquels eſtoient les plus qualifiez de la ville, nommez Leonce, Maurice, Daniel, & Antoine. Ils en font leur grand office le 10 de juillet.
Bar.10.jul.d. 'Baronius les a ſuivis.

[Nous avons marqué ſur l'hiſtoire de S. Gurie & S. Samone, le
Sur.15.nov.p. 342.§ 13. commencement de la vie de S. Abibe Diacre,]'qui eſtoit, comme eux, du territoire d'Edeſſe dans la Meſopotamie, né dans le village de Thelſée.[Les deux autres ayant eſté couronnez des le temps de Maximin vers l'an 306, Abibe que Dieu avoit conſervé,]parcouroit toute la ville pour y encourager les Chrétiens, & les confirmer dans la pieté par les inſtructions qu'il tiroit des Ecritures. La perſecution de Licinius ne l'empeſcha point de continuer ce ſaint exercice. Lyſanias gouverneur du pays en fut averti, & le manda à Licinius, qui fut ravi d'avoir cette occaſion de donner des ordres à Lyſanias pour perſecuter les Chrétiens, ce qu'il n'avoit pas encore fait juſques alors, & il luy ordonna particulierement de faire mourir Abibe.
§ 13. 'Le Saint demeuroit alors avec ſa mere & pluſieurs de ſa famille dans un quartier de la ville, auquel ſon miniſtere l'attachoit particulierement.[Il ſemble qu'il ſe ſoit caché d'abord qu'il ſceut l'ordre que Lyſanias avoit receu.]Car on le chercha
p.348.§ 19. partout,'& on fut longtemps ſans le trouver.[a]Mais enfin ayant peur, diſent ſes actes, que Dieu ne le puniſt d'avoir perdu l'occaſion du martyre, il ſe vint preſenter luy meſme à Theotecne

l'un

l'un des premiers officiers du Gouverneur. Theotecne l'exhorta à ſe retirer & à ſe cacher, en l'aſſurant qu'il n'avoit rien à craindre pour ſa mere & pour ſes parens: 'Mais le Saint luy dit qu'il § 14.
ne venoit ſe declarer que parcequ'il eſtoit reſolu de ſouffrir pour J.C, & qu'il iroit plutoſt luy meſme ſe preſenter au Gouverneur : de ſorte que Theotecne craignant qu'on ne luy fiſt une affaire de l'avoir laiſſé echaper, le mena à Lyſanias, & luy raporta comment Abibe s'eſtoit venu decouvrir luy meſme.

'Lyſanias regarda ce courage extraordinaire comme une in- Ibid.
ſolence, comme une inſulte, & comme une marque que le Saint ne reſpectoit guere ſon autorité. C'eſt pourquoi il commença auſſitoſt à l'interroger, & à luy demander pourquoi il ne ſacrifioit pas, comme l'Empereur le luy ordonnoit. Le Saint répondit qu'il ne quitteroit jamais le vray Dieu pour adorer les ouvrages des hommes: Et alors Lyſanias le fit ſuſpendre par les bras à un poteau pour luy dechirer les coſtez avec les ongles de fer, ce qui luy eſtoit encore un moindre ſupplice, que d'eſtre ſuſpendu comme il eſtoit. 'Lyſanias ne laiſſoit pas de taſcher en § 15.
meſme temps de le gagner par menaces & par promeſſes; & il luy demandoit comme par compaſſion, quel avantage il trouvoit
» à ſouffrir tant de tourmens : à quoy le Saint répondit : Nous
» enviſageons moins le preſent que l'avenir, où nous eſperons
» trouver une gloire qui ſurpaſſera de beaucoup tout ce que nous
» pouvons ſouffrir ici pour l'acquerir.

'Le juge le voyant invincible, le condanna enfin à mourir par § 15. 348. § 19.
le feu. Le lieu de l'execution eſtoit hors de la ville du coſté du ſeptentrion. Sa mere & ſes parens l'y ſuivirent. Il leur donna le baiſer de paix, fit ſa priere, ſouhaita à tous les aſſiſtans la benediction de Dieu ; & le feu ayant enfin eſté mis au bucher, il rendit ſon eſprit à celui qui luy avoit donné. Quand le feu eut eſté éteint, ſes proches prirent ſon corps, l'embaumerent, le revétirent d'ornemens precieux, & l'enterrerent auprés de S. Gurie & S. Samone, avec qui il avoit eſté ſi uni durant ſa vie. 'Et p. 342. § 13.
on marque que le jour de ſon martyre ſe trouva eſtre le meſme que celui auquel ces Saints avoient ſouffert [ſeize ans auparavant,] 'c'eſt à dire "le 15 de novembre. [C'eſt pourquoi] [a]les § 12.
V. S. Gurie. Grecs les honorent ce jour là tous trois enſemble par un meſme office. [b]Baronius les a mis le meſme jour, mais ſeparément. [Saint Abibe ſouffrit apparemment en l'an 322,] [c]puiſqu'on marque que ſa mort donna le repos à l'Egliſe par la victoire que Conſtantin remporta ſur Licinius [en 323 le 18 de ſeptembre. Et 15.

[a] Men. p. 140. 246 | Ugh. p. 1131.
[b] Bar. 15. nov. c. d.
[c] Sur. p. 342. §

c'eſt ce qui nous a fait mettre 16 ans entre ſon martyre & celui de S. Gurie.]

Boll.6.may,p. 103. 'Nous ne trouvons que dans les livres de l'office des Grecs, l'hiſtoire de "S. Theodore Eveſque de la ville de Cyrinie, [a]appelée par les anciens Ceraunia, & aujourd'hui Cerines, ſur la coſte ſeptentrionale de l'iſle de Cypre. 'Ils diſent que le Saint ayant eſté amené ſous Licinius à Sabin gouverneur de l'iſle, il fut fouetté, dechiré, mis ſur un lit de fer tout en feu, contraint de courir avec des cloux dans les piez, & enfin retenu dans une priſon, dont il ne ſortit que par l'autorité des edits de Conſtantin 'le 19 de janvier [324.] Il mourut deux ans aprés, le 2 de mars [326.] Les Grecs en faiſoient la feſte en l'un & en l'autre jour. 'Neanmoins les Ménées la marquent le 17 de janvier [b]au lieu du 19, auquel elle eſt marquée en pluſieurs manuſcrits, & dans le menologe d'Ughellus, qui ajoute quelques petites particularitez à ſon hiſtoire. [c]Les Grecs en font encore une troiſieme feſte le 6 de may, peuteſtre à cauſe de quelques reliques apportées à Conſtantinople: '& Baronius l'a mis ce jour là dans le martyrologe Romain.

Boll.22.may, p.144-151. 'Bollandus nous a donné le 22 de may les actes d'un S. Donat, qui aprés avoir confeſſé J.C. l'an 304, à Salones en Dalmacie, en preſence de Diocletien meſme, vint, dit-on, en Egypte, où il fut fait Eveſque de Thmuis aprés le martyre de S. Phileas, & y acquit la couronne du martyre dans la perſecution de Licinius, avec S. Macaire Preſtre, & S. Theodore Diacre, ayant eſté tous trois coupez en pieces, & jettez enſuite dans la mer. 'Bollandus croit que ces actes ſont de quelque moine Grec, qui les a ornez de harangues, & d'autres amplifications à la mode de ceux de ſa nation. 'Il les croit écrits dans la Dalmacie [d]aprés le declin de l'Empire Romain. [De quelque temps & de quelque auteur qu'ils ſoient, il ſeroit aiſé de montrer par beaucoup de preuves, qu'ils ſont trop pleins de fautes pour avoir aucune autorité. Je ne trouve point que ceux dont ils parlent, ſoient honorez par les [1]Grecs, ni par les Latins. Bollandus n'en cite rien, & ne rend meſme aucune raiſon pourquoi il les a mis le 22 de may.]

p.843.a|Men.1. mars, p.11.

Men.jan,p. 310.

Ugh.t.6.p. 1192.

Bar.6.may,c.

p.144.a.

p.147.a.

Notes.

a Baudr.p.183.

b Boll.6.may, p.105.b.d|

c Boll.6.may, p.843.a.

d.

2.

Menæa,p.31. 1. 'Ils font memoire le 4 de juillet de S. Theodore Martyr, & S. Donat Eveſque en Libye: [mais cela n'a guere de raport à cette hiſtoire.]

SAINT BASILÉE
EVESQUE D'AMASÉE,
ET MARTYR.

SAINT Athanaſe faiſant le denombrement des plus illuſtres Eveſques, & de ces hommes apoſtoliques qui avoient paru au commencement du IV. ſiecle, dont la foy eſtoit tout à fait indubitable ſur le point de la Conſubſtantialité, il donne le titre de grands à ceux du Pont & de l'Armenie, & nomme[1] S. Baſile ou Baſilée le premier d'entre eux. 'C'eſt cet illuſtre Eveſque d'Amaſée [metropole[2] du Pont,] qui aſſiſta "vers l'an 314 au Concile d'Ancyre, '& un peu aprés à celui de Neoceſarée, '& qui fut couronné du martyre en 320, durant la perſecution de Licinius. Ath.in Ari.or. 1.p.291.c.d. 1. 2. Bar.314.§78. V. Vital d'Antioche § 90. Hier.chr.

[C'eſt en peu de mots tout ce que nous ſavons de luy.] 'Il paroiſt que S. Aſtere [le plus celebre] de ſes ſucceſſeurs, en a fait un eloge qu'on liſoit le jour de ſa feſte. 'Mais nous n'en avons aujourd'hui qu'un autre fait longtemps depuis. [a]Nous en avons auſſi des actes aſſez longs, que Bollandus cite comme une piece fort authentique. ['D'autres au contraire les traitent de fables; & il faut avouer que leur jugement eſt appuyé ſur des raiſons auſquelles il n'eſt pas aiſé de répondre. Neanmoins comme ils ſont aſſez celebres,] 'qu'ils ne ſont peuteſtre qu'alterez & corrompus en quelques endroits, & non entierement ſuppoſez, [& que Baronius en a inſeré une partie dans ſes Annales, nous en ferons un abregé, où nous ne mettrons que ce qu'il y a de principal & de plus probable, & dont nous laiſſerons le jugement au lecteur.] Typic.p.49.a. Boll.26.apr.p. 416.e. a c.d. Nota. Pagi,316.§ 9.

'On pretend donc que S. Baſilée, originaire d'Amaſée meſme, en ayant eſté fait Eveſque, [b]la gouverna avec beaucoup de zele durant la perſecution commencée ſous Diocletien, & continuée ſous Maximien [Galere] & ſous Maximin. 'Celle de Licinius Boll.26.apr.g. p.57.§ 4. b § 5. p.51.§ 3.4.

1. Il eſt appellé Βασίλειος par S. Athanaſe, & Βασιλεὺς par les autres.
2. 'Quelques uns mettent une autre Amaſée dans l'Armenie: mais ils ſe trompent. Not.de Lic.c.5. p.65.4.

ayant bientoſt ſuivi, & ce prince qui avoit d'abord eſté tout à fait favorable aux Chrétiens, les ayant enſuite chaſſez de ſon
§ 4.5. palais, 'il arriva que ["comme il n'eſtoit pas moins ennemi de la pureté que du Chriſtianiſme,] il fit ſolliciter au crime une des filles de l'Imperatrice [Conſtancie,] nommée Glaphyre. Cette fille qui eſtoit Chrétienne, decouvrit à ſa maiſtreſſe ce qui ſe paſſoit, & par ſon conſeil elle ſortit ſecrettement de la Cour,
§ 6. pour ſe retirer à Amaſée, 'où elle decouvrit ſon ſecret au ſaint
§ 8. Eveſque Baſilée. 'Quelque temps aprés Licinius ſceut où elle eſtoit, par une lettre qui fut ſurpriſe, où elle le mandoit à l'Imperatrice, & il commanda au Gouverneur de la province de la faire prendre elle & l'Eveſque du lieu, & de luy envoyer l'une & l'autre : Mais Glaphyre mourut avant que cet ordre fuſt
13.jan.p.771.§1. executé. 'Les Grecs l'honorent le 26 d'avril, conjointement avec S. Baſilée, & le martyrologe Romain la met ſeule le 13 de janvier.

26.apr.g.p.52. § 8. 'Baſilée fut envoyé à Nicomedie où eſtoit la Cour, & mis en
a § 8. priſon. [a] Theotime & Parthene Diacres qui l'avoient ſuivi, loge-
§ 9. rent chez un Chrétien nommé Elpidiphore, 'qui connoiſſoit le geolier; & qui tant par amitié que par argent, obtint de luy le pouvoir d'aller viſiter le Saint avec ſes hoſtes; ce qu'ils faiſoient particulierement la nuit.

§ 23-25. 'Jean qui décrit cette hiſtoire, ſi elle eſt veritable, dit qu'il y vint auſſi voir le Saint par le moyen d'Elpidiphore, & que l'ayant conſulté ſur la diſpute qui s'eſtoit elevée en ce temps là touchant la nature & la divinité du Fils de Dieu, il en receut la réponſe qu'il raporte, laquelle appuie la foy de l'Egliſe tres clairement & tres fortement, [& peuteſtre trop pour la croire veritable. Il y a neanmoins apparence que ce Saint avoit rendu
Ath.or.1.p. 291.c. quelque témoignage illuſtre à la divinité du Verbe,] 'puiſque S. Athanaſe le met entre ceux dont la croyance eſtoit la plus pure
Bar.315.§ 22. & la plus indubitable ſur ce point. 'Pour ce qui eſt de la diſpute dont parle Jean, Baronius raporte cela à Arius, qui avoit déja commencé, ſelon luy, à publier ſon hereſie. [Mais quand cela ne
Socr.l.1.c.6.p. 10.c. ſeroit pas, comme il y a grand ſujet d'en douter,] 'Euſebe de Nicomedie avoit commencé avant Arius à ſoutenir la meſme erreur, comme l'aſſure S. Alexandre: [Et c'eſt peuteſtre pour ce
Ath.or.1.p. 329.a. ſujet] 'que S. Athanaſe dit qu'Arius ſuivoit ſa doctrine.

[b] Boll.26.apr. g.p.52.§ 10. [b] S. Baſilée eſtant une nuit en prieres, demeura, dit-on, quelque temps comme interdit, & puis il declara à ſes deux Diacres que Dieu luy avoit revelé ſa mort, & leur ordonna d'elire aprés luy

V. Conſtantin § 13.

Eutyque fils de Calliſtrate, 'qui ſe trouve dans les ſouſcriptions du Concile de Nicée. 'Il recommanda enſuite ces deux Diacres à Elpidiphore, en l'aſſurant que Dieu le vouloit couronner par l'exercice de cette charité; qu'ainſi il l'exhortoit à ſupporter genereuſement avec eux toutes les afflictions & les traverſes où ils ſeroient engagez, & à ne les quitter jamais, en quelque lieu que Dieu l'appellaſt pour les ſervir.

Conc t.2.p.52. d. a Boll.g.p.52. § 11.

'Auſſitoſt aprés, Licinius l'ayant mandé, luy fit un crime d'avoir receu Glaphyre ſans luy en donner avis; ſurquoi le Saint ſe défendit fort bien. 'Licinius l'ayant fait retirer, le tenta par le moyen du Prefet, de ſacrifier à ſes dieux. Mais comme il demeura ferme, le Prefet aprés avoir porté diverſes paroles de l'un à l'autre, le fit fouetter un peu, puis decapiter, & enſuite jetter ſon corps dans la mer 'le 28 de mars, [b]Elpidiphore ayant en vain taſché d'obtenir par argent des executeurs, qu'ils luy donnaſſent ſon corps, ou au moins ſa teſte.

Ibid. § 11-14. § 22. b § 15.

'Mais l'un & l'autre fut peu de jours aprés trouvé miraculeuſement, dit-on, à Sinope [ville maritime du Pont,] 'à quoy l'on ajoute encore d'autres miracles. 'Il fut porté à Amaſée, & enterré avec les autres Martyrs, auprés de l'egliſe qu'il avoit fait baſtir. 'Cela ſe fit le 26 d'avril, [c]auquel ſes actes portent que l'on celebroit ſa memoire. [d]Sa feſte y eſt marquée par un calendrier Egyptien, par le Typique de S. Sabas, par les Ménées des Grecs qui en font leur grand office, par les Moſcovites, & par quelques Latins dont Molanus eſt le premier.

§ 15-18. § 19. § 20.21. § 21. c § 26. d p.416 Typ. p.49.2 Men. p.321-325.

'Il mourut agé d'environ 70 ans, [e] en la 4[e] année de la 274[e] Olympiade, [& ainſi en 320,] ſelon qu'on lit dans la chronique de S. Jerome de l'edition de Scaliger. [f]D'autres exemplaires le placent quelques années devant ou aprés. [Mais il ſeroit difficile de faire commencer la perſecution de Licinius avant 320. Euſebe ne parle pas expreſſément de ſon martyre:] 'mais il marque que "les plus grands efforts de Licinius furent contre les Egliſes du Pont, & contre celle d'Amaſée en particulier. [g]Theophane le marque comme l'une des plus illuſtres victimes de cette perſecution.

Boll.g.p.54.§. 19. e Hier.chr. f n.P.p.685. Euſ.l.10.c.8. p.397.b.c] v. Conſ.l.2.c.1.2. p.443. g Theophan.p.13. c.

V. la perſ. de Licinius.

LES QUARANTE MARTYRS DE SEBASTE.

ENTRE les Saints qui ont ſouffert ſous Licinius, il n'y en a point de plus illuſtres dans l'antiquité, que ceux qui ſont auſſi connus par le nom general des Quarante Martyrs, qu'inconnus ſous leurs noms particuliers.]'S. Gregoire de Nyſſe les appelle les défenſeurs de la foy, & les tours de la divine cité : [& il leur donne, auſſibien que les autres Peres, beaucoup d'eloges ſemblables.

Nyſ. de Qua. 2. t. 3. p. 507. c.

Nous avons leur panegyrique prononcé par ſa bouche en trois oraiſons, & par celle de S. Baſile ſon frere. S. Gaudence Eveſque de Breſſe fait leur eloge dans l'oraiſon qu'il compoſa pour la dedicace de ſon egliſe. Nous avons encore une fort longue harangue ſur ces Martyrs dans S. Ephrem.]'S. Chryſoſtome a employé ſon eloquence pour prononcer leur eloge, dont Photius nous a conſervé quelques fragmens. [S. Nil, Sozomene, & S. Gregoire de Tours, en parlent auſſi avec honneur.]'Voſſius qui a donné au public les ouvrages de S. Ephrem, dit que S. Athanaſe a fait une oraiſon à la louange des meſmes Saints, & qu'elle eſt encore dans une bibliotheque de Rome.

Phot. c. 174. p. 1510. 1521.

Ephr. n. p. 562. 2. d.

[Nous ne croyons point devoir parler ici de leurs actes,]ſoit des grecs qui ſont traduits dans Surius, [a] ſoit des latins, ou plutoſt des traductions latines plus anciennes, que Bollandus nous a données, & qui ſont tres peu differentes de Surius. [b] Voſſius pretend que les doctes les attribuent à Evode diſciple & ſucceſſeur de S. Baſile ; ce qu'il dit avoir trouvé dans un manuſcrit. [Mais ce manuſcrit ne peut pas eſtre fort conſiderable,]puiſque le ſucceſſeur de S. Baſile eſtoit Hellade, & non Evode.]Auſſi Leo Allatius ne laiſſe pas aprés cela de les mettre parmi ceux dont les auteurs ſont inconnus. [Mais il importe peu de ſavoir qui en eſt l'auteur. Il ſuffit de les lire pour voir qu'ils ſont contraires en divers points aux Peres dont nous avons parlé ; & qu'il y a des

Sur. 9. mars, p. 87.

a Boll. 10. mars, p. n. § 23. p. 13. c.

b d] Ephr. n. p. 564. 2. d.

Bar. 378. § 10.

All. de Sim. p. 122.

conte ſi ridicules, que c'eſt faire tort à un bon auteur de les luy attribuer. Il y a quelque choſe d'aſſez beau, mais tiré des Peres, quoiqu'en divers endroits l'auteur ait choiſi ce qu'il y avoit de moins conſiderable, & ce que l'on ne peut pretendre en aucune maniere avoir eſté dit par les Martyrs.] 'Bollandus nous en a encore donné une petite hiſtoire traduite de l'armenien, [laquelle n'eſt pas non plus exemte de fables.] Boll.10.mart. p.18.19.

'L'on y trouve, auſſibien que dans les autres actes, & dans Adon, les noms des Martyrs, quoiqu'avec quelques differences dans l'ordre & dans quelques noms. 'Voici comme Bollandus les a mis: Quirion, Candide, Domnus, Meliton, Domitien, Eunoïque, Siſinne, Heracle, Alexandre, Jean, Claude, Athanaſe, Valens, Helien, Ecdice, Acace, Vibien, Elie, Theodule, Cyrille, Flavius, Severien, Valere, Cudion, Sacerdon, Priſque, Eutyque, Eutyche, Smaragde, Philoctemon, Aece, Nicolas, Lyſimaque, Theophile, Xantheas, Angiace, Leonce, Heſyque, Caius, & Gorgone. [Nous ne voyons pas ſujet de douter de la verité de ces noms, quoique S. Baſile & les autres Peres n'aient pas jugé neceſſaire de les marquer, & que les pieces dans leſquelles on les trouve, ne ſoient pas fort authentiques. Les traditions populaires alterent bien les noms propres, mais n'ont pas accoutumé de les inventer, ſurtout en un ſi grand nombre.] p.18.f|16.§16. p.18.

On ne doute point] 'qu'ils n'aient ſouffert ſous Licinius, comme S. Ephrem & Sozomene le diſent clairement, [c'eſt à dire vers l'an 320:] [a]Les Peres parlent comme s'il y euſt eu alors une perſecution ouverte & generale contre les Chrétiens, [ce qui ne fut jamais ſous Licinius. Mais il ne faut pas demander dans des orateurs, qui n'examinent pas les choſes de ſi pres, une exactitude qui ſe trouve à peine dans les plus fideles hiſtoriens.] Ephr.t.3.or.24. p.555.1.b|502. l.9.c.2.p.801. c. [a] Nyſ.de Qua. 3.t.2.p.206.c. d.

'Pour le lieu de leur martyre, S. Ephrem, S. Nil, & Sozomene, diſent poſitivement qu'ils ſouffrirent à Sebaſte dans l'Armenie. [b]S. Gregoire de Nyſſe & celui de Tours diſent auſſi que ce fut dans la petite Armenie. [c]S. Gaudence reconnoiſt qu'ils eſtoient ſoldats dans la meſme province. [Tous leurs actes les mettent auſſi à Sebaſte dans la petite Armenie, dont elle a meſme eſté la metropole.] [d]On aſſure que c'eſt encore aujourd'hui une grande ville tres peuplée, d'environ quinze mille feux, & capitale d'un grand pays. [e]Quelques uns luy donnent le nom de *Sauſtia*. Ephr.t.3.or. 27.p.558.1.a| Nil.l.2.ep.288. p.262|502.p. 801.c. [b] Nyſ.de Qua. 3.p.207.b|Gr. T.gl.M.c.96.p. 816. [c] Gaud.f.17.p. 61.c. [d] Boll.10.apr. p.18.d. [e] Baudr.p.176. Nota 1.

[f]Ces illuſtres Saints n'eſtoient pas tous d'une meſme famille, ni d'une meſme province; [g]mais ils avoient tous eſté enrolez dans la milice, à cauſe qu'ils ſurpaſſoient les autres par la force [f] Baſ.div.10.t. 1.p.453.454. [g] p.454.b.

& la grandeur de corps, & qu'ils eſtoient dans la fleur & la vigueur de leur age. Ils n'excelloient pas moins par la grandeur de leur courage, & par leur experience dans la guerre. Auſſi ils avoient merité par leur valeur, d'avoir le premier rang dans
Gaud.f.17.bib. P.t.2.p.61.c. l'eſtime & les faveurs des Empereurs, '& de recevoir diverſes recompenſes militaires.

c. 'Mais ils avoient encore un plus grand avantage que tout cela, qui eſtoit d'eſtre Chrétiens, d'eſtre inſtruits des obligations d'un Chrétien, & de s'en acquiter par une vie ſainte & irreprochable en toutes choſes. 'S. Gregoire de Nyſſe témoigne
Nyſ.de Qua. 2.p.506.a. a p.505.a. aſſez clairement qu'ils eſtoient de cette fameuſe legion, [a]qui ayant autrefois embraſſé la foy enſuite d'une viſion, "obtint par ſes prieres une pluie & une victoire miraculeuſe[ſous M. Aurele. V.M.Aurele § 15,16,
Proc.æd.l.2. c.7.p.18.d. C'eſtoit la douzieme legion:]' & Procope dit que c'eſt celle dont
b d|Nyſ.p.505. a. eſtoient les Saints. [b]Cette legion avoit ſon quartier pres d'une ville voiſine[de Sebaſte,][c]c'eſt à dire à Melitene, ſelon Xiphilin:
c Dio,l.71.p. 806.a. [d]Et meſme elle portoit le nom de legion Melitene. Euſebe nous
d Euſ.l.5.c.5. p.169.b. aſſure qu'elle duroit encore de ſon temps, maintenue par le merite de ſa foy. [e]Ce fut en cette ecole de vertu que ceux dont
e Nyſ.de Qua. 2.p.506.a. nous parlons furent inſtruits; & le recit des merveilles que Dieu avoit operées par cette legion, ne contribua pas peu à les fortifier & les animer.

p.505.a. 'La grace du martyre fut la perfection, & comme le prix & la recompenſe de la ſainteté de leur vie, & de la ſageſſe de leur
p.506.a.b. conduite. 'L'eminence de leur vertu leur attira l'envie du demon, qui ne pouvoit ſouffrir de voir reluire la maturité des
c.d. vieillars parmi l'ardeur d'une ſi floriſſante jeuneſſe. 'Il commença donc par perſuader au General de l'armée, paſſionné pour les idoles, que pour vaincre les ennemis, il falloit qu'il ſacrifiaſt auparavant à ſa rage les adorateurs du nom de J.C. Ceux dont
de Qua.3.t.2. p.506.d. nous parlons firent bientoſt voir par une genereuſe confeſſion, qu'ils eſtoient veritablement de ce nombre. 'Car s'eſtant ſeparez des autres ſoldats, ils formerent entre eux une compagnie choiſie des amateurs de J.C, conduite par la force du Saint Eſprit, & s'oppoſerent ouvertement à l'edit impie par lequel on pretendoit les obliger de ſacrifier au demon.

Baſ.div.10.t. 1.p.454.d.e. 'Ils furent ſur cela preſentez publiquement au juge, [dont S. Baſile & les autres Peres ne marquent point le nom.][f]Les actes
f Roll.10.mars, p.15.a|19.d.e. & les martyrologes veulent que ce fut Agricolas gouverneur
p.23.b.d. de la province, 'auquel Lyſias Duc ou General des troupes ſe
Cotel.g.t.3.p. 61.a. joignit enſuite: '& cela ſe peut autoriſer "par S. Ephrem. [g] Le Note 2.
g Baſ.p.454.d.e.

juge

πράγματα. juge leur ayant donc ſignifié "les ordres de l'Empereur [Licinius,] & les ſommant d'y obeïr, ils répondirent tous hardiment, qu'ils eſtoient Chrétiens, '& qu'il n'y avoit point de ſupplices dont la peur fuſt capable de leur faire abandonner cette ſainte religion. 'Le juge encore plus cruel que la loy inhumaine dont il ſe rendoit l'executeur, s'efforça de gagner les Saints par ſes promeſſes, & puis de les intimider par ſes menaces ; mais fort inutilement. 'Il fit dechirer leurs membres par les fouets, [a] & leurs coſtez [avec les ongles de fer.]

[b] Il les fit [enſuite] charger de chaines ; & il ſemble qu'ils fuſſent tous liez par une meſme chaine les uns aux autres. [c] Ils demeurerent aſſez longtemps dans les fers & dans la priſon, où ils firent comme l'apprentiſſage du combat qu'ils avoient à ſoutenir. 'Car plus on differoit leur couronne, plus ils y aſpiroient avec ardeur.

Vla perſ. de Licinius. 'Metaphraſte dit que "S. Severien qui eſtoit fort riche, fut accuſé de les avoir aſſiſtez, & d'avoir eſté la principale cauſe de la conſtance qu'ils firent paroiſtre juſqu'à la fin de leur vie. 'Leurs actes portent qu'Agricolas les ayant fait mener en priſon, ils y demeurerent ſept jours, au bout deſquels Lyſias eſtant arrivé de Ceſarée à Sebaſte, & eux ayant confeſſé J.C. une ſeconde fois devant luy & devant Agricolas enſemble, ils furent remenez en priſon, '& condannez le lendemain, ſoit par Lyſias ſeul, [d] ſoit par Agricolas avec luy.

'Aprés donc qu'ils eurent eſté ſuffiſamment exercez dans la priſon, ils furent conduits au champ de bataille. [e] Et comme aprés la confeſſion publique du nom de J.C. ,] & les tourmens de la queſtion,] il ne leur manquoit plus que la mort pour accomplir parfaitement leur martyre, le juge ne les voulut pas differer. 'On eſtoit alors dans [la fin de] l'hiver, qui eſt tres rude dans l'Armenie, le pays eſtant ſi froid que les vignes n'y peuvent venir du tout : '& un vent de bize qui ſouffloit en ce temps là, augmentoit encore beaucoup la rigueur ordinaire du froid. 'Le juge ordonna donc que l'on expoſaſt les Saints tout nuds à cette gelée durant le plus grand froid de la nuit, juſqu'à ce qu'ils euſſent rendu l'ame dans ce tourment, 'dont S. Baſile & S. Gregoire de Nyſſe repreſentent fort bien la violence. [f] Mais les Saints ne s'epouventerent point d'une ſentence ſi étrange. Ils allerent, ou plutoſt ils coururent auſſitoſt au lieu du ſupplice, & ſe depouillerent avec joie, 'ſans meſme excepter leur chemiſe.

[Les actes de ces Saints, tous les modernes, & meſme pluſieurs anciens, diſent qu'on les mit ſur un étang glacé, qui eſtoit

Gaud ſ. 17. p. 61. d Nyſ. t. 2. p. 207. a.
Nyſ. p. 207. a.
Baſ. div. 10. p. 455. a. b.
Ephr. or. 16. p. 555. t. c.
a Phot. c. 174. p. 1520. c.
b Nyſ. de Q. t. 3. p. 506. 507.
c p. 510. a. b.
d.
Sur. 9. ſept. p. 101. § 1.
Boll. 10. mars, p. 20. 23.
p. 20. c.
d p. 24. b. c.
Nyſ. t. 3. p. 510. b.
e p. 511. a.
p. 510. c. d [t. 2. p. 207. b. c.
t. 3. p. 511. a.
t. 2. p. 207. d]
Baſ. p. 456. b. c.
Baſ. p. 456. c. d]
Nyſ. t. 3. p. 511. 512.
f Nyſ. p. 511. b.
Baſ. p. 456. c.

auprés de la ville. "Mais nous ne voyons pas lieu d'ajouter foy Note 5.
à cette circonſtance, omiſe par S. Baſile & par S. Gregoire de Nyſſe, & qu'il ſeroit meſme difficile d'accorder avec ces Saints, plus croyables en ce point que tous les autres.] 'Il eſt certain
b. Nyſ.p.511.c. que la place de leur combat eſtoit au milieu de la ville. 'S. Gregoire de Nyſſe ſemble dire que c'eſtoit dans [la cour] des bains
t.2.p.209.c.d. Baſ.p.458.a.b. publics: 'C'eſtoit au moins tout auprés: & les perſecuteurs l'avoient fait exprés pour tenter encore plus vivement la conſtance des Martyrs, afin que l'eſperance de finir promptement un tourment ſi inſupportable, ebranlaſt plus aiſément leur conſtance, à quoy meſme ils les invitoient par leurs diſcours. Mais cette fineſſe ne ſervit qu'à faire paroiſtre davantage la patience & la
Baſ.p.457.b.d. 459.a. generoſité des Martyrs. 'Saint Baſile ſemble dire qu'ils ne furent qu'une nuit dans ce ſupplice. [a] Mais Saint Gregoire de Nyſſe dit
a Nyſ.t.3.p. 512.a. clairement qu'ils endurerent durant trois jours cette longue
t.2.p.207.b. mort, qui leur emportoit les membres l'un aprés l'autre, '& qu'on avoit choiſie exprés pour abatre les ſoldats de J.C. par la durée de leur ſupplice auſſibien que par ſa rigueur.

Baſ.p.457.a.b. c. 'Parmi les diverſes paroles "qu'ils ſe diſoient les uns aux autres &c.
b d.e. pour s'encourager, [b] ils demandoient tous unanimement à Dieu d'eſtre conſervez dans leur nombre myſterieux de quarante. [Dieu leur accorda ce qu'ils demandoient, mais d'une autre maniere qu'ils ne penſoient, & qui fait adorer les ſecrets impe-
Ephr or 27.p. 560.1.c. netrables de ſa juſtice & de ſa miſericorde,] 'autant que ce qui eſtoit arrivé dans la reprobation de Judas & dans l'elec-
Gaud.ſ.17.p. 62.d Baſ.p.458. a.b. tion de Saint Matthias. 'Un ſoldat, qui avoit la charge de garder ces Saints, & qui du bain où il ſe chaufoit, regardoit quel ſeroit l'evenement de leur combat, preſt à recevoir dans le bain ceux qui manqueroient de courage, vit une choſe tout à fait
Nyſ.t.2.p.210. d. extraordinaire. C'eſtoient des Puiſſances [ſpirituelles,] 'des Anges qui deſcendoient du ciel ſur les Martyrs, [& J.C. meſme]
Gaud.p.62.d. 'le chef de la milice celeſte, accompagné d'un grand nombre
Baſ.p.458.b. d'Anges, 'qui diſtribuoient à chacun, comme de la part de leur
Gaud.p.62.d. Prince, des preſens tres riches, 'des robes precieuſes, [c] des cou-
c Ephr.or.27. p.560.1.b. ronnes, dit S. Ephrem, [quoique ſon ſtyle ſoit ſi obſcur & ſi metaphorique, qu'il eſt preſque impoſſible d'y établir aucun fait.]
or.26.p.555.1.d. 'Il dit encore que les Saints ſe virent environnez de lumiere avec des couronnes ſur leurs teſtes.

Baſ.p.458.b.c. 'Ces dons & ces prix eſtoient pour tous, à l'exception d'un ſeul, qui ſuccombant auſſitoſt, prit le parti des ennemis, & cauſa par ſa laſcheté une douleur inconcevable à tous les Saints.

Son crime luy fut pernicieux en toutes manieres. Car aprés avoir perdu la vie eternelle, il perdit encore la temporelle des qu'il ſe fut approché du feu. 'Et il eſt ordinaire au demon de tromper ainſi ceux qui ſe ſoumettent à luy, & d'inſulter à leur malheur, aprés les avoir flatez & careſſez pour les y faire tomber. Nyſ.t.2.p.210. b.c.

'Un accident ſi deplorable fut bientoſt ſuivi d'un autre plus joyeux & plus conſolant. 'Le garde qui avoit eu la viſion que nous avons dite, ne vit pas plutoſt ce malheureux tomber & courir au bain, qu'il ſe haſta de prendre ſa place. Il quitte ſes habits, & ſe joint aux Saints, criant, comme eux, qu'il eſtoit Chrétien. Un changement ſi inopiné ſurprit tous ceux qui eſtoient preſens: 'On le lia ſans qu'il fiſt aucune reſiſtance, & on le chargea de chaines, dont les fers le coupoient autant qu'ils l'arreſtoient: [d'où l'on peut juger que les autres eſtoient auſſi enchainez. Gaud.p.62.e. Baſ.p.458 c.d] Nyſ.p.210.211. Gaud.p.61.e.

Voilà tout ce que les auteurs originaux nous apprennent du martyre de ces Saints,]'en nous aſſurant qu'ils le conſommerent par la rigueur du froid, [a]quoique leurs actes y ajoutent qu'on leur caſſa [&c.] les jambes avec des barres de fer, & qu'ils rendirent l'eſprit dans ce ſupplice. [Mais la mort qui finit leurs tourmens, ne termina pas la cruauté des perſecuteurs.] 'Car leurs ames [Notes 4.] "eſtant allées au lieu où elles aſpiroient, leurs corps furent conſumez par le feu; '& ce que le feu epargna fut jetté dans la riviere. Baſ.p.459.c] Nyſ.t.3.p.512. b.c. [a] Boll.10.mars, p.19.d.]21.d. Nyſ.t.2.p.218. a.b. b.c] Baſ.p.459. a.

'Il ne faut pas oublier ce qu'on remarque en particulier de l'un d'entre eux, que les actes appellent Meliton, & qu'ils diſent avoir eſté le plus jeune de tous. 'Ce Saint avoit reſiſté plus longtemps que les autres à la mort par la vigueur de ſon corps & la force de ſon courage. Ainſi les boureaux qui mettoient les autres dans un chariot pour les aller bruler, laiſſoient celui-ci dans l'eſperance qu'il pourroit encore changer de volonté. Mais il avoit une mere digne d'eſtre imitée de toutes celles de ſon ſexe, '& qui meritoit bien d'avoir un Martyr pour fils. [b]Cette ſainte femme, qui eſtoit de fort baſſe condition, [c]& qui depuis longtemps ſouffroit enſemble les incommoditez du veuvage & d'une extreme pauvreté, 'avoit nourri ſon fils du lait de la ſageſſe celeſte. 'Voyant donc alors la fauſſe compaſſion que les boureaux avoient pour luy, au lieu de les en remercier, elle leur en fit des reproches; & s'approchant de ſon fils, elle le trouva tout glacé, ſans mouvement, avec une reſpiration foible & preſque Boll.10.mars, p.21.d. Baſ.p.459.e. Nyſ.p.512.b. [b] Ephr.or.27. p.561.1.d. [c] 1.a. Gaud.p.63.a. Nyſ.p.512.b.c. d.

éteinte, & avec ſeulement autant de vie qu'il en falloit pour ſentir encore la violence de ſon tourment. Il regarda ſa mere avec un œil languiſſant & tout abatu, & d'une main ſans force
d. & ſans vie, il luy fit encore quelque ſigne pour la conſoler. 'Ce
p.513.a. ſpectacle n'abatit point ſa conſtance; 'au contraire elle exhorta ſon fils à perſeverer juſques à la fin; & eſtant fortifiée par le S.
b Baſ.p.459.c. Eſprit, 'elle le prit elle meſme de ſes propres mains, & le mit ſur le chariot où eſtoient les autres Martyrs, que l'on alloit jetter
p.460.a. dans le feu, 'ſans repandre une ſeule larme, ni proferer une paro-
Nyſ.p.513.b. le indigne de ſa generoſité, '& l'accompagna avec un viſage tout plein de joie.

b Baſ.p.459.a. 'Les corps de ces ſaints Martyrs furent donc brulez, & leurs reliques jettées dans la riviere. S. Baſile donne lieu de dire que l'on n'y jetta que ce qui ne fut pas conſumé par le feu, [c'eſt à τὰ τῶν ὀστέων λείψανα.
Gaud.ſ.17.p. 63.b. dire leurs os.] 'S. Gaudence dit clairement que l'on ordonna de jetter leurs cendres, mais qu'il ſe trouva diverſes perſonnes ſaintes qui en enleverent ſecrettement une partie, ou les acheterent à prix d'argent. [Et ainſi il n'eſt point neceſſaire de recourir à des miracles pour expliquer ce que diſent S. Baſile & ſon
Baſ.p.459.b. frere,] 'que ces Saints eſtoient repandus en beaucoup de lieux, où ils eſtoient tous enſemble ſans pouvoir eſtre ſeparez les uns
Nyſ.p.211.c.d| t.3.p.503.b. des autres, '& que les provins de cette vigne feconde rempliſſoient preſque toute la terre.

p.211.d|212.c. 'S. Gregoire de Nyſſe eut une partie de ce threſor. Sa mere
p.211.a. l'avoit miſe dans un village qui luy appartenoit, 'pres de la ville
v Macr.t.2.p. 201.b. d'Ibore [dans le Pont,] 'à ſept ou huit ſtades du monaſtere où elle & Ste Macrine ſa fille ſe conſacrerent à Dieu avec un grand nombre de vierges. [Le grand S. Baſile & peuteſtre encore Saint Gregoire, ſe retirerent auſſi auprés du meſme lieu; & ainſi il ne faut pas s'étonner ſi ces deux grands hommes ont employé toute la force de leur eloquence pour relever l'honneur de ces Martyrs, dont la veneration ſembloit eſtre leur heritage commun.]

b|de Qua.3.p. 211.d. 'Ils enterrerent au meſme lieu leur pere, leur mere, & leurs
a p.212.213. ſœurs. [a] S. Gregoire raconte une viſion qu'il avoit eue de ces Saints, eſtant encore jeune & laïque, la nuit meſme que l'on veilloit pour metrre leurs reliques dans l'egliſe dont nous avons parlé. Il dit "qu'ils le voulurent punir du peu de devotion avec &c.
p.212.a.b.c. laquelle il eſtoit venu aſſiſter à cette ceremonie. 'Il raporte auſſi la gueriſon d'un ſoldat boiteux faite en ce lieu par l'interceſſion des Martyrs; & il avoit appris ce miracle du ſoldat meſme.

Gaud.ſ.17.p. 61.a. 'Il y avoit encore des cendres de ces Saints à Ceſarée en Cap-

padoce, où ils avoient auſſi une egliſe conſiderable. [Et c'eſt peuteſtre pour ce ſujet] 'que S. Baſile dit qu'ils eſtoient venus dans ſa province, où ils eſtoient comme des tours & un refuge aſſuré contre toutes les attaques des ennemis. 'Il confia ce riche threſor à deux de ces nieces qui eſtoient Superieures d'un monaſtere de vierges. Elles ſouhaitoient de ne le laiſſer qu'à des perſonnes qui puſſent continuer, & meſme augmenter la devotion qu'elles avoient pour ces reliques. C'eſt pourquoi elle les donnerent avec joie à S. Gaudence, 'lorſqu'il paſſoit par la Cappadoce pour aller à Jeruſalem.

Baſ.t.v.20.p. 459.a. Gaud.p.61.a. p.60.c.

'Ce Saint eut toujours beaucoup de ſoin de les honorer, en reconnoiſſance des faveurs qu'il en recevoit; & quand il eut eſté fait Eveſque de Breſſe, & qu'il y eut fait baſtir une egliſe, il les y mit pour y eſtre reverées des peuples. 'Ce fut à la dedicace de cette egliſe qu'il prononça en preſence de pluſieurs illuſtres Eveſques, le panegyrique de ces Saints, 'tiré, comme il le declare, de l'oraiſon que Saint Baſile avoit faite ſur ce ſujet. 'Voſſius appelle cette egliſe la baſilique des Quarante Martyrs. [a]Mais S. Gaudence dit ſeulement qu'elle eſtoit fondée en l'honneur des Saints dont il y avoit des reliques: 'Et outre celles de ces Martyrs, il y en avoit de dix autres Saints, 'entre leſquels eſtoient S. Jean Battiſte, S. André, S. Thomas, S. Luc. 'C'eſt pourquoi il voulut qu'elle fuſt appellée "l'Aſſemblée des Saints. [Il y a aſſez d'apparence qu'il n'a pas emporté toutes les reliques de ces Martyrs qui eſtoient à Ceſarée, & meſme aprés avoir dit comment on ſauva une partie de leurs cendres,]'il ajoute que c'eſtoit ce qui faiſoit la joie de ſon Egliſe & de celle de Ceſarée.

p.61.b. p.59.d. p.61.b.c. Ephr.or.17.n. p.562.a.c. [a] Gaud.p.59.d.e. p.60.c. p.59.60. p.63.c.d. *Concilium.* b.

'Il y en avoit auſſi à Conſtantinople dans le IV. ſiecle, entre les mains d'une dame Arienne, qui voulut qu'on les mit auprés de ſon corps aprés ſa mort. Elles y furent trouvées ſous l'epiſcopat de S. Procle & l'empire de Theodoſe le jeune, enſuite d'une triple viſion qu'eut Ste Pulquerie, tant de ces ſaints Martyrs, que de S. Thyrſe à qui on avoit baſti une egliſe en cet endroit. Sozomene raporte cet evenement fort au long, 'comme un ornement digne de l'hiſtoire eccleſiaſtique. 'On mit ces reliques dans une tres riche chaſſe, & on fit une feſte ſolennelle pour les avoir trouvées.

Soz.l.9.c.2.p. 801-804. c.1.p.801.b. c.2.p.804.a.b.

'Procope aſſure qu'en rebaſtiſſant du temps de Juſtinien l'egliſe de Ste Irene, ſur le golfe pres de Conſtantinople, on y trouva "une boete dont l'inſcription portoit que c'eſtoient des reliques des Quarante ſoldats Martyrs. 'Juſtinien eſtoit alors tourmenté

Proc.æd.l.1.c. 7.p.18.19. *ex Codice.* p.19.a.c.

depuis longtemps"d'une fluxion ſur le genou : & ayant oui par- &c.
ler de ces reliques qu'on avoit trouvées, il eſpera qu'elles le
d. gueriroient de ſon mal. 'En effet, des que les Eveſques eurent
mis"la boeſte ſur ſon genou, ſon mal ſe diſſipa auſſitoſt, ne pou- τὸ ἀσθενὲς.
vant reſiſter à ces corps"qui avoient ſervi Dieu ſi fidelement. ἀφανισθέν-
En meſme temps il ſortit de ces ſaintes reliques une quantité τος τοῦ ἐλαίου.
d'huile, qui regorgeant de la boeſte, ſe repandit ſur les piez &
ſur la pourpre de l'Empereur. On conſerva cet habit avec ſoin
dans le palais, & on aſſure qu'il a ſervi à guerir des maladies
incurables.

Codi.ori.C.p. 46.c. 'Codin dit que[des auparavant,]l'Empereur Anaſtaſe avoit fait baſtir à Conſtantinople une egliſe des Quarante Martyrs.

p.45.d Thphn. p.225.c. 'Tibere II. en fit depuis baſtir"une[autre]au milieu de la ville, &c.

a Cang. de C. l.4.p.134.135. que Maurice ſon ſucceſſeur acheva. [a] Les hiſtoriens de Con-
ſtantinople,"en parlent ſouvent. Car elle a duré juſqu'à Jean &c.
Paleologue.

Sur.31.dec.p. 381.§ 26. 'Ste Melanie la jeune mit de leurs cendres dans l'egliſe d'un
monaſtere qu'elle fit baſtir [vers 445] en Paleſtine. [b] On croit

68 Mil.10.mars, p.15.§ 14. qu'on en a auſſi apporté à Rome, & que c'eſt l'origine des deux egliſes de ces Saints qu'on y voit encore aujourd'hui. [On ne dit point quand elles peuvent avoit eſté baſties.]

Baſ.div.20.p. 419 d. c p.460.c. 'S. Baſile témoigne que"tout le monde alloit implorer leur ſe- &c.
cours. [c] Il ajoute qu'ils avoient relevé ceux qui eſtoient tombez,
affermi ceux qui branloient, & redoublé l'ardeur des Saints.

Boll.p.18.c. 'On aſſure que les Chrétiens, & les Turcs meſmes, viſitent avec
reſpect le lieu où l'on croit qu'ils ont ſouffert, qu'ils y ſont ſou-
vent gueris de leurs maladies, & que pluſieurs Turcs, pour
reconnoiſtre cette grace temporelle qu'ils ont receue de J.C.
par ſes Saints, embraſſent la religion Chrétienne.

Bar.9.mars,a. 'Les Grecs & les Latins font la feſte des Quarante Martyrs le 9
de mars; [ce qui s'accorde bien avec ce que remarque S. Gregoire

Nyſſ.t.3.p.510. b.c. de Nyſſe,]'qu'ils avoient ſouffert en un temps de gelée, & durant
le jeûne ſacré des quarante jours. [d] Le Typique de S. Sabas regle

d Typ.p.44.3. 4. fort en particulier comment il falloit faire l'office de leur feſte,

Men.p.64-72. ſi elle arrivoit en un jour de jeûne. 'Les Ménées en marquent

Poſſ.aſc.10.p. 269. auſſi le principal office de ce jour là, '& les moines y relaſchoient
la rigueur du jeûne à cauſe de la joie de cette ſolennité, de
meſme qu'à la feſte de l'Annonciation. [Preſque toutes les Egli-

Boll.9.mars, p.1.f. e 10.mars,p. 16.§ 15. ſes latines en font auſſi la feſte le 9 de mars.]'On la fait le 10. à
Rome depuis Innocent X, pour laiſſer le 9 à Ste Françoiſe. [e] Elle
eſt marquée le 9 dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede,

Raban,[& Vandelbert. Uſuard, Adon,]& Notker, la mettent le 11;[ce qu'on a ſuivi dans le nouveau breviaire de Paris.]Raban met auſſi ce jour là les Quarante Martyrs pour la ſeconde fois,'& le 9 de ſeptembre pour la troiſieme. § 15|Flor.p.810. 2.

'Leurs actes portent que celui qui eut particulierement ſoin de leurs cendres, fut Pierre Eveſque de Sebaſte,'qu'on croit avoir ſuccedé à S. Blaiſe, & avoir eu pour ſucceſſeur Euloge ou Eulale, qu'on trouve avoir aſſiſté au Concile de Nicée.'Bollandus a mis ce Pierre au nombre des Saints, pretendant que c'eſt luy dont parle Saint Gregoire de Nyſſe,'quand il dit qu'il avoit aſſiſté à la feſte du tres heureux Pierre, qu'on celebroit alors pour la premiere fois à Sebaſte, dans le meſme temps qu'on y faiſoit celle des ſaints Martyrs.'Baronius croit que ce S. Pierre eſt le frere de Saint Baſile & de S. Gregoire meſme:[& ce ſentiment paroiſt au moins auſſi probable que celui de Bollandus.] Boll.p.19.b.c. p.12.c. p.30. Nyſ.ad Flav.t. 3.p.645.646. Bar.9.jan.c.

S. THEOGENE, MARTYR.

LE nom de Saint Theogene eſt celebre dans les martyrologes tant des Grecs que des Latins. [Nous avons ſes actes, dont le ſtyle ſe peut dire tres bon: & ils ſemblent pouvoir paſſer pour originaux,]'ou avoir au moins eſté tirez d'une relation authentique de ſon martyre qui ſe liſoit publiquement dans les Egliſes de Nicomedie, d'Heraclée, de Cyzie, & de Bithynie'ou Claudiople dans la Bithynie.[Il y a neanmoins "diverſes choſes qui ſemblent dementir la bonne opinion que le ſtyle en donne. Nous en laiſſons le jugement aux perſonnes plus éclairées, & nous raporterons ſeulement ici ce qui nous y paroiſt de meilleur.] Boll.3.jan.p. 133.134. p.135.§ 13. Baudr.p.220. Note 1.

'S. Theogene eſtoit fils d'un Eveſque,[apparemment dans la Phrygie,]où il fut pris du temps de Licinius pour eſtre enrolé dans la legion Trajane. Cette legion avoit ſon quartier à Cyzic metropole de l'Helleſpont:["& cela peut faire juger que ce fut le lieu du martyre de Saint Theogene. Ce Saint pouvoit eſtre de Boll.p.134.§ 2. Note 2.

race militaire, & comme tel, obligé à s'enroler ſelon les loix Romaines. Mais une autre loy ſuperieure à celles des hommes, luy fit prendre "la reſolution de choiſir plutoſt la mort que la profeſſion des armes. On en pourroit raporter pluſieurs raiſons, & nous en avons marqué quelques unes ſ'ſur l'hiſtoire de Saint Maximilien d'Afrique, qui eſt fort ſemblable à celle-ci, mais plus authentique. [Cette conduite eſt encore plus aiſée à juſtifier dans S. Theogene, qui eſtoit fils d'un Eveſque. Et il faut dire que Licinius perſecutoit alors les Chrétiens,]puiſque c'eſtoit peu de temps avant ſa ruine.

V. la note t.

Anal. t. 4. p. 566.

Boll. p. 235. § 6.

§ 1. 'Le Saint fut conduit à Zelicinthe Tribun, & à Poſidoine "officier [de la legion Trajane.] Mais quand il ſe vit au milieu des ſoldats, il ſe trouva rempli du S. Eſprit, & dit tout haut: Je ſuis Chrétien, & ſoldat du Roy des Rois: & eſtant déja engagé à luy, je ne me puis engager à aucun autre. Il fit la meſme réponſe quand on luy preſenta les armes. Le Tribun luy demanda ſi c'eſtoit que Licinius ne luy plaiſoit pas, [voulant peuteſtre l'engager à quelque réponſe qu'on puſt traiter de ſeditieuſe:] Mais il répondit: "Je ne connois perſonne: Je ſuis Chrétien, & * il me ſeroit honteux de porter les armes du ſiecle auquel j'ay renoncé: Le Roy que je ſers eſt un Roy eternel, & je ſuis obligé de le confeſſer. On luy repreſenta qu'il y avoit beaucoup de Chrétiens qui ne laiſſoient pas de porter les armes: & il répondit [preſque en meſmes termes que S. Maximilien:] Chacun ſçait "ce qu'il a à faire: pour moy, je connois trop la grandeur du Roy que je ſers.

Præpoſitum.

non noviſ.

** non convenit.*

quomodo militet.

§ 2. 'On luy parla des dieux; & il répondit: Je ne ſçay ce que c'eſt que vos dieux: je ne connois qu'un Dieu toutpuiſſant, par J.C. ſon Fils. Eſt-ce donc, luy dit Poſidoine, que Dieu a un Fils? Oui, répondit Theogene, il en a un; "& c'eſt la parole de la verité. Le Tribun luy demanda ſi eux autres Chrétiens le pouvoient connoiſtre; & il répondit qu'ils le pouvoient, ſi Dieu leur donnoit la lumiere neceſſaire. Mais quand nous le connoiſtrions, dit Poſidoine, eſt-ce que nous quitterions noſtre Prince pour aller à luy? Et qui vous peut empeſcher de le faire, répondit le Saint, ſi vous en avez la volonté? Eſt-ce que vous apprehendez de quitter les tenebres de ce monde, & de perdre des dignitez & des honneurs qui ne durent qu'un moment, pour plaire au Dieu vivant, au Roy eternel, pour le ſervir, comme moy, & pour recevoir de luy une vie qui ne finira jamais?

V. la note t.

§ 3. 'Ces paroles au lieu de toucher le Tribun, le mirent en colere.

Il

Il donna ordre que le lendemain des le point du jour toute la legion allaſt s'aſſembler à la campagne : & y ayant fait amener le Saint, il le fit attacher par les piez & par les mains à quatre pieux, & battre à coups de gros baſtons, juſqu'à laſſer pluſieurs perſonnes. Il luy demanda enſuite s'il ne vouloit donc pas porter
» les armes : & le Saint luy répondit : Je les porte déja ſous le Roy
» des Rois, J.C. mon Seigneur, le Fils de Dieu, qui viendra un
» jour juger les vivans & les morts ; & il n'y aura ſur la terre ni
» Prince ni Empereur, qui puiſſe echaper à ce juge & à l'autorité
» de ſes arreſts. 'Le Tribun regarda tout cela comme des folies. 54.
&c. & commanda de battre tout de nouveau le ſaint Martyr, qui cependant rendoit graces à Dieu avec un viſage plein de joie, de ce qu'il vouloit bien qu'il euſt l'honneur de ſouffrir pour luy.

'Le Tribun luy demanda encore s'il ne vouloit donc pas s'en- 55.
» roler : & alors le Saint elevant ſa voix : Je vous l'ay déja dit, ré-
» pondit-il, & je vous le dis encore ; je ſuis Chrétien, & ſoldat du
» Roy des Rois. Je ne puis point eſtre un deſerteur de ſa milice.
» Les peines par leſquelles vous pretendez m'y contraindre, ne
» me ſont rien, mais vous en feront bientoſt ſouffrir d'eternelles.
» Le Tribun luy dit : Puiſque vous contez vos peines pour rien, il
» vous en faut trouver de plus grandes. Le Saint luy répondit ſans
» s'étonner : Vous n'en ſauriez trouver qui ſoient capables de me
» donner meſme de la triſteſſe, parceque J.C. eſt ma force. Vous
» n'avez receu pouvoir que ſur mon corps : faites-en ce qu'il vous
» plaira : mais jamais vous ne me ſeparerez de mon Roy.

'Il eſtoit déja deux ou trois heures aprés midi, de ſorte que 56.
le Tribun ordonna qu'on s'en retournaſt à la ville, où il fit encore étendre le Saint, comme pour luy faire ſouffrir une nou-
Optio. velle queſtion. "Un petit officier luy demanda où eſtoit ſon Dieu, ajoutant que pour luy, s'il en euſt eu le pouvoir, il l'euſt bientoſt fait mettre en pieces, & jetter aux chiens. Le Saint luy répondit qu'effectivement il n'avoit point de pouvoir ſur luy, mais que dans peu de temps & luy & ſon Tribun, & ſon Prince meſme, ſeroient punis comme ils le meritoient, avec tous ceux qui n'adoroient pas J.C.

'Sur cela le Tribun fit mener le Saint en priſon, & il y demeura 57.
quarante jours, durant qu'on attendoit la réponſe de Licinius, à qui le Tribun avoit mandé comment il avoit traité le Saint, ſur le refus qu'il faiſoit de s'enroler. Licinius ordonna qu'on le jettaſt dans la mer. Es le Saint s'en alla plein de joie recevoir la vie eternelle à laquelle Dieu l'appelloit. 'Quelques Fideles pri- 58.

rent ſon corps, que la mer avoit jetté ſur ſes bords, & l'enterrerent auprés de la ville en une cave d'un Chrétien nommé Adamante.

§ 10.11. 'On ajoute que la mort & le martyre du Saint furent accompagnez de divers prodiges qui convertirent quelques ſoldats de la legion, les mariniers qui l'avoient jettté dans la mer, & pluſieurs perſonnes du peuple. On marque auſſi qu'environ deux mois aprés ſa mort, le Tribun Zelicinthe fut défait dans un combat, où[preſque]tous ceux de ſa legion qui n'eſtoient pas Chrétiens furent tuez. Ce qui ayant mis Licinius en colere, il fit caſſer les jambes au Tribun, & à l'officier qui avoit inſulté au Saint.[Cela arriva apparemment au commencement de l'an 323, & Licinius meſme vaincu ſur la fin de l'année par Conſtantin,
§ 12. perdit l'Empire, & la vie bientoſt aprés.]'Il ſe faiſoit de grands miracles au tombeau du Saint, & on écrit que toutes ſortes du malades y eſtoient gueris.

§ 13. 'Ses actes portent qu'on faiſoit ſa feſte le 3 de janvier, [a]auquel
a p.133.134. on trouve ſon nom dans les martyrologes de Saint Jerome, dans [Florus,]Uſuard, & divers autres, quelquefois ſous le nom de Diogene. Son hiſtoire eſt auſſi dans Adon & dans Notker au 2 de janvier, mais attribuée par le premier à Marcellin enfant, & par l'autre à File Eveſque. Raban l'attribue auſſi à Tite Eveſque dans la ville de Tomes, & il la met encore le 4 de jan-
Men.p.36. vier avec Notker ſous le nom de S. Theogene.'Les Ménées des Grecs qui donnent à ce Saint le nom de Theagene, en font me-
Ugh.t.6.p. 1178. moire le 2 de janvier.'Le menologe d'Ughellus le met le 4.

b Boll.p.134. [b]Les martyrologes latins donnent à S. Theogene pour compa-
§ 1-4. gnons de ſon martyre, les Saints Cyrin ou Cyriaque, & Prime. [Les Grecs n'en parlent point, non plus que ſes actes: De ſorte qu'apparemment ces Saints n'ont rien de commun avec luy que le jour, & peuteſtre encore le lieu.]

2.jan.p.82.83. 'Quelques martyrologes marquent le 2 de janvier trois freres, Argée, Narciſſe, & Marcellin, à Tomes dans le Pont, [ou plutoſt en Scythie ſur le Pont-Euxin,]martyrizez, dit-on, pour le meſme ſujet que Saint Theogene.[Mais il eſt viſible que l'on a brouillé l'hiſtoire de ce Saint avec celle des trois autres: & ce que diſent les martyrologes de Saint Jerome avec quelques autres, que S. Marcellin eſtoit un enfant, fait aſſez voir qu'on ne ſongeoit pas à le faire aller à la guerre.

SAINT CASSIEN,
ET
DIVERS AUTRES SAINTS
DES TROIS PREMIERS SIECLES,
DONT L'EPOQUE EST INCONNUE.

ARTICLE PREMIER.

De S. Caſſien, & de divers Martyrs de l'Ombrie.

APRES avoir recueilli avec le ſoin qui nous a eſté poſſible, l'hiſtoire des principaux Saints qui ont honoré l'Egliſe juſques au Conçile de Nicée, ſelon l'ordre des temps où nous avons pu juger qu'ils ont vécu, il faut encore en ramaſſer ici quelques uns dont l'epoque eſt plus incertaine, & qu'on ſçait ſeulement ou qu'on preſume avoir vécu ſous les Empereurs payens. Nous ſuivrons en cela l'ordre des provinces, en commençant par l'Italie & par l'Occident, pour finir par l'Empire d'Orient. Ce ſeront pour la pluſpart des Saints peu connus: Il s'y en rencontrera neanmoins quelques uns d'aſſez celebres; & il y en a meſme dont l'hiſtoire eſt aſſez longue pour nous obliger d'en faire des titres à part.

L'un des plus illuſtres de ces Saints]'eſt Saint Caſſien, dont Prudence nous décrit l'hiſtoire dans ſes vers, l'ayant appriſe au tombeau meſme de ce Saint, tant d'un tableau où elle eſtoit repreſentée, que d'un Eccleſiaſtique du lieu. L'on en avoit alors les actes. Il nous apprend donc que S. Caſſien eſtoit un maiſtre d'ecole à Imola ville de la Romagne, qu'on appelloit autrefois *Forum Cornelii*, du nom de Cornelius Sylla ſon fondateur. Ce Saint y inſtruiſoit pluſieurs enfans, & leur apprenoit à lire & à écrire, particulierement en notes, [c'eſt à dire à exprimer pluſieurs choſes d'un ſeul caractere, afin de pouvoir écrire auſſi viſte

Prud. de M. 9. p. 111.

Note 1.

qu'on peut parler : ce qui eſtoit fort ordinaire en ce temps là.]

p.112. La perſecution eſtant arrivée, il fut pris, fut amené devant le juge, & refuſa de ſacrifier avec un courage qui ſembloit paſſer ſa condition. Le juge irrité de ſa conſtance, crut ne pouvoir trouver de moyen plus propre pour s'en venger, que de l'abandonner à ſes ecoliers, qui ne l'aimoient pas; eſtant difficile que des enfans ne haïſſent pas leur maiſtre & la diſcipline qu'il leur fait garder. On le remena donc à ſon ecole, les mains liées derriere le dos, & ſans habits. Là cette multitude d'enfans ſe jette ſur luy; & les uns à coups de pierres, les autres avec des ſtylets dont on ſe ſervoit alors pour écrire, le percerent de mille coups, & le firent ainſi mourir peu à peu, par un martyre d'autant plus ſenſible, que ces foibles boureaux ne pouvoient luy donner de coups mortels. Il languiſſoit dans des douleurs qui ſe renouvelloient ſans ceſſe, & qui ne finirent que lorſqu'il eut entierement perdu ſon ſang goute à goute.

p.113. 'Prudence s'adreſſa à ce Saint pour obtenir un heureux ſuccés du voyage qu'il alloit faire à Rome: & ſes vœux ayant eſté exaucez, il fit en vers l'hiſtoire de ſon martyre lorſqu'il fut retourné en [Eſpagne] qui eſtoit ſon pays natal. 'Bede nous apprend qu'une perſonne avoit mis en proſe les vers de Prudence; [a] & nous avons encore aujourd'hui cette piece dans Surius. Elle eſt ſans nom d'auteur, & n'ajoute rien à Prudence. 'La cathedrale d'Imola porte aujourd'hui le nom de S. Caſſien, & l'on croit par une tradition tres ancienne, que ſon corps y repoſe ſous l'autel. Il y en a un bras dans une autre egliſe. 'Ennode parle des reliques de S. Caſſien, que Maxime Eveſque de Pavie avoit miſes dans une egliſe pour la dedier. 'Auprés d'Imola du coſté de Boulogne, on montre une colonne où on pretend que le Saint a eſté attaché dans ſon martyre. Cette egliſe celebre aujourd'hui ſa feſte le 13 d'aouſt, 'auquel elle eſt marquée dans Bede qui la met à Rome, [b] dans Raban, [Uſuard, Adon, & pluſieurs autres.] C'eſt apparemment auſſi le S. Caſſien qu'on lit ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, 'qui mettent encore le martyre d'un Saint Caſſien le 11 du meſme mois. [Et il leur eſt ordinaire de mettre un meſme Saint en differens jours.]

Boll. 14 jan. p. 943.
a Sur. 13. aug. p. 116.
Ugh. t. 2. p. 672. d | Act. M. p. 593.
Enn. dict. 4. p. 477 | n. p. 76.
Ugh. t. 2. p. 672. d.
Boll. mars, t. 2. p. 28.
b Flor. p. 750. 751. 2.
p. 747.

'On fait de S. ARTEMAS Martyr à Pouzoles, une hiſtoire aſſez ſemblable à celle de S. Caſſien: [c] mais nous ne la trouvons que dans des actes bien nouveaux. Ils ſont faits ſur d'autres plus anciens, mais qui eſtoient ſi mal compoſez & ſi barbares, qu'on ne ſe pouvoit reſoudre à les lire; [de ſorte qu'ils n'eſtoient pas

Boll. 25. jan. p. 617.
c p. 610. c.

non plus apparemment fort anciens.]'La feſte de ce Saint eſt marquée le 26 de janvier dans les martyrologes de S. Jerome & dans quelques autres.'L'auteur de ces nouveaux actes dit qu'il avoit ſouffert le 25,[a] & qu'il eſtoit celebre par divers miracles. p.690.c'Flor. p.283.284. Boll.61? § 12. [a] p.616.c.

'Il y a auprés d'Aſſiſe une egliſe de S. RUFIN, honoré comme Martyr le 30 de juillet.'On n'en cite rien de plus ancien qu'une hymne & un ſermon de Pierre Damien. L'une & l'autre eſt dans Surius.'Ainſi les miracles que l'hymne dit eſtre arrivez à ſon martyre,[ne peuvent pas eſtre bien aſſurez. Mais au moins on n'y trouve rien]'de ce que Ferrarius a tiré de la tradition & des peintures d'Aſſiſe.'Le ſermon nous apprend comment ſon corps & ſon tombeau furent tranſportez du fobourg dans la ville, & raconte divers miracles dont ces tranſlations furent ſuivies. Ferr.it.p.472. Bar.30.jul.c. Sur.ib.p.357. Ferr.p.472. Sur.p.355.356.

'S. Gregoire le grand écrit à Chryſanthe Eveſque de Spolete, pour envoyer à une egliſe de Rieti des reliques de S. HERME, S. HYACINTHE, & S. MAXIME.'On croit que cet Hyacinthe eſt celui[qu'Uſuard & Adon]mettent le 9 de ſeptembre dans le pays des Sabins, avec S. ALEXANDRE & S. TIBURCE. Du reſte on n'en trouve quoy que ce ſoit.'Les meſmes martyrologes, & ceux meſme de S. Jerome, marquent le 29 d'octobre un autre Hyacinthe martyrizé dans la Lucanie avec les SS. QUINTE, FELICIEN, & LUCE. On croit qu'ils ont ſouffert vers la ville de Cangiano, parceque la memoire de Saint Felicien y eſt fort celebre.["Il y a encore un Saint Hyacinthe qu'on croit avoir ſouffert à Porto du temps de Trajan. Mais tout cela eſt plus eloigné de Spolete.] Greg.l.7.ep.11. p.791.d. Ferr.it.p.584. 679. p.679|Flor.p. 938.939. V.la perſ.de Trajan §3.

ARTICLE II.

De S. Juvenal; de S. Venant; de quelques Martyrs de Rome.

'SAINT Gregoire parle deux fois de S. JUVENAL Martyr, dont le corps eſtoit à Narni dans l'Ombrie.[b] Baronius croit que c'eſt celui qui eſt marqué le 7 de may dans Uſuard, Adon, [Vandelbert,]& pluſieurs autres martyrologes, qui ne diſent point où il a ſouffert.[Et c'eſt peuteſtre tout ce que l'on en peut dire.] Boll.3.may,p. 386.c.f. [b] Bar.3.may,d.

'L'Egliſe de Narni honore aujourd'hui un Saint de ce nom, qu'elle reconnoiſt comme ſon premier Eveſque, ordonné en 369 par le Pape Damaſe, & mort en 376. Elle le fait Martyr, mais ce n'eſt que depuis quelque temps. Tous les monumens Boll.3.may.p. 386.387.

un peu anciens ne le qualifient que Confeſſeur. Uſuard, Adon, & meſme le martyrologe Romain, qui mettent le 3 de may la feſte d'un S. Juvenal Eveſque, ne luy donnent point d'autre titre. Sa vie telle qu'elle ſoit, (car elle eſt pleine de fautes,) marque qu'il eſt mort en paix, ſans dire un mot de ſon martyre. 'Le miſſel Romain de Thomaſius marque le 3 de may l'office de S. Juvenal Eveſque & Confeſſeur. [Ainſi il y a bien de l'apparence] 'que ce Saint eſt different du Martyr dont parle S. Gregoire, 'comme Ughellus & d'autres le croient, [& que l'Eveſque eſtant devenu plus celebre dans la ſuite des temps, a effacé la memoire de l'autre. Il eſt aſſurément difficile, aprés ce qu'on en lit dans Uſuard & dans Adon, de ne pas croire qu'il y a eu deux Saints de ce nom, l'un Eveſque, & l'autre Martyr, ſoit à Narni, ſoit ailleurs.] 'Bollandus qui aime mieux croire qu'un meſme Saint Juvenal a eſté Eveſque & Martyr à Narni, eſt obligé de dire que S. Gregoire ſe trompe quand il luy donne le titre de Martyr, de meſme que quand il le donne à S. Herculan de Perouſe, & à S. Zenon de Verone. [Mais au moins ſa faute ſera plus excuſable, s'il y a eu veritablement un S. Juvenal Martyr.] 'Ceux de Narni font la feſte de S. Juvenal leur Eveſque le 3 de may, & le 7 d'aouſt, qu'on dit eſtre le jour de ſa mort. 'Ils croient en avoir le corps, en quoy Bollandus ſoutient qu'ils ont raiſon, & que S. Juvenal Confeſſeur, dont on croit auſſi avoir le corps à Foſſano en Piemont, eſt un autre Saint dont l'hiſtoire eſt demeurée entierement inconnue. On dit beaucoup d'autres choſes de Saint Juvenal Eveſque de Narni; mais elles ſont nouvelles & peu fondées.

Thom. p.150. Bar. 3.may, d. Boll. p.387.c. c.412.e.f. p.386.a.b.388.f. p.419-421.

'L'Egliſe de Camerino dans la Marche d'Ancone, honore le 18 de may un S. VENANT Martyr, dont le corps en ayant eſté porté autrepart l'an 1259, y fut raporté dix ans aprés, & s'y voit encore aujourd'hui dans une egliſe de ſon nom. 'On a en vers une hiſtoire originale de cette double tranſlation. 'On a auſſi une hiſtoire de ſa vie, mais ſur laquelle on ne ſauroit rien fonder. 'Elle eſt viſiblement fabuleuſe. [Pour en juger, il ſuffit de voir] 'qu'elle met ce Saint ſous le grand Roy Antiochus. [a]Pierre des Noels le met ſous Dece, ce que d'autres ont ſuivi: [b]mais il n'y en a aucun fondement, [c]non plus qu'à ce que d'autres veulent qu'il ait ſouffert des l'an 116: [d]& l'on croit avoir des raiſons de dire qu'il peut n'avoir vécu que dans le VI. ſiecle. [e]Son nom ne ſe trouve dans aucun ancien martyrologe. 'Quoique ſelon ſon hiſtoire il n'ait vécu que quinze ans, on n'a pas laiſſé de le faire

18.may, p.136.f. p.137.c.d. c.139. p.143.a. p.139.a. a p.143.d.e. b 18.may, p.138.f. c ſup. p.805.e. d b. e p.144.a. Ferr. it. p.290.

Eveſque aprés ſa mort. 'On marque beaucoup d'egliſes conſacrées à Dieu ſous ſon invocation. Boll. 18. may, p. 137. § 2.

'On honore à Rome le premier d'avril un S. Venant Eveſque & Martyr, en une chapelle de S. Jean de Latran qui porte ſon nom, & où eſt ſon corps. On croit qu'il y fut apporté de Dalmacie ou d'Iſtrie vers l'an 641, ſous le Pape Jean IV; ce qui donne lieu de juger qu'il a eſté Eveſque dans ce pays là. Sa feſte eſt marquée par Uſuard, Adon, Notker, & quelques autres. 1. apr. p. 6.

'Bollandus dit que ce Saint doit eſtre diſtingué de S. Venant Martyr, 'dont le corps, enlevé ſecrettement du territoire de Rimini par Atton [a] ou Addon moine de Fuld, fut mis en l'egliſe de S. Jean Battiſte à "une petite demi-lieue de Fuld, le 15 may '836. L'hiſtoire de cette tranſlation eſt décrite fort au long dans la vie de Raban alors Abbé de Fuld, 'par Rudolfe [b] Preſtre du meſme monaſtere, témoin oculaire d'une grande partie de ce qu'il dit de cette tranſlation. 'De la maniere dont il en parle, on a tout ſujet de croire que c'eſtoit un vray vol: 'Et neanmoins il aſſure que Dieu y honora les reliques du Saint par un grand nombre de miracles. 'On voit la meſme choſe dans une charte de Louis le Debonnaire, où en conſideration de ces miracles, 'il donna une terre à Saint Venant pour le monaſtere de S. Jean Battiſte où eſtoit ſon corps. Il ne donne au Saint que le titre de Martyr. 'Rudolfe fait la meſme choſe. Mais il raporte une inſcription compoſée par Raban, qui le fait Eveſque. [On ne dit point d'où il l'a eſté, ni en quel temps, ni ce qu'il a fait, ni comment il a ſouffert.] 'L'abbaye de Fuld l'honore le premier d'avril, de meſme que celui qu'on a à Rome. Mais il ne s'y trouve plus qu'une partie de ſes reliques, ſans qu'on ſache ce que le reſte eſt devenu.

neuf ſtades.

[a] Ben. ſec. 4. 2. p. 8. § 18. 27. § 17. [b] p. 1. p. 9. § 18. 19. § 18. § 18. 26. Boll. 1. apr. p. 7. b. b. c. Ben. p. 12. § 27. 28. Boll. p. 7. c.

[Puiſque S. Venant nous a conduits à Rome,] 'nous y remarquerons quelques Martyrs connus ſeulement par leurs epitaphes qu'on y voit encore, comme GORDIEN 'deputé "des Gaules, "maſſacré pour la foy avec tous ſes domeſtiques, '& enterré dans le cimetiere de Ste Agnés. [c] On croit que ſon epitaphe eſt peuteſtre l'unique exemple que nous ayons d'une écriture gauloiſe en lettres greques, comme le remarque Ceſar. Mabi. it. 11. p. 139. p. 141. Aring. l. 3. c. 22. p. 337. c. [c] Mabi. p. 141. c.

NOTE 2. *jugulatus.*

'On a trouvé auſſi dans le cimetiere de Ste Agnés; le tombeau d'un Martyr nommé CONSTANCE ou Conſtant, avec une grande coupe, dont l'inſcription portoit qu'on luy avoit voulu inutilement oſter la vie avec du poiſon. Aringhus croit qu'il avoit pris le poiſon ſans en recevoir aucun mal, ſelon la promeſſe Aring. p. 300.

de J.C. Il remporta enfin par le fer la couronne que le poiſon ne luy avoit pu donner. Cette coupe ſe garde à Rome avec reſpect. Aringhus dit que le corps ſacré de ce Martyr a eſté transferé à Rimini. [Ainſi il ſemble qu'il ſoit honoré publiquement par l'Egliſe.

p.133|l.4.c.31. p.102. 'L'on a trouvé en 1643, dans le cimetiere appellé Oſtrien, le tombeau d'un tres genereux Martyr nommé PRIMICE, dont l'epitaphe faite par ſa femme, porte qu'aprés beaucoup "de *angustias;* ſouffrances il s'eſtoit repoſé en paix à l'age de 38 ans. [Il ſemble

Flor.p.1017. qu'il ne ſoit pas mort par les tourmens. 'Nous avons un S. Primit ou Primice Martyr à Rome, marqué le 2 de decembre dans les martyrologes de S. Jerome, & dans Raban.

Aring.l.3.c.22. p.333 [Il ſemble qu'on peut mettre au rang des Martyrs,] 'VITALIEN enfant de treize à quatorze ans, dans le tombeau duquel on a trouvé un vaſe avec du ſang: & ſur ſon epitaphe il y avoit "un *cultrum;* couteau gravé, un peigne de fer, & un autre inſtrument de ſupplice. Il fut enterré dans le cimetiere de S. Saturnin le 28 de ſeptembre.

l.4.c.37.§ 41. 42.p.149. 'On trouve dans le cimetiere de Priſcille deux tombeaux, qui, ſelon leur inſcription, ſont, l'un d'une MARCILLE avec 550 Martyrs, & l'autre d'un RUFIN [1] avec 150 autres. [Mais je ne ſçay s'il ne faudroit point attendre des preuves plus fortes pour un ſi grand nombre de Martyrs. Et ils n'ont pas pu tous tenir dans un ſeul tombeau, qu'on ne dit pas meſme avoir rien d'extraordinaire pour la grandeur.

Nous pourrions faire une aſſez longue liſte de pluſieurs autres

l.3.c.22.p.195. epitaphes,] qu'Aringhus croit qu'on doit raporter à des Martyrs, parcequ'on y voit des palmes, des colombes, des cœurs, des croix, ou le caractere du nom de J.C. Mais il demeure d'accord que ce peuvent eſtre ſeulement des marques que c'eſtoient des

p.194.57. Chrétiens. 'On croit devoir faire plus de fond ſur du ſang enfermé dans des vaiſſeaux de verre ou de terre, qu'on trouve aſſez

p.333.336. ſouvent dans des tombeaux. 'Cependant cela eſt commun dans des tombeaux d'enfans quelquefois d'un an ou deux, [qui ne pouvoient guere eſtre expoſez au martyre que par des occaſions fort rares.] On en trouve dans d'autres à qui leurs epitaphes donnent divers eloges, ſans dire un mot de leur martyre. [Ainſi

Mabi.it.It.p. 141. il vaut mieux ſe reduire à dire,] 'que la vraie marque pour connoiſtre les Martyrs, c'eſt quand leur martyre eſt atteſté par d'anciennes inſcriptions.

1. *& Chriſti martyres CL. martyres Chriſti.* Pourquoi cette repetition?

ART. III.

ARTICLE III.

Des Saints du royaume de Naple & de la Toſcane : De Ste Chriſtine.

'LE martyrologe Romain met à Sinueſſe le premier jour de juillet, S. CASTE & S. SECONDIN Eveſques & Martyrs, 'Ferrarius [1] croit que c'eſt une faute, & qu'il faut mettre ces Saints à "Seſſe,[qui eſt,comme Sinueſſe,dans la Campanie entre Capoue & la riviere de Garigliano.]Car il dit que c'eſt à Seſſe qu'on les honore, & où l'on croit que ſont leurs corps.'Ughellus n'en dit rien dans l'hiſtoire des Eveſques de Seſſe.[Je ne trouve point qu'il parle de ceux de Sinueſſe.]Baronius cite quatre pieces ſur ces Saints, deux aſſez nouvelles, & deux ſans epoque. L'une de celles-ci qui venoit de Cajete,'eſt celle dont Ferrarius tire bien des choſes, c'eſt à dire des prodiges[qui n'ont que peu ou point d'apparence,]'aprés en avoir retranché bien d'autres comme n'eſtant guere vraiſemblables. Un moderne met ces Saints ſous Diocletien ; ce qui n'eſt pas meſme autoriſé par leurs actes.

1. *Sueſſa.*

Bar.1.jul.c. Fer.it.p.401. Ugh.t.6.p.674. Ferr.it.p.400. 401. p.401.

'Nous avons dans Bollandus une vie de S. BACULE Eveſque de Sorrento[entre Naple & Salerne,]faite par un David Romieu, qui commence par dire qu'on ne ſçait point en quel temps le Saint a vécu.[Cela ſuffit pour montrer qu'elle eſt fort nouvelle, auſſibien que]l'affectation ridicule qu'on y voit d'une elegance toute fauſſe.'Ughellus nous en donne une autre aſſez bien écrite,[& apparemment plus ancienne, mais neanmoins aſſez nouvelle,]puiſqu'elle n'eſt faite qu'aprés Sergius Eveſque de Stabia vers l'an 700, pour le pluſtoſt.'Auſſi tout ce qu'elle dit de la vie du Saint, conſiſte en des eloges generaux ſans aucun fait;[à quoy elle ajoute quelques miracles arrivez longtemps depuis.]'Ughellus dit qu'on croit que ce Saint a vécu vers l'an 660.'Cependant puiſque ſa vie porte que "longtemps aprés ſa mort, il y avoit encore un temple plein d'idoles au milieu de la ville,'cela donne ſujet de croire qu'il eſt beaucoup plus ancien. [a]Ferrarius, & Bollandus aprés luy, mettent ſa feſte le 29 de janvier.[b]Ughellus met ſa mort le 29 d'aouſt, dit qu'on l'honore à Sorrento comme l'un des patrons de la ville, & raporte diverſes choſes de ſon office.

multis evolutis curriculis.

Boll.29.jan.p. 950.f. c. Ugh.t.6.p.755. 758. p.755.756. p.754.c. p.756.c.d. Boll.29.jan.p. 951.f. [a] p.951.c. [b] Ugh.p.754.d.

'S. Gregoire parle d'une egliſe & d'un monaſtere de S. LEONCE

Greg.l.9.ep.73. p.1002.c.

1. ou celui qui a ajouté des notes à ſon martyrologe des Saints d'Italie.

Martyr auprés de Rome, où il y avoit des reliques de ce Saint. Et ces reliques ayant esté volées, il prie qu'on y en envoie d'autres de Brinde où estoit le corps du Saint. 'Les anciennes editions avoient Leuce en cet endroit: [a] & Baronius croit que c'est celui qu'on honore sous ce nom le 11 de janvier comme Evesque de Brinde. 'D'autres en doutent à cause de la difference du nom, [ce qui peut n'estre pas considerable;] & parceque l'Evesque n'est honoré que comme Confesseur, ce qui n'a pas arresté Baronius : & il ne l'a mis dans le martyrologe Romain que comme Confesseur, [peutestre parceque Saint Gregoire donne encore le titre de Martyr à d'autres Saints qui ne le sont pas. Mais il paroist assez appuyé] par un martyrologe de S. Jerome, qui met le 18 de janvier un Saint Leuce à Brinde entre plusieurs Martyrs.

sanctuaria.

Ugh.t.9.p.11.c.

a Bar.11.jan.f.

Ugh.p.11.c.d| Boll.11.jan.p.667.c.

Boll.p.667.c| Flor.p.243.2.

[On n'a rien d'ancien de l'Evesque, s'il est different du Martyr,] 'quoiqu'on en dise assez de choses. [b] Baronius & Ughellus conviennent que ses actes sont pleins de fautes; [c] & ceux que Bollandus nous a donnez [sont pitoyables.] [d] On veut qu'il ait vécu sous Commode, mais sans fondement. [e] Son corps a esté transferé à Trani, & de là à Benevent; d'où l'on en a raporté une partie à Trani & à Brinde. 'Il y a à Brinde, ou auprés, deux eglises dediées [à Dieu] sous son nom.

Boll.p.667-669.

b Ugh.p.10.d.

c Boll.p.669.

d p.667.f|1105.b.

e p.672-675.

p.1109.b.

'L'Eglise de Tarente honore le 8 de may, & plus encore le 10, S. CATALDE, comme son [second] Evesque, & son patron: & il est celebre en Italie. 'Il y en a mesme une paroice dans le diocese de Sens, où on l'appelle S. Cartaud. 'Mais on n'a rien d'ancien ni de bon pour son histoire. Ughellus & d'autres en disent assez de choses incroyables. 'Bollandus croit qu'il a plutost vécu dans le VIII. siecle, ou depuis, que dans le II. où d'autres le placent. 'On a une histoire de la decouverte de son corps vers l'an 1070, & de divers miracles arrivez ensuite. 'On pretend en Sicile avoir son chef, & un de ses bras.

10.may,p.569.570.

sup.p.680.b.

10.may,p.576-578.

p.577.b.

p.570-576.

sup.p.680.a.b.

'Le nom de STE CHRISTINE est aussi connu dans l'Eglise parmi les Latins, & mesme parmi les Grecs, que ses actions sont peu connues; & cela luy est commun avec plusieurs autres Saints. On en dit assez de choses, [& qui sont anciennes,] 'puisqu'on les trouve dans S. Aldelme [à la fin du VII. siecle.] [f] Mais elles n'en sont pas plus assurées, [ni moins improbables. On en peut voir un abregé dans Adon, dans Pierre des Noels, & dans les Ménées des Grecs. Car il n'y en a point d'actes dans Surius.] 'Baronius en cite de manuscrits de deux façons.

may,t.1.p.34.f.

Bib.P.t.3.p.308.c.d.e.

f Boll.may,p.34.f.

Bar.24.jul.b.

'Tous ceux qui parlent de cette Sainte, la mettent à Tyr, b.
qu'Usuard dit estre une ville d'Italie. Adon ajoute qu'elle estoit
pres du lac de Bolsene en Toscane; ce que les nouveaux suivent;
& c'est la tradition du pays. On trouve cette ville marquée dans
un edit de Didier Roy des Lombars. 'Mais Florentinius soutient Flor.p.680.
que c'est une piece supposée, & que, [hors les martyrologes,]
l'on ne trouve rien autrepart de cette ville de Tyr en Toscane.
'Il est certain qu'elle n'est plus aujourd'hui. Ceux du pays Bar.24.jul.b.
croient qu'elle a esté absorbée par le lac. 'D'autres semblent Baudr.p.299.
dire que c'est lisle & la ville de Bisente enfermée dans le mesme 300.
lac. 'Le corps de Ste Christine a esté porté à Venise selon les uns, Ferr.it.p.455.
selon d'autres à Palerme en Sicile: & il y en a qui disent qu'il est
demeuré en Toscane dans la ville de Bolsene.

'Ferrarius dit qu'elle souffrit sous Diocletien; [mais je ne le p.455.
trouve que dans luy.] 'Fortunat la nomme entre les illustres Bib.P.t.8.p.
1. Vierges[1] selon quelques editions. [2]Les martyrologes de S. Jero- 816.2.a.
me luy donnent la mesme qualité, & la mettent aussi à Tyr, en a Flor.p.678.
marquant sa feste le 24 de juillet. Ils sont suivis par Bede qui 679.
2. ne nomme pas Tyr, par[2] ceux du IX. siecle, & par plusieurs
autres Latins, 'aussibien que par les Grecs qui font ce jour là Men.p.228.
leur principal office de la mesme Sainte, & luy donnent le titre 233.
de grande Martyre. Ils la mettent aussi à Tyr, mais sans s'expli-
quer davantage.

'Bollandus nous donne une histoire de S. ANTOINE ou Boll.27.apr.p.
Antonin, honoré à Luque en Toscane le 27 d'avril, [qui est aussi 476-480|Flor.
méchante que nouvelle.] Ce qui s'en lit dans les actes de Saint p.463.
Torpete [ne vaut pas mieux,] quoiqu'Adon & Notker l'ayent
copié. C'est sur ces pieces qu'on met ce Saint du temps de Neron.
On le qualifie Prestre & ermite. Son corps fut trouvé, & levé
de terre l'an 1201.

ARTICLE IV.

De S. Syr de Genes, & des autres Saints de la Lombardie.

'SAINT Gregoire en raportant un miracle arrivé depuis peu Greg.dial.l.4.
à Genes dans l'eglise de S. SYR, donne le titre de Martyr c.53.p.311.b.
à ce Saint. [Que s'il ne se trompe point en cela,] 'il faudra Bar.29.jun.c.
distinguer ce Martyr de S. Syr Evesque de la mesme ville, dont

1. *Christina, Eufemia &c.* 'Mais dans Brower il y a *Illic Euphemia &c.* Fort.l.8.c.4.p.
2. Usuard, Adon, Notker, Vandelbert. 187.

l'epitaphe trouvée en 1283, & raportée par Baronius, luy donne
Boll.ſup.p. 542. bien le titre de Saint, mais non celui de Martyr: 'Bollandus croit
Ferr.it.p.419. que S. Gregoire a pu ſe tromper, en donnant le titre de Martyr
Bar.19.jun.c. à S. Syr auſſibien qu'à quelques autres. 'Et on ne connoiſt aujourd'hui qu'un S. Syr à Genes. 'Baronius raporte le paſſage de
MS.p.632. S. Gregoire à l'Eveſque, & ne le qualifie pas neanmoins Martyr. 'La vie que nous en avons dans Mombritius ſuppoſe auſſi qu'il a vécu & qu'il eſt mort durant la paix de l'Egliſe.

[Le ſtyle de cette vie eſt grave, mais affecté. Il y a peu de faits, dont une partie meſme n'eſt guere probable. Elle ne porte non plus aucun caractere du temps où ce Saint peut avoir vécu, ſi ce
Ugh.t.4.p. 1153-1156. n'eſt qu'elle le fait ſucceſſeur de S. Felix:]'& tout ce qu'Ughellus y ajoute, c'eſt qu'il le fait predeceſſeur de Romule, & Romule de Diogene qui aſſiſta au Concile d'Aquilée en 381. [Ainſi il le faudroit mettre au pluſtard vers le milieu du IV. ſiecle. Mais Ughellus ne donne point de preuve de l'ordre dans lequel il
Boll.ſup.p. 542.b. place ces Eveſques; '& Bollandus nous avertit qu'on ne peut rien fonder avec aſſurance pour ces temps là ſur les monumens
Ugh.p.1156.c. d. de l'Egliſe de Genes. 'Ughellus meſme avoue que Romule qu'il met le cinquieme, eſt conté par d'autres pour le huittieme.

p.1153.a. [La vie de S. Syr Eveſque,]'& ſon epitaphe, portent qu'il eſt
b. mort le 29 de juin. 'On en fait neanmoins aujourd'hui la feſte à
p.1158.b.c. Genes le 6 de juillet. 'On écrit que ſon corps fut trouvé ſous un
p.1151.b. autel de ſon nom le 8 de janvier 1283. 'On pretend que l'egliſe qui portoit ſon nom du temps de S. Gregoire, avoit porté auparavant celui des Apoſtres, '& qu'elle a eſté la cathedrale, quoiqu'elle fuſt hors de la ville, juſqu'à ce que vers l'an 985, le ſiege
p.1157.d. epiſcopal fut transferé en l'egliſe de S. Laurent, 'pour mettre
d|1151.d. des moines dans celle de S. Syr, 'où la diſcipline a fleuri juſqu'à
p.1157.1158. ce qu'elle y ait eſté ruinée par les Abbez commendataires. On y a mis enfin des Theatins en 1575.

p.1152.c. 'S. Syr avoit, dit-on, eſté inſtruit par S. FELIX ſon predeceſſeur, dont le corps fut trouvé l'an 1283 dans l'egliſe de S. Syr, avec une epitaphe qui portoit qu'il eſtoit mort le 9 de juillet agé
Ferr.it.p.418| de 70 ans, dont il en avoit paſſé 20 dans l'epiſcopat. 'On en fait
Ugh.p.1152.c. aujourd'hui la feſte le 9 de juillet. On luy attribue des miracles: [On ne dit pas neanmoins qu'il y ait aucune hiſtoire de ſa vie.]

Ugh.p.1151. 'Ughellus le fait ſucceder à S. VALENTIN honoré le 2 de may,
Boll.ſup.p.546. c. & dont on a une hiſtoire, 'mais qui n'eſt écrite que dans le XIII.
* Ugh.p.1151. 1157.d. ſiecle, ſelon Bollandus, *ou au pluſtoſt à la fin du X, & aprés l'an

985. [Elle ne nous apprend rien de ſa vie,] ſinon qu'on avoit trouvé dans une inſcription, qu'il avoit gouverné 12 ans & onze mois, qu'il avoit vécu 75 ans, & qu'il eſtoit mort dans l'indiction 13, d'où Bollandus conclud, ſuppoſé l'ordre qu'on donne aux Eveſques de Genes, qu'il doit eſtre mort des l'an 325, ou au pluſtard en 340. [Mais, comme il eſt tres difficile de croire qu'on ait ſitoſt marqué les indictions ſur les tombeaux, je penſe qu'il en faut conclure que ce Saint n'a point vécu dans le IV. ſiecle, & qu'ainſi l'ordre qu'on nous donne des Eveſques de Genes eſt faux.] L'anneau qu'on luy trouva au doit lorſqu'on decouvrit ſon corps, [n'eſt pas apparemment d'un uſage ſi ancien.]

Boll. ſup. p. 544. d | 545. b. p. 542. § 2. p. 545. a.

Sa vie dit qu'il mourut le 2 de may, auquel on honore encore ſa memoire, & qu'il fut enterré dans l'egliſe des Apoſtres & de S. Syr, où l'on trouva ſon corps ſous l'Eveſque Jean, c'eſt à dire en 985 ſelon Ughellus, lorſqu'on la rebaſtiſſoit pour y mettre des Religieux. C'eſt ſurquoi ſon hiſtorien qui vivoit en ce temps là meſme, s'étend principalement, [a] y ajoutant quelques miracles arrivez depuis. [b] Il aſſure que le corps du Saint, & meſme les habits dont il eſtoit revétu, furent trouvez tout entiers ſans corruption. En l'an 1240 il fut tranſporté de cette egliſe en celle de S. Laurent, ou tout entier, ou ſeulement en partie. Car on pretend avoir encore une partie de ſes reliques dans celle de S. Syr.

p. 544. d. f. Ugh. p. 1151. b. d | 1157. d. Boll. p. 544. § 4. 5. a p. 545. 546. b p. 544. f. p. 543. § 7. 12. may, p. 174. d.

Entre S. Syr, & Diogene qui aſſiſta l'an 381 au Concile d'Aquilée, Ughellus met S. ROMULE, dont nous n'avons rien qu'une méchante hiſtoire, faite 200 ans au moins depuis les ravages des Sarrazins en Italie. Elle marque que le corps de ce Saint fut tranſporté à Genes du lieu où il eſtoit mort en faiſant ſes viſites, par l'Eveſque Sabbatin: & Ughellus qui nous a donné cette piece, [ne met point de Sabbatin entre les Eveſques de Genes.] Selon cette vie, S. Romule eſtoit Eveſque & Seigneur de Genes, [ce qu'il n'a pu eſtre dans le IV. ſiecle, ni longtemps depuis.] Les monumens de l'Egliſe de Genes l'en font le 8e Eveſque. Sa feſte ſe fait le 13 d'octore. On pretend que la ville de Saint Remo ſur la coſte de Genes, mais dans le dioceſe de Vintimille, eſt nommée en latin S. Romule à cauſe de luy, & que c'eſt le lieu où il avoit eſté enterré d'abord.

Ugh. p. 1153. 1156. p. 1156. a. p. 1154. a. c. p. 1156. c. Ferr. it. p. 647. Ugh. p. 1153. c.

L'on met ſous Trajan, ou meſme encore pluſtoſt, S. LATIN Eveſque de Breſſe, honoré le 24 de mars. Mais ni la petite vie que Bollandus nous en donne, ni tout le reſte de ce qu'il en dit, n'a rien d'ancien, hors ſon epitaphe dreſſée par Flavia Paulina

Boll. 24. mars, p. 475. 476. p. 475. c.

ſa nièce, qui l'appelle Flavius Latinus, & nous apprend qu'il avoit eſté 12 ans Exorciſte, 15 ans Preſtre, 3 ans & ſept mois Eveſque. Cette epitaphe luy eſt commune avec Latinille & Flavius Macrianus Lecteur, [qui pouvoient eſtre ſon frere & ſa ſœur. Ces ſurnoms de Flavius marquent une grande antiquité, mais encore plus le IV. ou le V. ſiecle, que les precedens.] neptis.

p.475.476. 'Comme tous les nouveaux s'accordent à donner 31 an d'epiſcopat à S. Latin, p.476.f. 'quelques uns veulent que l'epitaphe ſoit une inſcription faite de ſon vivant, p.475.c. [ce qui n'eſt pas ſoutenable,] 'ou qu'elle regarde un autre Eveſque. Bollandus qui raporte cette p.476.f. opinion, n'y répond rien: mais ſans s'y arreſter, 'il dit que les années qu'on donne aux anciens Eveſques ſoit de Breſſe, ſoit des autres villes [d'Italie,] ne ſont que des conjectures ou des divinations des modernes ſans aucun fondement ſolide. Ugh.t.4.p. 'Ughellus ſuit abſolument l'inſcription. [a] Baronius qui nous apprend qu'elle eſt à Breſſe, l'appelle un illuſtre monument de l'antiquité. Elle a eſté donnée par Alde Manuce. 7.8.a. a Bar.14.mars, b.

Boll.27.mars, p.689.c.690. b p.689.b. 'L'hiſtoire que l'on a de Ste Auguste eſt toute nouvelle. [Ainſi tout ce que nous en pouvons dire,] [b] c'eſt qu'on l'honore comme une Vierge & une Martyre à Seraval [ou Sarraval] au c. dioceſe de Ceneda dans la Marche Treviſane. 'L'on y garde ſon corps dans une egliſe fort celebre, où l'on vient de tous coſtez b. le viſiter, particulierement le premier jour d'aouſt. b.c. 'Mais l'on fait principalement ſa feſte le 27 de mars. 'Bollandus croit que ce peut eſtre une Ste Auguſte Vierge marquée entre les Martyrs le f. 28 de juillet dans les plus anciens martyrologes. 'Quelques uns la mettent vers l'an cent: mais rien n'appuie cette epoque, ni aucune autre.

Bar.10.dec.f. 'Le martyrologe Romain met ſous Licinius S. Mercure & ſes compagnons martyrizez à Leontini dans la Sicile. [Mais la Sicile n'a jamais eſté à Licinius.] Baronius ne cite rien pour ces Saints que leurs actes joints à ceux de S. Alphée, ["celebres entre les actes les plus décriez.] V. la perf. de Dece §. 14.

ARTICLE V.

De S. Maximin d'Aix, & de divers autres Saints des Gaules.

[Nous avons en France un aſſez grand nombre de Martyrs & d'autres Saints dont l'epoque eſt fort incertaine. Nous en avons parlé de la pluſpart ſur S. Denys de Paris, & en

quelques autres endroits : & il faut parler ici des autres.]

'On fait depuis quelques ſiecles S. MAXIMIN premier Eveſque d'Aix en Provence : & l'on peut voir dans le Gallia chriſtiana une aſſez longue enumeration des auteurs qui le diſent, [tous du XIII. ſiecle, ou audeſſous.] 'Mais on y remarque en meſme temps qu'aucun ancien auteur n'en a parlé; '& qu'on ne trouve pas meſme ſon nom dans aucun martyrologe avant que Galeſinius euſt fait le ſien en l'an 1576, où il l'a mis au huittieme de juin. 'Baronius qui a imité Galeſinius, ne cite en effet que les actes [ſuppoſez] de Ste Madeleine, & Pierre des Noels. 'Saint Maximin ne ſe trouve point encore dans les Litanies de l'Egliſe d'Aix, imprimées en 1577. 'Tout cela peut donner quelque lieu de croire, que comme des l'an 1114, il y avoit dans le dioceſe d'Aix un monaſtere ſous le nom de S. Maximin, ſoit de celui de Treves celebre dans le IV. ſiecle, ſoit de quelque autre, [cela avoit fait croire d'abord que c'eſtoit un Saint du pays; aprés quoy pour le relever,] on en a fait l'un des ſeptante Diſciples, on l'a fait venir en France avec Ste Madeleine, & l'on y a enſuite ajouté le reſte. 'Il y a eu un Maxime Eveſque d'Aix en 524 & 529. Je ne ſçay ſi cela n'auroit point contribué à faire donner le meſme titre à S. Maximin. 'L'Egliſe d'Aix l'honore aujourd'hui en cette qualité. [Il faudroit voir depuis quand cela a commencé. Quoy qu'il en ſoit, ſi l'on trouve des preuves qu'il y ait eu un S. Maximin Eveſque d'Aix, je penſe qu'on trouvera en meſme temps que c'eſt un Saint dont l'hiſtoire nous eſt entierement inconnue.]

Gal.chr.t.1.p. 2.l.2. | b] Laun.de Magd.p.36. | Bar.8.jun.a. | Laun.de M.p. 37. | p.91-93. | p.91, Gal.chr.t. 1.p.3.l.c. | Gal.chr.p.2.t. b.

'La ville de Leitoure en Armagnac, dont l'Eveſque Vigile aſſiſta l'an 506 au Concile d'Agde, honore le 3 de may S. HYGIN, ou GENIE comme l'appellent ceux du pays, dans une egliſe de ſon nom où eſt ſon corps. Le P. Labbe nous en a donné une vie, 'dont l'auteur ſemble ſe vouloir dire contemporain : mais tout le caractere de ſa piece y eſt contraire. Les faits qui y ſont en aſſez petit nombre, [ne ſont que des prodiges, ou des choſes où
1. l'on n'entend rien,] 'comme[1] la date du temps où il eſt mort. 'Quelques uns en tirent, par conjecture, que ce fut ſous Diocletien & Maximien. Bollandus a mieux aimé ne luy aſſigner aucun temps. [S'il eſt vray] 'qu'il euſt fait baſtir l'egliſe où il fut enterré par l'Eveſque Heutere [inconnu d'ailleurs, ce n'a pas eſté avant l'empire d'Alexandre.]

t.2.p.610. | Boll.3.may,p. 383.b.c. | c.c. | p.384.e. | c|38. | p.385.f.

'Cette hiſtoire, qui l'appelle toujours Genie, dit que comme

p.384.386.

1. *ſub Maximo tyranno & Jovinano, coram palatio Arimini & Aſclepiadis.*

il convertiſſoit beaucoup de payens, le Gouverneur envoya pour le prendre trente ſoldats, qui furent convertis par un miracle, battizez à ſa priere par un ſaint Preſtre nommé Celſe, & martyrizez à Auch des qu'ils furent retournez vers le Gouverneur. 'On ne les trouve point dans les martyrologes. Bollandus joint leur feſte à celle de Saint Genie. 'Il croit que le Preſtre CELSE, qu'on dit avoir eu revelation de la naiſſance & de la ſainteté future de S. Genie, & à qui les actes donnent le titre de Bienheureux, peut eſtre un S. Celſe Confeſſeur, 'que Mr du Sauſſay a mis le 7 d'aouſt, auquel "on montre ſolennellement ſon chef &c. dans la cathedrale de Limoges. 'Aprés le martyre des trente ſoldats, le Gouverneur en envoya d'autres chercher S. Genie. Mais il avoit, dit-on, obtenu de Dieu de mourir avant qu'ils fuſſent arrivez.

p.384.c. c.c. Sauſſ.ſup.p. 1156. Boll.p.385.c.f.

'Nous ne trouvons rien de la vie de STE FAUSTE, [a]honorée dans le IX. ſiecle comme une ſainte Vierge & Martyre. Son corps eſtoit alors à "Faizenſac [dans l'Armagnac,] où on luy avoit baſti une egliſe magnifique. Mais cette egliſe ayant eſté brulée par les Normans [ou d'autres barbares,] 'ſon corps en fut enlevé par un moine nommé Aldaire, malgré un tonnerre effroyable [qui ſembloit condanner ſon action,] '& porté à pluſieurs journées de là en [t] un prieuré dependant de l'abbaye * de Solognac en Limoſin. 'Cela ſe fit en l'an 864. Nous avons une petite hiſtoire de cette tranſlation, 'où l'auteur pretend qu'elle fut autoriſée par deux miracles. [Le premier au moins paroiſt peu de choſe.] 'On pretend que le corps de la Sainte eſt aujourd'hui à la Prée, abbaye de Bernardins à ſix lieues de Bourges, & on marque qu'il y a eſté apporté le 11 octobre 1247. [Ainſi il ſemble que l'on ait auſſi quelque hiſtoire de cette tranſlation: mais Bollandus ne l'a pas eue. C'eſt ſans doute depuis cela] 'que quelques nouveaux martyrologes marquent Ste Fauſte vierge en "Berri, ou à Bourges. Ils la mettent le 4 de janvier.

4.jan.p.1090.f. [a] p.1091.c. Fidenciani. c.d. * p.1092[Lab. bib.t.2.p.525. t. *Solemniacum. Boll.p.1091.a. p.1092. p.1090.f. c. Bituricas.

'L'Egliſe d'Acqs [ou de Dax] en Gaſcogne, honore comme ſon premier Eveſque un S. VINCENT, qu'on dit avoir ſouffert le martyre aprés avoir preſché la foy; & on aſſure que dans toute l'Aquitaine il y a pluſieurs egliſes dediées à Dieu en ſon honneur. [Il faudroit neanmoins prendre garde ſi ce ne ſeroit point de celui d'Agen.] On ne dit point en quel temps il a vécu. On fait ſa feſte à Dax le premier de ſeptembre, 'auquel Bollandus promet d'en traiter. [Ferrarius &] [b] Mr du Sauſſay, la mettent

Gal.chr.t.2.p. 868.2. Boll.19.apr.p. 618.d. [b] Sauſſ.ſup.p. 1108.

t. *in fundo Brivaciaco prope caſtrum Aſinenſe.* Je ne les trouve point dans la Notice de Mr Valois.

neanmoins.

neanmoins le 19 d'avril : Le dernier marque quelques particularitez de ſon hiſtoire.

'Dans un écrit qu'on croit eſtre fait vers 950, on trouve qu'il y avoit à Clermont en Auvergne un autel de S. AMANCE. On l'y honore aujourd'hui comme un Martyr le 7 de fevrier : mais on n'en ſçait rien davantage. Boll.7.feb.p.9.

'L'Egliſe de Mande en Gevaudan honore le 14 de janvier S. FIRMIN comme l'un de ſes anciens Eveſques. Mais on ne ſçait point quand il a vécu : & quoique tout le monde le mette aprés S. Privat martyrizé vers l'an 260, Bollandus doute s'il ne le faudroit point mettre devant,[de quoy il n'a aucun fondement particulier.]'On dit que ſon corps eſt en une ville du Gevaudan nommée la Canourgue.[a]Mr du Sauſſay dit neanmoins 1. que c'eſt[1] en un autre lieu du meſme pays, dans une egliſe de S. Martin. 14.jan.p.936. a.b. d|Gal.chr.t.3. p.727.1.a. a Boll.p.936.d. e.

'Les noms de S. SYAGRE & de S. PATRICE à Lion, ſe liſent dans les martyrologes de S. Jerome & dans quelques autres le 11 d'avril, mais d'une maniere qui porte quelquefois à dire qu'ils ſont Martyrs, & quelquefois qu'ils ne le ſont pas. Bollandus ſemble pencher à croire qu'ils ont aſſez ſouffert durant la perſecution, pour eſtre honorez comme Martyrs, & qu'ils ſont neanmoins morts dans la paix. 'Florentinius juge qu'il vaut mieux ne les point regarder comme Martyrs;[& c'eſt le plus probable,]s'ils ont eſté ajoutez aux martyrologes originaux, comme il croit qu'il le faut dire.[Il faut qu'ils ne ſoient pas aujourd'hui connus à Lion, puiſque Theophile Rainaud n'en dit rien.] 11.apr.p.13. Flor.p.429.2.

'Uſuard & Adon, aprés les martyrologes de Saint Jerome, marquent à Lion le 23 d'aouſt S. MINERVE, martyrizé avec S. ELEAZAR, & huit "autres ſelon Uſuard, ou huit * fils ſoit de tous les deux, ſoit d'Eleazar, comme on le juge plus probable. Adon nous apprend que leurs corps eſtoient dans une grote pres de la ville à l'Occident,'c'eſt à dire dans la cave de l'egliſe de S. Irenée. C'eſt tout ce qu'on ſçait de ces Saints, quoy qu'en diſent les nouveaux Eſpagnols. 'Divers martyrologes mettent le 22 d'aouſt à Autun S. Minerve ou Medard, & S. Emilien avec ſept fils.[b]On croit que ce ſont les meſmes, & qu'il faut ſuivre ce qu'on lit au 23. p.773.1|Th.R. t.3.p.45.74. al. is. * filii. Th.R.p.45. Flor.p.767.769| Boll.mars,t.2. p.29. b Flor.p.770. 773.

'Mais Uſuard donne ſans difficulté à Autun S. PROCULE Martyr honoré le 4 de novembre, en quoy il eſt ſuivi par le p.951.1|Bar.4. nov.c.

1. *In oppido Banacenſi.* Je ne ſçay s'il veut dire Bagnols en Gevaudan.

martyrologe Romain, & par quelques autres. Baronius le cite auſſi d'Adon, qui n'en parle point. Mais ſes additions ont un Saint Procule Eveſque, qui ſe lit de meſme dans les additions du martyrologe de Saint Jerome, & dans quelques autres.

Gal.chr.t.2.p. 30.a.a. 'Mrs de Sainte-Marthe ne marquent point de Procule Eveſque d'Autun juſqu'à celui qu'ils mettent entre l'an 517 & l'an 533; & ils diſent que c'eſt celui qu'on honore le 4 de novembre; [mais ils ne luy attribuent point la couronne du martyre, dont les

Sauſ.p.328. occaſions eſtoient aſſez rares en ce temps là.] 'Mr du Sauſſay en met un Eveſque & Martyr auſſitoſt aprés S. Andoche, [& ainſi à la fin du II. ſiecle. On ne voit point neanmoins où il l'a trouvé.]

ARTICLE VI.

Suite des Martyrs des Gaules : De Sainte Reine : de Saint Ferruce de Mayence.

[LA veneration que l'on rend aujourd'hui à [t] STE REINE eſt autoriſée par Uſuard, qui la met dans le dioceſe d'Autun avec la qualité de Vierge le 7 de ſeptembre, & qui décrit aſſez

Bar.7.ſept.e| Boll.mars,t.2. p.31.d. au long ſon martyre.] 'Il eſt ſuivi par le martyrologe Romain & par quelques autres. [a]Nous avons ſes actes dans Mombritius, [dans Vincent de Beauvais,] [b]& dans Pierre des Noels. [Mais tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que c'eſt une tres méchante hiſtoire, quoiqu'elle puiſſe avoir eſté ſuivie par Uſuard.]

[a] MS.p.619.
[b] P.de N.l.8. c.47.p.158.3.

Vinc.B.l.13.c. 29.p.515. 'Vincent de Beauvais met cette Sainte ſous Diocletien. [Les autres ſe contentent de dire avec Uſuard, que ce fut ſous un juge nommé Olybre. Ce qui rend aujourd'hui Ste Reine plus celebre, c'eſt la fontaine & la chapelle de ſon nom qu'on viſite de tous

Sanſon. coſtez] à une lieue de Flavigni dans l'Archipreſtré de Thoulon, au pié de la montagne d'Alize, entre les rivieres d'Ozerain, de Loze, & de Brenne.

Bar.23.ſept.c. 'Nous avons un S. PATERNE Eveſque & Martyr le 23 de ſeptembre, marqué par Uſuard [& par d'autres.] "Mais nous ne voyons pas bien ſi c'eſt à Coutance en Normandie, ou à Conſtance en Allemagne ſur le lac du meſme nom. Notes

Boll.27.feb.p. 678.e. 'Nous n'avons rien des actions de STE HONORINE, dont l'Egliſe [de Paris, & celle] de Quimper, font la feſte le 27 de

Sauſ.ſup.p.1149. app.no.1.2.

1. 'Un martyrologe manuſcrit met ſur le 7 de ſeptembre. *Edua civitate natale Sanctæ Meluſiæ Reginæ;* 'ce que M. du Sauſſay dans ſa table des villes, entend de Ste Reine.

fevrier. 'Car ce que quelques uns en diſent, n'a rien de fondé. c.d.
[Nous ſavons ſeulement que] 'ſon corps eſtoit à Gerarville pres c.f.
de l'embouchure de la Seine, d'où il fut tiré vers l'an 900, durant
que les Normans ravageoient la France, & apporté à Conflant
village du dioceſe de Paris ſur la jonction de l'Oiſe avec la Seine. p.677.c.
'Il y fut mis dans l'egliſe de la Ste Vierge, & y eſt demeuré: [de p.678.f.
ſorte que le lieu en a pris le nom de Conflant Ste Honorine.]
Nous avons une petite hiſtoire de cette tranſlation 'écrite dans p.679.b.f.
le XII. ſiecle, peuteſtre par un moine de l'abbaye du Bec, qui
demeuroit à Conflant. 'Car Ive Comte de Beaumont [ſeigneur c]678.a.
du lieu,] l'avoit donné l'an 1084 à l'abbaye du Bec, celebre alors
en pieté ſous la conduite de S. Anſelme, afin qu'elle y envoyaſt
des moines pour y faire le ſervice: & elle y en envoya effective-
ment. 'Cette relation aſſure que Dieu faiſoit beaucoup de mira- p.979.
cles par l'invocation de la Sainte, ſurtout pour la delivrance des
priſonniers; & elle en raporte quelques uns, comme la delivran-
ce d'Enguerran de Bove. 'Elle qualifie la Sainte vierge & mar- a]678.f.
tyre, 'ce que quelques martyrologes ont ſuivi. La pluſpart ne luy b.
donnent que le titre de vierge. On ne la trouve que dans les
nouveaux.

'On garde à S. Lucien de Beauvais le corps d'un S. DONOALD Hagi.p.12.
ou Dinevaut, [dont on n'a rien par écrit. Mais on tient] qu'il a
eſté martyrizé à Milli en Beauvaiſis [à l'age de 17 ans, durant les
perſecutions des payens. On en fait la memoire le 11 d'aouſt.

'Un exemplaire des martyrologes de S. Jerome, marque le Boll.1.may,p.
premier de may à Amiens S. "ACHE, & S. ACHEUIL ou Acheu, 44.b.
Martyrs. 'On ne ſçait rien dutout de leur hiſtoire. [a]On trouve f.
que S. Salve Eveſque d'Amiens, qui vivoit au commencement a c.
du VII. ſiecle, 'mit leurs corps dans une egliſe de S. Firmin 11.jan.p.706.
Martyr, qu'il avoit baſtie dans la ville. [b]Neanmoins dans les c.
ſiecles poſterieurs, ils eſtoient dans une [autre] egliſe auprés de b 1.may,p.44.
la ville, qui ayant eſté conſacrée ſous le nom de la Ste Vierge, c.e.
prit enſuite celui de S. Acheuil, qu'elle garde encore. 'Roricon sup.p.529.e]
Eveſque d'Amiens y mit des Chanoines reguliers en l'an 1085, Gal.chr.t.4.p.
& Thierri l'un de ſes ſucceſſeurs en fit une abbaye l'an 1145. [c]Ce 7.8.
Saint eſt patron d'Ecouan [au dioceſe de Paris,] où on le nomme c Hagi.p.3.
S. Axeuil.

Acius, Achius, Agius.

'L'Egliſe de Mets honore comme Saints pluſieurs de ſes an- Boll.11.feb.p.
ciens Eveſques, dont les actions nous ſont inconnues: de ſorte 236.d.
que tout ce qu'on en peut dire, avec Paul Diacre, c'eſt qu'ils ont
travaillé à y faire croiſtre l'Egliſe de Dieu, quoique nous ne

ſachions rien de ce qu'ils ont fait pour cela. Bollandus applique
a.b. particulierement ces paroles à S. FELIX, qu'on conte pour le troiſieme Eveſque, & qui eſt marqué dans divers nouveaux
b.d. martyrologes au 21 de fevrier. Car pour ce que Mr du Sauſſay, & quelques autres modernes en diſent de plus, Bollandus le
c. rejette comme des choſes incertaines & ſans fondement. On dit que ſon corps a eſté transferé en Saxe par S. Henri Empereur.

d.e. Nous n'avons rien de plus aſſuré pour S. PATIENT qu'on luy donne pour ſucceſſeur, & qu'on veut avoir eſté envoyé à
8.jan.p.469.a. b.p1098. Mets par S. Jean l'Evangeliſte. Cela eſt fondé ſur une vie du Saint, dont Bollandus ne nous donne que le commencement
21.feb.p.236.c. [déja tout plein de narrations fabuleuſes ou apocryphes;] & la ſuite parle du Pape Leon IX: de ſorte qu'elle ne peut avoir eſté
8.jan.p.468.c. écrite avant la fin du XI. ſiecle. Sa feſte eſt marquée au 8 de janvier par Raban, par Notker, & par les martyrologes du dernier ſiecle.

16.feb.p 859. a.b. [Nous pouvons joindre encore ici] S. SIMEON qu'on fait ſettieme Eveſque de Mets, puiſqu'on pretend qu'il a vécu ſur la
Gal.chr.t.3.p. 709.t.a. fin du deuxieme ſiecle, quoique d'autres ne le mettent que vers la fin du IV. a On ne ſçait rien non plus de ſes actions. Sa feſte eſt &c.
a Boll.p.859.a. b. marquée le 16 de fevrier dans divers nouveaux martyrologes.

b.c. Angilram Eveſque de Mets mort en 790, à qui Charlemagne avoit donné le ſoin de l'abbaye de Senone au dioceſe de Toul, [& dans le Comté de Salm,] y envoya le corps de ce Saint. Les moines, qui ne vouloient point le reconnoiſtre, n'ayant pas beſoin, diſoient-ils, d'autres protecteurs que de l'Empereur & du Pape, ne voulurent point recevoir les reliques qu'il leur
d.e. envoyoit. On les mit dans une chapelle voiſine, où elles firent beaucoup de miracles: de ſorte qu'enfin les moines les apporterent ſolennellement en leur egliſe, où l'on fait memoire de cette tranſlation le 25 d'octobre.

Sur.28.oct.p. 392. b Voſſ.h.lat.l. 2.c.36.p.322. Surius nous a donné un ſermon ſur S. FERRUCE compoſé par Meginhart, b qu'on croit avoir eſté un moine de Fuld, & avoir écrit ce diſcours vers [850 ou] 870. [On voit qu'il eſtoit habile;
Sur.p.394.§10. mais il eſt bien nouveau pour faire une grande autorité:] & il avoue qu'on ne trouvoit ni le temps ni l'hiſtoire des ſouffrances
§11. du Saint dont il parle. On ne ſavoit pas meſme ſi on les avoit jamais écrites. Cependant le peu qu'il nous en dit, n'eſt point
§11. à mepriſer, puiſque c'eſt ce qu'on apprenoit de ſon epitaphe. Le fait eſt meſme conſiderable, & aſſez ſingulier, & il ſeroit à

ſouhaiter que nous en ſceuſſions davantage le detail.]

'Cette epitaphe portoit donc que S. Ferruce demeuroit à Mayence dans la profeſſion des armes, mais qu'il quitta cette profeſſion, & conſacra meſme ſes armes aux ſaints autels, dit Meginhart, pour ſuivre les mouvemens de l'amour de Dieu, & ne vivre plus qu'à J.C. Celui qui commandoit dans Mayence, irrité de cette action, l'envoya priſonnier en un chaſteau audelà du Rhein, 'qu'on pretend eſtre celui qu'on nomme aujourd'hui Caſſel; [a]le fit enfermer chargé de chaines dans ce chaſteau, luy fit ſouffrir la faim & la ſoif, & luy fit tant d'autres mauvais traitemens, qu'il en mourut au bout de ſept mois. On ne ſçait pas ſi cet officier eſtoit payen ou Chrétien: [Et nous voudrions le ſavoir: Car ce ſeroit une choſe bien memorable, de voir que ſous des commandans Chrétiens, S. Martin n'ait pas eſté ſeul à preferer la mort aux dangers qui ſe rencontrent pour le ſalut dans les emplois militaires, qu'on ait eſté aſſez dur pour pouſſer un homme juſque là, (& cela n'eſt point incroyable de la ſeverité de Valentinien I. qui a fait d'autres Martyrs,) & que Dieu ait voulu canonizer cette ſainte opiniatreté de ſon ſerviteur.] 'Car il eſt viſible que S. Ferruce 'eſtoit honoré publiquement comme un Martyr au IX. ſiecle. 'Baronius l'a mis le 28 d'octobre dans le martyrologe Romain, ſur l'autorité [des additions] d'Adon: 'Et Meginhart aſſure que Dieu autoriſoit ſa ſainteté par un grand nombre de miracles.

§ 12. Ser.1.Mog.l. 4.p.606. a Sur.§ 12. § 13. Ibid. Bar.28.oct.f. Sur.p.394.§ 10.

'Il dit que le corps du Saint fut enterré au chaſteau où il eſtoit mort, par le Preſtre Eugene aſſiſté de Berenger, [nom qui ne ſe trouve point, comme je croy, dans l'hiſtoire du temps des Romains.] 'Il eſt nommé Barger dans des vers du IX. ſiecle. [b]Ce fut Eugene qui marqua en peu de mots ſur ſon tombeau l'hiſtoire de ſon martyre. [c]Les reliques du Saint furent honorées en cet endroit par le concours des peuples, juſqu'à ce que Lulle ayant eſté fait Eveſque de Mayence aprés S. Boniface, 'fonda le monaſtere de Bleidenſtat ou 'de la Joie, à une petite lieue de Mayence, & y tranſporta le corps du Saint. Riculfe ſon ſucceſſeur, 'qui dedia l'egliſe de Bleidenſtat le 6 juin 812, '& aprés luy Haiſtulfe & Raban continuerent à honorer le tombeau du Saint. 'Ce Riculfe eſtant encore Diacre, avoit compoſé une nouvelle epitaphe de S. Ferruce, qui contient auſſi un abregé de ſon hiſtoire. 'Raban fait Eveſque en l'an 847, & mort neuf ans aprés, tenoit apparemment encore ce ſiege lorſque Meginhart fit l'eloge de S. Ferruce dont nous avons parlé, 'ſur les inſtantes ſollicitations

§ 13. b Sur.§ 13. c § 14. § 14. Ser.l.4. p.606.607. *Lucantium locus.* p.615. Sur.p.395.§ 14. Ser.p.292. Voſſ.h.lat.p. 322. Sur.p.392. Ser. p.287.

Ser.p.673. d'Adelger Abbé de Bleidenſtat. 'Ce monaſtere paroiſt auſſi avoir
p.606. porté le nom de S. Ferruce. 'C'eſt aujourd'hui un Chapitre, qui conſerve la profeſſion de la foy Catholique au milieu des heretiques.

ARTICLE VII.

De S. Hemetere & S. Quelidoine, & des autres Martyrs d'Eſpagne.

Boll.5.feb.p. 659.a.b. 'DANS l'Eſpagne nous rencontrons d'abord SAINTE CALAMANDE, dont on fait ſolennellement la feſte le 5 de fevrier à Calaffe au dioceſe de Vic dans la Catalogne, parcequ'on y garde ſes reliques. On l'y honore ſous le titre de vierge & de martyre : mais on ne ſçait quoy que ce ſoit de ſon
c. hiſtoire : '& quelques uns doutent ſi ce n'eſt point une des compagnes de Ste Urſule.

15.mars,p.394. b. 'L'on honore le 15 de mars à Monjuic pres de Barcelone, STE MATRONE, dans une egliſe de ſon nom, qui ſert aujourd'hui aux Capucins. On l'y honore comme une vierge & une martyre:
d e. 'Et ceux qui ont viſité ſes reliques depuis peu d'années, aſſurent
p.395.f. qu'il faut qu'elle ſoit morte dans un age fort peu avancé. 'On
e. aſſure qu'elle fait divers miracles. 'La tradition du lieu eſt que
f. ſon corps y a eſté apporté d'un autre pays. 'C'eſt tout ce qu'on en
p.394.395. peut dire d'aſſuré ſelon Bollandus. 'Il en raporte neanmoins une hiſtoire, mais toute nouvelle, ſelon laquelle elle a ſouffert auprés de Rome.

Prud.de M.J: p.67. 'Prudence [qui eſtoit d'Eſpagne,] conſacre la premiere de ſes hymnes ſur les Martyrs à l'honneur de S. HEMETERE ou
Gr.T.gl.M.c. 93.p.209. Emithere, & S. QUELIDOINE. 'S. Gregoire de Tours en parle;
a Bo.l.3.mars, p.231. [a]& Bollandus nous en donne des actes fort conformes à Prudence, ou plutoſt un diſcours [b]fait par un Evefque de Calahorra,
b p.231.§ 2.7. [qui pouvoit eſtre du V. ou VI. ſiecle, autant qu'on le peut juger
§ 7. par ſon ſtyle:]'& il marque en effet les ravages que les barbares avoient faits ou faiſoient encore en Eſpagne, [depuis l'an 409
p.231.c. qu'ils y entrerent.]'Bollandus croit au moins qu'il eſt tres an-
d. cien, 'fait avant l'an 714, auquel les Maures commencerent à
c[Eul.mem.l.1. c.14.§.9.p.219. a.b. s'en rendre maiſtres. 'Il eſt cité par S. Euloge [au IX. ſiecle. On tire neanmoins peu d'éclairciſſement de toutes ces pieces pour
c Prud.de M.J. p.69. l'hiſtoire des deux Martyrs.] [c]Et en effet Prudence dit que le juge qui les condanna, fit oſter [du greffe] les actes de leur martyre, depeur qu'ils ne paſſaſſent à la poſterité. Ces Saints eſtoient

d'ailleurs fort anciens. 'Selon ce qu'en dit l'Eveſque de Cala- Boll. 3. mars,
horra, c'eſtoit en un temps où il n'y avoit point d'autres Martyrs p. 231. a. c.
[dans l'Eſpagne.]

'Ils eſtoient freres, & ne s'eſtoient jamais ſeparez l'un d'avec p. 230. § 5.
V. ſon titre. l'autre. 'Quelques uns les font fils "de Saint Marcel Centenier p. 229. § 6. 7.
martyrizé à Tanger vers l'an 298, & leur donnent dix autres
freres auſſi Martyrs: mais il n'y a aucune preuve de tout cela:
[& ſelon ce que nous avons dit, S. Hemetere & S. Quelidoine
ſont plus anciens que Diocletien.] 'Ils portoient les armes, [a] & on p. 230. § 3.
tient, diſent les actes [& Uſuard,] qu'ils eſtoient de la legion qui [a] p. 231. § 2.
campoit à Leon, & qui a donné le nom à cette ville. 'La perſecu- p. 230. § 4. 5.
tion eſtant venue, ils eurent de la joie de pouvoir conſacrer au
moins la fin de leur vie à la milice du ciel; & ils declarerent qu'ils
eſtoient preſts de tout perdre plutoſt que leur foy. 'Sur cela on § 6.
les mit dans les fers, on leur fit ſouffrir mille peines; '& ils eurent § 8.
Note 4. enfin la teſte tranchée 'à "Calahorra ville ſur l'Ebre [b] dans l'an- § 10.
cien pays des Gaſcons, & aujourd'hui dans la vieille Caſtille. [b] § § 8. 228. § 1.
'On tenoit qu'immediatement avant la conſommation de leur p. 230. § 7.
martyre, l'anneau de l'un, & le mouchoir de l'autre, avoient
eſté enlevez dans l'air à perte de vue en preſence de tout le peu-
ple, à qui Dieu voulut faire voir que les ames des Saints alloient
eſtre elevées dans le ciel.

'Leurs corps furent enterrez au meſme lieu, où par leurs § 1. 2. 19.
prieres il ſe faiſoit une infinité de miracles, 'particulierement à § 9.
l'égard des poſſedez; 'de ſorte que non ſeulement ceux du lieu, § 1.
mais encore les étrangers, y venoient de toutes parts pour obte-
nir de Dieu les graces dont ils avoient beſoin. 'Saint Gregoire de Gr. T. gl. M. c.
Tours parle des miracles qu'ils faiſoient à Calahorra. [c] On pre- 93. p. 209.
tend que le lieu de leur mort & de leur premiere ſepulture fut [c] Boll. p. 233. § 1.
auprés d'un torrent nommé Arnedo, 'qu'ils furent enſuite tranſ- § 2.
portez en une abbaye du dioceſe de Pampelune nommée Legers,
d'où ils ont eſté reportez à Calahorra. 'Ils y eſtoient du temps § 3.
de Prudence, de S. Gregoire de Tours, & de l'Eveſque qui en
a écrit l'hiſtoire, 'quoique les malheurs de l'Eſpagne empeſ- p. 232. b.
chaſſent alors d'en faire la feſte avec beaucoup de ſolennité. 'On p. 233. § 3.
aſſure auſſi qu'ils y eſtoient en 1045, lorſque Garcias VI. Roy
de Navarre reprit la ville ſur les Maures le propre jour de leur
feſte, &, comme on croit, par leur interceſſion. 'Ils y ſont encore § 14.
aujourd'hui regardez comme les patrons de la ville & de tout le
dioceſe; & tout le pays vient viſiter leurs corps que l'on montre
dans l'egliſe cathedrale, 'quoiqu'un hiſtorien Eſpagnol écrive § 5. 6.

qu'ils ſont à Cardone en Catalogne dans le dioceſe de Girone,
p.234. depuis l'an 1399,'& il raporte divers miracles qu'il dit s'y eſtre
p.233.a. faits.'On aſſure neanmoins que leurs chefs ſont dans l'egliſe
collegiale de la ville de S. André au dioceſe de Burgos,[ſur les
f. coſtes de la Biſcaie;]'& Bollandus n'y repugne pas.

p.229.§ 5.6. 'La feſte de ces Saints eſt marquée le 3 de mars dans les mar-
tyrologes de S. Jerome, dans [1] ceux du IX. ſiecle, & dans beau- 1.
p.233.§ 1. coup d'autres.'On écrit qu'elle ſe celebre dans toute l'Eſpagne,
§ 2. & avec une ſolennité toute particuliere à Calahorra.'Elle ſe
fait auſſi fort ſolennellement le premier de mars dans l'abbaye
Prud.de M.11. de Legers, où l'on en garde encore quelques reliques.'Prudence
p.144. met la feſte de S. Quelidoine entre ſes grands jours, avec celles
de S. Cyprien & de Ste Eulalie.

Bar.13.oct.b. 'Nous avons des actes de trois Martyrs de Cordoue,"FAUSTE, *ou Fauſtin.*
Act.M.p.597. JANVIER, & MARTIAL, que Baronius trouve aſſez fideles;'&
le P. Ruinart les a jugé dignes d'avoir place dans ſon recueil.
p.599. 'En effet ils paroiſſent écrits dans le temps des perſecutions,[& ainſi avant Conſtantin."Il y a quelques endroits qui peuvent NOTES.
faire de la peine; mais non pas, comme je croy, en ruiner l'auto-
p.598. rité. On n'y voit point quand ces Saints ont ſouffert,]'ſinon que
p.597.598. les Empereurs avoient commandé d'adorer les dieux.'Il paroiſt
que ces trois Saints vivoient enſemble, que Martial eſtoit plus
jeune que les autres, & que Fauſte avoit ſouhaité d'eſtre uni
avec les deux autres, qui le conſideroient comme leur pere.

p.597. 'Le perſecuteur nommé Eugene eſtant donc venu à Cordoue,
pour y obliger les Chrétiens à ſacrifier, les trois Saints ſe vinrent
preſenter à luy, & luy reprocherent la cruauté dont il uſoit
envers les ſerviteurs de Dieu. Eugene les traita de malheu-
reux, leur demanda ce qu'ils vouloient faire, & pourquoi ils
s'uniſſoient dans une reſolution ſi deſeſperée: Surquoi Fauſte
luy dit que le deſeſpoir n'eſtoit propre qu'à ceux qui s'efforçoient
inutilement d'obliger les Chrétiens à renoncer à leur
Dieu. Eugene irrité le fit mettre ſur le chevalet,[& Janvier
enſuite.] Il pretendit perſuader à Martial de ne pas ſuivre,
p.598. comme il diſoit, la folie des autres.'Mais ce Saint l'ayant mena-
cé luy meſme de la colere de Dieu, il le fit mettre auſſi ſur le
chevalet: & le Saint en rendit graces à la gloire immortelle de
J.C.

Ibid. 'On leur fit donc ſouffrir les tourmens; & comme ils ne ſe
rendoient point, Eugene fit couper à Fauſte le nez, les oreilles,

1. Uſuard, Adon, Notker, Vandelbert.

les

les ſourcils, [1]la levre d'en bas, & arracher les dents d'en haut; ce qui ne fit qu'augmenter ſa joie. Eugene pretendit neanmoins intimider Janvier, en luy faiſant craindre les meſmes ſupplices que Fauſte avoit meritez, diſoit-il, par ſon obſtination impie. » Janvier luy répondit: Que je puiſſe eſtre impie & obſtiné comme » Fauſte, & que jamais rien ne rompe la charité qui m'unit à luy: Surquoi il fut traité comme Fauſte. Eugene voulut encore tenter » Martial, mais inutilement: Ma conſolation, luy dit le Saint, eſt » J.C, que mes freres confeſſent avec tant de joie. Eugene ordonna enfin [2]qu'ils ſeroient tous trois brulez. Ils furent donc menez au lieu de l'execution, où aprés avoir exhorté les Fideles à benir ſans ceſſe Dieu, à l'image duquel nous ſommes faits, & à n'adorer que luy ſeul, ſans craindre ni les hommes ni les demons qui n'ont receu leur puiſſance que pour un peu de temps, ils rendirent avec joie leur eſprit à Dieu au milieu des flammes. 'On croit que ces Saints ſont les trois couronnes que la ville de Cordoue doit offrir à Dieu au dernier jour, comme le dit Prudence lorſqu'il fait l'enumeration des plus illuſtres Martyrs d'Eſpagne. 'Uſuard, [Vandelbert,] le martyrologe Romain, & d'autres, marquent leur feſte le 13 d'octobre. Ils ſont meſme dans ceux de S. Jerome, quoiqu'avec quelque confuſion, auſſibien que dans Notker & Raban. Adon les met le 28 de ſeptembre, 'auquel Vandelbert les met encore. Les hiſtoriens d'Eſpagne en parlent ſouvent. [a]Ils les font fils de S. Marcel Centenier martyrizé à Tanger [vers l'an 298. Ainſi il les faudroit mettre ſous Dioeletien.] Mais on n'a aucune preuve de ce fait: [& meſme leurs actes ne donnent pas lieu de croire qu'ils fuſſent freres.] 'On dit que leurs reliques ont eſté trouvées à Cordoue l'an 1584, & levées de terre ſolennellement.

'On dit la meſme choſe des autres Martyrs de Cordoue, [b]entre leſquels il faut mettre S. ZOELLE nommé par Prudence entre les plus illuſtres Martyrs. [c]Les martyrologes de S. Jerome qui le nomment Zoïle, Uſuard & divers autres marquent ſa feſte le 27 de juin, & luy donnent environ 19 compagnons. [Vandelbert le fait Eveſque; mais il eſt ſeul.] 'Surius en donne une petite hiſtoire tirée "d'un auteur moderne, où il n'y a preſque rien ſur ſon martyre. Elle s'étend davantage ſur la revelation de ſon corps faite à l'Eveſque Agapet, du temps du Roy Siſebut, [c'eſt à dire vers l'an 615. Il y a quelques circonſtances qui auroient

Marineus Siculus.

1. p.517.n.b[597.a. Flor.p.915. Act.M.p.596. §2. a§1. §2. b Prud.de M. 4.p.38. c Flor.p.617. 618. Sur.27.jun.p. 350.

1. Quelques exemplaires & Uſuard omettent la levre.

2. *legitimo igne comburi*, car où le P. Ruinart ſemble vouloir entendre eſtre brulé à petit feu. 'Mais il ſemble que les Saints ne l'aient pas eſté ainſi. Act.M.p.599.

beſoin d'eſtre mieux autoriſées ou mieux expliquées. Cela vient neanmoins d'une ancienne hiſtoire]'vue & ſuivie par Uſuard, qui donne à l'Eveſque le nom d'Agape. 'S. Euloge de Cordoue parle d'un ſaint Diacre nommé PAUL, qui avoit eſté elevé dans la baſilique honorée par la preſence du corps du bienheureux Martyr Zoïle, '& qui y fut enterré aprés ſon martyre avec un autre Martyr. 'On croit que S. Euloge meſme fut nourri dans le Clergé de la meſme Egliſe. Baronius dit qu'on tient que S. Zoelle a ſouffert dans la perſecution de Diocletien, mais il ne dit pas qu'on en ait de preuves.

Uſu.27.jun.
Eul.mem.l.2. c.6.p.237.a.
c.
Bar,27.jun.b.

ARTICLE VIII.

De S. Agilée, & des autres Martyrs d'Afrique.

[POUR paſſer d'Eſpagne en Afrique, le nom de SAINT AGILEE a eſté fort celebre à Carthage, quoique ſon hiſtoire nous ſoit entierement inconnue.]'Poſſide marque un ſermon fait par Saint Auguſtin à la feſte de ce Saint. 'Elle eſt marquée au 25 de janvier dans le calendrier d'Afrique, qui le qualifie Martyr, '& dans des exemplaires du martyrologe de S. Jerome. [C'eſt ſans doute]'ce S. Galée ou Geliée Martyr à Carthage, qui eſt marqué le 24 dans quelques autres. 'Baronius l'a mis le 15 octobre dans le martyrologe Romain, ſans en donner aucune raiſon. 'Gontamond Roy des Vandales, rendit le cimetiere de S. Agilée à S. Eugene de Carthage, [& ſans doute avec ſon egliſe,]'qui paroiſt depuis avoir ſervi de cathedrale aux Catholiques durant que les Ariens tenoient les autres. [a]Boniface de Carthage y tint ſon Concile en 525. [b]Dominique l'un de ſes ſucceſſeurs envoya à Saint Gregoire le grand la benediction du ſaint Martyr Agilée, [c'eſt à dire apparemment des linges mis ſur ſes reliques, ou quelque choſe de ſemblable.]

Poſſ.ind.c.9.
Anal.t.3.p.421.
Flor.p.281.1. p.280.281.
Bar.15.oct.c.
Vand.p.550.
Boll.1.jan.p. 43.c.
a Conc.t.4.p. 1619.c.
b Greg.l.10.ep. 1.p.1006,2.b.

Poſſ.ind.c.9. 'S. Auguſtin a fait auſſi un ſermon à la feſte de S. CATULIN Anal.t.3.p.407. 'Martyr, marquée le 15 de juillet dans le calendrier de l'Egliſe Flor.p.662.664. 2. d'Afrique. 'Et les martyrologes de S. Jerome marquent ce jour là à Carthage, S. Catulin Diacre, avec pluſieurs autres Martyrs, qui repoſoient dans la baſilique de Fauſte celebre à Carthage. Ces autres Martyrs ſont, à ce qu'on croit, ceux qui ſont nommez enſuite, Janvier, Florent, Pollutaine, Julie & Juſte. Cela eſt confirmé par Uſuard, Adon, Notker, & d'autres, ſinon qu'ils omettent Ste Pollutaine.

m Quitin. 'Le martyrologe Romain met le 14 de juillet S. "CYR Eveſque de Carthage, dont nous ne ſavons rien, ſinon ce que dit Poſſide, que S. Auguſtin a fait un ſermon le jour de ſa mort. [Le terme depoſitio. "dont ſe ſert Poſſide, porte à croire qu'il n'eſt pas Martyr: & ainſi tout ce qu'on peut dire du temps où il a vécu, c'eſt que ç'a eſté avant Genethle, qui gouvernoit en 390.] Bar.14.jul.e. Poſd.ind.c.8.

'Le calendrier de l'Egliſe d'Afrique marque le 11 de janvier S. SALVE Martyr, 'qui eſt reconnu par les martyrologes de S. Jerome, par Bede, par 'ceux du IX. ſiecle, & par tous les autres Latins. Vandelbert & quelques autres le mettent expreſſément à Carthage. Bede, & pluſieurs autres enſuite, diſent que c'eſt celui à la feſte duquel S. Auguſtin a fait deux ſermons, 'comme on le lit dans Poſſide. 'S. Auguſtin parle des cruautez exercées par les Donatiſtes contre Salve Eveſque de Membreſe: mais c'eſtoit un heretique Maximianiſte. Anal.p.401. Boll.11.jan.p. 674.c Flor.p. 249. 1. Poſd.ind.c.3.9. Boll.p.674.f Anal.p.420.

'Nous avons un fragment du ſermon de S. Auguſtin ſur la feſte de S. QUADRAT [a] Martyr, marqué dans l'index de Poſſide. [b] Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres aprés eux, diſent que c'eſt Saint Quadrat Martyr en Afrique, qu'on trouve dans les martyrologes de S. Jerome le 26 de may. 'Le P. Mabillon aime mieux l'entendre de S. Quadrat Martyr marqué dans le calendrier de l'Egliſe d'Afrique ſur la fin d'aouſt, c'eſt à dire le 21 de ce mois, 'auquel les martyrologes de S. Jerome mettent Saint Quadrat Eveſque, aprés quelques Martyrs d'Alexandrie, mais dont il paroiſt eſtre ſeparé. Aug.fr.7.p. 1519.a. a Poſd.c.9. b Flor.p.552. 553. Anal.t.3.p. 411.412. Flor.p.765. 766.

'Les reliques de S. Eſtienne apportées [vers l'an 420,] à Uzale ville de l'Afrique Proconſulaire, furent miſes d'abord dans l'egliſe de S. FELIX & S. GENNADE, qui eſtoit auprés de la ville. Un auteur de ce temps là les appelle d'anciens Martyrs. Evod.B.1.c.2. P.16.c.

'Mais c'eſt tout ce que nous en trouvons. Baronius les a mis au 16 de may dans le martyrologe Romain. Boll.16.may, p.572.

'Les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, Adon, Vandelbert, & pluſieurs autres, marquent le ſixieme de novembre S. FELIX Martyr à Tonize ou Thiniſſe ville d'Afrique, dans la Numidie, & pres d'Hippone, comme on le voit par Ptolemée. Uſuard & d'autres marquent que ce Felix eſt celui 'au jour duquel Saint Auguſtin expliqua le pſeaume 127, & dont il dit qu'ayant confeſſé J. C, & eſté mis en priſon pour eſtre appliqué quelque autre jour à la queſtion, on l'y trouva mort le lendemain, Dieu ayant voulu luy donner le merite du martyre ſans luy en laiſſer Flor.p.954. 955 Bar.6.nov. a. Aug.pſ.127.v. 1.p.1439.b.c.d.

a. Uſuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert.

ſouffrir la peine, & le couronner meſme avant les autres. Car il paroiſt par S. Auguſtin, qu'il avoit pluſieurs compagnons, qui ſouffrirent les tourmens & la mort pour J. C. 'Et en effet, un martyrologe luy donne 40 compagnons. [a] S. Auguſtin ſemble dire auſſi qu'il avoit une femme & beaucoup d'enfans: Et il fut heureux, comme le porte ſon nom dans le latin, non de les avoir, mais de les mepriſer pour J. C, en qui il avoit toutes choſes.

Boll. mars, t. 2. p. 38. a.
[a] Aug. p. 1439. b. c.

'Un payen de Madaure ville de Numidie, écrivant à S. Auguſtin, ſe plaint de ce que la religion Chrétienne faiſoit preferer un MYGDONE ou Miggine à Jupiter, une SANAE' ou Sanamé à Minerve, l'Archimartyr NAMPHANION à tous les dieux immortels, outre un LUCITAS que l'on n'honoroit pas moins. Il ajoute qu'on abandonnoit les temples & tout ce que l'antiquité avoit adoré, pour aller honorer les tombeaux de ces gents punis par la juſtice publique comme des criminels. Ce payen nommé Maxime, [rend ainſi un illuſtre témoignage à la veneration que l'Egliſe avoit alors pour ces Martyrs, qui ſont d'ailleurs inconnus.] 'Car S. Auguſtin dans la réponſe qu'il fait à Maxime, ſe contente de ſe moquer des baſſes railleries qu'il vouloit faire ſur les noms puniques de ces Saints, qui en latin paroiſſoient barbares; & il marque en paſſant, que Namphanion ſignifioit *de bon pié*, ou *de bon augure*. 'Le martyrologe Romain met le 4 de juillet S. Namphanion & ſes compagnons, c'eſt à dire les trois autres marquez par Maxime. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 5 de decembre S. Namfamon en Afrique; 'le 12 de mars deux Mygdones, mais plutoſt à Nicomedie qu'en Numidie; 'des Miggines le 4, & le 10 de decembre, mais non encore en Numidie; 'une Samine le 2 de juin, [b] & un Samin le 10 de may, mais ſans qu'il ſoit aiſé de voir en quel pays ils les mettent.

ep. B. 16. p. 20. c. d.
ep. 17. p. 21. e. f.
Bar. 4. jul. e.
Flor. p. 1020. a.
p. 373. 374.
p. 1019-1024.
p. 567.
[b] p. 519.

ARTICLE IX.

De S. Firme de Tagaſte, & S. Arcade.

[A Ces Martyrs de la foy de J. C, nous pouvons ajouter un celebre Confeſſeur de la fidelité qu'on doit & à Dieu par la verité, & aux hommes par l'amitié. Nous en apprenons l'hiſtoire de S. Auguſtin, né & elevé au lieu meſme où elle eſtoit arrivée.] 'Des ſergens envoyez par l'Empereur cherchoient un homme: [On ne dit point pour quel ſujet.] Il ſe retira chez

Aug. mend. c. 13. t. 4. p. 9. b. a.

FIRME alors Eveſque de Tagaſte[dans la Numidie,]qui confirmoit ſon nom par la fermeté de ſon courage. Car il receut cet homme, & le cacha avec tout le ſoin qui luy fut poſſible. Les ſergens le vinrent chercher chez luy, & il répondit qu'il ne pouvoit ni mentir,[en diſant qu'il ne l'avoit pas caché,]ni le trahir[en le leur livrant.]On luy fit ſouffrir beaucoup de tourmens: Car, dit S. Auguſtin, les Empereurs n'eſtoient pas encore Chrétiens; & il demeura toujours inflexible. On le mena enſuite à l'Empereur, & ce payen eſtima tellement une generoſité ſi conſtante & ſi ſincere, qu'il luy accorda ſans difficulté la grace de celui meſme qu'il avoit ordonné de pourſuivre. 'Cette action admirée a b.
par S. Auguſtin, [a eſté canonizée par l'Egliſe, qui pour cela ſeul a mis S. Firme dans le martyrologe Romain le 31 de juillet.]

'Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres, marquent le 12 Boll. 12. jan. p.
NOTE 6. de janvier la feſte de S. ARCADE. On ne ſçait 'ſ'il a ſouffert à 721.
Ceſarée en Mauritanie, que quelques uns croient eſtre Alger, ou dans la province d'Acaïe. 'Neanmoins dans cette incertitude p. 723. b | Act.
on penche plus à croire que ç'a eſté à Ceſarée. Nous en avons M. p. 590. b.
des actes, [que la longueur des harangues fait aſſez voir n'eſtre pas originaux: mais d'autre part ils ſont écrits avec aſſez d'elegance & de pieté, pour croire qu'ils ſont du IV. ou V. ſiecle.]Le P. Ruinart les a mis dans ſon recueil. 'Ils ſont appuyez par un Boll. p. 723.
ſermon attribué à S. Zenon de Verone, 'ſi conforme aux actes p. 722. a.
pour le ſtyle & pour les faits, qu'il eſt aiſé de juger que l'un a eſté pris de l'autre: [& on peut dire neanmoins que tous deux ſont d'un bon auteur.]

'Ces deux pieces nous apprennent que la perſecution eſtant 1.
fort violente au lieu où eſtoit S. Arcade, 'il abandonna ſa ville, 2.
ſa maiſon, & ſes biens, pour ſauver ſon ame, & s'alla cacher en un endroit, où il ne s'appliquoit qu'à ſervir Dieu dans les jeûnes, les veilles, & les prieres. Cependant comme on ne le voyoit point venir ſacrifier avec les autres, on crut qu'il eſtoit caché chez luy, & on y envoya promtement des ſoldats pour le ſurprendre. Au lieu de luy, on trouva un de ſes proches 'qui y demeu- p. 723. d.
roit auſſi, 'ou qui s'y trouva par rencontre. Cet homme declara p. 722. 2.
qu'Arcade n'y eſtoit point. Mais les ſoldats ne ſe ſatisfaiſant pas de cela, le prirent luy meſme, & l'emmenerent au Gouverneur, qui eſtant extremement cruel, le fit mettre dans une dure priſon juſqu'à ce qu'il euſt declaré où eſtoit Arcade. 'Et il ne le ſavoit 3.
pas. Arcade ſceut ce qui ſe paſſoit, & déja plein de l'ardeur & de la charité d'un Martyr, il revint à la ville, & ſe preſenta au

Gouverneur, ne pouvant ſouffrir qu'un autre patiſt à cauſe de luy.

§ 4. 'Le Gouverneur luy dit qu'il luy pardonnoit tout le paſſé, s'il vouloit ſe reſoudre à ſacrifier. Mais le Saint rejetta cette offre avec horreur, & luy proteſta que ni la terreur des ſupplices, ni la crainte de la mort, n'eſtoient point capables de le ſeparer de
§ 5. J.C. 'Le juge en colere de cette réponſe, crut que les chevalets, les fouets, les ongles de fer, & les autres tourmens ordinaires, eſtoient trop peu pour le venger. Et comme s'il euſt pretendu par ſa cruauté, vaincre Dieu meſme dans ſon ſerviteur, il commanda qu'on coupaſt au Saint les membres l'un aprés l'autre, depuis les premieres jointures des piez & des mains, juſques au haut des bras & des cuiſſes.

§ 6. 'Ce cruel arreſt fut executé, ſans que le Saint ceſſaſt jamais de louer Dieu, qui luy faiſoit la grace de luy rendre les membres qu'il en avoit receus, & qu'il eſperoit recevoir encore de luy, revétus d'immortalité & de gloire. Il ne ceſſoit point, dis-je, de confeſſer & de louer J.C, de luy rendre graces, & de le benir, pendant que tous les aſſiſtans, & ſes boureaux meſmes, ne pou-
§ 7. 8. voient retenir leurs larmes. 'Enfin reduit à n'eſtre plus qu'un tronc ſans membres, & baigné dans ſon ſang, il rendit ſon eſprit à J.C. le 12 de janvier, aprés luy avoir conſacré l'une aprés l'autre toutes les parties de ſon corps. Son courage fut admiré de ceux meſmes à qui il reprochoit leur crime, & inſpira aux Chrétiens une nouvelle ardeur pour le martyre. Ils ramaſſerent tous ſes membres, les réunirent enſemble, & les enterrerent avec tout l'honneur qu'ils purent, glorifiant dans un ſi genereux Martyr, celui qui donne aux ſiens la force & le courage pour ſurmonter tous les tourmens.

ARTICLE X.

De divers Martyrs d'Egypte, d'Arabie, & de Syrie.

[BOLLANDUS nous a donné les actes de 37 Martyrs l'Egypte, aſſez obſcurs, qui ont plus de paroles que de faits, & plus le ſtyle d'un panegyrique gree, que la ſimplicité d'une hiſtoire: & meſme ce qu'ils raportent eſt aſſez extraordinaire. Cependant il y a parmi tout cela un certain caractere de verité, auquel je ne voy point que nous ayons rien à oppoſer.]
Act. M. p. 624. 'Et le P. Ruinart ne les a pas jugé indignes de tenir place dans

ſon recueil. 'Il paroiſt que c'eſt une lettre écrite à divers Chré- Boll.18.jan.p.
tiens, pour les animer à la pieté. [a]Les noms des 37 Martyrs ſont 189.§8.
marquez à la teſte & dans le texte avec quelque diverſité ſelon [a] Act.M.p.624.
les differens manuſcrits.

'Leurs actes portent donc que ces 37 Martyrs, qui eſtoient Ibid.
tous des plus conſiderables d'entre les Fideles, & apparemment n.i.
elevez au diaconat, ou à d'autres degrez du miniſtere eccleſiaſti-
que, s'eſtoient repandus par l'Egypte diviſez en quatre bandes, Boll.p.189.
&c. "pour y preſcher partout la foy & le nom de J.C. [b]PAUL qui eſt §3-8.
&c. marqué comme le chef de tous les autres, eſtoit à la teſte "de [b] §4.
ceux qui preſchoient du coſté de l'Orient; RECOMBE, de ceux
qui eſtoient allez vers le ſeptentrion; THEONAS, de ceux du
midi; & PAPIAS, de ceux de l'Occident. 'Le Prefet d'Egypte Ibid.
les ayant tous fait arreſter, 'les exhorta à ſe delivrer par une §9.
promte obeïſſance, de la faſcheuſe neceſſité où les mettoit la
loy des Empereurs, de ſacrifier ou de mourir. Mais ils luy répon-
dirent par la bouche de Paul, qu'ils eſtoient tous preſts à mourir,
mais nullement à commettre un auſſi grand crime qu'eſt celui
de ſacrifier au demon. Sur cela le juge les condanna tous à la
mort, ordonnant que ceux de la compagnie de Paul & de Theo-
nas ſeroient brulez, Recombe & les ſiens decapitez, & Papias
crucifié avec ceux qui l'avoient ſuivi. 'Bollandus n'a trouvé ces p.188.§2.
Saints que dans quelques martyrologes manuſcrits, qui les
mettent le 18 de janvier. 'Un manuſcrit de leurs actes porte Act.M.p.626.
qu'ils ſouffrirent le 16. n.c.

'Entre ces Martyrs il y avoit un COLLUTHE: [c]Et nous trou- p.624.
vons dans Pallade, qu'un Martyr de ce nom apparut à une ſainte [c] Lauſ.c.139.p.
Vierge, pour l'avertir qu'elle mourroit le meſme jour. C'eſtoit 1041.b.
en un lieu de l'Egypte où ce Saint Colluthe avoit une egliſe, & c.137.p.1040.c.
ce ſemble à Antinople. [Mais nous trouvons pluſieurs autres
Martyrs de ce nom.] 'Les martyrologes de S. Jerome en mettent Boll.18.mars,
un à Alexandrie le 18 de mars, qui eſtoit Diacre. [d]Les Grecs en p.618.
honorent un autre le 19 de may, qu'ils diſent avoir eſté brulé en [d] 19.may,p.308.
Thebaïde ſous Maximien, [ou plutoſt Maximin,] aprés avoir
&c. ſouffert "d'autres tourmens. Ils le nomment quelquefois Acolu-
the. [Ce pourroit eſtre celui de Pallade: car on voit par l'hiſtoire
de S. Arrien, qu'Antinople eſtoit de la Thebaïde.]

'Nous avons dans Mombritius l'hiſtoire d'un THERENE, MS.p.651.
qui ſouffrit divers tourmens pour le nom de J.C. ſous le juge
Philippe, lequel il convertit enfin. On ajoute qu'il vécut enſuite
trois ans, ſix mois, & 27 jours, & qu'il fut enterré à Boſtres

capitale de l'Arabie. [Cette hiſtoire eſt d'un ſtyle aſſez ſimple, mais les faits en ſont bien Metaphraſtiques. Ni le jour de la mort de Therene, ni le temps où il a vécu n'y eſt point marqué ; & je ne trouve point qu'il ſoit honoré par les Latins ni par les Grecs. Il y auroit peut-eſtre quelque lieu de croire que ce Philippe gouverneur d'Arabie qu'il convertit, ſeroit l'Empereur Philippe, qu'on ſçait avoir eſté Arabe, & qu'on croit avoir eſté Chrétien. En ce cas, Therene aura pu confeſſer J. C. ſous Jule Maximin en 235, & mourir en 238 ou 239. Mais ce ſeroit au plus une conjecture bien foible & bien eloignée.]

Act. M. p. 599. a 'Je ne trouve point non plus que [les Grecs, ni] les Latins, honorent aujourd'hui Ste DROSIS, ſi l'on ne veut dire que Flor. p. 1029. 1030. c'eſt 'une Druſine marquée à Antioche le 14 de decembre dans un exemplaire du martyrologe de S. Jerome, au lieu de Druſus qu'on lit dans les autres exemplaires, & enſuite dans tous les Chry. t. 5. or. 70. p. 880. c. a d. e. martyrologes. 'Ce qui eſt certain, c'eſt que Ste Droſis a eſté une ſainte Vierge, [a] illuſtre dans l'Egliſe par le martyre qu'elle ſouffrit dans un age encore fort tendre, & un corps fort foible. p. 881. 882. Mais eſtant fortifié par la grace, 'elle ne craignit pas meſme les feux auſquels on la condanna, & où elle s'offrit à Dieu en p. 877. b. holocauſte. 'S. Chryſoſtome en a fait un fort bel eloge le jour de ſa feſte, dans une egliſe pres d'Antioche. Il paroiſt qu'elle avoit ſouffert en ce lieu là, & qu'elle y eſtoit enterrée, quoique Saint Chryſoſtome ne le diſe pas expreſſément. Ce que ce Pere y dit, que Flavien d'Antioche avoit choiſi un beau jour pour amener Act. M. p. 599. a. le peuple en cette egliſe, 'donne quelque lieu de croire que ſa feſte ſe faiſoit en hiver, [où les beaux jours ſont plus rares.]

Chry. p. 875. b. 'L'inſcription de ce diſcours donne à la Sainte le titre de "grande Martyre. μεγαλομάρτυρα.

[Il faut apparemment raporter à la Syrie, ce que nous apprenons de S. Chryſoſtome,] 'que durant une perſecution violente in Tit. h. 6. p. 669. d. b c. qui s'eſtoit elevée contre l'Egliſe, [b] on prit deux Chrétiens, dont l'un eſtoit diſpoſé à tous les tourmens les plus cruels, & l'autre eſtoit preſt auſſi à ſouffrir avec courage d'avoir la teſte tranchée, mais craignoit les tourmens juſqu'à en trembler. [Dieu avoit accordé aux ſaints compagnons de "Ste Perpetue, de mourir chacun en la maniere qu'ils le ſouhaitoient. Ici par un effet different de ſa meſme bonté, il voulut faire tout le contraire.] c. d. 'Car pour montrer qu'il ſe contente ſouvent de la diſpoſition d'un cœur qui veut bien faire & ſouffrir toutes choſes pour l'amour de luy, e. 'ſa providence ordonna que celui qui ne craignoit point

V. ſon titre. § 10.

point les tourmens, fut condanné tout d'abord à avoir la teſte tranchée:[& pour montrer auſſi qu'il ſçait fortifier les foibles qui ont confiance en luy,]il permit que le meſme juge dans la
ad h. l. meſme ſeance, fit mettre l'autre ſur le chevalet, "luy fit dechirer les coſtez, le fit mener enſuite avec luy en diverſes villes, où l'on renouvelloit les meſmes tourmens. 'Dieu voulut ainſi, dit Saint Chryſoſtome, corriger par les tourmens meſmes ce qu'il y avoit en luy de foible & de laſche, & luy oſter toute la frayeur qu'il avoit auparavant,[pour le couronner enſuite d'une maniere plus glorieuſe. Il ne nous dit point les noms de ces deux Martyrs.] p.669.a.

2 'Le martyrologe de Bede, & [2]beaucoup d'autres, marquent le 17 de fevrier S. POLYCHRONE Eveſque de Babylone, & Martyr ſous Dece, 'avec S. OLYMPIADE, S. MAXIME, 'S. PARMENAS, S. ELYMAS, & divers autres de ſon Clergé & de ſon peuple. 'Adon & Notker l'appellent Eveſque de Babylone & de Teſiphon. 'Mais puiſque Bede & d'autres nous renvoient pour tout cela aux actes de S. Laurent,[il eſt à craindre qu'on n'en ait point eu d'autres memoires: & ce qui en eſt dans ces actes, fondé ſur une fauſſe expedition de Dece contre les Perſes, eſt abſolument inſoutenable. S'il y a donc en cela quelque choſe de vray, ces Saints doivent avoir ſouffert dans quelque perſecution excitée par les Rois de Perſe. Et il vaut mieux aſſurément s'en tenir]à ce qu'on trouve dans un exemplaire du martyrologe de S. Jerome, qu'il y a eu un S. Polychrone martyrizé "dans le pays de Babylone.[Je doute fort meſme qu'il y euſt encore en ce temps là une ville de Babylone, ni par conſequent un Eveſque. Il me ſemble qu'on n'en entend jamais parler dans les veritables hiſtoires.]

in Babylonia.

Boll.17.feb.p. 5.c. 15.apr.p.375. 21.apr.p.11. 17.febr.p.5.c. e. Flor.p.317.r.

'Nous avons l'hiſtoire des miracles d'un S. THERAPON, [a]dont les reliques avoient eſté apportées de Cypre à Conſtantinople, peuteſtre en l'an 806. [b]L'on n'y trouve rien de la vie du Saint, ſinon qu'il avoit eſté moine & Martyr, 'quoiqu'il n'y ait [peuteſtre]jamais eu de moine en Cypre qu'aprés le temps des Martyrs. 'Auſſi les Grecs avouent dans leur office, où ils en font la feſte le 27 de may, qu'on ne ſavoit rien du tout de luy que par des images & par des traditions aſſez obſcures.[Ainſi je ne ſçay ſi ce Saint eſt different de]'S. Therapon honoré le meſme jour par les Grecs comme Preſtre de Sardes & Martyr, & dont on dit bien plus de choſes,[mais qui ne ſont peuteſtre pas plus aſſurées.]

Boll.27.may, p. 1. a p.682.a. p.683.§3. p.681.f. b.c. p.680.

2. Uſuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert &c.

p.691. 'Bollandus joint à S. Therapon un S. PHANURE, dont on a auſſi quelques miracles écrits dans le VIII. ſiecle par un anonyme, qui luy donne le titre de Martyr, mais qui avoue d'ailleurs qu'on ne ſavoit quoy que ce ſoit de ſa vie. On voit ſeulement qu'il eſtoit fort honoré à Rhode & en Candie, ſans qu'on en ſache meſme le jour.

ARTICLE XI.

De Ste Marguerite, S. Cyrille enfant, S. Platon, & S. Callinique.

[LE nom de STE MARGUERITE eſt aujourd'hui fort celebre parmi les Latins, qui en font le 20 de juillet. On ne la trouve point dutout dans les anciens, & les Grecs ne
Bar.20.jul.a. connoiſſent point de Sainte de ce nom.]'Mais Baronius croit
Men.p.158-172 Canif.t.2.p.811. que c'eſt celle qu'ils appellent Marine,'& dont ils font leur grand office le 17 de juillet. Et en effet, ce qu'on en lit dans leurs Ménées[revient aſſez à ce que les Latins diſent de Ste Marguerite.]'C'eſt ſur cela que Baronius ſoutient que Ste Marguerite
Bar.20.jul.a. n'a point ſouffert à Alexandrie, comme quelques uns le pre-
Men.p.167. tendent.'Car les Grecs diſent que Ste Marine eſtoit d'un bourg de la Piſidie vers Antioche, ou d'Antioche meſme[capitale]de cette province, & qu'elle y ſouffrit le martyre ſous le juge
Bar.20.jul.a. Olybre.'Baronius ajoute que c'eſt encore la meſme Ste Marine qui eſt marquée par Uſuard le 18 de juin;["ce qui reçoit neanmoins aſſez de difficulté. Tout ce que l'on dit auſſi de l'hiſtoire de cette Sainte,"eſt rejetté comme apocryphe par les perſonnes les plus habiles.]On trouve ſon nom entre les ſaintes vierges & martyres dans des Litanies qui ſe liſent dans l'Ordre Romain.

Nota 7; V. la note 7;

Boll.24.jan.p. 598.§ 5. a § 1. b p.600.§ 12. 'Une hiſtoire qu'on croit écrite vers l'an 450,[a]nous apprend qu'à Mylas ville de la Carie,[b]l'on honoroit un S. EPHREM, qui avoit autrefois eſté Eveſque de ce lieu. Son corps eſtoit en un village nommé Leucé, où l'Eveſque alloit celebrer ſa feſte avec
p.598.§ 2. preſque toute la ville.'On ne voit point qu'il ſoit honoré par les Latins ni par les Grecs, ſi ce n'eſt un S. Ephrem marqué le 12 de may dans un martyrologe manuſcrit. Bollandus le joint à STE EUSEBIE de Mylas honorée le 24 de janvier.

29.may,p.17. §4. 'Nous avons depuis peu une petite hiſtoire de S. CYRILLE enfant, martyrizé à Ceſarée en Cappadoce, compriſe dans une lettre aſſez bien écrite, (quoique nous ne l'ayons que dans une méchante traduction,)[pour croire qu'elle eſt de la main de

S. Firmilien : & en ce cas, S. Cyrille aura ſouffert ſous Dece ou ſous Valerien.] Nous apprenons donc de cette lettre, que le Saint ayant embraſſé la religion Chrétienne dans un age fort peu avancé, mepriſa les reprimendes, les menaces, les fouets,
&c. par leſquels ſon pere s'efforça d'ebranler ſa foy, en ſorte que "ſon courage luy donna pour diſciples pluſieurs des autres enfans ſes compagnons. 'Il ſe vit meſme desherité & chaſſé de la maiſon de §4.5.
&c. ſon pere, "& il s'en conſola, aſſuré que ſa foy luy acquereroit des biens d'autant plus grands dans le ciel, qu'il auroit eu moins de part à ceux de la terre.

&c. 'Il reſiſta avec la meſme conſtance "à tout ce que le juge put §5. faire pour l'amollir ou l'intimider. Il fut mené comme pour eſtre brulé vif, ſans donner aucune marque de triſteſſe ni de crainte : '& quand il vit que ce n'eſtoit que pour luy faire peur, §6. il témoigna alors une douleur veritable. Mais le deſir qu'il avoit
&c. de mourir pour J.C, fut bientoſt accompli : &"il conſola alors tous ceux qui ne le pouvoient voir mourir en un age ſi tendre ſans verſer des larmes. La relation de ſon martyre n'en exprime point le genre. Elle nous apprend ſeulement que ce fut à Ceſarée ; '& Florus qui paroiſt l'avoir vue, n'en dit pas davantage: §7. Mais les martyrologes de Saint Jerome marquent le 29 de may S. Cyrille Martyr à Ceſarée en Cappadoce.

[Le nom de S. PLATON Martyr à Ancyre dans la Galacie, eſt fort celebre dans l'Egliſe.] 'Les martyrologes de S. Jerome en Flor.p.676.
citent une hiſtoire, [qui par conſequent doit eſtre fort ancienne.] 'Mais celle que nous en avons aujourd'hui dans Surius eſt All.de Sim.p. 128.
de Metaphraſte, [& on peut ajouter qu'elle ne vaut rien.] [a]Elle a Sur.12.jul.p. porte que ce Saint confeſſa J.C. eſtant encore fort jeune, devant 166.§2.
le Vicaire Agrippin, '& qu'aprés un grand nombre de tourmens, p.170.§10.
il eut la teſte tranchée en un lieu nommé le Champ; où il fut auſſi enterré. 'On voit à peu pres la meſme choſe dans les Ménées, [b]& Men.18.nov.
dans Pierre des Noels qui ajoute que ce Saint ſouffrit du temps p.286.
de l'Empereur Maximien. [Nous ne le trouvons point autrepart: & neanmoins s'il eſt vray qu'il ait ſouffert ſous un Vicaire, ce n'a pas eſté avant Diocletien,] que Lactance nous apprend avoir Lact.perſ.c.7.
établi le premier cette eſpece de Magiſtrats. [c]Mais les Grecs p.6.
τὸν ἡγεμόνα. donnent à Agrippin "une qualité qui marque plus ordinairement un gouverneur de province. 'Les martyrologes de Saint Jerome, Flor.p.676.
Uſuard, Adon, & preſque tous les autres Latins, marquent 677.
S. Platon le 22 de juillet. 'Les Grecs en font leur principal office Men.p.281-
le 18 de novembre. 286|Ugh.t.6.
p.1137.

Conc B.t.5.p. 626.627. 'On lut dans le ſecond Concile de Nicée, l'hiſtoire d'un ſolitaire delivré de captivité par ce Saint, auquel il avoit eu recours. Elle eſt tirée d'une lettre de S. Nil, qui remarque que ce Saint eſtoit illuſtre par une infinité de miracles qu'il faiſoit & en ſon pays qui eſtoit la Galacie, & en tous les autres endroits où on

Nil.l.2.ep.178. p.210. l'invoquoit. 'Le meſme Saint Nil ayant ſceu qu'un payen fort puiſſant avoit enlevé par force des perſonnes refugiées au tombeau de S. Platon, luy predit que Dieu vengera l'injure faite à ſon Martyr, & le reduira à ſe venir refugier luy meſme dans ſon egliſe.

Codi.p.44.d. 'L'Empereur Anaſtaſe fit baſtir à Conſtantinople une egliſe

Proc.æd.l.1.c. 4.p.15.c. de Saint Platon, 'qui fut enſuite rétablie magnifiquement par

a Cang.de C. l.4.p.133. Juſtinien,[a] & depuis encore par Baſile le Macedonien.[b] La vie &c;

b Boll.22.apr. p.45.d 53.a. de Saint Theodore Siceote parle d'une chapelle de S. Platon à Anaſtaſiople dans la Galacie, vers l'an 600.

c Men.18.nov. p.286 Ugh.t. 6.p.1137. [c] Les Grecs diſent que S. ANTIOQUE Martyr eſtoit frere de S. Platon. [d] La vie de S. Theodore Siceote marque qu'il celebra

d Boll.22.apr. p.57.f. la feſte de S. Antioque Martyr dans ſon egliſe à Anaſtaſiople, le 17 de juillet, [e] ce qu'on entend du frere de S. Platon. [Mais au

e p.58.a. lieu du 17 de juillet, il faut peuteſtre lire le 16.] Car Bollandus dit que ſa feſte eſt marquée dans pluſieurs Ménées manuſcrits le 16 du meſme mois. [Je ne le trouve point dans ceux qui ſont

Canif.t.2.p. 820. imprimez.] 'Le menologe de Caniſius met ce Saint le 15, & dit qu'il ſouffrit à Sebaſte [en la petite Armenie,] ſous le gouverneur Adrien. Il marque diverſes particularitez de ſon martyre: [mais il y en a qui ſentent la fable. Le martyrologe Romain met auſſi ce Saint le 15 de juillet.]

Sur.29.jul.p. 343.§3. 'On fait commencer à Ancyre le martyre de S. CALLINIQUE,

f §6. ſous un juge nommé Sacerdos, [f] qui luy ayant fait mettre en pieces tout le corps avec des nerfs de bœuf, & dechirer les coſtez

§7. ſur le chevalet, 'luy fit mettre aux piez des brodequins armez de pointes de fer, & l'obligea de courir en cet état depuis Ancyre

§ 10. juſques à Gangres [en Paphlagonie,] 'où il fut jetté dans une fournaiſe. [Voilà preſque tout ce que contiennent ſes actes, que l'on veut faire paſſer pour originaux, & auſquels neanmoins il eſt Note 6; difficile de donner plus d'autorité que ce qu'en a Metaphraſte,

Men.p.285.295 Caniſ.t.2.p. 829. & les Ménées des Grecs qui le ſuivent.] 'Les Grecs font leur grand office de ce Saint le 29 de juillet, ce que Baronius a imité. Note 9;

Thphn.p.138. d. 'S. Macedone de Conſtantinople chaſſé par l'Empereur Anaſtaſe, fut enterré à Gangres dans l'egliſe de S. Callinique Martyr, & tout auprés de ſes reliques.

ARTICLE XII.

De S. Patrice de Pruſe, de Ste Matrone, & S. Domnion de Salone : De quelques Saints dont on ignore le pays.

NOTE 10. 'BOLLANDUS nous a donné des actes d'un"S. PATRICE Boll.28.apr g. p.65.
Eveſque,[qui ne paroiſſent pas mauvais,quoique l'Ecriture y ſoit un peu trop citée,& qu'il ſoit difficile de pretendre que les diſcours, qui ſont aſſez longs, ſoient originaux.]'Le P. Ruinart Act.M.p.621.
les a mis dans ſon recueil.'Les Grecs diſent qu'il eſtoit Eveſque Boll.p.576.a.
de Pruſe[dans la Bithynie.]'Jule qualifié quelquefois Proconſul, g.p.65.c.
& quelquefois Conſulaire, eſtant venu en un lieu appellé, ce ſemble, Thermes,à cauſe des bains d'eaux chaudes qui y eſtoient, ſe fit amener le Saint,[qui avoit eſté pris auparavant,]& voulut l'obliger de reconnoiſtre que les hommes avoient beaucoup d'obligation à Eſculape,de leur avoir donné ces eaux.'Le Saint f.
le pria de vouloir ſouffrir qu'il s'étendiſt un peu pour luy répondre, & luy dire à qui on avoit obligation de ces eaux. Jule luy demanda s'il pretendoit donc eſtre plus habile que les philoſophes ; & le Saint répondit que comme il eſtoit Chrétien, il avoit appris la verité, quelque pecheur qu'il fuſt, par la lumiere que Dieu donne à ceux qui l'adorent.

'Le juge luy accorda enfin la permiſſion qu'il demandoit, & p.66.a.
le Saint le pria encore, diſent les actes, de faire tirer les rideaux [qui fermoient l'audience,]afin que tout le peuple puſt s'approcher, & l'entendre. Le juge,[qui pouvoit avoir quelque humanité, & aimer les ſciences,]le luy accorda encore ; '& alors le a.b.c.
Saint fit un aſſez long diſcours, dont le capital eſt, Que Dieu a mis ſous la terre des ſources, ou plutoſt des abyſmes de feu & d'eau, pour ſervir à la punition des méchans ; & que de ces abyſmes, il fait ſortir tantoſt des feux, comme dans la Sicile, tantoſt des eaux froides, tiedes, ou chaudes, ſelon les regles de ſa divine providence. [Il peut y avoir dans ce diſcours pluſieurs choſes que les philoſophes pourroient ne pas approuver, mais il ſuffit que le Saint parlaſt ſelon ſa lumiere,& fiſt dependre toutes choſes de la volonté de J.C.]

'Jule crut le bien refuter,en luy diſant qu'il l'alloit faire jetter d.
dans les eaux chaudes, & qu'aſſurément elles ne le bruleroient pas, puiſque c'eſtoit ſon Dieu qui les avoit faites. Patrice ne manqua pas de réponſe : [& imitant les trois jeunes hommes de

Babylone,]il dit au juge : Si J.C. me veut ſauver de ces eaux « dont vous me menacez, il le fera ; car il le peut. Que s'il veut « finir ma vie par cette voie, il peut diſpoſer comme il luy plaiſt « de ſon ſerviteur, luy, ſans l'ordre duquel un cheveu ne tombe « pas de la teſte. 'Et quoy qu'il en arrive, ceux qui adorent des « pierres, & leur donnent le nom de dieu, n'ont point d'autre ſort « à attendre que les tenebres & les ſupplices de l'enfer. Jule en « colere le fit jetter où l'eau eſtoit la plus bouillante. Et elle l'eſtoit tellement, que les goutes qui en rejaillirent ſur ceux qui l'y jetterent, les brulerent tres ſenſiblement. Cependant le Saint y demeura longtemps ſans qu'elle luy fiſt aucun mal. Cette preuve de la puiſſance de J.C. ne fit qu'irriter le juge. Il fit tirer le Saint de l'eau, 'mais ce fut pour luy faire trancher la teſte. Les Chrétiens l'enterrerent en un lieu qu'on appelloit l'Euripe.

'Le jour de ſa conſommation fut le 19 de may, [a] auquel les Ménées des Grecs marquent tout leur office de ce Saint, & des SS. ACACE, MENANDRE, & POLYENE, qu'ils luy donnent pour compagnons, '& que quelques uns qualifient Preſtres. Ils marquent leur feſte en une egliſe de la Vierge dans le palais de Cyrus. 'Ils font encore une memoire de Saint Patrice ſeul le 28 d'avril, 'auquel on l'a mis auſſi dans le martyrologe Romain. [b] Ses actes ne luy donnent point de compagnons.

'Le nom de STE MATRONE de Theſſalonique eſt celebre dans les Ménées des Grecs, & dans tous les martyrologes latins depuis Florus & les autres du IX. ſiecle. 'Les Cophtes meſmes, les Arabes, & les Moſcovites, l'honorent. [c] Ils s'accordent tous à dire qu'elle eſtoit ſervante d'une dame Juive nommée Plautille, qui ne pouvant l'obliger à abandonner la religion Chrétienne pour prendre celle des Juifs, "la battit tellement diverſes fois, &c. qu'enfin elle en mourut ; 'à quoy Adon ajoute quelques miracles. 'Les Chrétiens eurent ſoin de l'enterrer la nuit : & Alexandre Eveſque de Theſſalonique baſtit depuis dans la ville une egliſe de ſon nom, & il tranſporta ſon corps. [Que ſi cet Alexandre eſt celui qui eſt celebre dans le Concile de Tyr en 335, (& nous n'en connoiſſons point d'autre,) il faut que la Sainte ait ſouffert ſous les Empereurs payens.] 'Car on n'en a pas d'autre preuve qui ſoit un peu forte. 'Sa feſte eſt marquée par les Latins le 15 de mars, ou le 14 par quelques uns. 'Les Grecs en font tout leur office le 27 du meſme mois. [Les Moſcovites l'honorent le meſme jour,] '& les Cophtes le 7 de ſeptembre.

[a] Men. p. 149-153.
Boll. 28. apr. p. 476. b.
Men. p. 139.
Boll. p. 576. a. b. b.
15. mars, p. 396. 397.
p. 397. 398 | may, t. 1. p. 11. d.
[c] 15. mars, p. 396. 397.
p. 396. c.
p. 397. b.
p. 396. b. f.
p. 397. b. c.

'L'Egliſe de Salone autrefois metropole de la Dalmacie,[dont le ſiege eſt transferé à Spalatro,]'honore le 7 de may comme ſon premier Eveſque, S. DOMNIE martyrizé ſous un juge nommé Maurelle;'& elle pretend en avoir toujours gardé le corps, premierement à Salone, & puis à Spalatro où il fut tranſporté dans le VIII. ſiecle, & où il fut mis dans une egliſe de la Vierge qui a enſuite porté ſon nom,'& qu'on tenoit au X. ſiecle avoir eſté la chambre de Diocletien.[a]On montre encore aujourd'hui dans les ruines de Salone, une cave qu'on dit avoir eſté ſon ſepulcre.'On le fait diſciple de S. Pierre;[mais ni cet article, ni tout le reſte du detail qu'on dit de luy, n'a point aujourd'hui d'auteur plus ancien]'qu'une vie compoſée dans le XI. ſiecle par un Adam de Paris, ſur une autre écrite en un latin tout barbare.'Conſtantin Porphyrogenete,qui marque[vers l'an 950]que ſon corps eſtoit à Spalatro, ne luy donne aucune qualité.[b]Il l'appelle Domne.

11.apr.p.5.e.f. p.6.a|7.a. p.9.10. Conſt.ad Ro. p.85. [a]Wheler,p.27. Boll.11.apr.p. 17.c. a.b. Conſt.ad Ro. p.85. [b]p.85|Wheler, p.27.

'Les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, Notker, & beaucoup d'autres, marquent le 11 d'avril un S. DOMNION Eveſque de Salone en Dalmacie, & Martyr.[La conformité du nom, du lieu, & de la dignité, donne quelque ſujet de croire qu'il n'eſt pas different de S. Domnie: Mais d'autre part,]'le meſme jour 11 d'avril on honore à S. Jean de Latran S. Domnion Eveſque & Martyr, dont on pretend y avoir le corps: & on ajoute qu'il y a eſté mis vers l'an 641 par le Pape Jean IV, dont Anaſtaſe dit qu'il fit apporter de Dalmacie & d'Iſtrie beaucoup de reliques de Martyrs, & qu'il les mit auprés du battiſtere de Latran.

Boll.p.6.e.f. p.11.

[On ne ſçait ni le temps, ni le lieu, ni aucune particularité, ſoit du martyre, ſoit de la vie]'d'un ſaint Martyr nommé JEAN, dont le corps eſtoit gardé à Conſtantinople dans une egliſe de la Vierge, & ſa feſte y eſtoit celebrée le 13 de may avec un grand concours des peuples.'Son corps en fut enlevé, porté à Veniſe, & mis le 3 juillet 1215, en un monaſtere du ſaint Prophete Daniel,'où l'on aſſure qu'il ſe conſerve encore tout entier ſans corruption, & qu'il y fait divers miracles.'On a une hiſtoire de cette tranſlation, & de quelques miracles;'mais écrite ſeulement aprés l'an 1520.'On l'honore à Veniſe le 19 de may.[c]Quelques uns appliquent à ce Saint la fauſſe hiſtoire de S. Procope.[d]Bollandus conjecture que ce peut eſtre un S. Jean Egyptien, honoré le 20 de ſeptembre par les Grecs de Conſtantinople, qui diſent que Maximien le fit mourir avec quarante autres, ne pouvant ſouffrir la liberté genereuſe avec laquelle il luy parloit. Ils l'appellent le

19.may,p.305. c. f|307.c. p.306.a. p.305-307. p.306.b. p.304.b. [c]c.c. [d]f|Men.p.274.

plus grand d'entre les Confeſſeurs. S'il a ſouffert en Egypte, comme il y a aſſez d'apparence, il faut changer le nom de Maximien en celui de Maximin.

11.jan.p.666.c. 'Bollandus nous donne les actes des SS. POLYEUCTE, CANDIDIEN, & PHILOROME, marquez le 11 de janvier
f. dans divers martyrologes manuſcrits. [Ces actes ſont graves,]' & il ſemble que ce ſoit un ſermon. [Quoiqu'ils ſoient aſſez courts,]
p.667. 'ils ſont longs neanmoins dans les diſcours du juge & de Saint
p.666.f. Polyeucte. 'Ils louent principalement l'union indiſſoluble des
p.667. Saints dans leur amitié, & diſent qu'ils furent brulez pour la foy, dans un age fort avancé, [mais ſans nous apprendre ni en quel temps, ni en quel lieu. Ils ſemblent traduits du grec.]

23.feb.p.367.b. 'On a trouvé à Ancone en Italie vers l'an 1376, [a] le corps entier
a f.308.a. d'un S. PRIMIEN Eveſque Grec [ou d'Orient,] ſelon l'inſcription
c. qui eſtoit ſur ſon tombeau. 'Et on pretend que fort peu aprés une
d.e. femme de la ville "le vit en ſonge habillé en Eveſque, '& qu'il luy &c.
dit qu'il avoit ſouffert "le martyre avec deux autres il y avoit plus &c.
de mille ans, [ce qui revient à la perſecution de Diocletien;] que 400 ans auparavant, [& ainſi vers 950,] on avoit apporté ſon corps à Ancone, & qu'il l'avoit voulu, parceque les habitans du lieu où il eſtoit auparavant, n'adoroient point en luy le nom de J.C. "[Ce qui peut donner quelque autorité à cette revelation,] &c.
a.d. 'c'eſt que comme on vouloit mettre ſon corps dans une chaſſe couverte d'argent, le Saint declara qu'il vouloit qu'on le miſt dans une chaſſe de bois de cyprés toute ſimple, ſans argent ni aucun autre ornement, parceque c'eſtoit au deſſous de l'armoire où l'on gardoit le ſaint Sacrement, & qu'il n'eſtoit pas raiſonnable
p.367.f. qu'on fiſt plus d'honneur au ſerviteur qu'à ſon maiſtre. 'L'egliſe où ſon corps fut trouvé, portoit alors le nom de la Ste Vierge.
b.c. 'Elle a depuis porté le ſien, & on l'appelle aujourd'hui Saint François de Paul à cauſe qu'elle eſt aux Minimes. Son corps s'y
d. conſerve toujours. 'On fait ſa feſte le 23 de fevrier.

S. GENÉS

SAINT GENÉS
MARTYR A ARLES.

[LA France a eu peu de Martyrs plus reverez dans l'antiquité que S. Genés.] 'Outre ce que nous en trouvons dans Prudence & dans Fortunat, qui le mettent au rang des plus illuſtres Saints de l'Egliſe, '& dans Saint Gregoire de Tours qui en parle fort amplement; [a] nous avons ſa vie parmi les œuvres de S. Paulin de Nole, à qui on a accoutumé de l'attribuer. [Elle a en effet aſſez ſon ſtyle; & nous n'y voyons rien qui empeſche de croire qu'elle ſoit de luy.] Roſweide en doute neanmoins, mais ſans marquer aucune raiſon de ſon doute. Il paroiſt pencher à croire qu'elle eſt d'un Paulin Eveſque de Beziers, [contemporain de celui de Nole, ou] un peu plus ancien. D'autres l'attribuent à S. Patient de Lion, 'ou à S. Hilaire d'Arles, [ſans en avoir, que nous ſachions, aucun fondement particulier. Ainſi il ſemble qu'il vaut mieux s'arreſter à l'un des deux Paulins,] 'puiſque quatre manuſcrits l'attribuent au bienheureux Paulin Eveſque. [Ce titre de bienheureux convient meſme mieux à celui de Nole, dont la pieté eſt honorée de toute l'Egliſe;] '& M^r le Brun, aprés avoir copié la note de Roſweide, [b] a jugé neanmoins devoir laiſſer cette hiſtoire parmi les veritables ouvrages du Saint. Nous ne ſavons rien au moins qui en puiſſe faire douter, ſinon que nous ne voyons pas quelle occaſion ce Saint a pu avoir d'écrire l'hiſtoire d'un Martyr d'Arles: mais il eſt aiſé qu'il en ait eu meſme pluſieurs. 'Ce qui en paroiſt par la piece meſme, c'eſt qu'elle eſt écrite aſſez long-temps aprés le martyre de S. Genés, & lors neanmoins que la memoire d'une action auſſi grande & auſſi extraordinaire qu'eſt la ſienne, eſtoit encore toute vive & toute recente dans l'eſprit des peuples.

'Nous avons outre cela une homelie ſur S. Genés parmi celles qui portent le nom d'Euſebe d'Emeſe, [& que l'on croit eſtre partie de S. Eucher de Lion, partie de quelques autres grands hommes du meſme temps.] 'Roſweide attribue celle-ci à Fauſte

Prud. de M. 4. p. 88 | Fort. l. 8. c. 4. p. 190.

Gr. T. gl. M. c. 58. [a] Paul p. 445 | n. p. 834.

Not. G. p. 38. 2.

Act. M. p. 601. 602.

Paul. b. n. 215. p. 86. [b] ep. p. 322 | dif. 3. p. 114.

Paul. v. Gen. p. 445.

Emiſ. h. 50. p. 129.

Paul. n. p. 834.

Bosq.l.4.c.17. p.161. Eveſque de Riés,' & Mr du Boſquet à S. Eucher. [a]D'autres veulet qu'elle ſoit de S. Patient ſon ſucceſſeur. [b]Nous trouvons auſſi dans Surius un diſcours de S. Hilaire d'Arles, où il raconte un miracle de ce Saint dont il avoit eſté témoin oculaire, & qui eſtoit arrivé du temps de S. Honorat ſon predeceſſeur. [C'eſt de toutes ces differentes pieces que nous tirerons l'hiſtoire de Saint Genés.] 'On trouve de plus, deux ſermons ſur ce Saint dans un manuſcrit du Vatican, qui ne ſont attribuez à perſonne, mais ils ſont parmi ceux de S. Auguſtin, de S. Ceſaire, & de divers autres auteurs du meſme temps. Son martyre eſt encore amplement décrit dans le miſſel Mozarabe.

a Th.R.t.8.p. 76.77.

b Sur.25.aug.p. 264, Paul.n.p. 834.

Act.M.p.602. b.

Paul.v.Gen.p. 445. 'Il eſtoit originaire de la ville d'Arles, & aprés en avoir tiré la naiſſance, il en devint le patron par le merite de ſa mort. [c]Il eſtoit encore jeune,' & ſimple catecumene, lorſque Dieu luy fit la grace de ſouffrir pour luy. Ainſi avant que d'avoir eſté ni ſoldat ni domeſtique de la maiſon de Dieu, il devint tout d'un coup ſon fils, & l'heritier de ſon royaume. Quelques uns diſent qu'il avoit merité cette grace par la grandeur de ſa foy,' & par l'amour qu'il nourriſſoit ſecrettement dans ſon cœur pour J.C, & dont il fit tout d'un coup eclater la flamme lorſque l'occaſion s'en preſenta.

c p.446.

Emiſ.h.50.p. 129.2.

p.130.1.

2|Paul.p.445. 'Il s'eſtoit mis dans des emplois qui regardent l'adminiſtration

Paul.p.445. de la juſtice, & il avoit pris la charge de greffier,' écrivant les plaidoyers des avocats, & egalant la rapidité de leur parole par la viſteſſe de ſa main & l'adreſſe de ſes notes. [Il trouva dans cet

p.446|Emiſ.p. 130.1. emploi l'occaſion de ſon martyre.] 'Car comme ſa charge l'obligeoit d'eſtre preſent devant le tribunal de Ceſar, [dit Euſebe d'Emeſe,] il y fut témoin des tourmens que l'on faiſoit ſouffrir aux Martyrs. Leur rigueur portoit la crainte & le tremblement dans l'ame des bourreaux meſmes. Mais ce ſpectacle ne l'epouventa nullement. Et lorſque le perſecuteur vint à prononcer ſes arreſts de ſang, il eut horreur de tracer ſur la cire ces paroles

Emiſ.p.130.1. ſacrileges,' & défendit à ſa main d'écrire auſſi bien que de ſacri-

Paul.p.446. fier. 'Il ſemble par S. Paulin que ceci ſoit arrivé lorſqu'on publioit les edits de quelque perſecution. [Il ne dit pas auſſi que ce fuſt en preſence de l'Empereur,] mais il ne parle que du juge.

Emiſ.p.130.1. 'Et meſme Euſebe d'Emeſe le qualifie ainſi en deux endroits.

1|Paul.p.446. 'Non ſeulement Saint Genés refuſa d'écrire rien contre J.C;

Emiſ.p.130.1. mais il jetta ſes regiſtres aux piez du perſecuteur; 'condannant en meſme temps ſes edits & ſes arreſts impies avec toute la liberté d'un Martyr; & declarant qu'il eſtoit Chrétien. Cette

action ſurprit étrangement le juge, qui rougit de voir ſortir un défenſeur de la foy du milieu des ennemis de la foy, & de ce que l'Egliſe ayant accoutumé d'envoyer les Martyrs aux tribunaux des juges, le tribunal du perſecuteur donnoit un Martyr à l'Egliſe. Il tourna donc toute ſa fureur contre luy, & tous les efforts des infideles furent employez pour ſa perte. 'Le juge commande qu'on s'en ſaiſiſſe & qu'on le luy amene : mais le Saint, pour pratiquer entierement l'Evangile, avoit pris la fuite afin de ſe derober à ſa fureur. 'Les miniſtres du demon le pourſuivirent : '& comme ils ne purent le trouver, le juge commanda aux executeurs qu'en quelque endroit qu'ils le rencontraſſent, ils luy oſtaſſent auſſitoſt la vie.

Paul.p.446. Emiſ.p.130.1. Paul.p.446.

'Le Saint apprit cette nouvelle, qui l'obligea à changer diverſes fois non ſeulement de lieu, mais auſſi de ville. [Il retourna neanmoins enfin à Arles.] Cependant le deſir de confirmer ſa foy de plus en plus, luy faiſoit deſirer le Batteſme qu'il n'avoit pas encore receu. Il le demanda à l'Eveſque de la religion Catholique, par des voies ſecrettes & aſſurées. Mais ſoit que le temps ne leur permiſt pas, ſoit que ce Prelat ſe défiaſt de ſa trop grande jeuneſſe, il differa de luy accorder ſa demande, & l'aſſura en meſme temps que le martyre enfermoit auſſi la perfection de la grace du Batteſme.

Ibid.

'Dieu ne voulut pas differer davantage la couronne qu'il preparoit à S. Genés. Il le fit trouver par les perſecuteurs, & le Saint ne voyant point de moyen pour s'échaper, 'ſe jetta dans le Rhone [a]par l'inſpiration du S. Eſprit. Il pouvoit auſſi bien que S. Pierre, dit S. Paulin, marcher ſur les eaux rapides de ce fleuve : mais Dieu voulut qu'il le traverſaſt à la nage, afin qu'il y receuſt comme un batteſme ſecret, & que ſon corps eſtant [comme] conſacré par ces eaux, les eaux fuſſent auſſi ſanctifiées par l'attouchement de ſon corps. 'Ainſi il paſſa d'une ville à l'autre : [b]car il paroiſt que le Rhone traverſoit alors la ville d'Arles, & en faiſoit comme deux villes, [c]quoique quelquefois on les conſidere comme une ſeule. [Les cartes marquent encore aujourd'hui le fobourg de Trinquetaille auprés d'Arles ſur l'autre coſté du Rhone.]

P.447. P.447 | Emiſ. P.130.1. a Paul.p.447. Emiſ.p.130.1. b 1 | Paul.p.447. 448 | Sur.25. aug.p.264.§ 4 | Act.M.p.604. n.e. c Emiſ.p.130. 2.

[d]Le Saint eſtant arrivé en cet endroit, l'executeur l'y ſuivit [e]& luy oſta la vie d'un coup d'épée, [f]dont il luy trancha la teſte ſelon S. Gregoire de Tours. [g]Les Fideles voulurent que le martyre de ce Saint ſanctifiaſt les deux rives du Rhone : & comme l'une avoit déja receu ſon ſang, [h]ils tranſporterent ſon corps à l'autre. Il l'enterrerent en cet endroit auprés des murailles de leur

d 1 | Paul.p. 447. e Paul.p.447. f Gr.T.gl.M. c.68.p.753. g Paul.p.447. 448. h p.44 | Emiſ. p.130.2.

Boll.16.jan.p. 25.§ 4. ville,'en un lieu appellé Les champs Elyſiens, & aujourd'hui Aliſcamps. L'on y baſtit depuis une egliſe, dans laquelle Saint Honorat, S. Hilaire, & divers autres illuſtres Eveſques d'Arles furent enterrez.

[L'hiſtoire ne nous apprend point en quel temps ce Saint a

Bar.303.§ 130. Boſq.l.4.c.17. p.160. souffert.]'Baronius & M^r du Boſquet le mettent ſous Diocletien, mais ils n'en raportent aucune preuve.[a]C'eſt pourquoi le Pere Ruinart aime mieux laiſſer le temps de ſon martyre incertain.

a Act.M.p. 602.§ 3. b Paul.p.448. Emiſ.p.130.2. p.129.1. Flor.p.775. 776. p.1032. [b]Son nom ſe rendit extremement celebre à Arles, & ſa gloire y croiſſoit de jour en jour'à cauſe des grands miracles qui ſe faiſoient à ſon tombeau.'L'eloge que nous en avons ſous le nom d'Euſebe d'Emeſe,fut prononcé le jour de ſa feſte,'qui eſt marquée au 25 d'aouſt dans les martyrologes de S. Jerome,[dans ceux[1]du IX. ſiecle,& dans divers autres.]'Quelques uns en font encore le 16 de decembre, auquel on avoit dedié à Arles un autel, & une egliſe de ſon nom.'S. Gregoire de Tours raporte que les bareaux qui environnoient ſon tombeau furent ſouvent rompus par les Lombars & d'autres barbares, mais que ces impies eſtant devenus poſſedez du demon ou enragez, s'eſtoent dechirez eux meſmes avec les dents, & n'avoient jamais pu rien remporter de leur pillage. 4

Gr.T.gl.M.c. 69.p.154. c.68.p.153. 'Il ſe faiſoit des miracles non ſeulement au tombeau de Saint Genés, mais auſſi au lieu où il avoit repandu ſon ſang pour J.C. Il y avoit en cet endroit un meurier dont les Fideles coupoient l'écorce & les branches pour leur ſervir de remedes dans leurs maux; ce qui l'ayant fait ſecher enfin, le tronc qui en reſtoit produiſoit encore les meſmes miracles.'Auſſi nous voyons que le jour de la feſte du Saint,le peuple d'Arles & des environs,qui y accouroit en foule, viſitoit avec une egale devotion le lieu de ſon tombeau & celui de ſon martyre.'Il y avoit un pont de bateaux qui joignoit ces deux endroits:[c]& il arriva un jour durant l'epiſcopat de S. Honorat,[''en 427 ou 428,]que ce pont vint à rompre chargé d'une infinité de perſonnes, lorſque S. Hilaire qui a décrit ceci, achevoit à peine de le paſſer. Cet accident remplit toute la ville d'effroi.'Mais par les prieres de S. Honorat,'& par celles que tous ceux qui eſtoient tombez dans la riviere, adreſſerent à S. Genés,'ils arriverent tous à bord ſans perte d'une ſeule perſonne. La pluſpart s'en allerent auſſitoſt au lieu du martyre du Saint pour rendre graces à Dieu de leur ſalut, ſans avoir ſeulement voulu prendre le temps de ſecher

Sur.25.aug.p. 264.§ 4. §5.Gr.T.c.65. p.154. c Sur.§ 4. §5. Gr.T.p.154. Sur.§ 6. V.S.Honorat §5.

1. Florus, Uſuard, Adon, Vandelbert &c.

leurs habits. 'S. Gregoire de Tours raporte ce miracle, & il dit qu'il fut favorisé par un vent qui se leva, & qui poussoit vers le bord ceux qui estoient tombez dans la riviere; [de quoy Saint Hilaire ne parle point.] G.T.p.154.

'Le mesme S. Gregoire raporte encore qu'une femme ayant esté accusée par son mari, sans estre convaincue, fut neanmoins condannée par le juge a estre noyée, & fut en effet jettée dans le Rhone avec une pierre au cou. Mais ayant appellé S. Genés au secours de son innocence, on la vit nager sur l'eau: ce qui obligea le peuple à la recevoir dans un bateau, & à l'amener à l'eglise du Saint. Et depuis cela, ni le juge ni son mari ne l'inquieterent pas davantage. p.154.155.

'Avit qui estoit Evesque de Clermont vers le temps de S. Gregoire de Tours, mit des reliques de S. Genés d'Arles dans une eglise de son dioceſe pres d'un chasteau où est aujourd'hui la ville de Thiers, & où estoit le corps d'un autre S. Genés aussi Martyr, [dont nous ne savons autre chose, sinon] qu'il avoit souffert aussitost aprés son batteſme. S. Gregoire de Tours raporte comment il s'apparut pour faire connoistre où estoit son corps, & témoigne qu'il faisoit beaucoup de miracles. 'On fait sa feste le 28 d'octobre. [Je ne le trouve ni dans Ferrarius, ni dans Mr du Saussay.] 'On en a donné une histoire parmi celles des autres Saints d'Auvergne: mais il n'y a rien de considerable que ce qui est tiré de S. Gregoire, le reste n'estant fondé que sur les leçons du breviaire de Thiers. c.67.p.151.152. *Tigernum.* Paul.n.p.834. Branche,p. 606-617.

SAINT JULIEN
MARTYR EN CILICIE.

ENTRE plusieurs saints Martyrs qui ont porté le nom de Julien, celui de Cilicie est illustre, parcequ'il a eu Saint Chrysostome pour panegyriste. Les Grecs raportent cet eloge à celui qu'ils honorent le 16 de mars & le 21 de juin. Ce qu'ils en disent en effet est assez conforme à S. Chrysostome: & un manuscrit met à la teste du discours de ce Pere, qu'il est pour le 21 de juin. Boll.9.jan.p. 571.§ 6.7.16. mars,p.421. Nota 1.

Chry.t.1.or.47. p.538.d. 'Ce Saint eſtoit originaire de Cilicie, concitoyen de S. Paul, dit S. Chryſoſtome; ["ſoit qu'il fuſt de Tarſe comme luy, ce qui eſt encore autoriſé d'ailleurs,] ſoit ſeulement parcequ'ils eſtoient tous deux de la meſme province, [a]s'il faut ſuivre quelques monumens des Grecs, qui portent que S. Julien eſtoit né à Anazarbe en Cilicie, d'un pere qui eſtoit Senateur de la meſme ville,] & d'une mere Chrétienne, qui l'eleva dans la foy, & dans l'étude des lettres ſaintes. 'S. Chryſoſtome dit qu'il eſtoit "miniſtre de l'Egliſe auſſibien que S. Paul. [Ainſi il ſemble qu'il fuſt Eccleſiaſtique, ou meſme Eveſque, quoique les Grecs ne l'aient pas connu, & que cela ſoit contraire à ce qu'ils diſent,] qu'il ſouffrit le martyre à 18 ans.

Boll.16.mars, p.421.b.d.e. Chry.p.538.a. Men.21.jun.p.155. NOTE a. διακονὸς.

Chry.p.538.b. 'La perſecution ouvrit une ample carriere à ſa pieté. Car il tomba entre les mains d'un juge qui meritoit mieux le nom de beſte farouche que d'homme. 'Les Ménées & les martyrologes l'appellent Marcien. Les Ménées ajoutent que S. Julien luy fut preſenté dans la ville d'Egée, [ou plutoſt Eges ſur les coſtes de la Cilicie;] que comme il refuſoit de ſacrifier, on luy ouvrit la bouche par force, & l'on y verſa du vin & d'autres choſes offertes aux idoles; qu'on le mit enſuite en priſon; qu'on fit venir ſa mere pour l'interroger ſur ſon fils; qu'elle demanda trois jours pour deliberer avec luy; au bout deſquels l'un & l'autre ayant eſté interrogé de nouveau, & le fils ayant répondu qu'il ne renonceroit jamais à la foy de J. C, on coupa les talons à la mere, & on la renvoya. 'Neanmoins cette derniere particularité n'eſt pas dans tous les Ménées.

Boll.16.mars, p.421.b.c. b.

Chry.p.538.b. 'Le juge voyant, dit S. Chryſoſtome, que la conſtance de Julien eſtoit à l'epreuve des tourmens les plus rudes, il voulut la vaincre par un long martyre. 'Il le faiſoit venir devant luy tous les jours, & puis le renvoyoit en priſon. Il l'interrogeoit, il le menaçoit de mille ſupplices, il le careſſoit; en un mot, il n'y avoit point de machines qu'il n'employaſt pour le gagner. Il le promena durant une année entiere par toute la Cilicie, penſant le couvrir de confuſion & de honte: mais il ne fit qu'augmenter ſa gloire. 'Il augmentoit en meſme temps le courage des Chrétiens, à qui il montroit par toute la province un ſi rare modele de patience, 'beaucoup plus puiſſant ſur leurs eſprits que toutes les exhortations que le Saint leur faiſoit par ſes paroles.

c. d.e.f.539.a. a.b.

c.d. 'Ses plaies meſmes luy eſtoient honorables, & ne jettoient pas, dit S. Chryſoſtome, un moindre eclat que les étoiles du ciel.

c. 'Car on luy fit ſouffrir les tourmens; & les boureaux acharnez

autour de luy comme des beſtes, le perçoient de tous coſtez, dechiroient ſa chair, decouvroient ſes os, & mettoient à nud juſqu'à ſes entrailles. 'Ils le fouettoient cruellement, ils luy appliquoient le fer & le feu: mais une ſeule parole du Saint penetroit les cieux, & rendoit tous leurs efforts inutiles. 'S. Chryſoſtome ſemble dire que cette parole, qui eſtoit apparemment une invocation du ſecours de Dieu, attira du ciel une grande lumiere viſible. [Mais comme cela n'eſt pas clair, & que les Grecs n'en parlent point; on peut l'entendre de la lumiere inviſible de la grace qui fortifioit ſon infirmité.] p.540.c.d. d.

'Le juge vit bien que de tourmenter davantage le Saint, c'eſtoit ſe tuer inutilement à vouloir briſer un diamant. 'Il aima donc mieux ſe confeſſer vaincu en le condannant à la mort. Mais il voulut en cela meſme ſignaler encore ſa cruauté. 'Car comme il eſtoit alors à Eges ville maritime de la Cilicie, [a] il fit jetter le Saint dans la mer, couſu dans un ſac plein de ſable, avec des ſcorpions, des ſerpens, des viperes, & des dragons. 'Saint Chryſoſtome ſemble dire que toutes ces beſtes ne luy firent aucun mal. 'Mais il eſt certain que ni elles, ni le ſac, ni la mer, n'empeſcherent pas ſon ame de s'envoler dans le ciel. 'Euſebe témoigne que S. Ulpien ſouffrit un martyre ſemblable à Tyr en 306, ayant eſté jetté dans la mer, enfermé dans un ſac de cuir avec un chien & un aſpic. 'C'eſtoit le ſupplice ordonné pour les parricides, & ſi horrible que les payens evitoient d'en uſer meſme envers ces ſcelerats. p.540.541. p.541.a. Boll.16.mars, p.421.b.d.f. [a] Chry.p.541. b. c. c.d. Euſ.de Pal.c.5. p.325.d. Bar.3.apr.c.

'La mer rendit aux hommes le corps de S. Julien, l'ayant porté, ſelon les Grecs, d'Eges à Alexandrie, où il fut enterré par une ſainte veuve. On croit que c'eſt Alexandrie qui eſt à l'extremité de la Cilicie du coſté d'Antioche, [nommée aujourd'hui Alexandrette.] Mais pour ſuivre S. Chryſoſtome, il faut dire que d'Alexandrie il fut transferé à Antioche, 'où il eſtoit enterré du temps de ce Saint, & reveré comme un threſor de toutes ſortes de biens. 'On y trouvoit le remede de toutes les maladies du corps, le pardon des pechez, la gueriſon de tous les maux de l'ame, & toutes les graces ſpirituelles. 'Saint Chryſoſtome fit un fort beau diſcours à ſon tombeau le jour de ſa feſte: '& l'on voit que c'eſtoit à Antioche, puiſqu'il parle des danſes qui ſe devoient faire le lendemain au fobourg de Daphné, où il conjure tout ſon peuple de ne point aller, & meſme d'empeſcher les autres d'y aller. Chry.p.541.e] Boll.16.mars, p.421.c. Chry.p.539.d] 541.e. p.543.a.b.c. p.539.d. p.542.&c.

[Il eſt difficile de croire que le tombeau de S. Julien fuſt autre-

Sur.27.feb.p. 214.§ 1.3. part que dans] 'l'egliſe "de S. Julien Martyr, qui eſtoit hors des murs d'Antioche des le temps de Theodoſe le grand, comme nous l'apprenons du commencement de la vie de S. Andronic & Ste Athanaſie. 'Les ſaints Abbez Aphraate & Theodoſe furent enterrez à Antioche dans l'egliſe des Martyrs où eſtoit le corps du ſaint Martyr Julien. 'S. Macedone y fut mis auſſi. [a] Il eſt encore parlé de S. Julien Martyr dans la vie de Ste Pelagie penitente. [b] Procope remarque que quand Coſrhoés pilla & brula Antioche ſous Juſtinen, il epargna cette egliſe avec les maiſons qui l'environnoient, parceque les ambaſſadeurs y eſtoient logez, 'quoique S. Gregoire de Tours ſemble dire qu'elle fuſt alors brulée.

Thdrt.v.P.c. 10.p.819.c. c.13.p.841.b.c. a Vit.P.l.1.p. 376.2. b Boll.9.jan.p. 571.§ 7. Gr.T.h.Fr.l. 4.c.33 p.181. Men.p.152-155. p.135.

'Les Grecs font leur grand office de S. Julien le 21 de juin, '& ils en font encore une memoire le 16 de mars, [auquel Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. Ainſi ce peut bien eſtre] 'le S. Julien dont il y avoit deux egliſes à Conſtantinople, baſtie, à ce qu'on diſoit, l'une par Conſtantin, & l'autre par l'Empereur Anaſtaſe, ou par un Urbice, outre celle de S. Julien & Ste Baſiliſſe. 'C'eſt apparemment S. Julien de Cilicie que les martyrologes de S. Jerome, Notker, & quelques autres, marquent le 14 de fevrier. [c] Ferrarius dit qu'il ſouffrit ſous Diocletien : mais il n'en a point d'autre autorité que luy meſme. [d] Celle de Pierre des Noels qui le met ſous Dece, n'eſt pas plus grande, outre qu'il meſle à cela non ſeulement des fautes contre l'hiſtoire, mais encore des evenemens [qu'on peut dire eſtre fabuleux. On croit qu'il confond S. Julien de Cilicie avec un autre dont on pretend que le corps eſt à Rimini.]

Boll.16.mars, p.421.d|Flor.p. 316.320. c Boll.16.mars, p.421.§ 5. d § 6|P.de N.l. 5.c.141.p 105.3.

Notes

S. LEON

SAINT LEON, ET SAINT PAREGOIRE, MARTYRS EN LYCIE.

LES Grecs honorent le 18 de fevrier Saint Leon & Saint Paregoire, Martyrs à Patare en Lycie. Boll.18.feb.p.57.2.

'Bollandus nous en donne des actes, [qui ne paroiſſent pas tout à fait originaux.]' Car on voit qu'ils ſont faits quelque temps aprés la mort des Saints. [Les harangues de S. Leon ſont auſſi trop longues pour croire que ce ſoient ſes propres termes:]' & l'auteur témoigne aſſez qu'il ne pretend pas les raporter exactement. [Mais je ne voy rien qui nous empeſche de croire avec Bollandus,]' qu'ils ſont écrits peu aprés le martyre des Saints, [par un homme qui connoiſſoit les lieux & les perſonnes dont il parloit, & en un temps où l'on ſavoit communément leur hiſtoire; ce qui fait qu'il ne dit pas tout ce qui ſeroit neceſſaire pour nous l'éclaircir. Car il ne marque point [1] en quel temps les Saints ſouffrirent,]' ſinon que Lollien nommé par les Empereurs pour Proconſul [d'Aſie,] eſtant encore en chemin, "l'Intendant commandoit cependant dans la province. 'Il y avoit quelque perſecution, & des edits, [peuteſtre pour ordonner ſeulement quelque ſacrifice: car il ne paroiſt pas que la perſecution fuſt violente, ni generale.]' Le P. Ruinart juge auſſi que ces actes ſont d'un auteur contemporain, & les a mis dans ſon recueil.

p.58.59. p.59.§ 14. § 10. p.57.§ 3. 1. p.58.§ 2. Procurator. § 11. Act.M.p.609.

'Ils ne parlent de S. Paregoire qu'en paſſant, nous apprenant ſeulement qu'il avoit eſté martyrizé quelque temps auparavant, & avoit trouvé dans le ciel la fin de ſes grands travaux; 'que S. Leon avoit eu le bonheur de vivre avec luy, [a]qu'il meditoit ſans ceſſe ſes "grandes actions, & qu'il viſitoit quelquefois ſon tombeau.

Boll.p.58.§ 1.4. § 4. praclara facta. [a] § 3.

1. 'Bollandus croit que ce pouvoit eſtre ſous Valerien & Gallien, où le nom de Lollien ſe lit dans l'hiſtoire. Mais il avoue que les conjectures dont il s'appuie ſont fort foibles. Boll.18.feb.p.57. [a] Act.M.p.609.

§ 11. 'Pour Saint Leon, depuis ſa jeuneſſe juſqu'à ſa vieilleſſe, il avoit mené la vie des Aſcetes[& des ſolitaires,]dans la chaſteté & la continence, dans la temperance & la mortification, "dans une circonſpection qui luy faiſoit faire toutes choſes ſelon les regles de la ſageſſe, & qui imprimoit du reſpect aux plus méchans. *moderata omnia.*

§ 12. 'A voir ſeulement ſon habit, ſon air, la gravité de ſon viſage & de tout ſon exterieur, on jugeoit que c'eſtoit un Chrétien.

§ 13. 'Il imitoit en tout la vie des Apoſtres & de S. Jean Battiſte,

§ 14. juſque là qu'il portoit, dit-on, un habit tiſſu de poil. 'Aprés le martyre de S. Paregoire, toute ſa douleur eſtoit de n'avoir pas eſté le compagnon de ſes combats, comme il l'avoit eſté de ſes autres actions.[Mais il eut enfin la conſolation qu'il ſouhaitoit.]

§ 2. 'L'Intendat qui gouvernoit en attendant Lollien, eſtoit alors à Patare[dans la Lycie, qui faiſoit encore partie du gouvernement d'Aſie;]& il y celebroit une feſte de Serapis, à laquelle il vouloit que tout le monde ſe trouvaſt. Il pretendoit contraindre les Chrétiens meſmes d'y prendre part: & il ſemble en effet que la crainte y en ait fait venir pluſieurs. La joie des infideles cauſoit au Saint une douleur extreme;[& pour la ſoulager]il voulut aller prier au tombeau de S. Paregoire. Il paſſa pour y aller par le lieu où ſe faiſoit la feſte. Tous ceux qui le virent, "ne manque-

§ 3. rent point de dire que c'eſtoit un Chrétien. 'Mais ſans s'arreſter à cela, il continua ſon chemin; & aprés avoir fait ſa priere il s'en revint chez luy, pria encore, comme c'eſtoit ſa coutume, prit un peu de pain, & puis ſe mit à s'occuper dans ſa ſolitude,

§ 4. des actions de S. Paregoire. 'Sur cela s'eſtant un peu endormi, il vit S. Paregoire au milieu d'un torrent impetueux, & luy qui accouroit ſe joindre à ce cher ami, & paſſoit avec luy le torrent, dont la violence n'avoit pas la force de les emporter: & cette viſion luy fit juger que Dieu luy vouloit accorder la grace du martyre qu'il ſouhaitoit.

§ 5. 'Il continua enſuite d'aller viſiter le tombeau de S. Paregoire, & au lieu de ſe cacher, il paſſa au milieu de la grande place. Il y avoit là un temple de la Fortune, autour duquel il vit[un jour] qu'on avoit allumé quantité de lampes & de cierges. Il eut pitié de l'aveuglement de ceux qui honoroient ainſi les demons;[& pouſſé ſans doute par un mouvement extraordinaire de l'Eſprit de Dieu,]qui le vouloit par là conduire au martyre, il briſa ces

§ 6. lampes, jetta les cierges à terre, "& marcha deſſus. 'Cela fit grand bruit, & l'Intendant en ayant eſté averti, ordonna à des ſoldats d'attendre Leon à ſon retour, & de l'arreſter. Il revint effective-

ment par le meſme endroit, le cœur & les yeux elevez au ciel. Car il ſe doutoit bien de ce qui alloit arriver.

'Il fut donc pris ſans faire aucune reſiſtance, & amené à l'In- § 6.
tendant, 'qui luy reprocha ce qu'il avoit fait. Ses reproches don- § 7.
nerent occaſion au Saint de luy repreſenter la vanité du culte qu'il rendoit à des demons, au lieu d'adorer le Createur du ciel
» & de la terre: 'Pour l'amour duquel, dit le Saint, je ſuis preſt à § 8.
» ſouffrir toutes choſes, afin d'obtenir la vie eternelle, à laquelle
» les Chrétiens arrivent par la voie étroite des afflictions. 'L'In- § 9.
tendant luy répondit que puiſqu'il trouvoit luy meſme ſa voie étroite, il n'avoit qu'à la quitter pour en avoir une belle & large.
» Surquoi le Saint luy dit: Quelque étroite que ſoit noſtre voie,
» la foy la rend bien large à ceux qui l'embraſſent avec joie &
» avec amour, & qui deſirent le ſalut où elle conduit.

'Il dit beaucoup d'autres choſes pour établir la verité du Chriſ- § 10.
tianiſme, ce qui deplaiſoit extremement aux Juifs & aux Gentils qui l'ecoutoient. Ils s'eleverent enfin contre luy avec de grands cris. De ſorte que l'Intendant voyant qu'il refuſoit abſolument d'adorer les dieux, le fit fouetter d'une maniere tres cruelle, ſans qu'il jettaſt un ſeul ſoupir. 'Aprés ce ſupplice, le juge tou- § 11.
ché, diſoit-il, par le reſpect de ſon age & de tout ſon exterieur, lny promit de le delivrer, s'il diſoit ſeulement que les dieux ſont grands. Et alors le Saint répondit: Oui, je le dirai: Ils ſont grands & tres puiſſans pour perdre ceux qui les adorent. Le juge le traita de furieux, le menaça de divers ſupplices: & le
» Saint luy dit: Tout m'eſt bon, tout m'eſt agreable, pourvu qu'il
» me conduiſe au royaume des cieux & à la compagnie des Saints.
» 'Mais je ne ſçay, ajouta t-il, pourquoi vous menacez, ſans avoir § 12.
» le courage d'executer vos menaces.

'La generoſité du Saint ſouleva de nouveau tout le peuple Ibid.
contre luy: & enfin le juge effrayé par cette ſedition populaire, ordonna de lier le Saint par les piez, & de le trainer à un torrent, pour y eſtre puni du dernier ſupplice: ce qne les actes n'expliquent pas davantage. 'Il y fut trainé avec beaucoup d'inhu- § 13.
manité & de cruauté, par les miniſtres [non de la juſtice, mais des demons &] du peché, 'qui le battoient encore en le trainant. Men. 18. feb. p.
Il en obtint neanmoins la liberté de faire ſa priere quand il fut 194. 195.
arrivé au lieu du ſupplice: & là, 'plein de joie de voir ſes deſirs Boll. p. 59. § 13.
accomplis, il en rendit graces à Dieu, le remerciant particulierement de ce qu'il luy accordoit le martyre pour expier ſes pechez paſſez. Il luy demanda auſſi le pardon pour ſes executeurs,

& qu'il leur fiſt la grace de le reconnoiſtre pour leur Dieu. Il finit ſa priere par l'Amen, qu'il repeta de toute l'étendue de ſa voix & de ſon cœur : & en meſme temps, diſent les actes, il rendit
§ 14. l'eſprit. [f]Les miniſtres de la cruauté du Gouverneur porterent ſon corps ſur une roche fort elevée, d'où ils le jetterent en bas dans un precipice. Il ſembloit devoir eſtre briſé en pieces de cette chute ; & neanmoins on n'y trouva que quelques petites
§ 15. egratignures, [f]avec un viſage riant & plein de beauté, & tout le corps comme celui d'un athlete qui ſort du combat.

Ibid. [f]Les Chrétiens ſe haſterent de l'enlever de là, le laverent, & l'enterrerent avec honneur, remerciant Dieu de luy avoir accordé la perſeverance, & luy demandant pour eux la grace de
§ 14. meriter d'eſtre un jour unis avec luy. [f]On aſſure que pluſieurs perſonnes, & meſme des animaux & des charrois, tomberent depuis dans le precipice où l'on avoit jetté ſon corps, ſans en recevoir aucun mal ; ce que l'on attribuoit à une protection particuliere de Dieu, qui vouloit honorer le Saint par ces miracles.

Men. p. 194. 195. [f]Les Grecs font, comme nous avons dit, la feſte de S. Leon le 18 de fevrier, & ils y joignent celle de S. Paregoire, quoiqu'il
Boll. p. 57. § 6. 7. ne ſoit pas mort avec luy ; [f]en quoy quelques Latins des derniers
§ 3. temps les ont ſuivis. [a]Le titre des actes porte neanmoins qu'ils
Flor. p. 635. ont ſouffert, [au moins l'un des deux,] le 30e jour de juin, [f]auquel les martyrologes de S. Jerome marquent un S. Leon Soudiacre. Ils le mettent aprés quelques Martyrs d'Afrique ou de Rome:
p. 636. 1. [mais en telle ſorte qu'on l'en peut ſeparer.] [f]Et en effet, Uſuard, le martyrologe Romain, & d'autres le mettent entre ceux dont on ignore le lieu.

SAINT PHOCAS
JARDINIER,
ET MARTYR A SINOPE.

[LES martyrologes de Rome, d'Uſuard, & d'Adon, mettent deux Martyrs nommez Phocas, l'un le 5 de mars, & l'autre le 14 de juillet. Ils marquent le premier à Antioche, ſans dire en quel temps il a vécu;]'en quoy ils ſuivent les martyrologes de S. Jerome,[a]& d'autres anciens; [& le ſecond à Sinope dans le Pont, dont ils diſent qu'il eſtoit Eveſque, ajoutant qu'il ſouffrit ſous Trajan,]'dans les derniers jours de ſon regne. Ils diſent encore qu'il ſurmonta pour l'amour de J.C. toutes les rigueurs des priſons, des chaines, du fer, & du feu,'& que ſes reliques ont eſté tranſportées à Vienne en Daufiné dans l'egliſe des Apoſtres,[où l'on en fait une memoire le 14 de juillet.]'Tout cela ſe trouve meſme dans Bede.

Flor.p.361. 362.
[a] Boll.mars,t. 2.p.14.a.
Sur.22.ſept.p. 226.§ 4.
Adō,in.101.p. 119|14.jul.
Boll.mars,t.2. p.25.c.

[b]S. Phocas martyrizé en Syrie, eſt autoriſé par S. Gregoire de Tours, qui raporte que ce Saint ſouffrit beaucoup de tourmens pour J.C,& que Dieu a voulu témoigner avec quel avantage il avoit triomphé de l'ancien ſerpent, par le pouvoir qu'il luy avoit donné de guerir tous ceux qui eſtoient piquez des ſerpens, des qu'ils touchoient la porte du lieu où ſon corps eſtoit enterré. 'Cependant ce Saint eſt aujourd'hui inconnu aux Grecs.[c]Quelques Latins luy attribuent diverſes choſes que d'autres raportent à l'Eveſque de Sinope.

[b] Gr.T.gl.M. c.99.p.222.223.
Boll.5.mars, p.367.c.
[c] 2.b|366.f.

[Pour celui-ci, nous n'en trouvons rien dans les anciens auteurs avant Bede.]'Les Grecs modernes en font la feſte le 23 de juillet & le 22 de ſeptembre, & en diſent pluſieurs choſes. Ils luy donnent le titre de Thaumaturge à cauſe des grands miracles qu'ils luy attribuent, particulierement en faveur des matelots. Ils en raportent des choſes aſſez incroyables, & tiennent qu'il finit ſa vie par l'épée,ou étoufé par la chaleur d'un bain où on l'enferma.

Ast.n.5.p.255| Men jul.p.226| ſept.p.286| Ugh.t.6.p. 109.a.b.

Men.p.287. 'Le 22 de ſeptembre ils font encore memoire d'un autre Saint Phocas jardinier, originaire & Martyr de la meſme ville de Sinope.["Il n'eſt pas tout à fait hors d'apparence que ce Saint eſt le meſme que le precedent,à qui l'on aura attribué l'epiſcopat lorſqu'on ſavoit moins ſon hiſtoire. Mais ſans nous arreſter à cela,il nous ſuffit que c'eſt celui dont l'hiſtoire nous eſt la plus connue, & en meſme temps la plus aſſurée. Car entre les diſcours de S. Aſtere Eveſque d'Amaſée dans le Pont, que le Pere Combefis nous a donnez dans le premier tome de l'appendix de la bibliotheque des Peres, le neuvieme eſt un eloge de ce Saint Phocas, lequel Surius nous avoit déja donné en latin le 22 de ſeptembre.]'C'eſtoit ſelon ce Pere, un Martyr tres celebre, non ſeulement dans la province où il avoit pris ſa naiſſance, paſſé ſa vie, & accompli ſon martyre, mais juſque dans Rome, dit-il, & meſme parmi les Scythes & les nations les plus barbares. Note s

Aſt.or.9.p. 172.c|173.a.

p.173.ab. 'Il eſtoit natif de Sinope, & n'eut point d'autre emploi durant ſa vie,que de cultiver un jardin qu'il avoit"à la porte de la ville, &c. Il en tiroit de quoy s'entretenir, de quoy faire l'aumoſne, & de quoy recevoir les étrangers, qu'il logeoit avec une joie toute extraordinaire dans ſa petite maiſon. Sa vertu trouva enfin ſa recompenſe, & ſon hoſpitalité fut couronnée par une mort glorieuſe, à laquelle meſme elle donna occaſion.

c.d. 'Car la lumiere de l'Evangile avoit en ce temps là ſoulevé contre elle les principautez de la terre, & l'eclat du regne de J.C. avoit excité la fureur des peuples qui preferoient leur egarement à la verité. On cherchoit tous les Chrétiens comme autant de ſcelerats : On les puniſſoit ſeverement quand on les trouvoit, & on les pourſuivoit avec ardeur lorſqu'ils s'eloignoient. C'eſt pourquoi ni l'état ſi bas & ſi mepriſable de Saint Phocas, ni ſon jardin, ne purent le derober à cette perſecution.

c. 'Il fut accuſé d'eſtre un des fideles diſciples de J.C, & auſſitoſt on envoya des perſecuteurs pour le faire paſſer de cette vie miſerable au port de l'éternité; ſans luy permettre de ſe défendre en juſtice, & de juſtifier ſon innocence. Auſſi ſon crime eſtoit trop notoire,puiſque ſa pieté eſtoit viſible,& que tant ſes actions que ſes paroles ne publioient autre choſe que les louanges de ſon Createur.

p.176.a. 'Ceux qui eſtoient chargez de cette execution, voulant avant que d'entrer dans la ville, ſavoir où il demeuroit pour le ſurprendre plus aiſément, vinrent par hazard loger chez luy ſans

le connoiſtre, comme luy de ſon coſté ignoroit le ſujet qui les amenoit. Il les receut comme il avoit accoutumé de recevoir les étrangers. 'Durant le ſouper il leur demanda qui ils eſtoient, b. & quelle eſtoit la cauſe de leur voyage. La liberté que donne la table, & le bon accueil qu'il leur avoit fait, les porta à luy decouvrir, comme un ſecret, le deſſein pour lequel ils eſtoient venus. 'Ils le prierent meſme de les aider à trouver celui qu'ils c. cherchoient, & d'ajouter cette faveur au bon traitement qu'il leur faiſoit. Le Saint ne parut aucunement étonné de cette nouvelle. Il ne changea point de viſage, '& quoiqu'il luy fuſt tres d. facile de ſe ſauver en ſe retirant, il ſe reſolut de faire voir en cette rencontre quelle eſtoit la generoſité des Chrétiens. Ainſi il leur répondit d'un viſage aſſuré, qu'il connoiſſoit celui qu'ils cherchoient, qu'ils n'avoient qu'à ſe repoſer chez luy, & qu'il s'engageoit à le leur trouver des le lendemain.

'Il fit enſuite ſa foſſe, prepara tout ce qui eſtoit neceſſaire e. pour ſa ſepulture, & puis les revenant trouver le lendemain :

» J'ay cherché Phocas, leur dit-il ; il eſt entre vos mains ; 'vous p.177.a.
» l'aurez quand vous voudrez. Et où eſt-il ? dirent auſſitoſt les
» ſoldots ravis de joie. Il n'eſt pas loin, répondit le Saint : il eſt avec
» vous : C'eſt moy meſme : Executez voſtre ordre, & accompliſſez
» ce que vous avez recherché par un ſi grand voyage, & avec tant
» de travail. S'il y a du mal en cela, il ne retombe pas ſur vous,
» mais ſur ceux qui vous ont fait ce commandement. En un mot,

il les perſuada ſi bien, que quelque étonnement dont ils fuſſent ſaiſis, & quelque horreur qu'ils eſſent de tremper leurs mains dans le ſang d'un hoſte ſi liberal & ſi charitable, 'ils luy tranche- b. rent la teſte.

'Ce Saint fut depuis regardé comme la ferme colonne de l'Egliſe, & comme l'un des plus illuſtres d'entre les Martyrs. 'On b.c. eleva une egliſe magnifique ſur ſon tombeau ; toutes ſortes de perſonnes y accouroient de toutes parts à cauſe des grands miracles qui s'y faiſoient ; & on conſideroit Sinope comme la ſource feconde de toutes ſortes de biens & de graces. 'Mais la d. vertu du Saint n'eſtoit pas renfermée dans cette ville. En quelque lieu que l'on tranſportaſt de ſes reliques, elles y apportoient les meſmes biens, & y conſervoient la meſme vertu. Ainſi quoique ſes reliques fuſſent partagées en beaucoup de differens lieux, ſon pouvoir & ſa gloire n'eſtoient point diviſez, & paroiſſoient tout entiers en chaque lieu. Il y en avoit dans la ville où S. Aſtere a prononcé ſon eloge, laquelle n'eſtoit pas loin de

Sinope : & c'eſtoit apparemment celle d'Amaſée meſme, dont S. Aſtere eſtoit Eveſque.]

a. 'La ville royale, capitale de l'Italie, dit ce Saint, & reine de tout le monde, a fait gloire de rendre un reſpect extraordinaire à ce Saint : Elle luy a baſti une egliſe parfaitement belle ; & ſa pieté toute contraire à l'impieté d'Herodiade, luy a fait deſirer avec ardeur le chef de ce ſaint Martyr, & le luy a fait recevoir
a.p.254.d. avec joie.'On ne trouve neanmoins à Rome ni le chef de S. Phocas, dit le P. Combefis, ni aucun veſtige de ſon egliſe.[Je ne voy guere d'apparence à dire que S. Aſtere ait pris l'ancienne Rome pour la nouvelle, où nous allons voir que l'on apporta du temps de S. Chryſoſtome, des reliques de S. Phocas Martyr du Pont. Je ne ſçay meſme ſi l'on pourroit croire qu'il a confondu Rome avec le reſte de l'Occident, & qu'il faut raporter ſes paroles à ce que nous avons vu des reliques de Saint Phocas de Sinope apportées à Vienne, où l'on ne trouve pas non plus qu'il y ait eu aucune egliſe de ſon nom. Aprés tout, il eſt arrivé bien des
Act.M.p.630. changemens à Rome;]'& meſme il y en a qui diſent qu'on y garde le corps[ou quelques reliques]de S. Phocas dans le grand autel de l'egliſe de S. Marcel.

Aſt.p.180.a.b. 'Ce Saint eſt honoré, continue S. Aſtere, par autant de matelots qu'il y en a, je ne dis pas ſeulement ſur le Pont-Euxin, ſur l'Archipelage, & ſur la mer Adriatique, mais generalement ſur l'un & l'autre Ocean. Les aſſiſtances & les faveurs qu'ils en reçoivent tous les jours, les ont obligez à luy donner part à leur
c.d. table;'& leur pieté leur a rendu facile ce qui en ſoy meſme eſtoit impoſſible. Car lorſqu'ils prennent chaque jour la nourriture qui leur eſt neceſſaire, ils mettent pour le Saint une portion egale à celle qu'ils prennent pour eux. L'un d'eux l'achette, & en met le prix en depoſt. Un autre fait la meſme choſe le lendemain, & ainſi tour à tour tant que dure le voyage. Quand ils ſont arrivez au port, l'argent mis en depoſt eſt diſtribué aux pauvres, & la portion de S. Phocas ſert au ſoulagement des miſerables. [Nous avons vu que les Grecs modernes attribuent à Saint
n.p.251.b.c. Phocas Eveſque, les miracles faits en faveur des matelots:]'& le P. Combefis ne craint point d'abord de dire, que S. Aſtere n'a
p.252.d. pas aſſez diſtingué ces deux Saints.'Mais dans la ſuite il reconnoiſt qu'il n'y a pas de raiſon de preferer à S. Aſtere des auteurs poſterieurs, qui font d'ailleurs pluſieurs fautes dans leur office contre la verité de l'hiſtoire.

or.9 p.180.d. 'Les Rois meſmes, ajoute S. Aſtere, taſchent de ſignaler leur pieté

pieté par les magnifiques preſens qu'ils font à l'envi les uns des autres à l'egliſe de S. Phocas. 'Mais qui s'étonnera, dit-il, que d.e. les plus religieux des Romains faſſent ces actions de pieté, puiſque l'admiration de ſa vertu a paſſé juſque dans les peuples les plus barbares, & qui n'ont rien de commun avec nous que le reſpect de ce ſaint Martyr? On a vu les Scythes les plus cruels, ceux qui occupent les bords des Palus-Meotides & du Tanaïs, & les habitans du Boſphore & de la riviere du Phaſe, venir apporter leurs preſens au tombeau de cet illuſtre jardinier. 'On a p.181.a. vu un de leurs Rois quitter ſa couronne toute brillante d'or & de perles, & ſe depouiller d'une cuiraſſe auſſi ſuperbe & auſſi riche que les barbares ont accoutumé d'en porter, pour les envoyer à ce ſaint Martyr, afin qu'il offriſt à Dieu les marques de ſa dignité & de ſa puiſſance.

[Voilà ce que cette harangue nous apprend de S. Phocas le jardinier de Sinope. Perſonne ne marque le temps de ſon martyre.] 'Le P. Combefis croit qu'il peut n'avoir ſouffert que depuis n.p.251.c. Trajan, [& il n'eſt pas hors d'apparence que ce n'a eſté que dans les dernieres perſecutions. Car cette maniere d'executer les Chrétiens ſans aucune forme, ne ſemble guere convenir qu'au temps où les Empereurs eſtoient entierement declarez contre eux, comme ſous Dece & ſous Diocletien. Au moins il n'y a point "d'apparence que Pline qui gouverna quelque temps le Pont ſous Trajan, en euſt voulu uſer de la ſorte:] '& ſur ce qu'il manda à Trajan pour les Chrétiens, ce prince défendit de les condanner à moins qu'ils ne fuſſent mis en juſtice, & meſme de les rechercher. [Nous voyons auſſi que la pluſpart des diſcours des Peres de l'Orient ſur les Martyrs, regardent plus ceux de la perſecution de Diocletien que ceux des precedentes, deſquelles ils ont peu parlé, à moins que ce ne fuſſent des Eveſques fort celebres: De quoy il eſt difficile de trouver d'autre raiſon, ſinon que les Saints les plus proches de nous ſont ordinairement ceux pour qui les peuples ont plus de reſpect, outre que l'antiquité des autres, & la violence de la perſecution de Diocletien, pouvoit avoir effacé la pluſpart des monumens de leur vie.

V. la perſ. de Trajan §4.

Plin. l. 10. ep. 102. 103 p. 630-634.

Dieu qui ſe plaiſt à faire paroiſtre ſa grandeur dans les choſes les plus baſſes, voulut apparemment relever la gloire "de noſtre jardinier à la vue de tout l'Empire vers la fin du IV. ſiecle.]

Note 2.

'Car nous avons une homelie de S. Chryſoſtome ſur un S. Phocas, comme porte le titre, dont les reliques, [ou toutes ou en partie,] avoient eſté apportées du Pont au lieu où eſtoit ce Saint,

Chry. t. 1. or. 71. p. 775. b.

[c'eſt à dire à Conſtantinople, comme il paroiſt par diverſes circonſtances de ce qu'il dit,] d. & par ce qu'il nous y apprend, que les Rois meſmes quittoient leurs palais pour participer à cette ſolennité. b. 'Ces reliques rendoient une excellente odeur. a b.c. 'Elles paſſerent au milieu de la place du marché avec beaucoup de magnificence, & accompagnées d'une grande partie du peuple: ce qui rendit ce jour extremement ſolennel.

c. 'Le lendemain S. Chryſoſtome exhorta ceux qui ne s'eſtoient pas trouvez à cette ceremonie, de reparer leur faute, en accompagnant ces reliques au lieu où on les devoit placer, [qui eſtoit d. hors de la ville,] 'puiſque ce Saint dit qu'il la falloit laiſſer toute c|776.b. vide pour ſe tranſporter au tombeau du ſaint Martyr: '& meſme n.p.113.1.c. il falloit paſſer la mer pour y aller. 'Ainſi il paroiſt que ce pouvoit eſtre à Pera, [qui eſt comme un fobourg de Conſtantinople, ſeparé de la ville par l'embouchure d'une riviere, qui fait un or.71.p.776.b. petit bras de mer.] S. Chryſoſtome remarque que dans ce trajet, ces ſaintes reliques devoient eſtre accompagnées de beaucoup de lampes & de cierges allumez. [Il n'exprime point davantage a. de quel Saint il parle, dautant] 'qu'il en avoit déja parlé la veille, & exhorté les peuples à venir honorer ce Martyr, non pour luy, p.775.e. mais pour eux meſmes, & pour avoir part à ſa benediction. 'Il promet en quelque ſorte de faire ſon eloge quelque autre jour. n.p.112.113. 'La feſte que l'on fait de S. Phocas le 22 de juillet, pourroit bien Cang.de C.l.4. eſtre en memoire de cette tranſlation. 'On trouve divers Abbez p.133. du monaſtere de S. Phocas à Conſtantinople au commencement du VI. ſiecle. L'Empereur Phocas commença une [nouvelle] egliſe de ce Saint, qui ne fut achevée que du temps d'Heraclius, p.188.c. & dediée [à Dieu] ſous le titre de S. Jean l'Evangeliſte. 'L'Empereur Baſile le Macedonien baſtit & fonda encore un monaſtere Bar.5.mars,a. de S. Phocas pour des hommes "auprés de Conſtantinople. 'Ce monaſtere a eſté celebre, & l'egliſe en eſtoit fort magnifique.

Naz.car.52.p. 122.a. 'Saint Gregoire de Nazianze dit que le nom de Phocas eſtoit un nom illuſtre, parceque c'eſtoit celui d'un des diſciples de J.C, n.p.1388.a. 'c'eſt à dire d'un de ceux qui avoient pratiqué ſes regles & ſa doctrine. [Nous le raportons à celui de Sinope, dont S. Gregoire Aſt.n.p.153.a. eſtoit voiſin; & à celui dont parle S. Aſtere; 'parcequ'il a eſté plus celebre que l'autre dans l'antiquité, [s'il faut dire que c'en ſoient deux.]

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE CINQUIEME VOLUME DES MEMOIRES pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DIOCLETIEN.

NOTE I.

Pour la page 52.

Sur les Martyrs qui ont ſouffert dans les Gaules ſous Diocletien; & que ç'a eſté apparemment vers 286.

[NOUS verrons dans la note 21, que les edits de Diocletien en 303, n'ont fait que peu ou point de martyrs dans les Gaules, où regnoit Conſtance : & cependant nous avons un aſſez grand nombre de Martyrs qui ont ſoufferr ſous ce prince, ſelon leurs actes. Il eſt vray que de tous ces actes, il n'y en a point qui ſoient originaux : mais il ſeroit bien dur de dire qu'ils ſe trompent tous en ce point, ſurtout ceux de S. Maurice, de S. Victor de Marſeille, & de S. Donatien de Nantes, qu'on voit avoir eſté écrits par S. Eucher, ou par d'autres auteurs eloquens, habiles, & fort anciens.

Il eſt ce me ſemble plus naturel, de croire que ce qu'Euſebe dir de la paix dont l'Egliſe jouiſſoit dans les dixhuit premieres années de Diocletien, reçoit quelque exception :]'Nous voyons en effer qu'il fait commencer cette paix auſſitoſt aprés Valerien; [de ſorte que c'eſt dans ce temps là qu'il faut mettre la perſecution d'Aurelien, autoriſée meſme par des edits dans tout l'Empire. Il eſt encore bien plus aiſé de croire qu'Euſebe a fait peu d'attention à quelque perſecution moins violente que l'Egliſe ſoufftoit dans l'Occident: & il pouvoit meſme en avoir peu de connoiſſance.

Euſ. l. 8. c. 4. p. 295. c.

Il faut joindre à cela, que Maximien Hercule qui paſſa les premieres années de ſon regne dans les Gaules, depuis 286 juſque vers 291, eſtoit un homme violent, cruel, & ſanguinaire, comme toute l'hiſtoire en convient. *V. Diocletien § 3.*]'Et ſelon S. Eucher, il eſtoit encore fort attaché au paganiſme, & grand ennemi des Chrétiens.]Mais au moins Lactance nous aſſure que quand on publia les edits de la perſecution, ce prince peu porté à la douceur, y obeït fort volontiers. [Auſſi quoiqu'il ne fuſt que ſecond Empereur, les actes de S. Fuſcien & quelques autres ne parlent que de luy : ce qui marque bien que ces Saints ont ſouffert lorſqu'il regnoit dans les Gaules; au lieu qu'en 303 il avoit l'Italie pour partage, & avoit laiſſé la Gaule à Conſtance.]'Les actes de S. Denys de Paris diſent que ce Saint fut pris *cum occidui orbis partem pro Chriſtianorum inquiſitione percurrerent.* [Ce n'eſtoit donc pas dans le temps de la perſecution generale, qui eſtoit encore plus violente en Orient qu'en Occident.]'L'hiſtoire de Saint Sixte de Reims porte qu'il fut envoyé de Rome ſous Dioclerien; & neanmoins aprés le martyre de S. Crépin & Saint Crépinien, [qui avoient ſouffert ſous

Paul. ill. c. 1. p. 86.

Lact. perſ. c. 11. p. 13.

Boſq. t. 1. p. 71. c.

Marlot, t. 1. p. 45. 46.

ce meſme regne, ſelon leurs actes.

Ce qu'il y a de plus incroyable dans cette perſecution d'Hercule dans les Gaules, eſt le maſſacre de la legion entiere de S. Maurice. Cependant je ne croy pas que perſonne le veuille conteſter contre l'autorité de Saint Eucher ; ni le mettre aprés l'an 303, ce qui brouilleroit toute l'hiſtoire. On ne le peut mieux placer qu'à l'entrée meſme d'Hercule dans les Gaules en 286. *V. les notes ſur Saint Maurice.* Cependant aprés cette cruauté, on peut tout croire d'Hercule. Il eſt difficile que ce carnage de tant de Chrétiens ne l'ait pas aigri contre tous les autres:]'& les actes de S. Victor diſent au moins que cela le rendit terrible à tous les Chrétiens. [Il y a d'ailleurs quelque lieu de croire qu'on meſloit les Chrétiens dans la revolte des Bagaudes, qu'Hercule venoit combatre. *V. S. Maurice.*

Bosq.t.1.p. 128.a.

Tout cela nous potte à ne pas rejetter ce que nous trouvons dans une piece du XI. ſiecle,]'qu'Hercule aprés le martyre de la legion de Saint Maurice, envoya le celebre Rictiovare[ou pluroſt Rictius Varus qui eſt un nom plus Romain,]pour chercher les reſtes de la meſme legion, & les faire auſſi mourir; ce qui cauſa encore le martyre d'un tres grand nombre d'autres Chrétiens. [C'eſt ce Rictius Varus ſous qui on met la pluſpart de nos Martyrs ; & ainſi tout s'accorde à les mettre en 286, ou un peu aprés.

Duch. de B.I. 7.c.9.p.229. § 1.

§ 1.[Sur.31.oct. p.401.§ 3.

'Les actes de S. Quentin & d'autres monumens qualifient Rictiovare Prefet de Maximien ou des Gaules, [c'eſt à dire qu'il eſtoit Prefet du Preroire: & on trouve en effet qu'il a fait des Martyrs non ſeulement dans les deux Belgiques, mais encore à Baſle dans les Sequanois, & ce ſemble auſſi à Cologne dans la Germanie. On trouve encore des Martyrs condannez ſous Hercule par d'autres juges, qui pouvoient eſtre ou ſucceſſeurs de Rictius Varus, ou Gouverneurs des provinces. Car Maximien s'eſtant une fois declaré contre les Chrétiens, tous ceux qui vouloient luy faire la cour eſtoient leurs ennemis, & il ne falloit point d'edit pour les faire perſecuter ; ſurtout par ceux qui joignoient quelque paſſion particuliere à l'amour de leur fortune.]

NOTE II.

Pour la page 9. § 4.

Quand Galere a commencé à perſecuter les ſoldats, & ſur les actes de S. André colonel.

[Ce que la chronique de S. Jerome dit des ſoldats Chrétiens perſecutez par Veturius, eſt mis dans la 17e année de Diocletien ſelon l'edition de Scaliger; ou en la quatorzieme ſelon celle de Baſle en 1540, celle de Pontac *p. 183. 669.*]'& celle qu'avoit Baronius,[c'eſt à dire en l'an 298 de J.C. Ces editions s'accordent mieux que ce que dit Euſebe,]'que la perſecution des ſoldats commença longtemps avant la generale, πολὺ πρότερον,'& en un autre endroit, ἐπιπόλαιος.'Dodwel s'arreſte à l'edition de Scaliger; mais c'eſt ſur un paſſage de Lactance qui regarde Diocletien: [& il s'agit ici de Galere. Il ſe brouille encore]'en voulant que l'on fuſt alors dans la guerre de Perſe,[qui, autant qu'on en peut juger par l'hiſtoire, eſtoit finie des l'an 297. *V. Dioclétien § 15.*

Bar. 279. § 26.

Euſ. l. 8. c. 4. p. 295. c.

c. 18. p. 317. a.

Cyp. dif. 11. c. 68. p. 305.

p. 306.

Il faudroit meſme mettre des l'an 294, la perſecution des ſoldats par Veturius & par Galere, ſi l'on ſuivoit les actes de Saint André colonel.]'Car ils portent que ce Saint fut tué avec beaucoup de ſoldats le 19 d'aouſt, qui eſtoit le dimanche:[Or le *G.* qui eſt la lettre du 19 d'aouſt, ne ſe rencontre point eſtre la lettre dominicale depuis 294 juſqu'en 305: & il eſt difficile de dire que ce fuſt en 305, puiſque]'la maniere dont on pretend que Galere les fit

Sur. 19. aug. p. 188. § 11.

§ 6.

traiter d'abord, [& meſme le reſte des actes, ne permet guere qu'on diſe que c'eſtoit dans la perſecution generale.]

§ 2. 'Ils portent auſſi qu'il y avoit alors guerre contre les Perſes; [ce qui n'a

§ 3. 7. pu eſtre aprés l'an 297.]'Que s'il y eſt parlé d'edits; [on peut l'entendre de l'ordonnance que Galere avoit faite contre les ſoldats Chrétiens. Il faut donc ce ſemble les mettre en 294.

Anal. t. 4. p. 567. Mais d'autre part,]'Dion Proconſul d'Afrique aſſuroit à S. Maximilien le 12 mars 295, qu'il y avoit des Chrétiens dans les troupes & à la Cour de Galere auſſibien que des autres Princes. [Et il y a peu d'apparence que Galere ait entrepris de perſecuter ſeul les Chrétiens, qu'aprés que la victoire qu'il remporta ſur les Perſes en 297, luy eut enflé le cœur, & l'eut rendu fier &

Sur. 19. aug. p. 187. § 6. hardi pour tout entreprendre.]'Il falloit en effet, ſelon les actes de S. André, qu'il commandaſt alors en Orient; [& hors le temps de la guerre de Perſe,]

Lact. perſ. c. 18. p. 16. 'il paroiſt avoir toujours eſté vers l'Illyrie. [De ſorte qu'il peut bien y avoir faute dans la date de ces actes.

Et aprés tout, je ne ſçay s'il faut

Bar. 302. § 5. beaucoup s'arreſter à cette piece.]'Baronius l'approuve comme legitime, ajoutant meſme qu'on la croit écrite par Pierre Eveſque de Tarſe qui avoit batizé ces Saints, & qui fut témoin de leur martyre. [Mais la maniere avantageuſe dont les actes parlent de cet Eveſque, ne permet point qu'on diſe qu'ils viennent de luy en l'état que nous les avons. Du reſte, il eſt certain qu'ils ont quelque caractere de verité & de ſincerité. Car ils ſont aſſez particulariſez, & écrits avec quelque ſimplicité; ce qui n'eſt pas le caractere des pieces ſuppoſées par les Grecs. Ainſi il peut eſtre aſſez probable qu'il y a eu une hiſtoire originale de Saint André. Mais je penſe qu'il faut reconnoiſtre en meſme temps que celle que nous avons eſt extremement alterée.

Outre la difficulté que nous venons de voir dans la date,]'les termes de *perſecutio quædam magna, Antiochus quidam,* '& *celeberrimus Martyr &c.* [ne conviennent guere à un auteur contemporain.]'Le concours qui ſe faiſoit à la fontaine née dans le lieu du Martyre, & les miracles *qui s'y operent juſques aujourd'hui*, diſent les actes, [y conviennent encore moins.]

Sur. 19. aug. p. 186. § 1. § 9. 11. § 11. 'La priere de S. André qui eſt à la fin, [eſt une fiction, puiſqu'elle ne peut avoir eſté entendue que des Martyrs meſmes qui n'eurent pas le loiſir de la raporter à d'autres, & elle eſt indigne de l'eſprit du Chriſtianiſme.

§ 10. On peut encore trouver étrange,] 'que S. André ayant embraſſé la foy, ſe ſoit expoſé à un combat, & meſme ce ſemble à pluſieurs, ſans demander le batteſme; 'Qu'eſtant envoyé contre les Perſes par ſon General, il n'ait mené au combat qu'une partie de ſes ſoldats, & ceux là ſeulement, *quos manifeſtè cæleſtis gratia ei deſignavit*; 'que tous ceux là ayant embraſſé la foy aprés la victoire miraculeuſe qu'il leur fit remporter, 'quelques uns d'eux neanmoins le ſoient venu denoncer, *cum bonum illud non voluntariè delegiſſent:* [Et qui les y pouvoient forcer?

§ 11. 12. 7. § 1. § 2. § 4. Je ne voy point pourquoi]'Antiochus General d'Orient, demandoit les ordres à Galere [qui n'eſtoit que Ceſar, plutoſt qu'à Diocletien qui eſtoit en meſme temps que luy en Orient, autant qu'on en peut juger par l'hiſtoire. Je ne voy pas non plus]'comment S. André, n'ayant point d'ordre de ſon General, pouvoit s'en aller d'Antioche en Cilicie. [C'eſtoit violer les regles de la milice, & ſe rendre coupable ſelon les loix civiles; ce que les Saints ont toujours extremement evité. 'Puiſque S. André & ſes ſoldats vouloient fuir les perſecuteurs, pourquoi ne ſe ſeparoient-ils pas? [C'eſtoit le moyen naturel de ſe ſauver.]'Par quelle raiſon,

§ 5. § 6. § 7. § 8. § 7.

eſtant à Antioche, vouloient-ils aller recevoir le batteſme de Pierre Eveſque de Tarſe? Quelque ſaint qu'on le faſſe, [n'y avoit-il pas des Saints à Antioche?]

§ 8. 'Ils ne luy demandent meſme le batteſme qu'à l'extremité, lorſqu'ils apprennent qu'on les pourſuivoit.

[Je ne ſçay auſſi ſi l'on peut accorder

§ 8. avec la diſcipline des Romains,]que Seleucus qui commandoit dans la Cilicie, ait pourſuivi les Saints par delà Melitene, & preſque juſques au bout de la petite Armenie [qui eſtoit d'un autre gouvernement: Je ne m'étonnerois pas que Pierre de Tarſe & les autres euſſent accompagné les Saints dans leur fuite pour les fortifier dans

§ 12. la foy:]'mais à quoy bon les ſuivre de loin pour ſavoir ce qui en arriveroit? [Peuteſtre que Pierre avoit quelque raiſon de s'aller retirer en Iſaurie, puiſqu'on le cherchoit perſonnellement. Mais pourquoi les Eccleſiaſtiques de Tarſe, & Nonnus de Berée, font-ils la meſme choſe, au lieu de retourner à leurs Egliſes?

Les actes ne marquent point le nombre de ceux qui furent martyrizez avec

§ 1.4.7. S. André. Il devoit eſtre grand,]puiſque c'eſtoient preſque tous ceux qui avoient combatu une armée de Perſes aſſez puiſſante pour faire peur au General qui reſidoit à Antioche, & à qui les troupes de la Cilicie eſtoient ſoumiſes. [c'eſt à dire au General de l'Orient.]

Men.19 aug. p.106.110. 'Les nouveaux Grecs les font monter à 2593. [& les Latins à 2597. *V. la perſ. de Dece note 8.* C'eſt tout le moins

Sur.19.aug.p. 186.§ 4. qu'on puiſſe croire:]& Antiochus avoit déja fait mourir pluſieurs autres Chrétiens: [Comment donc cela s'accorde

Euſ.l.8.c.4.p. 296.a. t-il avec Euſebe,]'qui dit que la perſecution de Galere contre les ſoldats ne fit que tres peu de Martyrs? *εἰς πάνυ ὀλίγους*.

[Les Grecs dans leurs Ménées ſuivent tout à fait le commencement de ces

Men.19 aug. p.110. actes, mais non pas la fin.]Car ils diſent ſeulement qu'Antiochus chaſſa S. André & ſes ſoldats; & que ſachant qu'ils avoient converti mille autres ſoldats qu'il avoit envoyez pour les chaſſer, il les pourſuivit, & les paſſa tous au fil de l'épée. [Cela eſt plus ſupportable, ſi on en trouvoit une meilleure autorité.]

NOTE III.

Pour la page 21. § 5.

Que S. Nicandre peut avoir ſouffert à Doroſtore en l'an 302.

'Saint Nicandre & S. Marcien ont

AA.M.p.618. ſouffert, ſelon leurs actes, lorſqu'on

a. perſecutoit les ſoldats; [ou meſme lorſqu'on ne perſecutoit qu'eux ſeuls,]ſi dans ces paroles de Saint Nicandre, *volentibus ſacrificare hæc præceptio conſtituta eſt.* [il faut lire *militare* au lieu de *ſacrificare*, comme il y a aſſez d'apparence.]'Il ſemble en effet que les

p.619.620. Chrétiens avoient une liberté entiere de les accompagner & de les aſſiſter dans leur martyre. 'Mais au moins les

p.618.a. ordres qui commandoient de ſacrifier ne comprenoient point les femmes. [Je ne voy point de temps où cela ſe puiſſe mettre, que celui où Maximien Galere perſecutoit les ſoldats, un peu avant l'an 303. Ainſi Baronius peut

Bar.17.jun. avoir eu raiſon]'de mettre dans le martyrologe Romain, qu'ils ſouffrirent ſous Maximien.

[Je penſe meſme qu'on peut fixer leur martyre à l'an 302. Car leurs actes ont une grande relation avec ceux de

AA.M.p 615. c. S. Jule,]'où le juge en exhortant ce Saint à ſacrifier, luy dit, *Accipies decem denariorum pecuniam.* [Je ne voy point que cela faſſe aucun bon ſens. Car c'eſtoit ſe moquer d'un ſoldat Romain de luy parler de dix deniers, qui ne faiſoient pas quatre livres de noſtre monnoie. Ainſi il faut recourir]

Boll.17.may. p.661. 'à ce qu'on lit dans une autre copie de ces actes, où il y a *accipiens decennaliorum pecuniam.* [C'eſtoit donc lorſqu'on celebroit la dixieme année non

de Diocletien ou d'Hercule, ce qui ſe fit avant la perſecution des ſoldats, mais des deux Ceſars Conſtance & Galere. Ils avoient eſté faits Ceſars le premier mars 292. Leur dixieme année ſe celebra donc ou en 301 lorſqu'elle commençoit, ou en 302 lorſqu'elle
Pagi,302.§ 2. finiſſoit.] 'Le P. Pagi croit que ce fut en 302. [Ce ſera donc l'année du martyre de S. Jule, & par conſequent auſſi
Bar.218.§ 2| 27.may,b| Boll.ib.p. 660.f. de S. Nicandre & S. Marcien.] 'Baronius a mis cependant S. Jule du temps d'Alexandre dans le martyrologe Romain; mais ſans autre autorité que celle de Galeſinius: [& la paix dont l'Egliſe jouit ſous le regne d'Alexandre, ne nous permet point d'y mettre aucun Martyr que ſur des preuves inconteſtables.

Baronius ne donne aucune raiſon de ce qu'il dit que Saint Nicandre & S. Marcien ont ſouffert ſous Maximien.]
Ferr.it.p.369. 'Ferrarius qui le ſuit, cite le martyrologe & les Grecs: 'mais je ne trouve
Men.6.jun.p. 59|Caniſ.t.2. p.795. point que les Grecs marquent jamais quand ils ont ſouffert, ni dans leurs Ménées, ni dans le menologe de Caniſius. 'Ughellus & d'autres modernes les
Ugh.t.6.p. 530.2|t.1.p. 495.b. mettent ſous Domitien,[a] & Ferrarius
a Ferr.it.p. 369. dit que la pluſpart des manuſcrits le portent ainſi. [Nous ne voyons point ce que ce peut eſtre que ces manuſ-
Aa.M.p.617. 530.a. crits,] 'puiſque le P. Ruinart qui nous a donné leurs veritables actes, n'en a rien trouvé dans les ſix qu'il a conſultez. 'Ughellus cite leurs actes pour
Ugh.t.6.p. 510.a. prouver qu'ils ont ſouffert ſous Domitien, & non ſous Maximien. [Ces actes
b. ſont ſans doute] 'ceux qu'il donne immediatement aprés, où neanmoins je n'en trouve rien: [& quand cela y ſe-
Aa.M.p.617. roit,] 'c'eſt une piece ſans autorité à cauſe des diverſes additions qu'on y a
p.618.a. faites aux anciens actes. 'Mais de plus, [ces actes meſmes, auſſibien que] les veritables, parlent ſouvent *des Empe-*
p.619.a.b. *reurs*, '& les Saints y conjutent par la vie des Empereurs, [quoique Domitien n'euſt aucun collegue, & qu'il n'y ait proprement jamais eu pluſieurs Empereurs enſemble juſqu'à M. Autele; ce qui fait qu'on ne peut pas meſme dire que c'eſtoit une expreſſion ordinaire dont on pouvoit ſe ſervir quoiqu'il n'y euſt alors qu'un Empereur. Je ne ſçay ſi ces actes donnez par Ughellus, ſont] 'ceux que Ferrarius
Ferr.it.p.369. dit avoir eſté écrits par Saint Fulgence Eveſque d'Atin aprés S. Marc, 'depuis
Ugh.t.6.p. 519. l'an 95 juſqu'à 109, ſi l'on en veut croire Ughellus. [Mais Ferrarius avance ce fait ſans en donner aucune preuve:] '&
p.510. Ughellus qui raporte ces actes dans l'hiſtoire de ce S. Fulgence, ne dit pas neanmoins qu'ils ſoient de luy: 'La
t.2.p.455.b. chronique d'Atin qui met S. Marcien & S. Nicandre vers le temps de Domitien, [ne peut pas avoir d'autorité,] 'n'ayant eſté faite au pluſtoſt qu'en l'an
p.500.b|Boll. 18.apr.p.548. b.d. 1356. [a] Ughellus meſme reconnoiſt qu'elle renverſe tout, & qu'elle nous
a Ugh.t.6.p. 512.d|538.c. debite des fables pour de veritables hiſtoires.

[Si ces Saints ont ſouffert en 302, lorſque Galere ne perſecutoit encore que les ſoldats,] 'ç'a eſté ſans doute
Aa.M.p.617. dans les pays qui obeïſſoient à Galere: & nous voyons en effet que Saint Jule a eſté martyrizé à Doroſtore dans la
Flor.p.179. Meſie. 'Cependant le 5 de juin, les martyrologes de Saint Jerome ont *In Ægypto Marciani, Nigrandi, & Apollonii, quorum geſta habentur.* [Il eſt bien aiſé qu'on ait mis *Nigrandi* pour *Nicandri*, comme on le lit le meſme jour dans les Ménées des Grecs *p. 40*, & qu'on y ait joint un Apollone qui aura ſouffert le meſme jour en une autre année.] 'Les Grecs y joignent
Men.5.jun.p. 40. b Flor.p.418. pluſieurs autres Martyrs. [b] Les martyrologes de Saint Jerome ont encore le 5 d'avril, *In Ægypto natalis Sanctorum Marciana* ou *Marciani, Nichanoris, Apollonii*, 'en quoy ils ſont
p.419. ſuivis par Adon, Uſuard, Notker, & d'autres Latins. 'Florentinius pretend
p.581.

que ces Martyrs ſont differens de ceux du 5 de juin; mais les raiſons qu'il en allegue ſont fort foibles. 'Auſſi Baronius & Bollandus croient que ce ſont les meſmes. [Que ſi ce ſont encore les meſmes que S. Marcien & S. Nicandre dont nous avons les actes, voilà des autoritez bien conſiderables pour les mettre en Egypte, où nous ne voyons point cependant que Galere ait jamais eu d'autorité particuliere. Mais auſſi ni Baronius, ni aucun autre ne dit que ce ſoient les meſmes Saints;]' & les Grecs en font des hiſtoires toutes differentes, 'diſant de ceux d Egypte qu'ils conſommerent leur martyre par la faim, la ſoif, & le froid; [ce qui n'a aucun rapport avec les actes que nous avons de S. Nicandre.

Bar. 5. jun. a] Boll. 5 apr. p. 397 d.

Men jun p. 40-59.

p. 40.

On ne peut pas de meſme accorder noſtre conjecture avec les monumens de l'Egliſe d'Atin dans la terre de Labour, ſelon leſquels il faut dire que ces Saints ont ſouffert en ce lieu meſme, où Galere n'a jamais eu plus d'autorité que dans l'Egypte. Car il eſt viſible que ce ſont les meſmes Saints. Mais de tous ces monumens nous ne voyons rien qui puiſſe avoir quelque autorité,]' que le ſermon attribué à Boniface, qui a eſté Eveſque d'Atin depuis 464, ſelon Ughellus, juſqu'en 498. 'Il paroiſt aſſez par ce ſermon que Saint Nicandre & S. Marcien eſtoient honorez à Atin, & qu'on croyoit qu'ils avoient preſché la foy dans la Campanie. Au moins je ne voy pas qu'on puiſſe donner d'autre ſens aux paroles obſcures de ce ſermon, *Excelſa mandavit Campaniæ &c.* [Mais Ughellus ne nous dit point comment on ſçait que le ſermon eſt de ce Boniface:]' & je ne croy pas non plus qu'il ait d'autre preuve du temps où cet Eveſque a vecu, que la méchante chronique d'Atin. Car pour l'eloquence qu'il trouve dans le ſermon qu'il luy attribue, [je penſe qu'elle peut fort bien convenir au VIII. & au IX. ſiecle.

Ughel. 6. p. 538. d.

p. 539. c.

p. 538. c. d] [e. 1. 2 p. 499. c. d.

Il peut donc eſtre aſſez probable que S. Nicandre & S. Marcien ayant ſouffert dans la Meſie, leurs corps ont eſté tranſportez à Atin d'aſſez bonne heure, & peuteſtre des la fin du IV. ſiecle, lorſque les provinces de l'Illyrie commencerent à eſtre ravagées par les Gots: enſuite de quoy il eſt aiſé qu'on les ait cru eſtre des Martyrs du lieu où on honoroit leurs reliques.]' On pretend la meſme choſe de Saint Paſicrate, 'quoiqu'il ſoit viſible qu'il eſt mort à Doroſtore dans la Meſie, [comme les Grecs & les Latins le reconnoiſſent.] 'Il eſt certain que S. Jule a ſouffert en ce meſme lieu ſous le gouverneur Maxime, un peu aprés S. Paſicrate. 'L'on voit d'autre part que S. Nicandre & Saint Marcien ont ſouffert auſſi ſous le juge Maxime, & qu'ils ont eſté aſſiſtez à la mort par Papien frere du Martyr Paſicrate. 'Les actes d'Ughellus le diſent auſſibien que les autres, & font de plus, aſſiſter ce Papien aux funerailles des deux Saints. [Aprés cela il eſt bien difficile de croire qu'ils aient ſouffert autrepart qu'à Doroſtore meſme, ou en quelque lieu voiſin.]

t. 6 p. 511. c] Ferr. it. p. 369.

Act. M. p. 616. c.

p. 619. b.

Ughel. 6. p. 534. c. d.

'Il eſt vray que dans trois manuſcrits des actes de Saint Nicandre, on lit ces mots: *Requieverunt autem Chriſti Martyres Nicander & Marcianus, & Daria uxor Nicandri cum filio ſuo, in civitate Venafro. Tunc Chriſtiani abſtulerunt corpora eorum, & ſepelierunt ea prope locum ubi decollati fuerant &c.* [C'eſt dire bien clairement qu'ils ont ſouffert à Venafre qui eſt pres d'Atin: mais il n'eſt pas moins clair ce me ſemble, que ces paroles *Requieverunt &c... Venafro*, ſont une addition faite aprés coup. Car aprés avoir dit que les Saints ont eſté enterrez à Venafre, il eſt ridicule d'ajourer, *Tunc Chriſtiani abſtulerunt corpora eorum &c.* Que ſi par *requieverunt* on a ſeulement voulu marquer leur mort, qu'eſt-ce que veut dire:

Act. M. p. 610. c.

dire l'addition de la femme & du fils de S. Nicandre ? Veut-on dire ſeulement qu'ils ſont morts à Venafre dix ans, vingt ans, cinquante ans aprés les Martyrs ? A quoy cela ſeroit-il bon ? Et comment ajouter enſuite *Tunc Chriſtiani abſtulerunt corpora eorum* ? Si c'eſt que la femme & le fils de Saint Nicandre aient eſté martyrizez avec luy, pourquoi n'en eſt-il rien dit dans les actes, non pas meſme dans ceux p.619.b. d'Ughellus ?] 'Le fils de S. Nicandre n'eſtoit encore qu'un enfant : [de ſorte qu'il n'y a pas la moindre apparence p.620.b. qu'on l'ait fait mourir] 'en un temps où il n'y avoit point encore de perſecution generale. La femme de Saint Nicandre avoit eſté miſe d'abord en priſon, parcequ'elle encourageoit ſon p.619.b. mari : 'mais il paroiſt qu'on l'avoit bientoſt elargie. [Ainſi il n'y a point d'apparence qu'on l'ait fait mourir avec ſon mari.]

p.617.b.c. 'Le P. Ruinart n'a rien voulu decider ſur le lieu & le temps du martyre de ces Saints. [Nous ne pretendons point auſſi que ce que nous en diſons doive paſſer pour certain ; mais je croy que l'on avouera que c'eſt au moins une conjecture bien probable & bien appuyée.]

Pour la page 21. § 5.

NOTE IV.

Difficultez ſur ce que les Grecs diſent de S. Paſicrate.

Men.apr.p. 308. 'Ce qu'on lit de S. Paſicrate dans les Ménées, eſt aſſez particulariſé, & meſme aſſez beau, [pour croire qu'il vient d'une hiſtoire ancienne ſemblable à celles que le P. Ruinart nous a données de S. Jule & de S. Nicandre, qu'on peut dire avoir eſté les compa-
Act.M.p.619.b. gnons de S. Paſicrate.] 'Celle de Saint Nicandre parle de Papien frere de S.
Men.p.309. Paſicrate. 'On voit la meſme choſe dans les Ménées ; mais il y eſt dit qu'il
p.308. avoit renoncé à la foy &c. '& qu'il taſcha meſme de porter ſon frere à y renoncer auſſi. 'Le menologe de Baſile dit la meſme choſe. [a]Cependant dans les actes de S. Nicandre, il accompagne ce Saint au martyre, ſe rejouit de ſa victoire, & porte meſme ſon enfant. [Rien ne donne moins l'idée d'un apoſtat. Que ſi c'eſt qu'il euſt depuis embraſſé la penirence, il eſt comme impoſſible qu'il n'en paruſt quelque choſe. C'eſt ce qui nous a fait craindre que l'hiſtoire ſuivie par ces nouveaux Grecs, n'ait eſté alterée, comme cela leur eſt ſi ordinaire.] 'Ce qu'ils diſent encore que le Saint cracha contre une idole d'Apollon qu'on luy preſenta &c. [eſt une choſe rare dans les vraies hiſtoires.] 'Il ſemble que S. Paſicrate ait mis de luy meſme ſa main dans le feu, [ce qui ne ſeroit pas dans la regle commune du martyre evangelique. Le menologe de Baſile n'a rien de ce fait.] 'Les deux vers mis dans les Ménées à la teſte de ſon hiſtoire, ſemblent dire qu'il avoit oſté à S. Valentin [ou Valention,] la crainte qu'il avoit du ſupplice. [Il n'en eſt rien dit dans l'hiſtoire. Les Grecs peuvent auſſi aiſément avoir eu une fauſſe hiſtoire de S. Paſicrate que de S. Nicandre & de S. Marcien,] 'à qui ils font ſouffrir dans leurs Ménées toutes ſortes de tourmens les plus cruels, 'quoique tout cela ſe reduiſe, ſelon leurs actes originaux, à avoir eſté 20 jours en priſon, & avoir eu la teſte tranchée.

Boll.a.apr.g. 10.c. [a] Act.M.p. 619.b.

p.308.

p.308.

jun.p.59.

Act.M.p.619.

NOTE V.

Pour la page 18. § 7.

Sur un oracle d'Apollon touchant les Chrétiens.

[Nous mettrons ſur l'an 302,] l'oracle d'Apollon dont parle Conſtantin, parcequ'il dit fort expreſſément que cet oracle fut auſſitoſt ſuivi de la perſecution. Il eſt vray qu'il dit qu'il eſtoit alors encore fort jeune, Κομιδῆ νεάζω, [quoiqu'il duſt avoir environ 25 ans au moins en 302.] 'Mais nous ne voyons rien à dire ſur cela, ſinon qu'il s'eſt

Euſ.v.Conſt.l. 2.c.51.p.467.

Cyp.dif.11.c. 67.p.304.

ſervi d'une expreſſion fort impropre: [ce qui eſt encore arrivé à d'autres à ſon égard.

Nous faiſons de cet oracle une hiſtoire differente de celle qui eſt raportée en deux endroits de Lactance, parceque nous ne voyons pas qu'il ſoit aiſé de n'en faire qu'une.]'Nous n'oſons pas dire non plus, avec Mr Baluze ſuivi par Dodwel, que c'eſt celui qui fut rendu ſur la conſultation de Diocletien meſme. Car ce prince n'euſt pas eu beſoin d'eſtre averti par d'autres qu'il regardoit les Chrétiens.

p.304 Lact. perſ.n.p.372.

NOTE VI.

Pour la page 19. § 7.

Que la perſecution a commencé en 303, & que le Concile de Cirthe s'eſt tenu en 305.

'Euſebe dit nettement que le premier edit contre les Chrétiens, fut publié l'an 19 du regne de Diocletien, '& que les egliſes furent abatues la meſme année. [Diocletien ayant eſté fait Empereur le 17 de ſeptembre 284, ſa 19e année a commencé le meſme jour en 302: & ainſi le mois de fevrier de ſa 19e année,]'auquel il eſt certain que la perſecution commença, [eſt celui de l'an 303.]

Euſ.l.8.c.2.p. 294.a.

chr.

Lact.perſ.c. 12.p.11.

'Les faſtes d'Idace, la chronique d'Alexandrie *p.644*, & divers actes reconnus pour excellens [par Baronius,] diſent que ce fut ſous le VIII. Conſulat de Diocletien, & le VII. de Maximien, 'lequel le Pere Petau, [& Baronius,] mettent en 303, auſſibien que tous les autres chronologiſtes. 'Scaliger, & Uſſerius montrent la meſme choſe, parceque S. Jerome dans ſa chronique dit que cela arriva l'an 351 de l'ere d'Antioche, c'eſt à dire aprés l'autonne de l'an 302: '& nous en avons une preuve indubitable dans l'hiſtoire de S. Romain, qui ſouffrit en la premiere année de la perſecution, le jour meſme ou vers le temps de la ſolennité de la 20e année de Diocletien; [& par conſequent ſur la fin de l'an 303.

Euſ.n.p.161.

Pet.rat.t.l.4. c.10.p.207.

doct.l.11.c.32. p.351.a] Euſ. chr.n.p.145] Uſſ.r.Br.p. 147] Not.epo. p.141.

Euſ.de Pal.c. 2.p.310.c.d] n.p.175.2.a. b.

Mais quand Euſebe & les autres que nous avons alleguez pourroient laiſſer encore quelque ombre de doute, l'autorité de Lactance la diſſiperoit entierement.]'Car il dit en termes formels, que l'egliſe de Nicomedie fut abatue le 23 fevrier, lorſque Diocletien eſtoit Conſul pour la 8e fois, & Hercule pour la 7e, [c'eſt à dire en 303,]'enſuite de quoy on publia le premier edit des le lendemain. 'Il ajoute que Diocletien aprés ce crime alla auſſitoſt à Rome pour y celebrer ſa vintieme année [qui commençoit en 303,]'& que c'eſtoit dans l'année qui preceda ſon IX. Conſulat, [mis par tout le monde en l'an 304.]'Dans la ſuite il conte dix ans & environ 4 mois depuis la deſtruction de l'egliſe [de Nicomedie] juſques à ſon rétabliſſement, c'eſt à dire viſiblement juſqu'au 13 juin de l'an 313, auquel l'edit de Conſtantin & de Licinius pour la paix de l'Egliſe fut publié à Nicomedie: [& depuis le 23 fevrier 303 juſqu'au 13 juin 313, il y a 10 ans, 3 mois, & 20 jours.

Lact.perſ.c. 12.p.11.

c.13.p.11.

c.17.p.14.

p.15.

c.48.p.43.

p.41.

Je croy que perſonne ne doutera plus aprés cela du commencement & de la durée de la perſecution. Neanmoins comme des auteurs celebres qui n'avoient pas vu Lactance, l'ont fait commencer en l'an 302, il ne ſera pas inutile de voir ſur quoy ils ſe ſont fondez: & peuteſtre que la foibleſſe de leurs raiſons ſervira encore à appuyer l'opinion qu'ils ont pretendu détruire. Les principaux de ceux qui font commencer la perſecution en 302, ſont Baronius & le P. Petau.]'On y ajoute Onuphre, [que je ne voy pas neanmoins en avoir parlé dans ſes faſtes, ni dans le commentaire.]'Ces auteurs ont cru pouvoir d'abord ſatisfaire à l'autorité d'Euſebe, en diſant que comme on conte quelquefois les années des princes du premier janvier

n.p.373.

Pet.doct.l.11. c.31.p.371.b. c] Bar.302.§ 16.

qui a precedé leur entrée, toute l'année 302 ſe peut dire appartenir à la 19e année de Diocletien commencée le 17 ſeptembre de cette année là. [Pour les raiſons qui les ont porté à choiſir l'an 302 plutoſt que 303,] Baronius, & le P. Petau dans le *Rationarium temporum*, n'en alleguent pas d'autre que le temps du Concile de Cirthe. Voici quelle elle eſt.

Bar.302.§ 16. Pet.rat.2.l.4. c.10.p.207.

'S. Auguſtin dit en un endroit que ce Concile a eſté tenu le 4 de mars, ſous le VIII. Conſulat de Diocletien, & le VII. de Maximien, [qui eſt l'an 303,] '& en un autre, qu'il y a eu des Chrétiens martyrizez le 12 de fevrier, 13 mois avant le Concile: '& par conſequent, diſent-ils, la perſecution a commencé en 302. [S'il n'y a rien à dire ſur ces paſſages de S. Auguſtin, il faut conclure indubitablement que la perſecution a commencé des 301, qui eſtoit l'an 17 ou 18 tout au plus du regne de Dioclerien. 'Car le premier edit n'ayant eſté publié à Nicomedie que le 24 de fevrier, 'ces Martyrs n'ont pu ſouffrir en Afrique au commencement de fevrier que l'année ſuivante. [Que ſi l'on veut dire qu'ils ont ſouffert avant les edits, ils ne prouveront pas non plus que les edits aient eſté publiez en 302. Mais cette réponſe ſeroit ridicule,] 'puiſque ces actes ne furent alleguez par les Donatiſtes, que pour prouver en quel temps avoit eſté la perſecution, & en inferer que le Concile de Cirthe eſtoit faux, ſuppoſant qu'il ne pouvoit pas s'eſtre tenu durant le temps de la perſecution.

Aug.in Cre.l. 3.c.27.c.7.p. 185.1.b.

col.d.3.c.17. p.226.1.c.d.

Pet.p.207. 208.

Lact.perſ.c. 12.p.11.

Euſ.n.p.163. 2.b.

Aug.col.d.3. c.17.p.226.1. b.c.d.

Il n'eſt point beſoin d'aller chercher la ſolution de cette difficulté autrepart que dans S. Auguſtin meſme. 'Car comme il dit en un endroit que le Concile de Cirthe fut tenu ſous le VIII. Conſulat de Diocletien & le VII. de Maximien; 'auſſi il dit en un autre que ce fut l'année d'aprés le IX. Conſulat de Diocletien & le VIII. de Maximien, [c'eſt à dire en 305.] 'Comme il faut neceſſairement qu'il y ait faute en l'un de ces deux endroits, [ou l'on n'en peut rien conclure dutout, & ainſi le fondement de Baronius & du P. Petau ſe ruine de luy meſme; ou il faut demeurer d'accord que le premier de ces deux endroits eſtant inſoutenable, il faut s'arreſter au ſecond. 'C'eſt ce que les Docteurs de Louvain ont reconnu dans leurs notes. Et il eſt viſible que le premier endroit peut aiſément avoir eſté corrompu par les copiſtes, [en changeant 9 & 8 en 8 & 7, & omettant ces deux lettres *P. C.* qui ſignifient *Poſt Conſulatum*: ce qui eſt une faute ſi naturelle,] 'que les officiers publics ne purent l'eviter dans la Conference de Carthage ſur ce Concile meſme, & embaraſſerent par ce moyen les Catholiques. Mais l'autre endroit eſtant une ſuite de raiſonnement, [il n'auroit pu eſtre corrompu que par une malice affectée, ce qui ne ſe peut dire avec la moindre probabilité.

In Cre.l.3.c. 27.p.185.1.b.

col.d.3.c.17. P.226.2.c.d.

Bar.303.§ 30.

Aug.t.7.a.p. 106.a.b.

col.d.3.c.17. p.226.1.c.d.

Le P. Petau taſche neanmoins d'infirmer le raiſonnement de S. Auguſtin, mais d'une maniere pitoyable.] 'Il pretend que ce Saint s'abuſe dans une choſe qu'il aſſure aprés avoir eu tout le moyen de la bien examiner; & qu'il ſe trompe luy meſme en excuſant les officiers de s'eſtre trompez par ſurpriſe; [ce que ſa moderation ne luy euſt jamais permis de faire; ſurtout dans un ouvrage public, s'il n'en euſt eſté tres aſſuré.]

Pet.rat.2.l.4. c.10.p.208.

'Le P. Petau dit donc qu'il y avoit de deux ſortes d'actes entre les mains des officiers, les uns de la premiere année de la perſecution, qui eſtoit 302 ſelon luy, & les autres de la fin de la ſeconde, c'eſt à dire de l'an 304, & que les officiers avoient confondu la date des uns avec celle des autres.

p.208.209.

'Il eſt vray qu'il y eut deux ſortes d'actes produits dans la Conference, *v. les SS. Saturnin, Dative &c.* 'les

Aug.p.col.c. 14.p.236.2.b.

col.d.3.c.17. p.226.2.c.

uns datez du 12 fevrier 304. [Nous ne ſavons point l'année ni le jour des autres. Mais S. Auguſtin ne témoigne pas ſeulement que ces ſeconds actes aient eſté entre les mains des officiers, bien loin de ſe plaindre qu'ils leur aient donné ſujet de faire aucune confuſion. Et il eſt meſme impoſſible que cela ſoit,]' puiſqu'il paroiſt par les titres 433, 434, & 436, de la Conference, que l'on n'avoit point encore apporté ces ſeconds actes ſans date lorſque les officiers firent la réponſe que Saint Auguſtin accuſe de faux;' & qu'il eſt certain que les Catholiques ne les mirent ſur le bureau pour eſtre lus, que dans le titre 449, c'eſt à dire aſſez longtemps aprés. [Que ſi le P. Petau pretend que c'eſtoient quelques autres actes dont nous n'ayons point de connoiſſance, il n'eſt nullement recevable en ce point; l'exactitude des titres de la Conference ne laiſſant aucun lieu à ces ſortes de ſuppoſitions.

Opt. col. 3. p. 432.

P. 433.

Aprés cette ſolution qu'il eſt aiſé de ruiner, il en donne une autre auſſi inſoutenable, puiſqu'elle rend Saint Auguſtin coupable ou d'une malice affectée, ou d'une ignorance & d'une temerité criminelle.]' C'eſt, dit le P. Petau, que ce Saint ne ſavoit pas l'année du Concile de Cirthe, mais ſeulement qu'il avoit eſté tenu le 4 ou 5 de mars, environ un an aprés la perſecution; de ſorte que les officiers eſtant tombez par hazard ſur des actes datez du 12 fevrier 304, il en avoit conclu que le Concile avoit eſté tenu 13 mois aprés, en 305. [Certainement ce raiſonnement eſt bien indigne de Saint Auguſtin, & meſme du Pere Petau; & ne ſert que pour faire voir dans quel aveuglement une fauſſe preoccupation eſt capable de nous jetter.

Pet. rat. t. l. 4. c. 10. p. 108.

Car quelle preuve avoit S. Auguſtin du temps du Concile de Cirthe, pour aller condanner une réponſe faite publiquement par des officiers publics qui tenoient leurs papiers en main? Ce n'eſtoit pas aſſurément une ſimple tradition & une croyance commune, quelque generale qu'elle puſt eſtre. Il falloit donc qu'il euſt examiné avec ſoin les pieces ſur leſquelles ces officiers avoient fait leur réponſe, & qu'il ſe fuſt convaincu par ſes propres yeux de leur erreur, comme il ne manque pas de le dire. Quelle eſtoit donc leur erreur?] 'Ils ne s'eſtoient pas trompez ſur les actes des Martyrs ſelon S. Auguſtin, mais ſur l'année du Concile de Cirthe. [Si les actes du Concile eſtoient datez du VIII. Conſulat de Diocletien, comme le pretend le P. Petau, ils s'eſtoient trompez effectivement; mais au lieu que Saint Auguſtin en conclud qu'en mettant le Concile en 304, ils le mettoient un an trop toſt, il devoit dire qu'ils le mettoient un an trop tard, puiſqu'il s'eſtoit tenu en 303. Que ſi le Concile eſtoit daté du IX. Conſulat de Diocletien en 304, les officiers avoient bien répondu, & S. Auguſtin a grand tort de les reprendre. Il reſte donc qu'ils fuſſent datez d'aprés le IX. Conſulat de Diocletien en 305. Et c'eſt ce que S. Auguſtin ne tire point par induction, comme le P. Petau ſemble ſuppoſer,]' mais ce qu'il aſſure poſitivement comme une choſe conſtante, dont il prend tout le monde pour juge, & dont il conclud demonſtrativement que le Concile s'eſtoit tenu 13 mois aprés la mort des Martyrs, & non un mois ſeulement comme les officiers l'avoient dit, en confondant *P. C.* avec *C.*

Aug. col. d. 3. c. 17. p. 226. a. c.

c. d.

[Que s'il eſt vray, comme veut le P. Petau, que la perſecution ait commencé en 302, que le Concile ait eſté tenu en 303, & que les actes des Martyrs produits par les Donatiſtes fuſſent datez de l'an 304; il eſt indubitable que les Donatiſtes avoient raiſon de pretendre que le temps du Concile tomboit dans la perſecution, que les Catholi-

ques avoient grand tort de le nier, & que c'eſt une faute inexcuſable à Saint Auguſtin d'avoir ſoutenu le contraire dans des livres publics, & d'avoir accuſé publiquement les officiers de s'eſtre trompez. Cette conſequence eſt auſſi indubitable, ſuppoſé le raiſonnement du P. Petau, qu'inſoutenable en elle meſme; & le P. Petau n'auroit eu garde de l'avouer pourvu qu'il en euſt un peu conceu l'abſurdité.

Il faut neanmoins reconnoiſtre que dans le fond les Donatiſtes avoient raiſon de pretendre que la date du Concile de Cirthe tomboit dans le temps de la perſecution, puiſque Diocletien n'a quitté l'Empire que le premier may 305. Mais apparemment ni eux ni les Catholiques n'en ſavoient rien: & ceux-ci répondoient tres ſolidement & de bonne foy aux mauvaiſes preuves que les autres alleguoient. Aprés tout, cela ne faiſoit rien à la queſtion, & le Concile a pu fort bien ſe tenir durant la perſecution, comme des Catholiques le ſoutinrent dans la Conference.] Opt.l.1.p.39. c. On lit dans Saint Optat que le Concile fut tenu le 13 de may. [Mais ce peut eſtre aiſément une faute de copiſte; au lieu que les actes lus & examinez par S. Auguſtin, portoient indubitablement le mois de mars.

Ces raiſons ne ſuffiſent que trop pour prouver que le Concile de Cirthe s'eſt tenu en 305. Neanmoins il y en a encore d'autres qui montrent qu'au moins ce n'a pu eſtre avant 304.] Aug.in Cre.l. 3.c.17.p.185. a.b. 'Car ce Concile s'aſſembla à Cirthe pour y établir un Eveſque en la place de celui qui eſtoit mort. [Cet Eveſque mort ne pouvoit eſtre un autre que Paul ou ſon ſucceſſeur,] 'puiſque c'eſt ſous Paul que la perſecution a commencé, comme on le voit dans les actes proconſulaires de Zenophile. 'Or l'on voit par d'autres actes inſerez dans ceux-ci, que Paul vivoit encore le 19 may 303, & que Silvain eſtoit alors Soudiacre, 'luy qui fut fait Eveſque par le Concile de Cirthe, comme S. Auguſtin le dit aſſez clairement. 'Et ainſi le Concile de Cirthe qui eſt du mois de mars, ne peut eſtre mis au pluſtoſt qu'en 304. 'Baronius cite les actes proconſulaires de Zenophile pour le mettre en 303. [Je ne voy pas ce qu'il veut dire; car il ne s'explique pas.

c.19.p.186.c. & Opt.act.p. 271.a. Aug.p.185.a. c|Opt.p.166. b. Aug.in Pet.l. 1.c.21.c.7.p. 92.1.c. Euſ.n.p.165. 1.2. Bar.303.§ 30.

Le P. Petau ne ſe ſert point dutout du Concile de Cirthe dans ſon grand ouvrage *De doctrina temporum*:] 'mais il allegue pluſieurs autres raiſons, deſquelles il conclud ſeulement qu'il ſemble que la perſecution ait commencé en 302. Ainſi il paroiſt reconnoiſtre luy meſme que toutes ces raiſons ſont foibles; [& il ſeroit aiſé de le faire voir ſi cela en valoit la peine.]

Pet.doct.l.11. c.31.p.351.352.

'Euſebe conte en un endroit 305 ans depuis la naiſſance de J.C. juſques à la deſtruction des egliſes. [Mais on ſçait avec quelle varieté l'on met cette naiſſance, & combien les anciens, auſſibien que les nouveaux, s'accordent peu en ce point. Dans ſa chronique ſelon l'edition de Scaliger, il met la perſecution en 304, ſous le IX. Conſulat de Diocletien. Mais il ſeroit aiſé de montrer que cette epoque eſt certainement fauſſe, s'il y avoit quelqu'un qui la vouluſt ſoutenir.] 'On peut encore tirer diverſes concluſions des epoques qu'il marque pour pluſieurs Martyrs de la Paleſtine ſelon les differentes années de la perſecution. Mais la diverſité meſme de ces concluſions fait voir qu'il n'y en a aucune d'aſſurée, la pluſpart des caracteres eſtant viſiblement corrompus, puiſqu'ils ſe détruiſent les uns les autres.

Euſ.l.7.c.32. p.290.a. Pet.p.351.c.

'Pour ce qu'il dit que la deuxieme année de la perſecution n'eſtoit pas encore achevée lorſque Diocletien quitta l'Empire, [ce qui arriva le premier de may en 305, comme Lactance nous en aſſure, *v. Diocletien § 22*, toute la difficulté conſiſte à excuſer Euſebe;

Euſ.l.8.c.13. 18.p.309.a| 317.b.

& il n'eſt pas aiſé de le juſtifier de s'eſtre trompé, ou au moins d'avoir parlé avec peu d'exactitude; ſi l'on ne veut dire qu'il commence les années de la perſecution au premier ſeptembre 303, ce qui paroiſt aſſez difficile à croire. Que ſi ſa faute eſt d'avoir mis la ceſſion de Diocletien en l'an 304, comme ſa chronique donne lieu de le croire, on peut preſumer qu'il conte les années de la perſecution ſelon les années ordinaires, & par les Conſulats, les commençant au premier janvier de l'an 303. Et avec cela il faut encore avouer qu'il parle aſſez improprement, en diſant que Diocletien ſe depoſa lorſque la ſeconde année de la perſecution n'eſtoit pas encore achevée, n'y en ayant que quatre mois de paſſez.]

Bar.303.§ 85. 'Baronius pretend qu'il conte de cette maniere, & le ſuit en cela. [Mais de quelque maniere qu'on explique Euſebe, il eſt plus contre Baronius & le

§ 101. P. Petau, que contre nous;]' & Baronius meſme avoue que ſelon Euſebe, il faut dire que Diocletien a quitté l'Empire en la ſeconde année de la perſecution, c'eſt à dire des l'an 303, ſuppoſé que la perſecution ait commencé en 302.

[Pour dire encore un mot de la maniere dont Euſebe conte les années de la perſecution, s'il les commence au mois de ſeptembre qui a ſuivi les premiers edits, c'eſt à dire en l'an 303, en quelle année aura-t-il dû mettre ceux qui ont ſouffert en 303 avant le mois

Euſ.de Pal.c. 1.p.319.a. de ſeptembre,]' comme S. Procope, dont il met le martyre le 8 de juin? a On

a c.7.p.328.a. c. voit auſſi par ce qu'il dit de Ste Theodoſie & de S. Silvain, qu'il enferme en une meſme année le jour de Paſque & le 5 de novembre ſuivant. [Si auſſi il les

c.4.p.325.d] 325.d. commence au premier janvier 303.]' S. Appien qui ſouffrit le 2 avril en la troiſieme année de la perſecution, [aura ſouffert le 2 d'avril 305.]' Cependant

P.323.324. il ſouffrit en conſequence des ordres de Maximin: [& Maximin ne fut fait Ceſar que le premier may 305. Il vaut donc mieux dire qu'il commence les années de la perſecution à Paſque, comme il me ſemble que c'eſt l'opinion la plus commune; & par ce moyen tout s'accordera. Il y a neanmoins une difficulté dont nous parlerons dans la note 18.

Pour eſtre tout à fait exact, il faudroit les commencer au 23 de fevrier, auquel l'egliſe de Nicomedie fut abatue. Mais nous aimons mieux les commencer ſept ou huit ſemaines auparavant, pour les faire concourir avec les années de J.C. & les Conſulats. Ainſi nous conterons un an plus qu'Euſebe dans les Martyrs qui auront ſouffert depuis le premier de janvier juſques à Paſque.]

NOTE VII.

Pour la page 20.§ 8.

Quand a eſté publié le premier edit de la perſecution.

[Je ne croy pas que perſonne veuille conteſter ce que dit Lactance,]' que la perſecution commença le 23e jour de fevrier, auquel on abatit l'egliſe de Nicomedie, & que le lendemain on en publia les edits. [Et afin qu'on ne puiſſe pas dire qu'il y ait quelque faute de copiſte,] il ajoute que le jour que l'egliſe fut abatue eſtoit la feſte que les payens appelloient *Terminalia*:' & cette feſte eſt en effet marquée le 23 de fevrier.

Lact.perſ.c. 12.p.11.

Buch.cycl p. 282.

'Si donc Euſebe dit que les edits furent publiez au mois de mars ou d'avril,' il le faut raporter au pays où il eſtoit, c'eſt à dire à l'Egypte ou à la Paleſtine, où cela a pu ne ſe faire qu'à la fin de mars ou au commencement d'avril. [Et il eſt indubitable que la publication & l'execution de l'edit ne ſe fit pas en meſme temps par tout l'Empire,]' puiſque nous voyons qu'il ne fut affiché à Thibare en Afrique que le 5 de juin.' Le P. Petau taſche d'ac-

Euſ.l.8.c.2.p. 294.a|de Pal. pr.p.318.b. Lact perſ.n.p. 174.

Bar.302.§ 118.

Pet.rat.t.l.4. c.10.p.209.

corder Euſebe avec luy meſme, en diſant que le premier edit fut publié au mois de mars, & le ſecond au mois d'avril: car il y en eut pluſieurs. [Euſ.de Pal. pr.p.318.b.c.] 'Mais Euſebe dit clairement du premier meſme, qu'il fut publié au mois d'avril, & parle enſuite du ſecond, [ſans donner aucun lieu de dire qu'il l'ait confondu avec le premier.]

[l.8.c.2.p.294. a.] 'Euſebe dit toujours que cela ſe fit vers la feſte de Paſque; τῆς τῶ σωτηρίου πάθους ἑορτῆς ἐπιλαυούσης, dit-il, en parlant du mois de mars, [de Pal.pr.p. 318.b.] 'ou ἐπιλαμβανούσης en parlant de celui d'avril. Sa chronique dit que les egliſes furent abatues au mois de mars dans les jours de Paſque. [Tout cela ne ſeroit pas difficile à accorder, s'il ſe trouvoit que Paſque euſt eſté en 303 dans les premiers jours d'avril.] [Pet.doct.l.12. c.32.p.351.c. d.] 'Mais ceux qui ont examiné cette difficulté, ſoutiennent qu'il eſtoit le 21 ou le 28 de mars, ſurtout en Occident, ou le 18 d'avril en Orient. [Ce dernier ſeul peut s'accorder avec l'ἐπιλαμβανούσης d'Euſebe en parlant du mois d'avril. On pouvoit dire auſſi des la fin de mars que Paſque eſtoit proche; mais pour les termes de la chronique, je ne voy pas moyen de les juſtifier.] [Thdrt.l.5.c. 38.p.754.b.] 'Ce que dit Theodoret, que les egliſes furent abatues le Vendredi-ſaint, [Pet.rat.t.1.l.4. c.10.p.209| Boll.23.apr. p.107.b.] peut eſtre vray de Cyr & des environs.] 'Pour la chronique d'Alexandrie, qui dit *p.644*, que les edits furent publiez le 25 de mars le jour de la feſte de Paſque, il n'y a pas moyen de luy donner un bon ſens.

NOTE VIII.

[Pour la page 21.§ 8.]

Que Diocletien n'a point condanné les Chrétiens à la ſervitude.

[Euſ.l.8.c.2.p. 294.b.] 'Ce que portoit l'edit de Diocletien, que οἱ ἐν οἰκετίαις ſeroient privez de [n.p.164.1.b. c.] la liberté, 'doit ſe raporter à tous les particuliers, ſuivant le ſentiment de Mr Valois, de Chriſtophorſon, & de Zonare, & ſignifier qu'ils ſeroient reduits à la ſervitude & à l'eſclavage. On le fonde ſur cette raiſon qui paroiſt conſiderable, que ſans cela cet edit ne regardoit pas une grande partie des Chrétiens.

[Baluz.t.1.p. 92.] 'Mais d'autre part, nous voyons par les actes de Munatius Felix, que l'on ſe contentoit d'obliger meſme les Eveſques & les autres Eccleſiaſtiques, à livrer les Ecritures ſans leur faire aucun autre tort, & ſans les reduire à la ſervitude. [Opt.l.1.p.39. c.&c.] 'L'on ſçait auſſi que les Eveſques du Concile de Cirthe ont eſté accuſez d'avoir livré les Ecritures, parceque les officiers de la juſtice les avoient relaſchez ſans leur rien faire: [mais perſonne ne les a accuſez d'avoir renoncé J.C, & n'a allegué pour preuve, qu'ils eſtoient demeurez libres, & n'avoient pas eſté faits eſclaves; ce qui en euſt neanmoins eſté une tres forte preuve, ſi tous ceux qui tomboient entre les mains de la juſtice, euſſent eſté reduits ou à renoncer la foy, ou à perdre la liberté.

C'eſt ce qui pourroit faire pencher pour la premiere penſée de Mr Valois,] qui entendoit par ces termes τοῖς ἐν οἰκετίαις, ceux qui eſtoient au ſervice des perſonnes de condition en qualité de procureurs, de faiſeurs d'affaires &c. [Euſ.n.p.164. 1.c.] [Peuteſtre meſme qu'on les pourroit reduire aux officiers des Empereurs, & entendre en cette maniere] 'les Ceſariens que Valerien ordonnoit par ſon edit d'envoyer liez dans les poſſeſſions imperiales, & d'en tenir regiſtre, [Cyp.ep.82.p. 224.1.] [ce qui eſtoit manifeſtement les traiter comme des eſclaves.] 'Dodwel l'entend des affranchis qui eſtoient encore comme ſerviteurs de leurs patrons. [Dif.10.c.71.p. 109.] [Mais il eſt encore plus ſimple & plus aiſé de laiſſer à τοῖς ἐν οἰκετίαις ſon ſens naturel & ordinaire, qui eſt de l'entendre des eſclaves: & pour ce qu'on dit qu'ils ſeront privez de la liberté, l'expliquer de l'eſperance & du pouvoir d'eſtre mis en liberté.] 'C'eſt [Ruf.l.8.c.2. p.134.2.]

ainſi que l'a pris Rufin : *Si quis ſervorum permanſiſſet Chriſtianus libertatem conſequi non poſſet :* [Lact.n.p.175.] & Mr Baluze ſoutient qu'on n'a point de raiſon de trouver à redire à ce ſens.

Pour la page 21. § 8.

NOTE IX.

Sur le nom de Jean donné au premier Martyr de la perſecution.

[Le nom de Jean que les martyrologes donnent des le IX. ſiecle à celui qui arracha l'edit publié le 24 fevrier 303, contre les Chrétiens, & qui ſouffrit enſuite le premier, ne paroiſt guere propre] [Euſ.l.8.c.5.p. 296.] pour un homme qui eſtoit dans les honneurs, comme le dit Euſebe : [mais il pouvoit avoir un autre nom, grec ou romain. Ainſi ce n'eſt point une raiſon pour dire que ce Martyr eſt different de S. Jean, comme quelques uns le pretendent. Ce n'en eſt point une non plus de ce que ce Martyr a ſouffert le 24 de fevrier, ou fort peu aprés, au lieu que les martyrologes mettent S. Jean le ſettieme de ſeptembre, eſtant tres ordinaire que les feſtes des Saints ſe faſſent en des jours differens de celui auquel ils ſont morts.]

[Lact.n.p.175.] Mr Baluze ne ſe contente pas de deferer pour ce point à l'autorité des martyrologes : il combat meſme ce que dit Euſebe, que ce Martyr eſtoit un homme de qualité, parceque ſi cela euſt eſté, dit Mr Baluze, ſon nom n'euſt pu manquer d'eſtre connu par Lactance & par Euſebe. [Il eſt faſcheux d'avoir à conteſter de l'autorité avec Euſebe. Car il eſt certain qu'Euſebe n'a pas ſceu ſon nom, ou n'a pas jugé neceſſaire de le dire, & l'a cru neanmoins un homme d'une qualité eminente. Pour Lactance, il a certainement pu ſavoir ſon nom : mais il n'a pas eſté obligé de nous le marquer, n'ayant pas entrepris de faire l'hiſtoire de la perſecution.]

[Boll.mart,t. 2.p.31.d.] La qualité de Diacre qu'un martyrologe donne à S. Jean, [eſt plus contraire à Euſebe. Mais nous preferons Euſebe ſans difficulté.]

[13.apr.p.107. 108.] Bollandus ſe ſert de cette raiſon & de quelques autres de la meſme nature, pour pouvoir dire que ce premier Martyr de la perſecution eſt S. George. Mais il ne fonde ſon opinion que ſur des conjectures tres foibles, & en ſuppoſant que le premier edit fut publié vers le milieu d'avril, n'ayant pas encore appris de Lactance que ce fut le 24 de fevrier. [Lact.n.p.175. 176.] On peut voir ce que Mr Baluze dit contre ce nouveau ſentiment.

Pour la page 24. § 9.

NOTE X.

Que S. Anthime a ſouffert en 303, & non en 311.

[Chr.Al.p. 648.] Comme la lettre de S. Lucien raportée par la chronique d'Alexandrie, nous apprend qu'il eſtoit vers Nicomedie lorſque S. Anthime y fut martyrizé, [Euſ.n.p.185. 1.a.b.] Mr Valois en conclut que Saint Anthime n'a ſouffert qu'un peu avant S. Lucien, c'eſt à dire en 311, la 9e année de la perſecution; [p.167.1.c.d.] parcequ'il ſuppoſe que S. Lucien a écrit cette lettre peu de temps avant le martyre qu'il ſouffrit à Nicomedie. [Mais il n'y en a point de preuve, n'eſtant pas difficile que S. Lucien ait eſté à Nicomedie en 303, & qu'il y ait eſté amené en 311 pour y ſouffrir le martyre.] [Chr.Al.p. 648.] En effet, la chronique d'Alexandrie dans l'endroit meſme où elle raporte ce fragment de S. Lucien, met la mort de S. Anthime en l'an 19 de Diocletien. [p.651.] Que ſi elle en parle encore ſix ans aprés, en la joignant avec celle de S. Lucien, il eſt viſible que ce n'eſt que par recapitulation.

[Euſ.l.8.c.6.p. 297.d|298.a.] En un mot, Euſebe dit trop clairement que S. Anthime eſt mort des le commencement de la perſecution, [pour en douter. Si la lettre de Saint Lucien ne s'y pouvoit pas ajuſter, il la faudroit tenir pour fauſſe, l'autorité de

de la chronique d'Alexandrie, dans laquelle ſeule nous la trouvons, eſtant beaucoup inferieure à celle d'Euſebe. Je ne croy pas que Mr Valois veuille ſoutenir ſa pretention par les actes de S. Lucien, qui ſont pleins de fautes: & touchant S. Anthime meſme, ils diſent qu'il fut brulé; ce qui eſt contraire à Euſebe; ſi ce n'eſt que pour les ſoutenir à quelque prix que ce ſoit, on ne diſe qu'il fut brulé aprés avoir eu la teſte tranchée,] 'parceque les termes latins ſont *interfectum igni tradidit.*

Boll. 7. jan. p. 310. § 6.

Pour la page 15. § 9.

NOTE XI.

Sur S. Eleuthere.

Canis. t. 2. p. 111.

'Les Grecs honorent le 4 d'aouſt un S. Eleuthere, qu'ils diſent, ſelon le menologe de Caniſius, avoir eſté un Senateur de Byzance, & avoir eſté martyrizé par l'épée ſous Maximien[Galere.]

Men. 4. aug. p. 49.

'Les Ménées marquent auſſi qu'il eut la teſte tranchée, mais ils le qualifient Chambellan. [Et en ce cas, ce peut eſtre celui que les Latins marquent le 2 d'octobre.]

Bar. 4. aug. d.

'Baronius l'a mis aprés les Grecs le quatrieme d'aouſt, comme

Men. p. 151. 251.

different de l'autre. 'Ils ont encore un Saint Eleuthere dont ils font leur grand office le 15 de decembre, avec une longue hiſtoire toute romaneſque: & ils le font patron de l'egliſe de Saint Eleuthere à Conſtantinople: mais ils le mettent à Rome avec Ste Anthie ſa mere, ſous le Pape S. Anicet & l'Empereur Adrien. On en a parlé ſur la perſecution d'Adrien § 2.

Pour la page 31. § 11.

NOTE XII.

Temps du martyre de S. Agathope.

Boll. 4. apr. p. 41. § 2. 11. 12.

'Les actes de Saint Agathope parlent pluſieurs fois de Maximien, qui d'abord y eſt qualifié ſimplement Ceſar:

§ 10.

'& comme ce Saint ſouffrit au mois d'avril, ſelon ſes actes, [ç'a pu eſtre en 303, 304, ou 305. On peut encore juger que c'eſtoit dans le commencement de la perſecution,] 'de ce que pluſieurs Chrétiens renonçoient alors la foy,' & de ce que le juge Fauſtin y parle à Saint Theodule compagnon de Saint Agathope, de livrer les Ecritures. [Mais ces deux articles nous portent meſme à croire que ce n'eſtoit pas ſi tard qu'en 305. plus de deux ans aprés le commencement de la perſecution. Nous ne voyons pas moyen non plus de dire que ce fut en l'an 304, auquel Dulcice eſtoit gouverneur de Macedoine au mois de mars & d'avril, comme on le voit par l'hiſtoire de Ste Agape. Ainſi nous avons cru le devoir mettre des l'an 303.

§ 11. § 12.

Il y a neanmoins de la difficulté,] 'en ce qu'il ſemble que S. Agathope & S. Theodule aient eſté pris & condannez à la mort pour la ſeule confeſſion du nom de J. C.' & c'eſt ce que porte leur ſentence. 'Car pour ce qui eſt de livrer les Ecritures, le juge n'en parle qu'à S. Theodule, & cela, en un mot, aprés bien d'autres diſcours. Il contraignit meſme par les tourmens, pluſieurs Chrétiens à ſacrifier. [Cependant nous avons tout lieu de croire que juſques au mois d'avril 303, les edits n'ordonnoient point encore ni la mort, ni les tourmens, ni la priſon meſme, pour obliger les Chrétiens à ſacrifier. Il faudra donc dire que Fauſtin abuſoit de ſon pouvoir pour ſuivre les inclinations de Galere ſon maiſtre, ce qui n'eſt pas fort difficile à croire; ou recourir à ce que nous allons voir, que ces actes n'ont pas toute l'autorité que l'on pourroit deſirer; ce qui fait qu'on y peut preſumer des fautes, & qu'on n'y ſauroit rien fonder de bien certain.]

§ 17. 18. § 12.

Pour la page 31. § 11.

NOTE XIII.

Difficultez ſur les actes de S. Agathope.

[Les actes de S. Agathope & de S.

Theodule, ont plus le ſtyle d'un eloge que la ſimplicité d'une piece originale; & il eſt viſible que les longues réponſes des Saints ſont de l'auteur, & Boll. 4. apr. g. 42. § 2. compoſées à loiſir.] 'On ne peut douter non plus qu'ils ne ſoient poſterieurs à la perſecution de Diocletien; § 10. '& on voit que c'eſt un diſcours fait comme pour eſtre recité le jour de leur § 1. feſte. 'La maniere avantageuſe dont l'auteur parle de ceux qui défendent leur pays pour s'acquerir de la gloire, [convient peu à l'eſprit du Chriſtianiſme, qui nous fait regarder l'amour de la gloire comme un mal tres dangereux.]

§ 3. 'Ils diſent que la perſecution eſtant venue, S. Agathope & S. Theodule paſſoient toute la journée dans la maiſon de Dieu, & au lieu de ſe cacher, ils preſchoient hautement la foy. [Le dernier paroiſt peu croyable, & le premier eſt difficile à accorder avec ce que nous ſavons que la perſecution commença par la demolition des egliſes. Neanmoins l'hiſtoire de S. Philippe d'Heraclée fait voir qu'on ne peut pas condanner cet article abſolument.]

§ 4. 'La bague donnée à S. Theodule, qui gueriſſoit toutes ſortes de maladies, § 5. ſent extremement ſa fable. 'Je ne voy point que les Juges fiſſent retirer le monde dans une audience publique pour parler aux accuſez. On voit rarement dans les bons actes, qu'ils promiſſent aux Chrétiens des honneurs, des richeſſes, & des ſacerdoces, [quoique cela s'y rencontre quelquefois.] Ce Xene qui vient menacer S. Theodule pendant que Fauſtin le careſſe, [ne ſçait guere ſon devoir. C'eſtoit une grande iguorance, ou une mauvaiſe fineſſe au juge,] § 6. 'de demander à un Chrétien pour qui il vouloit ſouffrir. § 11. 'Je ne voy pas non plus à quelle fin ni à propos de quoy, il demande qui § 7. eſt celui qui a fait le ciel. 'Je ne ſçay ce que c'eſt que ces douze dieux auſquels Fauſtin vouloit qu'on ſacrifiaſt. § 8. 'Je ne trouve point autrepart que les Confeſſeurs ſe lavaſſent les mains avant que de ſe mettre en prieres, 'quoique Tert. orat. c. 11. p. 153. b. c. ce fuſt une pratique aſſez ordinaire parmi les Chrétiens. [Souvent ils n'avoient pas meſme de l'eau pour le faire.]

'La converſion ſubite de tous les Boll. § 10. priſonniers, & le peuple qui force les portes de la priſon pour venir ecouter les Saints, [ne ſont pas des choſes aiſées à croire. 'C'eſtoit dans le premier § 11. 14. interrogatoire que Fauſtin leur avoit dû demander leur nom, & non pas attendre au ſecond. Que veulent dire ces paroles: *J.C. eſt monté au Ciel comme une colombe?* [Mais il eſt certainement faux] que les Juifs qui l'avoient crucifié, l'aient vu ni reſſuſciter ni monter au Ciel. 'La modeſtie Chré- § 12. tienne ſouffroit-elle auſſi que S. Theodule qualifiaſt ſouvent Maximien de tyran, & cela ſans qu'on voie qu'il en ait eu ſeulement la moindre occaſion? Les actes ajoutent que ſur cela Fauſtin contraignit divers Chrétiens par les tourmens à participer aux ſacrifices en preſence du Saint; [& ils en demeurent là, ſans que ni luy ni le Saint diſent un mot ſur une choſe de cette importance.

Je ne ſçay s'il eſt aiſé de croire] § 13. 'que le juge condanna le Saint à eſtre decapité, & le fit conduire au lieu du ſupplice; faiſant neanmoins ſigne à ſes gents que ce n'eſtoit que pour luy faire peur, & qu'en effet aprés qu'il ſe fut mis en érat de recevoir le coup de la mort, Fauſtin le fit ramener. [La gravité de la juſtice ne ſouffre guere ces ſortes de fictions: c'eſt pourquoi nous ne l'avons pas oſé mettre dans le texte.]

§ 18. 'Il y a peu d'apparence que perſonne ait oſé témoigner qu'il trouvoit leur mort heureuſe. § 19. 'Pour ce qu'on ajoute que S. Theodule s'apparut aprés ſa mort à ſes proches, & leur ordonna de

partager tous ſes biens entre les orfelins & les veuves: [Je ne voy pas bien comment cela s'accorde avec les loix Romaines, qui confiſquoient les biens de ceux qu'on condannoit à la mort.]

Pour la page 36. § 13.

NOTE XIV.

Difficultez qui ſe rencontrent ſur les actes de S. Sabin.

Bar. 301. § 18. 'Baronius a mis dans ſes Annales le commencement des actes de S. Sabin, & les loue comme une piece fidele & Baluz. t. 1. p. 463. tres ſincere. 'Mr Baluze nous les a donnez tout entiers, en nous aſſurant qu'ils ſont excellens, tres ſinceres, & dignes d'eſtre lus par les ſavans. [Ils ont quelque ſimplicité: mais je ne ſçay ſi cela ſuffit pour leur faire donner tant d'eloges: Car la pluſpart des actes des Saints de Rome & d'Italie ſont aſſez ſimples: & parmi ceux là neanmoins il Bar. 301. § 18. y en a de tres mauvais.] 'Baronius qui en eſtime le commencement, ſe plaint que la candeur qu'il y trouve d'abord ne continue pas juſques au bout.

Baluz. t. 1. p. 50. 51. 'En effet, l'hiſtoire de l'idole de Jupiter miſe entre les mains de S. Sabin, & tout ce qui s'en enſuivit, [a quelque p. 52. § 8. choſe de fort pitoyable.] 'Serene vient ramaſſer les mains du Saint ſix jours au moins aprés qu'elles eurent eſté coupées. [C'eſt bien tard, & je ne ſçay comment d'autres Chrétiens ne l'avoient pas prevenue. On ne voit pas p. 54. § 11. bien,] 'comment Saint Sabin ayant les mains coupées, prenoit de l'eau § 12. & battizoit. 'Venuſtien au ſortir des Fonts demande que J.C. luy pardonne ce qu'il avoit fait contre S. Sabin. [Ne devoit-on pas luy avoir appris auparavant, que le batteſme remettoit tous les pechez?]

p. 55. § 13. 'Aprés que Venuſtien & ſes enfans eurent eſté martyrizez, il y a: *Quorum corpora abſconſa ſunt à Chriſtianis, quorum quidem corpora nuſquam potuerunt inveniri.* [C'eſt non ſeulement une repetition inutile, mais auſſi une contradiction.] 'Dans un autre exem- Boll. 18. apr. plaire, il y a ſeulement qu'on cacha p. 542. § 4. leurs corps, en ſorte qu'on ne les put trouver; [ce qui peut plus aiſément recevoir un bon ſens.] 'La fin qui parle Baluz. t. 1. p. des grands miracles qui ſe faiſoient au 51. § 14. tombeau de S. Sabin, [ne marque pas non plus que ce ſoit une piece originale.] 'La premiere réponſe du Saint, p. 48. § 3. *Peccator Savinus vocor gratia Domini noſtri Jeſu Chriſti repletus,* [n'a pas non plus beaucoup d'exemples dans les actes authentiques.

Pour le commencement que Baronius a eſtimé, il eſt fort different dans luy & dans Mr Baluze. Les premieres lignes ſont mieux dans Baronius. Et elles ne ſont point de ſens dans les autres,] 'ſi l'on ne veut dire que Maxi- p. 464. mien meſme combatit dans les jeux du cirque. Ce ſeroit une choſe fort extraordinaire, comme le dit Mr Baluze, [& peu de perſonnes ſeront diſpoſées à le croire.]

'Selon Baronius, Hermogenien eſtoit Bar. 301. § 18. Prefet du Pretoire, & propoſa dans 19. le Senat l'edit de la perſecution des Chrétiens. [Je n'ay vu nullepart que les Prefets du Pretoire propoſaſſent les affaires dans le Senat. Ainſi il vaudroit mieux ſuivre l'edition de Mr Baluze,] 'qui fait Hermogenien Prefet Baluz. t. 1. p. de Rome, ſans luy attribuer autre choſe 47. § 1. que de raporter à l'Empereur ce qui s'eſtoit dit dans le cirque, faiſant ordonner la perſecution dans le Senat par Maximien meſme. [Et je ne ſçay en effet ſi meſme les Prefets de Rome, quoique chefs du Senat, y propoſoient les affaires: Car c'eſtoit proprement la fonction des Conſuls. Mais il faut remarquer que tout ce commencement eſt inintelligible en beaucoup d'endroits dans Mr Baluze.]

'On ne voit pas bien pourquoi Ma- p. 48. § 2. ximien fut rempli de joie quand on luy vint dire qu'il y avoit un Eveſque

qui enſeignoit la foy dans la Toſcane. [Si c'eſt parcequ'on luy diſoit qui eſtoit cet Eveſque, & où il eſtoit, ce que les actes oublient de marquer, il devoit donc en parler dans l'ordre qu'il envoya ſur cela à Venuſtien gouverneur de Toſcane,] 'où il ne parle neanmoins que contre les Chrétiens en general; [ou le luy faire dire.] 'Et cependant Venuſtien ne trouva cet Eveſque qu'en cherchant generalement tous les Chrétiens. 'Le mot *ad quendam Venuſtianum*, n'eſt pas le ſtyle des pieces originales; & je douterois fort que Maximien appellaſt un ſimple gouverneur de Toſcane, ſon pere.

§ 2.

§ 3.

§ 4.

Buch.cycl.p. 217.218. 'Il faut remarquer encore que la liſte des Prefets de Rome ne met aucun Hermogenien du temps de Diocletien. 'Auſſi Bollandus raporte tout ceci au temps de Maxence, ſous lequel nous trouvons un Hermogene Prefet de Rome en 309 ou 310. Mais cet Hermogene avoit Aurele pour premier nom, 'au lieu qu'Hermogenien avoit celui d'Eugene, ſelon Baronius. [Et Bollandus ne dit point qu'aucun manuſcrit ait Maxence:] 'il met luy meſme Maximien dans ſon texte. [Mais ce qui eſt encore plus conſiderable, c'eſt que Maxence a meſme éteint la perſecution, comme nous verrons dans la ſuite, bien loin de la rallumer,] '& d'ordonner de faire mourir par les ſupplices tous les Chrétiens qui ne ſacrifieroient pas.

Boll.18.2pr. p.542.d.

Bar.302.§ 18.

Boll.18.apr. p.142.§ 4.

Baluz.t.1.p. 48 § 2.

[Aſſurément s'il y a quelque choſe de vray dans cet edit,] 'on ne le peut mieux placer qu'en l'an 303, comme fait Mr Baluze, [puiſque la perſecution eſtoit déja commencée, & qu'il n'y avoit pas neanmoins d'edits pour obliger tous les Chrétiens de ſacrifier ſous peine de la vie. Baronius qui l'a mis en 302, n'en donne aucune raiſon.]

P.47.

Euſ.de Pal.c. 3.p.322.a. 'Mais d'autre part, l'edit qui condamnoit tous les Chrétiens à la mort, ne fut fait, ſelon Euſebe, que dans la ſeconde année de la perſecution, [en 304,] '& ſelon Lactance, il vint de Diocletien qui en écrivit à Maximien Hercule. [Il n'y a au moins aucune apparence qu'Hercule ait entrepris une choſe de cette importance ſans l'en conſulter: & cependant] 'entre le 17 de may, auquel le peuple demanda cet edit, ſelon les actes de S. Sabin, & le 22 auquel Maximien l'accorda dans le Senat, [il n'avoit pas apparemment conſulté Diocletien qui eſtoit alors à Nicomedie.]

Lact.perſ.c. 15.p.13.

Baluz.t.2.p. 47.

NOTE XV.

Pour la page 39.§ 14.

En quel jour eſt mort Saint Procope le Lecteur.

'Mr Valois nous a donné une hiſtoire de S. Procope, qu'il croit eſtre le texte meſme d'Euſebe, mais plus ample que le commun. [Elle s'accorde au moins parfaitement avec Euſebe, hormis pour la date du martyre du Saint.] 'qu'Euſebe dit eſtre arrivé le mécredi 8 du mois Deſius, ou le 7 des ides de juin ſelon les Romains; '& les actes diſent *Deſii ſeptima julii menſis quæ nonas julias dicitur apud Latinos.* [Il y a faute dans l'un & dans l'autre endroit. Car le 7 des ides de juin, qui eſt auſſi le 7 du mois, n'eſt point le 8 de Deſius, & eſtoit le lundi en 303, non le mécredi. *Deſii ſeptima julii menſis*, n'a point de ſens, & les Nones ou le 7 de juillet n'ont rien de commun avec le mois Deſius qui répond à celui de juin.] 'Deux manuſcrits des actes ont *Dies erat ſeptima julii menſis, quæ 7. idus julii dicitur apud Latinos*; ce qui ne fait aucun bon ſens. [Le 7 de juillet eſtoit le mécredi en 303,] '& cela approche bien des martyrologes, qui mettent la feſte de S. Procope le 8 du meſme mois. 'Dodwel s'arreſte au 7 de juillet. [Mais que deviendra le mois Deſius?]

Euſ.n.p.171. 2.d|172.1.a.

de Pal.c.1.p. 119.a.

n.p.172.1.c.

1.c.

b.

Cyp.dif.11.c. 72.p.311.

Pour la page 39. § 14.

NOTE XVI.

Que Saint Procope le Lecteur eſt apparemment celui dont les Grecs font un capitaine.

Euſ.n.p.172. a.c.d|Men.p. 72. 'Le 8 de juillet auquel les Latins font de S. Procope Lecteur de Scythople, les Grecs font leur principal office d'un S. Procope à qui ils attribuent le commandement des troupes d'Alexandrie, & bien d'autres choſes qui ne conviennent pas au Lecteur. 'Nous en avons de fort longs actes, [dont le ſtyle & l'air conviennent tout à fait à Metaphraſte,] à qui on les attribue, Sur.8.jul.p. 127. Euſ.n.p.172. a.d. '& ſous le nom duquel Mr Valois les cite. a Neanmoins Leo Allatius pretend qu'ils n'en ſont pas, b & Baronius ſoutient meſme qu'ils ſont originaux, & plus anciens que Julien l'apoſtat. Sa raiſon, (& apparemment celle d'Allatius,) eſt que 'l'auteur dit avoir vu à Paneade la ſtatue de J.C, [laquelle a eſté briſée par Julien.] Mais il eſt viſible qu'il l'a mis parceque c'eſtoit la ſuite d'un endroit qu'il prend mot à mot d'Euſebe. [Car ſans parler du reſte, il fait juger qu'il eſt beaucoup poſterieur à Julien, & fort ignorant dans l'hiſtoire,] en mettant les edits de Diocletien contre les Chrétiens, avant les guerres de Perſe & d'Egypte, & avant la creation des Ceſars Conſtance & Galere; & en diſant que Ceſarée de Philippe eſt celle qui a eſté autrefois appellée *Turris Stratonis*.

a All.de Sim. p.120. b Bar.308.§ 18. Sur.8.jul.p. 130.§ 19. Euſ.l.7.c.18. p.165. Sur.8.jul.p. 128.§ 2. § 9.

[Le reſte de la piece répond à ceci. Car ce ne ſont que viſions, que prodiges, que miracles ſans apparence, & tout ce qu'on ſe peut imaginer dans de méchans actes. Une perſonne fort habile juge qu'ils ſont apparemment ſuppoſez;] '& Mr Valois qui ſemble en recevoir les faits, ne s'y aſſure pas neanmoins bien fort. 'Pour Bollandus, il dit franchement qu'ils ont plutoſt l'apparence d'une tragedie & d'une piece faite à plaiſir, que d'une veritable hiſtoire. 'Il eſt vray qu'ils ſont citez dans la quatrieme action du ſecond Concile de Nicée, non pas ceux que nous avons, mais d'autres 'qui commencent par ces mots, Κατὰ τοὺς χαίροντας ἐκείνους &c. [& qui ne paroiſſent pas fort differens de ceux de Metaphraſte,] 'ſelon l'extrait qu'on en lit dans ce Concile: 'car on ne les a pas aujourd'hui. [Mais chacun reconnoiſt qu'il y avoit en ce temps là bien des pieces fauſſes qu'on ne diſcernoit pas des veritables.

Euſ.n.p.172. a.d. Euſ.n.p.172. a.c.d. Men.p. 72. Boll.19.may, p.304.c. Bar.308.§ 19. All.de Sim.p. 98. Bar.308.§ 19. Boll.may,t.1. p.35.1. Boll.15.jan. p.1001.a. Bar.308.§ 18. 8.jul.c.

Il eſt remarquable que ces actes ont un entier raport, ſurtout dans le commencement, avec ceux de S. Ephyſe de Sardaigne, qui ont bien plus de marques d'originaux ſans en valoir davantage; 'où Bollandus meſme avoue qu'il y a des choſes qui ne peuvent avoir eſté écrites que pluſieurs ſiecles aprés.

'Baronius qui ſoutient dans ſes Annales que ce S. Procope eſt tout different du Lecteur dont parle Euſebe, n'en parle pas ſi affirmativement dans ſes notes ſur le martyrologe Romain. 'Et en effet, comme il eſt ridicule de douter ſi c'en ſont d'eux, en ſuppoſant les deux hiſtoires pour veritables; auſſi en reconnoiſſant que ce qu'on dit du capitaine n'a aucune autorité, il n'eſt point hors d'apparence de dire que ſon hiſtoire eſt venue de l'autre, laquelle les Grecs ont changée, comme on ſçait par divers exemples qu'ils ſont capables de faire. On les fait tous deux originaires de Jeruſalem, aller à Scythople, ſouffrir dans la Paleſtine en une ville de Ceſarée, ſous Diocletien & ſous Flavien gouverneur de Paleſtine. On les honore tous deux en un meſme jour: & ſi ce ſont deux, les Grecs n'honorent point un Martyr conſiderable & tres aſſuré de leur Egliſe, fort honoré dans l'Egliſe latine; & ce qui eſt encore plus extraordinaire, les Latins n'ont point de connoiſſance d'un Saint

tres celebre parmi les Grecs : Car il eſt
Bar.8.jul.c. un peu étonnant] 'que Baronius ſuppoſant pour vray ce que Metaphraſte dit de S. Procope, ait cru que c'eſt luy dont le martyrologe Romain & les autres Latins diſent qu'il fut condanné des la premiere réponſe qu'il fit; [ce qui convient tout à fait à celui d'Euſebe, & nullement à l'hiſtoire de Metaphraſte.

Il ſeroit encore étrange qu'Euſebe ayant fait un livre exprés des Martyrs de la Paleſtine, n'euſt point parlé de celui qui eſtoit le plus illuſtre de tous ceux de cette province. Car quoique Paneade ſe mette quelquefois dans
Sur.8 jul.p. 919.§ 8. la Phenicie,] neanmoins les actes de S. Procope diſent poſitivement qu'il ſouffrit dans la Paleſtine. [Molanus
Boll.may,t.1. P.33.1. dans ſes Notes ſur Uſuard,] & Bollandus, ſuppoſent que S. Procope honoré par les Grecs eſt le meſme qui eſt connu par les Latins, & dont Euſebe a fait l'hiſtoire, [comme Molanus le dit poſitivement.

Quoique les Grecs puiſſent avoir inventé tout ce qu'ils diſent de Saint Procope, & qui n'eſt point dans Euſebe; il ſe pourroit faire auſſi qu'il y auroit eu un Saint Procope officier de guerre dont ils auroient meſlé l'hiſtoire avec celle du Lecteur : ce que nous entendons ſeulement des faits qui peuvent eſtre veritables dans l'hiſtoire du capitaine : car il y en a beaucoup qu'on ne peut regarder que comme des fictions.]

NOTE XVII.

Pour la page 40.§ 14.

D'un Michée joint aux SS. Zachée & Alphée.

Caniſ.t.2.p. 912. 'Le menologe de Caniſius joint un Michée aux SS. Zachée & Alphée, & il le met meſme le premier. Cependant il fait l'hiſtoire des deux autres ſans rien dire de luy. Les Ménées *18.nov. p.268*, ne le nomment point dutout. 'On ne ſçait non plus ce que c'eſt que Ste Theodote miſe par les Latins à Ceſarée avant les meſmes Saint. 'Selon Euſebe, il n'y a pas moyen de croire qu'aucun autre ait ſouffert avec Saint Alphée & S. Zachée.
Flor.p.974.1 Boll.mart,t. 2 p.19.2. Euſ.de mal.c. 1.p.319.C.

NOTE XVIII.

Pour la page 42.§ 15.

De S. Caſſien qu'on fait Eveſque de Todi & Martyr.

'Il eſt parlé de S. Sabin & de Saint Venuſtien dans les actes de S. Caſſien Eveſque de Todi, citez par Baronius *13. aug.b*, & dont Bollandus raporte un endroit. Mais cet endroit meſme, '& l'abregé qu'en fait Ferrarius, [nous donnent lieu de croire que ces actes ne valent rien dutout. On en a pris une partie de l'hiſtoire de S. Caſſien maiſtre d'ecole, dont parle Prudence, [ſi l'on ne veut dire que c'eſt le meſme Saint.]
Boll.18 apr. p.541.§ 1. Ferr.in.p.309. 310.
'Dans le fragment qu'en donne Bollandus, on lit que S. Venuſtien, qui fit martyriser S. Caſſien, & qui le tourmenta, dit-on, tres cruellement, eſtoit ſon propre frere : [ce que nous croirons quand nous en aurons vu des preuves indubitables.] 'On fait la feſte de ce Saint Caſſien le 13 d'aouſt. [Il doit avoir ſouffert en l'an 303, ſi S. Venuſtien a eſté ſon juge.] 'On parle de quelques tranſlations de ſon corps en 1301, 1580, & 1596.
Boll.18 apr. p.541.§ 1. P.541.542. 13.feb.p.176. 177.

NOTE XIX.

Pour la page 48.§ 18.

Qu'Hierocle refuté par Euſebe, eſt le gouverneur de la Bithynie.

'Celui que Lactance dit avoir comparé Apollone de Tyanes à J.C. dans un ouvrage intitulé φιλαληθὴς, *L'amateur de la verité*, eſtoit un magiſtrat, & l'un des premiers auteurs de la perſecution. 'Nous avons un diſcours d'Euſebe fait contre un Hierocle, qui avoit comparé Apollone avec J.C. dans un diſcours de meſme titre : '& Euſebe y marque auſſi que cet Hierocle eſtoit elevé aux pre-
Lact.inſt.l.5. c.2.3.p.462. 463-469. Euſ.in Hier. P.433-434. P.452.C.

Lact. perſ.c. 16.p.14. mieres dignitez de la judicature. 'Nous apprenons encore d'un autre endroit de Lactance, qu'Hierocle devenu gouverneur de la Bithynie aprés avoir eſté Vicaire des Prefets, eſtoit l'un des premiers auteurs de la perſecution. [Tout cela s'accorde parfaitement: & ainſi nous ne voyons pas lieu de douter que Baronius n'ait eu raiſon de dire,] Bar.302.§ 58. 'qu'Hierocle refuté par Euſebe, eſt celui meſme de Lactance.

Jonſ.l.3.c.18. p.302.303. 'Cependant Jonſſius pretend que cela eſt faux; & que cet Hierocle vivoit longtemps aprés, vers le milieu p.304. du V. ſiecle. 'Ce qui l'oblige encore à dire qu'Euſebe qui a écrit contre luy, n'eſt point celui de Ceſarée. Il trouve en effet ſous Theodoſe le jeune, ou vers ce temps là, un philoſophe Hie- p.302. rocle celebre dans Photius. 'Mais pour montrer que c'eſt là celui qu'Euſebe a refuté, il allegue ſeulement que le philoſophe a écrit ſept livres ſur le deſtin & la providence, à quoy il ajoute qu'Euſebe refute ces ſept livres en écrivant contre l'ennemi des Chrétiens.

[Cela ne ſuffiroit pas pour prouver ce qu'il pretend: Car un Hierocle peut avoir écrit ſur le deſtin en 303, & un au- Euſ.in Hier. tre 150 ans aprés.] 'Mais en conſultant p.477.478. Euſebe meſme, on trouve que ce qu'il dit ſur le deſtin eſt contre la vie d'Apollone par Philoſtrate, & non point contre Hierocle. C'eſt ce qui paroiſt par tout l'endroit qui fait la concluſion de ſon traité. Il y prouve la liberté de Phot.c.214.p. l'homme contre le deſtin: '& je penſe 172. qu'on voit par Photius que c'eſt auſſi ce que le philoſophe Hierocle pretendoit faire. [Ainſi Euſebe n'euſt eu garde de le refuter. Jonſſius n'avoit pas auſſi c.39.p.24. pris garde que] 'Photius attribue nettement à Euſebe de Pamphile, [qui eſt celui de Ceſarée,] une petite refutation de ce qu'Hierocle avoit écrit pour relever Apollone de Tyanes.

Hircl.t.2.pr. p.3.19. 'Pearſon dans ſes prolegomenes ſur les ouvrages d'Hierocle le philoſophe, imprimez en 1673, a ſuivi le ſentiment [de Jonſſius,] que c'eſt celui qui a écrit contre les Chrétiens. [Mais n'ayant pas fait aſſez d'attention aux raiſons qu'a eues Jonſſius pour mettre le philoſophe dans le V. ſiecle,] 'il le met du temps p.19. de Diocletien, parcequ'il montre fort bien que c'eſt le temps de celui qui a écrit contre les Chrétiens, dont parle Lactance, '& qui a eſté refuté par Eu- p.10. ſebe. 'Il n'allegue aucune raiſon pour p.19. montrer que celui-ci eſt le philoſophe. Il dit ſeulement qu'il ne le ſauroit nier, quoiqu'il ne l'oſe pas aſſurer comme certain.

NOTE XX.

Pour la page 50.§ 19.

Quand Diocletien a obligé tous les Chrétiens à ſacrifier.

'Euſebe ſemble dire que l'edit qui Euſ.de Pat.c. étendoit la perſecution, [c'eſt à dire 1.p.311.a. les tourmens & la mort,] à tous les Chrétiens generalement, vint dans la ſeconde année de la perſecution: [& comme nous croyons qu'il ne commence ces années qu'à Paſque, il faudra dire que l'edit ne vint qu'aprés Paſque de l'an 304.] 'Cependant dans Anal.t.4.p. les actes de Saint Philippe d'Heraclée, 135.136. Baſſus gouverneur de Thrace, declaré des devant l'Epiphanie, 'que tous les p.136.137. Chrétiens eſtoient reduits à ſacrifier ou à perir. 'Juſtin ſucceſſeur de Baſſus p.141. fait la meſme declaration [vers le mois de mars.

Il ne ſeroit peuteſtre pas ſi difficile d'accorder ce dernier endroit avec Euſebe. Pour l'autre, je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que Baſſus étendoit un peu trop les ordres de l'Empereur pour intimider les Chrétiens. Mais je penſe qu'il vaut mieux donner ce ſens à Euſebe, Que la perſecution fut plus violente dans la ſeconde année à cauſe des ordres adreſſez à Urbain, leſquels regardoient tous les Chrétiens. C'eſt

preciſément ce que porte le texte d'Euſebe, qui nous laiſſe une entiere liberté de croire que ces ordres avoient eſté envoyez à Urbain des devant Paſque, & des le commencement de l'an 304.]

Pour la page 56.§ 21.

NOTE XXI.

De ce qu'Euſebe dit de l'état des Gaules durant la perſecution.

Euſ.l.8.c.13. 18.p.309.d| 317.d v.Conſ. l.1.c.13.p.413. d.

'Euſebe qui dit d'un coſté que Conſtance ne fit abatre aucune egliſe, qu'il conſerva les Chrétiens exemts de la perſecution, qu'il leur laiſſa une paix profonde, & qu'il leur fit jouir d'une entiere liberté dans leur religion, 'dit neanmoins en un autre endroit que la Gaule & l'Eſpagne, [qui eſtoient le partage de Conſtance,] ne ſouffrirent pas la perſecution deux ans entiers, Dieu leur ayant bientoſt donné la paix. [Elles avoient donc eſté deux ans dans la perſecution & dans le trouble. Et comment cela s'accorde-t-il?

de Pal.c.13.p. 345.b.c.

Si l'on dit que la perſecution y dura juſqu'à ce que Conſtance fut fait Auguſte, & qu'il les fit enſuite jouir de la paix juſqu'à ſa mort; c'eſt dire qu'il laiſſa perſecuter les Chrétiens durant deux ans, & qu'il les protegea durant 14 mois. Cela ne répond pas à l'idée que nous donne Euſebe,] 'ni aux termes de Lactance, qui marque fort nettement que les Gaules eſtoient dans la paix durant que Diocletien, Hercule, & Galere perſecutoient les autres provinces. [Ce n'eſt pas que malgré l'affection de Conſtance pour les Chrétiens, les Gouverneurs n'aient pu faire quelque perſecution dans les Gaules: & nous nous croyons obligez de mettre en 304 ou en 305. le martyre de S. Peregrin Eveſque d'Auxerre. *V. S. Denys de Paris § 16.* Il eſt certain auſſi que les egliſes eſtoient abatues ou fermées: & il pouvoit y avoir encore quelque autre ſorte de perſecution, que Conſtantin fit finir. *V. § 30.* Mais il difficile de croire que tout cela ait eſté bien loin.

Lact.perſ.c. 16.17.p.13.

Ainſi je ne ſçay s'il ne faut point ſe reduire à croire qu'Euſebe en joignant en cet endroit la Gaule à tout le reſte de l'Occident, y parle avec moins d'exactitude. Et peuteſtre qu'il a fait ſon livre des Martyrs de la Paleſtine où cela ſe trouve, lorſqu'il n'eſtoit pas encore bien informé de ce qui ſe paſſoit dans ces pays eloignez de luy.]

Pour la page 57.§ 22.

NOTE XXII.

Etat de l'Eſpagne & de l'Angleterre durant la perſecution.

[Il faut remarquer que quoique l'Eſpagne & l'Angleterre fuſſent du departement de Conſtance auſſibien que les Gaules,] 'neanmoins Lactance, & la requeſte des Donatiſtes à Conſtantin, n'exemtent que la Gaule de la perſecution, & d'une maniere qui donne lieu de croire qu'aucune autre province n'en avoit eſté exemte. [Peuteſtre que comme Conſtance faiſoit ſa reſidence ordinaire dans les Gaules, il avoit eu plus de ſoin & d'autorité pour y proteger les Chrétiens contre les Gouverneurs qui ne les aimoient pas. Quoy qu'il en ſoit, cela nous laiſſe plus de liberté de mettre des Martyrs en Eſpagne durant la perſecution, quand nous en aurons quelque preuve. Il eſt en effet difficile de n'en pas demeurer d'accord à l'égard de S. Vincent, & par conſequent à l'égard des autres qu'on dit avoir ſouffert ſous Dacien.]

Lact.perſ.c. 16.17.p.13| Opt.l.1.p.44.

'Alford ne veut point qu'on mette aucun Martyr dans l'Angleterre, non plus que dans les Gaules, ſous le regne de Conſtance: [& nous l'avons ſuivi en cela dans l'hiſtoire de S. Alban; eſtant en effet aiſé que Lactance & les Donatiſtes aient moins fait d'attention à cette province peu conſiderable & fort eloignée.]

Alf.ad.6.§1.

NOTE XXIII.

Pour la page 58. § 21.

NOTE XXIII.

Sur les actes de S. Cucufas.

[Les actes de Saint Cucufas qui ſont dans Surius au 25 de juillet, paroiſſent d'abord aſſez bons à cauſe de la gravité de leur ſtyle; mais ils degenerent enſuite, & deviennent tout à fait inſupportables. Baronius ſemble le reconnoiſtre,] Bar. 25. jul. c. 'en diſant que les ſouffrances de ce Saint ſont mieux deduites dans le breviaire de Tolede que dans ſes actes. [Ils ne paroiſſent écrits qu'aprés l'an 835,] Sur. 25. jul. p. 300 § 11. 'puiſqu'ils marquent que cette année là le corps du Saint fut apporté à S. Denys par Hilduin.

[Pour l'hymne du Saint qui eſt dans le breviaire de Tolede *p. 388*, elle eſt trop mal faite pour la croire bien ancienne & capable de faire une grande autorité. Elle releve beaucoup le tombeau du Saint, mais ſans parler expreſſément de ſon corps, de ſorte que je ne voy pas qu'on puiſſe meſme aſſurer qu'elle ait eſté compoſée avant l'an 835.]

Pour la page 6. § 22.

NOTE XXIV.

Sur les actes de Ste Afre.

Bar. 5. aug. d. 'Baronius ſemble ne pas fort approuver les actes de Ste Afre qui eſtoient de ſon temps dans Surius, puiſqu'il dit que ceux de Vicellius luy paroiſſoient plus ſinceres. Velſ. p. 481. 'Velſerus qui a beaucoup travaillé ſur l'hiſtoire de Ste Afre, dit que Vicellius & Surius ne ſont differens qu'en ce que Surius a changé le ſtyle & les expreſſions des manuſcrits ſans toucher au ſens. Il a depuis donné les meſmes actes, en mettant ce qu'il trouvoit dans les anciens exemplaires: [& on l'a ſuivi dans l'edition de Surius à Cologne en l'an 1618.] Ces actes ſont compoſez de deux parties, que Velſerus a miſes ſeparément, [& qui en effet ne paroiſſent point avoir rien de commun, n'eſtant point du tout liées l'une à l'autre.] p. 441-477. 'Velſerus intitule la premiere, *La converſion*, & l'autre, *la Paſſion* ou le martyre de Ste Afre.

[Nous avouons ſincerement que la premiere partie ne nous paroiſt nullement probable, ſurtout ſi l'on ſuppoſe, comme l'on fait aſſez generalement, que S. Narciſſe auteur de la converſion de Ste Afre, eſtoit Eveſque de Girone en Eſpagne. Nous pourrons marquer, s'il eſt beſoin, les diverſes difficultez que nous trouvons dans cette piece. Nous nous contentons preſentement] 'de l'hiſtoire du demon trompé par S. Narciſſe, & envoyé tuer un dragon dans les Alpes, '& de ce qui y eſt dit que S. Narciſſe eſtant venu à Auſbourg durant la perſecution de Diocletien, 'y demeura neuf mois, s'en retourna enſuite à Girone, & ſouffrit le martyre aprés y avoir paſſé trois ans. [Suppoſé qu'il ſoit venu à Auſbourg en 303, des le commencement de la perſecution de Diocletien, il n'aura pu neanmoins ſouffrir le martyre qu'à la fin de 306, & par conſequent ſous l'autorité de Conſtantin, qui eſtoit fort eloigné de faire des Martyrs.] 'Bollandus a bien vu qu'il eſtoit fort difficile de mettre le martyre de S. Narciſſe avant que Diocletien euſt quitté l'Empire: [mais il ne répond point au peu d'apparence qu'il y a de le mettre ſous Conſtantin, ou meſme ſous Conſtance ſon pere.

Sur. 5. aug. p. 46. p. 45. § 1. p. 46. § 8. Boll. 18. mars, p. 612. b.

Pour ce qui regarde la paſſion de Ste Afre, ce qui eſt dit de ſon martyre n'a rien que de tres bon, & meſme de tres edifiant: mais il y a quelques difficultez dans le martyre de ſa mere & & de ſes ſervantes, qui ſuit le ſien: car je ne ſçay ſi la diſcipline Romaine permettoit] 'qu'un juge envoyaſt executer des perſonnes qui n'avoient eſté ni ouies, ni interrogées, ni meſme miſes en juſtice, & Velſerus *p. 407. c.* reconnoiſt que c'eſt une tyrannie toute ouverte, contraire à toutes les loix. Il répond que c'eſtoit alors l'état des Chrétiens, [de quoy je ne voy pas.

Sur. 5. aug. p. 47. § 13.

neanmoins qu'il donne aucune preuve:] car ce qu'il cite de S. Baſile ſur Ste Julitte [n'a rien de ſemblable.]' Neanmoins le P. Ruinart & Mr Fleuri reçoivent ce fait ſans y faire aucune difficulté particuliere.' Ce qui y eſt dit enſuite ſur les SS. Afer & Denys oncles de Ste Afre, [prouve abſolument que cette hiſtoire n'eſt point écrite du temps de Conſtantin, comme veut Velſerus *p. 446. c*, mais dans un temps beaucoup poſterieur, lorſqu'on ne ſavoit plus rien de ces Saints que ce qui s'en trouvoit par écrit. On voit par cet endroit meſme que l'auteur a travaillé ſur des memoires plus anciens: mais il faudroit avoir ces memoires pour juger de la croyance qu'ils meritent.

AA. M. p 131 Fleuri, t. 2. p. 540.

Sur. § 14. 15.

Il y a meſme de la difficulté pour les actes du martyre de Ste Afre. Car ils ſuppoſent partout la vie dereglée que la Sainte avoit menée avant ſa converſion:]' & cependant on cite un vers de Fortunat où elle eſt qualifiée vierge. Cela a embaraſſé Baronius, qui n'y donne point de ſolution:' & Velſerus n'y en trouve point d'autre, que de dire que le mot de *vierge* dans Virgile, dans Horace, & dans quelques autres, marque ſeulement la jeuneſſe de l'age, & non la pureté. [Mais aſſurément jamais les auteurs eccleſiaſtiques ne l'ont pris en ce ſens. Et ainſi il faudroit avouer que Fortunat eſt abſolument contraire aux actes, ce qui donneroit un grand lieu de douter de leur verité. Mais Browerus nous tire de cet embaras.]' Car dans l'edition qu'il nous a donnée de Fortunat, il y a *martyris* au lieu de *virginis*:' & dans ſes notes il ſoutient que tous les anciens livres liſent ainſi. On l'a mis de meſme dans la Bibliotheque des Peres à Paris, *t. 8. p. 772. 1. b.*

Bar. 5. aug. d.

Velſ. p. 411. c.

Fort. v. Mart. l. 4. p. 340.

n. p. 111.

'La lettre de Berenger en l'an 1087, donne lieu de croire que ceux d'Auſbourg luy avoient envoyé demander s'il n'avoit point quelque choſe de Ste Afre qu'ils n'euſſent pas: *De geſtis Sanctæ Afræ nihil nos quam vos habere cognoſcite.* [Ainſi il ſemble qu'ils n'eſtoient pas contens eux meſmes de ce qu'ils en trouvoient dans leurs livres;] & Berenger ne leur put rien envoyer davantage. [Mais comme les actes du martyre de Ste Afre ſont fort courts, & le reſte meſlé de fables, ils pouvoient bien ſouhaiter d'en avoir quelque autre choſe.]

Boll. 8. mars, p. 624. § 4.

NOTE XXV.

Pour la page 61. § 22.

Que l'hiſtoire de S. Narciſſe eſt fort incertaine.

[On ne peut lire les actes de Saint Narciſſe avec quelque attention & quelque diſcernement, ſans reconnoiſtre que c'eſt une piece toute nouvelle, & incapable de faire aucune autorité. Il faut meſme qu'elle ſoit poſterieure à l'an 1087,]' auquel Berenger reconnoiſt que l'on n'avoit point d'hiſtoire du martyre de ce Saint, ni meſme aucune connoiſſance du jour de ſa mort.

Boll. 8. mart, p. 624. § 4.

[Il eſt certain que Saint Narciſſe n'a ſouffert au pluſtoſt que ſous Dioclétien, ſuppoſé que l'hiſtoire de la converſion de Ste Afre ſoit veritable:]' car on lit qu'elle fut convertie par S. Narciſſe durant cette perſecution. [Mais nous ne voyons pas que cette hiſtoire fuſt fort capable de ruiner la croyance de quelques Eſpagnols,]' qui mettent ſon martyre ſous Valerien, [s'ils alleguoient quelque preuve de leur ſentiment. En un mot, nous ne voyons rien de certain à tout cela, ni meſme qu'on puiſſe dire eſtre raiſonnablement fondé, ſinon que l'Egliſe de Girone a le corps d'un Saint Narciſſe;]' & que Ste Afre a eſté convertie par un S. Narciſſe Eveſque, comme cela eſt porté dans ſon martyre. [Que ſi l'on peut avoir quelque égard à la converſion de la Sainte, ce Narciſſe pouvoit eſtre Eveſque de quelque ville voiſine de celle

Sur. 5. aug. p. 45. § 1.

Velſ. p. 473. c.

p. 479. b.

d'Auſbourg. Car il n'y a aucune apparence ni qu'un Eveſque de Girone ait eſté convertir des gents à Auſbourg, ni qu'un Eveſque d'Auſbourg,]'comme Baronius veut que fuſt S. Narciſſe,[fait eſté martyrizé à Girone.

Ibr.18.mars, b.

Pour croire auſſi que S. Narciſſe de Jeruſalem ſoit venu durant ſa retraite juſqu'à Auſbourg, où apparemment on entendoit auſſi peu le grec que luy ſavoit peu le latin, il en faudroit avoir de bonnes preuves, & renverſer tout ce qu'on dit que Ste Afre a vécu du temps de Diocletien : outre que ce Saint voulant ſe cacher, on peut juger qu'il ne diſoit pas ſon nom.]

Ibid.

'Baronius veut que S. Felix qu'on fait Diacre de S. Narciſſe, ſoit le meſme que le celebre Felix de Girone honoré le premier d'aouſt : [& je ne ſçay ſi l'autorité de Berenger doit nous perſuader du contraire.]

NOTE XXVI.

Pour la page 61. § 22.

Que les actes des SS. Vincent, Oronce &c. n'ont pas d'autorité.

Boll. 22. jan. p. 392. § 17.

'Les actes des SS. Vincent, Oronce, & Victor, que Bollandus nous a donnez, ſont écrits par un ancien Eveſque de France, ſucceſſeur d'un Ethere qu'il appelle *Antincia eccleſia antiſtitem.*

p. 390. § 6.

'On ne ſçait ce que c'eſt que cette Egliſe *Antincie* : Il eſt ſeulement viſible que ce n'eſt point celle d'Embrun. Bollandus croit que ce peut eſtre Digne, ou Senés, ou Nice. [Il ſeroit peuteſtre plus probable de dire le Puy en Vellay, *Anicia* ou *Anicienſis*, ou Auxerre *Anticiodorenſis*, ou Avenche *Aventica* dans les Suiſſes, dont le ſiege eſt aujourd'hui à Lauſanne.]'On marque un S. Ethere Eveſque d'Auxerre vers l'an 570.

Saint. 565. § 6.

Boll. 22. jan. p. 390. § 6.

'Bollandus croit qu'Ethere *Antincia antiſtites*, peut avoir eſté transferé de cette Egliſe, quelle qu'elle ſoit, à celle d'Embrun, & eſtre celui qui a ſigné comme Eveſque d'Embrun au Concile de Challon en 650. [Mais les changemens d'eveſchez eſtoient inouis dans l'Occident en ces premiers ſiecles, ou au moins ſi rares, qu'on ne peut pas les preſumer ſi l'on n'en a des raiſons bien fortes.]'Bollandus, ou ceux qui ont continué ſon travail, ont dit depuis, qu'Ethere eſtoit celui de Lion, & que ſon ſucceſſeur, auteur des actes, eſtoit Arede [ou Arige] fait Eveſque vers l'an 602. [Cependant *Antincia* n'a aucun raport à *Lugdunenſis.*]'C'eſt pourquoi ils veulent qu'on liſe *ſanctiſſima*, [qui eſt encore bien eloigné, & l'endroit ne le ſouffre guere.]Ils alleguent pour unique raiſon, que l'auteur des actes dit qu'il alloit de Lion ſur le Rhone trouver le Prince ; [comme ſi un Eveſque d'Auxerre, ou de quelque autre lieu en deçà de Lion, n'euſt pas pu aller à Lion pour ſe mettre ſur le Rhone. Cela n'eſt pas ſi aiſé à entendre d'un Eveſque du Puy.

19. Apr. p. 622. c. c.

f.

Cet endroit nous donne quelque lieu de croire que le Prince eſtoit alors vers l'Italie, & qu'ainſi la vie n'aura eſté écrite que ſous les Rois de la ſeconde race, qui eſtoient ſouvent en Italie. Et cela conviendroit fort bien à ce que nous voyons,]'que l'auteur l'avoit appriſe d'un Abbé d'Eſpagne qui eſtoit venu au Concile des Gaules pour l'utilité des Egliſes ; [Car une partie de l'Eſpagne obeïſſoit à Charlemagne & à ſes ſucceſſeurs ; au lieu que juſque là, on ne voit pas que l'Eſpagne euſt aucune relation avec les Gaules.

22. jan. p. 391. § 21.

Mais il importe peu de ſavoir par qui cette vie a eſté écrite. Car il y a tant de choſes ſans apparence ou abſolument inſoutenables, qu'il n'y a pas moyen de s'y arreſter.]'Bollandus abandonne ce qui y eſt dit, que les corps des Saints furent portez auſſitoſt aprés leur mort à Embrun, dont S. Marcellin eſtoit alors Eveſque, parce-

p. 392. ad

qu'il croit que S. Marcellin n'a vécu que ſur la fin du IV. ſiecle. Ainſi ce qu'elle dit de la grande perſecution qui ſe fit à Girone en la 7e année de Diocletien, [c'eſt à dire en l'an 291, ne nous doit pas fort embaraſſer.]

p. 190. § 1.

p. 193. § 19. 'On n'avoit à Embrun aucune connoiſſance de ces Saints, lorſque l'auteur de la vie en apprit quelques circonſtances d'un Abbé qui avoit eſté longtemps en Eſpagne. 'Quelque temps aprés, l'Abbé Eſpagnol dont nous avons parlé, luy en donna une vie, mais écrite d'une maniere ſi ruſtique & ſi barbare, que l'auteur de celle que nous avons, lequel n'eſt pas luy meſme fort elegant, ſe crut obligé de la corriger.

§ 21. 22.

NOTE XXVII.

Pour la page 62. § 22.

Sur l'hiſtoire de Saint Vincent de Collioure.

Boll. 19. apr. p. 622. § 9. 'Bollandus rejette les actes de Saint Vincent de Collioure, parcequ'ils ſont datez par l'ere de J. C, laquelle eſt toujours une marque de nouveauté, mais ſurtout dans les pieces d'Eſpagne, qui a longtemps conſervé ſon ere propre.

p. 621. § 6. 'L'eloge qu'on y lit de la conſtance des Eſpagnols, [prouve la meſme choſe, avec quelques circonſtances de

p. 622. § 9. l'hiſtoire des actes.] 'Mais Bollandus ſoutient que le manuſcrit de Segovie, dont Tamaio de Salazar a tiré ces actes & pluſieurs autres, eſt une grande ſource de pieces fauſſes ou tres ſuſpectes. Et il ſoutient meſme que toutes les phraſes de celle-ci font voir qu'elle eſt ou de ce ſiecle meſme, ou du precedent.

§ 10. 11. 'Il veut que ce Saint Vincent de Collioure ſoit le meſme que celui de Girone dont le corps eſt à Embrun: [mais je ne voy aucune raiſon de le dire; & puiſqu'Uſuard, Adon, & Notker, les marquent l'un & l'autre comme deux Saints differens; puiſqu'ils mettent l'un à Collioute & l'autre à Girone; puiſque le premier eſt toujours ſeul, & l'autre toujours accompagné de S. Oronce & de Saint Victor; il faudroit avoir des preuves conſiderables pour conclure que ce n'eſt qu'un meſme Saint. Car je ne voy pas que ce ſoit un grand inconvenient d'admettre trois SS. Vincents martyrizez ſous Diocletien, dans la province Tarragonoiſe;] 'ce nom eſtoit alors fort ordinaire, ſurtout en Eſpagne, comme Bollandus meſme le remarque.

22. jan. p. 398. § 1.

NOTE XXVIII.

Pour la page 63. § 23.

Sur le temps de la mort du Pape Marcellin.

Boll. 26. apr. p. 412. § 2. 'Tous les Latins conviennent que le Pape S. Marcellin a gouverné 8 ans, qu'il a commencé en 296, & qu'il eſt mort en 304. On ajoute quelques mois à ces 8 ans. Le Pontifical de Bucherius qui eſt le plus ancien, dit *p. 272*, trois mois & 25 jours, ajoutant qu'il avoit eſté fait Pape le 30 de juin. [Ainſi il doit eſtre mort le 24 d'octobre, & ſelon la ſuite de ce Pontifical, il faut en effet mettre ſa mort à la fin d'octobre ou au commencement de novembre.] Les autres diſent un peu plus ou un peu moins.

[Tout cela ne s'accorde point avec les jours auſquels on marque ſa feſte.]

§ 7. 'Car Bede, Uſuard, Adon, Notker, Raban, & beaucoup d'autres, la mettent le 26 d'avril. Raban en parle encore le 26 de may. 'Les martyrologes de Saint Jerome mettent le 2 de juin *Depoſitio Marcelli*, ou *Marcellini Epiſcopi*: 'ce que Florentinius croit ſe devoir entendre du Pape Marcellin.

F'or. p. 567. 569.

p. 570. 2.

'Le Pontifical qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle, dit qu'il fut enterré le 26 d'avril: [mais il ſe contredit luy meſme,] puiſqu'il fait durer ſon pontificat 8 ans, 4 mois, & 15 jours, à commen-

Boll. 26. apr. p. 413. § 5.

cer du premier juin 296. [Ainſi il devoit mettre ſa mort le 15 d'octobre.]

Buch.cycl.p. 267. 'Dans le calendrier de la mort des Papes donné auſſi par Bucherius, celle de Marcellin eſt miſe le 15 de janvier. [Mais il faut apparemment lire le 16, & *Marcelli* au lieu de *Marcellini*, puiſque tout le monde fait la feſte de S. Marcel le 16 de janvier. Car luy ou Marcellin manque dans ce catalogue.]

Pour la page 63 § 23.

NOTE XXIX.

Diverſes choſes peu ou point fondées qu'on attribue à S. Marcellin.

Bar.298.§ 12. Boll.26.apr. p.413.§ 4. 'Baronius attribue à Saint Marcellin diverſes choſes dites de Marcel ſon ſucceſſeur dans les actes de ce dernier, parcequ'en effet ſelon le temps où elles ſont marquées, elles ſont arrivées ſous Marcellin. [Il faut pour cela abandonner tout à fait l'autorité de ces actes, qui d'ailleurs ne meritent aucune croyance: & ainſi nous ne voyons point que nous y puiſſions rien fonder, ni pour S. Marcellin, ni pour S. Marcel.

Bar.297.§ 6. 'Les actes de S. Maurice dans Surius, témoignent que luy & toute ſa legion eſtant venus à Rome, ils y furent confirmez dans leur foy par le bienheureux Marcellin qui en eſtoit alors Eveſque.

Boll.26 apr. p.412.§ 3. 'Mais il y a au moins beaucoup d'apparence que S. Maurice eſt mort des l'an 286, dix ans avant que S. Marcellin fuſt Pape.

[On luy attribue deux decretales, qu'on convient n'avoir aucune autorité.]

Pour la page 63.§ 23.

NOTE XXX.

Que le martyre de S. Marcellin Pape eſt fort douteux.

[Nous n'oſons pas parler du martyre de S. Marcellin avec une entiere aſſurance,] 'quoiqu'il ſoit atteſté par Bede, & par un Pontifical qu'on croit eſtre du VI. ſiecle. Car ce Pontifical, & Bede, [reçoivent quantité d'hiſtoires tres apocryphes,] & diſent que Marcellin fut decapité par ordre de Diocletien, [comme ſi ce prince euſt eſté à Rome, au lieu qu'il eſtoit alors malade à Nicomedie.] 'Le Pontifical joint meſme le martyre de Marcellin à l'hiſtoire de ſa chute, [que nous nous croyons obligez de rejetter abſolument. Les autres qui peuvent parler de ſon martyre, ſont encore plus nouveaux. Au contraire nous ne voyons point dans le calendrier de Bucherius, dans ceux du P. Fronto & d'Allatius, ni dans le Sacramentaire de S. Gregoire, que la memoire de Marcellin ait eſté illuſtre à Rome, comme le devoit eſtre celle du dernier Martyr d'entre les anciens Papes, & comme y eſtoit celle de Saint Fabien, de S. Corneille, & de S. Sixte II.] 'Ce que dit Theodoret, qu'il a eſté illuſtre dans la perſecution, [eſt trop general pour rien prouver en particulier. On peut aſſurer au moins que Saint Auguſtin, plus proche de luy que Theodoret & pour le temps & pour le lieu, n'avoit pas de connoiſſance de ſon martyre. Car il ne s'en ſert jamais pour refuter les calomnies des Donatiſtes,] 'qui accuſoient ce Pape d'avoir offert de l'encens, & d'avoir livré les livres ſacrez. Il ne les refute qu'en diſant qu'ils avançoient l'un & l'autre ſans preuve. 'Bollandus avoue que le martyre qu'on attribue à S. Marcellin luy eſt fort ſuſpect. 'Le P. Pagi le trouve de meſme peu vraiſemblable.

Thdrt.l.1.c. 2.p.514.b.

Aug.in Pet c. 16.p.87.88. lit.P.l.1.c. 92.p.118.2.b.

Boll.pont.2. p.42.f.

Pagi,304.§ 9.

Pour la page 63.§ 23.

NOTE XXXI.

Sur la fable de la chute de Marcellin, & du Concile de Sinueſſe.

[C'eſt avec raiſon que,] 'comme remarque Baronius, des perſonnes tres doctes n'ont pu voir qu'avec indignation, que le nom du Pape Marcellin, dont l'antiquité ne parle qu'avec honneur, ſoit aujourd'hui noirci & diffamé par des hiſtoires faites à plaiſir, &

Bar.302.§ 103.

des contes ſans fondement. [Il n'y a perſonne ſi peu verſé dans l'hiſtoire eccleſiaſtique, qui ne voie d'abord que cette plainte regarde le fameux Concile de Sinueſſe, dont la fauſſeté eſt aujourd'hui tellement reconnue de tout le monde, qu'il ſeroit honteux de s'y arreſter tant ſoit peu, ſi ce n'eſtoit pour conſideret l'incertitude d'un grand homme, qui flote ſur ce ſujet ſans ſavoir à quoy ſe reſoudre,]
303.§ 101. '& conclud enfin qu'il eſt bien eloigné de tejetter ce Concile comme faux, &
302.§ 103. de l'attribuer aux Donatiſtes, 'comme quelques ſavans le vouloient.

[Il faut avouer qu'il a raiſon pour ce dernier point. Car cette imagination qu'un Pape qui eſt tombé dans l'idolatrie ne puiſſe pas eſtre jugé par un Concile de 300 Eveſques, lorſqu'il ſe preſente 72 témoins pour l'en convaincre, n'eſtoit pas encore née du temps des Donatiſtes, & eſtoit bien eloignée de leur eſprit. Il y a bien plus d'apparence que ces heretiques, qui ont accuſé Marcellin d'idolatrie ſans aucun fondement, ont forgé quelque hiſtoire ſur ce ſujet, ſemblable à celle qu'ils ont inventée pour rendre Cecilien coupable d'avoir fait mourir de faim les Martyrs; que dans les ſiecles poſterieurs quelqu'un ayant ajouté foy à cette piece, a taſché de luy donner d'autres couleurs; & qu'ainſi ce mélange d'impoſture & d'ignorance nous
§ 89|303.§ 100. a produit cette chimere,]'qu'on pretend eſtre venerable pour ſon langage
302.§ 95. barbare & inintelligible,'& qu'on nous veut faire regarder comme authentique, parcequ'elle eſt autoriſée par le breviaire.

[Il eſt certes difficile de comprendre par quelle raiſon Baronius a voulu ſoutenir qu'un Pape a renoncé publiquement ſa foy de la maniere du monde
§ 97-101. la plus laſche,]'aprés avoir ſoutenu qu'une action de cette nature ne pouvoit manquer d'eſtre connue de toute la terre, & avoit prouvé invinciblement que celle-ci n'avoit eſté connue de perſonne. 'Il pretend qu'il a refuté 303.§ 101. luy meſme ces raiſons par d'autres contraires. [Mais outre qu'il eſt fort difficile d'y réuſſir, je ne ſaurois ſeulement trouver d'endroit où il ait taſché de le faire.]

'S. Auguſtin témoigne bien que les Donatiſtes accuſoient Marcellin d'avoir offert de l'encens, & d'avoir livré les Ecritures. Mais cette accuſation luy eſtoit commune avec les Papes Melchiade, Marcel, & Silveſtre, & n'eſtoit appuyée ſur aucun témoignage, en ſorte qu'il ſuffiſoit de la nier pour la refuter. 'S. Auguſtin fait voir que c'eſtoit meſme une nouvelle fiction, dont les anciens Donatiſtes ne s'eſtoient pas aviſez. 'd|& il n'avoit garde d'y ajouter aucune croyance. [a]Les Donatiſtes alleguoient bien de certains actes fort longs & fort ennuyeux, où l'on voyoit que pluſieurs perſonnes avoient livré diverſes choſes de l'Egliſe; [ce que l'on ne peut douter s'eſtre fait ſous le pontificat de Marcellin, ſuppoſé que ce fuſt à Rome, comme les Donatiſtes le vouloient: Mais on ne voit point qu'il y fuſt dit un mot de ce Pape, ni que les Donatiſtes en tiraſſent aucune concluſion contre luy.

Aug.in Per.c. 16.t.7.p.87. 2.c.

d|88.1.a;

p 87.2.c.d| Im.P.l.2.c. 92.p.118.2.b. a col.d.3.c. 18.p.127.2.a.

Que ſi la chute de Marcellin eſt ſans apparence, elle eſt encore fort probable en comparaiſon du Concile de Sinueſſe. Car il faut ſe repreſenter 300 Eveſques aſſemblez durant la perſecution, non dans Rome, où ils euſſent pu ſe cacher plus aiſément, mais dans une petite ville de la campagne, où les moindres aſſemblées ſont ſceues & ſoupçonnées de tout le monde. Et pour juger combien cela eſt plauſible,]
'il faut ſavoir que dans la Conference de Carthage en l'an 411, les Catholiques qui ne manquoient point d'eſprit, eurent bien de la peine à montrer que durant la meſme perſecution, &

Bar.303.§ 32.

en la meſme année ſelon Baronius, on avoit aſſemblé douze Eveſques. Il leur eſtoit fort aiſé de ſe tirer d'embaras, en produiſant le Concile de Sinueſſe, s'ils en euſſent eu la moindre connoiſſance, [c'eſt à dire s'il euſt eſté dans l'eſtre des choſes. Car il eſt difficile de dire s'il eſt plus probable ou qu'ils aient oublié d'en parler, s'ils le connoiſſoient; ou qu'ils ne l'aient pas connu, §101.102.§ 103. s'il a eſté.]'Plus Baronius s'efforce de montrer que la chute d'un Pape a dû faire de fracas dans l'Egliſe pour faire viſtement accourir trois-cents Eveſques en Italie, plus il prouve qu'elle n'a pu eſtre ignorée dans l'Egliſe d'Afrique [qui eſtoit la plus proche, & qui ſans doute y envoya bon nombre de ſes §89.§90. Prelats,]'comme les noms des Eveſques, dont quelques uns ſont tout à fait Africains, [montrent qu'on a voulu le faire croire.

Il y a auſſi quelque choſe d'étrange § 89. dans la procedure de ce Concile:]'Car ils n'aſſiſtent au jugement que 50 à chaque fois, parceque la grote où on tenoit § 96. le Concile eſtoit trop petite;'& meſme 200 n'eurent aucune part à l'examen de l'affaire. Cependant tous les 300 aſſiſterent au jugement deciſif.

§ 98. 'Mais aprés que Marcellin ſe fut condanné & depoſé luy meſme, [devoit-on laiſſer l'Egliſe ſans chef? Et ne falloit-il pas luy donner auſſitoſt un ſucceſſeur, ſurtout en un temps où les Egliſes avoient un ſi grand beſoin § 97. d'Eveſques?'Eſt-ce que 300 Eveſques, & 30 Preſtres de Rome qui ſe trouverent, dit-on, au Concile, [n'avoient pas ce pouvoir dans une occaſion ſi importante? Cela n'eſt pas bien probable. Cependant perſonne ne parle de cette election: au contraire je ne voy aucun auteur qui borne le pontificat de Marcellin au 23 d'aouſt 303, qui eſt le jour de ſa depoſition, & qui ne l'étende juſques à l'année ſuivante, & juſqu'à ſa mort.

'Il y a lieu auſſi d'eſtre ſurpris de voir § 89.&c.§ 101. que ce Concile depoſe des Preſtres & § 90. des Diacres ſans aucun examen, ſeulement parcequ'ils s'en eſtoient fuis lorſqu'ils avoient vu Marcellin entrer dans le temple pour ſacrifier.

[Il reſteroit encore à eſperer qu'une piece qui contient tant de choſes incroyables, & qui n'eſt autoriſée par aucun témoignage de l'antiquité, euſt au moins tellement le caractere de ſincerité, & d'une verité originale, que cette lumiere ſuffiſt ſeule pour nous donner du reſpect, & diſſiper toutes les ombres de difficulté que l'on y pourroit oppoſer. Cela ſe trouve quelquefois, mais non pas dans le Concile de Sinueſſe, dont les actes ne ſont remarquables que par leur ſtyle plus que barbare, par des façons de parler inouies, par des metaphores froides, & encore plus ridicules dans un diſcours auſſi bas que celui là,]'par des § 102.§ 95. contradictions manifeſtes,'& par des § 101.§ 103. choſes inſoutenables; [ſi ce n'eſt que § 101.102. l'on puiſſe s'imaginer que]'le grand § 102.§ 89. pontife de Jupiter ait voulu perſuader à Marcellin d'offrir de l'encens à ſes dieux, parceque les Mages en ont offert à J.C, & que l'on juge qu'une diſpute ſi bien commencée, finiſſe encore mieux]'par la reſolution commune des § 90. deux pontifes d'en prendre Diocletien pour juge, & de l'en conſulter par écrit.

'Baronius trouve meſme que c'eſt un § 103.§ 91. juſte moyen de faux contre ces actes, de ce que Marcellin ayant eſté conduit dans le temple de Veſta pour ſacrifier, il ſe trouve qu'il ſacrifia à Hercule, à Jupiter, & à Saturne.'Il abandonne § 107. auſſi ſans reſtriction ce qui y eſt dit à la fin touchant la guerre des Perſes; & il n'y trouve point d'autre reſſource que de dire que c'eſt une addition faite aux actes, ou de corriger le texte.'Il § 92.§ 102.§ 94. ne faut pas oublier encore que Baronius reconnoiſt en termes formels que

ces actes ne peuvent avoir esté écrits qu'aprés Valentinien & Valens, [c'est à dire 70 ans au moins aprés la tenue de ce pretendu Concile, ce qui fait encore mieux voir combien il est ridicule de pretendre que personne n'avoit aucune connoissance dans l'Afrique en 411, d'un Concile de cette nature, dont l'histoire n'avoit esté écrite que 30 ou 40 ans auparavant.

Nous ne disons rien de la maniere dont Marcellin parle dans ces actes,] 303. § 8. 'du mensonge qu'il fait en niant son § 25. crime, '& des termes avec lesquels il l'avoue enfin, [qui ressentent plus les excuses pueriles d'un ecolier à qui on va donner le fouet, que les gemissemens d'un veritable penitent, tel qu'il devoit estre, puisqu'on pretend qu'il souffrit le martyre peu de temps aprés.

Mais ce seroit derober à cette rare piece son plus precieux ornement, que d'omettre les efforts que fait Baronius § 102-105. pour la soutenir.] 'Il n'a trouvé qu'un seul exemple dans l'antiquité pour défendre le grand Concile de Sinuesse. C'est ce qui se passa à Rome aprés la mort de S. Fabien, lorsque le Clergé de cette Eglise écrivit souvent en divers Cyp. ep. 31. p. 62. 2. endroits, '& qu'il tint une assemblée composée de beaucoup d'Ecclesiastiques de Rome, avec quelques Evesques, *cum quibusdam episcopis*, tant des dioceses voisins, que de ceux que la persecution avoit contraint de sortir de leurs Eglises. [Je ne sçay s'il n'y auroit point des esprits assez mal faits pour prendre cette raison tout au rebours de ce qu'en veut tirer Baronius, & en conclure que l'absurdité de ce pretendu Concile de Sinuesse est donc bien indubitable, puisque dans toute l'antiquité l'on n'a pu rien trouver pour justifier une assemblée de 300 Evesques, qu'un autre où il y en avoit peut-estre quinze ou vingt. Car on peut conjecturer que c'est tout le plus qu'on y puisse mettre,] Cyp. 31. p. 10. 2. 'puisqu'il n'y en eut que seize l'année suivante à l'election de Saint Corneille, lorsque les choses estoient un peu plus paisibles.

'On peut voir encore dans le Pere Alexandre & dans le P. Pagi, diverses raisons considerables pour montrer que l'idolatrie de Marcellin & le Concile de Sinuesse sont des choses entierement fausses & supposées. [Mais nous croyons que ce que nous en avons dit peut suffire, sans qu'il soit necessaire de montrer] que Diocletien ne peut point avoir esté à Rome au mois d'aoust ni en 302, ni en 303, comme cette narration le suppose. 'Bollandus copie ce qu'en dit le P. Alexandre, [a] soutenant aussi que le Concile de Sinuesse est une fable, qu'il est rempli de circonstances impertinentes, '& de contradictions manifestes, qu'une opinion fondée sur cette piece est bien mal établie & bien suspecte. 'Il s'étonne qu'on l'ait pu souffrir jusqu'à present dans les editions des Conciles, sans le condanner avec la censure qu'il merite. Et pour cette maxime qu'on y lit: Que le premier siege ne peut estre jugé par personne, [qui est apparemment l'unique chose qui l'ait fait soutenir,] il pretend qu'en l'entendant de la personne particuliere d'un Pape, c'est une proposition non seulement fausse, mais rejettée mesme positivement par l'Eglise dans un article du droit Canon, qui établit que le Pape peut estre jugé quand il s'écarte de la foy, & par consequent, ajoute Bollandus, quand il tombe dans l'idolatrie.

Alex t. 6. p. 652-655. Pagi, 302. § 16-19.

Boll. pont. 2. [a] P. 44. P. 45.

p. 42. d.

p. 41. d.

[Nous avons lieu d'esperer que hors les heretiques & les ennemis de l'honneur du saint Siege, personne ne trouvera mauvais que nous ayons justifié un Pape de cette accusation atroce d'avoir renoncé sa foy sur une simple importunité de l'Empereur, & d'y avoir ajouté un mensonge visible & impudent, & une confession forcée où il ne paroist aucun veritable repentir.

Cela

Thdt.l.1.c.2. p.514.b. Cela n'a guere de raport avec]'cette gloire que Theodoret dit qu'il a acquiſe durant la perſecution. [C'eſt tout ce que l'antiquité nous apprend de luy, mais peu de bien vaut mieux que beaucoup de mal.]

Pour la page 64.§ 23.

NOTE XXII.

En quel temps S. Parthene & Saint Calocere ont ſouffert.

Flor.p.539. 'Les martyrologes de Saint Jerome, Florus, Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres, marquent le 19 de may les SS. Calocere & Parthene, auſſibien que le calendrier de Bucherius qui met S. Parthin & S. Calocere *p.268.* Mais au lieu que ce calendrier les met en l'an 304, tous les autres les font eunuques du temps de Dace ou de Dece, & martyrizez par ſon ordre. Florentinius trouve qu'il n'y a point d'apparence à pretendre qu'il faille toujours lire Diocletien au lieu de Dece, ce qui l'oblige à dire que S. Parthene & S. Calocere eunuques ont ſouffert ſous Dece, & que deux autres de meſme nom ont ſouffert ſous Diocletien, non le 19 de may, mais le 18 d'avril, 'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent entre pluſieurs Martyrs de Rome, S. Parthene & S. Calocere, 'dont on ne trouve rien de particulier.

p.444.

Boll.18.apr.p. 318.a.

[Je ne ſçay s'il n'eſt point auſſi aiſé de croire que le nom de Diocletien s'eſtant gliſſé par erreur dans quelque ancien monument, ou dans quelque fauſſe hiſtoire, cette premiere faute aura entrainé toutes les autres. Car ceux du 18 avril peuvent bien eſtre les meſmes que ceux du 19 de may, dont on aura fait deux fois la memoire, comme cela n'eſt pas extraordinaire.

Bede,]'Raban, Notker, Vandelbert &c. marquent encore S. Calocere & S. Parthene à Rome le 18 de fevrier.

n.feb.p.507. b.

19.may,p.301. c.f. 'Bollandus croir que ce ſont toujours les meſmes : & il les met conſtamment ſous Dece, [ſans ſonger au calendrier de Bucherius plus ancien que tout ce qu'il allegue, mais qu'il a oublié de conſulter ſur ces Saints.]'Il nous en a donné des actes qu'il eſtime beaucoup, '& dont il abandonne neanmoins le commencement & la fin. [Le milieu meſme n'en vaut guere.] Il reconnoiſt que l'auteur a ſuivi les actes de Saint Laurent, [ce qui ſuffit pour leur oſter toute autorité. Ainſi ceux qui voudront mettre ces Saints en 250, ſous Dece, comme font ces actes, n'en tireront pas un grand avantage.]

c.f.

p.301.a.

Pour la page 65.§ 24.

NOTE XXXIII.

Difficultez ſur l'hiſtoire & les actes de Mammaire.

[Les actes de Mammaire que le Pere Mabillon nous a donnez dans ſon 4e tome des Analectes *p.93*, ont quelque choſe qui peut paroiſtre ancien & meſme original : mais il s'y rencontre un fort grand nombre de difficultez, auſquelles nous ne voyons pas moyen de ſatisfaire.]

'Des la premiere ligne *ſub Maximiano & Gallieno Imperatoribus*, il eſt viſible qu'il y a faute. Il eſt aiſé de corriger *Galerio* pour *Gallieno*. [Mais qui ſont ces Empereurs Maximien & Galere ? Car Maximien Hercule n'a jamais eſté Empereur avec Galere, mais ſeulement avec Diocletien. Tout ce qu'on pourroit dire, c'eſt que l'hiſtoire de ces actes a pu commencer en 304 ſous Maximien Hercule, & finir en 305, lorſque Maximien Galere eſtoit déja Auguſte. Mais l'Afrique eſtoit du departement de Conſtance, ſous qui Severe la poſſedoit comme Ceſar : & elle n'appartenoit proprement en aucune maniere à Galere, quoiqu'en effet il y dominaſt, parceque Severe eſtoit tout à fait à luy : Nous laiſſons à d'autres à juger ſi cela peut ſuffire pour expliquer cet endroit.]

Anal.t.4 p. 91.

p. 93. 'Les actes portent que *Anulinus Proconſul Alexandrum Comitem cum militibus Numidiæ direxit.* [Les Comtes ne faiſoient alors que commencer, ſi meſme ils commençoient déja, & c'eſtoient les perſonnes les plus qualifiées à qui on donnoit ce titre. Ainſi ils n'eſtoient pas officiers ſubalternes d'un Proconſul.] Le P. Mabillon remarque dans ſa preface, que ceux qui accompagnoient les Gouverneurs dans les provinces, eſtoient appellez *Comites.* [Cela ſeroit bon s'il y avoit en cet endroit, *Alexandrum Comitem ſuum.* Mais d'ailleurs je ne penſe pas qu'on puiſſe trouver que les Gouverneurs employaſſent leurs amis à qui l'Empereur n'avoit point donné de pouvoir, à faire des actes de juriſdiction dans leurs provinces, & à envoyer des ſoldats en divers endroits pour y arreſter des perſonnes, & les mettre priſonniers. Outre tout cela,] la Numidie Opt. l. 3. p. 71. avoit alors Florus pour gouverneur, comme S. Optat nous en aſſure. [De quel droit le Proconſul Anulin y envoyoit-il donc des officiers? On pourroit peuteſtre dire que *Comes* en cet endroit, ne ſignifie ni un Comte, ni un compagnon, mais que c'eſt un ſecond nom propre d'Alexandre. Cela ſauveroit la premiere difficulté, & meſme la ſeconde, ſi l'on vouloit ajouter qu'Alexandre eſtoit Aſſeſſeur d'Anulin. Mais la troiſieme ſubſiſte toujours.]

Anal. t. 4. p. 54. 'Qu'eſt-ce que *Mammarius Papa?* [Ce titre marque t-il moins qu'un Eveſque? Cependant on ne luy en donne jamais le titre. Ce qui eſt plus p. 93. 94. étrange,] 'c'eſt qu'Alexandre luy demandant s'il avoit des compagnons, luy qui eſtoit à Vage, dit qu'on aille chercher à Lambeſe des gents qui avoient eſté battizez avec luy. [A quoy bon cela?] Alexandre envoie chercher ces gents, & on les trouve, [ſans qu'on euſt donné aucune marque pour les deſigner. Cependant les Chrétiens ne ſe declaroient point les uns les autres, & ne ſe produiſoient pas non plus eux meſmes:] '& quoique Mammaire diſe p. 94. qu'ils n'eſtoient point cachez, [la diſcipline Chrétienne demandoit qu'ils ſe cachaſſent.] 'Ces Chrétiens trouvez Ibid. à Lambeſe ſe reduiſent à ſix. [Eſt-ce qu'il n'y en avoit pas davantage dans une ville qui avoit un Eveſque des devant Saint Cyprien?] 'Alexandre de- Ibid. manda enſuite à Mammaire & aux autres, s'il y avoit encore des gents de leur religion: & ils répondent qu'il y en avoit cinq à Tamugade. [Eſt-ce qu'il n'y avoit que cela de Chrétiens à Tamugade, & qu'il n'y en avoit point dans toutes les autres villes de la Numidie? Aſſurément perſonne ne l'oſeroit dire.

Tout cela donne aſſez ſujet de craindre que ce Mammaire ne fuſt chef de quelque ſecte d'heretiques, qui eſtoient en fort petit nombre en ces pays, & qui faiſoient profeſſion de ne ſe point cacher durant la perſecution, comme les Montaniſtes & les Tertullianiſtes:] 'Au moins il eſt certain, p. 103. pref. comme le remarque le P. Mabillon, qu'aucun, [ou preſque aucun] monument eccleſiaſtique, ne parle de ce Mammaire, [quoique ſon martyre ait dû eſtre fort illuſtre, ſi ſes actes ſont veritables, & s'il a ſouffert dans l'Egliſe Catholique.

Cette conjecture ſemble ſe pouvoir appuyer par le reſpect extraordinaire que les autres témoignent pour luy,] 'quoique battizez en meſme temps p. 94. que luy. Car eſtant interrogez quel eſtoit leur chef, *autor*, ils répondent: *Primò Dominus: Secundum verò creaturam carnis, eſt qui tibi pro nobis reſpondeat Mammarius Papa noſter, qui nos redemit ex aqua & Spiritu Sancto:* [ce qui eſt une expreſſion fort extraordinaire, & à laquelle on auroit peine de donner un bon ſens, ſoit ſelon

la foy, puiſque J.C. ſeul nous rachette, ſoit ſelon l'hiſtoire, puiſqu'ils n'avoient pas eſté battizez par luy,] mais avec luy. 'Ils ajoutent dans la ſuite, p.96. *Religionem colimus cum patre noſtro Mammario unum Deum, quia nos non poſſumus tibi loqui ante eum....* p.95. *'Religio noſtra à patre noſtro Mammario inquiratur.... In ipſius arbitrio* p.96. *pendet quid de nobis agi debeat.'* Ni l'age de 93 ans qu'on attribue à Mammaite, [ni la dignité de l'epiſcopat qu'il n'exerçoit pas, au moins dans l'Egliſe Catholique, ſur les trois villes de Vage, de Lambeſe, & de Tamugade,] 'puiſqu'elles avoient chacune p.104. leur Eveſque des le temps de Saint Cyprien, [ne doivent point faire parler ainſi ceux qui ſavent que leur foy & leur ſalut eſt fondé ſur J.C, & non ſur aucun homme capable de tomber luy meſme.]

p.94. 'Le mot de *pagani* employé par Alexandre pour ſignifier les payens, [eſt une preuve que la piece eſt abſolument fauſſe, ou qu'au moins elle eſt alterée, & qu'on y a ajouté ce mot aux Cod.Th.t.6. p.110.111. Cang.lat.P.p. 85. patoles originales d'Alexandre.] 'Car on ne le trouve point pris en ce ſens avant l'an 365, [lorſque l'idolattie eſtoit preſque bannie des villes, & reduite à la campagne: & je ne croy pas qu'il y ait d'exemple que les payens s'en ſoient ſervis eux meſmes. On le trouve dans les actes de S. Victor de Milan, qui ſont viſiblement ſuppoſez. On peut titer un argument qui n'eſt guete moins fort, de ces paroles du juge,] Anal.t.4.p. 102. *'morte moriemini.* [Car c'eſt une expreſſion tonte de l'Ecriture, qu'on ne voit point dans les payens. Je penſe qu'on peut dite la meſme choſe] de la ſentence meſme du juge, dictée & lue ſolennellement; *gladio animas eorum interfici placet.*

p.93.95. 'Toute la procedure d'Alexandre ſe p.95. fait à Vage: '& cependant il ordonne que les priſonniers ſeront menez à Vage pour eſtre preſentez au Proconſul. [Comment cela s'accorde t-il?]

'Le Proconſul aprés qu'on les luy a p.95.96. amenez, envoie dans les pays & dans les villes d'alentour, pour obliger tout le monde de venir aſſiſter à leur ſupplice: & ſes officiers y contraignent par la crainte des peines ceux qui ne le vouloient pas. [Cela n'eſt nullement croyable, & je ne penſe pas qu'on en puiſſe trouver d'exemple.

Dans les endroits où ces actes paroiſſent les plus originaux, il y a diverſes injures dignes de Metaphraſte,] & p.97.98. des miracles qui ſont rates ou inconnus dans les hiſtoires veritables. 'La p.99. propoſition qu'Anulin fait aux Chrétiens de reſſuſciter un homme qu'on alloit enterrer, [n'a aucune apparence de verité, non plus que] le diable qui crie en l'air qu'on le chaſſe de la ville &c. ou la reconnoiſſance d'Anulin, que ſes dieux ne pouvoient nuire aux Chrétiens. [Mais ce que nous pouvons encore moins croire,] c'eſt la mort d'Anulin qui expire au moment que le diable crie qu'on le chaſſe: & pardeſſus tout, ſon corps eſt mangé par les oiſeaux.

[Non ſeulement le genre de cette mort ſent tout à fait ſa fiction; mais meſme il paroiſt par l'hiſtoire, qu'Anulin vivoit encore aptés cela.] 'Car le p.96. premier interrogatoire de Mammaire devant Anulin ſe fit le jeudi 11 de may: 'ce qui ſe raporte fort bien à l'an 304, p.103. auquel nous ſavons d'ailleurs qu'Anulin eſtoit Proconſul d'Afrique. [Car il n'y auroit guere d'appatence de recourir à l'an 310.] Le P. Mabillon con- præf. clud de là que Mammaire a ſouffert en 304. '& il a ſouffert ſelon les actes le 10 p.103. de juin. [Anulin eſtoit donc mort avant le 10 de juin 304.] & neanmoins il con- t.3.p.415. damna encore Ste Criſpine le 5 decembre, ſce qu'on ne ſauroit guere mettre qu'en 304. On trouve dans la ſuite de l'hiſtoire un Anulin Prefet de Rome

& du Pretoire en 306 & 307, & un Proconſul d'Afrique en 313. Mais ce peuvent eſtre des perſonnes differentes.

Il faut neanmoins remarquer que] t.4.p.97. 'les actes de Mammaire portent qu'aprés l'interrogatoire du 11 may, Anulin le renvoya en priſon, qu'il l'interrogea p.100. de nouveau, *poſt dies multos*, 'qu'aprés la mort d'Anulin, l'Aſſeſſeur envoya le procés verbal de ce qui s'eſtoit paſſé, à Maximien, qui nomma Maxime pour eſtre Proconſul au lieu d'Anulin; que Maxime eſtant arrivé en Afrique, interrogea encore Mammaire: & quelques jours aprés, *poſt aliquantos dies*, p.101.103. il l'interrogea de nouveau, '& le condanna le lendemain 10 de juin. [Je ne voy pas moyen de dire que toutes ces choſes ſe ſoient pu faire en un mois de temps. Ainſi il faudroit mettre la mort de Mammaire en 305, aprés le martyre de Ste Criſpine. Cela n'eſt pas abſolument impoſſible; mais on ne pourra pas l'accorder avec Euſebe, qui dit que la perſecution ne dura que deux ans en Afrique. Maximien Hercule ne regnoit plus auſſi le 10 juin 305; mais il pouvoit avoir nommé Maxime avant le mois de may. Quoy qu'il en ſoit, il n'eſt pas neceſſaire d'examiner ſi fort la date d'une piece, de la verité de laquelle nous avons tant de ſujet de douter. Car on pourroit encore ajouter quelques difficultez, quoique moins importantes, à celles que nous avons propoſées.

p.99. 'Les Chrétiens diſent à Maxime qu'ils p.94.95. eſtoient ſeize. 'Neanmoins nous n'en trouvons en tout que 15 de nommez: p.103. '& à leur mort il n'y en a que 13. Car Leuce & Fauſta y manquent, Fauſtinien y eſt nommé Fauſtin, & au lieu de Criſpin, il y a Criſpine.

[Nous n'avons pas oſé dire abſolument qu'aucun monument eccleſiaſti- Sauſſ.p.1131. que ne parle de Mammaire,] 'parceque Mr du Sauſſay dans le ſupplément de ſon martyrologe, met le 10 de juin en Lorraine S. Mammaire & ſes compagnons Martyrs &c. 'Comme ceux Vand.p.158. d'Afrique ſont morts le 10 de juin, on a quelque lieu de croire que ce ſont eux que l'on honore en Lorraine. [Suppoſé meſme que ce fuſſent des heretiques, on ne peut pas douter que ceux de leur ſecte ne leur aient donné le titre de Martyrs ſur leur tombeau. Il eſt aiſé que ce tombeau ſe ſoit conſervé; & que des François l'ayant trouvé dans la ſuite des ſiecles, en aient apporté les os en Lorraine, ſans croire eſtre obligez de s'informer davantage de ce que c'eſtoit.]

'On trouve dans beaucoup d'anciens Boll.14.mart. martyrologes un S. Mammaire Martyr p.146. en Afrique: mais c'eſt le 14 de mars, '& avec divers compagnons differens Vand.p.158. de ceux qui ſont nommez dans les actes du P. Mabillon. 'Le P. Ruinart p.157. doute ſi ce ne ſont point les Martyrs de Vage marquez dans le calendrier de Carthage, parceque Mammaire eſtoit de Vage, & que les autres y furent quelque temps priſonniers avec luy. Mais ces autres eſtoient de diverſes autres villes; & ils furent tous executez à Boſeth, aprés y avoir eſté long-temps en priſon, & y avoir ſouffert pluſieurs queſtions. [Ainſi on les a dû appeller des Martyrs de Boſeth, & non de Vage. Auſſi] les Martyrs de Vage ne ſont point marquez le 10 de juin, mais le 29 d'octobre.

[Il n'y a donc que le ſeul martyrologe de Mr du Sauſſay qui faſſe une exception] 'à ce que dit le P. Mabillon, que Anal t.4.p. Mammaire, Albin, & leurs compa- 93.praef. gnons, ne ſe trouvent marquez dans aucun monument eccleſiaſtique; [& il n'y a que la ſeule conformité du jour qui donne quelque ſujet de faire cette exception, & de croire que ceux de Lorraine ſont ceux des actes. Encore eſt-il aiſé que ce ſoient ceux du 14 de mars, dont les reliques auront eſté apportées en Lorraine le 10 de juin.]

Pour la page 69. § 26.

NOTE XXXIV.

Pourquoi on met le martyre de S. Calliope en 304.

Boll. 7. apr. p. 83. d. 'Les actes de Saint Calliope ne diſent point en quel temps il a ſouffert, ſinon que ce fut le vendredi, τῇ παρασκευῇ, p. 83. c. de Paſque. 'Le titre porte que ce fut p. 659. f] 660. b. ſous Maximien, 'ce qui eſt receu par les Grecs : & comme ils font de ce p. 659. c. Saint le ſettieme d'avril, 'Bollandus croit qu'il eſt mort en l'an 304, auquel p. 660. a. c. le Vendredi-ſaint, ('car c'eſt ainſi que les Grecs expliquent le vendredi de Paſque,) tomboit au 7 d'avril. [Cela n'eſt pas fort concluant : Car les Grecs peuvent ne pas faire la feſte du Saint au jour de ſa mort : La feſte de Paſque peut n'avoir pas eſté reglée ſur les cycles que nous ſuivons. Je penſe que le vendredi de Paſque pourroit eſtre auſſi celui d'aprés Paſque ; ainſi cela ſe rencontreroit en l'an 310, qui appartient effectivement au regne de Maximien Galere, au lieu que l'an 304 eſt encore de celui de Diocletien. Neanmoins nous ne voulons pas ſur ces incertitudes nous ſeparer de Bollandus, dont le ſentiment eſt favoriſé par ce que Maxime qui condanne le Saint, eſtoit Proconſul de Cilicie en l'an 304, comme on le voit par les actes de Saint Taraque, qui ſelon quelques exemplaires, fut preſenté à Maxime dans Pompeiople, & puis interrogé à Tarſe le 21 de may. *V. S. Taraque note 3.*]

Pour la page 69. § 26.

NOTE XXXV.

Grandes difficultez qui ſe rencontrent dans les actes de S. Calliope.

[Les actes de Saint Calliope ont un air ſimple & aſſez bon, & ont bien des choſes conformes aux actes originaux.] Boll. 7. apr. p. 659. f. 'C'eſt pourquoy Bollandus eſtime leur pureté & leur ſincerité. Il croit qu'ils ſont d'un auteur ancien qui a tiré du greffe la confeſſion du Saint. [Cependant il y a bien des choſes qui paroiſſent diminuer l'autorité de ces actes.]

'Ils diſent que l'idolatrie regnoit *en ce temps là*, & que beaucoup ſacrifioient aux idoles. [Cela marque un homme qui vivoit non ſeulement aprés les perſecutions, mais meſme longtemps aprés. En effet, ſon grec qui eſt fort mauvais, ſemble ne convenir qu'à un ſiecle aſſez poſterieur.] p. 83. f.

'Le Saint voyant une ſolennité & un feſtin qu'on faiſoit pour les idoles, en eſt tout ſurpris, & demande ce que c'eſt. [Cela eſt incroyable d'un homme elevé dans une ville d'idolatres, & qui eſtant d'une naiſſance conſiderable, n'avoit pas toujours demeuré dans ſa maiſon ſans en ſortir & ſans ſavoir ce qui ſe paſſoit dans la ville.] p. 84. a.

'Il quitte Perge, dont il eſtoit, pour eviter la perſecution, & s'en va à Pompeiople ; '& des qu'il y arrive il ſe declare hautement Chrétien ſans aucune neceſſité. [Y a-t-il de l'apparence ?] p. 83. f. p. 84. a.

'Sa mere ſachant qu'il eſtoit en priſon pour la foy, & qu'il avoit déja ſouffert, affranchit 250 eſclaves, [ce qui ne ſe faiſoit qu'avec bien des formalitez,] donne tous ſes meubles aux pauvres, & ſes immeubles à l'Egliſe, & puis s'en vient le trouver. [Tant de choſes demandent un peu plus de temps que l'empreſſement où une mere eſt dans ces rencontres, ne permet d'en prendre. Et je ne comprens pas bien meſme qu'il fuſt aiſé de donner des terres à l'Egliſe en un temps où l'on confiſquoit toutes celles qu'elle avoit eues auparavant : Car on ſuppoſe que c'eſtoit durant la perſecution de Diocletien. Je doute fort qu'un notaire euſt oſé paſſer l'acte de cette donation. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'elle ne fit qu'ordonner cela par teſtament. Mais ce teſtament meſme euſt-il pu eſtre executé, ſi elle fuſt morte durant la perſecution, comme elle le preſumoit,] '& comme cela p. 85. f. 8.

arriva en effet? [Que ſi elle le faiſoit par un fideicommis, ne l'autoit-on point dû exprimer?]

§ 7. 'Le Saint ayant eſté condanné à la Croix, ſa mere donna de l'argent aux boureaux afin qu'ils le crucifiaſſent la teſte en bas. [Cela eſt ſi heroïque, qu'on a de la peine à le croire veritable. Un courage egal à celui de Saint Pierre, & encore dans une mere fort agée à l'égard d'un fils unique, n'eſt pas une choſe commune. On devroit au moins avoir marqué que le fils le ſouhaitoit.]

§ 6. 7. 'Des voix du Ciel, [tares dans les veritables hiſtoires,] ſe font entendre

§. 3. 4. § 4. deux fois dans celle-ci, & un Ange y vient encore pour arreſter une roue toute pleine de pointes d'épées. [Je ne ſçay ſi de bons actes parlent jamais de cet horrible inſtrument.]

§ 2. 'Dans la confeſſion meſme du Saint, le juge luy offre en mariage ſa fille unique, s'il veut ſacrifier, ſans avoir ſceu de luy autre choſe ſinon qu'il eſtoit d'une race de Senateurs dans la Pamphylie, [c'eſt à dire apparemment de Decurions, ce qui n'eſtoit pas d'une qualité fort à rechercher pour un Gouverneur: & une propoſition de cette nature ne ſe fait guere en pleine audience à un homme qui comparoiſt comme criminel.] La réponſe du Saint eſt obſcure: elle ſemble ſignifier que la fille dont on luy parloit, eſtoit plus propre pour l'intendant de ſa mere que pour luy: & ſi c'eſt le ſens, le juge avoit quelque raiſon de dire que le Saint le vouloit mettre en colere.

[On attribue au Saint pluſieurs autres réponſes, qui ne ſont guere plus

§ 4. civiles.] 'Car il appelle le juge un inſenſé, plus farouche que toutes les beſtes,

§ 7. 'un inſolent, [a] & le plus impudent de

a § 1. tous les chiens: [& cela ſans que le juge luy en donnaſt de ſujet particulier.]

§ 3. 'Il y a auſſi des réponſes bien longues ſur des choſes dont il n'eſtoit pas queſtion; & où on cite pluſieurs paſſages de l'Ecriture, [ce qui ne ſe voit guere dans les actes originaux.]

NOTE XXXVI.

Pour la page 70. § 16.

Difficultez ſur les actes de S. Dulas.

'Les actes de S. Dulas ſont tirez du recueil de Metaphraſte, & Baronius les luy attribue. 'Neanmoins Leo Allatius les met entre ceux qu'il ſoutient n'eſtre pas de luy. [Et veritablement le ſtyle en eſt aſſez ſimple, & la narration n'en eſt pas mauvaiſe, ſinon qu'il y a bien des injures. Ils ſont meſme aſſez conformes à ceux de S. Taraque. Mais j'ay peur qu'ils ne le ſoient trop. On y voit les meſmes perſonnes; de quoy il n'y auroit pas ſujet de s'étonner: mais on y voit encore pluſieurs circonſtances toutes ſemblables, & quelquefois les meſmes termes: ce qui peut donner lieu de craindre qu'ils n'aient eſté faits ſur les autres.

Bar. 13. jun. e. All. de Sim. p. 120. c.

Il y a en effet divers endroits qui peuvent faire de la peine,] particulierement la priere du Saint. [a] Tout le diſcours du Saint ſur la Trinité, [paroiſt eſtre peu naturel, & ne pas convenir au temps & au lieu où il eſtoit.

Sur. 15. jun. p. 105. § 1. a § 8. 9.

Je ne trouve rien de la ville de Pretoriade où on pretend qu'il ſouffrit.] 'Il ſemble qu'elle fuſt environ à 35 § 11. milles de Tarſe vers l'Occident. [Ainſi elle aura eſté vers Pompeiople. Si on ne luy attribuoit pas la qualité de ville, ſon nom donneroit lieu de croire que ç'auroit eſté quelque maiſon de campagne affectée au Gouverneur de la province. Mais ce qui embaraſſe davantage,] 'c'eſt que S. Dulas interrogé de quel pays il eſtoit, répond § 3. qu'il eſt de la ville de Pretoriade. [On ne parle point ainſi du lieu où l'on ſe trouve par rencontre, mais de celui où l'on eſt né, ou dont on tire ſon origine.] 'Cependant ſon corps ayant eſté § 12. jetté aprés ſa mort vers Zephyrie, ville

[connue dans la Cilicie;] ceux du lieu l'enterrerent, ſe rejouiſſant, diſent les actes, *quod corpus illud unde vivum exierat, illuc & martyrio functum rediiſſet.* [Il faut donc dire qu'il eſtoit de Zephyrie, & non de Pretoriade.]

§ 2. 'Il ſemble en effet qu'il euſt eſté pris à Zephyrie ou aux environs. [Je ne voy pas bien comment cela ſe peut accorder. Eſt-ce qu'il eſtoit de Pretoriade, mais qu'il s'eſtoit habitué à Zephyrie, ou qu'il s'y eſtoit ſeulement retiré à cauſe de la perſecution, & y avoit eſté pris?]

Men. 15. jun. p. 115. 'L'expreſſion des Ménées, que le Saint eſtoit ἐν τῇ Ζεφυρείᾳ Πραιτωριάδος, [pourroit donner ſujet de croire que Zephyrie n'eſtoit qu'un bourg dependant de la ville de Pretoriade. Mais Zephyrie paſſe partout pour une ville,]

Sur. 15. jun. p. 205. § 1. '& les actes meſmes luy en donnent le titre. [Que ſi elle euſt dependu d'une autre, c'euſt eſté plutoſt de Tarſe, qui eſtoit une bien plus

§ 11. grande ville que Pretoriade,] '& dont elle eſtoit plus proche.

Pour la page 71. § 26.

NOTE XXXVII.

Sur le lieu & le jour du martyre de S. Ananie.

Boll. 25. feb. p. 495. § 11. 'Les actes de S. Ananie que Bollandus nous a donnez, diſent qu'il fut enterré

P. 491. § 6. *in Phœnice.* 'Pluſieurs Grecs & Latins s'expriment de meſme: [De ſorte qu'il eſt difficile de juger s'ils entendent la province de Phenicie, ou une ville appellée Phenice.]

Act. 27. v. 12. 'Car il y avoit un port de ce nom dans la Candie, comme on

Steph. p. 701. le voit par les actes. 'Eſtienne le geographe l'appelle la ville de Pheniconte: L'expreſſion des Ménées, qu'il ſouffrit ἐν φοινίκῃ, [paroiſt aſſez revenir au der-

Boll. p. 491. § 6. nier ſens,] 'que pluſieurs abreviateurs des actes paroiſſent avoir ſuivi. Un exemplaire des actes porte que le Saint ſouffrit dans la Bithynie en la ville de Manſiſte, qui eſt un nom entierement inconnu.

'Sa mort eſt marquée *VI. kal. martii,* [c'eſt à dire le 24, ou le 25 de fevrier, ſi c'eſtoit en 304, comme la ſuite des actes donne lieu de le croire: car l'an 304 eſtoit biſſexte. Ainſi cela s'accorde avec les martyrologes, qui marquent ſa feſte le 25. Et je ne voy pas qu'il y ait neceſſité de lire *V. kal.* comme voudtoit Bollandus.] P. 495. d. P. 491. d.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 72. § 27.

Temps du martyre de S. Timothée & de S. Timolaüs.

'Euſebe dit que S. Timolaüs & ſes compagnons ſouffrirent le 24 de mars dans la deuxieme année de la perſecution. [S'il commence ces années au premier de janvier, il faut dire que c'eſtoit en 304, & par conſequent que S. Timothée, qui ſouffrit avant eux en la meſme année de la perſecution, ſouffrit auſſi en 304 avant le 24 de mars. Mais nous avons montré qu'il eſt plus probable qu'Euſebe ne commence les années de la perſecution qu'à Paſque. Ainſi S. Timolaüs aura ſouffert le 24 de mars 305, & rien n'empeſchera de mettre le martyre de S. Timothée le 19 d'aouſt, auquel on en fait la feſte. Cela s'accordera mieux] 'avec ce que Euſebe ajoute aprés avoir parlé du martyre de S. Timolaüs, que Diocletien quitta l'Empire en ce temps là. [Car il le quitta le premier may 305. Euſ. de Pal. c. 3. p. 321. a; 322. a. P. 322. a. b.

On peut tirer la meſme choſe de ce que remarque Dodwel, ſur] 'des jeux celebrez vers ce temps là à Ceſarée. 'Car Dodwel croit que ces jeux eſtoient pour la feſte du Genie de la ville, & qu'ainſi il les faut mettre quatre ans avant le martyre de S. Adrien, 'qui fut expoſé aux beſtes à la feſte de ce Genie le cinquieme jour de mars. [Ce fut en l'an 309: *v. S. Pamphile note 3:* & ainſi les jeux precedens doivent avoir eſté celebrez en 304.] 'Dodwel croit encore que ces jeux pourroient eſtre ceux P. 321. b. Cyp. dif. 11. c. 74 p. 316. Euſ. de Pal. c. 11. p. 341. c. d. Cyp. p. 315.

qui avoient eſté inſtituez par le grand Herode l'an 745 de Rome, pour eſtre renouvellez tous les quatre ans, & qui par conſequent doivent avoir eſté celebrez l'an 1057 de Rome, c'eſt à dire en l'an 304 de J.C, ou au commencement de l'an 305. [Nous remarquons ces choſes parceque d'autres les ont remarquées, & qu'elles ſe raportent aſſez juſtes avec ce que nous croyons ſe pouvoir prouver par des raiſons plus claires & plus ſolides. Car nous ne pretendrions nullement pouvoir fonder des choſes incertaines & conteſtées, ſur des raiſons de cette nature, qui dependent d'une longue ſuite de faits, dont pluſieurs ſont ſouvent fort incertains.]

Pour la page 75. § 18.

NOTE XXXIX.

Que la perſecution n'a tout à fait ceſſé en Afrique qu'en 311.

Opt. l. 1. p. 41. a. 'L'Egliſe d'Afrique ne recouvra entierement la paix que par l'autorité de Maxence, comme S. Optat le dit poſitivement: [& il paroiſt encore par luy que cela n'arriva que dans le temps de la mort de Menſurius Eveſque de p. 40. c. Carthage.] 'Car il dit qu'un Diacre accuſé d'avoir fait un libelle diffamatoire contre le tyran qui eſtoit Empereur, s'eſtant refugié chez Menſurius, & Menſurius refuſant de le livrer, on le manda [au tyran Maxence,] qui récrivit que ſi Menſurius ne rendoit point p. 41. a. le Diacre, 'on l'envoyaſt luy meſme à la Cour. Menſurius ſe voyant obligé à ce voyage, confia ce qu'il avoit des biens de l'Egliſe, à deux perſonnes, dont il tira un billet qu'il mit entre les mains d'une dame, à condition de le rendre ou à luy, s'il revenoit, ou à celui qui auroit eſté mis en ſa place, *lorſque Dieu auroit rendu la paix à l'Egliſe.* Il fut à la Cour, rendit raiſon de ſa conduite, & eut permiſſion de revenir à Carthage: mais il mourut en chemin. La tempeſte de la perſecution ceſſa, ajoute auſſitoſt S. Optat, *peracta & definita eſt:* & les Chrétiens recouvrerent la liberté par l'ordre de Dieu, & par l'indulgence qu'envoya Maxence.

[Il eſt donc certain que la perſecution ne finit en Afrique que quelque temps aprés que Maxence s'en fut rendu maiſtre; ce qui ne peut eſtre arrivé pluſtoſt, ſelon l'hiſtoire, que ſur la fin de 307. *V. Conſtantin § 9, 20.*] Euſ. n. p. 290. l. b. 'Mr Valois croit meſme qu'il n'en faut mettre la fin qu'aprés la mort d'Alexandre, qui tint l'Afrique durant plus de trois ans, [depuis 308 juſqu'en 311: Et veritablement ce libelle fait contre le tyran Empereur, qui ne peut eſtre que Maxence, convient fort bien au temps qu'Alexandre tenoit l'Afrique: & aprés ſa mort, Maxence fit faire de grandes recherches contre ceux qui l'avoient favoriſé. Il ſemble meſme que Maxence n'ait tenu l'Afrique que fort peu de temps avant l'uſurpation d'Alexandre. Que ſi nous mettons la mort de Menſurius en 307, le ſchiſme des Donatiſtes qui la ſuivit immediatement, aura certainement commencé en 308: & il faudra dire que nous ne ſavons rien de ce qui ſe fit dans cette grande affaire durant quatre ans. Car depuis l'ordination de Majorin qui forma le ſchiſme, nous ne trouvons rien ſur cela juſqu'à la requeſte adreſſée à Conſtantin par les Donatiſtes aprés le mois d'octobre 312. *V. les Donatiſtes § 9-11.* Tout ce qu'on peut oppoſer à cela, c'eſt qu'aprés la mort d'Alexandre, Maxence traita les Africains avec tant de cruauté, qu'il ſemble peu probable qu'il ait receu en ce temps là les raiſons de Menſurius. Mais cette raiſon eſt foible contre les autres; & les plus méchans princes ont des momens de juſtice & d'equité.]

Pour la page 80. § 31.

NOTE XL.

Que le grand-pere de S. Baſile s'eſt retiré dans les foreſts du temps de Galere.

Naz. or. 20. p. 319. b. d. 'S. Gregoire de Nazianze dit que le grand-

grand-pere de S. Baſile ſe retira à cauſe de la perſecution de Maximin dans les foreſts du Pont, [où il demeura environ ſept ans.] Cela ne ſe peut pas entendre du temps que Maximin demeura maiſtre de l'Aſie aprés la mort de Galere, en 311, puiſque la perſecution finit au pluſtard deux ans aprés. Il y a toute apparence qu'il ſortit de ſa retraite en 311 aprés la publication de l'edit de Galere pour les Chrétiens, & qu'ainſi il y eſtoit entré en 304, ou plutoſt en 305, lorſque le Pont tomba, comme nous croyons, ſous la puiſſance de Maximien Galere.] 'C'eſt pourquoi Baronius croit qu'il faut lire Maximien en cet endroit au lieu de Maximin. [Je ne ſçay ſi pour ſoutenir le nom de Maximin, l'on pourroit dire que le Pont luy fut donné en partage quand il fut fait Ceſar en 305. Mais les noms de Maximien & de Maximin ſont ſi aiſez à confondre & par les copiſtes, & meſme par les auteurs, ſurtout en des choſes qui leur ſont à peu pres communes, qu'il n'y auroit guere d'apparence de rien fonder ſur cela. Saint Gregoire a pu entendre Maximin,] 'puiſqu'il dit que pluſieurs avoient perſecuté un peu avant luy, ἐξῳθεν, [& luy attribuer neanmoins ce qui appartenoit à Galere.]

ad 310. n. 2.

Bar. 304. § 52. 53.

Naz. p. 319. b.

NOTE XLI.

Pour la page 53. § 33.

Difficultez ſur le jour du martyre de Ste Theodoſie, & ſur ſes actes.

Euſ. de Pal. c. 7. p. 328. a.

'Euſebe dit que Sainte Theodoſie ſouffrit en la 5e année de la perſecution, le dimanche meſme de la reſurrection du Sauveur, le 2 d'avril, ce qu'il marque par le mois grec & par le romain: [de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible de preſumer aucune faute de copiſte en cet endroit. Cependant il faut qu'il y en ait, ou qu'Euſebe ſoit tombé dans une faute tres groſſiere.] 'Car Paſque n'eſt point marqué au 2 d'avril qu'en 310, [qui eſtoit la 9e année de la perſecution, & non la cinquieme.] 'Mr Valois marque qu'une vie manuſcrite de Sainte Theodoſie porte ſeulement qu'elle ſouffrit le dimanche: [ce qui ne facilite rien, puiſque nous ne pouvons pas mettre le martyre de la Sainte en l'an 304, auquel le 2 d'avril eſtoit le dimanche; mais ſelon la ſuite d'Euſebe il le faut mettre en l'an 307,] 'auquel il eſtoit le méeredi, & Paſque eſtoit le 6 d'avril. [On ne dit point que perſonne mette la feſte de Ste Theodoſie le 6.] 'Pluſieurs Grecs & Latins la mettent le 2 & le 3. [Ainſi c'euſt eſté encore dans la 4e année de la perſecution, ſelon le conte d'Euſebe, s'il commence les années au jour de Paſque.

Euſ. n. p. 177. 2.

Buch. p. 43.

Boll. 2. apr. p. 61. § 3. 4. 9.

Mr Valois ne dit point ce que c'eſt que cette vie qu'il cite de Ste Theodoſie.] 'On en trouve parmi les Latins de grandes hiſtoires qui paroiſſent anciennes de 800 ans au moins, mais que Bollandus n'a pas daigné raporter, les jugeant indignes de toute croyance, 'quoiqu'elles ſoient autoriſées par des viſions: '& il ſe contente de renvoyer ceux qui aiment ces ſortes de choſes, à l'abregé qu'en fait Vincent de Beauvais. 'Baronius a eu auſſi une vie de Ste Theodoſie, dont il ſe ſert pour combatre ceux qui mettent cette Sainte à Ceſarée en Cappadoce, ou qui en font deux. 'Les Grecs n'en diſent guere que ce que nous en trouvons dans Euſebe: Mais tout ce qu'ils diſent de ſa priſon [ne s'y peut pas accorder.]

§ 8.

p. 61. f.

p. 62. a.

Bar. 2. apr. c.

Boll. 2. apr. p. 61. § 4. 6.

NOTE XLII.

Pour la page 52. § 31.

Sur Ste Meuris & S. Timothée honorez à Gaza.

'La vie de Saint Porphyre de Gaza témoigne que vers l'an 400 il y avoit à Gaza une egliſe de Saint Timothée Martyr, où eſtoient auſſi les reliques de Ste Meuris Martyre, & de Ste Thea. [On poutroit croire que cette Thea

Boll. 26. feb. p. 648. § 10.

Buch. cycl. p. 41.

ſeroit la compagne de Ste Valentine,] ſi la vie n'ajoutoit qu'elle eſt miſe au nombre des Confeſſeurs, en meſme temps qu'elle donne à Ste Meuris la qualité de Martyre. 'Auſſi Bollandus croit que c'eſt plutoſt une autre Thea marquée dans le martyrologe Romain le 19 de decembre avec Ste Meuris, où elles ſont neanmoins toutes deux qualifiées Martyres à Gaza.

p.649.f.

6. 'Il croit que S. Timothée, dans l'egliſe duquel eſtoient leurs reliques, eſt celui qui eſt marqué le meſme jour par les Latins' & par les Grecs, qui diſent qu'il eſtoit Diacre, & qu'apres avoir ſouffert une priſon tres rude, il conſomma ſon martyre par le feu: Mais ils le mettent en Mauritanie, [qui eſt bien loin de Gaza. Ainſi il y a bien autant d'apparence que c'eſt] S. Timothée qui ſouffrit à Gaza meſme vers l'an 304, ſelon Euſebe. *V. § 25.* 'L'Egliſe d'Afrique a honoré un S. Timothée, mais au mois d'aouſt; & on croit que c'eſt le diſciple de S. Paul. [S'il falloit chercher un S. Timothée different de celui qui a ſouffert à Gaza meſme, on pourroit l'entendre de S. Timothée mari de Ste Maure martyrizée avec luy, dont Bollandus nous a donné les actes, & qui eſt celebre parmi les Grecs le 3 de may. *V. S. Arrien § 2.*]

Men.p.301| Ugh.t.6.p. 164.

Euſ.de Pal.c. 3.p.321.a b.

Anal.t.3.p. 411.

Baronius cite le menologe des Grecs pour Ste Meuris & Ste Thea; [mais je ne les trouve point, au moins le 19 de decembre, ni dans Caniſius, ni dans Ughellus, ni dans les Ménées, ni dans Maxime de Cythere.]

Pour la page 35. § 36.

NOTE XLIII.

Quand a commencé le pontificat de S. Marcel: S'il eſt different de Marcellin.

Buch.p.171| Anal.c.30.p. 11.

'Aprés la mort du Pape Marcellin, arrivée, comme nous avons vu, le 24 d'octobre 304, le ſiege de Rome vaqua ſept ans, ſix mois, & 25 jours, ſelon le Pontifical de Bucherius & Anaſtaſe. 'Il n'y a pas moyen de ſoutenir ces ſept années. Baronius les retranche tout d'un coup. 'Mais ſelon le Pontifical de Bucherius qui paroiſt écrit en 354, il faut ſeulement mettre *trois* ans au lieu de *ſept*. 'Car il met le commencement de Marcel ſous le dixieme Conſulat [de Maximien Hercule,] & le ſettieme de Maximien [Galere,] c'eſt à dire en 308: [& ainſi Marcellin eſtant mort le 24 d'octobre 304, Marcel luy aura ſuccedé le 19 de may en 308: à quoy toute la ſuite s'accorde.] 'Mais nous nous contentons de marquer ſon entrée à la fin de may, comme fait Bollandus, parceque les 19 mois & 20 jours qu'on donne à ſon pontificat, [ne nous menoient, à commencer au 19 de may, que juſqu'au 8 ou 9 de janvier 310: & nous croyons qu'il ne faut mettre ſa mort que le 16.

Bar.304.§ 26. 27.

Boll.pont.t. P.41.c] 45.b.

Buch.p.172.

Boll.16.apr. P.414.f.

Buch.p.172.

On peut demander avec beaucoup de raiſon comment le ſaint Siege a eſté ſi longremps vacant, vu qu'Euſebe dir que la perſecution ne dura que deux ans en Italie, & que ces deux ans eſtoient preſque accomplis des la mort de Marcellin. Que ſi l'on peut dire que la perſecution y duroit encore tant que Galere en fut le maiſtre, par le moyen de Severe; au moins il n'y a pas de fondement de dire qu'elle continuaſt ſous Maxence, qui uſurpa l'Empire à la fin de l'an 306,] '& qui ſelon Euſebe accorda auſſitoſt une pleine liberté aux Chrétiens, & meſme faiſoit ſemblant d'eſtre Chrétien.

Euſ.l.8.c.14. P.310.b.c.

[Cela pourroit faire ſuivre l'opinion de Baronius & d'Euſebe, qui mettent l'entrée du ſucceſſeur de Marcellin l'année meſme de la mort de ce ſaint Pape, ſi l'autorité du catalogue de Bucherius, écrit 40 ou 50 ans aprés, ne nous obligeoit de laiſſer au moins cette queſtion en ſuſpens, juſqu'à ce que nous en avons une connoiſſance plus aſſurée.] 'Et generalement tous

Boll.16.apr. P.414.f.

les Pontificaux, & tous ceux qui ont fait l'hiſtoire des Papes juſques à Baronius, mettent pluſieurs années de vacance entre Marcellin & Marcel. Pour la chronique d'Euſebe, elle eſt peu conſiderable en ce point, tant pour l'omiſſion de Marcel, que parcequ'elle met la mort de Melchiade avant que Conſtantin fuſt maiſtre de Rome. Et cependant il eſt certain que Conſtantin y fit aſſembler un Concile ſous Melchiade.

Bar.196.§ 4. 'Il paroiſt que la conformité du nom a fait que quelques uns ont confondu Marcellin avec Marcel. Car Euſebe & S. Jerome ne parlent que de Marcellin Thirt.l.1.c.2. p.114.b. dans leur chronique. 'Et meſme Theodoret fait ſucceder Melchiade à Marcellin, [omettant Marcel & Euſebe ſon Buch.p.267. ſucceſſeur.] 'Le calendrier meſme de la mort des Papes donné par Bucherius, ne parle point de Marcel, & met la mort de Marcellin le 15 de janvier, [voulant apparemment marquer celle de Marcel, qui eſt le 16; au lieu que celle de Marcellin eſt au mois d'octo- Anal.t.1.p. 416.418. bre.] 'Les deux catalogues des Papes tirez des manuſcrits de S. Germain des Pearſ.poſt.p. 109. Prez, ne parlent que de Marcel. 'Pearſon a voulu douter depuis peu ſi Marcel avoit jamais eſté Pape, à cauſe de la contradiction qui ſe rencontre en cet endroit dans l'ancien Pontifical. [Mais il eſt aiſé, comme nous avons vu, de lever cette contradiction, en mettant *annos III*, au lieu d'*annos VII*, aprés quoy il n'y aura plus de réponſe à faire à l'autorité de ce Pontifical fait Buch.p.271. en 354.] 'Car il diſtingue clairement Marcellin d'avec Marcel, marquant les differens temps qu'ils ont gouverné, avec les differens Conſuls ſous leſ- Opt.l.1.p.48. quels ils ont commencé & ont fini. 'Ils ſont encore diſtinguez [non ſeulement par pluſieurs autres Pontificaux, [mais Aug ep.165. p.587.t.2. & in Pet.c.16. p.87.2.c. auſſi par S. Optat, '& Saint Auguſtin. [Pearſon reconnoiſt] [a] que S. Auguſtin met un Marcel Preſtre ſous Marcellin. Mais il eſt encore viſible qu'il met ce Marcel au nombre des Eveſques de Rome. 'L'epitaphe de S. Marcel par Damaſe [eſt encore une nouvelle preuve qu'il a veritablement eſté Pape.] Boll.16.Jan. p.5.

NOTE XLIV.

Pour la page 35.§ 36.

Pourquoi on ne tire rien des actes de S. Marcel.

[Nous avons de longs actes de Saint Marcel dont on peut dire que le ſtyle eſt aſſez bon. Mais il y a tant de choſes ou improbables en elles meſmes, ou viſiblement contraires aux meilleurs auteurs,]'comme Baronius meſme & Bollandus le reconnoiſſent en partie, [que nous aimons mieux les negliger abſolument, que de perdre beaucoup de temps à diſcerner le bien du mal en une piece où le fond & le principal n'eſt peuteſtre pas moins faux que les circonſtances, comme on le peut voir en comparant ce qui y eſt dir de la mort de S. Marcel, avec ce que nous en dirons ſur l'an 310.] Bar.198.§ 12. 201.§ 1111309. § 6. Boll.16. jan.p.4.

NOTE XLV.

Pour la page 37.§ 37.

Lieu du martyre de S. Hermyle.

[On peut trouver quelque difficulté à ce que nous diſons que S. Hermyle ſouffrit vers Singidon ſous Licinius, avant la mort de Galere.] 'Car le Cardinal Noris remarque que Galere ne donna à Licinius que la Rhecie & la Pannonie; [& Singidon eſt miſe par Sanſon dans la haute Meſie. On pourroit douter ſi Singidon n'eſtoit point alors compriſe dans la Pannonie; car les bornes des provinces n'ont pas toujours eſté fixes & invariables. On pourroit douter encore ſi Licinius n'avoit point auſſi la haute Meſie, quoique cela ne ſoit pas marqué par les auteurs; eſtant ſeulement certain que Galere s'eſtoit reſervé Sardique dans la Dace, entre la haute & la baſſe Meſie. Nor.de Hic.c. 2.p.41.b.c.

Mais ce qui reſoud la difficulté d'une maniere encore plus aiſée, c'eſt qu'il n'eſt point dit que Saint Hermyle ait ſouffert à Singidon,] 'mais qu'ayant eſté jetté dans le Danube, ſon corps fut trouvé trois jours aprés ſur le bord de l'eau, & enterré à 18 ſtades ou une petite lieue de Singidon. [Ainſi comme on place Singidon dans les confins de la Pannonie & de la Meſie, il ſe peut faire que Saint Hermyle ait eſté jetté dans le Danube à l'extremité de la Pannonie, & que ſon corps ait eſté porté par la riviere juſques aſſez pres de Singidon.]

Boll 13.jan.p. 771.§ 17.

Pour la page 98.§ 38.

NOTE XLVI.

Que S. Marcel Pape eſt mort le 16 de janvier 310.

[Nous avons dit dans la note 43, que ſelon le Pontifical de Bucherius, Saint Marcel doit avoir eſté elu le 19 de may 308.] 'Selon le meſme Pontifical, il gouverna un an, ſept mois, & 20 jours: [ainſi il doit eſtre mort le 8 janvier 310. On lit 21 jour dans Anaſtaſe: Et il faut y en ajouter encore quelques uns, ou dire qu'il ne fut elu que vers le 27 de may, pour pouvoir mettre ſa mort le 16 de janvier,] 'auquel elle eſt marquée dans beaucoup d'anciens martyrologes, '& dans le Pontifical de Bollandus, qu'on pretend eſtre du VI. ſiecle, [ſi on y veut lire *XVII. kalend.* au lieu qu'il y a *XVI.*] 'L'ancien calendrier des Papes met ſur le 15 de janvier *Marcellini in Priſcillæ.* Florentinius *p. 257. 2*, lit *Marcelli.* [Mais quand on laiſſeroit meſme *Marcellini*, il faut ſelon toutes les apparences le raporter à Saint Marcel, & dire qu'au lieu de *XVIII. kalendas*, on doit lire *XVII.* Car on trouve d'ailleurs, que Saint Marcel fut enterré dans le cimetiere de Priſcille: & S. Marcellin n'eſt point mort au mois de janvier. Ainſi nous ne croyons pas qu'il faille heſiter à mettre la mort de S. Marcel le 16 de janvier.]

Buch.cycl.p. 271.

Boll.16.jan.p. 4.§1 | Flor.p. 256.257.

Boll.apr.t.2. p.29.

Buch.p.267.

'Pour l'année, le catalogue de Bucherius porte que Saint Marcel a vécu *uſque poſt Conſulatum X. & VII.*, 'qui eſt l'an 309. Il faut lire ſans doute *uſque poſt Conſulatum X. & VII. ſecundò*: [ſi l'on ne veut diminuer quelques jours du pontificat de Saint Marcel. Mais il vaut mieux ajouter ce *ſecundò*, puiſque, comme nous venons de dire, ſa mort paroiſt fixe au 16 de janvier.] 'Le pontificat d'Euſebe ſon ſucceſſeur n'eſtant point deſigné par les Conſuls, il le faut conter ſous le Conſulat marqué immediatement auparavant: [& il eſt certain qu'on ne le peut pas mettre avant 310.]

P.271.

Boll.pont.2. P.41.c.

apr.t.1.p.29. 2.

'Le P. Pagi s'attache neanmoins à l'ancien Pontifical, pour mettre la mort de S. Marcel en 309: Et comme il trouve dans un des martyrologes de S. Jerome au 7 d'octobre, *Romæ viâ Appiâ depoſitio Sancti Marcelli & Marci Epiſcopi*, il croit que c'eſt le vray jour de ſa mort, que le 16 de janvier eſt celui de quelque tranſlation, ou de la dedicace d'une egliſe de ſon nom, & qu'ainſi il faut mettre le commencement de ſon epiſcopat le 18 fevrier 308. 'Cela l'oblige à changer les mois auſſibien que les années marquées pour la vacance dans l'ancien Pontifical: [& je ne croy point que le 15 ou le 16 de janvier marqué dans l'ancien calendrier des Papes, puiſſe ſe raporter à d'autres qu'à Marcel, ni à autre choſe qu'au jour de ſa mort. Au contraire l'omiſſion de *II.* eſt aiſée & ordinaire: ainſi je penſe qu'il vaut mieux ſe tenir à l'opinion commune,] '& dire avec Florentinius, que ce Marcel marqué le ſettieme d'octobre, eſt S. Marcel Martyr qu'on croit avoir ſouffert à Rome ce jour là, 'ou comme l'a cru Bollandus, que c'eſt une pure faute de copiſte, [qui aura mis *Marcelli* pour *Marci*, enſuite de quoy un autre aura ajouté *& Marci*, pour ne

Pagi,310.§ 5.

304.§ 11.

Flor.p.901. 901.

Pagi,310.§ 5.

pas oublier ce Saint qu'il voyoit dans
Flor.p.902 1. les autres martyrologes.]'Florentinius pour montrer que cet endroit ne doit point s'entendre du Pape Marcel, remarque qu'il n'a point eſté enterré ſur le chemin d'Appius : mais ſur celui du Sel où eſt le cimetiere de Priſcille.
p.894 Boll. 16.jan.p.4.§ 2. 'Il y a bien plus de martyrologes qui mettent ſa feſte non le 7, mais le 4 d'octobre ;[ce qui obligeroit,ſi c'eſtoit le jour de ſa mort, à changer les jours auſſibien que les années & les mois de la vacance. Mais on peut l'avoir honoté ce jour là ſans que ce ſoit le jour de ſa mort : & il peut y avoir eu un Marcel Eveſque mort ou martyrizé à Rome, ſans que ce ſoit le Pape.]

Pour la page 98.§ 38.

NOTE XLVII.

Sur l'epitaphe de S. Marcel ; & que Maxence n'a jamais perſecuté les Chrétiens.

Flor.p.257.1. 'L'epitaphe de S.Marcel par le Pape Damaſe, n'a guere de raport à ce que les autres Latins nous diſent de luy. [Elle nous en apprend bien des choſes dont les autres ne diſent pas un mot, & ne dit rien dutout de ce que nous liſons dans les autres.

Elle nous donne auſſi une idée des temps où ce Saint a gouverné l'Egliſe de Rome, auſſi conforme à ce que les autres anciens auteurs nous en apprennent, que celle qui ſe voit dans
Boll.16.jan.p. 9. ſes actes en eſt differente.]'Car ſi cette hiſtoire eſt veritable, le pontificat de Saint Marcel ſe paſſa dans une perſe-
Euſ.l.9.c.14. p.310.b.c. cution tres violente :]'& cependant Euſebe nous aſſure que Maxence qui regnoit alors à Rome,appaiſa la perſecution. [On ſçait bien qu'il peut l'avoir tenouvellée enſuite ; mais on n'en a aucune preuve. Si le voyage de Menſurius de Carthage à Rome, eſt arrivé aprés la mort d'Alexandre, comme il y a toute apparence, il faut dire que Maxence favoriſoit encore les Chrétiens en 311,aptés la mort de S.Marcel, puiſqu'il donna la paix à l'Egliſe d'Afrique aprés le voyage de Menſurius.

Sans cela meſme nous ne voyons pas qu'on puiſſe mettre avant le pontificat de Melchiade, c'eſt à dire avant l'an
Aug.col.d.§. c.18.p.227.1. a d|p.col.c. 311,]'les actes que les Donatiſtes produiſirent dans la Conference de Carthage, par leſquels il paroiſſoit que 13.p.236.1.b.d. Melchiade avoit envoyé des Diactes, & nommément un Straton & un Caſſien,avec des ordres de Maxence & du Prefet du Pretoire, adreſſez au Prefet de Rome, pour rentrer dans les lieux de l'Egliſe qui avoient eſté oſtez aux Chrétiens durant la perſecution, cet Empereur ayant ordonné qu'on les leur renduſt.

Bar.306.§ 16. 'Baronius met ceci au commencement de Maxence ; & il dit que Melchiade y agiſſoit comme Preſtre,& non comme Eveſque ; eſtant certain qu'il ne l'eſtoit pas encore alors. [Neanmoins la ſuite du raiſonnement des Donatiſtes roulant ſur cette ſuppoſition que Melchiade eſtoit alors chargé du ſoin de la diſcipline, & qu'il eſtoit coupable des fautes qui s'y commettoient, il eſt difficile d'admettre la verité de l'hiſtoire, ſans reconnoiſtre que Melchiade eſtoit alors Eveſque, & non un Preſtre dependant d'un autre : ſi ce n'eſt peuteſtre que ſuppoſant que le ſiege de Rome eſtoit vacant en 307, comme il l'eſtoit apparemment, quoique Baronius tienne le contraire, nous diſions que Melchiade avoit la principale intendance dans le gouvernement de cette Egliſe. Mais ce ſeroit ſuppoſer une choſe qui eſt ſans aucun fondement, & qui a meſme peu d'apparence,puiſque S.Marcel & S.Euſebe ont eſté élus Papes aprés cette vacance avant Melchiade : Et Baronius qui veut que le ſaint Siege fut alors rempli par Marcel, ne peut avoir recours à cette ſolution. Je ne ſçay d'ailleurs ſi l'on trouveroit aucun exemple dans

l'antiquité, qu'une Egliſe eſtant vacante, un Preſtre y ait eu aucune eminence ni aucune ſuperiorité audeſſus des autres.

Pour la page 58. § 38.

NOTE XLVIII.

Que S. Marcel a eſté Confeſſeur, & non Martyr.

[Il ſeroit difficile de refuſer à Saint Marcel le titre de Martyr,]ſ'il falloit recevoir ce que portent ſes actes, qu'il eſt mort reduit à prendre ſoin des chevaux de poſte comme un valet d'écurie, & gardé par des ſoldats. [Auſſi je penſe que ceux qui ont receu cette hiſtoire comme veritable, n'ont guere manqué à le regarder comme Martyr. On le met dans les breviaires avec cette qualité, qui luy eſt donnée expreſſément par Vandelbert,]'dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier Romain d'Allatius.

Boll. 16. Jan. p. 9. § 22.

Sacr. p. 19. All. conſ. p. 1487.

'Cependant les plus anciens martyrologes ſe contentent de luy attribuer celle de Confeſſeur, & marquent ſa feſte par le terme de *depoſitio*, qui diſtingue ordinairement les Confeſſeurs des Martyrs. 'Le Miſſel Romain de Thomaſius le qualifie pluſieurs fois Confeſſeur & dans le titre & dans les prieres. 'On marque qu'Anaſtaſe luy donne quelquefois le meſme titre. [Ainſi quand meſme nous n'aurions pas ſon epitaphe par S. Damaſe, nous aurions toujours grand ſujet de douter de ce qu'on nous dit de ſa mort. Mais elle eſt encore bien plus inſoutenable, quand nous voyons dans cette epitaphe, que Damaſe voulant marquer ce qu'il a eu de plus grand, ſe contente de dire qu'il a eſté banni par la faction d'un apoſtat.

Flor. p. 256.

Thom. p. 143.

Front. cal. p. 12.

'Bollandus ne veut pas meſme qu'on diſe qu'il ait eſté banni, pretendant que *Tyranni* qui forme ce ſens, eſt une faute, & qu'il faut lire *Tyrannus*, ce qu'il explique de Licinius. Cependant on lit *Tyranni* dans Baronius *309, § 7,* & dans Gruter *p. 1172. 3.* [& je ne voy point quel ſens *Tyranni* pourroit faire. Car pour celui que luy donne Bollandus, j'avoue que je ne l'y puis trouver. Mais quand il y ſeroit, je ne voy pas qu'il y ait d'apparence à dire que les diſputes ſur la penitence aient pu former la guerre entre Conſtantin & Licinius. Conſtantin n'a eſté maiſtre de Rome qu'en 312, plus de deux ans aprés la mort de S. Marcel, & n'a fait la guerre à Licinius qu'en l'an 314. Il y auroit encore d'autres choſes à dire ſur cette penſée de Bollandus.]'Le P. Pagi la rejette, & ne trouve point d'autre ſens à cet endroit, que celui que nous y donnons.

Boll. pont. 2. p. 45 f.

Pagi, 309. § 4.

Pour la page 59. § 39.

NOTE XLIX.

Sur le pontificat de S. Euſebe.

'Il y a faute dans le Pontifical de Bucherius, qui porte que S. Euſebe Pape commença le 18 d'avril, & mourut le 17 d'aouſt, & qui ajoute neanmoins qu'il gouverna 4 mois & 16 jours. Bollandus croit qu'au lieu du 17 d'aouſt, *XVI. kal. ſeptembris*, il faut lire *III. kal. ſeptembris*, le 29 d'aouſt; [ce qui ne feroit qu'onze jours au lieu des 16 qu'il faut trouver.]'Le calendrier des Papes dans Bucherius met ſa mort le 26 de ſeptembre, [auquel on en marque la feſte dans le martyrologe Romain:]'les martyrologes de S. Jerome & d'autres anciens la mettent auſſi ce jour là. [Ainſi s'il a gouverné 4 mois & 16 jours, il faut dire qu'il a commencé le 10 de may, & lire dans Bucherius *à VI. idus maias, uſque in diem VI. kalendas octobris*, au lieu que nous y liſons *à XIV. kal. maias, uſque in diem XVI. kal. ſeptembris.*]'Papebrok & le P. Pagi finiſſent auſſi le pontificat de S. Euſebe au 26 de ſeptembre, mais Papebrok aime mieux le commencer au dimanche 18 avril, & luy donner cinq mois & 11 jours. [Le P. Pagi ne s'explique point ſur cela.

Boll. apr. t. 1. p. 19. a.

Buch. cycl. p. 169.

Flor. p. 875. 876. Boll. pont. 2. &c.

Boll. pont. 2. p. 46. a. b. Pagi, 311. § 27.

On pourroit peuteſtre ſoutenir la correction de Bollandus, ou plutoſt mettre la mort de Saint Euſebe le 3 de ſeptembre, *III. nonas ſeptembris*, en diſant qu'eſtant mort dans la Sicile, ſon corps fut raporté à Rome, & enterré le 26 de ſeptembre. Il y a quelques indices que c'eſt luy qu'on a autrefois honoré le 14 d'aouſt: mais ces indices paroiſſent trop foibles pour y avoir aucun égard: *v. les Ariens § 75:* & il n'auroit pas meſme gouverné quatre mois entiers depuis le 18 d'avril.

Les autres auteurs ne nous aident point en cela. La chronique d'Euſebe donne ſept mois à Euſebe ſelon le grec & ſelon le latin.] Anal.t.3.p. 426. 'Un manuſcrit de S. Germain ne luy attribue auſſi que quelques mois, mais le nombre en eſt effacé. Theophane *p.5.c.* luy donne un an[commencé.

Les autres s'eloignent extremement de ce conte. Car ſelon Anaſtaſe, il a gouverné deux ans, un mois, & 25 jours. La chronique de Nicephore 4 ans, & Eutyque *p.431*, ſix:] p.428|Boll. apr.t.1.p.29. 2. 'auſquels le Pontifical de Bollandus, & quelques manuſcrits de Saint Germain, ajoutent encore un mois & trois jours.

Boll.apr.t.1. p.19.2. 'Le Pontifical de Bucherius ne marque point de Conſuls pour Euſebe: mais c'eſt ſans doute parceque ſon epiſcopat eſt compris tout entier dans l'année marquée pour la mort de Saint Marcel, qui eſt l'an 310. Et en effet, le commencement de Melchiade ſon ſucceſſeur eſt marqué au mois de juillet 311.

NOTE L.

Pour la page 107.§ 43.

Si les actes de Pilate ont eſté ſuppoſez avant l'an 311.

Euſ.l.9.c.5.p. 350.c. 'De la maniere dont Euſebe parle des actes de la Paſſion de J.C, ſuppoſez par les payens, il nous donne lieu de croire qu'ils ne furent compoſez qu'en 311, a.p.184.2.a.b. aprés la mort de Galere. 'Neanmoins comme ils ſont citez dans les actes des SS. Taraque, Probe, & Andronic martyrizez apparemment en l'an 304; 'Mr a.17.2.a.b. Valois croit qu'ils avoient eſté inventez quelque temps auparavant, mais qu'ils ne furent rendus celebres, & autoriſez par des loix imperiales qu'en l'an 311. [Le texte d'Euſebe n'eſt pas abſolument contraire à cela. Mais on pourroit peuteſtre dire auſſi que les actes de la Paſſion de J.C. citez dans les actes de S. Taraque, ſont l'Evangile meſme.]

NOTE LI.

Pour la page 108.§ 44.

Fautes de Ruſin & des Grecs ſur S. Silvain d'Emeſe.

Ruf l.8 c.14. p.142.2. 'Rufin dans le huittieme livre de ſa traduction d'Euſebe, dit aſſez nettement que Saint Silvain d'Emeſe ſouffrit à Tyr: l.9.c.6.p.148. 2. '& il le dit encore plus nettement dans le neuvieme livre. Cependant il dit dans le premier endroit, que ce Saint ſouffrit *in civitate ſua* [ce qui ne peut s'entendre que d'Emeſe:] Euſ.l.8.c.13. p.108.a|l.9. c.6.p.351.b. 'Et ce fut en effet à Emeſe qu'il fut martyrizé, comme on le lit expreſſément dans le texte grec en tous les deux endroits. Ruf p.148.2. 'Dans le ſecond endroit Rufin met trois jeunes hommes martyrizez avec S. Silvain: Euſ.p.351.b. 'au lieu que le texte grec parle ſeulement de trois hommes, dont l'un eſtoit S. Silvain meſme, extremement agé.

Men.19.jan. p.507. 'Les Grecs diſent beaucoup de choſes du martyre de ce Saint, qui ne peuvent pas eſtre fort aſſurées, n'ayant point d'autre autorité: & de plus, ils diſent que le Saint & ſes deux compagnons rendirent l'eſprit dans l'amphitheatre, ſans qu'aucune des beſtes leur euſt touché; [ce qui paroiſt fort difficile à accorder] Euſ.l.9.c.6.p. 351.b. 'avec les termes d'Euſebe, Θηρίων βορᾷ παραδόντες. [Car ces termes marquent aſſez expreſſément que les Saints furent mangez par les beſtes, comme on l'a mis dans le martyrologe Romain au 6 de fevrier.] l.8.c.13.p.308. a. 'Dans un autre endroit il dit, Θηρίων

ἐοικὲ γινόμενα, [à quoy il n'y a guere d'explication à donner. Ce qui infirme encore davantage le témoignage des Grecs, c'eſt qu'ils mettent ces Saints

Men.6.feb.p. 74. ſous l'Empereur Numerien;]'& ils perſiſtent dans cette faute en parlant de Saint Julien martyrizé peu aprés S. Silvain, [quoiqu'il ſoit certain par Euſebe que ç'a eſté ſous Maximin, enviton trente ans aprés Numerien.]

Pour la page 109.§ 44.

NOTE LII.

Qu'Agapet de Synnades eſt plutoſt un Arien qu'un Martyr.

[Nous ne trouvons point dans Euſebe]'ce que Suidas en cite touchant

Suid.a.p.29. Agapet Eveſque de Synnades, 'ſoit,

Bar.311.§ 19| 24.mars,g. dit Baronius, que ſon neuvieme livre ne ſoit pas entier, ſoit qu'il en ait parlé dans quelque autre ouvrage qui

Philg.n.p.130. a.b. ſoit perdu.'Mais je penſe qu'on peut douter encore s'il ne faudroit point lire *Philoſtorge* dans Suidas au lieu

l.1.c.8.p.472. b.c. d'*Euſebe*.'Car Philoſtorge dit des merveilles de cet Agapet,[& l'original dont nous n'avons que l'abregé fait par Photius, pouvoit encore en dire davantage. Mais ces eloges de Philoſtorge poutroient ſuffire pour nous rendre cet Agapet ſuſpect d'Arianiſme, quand meſme nous ne verrions pas

b. que]'Photius au commencement du paſſage de Philoſtorge, l'appelle συναμπώτλω ἀνδρῶν. Et il nous aſſure, ſoit de ſon autorité propre, ſoit plutoſt ſur celle de ſon auteur, qu'il fut fait Preſtre par les Ariens, & enſuite Eveſque. Il traite auſſi de contes les miracles qu'on en raportoit, περιτολογῶν. [Les eloges d'Euſebe, s'il eſt vray qu'il luy en ait donnez, ne ſeront pas non plus une bonne preuve qu'il ne fuſt pas Arien.

Auſſi l'on ne voit point que l'Egliſe greque dont il eſtoit membre, s'il eſtoit Catholique, l'honore comme un Saint, & il eſt viſible que Photius ne l'a connu

Bar.14.mars, g. que comme Arien.]'Pour les Latins, Baronius qui l'a mis dans le martyrologe au 24 de mars, cite ſeulement Bede & Uſuard.'Le martyrologe imprimé il y a du temps ſous le nom de Bede, mais qui n'eſt pas de luy, met *Natale ſanctorum Seleucis & Agabi*, dont on ne peut rien conclure: Uſuard & quelques autres ont *In Phrygia ſancti Agapeti*, ſans dire ni s'il eſtoit Eveſque, ni d'où il l'eſtoit. Bollandus croit meſme que cela ſe doit raporter à S. Agape martyrizé ce jour là en Paleſtine. [Ainſi ſi l'on n'a point eu d'autre raiſon, je ne voy pas qu'on ait eu fondement de mettre au nombre des Saints, un homme qu'on ne trouve point avoir eſté honoré par les anciens, & que nous ne connoiſſons que par des perſonnes ſuſpectes, dont les plus anciens le font heretique. Car pour Suidas, il loue autant les hereriques que les autres, eſtant compilé de toutes ſortes d'auteurs, dont Philoſtorge eſt des principaux.]

Boll.14.mars, p.480.

'Socrate parle d'un Agapet Eveſque Macedonien de Synnades, qui ſe réunit à l'Egliſe. *V. Ateique § 3.* Mais c'eſtoit ſous Theodoſe II, [cent ans aprés l'autre; & on ne voit point qu'il ait merité d'eſtre honoré par l'Egliſe.]

Socr.l.7.c.3. p.339.340.

NOTE LIII.

Pour la page 116.§ 47.

Sur le temps des edits de Maximin faits contre les Chrétiens & en leur faveur.

'Euſebe dit qu'il n'y eut pas un an de temps entre les reſcrits gravez ſur le cuivre que Maximin avoit faits pour chaſſer les Chrétiens, & celui qu'il fit pour eux aprés avoir eſté défait par Licinius[le 30 avril 313. Il paroiſt difficile d'accorder les choſes en ſuivant ce calcul.]'Car Maximin dit luy meſme que ce dernier edit eſt fait l'année d'aprés le premier qu'il avoit adreſſé à Sabin pour les Chrétiens [à la fin de 312,]'& ce premier l'année d'aprés ſon voyage à Nicomedie, ſuivi de la demande

Euſ.l.9.c.10. p.365.a.

p.364.c.

c.9.p.361.a.

mande des villes, pour chaſſer les Chrétiens, & de ſes reſcrits conformes à leur demande.[Que ſi nous voulons dire qu'il fut à Nicomedie en 311, mais que ſes reſcrits ſont de 312, comment
c.6.p.351. dira t-on que S. Lucien,] 'qui ne fut pris qu'aprés ces reſcrits ſelon Euſebe, fut mené d'Antioche à Nicomedie, & enſuite tourmenté par une longue faim, & qu'enfin il mourut[le ſept de janvier, comme tout le monde en demeure d'accord ? Que ſi nous diſons qu'il eſt morr en 313 & non en 312, ce ſera alors aprés le premier edit en faveur des Chrétiens, qui au moins les
Lact.perſ.c. 37.p.33. exemtoir de la mort.] 'Et ſi Maximin en fit encore mourir quelques uns, il ne le fit que ſecrettement.

Euſ.l.9.c.7 p. 354.311. 'De plus, Maximin s'eſtant vanté dans ſes reſcrits de la felicité de ſon regne, Dieu pour le punir envoya la famine, la peſte, & la guerre des Armeniens. [Tout cela ne ſe peut mettre
c.8.p.365.a. qu'en 312.] 'Et puiſque la ſechereſſe de l'hiver qui ſuivit ces reſcrits, fut le commencement de tous ces maux, on ne peut mettre ces reſcrits qu'au commencement de 312 au pluſtard, & en ce cas il y aura roujours plus d'un an entre ces reſcrits & le ſecond edit de Maximin, puiſqu'aſſurément il ne fut fait au pluſtoſt qu'au milieu du mois de may 313.[C'eſt ce qui fait encore qu'on ne peut pas reſoudre cette difficulté, en diſant que Maximin conte par les années de ſon regne qui commençoient au premier de may. Ainſi nous ne voyons point de moyen de ſuivre Euſebe,qu'en diſant qu'il y a eu pluſieurs reſcrits de Maximin, & que quelques uns ne furent donnez que ſur la fin de 312, peu avant le premier qu'il fit la meſme année en leur faveur.]

Pour la page 110.§ 48.

NOTE LIV.

Que S. Pigmene a plutoſt ſouffert ſous Diocletien que ſous Julien.

[On ſera peuteſtre ſurpris de nous voir mettre S. Pigmene ſous Diocletien, au lieu que tous ceux qui en parlent le mettent ſous Julien l'apoſtat, avec pluſieurs autres Martyrs dont on joint l'hiſtoire à la ſienne. Mais Baronius & Bollandus reconnoiſſent que tout ce que l'on dir de ces Martyrs, eſt rempli de circonſtances fabuleuſes & abſolument inſoutenables.] 'Leur Boll. 4 jan. p. 166. § 3.
hiſtoire eſt meſlée enſemble dans des actes qu'on appelle tantoſt de S. Pig- p.165.c.
mene, tantoſt de Ste Bibienne. Mais Bar. 4 jan. c. d.
quelque nom qu'on leur donne, [a]on a Boll.p.166. § 3.
avoue qu'ils ont grand beſoin de correction, 'qu'ils ſont incertains, qu'ils Bar.126.§169. 170.24.mars, c.
ſont fort corrompus &c. [b]Bollandus b Boll.24. mars,p.481. 482.
marque une partie des fauſſetez qui s'y trouvent, & il les a jugé indignes de tenir place dans ſon grand recueil.

[N'ayant donc aucune aurorité raiſonnable pour mettre S. Pigmene & ſes compagnons ſous Julien, à qui il n'en faut point attribuer ſans de grandes preuves, puiſqu'il eſt certain qu'il n'en a pas fait un fort grand nombre;] '& trouvant un S. Pigmene ou Epig- Bar.24.mars, b.
mene,(car c'eſt viſiblement le meſme nom,)Preſtre & Martyr à Rome ſous Diocletien, dans des actes, [qui tels qu'ils puiſſent eſtre, ne ſauroient eſtre auſſi méchans que ceux de S. Pigmene: il y a aſſurément beaucoup d'apparence que S. Pigmene & ſes compagnons ont ſouffert ſous Dioclerien, ſurtout, le nom de Pigmene eſtant aſſez extraordinaire pour n'en pas faire pluſieurs ſans neceſſité.] 'Il eſt vray que Boll.ib.p.472. 473.
Bollandus ſoutient que les actes de S. Creſcent citez par Baronius, ne diſent autre choſe d'Epigmene, ſinon que le Saint fut battizé avec ſes parens par le Preſtre Epigmene. [Mais Baronius aura t-il inventé ſon martyre de ſa teſte? Cela a peu d'apparence. Et quand il l'auroit fait, ce ſeroit toujours beaucoup de trouver un Epigmene Preſtre du temps de Diocletien.]

'Entre les compagnons de Saint 4. jan.p.166. § 3.

Pigmene, on met un S. Flavien Prefet de Rome. 'Et dans d'autres actes qui ſont à peu pres du meſme genre, on trouve un S. Flavien Vicaire du Prefet à Rome, marryrizé ſous Maximien ou ſous Claude: [Car c'eſt tout un pour Pierre des Noels & les autres ſavans comme luy.] 'Baronius a retranché ce qu'il y avoit de plus viſiblement mauvais dans cette piece, & a inſeré le reſte dans ſes Annales, en le tirant des actes de S. Marcel.

98.19.jan.p. 833.946.947.

p.946.§ 3. Bar.298.§ 16.

Pour la page 123.§ 49.

NOTE LV.

Difficultez ſur les quatre Couronnez.

MS.p.418. 'Les actes des SS. Symphorien, Claude &c. portent que S. Sebaſtien & l'Eveſque Melchiade, enterrerent les quatre Couronnez. [Il y a plus de 10 ans entre la mort de S. Sebaſtien & le pontificat de Melchiade. On dira que Melchiade eſt un Eveſque different du Pape, ou qu'il eſt qualifié Eveſque parcequ'il le fut depuis. Mais l'auteur des actes n'y a point entendu tant de

p.419. fineſſe] 'Car il ajoute que deux ans aprés, comme on ne pouvoit trouver les noms de ces quatre Martyrs, l'Eveſque Melchiade ordonna qu'on en feroit la feſte le 8 de novembre ſous les noms des SS. Claude, Nicoſtrate, Simpronien ou Symphorien, Caſtor, & Simplice. 'Le P. Menard a bien de la peine à ſe perſuader que des le temps du Pape Melchiade, on euſt oublié les noms des quatre Couronnez. [Et il n'eſt pas meſme aiſé de comprendre ce que c'eſt que faire la feſte de quatre Saints ſous le nom de cinq autres.]

Sacr.n.p.185.

p.185.186] Flor.p.957. 958. 'Neanmoins cela eſt dans l'ordre Romain, dans Alcuin, dans le Sacramentaire, dans bien des martyrologes: & ainſi il eſt permis de le croire, ſi on le veut.

Anaſ.c.105.p. 183. 'Anaſtaſe diſtingue en un endroit les quatre Couronnez des SS. Severe, Severien, Carpophore, & Victorin. 'Mais on croit que c'eſt une pure depravation du texte où il y en a beaucoup d'autres.

Sacr.n.p.186.

Pour la page 124.§ 49.

NOTE LVI.

Diverſes fautes dans les actes de S. Reſtitut.

Boll.19.may, p.11.b. 'Les actes de S. Reſtitut de Rome ſont d'un ſtyle aſſez grave [& aſſez bon, mais commun neanmoins à beaucoup d'actes des Martyrs de Rome, qui ne nous ont point paru ſoutenables; de ſorte que ce n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour autoriſer ceux-ci,] & pour dire avec Bollandus qu'ils ſont tres dignes de foy. [Nous ne voyons rien de mauvais dans l'interrogatoire du Saint, ſinon] 'qu'il s'y dit citoyen p.11.§ 1. Romain, [ce qui eſtoit alors commun à tous les ſujets de l'Empire;] 'que § 2. Hermogene attend bien tard à luy demander ſa qualité; & que ce juge eſt toujours qualifié *Præſes*, [titre propre à quelques Gouverneurs de provinces, & qui ſe pouvoit communiquer aux autres: mais je ne ſçay s'il y a preuve qu'il ſe donnaſt jamais aux officiers de Rome.

Ces difficultez ſeroient moins conſiderables, ſans l'hiſtoire tout à fait Metaphraſtique,] 'des priſonniers de- § 3. livrez par le Saint. [Car j'avoue que j'aurois bien de la peine à me perſuader ce fait ſans une autorité plus que mediocre, & à croire que les geoliers au lieu de ſe cacher & de s'enfuir dans une affaire où il y alloit de leur vie,] l'aient eſté dire eux meſmes au juge; 'ou que le juge ait reconnu, ſans que § 4. perſonne le luy diſt, que c'eſtoit l'ouvrage de S. Reſtitut, & l'ait accuſé en meſme temps de l'avoir fait par malefice, 'aprés qu'on l'avoit trouvé ſeul § 5. dans la priſon, dont il pouvoit s'enfuir comme les autres; [ou que le juge obligé de le punir ſur cela, de quelque religion qu'il fuſt,] 'luy ait offert le § 4.

pardon pourvu qu'il vouluſt ſacrifier. [Je ne croy pas non plus qu'on trouve
§4. jamais dans de bons actes,] une ſentence de mort qui ne pouvoit eſtre executée qu'à condition d'une choſe qui ſe devoit faire en l'abſence du juge.

[Ce qui me paroiſt encore incomprehenſible,] c'eſt qu'au milieu d'une
§5. grande tempeſte elevée contre les Chrétiens, on envoie prier un Eveſque
§6. d'auprés de Rome, de ſe trouver dans la place de ſa ville, & d'y aſſembler les Preſtres, les Diacres, & les autres Eccleſiaſtiques, *les Serviteurs de Dieu*, & les Vierges, pour conduire le corps du Martyr à la ſepulture avec des hymnes & des cantiques; que le deuil de cette ſepulture dure ſept jours, & qu'on y faſſe de grands frais. [Les Serviteurs de Dieu, ſelon le langage de l'antiquité, ſont les moines; & il n'y en avoit point encore en Italie du temps de Diocletien. En voilà ce me ſemble aſſez pour mettre cette piece au nombre de celles qui n'ont que tres peu ou point dutout d'autorité.]

Pour la page 125. § 49.

NOTE LVII.

Sur les actes de S. Timothée, & ſur le temps où il a vécu.

Combf. act. p. 260. 261. [a] On trouve une hiſtoire de S. Timothée au commencement des actes de S. Silveſtre, [dont on ſçait l'eſtime que l'on doit faire.] Ils le font venir d'Antioche à Rome durant la perſecution &c. Il y fut martyrizé, diſent-ils, au bout d'un an & quelques mois, & enterré par le Pape Melchiade, [dont le pontificat ne commence qu'au 2 de juiller 311, longtemps aprés que la perſecution eſtoit finie à Rome.] [b] Baronius a eu auſſi ſes actes en particulier, dont les premiers mots qu'il raporte, *ſub perſecutione Conſtantini Imperatoris*, [font voir ce que l'on peut eſperer du reſte.] [c] Pierre des Noels le fait venir ſous l'Empereur Valerien, [c'eſt à dire en 260 au pluſtard.] & neanmoins ſous le pontificat de Melchiade. [d] Florentinius ſans ſe mettre en peine de tout cela, pretend que c'eſt Saint Timothée qu'on fait fils de Saint Pudent diſciple des Apoſtres, & par conſequent qu'il vivoit dans le premier & le ſecond ſiecle. Il ſe fonde ſur les martyrologes de Saint Jerome, qui diſent poſitivement que Saint Timothée honoré à Rome le 22 d'aouſt, eſtoit diſciple de l'Apoſtre S. Paul, ce qu'il ne croit pas neanmoins ſe pouvoir entendre de S. Timothée d'Epheſe.

Bar. 22. aug. b.

P. de N. l. 7. c. 91. p. 144. 145.

Flor. p. 767. 768.

NOTE LVIII.

Pour la page 125. § 50.

Sur les actes de Saint Eutyque de Ferente.

[Les articles 9 & 10 des actes de S. Eutyque, ſont viſiblement nouveaux, comme on le peut juger] [a] de cette multitude d'autels qu'ils mettent dans l'egliſe du Saint: [& il y a dans le dixieme beaucoup de choſes qui paroiſſent priſes du Répons de l'ancien commun des Martyrs, *Hic eſt verè martyr.*] [b] Bollandus dit que ces deux articles ont peuteſtre eſté ajouiez aux anciens actes. [Il n'en donne pas de preuve; & cela eſt de peu d'importance: car le reſte meſme des actes eſt peu de choſe.] [c] *Qualiacumque acta*, dit Bollandus. [d] L'explication que les ides de may eſt le 15 du mois, [ne ſauroit eſtre que fort nouvelle:] & la priere de S. Eutyque, que tous ceux qui invoqueront ſon nom ſoient receus dans le Ciel, pour y jouir de luy, & obtiennent ſur la terre tout ce qu'ils demanderont, [nous obligeroit de croire, ſi elle eſtoit vraie, qu'il s'eſtimoit auſſi grand que J.C. meſme, ou plus encore. C'en eſt aſſez pour ne pas examiner davantage ces actes. Le nom meſme d'Eutice qu'ils donnent au Saint, & qui eſt inconnu dans l'antiquité, eſt viſiblement une corruption de celui d'Euty-

Boll. 15. may, p. 461. c.

a.

b.

c.

d.

Greg.dial.l.3. c.38.p.217.c. que,]'ſous lequel on le connoiſſoit encore à la fin du VI. ſiecle.]

Boll.3.may, p.460.a. 'Ils mettent ce Saint dans la grande perſecution qui s'eleva, diſent-ils, du temps de l'Empereur Claude. En effet,

p.458.f. S. Gratilien dont ils parlent, 'ſouffrit ſous Claude, s'il en faut croire ſes actes: mais ils diſent que ce fut en la 4e année de ce prince, ce qui ne ſe peut entendre ni de Claude II, qui ne regna pas trois ans, ni de Claude I. qui ne per-

p.459.a. ſecuta point les Chrétiens. 'Bollandus fait ce qu'il peut pour l'entendre de Claude II: [mais c'eſt par une explication viſiblement forcée, à laquelle auſſi il ne s'arreſte pas.] Car il abandonne abſolument l'epoque de Claude, pour mettre S. Gratilien & S. Eutyque ſous Diocletien, ſur l'autorité des actes de S. Valentin de Viterbe, qui mettent dans ce temps là un Eutice Preſtre.

4.feb.p.458.§ 2. 'On peut tirer le meſme argument des actes de S. Second d'Amelia, ou il eſt nommé Eutyque.

[Mais il eſt bon de remarquer que les actes de S. Second, & ceux de S. Valentin, nous debitent une meſme hiſtoire déja aſſez peu probable par elle meſme. Car on voit l'un & l'autre Saint jetté dans l'eau par des gents qui enſuite furent les uns tuez par des ours, les autres convertis & battizez par S. Eutyque. Nous n'avons pas beſoin de cette nouvelle preuve pour ne nous guere arreſter à toutes ces deux vies. Mais ce qui embaraſſe davantage,

15.may,p. 459. c'eſt que] 'Bollandus ſe ſert de cette hiſtoire raportée dans la vie de S. Valentin, pour mettre ſous Diocletien S. Eutyque de Ferente, & S. Gratilien,

4.feb.p.458. § 2. comme nous venons de le dire; '& il ſe ſert encore de celle qui eſt dans la vie de S. Second, pour mettre ſous le meſme prince S. Eutyque dont nous avons l'epitaphe par Damaſe, qui ſans doute eſtoit enterré à Rome, [& different par conſequent de celui de Ferente. Cependant n'y ayant pas moyen de douter que l'hiſtoire ne ſoit fauſſe dans l'une des deux vies au moins, il faut abandonner la concluſion qu'on en tire à l'égard de l'un des deux Eutyques. Nous aimons mieux l'abandonner à l'égard de celui de Rome, qui n'a aucune liaiſon ni avec S. Second, ni avec S. Valentin.]

NOTE LIX.

Pour la page 127.§ 31.

Quelques difficultez ſur l'hiſtoire de S. Eraſme.

[Nous avons dans Surius *2. jun. p. 38-41*, des actes de Saint Eraſme, qui ſont excellemment mauvais, quoiqu'ils puiſſent eſtre plus anciens que Raban & Adon.] 'Baronius ſemble les attribuer Bar.2.jun.b. à Gelaſe II. 'D'autres font ce Pape au- Flor.p.572.2. teur d'une autre hiſtoire de S. Eraſme, encore plus longue que celle de Surius, & donnée au public par Conſtantin Abbé de Caiete. 'Les Italiens meſmes Boll.14.feb.p. trouvent beaucoup de choſes dans 763.f. l'hiſtoire de S. Eraſme qui ne ſont pas ſeulement vraiſemblables.

'Ses actes portent qu'aprés avoir Sur.2.jun.p. beaucoup ſouffert en divers endroits, 40.§ 14. il fut tranſporté par S. Michel à Formies dans la Campanie pour inſtruire le peuple, & qu'enfin ayant entendu une voix qui luy dit de ſe venir repoſer &c. il ſe mit en prieres, & rendit l'eſprit. Uſuard & Adon diſent à peu pres la meſme choſe. [Ainſi il doit proprement tenir rang parmi les Confeſſeurs, comme S. Felix de Nole, S. Apollinaire de Ravenne &c.] 'Cependant les mar- Flor.p.568. tyrologes de Saint Jerome le mettent 569. toujours au rang des Martyrs, '& quel- p.567. ques uns luy donnent poſitivement ce titre. [Saint Gregoire le luy donne de meſme. Uſuard & Adon le luy donnent auſſi, quoiqu'ils ne qualifient S. Felix que Confeſſeur.]

'Ses actes portent encore, que Sur.2.jun.p. Diocletien luy fit ſouffrir beaucoup de 39.§ 6. tourmens dans l'Orient, & qu'un Ange l'ayant tranſporté en Italie, 'Maximien § 5.

luy en fit encore ſouffrir pluſieurs autres. Cela a donné lieu à quelques uns de croire que ce ſont deux Saints Eraſmes, l'un d'Antioche, l'autre d'Italie, qu'on a confondus en un.

Boll.14.feb.p. 763.f.

NOTE LX.

Pour la page 137.§ 53.

Incertitude de l'hiſtoire de S. Dalmace.

Ce que Ferrarius dit de S. Dalmace, eſt tiré de quelques vies manuſcrites & imprimées que nous n'avons point. Mais ſelon l'extrait qu'il en fait, plein d'evenemens prodigieux, [elles ne ſauroient guere nous en rien apprendre de bon.] Surius donne ſeulement ſon hiſtoire écrite en vers par Vida Eveſque d'Albe. [Outre la nouveauté & la poeſie, il n'y a preſque auſſi que des miracles.] Ferrarius en rejette tout à fait l'autorité, & croit que c'eſt auſſi ſans aucun fondement que le martyrologe Romain & d'autres enſuite comme Vida, font S. Dalmace Eveſque, & mettent ſon martyre à Pavie. Il ſoutient ſurtout que l'Egliſe de Pavie ne le reconnoiſt point au nombre de ſes Eveſques: & neanmoins Ughellus l'y met, & le fait ſucceder à S. Criſpin en l'an 306, pour eſtre martyrizé l'année d'aprés ſous Maximien [Galere, qui avoit alors bien d'autres affaires ſur les bras. Ferrarius qui met le martyre de Saint Dalmace vers 254, ne dit rien ſur ce que le martyrologe Romain le differe juſqu'au temps de Diocletien.]

Ferr.it.p.752.

Sur.5.dec.p. 181.

Ferr.p.752.

Ugh.t.1.p.6. a.

NOTE LXI.

Pour la page 140.§ 55.

Qu'on ne peut faire de fond ſur les actes des SS. Canciens.

Les actes des SS. Canciens que le P. Mabillon nous a donnez, ſont fort ſimples dans la narration, & aſſez elevez dans le commencement & dans l'article *Beatiſſimi*. [Mais ce dernier endroit eſt preſque mot à mot la meſme choſe que le ſermon de S. Maxime ſur ces Saints, & n'a point de liaiſon avec ce qui precede & ce qui ſuit; de ſorte qu'il paroiſt que c'eſt une piece ajoutée. Je croy qu'on peut dire la meſme choſe du commencement, qui n'a non plus aucune liaiſon avec l'article 2.

Mabi.lit.p. 467.

Pour juger donc maintenant de ce qui paroiſt proprement faire les actes, il me ſemble que le ſtyle & l'air en eſt tres bas, & digne des ſiecles les plus barbares, bien loin qu'on les puiſſe attribuer à S. Ambroiſe, dont on leur fait quelquefois porter le nom. Il y eſt dit *p. 468*, que les Saints eſtoient de la race des Anices, *hoc eſt Divæ memoriæ Carini Imperatoris*. Je croy qu'on trouve les Anices illuſtres à Rome longtemps avant Carin,] & meſme des le temps de la Republique. [Pour les honorer, on les euſt fait deſcendre de Carus plutoſt que de Carin ſon fils, dont le nom eſt tres odieux dans l'hiſtoire. Je douterois fort que dans les ſiecles de l'Egliſe où la diſcipline a eſté un peu en vigueur, un Chrétien euſt oſé appeller un payen *Divæ memoriæ*; & les payens meſmes n'euſſent pas donné ce titre à Carin, que Diocletien ne mit pas ſans doute au nombre des dieux.]

Bar.31.may, d.

Les actes ajoutent que Diocletien regnoit à Rome, Maximien dans l'Illyrie, & que Carin traitoit bien les Chrétiens dans les Gaules, *qui non poſt multum tempus defunctus eſt*. [Ce n'eſt là nullement l'idée que l'hiſtoire nous donne. Car il paroiſt qu'au commencement de 285, Diocletien n'eſtoit maiſtre que de l'Orient, que Maximien eſtoit ſimple particulier, que Carin regnoit à Rome, où il fut Conſul, & qu'il mourut la meſme année, non de mort naturelle, comme le mot de *defunctus* porteroit à le croire, mais tué dans une bataille.]

Mabi.lit.p. 468.

Il ſemble ſelon ces actes, que Diocletien ait commencé la perſecution

Ibid.]

generale de l'Egliſe auſſitoſt aprés la mort de Carin; [& ce ne fut que 18 ans depuis. Tout le reſte des actes a l'air des pieces compoſées pluſieurs ſiecles
P.470. aprés les perſecutions.] 'Mais le ſang des Saints qui parut comme du lait, [n'eſt digne que de Metaphraſte.

Le dernier de trois Saints eſt nommé *Cantianillus* au commencement des actes, & *Cantianilla* à la fin, auſſibien que dans tous les autres endroits que
P. de N. l. 5. c. 70. p. 95. a. j'ay vus;] '& on en a fait une ſainte vierge dans le titre de Pierre des Noels. [Il ſeroit difficile que Saint Maxime & les actes n'euſſent pas remarqué qu'il y avoit une vierge parmi eux: cependant ils ne le font point, ſe contentant de dire que c'eſtoient trois freres.]

Boll. 18. may, p. 428. 'Les actes que Bollandus nous a donnez de ces Saints, ſont à peu pres la meſme choſe que ceux que nous avions déja dans le P. Mabillon, hors divers endroits ſur S. Chryſogone, & deux ſur les miracles qu'on leur attribue. [Il paroiſt aſſez que ces endroits ont eſté ajoutez aprés coup: mais au moins c'eſt ce qu'il y a de plus méchant dans cette piece.]

Pour la page 141 § 16.

NOTE LXII.

Diverſes choſes incroyables dans les actes de Sainte Devote.

Boll. 17. jan. p. 770. b. 'Barrali nous a donné dans ſa chronique de Lerins, les actes de Ste Devote, tirez d'un manuſcrit de l'abbaye de S. Pons à Nice. [Le ſtyle en eſt ſimple & grave: mais le moyen de ſoutenir
c. ce qui y eſt dit, 'que le Gouverneur fit empoiſonner un Senateur payen, parcequ'il ne vouloit pas luy livrer la
P. 771. a. Sainte; '& qu'elle ait demandé à Dieu de mettre ce Senateur, déja mort, au nombre de ſes elus? [Il y a outre cela, bien des miracles qui ſentent
b. extremement la fable.] 'Benenat y eſt appellé Savoyard, *Sabaudus*: [& je ne croy pas que ce nom ſe trouve avant la fin du IV. ſiecle.] 'Il y eſt dit que la
d. ville de Monaco s'appelloit en latin *Singulare*: [ce qui ne fut jamais.]
d. 'L'auteur ſemble mettre dés le temps de Diocletien une egliſe de S. George; [ce qui ſeroit tout à fait ridicule: & quand il faudroit raporter ce titre au temps où l'auteur vivoit, c'eſt toujours une marque qu'il n'eſt pas bien ancien. Il y eſt dit] 'que la Sainte ne mangeoit
P. 770. c. que le jour de la Reſurrection. [Il faut ſans doute l'entendre de tous les dimanches. Mais cela meſme n'eſt pas fort aiſé à croire.]

'On garde auſſi à Monaco une vie
Conf. p. 239. de Ste Devote, qu'on dit eſtre fort ancienne, mais d'un ſtyle extremement rude & barbare; [ce qui convient mieux au VIII. ſiecle & aux ſuivans, qu'à ceux qui ſont plus anciens.] Un nommé Jule Torrin en a compoſé ſur cela une vie italienne, 'que le P. Sau-
P. 241-262. veur Vital ſemble avoir voulu inſerer preſque toute entiere dans ſa Chronique ſacrée des Saints de Corſe. [Elle eſt fort differente de celle de Barrali, qui en effet n'eſt point d'un ſtyle fort rude. C'eſt à ceux qui ſavent l'italien à l'examiner, s'ils jugent qu'elle en vaille la peine. Car outre le ſtyle barbare de l'original,] 'il paroiſt que Torrin n'en
P. 239. a pas fait une ſimple traduction, mais a compoſé ſur cela une vie toute nouvelle, [qui par conſequent ne peut avoir aucune autorité.]

NOTE LXIII.

Pour la page 149. § 38.

De Neſtor gladiateur dont Metaphraſte fait un Martyr.

[On peut conter entre les fables de Metaphraſte,] 'la qualité de Proconſul
Sur. 8. oct. p. 106. § 1. de Grece qu'il donne à S. Demetre, puiſque Photius & Anaſtaſe n'en diſent rien: & il n'eſt pas fort commun le voir des perſonnes de ce rang avoir le courage de mourir pour la verité. On ne peut auſſi regarder que comme

des fictions ou de Metaphraſte, ou de ceux qui l'avoient precedé, divers miracles qu'on ne lit que dans ces actes.

Mais l'hiſtoire de Neſtor qui en fait une grande partie, merite bien que
§ 5. l'on s'y arreſte un peu davantage.] 'Il y avoit un gladiateur nommé Lyée, qui eſtoit exttemement robuſte, & tuoit tous ceux qui ſe battoient contre luy; ce qui le faiſoit beaucoup aimer de Maximien. Comme ce prince donnoit un combat de gladiateurs, celui-ci s'y preſenta pour ſe battre contre tous ceux qui le voudroient attaquer. Tout
§ 6. le monde le redoutoit; 'ce qui n'empeſcha pas un jeune homme nommé Neſtor, d'entreprendre de le combatre. Et la meilleure intention qu'on luy attribue dans un deſſein ſi criminel, c'eſt de rabatre l'orgueil & la fierté de Lyée.

§ 6. 'Cependant pour ſanctifier ſon ambition & ſon homicide, il s'adreſſa, dit Metaphraſte, à S. Demetre qui faiſoit beaucoup de miracles, luy declara ce qu'il vouloit faire, & luy demanda, non ſi cela eſtoit legitime, mais ſeulement qu'il l'aſſiſtaſt de ſes prieres. Le Saint, dit Metaphraſte, crut recevoir une grace, & non la donner, & à peine avoir-il entendu Neſtor; que ſans differer d'un moment il ſe haſta de luy faire le ſigne de la Croix ſur le front & ſur le cœur: & il le renvoya auſſitoſt, en
» luy diſant: Vous vaincrez Lyée, & vous
» ſerez Martyr de J.C.

§ 7. 'Neſtor enſuite ſe preſenta dans la lice, & ſa hardieſſe ſurprit tout le monde. Maximien crut que c'eſtoit la pauvreté qui le portoit à faire un coup de deſeſpoir: c'eſt pourquoy il luy offrit de l'argent, en l'exhortant de ne ſe pas hazarder contre un homme qui eſtoit incomparablement plus fort que luy. Mais Neſtor refuſa l'argent, declarant qu'il ne cherchoit que la gloire de vaincre Lyée. On le laiſſa donc combatre, & ayant invoqué, dit-on, le Dieu de Demetre, [c'eſt à dire celui qui condanne aux feux eternels les gladiateurs & les homicides,] il donna à Lyée un coup dans le cœur, & le fit tomber mort ſur la place. § 8. 'Maximien crut que c'eſtoit un effet de magie, & ayant ſur cela interrogé Neſtor, il luy répondit qu'aucun Chrétien n'uſoit de magie, mais qu'il avoit eſté aſſiſté par le Dieu de Demetre, & le Dieu de tous les Chrétiens. Sur cela Maximien le fit tuer de ſon épée meſme, & Neſtor alla ainſi, dit Metaphraſte, trouver J.C. qu'il avoit aimé, pour recevoir de luy la couronne d'une double victoire.

[Il eſt difficile de trouver rien de plus ſcandaleux & de plus indigne d'un Chrétien, que cette narration fabuleuſe, où l'on ſanctifie ce qu'il y a de plus horrible & de plus oppoſé à l'Evangile. Nous l'appellons fabuleuſe, parcequ'elle l'eſt dans ſes circonſtances les plus importantes. Car Photius & Anaſtaſe parlent du combat de Neſtor contre Lyée; mais ils ſe gardent bien de dire que Neſtor fuſt Chrétien, ni d'y meſler S. Demetre. Ils ne diſent pas meſme que Maximien ait fait mourir Neſtor, mais ſeulement qu'il ne luy donna pas les recompenſes promiſes aux gladiateurs victorieux. Ainſi il eſt viſible que tout le reſte a eſté ajouté à la verité, & apparemment aprés le neuvieme ſiecle, par des gents egalement ignorans dans l'hiſtoire & dans la doctrine de l'Evangile.

Il peut y avoir eu un S. Neſtor martyr à Theſſalonique,] 'puiſque les Grecs en font leur principal office le 27 d'octobre, en luy donnant meſme le titre de grand Martyr; [& Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 8 du meſme mois. Mais ſi c'eſt celui dont nous venons de parler, c'eſt à Metaphraſte qu'on fait auteur de cette horrible hiſtoire;] 'c'eſt aux Grecs qui l'ont ſuivi trop legerement; [c'eſt à Baronius qui paroiſt les approuver] 'en ne citant ce Neſtor que du menologe, des actes

Men. p. 141. 144.

p. 136. 141. 141 Ugh. t. 6. p. 111. 115. Bar. 8. oct. d.

de S. Demetre par Metaphraſte, & de Nicephore, [c'eſt à eux, dis-je, à voir ce qu'ils répondront à l'autorité du Decalogue, & à l'horreur qu'a toujours eue l'Egliſe pour l'homicide & pour ceux qui en ont fait un jeu & une profeſſion, comme les gladiateurs.]

Euſ. de Pal. c. 8. p. 330. c. d. 'Les payens ont bien pu condanner les Chrétiens à ſe faire gladiateurs : mais ils n'ont pas pu les obliger ſeulement à apprendre les exercices d'un ſi deteſtable métier, ni meſme à recevoir la nourriture que le fiſc leur donnoit en cette qualité infame. Ils ont mieux aimé ſouffrir la faim, les fouets, & toutes ſortes d'extremitez.

Pour la page 149. § 38.

NOTE LXIV.

Que S. Demetre à ſouffert ſous Galere.

Sur. 8. oct. p. 806. § 1. 'Metaphraſte dit que Maximien qui condanna S. Demetre, eſt Hercule. [Mais il ne ſavoit pas que Theſſalonique où cela ſe paſſa, n'appartint jamais à ce Maximien : & ainſi il faut l'entendre de Galere, & mettre le martyre de S. Demetre avant l'an 311 auquel Galere mourut, ou meſme avant 310, puiſque Galere fut malade durant preſque toute cette année là, &, comme l'on croit, à Sardique.] 'Allatius cite une hiſtoire du Saint qui le met ſous Maximin. [Mais ce prince a moins encore eſté maiſtre de Theſſalonique que Maximien Hercule ; de ſorte qu'il faut raporter cela à la confuſion que les Grecs font preſque toujours des noms de Maximien & Maximin.]

All. de Sim. p. 213.

Pour la page 151. § 39.

NOTE LXV.

Grandes difficultez dans les actes de S. Moce.

Boll. 11. may. p. 621. a b. 'L'hiſtoire de S. Moce eſt raportée differemment par les Grecs. Le menologe de Baſile le fait natif de Pyzance, & Preſtre de l'Egliſe, [c'eſt à dire ſans doute de l'Egliſe de Byzance.] Il parle de ſes predications, de ſa confeſſion, & de divers tourmens qu'il ſouffrit : aprés quoy on le mena à Heraclée, où il fut decapité & enterré, juſqu'à ce que Conſtantin fit raporter ſon corps à Conſtantinople.

b. c. d. 'Les Ménées & les autres livres de l'office des Grecs, portent qu'il eſtoit Preſtre d'Amphipoli, & qu'aprés avoir ſouffert divers tourmens, il fut envoyé à Heraclée, & de là à Byzance où il conſomma ſon martyre. 'Les actes du p. 622. Saint ſont conformes à cette narration ; '& Codin l'autoriſe auſſi dans les Codi. p. 38. a. origines de la ville de Conſtantinople, où il dit que S. Moce a fini ſa vie par le martyre. [Entre les Latins, Uſuard dit la meſme choſe ;] '& cela ſe peut Boll. mart. t. confirmer par un martyrologe qu'on 2. p. 19. d. croit eſtre de Florus. [Ainſi, cette narration l'emporte aſſurément par le nombre & par l'antiquité de ſes témoins.

Mais elle ne laiſſe pas d'eſtre embaraſſée d'une aſſez grande difficulté. Car Amphipoli eſtoit du departement de la Macedoine, au lieu qu'Heraclée & Byzance eſtoient de la Thrace. Les actes au lieu d'éclaircir la difficulté, l'augmentent encore.] 'Car ils veulent 11. may. p. 621. b. que le Saint ait eſté examiné à Amphipoli par Laodice & Maxime Proconſuls d'Europe, [quoique l'Europe fuſt une des provinces de la Thrace, ſeparée de la Macedoine par celle de Rhodope ; & qu'apparemment elle n'euſt point alors de Proconſuls. *V. S. Acace Martyr note 1.*] 'Ils ajoutent que p. 624. a. b. Maxime l'envoya à Philippiſie Prefet de la ville d'Heraclée, [ſans dire par quelle raiſon, ni à quelle fin il l'envoyoit au magiſtrat d'une ville, qui eſtoit beaucoup audeſſous de luy.

Ils ne diſent rien dutout de ce qui arriva à Heraclée,] 'ſinon que le Saint b. y fut huit jours en priſon, au bout deſquels il commanda, [ſans qu'on ſache qui eſt cet *il*,] que Moce fuſt mené à Byzance

Byzance pour y eſtre decapité, [ſans que nous voyions encore pourquoi envoyer decapiter à Byzance un homme d'Amphipoli. Tout le reſte de ces actes ne vaut pas mieux : & ce ne ſont que prodiges ſans vraiſemblance.

Je ne ſçay donc s'il ne vaudroit pas mieux ſe tenir au menologe de Baſile, qui raporte neanmoins les meſmes prodiges, & croire que les actes ont confondu deux SS. Moces, l'un d'Amphipoli, l'autre de Byzance, ce qui aura trompé Uſuard & les autres Larins & Grecs : Car pour Florus il ne parle que d'Amphipoli, quoique d'ailleurs il ſuive aſſez les actes.

Que ſi l'on veut neanmoins s'attacher aux actes pour le fond, je croy qu'il faut dire que Laodice & Maxime eſtoient gouverneurs de Macedoine, que Philippiſie eſtoit Prefet du Pretoire, & ainſi leur ſuperieur, ſi neanmoins un nom ſi extraordinaire eſtoit celui d'un Prefet, & qu'aprés qu'on luy eut amené S. Moce à Heraclée, ayant à aller à Byzance, il y fit conduire le
p.622.a. Saint, & l'y jugea. 'On cite d'Herodote & de Suidas, qu'Amphipoli eſt de la Thrace. [Et cela peut avoir eſté
Act.16.v.12. autrefois.] 'Mais des le temps de Saint
13.[17.v.1. Paul, Neapolis & Philippes qui ſont audelà d'Amphipoli, eſtoient compriſes dans la Macedoine, [dans laquelle Eſtienne le geographe la met, & les autres l'ont ſuivi.]

Pour la page 254. § 60.

NOTE LXVI.

Diverſes fautes dans les actes de S. Adrien.

Bar. 4. mars, c. 'Baronius juge que les actes de Saint Adrien ſont vrais & fideles. [Nous voudrions pouvoir ſuivre ſon jugement. Mais quand il n'y auroit point d'autre choſe, les longues harangues qu'on y lit font voir qu'ils ont eſté compoſez à loiſir : & ces harangues ſont ſouvent pleines d'injures contre l'Empereur meſme ; ce qui eſt une mauvaiſe marque.]

'L'hiſtoire de S. Adrien qui ſort de priſon en donnant pour caution d'autres Confeſſeurs, [eſt une choſe ridicule & inſoutenable. Il y alloit de la vie du geolier ſi on l'euſt ſceu : & cependant cela ſe fait tout publiquement, puiſque pluſieurs perſonnes le viennent dire à ſa femme.] 'S. Adrien le faiſoit uniquement pour avertir ſa femme qu'on l'alloit mener à l'Empereur. 'Et on ne l'y mena que ſept jours aprés. [Mais pourquoi ne faiſoit-il pas avertir ſa femme par un autre, puiſque ſelon ſes actes, les Chrétiens avoient alors une entiere liberté de viſiter les Confeſſeurs dans la priſon?] 'Il eſt bien étrange auſſi que dans cette liberté, Ste Natalie ſa femme ait eſté pluſieurs jours ſans le venir voir. [Mais toutes ces abſurditez eſtoient neceſſaires pour l'incident romaneſque qu'on raporte enſuite] 'de Natalie, qui s'imagine que ſon mari a renoncé à la foy, & luy ferme la porte, 'preſte à ſe tuer elle meſme.

Sur. 8. ſept. p. 90. § 7.
Ibid. § 9.
§ 7.
Ibid. § 8.

[Parmi tant de ſervices que les Chrétiens rendent aux Martyrs, on ne voit point qu'on ait ſongé à batizer Saint Adrien, ni meſme à le faire catecumene, ou l'auteur des actes n'a pas jugé que cela valuſt la peine de le mettre. Mais cette liberté meſme eſt une choſe fort difficile à croire, quand on conſidere les actes des autres Martyrs de ce temps là ; & ce que diſent ceux-ci meſmes,] 'qu'il y avoit des gents deſtinez à chercher les Chrétiens qui ſe cachoient. [Je ne voy pas auſſi comment on peut accorder cela, avec tout ce que faiſoit Ste Natalie durant l'interrogatoire de ſon mari, & à ſon martyre. Elle ne pouvoit pas ſe declarer plus hautement Chrétienne, & cela à la vue de Maximien meſme, & de ſes principaux miniſtres.

§ 12.

On pourroit joindre encore beau-

coup d'autres remarques à celles-ci: mais je croy que ce que nous avons dit ſuffira pour nous excuſer, ſi nous n'avons pas oſé nous arreſter à cette hiſtoire.

L'hymne ſur S. Adrien qu'on trouve dans le breviaire de Tolede *p.369.370*, nous apprend ſeulement que ce Saint ayant toujours vécu dans la chaſteté avec Ste Natalie ſa femme, ſe joignit à des Confeſſeurs priſonniers, & fut enchainé avec eux. Sa femme le vint viſiter & encourager dans la priſon. Il fut enſuite fouetté, dechiré avec les ongles de fer, *exinteratur*, & étendu avec des poulies. Enfin on luy coupa les piez, *pedum compage truncus*, & la main; ce qui termina ſon martyre. Sa femme l'aſſiſta & l'anima toujours juſques à la mort. Elle rendit enſuite les meſmes ſervices aux autres Martyrs, & ſouffrit ainſi en leur perſonne ce qu'elle euſt voulu ſouffrir en la ſienne propre.]

Pour la page 155. § 60.

NOTE LXVII.

Sur le jour du martyre de S. Adrien, & ſur ſa tranſlation à Rome.

Bar.8.ſept.b. 'Baronius croit que le 4 de mars eſt le jour de la mort de S. Adrien, & le 8 de ſeptembre celui de ſa tranſlation à Rome; ce que Molanus avoit dit avant luy ſur le 4 de mars. [Cela ſe peut appuyer] Flor.p.359. 816. 'ſur ce qu'au 4 de mars il eſt mis avec ſes compagnons dans les martyrologes de Saint Jerome, & ſeul au 8 de ſeptembre. Sa feſte au 4 de mars eſt appellée *paſſio* dans deux exemplaires, & celle du 8 ſeptembre *natalis*, qui eſt un terme plus general. Neanmoins il y en a un auſſi qui appelle la derniere, *paſſionem*. Boll. 4.mars, p.500. 'Bollandus ſemble vouloir dire que le 8 ſeptembre eſt le jour de ſon martyre, parceque ſa feſte y eſt marquée dans un plus grand nombre de martyrologes; [ce qui aſſurément ne prouve rien.] Bar.8.ſept.b. 'S'il eſtoit vray que le 26 d'aouſt, auquel les Grecs en font, fuſt le jour de ſa tranſlation à Byzance, comme l'a cru Baronius; [il faudroit dire, ſelon ſes actes, qu'il a ſouffert vers le 20 du meſme mois.

Nous ne voyons point que ſa tranſlation à Rome ait d'auteur plus ancien qu'Adon. Et ainſi il ſe pourroit bien faire que Saint Adrien honoré le 8 de ſeptembre, auroit ſouffert à Rome: & Vandelbert le dit aſſez poſitivement: *Martyr & Adrianus Romam tum ſanguine comit.* Neanmoins comme Bede, & tous les autres aprés luy, marquent ce jour là Saint Adrien de Nicomedie, & qu'il eſt certain par le Sacramentaire de S. Gregoire *p.129*, & le calendrier du P. Fronto *p.130*, que depuis bien des ſiecles on a honoré ce jour là à Rome un S. Adrien, nous ne voulons point nous oppoſer à une opinion qui n'eſt peuteſtre pas tout à fait certaine, mais qui eſt ancienne, qu'on peut dire fondée, & que nous ne voyons combatue par rien qui ſoit poſitif ou conſiderable.]

NOTE LXVIII.

Pour la page 156. § 61.

Divers actes de S. Pantaleon, tous faux: Sur ſes reliques.

Bar.27.jul.a. 'Baronius dit que les actes de Saint Pantaleon imprimez dans Surius, ſont de Metaphraſte. [Je ne ſçay quelle raiſon] All.de Sim.p. 123. 'Leo Allatius a de le nier. [Car ils paroiſſent aſſez dignes de cet auteur.] p.125. 'Il en marque d'autres qu'il luy attribue: [& nous les avons trouvez dans un legendaire de Saint Michel de Beauvais. C'eſt à peu pres la meſme choſe que ceux de Surius pour l'hiſtoire: mais ils ont un peu moins le ſtyle de Metaphraſte. Nous en avons vu dans un autre manuſcrit qui commencent par ces mots: *In tempore illo facta eſt perſecutio Chriſtianorum.* Ils ne valent rien non plus.]

Lab.bib.t.1. p.166.b.c. 'Hugue de Flavigni dit qu'un Eveſque

de Cologne envoyé par Othon II. à l'Empereur de Conſtantinople, en raporta de Nicomedie le corps de S. Pantaleon, qu'il mit à Cologne, hors un bras qui fut depuis apporté en l'egliſe de S. Vanne à Verdun &c. 'Un autre auteur dit que le chef de S. Pantaleon fut auſſi apporté de Conſtantinople à Cologne, mais ſeulement en 1208; 'de quoy Molanus & d'autres marquent qu'on fait une memoire à Cologne le 18 de fevrier. 'On pretend avoir receu le meſme jour à S. Denys en France une partie des reliques de Saint Pantaleon. 'D'autres écrivent que celles qui eſtoient à Conſtantinople dans l'egliſe de la Concorde, ſelon S. Jean de Damas, ont eſté transferées en la ville de Porto dans le Portugal dont il eſt patron. 'Enfin Florentinius nous apprend qu'on tient à Luque que ſon corps y eſt dans l'egliſe de S. Jean, & on y donne ſa teſte à baiſer aux Fideles le 27 de juiller. [Si toutes ces traditions ſont vraies, ce que nous ne pretendons pas examiner, il faut reconnoiſtre qu'il y a eu pluſieurs Martyrs de ce nom.]

Sang. de C. l. 4. p. 132.

Boll. 18. feb. p. 53. b.

Sauſſ. p. 114.

Sang. de C. l. 4. p. 157.

Flor. p. 686. 1.

Pour la page 138. § 61.

NOTE LXIX.

Deux hiſtoires de Sainte Theodote, toutes deux peu aſſurées.

[Nous avons deux hiſtoires de Ste Theodote,] 'l'une dans les actes de Ste Anaſtaſie, d'où eſt pris ce qu'Adon en dit au 2 d'aouſt, 'l'autre que le P. Combefis nous a donnée en l'an 1660, avec divers autres actes de Martyrs. [Ces deux hiſtoires n'ont aucun raport l'une avec l'autre, qu'en ce qu'elles diſent toutes deux que Ste Theodote fut brulée avec ſes enfans à Nicée en Bithynie. Les actes du P. Combefis ne diſent pas un mot de tout ce que Metaphraſte pretend s'eſtre paſſé ſur Ste Theodote en Macedoine; & meſme ils l'excluent aſſez viſiblement.] 'Car il y a au commencement que le Gouverneur ayant eſté averti qu'il y avoit une certaine femme dans la ville qui faiſoit profeſſion de la religion Chrétienne, & y elevoit ſes enfans, il la fit prendre & amener devant luy: [ce qui eſt bien eloigné de dire qu'elle luy avoit eſté envoyée par un autre Gouverneur.

Sur. 15. dec. p. 515. § 19. 20. 30. 31.

Combef. act. p. 147.

p. 147. 148.

Nous verrons en un autre endroit que les actes de Ste Anaſtaſie ſont ſans aucune autorité. Ce qu'ils diſent meſme de Ste Theodote eſt accompagné de circonſtances faſcheuſes: & ce qu'ils pretendent que de Macedoine elle fut renvoyée au Gouverneur de Bithynie, n'eſt point une choſe aiſée à croire quand on n'en rend point de raiſon. D'autrepart les actes du P. Combefis ne ſont nullement originaux, mais compoſez à loiſir; & meſme le juge y eſt aſſez ſouvent traité de tyran. Ils ne conſiſtent qu'en tres peu de faits, & en des diſcours aſſez longs, qu'on voit bien eſtre de l'auteur. Avec cela je penſe qu'ils ſont encore à preferer aux autres pour le fond de l'hiſtoire, qui eſt moins embaraſſé. Nous avons cru neanmoins pouvoir prendre quelques noms propres de Metaphraſte, & d'Adon: & c'eſt auſſi ſur leur autorité que nous mettons la Sainte ſous Dioceletien: Car les actes du P. Combefis ne marquent point de temps. Bede & les autres martyrologes latins, auſſi bien que le menologe des Grecs, ſuivent les actes de Ste Anaſtaſie: Et ce n'eſt peut-eſtre pas une mauvaiſe preuve pour l'antiquité de ceux du P. Combefis, qu'on n'a pas fait ſans doute depuis que les autres ont eſté compoſez, ou ſont devenus celebres.]

Pour la page 138. § 61.

NOTE LXX.

Deux Saintes Theodotes, l'une à Nicée, & l'autre en Mauritanie.

'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 2 d'aouſt une Ste Theodote martyre avec ſes enfans. L'un a *In*

Flor. p. 718. 719. 2.

Bitia civitate Theodota cum tribus filiis ſuis: & il eſt aiſé de dire qu'au lieu de *Bitia* il faut lire *Nicia* pour *Nicæa*. Mais les autres parlent d'une Theodote de Ceſatée en Mauritanie, à qui ils donnent ſept enfans; & ils ajoutent
p.710. qu'on en a les actes; 'quoique juſqu'à preſent on n'en ait point d'autre lumiere. Un autre ancien martyrologe marque diſtinctement celle de Mauritanie & celle de Nicée, & il tire ſon hiſtoire des actes de Ste Anaſtaſie.

Pour la page 160. § 62.

NOTE LXXI.

Difficultez dans les actes de Sainte Menodore.

Sur.10.ſept.p. 108.§ 1. a Ugh.t.6.p. 1056.
'Metaphraſte dit que Ste Menodore & ſes ſœurs eſtoient vierges: [a]le menologe de Baſile ſe contente de les appeller de ſaintes Martyres; '& les Ménées les qualifient de ſaintes femmes.

Men.10.ſept. p.155.

Sur.10.ſept. p.108.§ 2.
'Metaphraſte dit qu'elles eſtoient de Bithynie; & qu'ayant quitté leur pays à cauſe de J.C, (ce qui eſt difficile à entendre de trois jeunes filles,) elles allerent demeurer pres des bains de Pythies. [Il ſemble donc que ce lieu fuſt hors de la Bithynie. Ni luy ni les menologes ne nous éclairciſſent point cela. Le martyrologe Romain dit qu'elles ſouffrirent en Bithynie: mais ce n'eſt
Per.p.103. pas une autorité,] 'quoiqu'on marque une ville de Pythople dans la Bithynie.

Sur.§ 2.
'Metaphraſte ajoute que le Gouverneur Fronton envoya ſon Aſſeſſeur pour chercher les Saintes. [Eſtoit-ce là la fonction d'un Aſſeſſeur? On ne ſauroit voir par la ſuite ſi c'eſt l'Aſſeſſeur ou le Gouverneur meſme qui juge les
§ 5. Saintes;] 'ſinon qu'il paroiſt par un ſeul endroit que c'eſtoit l'Aſſeſſeur. [Cependant les Aſſeſſeurs jugeoient-ils, & encore à mort, lorſqu'il y avoit
Ugh.t.6.p.66. un Gouverneur?] 'Selon le menologe de Baſile ce fut le Gouverneur de la province qui les jugea.

Sur.10.ſept. p.110.§ 10.
'Metaphraſte fait toute l'hiſtoire des Saintes ſans miracles juſqu'à leur mort: Mais il ſe reſſouvient enfin de luy meſme, & fait ſauver leurs corps du feu par une pluie & un orage, qui éteint une fournaiſe, & reduit en cendres le juge avec tous ſes officiers.

Pour la page 163.§ 64.

NOTE LXXII.

Si Saint Gordie a ſouffert en la perſecution de Diocletien, ou ſous Licinius.

[Il eſt indubitable que S. Gordie a ſouffert dans le commencement du IV. ſiecle, puiſque S. Baſile qui a eſté fait Eveſque en 370, & eſt mort en 379.]
'declare que lorſqu'il prononça le pa- Baſ.t.1.or.19. P.447.c.
negyrique de ce Saint, il y avoit encore des perſonnes vivantes qui avoient eſté témoins de quelques unes de ſes actions. 'Les menologes des Grecs Boll.3.jan.p. 110.b|Men. ib.p.56|Ugh. t.6.p.1177.
diſent qu'il a ſouffert ſous Licinius: [a]& Baronius pretend que ç'a eſté ſous Maximien Galere. [Les premiers paroiſſent eſtre plus croyables, puiſqu'il s'agit d'un Saint de leur nation, & S. Baſile ſemble les favoriſer,] 'puiſqu'il Baſ div.19.p. 447.c.
dit que quand le Saint ſouffrit, il y avoit beaucoup de mauvais Chrétiens qui eſtoient venus avec les payens & les Juifs voir les jeux du cirque, '& p.448.b.
que quand il parut, ils le receurent en frapant des mains pour marquer leur joie, pendant que les payens demandoient ſa mort. [Cela n'eſt guere croyable de la perſecution de Diocletien, durant laquelle les Chrétiens n'oſoient pas meſme paroiſtre.] 'Et puiſqu'il y p.447.c.
avoit encore du temps de S. Baſile des perſonnes qui avoient vu & entendu parler S. Gordie, [cela eſt encore plus aiſé, s'il eſt mort vers 320, que ſi ç'a eſté dix ans pluſtoſt.

D'autrepart neanmoins] 'Saint Baſile p.446.
repreſente la perſecution que l'Egliſe ſouffroit lorſque Saint Gordie quitta la milice, comme la plus violente qui ſe puiſſe imaginer; & il dit particuliere-

Digitized by Google

ment qu'on y renverſoit les autels & les egliſes. [Ainſi il ſemble nous décrire plutoſt celle de Diocletien & de Galere, que celle de Licinius. Ce n'eſt pas que cette derniere n'ait eſté tres cruelle,] & meſme Euſebe dit qu'elle a eſté plus dangereuſe que les precedentes. [Mais par la deſcription qu'il en fait, on voit que le diable y agiſſoit plus comme ſerpent, que comme lion, cachant & deguiſant autant qu'il pouvoit ſa malice & ſa cruauté; au lieu que] celle dont parle S. Baſile, eſtoit une guerre toute ouverte & toute declarée, dans laquelle on publioit de tous coſtez des edits pour commander de reverer du bois & des pierres comme des divinitez, & on défendoit d'adorer J.C. ſur peine de la mort & des ſuppliees les plus cruels. [C'eſt ce qui ne convient pas au temps de Licinius qui ne s'eſt jamais porté aux dernieres violences,] puiſqu'Euſebe declare formellement qu'il n'avoit oſé le faire par la crainte de Conſtantin: & que lorſqu'il eſtoit ſur le point de declarer une guerre univerſelle aux Chrétiens, Dieu arreſta ce coup en l'obligeant de penſer à ſe défendre contre ce prince.

Euſ.v.Conſ.l. 2.c.1.p.443.a.

Baſ.p.446.a. b.

Euſ.l.10.c.8. p.397.b.

p.398.a.b.

[Il paroiſt donc difficile de pretendre que S. Baſile ait voulu décrire la perſecution de Licinius, ſi l'on ne veut dire qu'il l'a mal connue, ou qu'il l'a confondue avec celle de Diocletien, comme ſi ce n'en euſt eſté qu'une ſeule. L'autorité des menologes n'eſt pas aſſez grande pour nous obliger de reconnoiſtre de l'ignorance ou de la confuſion dans S. Baſile, & il n'eſt pas impoſſible que ceux qui avoient entendu S. Gordie en 311, vécuſſent encore en 370, agez de 80 ans: outre que Saint Baſile peut avoit fait l'eloge de Saint Gordie avant l'an 370. lorſqu'il n'eſtoit encore que Preſtre. Mais il eſt vray qu'il nous paroiſt plus aiſé de croire que S. Baſile n'a pas ſi bien diſtingué deux perſecutions peu eloignées l'une de l'autre, que de ſoutenir que des Chrétiens nullement dignes de la grace du martyre, ont oſé ſe declarer Chrétiens en plein theatre durant la perſecution de Diocletien.

On pourroit peuteſtre croire que S. Gordie ſe ſeroit retiré dans la perſecution de Diocletien, & ne ſeroit revenu que ſous Licinius. Mais ſelon ce qu'en dit S. Baſile, il faut qu'il ſe ſoit retiré des le commencement de la perſecution, c'eſt à dire des 303, ſi ç'a eſté ſous Diocletien: & Licinius n'a commencé à perſecuter que vers 320. Ainſi la retraite de Saint Gordie auroit duré environ dixhuit ans, durant leſquels l'Egliſe jouit quelque temps d'une pleine paix. Cela eſt difficile à croire:] Et le Saint eſtoit encore jeune quand il mourut. [Quand meſme cela ſe ſeroit fait de la ſorte, ce n'eſt pas ce qu'ont voulu dire ni Saint Baſile, ni les Grecs.] Car S. Baſile dit qu'il y avoit des edits publiez contre les Chrétiens, lorſque Saint Gordie ſortit de ſa ſolitude pour ſe preſenter au martyre: & [les Grecs veulent qu'il ait porté les armes ſous Licinius,] puiſqu'ils l'appellent ſon Comte, [quoiqu'il n'y euſt peuteſtre point encore de Comtes en ce temps là, & que ce titre n'ait jamais eſté rabaiſſé juſqu'à ſe donner à des Centeniers. Nous aurions donc pu reſerver l'hiſtoire de ce Saint pour la perſecution de Licinius. Mais nous avons autant aimé la laiſſer où Baronius l'a miſe. Et il importe peu où elle ſoit, pourvu qu'on la trouve quelquepart.]

Baſ.p.450.c.

p.448.d.

Ugh.p.1177. d.

NOTE LXXIII.

Pour la page 164 § 64.

Que Saint Gordie a eſté decapité, & non brulé.

S. Baſile dit ſimplement que Saint Gordie fut condanné à la mort, [ce qui marque naturellement la decapitation, puiſque c'eſtoit le ſupplice ordi-

Baſ.div.19.p. 449.c.

p.451.b. naire.]'Et en effet, S. Baſile dit enſuite qu'il alla recevoir le *coup*, qu'il ſe mit
c. entre les mains *du bourreau*, 'que les Anges le receurent auſſitoſt qu'il euſt eſté *tué*, πσφαγῆ. [Tous ces termes conviennent aſſurément beaucoup mieux à la decapitation qu'au ſupplice du feu. Ainſi il faut apparemment prendre en un ſens metaphorique,] p.450.b.c. 'la priere que les amis de S. Gordie luy faiſoient de ne ſe livrer pas au feu. 'Il Men. 1. jan. p. 56.57 | Ugh. t. 6. p. 1178. a. eſt certain que les Grecs ont cru qu'il avoit eſté decapité, & ils ne paroiſſent point avoir ſceu ſon hiſtoire que par S. Baſile. [Le ſupplice du feu auroit donné ce ſemble lieu à ce Saint de s'y étendre plus qu'il ne fait.]

Pour la page 165. & 65.

NOTE LXXIV.

Pourquoi on met le martyre de Saint Barlaam ſous Diocletien, & à Ceſarée plutoſt qu'à Antioche.

[Le martyrologe Romain *10. nov.* met S. Barlaam à Ceſarée en Cappadoce.] 'Et veritablement l'eloge que Baſ. liv. 18. p. 441. a. nous en avons dans S. Baſile, paroiſt fait à ſon tombeau. [Je ne trouve point que les Grecs marquent où il a Men. 16. nov. p. 162 | Ugh. t. 6. p. 1136. c. ſouffert,] 'mais ſeulement qu'il eſtoit originaire ou natif d'Antioche en Syrie, 'où nous trouvons une egliſe de Thphn. p. 110. c. ſon nom vers l'an 480. [a] Euſebe dit a Euſ. l. 8. c. 12. p. 305. c. que l'on y vit des Chrétiens durant la perſecution de Diocletien, qui aimerent mieux mettre leur main dans le feu, que de participer aux ſacrifices des idoles; [ce qui a quelque raport à Chry. t. 1. or. 73. p. 750. b. d. l'hiſtoire de S. Barlaam.] 'Nous avons auſſi un eloge de Saint Chryſoſtome ſur ce Saint, [cité par les Ménées des Grecs *nov. p. 262.* & ce qui nous embaraſſe,] c'eſt qu'il patoiſt fait, auſſibien que celui de S. Baſile, au tombeau du Saint.

[Cependant il eſt bien difficile de croire que ce ſoient deux Barlaams. Ce nom eſt trop extraordinaire; & l'hiſtoire que l'un & l'autre Pereen raporte, eſt peuteſtre unique entre les Martyrs. Il faut donc ou dire que l'oraiſon attribuée à S. Baſile, n'eſt pas de luy, mais faite à Antioche par quelque autre, puiſqu'on ne trouve point que S. Baſile air eſté jamais en état de preſcher à Antioche; ou voir s'il y a moyen d'expliquer ce que l'un des deux dit du tombeau de S. Barlaam.

[Je ne voy pas qu'il ſoit aiſé de le faire dans S. Baſile.] 'Car il dit que les Baſ. p. 441. a. Saints attirent à eux de leurs tombeaux une infinité de perſonnes, & que c'eſt ce que fait S. Barlaam. [Aſſurément il ne diſoit pas cela à Ceſarée, des aſſemblées qui ſe faiſoient à Antioche. Il me ſemble qu'il eſt plus aiſé d'expliquer S. Chryſoſtome. Car on peut dire qu'aprés avoir parlé de Saint Barlaam en particulier, il paſſe aux Martyrs en general; d'où vient qu'il ne dit pas *p. 790. b. C'eſt pourquoi nous vous avons amenez au tombeau de S. Barlaam*, mais *aux tombeaux des SS. Martyrs.* Ce qu'il dit enſuite *p. 790. d. Quand vous voyez un poſſedé,* ἐπὶ τὸν τάφον τῦ μάρτυρος, cela doit ſignifier en ce ſens, non *auprés du tombeau du Martyr*, quoique ce ſoit le ſens le plus naturel de ce τῦ, mais *auprés du tombeau d'un Martyr.*

Nous nous arreſtons d'autant plus volontiers à ce ſentiment, que ſi Saint Barlaam a ſouffert & a eſté enterré à Antioche, nous ne voyons pas pourquoi on en faiſoit la feſte à Ceſarée: au lieu que s'il eſt né à Antioche & mort à Ceſarée, l'une & l'autre Egliſe a eu raiſon de ſe l'attribuer & d'en faire la ſolennité. Car nous n'oſons pas oſter à S. Baſile l'oraiſon ſur S. Barlaam, ne voyant ni aſſez de raiſon, ni aucune autorité pour le faire.] 'Les actes de S. Boll. 14. feb. Serge de Cappadoce mettent nette- p. 462. c. ment le martyre de Saint Barlaam à Ceſarée dans la meſme province, ſous le gouverneur Saprice, & durant la

perſecution de Diocletien. [Ces actes ne ſont pas fort authentiques : mais ils ſuffiſent neanmoins pour faire voir que Baronius n'eſt pas auteur de cette opinion.]

Chry.t.6.or. 60.p.456.d. 'Nous avons un diſcours attribué à S. Chryſoſtome, où aprés avoir parlé de pluſieurs Juſtes, tous marquez dans l'Ecriture, il finit par Saint Barlaam. [C'eſtoit donc dans un lieu où l'on avoit une veneration particuliere pour ce Saint. Mais il ſuffit que ce fuſt dans une egliſe de ſon nom, quoique ce ne fuſt pas dans le lieu de ſa ſepulture ni de ſon martyre, & d'ailleurs nous ne croyons point que cette homelie ſoit veritablement de S. Chryſoſtome. Le ſixieme volume où elle ſe trouve, eſt le recueil des pieces que les plus habiles jugent ne luy pas appartenir.]

Pour la page 166.§ 65.

NOTE LXXV.

Sur les ſupplices endurez par S. Barlaam.

Chry.t.1.or. 71.p.787.c. 'S. Chryſoſtome dit que le demon n'attacha point S. Barlaam au chevalet, & ne fit point approcher de luy les boureaux.

Baſ.div.18.p. 441.442. 'Cependant S. Baſile nous aſſure que tout cela ſe fit. [Peut-on croire que S. Chryſoſtome veut ſeulement dire d'une maniere figurée, que le demon ne ſe contenta pas des tourmens ordinaires, & les regarda comme rien, ſon unique vue eſtant de le tenter en luy mettant du feu ſur la main? Si ce ſens eſt trop violent, il faut avouer ſimplement qu'il n'a ſceu du martyre du Saint que ce qu'il a eu d'eclatant & de ſingulier : Et ne ſeroit-ce point une marque que Saint Barlaam n'a pas ſouffert à Antioche?]

Men.16.nov. P.161|Ugh.t. 6.p.1136.c.d. 'Les nouveaux Grecs qui citent l'homelie de S. Chryſoſtome, reconnoiſſent que S. Barlaam fut fouetté avec des nerfs de bœuf. Ils ajoutent qu'on luy attacha les ongles. [Mais nous ne croirons pas ſur leur autorité une particularité ſi importante, que S. Baſile ne nous apprend point.

NOTE LXXVI.

Pour la page 167.§ 66.

Sur le temps & le lieu où a ſouffert Sainte Juliite.

Euſ.l.8.c.12.p. 194.b|Lact. perſ.c.13.p. 11.12. 'Comme nous apprenons d'Euſebe, & encore plus clairement de Lactance, que par le premier edit de Diocletien, les Chrétiens eſtoient declarez infames, & incapables d'eſtre ecoutez en juſtice pour quelque raiſon que ce fuſt;

Baſ.div.5.p. 115.d.e. 'cela convient ſi parfaitement à l'hiſtoire de Ste Juliite, [que nous ne croyons point devoir faire difficulté] de dire

Bar.304.§ 67. avec Baronius, qu'elle a ſouffert dans la perſecution de Diocletien.

§ 67. 'Baronius ajoute que ç'a eſté à Ceſarée en Cappadoce. 'Les Grecs diſent au

Men.30.jul.p. 299. moins qu'elle eſtoit de cette ville : [Et comme c'eſtoit la reſidence ordinaire du Gouverneur, il y a tout lieu de juger que ç'a eſté auſſi le lieu de ſon martyre.] 'L'eloge que S. Baſile fait de cette

Baſ.p.314. p.317.a. Sainte, [montre encore qu'elle appartenoit à la Cappadoce.] 'Mais ce qui embaraſſe, c'eſt que ce Saint ſemble parler de l'egliſe où repoſoit ſon corps, comme d'un lieu different de celui où il eſtoit. Il dit que la terre benie par la viſite de cette Sainte, τῇ ἐπιδημίᾳ, avoit produit une fontaine tres ſalutaire *à ceux de la ville.* 'Neanmoins il ajoute b. auſſitoſt en parlant de cette meſme fontaine : *C'eſt une grace que cette Bienheureuſe* nous *a faite.* [Ainſi il faut dire qu'il parle de Ceſarée meſme, ou de quelque ville qui n'en eſtoit pas bien eloignée, quoique nous ne voyions pas bien ce qu'il veut dire par τῇ ἐπιδημίᾳ, ſi on ne l'entend ſimplement de la preſence de ſon corps.]

NOTE LXXVII.

Pour la page 168.§ 66.

Sur un endroit de S. Baſile touchant le martyre de Sainte Juliite.

Baſ.div.5.p. 316.c. 'S. Baſile dit que Ste Juliite ayant eſté

condannée au feu, elle ſauta dans le bucher, πρὸς τὸ πῦρ ἅλατο. Cela peut marquer avec quelle ardeur & quel empreſſement elle alloit au lieu où elle devoit eſtre brulée, ou monta meſme ſur le buchet s'il eſtoit déja preparé, ou la joie avec laquelle elle le vit allumer autour d'elle, & en receut les flammes. Car la coutume eſtoit alors, comme aujourd'hui, d'attacher le ſupplicié, ou meſme de le clouer à un poteau, & d'allumer enſuite le feu.

Pour la page 268. § 66.

NOTE LXXVIII.

Difficultez dans les actes de Ste Capitoline.

MS. p. 659. 'Nous avons des actes Grecs de Ste Capitoline & Ste Erotiide, copiez ſur un manuſcrit de la bibliotheque de M^r le Chancelier Seguier, qui eſt en vélin, & ancien de quatre ou cinq-cents ans. Ils commencent par ces mots, πολλῶν καὶ μεγάλων καὶ καλλινίκων μαρτύρων &c. L'air en eſt bon, grave, & ſimple; les faits la pluſpart aſſez beaux, & les diſcours edifians, mais trop longs pour paroiſtre originaux, outre qu'il y a beaucoup de paſſages de l'Ecriture:
p. 668. '& on voit en effet par la fin, qu'ils ſont écrits quelques années au moins aprés la mort des Saintes.

[Mais quelque bons que ces actes puiſſent paroiſtre dans leur plus grande partie, il y a diverſes difficultez capables ce me ſemble de leur oſter
p. 661.] toute autorité.]'Je ne ſçay à quel propos un Gouverneur de Cappadoce demande à Ste Capitoline ſi elle ne juge pas que Serapis ſoit un grand dieu. Je ne trouve point que la Sainte euſt dit qu'elle adoroit trois perſonnes, comme un payen le pretend. [Mais la réponſe qu'elle fait ſur cela eſt ſi claire & ſi preciſe pour le myſtere de la Trinité, qu'il eſt difficile de croire qu'elle ait eſté compoſée avant le Concile de Nicée, ni meſme avant la fin du IV. ſiecle.]
'Car elle dit que les Chrétiens croient p. 661. 662. le Pere, le Fils, le S. Eſprit, la Trinité conſubſtantielle en une ſeule divinité.
'Elle avoit dit aupatavant qu'elle con- p. 660. feſſoit J.C. qui a la puiſſance & l'empire coeternel [avec ſon Pere.] 'On ne p. 663. voit pas bien pourquoi elle refuſe de manger du pain que Ste Erotiide ſa ſervante luy avoit apporté.

[Mais le martyre de Ste Erotiide a encore bien plus de difficulté que celui de Ste Capitoline.] 'Elle commence p. 664. par jetter des pierres au Gouverneur, & à luy parler avec les termes les plus offençans & les plus aigres, afin de ſe faire prendre. 'Et neanmoins p. 259. l'auteur pretend qu'elle a combatu dans les formes & ſelon les loix de l'Egliſe, νομίμως, [quoique ces loix défendent meſme de ſe preſenter aux perſecuteurs.] 'Je ne ſçay ce que c'eſt p. 665. que ce Tribun & ce *Prapoſitus* qui intercede pour elle. Le Tribun y eſt marqué pluſieurs fois. 'Elle dit que p. 666. ceux qui contribuoient à ſon martyre, periroient malheureuſement à la vue des hommes; [& l'auteur des actes ne marque pas ſi cela arriva effectivement.] Le juge ayant ordonné qu'on la laiſſaſt mourir de faim dans la priſon, des Anges vétus de blanc viennent la viſiter la nuit, & chanter avec elle &c. Enſuite de quoy le Gouverneur luy ayant fait donner à manger, elle n'en voulut point prendre, diſant que l'huile des pecheurs ne parfumeroit jamais ſa teſte &c. Cela ſent bien ſon Metaphraſte. Le juge l'ayant condannée au feu, on allume une fournaiſe,
'& on la jette dedans. [Ce n'eſt point p. 667. là la maniere dont les Romains avoient accoutumé de bruler, comme nous le voyons par les actes de S. Polycarpe & de beaucoup d'autres.] Pour le miracle par lequel la Sainte fut conſervée dans cette fournaiſe, comme elle l'avoit demandé, ſans perdre ſeulement un cheveu;

cheveu ; nous le croirons quand nous le verrons dans des actes entierement authentiques.

p.668. 'Mais ce qu'il y a de plus insoutenable dans cette piece, est la priere qu'y fait la Sainte au moment de sa mort : Que Dieu veuille donner à tous ceux qui celebreront sa memoire, tout ce qui leur sera necessaire, πᾶν ἀνταρκεσιαν, qu'il eloigne d'eux toutes les embusches du diable & des hommes, & qu'il leur donne son amour & la felicité eternelle.

p.139. 'Ces actes mettent le martyre des deux Saintes sous Licinius, Men.oct.p. 341|Ugh.t.6. p.1116. 'au lieu que les Grecs le mettent sous Diocletien. [Et neanmoins ils semblent avoir suivi les mesmes actes que nous avons, particulierement le menologe d'Ughellus.] Car pour les Ménées, ils disent que Sainte Capitoline donna la liberté à ses esclaves, [ce qui n'est point dans les actes. Mais selon les actes mesmes il est difficile de croire qu'elles aient MS.p.659. souffert sous Licinius.] 'Car ils portent que l'on faisoit alors une recherche generale des Chrétiens, & qu'il y avoit de gens destinez pour les chercher, les prendre, & les amener devant les juges, lesquels les condannoient à la mort suivant les loix de l'Empereur, s'ils refusoient de sacrifier. [Cela convient mieux assurément à la persecution de Diocletien, qu'à celle de Licinius, qui selon ce qu'en dit Eusebe, n'osa jamais aller jusqu'à faire des edits generaux contre les Chrétiens. *V. la note 72.*]

NOTE LXXIX.

Pour la page 170. § 66.

Que les actes de S. Serge sont pleins de fautes, & fort nouveaux.

Boll. 24. feb. p. 461. c. 'Les actes de Saint Serge que nous avons dans Bollandus, ont esté donnez d'abord par Tamaio de Salazar Espagnol, qui dit les avoir tirez d'un tres ancien manuscrit gothique trouvé à Tolede dans un monastere. Bollandus juge qu'ils sont écrits par un homme fort ignorant. 'Et il y remarque en effet p. 463. d. e. diverses fautes contre l'histoire. [Il faut ajouter que l'auteur en est assez nouveau,] puisqu'il parle de la translation d. du Saint à Badelone, & avoue qu'on ne savoit déja plus en quel endroit de cette ville son corps estoit enterré. [Il faut remarquer encore qu'une partie de cette piece est conforme mot à mot à celle de S. Saturnin de Cailleri, écrite aprés le VI. siecle, & mesme il y a divers faits qui sont tout semblables.]

NOTE LXXX.

Pour la page 170. § 67.

Qu'on n'a rien de bon sur S. Blaise.

'Bollandus nous a donné les actes de Boll. 3. feb p. S. Blaise en quatre façons, sans parler 332. a. b. de ceux de Surius & de Metaphraste. [Outre les fautes que l'on pourroit remarquer dans chacune de ces pieces en particulier ; ce qui est vray de toutes, c'est qu'il y a des contes pueriles, comme celui des sept femmes ; & des prieres qu'on ne trouvera point dans les actes de Saint Cyprien, ni dans les autres de cette nature. [Nous en avons encore vu de differens dans le legendaire du Chapitre de Saint Michel à Beauvais ; mais ils ne sont pas meilleurs que les imprimez.] 'Il est parlé de Saint c.d. Blaise dans les actes de Saint Eustrate, [qui ne valent pas davantage.] 'Bollan- p. 114-316. dus traite fort amplement de ce Saint, & de ses reliques qu'il avoue estre fort incertaines, aussibien que celles de beaucoup d'autres.

NOTE LXXXI.

Pour la page 172. § 67.

Que le martyre de Cesaire pere d'Endoxe, n'est fondé que sur Philostorge.

'Baronius n'autorise que par les Grecs Bar. 28. dec. f. ce que dit son martyrologe au 28 de decembre, touchant Cesaire qu'il fait Martyr à Arabisse sous Galere Maxi-

min[ou plutoſt Maximien. Cependant je n'en trouve rien dans les Grecs. Ce qui rend ce martyre de Ceſaire encore plus ſuſpect, c'eſt que c'eſt viſiblement le meſme]'Ceſaire pere d'Eudoxe inſigne Arien, dont Baronius parle pluſieurs fois dans ſes Annales ſur l'autorité ſeule de Suidas. Et ce qu'il en dit aprés Suidas, 'c'eſt qu'Eudoxe eſtoit d'Arabiſſe en la petite Armenie, fils de Ceſaire, lequel aprés avoir eſté long-temps eſclave des voluptez, avoit voulu laver ſes premieres taches dans ſon ſang par le martyre qu'il avoit ſouffert ſous Maximien &c.'Mr Valois ne doute point que cet endroit de Suidas n'ait eſté pris de Philoſtorge, 'dans l'abregé duquel nous trouvons la meſme choſe: [a] & il eſt ordinaire à Suidas de copier cet auteur.[On ſçait d'ailleurs que Philoſtorge eſt un Arien paſſionné. Ainſi le martyre du pere d'un des chefs de l'Arianiſme, ſe trouve uniquement appuyé ſur l'autorité d'un Arien.

Il faut remarquer meſme que c'eſt un martyre d'une eſpece toute ſinguliere. Car on ne trouvera peutestre jamais dans toute l'hiſtoire de l'Egliſe, qu'un homme aprés avoir violé la ſainteté de ſon batteſme par des voluptez criminelles, ait obtenu tout d'un coup la grace du martyre, ſans s'y eſtre preparé par la penitence. Or la maniere dont on parle de Ceſaire, porte tout à fait à croire qu'il ne pouvoit plus effacer ſes fautes par le batteſme, & l'abregé de Philoſtorge exprime poſitivement qu'il s'eſtoit ſouillé avec les femmes. Si l'on pretend défendre cette hiſtoire par celle de S. Boniface, nous allons voir que l'une n'eſt pas plus aſſurée que l'autre.]

311.§ 11]316. 123.

Suid.t.p.1071. 1072.

Philg.p.544 a.p.139.2.a.

l.4.c.4 p. 494.a. ¶P.539.547.

NOTE LXXXII.

Pour la page 171.§ 67.

Qu'on ne peut rien fonder ſur les actes de S. Boniface,

All.de Sim.p. 316.

'Les actes de S. Boniface que nous avons dans Surius au 5 de juin, ſont de Metaphraſte. Mr Bigot dans ſon Pallade *p. 325*, '& Bollandus, nous en ont donné le texte grec, [quoique cela ne fuſt pas fort neceſſaire. Il y en a d'autres plus courts dans Lipoman, traduits ſur le grec; mais avec des miracles ſans vraiſemblance, tirez de Metaphraſte.]

Boll.14.may. 5.22.

'Holſtenius nous en a depuis donné de nouveaux tirez de divers manuſcrits de Rome, plus anciens que Metaphraſte, & auſquels Adon ſe trouve conforme. 'Bollandus les a encore fait imprimer revus ſur divers manuſcrits: car ils y ſont communs. 'Mr Bigot nous a donné en 1680, le texte grec des meſmes actes, fort conforme au latin, quoiqu'il ſoit moins ample en un endroit ou deux.

Perp.act.p. 219.

Boll.14.may, p.279.b.c] 280.f. Pall.v.Chry. p.318.

'Bollandus aſſure que ces actes ſont tres anciens, écrits par des auteurs tres aſſurez, & en partie ſur le raport du frere du geolier, *commentarienſis*, ou ſur la copie qu'il avoit donnée de la confeſſion du Saint. [Nous ne voyons pas que Bollandus ait pu fonder ce dernier article ſur les actes,]'qui diſent ſeulement que le frere du geolier aſſura que le Saint avoit eſté martyrizé. 'Pour le reſte, Mr Valois en faiſant rimprimer à Paris en 1664, le texte latin de ces actes, dit qu'ils ne ſont pas à mepriſer, & qu'ils ont des expreſſions anciennes: Mais il ajoute en meſme temps qu'ils ſont bien eloignez de l'autorité & de l'eſtime des actes de Ste Perpetue, *longe inferioris meriti ac dignitatis*; & qu'ils ſont alterez par quelque main nouvelle, comme la choſe le montre aſſez d'elle meſme.

Boll.14.may, p.279.b.

P.283.b.

Perp.act.praef.

[Ce qu'on peut ajouter à cela,]'c'eſt que ſelon les manuſcrits latins, ils font commencer une perſecution tres violente, & publier des edits contre les Chrétiens en l'an 290:[ce qui eſt inſoutenable.]'On lit à la fin dans le latin & dans le grec, que *juſqu'aujourd'hui*

Boll.14.may, p.280.f] Pall. v.Chry.p.310.

Pall.p.323.

les reliques de S. Boniface chaſſent les demons, & gueriſſent toutes ſortes de maladies. [Cela ne convient pas à des actes originaux. Il n'y a pas non plus moyen de croire, qu'avant le regne
p.314 de Conſtantin,] 'on allaſt à Rome recevoir les corps des Saints avec l'encens & les cierges. [Il n'eſtoit pas ſeulement permis alors de tranſporter
p.318.319. aucun corps.] 'La confeſſion meſme du Saint eſt pleine d'injures, & de miracles ſans vraiſemblance, [qui leur ſont communs avec Metaphraſte, & qui ne ſont
ibid. dignes que de luy.] 'La ſedition du peuple qui s'écrie, *J. C. Fils de Dieu ſauvez-nous &c.* qui dit anatheme aux idoles des nations, qui renverſe l'autel, & qui jette des pierres au juge; [cet evenement, dis-je, ne peut ce me ſemble paſſer que pour une fiction,
p.319. & d'autant plus mal inventée,] 'que des le lendemain le juge recommence à traiter le Saint avec la meſme cruauté, ſans que le peuple diſe un mot, & cela aprés un miracle tout evident.

[Le fond meſme de cette hiſtoire eſt ſi extraordinaire, & ſi peu conforme à la maniere dont Dieu a accoutumé d'agir dans les ames, qu'il auroit beſoin d'une autorité inconteſtable pour eſtre cru. Car le moyen de ſe perſuader qu'un homme ſouffre le martyre,]
p.321. 'pendant que ceux qui eſtoient venus avec luy de Rome à Tarſe, penſent qu'il eſt dans un cabaret à boire, ou dans quelque autre lieu encore plus criminel. [Il falloit que ſes actions leur euſſent donné une étrange idée de luy juſqu'à ce moment. Et comment accorder cela avec ce que diſent ſes
p.324. actes,] 'que depuis Rome juſques à Tarſe, il s'eſtoit abſtenu de vin & de viande.

p.322. 'Aglaïde la compagne de ſes crimes, touchée, dit-on, de penitence, luy dit qu'elle avoit oui dire depuis peu aux Chrétiens, ou ſelon le texte latin, à quelques Chrétiens, que ceux qui auront rendu quelques ſervices aux Martyrs, leur ſeront unis au jour du jugement. [Il ſemble donc qu'ils ne fuſſent pas Chrétiens: & cela diminueroit leurs crimes. Cependant dans le deſſein qu'ils ont de ſe ſauver, ils ne parlent point de demander le batteſme;] 'mais Aglaïde envoie Boniface p.322. en Orient pour en apporter des reliques des Martyrs, afin de leur baſtir des egliſes. [Eſt-ce là la premiere choſe que les Chrétiens recommandoient à ceux qui embraſſoient la foy ou la penitence?] 'Le texte latin porte, p.324. qu'aprés la mort de Saint Boniface, Aglaïde paſſa treize ans *in habitu ſanctimonialis.* [Ni la choſe, ni l'expreſſion n'eſt point de ce temps là: ἐν ἀσκήσει qu'on lit dans le grec, ſe peut ſoutenir, & marquer que le grec eſt l'original du latin.] 'Mais ce que porte p.325. le grec, qu'elle diſtribua ſes biens aux monaſteres & aux hoſpitaux, [eſt une fauſſeté certaine, Rome n'ayant eu ni monaſteres ni hoſpitaux que ſur la fin du IV. ſiecle.]

NOTE LXXXIII.

Pour la page 175. § 68.

Qu'on ne ſçait rien de certain ſur Saint Coſme & S. Damien, & qu'apparemment il n'y en a point eu pluſieurs.

[L'hiſtoire de S. Coſme & S. Damien ſe peut dire entierement incertaine & inconnue. Car nous n'en avons aucune piece ancienne, ni ſur laquelle on ſe puiſſe tant ſoit peu fonder.] 'Baronius Bar. 27. ſept. 2.
rejette celles qui portent le nom de Nicetas & de Metaphraſte. 'Les actes Sur. 27. ſept.
que nous en avons dans le Surius de p. 279. § 1.
1618, contiennent les fables de la diſpute des deux Saints pour trois œufs, § 2.
'& du chameau qui parle, [dont Baronius ſe moque, outre beaucoup d'autres.] 'Un manuſcrit que nous avons MS. p. 489.
vu en retranche quelques unes, mais il en laiſſe encore aſſez pour n'en rien croire.

Bar.27.sept.2. 'Baronius en cite d'autres qu'il juge eſtre plus fideles, parcequ'il n'y a rien de la diſpute des œufs ni du chameau. Ce ſont ceux de Mombritius, & qui eſtoient dans ſon edition de Surius: [c'eſt pourquoi il eſt étonnant qu'on les ait oſtez dans les editions poſterieures, pour en mettre de plus méchans.] Cof.& D.p. 278. 'Je ne ſçay ſi ce ſeroient ceux que le Jeſuite Dehnius a publiez en grec & en latin à Vienne en Autriche l'an 1660, ſur un manuſcrit de Leo Allatius, All.de Sim.p. 215. 'qui les attribue à Metaphraſte. [Ils n'ont point en effet les fables marquées par Baronius, mais ils en ont aſſez d'autres pour les rejetter abſolument.]

Cof.& D.p.6. 230. 'Le meſme Dehnius a encore publié deux autres hiſtoires de S. Coſme & S. Damien ſur d'autres manuſcrits de All.de Sim.p. 221-224. Leo Allatius, 'qui en parle auſſi dans ſon traité des Simeons, & les attribue à d'autres auteurs inconnus. [Mais ils ſont encore plus inſoutenables que les Cof.& D.p. 26. premiers.] 'Outre cela, Dehnius nous a donné les eloges des meſmes Saints p.170. par Nicetas, 'par George metropolitain de Nicomedie, p.68. '& par un autre All.de Sim.p. 85. auteur anonyme. 'Allatius y en ajoute un quatrieme fait par Pierre d'Argos, p.224.229. '& deux autres vies des meſmes Saints, qu'il attribue à Metaphraſte. [Mais il ſuffit de ſavoir que tous ces panegyriques & ces hiſtoires ſont de Grecs modernes; & Baronius, comme nous avons dit, rejette abſolument Nicetas. Adon *27. ſept.* parle auſſi fort amplement des meſmes Martyrs: mais perſonne n'oſeroit ſoutenir qu'il diſe vray. On ne peut pas non plus défendre] Canif.t.5.p. 818. 'ce qu'en écrit Sainte Aldelme dans ſon poeme de la virginité.

Men.17.oct. p.181[Ligh.t. 6.p.1106. 'Les Grecs diſtinguent trois paires ou trois couples, s'il faut ainſi parler, chacune compoſée de deux freres medecins appellez Coſme & Damien. Et ils leur donnent à tous le titre d'Anargyres, c'eſt à dire ſans argent, parce-qu'ils exerçoient la profeſſion de la medecine gratuitement & ſans rien prendre. 'Ils diſent que les uns fils d'u- Cof.& D.p.2. ne nommée Theodote, eſtoient d'A- 4. ſie, qu'ils moururent en paix, & qu'ils furent enterrez en un lieu appellé Phereman; 'que les ſeconds vivoient p.2.214.236. ſous Carin à Rome, ou plutoſt dans une bourgade des environs, & furent martyrizez dans ces quartiers là: 'Et p.2.4.276. que les derniers qui eſtoient d'Arabie furent martyrizez à Eges en Cilicie, ſous Diocletien & le Gouverneur Lyſias, avec trois autres de leurs freres, Anthime, Leonce, & Euprepe. 'Les Men.nov.p. Grecs font aujourd'hui de ceux d'Aſie 1-10. le premier de novembre, 'de ceux de jul.p.1-8. Rome le premier de juillet; '& de ceux oct.p.211. d'Arabie le 17 d'octobre. Mais ils ne font que memoire de ceux-ci, & ils font leur grand office des quatre autres. 'Le Typ.p.17.& Typique marque auſſi en ces trois jours 19.21.54.1. la feſte de S. Coſme & de S. Damien, & les diſtingue de meſme, hors ceux du premier de novembre, dont il ne dit rien de particulier. 'Dehnius nous Cof.& D.p.6. a donné trois differentes hiſtoires de 230.278. ces Saints, conformes à ce que les menologes en diſent.

'Le Cardinal Bona, & Florentinius Bon.lit.l.2.c. *p.879-881*, paroiſſent approuver les 12.§3.p.432. Grecs en cela. 'Florentinius eſt neanmoins obligé de reconnoiſtre que c'eſt Flor.p.880. une choſe bien ſurprenante de voir 881. trois fois Saint Coſme & S. Damien freres & medecins. [J'avoue que pour croire une choſe ſi peu probable, j'en voudrois avoir des autoritez tout autrement conſiderables que celles que nous en avons. Il n'a pas eſté neceſſaire qu'il y en ait eu à Rome pour les faire mettre dans le Canon de l'Egliſe Romaine. On y a mis auſſi S. Cyprien, Ste Perpetue & Ste Felicité qui ont ſouffert dans l'Afrique, Ste Agathe & Ste Luce qui ſont de Sicile, outre Ste Cecile qui en eſt peuteſtre auſſi, & Ste Anaſtaſie qui pouvoit eſtre de Rome, mais qui a

Bona,lib. eſté martyrizée dans l'Illyrie.]'Le Cardinal Bona dit qu'elles eſtoient toutes au moins du patriarcat de Rome. [Mais il ſeroit fort difficile de montrer que ni l'Afrique ni l'Illyrie aient jamais reconnu ce patriarcat.

S'il y a eu à Rome un S. Coſme & un Saint Damien, ils ont dû eſtre plus celebres dans l'Occident que ceux de Boll.may,t.1. p.31. l'Aſie & de l'Arabie.]'Cependant Bollandus avoue qu'ils y ſont entierement inconnus, quoiqu'il paroiſſe ſuivre auſſi la diſtinction des Grecs.'Adon Ado,27.ſept. marque la veneration que la ville de Rome avoit pour S. Coſme & S. Damien: mais il pretend que ce ſont ceux d'Arabie qui ont ſouffert à Eges ſous Lyſias: [Et c'eſt ce que l'on a mis juſques à preſent dans tous les breviaires, meſme dans celui de Rome.[Il eſt viſible que ce ſont ceux que S. Aldelme loue dans ſes vers. Bede dans ſon martyrologe n'en connoiſt point d'autres.] Sur.27.ſept. p.179.180. 'Les actes que nous en avons dans Surius les font fils de Theodote, & leur raportent les autres choſes que les Grecs diſent des Confeſſeurs d'Aſie. [Marcellin, Procope, la vie de S. Sabas, S. Gregoire de Tours, S. Aldelme, ont tous parlé de S. Coſme & S. Damien comme de Saints uniques, ſans nous avertir jamais de ne pas confondre ceux dont ils parloient, avec d'autres de meſme nom. Tous les monumens des Grecs ne parlent jamais de Cyr où eſtoit leur principale veneration dans le V. & le VI. ſiecle: de ſorte que ſi l'on vouloit s'arreſter à eux, il faudroit encore mettre un Saint Coſme & S. Damien à Cyr, differens de tous les autres.

Nous ne croyons donc point devoir ſuppoſer qu'il y ait eu plus d'un Saint Coſme & S. Damien freres, ni nous arreſter pour leur hiſtoire, qu'à ce qu'on trouve de la veneration que Flor.p.877. 878. l'Egliſe a eue pour eux.]'Les martyrologes de S. Jerome les mettent *Ad Acia* ou *Adacia*; ſurquoi Florentinius s'étend aſſez. [Il nous ſuffit de ſavoir que ce mot eſt corrompu, ſans nous arreſter à des conjectures qui ſeront toujours fort incertaines.]

NOTE LXXXIV.

Pour la page 178.§ 69.

Que les actes de S. Maurice d'Apamée ſont pleins de fautes.

[Les actes de S. Maurice d'Apamée ſont viſiblement inſoutenables, par la longueur & la qualité des harangues pleines d'injures, & d'autres choſes ſans apparence. Ils n'ont rien d'ailleurs qui les rende recommandables. Au contraire]'ils ſemblent dire que Maxi- Boll.11.feb.p. 239.c. mien vint de Rome exprés en Orient, pour y perſecuter partout les Chrétiens. [Cependant Maximien Hercule ne regna & ne vint jamais en Orient, & Maximien Galere n'entra jamais dans Rome. Il en approcha ſeulement en 307 pour l'aſſieger, & fut auſſi-toſt contraint de s'enfuir; ce qui ſeroit fort mal expliqué par le *Romam relinquens* des actes. Il ne vint point de là en Orient, mais s'arreſta en Illyrie pour tout le reſte de l'année au moins. Et la Syrie eſtoit alors de la juriſdiction de Maximin.]

'Le miracle du feu [n'eſt pas fort p.241.§ 15. croyable, & encore moins]la maxime qu'on y fait avancer aux Saints, Que le feu materiel ne ſauroit bruler ceux en qui brule le feu de la charité.

'Nous apprenons de S. Jerome qu'on Hier.v. Paul. a une fois expoſé un Chrétien aux gueſpes & aux couſins. 'Mais qu'un Boll.11.feb.p. Empereur, avec deliberation de ſon 241.d.e. conſeil, ait prononcé une ſentence de cette nature contre 70 perſonnes à la fois, [c'eſt une choſe qui a peu d'apparence de verité.]'Et encore on veut f. aprés cela, qu'ils ſoient tous morts miraculeuſement à la fois, & que Maximien ſachant qu'ils eſtoient morts, leur ait fait trancher la teſte.

p.141.a. p.139.b.c. 'Cette piece eſt faite pour ceux d'Apamée, 'qui eſtoit alors metropole de la ſeconde Syrie. [Je penſe qu'on attribue à Valens la diviſion de la Syrie en deux provinces.]

Pour la page 178. § 69.

NOTE LXXXV.

Que les actes de Ste Febronie ſont inſoutenables.

[L'hiſtoire de Ste Febronie que nous avons dans Surius *15. jun. p.199*, ſe peut dire belle, bien écrite, & fort agreable. Elle eſt ſous le nom de Ste Thomaïde compagne de Ste Febronie, & Religieuſe du monaſtere où on pretend qu'elle a vécu. Baronius trouve cette vie tres fidele, & Mr le Maiſtre la regardoit comme une bonne piece. Neanmoins des docteurs tres judicieux & tres habiles, l'ayant examinée avec ſoin, n'ont point cru qu'on y puſt ajouter foy, & ont jugé que ce n'eſtoit apparemment qu'une fable faite à plaiſir. Ces monaſteres d'hommes & de femmes déja tout formez & tout reglez avec des habits monaſtiques, ne paroiſſent nullement convenir au temps de Diocletien, ſous lequel on met Ste Febronie, & aprés lequel il n'y a plus eu de perſecution ouverte. Il y a d'autres faits peu probables, & diverſes choſes qui ne reſſentent pas la gravité & la ſainteté de ces premiers ſiecles.]

Sur 15 jun. p. 199. § 1.a. 'On y voit d'abord un Lyſimaque agé de vingt ans, à qui Diocletien veut donner un gouvernement que Anthime ſon pere venoit de quitter par la mort. Neanmoins il aime mieux l'envoyer auparavant en Orient avec beaucoup de ſoldats, pour y abolir le Chriſtianiſme, luy promettant qu'aprés cela il le feroit gouverneur. Selene ſon oncle y va avec luy, & y agit autant que luy, ou plus que luy, & comme ſon maiſtre. [Je croy que ceux qui auront appris de l'hiſtoire comment les choſes ſe paſſoient en ce temps là, verront aiſément que tous ces faits ſont autant d'articles oppoſez à la police des Romains, qui ne donnoient point des gouvernemens à 20 ans; qui ne faiſoient point ſucceder le fils au pere, qui ſe ſervoient des officiers ordinaires pour perſecuter les Chrétiens comme pour le reſte, qui ne commettoient point deux perſonnes pour un ſeul emploi, qui n'avoient point beſoin de donner des ſoldats aux officiers, y en ayant dans les provinces, & ſurtout en Meſopotamie, où l'on envoyoit Lyſimaque.]

§ 2. 'L'auteur confond le pays de Palmyre qui eſt en deçà de l'Euphrate, avec la Meſopotamie qui eſt audelà.

§ 4. 'La ſcene de ſon hiſtoire eſt à Sibaple, qu'il met à l'extremité de l'Empire du coſté de l'Aſſyrie. [Je ne trouve point ce lieu dans Eſtienne le geographe, ni dans Baudrand, ni dans la Geographie ſacrée,] 'quoiqu'on en faſſe une ville épiſcopale. 'Les Grecs qui dans le reſte ſuivent aſſez les actes, mettent Niſibe, au lieu de Sibaple. [Il ſera aiſé de faire beaucoup d'autres remarques ſur cette piece, ſi l'on ſçait que des perſonnes judicieuſes croient la pouvoir ſoutenir.]

§ 9. Men. jun. p. 191. Canis. t. 2. p. 808.

NOTES SUR SAINT DOROTHÉE.

NOTE I.

Pour la page 180.

De ſes actes: Que luy & ſes compagnons eſtoient eunuques de Diocletien.

MS.P.453. 'NOUS avons des actes de Saint Dorothée & S. Gorgone copiez
Boll.12.mars, p.106. ſur un manuſcrit de Ciſteaux, 'dont Bollandus a donné une partie: [& elle peut ſuffire pour juger du reſte. Ils ſont aſſez bien écrits, mais non avant le IX. ſiecle, comme on le voit par la fin, qui parle de la tranſlation de Saint Gorgone à Rome, à Gorze, & enfin à Minden en Saxe: Et en les conferant avec Rufin, on voit que ce n'eſt proprement qu'une amplification de ce qu'il dit des meſmes Saints dans ſa traduction d'Euſebe. Ils ne ſuivent pas tout à fait Euſebe, non plus que Rufin: Et Euſebe meſme n'a pas tout à fait demeſlé les choſes comme Lactance qui les voyoit de ſes yeux. Car on ne
Lact.perſ.c. 15.p.313. peut douter]'que les eunuques, tout-puiſſans dans le palais de Diocletien, que Lactance dit avoir eſté martyrizez,
Euſ.l.8.c.6.p. 296.d. [ne ſoient]'S. Dorothée & les autres
c.1.p.292.a. qu'Euſebe appelle *βασιλικοὺς παῖδας*, [a] & *διοικητὰς*, [ce qui marque fort bien
a.p.158.2.162. les eunuques du palais,]'comme Mr Valois l'a mis ſans difficulté, avant meſme qu'on euſt vu ce qu'en dit
Ruf.l.8.c.6 p. 296.1. Lactance. 'Rufin les fait nettement Chambellans de l'Empereur: [& on ſçait que les Chambellans eſtoient preſque toujours eunuques. Euſebe ne dit pas nettement de quel Prince ils eſtoient officiers. Mais outre le témoignage de Lactance, Galere de qui ſeul
Euſ.l.8.c.18. p.317.a.b. on pourroit douter,]'avoit déja chaſſé de ſa maiſon tous les Chrétiens: [& il
Sur.26.dec.p. 336.§ 23. ne les a jamais aimez.]'Que ſi les actes de S. Inde les luy attribuent, [ce n'eſt pas une grande autorité.]

NOTE II.

Pour la page 180.

Que S. Dorothée eſtoit grand Chambellan: Extraction de S. Gorgone.

'Les actes de S. Dorothée & de S. Gorgone, qui ſont proprement faits pour le dernier, veulent qu'il fuſt grand Chambellan, & S. Dorothée au-deſſous de luy. 'Mais Rufin met nette-
Ruf.l.8.c.6.p. 296.1. ment S. Dorothée grand Chambellan, *cubiculi regii præpoſitum*: 'Et en effet,
Euſ.l.8.c.6.p. 296.d. Euſebe le met comme le chef des autres, *τῷ ἀμφὶ τὸν Δωρόθεον*: '& il le
p.297.c|c.1. p.292.a. nomme toujours avant S. Gorgone. 'Les plus anciens martyrologes ſuivent
Boll.12.mars, p.106. le meſme ordre. [a] Les Grecs font auſſi
a Sur.26.dec. p.336.§ 23| Men.28.dec. p.529. S. Dorothée grand Chambellan.

[Les actes de S. Gorgone *p.456*, luy attribuent une extraction noble:] [b] & Mr Valois pretend que les eunuques du palais eſtoient eſclaves ou affranchis, *ſervilis conditionis*. [Cela eſtoit-il ſans exception? Les eſclaves meſmes pouvoient eſtre des enfans de grande naiſſance, reduits par divers malheurs à la ſervitude.]

b Euſ.n.p.118.2.b.

NOTE III.

Pour la page 181.

Que Saint Pierre peut eſtre mort le 12 de mars.

'Euſebe dit que S. Pierre ſouffrit les
Euſ.l.8.c.6.p. 297.a.c. tourmens qu'il raporte, & dans leſquels il mourut, en preſence de Diocletien & de Galere, *ἐφ' ὧν λελυμάνθαι φήσιν*. [Cela paroiſt contraire à Lactance,]
Lact.perſ.c. 15.p.13. 'qui dit que les eunuques furent mis à mort aprés que Galere s'en fut allé.
c.14.p.11. 'Mais Lactance avoit dit anparavant que tous les officiers du palais avoient eſté mis à la queſtion lorſque Galere eſtoit encore à Nicomedie. [S. Pierre peut donc avoit ſouffert des ce temps

là une partie des tourmens que raporte Euſebe. Il ſe peut faire meſme qu'il ſoit mort alors dans la queſtion, & les autres aprés le depart de Galere. En ce cas le 12 de mars marqué pour ſa feſte & celle des autres, pourra eſtre le jour de ſon martyre: car ce n'eſt que 17 jours aprés la publication de l'edit, ce qui eſt bien peu pour y mettre]'tous les deux embraſemens arrivez à 15 jours l'un de l'autre, lorſque Galere eſtoit encore à Nicomedie. Car il ne s'en alla que le jour auquel arriva le ſecond, ou plutoſt auquel il le fit faire luy meſme.

p. 12.

Pour la page 282.

NOTE IV.

Fautes de Rufin ſur ces Martyrs.

Ruf. l. 8. c. 6. p. 116. d.

'Rufin dit qu'on voulut obliger Saint Pierre à ſacrifier, ſur ce qu'il parloit avec liberté des ſupplices qu'on faiſoit ſouffrir à un autre Martyr; & il dit de meſme que S. Dorothée & S. Gorgone voyant avec quelle cruauté on tourmentoit Saint Pierre, ſe plaignirent à l'Empereur de ce qu'il puniſſoit dans luy ſeul un crime qui leur eſtoit commun à tous &c. [Il ſemble par là avoir cru que Diocletien ignoroit que ces Saints fuſſent Chrétiens;]'& en effet, leurs actes manuſcrits diſent qu'ils avoient caché leur religion juſqu'à ce temps là. [Si ç'a eſté la penſée de Rufin, elle eſt abſolument contraire à ce que nous avons dit ſur des monumens plus anciens. Et quoy qu'il en ſoit, nous croyons nous pouvoir paſſer de ces circonſtances qu'il ajoute à l'auteur qu'il traduit avec ſa liberté ordinaire. Il eſt viſible que Rufin n'a point ſceu la veritable cauſe de leur martyre, laquelle nous n'apprenons que de Lactance.]

MS. p. 453.

Pour la page 282.

NOTE V.

Sur les actes de Saint Inde.

[Outre que les actes de S. Inde & de Ste Domne ſont de Metaphraſte, & par conſequent ſans autorité; ils contiennent bien des choſes qui ont peu ou point d'apparence. Mais nous pouvons ajouter que nous n'y trouvons aucune trace de ce que les veritables auteurs nous apprennent de l'état de ce temps là, & que nous ne voyons aucun moyen de les accorder avec Lactance.]'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils ſont directement contraires à Euſebe dans la mort meſme [de S. Dorothée, de S. Gorgone, &]de S. Pierre. 'Cela reduit Bollandus à dire que les Martyrs dont parle Euſebe, ſont differens de ceux qui ſont marquez dans ces actes. 'Mais depuis il a eſté obligé d'avouer qu'il y a bien lieu de craindre que ces actes ne ſoient de ceux qui ſont pleins de faits fabuleux, & que Metaphraſte a taſché d'orner un peu par ſon eloquence, en ſorte qu'on n'en voit pas tout d'un coup la fauſſeté. Il ne ſauroit ſe perſuader qu'on ait fait mourir alors 20 mille Chrétiens à Nicomedie. 'Il y remarque encore d'autres faits inſoutenables, & croit que c'eſt un tout fabuleux compoſé de pluſieurs pieces dans leſquelles il y a peut-eſtre quelque choſe de vray. En un mot, il les met au rang des actes de S. Alphée.

Bar. 302. § 40.

Boll. 12. mart. p. 107. a] 108. a d.

may. t. 1. p. 57.

10. may. p. 218. d.

NOTE VI.

Pour la page 284.

Sur S. Gorgone transferé de Rome à Marmoutier ou à Gorze.

'Bollandus marque pluſieurs Saints Gorgones martyrizez en Orient, à Nicomedie, à Nicée, à Sebaſte; & il croit que tous ces Saints ſont differens de celui qui eſtoit à Rome des l'an 354, au lieu appellé Entre les deux lauriers. Il croit que ce ne peut pas eſtre celui que l'on met entre les quarante Martyrs de Sebaſte, puiſqu'on n'avoit rien de ces Saints que leurs cendres. [Il eſt de meſme aſſez difficile de croire que celui qui ſouffrit à Nicomedie ait jamais eſté tranſporté à Rome. Car on ne peut douter

Boll. 11. mart. p. 16. b.

douter qu'Euſebe n'ait voulu dire que ſon corps avoit eſté jetté dans la mer: & il eſt certain qu'il ne dit point qu'il en ait eſté retiré, non plus que ceux de ſes compagnons. Rufin qui pouvoit ſavoir qu'on honoroit de ſon temps à Rome le corps de S. Gorgone, n'en dit rien non plus. Vandelbert dit poſitivement que celui que l'on honore à Rome le 9 de ſeptembre, y a auſſi ſouffert:] 'Bar.384.§ 15. & puiſque les corps des Martyrs qui avoient ſouffert avec luy, eſtoient auſſi à Rome, ſelon Damaſe, [c'eſt encore une grande raiſon pour le diſtinguer de celui de Nicomedie.

Bollandus ne touche point la difficulté, ſi S. Gorgone apporté à Marmoutier eſt le meſme que celui qu'on dit avoir eſté apporté à Gorze par Crodegand Eveſque de Mets, comme on le voit dans le texte.] 'Si celui de Marmoutier Boll.11.mars, p.59.§ 10. a eſté tiré du lieu appellé Entre les deux lauriers, comme l'hiſtorien de ſa tranſlation le ſemble dire, [il eſt difficile d'en faire deux Saints, & il faut que Marmoutier & Gorze, s'il n'y a point eu d'erreur, n'aient eu chacun qu'une MS.p.461. partie de ſon corps.] 'Car celui de Gorze eſtoit auſſi Entre les deux lauriers, ſelon ſes actes: [Uſuard & Adon y mettent auſſi celui qu'ils diſent avoir eſté apporté de Nicomedie à Rome.]

Flor.p.820. 'Les uns placent ce lieu ſur le chemin Latin, les autres ſur le chemin Lavican. Florentinius ſoutient que le dernier ſeul eſt veritable, & l'autre une faute.

NOTE VII.

Pour la page 284.

Sur les actes des 1003 Martyrs de Nicomedie.

Boll.7.feb.p. 29.a. 'Les actes des 1003. Martyrs de Nicomedie, [ſont graves pour le ſtyle. Le genie de Diocletien, qui dans ſa cruauté affectoit de paroiſtre doux, y eſt aſſez b en repreſenté. Il y a des paroles des Saints qui ſont fort belles. Les diſcours ſont neanmoins un peu longs, & les Empereurs ne ſont guere appellez enfans du diable dans de bons actes.] 'Mais la reſolution de mille b. perſonnes, qui s'en vont d'eux meſmes avec des enfans à la mammelle, ſe preſenter aux perſecuteurs, & demander le martyre, [n'eſt pas une choſe aiſée à croire, ni qui ſoit dans la regle commune de l'Evangile. La date qui paroiſt fort authentique, forme une grande difficulté.] 'Elle porte que les p.18.§ 2|19.§ Saints furent maſſacrez à Nicomedie 1. en preſence de Diocletien aſſis ſur ſon tribunal, *le 12 de Mechir, qui eſt le 7 de fevrier.* [Ce ne peut pas eſtre en 303, la perſecution, n'ayant commencé que le 23 de fevrier. Le 12 de Mechir eſtoit le ſettieme de fevrier en 304, à cauſe du biſſexte, [à quoy Bollandus n'a pas pris garde.] 'Mais au mois de fevrier Lact.perſ.c. 304, Diocletien eſtoit à Ravenne. 18.p.15. [Si on lit le 13 de Mechir, comme veut Bollandus, qui n'a pas craint meſme de le mettre dans le texte, contre l'autorité de ſon manuſcrit; c'eſtoit le 7 de fevrier en 305.] & Diocletien eſtoit alors à Nicomedie: mais il y eſtoit malade, & il ne parut point juſques au premier jour de mars, en ſorte meſme qu'on le croyoit mort.

NOTE VIII.

Pour la page 285.

Sur Dorothée qu'on fait Eveſque de Tyr, & Martyr.

'Baronius croit que Dorothée Preſtre Bar.285.§ 8. d'Antioche, eſt le meſme qu'un Do- 5.jun d. rothée que 'Theophane dit avoir Thphn.p.19. ſoufferr beaucoup de maux, d'exils & b.c|41.b. de tourmens, ſous Diocletien & ſous Licinius, avoir beaucoup écrit tant en grec qu'en latin, particulierement ſur les Eveſques de Byzance, & avoir eſté enfin martyrizé à Dyſſople [en Thrace] en la ſeconde année de Julien l'apoſtat, à l'age de cent ſept ans. 'Baronius dit Bar.363.§ 3. qu'il ſouffrit à Edeſſe en Meſopotamie, ſuppoſant que Julien y vint en allant en

Perſe: [ce qu'on peut dire eſtre faux. Puiſque Dorothée d'Antioche eſtoit Preſtre avant l'an 303, preſchoit & expliquoit l'Ecriture; il n'eſt nullement aiſé de croire qu'il fuſt encore vivant en 362. De la maniere meſme dont Euſebe en parle dans ſon hiſtoire, 35 ans avant Julien, il y a peu ou point d'apparence qu'il fuſt encore vivant. Mais il eſt encore plus difficile de s'imaginer que s'il y avoit eu en ce temps là un Dorothée tel que le depeint Theophane, Euſebe n'en euſt rien écrit, ni S. Jerome meſme qui le devoit reverer & comme un Pere de l'Egliſe, & comme un Martyr. Le traité des Eveſques de Byzance reſſent un peu la nouveauté. Mais toute cette narration de Theophane ſe détruit evidemment d'elle meſme,] puiſqu'elle fait ce Dorothée Eveſque de Tyr au temps du Concile de Nicée; ce que Baronius ſoutient eſtre certainement faux.[a] Les Grecs qui en font la feſte le 5 de juin, ſuivent Theophane, & diſent encore plus nettement que luy qu'il fut Eveſque de Tyr depuis le commencement de la perſecution au moins, juſqu'au regne de Julien, [c'eſt à dire durant 60 ans,] ce qui eſt viſiblement inſoutenable, puiſqu'on ſçait que Paulin & pluſieurs autres ont gouverné durant ce temps là l'Egliſe de Tyr: & il eſt viſible qu'Euſebe n'a point ſceu qu'il ait eſté autre choſe que Preſtre.

Theph.p.19. b.

Bar.181.§ 9] 5. jun.d.

a Men.p.38.

Bar.5.jun.d.

c C'eſt à ce Dorothée qu'on attribue d'ordinaire la Synopſe des 72 Diſciples, qui eſt une piece pleine de fautes, & d'autres écrits de meſme genre. Baronius ſoutient particulierement que la Synopſe n'eſt pas de luy, mais d'un Dorothée plus nouveau, puiſqu'il eſt qualifié Abbé.

Boll.may.t.5 p.19.a.

d Bollandus croit que Saint Dorothée Martyr honoré le 5 juin, eſtoit Eveſque de Tyr: mais il veut qu'on le diſtingue du Preſtre d'Antioche, & de l'auteur des rhapſodies pueriles ſur les vies des Prophetes & ſur les Diſciples de J.C. Il ne dit point quand il peut avoir vécu. e Dorothée Eveſque de Tyr en 458, a écrit à l'Empereur Leon pour le Concile de Calcedoine. [Mais je penſe que c'eſt tout ce qu'on ſçait de luy; & il eſt bien rare de voir des Eveſques de ce temps là ſouffrir le martyre.]

Conc.t.4.p. 921.c.

NOTES SUR SAINT GEORGE.

Pour la page 188.

NOTE I.

Sur les diverſes hiſtoires que l'on en a.

Boll.23.apr. p.100-104.

a Bollandus traite amplement tout ce qui regarde les diverſes hiſtoires de S. George; [ce qui nous diſpenſe de nous y arreſter.] Et pour le jugement qu'on en doit faire, il ſuffit de dire qu'il les rejette toutes, ſoutenant qu'elles ſont pleines de fables, b plus capables de porter à l'infidelité, qu'à la pieté, comme Baronius le cite du VI. Concile Canon 63. c Il excepte ſeulement celle qui eſt dans Surius ſous le nom de Metaphraſte, & qu'il aſſure neanmoins avoir eſté celebre dans l'Egliſe plus de trois ſiecles avant cet auteur. d Il ſemble vouloir ſoutenir cette hiſtoire, juſqu'à dire qu'elle merite d'eſtre receue de tout le monde. e Cependant il ne veut pas qu'elle ait eſté compoſée avant le V. ou le VI. ſiecle. Il en abandonne la preface & les expreſſions, voulant qu'on ſe tienne ſeulement à la ſubſtance des choſes, f dans laquelle meſme il reconnoiſt qu'il y a des fautes. g Baronius ſe garde bien d'approuver ces actes. Il les ſoumet au jugement des lecteurs, & les met au nombre des choſes dou-

Bar.ib.a.

Boll.p.102.d. e.

c.108.c.

p.101.d.

Bar.23.apr.d.

teuſes. Il les condanne meſme aſſez clairement, en leur preferant d'autres actes manuſcrits qui contiennent fort peu de faits, quoique leur ſtyle luy en faſſe avouer la nouveauté.

[En effet, il eſt impoſſible de lire ceux qui ſont dans Surius, ſans juger qu'ils meritent par eux meſmes non d'eſtre crus, mais d'eſtre rejettez de tout le monde, quand on ne conſidereroit que la converſion & le martyre de l'Imperatrice Alexandra femme de Diocletien, qui a paru fauſſe à des perſonnes habiles, quoiqu'ils n'euſſent rien de poſitif à y oppoſer; & qui eſt maintenant abſolument inſoutenable, depuis que nous avons appris de Lactance que la femme de Diocletien s'appelloit Priſca, & a ſurvécu ſon mari de quelques années, ſans parler du reſte de ſon hiſtoire, toute differente de ce que nous en liſons dans celle de Saint George.]

Bar.23.1pr.a. 'Baronius rejette auſſi tout le combat de Saint George contre le magicien Athanaſe, & il pretend, [quoiqu'avec peu d'apparence,] que c'eſt une pure fiction des Ariens, qui ont voulu par là noircir la reputation du grand Saint Athanaſe, & relever celle de George leur faux Eveſque d'Alexandrie. Combefis. 'Pour ce que pretend le P. Combefis, que ces actes de Saint George ne ſont pas plus mauvais que beaucoup d'autres, [il eſt fort aiſé de le luy accorder, ſans qu'on en puiſſe rien conclure de favorable pour ceux-ci, qui ont neanmoins encore ce deſavantage particulier, qu'il y a tout lieu de craindre qu'ils ne viennent des anciens actes condannez par le Concile de Rome.] Boll.23.apr.p. 304.a.b. 'Bollandus ſe moque de l'approbation que le meſme Pere donne encore à d'autres actes de S. George.

[L'eloge qu'André de Crete a fait de S. George, eſt tout à fait conforme aux actes attribuez à Metaphraſte; de ſorte que cet eloge qui n'a pas d'autorité par luy meſme, n'eſtant que du VII. ou VIII. ſiecle, en a encore moins par la ſource dont il a eſté tiré.] 'La Preface ſur S. George qui eſt dans le miſſel Ambroſien, vient auſſi viſiblement des actes les plus apocryphes. 'Fortunat témoigne que S. George a conſommé ſon martyre par la priſon, les chaines, la faim, la ſoif, le feu, le froid, & l'épée, '& qu'il a ſurmonté le feu & la poix. [Il n'eſt point parlé de faim, de ſoif, ni de froid dans ſes actes: ce qui confirme ce que nous avons dit dans le texte, que de ſes vieux actes les uns en ont pris une choſe, les autres une autre.]

p.110.§ 40.

Fort.l.2.c.13. p.61.

l.10.c.13 p. 253.

NOTE II.

Pour la page 188.

Sur le lieu & le temps de ſon martyre.

'Les hiſtoires latines de S. George, qu'on croit eſtre fort anciennes, diſent qu'il ſouffrit dans la Perſe à Militine en Cappadoce: 'Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres, l'ont mis à Diopolis dans la Perſe; '& meſme pluſieurs tres anciens exemplaires du martyrologe de S. Jerome le mettent en Perſe. [Au contraire tous les Grecs depuis le VIII. ſiecle, & quelques Latins, conviennent qu'il confeſſa J.C. devant Diocletien: & ſelon ſes actes, ce fut au commencement de la perſecution.] 'Ainſi il faut, ſelon eux, que ç'ait eſté à Nicomedie: '& quelques uns le marquent expreſſément. 'Les actes latins diſent que c'eſtoit un vendredi 23 d'avril, ce qui ſe rencontre en l'an 303, auquel la perſecution de Diocletien commença au mois de fevrier, mais non en l'an 290, 'auquel Baronius dit que des actes manuſcrits mettent le martyre du Saint. 'C'eſt ſur cela que Bollandus dit qu'on peut, ou plutoſt qu'on doit croire, & meſme avec certitude, qu'il a ſouffert à Nicomedie en l'an 303, le vendredi 23 d'avril; 'quoiqu'un peu auparavant il euſt loué Bede, & le martyrologe Romain, de n'avoir point marqué ni

Boll.23.apr. p.101.c.f.104. b.

p.104.c.

c.d.

p.106 f.

p.107.a.

c.

Bar.23.apr.a.

Boll.p.106.f.

p.104.d.

le lieu, ni le temps de ſon martyre : [& c'eſt ſans doute le plus ſeur.] 'La Chronique d'Alexandrie met ſon martyre en l'an 255, depuis l'Aſcenſion de J.C, ſous les Conſuls Carin & Numerien, [qui ſont ceux de l'an 284. Mais elle fait tant de fautes en cet endroit, qu'il n'y a pas lieu de s'y arreſter.]

Chr. Al. p. 638.

Pour la page 189.

NOTE III.

Sur la veneration de S. George dans la Paleſtine.

'Les actes grecs de S. George, & les Ménées, portent que le Saint avant que de mourir, ordonna qu'on portaſt ſon corps dans la Paleſtine : Et l'on a cru dans les ſiecles poſterieurs y avoir ſes reliques dans une egliſe fort celebre, 'dont les Grecs attribuent la fondation à Conſtantin. Ils en honorent ſolennellement la dedicace le 3e jour de novembre, auquel ils diſent auſſi que ſon corps y a eſté mis. Ils placent cette egliſe à Lydde ; 'd'autres la mettent à Rama ou Ramula qui a meſme porté le nom de S. George : & l'on croit qu'elle eſtoit entre ces deux villes, qui ne ſont eloignées que de trois lieues. 'Un Jeſuite qui a fait imprimer en 1679, le voyage qu'il avoit fait dans la Terre-ſainte avec Mr de Nointel, dit qu'il y a à Rama une egliſe de S. George, '& une autre à Lydde, où l'on pretend qu'a eſté autrefois le chef du Saint, baſtie en la place de celle qui avoit eſté fondée, dit-il, par Juſtinien, [ou ſelon d'autres, par Conſtantin.] 'S. Jerome en parlant des lieux de devotion viſitez par Ste Paule dans la Paleſtine, marque Lydde, celebre par les miracles de S. Pierre, & Arimathie [qu'on pretend eſtre Rama, à cauſe de Joſeph. [Mais il ne dit rien de S. George.]

Boll. 23. apr. p. 14. a] Men. 3. nov. p. 43.

Men. p. 30. 41. 43.

Boll. p. 109. a.

V. de P. p. 32.

P. 41.

Hier. ep. 27. p. 172. c.

'Comme Lydde portoit auſſi le nom de Dioſpolis, c'eſt peuteſtre pour cela que divers martyrologes confondant le lieu de la ſepulture de S. George avec celui de ſon martyre, diſent qu'il a ſouffert à Dioſpolis. Et ils mettoient cette ville en Perſe, [peuteſtre parceque la Paleſtine eſtoit ſoumiſe de leur temps aux Rois des Sarrazins & des Perſes. Ce qui eſt certain, c'eſt que] 'dans le VII. ſiecle les Latins croyoient que le corps de ce Saint eſtoit en Orient.

Boll. p. 104. c.

Fort. l. 2. c. 13. p. 61.

NOTES SUR SAINT THEODOTE.

Pour la page 189.

NOTE I.

Diverſes difficultez dans ſes actes.

[IL n'y a guere de pieces, quelque authentiques qu'elles ſoient, où l'on ne trouve des difficultez, & quelquefois de fort embaraſſantes, qu'il n'eſt pas aiſé de reſoudre. C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner s'il s'en rencontre auſſi dans les actes de Saint Theodote. Nous ne mettons pas en ce rang les divers miracles qu'on y lit, la pluſpart ayant une gravité, & un caractere de verité qui ſe défend par ſoy meſme. Mais il y a quelque choſe de plus étrange,] 'dans cet aſne que Fronton envoie à quinze lieues loin d'Ancyre, chargé du corps de Saint Theodote, en demeurant luy meſme à Ancyte. On ne voit pas bien ſi l'aſne alla droit à Male chez ſon maiſtre, ou s'il alla au lieu que le Saint avoit marqué à Fronton, 'qui eſtoit à deux ſtades de Male. [Le premier ſeroit moins ſurprenant, y ayant aſſez d'animaux accoutumez à s'en retourner chez eux ſans qu'on les conduiſe. Neanmoins il y a plus d'apparence que c'eſt le dernier ;] 'd'où vient que l'auteur dit que ce fut un ſaint Ange qui conduiſit l'aſne. [Peuteſtre que Fronton crut qu'il retourneroit chez luy, & que

Boll. 18. may, p. 165. c.

P. 154. d.

P. 165. e.

l'Ange le fit aller à l'autre endroit.

Je ne ſçay ſi nous trouvons des paſſa- p.154.c.
ges auſſi anciens]pour l'uſage de la priere de Sexte : mais elle pouvoit eſtre commune dans la Galacie, ſans que cela ſoit marqué par les auteurs. On peut faire la meſme objection & f.
la meſme réponſe ſur le titre de Pape donné à un Preſtre. Il y a quelque lieu c.
de s'étonner de voir au meſme endroit une egliſe qui n'eſtoit ni abatue, ni meſme fermée. [Mais il faut conſiderer que c'eſtoit des les premiers mois de la perſecution, dans un village à quinze lieues de la ville.]

§ 'S. Theodote eſt qualifié en un endroit Martyr des ſon vivant: [mais c'eſt viſiblement une mepriſe des copiſtes : & quand meſme elle viendroit de l'auteur, cela n'empeſche point que la piece ne ſoit veritablement originale.] Il ſemble que le Saint demande qu'on luy baſtiſſe une egliſe : σὺν δὲ ἀνεγεῖραι τὸν οἶκον οἰκοδομῆσαι. [Mais οἶκος ne peut-il pas ſignifier ſimplement un monument? Et d'ailleurs le Saint qui parloit viſiblement en cette occaſion par eſprit de prophetie, ne pouvoit-il pas demander ce qu'il ſavoit devoir arriver, parceque Dieu le vouloit, & ſans aucun mouve- p.162.a.
ment de vanité ?] On voit des preſtres payens qui dechirent leurs habits. [Cela eſtoit-il en uſage parmi d'autres que les Juifs ?

Il ſemble difficile de croire] que le p.159.c.
juge ait promis tant de recompenſes au Saint, & en particulier le pontificat, pour le porter à renoncer J.C. [Je ne doute pas que les payens ne cruſſent les apoſtats aſſez bien recompenſez de n'eſtre point inquietez & tourmentez. Il paroiſt neanmoins par quelques endroits, qu'on leur donnoit meſme des recompenſes ; quoiqu'apparemment on le fiſt ſeulement à un petit nombre pour attirer les autres par l'eſperance. Pour ce qui eſt du pontificat de la ville ou de la province, qui pouvoit eſtre alors vacant, c'eſtoit une grande dignité, mais qui engageoit auſſi à de grands frais qu'il falloit faire pour repreſenter des jeux. Ainſi des perſonnes qui n'avoient que des biens mediocres, comme S. Theodote, n'avoient garde d'y aſpirer.] Et pour les grandes p.160.f.
ſommes que le juge luy promettoit, elles ſe fuſſent ſans doute trouvées reduites à peu de choſe, s'il euſt falu venir aux effets.] Il y a quelques paro- p.161.a.
les du Saint un peu fortes : [mais c'eſt peu de choſe.

Il y a une difficulté plus importante que tout cela,] ſur ce qui y eſt dit que p.158.c.
les Apotactetes s'attribuoient & avec ſujet les Vierges Tecuſe, Alexandrée, & Phaïne. 'Bollandus dit que ces 2.
Apotacteres eſtoient ceux qui renonçoient à leurs biens, & qui dans la ſuite ſont degenerez en une ſecte heretique, de meſme que les Encratites, comme on le voit par la loy VI. du Code Theodoſien ſur les heretiques. 'Il veut dire par la ſettieme. [Mais les Cod.Th.t.6.
Encratites ont eſté heretiques des leur p.121.
origine, c'eſt à dire des la fin du II. ſiecle. Les Apotactetes marquez par la loy de Theodoſe,] eſtoient une Epi.c.61.p.
branche ſortie des Encratites, *v. les* 506.b.
Encratites, & venoient, comme eux, de Tatien. [Ainſi ils ont toujours eſté heretiques ; & ſi ce ſont ceux que marque Nil auteur des actes de S. Theodote, il faut dire que Ste Tecuſe, & les deux autres, S. Theodote inſtruit par elle, tous les Chrétiens d'Ancyre qui leur eſtoient unis, & Nil qui leur a tant donné d'eloges, eſtoient tous des heretiques. Et comme la foy ne nous permet pas de croire que Dieu ait voulu canonizer des heretiques par des viſions & par des miracles, il faut dire que Nil eſt un impoſteur, & toute l'hiſtoire qu'il nous debite, une fable. Il ſeroit bien faſcheux de ſe reduire à cette extremité, de rejetter une hiſtoire qui a toute l'apparence de verité,

& d'abandonner au demon des perſonnes que l'Egliſe honore publiquement comme des Saints.

Il vaut donc mieux recourir à une autre ſolution, & dire que le mot d'Apotactetes ou Renonçans, marquant fort naturellement tous ceux qui renonçoient à la vie commune pour en embraſſer une plus penitente & plus parfaite, ſe peut fort bien entendre de ceux qu'Euſebe appelle Aſcetes, & de ceux qui ont embraſſé
Juli.or.7.p. 417. enſuite l'état monaſtique.]'Il eſt viſible en effet que Julien l'apoſtat marque les moines par le mot d'Apotactites, & il dit que c'eſtoient les Chrétiens qui les appelloient de ce nom.[Ainſi cet endroit marquera que les Saintes Tecuſe, Alexandrée & Phaïne, avoient embraſſé une vie plus auſtere & plus retirée que les autres: ce qui ne ſervira qu'à relever la gloire de leur virginité & de leur martyre. Cela s'accorde
Boll.18.may, p.157.a. fort bien]'avec ce que Ste Tecuſe dit à S. Theodote dans une viſion, qu'elle l'avoit conduit aux exercices des Aſceres, *πρὸς ἄσκησιν ἐχειραγώγησά σε*.

[S'il falloit dire neceſſairement que ces Apotactetes ſont ceux qui ont eſté condannez comme heretiques, nous ne craindrions point de répondre qu'au lieu de *κατὰ ἀλήθειαν δὲ εἰσὶ*, il faut lire *κατὰ ἀλήθειαν δὲ οὐκ εἰσὶ*, ce qui feroit ce ſens, que les Encrarites pretendoient avoir eu les trois Saintes dans leur ſecte, mais qu'ils le pretendoient contre la raiſon & la verité.]

Pour la page 189.

NOTE II.

Sur le temps de ſa mort.

[Il n'eſt point neceſſaire de repeter
Boll.18.may, p.148. ici les raiſons par leſquelles]'Bollandus montre que Saint Theodote a ſouffert dans la perſecution de Diocletien, vers 303 ou 304. [Mais je ne ſçay pourquoi]
p.147.b. 'il a choiſi l'an 304. [a]Car puiſque le
a p.163.b. Saint parla en mourant aux Chrétiens qui pleuroient à la vue de tous les infideles, c'eſtoit ſans doute avant le quatrieme edit publié au commencement de 304. pour les condanner tous à la mort. Il ſemble meſme qu'on n'avoit publié alors que le ſecond edit, qui ordonnoit de mettre les Eccleſiaſtiques en priſon, & non encore le troiſieme qui vouloit qu'on les fiſt mourir.

Nous ne voyons pas non plus de difficulté à croire que le 18 de may, auquel on fait de Ste Tecuſe & de ſes compagnes, eſt veritablement le jour de leur mort. On pourroit dire auſſi que c'eſt celui du martyre de S. Theodote, & en ce cas, Ste Tecuſe auroit ſouffert le 11, n'y ayant eu que ſept jours entre ces deux evenemens, ſelon les actes.]'Bollandus dit que c'eſt trop p 165.c.
peu, & qu'il faut lire *p.162.d*, quinze jours au moins au lieu de cinq qui ſont marquez.[Mais je ne voy point pourquoi il trouve ce temps trop court.]'Il p.148.b.
voudroit qu'on miſt la mort de Saint Theodote le 7 de juin, à cauſe que les Grecs en font ce jour là un office ſolennel. Mais il nous apprend luy meſme que c'eſt à cauſe d'une tranſlation de ſes reliques. [Quoy qu'il en ſoit, c'eſtoit toujours au printemps,]
'puiſque peu de jours auparavant, on p.154.d.
entendoit chanter les roſſignols; [ſi l'on ne veut dire que Nil a ajouté cette petite particularité pour egayer ſa narration. Mais la gravité du reſte porte à prendre cet endroit meſme à la lettre.]

Pour la page 198.

NOTE III.

Que S. Theodote honoré par les Moſcovites, eſt celui d'Ancyre.

[Bollandus ne remarque point]'que Boll.may,t.1. p.18.
les Moſcovites font de S. Theodote ſeul le 18 de may. [Peuteſtre a-t-il cru que ce n'eſtoit pas le meſme Theodote,] parcequ'ils le qualifient Eveſque: [Mais ils peuvent avoir pris cette
erreur des Grecs,]'qui dans leurs Mé- Men.p.47.50.
nées appellent auſſi Saint Theodote

d'Ancyre ἱερομάρτυρα, comme s'il avoit eſté Eveſque, ou au moins Preſtre : & dans le menologe imprimé en 1523, *p.117.2*, ils le font poſitivement Eveſque d'Ancyre. Pour montrer qu'ils ſe trompent, il ſuffit de voir que les actes ne diſent point qu'il ait eu aucun degré
Boll.18.may, p.149.c. eccleſiaſtique.]'Son emploi de cabaretier, & ſa vie dans l'uſage du mariage, avec tout le reſte de ce qui eſt dit dans cet endroit, [ne convient point à un Eveſque,]'non plus que le titre de p.154.f. Pape qu'il donne à un Preſtre. Mais ce qui eſt dit'qu'il ne mangeoit jamais e|150.e. qu'aprés que le Preſtre avoit fait la benediction,[reçoit encore moins de réponſe.]'Auſſi ce titre d'Eveſque n'avoit may,t.1.p.18. pas empeſché d'abord Bollandus de dire que c'eſt celui meſme dont Nil a écrit la vie.

NOTES SUR SAINT MARCELLIN ET SAINT PIERRE.

Pour la page 193.

NOTE I.

Abregé de leurs actes.

[NOus n'avons point cru devoir mettre dans le texte l'hiſtoire de Saint Marcellin & de S. Pierre, ne voyant point qu'elle ſoit ni aſſez autoriſée, ni aſſez belle. Cependant comme elle eſt celebre, nous en mettrons ici
Sur.2.jun.p. 16.§ 1. un abregé.]'Saint Pierre qui eſtoit Exorciſte, fut pris à Rome par les payens, fouetté pluſieurs fois pour le
§ 4. nom de J.C,'tourmenté, & preſque juſqu'à en mourir. Comme il vivoit
§ 5. neanmoins encore,'il fut mis en priſon en la garde d'un nommé Arteme, dont la fille appellée Pauline eſtoit poſſedée du demon. Pierre aſſura Arteme qu'elle ſeroit delivrée s'il vouloit croire en J.C: & ſur ce qu'Arteme luy objecta que ſi ſon Dieu avoit tant de puiſſance, pourquoi il le laiſſoit ſouffrir ſi longtemps, luy qui eſtoit ſon ſerviteur, il luy dit que J.C. pouvoit le delivrer, mais qu'il aimoit mieux luy laiſſer acquerir une coutonne eternelle par ces ſouffrances de peu de durée. Enfin, Arteme conclut qu'il vouloit mettre S. Pierre dans un cachot plus profond, le charger de plus de chaines, l'enfermer mieux qu'à l'ordinaire, & que ſi ſon Dieu le delivroit de là le jour meſme, & qu'il gueriſt ſa fille, il ne manqueroit point de croire en luy.

§ 2. 'Pierre luy promit que cela ſe feroit, non pour ſatisfaire ſa curioſité, mais pour faire eclater la divinité de J.C. Et en effet, lorſqu'Arteme s'entretenoit avec ſa femme Candide, & qu'il ſe moquoit tant de Pierre, que de ſa femme meſme qui prenoit ſon parti, il le vit, dit-on, venir à luy vétu de blanc, & une croix à la main. Auſſitoſt Pauline fut delivrée, & Arteme converti avec toute ſa famille, & beaucoup de perſonnes du voiſinage, que le bruit de ce miracle attira chez luy. Arteme s'en alla en meſme temps aux priſonniers, à qui il offroit la liberté, (ce qui n'eſt nullement aiſé à croire,) s'ils vouloient ſe faire Chrétiens : & ils l'accepterent tous. Saint Pierre fit venir S. Marcellin Preſtre qui les battiza, & ils les inſtruiſirent durant plus de 40 jours. Car le juge nommé Serene qui eſtoit Vicaire [du Prefet du Preroire,] eſtant tombé malade, leur donna tout ce loiſir.

§ 4. 'Au bout de ce temps, Arteme receut ordre de venir la nuit trouver ce juge, avec tous les priſonniers qu'il gardoit. Il dit aux nouveaux convertis que ceux qui voudroient ſe retirer le pouvoient faire. [Il paroiſt qu'ils le firent tous, hors S. Marcellin & Saint

Pierre : & il ne faut pas s'éronner que des criminels s'enfuient quand ils le peuvent. Ce qui n'eſt nullement croyable, c'eſt qu'Arteme ſe ſoit engagé par là à ſouffrir, contre la défenſe de Saint Pierre, non comme Chrétien, mais comme violateur des loix publiques & legitimes de tous les Etats. Mais c'eſt ce que portent ſes actes.] §4. 'Il s'en alla donc trouver Serene, & luy dit que Pierre avoit fait Chrétiens tous les priſonniers, & les avoit délivrez par le nom de J.C, & qu'il eſtoit demeuré tout ſeul avec le Preſtre Marcellin, [dont il pouvoit bien ſe diſpenſer de parler, puiſqu'il n'eſtoit pas ſon priſonnier.]

§4. 'Serene en colere, [& avec aſſez de raiſon,] fit fouetter & mettre en priſon Arteme meſme, [pour ſa negligence à §4. garder les priſonniers:] puis faiſant venir Marcellin & Pierre, il commanda aprés quelques paroles, que l'on battiſt le premier à coups de poings ſur les arteres, (je ne ſçay ce que c'eſt;) & enſuite qu'on le couchaſt tout nud & lié de chaines dans la priſon ſur du verre caſſé, ſans luy donner meſme de l'eau.

§5. 'Il menaça enſuite S. Pierre de le faire dechirer des le lendemain par les beſtes; de quoy le Saint ſe moqua, & il luy reprocha meſme la cruauté dont il uſoit envers Marcellin. Il fut mené en priſon, ſeparé de S. Marcellin, & enfermé §5. dans les ceps de bois: 'Mais un Ange, dit-on, les delivra tous deux, en leur ordonnant d'aller inſtruire les neophytes, & de ſe repreſenter à Serene 8 jours aprés. [Cela ſent parfaitement ſa fable Metaphraſtique.]

§6. 'Le lendemain Serene ſachant qu'ils n'eſtoient plus dans la priſon, fit venir Arteme avec ſa femme & ſa fille. Voyant qu'ils confeſſoient J.C, & refuſoient de ſacrifier, il les condanna à eſtre accablez ſous une mazure, *immenſâ ruderum mole obrui.* [C'eſt un jugement un peu extraordinaire.] On les menoit déja au lieu de l'execution, lorſque Marcellin & Pierre vinrent audevant d'eux, avec un grand nombre de Chrétiens, ce qui fit fuir les ſoldats qui les menoient. Les Chrétiens coururent aprés, pour taſcher inutilement de les convertir : & quelques uns d'eux les retinrent durant que Saint Marcellin diſoit la Meſſe. Quand elle fut dite, S. Marcellin fit retirer tous les Fideles, afin que les ſoldats puſſent executer leur ordre; & il ſe livra luy meſme entre leurs mains avec S. Pierre.

§7. 'Les ſoldats, [ſans ſe ſouvenir de ce que portoit la ſentence,] tuerent Arteme d'un coup d'épée, & precipiterent ſa femme & ſa fille dans une grote, où ils les aſſommerent à coups de pierres. Pour S. Marcellin & Saint Pierre, ils les lierent à des arbres, les mains derriere le dos, juſqu'à ce qu'ils en euſſent averti Serene, qui ordonna qu'on les decapitaſt au milieu de la foreſt noire, ce qui fut executé. On ajoute que celui qui les executa s'eſtant enfin converti, aſſura entre autres choſes, qu'il avoit vu leurs ames ſortir de leurs corps comme des vierges richement parées, & eſtre portées au ciel par les mains des Anges.

NOTE II.

Pour la page 100.

Si l'on a fait leur feſte au mois de decembre.

'Baronius dit qu'on faiſoit autrefois la feſte de S. Marcellin & S. Pierre au mois de decembre, puiſque le titre de la ſixieme homelie de Saint Gregoire, porte qu'elle eſt faite dans leur egliſe, le jour de leur feſte, le 3e dimanche de l'Avent. Il doute neanmoins en meſme temps s'il n'y a point en cela quelque faute. 'Et en effet, dans la derniere edition de S. Gregoire, le titre de cette homelie ne porte point qu'elle ait eſté faite le jour de leur feſte. [On ſçait d'ailleurs que ces titres ne ſont jamais une entiere autorité.]

Bar. 2. jun. 2.

Greg. t. 1. ep. 1360.

NOTES

NOTES SUR SAINT FELIX DE THIBARE.

Pour la page 201.

NOTE I.

Sur ſes divers actes : Pourquoi nous mettons ſa mort à Venouſe le 30 aouſt 303.

Bar.302.§ 118-113. 'BARONIUS nous a donné dans ſes Annales les actes de S. Felix Eveſque d'Afrique, martyrizé en Italie au commencement de la perſecution 14.oct.a. de Diocletien, 'les ayant tirez de l'an- Spic.t.11.p. 634. cienne edition de Surius. 'Depuis cela, ces meſmes actes nous ont encore eſté donnez ſur divers manuſcrits par le P. Dom Luc d'Achery, [par Mr Baluze dans ſes Mélanges *t.2.p.77-81*, par les Anglois qui les ont encore imprimez Act.M.p.176. à Oxford en 1680,] '& enfin en 1689 par D. Thierri Ruinart dans ſon recueil des anciens actes. [Il ſemble que nous ne devions plus trouver de difficulté dans ces actes, que tant de perſonnes habiles ſe ſont mis en peine de revoir ſur les manuſcrits, les ayant tous jugé legitimes & authentiques. Cependant c'eſt ce qui nous cauſe un aſſez grand embaras. Les editions de D. Luc, de Mr Baluze, & d'Oxford, ſont preſque partout conformes ; & elles s'accordent avec ce qu'on en lit dans Mom- P.374.§ 1. britius *p.289.*] 'Celle de Surius [& de Baronius,] que le P. Ruinart a mieux aimé ſuivre, comme la plus pure, [eſt aſſez differente des autres, & bien plus courte. Ainſi, ou celle-ci eſt abregée, ou les autres ſont amplifiées. Nous aimons mieux croire le premier qui ſe peut faire ſans falſification : & ces editions plus amples ont des particularitez qui peuvent plus aiſément s'omettre que s'ajouter. Bede qui paroiſt avoir eu la meſme hiſtoire que Baronius, y ajoute neanmoins des choſes qui paroiſſent ne pouvoir venir que de la piece originale.

Mais outre ces differences qu'on peut concilier, il y en a deux importantes, qui ſont des contrarietez abſolues, l'une pour le temps du martyre du Saint, l'autre pour le lieu.] 'Les Bar.302.§ 117. actes donnez par Baronius ſont datez 118. du neuvieme Conſulat de Diocletien, & le huitieme de Maximien, qui eſt l'an 304. 'Car il ne faut pas s'arreſter à Act.M.p.176. la fauſſe correction de Baronius, qui n. les a voulu faire venir à l'an 302. 'Selon Bar.302.§ 118. ces actes, l'edit qui ordonnoit de bruler les Ecritures, ayant eſté publié le 5 de juin au lieu dont S. Felix eſtoit Eveſque, 'le Saint fut atteſté le lendemain, § 119. & retenu trois jours en priſon, 'aprés § 120. quoy on ordonna qu'il ſeroit conduit à Carthage : & il partit pour cela le 24 de juin. 'Quand il eut paſſé 16 jours à § 121. Carthage, le Proconſul ordonna le 15 juillet qu'on le meneroit au Prefet du Pretoire à Rome, comme les autres actes le diſent plus expreſſément. Il y demeura neuf jours en priſon, aprés quoy il fut envoyé à l'Empereur. 'On § 122. le mena pour cela en Sicile, & enſuite à Venouſe dans la Pouille, 'où il eut la § 124. teſte tranchée le 30 d'aouſt. [Tout cela s'accorde. Il y a ſeulement de la difficulté à croire que l'edit qui eſtoit du 24 de fevrier 303, n'ait eſté affiché en Afrique que le 5 de juin 304. Mais il eſt aiſé qu'au lieu du VIIII. & du VIII. Conſulat, il faille lire le VIII. & le VII.] 'C'eſt en effet ce que portent Baluz.t.2.p. toutes les autres editions, avec tous 468. les manuſcrits. Et le P. Ruinart les ſuit, en abandonnant en ce point Surius & Baronius.

'L'edition de Mr Baluze & les autres Act.M.p.175. § 4.

ſemblables, ſont donc à preferer en ce point. Mais d'autre part elles portent que l'edit fut affiché au lieu dont S. Felix eſtoit Eveſque, le 5 de janvier, que le Saint fut pris le lendemain, & demeura trois jours en priſon, 16 à Carthage, 12 à Rome, & fut enſuite quatre jours au moins avant que d'arriver à Nole, où il eut la teſte tranchée le 14 ou le 15 de janvier. [Cela ne s'accorde en aucune maniere ; outre l'inconvenient qu'il y a de faire aller le Saint de Carthage à Rome, & de Rome par mer à Nole au mois de janvier. D'ailleurs il eſt certain que l'edit du 24 fevrier 303, ne fut pas publié en Afrique le 5 janvier de la meſme année.] On dira que la date de l'an 303 ne ſe raporte qu'à l'edit, & non à l'hiſtoire du Saint qui n'arriva que l'année d'aprés. [Mais c'eſt une choſe ſans apparence. On a aſſurément voulu marquer le temps du martyre du Saint, ou au moins de ſa premiere Confeſſion : Et il n'y a nul lieu de croire qu'on ait attendu juſqu'au 5 janvier 304, à publier l'edit de la perſecution chez S. Felix, eſtant certain qu'il s'executoit en d'autres endroits de l'Afrique des le mois de may 303.[Nous croyons donc devoir ſuivre les actes de Baronius pour les dates, puiſqu'elles ſont plus particulieres, & s'accordent mieux, en corrigeant l'année ſur les autres: Et c'eſt ce que le P. Ruinart juge qu'il faut faire. Son edition *p. 378.* & celle de Baronius, portent que le 30 d'aouſt lorſque le Saint ſouffrit, la lune fut changée en ſang.[Il ſemble donc qu'il y ait eu ce jour là une eclipſe. C'eſt ce que nous laiſſons à examiner à ceux qui ſont habiles en cette matiere. Mais je penſe qu'il peut arriver ſans eclipſe que la lune paroiſſe comme du ſang.] L'Egliſe d'Afrique honoroit un S. Felix Martyr le 30 d'aouſt.

Baluz.t.1.p. 77.
p.78.79.
p.80.
p.81.
p.468.
p.92.
AA.M.p.175. § 4.
Bar.302. § 123.
Anal.t.3.p. 319.

Le martyrologe de Bede, & un autre fort ancien, qui mettent le martyre de S. Felix le 30 d'aouſt à Venouſe dans la Pouille, [autoriſent les actes de Baronius & pour le temps & pour le lieu, qui eſt la ſeconde difficulté ; Car les autres editions portent qu'il ſouffrit à Nole dans la Campanie. Uſuard & Adon ne favoriſent perſonne pour le jour, ayant mis S. Felix le 24 d'octobre: Mais à l'égard du lieu, ils ſont auſſi pour Baronius. De ſorte qu'il y a quelque lieu de craindre que le nom de S. Felix Confeſſeur, ſi celebre à Nole le 14 de janvier, n'ait cauſé quelque alteration dans cette hiſtoire. Car il faut remarquer qu'elle n'eſt pas tout à fait originale dans les dernieres editions,] puiſque non ſeulement elles marquent que le corps du Saint ayant eſté enterré à Nole, ſes reliques, *reliquiæ*, furent raportées à Carthage ; mais qu'elles ajoutent qu'il s'y faiſoit un fort grand nombre de miracles, & que tous les malades y eſtoient gueris. [Cette remarque ne ſe trouve guere dans les actes originaux ; & S. Auguſtin dans le ſoin qu'il a eu de rechercher les miracles de ſon temps, ne dit rien de ceux-ci, qu'il pouvoit encore mieux connoiſtre que ceux de S. Felix de Nole, & de S. Gervais de Milan.] Les Proteſtans d'Angleterre diſent que cette clauſe paroiſt ajoutée, & manque dans quelques manuſcrits. Mais ils n'oſent dire qu'elle manque dans leur manuſcrit de Saliſberi ; & il ne paroiſt point qu'ils en aient vu d'autre. Mr Baluze ne dit point qu'elle manque dans aucun des quatre excellens ſur leſquels il a fait ſon edition. Le P. Chifflet l'a trouvée auſſi dans ceux dont il a tiré ſa copie donnée par le P. Dom Luc. [Ainſi elle ne manque que dans ceux de Surius & de Baronius.]

Baluz.t.1.p. 81.
Ox.act.p.56.
Baluz.t.1.p. 467.
Spic.t.12.pr. p.10.

NOTE II.

Pour la page 202.

Qu'on ignore d'où il a eſté Eveſque.

La ville dont S. Felix eſtoit Eveſque,

AA.M.p.174. § 2.

a eſté appellée Thibare par Baronius *an. 302. § 117.118*, au lieu de Tibiure qu'il avoit trouvé dans Surius, Tubyze ou Tubize dans Mr Baluze *p. 468*, dans divers manuſcrits de France, [& apparemment auſſi dans celui de Saliſberi;] Tubzoque, Tubzuz &c. dans un des manuſcrits de Mr Baluze, dans le Spicilegium, & dans Bede *30. aug.* [Mr Baluze, & les Anglois *p. 47*, croient que c'eſt celle que d'autres appellent Tubuze ou Tuburſique dans la Numidie.] 'Mais il eſt viſible qu'elle eſtoit ſous Anulin Proconſul de Carthage & par conſequent hors de la Numidie, 'qui avoit alors ſon Gouverneur particulier nommé Florus. [a]Selon les actes de Baronius, elle n'eſtoit pas à plus d'une journée de Carthage. 'Bede *30. aug.* y conte 35 milles ou 14 lieues.

p. 175. Opt. l. 3. p. 71. b. [a] Bar. 302. § 118. 119. Boll. mars, t. 2. p. 30. c.

'La Geographie ſacrée met dans la Proconſulaire, Tabuca & Tizzica. [Celle de Thibare eſt celebre dans S. Cyprien:] '& Holſtenius la met entre celles dont on ignore la province. 'D'autres croient qu'elle eſtoit de la Zeugitane [ou Proconſulaire. Dans cette difficulté, dont le ſujet eſt peu important, nous aimons autant ſuivre Baronius,] 'puiſque la ville de Thibare eſt connue en Afrique, [& qu'il faut donner un ſurnom à noſtre Saint, pour le diſtinguer de tant d'autres Felix que l'Egliſe honore. Je ne trouve rien dans l'hiſtoire des Vandales du P. Ruinart, qui nous éclairciſſe.]

Geo. ſac. p. 93. 94. Holſt. n. p. 104. Cyp. ox. ep. 38. p. 120. Ad. M. p. 174.

NOTE III.

Pour la page 203.

Sur ceux qui furent arreſtez avec le Saint.

'Le Preſtre & les deux Lecteurs amenez à Magnilien, ſont nommez Aper, Gyr ou Cyr, & Vital, dans Baronius [& dans le P. Ruinart;] & Janvier, Fortunace, & Septimin, dans le P. Dom Luc & les autres editions ſuivantes. [Je ne ſçay d'où peut venir cette difference.] 'Le P. Ruinart qui la remarque, n'en rend aucune raiſon. [Eſt-ce que de leurs deux noms, (car les Latins en avoient toujours deux au moins,) les uns ont pris le premier & les autres le ſecond? Nous ſuivons D. Luc en ce point, parcequ'il eſt appuyé par Bede meſme au 30 d'aouſt, qui dans le reſte eſt plus conforme à Baronius. Il met ſeulement Fortunatien au lieu de Fortunace,] 'ou Fortunat comme l'appellent les Grecs. [Car ils s'accordent auſſi avec les actes de D. Luc dans les noms de ces Martyrs, quoique dans le reſte ils ſemblent plutoſt ſuivre ceux de Baronius. Nous parlerons encore de cette difficulté dans la note 4.]

Bar. 302. § 118. Ad. M. p. 175. § 1. Men. 26. apr. p. 223.

NOTE IV.

Pour la page 203.

Sur ceux qu'on fait compagnons de ſon martyre.

[Nous avons ſuppoſé dans la note 3,] 'que Janvier, Fortunatien, & Septimin, marquez dans les martyrologes comme compagnons du martyre de S. Felix à Venouſe, eſtoient les Eccleſiaſtiques de Thibare nommez dans ſes actes. Neanmoins cette piece ne diſant point qu'ils l'aient accompagné ni dans ſes voyages, ni dans ſon martyre, il eſt bien à craindre que Bede qui l'a dit le premier, ne l'ait inferé de ce qu'il voyoit qu'ils avoient eſté arreſtez auſſi-bien que luy, ſans en avoir d'autre preuve; & que les autres enſuite ne l'aient dit ſur l'autorité de Bede.] 'Entre les douze freres qu'on dit avoir eſté pris à Adrumet en Afrique ſous Diocletien, & avoir eſté martyrizez en diverſes villes de la Pouille, on pretend que Septimin, Felix, & Janvier, ſouffrirent à Venouſe le 29 d'aouſt [Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que Bede les ayant cru ſur cela compagnons du martyre de S. Felix, & enſuite les meſmes que ceux qui avoient eſté arreſtez avec luy, auroit jugé enſuite

Boll. mars, t. 2. p. 30. c. Sur. 29. ſept. p. 7. § 41.

devoir preferer leurs noms qu'il trouvoit dans tous les martyrologes, à ceux qu'il ne trouvoit que dans les ſeuls actes du Saint. Neanmoins les Grecs diſent, comme nous avons vu, que ces trois Saints furent arreſtez avec Saint Felix, qu'ils furent enſuite les compagnons de ſa priſon & de ſa mort, & qu'ils le furent enfin de ſon martyre. [Et qui oſeroit dire qu'ils l'aient pris de Bede?

Il y a bien de l'apparence que Saint Audacte mis le premier par Bede & par les autres, entre les compagnons du martyre de Saint Felix, n'eſt point

Boll.mars,t. 2.p.30.6. different] 'de S. Audacte ou Adaucte qu'on marque avoir auſſi ſouffert le 30 d'aouſt à Rome avec un autre S. Felix. [Car pour le titre de Preſtre qu'Uſuard & Adon donnent à celui de Venouſe, c'eſt une addition qu'il eſtoit bien aiſé

Holſt.mar.p. 319|Flor.p. 795.1.2. de faire à Bede.]'Un martyrologe que Holſtenius nous a donné, ne parle point de Janvier, mais ſeulement d'Adaucte Preſtre, & des deux Lecteurs. Ce martyrologe confirme encore plus que celui de Bede, les actes de S. Felix qui ſont dans Baronius. Car il met ſa priſe au mois de juin, quoiqu'on y liſe le 14 au lieu du 6.

Ferr.it.p.550. 'Ferrarius veut encore que S. Fortunat, S. Caius, & S. Anthe, honotez à Saletne le 28 d'aouſt comme les patrons de la ville, fuſſent les compagnons de la priſon, de la confeſſion, & des voyages de Saint Felix. Mais il ne cite tout cela que du breviaire & des monumens de l'Egliſe de Salerne: Et il ne nous les

Bar.28.aug.f. donne point, 'non plus que Baronius qui les cite auſſi. [Ferrarius en cite encore quelques particularitez de leur hiſtoire, qui ne ſont pas propres pour leur donner de l'autorité. Ainſi il nous ſuffit de ſavoir que l'Egliſe de Salerne les honore comme des Martyrs qui ont ſouffert ſous Diocletien, & conſerve leurs corps dans ſa cathedrale.]

NOTE V.

Pour la page 205.

Sur la condannation du Saint.

'Mr Baluze ſe trouve embaraſſé à Baluz.t.1.p. 470. expliquer ce que porte ſon edition, que le Prefet du Pretoire ayant envoyé Saint Felix à l'Empereur, cependant lorſqu'il fut arrivé à Nole, le juge du lieu luy fit trancher la teſte. Il s'en tire en diſant que ce juge le faiſoit par ordre de l'Empereur qui eſtoit preſent. [Mais il eſt faſcheux qu'il ne ſoit rien dit de cet ordre de l'Empereur. Les Anglois n'ont rien trouvé de meilleur. Car quoy qu'ils diſent, ce fut le juge de Nole, *Cognitor ejuſdem civitatis*, qui prononça contre le Saint, ſelon leur edition. Mais ils ajoutent que quelques exemplaires ont *Prefectus*: Et ces exemplaires ſont ceux de Surius & de Baronius, ſelon leſquels il n'y a pas de difficulté. Car le Prefet qui avoit envoyé le Saint à l'Empereur, s'eſtant rendu luy meſme auprés de ce prince, comme les Prefets y eſtoient d'ordinaire, il y jugea le Saint ſelon le pouvoir qu'il en avoit, ſans qu'il ſoit neceſſaire qu'il en ait parlé à l'Empereur, quoique ſans doute il l'euſt fait.] 'Les Grecs Men.p.214. diſent poſitivement que le Prefet qui l'avoit envoyé à l'Empereur, fut celui qui le condanna.

'Le P. Ruinart croit que le Prefet Ad.M.p.377. n.b. eſtoit en Afrique lorſqu'il envoya le Saint à Maximien. [Il eſt bien rare de voir des Prefets en Afrique:] & les actes de D. Luc avec les autres qui les ſuivent, diſent poſitivement qu'il eſtoit à Rome: [à quoy il n'eſt pas difficile d'accorder la ſuite des actes.]

NOTES SUR SAINT ROMAIN.

Pour la page 206.

NOTE I.

Qu'il ne faut point faire deux SS. Romains d'un ſeul.

[COMME beaucoup d'auteurs raportent l'hiſtoire de Saint Romain, il ne faut pas s'étonner ſi les uns la raportent plus amplement que les autres, & s'ils ne s'accordent pas meſme toujours entierement ſur toutes les circonſtances. Il eſt comme impoſſible que cela arrive d'une autre maniere.]' Baronius fondé ſur cette diverſité, & ſur les menologes des Grecs, en fait deux Saints differens, & neanmoins ſemblables dans le nom, dans le lieu, dans le temps, dans le jour, & dans le genre de leur martyre, dont l'un eſt connu par Euſebe & par Saint Chryſoſtome, & l'autre par Prudence, par Euſebe d'Emeſe, [par l'oraiſon anonyme attribuée à S. Chryſoſtome, & par les actes que nous en avons dans Mombritius.] 'Il n'a pu neanmoins perſuader cette diſtinction ni à Mr Valois, [a] ni à Fronton du Duc, [b] ni au P. D. Thierri Ruinart, qui n'en mettent qu'un. [Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit étrange qu'Euſebe & S. Chryſoſtome ne parlent point de toute l'hiſtoire de l'enfant Barulas. Mais il ſeroit bien étrange auſſi, que deux Saints de meſme nom, dans la meſme ville, & ſous le meſme Prince, euſſent eu la langue coupée, euſſent parlé enſuite, & euſſent enfin eſté étranglez dans la priſon, ſans que perſonne euſt remarqué tant de confotmitez en deux perſonnes differentes.

Bar. 18. nov. b.

Euſ. n. p. 174. 1. b.

[a] Chry. t. 1. n. p. 88. 1. d. e.

[b] Act. M. p. 379.

Il vaudroit mieux dire, comme fait Florentinius *p. 975. 976*, qu'on a confondu leurs hiſtoires, & qu'on attribue à tous les deux ce qui n'appartient qu'à un ſeul. Mais c'eſt accuſer Prudence, & d'autres auteurs latins & grecs auſſi anciens, d'une faute conſiderable: Et c'eſt ce que nous n'oſons pas faire ſur ce ſujet non plus que ſut celui de Saint Hippolyte, parcequ'il faudroit pour cela des preuves auſſi fortes que celles qui nous obligent de reconnoiſtre que S. Gregoire de Nazianze & Prudence ont confondu deux Saints Cypriens. C'eſt par la meſme raiſon que nous n'oſons point dire non plus qu'il faut s'arreſter purement à Euſebe & à Saint Chryſoſtome, & rejetter comme faux ce que les autres diſent de plus. Il eſt dangereux de condanner de grands auteurs ſur les ſimples omiſſions des autres. On oublie tous les jours les choſes les plus remarquables, & les plus eſſentielles, ſans que ſouvent on en puiſſe rendre raiſon ſoy meſme. Euſebe eſt ſi different de luy meſme dans les deux endroits où il parle de S. Romain, que Florentinius *p. 975. 2*, veut qu'il y parle de deux Romains differens; ce que tous les autres jugeront ſans doute n'eſtre ni neceſſaire ni probable.

Pour ce qu'on dit que le ſujet de ſa priſe & de ſon martyre eſt raporté fort differemment, il eſt ordinaire qu'un meſme effet ſoit produit par pluſieurs cauſes, dont les unes ſeront remarquées par un auteur, & les autres par un autre: outre qu'il y a aſſez de difficulté dans ce que Prudence dit ſur ce ſujet, comme nous le verrons dans la note 3.]

Pour la page 207.

NOTE II.

Que ſes actes dans Mombritius ne ſont point originaux.

'Mr Valois cite les actes de S. Romain qui ſont dans Mombritius, [comme ſi

Euſ. n. p. 111. 2. d.

c'eſtoit une piece ancienne & authentique. Ils ont en effet quelque choſe de bon, & ſuivent aſſez Prudence. Mais tout d'abord ils donnent à Saint Romain le titre de *moine*, qui n'eſtoit point alors en uſage:]' & quoique deux exemplaires du martyrologe attribué à S. Jerome le luy donnent de meſme, [je ne voy pas qu'il puiſſe convenir à S. Romain, qui exerçoit les fonctions eccleſiaſtiques du diaconat dans l'Egliſe de Ceſarée.

Flor. p. 974. 975.

Ils font declarer par les officiers du Prefet, que le Saint eſtoit le premier de la ville d'Antioche:]' & Euſebe aſſure qu'il eſtoit de Paleſtine. [Le juge y attribue au Saint d'avoir dit que les Chrétiens eſtoient meilleurs que les Princes: & toute la ſuite roule ſur cela. Cependant je ne voy point que Saint Romain l'euſt dit. Ils font citer au Saint pluſieurs paſſages de l'Ecriture; ce qui ne ſe voit guere dans les actes originaux: & meſme ces paſſages ſemblent aſſez mal appliquez. Il y a auſſi diverſes injures peu neceſſaires. Ils diſent qu'on alluma le bucher pour y jetter enſuite le Saint. Ce n'eſtoit pas la maniere ordinaire des Romains, comme on le voit par les actes de S. Polycarpe, de S. Pione, de S. Philippe d'Heraclée, & de quelques autres; & par ce qu'Euſebe & Prudence diſent de S. Romain meſme. Ils portent que le jour auquel on voulut bruler S. Romain eſtoit le 18 de novembre. Cependant il ne mourut que pluſieurs mois aprés qu'on l'eut condanné au feu; & il mourut ſelon les actes meſmes, le 18 de novembre. On ne voit point pourquoi ils font mener Saint Romain hors de la ville pour luy couper la langue.]

Euſ. de Pal. c. 2. p. 320. a. b.

Act. M. p. 178. § 2.

'Le P. Ruinart remarque en general qu'il y a diverſes fautes dans ces actes. Il en a trouvé d'autres dans des manuſcrits, qu'il juge meilleurs, & qu'il n'a pas cru neanmoins eſtre encore dignes de tenir place dans ſon recueil.

NOTE III.

Pour la page 207.

Quelle peut avoir eſté la cauſe de ſon martyre.

[Euſebe & S. Chryſoſtome ne raportent point d'autre cauſe de la priſe de S. Romain, que le zele qu'il eut pour empeſcher les Chrétiens de tomber dans l'idolatrie, ou de relever ceux qui y eſtoient déja tombez. Prudence, l'Anonyme grec, & les actes du Saint, en expriment une autre, en laquelle neanmoins ils ne s'accordent pas tout à fait, & qui eſt un peu ſuſpecte, puiſqu'elle ſuppoſe que les egliſes ſubſiſtoient encore, quoique leur demolition ait eſté le premier pas de la perſecution des Chrétiens.]' Prudence dit donc qu'Aſclepiade qui eſtoit alors Prefet [du Pretoire,] envoya des ſoldats pour prendre tous les Chrétiens qui eſtoient dans l'egliſe, s'ils refuſoient de ſacrifier, ayant deſſein d'y aller enſuite luy meſme, pour y renverſer l'autel & briſer les portes. 'Il ajoute que S. Romain ayant appris cet ordre, s'en alla promtement à l'egliſe; & encouragea tous les Fideles à ſouffrir genereuſement pour J. C; de ſorte que les ſoldats eſtant venus, ne purent faire autre choſe que d'avertir le juge de cette reſiſtance univerſelle des Chrétiens, & de luy dire que Romain en eſtoit le chef; ce qui l'obligea de commander qu'on priſt ce Saint ſeul, & qu'on le luy amenaſt, ce qui fut auſſitoſt executé. 'Les actes du Saint diſent qu'il fut arreſté ſur ce que le Prefet Aſclepiade avoit ſceu qu'il avoit fait reſoudre tous les Eccleſiaſtiques, (c'eſt à dire tous les Chrétiens,) à l'empeſcher d'entrer dans l'egliſe, & d'y exercer les violences qu'il pretendoit. 'L'Anonyme dit que le juge vint effectivement à l'egliſe pour la polluer, & y ſacrifier aux demons ſur l'autel de J. C, '& que S. Romain aprés avoir adreſſé ſa priere à Dieu, 'ſortit de l'egliſe, &

Prud. de M. 10. p. 114.

p. 115.

Mombritius.

Chry. t. 1. or. 48. p. 547. a] 549. d. e.

p. 550. b. c.

c [547. a] 549. e.

empeſcha ce magiſtrat d'y entrer, en s'oppoſant à luy avec une liberté extraordinaire.

[On peut, ſi on le juge neceſſaire, accorder toutes ces choſes enſemble, en diſant que quand S. Romain eut raffermi les Fideles, & relevé ceux qui eſtoient tombez, le Gouverneur ou le Prefet voulut venir ſacrifier aux idoles dans l'egliſe; & qu'en ayant eſté empeſché par le Saint, il y envoya quelques jours aprés pour prendre les Chrétiens, à deſſein d'y retourner pour faire abatre l'autel. Il ſeroit neanmoins plus aiſé de s'arreſter ſeulement à Euſebe & à S. Chryſoſtome. Car il n'eſt nullement probable, que ſi Saint Romain a empeſché le Gouverneur d'entrer dans l'egliſe, il n'ait pas eſté pris à l'heure meſme: & en effet l'Anonyme grec le declare expreſſément. Tout cela ſuppoſe que les egliſes ſubſiſtoient encore, lorſque la perſecution eſtoit déja aſſez violente: & cependant la perſecution commença par la demolition des egliſes: & c'en fut le premier pas. Il eſt auſſi fort extraordinaire de voir les Chrétiens s'oppoſer par la violence à la violence des magiſtrats. Leur regle eſt de ceder dans ces rencontres, & de perdre tout pour conſerver leur ame & leur foy.]

Pour la page 208.

NOTE IV.

Qu'il a ſouffert la queſtion.

Chry.t.1.h. 43.p.510.d| 511.a.

'Saint Chryſoſtome dit par deux fois que le demon ne fit point ſouffrir de tourmens à Saint Romain, mais luy fit couper la langue. [Je ne ſçay ſi l'on peut dire que c'eſt ſeulement une expreſſion moins exacte, ou s'il faut avouer que S. Chryſoſtome ne ſavoit pas aſſez l'hiſtoire de ce Saint. Mais il eſt certain tant par Prudence, & par d'autres qui pourroient ceder à l'autorité de S. Chryſoſtome,] 'que par le

Euſeb.op.4.p. 91.

témoignage inconteſtable d'Euſebe, qu'il ſouffrit les tourmens ordinaires de la queſtion.

Pour la page 209.

NOTE V.

Sur l'hiſtoire de S. Barulas.

[Euſebe ni S. Chryſoſtome ne parlent point, comme nous avons dit, de tout ce qui regarde l'enfant interrogé par S. Romain. Mais on ne peut rien conclure de leur ſilence, puiſque S. Chryſoſtome, & Euſebe, dans ſon hiſtoire des Martyrs de Paleſtine, omettent d'autres choſes tres conſiderables, qu'Euſebe meſme raporte dans ſon traité de la Reſurrection. Et comme dans ce traité il ne raconte l'hiſtoire de S. Romain, que pour faire voir que Dieu a quelquefois fait d'auſſi grandes merveilles pour la protection des Chrétiens, que celles qu'il a faites dans le Judaïſme, il ne faut pas s'étonner qu'il n'ait rien dit de cet enfant, qui ne touchoit pas à ſon deſſein comme il n'y dit rien dutout de la mort de S. Romain meſme. Outre les auteurs que nous avons citez, pour l'hiſtoire de cet enfant,] 'il en eſt encore parlé dans l'ancien breviaire de Tolede, où il eſt nommé Theodule, au lieu que les martyrologes le nomment Barulas.

Bar.18.nov. b.

Pour la page 211.

NOTE VI.

Faute dans Prudence.

'Prudence dit que le juge ayant fait venir Saint Romain aprés qu'on luy eut coupé la langue, afin de l'obliger à ſacrifier publiquement, & le Saint ſoufflant ſur le ſacrifice pour montrer l'horreur qu'il en avoit; le juge pour ſe moquer de luy, luy demanda s'il n'avoit rien à dire, & qu'il le pouvoit faire avec toute liberté; & qu'alors le Saint aprés avoir longtemps ſoupiré, prononça un grand diſcours. [Cela ſuppoſe qu'on ne ſavoit point encore que Dieu luy euſt donné la faculté de parler ſans langue; & c'eſt ce que nous

Prud.de M. 10.p.113.114.

ne voyons pas moyen d'accorder avec Euſebe,] ſelon lequel ce miracle ſe reconnut lorſqu'on remena le Saint en priſon. [Dans cette contrarieté l'autorité d'Euſebe eſt ſans doute preferable à celle d'un poete d'Eſpagne qui luy eſt poſterieur. Nous nous arreſtons encore moins à ce que portent les actes du Saint, qu'auſſitoſt qu'on luy eut coupé la langue, il commença à chanter à haute voix les louanges de Dieu, & à faire d'autres diſcours.]

Euſ op. 4. p. 96.

NOTES SUR SAINT ADAUCTE.

NOTE I.

Pour la page 214.

Conjecture ſur Antandre peu fondée : Des magiſtrats des villes.

Boll. 7. feb. p. 15. 16.

BOLLANDUS croit que cette ville de Phrygie toute de Chrétiens & de Martyrs, peut bien eſtre celle d'Antandre aſſez celebre dans la Phrygie, à cauſe que dans Euſebe il y a πολίχνιον αὐτανδρον, au lieu de quoy il voudroit qu'on luſt ἄνανδρον. [Mais cette correction quoique fort aiſée, & qui peut n'eſtre pas improbable en elle meſme, peut difficilement paſſer pour ſolide, n'eſtant appuyée ni de Rufin, ni de Nicephore, ni des manuſcrits.

Au lieu de ce que nous mettons que les magiſtrats & les perſonnes de qualité de cette ville eſtoient Chrétiens,] le texte porte λογισὴς τὲ αὐτὸς καὶ σεμνὸς σὺν πᾶ· ἐν πόλει. Et Mr Valois traduit aprés Rufin, *Curator ipſe ac magiſtratus, cum honoratis.* Il explique aſſez amplement ce que c'eſt que λογισὴς ou *Curator:* [& il ſemble que cette charge réponde à peu pres à nos Maires, ou meſme aux Gouverneurs des villes. Il remarque que les Empereurs la donnoient ordinairement eux meſmes, & quelquefois à des Senateurs Romains. Pour *magiſtratus* ou σεμνὸς, Mr Valois dit que ces σεμνοὶ ſont les meſmes que les *Duumviri*, & les magiſtrats des villes, [à peu pres comme nos Eſchevins.] Bollandus pretend que ce ſont les capitaines & les Gouverneurs des villes. [Je ne ſçay ſi λογισαὶ ne ſeroient point ceux qui avoient ſoin de la police & des finances; & σεμνοὶ, ceux qui adminiſtroient la juſtice, comme les Preteurs de Rome à qui on donne le meſme nom. Ainſi ce ſeroient nos Baillifs ou Lieutenans generaux des villes. Mais comme noſtre police eſt differennte de celle des Romains, ces charges ne répondent pas tout à fait les unes aux autres.]

Euſ. l. 8. c. 11. p. 304. d.

Amm. l. 14. n. p. 36.

n. p. 423. 424.

Boll. 7. feb. p. 14 § 6.

NOTE II.

Pour la page 214.

Nom & qualité de S. Adaucte.

S. Adaucte eſt quelquefois appellé Adauque: mais les manuſcrits & Rufin liſent Adaucte. Pour ſa qualité, Bollandus tire de Rufin qu'il eſtoit grand Maiſtre de la maiſon de l'Empereur, *Magiſter officiorum:* [ce qui n'eſt pas bien vraiſemblable,] puiſque, comme Bollandus meſme le remarque, cette dignité eſtoit ſi relevée que les parens, les freres, & les enfans des Empereurs s'eſtimoient honorez de la poſſeder. [Les termes grecs favoriſent davantage Mr Valois,] qui pretend que Saint Adaucte eſtoit Receveur, Intendant, ou Threſorier general du domaine particulier du Prince, ce qu'on a depuis appellé *Comes rei privatæ.*

Euſ. n. p. 167. 1. b.

Boll. 7. feb. p. 14. d. e.

Euſ. n. p. 167. 1. c] Amm. n. p. 72. 78.

NOTE III.

Pour la page 215.

Temps de ſon martyre : Qu'il n'a point ſouffert en Eſpagne.

[Le temps auquel S. Adaucte & les autres dont nous avons parlé dans ce titre, ont ſouffert, n'eſt pas bien conſtant. Euſebe dit ſeulement que c'eſtoit

c'eſtoit dans la perſecution de Dioclétien; & il eſt difficile d'en ſavoir rien davantage. Peuteſtre que l'on peut conjecturer, quoique foiblement, que ç'a eſté au commencement de la perſecution,] 'à cauſe que Saint Adaucte eſtoit encore dans la fonction de ſa charge lorſqu'il combatit pour J.C. [Et il y a quelque apparence que l'on ne ſouffrit pas longtemps ſi pres de Nicomedie où eſtoit la Cour, une ville toute de Chrétiens. On y peut ajouter] 'ce que dit Lactance, qu'ils furent brulez avec leur egliſe. [Car la demolition des egliſes fut le premier pas de la perſecution. Cela paroiſt plus fort que la conjecture qu'on peut tirer de l'ordre d'Euſebe, qui n'en parle qu'aprés l'edit general publié contre tous les Chrétiens en 304. Neanmoins s'ils ont ſouffert le 7 de fevrier, auquel on en fait la feſte, ce n'a pas pu eſtre avant 304.

Euſ.l.8.c.11. p.305.a.

Lact.inſt.l.5. c.11.p.490.

Nous avons honte de raporter] 'l'imagination ridicule des Eſpagnols, qui ſous pretexte qu'ils ont dans la vieille Caſtille pres de la Biſcaie, une ville de Frias, laquelle ils diſent avoir autrefois eſté appellée *Phrygia*; pretendent ſans aucune autorité, que ces Martyrs de Phrygie ſont de leur pays. [Certainement ils ſont meilleurs politiques qu'hiſtoriens.] 'Car pour ſoutenir leur pretention, ils ſont contraints de dire que l'on a corrompu le texte de Lactance, d'Euſebe, de Rufin, de Nicephore; '& d'impoſer à leurs propres auteurs, dont les uns ne diſent rien ſur cette matiere, '& les autres diſent expreſſément le contraire. [Cela ne leur eſt pas particulier à l'égard de ces Saints. Ils s'en attribuent encore beaucoup d'autres avec ſi peu de fondement, qu'ils ne le peuvent pas meſme perſuader à des Jeſuites de Flandre leurs ſujets. C'eſt pourquoi nous nous contentons d'ordinaire de rejetter ces fables ſans en parler.]

Boll.7.feb.p. 15.§ 11-16.

§ 13.

§ 14.

§ 11.

NOTES SUR SAINT VINCENT.

Pour la page 215.§ 1.

NOTE I.

Des ſermons que nous avons ſur luy dans S. Auguſtin.

[NOus trouvons aujourd'hui juſqu'à 6 ſermons dans S. Auguſtin prononcez le jour de S. Vincent, qui ſont le 12 & le 13 *de Sanctis*, le 8 & le 9 de ceux qui ont eſté ajoutez par les Docteurs de Paris, le 44 & le 102 *de diverſis*. Nous ne voyons pas ſujet de douter d'aucun de ces ſermons, excepté des deux premiers,] 'dont l'un ſe trouve auſſi attribué à S. Fulgence, meſme dans la derniere edition de ſes œuvres, [quoiqu'il ait tout à fait l'air & l'eſprit de S. Auguſtin: & les Benedictins en ont fait ſans heſiter le 276e de leur edition.] 'Il y a quelque choſe de plus dans S. Fulgence, [& qui me paroiſt moins ſentir S. Auguſtin. Seroit-ce que S. Fulgence l'auroit pris de luy mot à mot hors ces endroits?

Fulg.ſ.9.p. 570.

Ibid.

L'autre ſermon qui eſt le 13 *de Sanctis*, ſemble s'eloigner davantage de Saint Auguſtin: en effet, il ſe trouve auſſi imprimé dans les œuvres de S. Leon.] 'Baronius l'attribue à l'un & à l'autre; [ſans prendre garde que ce n'eſt qu'un meſme ſermon.] 'Ces paroles qui s'y liſent: *Hunc ergo amplius propria venerentur, qui etiam peregrina mirantur*, donnent grand lieu de croire qu'il eſt [de S. Pacien,] de S. Leandre, ou de quelque autre Eveſque d'Eſpagne. [Neanmoins pour abreger, nous le citerons ſous le nom de Saint Leon, juſqu'à ce que nous en ayons d'autres.

Bar.22.jan.

Aug.ſ.ap.188. p.313.c|114.c| Leo,t.1.p.384.

lumieres : & nous ne donnerons à S. Auguſtin que les cinq que Poſſide a reconnus.]

Pour la page 216 §. 1.

NOTE II.

Sur ſes actes.

[Nous n'oſons ni approuver, ni rejetter les actes de S. Vincent. 1. Les harangues du Saint y ſont aſſez longues: ce qui eſt d'ordinaire une marque qu'elles ne ſont pas veritables. 2. L'on n'y trouve point ce verſet *Judica me Deus &c.*] 'qui ſemble, ſelon Saint Auguſtin, avoir eſté prononcé par le Saint. 3.'Le mot *de Datiano cuidam præſidis*, [ne convient guere à un auteur contemporain.]4.'Ce qui y eſt dit que l'Eveſque Valere n'ayant pas la parole bien libre, en avoit confié tout le ſoin à S. Vincent qui n'eſtoit que Diacre, [fait quelque peine. Car on peut trouver ou que ce fait n'eſt pas bien probable; ou que s'il eſt veritable, il devoit avoir eſté remarqué par Saint Auguſtin, à qui un autre Valere avoit auſſi laiſſé le ſoin de la predication.]5. 'Cette confeſſion du Saint : *Dominum Chriſtum confiteor Filium Altiſſimi Patris unici unicum, ipſum cum Patre & Spiritu Sancto unum ſolum Deum eſſe profiteor*, [peut eſtre ſuſpecte par ſa clarté meſme. 6. On y peut auſſi remarquer quelques circonſtances ou difficiles à croire, ou contraires à Prudence.

Aug. t.274.p. 1109.e.

Boll.22.jan. p.194.§ 3.

§ 2.

§ 10.

Il y a une choſe conſiderable au commencement,] 'qui eſt que le juge ne voulut point que l'on tinſt regiſtre de ce qui ſe paſſoit à l'égard de Saint Vincent; de ſorte que l'auteur a eſté obligé d'en compoſer la relation 'ſur la depoſition de diverſes perſonnes, comme il ſemble dire, '& durant la paix de l'Egliſe, comme il le dit clairement. 'Prudence témoigne auſſi que les perſecuteurs avoient empeſché qu'on n'écriviſt les actes des ſaints Martyrs de Calahorra, Hemitere, & Quelidoine. 'Et l'on voit quelque choſe de ſemblable dans ceux de S. Victor de Milan.

§ 1.

§ 3.

P.197.§ 10.

Prud.de M.2. p.69.

Sur 8.may p. 97.§ 6.

[Cette circonſtance ſemble autoriſer beaucoup les actes de S. Vincent.] 'Car y ayant eu des actes aſſez longs de ce Saint, qui ſe liſoient publiquement dans l'Egliſe du temps de S. Auguſtin, & où l'on apprenoit ce qu'on luy avoit dit, ce qu'il avoit répondu, tous les tourmens qu'il avoit ſoufferts &c. [il faut ou que ce ſoient ceux-ci meſmes, ou que ceux-ci eſtant faux en ce point ſi important, ne meritent aucune croyance : ce qu'il eſt difficile de dire, parcequ'aſſurément ils ſont bien écrits, & s'accordent aſſez bien avec Saint Auguſtin & Prudence; les differences que nous y remarquerons eſtant peu conſiderables, & pouvant eſtre des fautes de Prudence autant que des actes. On peut encore par ce moyen répondre à la longueur des harangues, qui peut venir ou de ce que l'auteur a ajouté quelque choſe aux paroles du Saint, ou de ce qu'il a joint pluſieurs réponſes en une ſeule.] Heſſels témoigne approuver entierement ces actes,

Aug.t.274. 271.p.1110. c.d.&c.

Boll.22.jan. P.194.§ 6.

Il eſt faſcheux qu'on n'y trouve point le verſet *Judica me 'Deus &c.* Mais avec cela, quand S. Auguſtin dit qu'il diſoit ce verſet dans ſes prieres, cela peut aiſément ſe raporter aux prieres qu'il avoit faites avant ſon martyre, & qui devoient eſtre tirées principalement des pſeaumes, ſelon la coutume de l'Egliſe. De ſorte qu'il ne ſera point neceſſaire que cela fuſt marqué dans ces actes. Les trois raiſons ſuivantes peuvent paroiſtre moins conſiderables. Ainſi il eſt difficile de juger ſi l'on doit regarder ces actes comme originaux, ayant eſté compoſez par des témoins oculaires, & lus publiquement dans l'Egliſe au temps de S. Auguſtin, ou comme une piece faite dans la ſuite du temps, partie ſur ce que les anciens auteurs ont dit de

ce Saint, partie ſur des traditions peut-eſtre aſſez mal aſſurées, comme ſont les actes de S. Laurent. Quoy qu'il en ſoit de cette difficulté, elle eſt moins importante en ce Saint qu'en beaucoup d'autres, parceque ſes actes ne contiennent preſque aucun fait conſiderable que nous ne trouvions dans des auteurs aſſurez.] Le P. Ruinart ſoutient abſolument qu'ils ont eſté écrits auſſitoſt que l'Egliſe a eu la paix, & que ce ſont ceux qu'a eus S. Auguſtin, & il les a mis dans ſon recueil.

Act.M.p.388. § 4.

P.387.

Bar.22.jan.2. Nous avons encore dans Surius des actes de Saint Vincent attribuez à Metaphraſte, & tirez des latins. [Et nous n'en parlerons que pour faire voir la veneration que l'Egliſe greque a eu pour S. Vincent auſſibien que la latine.]

NOTE III.

Pour la page 216. § 1.

Sur ce qu'on dit de ſa nobleſſe.

Boll.22.jan.p. 394.§ 2. Les actes de Saint Vincent diſent qu'Eutyque ſon pere eſtoit fils du tres noble Conſul Agreſte. [Cela n'eſt pas tout à fait bien probable.] Mais Bollandus remarque que tout l'article 2 où eſt ceci, manque dans quelques manuſcrits. Et en effet il ne s'en trouve rien dans les actes de Metaphraſte, [quoique cela ſoit fort de ſon gouſt. Il faut neanmoins remarquer] que la ſuite des actes latins ſemble ſuppoſer ce ſecond article, en ce qu'elle parle de la nobleſſe du Saint, & de la difficulté que l'Eveſque Valere avoit à parler.

P.395.2.d.

Sur.22.jan.p. 358.

Boll.§ 5.

§ 6.

NOTE IV.

Pour la page 226. § 6.

De ſa tranſlation à Caſtres ; & de quelques autres peu fondées.

Boll.22.jan.p. 400.§ 17. Bollandus dit que les Portugais qui ont voulu rejetter l'hiſtoire de la tranſlation de Saint Vincent à Caſtres en Albigeois, n'ont rien allegué de ſolide pour la combatre. [Et veritablement elle paroiſt tout à fait authentique, ſinon qu'elle eſt toute fondée ſur la bonne foy d'Audalde, qui ne paroiſt pas fort ſcrupuleux à mentir. Neanmoins il eſt difficile de croire qu'il euſt oſé employer le Comte de Cerdagne, & qu'il euſt meſme fait agir le Roy de Cordoue, pour une choſe qu'il euſt ſceu n'eſtre pas vraie.] La reconnoiſſance que l'Egliſe de Valence fait de cette tranſlation, juſqu'à l'honorer par une feſte double, [eſt une preuve conſiderable de ſa verité.]

§ 12.

Ce qui oblige les Portugais à combatre cette hiſtoire, c'eſt qu'ils pretendent avoir eux meſmes le corps de S. Vincent apporté de Valence dans les Algarves au VII. ou VIII. ſiecle, & des Algarves à Liſbone dans le XII, en l'an 1173. Bollandus parle fort amplement de cette tranſlation. [Ce qu'on en peut dire, ſans examiner diverſes circonſtances peu probables dont elle eſt accompagnée, c'eſt qu'elle eſt beaucoup moins autoriſée que celle de Caſtres. Au moins on n'a aucun témoin conſiderable du tranſport des reliques du Saint, de Valence dans les Algarves : & il eſt aſſez étrange que les moines qui quittoient, dit-on, Valence, pour eviter les inſultes des Maures, aient eſté chercher les Algarves, pays beaucoup plus expoſé aux Maures que Valence meſme.] Pour la tranſlation des Algarves à Liſbone, on cite un Eſtienne qui paroiſt écrire du vivant d'Alfonſe Roy de Portugal, ſous qui on pretend qu'elle arriva : mais auſſitoſt aprés il ſemble parler de ce Roy comme s'il euſt eſté mort alors. [Je ne ſçay meſme ſi le ſtyle de cette piece n'eſt point trop bon pour un auteur du XII ſiecle. Mais nous laiſſons tout cela à examiner à ceux qui ſavent mieux l'hiſtoire de ce temps là. Il peut eſtre certain qu'on ait apporté des Algarves à Liſbone le corps d'un Saint Vincent ; mais il n'eſt pas aiſé de prou-

P.406-414.

P.407.

P.408.§ 10.

p.406.§ 1. § 4. ver que ce ſoit celui de Valence.] 'Et c'eſt ce que Bollandus reconnoiſt, 'ſans s'arreſter beaucoup à Raſe hiſtorien arabe & Mahometan, qu'on cite comme le meilleur témoin de cette pretention, ſans dire ſeulement quand il vivoit.

p.399.§ 15. 'Ce que l'on dit des reliques de Saint Vincent, *pignora*, apportées d'Eſpagne à Capoue par deux moines, de là en un lieu nommé Cordun, & enfin à Mets en 970 par l'Eveſque Thierri, n'a point d'autre auteur que Sigebert.

p.400.§ 22. 'On ne donne point non plus de preuve de ce qu'on dit que ſon cœur a eſté longtemps à Dun-le-Roy [en Berri.]

p.413.414. 'La donation du bras de S. Vincent à l'egliſe de Saint Nicolas de Bari par l'Eveſque de Valence, paroiſt mieux fondée, ſuppoſé qu'il faille l'entendre de Valence en Eſpagne. Car l'acte

p.414.b. qu'on cite n'en dit rien, '& Bollandus reconnoiſt qu'il y a raiſon d'en douter. [J'avoue que je ne voy point que cela ſe puiſſe accorder avec l'hiſtoire d'Aimoin, ſi nous la recevons pour vraie. Il n'y a point d'apparence qu'Audalde ait voulu laiſſer dans le tombeau du

p.417.§ 1. Saint aucune partie de ſon corps:] '& pour ce qu'on veut que ſes reliques fuſſent déja partagées à diverſes egliſes de Valence, [cela eſt contre l'uſage

p.401.§ 4. de ce temps là.] 'Aimoin dit poſitivement que le corps eſtoit entier, & les os encore liez enſemble avec les nerfs; ce qui ne donne point lieu de croire qu'on y euſt jamais touché.

NOTE V.

Pour la page 219.§ 7.

Sur le nombre des Martyrs de Caragoce.

Prud.de M.4. p.88.89. 'Ce que Prudence dit de ce grand nombre de Martyrs couronnez à Caragoce, [ſemble quelquefois ſe reduire aux 18 dont il parle principalement.]

p.89. 'Car aprés avoir dit que les autres villes n'en peuvent conter que deux, trois, ou cinq au plus, il ajoute, *Tu decem ſanctos revehes & octo Caſaraugſta &c.* Neanmoins il ajoute enſuite, que le ſang des Martyrs y avoit eſté repandu à toutes les portes & dans toutes les places: [& cela paroiſt marquer autre choſe que les dixhuit Martyrs, qui ont apparemment ſouffert enſemble & dans un meſme lieu,] 'puiſqu'ils p.88. eſtoient enterrez en un ſeul tombeau. [On peut tirer la meſme concluſion] 'de ce qu'il dit encore, que toutes les p.90. perſecutions y avoient fait des Martyrs.

NOTE VI.

Pour la page 219.§ 7.

Que les actes des dixhuit Martyrs de Caragoce ſont nouveaux.

Prud.de M.4. p.90. 'Au lieu que Prudence met nettement la mort de S. Vincent aprés celle des 18 Martyrs, 'elle eſt miſe la premiere dans une hiſtoire que Bollandus nous a donnée de divers Martyrs de Çaragoce. Il nous la donne en deux façons, qui ne ſont differentes, 'qu'en ce que celle p.960.b. qu'il croit la plus originale, dit les meſmes choſes en plus de paroles. 'Nous avons encore trouvé la meſme MS.p.166. hiſtoire dans un manuſcrit, differente en quelques endroits de l'une & de l'autre, [quoiqu'on voie bien que tout cela vient de la meſme ſource. Mais le ſtyle enflé & affecté de toutes ces pieces, accompagné de longs prologues, ſuffit pour faire voir quelles ont eſté compoſées longtemps aprés Diocletien:] '& elles le portent expreſſément. Boll. p.960.d. Elles ajoutent meſme que l'auteur, f. [qui eſtoit aſſurément de Çaragoce,] a écrit ce qu'il avoit appris *fama priſcorum temporum.* 'Il dit encore *relatione* d. *Ethnicorum*, [ce que je n'entens pas. C'eſt donc une piece ſans autorité,] '& Bollandus a eu raiſon de ne la pas p.406.§ 3. ſuivre en ce qu'elle met la mort des 18 Martyrs aprés celle de S. Vincent. [Mais je penſe qu'il n'eſt pas meſme

p.409.f. neceſſaire de s'arreſter]'à ce qu'elle dit, que tous ces Saints ont ſouffert ſous Diocletien, & ſous Datien.[Le nom de Datien devenu celebre en Eſpagne par le martyre de S. Vincent, y a bien pu s'attribuer dans les ſiecles poſterieurs à tous les perſecuteurs dont on n'en ſavoit point d'autre.]'Que ſi Uſuard dit la meſme choſe, Bollandus croit qu'il a vû l'hiſtoire dont nous parlons,& ainſi il peut bien n'en avoir pas eu d'autre autorité. p.406.f|407.d.

NOTES SUR LES SS. SATURNIN, DATIVE, ET LEURS COMPAGNONS.

Pour la page 231.

NOTE I.

D'où viennent les actes que nous en avons.

Aug.col.d.3.c.17.p.226.2.e. 'SAINT Auguſtin nous apprend que dans la grande Conference de Carthage en 411, les Donatiſtes produiſirent des actes de Martyrs datez du 12 de fevrier, ſous le IX. Conſulat de Diocletien, & VIII. de Maximien, [c'eſt à dire en 304,]'où l'on voyoit l'interrogatoire de ces Martyrs, & les tourmens qu'ils avoient endurez en confeſſant le nom de J. C, *pro confeſſione*.'Ces Saints y reconnoiſſent au milieu des tourmens, qu'ils avoient celebré l'aſſemblée du Seigneur,[c'eſt à dire le ſaint ſacrifice de la Meſſe:]'& l'on y voyoit que les peuples avoient accoutumé de s'aſſembler ainſi nonobſtant la violence de la perſecution.'Ces actes donnerent occaſion aux Catholiques d'en produire d'autres, où l'on voyoit qu'un particulier avoit donné ſa maiſon pour tenir l'aſſemblée des Chrétiens, & que quelques Martyrs avoient receu le batteſme dans la priſon.

b. p.227.1.a. c. c|p.col.c.14.p.236.2.b.

Boll.11.feb.p.511.§ 3. 'Nous avons aujourd'hui des actes des Saints Saturnin, Dative, & pluſieurs autres Martyrs de Carthage, qui furent pris enſuite de l'aſſemblée, où ils s'eſtoient trouvez en la maiſon d'un Felix Occan:'de ſorte qu'il ſemble que ce ſoient ceux qui furent produits par les Catholiques.[Neanmoins comme il n'y eſt point parlé du batteſme donné dans la priſon,]'qu'ils ſont datez du 12 de fevrier dans le titre du manuſcrit ſur lequel Mr Baluze nous les a donnez de nouveau;'& que la feſte de ces Saints eſt marquée le 12 de fevrier dans Uſuard,[il eſt plus probable]'que ce ſont ceux qui furent preſentez par les Donatiſtes.[Bollandus & Baronius ſemblent n'avoir pas remarqué la diſtinction des actes donnez les uns par les Donatiſtes, & les autres par les Catholiques.]'C'eſt pourquoi ils diſent que les actes de ces Saints ſont ceux qui furent alleguez par les Catholiques, & qui eſtoient datez du 12 de fevrier.

p.514.§ 3.5. Baluz.t.2.p.16.464. Boll.11.feb.p.515.b. Act.M.p.407. Bar.303.§ 58.§ 58|Boll.p.514.a.c|515.b.

'Mais quand nous diſons que ces actes furent lus dans la Conference de Carthage, nous entendons ſeulement qu'on y lut l'extrait des regiſtres ſur lequel ceux que nous avons aujourd'hui ont eſté faits. Car ils ne ſont point datez; & de plus, on voit qu'ils ſont compoſez,non ſeulement par un particulier,[ce qui les euſt rendu indignes de paroiſtre comme une piece authentique dans une Conference ſi celebre,]mais meſme par un Donatiſte, comme le dit Baronius; ce qu'il eſt aiſé de juger par la fin,& meſme par le commencement. Bar.303.§ 58|Baluz.t.1.p.465|Act.M.p.407.

Pour la page 231.

NOTE II.

Sur ce qu'ils diſent de l'obligation d'aſſiſter à l'aſſemblée eccleſiaſtique.

'Les Martyrs repetent pluſieurs fois Boll.11.feb.p.517.§ 12.14.15.17.

qu'ils n'avoient pas pu omettre la celebration de l'assemblée, qu'ils appellent *Dominicum*, & que la loy le défendoit; [ce qui peut paroistre contraire] à ce que dit S. Augustin, que les Chrétiens ne s'assembloient pas durant les persecutions. Aug pf. 43. p. 159. 2. b.

Mais le mesme Saint dit qu'il paroissoit par les actes citez dans la Conference de Carthage, que les Fideles avoient alors accoutumé de s'assembler. col. d. 3. c. 17. p. 227. 1. c.

[Ainsi cela ne nous donne aucun lieu de douter de la fidelité des actes. Pour l'obligation dont parlent les Martyrs, elle est indubitable quand on le peut faire: & la maniere dont ils l'expriment, quand mesme elle seroit un peu trop forte, fait voir que toutes sortes de dangers & d'incommoditez ne nous dispensent pas legitimement des regles ordinaires de l'Eglise. Ceux qui n'ont point de plus grande crainte dans le cœur que de manquer à ce qu'ils doivent à Dieu, se croient souvent obligez à celles mesmes qui ne sont pas absolument essentielles, lorsque ceux qui aiment davantage leurs interests ou leur repos, croient en estre dispensez.]

Pour la page 231.

NOTE III.

Que la maison d'Occan estoit aussi à S. Emerite.

Boll. 11. feb. p. 513. § 3.

'Il y a quelque difficulté à accorder ce qui est au commencement des actes de S. Saturnin, que les Fideles s'estoient

§ 14. 15.

assemblez chez un Felix Occan, 'avec ce que l'on voit dans la suite, que Saint Emerite Lecteur declare que l'assemblée avoit esté tenue chez luy. [Car il y a peu d'apparence qu'Emerite s'appellast encore Felix Occan: Mais la maison d'Occan pouvoit luy appartenir en partie.]

Pour la page 231.

NOTE IV.

Pourquoi l'on met la confession des Saints le 12 de fevrier.

Aug. col. d. 3. c. 17. p. 226. 1. a.

'La date du 12 fevrier 304, marquée par S. Augustin pour les actes des Martyrs presentez par les Donatistes, [c'est à dire pour ceux de S. Saturnin, Saint Dative &c. & qui est marquée dans Usuard pour la feste de ces mesmes Saints; n'est point la date de leur mort,] 'puisqu'ils moururent l'un aprés l'autre en differens jours. [a] Ainsi il faut que ce soit celle de leur confession devant Anulin, comme l'a cru Bollandus. 'Et cela est marqué expressément à la teste des actes dans des manuscrits.

Bar. 303. § 71. Act. M. p. 408. 409.

[a] Boll. p. 111. § 11.

Act. M. p. 409.

Pour la page 231.

NOTE V.

Pourquoi ils declarent que Saint Saturnin estoit Prestre.

Bol. 11. feb. p. 516. § 7. 11.

'On peut s'étonner de ce que Saint Thelique & S. Dative declarent que Saint Saturnin Prestre avoit esté dans l'assemblée, & en avoit mesme esté le chef, [ce qui estoit l'exposer aux tourmens plus que les autres. Peut-estre que la connoissance qu'ils avoient de la constance de ce saint Prestre, excuse cette declaration, qui n'est pas dans toute la rigueur de la discipline.]

§ 7.

'L'auteur des actes a vu cette difficulté, & il y fait une réponse [qui n'est pas tout à fait solide,] en disant que Thelique vouloit montrer que leur assemblée avoit esté complete & reguliere, *integram*, puisqu'ils avoient eu un Prestre avec eux. [C'est de quoy le juge ne se mettoit guere en peine.]

Pour la page 231.

NOTE VI.

Sur le frere de Ste Victoire.

Boll. 11. feb. p. 516. § 9. 13.

'Le frere de Ste Victoire est nommé Fortunatien dans deux endroits de Bollandus, '& Pompeien dans un autre.

§ 11.

Baluz. 2. 2. p. 61. Bar. 303. § 42.

'Dans l'edition de Mr Baluze & dans Baronius, il n'est point dutout nommé au premier endroit, où Bollandus le nomme Fortunatien. 'Mais il est partout nommé Pompeien dans

Baluz. p. 62. Bar. § 44. 56.

le ſecond endroit, & partout Fortunatien dans le troiſieme. [Il pouvoit avoir l'un & l'autre nom. Nous luy
Baluz.p.61. donnons celui de Fortunatien.] 'Il faut meſme remarquer que Mr Baluze ajoute un *etiam* au ſecond endroit, ſelon lequel Pompeien doit eſtre different du frere de Ste Victoire, & un nouvel accuſateur de S. Dative, mais qu'on ne voulut pas ecouter: [Et je penſe que
AA.M.p.413. § 8. ce ſens eſt le meilleur.] 'Etiam eſt auſſi
a p.412.§ 7. dans l'edition du P. Ruinart, [a] qui a trouvé dans quelques manuſcrits le nom de Fortunatius ou Fortunatianus au premier endroit, & l'a mis dans ſon
Bar.303.§ 2. texte comme Bollandus. 'Ce qui eſt dit du frere de Ste Victoire, qu'il n'eſtoit point Chrétien, *ipſis temporibus*, [donne lieu de croire qu'il le fut depuis.]

Pour la page 237.

NOTE VII.

Que tous ces Saints n'ont pas ſouffert les tourmens.

Bar.303.§ 58. 'Baronius ſe plaint que les tourmens de la pluſpart des Martyrs qui furent les compagnons de S. Saturnin & de S. Dative, ne ſe trouvent point dans
Boll.11.feb.p. 114.§ 1. leurs actes. 'Mais Bollandus répond fort bien que, comme il paroiſt par les actes meſmes, il n'y en eut que quelques uns d'eux qui ſouffrirent les tourmens; & que pour les autres, Anulin ſe contenta de la ſimple confeſſion qu'ils firent de leur foy, & les envoya en priſon.]

Pour la page 238.

NOTE VIII.

Sur la derniere partie de leurs actes.

Bar.303.§ 58. 'L'eſtime que Baronius fait des actes des SS. Saturnin, Dative &c. ne s'étend qu'à la premiere partie, qui contient la confeſſion de ces Saints, & la queſtion donnée à quelques uns d'eux. Bollandus n'en a pas fait imprimer davantage, dautant que dans l'autre partie qui ſe trouve dans Baronius, dans l'Optat de Mr de l'Aubeſpine, & dans Mr Baluze, l'auteur Donatiſte decouvrant davantage ſon venin, s'emporte en des accuſations auſſi atroces que calomnieuſes contre Menſurius Eveſque de Carthage, contre Cecilien ſon ſucceſſeur, & contre toute l'Egliſe Catholique. 'Ce qu'il reproche à Ce- § 63.
cilien, d'avoir empeſché eſtant Diacre qu'on n'apportaſt de la nourriture aux Martyrs, 'luy fut auſſi objecté dans le Aug.col.d.p. faux Concile de Carthage qui donna c.14.p.221.t.c. commencement au ſchiſme des Donatiſtes. 'Ces heretiques accuſoient auſſi c.13.p.224.t.c.d. Menſurius d'avoir livré les livres ſaints, 'comme l'auteur de ces actes le Bar.303.§ 61. luy reproche. [Mais quoique ce qu'ils diſent contre ces Prelats, ſoit une pure calomnie à leur égard, cela n'empeſche pas que ce qu'ils les accuſent d'avoir fait, n'ait pu eſtre fait par d'autres: & il y a meſme peu d'apparence qu'ils leur aient attribué une choſe qui n'auroit eſté faite par perſonne, & dont il n'y euſt eu aucun fondement. Nous avons donc cru nous pouvoir ſervir de ce qu'il peut y avoir de vray dans cette derniere partie, qui pour n'eſtre pas originale, ne laiſſe pas d'eſtre tres ancienne, & peut ainſi meriter quelque croyance dans les choſes qui ne favoriſent point les Donatiſtes.]

NOTES SUR SAINTE AGAPE, ET SES SOEURS.

Pour la page 240.

NOTE I.

Qu'il faut ſuivre leurs actes donnez par Baronius.

[NOus avons deux hiſtoires fort differentes, de Ste Agape & de ſes ſœurs, l'une dans Baronius & dans Surius, l'autre qui eſt jointe avec la vie
Boll. apr. p. 246. c. de Ste Anaſtaſie.] 'Ces deux hiſtoires ſont non ſeulement differentes, mais meſme contraires en pluſieurs points; en ſorte que ſi l'une eſt vraie, il faut
Bar. 1. apr. c. 304. § 40. 41. que l'autre ſoit fauſſe. 'Baronius donne la ſienne comme pure, ſincere, tres fidele, extraite mot à mot des regiſtres
304. § 49. publics, '& telle qu'un lecteur qui a quelque diſcernement ne peut douter qu'elle ne ſoit vraie. C'eſt pourquoi il l'a jugé digne d'eſtre inſeree toute entiere dans ſes Annales.

Boll. p. 246. d. 'Cependant Bollandus la rejette abſolument, non qu'il y trouve aucune faute, mais parcequ'il prefere la vie de Ste Anaſtaſie, laquelle il pretend meriter encore mieux tous les eloges que
r. Baronius donne à la ſienne. 'Cette vie de Ste Anaſtaſie ſe trouve dans Metaphraſte, & Allatius juge qu'elle eſt effectivement de luy. Metaphraſte n'a fait neanmoins que ſuivre celle qui eſtoit avant luy: Car on la trouve dans des manuſcrits latins fort anciens, à peu pres de meſme qu'elle eſt dans
p. 245. b. c. Metaphraſte. 'Et Bollandus prouve aſſez bien ce me ſemble qu'elle eſt plus ancienne que Bede, ou peuteſtre meſme que S. Aldelme qui vivoit en 692.

[C'eſt tout ce qu'il dit de plus avan-
A. S. M. p. 410. § 3. tageux pour la vie de Ste Anaſtaſie,]'& on peut dire neanmoins que ce n'eſt rien, eſtant certain que S. Aldelme & Bede ont vu & ſuivi beaucoup d'hiſtoires tres fauſſes. Il faut donc juger de cette vie par elle meſme, pour voir ſi elle paroiſt plus originale que ce que Baronius nous a donné de Ste Agape. Et nous croyons que toutes les perſonnes un peu intelligentes qui voudront ſe donner la peine de faire cet examen, ſeront ſurpriſes, comme nous, du jugement que Bollandus en a porté. Car nous ne voyons rien dans l'hiſtoire de Ste Agape qui ne réponde à l'eſtime que Baronius en a faite, qui ne s'accorde parfaitement avec tous les monumens du temps, & qui n'ait l'air d'une piece authentique & originale. Pour celle de Ste Anaſtaſie, je ne ſçay ſi l'on peut dire qu'elle ait rien par ſoy meſme qui attire la croyance & la veneration des lecteurs. Mais il y a certainement beaucoup de faits qui ſentent plus la fiction que la verité, & meſme pluſieurs narrations qui bleſſent la pudeur & la modeſtie.

Pour nous arreſter à ce qui y eſt dit de Ste Agape, & que Bollandus nous a p. 248. 250. donné, non ſur Metaphraſte 'qui a pu p. 248. c. amplifier & alterer les choſes, mais ſur les anciens manuſcrits latins qu'il a cru les meilleurs de tous; 'l'hiſtoire de Dul- p. 248. 249. citius tout barbouillé dans ſes marmites, laquelle y eſt raportée fort au long, [ſe peut dire indigne de Metaphraſte meſme,] 'qui en effet l'a fort abregée, Sur. 15. dec. p. ſurtout en ce qu'elle a de plus faſcheux. 314. § 12. 'Ce qui y eſt dit qu'on contraignoit les Boll. p. 250. b. Chrétiens d'avaler [non du vin offert aux idoles, mais] le ſang meſme des victimes, [eſt une choſe ſans apparence: & je ne croy point qu'on en puiſſe produire aucune autorité.]

'La promeſſe que Diocletien y fait p. 248. a. aux Saintes de les marier à des perſonnes

nes illuſtres, ſi elles abandonnent la
6 foy; 'la peine qu'il prend de faire trai-
ner aprés luy d'Aquilée en Macedoine
tous les Chrétiens priſonniers, [leſ-
quels il pouvoit auſſibien faire juger
par les officiers d'Aquilée que par
p.150.b.d. ceux de Theſſalonique;] 'les deux ſol-
dats qui font mener Ste Irene autre-
part que le juge n'avoir dit, & le juge
qui tourne luy meſme tout autour de
la Sainte depuis le matin juſqu'au ſoir,
ſans pouvoir arriver à elle; [toutes ces
particularitez, dis-je, ne ſont pas pour
autoriſer beaucoup cette piece.] Un
ſoldat, dit-on, tira un coup de fleche
contre la Sainte & la bleſſa à mort.
[C'eſt une choſe contre toute la diſci-
pline, & par conſequent contre la
vraiſemblance. Car il n'eſt point dit
que ce ſoldat euſt aucun ordre: & il n'y
avoit point encore de ſentence rendue
contre la Sainte.

d. 'Son martyre y eſt daté du troiſieme
p.147.d. Conſulat de Maximien; 'ce que Bol-
landus entend de Maximien Hercule,
& ainſi de l'an 290. [Et c'eſt ce ſemble
parcequ'on trouve quelques perſecu-
tions en ces premieres années de Dio-
cletien. Mais pourquoi aura t-on mar-
qué le Conſulat d'Hercule plutoſt que
celui de Diocletien, qui eſtoit alors, à
ce qu'on pretend, en ces quartiers là?
Car il eſtoit auſſi Conſul en 290. Il
vaudroit donc mieux l'entendre de
l'an 300, auquel Maximien Galere fut
Conſul pour la troiſieme fois avec
Conſtance: Mais Bollandus n'a peut-
eſtre pas oſé mettre en l'an 300, une
perſecution telle que nous la repreſente
la vie de Ste Anaſtaſie, & pour dire la
verité, cette perſecution ne convient
ni à l'an 300, ni à l'an 290, ni à aucune
année de Diocletien avant 304. Ce
qui eſt encore étrange, c'eſt que toute
cette hiſtoire ſe paſſant, à ce qu'on
p.147. pretend, vers l'an 290,] 'on demande
neanmoins à Ste Agape ſi elle n'avoir
point quelques livres des Chrétiens,
[ce qui ſuppoſe que c'eſtoit aprés les
edits de l'an 303, & paroiſt venir des
actes originaux raportez par Baronius:
car l'auteur de cette vie paroiſt en
avoir eu quelque connoiſſance, & il
pourroit meſme ſervir à en éclaircir
quelques endroits. Mais nous avons
mieux aimé nous abſtenir abſolument
d'une piece ſi defectueuſe, & nous con-
tenter de ce que nous trouvons dans
Baronius.] 'Florentinius reconnoiſt que Flor.p.410.1.
ce qui eſt dit de ces Saintes dans la
vie de Ste Anaſtaſie, eſt embaraſſé de
beaucoup de difficultez, a beſoin de
correction, & contienr diverſes cho-
ſes ſans apparence. 'Mais le P. Ruinart AA.M.p.430.
n'heſite point à rejetter abſolument § 4.
cette piece; & il donne encore de
nouvelles preuves de ſa fauſſeté, ſans
s'arreſter à tout ce que Bollandus a pu
dire pour l'appuyer.

NOTE II.

Pour la page 240.

Qu'elles pouvoient eſtre mariées.

'Beaucoup de martyrologes, comme Flor.p.419.1.
Uſuard, Adon, Vandelbert, le Romain, Boll 3.apr.p.
& meſme ceux de S. Jerome, donnent 245.c.
le titre de Vierges aux Saintes Agape,
Quionie, & Irene. Nous ne voyons
pas neanmoins ſurquoi cela eſt fondé,
ſi ce n'eſt peuteſtre ſur ce qu'il paroiſt
qu'elles demeuroient toutes trois en-
ſemble. Mais d'autre part ces paroles
de Ste Irene, '*Noſtros homines &c.* ne Bar.304.§ 46.
peuvent guere s'entendre que de leurs
maris. 'Et en effet, leurs actes & les 3.apr.c.
Grecs les appellent ſeulement des
femmes, *mulieres*. 'La vie de Sainte Boll.3.apr.p.
Anaſtaſie ne dit point non plus qu'el- 248.b.
les fuſſent vierges.

NOTE III.

Pour la page 241.

Quelques petites difficultez ou omiſſions dans leurs actes.

[Baronius n'a pas mis dans ſes Anna-
les] 'la preface des actes de Ste Agape, Sur 3.apr.p.1.

que nous avons dans Surius. [Elle eſt belle ; mais il s'y rencontre deux difficultez.] 'Car elle porte, s'il n'y a faute dans l'endroit, que les Saintes furent priſes dans la montagne où elles s'eſtoient retirées; 'au lieu qu'il paroiſt par les actes meſmes, qu'elles en eſtoient revenues depuis. 'Elle dit encore que c'eſtoit l'Empereur Maximien qui avoit fait la perſecution. [quoique Maximien Galere, (car c'eſt luy ſans doute qu'elle marque,) ne fuſt alors que Ceſar. Mais il eſt vray neanmoins que c'eſtoit proprement Galere qui eſtoit auteur de la perſecution. Peut-eſtre meſme que la Macedoine où les Saintes furent martyrizées, eſtoit de ſon departement: *V. Diocletien § 9.* & je ne ſçay ſi l'on ne pourroit point encore tirer de là que l'auteur de cette preface écrivoit ſous le regne du meſme Galere, c'eſt à dire avant la fin de 311.]' Il explique le nom des Saintes ſelon ce qu'ils ſignifient dans la langue greque: '& on marque en effet que ces actes ſont traduits du grec.[a] Le Pere Ruinart donne cette preface, comme le reſte des actes, ſans remarquer qu'il s'y trouve aucune difficulté.

'L'auteur dit à la fin de ſa preface, qu'il s'en va raconter en peu de mots, *breviter*, les actions des Saintes.] Cela peut faire croire qu'il a un peu abregé les originaux du greffe.] 'En effet, la relation du Commiſſaire officier du guet, *Beneficiarii*, ou *Stationarii*, ne paroiſt pas entiere, non plus que la premiere interrogation des Saintes, [à qui on ne demande point leur nom ni les autres choſes requiſes : Mais auſſi il n'eſtoit pas fort neceſſaire de mettre tout cela. Nous ſouhaiterions davantage qu'il euſt marqué ce qui s'eſtoit paſſé ſoit à la priſe des Saintes, ſoit devant les magiſtrats de la ville & les officiers du guet,] 'devant qui il paroiſt qu'elles avoient d'abord eſté amenées, 'comme on le voit en une autre occaſion de S. Jacque & Saint Marien: [Mais c'eſt peuteſtre qu'il n'en avoit pas les actes.]

p. 1. § 1.

§ 3.

§ 2.

Ibid.

Boll. 1. apr. p. 246. § 6.

[a] Act. M. p. 411.

Bar. 1. apr. p. 1. § 2.

§ 3.

Ibid.

Bar. 161. § 40. 41.

NOTE IV.

Pour la page 242.

Sur le menſonge dont le juge accuſe Ste Irene.

'Le juge ſemble reprocher à Sainte Irene qu'on avoit encore trouvé chez elle aprés la mort de ſes ſœurs, un fort grand nombre de livres des Ecritures des Chrétiens, quoiqu'elle euſt declaré pluſieurs fois qu'elle n'en avoit plus aucun. 'Et veritablement Sainte Quionie avoit declaré qu'elles n'en avoient plus, tout ayant eſté enlevé de chez elles par ordre de l'Empereur. 'Ste Irene ne répond rien ſur le menſonge dont on l'accuſoit, mais ſeulement ſur ce qu'elle n'avoit pas livré les Ecritures. [On peut dire ſur cela que Ste Quionie ne ſavoit point qu'il y euſt encore des Ecritures dans leur maiſon. Et il n'eſt pas difficile ou que Ste Irene en euſt caché en des endroits que Ste Quionie ne ſavoit pas, ou que dans le tumulte de leur enlevement, voyant emporter les Ecritures, elles cruſſent qu'on les avoit trouvé toutes.

Il ſemble qu'on pourroit auſſi raporter à ce que dit le juge, ce qui avoit precedé la priſe des Saintes:] 'Car Ste Irene répond toujours ſur ce ſujet au nom de pluſieurs, comme parlant auſſi pour ſes ſœurs. [Que ſi le juge dit qu'elle avoit declaré pluſieurs fois qu'elle n'avoit point de livres, l'accuſation d'un ennemi ne devroit pas ſans doute paſſer pour une conviction, & il y auroit au moins autant d'apparence à ſoupçonner ce juge payen de menſonge, qu'à en accuſer une Sainte.] 'Mais comme le juge ordonne à la fin d'aller querir les livres qui eſtoient dans les cofres & les armoires d'Irene, [il y a tout lieu de croire qu'on les y avoit trouvez aprés la mort des deux autres.]

Bar. 304. § 45.

§ 45.

§ 46.

§ 46.

§ 48.

Pour la page 343.

NOTE V.

Difficulté ſur le lieu de ſon martyre.

[Le lieu où Ste Agape & ſes ſœurs furent jugées & martyrizées, n'eſt point
Boll. 3. apr. p. 230. d. marqué dans leurs actes.] 'Selon la vie de Ste Anaſtaſie ce fut à Theſſalonique [dont elles eſtoient, & où on ne peut douter qu'elles n'aient eſté priſes. Tous les martyrologes y marquent
Flor. p. 418. 419. leur feſte,] 'meſme ceux de S. Jerome
a p. 418. ſur le 5 d'avril. a Mais ſur le premier d'avril ceux-ci ſemblent les mettre à Heraclée. [Et il ſe pourroit faire que de Theſſalonique elles euſſent eſté envoyées à Heraclée dans la Macedoine, parceque le Gouverneur y eſtoit alors, & leurs corps raportez d'Heraclée à Theſſalonique d'où elles eſtoient; ce qui les auroit fait marquer en l'un & en l'autre lieu.] 'C'eſt à peu pres le ſenti- p. 410. f.
ment de Florentinius. [Et il pourroit eſtre favoriſé] 'par ce que l'officier qui Bar. 304. § 41.
les prit à Theſſalonique, les envoya au Gouverneur avec ſon billet, [au lieu qu'il auroit dû ce ſemble les luy amener luy meſme, ſi le Gouverneur avoit eſté dans la meſme ville.] 'Neanmoins Boll. 1. apr. p.
ce qui eſt dit ſur le premier d'avril 9.
dans les martyrologes de S. Jerome, eſt aſſez confus, pour douter au moins ſi cela regarde nos Saintes: Et il eſt certain que ſi elles ont ſouffert hors de Theſſalonique, c'eſt une faute conſiderable à l'aureur des actes de ne l'avoir pas marqué. [C'eſt pourquoi nous n'avons rien mis dans le texte, de cette difficulté, dont nous voudrions avoir un plus grand éclairciſſement.]

NOTES SUR SAINT DIDYME.

Pour la page 344.

NOTE I.

Quelques fautes des actes latins & grecs, corrigez les uns par les autres.

Boll. 8. apr. 8. p. 63. § 1. [ON peut trouver étrange] 'dans les actes de S. Didyme, que le juge en demandant Ste Theodore, luy ait donné la qualité de Vierge, que le grec exprime par le mot *ἀείπαιδα*. Mais comme elle avoit eſté priſe la veille ou quelques jours devant, *μεθ' ἑω*, [il pouvoit déja l'avoir interrogée, avoir ſceu ce qu'elle eſtoit, & luy donner la qualité de vierge ou de fille, non pour l'honorer, mais ſeulement pour la deſigner.]

p. 65. a. 'Ce que portent les actes, qu'un payen diſoit qu'il craignoit que J.C. ne le changeaſt en femme, [paroiſt d'abord avoir quelque choſe de declamateur. Neanmoins ſi l'on conſidere les circonſtances, & qui eſt celui à qui l'on attribue cette parole, il eſt tres naturel qu'il l'ait dite en raillant, & il n'eſt pas meſme improbable qu'il l'ait dite ſerieuſement.

On peut avoir peine à croire] 'ce p. 65. c.
que dit le juge, que les Empereurs avoient ordonné d'expoſer les vierges à l'infamie publique, ſi elles refuſoient de ſacrifier: [& nous ne voyons point qu'Euſebe le diſe. Mais les magiſtrats idolatres ne faiſoient pas grand ſcrupule de mentir pour tromper les Chrétiens, comme on le voit par les actes de S. Taraque. Que ſi les Empereurs avoient honte d'ordonner par des loix publiques une peine ſi indigne contre les vierges, nous apprenons par l'hiſtoire de Ste Irene, & par d'autres, auſſi-bien que par Tertullien, que les Gouverneurs n'avoient pas honte de les condanner à la ſouffrir.]

'Le juge exprime deux fois cette 28. apr. p. 573.
ordonnance infame dans les meſmes c.
termes ſelon le latin de Bollandus, [ce qui paroiſt peu naturel,] 'mais cela g. p. 65. e. f.

n'eſt pas de meſme dans le grec, où il n'y a rien qui puiſſe choquer. [Je ne voy pas non plus le ſens de ces paroles de Sainr Didyme, *Non moriar à tuis tormentis*, p. 574. d, & il mourut par la
p. 65. d. ſentence du juge.] 'Mais le grec porte, *Je ne ſens point vos tourmens.* [Le grec eſt encore meilleur en quelques autres endroits, ou au moins plus clair & plus expreſſif que le latin de Bollan-
48. apr. p. 572. a. b 573. a. dus,] 'qui pretend neanmoins que ce texte eſt poſterieur aux actes latins qu'il nous donne, trouvez par Uſſerius dans un manuſcrit d'Angleterre. [Mais il ne donne pas de preuve de ce qu'il pretend; & je ne voy pas non plus
g. p. 64. e. qu'il en puiſſe avoir,] 'ſi ce n'eſt que le grec eſt quelquefois, mais fort rarement, un peu plus étendu. [Je ne ſçay
p. 63. c 64. c. ſi on n'y auroit point auſſi ajouté] 'le mot de θεοτόκος, & quelques autres qui ne ſont pas dans le latin de Bollandus, [pour marquer davantage, contre Neſtorius, que J. C. eſt Dieu. Mais je ſçay bien que c'eſt mal ſervir la verité de falſifier les pieces.]

Pour la page 244.

NOTE II.

Que S. Didyme a ſouffert en 304. ſous Euſtrace.

[Les actes latins ne diſent point en quel temps arriva l'hiſtoire de Sainte
Boll. 23. apr. g. p. 63. b. Theodore.] 'Les Grecs diſent nettement que ce fut ſous le regne de Dioclecien & de Maximien, aprés la publication de la loy qui ordonnoit que les Chrétiens ſacrifiaſſent, ou fuſſent punis. [Cette punition s'entend naturellement de la mort, & je ne croy pas que l'uſage permette qu'on l'entende
p. 65. d. d'une autre maniere.] 'Saint Didyme demande au juge qu'il faſſe promtement ce qui luy eſt ordonné par ſes Princes: [& il eſt viſible que c'eſt la mort qu'il demande. Ainſi cette hiſtoire ſe doit mettre en l'an 304, auquel on condamnoit tous les Chrétiens à la mort, ou en l'an 305, auquel Dioclecien & Maximien quitterent l'Empire. Mais il vaut mieux la mettre en 304,]
p. 63. b. 'puiſqu'il paroiſt par le commencement des actes grecs, que l'edit n'avoit eſté publié que depuis peu.

c. p. 573. b. p. 574. c. 'Le Gouverneur d'Alexandrie eſt nommé Euſtrace dans les actes grecs, '& Procule dans les latins de Bollandus. 'Bollandus croit qu'au lieu de *Proculus* il faudroit *Proconſul*. [Mais il ne ſe ſouvient pas que les Gouverneurs d'Egypte n'ont jamais eu la qualité de Proconſuls. Il ſeroit plus aiſé de dire que ce gouverneur s'appelloir Euſtratius Proculus. Je penſe neanmoins que le meilleur eſt de changer *Proculus* en *Præſes*, terme general pour tous les Gouverneurs de province. Car ſi dans la ſuite il eſt toujours appellé *Judex*, on voit la meſme choſe dans le grec,] 'ἄρχων au
g. p. 63. b. c. premier endroit, & δικαστὴς dans toute la ſuite.

Pour la page 245.

NOTE III.

Sur les tourmens de Ste Theodore.

Boll. 28. apr. p. 573. c. 'Les actes de Bollandus diſent que le juge fit donner des ſoufflets à Ste Theodore, *Expalmate eam.* 'Le grec
g. p. 64. a. a σκυτοπλάσατε, 'qui eſt traduit dans
Sur. 5. apr. p. 61. f. Surius *excæcate eam.* [Mais il n'y a aucune apparence qu'on luy ait crevé les yeux, & la ſuite ne permet pas qu'on le croie. S'il y avoit σκυτοπλάσατε, cela ſignifieroit qu'on la battit avec des courroies; & qu'on luy donna les étrivieres. Nous avons mis en general qu'on la battit.] 'Les Grecs dans leurs
Men. ib. p. 45. Ménées diſent qu'elle fut fouettée; μετὰ τὸ τυφθῆναι.

Pour la page 248.

NOTE IV.

Que Saint Didyme peut avoir ſouffert le 5 d'avril.

Boll. 28. apr. p. 572. b. 'Bollandus dit que ce que portent les actes grecs, que S. Didyme ſouffrit le 5 d'avril, y a eſté ajouté depuis, ſur ce

que les Grecs en faiſoient ce jour là la feſte. [Cela peut eſtre : mais je ne voy pas neanmoins que Bollandus ait aucune preuve que Saint Didyme ne ſoit pas mort effectivement le 5 d'avril. Car l'autorité d'Uſuard & des autres poſterieurs qui le mettent le 28, n'en eſt pas aſſurément une. Je ne ſçay meſme s'il faut dire que S. Didyme Preſtre marqué le 5, n'eſt pas celui qui delivra Ste Theodore. Car ſi ces actes ne diſent pas qu'il fuſt Preſtre, ils ne diſent pas auſſi qu'il ne le fuſt point. Peuteſtre auſſi que ce *Preſbyteri* vient du grec, où τῦ πρεσβυτέρου aura eſté mis pour marquer que ce Didyme eſt plus ancien que celui qui eſtoit celebre à Alexandrie à la fin du IV. ſiecle.] Les Grecs mettent quelquefois la feſte du Martyr le 27 de may.

Pour la page 249.

NOTE V.

Que la Sainte dont parle S. Ambroiſe peut avoir ſouffert ſous Dioclетien.

Boll. 28. apr. p. 572 f.

Bollandus croit que l'hiſtoire rapportée par S. Ambroiſe eſt poſterieure à celle de Ste Theodore, & n'eſt peut-eſtre arrivée que ſous Julien, parceque

Amb. virg. l. 2. p. 470. a.

S. Ambroiſe dit que c'eſt un exemple aſſez recent : *Recens vobis exemplum profero.... nuper virgo quædam fuit.* [Mais je ne ſçay ſi ſous Julien on euſt condanné des vierges à la proſtitution : & on ne peut pas meſme dire proprement qu'il y euſt alors une perſecution ouverte contre l'Egliſe, comme l'hiſtoire que S. Ambroiſe raporte ſemble le

Bar. 309. § 25. Act. M. p. 426. § 3.

demander.] Auſſi Baronius croit que cette hiſtoire appartient à la perſecution de Diocletien. Que ſi S. Ambroiſe dit qu'elle eſtoit arrivée depuis peu, ce n'eſt qu'en comparaiſon de Ste Thecle qui avoit vécu du temps de S. Paul.

NOTE VI.

Toute la page 250.

Que S. Alexandre & Ste Antonine peuvent avoir ſouffert à Antioche en 312.

[Les actes de Saint Alexandre & Ste Antonine ne marquent ni le lieu ni le temps de leur martyre.] Bollandus croit Boll. 3. may p. 180. § 7.
que ç'a eſté en Orient, parcequ'ils furent fouettez avec des branches de palmier, φοινίκεσι. Il croit encore que ç'a eſté en Aſie, où le culte de Diane eſtoit fort celebre, parceque le juge promettoit à Sainte Antonine de la faire preſtreſſe de cette idole. Mais on ne peut pas douter qu'on n'adoraſt auſſi Diane à Antioche : [& ainſi quand cet article ſeroit veritable, ce qui n'eſt pas fort aſſuré, il ne pourroit pas empeſcher de croire que cette Sainte a ſouffert à Antioche ; & que c'eſt celle dont Saint Ambroiſe raporte l'hiſtoire. Il y avoit meſme des Antioches dans l'Aſie.]

Les actes portent que les Saints furent martyrizez le ſamedi 2 de may, & que la perſecution ceſſa deux jours aprés par la mort du Gouverneur ; d'où Bollandus a conclu qu'ils ont ſouffert en 313. [Mais quoique Maximin regnaſt encore alors en Orient, il avoit neanmoins eſté obligé de finir entierement la perſecution avant la fin de 312, & s'il fit encore depuis quelques Martyrs, ce ne fut qu'en ſe cachant.] D'autres au lieu du 2 de may, liſent le 3, [ce qui tomberoit en l'an 312 ; & comme il n'y avoit point alors d'edit abſolu pour perſecuter les Chrétiens, il eſt aiſé que la mort d'un Gouverneur, ait fait ceſſer la perſecution dans une province. Cela neanmoins eſt plus difficile à croire de la grande Antioche de Syrie, où Theoteene eſtoit un ennemi irreconciliable des Chrétiens.]

p. 382. § 11. § 10. p. 380. § 5. § 3. [Sur. ib. p. 41. § 10.

NOTES SUR SAINT IRENÉE DE SIRMICH.

Pour la page 251.

NOTE I.

Sur ſes actes.

[NOus ne voyons rien qui nous empeſche de regarder les actes latins de S. Irenée comme une piece originale, c'eſt à dire compoſée fort peu aprés luy,] 'ſur les regiſtres originaux de ſon interrogatoire, comme l'a cru Bollandus. [Il eſt certain qu'ils en ont le ſtyle, & tout y eſt digne de la gravité & de la ſainteté d'un Martyr.] Ces termes de la fin, *agente Præfecturam Probo præſide*, [peuvent faire quelque peine. Car *Præſes* eſt proprement un gouverneur de province; & *agere Præfecturam* ſe dit des Prefets du Pretoire, qui eſtoient un autre genre de magiſtrats. Mais cette expreſſion defectueuſe n'eſt apparemment qu'une mauvaiſe traduction. Car il eſt aiſé que ces actes aient eſté écrits originairement en grec.] 'Les Benedictins qui les ont revus ſur pluſieurs manuſcrits, 'ont ſeulement *agente Probo præſide*. 'On voit en effet par le commencement, que Probe eſtoit ſimple gouverneur de la Pannonie.

Boll. 15. mars, p. 155. c.

p. 157. d.

Act. M. p. 431.

p. 435.

Boll. p. 556. c.

'Nous avons encore aujourd'hui des actes de Saint Irenée en grec, 'fort conformes aux latins pour le fond des choſes, mais plus ornez & plus en ſtyle d'eloge, [ce qui leur donne moins d'autorité:] 'Et le meilleur manuſcrit qu'on en ait eſt aſſez nouveau. 'L'endroit qui nous fait peine dans le latin, y eſt ſans difficulté: ἡγεμονεύοντος Πρόβου, *Probo Præſide*. [Peut-eſtre que *Præfecturam agente*, n'eſt qu'une traduction differente & moins bonne du meſme mot, & qu'un copiſte aura mis toutes les deux par mepriſe, comme cela ſe voit quelquefois.]

p. 433.

p. 555. c. d.

e.

g. 23. f.

Pour la page 251.

NOTE II.

Sur les actes de S. Pollion.

'Les actes de S. Pollion parlant de la ville de Cibales, ajoutent ces mots, *de qua Valentinianus Chriſtianiſſimus Imperator oriundus eſſe cognoſcitur.* [Cela ne peut guere convenir qu'à un homme qui écrivoit fort peu aprés Valentinien I, ou plutoſt de ſon temps meſme; d'où vient qu'il ne le diſtingue point de ceux qui ont porté depuis le meſme nom.] Pour le corps des actes, c'eſt à dire la confeſſion du Saint, Bollandus croit qu'elle eſt tirée des regiſtres du greffe; [& nous ne voyons rien qui ne s'accorde à cela. Il y a quelques expreſſions extraordinaires, comme 'eloquentiam populis legere: [mais c'eſt qu'apparemment l'original eſtoit grec, & a eſté mal traduit. Nous raportons à la meſme cauſe] 'ut initiis ſub perſecutione &c. [Car nous ne voyons point de ſens à cet *initiis*, qui ne peut pas meſme ſignifier que Diocletien ait excité la perſecution des le commencement de ſon regne.] 'Le Saint y eſt appellé & dans la narration de l'auteur, & dans ſa confeſſion meſme, 'Primicerius Lectorum. [Le mot de *Primicerius* pour *primus*, vient ſans doute du traducteur qui a ſuivi l'uſage de ſon temps. Je ne croy pas qu'on trouve qu'il y euſt en ce temps là de rang entre les Lecteurs. Mais quoiqu'on ne le trouve pas, il eſt aiſé qu'il y en euſt, & qu'on euſt quelque deference particuliere pour celui qui eſtoit le plus ancien. Il nous reſte ſi peu de monumens de l'Egliſe d'Illyrie, que l'argument negatif y a encore moins de lieu que dans les autres.]

Boll. 18. apr. p. 566. c.

c.

c.

d.

e.

e.

Pour la page 251.

NOTE III.

Que S. Irenée peut avoir ſouffert en 304.

Boll. 25. mars, p. 557. d. 'Les actes de S. Irenée marquent ſeulement qu'il ſouffrit ſous Diocletien, 'le 25 de mars ou le 6 d'avril. [a] Ceux de Saint Pollion diſent que les ordres de la perſecution ayant eſté portez à Sirmich, le gouverneur Probe commença par les Eccleſiaſtiques, fit mourir S. Montan, prononça la meſme ſentence contre Saint Irenée, '& alla enſuite à Cibales, 'où S. Pollion fut martyrizé le 28 d'avril. [Il ſemble donc que tous ces Saints aient ſouffert des le commencement de la perſecution: ce qu'il ne faut pas prendre neanmoins tout à fait à la rigueur. Car les premiers edits de la perſecution ne condannoient encore perſonne à la mort. Et il y a peu d'apparence que ceux qui y condannerent les Eccleſiaſtiques, aient eſté publiez des le mois de mars ou d'avril 303. Ainſi il vaut mieux differer le martyre de ces Saints à l'an 304. Et ce qui le peut confirmer, c'eſt que ni les actes de S. Irenée Eveſque, ni ceux de Saint Pollion Lecteur, ne parlent point de la recherche des livres de l'Ecriture, qui eſtoit d'abord le plus grand pretexte de la perſecution contre les Eveſques & contre les Lecteurs.]

[a] p. 555. c. f. & 28. apr. p. 566. d.

c. p. 567. d.

Pour la page 254.

NOTE IV.

Que ç'a eſté apparemment le 6 d'avril.

Boll. 25. mars, p. 23. f. 'Les actes grecs de S. Irenée portent qu'il ſouffrit le 21 d'aouſt: [Il faut peut-eſtre le 23, qui eſt le jour auquel les Grecs en font.] 'Bollandus croit qu'il vaut mieux s'arreſter aux latins, qui tous, & meſme les plus anciens, le mettent le VIII. des calendes ou des ides d'avril, c'eſt à dire le 25 de mars ou le 6 d'avril. 'De trois manuſcrits de ces actes, deux ont le 6 d'avril. Les martyrologes de S. Jerome, Florus, & Raban, mettent ſa feſte ce jour là. 'Les manuſcrits de France le mettent le 25 de mars, ce qu'Uſuard, Adon, Notker, un manuſcrit de Fulde, le martyrologe de Saint Riquier, & les nouveaux, ont ſuivi. [La premiere opinion ſemble le devoir emporter par l'antiquité de ſes témoins: & d'ailleurs s'il eſt vray que Saint Montan dont on fait la feſte le 26 de mars,] 'ait ſouffert avant S. Irenée, comme les actes de S. Pollion donnent lieu de le croire, il vaut mieux dire que S. Irenée n'a ſouffert que le 6 d'avril.

p. 555. §. 4.

i

§. 6. 7. Act. M. p. 42. §. 1.

Boll. 28. apr. p. 566. d.

Pour la page 255.

NOTE V.

Sur les actes de S. Serene.

Boll. 23. feb. p. 365. d. 'S. Serene eſt qualifié *moine* dans ſes actes donnez par Bollandus, [quoique ce terme fuſt encore peu connu en ce temps là; & il ne l'eſtoit au plus que dans l'Egypte. Mais celui d'*Aſcete* eſtoit plus commun, pour marquer ceux qui ſe retiroient à la campagne comme S. Serene, & y menoient une vie ſolitaire & penitente. On peut dire que ces Aſcetes ont eſté l'origine de ceux qu'on a enſuite appellé moines; ce qui fait que ces deux termes ſe prennent ſouvent l'un pour l'autre. Ainſi il y a apparence que l'original grec de la vie de Saint Serene luy ayant donné le titre d'Aſcete, le traducteur l'a tourné par celui de *moine*, plus connu dans le temps où il vivoit.] 'Ce mot n'eſt point dans les actes de ce Saint donnez par le P. Ruinart ſur un nouveau manuſcrit. 'Ces actes ſont les meſmes que ceux de Bollandus, mais un peu plus amples.]

Act. M. p. 546. §. 1.

p. 545. §. 1.

'Ces termes des actes, *qui tempore perſecutionis metuens corporales plagas latitavit*, [embaraſſent dans l'endroit où les place l'edition de Bollandus; & il ſemble qu'ils devroient eſtre plus haut pour ſervir à rendre raiſon pourquoi Saint Serene avoit quitté ſon pays, & eſtoit venu demeurer à Sirmich. Mais la verité eſt que cet en-

Boll. p. 365. d.

droit a eſté trop abregé:]'& il eſt fort clair dans l'edition du P. Ruinart.

Act.M.p.546. § 1.

'Quelques modernes mettent ce Saint non à Sirmich en Illyrie, mais à Fermo dans la Marche d'Ancone ; ce qui ne vient que de la reſſemblance des noms latins *Sirmium* & *Firmum*.

p.545.§ 2. Boll.p.364. § 5.

'Pour les nouveaux Eſpagnols, qui ſur une ſemblable equivoque le mettent dans la Betique, c'eſt une ſuite trop viſible de la paſſion qu'ils ont eue de s'attribuer par des menſonges groſſiers & par des fables, les diſciples & les témoins de la verité.

Boll.§ 6.7.

NOTES SUR SAINTE SOTERE.

Pour la page 260.

NOTE I.

Pourquoi on met en 304 le martyre de Ste Sotere & de S. Pancrace.

'LEs actes de S. Pancrace portent qu'il ſouffrit à Rome en meſme temps que la ſainte Vierge Sotere, *Diocletiano nonò, & Maximiano octavò, Imperatoribus.*

Boll.12.may, p.12.e.

'Bollandus doute s'il faut raporter cette date à la neuvieme année du regne de Diocletien, qui ſeroit l'an 293, ou à ſon IX. Conſulat qui tombe en 304. Mais il reconnoiſt que ſelon l'uſage ordinaire des Latins, on ne la peut entendre que du Conſulat:'& pour ce qu'il dit que Diocletien n'eſtoit plus Empereur le 12 de may 304, [nous avons enfin appris de Lactance, qu'il regna juſqu'au premier may 305, *v. Diocl. § 22*, outre qu'il n'y avoit pas de perſecution conſiderable en 293.]'Baronius dit avoir trouvé dans des manuſcrits, *Diocletiano IX. & Maximiano VIII. Coſſ.*'Le Pere Ruinart en cite deux qui liſent de la ſorte:'& Bollandus avoue que les Grecs le mettent de meſme.[a]Il a trouvé luy meſme dans quatre manuſcrits, *ſub Diocletiano Auguſto novies, & Maximiano ſepties, Imperatoribus:* [& cela eſt ainſi dans le legendaire de Saint Michel à Beauvais.]Il veut qu'on l'explique de leur empire, parceque le IX. Conſular de Diocletien ne ſe rencontre pas avec le VII. de Maximien. [Mais la 9e année de l'un ne ſe rencontre pas non plus avec la 7e de l'autre au 12 de may, Maximien ayant eſté fait Auguſte des le premier avril 286, un peu plus de dix huit mois aprés Diocletien: & le terme de *novies* ne ſe met point pour marquer l'année de l'Empire : outre qu'en ce temps là on ne contoit point par les années des Empereurs.

p.17.e.

c.f.

Bar.304.§ 38. 10.feb.d.

Act.M.p.406. § 3.

Boll.12.may, p.17.c. a 10.feb.p.388. b.

[Ce qui fait une plus grande difficulté,]'c'eſt qu'il y a des manuſcrits des actes de S. Pancrace, où cet endroit qui en marque la date, & qui parle de Ste Sotere, ne ſe trouve point durout:[& ce qui embaraſſe encore plus,'c'eſt que tous ceux qu'il a vus, [& le legendaire de Beauvais auſſi,] portent que Saint Pancrace fut battizé par S. Corneille, & mourut à l'age de 14 ans, ſous Valerien & Gallien ſelon les uns, ou ſous Diocletien ſelon les autres;[ce qui eſt une contradiction manifeſte. Il faudroit meſme dire, qu'il a eſté martyrizé ſous Gallus; puiſqu'il eſt viſible, ſelon ſes actes, que ce fut aſſez peu aprés ſon batteſme, au lieu que la perſecution de Valerien ne commença que quatre ans aprés la mort de S. Corneille. Ainſi S. Pancrace ſeroit mort vers l'an 252, auſſibien que S. Corneille; & Ste Sotere de meſme. Cependant comme la date des Conſuls eſt toujours fort conſiderable, parcequ'elle ne peut guere venir que des anciens monumens, nous avons cru devoir mettre l'un & l'autre ſous Diocletien, comme Baronius, Bollandus, & le P. Ruinart ont fait.

c.

c.12.may.p. 17.b.

[Comme on marque que Saint Pancrace a ſouffert le 12 de may, il ſemble neceſſaire

neceſſaire de dire que Sainte Sotere a ſouffert le meſme jour.] Adon, 12. may. Boll. ib. p. 25. 26. 'Adon le ſemble dire effectivement, '& pluſieurs martyrologes de S. Jerome marquent ce jour là Ste Sotere Vierge & Martyre à Rome. 10. feb. p. 388. §§ 9-12. 'Neanmoins beaucoup de martyrologes, & Adon meſme, la mettent le 6 ou le 10 de fevrier. [Mais il eſt tres ordinaire qu'on honore moins les Saints le jour de leur mort, qu'en celui de leur tranſlation, ou de quelque autre ſolennité. Il ſe pourroit meſme faire que celui qui a ajouté cette note aux actes de S. Pancrace, parcequ'il avoit peuteſtre quelque raport particulier à Ste Sotere, a cru devoir marquer qu'elle avoit ſouffert en meſme temps, c'eſt à dire ſeulement la meſme année.

On pourroit encore diſtinguer deux Stes Soteres, l'une morte à Rome avec S. Pancrace, l'autre en Orient au mois de fevrier.] § 10. 11. 'Car Adon, Uſuard, Notker, & pluſieurs autres martyrologes, marquent Ste Sotere en Orient, & en compoſent l'eloge des termes de Saint Ambroiſe; ceux de S. Jerome, Raban, & quelques autres, la mettent à Rome ſans en rien dire de particulier: Adon, Notker, & le faux martyrologe de Bede, diſent l'un & l'autre. § 4. Bar. 10. feb. d. 'Mais il eſt difficile de croire que celle qui eſtoit parente de S. Ambroiſe fuſt d'Orient: [Ce qu'on dit de celle de Rome, qu'elle eſtoit vierge & de grande naiſſance, luy convient certainement.] Boll. 11. feb. p. 387. a. 'Et puiſque les Grecs ne la connoiſſent point, & ne ſont d'aucune Sainte Sotete, [il y a peu d'apparence qu'elle ait ſouffert parmi eux.] p. 389. b. 'Son nom qui eſt plus grec que latin, & peuteſtre quelque confuſion dans un ancien martyrologe, ont pu donner lieu à quelqu'un de la mettre en Orient, & enſuite à tous les autres.

'Il y en a qui doutent ſi à Rome meſme il n'y a point eu deux Soteres, l'une vierge & parente de S. Ambroiſe, qui aura ſouffert le 6 de fevrier, l'autre ſimplement martyre honorée le 10. Mais le plus grand fondement de ce doute, c'eſt que le miſſel de Thomaſius attribué au Pape Gelaſe, ne dit point que celle du 10 fuſt vierge; [ce qui aſſurément eſt une foible raiſon.] Ad. M. p. 406. § 1. 'On cite des manuſcrits de 5 ou 600 ans, qui donnent le titre de vierge à celle du 10, & de beaucoup plus anciens qui ne le donnent point à celle du 6. Boll. 10. feb. p. 388. § 11. 12.

NOTE II.

Pour la page 260.

Fautes dans les actes de S. Pancrace.

[Outre la difficulté que forme dans les actes de Saint Pancrace le nom du Pape S. Corneille joint avec le temps de Diocletien,] 'on ne peut non plus ſoutenir ce qui y eſt dit, que ce fut Diocletien qui l'interrogea à Rome en 304, [puiſque Diocletien en eſtoit parti des devant la fin de 303, & n'y revint plus depuis. Quand on voudroit meſme mettre le martyre de Saint Pancrace en 293, il n'y a ni preuve, ni meſme apparence que Diocletien fuſt alors à Rome, puiſqu'il avoit donné l'Italie à Maximien Hercule: & il ne perſecutoit point alors les Chrétiens.] Boll. 12. may. p. 17. f. 21. c. d.

NOTES SUR SAINT NABOR, ET SAINT FELIX.

Pour la page 267.

NOTE I.

Des actes de S. Victor de Milan.

Boll 8 may, p.188.f.

'NOus avons dans Bollandus des actes de Saint Victor de Milan, [que des perſonnes habiles ont receus comme legitimes. Et en effet, le ſtyle en eſt aſſez bon, au moins pour ſa ſimplicité, & les choſes y ſont aſſez particulariſées. Que s'ils ne nous trompent point,]

c. 'ils ſont meſme originaux, & écrits par un Maximien témoin oculaire.

c. 'Mais ce point qui leur devroit donner une autorité toute entiere, eſt ce qui leur oſte toute autorité, y ayant des choſes qui font voir que ce n'eſt point une piece originale, & qu'ainſi

p.189.c.d. c'eſt l'ouvrage d'un impoſteur. 'Car ce pretendu témoin oculaire fait dire au Saint par deux fois qu'il n'adoroit point les dieux des payens, *paganorum*

p.188.c. *deos*; '& il dit luy meſme, *juravi per paganiſmum eorum.* [Il faudroit donc que le mot de *paganus* euſt commencé à ſignifier un idolatre des le temps des

d.e. perſecutions.] Et cependant il y a bien de l'apparence que cela n'eſt venu que depuis que les Empereurs s'eſtant faits Chrétiens, le culte des idoles a commencé à devenir odieux & infame, à ſe cacher & à ſe retirer dans les villages, *in pagis:* & les plus habiles ne trouvent pas le mot de *paganus* en ce ſens avant l'an 365, où il eſt employé dans une loy de Valentinien. [On voit par les actes originaux de S. Taraque, qu'au commencement du IV. ſiecle, il marquoit ceux qui eſtoient dans une vie privée, eloignée de toutes ſortes

Tst.pal.p. 247. d'emplois.] 'Car S. Taraque qui avoit eſté dans les emplois de la guerre, dit qu'à cauſe qu'il eſtoit Chrétien, παγανὸν ἀρτιστράτηγον: '& S. Probe dit p.150. de meſme, παγανὸς δὲ εἰμὶ χριστιανὸς ὤν, [marquent ſans doute l'edit de Dioclétien, qui avoit exclu les Chrétiens de toutes ſortes de charges & d'emplois.] C'eſt pourquoi l'ancien traducteur de ces actes, a expliqué ce παγανὸς par *plebeius.*

[Ces paroles de l'auteur des actes de S. Victor, *juravi per paganiſmum eorum*, fourniſſent encore une autre preuve de fauſſeté. Car on ne voit pas qu'elles puiſſent avoir d'autre ſens, ſinon qu'il avoit juré par les dieux des payens,] comme tout ce qui precede le Boll.8.may, montre encore. Cependant il pretend p.188.c.190. c. avoir eſté Chrétien des ſon enfance: [Et le moyen de croire qu'un homme elevé dans la doctrine de l'Egliſe, cruſt qu'il luy fuſt permis de faire un ſerment ſi contraire à ſa religion? Il y a meſme peu d'apparence qu'un Chrétien] euſt eſté donner ce qu'il avoit de memoires ſur le martyre du Saint, pour eſtre brulez, comme il ſemble avouer qu'il avoit fait. [Cela approchoit bien du crime des Traditeurs.] 'Bollandus trouve p.188.c.d. d'autres preuves de fauſſeté dans ce meſme endroit. [Mais je ne ſçay s'il prend bien le ſens de l'auteur.]

'Ces actes portent que Saint Victor f.190.b. eſtant pres d'eſtre executé, fit dire à l'Empereur Maximien, qui eſtoit alors à Milan, & qui y perſecutoit cruellement les Chrétiens; qu'il mourroit cette année là meſme, qu'on luy caſſeroit les jambes, & qu'il ne ſeroit point enterré. [Si nous l'entendons de Maximien Galere qui eſt mort en 311, nous ne voyons pas qu'il ſoit venu à Milan, ni cette année là, ni la precedente: Et meſme on ne le peut dire, puiſque

Milan n'eſtoit pas à luy, mais à Maxence ſon ennemi, & que Licinius eſtoit entre deux. On voit d'ailleurs qu'il fut plus d'un an malade avant que de mourir : & nous ne craignons point d'aſſurer qu'il fut enterré, & ſans avoir eu les jambes caſſées.

Il n'eſt pas abſolument impoſſible que Maximien Hercule ſoit venu à Milan en 309, l'année de devant ſa mort, lorſqu'il paſſa de Ravenne dans les Gaules, quoiqu'il y ait plus d'apparence que cela ſe fit en l'an 308. *V. Conſtantin § 15.* Il eſt vray encore qu'il portoit alors l'habit & le titre d'Empereur.] Lact. perſ. c. 29. p. 16. [Mais il eſt vray auſſi que s'il vint alors à Milan, il y vint comme un fugitif : & toute ſa vue en ce temps là eſtoit de ſe bien mettre dans l'eſprit de Conſtantin ſon gendre. [Ainſi il n'y a nulle apparence qu'il ait eu ni le loiſir, ni le moyen, ni meſme la volonté de faire aucune perſecution grande ou petite aux Chrétiens, en faveur deſquels Conſtantin s'eſtoit déja declaré, quoiqu'il n'euſt pas encore embraſſé la foy.

Si l'auteur des actes pretend que Amb. ep. 57. p. 911. d. Hercule ne fut point enterré,] il eſt dementi nettement par S. Ambroiſe. [S'il veut ſeulement qu'il n'ait eſté enterré qu'aprés avoir eu les jambes caſſées, comme porte ſon texte par une expreſſion aſſez extraordinaire ; ni Lactance, ni aucun auteur ne dit que Conſtantin luy ait fait caſſer les jambes, quoique le deſſein de Lactance fuſt de faire adorer la juſtice de Dieu dans la punition de ce perſecuteur de ſon Egliſe. Cette cruauté entierement inutile envers un beaupere & un Empereur, eſtoit indigne de la generoſité de Conſtantin, qu'on ne peut meſme excuſer de la mort d'Hercule que ſur l'abſolue neceſſité d'oſter la vie à ce Lact. perſ. c. 30. p. 18. perfide.] Et en effet, dans cette neceſſité meſme, il eut encore ce reſpect pour luy, de luy laiſſer choiſir ſa mort.

Bollandus a cru qu'il ne ſe falloit point Boll. 8. may, p. 188. c. f. dutout arreſter à cette pretendue parole de S. Victor, pour trouver le temps de ſon martyre.

[Il ſeroit aiſé de remarquer encore dans ces actes, diverſes circonſtances capables d'en diminuer l'autorité : Mais je penſe que cela n'eſt plus neceſſaire, aprés ce que nous venons de dire. Il ne faut pas neanmoins oublier qu'ils ont un fort grand raport avec ceux de Saint Nabor & S. Felix, qui ne valent guere mieux. Ils ſe copient mot à mot en divers endroits.] Notker p. 190. b Flor. p. 659. i. cite un paſſage de ceux de Saint Victor, mais non pas dans les meſmes termes que nous l'avons.

NOTE II.

Pour la page 267.

Des actes de S. Nabor & S. Felix ; s'ils ont ſouffert en Afrique.

Les actes de S. Nabor & S. Felix Bar. 11. Jul. a. qui ſont dans Mombritius, & dont Baronius a eu un manuſcrit, [ont quelque gravité & quelque ſimplicité, mais qui ſentent plus la barbarie des ſiecles poſterieurs, que le feu & la candeur des pieces originales.] En effet, le mot MS. p. 591. de *pagani* pour ſignifier les idolatres, [n'eſt pas aſſurément du temps des perſecutions :] & le mot de *Jovis* au p. 594. nominatif, [ſent bien l'entiere corruption de la langue latine. Il n'y a guere d'apparence] qu'un officier payen ait Ibid. dechiré ſes habits parcequ'un Chrétien parloit contre ſes dieux ; ni qu'un p. 592-594. juge ait laiſſé faire à S. Felix un abregé de toute l'hiſtoire de J.C, qu'il commence par ces mots, *quem virgo concepit, virgo peperit, & virgo poſt partum permanſit.* S. Felix y fait dire à p. 595. J.C. des choſes qui ne ſont point dans l'Evangile. Ces actes [qui s'étendent p. 594. aſſez ſur d'autres choſes,] diſent en un mot que les Saints ayant eſté jettez dans le feu, en ſortirent ſans aucun mal. [C'eſt trancher bien court le mi-

racle le plus grand & le plus extraordinaire, & cette breveté ne convient guere qu'à un temps fort eloigné, où cela ſe diſoit, ſans qu'on en ſceuſt rien
p.591. davantage. Tout cela confirme]'ce que portent les actes meſmes, que c'eſt une hiſtoire faite pour le jour de leur feſte en un temps où leur veneration eſtoit repandue dans toute la terre.[Il y a bien des choſes, comme nous venons de voir, qui ſe trouvent mot à mot dans les actes de Saint Victor de Milan : ce qui n'eſt pas pour autoriſer ni les uns ni les autres, & moins encore ceux de S. Nabor. Car l'auteur des actes de S. Victor, qui ſe pretend un auteur original, ſans l'eſtre, n'a pas apparemment copié une piece que d'autres auroient pu voir.

Ce qui ruineroit abſolument les actes de S. Nabor & S. Felix, qui mettent le martyre de ces Saints à Milan, & leur
Flor.p.659.1. mort à Lodi le 12 de juillet,]c'eſt ce que pretend Notker, qu'ils ont ſouffert en Afrique le 10 de juiller, & ont eſté transferez de là à Milan le 12 du meſme mois,[auquel on en fait aujourd'hui la
p.379. feſte.]'L'on trouve en effet un Saint Nabor Martyr en Afrique le 14 de
p.659. mars :'& ce qui eſt encore plus, les martyrologes de S. Jerome, Uſuard, Adon, & pluſieurs autres marquent le 10 de juillet S. Nabor & Saint Felix decapitez en Afrique ; & Adon dit expreſſément que leurs corps ont eſté transferez d'Afrique à Milan. Uſuard
MS.p.592. n'en marque point d'autres.'Outre cela on pretend que ceux de Milan ont eſté jugez par Anulin:[Et il eſt certain qu'Anulin eſtoit Proconſul d'Afrique
Flor.p.659. en l'an 303 & 304.]'Tout ce qu'on peut dire à cela, c'eſt que puiſque les tombeaux de S. Nabor & Saint Felix eſtoient celebres à Milan du temps de S. Ambroiſe, & qu'on ne voit pas par quelle occaſion on les y auroit apportez d'Afrique, il eſt plus aiſé de croire qu'ils avoient ſouffert à Milan meſme, ou en quelque lieu peu eloigné, comme Lodi ; & qu'ils ſont differens de ceux d'Afrique.'S. Ambroiſe les ap- Amb.in Luc.
pelle *Martyres noſtros.* 1.p.157.b.

NOTE III.

Pour la page 267.

Qu'ils peuvent avoir ſouffert en 304.

'Puiſqu'on ne peut pas ſoutenir ce Boll.8.may,
que les actes de S. Victor diſent de la p.188.§ 11.
mort de Maximien, [& que nous ne voyons point de temps auquel Hercule ni Galere aient eu le loiſir de perſecuter les Chrétiens à Milan, depuis qu'Hercule y eut quitté l'Empire le premier may 305;]il faut ſans doute mettre le martyre de Saint Victor & de Saint Nabor avant cette ceſſion, dans le temps qu'Hercule & Diocletien regnoient & perſecutoient enſemble.
'S. Victor mourut le dernier ſelon ſes p.190.b.c.
actes, le 8e jour de may ;'& tous les p.186.§ 1.
martyrologes, meſme ceux de S. Jerome, le mettent ou ce jour là, ou les jours ſuivans dans le meſme mois.[On ne peut donc pas le mettre pluſtard qu'en 304, puiſque des le premier may 305, Hercule n'eſtoit plus Empereur.]

'S. Nabor & S. Felix ſouffrirent le MS.p.595.
12 de juillet ſelon leurs actes.[Ainſi il ſemble qu'il les faille mettre des l'an 303, auquel neanmoins on ne condannoit point encore les laïques a la mort. Peuteſtre eſtoit-on plus rigoureux envers les ſoldats, quoique cela ne ſoit pas marqué. On pretend auſſi, mais ſans en avoir de fondement aſſez ſolide, que des le mois de may 303, Hercule avoit fait un edit pour condanner tous les Chrétiens à la mort. *V. la perſecution de Diocl. § 13.* Mais on peut ſe debaraſſer de cette difficulté, en diſant que le 12 de juillet eſt le jour de la tranſlation de S. Nabor & Saint Felix, comme le marque Adon,]'& Flor.p.659.n.
Notker enſuite.[Ainſi ils peuvent avoir ſouffert en 304, peu de jours avant S. Victor.]

Pour la page 169.

NOTE IV.

Sur Saint Materne Eveſque de Milan.

Boll. 8. may, p. 190. § 6. 'Ce que portent les actes de Saint Victor de Milan, qu'il fut enterré par le ſaint & tres heureux Eveſque Materne, ſert de preuve à Ripamont pour montrer que S. Materne a eſté Eveſque de Milan du temps de Diocletien, & a precedé S. Mirocle qui l'eſtoit certainement en 313 & 314. 'Car les monumens de l'Egliſe de Milan, & des perſonnes fort habiles, mettent au contraire S. Mirocle le premier: [& ce ſeroit une nouvelle preuve contre les actes de S. Victor.] Ripamont pour montrer que S. Materne a precedé S. Mirocle, allegue encore ſon union avec S. Fidele martyrizé vers l'an 304. 'Et il paroiſt que cela ſe trouve dans le breviaire de Come. 'Mais les actes de S. Fidele dans Mombritius n'en parlent pas, non plus que Pierre Damien.

Ripam. l. 2. p. 91. 92.

Ib. Ferr. it p. 445. Mabi. muſ. p. 110. Ugh. t. 4. p. 59. a.

Ferr. it. p. 678.

Mombr t. 1. p. 287. Per. D. h. 54. p. 129.

MS. p. 579. &c.

'Nous avons dans Mombritius une longue hiſtoire de S. Materne, qui le fait gouverner depuis Gallus juſqu'à la fin de Maximien. [Mais cette hiſtoire pleine de paroles ſans preſque aucun fait,] 'n'eſt écrite que longtemps aprés, lorſqu'on n'avoit preſque plus aucune connoiſſance des actions de ce Saint. C'eſt ce que l'auteur dit poſitivement, [& nous le croirions quand il ne le diroit pas.] 'Ce que Ripamont & Ughellus diſent de S. Materne, [n'eſt pas mieux fondé. Sa feſte eſt marquée le 18 de juillet dans le martyrologe Romain, & dans celui qu'on attribue fauſſement à Bede.] 'Les diptyques de Milan marquent ſa mort ce jour là, & diſent qu'il fut enterré à Saint Nabor, aprés un epiſcopat de 12 ans. 'Baronius cite ſur ce Saint une preface du miſſel Ambroſien. 'Il doute en un endroit ſi ce Materne n'eſt point le meſme que Julius Maternus Firmicus qui a écrit ſur la religion aprés l'an 340. [Mais la raiſon ſur laquelle il ſe fonde, ne le prouve pas. *V. S. Jule Pape note 3.*]

P. 186.

Ripam. p. 91. &c. Ugh. P 52. a b.

Mabi. it. It. p. 110.

Bar. 18. jul. f. 117. & 74.

NOTE SUR SAINTE AFRE.

Pour la page 174.

Sur le jour de ſa feſte, & ſur S. Afer.

Flor. p. 725. 1. 'NOTKER [moine de S. Gal aſſez pres d'Auſbourg,] dit que ceux de ſon pays croyoient qu'il falloit faire la feſte de Ste Afre le 5 d'aouſt. 'Uſuard, Adon, [une ancienne addition de Bede,] & divers autres, ſuivis par le martyrologe Romain, la marquent en effet ce jour là: '& dans un des exemplaires des martyrologes de S. Jerome, on y lit *In civitate Auguſta paſſio S. Afre.*

P. 719 ¶

P. 724. 2.

P. 725. 1. 'Notker ſoutient cependant que c'eſt une erreur, & qu'il faut honorer ce jour là non Ste Afre d'Auguſte dans la Rhecie, qui ne doit eſtre miſe que le 7, mais un S. Afer Martyr dans la Syrie Auguſto-Euphrateſienne. 'Et un manuſcrit du martyrologe de S. Jerome a en effet le 5 *paſſio Sancti Afri*, mais avec *in civitate Auguſta*, [qui ne convient point dutout à une province. 'Ceux d'Auſbourg font ce jour là d'un S. Afer, qu'ils diſent avoir eſté oncle paternel de Sainte Afre. On voit bien neanmoins qu'ils n'en ſavent rien. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent encore une Ste Afre Martyre le ſixieme d'aouſt, mais on n'en ſçait rien davantage. Norker en fait une vierge. 'Le 7 d'aouſt ils ont Ste Afre, Ste Afer, ou Ste Afrique, avec Ste Valerie ou Venerie, à Auguſte dans la Rhecie. [Florus,] 'Notker, [Vandelbert] & le faux Bede, la mettent le meſme jour, & en rapportent l'hiſtoire aſſez au long. 'C'eſt le

Velſ. p. 480. 499.

Flor. p. 714.

P. 719.

Velſ. p. 493.

jour auquel on en fait à Auſbourg. P.494. 'On y fait de Ste Hilarie, Ste Digne, Ste Eunomie, & Ste Eutropie le douzieme du meſme mois, auquel leur feſte eſt marquée par Uſuard, Adon, & quelques autres: [& ſi c'eſt veritablement le jour de leur martyre, comme ce fut auſſi celui que l'on enterra Ste Afre,] Bol.p.739.t. 'il vaut mieux croire qu'elle ne fut martyrizée que le ſettieme. [Notker n'a ſoutenu ſans doute ſi abſolument que c'eſtoit le vray jour de ſa feſte, que parceque des ſon temps on la faiſoit ce jour là à Auſbourg: Pour les martyrologes de S. Jerome, il y a bien de l'apparence qu'ils n'ont voulu marquer que Sainte Afre d'Auſbourg; mais tantoſt en ſon vray jour, tantoſt un jour ou deux trop toſt, ce qui leur eſt aſſez ordinaire.]

NOTES SUR SAINT EUPLE.

Pour la page 271.

NOTE I.

Sur ſes actes, ſon nom, ſon diaconat &c.

[NOUS avons les actes de Saint Euple de quatre editions qui paroiſſent toutes bonnes & originales, & qui neanmoins ne ſont pas tout à fait conformes entre elles.] Bar.303.§ 146. 'Baronius ſoutient que la ſienne eſt fidele, a écrite par les greffiers publics, & pleine de marques d'antiquité. a 12.aug.b. Cotel.g.t.1. p.751.b. 'Mr Cotelier aſſure auſſi que celle qu'il nous a donnée en grec, eſt legitime, authentique, originale, de quoy il croit que perſonne ne peut douter: & il ajoute qu'elle vaut encore mieux que celle de Baronius. Boll.may,t. 1.p.37.2. 'Cependant Bollandus pretend que celle que nous avions avant tout cela dans Mombritius, eſt la plus ancienne, la plus ſincere, & la plus immediatement tirée du greffe, & que celles de Baronius & de Mr Cotelier n'en ſont que des abregez. [Il ne pourroit pas neanmoins ſoutenir la date de cette edition, *ſub Diocletiano novies, & Maximano ſepties, Conſulibus.*] Cotel.g.p. 791.a] 713.a. b. 'Le titre de Correcteur donné au Gouverneur de Sicile dans celle de Mr Cotelier, [vaut mieux que celui de Conſulaire qui eſt dans Mombritius & dans Baronius.] Euſ.n.p.196. ad. 'Car on voit que les Gouverneurs de Sicile avoient le titre de Correcteurs au commencement de Conſtantin; & la Notice qui eſt poſterieure, leur donne le titre de Conſulaire. Bar.303.§ 146. 'Unus ex amicis Calviſiani nomine Maximianus, qui eſt [dans Mombritius &] dans Baronius, [ſent moins ſon texte original] que Μάξιμος ὁ λαμπρότατος qui eſt dans Mr Cotelier. Cotel.p.194. b. [Ainſi ce texte, quoique ce ne ſoit qu'une fort méchante traduction de l'original latin, paroiſt neanmoins le meilleur de tous, au moins juſqu'à la queſtion du Saint. Car pour cette queſtion, & la ſuite, elle y eſt tranchée fort court. Elle eſt plus au long dans Baronius, & fort belle, avec une ſimplicité qui ſemble ne donner aucun lieu de douter qu'elle ne ſoit auſſi tres veritable. Que ſi la confeſſion de la Trinité y eſt plus claire qu'on n'a accoutumé de la trouver dans les écrits de ce temps là, il eſt certain neanmoins que c'eſtoit alors la foy commune de l'Egliſe: & il ſemble que cette foy ait eſté plutoſt exprimée d'une maniere claire & nette dans l'Occident, que dans l'Orient. C'eſt apparemment cette queſtion du Saint,] AA.M.p.438. § 1. 'qui fait dire au P. Ruinart que l'edition de Baronius luy paroiſt la plus veritable & la plus ſincere, & plus meſme que la greque, qu'il reconnoiſt neanmoins auſſi pour ſincere.

'Il nous donne neanmoins encore cette partie meſme, & toute la fin des actes, ſur un manuſcrit de Rome, qui ajoute à Baronius divers endroits conformes au grec: & il eſt beaucoup plus ample à la fin. 'Mais ce qu'on y lit ſur les miracles qui ſe faiſoient au tombeau du Saint, *uſque in hodiernum diem*, fait dire au Pere Ruinart meſme qu'ils ſont poſterieurs à ceux de Surius, [ou plutoſt de Baronius.] Je ne croy point que 'l'*impiiſſimus Calviſianus* repeté deux fois, vienne des actes originaux. Je douterois auſſi bien fort de cet endroit, *Bene dixiſti, Calviſiane, ut adorem Trinitatem inſeparabilem, quæ Trinitas, unitas deitatis eſt.* J'aime mieux cet endroit comme il eſt dans Baronius.

Il y a donc aſſez d'apparence que toutes ces editions viennent d'un original plus ancien, dont les uns ont retranché une choſe, les autres une autre, & auquel il eſt difficile meſme de ne pas dire que les editions de Baronius, de Mombritius, & du P. Ruinart, ont ajouté quelques endroits. Mais cela paroiſt encore plus vray des deux dernieres: & la fin au moins montre qu'elles n'ont eſté écrites qu'aſſez longtemps aprés les perſecutions.] 'Ce qu'Adon dit de Saint Euple, paroiſt en avoir eſté tiré plutoſt que des autres: [Mais cela ne nous oblige nullement de croire qu'elles ſoient meilleures. Nous avons eru neanmoins en pouvoir tirer quelques paroles: & nous eſperons qu'on ne les trouvera pas indignes d'eſtre les dernieres paroles d'un Martyr.

Outre les trois ou quatre editions des actes de S. Euple dont nous venons de parler,] 'nous en avons une autre dans Lipoman & dans Surius, qu'on aſſure n'eſtre point de Metaphraſte. Mais quel qu'en ſoit l'auteur, 'elle eſt excellente pour faire voir combien les nouveaux Grecs ont abuſé de la credulité & de la ſimplicité des peuples: & c'eſt l'unique uſage qu'on en peut faire, ſelon Bollandus. 'Mr Cotelier dous a donné le texte grec, aſſez different du Latin de Surius pour les expreſſions, mais non pour le fond des choſes. 'Ce que les Grecs diſent du Saint dans leurs Ménées, ne vaut pas mieux; [& il ne faut que le conferer avec les actes anciens.

Nous appellons ce Saint, *Euple*, comme il eſt toujours nommé par les Grecs dans leur office, & dans ſes actes bons & mauvais. Ceux de Mombritius le nomment de meſme, auſſibien que S. Gregoire, Bede, le calendrier du P. Fronto, Adon, Vandelbert, & pluſieurs autres Latins. Ses actes donnez par Baronius ont *Euplie*.

Ses actes diſent ſimplement qu'il ſouffrit à Catane: Mais les Ménées des Grecs & les martyrologes latins, meſme ceux de S. Jerome & de Bede, conviennent tous que ce fut à Catane en Sicile. Et je ne ſçay point qu'il y ait d'autre Catane.]

'Son diaconat qui eſt marqué dans l'edition de Baronius, 'eſt encore appuyé par un ancien martyrologe, [par celui de Bede, & les autres poſterieurs,] '& encore par les vers grecs mis à la teſte de ſon eloge dans les Ménées.

[Ses actes ne diſent rien] 'de Sainte Nericie & Ste Venerie, que les martyrologes de S. Jerome joignent avec luy. [Elles peuvent avoir ſouffert à Catane le meſme jour que luy, mais en une année differente.] 'On les met meſme quelquefois en Syrie. Du reſte on n'en trouve rien.

NOTE II.

Pour la page 275.

Date de ſon martyre.

'Le texte grec de Mr Cotelier, date le martyre de S. Euple du IX. Conſulat de Diocletien, & VIII. de Maximien.

p. 440. 441.
p. 441.
p. 440.
Ado, 11. aug.
Boll. may, t. 1. p. 37. 1.
5. feb. p. 599. 1.
Bar. 303. § 149.
Flor. p. 748. a.
Men. p. 118.
Flor. p. 748. a.
p. 749.
Cotel. g. t. 1. p. 194. 715. c.
Men. 11. aug. p. 118.
Cotel. g. t. 1. p. 192. a. 193. b.

[qui eſt l'an 304. Mombritius qui met le VII. de Maximien, ne ſe peut ſoutenir, comme nous avons dit, ce Conſulat n'ayant rien de commun avec le IX. de Diocletien.] Baronius dans ſes Annales met le VIII. de Diocletien & le VII. de Maximien, qui eſt l'an 303, & il finit en effet l'an 303 par l'hiſtoire de S. Euple. Cependant dans ſon martyrologe, il dit que les actes de ce Saint qu'il a inſerez dans ſes Annales, commencent par ces mots : *Diocletiano novies, & Maximiano octies, Conſſ.* [de ſorte que nous avons cru nous devoir arreſter à cette date.]

Bar. 303. § 146. 147.

12. aug. b.

303. § 146. 147.

Il y a deux confeſſions du Saint datées toutes deux du 12 aouſt ſelon Baronius, [ou du 10 ſelon Mombritius. Cela eſt extraordinaire : & quoique l'edition de Baronius diſtingue ces deux confeſſions, en mettant l'une avant la queſtion, & l'autre dans la queſtion, neanmoins on ne voit point dans les autres Saints que ce qui ſe fait devant, ou dans la queſtion, ſoit jamais diſtingué en deux confeſſions. De ſorte que nous avons cru devoir ſuivre Mr Cotelier,] qui met la premiere le 29 d'avril, & la ſeconde le douzieme d'aouſt. [Car on voit par les actes de S. Philippe d'Heraclée, par ceux de S. Taraque, & par d'autres, qu'on laiſſoit quelquefois les Saints pluſieurs mois en priſon aprés leur premier interrogatoire, avant que de les interroger de nouveau.]

Cotel. g. p. 192. a | 193. b.

NOTES SUR SAINT JULIEN DE BRIOUDE, ET SAINT FERREOL.

Pour la page 279.

NOTE I.

Sur un manuſcrit de ſon hiſtoire par S. Gregoire de Tours.

MS. p. 478.

Nous avons trouvé dans un manuſcrit une hiſtoire de Saint Julien, dont la preface eſt la meſme choſe que le premier chapitre du livre de S. Gregoire de Tours ſur les miracles de ce Saint, juſqu'à cet endroit de la page 252, *hac concupivit ac tota mente deſideravit* : aprés quoy ſuivent ces paroles, dont une partie ſe trouve dans le chapitre 4 de Saint Gregoire p. 259. *De cujus geſtis & miraculis panca juvat hiſtorico explicare ſtylo. Sed dum copioſum egregii certaminis opus ſermo ſuccinctus aggreditur, pauca, ut dixi, perſtringenti deprecor veniam condonari, quod me minus idoneum vel peritum ad hac narranda cognoſco, nec imbutum grammaticis artibus, nec litteris liberalibus eruditum. Sed quid facio ? Quod impellit me amor patroni ut nequeam hac ſilere. Aggrediar ergo ut poſſum, quia apud Deum non reor de Sanctorum agonibus requiri amplius quam viciſſe, nec cucurriſſe plurimum, nec curſum conſummaſſe propoſitum. Ipſe enim licet perſeverantium pugnas & victorias ad ſuam recognoſcat pertinere laudem, ſimiles tamen ſive brevi, ſive longo prælio vincentibus parat coronas. Quare nihil differt quibus monimentis fortia triumphatorum facta pandantur, vel venerabilium rerum ordo memoriæ mandetur, dummodo conſtet ut ſicut prædicandum cæleſtis athleta conflictum ſub divini remuneratoris obtutu perpetuis litteris ſuperna depingit hiſtoria ; ita poſteritati imitationis*

f. ſed.

tionis cauſa ad ſequendum Chriſtiana religionis fidem ſermo fidelis eundem conflictum percurrat.

Explicit prafatio : Incipit paſſio.

Aprés ce titre, on trouve dans le manuſcrit tout le reſte du premier chapitre de S. Gregoire, avec le troiſieme, & quelque choſe du quatrieme, mais dans un autre ordre, & beaucoup amplifié. C'eſt pourquoi nous avons cru devoir copier ici tout cet endroit.

Sanctus igitur Julianus Viennenſi ortus urbe, Arvernis datus eſt martyr, proſapia quidem illuſtris ac morum probitate non mediocriter ornatus, ſed quod magis eſt, igne ſuperni amoris ſuccenſus. Beatus verò Ferreolus tempore Criſpini Conſularis jam Chriſti miles, ut necdum proditus, officio tribunicia poteſtatis habitu, non corde ; ſpecie, non affectu apud prafatam urbem fungebatur. Cui videlicet Sanctus Julianus atate jam adultus, collega mox futurus in calo, providentiâ divinâ ſolatium prabebat in ſaculo. Se enim invicem in contubernio militia temporalis conſtituti plus fidei ſtudio quàm militari diligebant amplexu, & inter labores publicos Sanctorum ſocietatem fidelibus vinclis ſacra dilectio nexuerat. Cum propterea aſſiduis perſecutionibus ſe immitis gentilium furor contra Chriſtianorum genus Deo carum armaſſet, & immortali agricola renitens pullulantem novella plantationis vineam radicitus evellere manu inimicâ contenderet ; ſicut impiorum rabies per diverſas mundi partes callido inexſaturabilis ſævitia gladio diſcurrebat, urbi nihilominus Viennenſi proximare famâ vulgante nunciatur. Itaque cum dubium non haberent quin eximius Chriſticola Julianus martyrii amore flagrans nullatenus occultari ſe pateretur, cœpit Sanctus Ferreolus omni inſtantia agere quatenus antequàm rabies perſecutorum illo pertenderet, praditus vir Dei occultè diſcederet, & ad ſuperſtitum Chriſtianorum ſolamen ipſe ſuperſtes veſani furoris impetum pauliſper evitaret. Hoc ergo conſiliis ſuadet, hoc precibus exorat. Ille verò quia virtute temperantia praditus erat, quamvis certamen martyrii toto cordis affectu jamdudum ſitiret, tamen amicabilibus monitis parere non diſtulit. Videbat enim quia nec hoc ſine divino mandato peregiſſet, quandoquidem tunc perſecutio in Viennenſi urbe ferveret. Legerat namque Dominum pracepiſſe : Si vos perſecuti fuerint in iſta civitate, fugite in aliam. Metuebat enim ne ei parentes eſſent obvii, ſi inter eos hoc certamen iniſſet, & perderet Chriſti miles coronam gloria, ſi legitimè non certaſſet. His verò omnibus apud ſe collatis propria quaque relinquens, & carnales affectus ſolius Chriſti amore ſuccenſus parvipendens, juxta beati Ferreoli conſilium clam diſceſſit, & in Arverna urbis territorio divertens non aliubi niſi ad Broiatenſem vicum in quo phanatici erroris nania colebantur, latitare diſpoſuit. Unde manifeſtum cum quia non metu mortis ab urbe Viennenſi ſubterfugerat, ſed ob hoc potius ut Chriſti preceptum de civitate in civitatem fugeret, fugiendo compleſſet, & ſuis nihilominus vel rebus vel parentibus ſpretis optati ſtadium certaminis liberius cucurriſſet.

Porro Criſpinus Conſularis comperto quod vir ſanctus clandeſtino diſceſſu fugiens in Arverna urbis territorio latitaret, ad hoc ſtatim exitiale dedit preceptum, ut ubi reperiret inſequens eum perſecutor extingueret. Et quidem ille juxta furoris ſui inſaniam quâ totus in Sanctorum ſanguinem preceps invehebatur, de beati Juliani nece dictabat. Sed occultâ Dei diſpenſatione agebatur quod & ille damnationis cumulum ſibi exaggeraret, & glorioſus martyr ad Chriſtum ſicut jamdudum deſiderabat, celeriter perveniret.

Feſtinus itaque lictor cum in loco qui Vinicella vocatur, Sanctum Julianum conſequente aſpectu imprimens contemplaretur, ille quorumdam ſenum quaſi occultandus ingreditur tugurium. Sed quia nutu Dei adverſarios inſequi ſe ſentiebat, nec jam evocante Deo qui ad cælum paratum habebat aſcenſum, immorari per divortium licebat illicò ſe detegi poposcit, cum videlicet eum ſenes certatim occulere vellent. Quibus nutantibus ac remorantibus, cum quidem ille minaci irrumpentium terrore peteretur, ne quid periculi excuſantibus immineret, continuò foris exiliens, inquit, Quem poſcitis, quem quæritis, en coram adſum: In me convertite ferrum. Optatas pœnas jam mihi date: Imperata ſupplicia de me ſumite. Reatum apoſtaſiæ, veſtra aſcribi. *nullatenus aſcribi patientiæ innocentis ſanguinis ſinite effuſio. At illi cum ad tantam conſtantiam beati Martyris obſtupeſcentes hæſiſſent, ille conſtantior ſubindè adjecit: Nolo ultra commorari in hoc ſæculo, quia Chriſtum totâ animi aviditate ſitio. Ecce occurro obvius: caput ſubdo intrepidus. Habetis quod tota mente petiſtis. Ictus tantùm exerite, & veſtram devotionem meumque deſiderium implete. Et cum ejuſmodi confeſſione beatiſſimus vir animam ſuam ſtuderet conſecrare martyrio, ſubjuncta nihilominus religioſa oratione commendavit eam Chriſto. Barbaram verò immanitatem cruentoſque inſanientium animos non conſtantia pii propoſiti, non tam mira in ſui oblatione fiducia ab effuſione innocui ſanguinis reflexit; ſed eductam vibranti dextera frameam in cervicem ejus vibrat. Sanctum verò caput deſecto gutture abſciſſum in fontem, qui forte propter locum effuſi ſanguinis emanat, abluunt. Et quia nec patrata nece perſecutorum animus ut pote inſatiabiliter æſtuans parcere novit, corpus truncum relinquentes, ad Sanctum Ferreolum, illud quod parricidales manus abluerant, caput deferunt, quatenus non dulitaret caſum, quem enſe veritate atteſtante videbat deſectum, & agnoſceret hoc excepturum eſſe in morte, quod per paſſionem ejus cernebat in corpore. Quod totum juxta divinam voluntatem carnifices neſciendo fecerunt, ut videlicet fons ſacro ſanguine irroratus futura ſalus multis fieret, & pretioſius quos Sanctos Dei, quos conjunxerat militare collegium, pariter etiam ibi retineret ſepultura conſortium. Nam ſicut ei nulla diſcretione minor eſt in cælo, ita maxima & precipua corporis parte ſociantur in tumulo. O quam feliciter beatiſſimus vir, quamque concito gradu ad ſummum meruit pervenire faſtigium! Quam ſubito profectu alacriter dimicans cyro rudis, factus eſt emerita militiæ veteranus! Quod ſtrenui commilitones vix longo tempore multoque labore pereipiunt, propoſitum victoribus præmium brevi conflictu fortis bellator obtinuit, immortalitatis ſtipendia percepturus. Inexcitata principia victrici autoritate inclytis Sanctorum finibus exaquavit. Quibus itaque ſicut prædicanda martyris patientia conſecratis, ita profana perſecutorum atrocitate peractis, in tribus, ut ita dicam, partibus dividitur miles. Nam caput Vienna defertur; corpus à loco in quo percuſſus eſt, Brivatim delatum eſt. Felix anima à Chriſto conditore ſuſcipitur. Beatiſſimi verò ſenes qui ſuccenſi ſpirituali gratia ſacroſanctum corpus ſepultura mancipaverant, ita redintegrati ſunt: ut in ſumma ſenectute poſiti, juvenilis ætatis vigore firmati tamquam juvenes haberentur. Hic igitur Chriſti martyr & teſtis ibidem ſtudioſè reconditus lætâ quotidie fidelium devotione veneratur: ubi tanta beneficia virtuteſque patrantur aſſidua, ut eas humana lingua nullatenus ſufficiat enarrare.*

In illo autem loco quo beatus Martyr percuſſus eſt fons habetur ſplendidus, lenis, dulcibus aquis uberrimus, in quo à perſecutoribus caput amputatum ablutum eſt. De quibus aquis multæ ſanitates tribuuntur infirmis. Nam ſæpè cæcorum oculi ab his tacti illuminati ſunt, tertianarum quartanarumve febrium accenſi, ut potati, qui patiuntur, fuerint, conquieſcunt. Nam & ſi quis gravi laborans incommodo inſpirante martyre deſiderium habuerit hauriendi, protinus ut hauſerit convaleſcit; & ita velociter extinguitur vis febrium ut ſi videat ſuper immenſum rogum projectis undis incendia univerſa extingui. Semper enim patroni gratia indulto ſupplicationis affectu populus gaudet; & quos locus ille mœrentes excipit, lætos remittit, regnante Domino noſtro Jeſu Chriſto, cui cum Patre & Spiritu Sancto eſt honor, virtus & gloria in ſæcula ſæculorum. Amen.

Caput verò ejus Ferreolus martyr accipit, completoque certamine tam illius membra quam iſtius caput unius tumuli receptaculo collocantur. Quod ne cuiquam fortaſſis videatur incredibilis eſſe narratio, qua audivi geſta, fideliter prodam.

Cet endroit qui eſt la fin du premier chapitre de S. Gregoire, eſt auſſi ſuivi dans le manuſcrit par ce qui fait le ſecond chapitre du Saint, & enſuite par le commencement du quatrieme. *Poſt paſſionem verò &c.* juſqu'à *indulgente martyre conſequuntur.* Il reprend quelques lignes aprés à *Vinctus quidam ab Hiſpanis &c.* & continue enſuite juſqu'à la fin du livre comme dans l'imprimé, à la reſerve de quelques differences moins conſiderables. [Nous laiſſons à de plus habiles qui auront vu le meſme manuſcrit, le ſoin d'examiner ſi c'eſt l'imprimé ou le manuſcrit qui eſt le veritable texte de S. Gregoire: nous nous contentons de remarquer que l'ordre du manuſcrit paroiſt le meilleur.]

NOTE II.

Pour la page 379.

Que ſes actes peuvent avoir eſté écrits vers le milieu ou la fin du V. ſiecle.

[Outre ce que nous trouvons de S. Julien dans S. Gregoire de Tours,] 'nous en avons des actes donnez par Bosq. l. 5. p. 176. M^r du Boſquet, & enſuite avec quelques petites differences par le Pere Labbe dans ſa nouvelle bibliotheque *t. 2. p. 567.* Le ſtyle en paroiſt ancien,] ils ſont écrits lorſque le temps n'avoit pas encore effacé la memoire des evenemens de ſa vie: [ce qui montre qu'ils ſont anciens, mais qu'ils ne ſont pas originaux. Il faut dire meſme qu'ils ſont poſterieurs à Saint Germain d'Auxerre,] 'puiſqu'ils parlent du jour de p. 178. la feſte de S. Julien, 'dont on n'avoit Gr. T. de Jul. c. 20. p. 300. point de connoiſſance avant S. Germain: Et ce fut ce Saint, qui aprés 301 Sur. 31. jul. p. 366. § 15. une longue priere, declara au peuple qu'il l'a falloit celebrer le 28 d'aouſt. 'Neanmoins puiſqu'ils ſont écrits pour Bosq. p. 176. empeſcher que la memoire de Saint Julien ne s'effaçaſt avec le temps, [il ſemble que ce ſont les premiers actes de ce Saint que l'on ait écrits: ce qui nous oblige de croire qu'ils ſont plus anciens que S. Gregoire de Tours, & que ce ſont ceux] 'qui ſe liſoient pu- Gr. T de Jul. c. 16. p. 179. bliquement au VI. ſiecle dans l'egliſe de Brioude, 'pour laquelle ils paroiſſent Bosq p. 176. avoir eſté compoſez, *hanc plebiculæ.* [Ainſi ils peuvent bien avoir eſté écrits du temps meſme de S. Germain, ou peu aprés luy, vers le milieu ou la fin du V. ſiecle. Ils s'accordent aſſez bien avec S. Gregoire de Tours, à l'exception de quelques points.]

NOTE III.

Pour la page 379.

Qu'il peut avoir ſouffert en l'an 304.

[Je ne voy point que S. Gregoire de

Tours, ni aucun autre ancien, marque quand S. Julien a ſouffert.] Baronius le met dans la perſecution de Diocletien ſans rien citer, ce qui ne l'a pas empeſché d'eſtre ſuivi par Mr du Boſquet, [& par d'autres.] Vincent de Beauvais l'avoit dit avant eux: [mais ce n'eſt pas une autorité.] Le P. Ruinart met vers l'an 304 le martyre de S. Ferreol ami de Saint Julien. [Je voudrois qu'il euſt marqué les raiſons qu'il peut avoir eues pour cette epoque.

Bar. 303. § 130. Boſq. l. 4. c. 16. p. 160. Vinc. B. l. 13. c. 31. p. 516. Act. M p. 509.

On la peut neanmoins appuyer ſur ce que] les vieillars qui enterrerent S. Julien, eſtoient encore en vie, ſelon ſes actes, lorſqu'on baſtit une chapelle ſur ſon tombeau, ſous un Empereur qui reſidoit à Treves. [Cela ſemble ne pouvoir convenir au pluſtoſt qu'au temps de Conſtance Chlore: Car nous n'avons pas de preuve que les Empereurs aient fait aucune reſidence ordinaire à Treves avant Maximien, ſous lequel je ne ſçay ſi les Chrétiens avoient la liberté de baſtir des egliſes.] S. Gregoire marque au contraire que les vieillars eſtoient morts lorſque ceci arriva: [& ce qui le peut favoriſer, c'eſt que s'il y euſt eu une chapelle baſtie ſur le tombeau du Saint du vivant de ceux qui l'avoient enterré, & qui devoient par conſequent ſavoir le jour de ſa mort, il ſemble difficile de croire que ce jour fuſt enſuite demeuré inconnu juſqu'au temps de S. Germain d'Auxerre, comme S. Gregoire le raporte aprés Conſtance.] Il faut neanmoins remarquer, que S. Gregoire dit que la chapelle fuſt baſtie *ſub Imperatore Treverico*; [ce qui donne lieu de croire que c'eſtoit Maxime, dont la reſidence à Treves eſt fort celebre. Ainſi de ce que ceux qui avoient enterré S. Julien eſtoient morts en 375. cela n'empeſcheroit pas qu'il n'euſt ſouffert ſous Diocletien. Mais cela ruineroit la preuve que les actes en peuvent fournir, en diſant que ces vieillars vivoient encore lorſque la chapelle fut baſtie.

Boſq. l. 1. p. 177. Gr. T. de Jul. c. 4. p. 259. Ibid.

Je ne ſçay ſi l'on n'en peut point trouver une plus forte dans ces meſmes actes,] où l'on voit que Criſpin perſecutant les Chrétiens à Vienne, Saint Julien ſe retira en Auvergne: *ad cujus latebras perſecutores protinus affuerunt.* [Et ces perſecuteurs eſtoient ſans doute envoyez de Vienne,] puiſqu'ils y porterent la teſte du Saint. [Le manuſcrit de Saint Gregoire de Tours *p. 478*, le dit poſitivement. Cependant le Gouverneur de la Viennoiſe n'avoit aucune juriſdiction ſur l'Auvergne qui eſtoit de l'Aquitaine. Criſpin eſtoit donc ou Prefet des Gaules en la meſme maniere que ceux qui l'eſtoient depuis Diocletien, ou au moins Vicaire:] & c'eſt ſous Diocletien que les Vicaires ont commencé. [Voilà ce que nous pouvons dire pour ſoutenir l'epoque que l'on donne au martyre de S. Julien, mais que nous ne pretendons pas eſtre fort deciſif.] Cat des le temps de Valerien on trouve un Clarus qualifié Prefet des Gaules. [Gallien qui y eſtoit alors, y avoit aſſurément ſon Prefet avec luy. Il faut dire la meſme choſe de Poſtume & des autres qui ont poſſedé les Gaules, d'Aurelien, de Probe, & de Carin, qui y ont fait des voyages. De ſorte que nous ne voyons pas qu'on puiſſe rien fonder ſur cette remarque.

Boſq. l. 5. p. 176. Act. M. p. 506. Lact. perſ. c. 7. p. 6. Trig ty. c. 17. p. 193. c.

S'il eſt vray neanmoins que S. Julien ait ſouffert ſous Diocletien.] La maniere dont ſes actes & ceux de Saint Ferreol parlent de ce qui ſe paſſoit alors, porte à croire que c'eſtoit dans la perſecution generale: [& cela peut eſtre, Conſtance qui ne perſecutoit pas, ne pouvant guere empeſcher que les Gouverneurs ennemis des Chrétiens, n'executaſſent les edits. Mais cependant les monumens que nous avons de S. Julien, n'eſtant pas originaux, ne ſont pas bien propres pour le prouver. On peut dire la meſme choſe des actes

de S. Ferreol, quoiqu'ils ſoient meilleurs que ceux de S. Julien.]

Pour la page 281.

NOTE IV.

Comment S. Ferreol eut ſon chef.

MS.p.480. 'Le manuſcrit de Saint Gregoire de Tours, dont nous avons parlé, dit que ceux qui avoient coupé la teſte à Saint Julien l'apporterent à S. Ferreol, pour luy montrer le traitement qu'il avoit à attendre pour luy meſme. 'Vincent de Beauvais l'a ſuivi en cela. [Cependant c'eſt une choſe qu'on peut dire n'eſtre nullement probable. Il y a bien plus d'apparence que le chef du Saint fut porté d'abord au juge,] 'comme Saint Sidoine le dit aſſez nettement, [& que S. Ferreol qu'on ne connoiſſoit pas encore pour Chrétien, l'obtint par argent ou par quelque autre voie. Sans cela il ſeroit difficile de voir comment on l'auroit enterré avec le corps de S. Ferreol.]

Vinc.B.l.13.c. 31.p.516.

Sid.l.7.ep.1. p.173.

Pour la page 282.

NOTE V.

Que S. Ferreol n'a point eſté martyrizé à Brioude.

Ado,18.ſept. 'Adon qui ſuit aſſez bien dans le reſte les actes de S. Ferreol que nous avons dans Surius & dans le P. Ruinart, dit qu'aprés que le Saint eut eſté repris par les ſoldats, il fut mené à Brioude, où on luy trancha la teſte, & ſon corps fut raporté à Vienne avec le chef de Saint Julien. 'Mr du Boſquet cite la meſme choſe des actes manuſcrits du Saint, qui le font meſme martyrizer avec S. Julien. 'On cite encore de Notker, Bede, Uſuard, & d'autres martyrologes, qu'il a eſté martyrizé à Brioude. [Mais Bede ne parle point dutout de ce Saint; & Uſuard le met à Vienne, ſans dire un mot de Brioude. C'eſt une choſe ſans apparence, que le Saint ayant eſté reptis pres de Vienne, ait eſté mené à Btioude pour eſtre decapité.] 'Il vaudroit mieux dire, comme fait Mr du Sauſſay, qu'il ne fut repris qu'à Brioude. 'Mais outre que les actes imprimez nous aſſurent qu'il fut martyrizé auprés du Rhone, 'S. Sidoine parlant en meſme temps de S. Ferreol & de Saint Julien, ne dit que du chef du dernier, qu'il avoit eſté tranſporté d'Auvergne à Vienne. Il l'appelle *noſtrum Julianum*, '& *patronum*, [parcequ'il avoit eſté martyrizé dans l'Auvergne. Pourquoi ne dit-il donc pas la meſme choſe de S. Ferreol? Cette union du chef de S. Julien avec Saint Ferreol, a péuteſtre trompé Adon avec l'auteur ou le corrupteur des actes citez par Mr du Boſquet.] 'Le Pere Ruinart a trouvé auſſi dans quelques manuſcrits des actes de Saint Ferreol, qu'il avoit eſté conduit à Brioude, & y avoit eſté condanné avec S. Julien à eſtre decapité: mais il l'a regardé comme une fauſſe addition, & a ſuivi les manuſcrits qui ne l'avoient pas.

Boſq.l.4.c. 16.p.160.

Sur.18.ſept.p. 194.§ 4.

Sid.l.7.ep.1. p.173.

p.174.

AA.M.p.110.

NOTES SUR LES SS. TARAQUE, PROBE, ET ANDRONIC.

Pour la page 285.

NOTE I.

Sur leurs actes.

Bar.190.§ 1. 25. 'BARONIUS nous a donné le premier les actes de S. Taraque ſur un manuſcrit imparfait. 'Roſweide a fait la meſme choſe en 1607, ſur un manuſcrit de Flandre plus entier que celui de Baronius; [& ſon edition a eſté inſerée dans Surius au 11 d'octobre *p.153.*] 'Mr Bigot en a donné une troiſieme edition imprimée à Paris en l'an

Tar.s.p.66.

b.p.s.

1664, avec les actes de Ste Perpetue, tirée d'un manuscrit de S. Victor de Paris, [duquel nous avons aussi une copie manuscrite. Nous en avons encore une autre copie tirée d'un manuscrit assez conforme à celui de Rosweide; & c'est celle que nous appellerons simplement le manuscrit, quand nous aurons besoin de nous en servir. Toutes ces editions conviennent presque partout dans le fond des choses, quoiqu'elles soient assez souvent differentes dans les expressions. La derniere partie du manuscrit de Saint Victor semble estre une traduction du grec autre que celle
51. de Rosweide, & plus barbare.] 'Car on ne peut pas douter que ces actes
All.de Sim.p. 90. n'aient esté traduits du grec, '& Leo Allatius en a eu un manuscrit grec dont
Tar.b.pr. il cite quelques endroits, 'qui répondent fort bien au latin pour le sens, mais sont plus serrez pour les paroles, [ce qui marque encore mieux que c'est
All.de Sim.p 115 Bar.290. § 1.13. le texte original.] 'Nous avons outre cela dans Surius *11.oct.p.157*, une traduction des actes de ces Saints abregez par Metaphraste en sa maniere; de quoy Baronius se plaint avec raison &c. [& ils ne laissent pas de pouvoir quelquefois servir à juger entre nos differentes leçons quelle est la plus conforme au texte grec.]

[ai.p.46'pr. 'Mais Mr Bigot nous a enfin donné le texte grec des actes originaux tiré de deux manuscrits, l'un de Paris qui
Act.M.p.454. § 1. est le meilleur, & l'autre de Rome. 'Et le P. Ruinart nous l'a encore depuis donné plus parfait. [Ainsi nous pouvons dire que nous avons le texte original de cette histoire: ce qui n'empesche pas que les anciennes versions ne soient encore utiles pour corriger quelques fautes que les copistes ont
Tar.pal.p. 291. laissé glisser dans le grec.] 'Mr Bigot nous a donné le grec des actes de Metaphraste en mesme temps que celui des actes originaux.

b.p.2. 'Dans le manuscrit de S. Victor il y a une lettre preliminaire marquée par Allatius *de Sim.p.9*, & qui ne s'est pas neanmoins trouvée dans les manuscrits de Mr Bigot. Elle est écrite par onze personnes nommées, 'qui témoi- p.1.
gnent qu'ils avoient donné 200 deniers à un soldat, *spiculatori*, nommé Sabaste, pour tirer de luy, & copier les actes de la confession de ces Saints; [ce qui en comprend les trois premieres parties.] Ils adressent tout ce qu'ils avoient pu recueillir de ces Martyrs, aux Fideles d'Lone, & les prient de le communiquer aux freres de la Pamphylie, [& de la Perse, selon la copie qu'en a eue feu Mr le Maistre.] Mais dans l'imprimé de Mr Bigot, il y a *de la Pisidie*, [qui vaut beaucoup mieux.]
'Et le P. Ruinart l'a mis ainsi dans le Act.M.p.457. texte, marquant à la marge qu'un manuscrit a *Persia*. 'Cette lettre ne s'est p.414.§ 2. encore trouvée dans aucun manuscrit grec; & elle manque aussi en plusieurs latins, parceque souvent on ne copioit point tout ce qui n'estoit pas de la substance des actes. Mais le P. Ruinart l'a trouvée dans quatre nouveaux manuscrits, dont deux sont anciens de plus de 700 ans.

[Cette lettre forme une difficulté,] 'dautant que la quatrieme partie des Tar.b.p.13. actes est écrite par trois Fideles, té- 60.
moins oculaires, nommez Macaire, Felix, & Verus, qui parlent comme écrivant à d'autres: [de sorte qu'ils semblent devoir estre de ceux qui écrivent la lettre preliminaire.] 'Et le texte All.de Sim.p.
grec porte que la fin des actes est la 90, Tar.pal.p. 184.
suite de la lettre des onze freres. [Cependant leurs noms ne se trouvent pas dans l'inscription de cette lettre preliminaire, hormis celui de Felix. Il semble neanmoins que cela ne doit pas empescher de dire que ces trois sont partie des onze nommez dans l'inscription.] 'Car Macaire est nommé Tar.b.pr.p.5.
Marcien dans le manuscrit de Saint Victor, [dans le grec qu'a eu Allatius

p. 90, dans celui de Mr Bigot *p. 289*, & dans celui du P. Ruinart *p. 492*, qui l'appelle Marcius dans le latin, ou Marcion ſelon un manuſcrit. [Ainſi ce Marcion peut aiſément eſtre le meſme que Marcien nommé dans le titre. [Pour Verus qui ne s'y trouve point dutout, il n'eſt pas improbable que c'eſtoit le ſurnom de quelqu'un de ceux qui ſont nommez à la teſte de la lettre.] Le manuſcrit de Leo Allatius le nomme Barnabé, & le grec de Mr Bigot, Barbas.

[On pourroit meſme accorder que la derniere partie eſt écrite par d'autres que par ceux qui ont fait la lettre preliminaire, & dire que ces derniers qui témoignent avoir ramaſſé tout ce qu'ils ont pu trouver touchant l'hiſtoire de ces Saints, aprés avoir mis l'extrait du greffe, y ont joint la relation que d'autres avoient faite de leur martyre. Neanmoins la fin des actes a un trop grand raport avec la lettre, pour douter que Marcion, Felix, & Verus ou Barnabé, ſoient de ceux qui l'ont écrite.]

Pour la page 186.

NOTE II.

Qu'il faut apparemment mettre leur martyre en 304.

Bar. 190. § 1[MS. p. 179.

'Les editions de Baronius, & de Roſweide *p. 67*, portent que S. Taraque ſouffrit ſous le IV. Conſulat de Diocletien, & le III. de Maximien, [c'eſt à dire en 290.] Le manuſcrit de Saint Victor porte *Conſule*, ou 'Coſſ. *Diocletiano & Maximiano iterum*, [ce qui ne ſe rencontre point dans les faſtes.] 'Le grec de Leo Allatius, de Mr Bigot *p. 246*, & du P. Ruinart *p. 458*, met ſeulement, ſous le premier Conſulat de Diocletien Auguſte, [quoique ce Conſulat qui n'a eſté que ſubrogé, n'ait jamais pu ſervir de date. Il y a meſme bien de l'apparence que Diocletien l'eut avant que d'eſtre Empereur. *V. ſon titre § 2.* Mais quand il l'auroit pris avec le titre d'Auguſte en 284, ce n'auroit toujours eſté qu'au mois de ſeptembre, auquel il fut fait Empereur. Et ainſi quand on auroit voulu dater par un Conſulat ſubrogé, celui-ci n'auroit pu ſervir de date pour le mois de mars ou de may auquel il eſt joint ici.

Tar. b. p. 3.

All. de Sim. p. 90.

Cette diverſité ſert neanmoins à rendre douteuſe & incertaine la date du IV. Conſulat de Diocletien,] 'laquelle en elle meſme eſt tres ſuſpecte. 'Car les actes parlent du commandement que les Empereurs avoient fait de ſacrifier, '& meſme ils y ſont appellez une peſte, des buveurs de ſang, qui ruinoient le monde. [En un mot, il y paroiſt partout qu'il y avoit alors une perſecution ouverte. C'eſtoit donc au pluſtoſt en 303. Et comme ces Saints eſtoient des laïques, il faut ce ſemble differer leur martyre juſqu'en l'an 304, auquel on publia l'edit qui les condannoit à la mort.] 'Il eſt dit auſſi dans leurs actes, que ces Empereurs avoient établi dans l'Empire une longue & profonde paix. 'Cela ne convient point à l'an 290, auquel l'Empire eſtoit attaqué de tous coſtez par les barbares. Toutes ces raiſons portent Mr Valois à croire que la date de Baronius eſt fauſſe, & que ces Saints ont ſouffert en l'an 304, c'eſt à dire qu'au lieu de *Diocletiano IIII, & Maximiano III*, il faut lire *Diocletiano VIIII, & Maximiano VIII*, ce qui n'eſt pas un grand changement.

Euſ. n. p. 184. a. b.

a. b.

Tar. b. p. 511.

Ibid.

Euſ. n. p. 184. a. b.

'Nous trouvons neanmoins à la fin du texte grec des actes, que les Saints ont ſouffert l'onzieme d'octobre dans la premiere année de la perſecution, [c'eſt à dire en 303, *Diocletiano VIII, & Maximiano VII, Coſſ.* Mais ſi cela eſt, il eſt difficile de juger pourquoi on les a condannez à mort, eſtant laïques, & ne paroiſſant point qu'ils euſſent rien fait de particulier. Il faut dire la meſme choſe de S. Calliope qu'on dit

Tar. pal. p. 290.

avoir ſouffert auſſi dans la Cilicie ſous le Proconſul Maxime: & il y a meſme des preuves particulieres que ç'a eſté en 304. C'eſt ce qui nous empeſche d'abandonner l'epoque de Mr Valois. Et il n'eſt pas difficile que dans un manuſcrit on ait mis α pour β. Il eſt auſſi aſſez viſible que cet endroit, qui ne ſe trouve point dans les diverſes
Act.M.p.491. verſions latines,]'ni dans le manuſcrit grec qu'a eu le P. Ruinart, [a eſté ajouté
p.455.§ 3. dans la ſuite par quelque copiſte.]'Il le faut neceſſairement dire d'un autre, où le titre d'Illuſtre metropole eſt donné à la ville d'Anazarbe *p.266.* Car Anazarbe n'a eſté metropole que lorſque l'on a diviſé la Cilicie en deux provinces. Et ce n'a eſté qu'aprés Diocletien, comme on le peut juger par ces actes meſmes, où Maxime interroge les Saints non ſeulement à Anazarbe & à Mopſueſte dans la ſeconde Cilicie,]
Tar.pal.p. 246. 'mais auſſi à Tarſe [dans la premiere.] Et Tarſe y eſt appellée metropole [ſans addition du titte d'*Illuſtre* qui ſent ſa nouveauté. Maxime y eſt auſſi qualifié
p.284. gouverneur de Cilicie,]'& Terentien Pontife de la Cilicie, ſans diſtinction de premiere ni de ſeconde.

Euſ.p.284. a.b|Tar.b.p. 48. 'Mr Valois pour montrer que le martyre de S. Taraque eſt poſterieur à l'an 290, cite ce qui y eſt dit des actes de la Paſſion de noſtre Seigneur, qu'Euſebe nous apprend, dit-il, avoir eſté inventez durant la perſecution.
Euſ.l.9.c.5.p. 390 c. 'S'il ſe faut arreſter preciſément aux termes d'Euſebe, ils ne furent inventez qu'aprés la mort de Galere [en 311, & cependant il n'y a pas moyen de mettre le martyre de S. Taraque pluſtard qu'en l'an 304, auquel Diocletien
a p.17.a.a.b. fut Conſul pour la derniere fois.]'Mais comme Mr Valois meſme remarque en un autre endroit, en ſe fondant ſur ce paſſage, il ſe peut faire que ces faux actes de noſtre Seigneur aient eſté compoſez avant l'an 311, & rendus publics cette année là par l'ordre de Maximin. [Je ne voy pas meſme qu'il ſoit neceſſaire de dire que les actes de la Paſſion de noſtre Seigneur, citez dans ceux de S. Taraque, ſoient autre choſe que l'hiſtoire de l'Evangile.]

NOTE III.

Pour la page 287.

Sur le jour de leur premier interrogatoire

'Le manuſcrit de Saint Victor met le Tar.b.p.3.
premier interrogatoire de S. Taraque à Tarſe le 21 de may. 'Baronius, [& Bar.290.§2.
Roſweide *p.67.*] qui n'en marquent point le lieu, diſent que ce fut le 25 de mars. [C'eſt ce que nous ſuivons,]'par- Act.de Sim.p. 90|Tar.pal.p. 246.
cequ'on trouve la meſme choſe dans le texte grec. [Le premier neanmoins pourroit eſtre favoriſé par les actes de S. Calliope, qu'on pretend avoir eſté martyrizé le 7 avril 304, par Maxime à Pompeiople, *v. la perſ. de Diocletien § 26.*] où Saint Taraque & les autres avoient eſté preſentez à Maxime avant ce premier interrogatoire. [Mais il eſt aiſé que Maxime ait eſté à Pompeiople avant le 25 de mars, & qu'il y ſoit retourné de Tarſe pour le 7 d'avril.]

NOTE IV.

Pour la page 290.

Que le ſecond interrogatoire s'eſt fait à Mopſueſte.

[Les copiſtes ont negligé de marquer le jour du ſecond interrogatoire, ayant mieux aimé ſe contenter d'un *&c.* comme on le voit dans l'edition de Roſweide *p.73.*]'Il eſtoit marqué Bar.290.§13.
dans le manuſcrit de Baronius: mais les lettres en eſtoient trop effacées pour le lire.

'L'edition de Roſweide met ce Tar.s.p.73.
ſecond interrogatoire à Tarſe comme le premier. [Baronius n'en marque point dutout le lieu.]'Le manuſcrit p.15.61.
de Saint Victor a *in Siſcia civitate*; & Mr Bigot a jugé qu'il falloit lire *in Mopſueſtia*, [quoique cela ſoit bien eloigné;

eloigné ; & il ſembleroit qu'il vaudroit autant mettre *in Tarſo Cilicia* comme dans Roſweide. Mais le texte grec montre que Mr Bigot a eu raiſon:]

pal.p.155. 268. 'Car il met nettement en deux endroits que cette ſeconde queſtion ſe fit à Mopſueſte.

Ugh.t.6.p. 1102.b. 'Le menologe des Grecs y met une des audiences des Saints.

Act.M.p.455. §. 'Cet endroit ſe lit encore de pluſieurs autres manieres dans les manuſcrits latins.

§ 3 l.465. 'Et meſme le P. Ruinart a trouvé dans un manuſcrit grec ἐν Ἀναζάρβῳ τῇ ἐν (*f.* τῇ γαῖ) μητροπόλ. Mais outre que cette leçon, qui fait Anazarbe metropole, eſt certainement poſterieure aux

§ 3 l.475. actes, 'le meſme manuſcrit porte que le ſecond interrogatoire s'eſtoit fait ἐν Μαμψίσῳ, qui eſt viſiblement Mopſueſte.

Pour la page 502.

NOTE V.

Qu'ils ſont morts à Anazarbe.

[Les actes de S. Taraque & de ſes compagnons, ne marquent point en quelle ville ils ſouffrirent.] 'Les martyrologes de Saint Jerome ſur le 27 de ſeprembre, [Adon & Uſuard,] mettent

Flor.p.877. 878. leur feſte à Tarſe ; '& Meraphraſte dit

Sur.11.oct.p. 158.§ 2. que leur premier interrogatoire s'y fit, ſans nommer enſuite aucune autre

Ugh.t.6.p. 1102.b. ville. 'Un menologe ſemble dire que ce fut à Mopſueſte, [où nous avons remarqué que leur ſecond interrogatoire fut fait.] 'Le troiſieme ſe fit à

Tar.b.p.28 pal.p.166 th. p.455.§ 3. th.p.478.487. Anazarbe : ainſi ils peuvent bien y avoir ſouffert, ſurtout ſi ce fut 'des le lendemain de cet interrogatoire, comme les actes donnent tout lieu de le

Sur.11.oct.p. 159.§ 10. a Flor.p.912. dire : 'Et Meraphraſte l'a pris de la ſorte. a On trouve auſſi dans un exemplaire du martyrologe de S. Jerome ſur l'onzieme d'octobre, *In Anazobori Ciliciæ natalis Taraci &c.* [Il eſt aiſé de lire *Anazarbi* au lieu d'*Anazobori.*] D'autres ont *In Acervo Siciliæ Sancti Tanaſi Preſbyteri &c.* Il faut apparemment, *In Anazarbo Ciliciæ Sancti Taraci, Probi.* 'L'addition de leurs Tar.pal.p. actes, dont nous avons parlé dans la 190. note 2, porte qu'on enterra ſur la montagne les corps de ces Saints, qui ſont à Anazarbe, ἐν τῷ μνημείῳ ἐν Ἀναζάρβῳ. 'Les actes de Saint Nicetas Suc.15.ſept.p. écrits par Metaphraſte, portent qu'il 152.§ 6. n'y avoit point de leurs reliques à Mopſueſte, mais que leurs reliques & leur tombeau eſtoient à Anazarbe. 'Le manuſcrit de S. Victor appelle Te- Tar.b.p.53.56. rentien *Sacerdotem civitatis Ciliciæ.* [Et ſi nous avions une ville de ce nom, il y faudroit mettre le martyre des Saints. Mais comme nous n'en trouvons pas, il faut ſuivre les editions de Baronius & de Roſweide, où le mot de *civitatis* ne ſe trouve pas.

'Les martyrologes de S. Jerome les Flor.p.516. mettent le 13 de may dans la Paleſtine, [peuteſtre à cauſe] 'qu'on y mit de leurs Corel.g.t.2.p. reliques dans l'egliſe de S. Euthyme le 105. 7 de may 485.] 'Le 5 d'avril & le 9 Flor.p.418. d'octobre ces martyrologes les mettent 507. ſimplement dans la Cilicie, où il eſt indubitable qu'ils ont ſouffert, quand on pourroit douter ſi ç'a eſté à Anazarbe, puiſqu'ils moururent dans les jeux qui eſtoient donnez par le Pontife de la Cilicie, & par le Proconſul Maxime. C'eſt pourquoi il eſt difficile de comprendre comment] 'ceux qui écri- Tar.b.p.2. vent leurs actes aux Fideles d'Icone, & qui les prient de les communiquer aux Chrétiens de la Piſidie & de la Pamphylie, diſent qu'ils ont ſouffert dans la Pamphylie: *quod actum eſt in Pamphylia de martyribus.* [Il y a bien de l'apparence que c'eſt une pure faute de copiſte,] '& qu'il faut lire *in Cilicia,* th.p.457. comme le croit le P. Ruinart.

NOTE SUR SAINT PHILIPPE D'HERACLEE.

Pour la page 302.

Autorité de ſes actes : Pourquoi on le met ſous Diocletien.

[LEs actes de Saint Philippe que le P. Mabillon nous a donnez, ont quelques diſcours aſſez longs ; & avec cela, nous verrons qu'il y a de la difficulté à les accorder avec l'hiſtoire. Cependant ils paroiſſent ſi beaux & ſi naturels, que nous ne voyons point qu'il y ait moyen de douter de leur verité. Ce ne ſont point des actes proconſulaires tirez du greffe des magiſtrats. On voit que c'eſt un Chrétien qui parle, & qui parle de cœur, en taſchant de donner quelque vie & quelque ornement à ce qu'il dit : mais il circonſtancie tellement toutes choſes, qu'on ne peut douter qu'il n'en fuſt fort bien inſtruit.] 'Il témoigne en effet avoir eſté preſent à Heraclée lorſque le martyre du Saint y commença, *agnovimus:* [& il y a tout lieu de croire qu'il l'avoit auſſi ſuivi à Andrinople.] '*Quidam vero circà beatum Philippum* au lieu de *Philippus*, οἱ δὲ περὶ τὸν φίλιππον, ſuffit pour prouver que cette piece eſt traduite du grec, & mal traduite. Et cela peut excuſer beaucoup d'endroits obſcurs qu'on y rencontre ; outre que n'ayant eſté donnée par le P. Mabillon que ſur un ſeul manuſcrit, il eſt impoſſible qu'il n'y ait beaucoup de fautes.] 'Le Pere Ruinart en a corrigé quelques unes ſur un ſecond manuſcrit qu'il a trouvé.

Anal.t.4.p. 136.

p.138.

Act.M.p.442. §. 1.

[On ne voit dans ces actes aucun caractere de l'année ni du regne ſous lequel le martyre du Saint arriva : mais cela pouvoit eſtre marqué dans la preface. Car il y en manque une, comme on le voit par le premier mot des actes, 'Beatus itaque &c. Tous les martyrologes parlent de S. Philippe, ſans dire non plus ſous qui il ſouffrit, hormis celui qu'on attribue fauſſement à Bede, lequel dit que ce fut ſous l'Empereur Julien ; & cela en raportant plus de particularitez de ſon hiſtoire que tous les autres : de ſorte que l'auteur ſemble avoir vu les actes du Saint, & en avoir tiré cette date comme le reſte. Auſſi il a eſté ſuivi par Molanus & par le martyrologe Romain.

Anal.t.4.p. 114.

Cependant je ne voy point que cela ſe puiſſe ſoutenir. Car oſeroit-on raporter au regne de Julien ce qui eſt dit dans les actes,] 'Qu'il y avoit alors une loy imperiale qui défendoit aux Chrétiens de tenir aucune aſſemblée, & qui les condannoit par toute la terre à la mort s'ils refuſoient de ſacrifier. 'On y voit encore que les Gouverneurs faiſoient fermer & abatre les egliſes, en enlevoient tous les vaiſſeaux ſacrez, & bruloient publiquement les Ecritures. 'Ceux meſmes qui avoient de la moderation & de la raiſon, le faiſoient; [d'où il faut conclure que c'eſtoit un ordre abſolu & general, qu'ils ne pouvoient pas ſe diſpenſer d'executer ſans ruiner leur fortune. Et c'eſt ce qui ne paroiſt convenir qu'à la perſecution de Diocletien, dans laquelle il eſt certain que tout cela ſe faiſoit.

p.136-137.

p.137-138.

p.141.

Mais il y a d'autre part quelque difficulté à l'égard de cette perſecution. Car l'edit qui ordonnoit d'abatre les egliſes & de bruler les Ecritures, avoit eſté publié le 24 de fevrier 303,] '& ſelon les actes de S. Philippe cela ne ſe fit à Heraclée qu'un peu avant l'Epiphanie; [c'eſt a dire pres d'un an

p.141.

aprés l'edit. La difficulté eſt d'autant plus grande, qu'Heraclée eſtoit la metropole de la Thrace, & peu eloignée de Nicomedie où la perſecution avoit commencé, & où Diocletien avoit paſſé une partie de l'année.]

B.141. 'Cependant comme Baſſus gouverneur de la Thrace eſtoit aſſez doux, & avoit meſme une femme Chrétienne, ne pouvoit-il pas avoir differé l'execution de l'edit, juſqu'à ce qu'il en euſt receu divers ordres? [C'eſt l'unique choſe que nous puiſſions dire, ſi nous ne voulons recourir à ce que nous avons dit ſur Arnobe, qu'avant Diocletien d'autres perſecuteurs avoient déja fait bruler les Ecritures. Car par ce moyen il ſemble qu'on peut mettre le martyre de S. Philippe en l'an 250, ſous Dece, dont la perſecution a pu commencer à la fin de 249. Cela oſteroit la difficulté qu'il y a d'accorder cette vie avec celle de Saint Acace de Byzance, qui ſemble avoir ſouffert en 304, ſous Flaccin Proconſul d'Europe. *V. S. Acace.* Car outre la difference des noms de Flaccin, & de Juſtin qui condanna S. Philippe, il paroiſt que l'Europe où eſt Heraclée, faiſoit du temps de S. Acace, ſa province à part, ſeparée de l'Hemimont où eſt Andrinople; au lieu que Juſtin gouvernoit tous ces pays. Neanmoins comme la demolition des egliſes, & la recherche des Ecritures, ne paroiſſent point avoir fait une partie conſiderable de la perſecution de Dece, puiſque ni S. Cyprien, ni aucun autre auteur ne nous en a rien appris,]'il ſemble qu'il vaut autant ſe tenir à celle de Diocletien, comme fait le P. Ruinart.'Metaphraſte met Saint Philippe à Andrinople entre les plus illuſtres Martyrs de la perſecution de Diocletien.

Boll.8.may, p.66.a.

Ad.M.p.442. § 2.

Sur.15.nov.p. 140.§ 2.

NOTES SUR SAINT VICTORIN DE PETTAU.

Pour la page 311.

NOTE I.

Qu'il n'a point eſté Eveſque de Poitiers.

Laun.de Vitâ. p.6-11. 'IL y a de grandes diſputes ſur le lieu dont Saint Victorin a eſté Eveſque, parceque dans S. Jerome, *v. ill. c.74. & alibi*, on lit tantoſt *Pictavienſis*, qui eſt Poitiers; tantoſt *Pitabionenſis*, ou *Petavionenſis*, [qui ſelon Sanſon eſt Pettau en Stirie.'Ammien Marcellin l'appelle *Petobionem oppidum Noricorum*, [ce qui ſemble d'abord favoriſer davantage ceux qui pretendent que c'eſt Paſſau ville celebre du duché de Baviere, ſur le Danube. Mais ſi l'on conſidere la ſuite de cet auteur, il eſt viſible que cela ne peut eſtre.]'Mr de Launoy ſoutient qu'il faut lire *Petavionenſis* dans Saint Jerome, tant par l'autorité des manuſcrits de ce Pere, des anciens martyrologes, & de quelques autres, que par le grec de Sophrone.'Ces autoritez ſont extremement appuyées ſur ce que S. Gregoire de Tours, & Fortunat de Poitiers, ne parlent jamais d'un Saint qui auroit dû eſtre celebre dans la France.'Mais il eſt encore plus difficile de répondre au ſilence de l'Egliſe de Poitiers, qui n'a jamais mis Saint Victorin au nombre de ſes Eveſques, ne luy a adreſſé aucune priere, ne luy a baſti aucun oratoire, enfin n'a jamais fait aucune mention de luy que depuis environ cinquante ans.'Il vaut donc mieux ſuivre l'opinion de Mr de Launoy, qui paroiſt ſi bien fondée, que celle qui paroiſt venir de quelques copiſtes, [à qui Poitiers, celebre en France, a

Amm.l.14.p. 29.a.

Laun.p.6-12.

p.10.

p.12.36-18.

Alex.t.7.p. 401.

eſté mieux connu que Pettau qui eſt au bout de l'Allemagne, & aujourd'hui preſque inconnu.]

Pour la page 312.

NOTE II.

Que le commentaire ſur l'Apocalypſe peut eſtre de luy.

Hier.v.ill.c. 74. [a]S. Jerome nous aſſure que S. Victorin a fait un commentaire ſur l'Apocalypſe: [& nous avons aujourd'hui dans le premier tome de la Bibliotheque des Peres de Paris *p.567*, un ouvrage ſur l'Apocalypſe, qui porte ſon nom. Il eſt precedé par une lettre de Saint Jerome à Anatole, où ce Pere témoigne avoir revu cet ouvrage de S. Victorin, & y avoir ajouté diverſes choſes tirées des anciens.] [b]Mr de Launoy a peine à attribuer ce commentaire à S. Victorin à cauſe de ce que dit Caſſiodore, [c]que ce Saint expliquoit ſeulement quelques endroits difficiles de l'Apocalypſe. [Il eſt neanmoins aſſez aiſé de ſatisfaire à cette objection. Car quoique l'ouvrage que nous avons ſoit un commentaire continu, il ne touche neanmoins que les principales choſes, & en laiſſe beaucoup d'autres ſans les expliquer.

Laun.de V.p. 45. Caſſ.inſt.c.9. p.132.a.

Mais il y a une autre difficulté bien plus grande.] [d]C'eſt que Saint Jerome témoigne en divers endroits, que Saint Victorin eſt tombé comme beaucoup d'autres grands hommes, dans l'erreur des Millenaires, & particulierement qu'il l'enſeignoit dans ce commentaire ſur l'Apocalypſe. [Cependant au lieu de l'y trouver établie,] [e]on l'y trouve clairement rejettée, & condannée meſme comme une hereſie de Cerinthe. [C'eſt apparemment ſur ce ſeul article que] [f]Blondel dit que ce commentaire qui porte le nom de S. Victorin, ne contient rien de ce que les anciens y ont lu. [g]C'eſt auſſi ce qui fait douter à Bellarmin ſi ce traité n'eſt point de quelque autre auteur, [h]& ce qui fait dire à Sixte de Sienne, que la lettre attribuée à S. Jerome eſt peuteſtre ſuppoſée: [& en effet elle ſemble n'avoir pas toute la nobleſſe & le ſtyle de ce Pere.]

Hier.v.ill.c. 18 in Ez.16. p.507.b in Iſ. l.18.pr.p.242. a Bib.P.t.1.p. 567. Vict.P.p.582. a. Blond.lib.l.2. c.12.p.192. Bell.p.90. Sixt.l.6.c. 147.p.719.2. b.

[i]Neanmoins le meſme Sixte ouvre un autre ſentiment, ſavoir que quelqu'un a pu changer ce que S. Victorin diſoit en faveur des Millenaires, & y ſubſtituer une autre doctrine. [Quoique ce ſentiment puiſſe paroiſtre un peu étrange,] [k]neanmoins Mr de Launoy dit qu'il le trouveroit plus probable qu'aucun autre, ſans le paſſage de Caſſiodore, [auquel nous croyons avoir répondu. Pour ces ſortes de corrections nous en voyons quelque image dans S. Irenée & Saint Sulpice Severe, où l'on a oſté ce qui regardoit la meſme erreur. *V. les Millenaires.* Ce qui le rend encore plus vraiſemblable du traité dont nous parlons, c'eſt qu'il ſemble qu'il y en ſoit reſté quelque veſtige] [l]dans l'endroit où il eſt dit que tous les Saints s'aſſembleront dans la Judée, & y adoreront le Seigneur: [& meſme on peut remarquer que la fin de ce traité, où il eſt parlé contre les Millenaires, eſt d'un ſtyle different & plus elegant que le reſte du traité.

i. Laun.de V.p. 44. Vict.P.p.570. c.

D'ailleurs ce commentaire convient fort bien] [m]à ce que dit S. Jerome, que S. Victorin eſt grand dans le ſens & dans les penſées, & foible dans l'expreſſion, parcequ'il ſavoit moins le latin que le grec. [Car les ſens que cet ouvrage donne à S. Jean ſont relevez & auſſi beaux qu'ils ſont ſaints & graves. Mais le ſtyle y eſt tres ſimple & tres bas. On y peut meſme remarquer diverſes phraſes greques, qui donneroient peuteſtre lieu de croire que c'eſt une traduction, ſi l'on n'y voyoit en meſme temps un genie grave, ſerieux, ſerré, & bien eloigné de cette abondance de paroles, pour ne pas dire de cette ſuperfluité ordinaire aux Grecs, ſurtout aux derniers.]

Hier.ep.84.p. 118.c.

Lum.de V.p. 45. 'Ainſi quoique le plus ſeur en tout ceci ſoit de ne rien aſſurer comme certain, [nous ne croyons pas neanmoins qu'on doive oſter à ce commentaire le nom de S. Victorin qu'il a porté juſques à preſent. Ce qui eſt d'autant plus raiſonnable, que quand meſme il ne ſeroit pas de ce Martyr, on ne peut guere douter qu'il ne ſoit d'un auteur Vict. P.p.581. c. auſſi ancien.] 'Car on y voit que le Senat de Rome employoit encore alors ſon nom & ſon autorité pour perſecuter l'Egliſe. p.570.d. 'L'auteur faiſant le denombrement des epiſtres de S. Paul, ne parle point dutout de celle aux Hebreux; [ce qui eſtoit aſſez commun p.580.c. dans l'Occident. *V. S. Paul § 23.*] 'Ce qu'il dit de Neron, qu'il doit reſſuſciter pour eſtre l'Antechriſt, [eſt plus commun dans les premiers ſiecles que p.576.c. dans les derniers.] 'On peut encore remarquer que parlant du Prophete qui doit venir avec Helie, il ne dit rien d'Enoc; mais il nous apprend que les uns l'entendoient de Moyſe, les autres d'Eliſée. Pour luy il pretend que c'eſt Jeremie, dont la mort n'eſt point marquée dans l'Ecriture: Et il ajoute que c'eſtoit la tradition de tous les anciens.

[A ces marques d'antiquité, l'on pourroit oppoſer] 'la citation qu'il fait p.574.a.b. des epitomes d'un Theodore, [s'il eſtoit aiſé de juger de quel Theodore il parle. Mais n'en ayant pas de connoiſſance, on ne peut rien conclure de cette citation, puiſque l'on peut pretendre que c'eſt quelque auteur inconnu des trois premiers ſiecles, ſoit grec, ſoit latin, ou peuteſtre S. Gregoire Thaumaturge,] 'qui s'appelloit auſſi Hier.v.ill.c. Theodore, [a]ou bien un Theodore cité 61.p.289.b. [a] Cl.exc.p. par S. Clement d'Alexandrie dans ſes 794.795. Hypotypoſes. 'Mr du Pin qui ne doute Du Pin,t.1. pas que ce commentaire ne ſoit plus p.528. ancien que Juſtinien, & qu'apparemment il eſt de S. Victorin, croit que la citation de Theodore y a eſté ajoutée.

NOTES SUR SAINT VITAL, ET SAINT AGRICOLE.

Pour la page 314.

NOTE I.

Que l'epiſtre 55 de Saint Ambroiſe n'eſt point de luy.

[NOUS avons deux endroits dans Saint Ambroiſe ſur S. Vital & S. Agricole, la lettre 55, & l'exhortation à la virginité. Le dernier eſt certainement de luy. Mais pour la lettre 55, M[r] le Maiſtre l'a cru fauſſe: ce qu'il eſt aiſé de juſtifier, tant par la froideur du ſtyle, fort eloigné de la vivacité de S. Ambroiſe, que parcequ'elle ne contient que ce qui eſt dans l'exhortation à la virginité, & dans tous les meſmes termes, hormis que l'ordre y eſt changé, & qu'elle ajoute que ces Martyrs ont ſouffert ſous Diocletien. Baronius ne parle pas ſeulement de cette lettre,] 'lorſqu'il cite les endroits où il eſt parlé Bar.4.nov.a. de S. Vital & S. Agricole. 'Les Bene- Amb.B.ap.p. dictins la rejettent comme une piece 478. certainement ſuppoſée.

Pour la page 314.

NOTE II.

Quelques fautes ſur S. Vital.

'S. Paulin dit egalement de S. Vital Paul.car.14. & de S. Agricole, qu'ils eurent le corps p.610. percé avec de grands cloux; '& Saint Gr.T.gl.M.c. Gregoire de Tours dit de meſme de 44.p.101. tous les deux, qu'ils furent crucifiez, 'ce qu'Adon a ſuivi dans ſon marty- Ado,17.nov. rologe. [Je ne ſçay ſi cela s'accorde aſſez avec S. Ambroiſe, & ſi l'on a dû

attribuer auſſi à S. Vital ce que Saint Ambroiſe ne dit que de S. Agricole.]

Pour la page 315.

NOTE III.

A qui les reliques des Martyrs furent revelées.

Amb. vit. p. 86. a.

'Paulin en faiſant la vie de Saint Ambroiſe, dit qu'on ne ſavoit point où eſtoient les corps de S. Vital & de S. Aricole, *niſi ſe ſancti martyres ſacerdoti ipſi revelaſſent.* [Il eſt tout à fait naturel d'entendre ce *ſacerdoti ipſi* de Saint Ambroiſe.]

exh. v. p. 433. a. g.

'Et neanmoins S. Ambroiſe meſme dit qu'il avoit eſté invité à la tranſlation de ces Saints : *Ad Bononienſe invitatus convivium, ubi ſancti martyris celebrata tranſlatio eſt.* [Leurs corps avoient donc eſté decouverts, & par d'autres que par luy, avant qu'il fuſt à Boulogne. Ainſi *ſacerdoti ipſi* dans Paulin, ſera pour *ſacerdoti loci ipſius*, à l'Eveſque de Boulogne.] 'Mais d'autre part, Saint Ambroiſe meſme dit qu'il fut preſent non ſeulement à la tranſlation, mais encore à la decouverte de ces Saints. *Illic martyris exuvias requirebamus... circumfundebamur. Judæis cum ſacra reliquiæ eveherentur.* [On pourroit dire que l'Eveſque de Boulogne ayant eu revelation que les Martyrs eſtoient enterrez dans le cimetiere des Juifs, il pria Saint Ambroiſe de les y venir chercher avec luy. Mais comme il eſt bien difficile de croire que Paulin ait voulu marquer un autre que S. Ambroiſe par *ſacerdoti ipſi*, je ne ſçay s'il ne vaut point mieux croire que quand S. Ambroiſe dit qu'il avoit eſté invité à cette tranſlation, il veut ſeulement marquer qu'il y avoit eſté preſent, evitant d'avouer la revelation qu'il en avoit eue. Et cette revelation meſme luy eſtoit une eſpece d'invitation de la part de Dieu.] 1. 1.

Pour la page 318.

NOTE SUR SAINTE CRISPINE.

Sur l'autorité de ſes actes, & ſur le lieu de ſon martyre.

Act. M. p. 493. § 1.

'NOus ne ſaurions douter que les actes de Ste Criſpine, que le P. Mabillon a tirez de deux manuſcrits de Saint Thierri de Reims, ne ſoient bons & authentiques. [Il s'y rencontre neanmoins quelques difficultez, venues ſans doute en partie de la negligence des copiſtes :]

§ 3.

'Car on ne ſauroit attribuer à autre choſe la dare qu'ils portent, 'Diocletiano II, & Maximiano Auguſto, Conſſ. [en quoy il y a plus d'une faute. Car il eſt viſible qu'il faut *Auguſtis*. Il eſt certain encore que le ſecond Conſulat de Diocletien en 285, eſt avec Ariſtobule. La correction la plus aiſée eſt de mettre *III.* au lieu de *II*, ce qui nous marqueroit l'an 287. Mais il eſt parlé dans la ſuite, de Conſtance Ceſar, ce qui ne fut que en 292. D'ailleurs il eſt viſible qu'on perſecutoit alors les Chrétiens en vertu des edits de Diocletien, publiez ſeulement en 303, & le Proconſul Anulin qui condanna Sainte Criſpine, exerçoit cette charge en 303 & 304. Il faut donc lire dans la date, *Diocletiano VIII, & Maximiano VII*, qui eſt l'an 303,] 'ou *Diocletiano IX, & Maximiano VIII*, qui eſt l'an 304. Le dernier nous paroiſt plus propre pour y mettre le martyre de la Sainte, [puiſque ce ne fut qu'en 304 qu'on commença à condanner les laïques à la mort.] 'Que ſi d'une part le commencement des actes donne quelque lieu de croire que cet edit eſtoit encore nouveau le 5 decembre, lorſque la Sainte fut condannée, on voit de l'autre qu'Anulin dit qu'il

Anal. t. 3. p. 423.

Act. M. p. 493. § 3.

Anal. p. 423.

p. 425.

avoit déja eſté executé dans toute l'Afrique. [Dans un des manuſcrits de S. Thierri on lit ſimplement *Diocletiano*, ſans *II*.

Il y a faute encore apparemment dans ces paroles, *& Conſtantio nobiliſſimo Cæſare* : Car nous ne voyons pas que nommant Conſtance, on ait pu ne pas nommer l'autre Ceſar Maximien Galere : Conſtance n'avoit rien de plus que luy dans l'Afrique.

Anulin commence à interroger Ste Criſpine ſans luy demander ſon nom &c. On dira peuteſtre que les Chrétiens qui ont extrait ces actes du greffe, ont voulu omettre ces formalitez. Mais par le reſte des actes, il ſemble qu'on n'ait rien voulu oublier. Ainſi il vaut mieux dire qu'Anulin les omit luy meſme, parcequ'il avoit déja interrogé la Sainte en quelque autre jour, comme nous voyons que Maxime le pratiqua dans la Cilicie à l'égard de Saint Taraque. Auſſi Anulin parle à Sainte Criſpine de ſes compagnes, dont cependant on ne voit rien ici davantage. C'eſt par là encore qu'on peut rendre raiſon de ce que les actes ne diſent rien de diverſes choſes que Saint Auguſtin nous apprend d'elle. Car cela pouvoit s'eſtre paſſé dans les interrogatoires precedens. Peuteſtre auſſi que le greffier s'eſtoit contenté d'écrire les paroles du juge, & les réponſes de la Sainte, & que le reſte ſe trouvoit dans quelque autre relation que les Chrétiens en avoient écrite.]

p. 423. 'Les actes portent que la Sainte eſtoit de Thagare, & fut jugée dans la colonie de Thebeſte par le Proconſul

p. 417. Anulin. 'Le P. Mabillon met ces deux villes dans la Numidie: [& je ne trouve point en effet qu'on mette de Thebeſte autrepart: 'Car pour Thagare ce pourroit eſtre Tagare ou Tagarate dans la Proconſulaire. [Ce qui fait que nous voudrions trouver auſſi Thebeſte, ou quelque nom approchant, dans la Proconſulaire, c'eſt que la Numidie ayant alors ſon Gouverneur particulier, comme S. Optat nous en aſſure, il y a peu d'apparence que le Proconſul de Carthage y ait tenu ſa ſeance. On voit neanmoins par l'hiſtoire de Criſpin de Calame, du temps de S. Auguſtin, qu'il y avoit quelque reſſort du Conſulaire de Numidie au Proconſul. Il faudroit examiner ſi cela donnoit droit au dernier de tenir ſa ſeance dans la province de l'autre.] 'On lit dans les actes de Mammaire, [ſi l'on peut faire aucun fond ſur cette piece, *v. la perſecution de Dioclétien n. 33*,] qu'Anulin meſme envoya un Alexandre perſecuter les Chrétiens dans la Numidie. [Pour eviter cette difficulté, nous nous ſommes contentez de dire que Thebeſte eſtoit en Afrique.

Holſt. geo p. 46 | Vand. p. 164.

Anal. t. 4. p. 93.

Je ne ſçay ſi l'on ne pourroit point dire qu'au lieu de Thebeſte, il faudroit lire Tuburbe, qui eſtoit auſſi une colonie, mais dans la Proconſulaire. Ces deux noms ne ſont point trop eloignez pour croire qu'un copiſte a mis l'un pour l'autre des devant Uſuard qui a auſſi Thebeſte:] '& Anulin fait Ste Criſpine compagne, *conſortes*, des Saintes Maxime, Donatille, & Seconde, [que l'on marque avoir ſouffert à Tuburbe. *V. Ste Perpetue note 1.* Anulin aprés y avoir fait mourir ces Saintes le 30 de juillet, ſi on veut que le jour de leur feſte ſoit celui de leur martyre, peut y avoir laiſſé Ste Criſpine en priſon durant qu'il alloit en d'autres villes, & y eſtre revenu au mois de decembre.]

t. 3. p. 425.

NOTES SUR SAINTE EULALIE.

Pour la page 320.

NOTE I.

Sur ſes actes.

Boll.12.feb. p.576.c.e. 'BOLLANDUS cite des actes de Ste Eulalie de Meride, [que nous n'avons point.] Il paroiſt par ce qu'il en cite, qu'ils ajoutent pluſieurs ſupplices à ceux dont parle Prudence; [& ainſi il eſt à craindre qu'ils ne ſoient un peu ſuſpects.] Ils portent que la Sainte fut jettée dans de la chaux vive, que l'on repandit ſur elle de l'huile bouillante & du plomb fondu, qu'on luy mit dans le nez de la moutarde avec du vinaigre, que l'on en frota auſſi toutes ſes plaies, qu'on la ratiſſa encore avec des morceaux de pots caſſez, qu'on luy brula les yeux avec de la chandelle, & qu'enfin le juge la fit mener en cet état & toute nue par toute la ville, commandant qu'on luy tranchaſt la teſte en un certain champ. [Cette fin eſt abſolument contraire à Prudence; & pour tout le reſte meſme, le moyen de croire que Prudence ne l'ait pas ſceu, ou ne l'ait pas voulu dire?] 'Bede dit auſſi que Ste Eulalie honorée le 10 de decembre, mais qu'il met à Barcelone, fut decapitée aprés avoir ſouffert beaucoup de tourmens. [Uſuard & Adon ont mieux aimé ſuivre Prudence.] 'La Preface de ſon ancienne Meſſe donnée par Thomaſius le ſuit auſſi & en ce point, & dans tout le reſte. 'Le P. Ruinart qui a trouvé dans divers manuſcrits les actes de Ste Eulalie, non ſeulement ne les a pas jugé dignes d'entrer dans ſon recueil, mais les a meſme regardez comme des pieces incertaines qui ne pouvoient faire d'autorité.

mars,t.2.p. 41.a. Thom.p.306. Ad.M.p.496.

Pour la page 322.

NOTE II.

Sur Sainte Eulalie de Barcelone.

Ad.M.p.496. 'L'Eſpagne honore aujourd'hui deux Saintes du nom d'Eulalie; l'une à Meride dans la nouvelle Caſtille, & l'autre à Barcelone capitale de la Catalogne. Ce qu'on dit de leur vie a tant de conformité, qu'il eſt impoſſible de ne pas douter au moins ſi ce n'eſt point une meſme Sainte que ces deux villes s'attribuent, 'comme l'ont dit quelques auteurs. [L'on pourroit croire avec aſſez de probabilité, que le corps de Ste Eulalie de Meride auroit eſté tranſporté à Barcelone à cauſe de l'irruption des Maures. Car cela ſuppoſé, il ne ſeroit pas difficile de s'imaginer comment ceux qui ſont venus enſuite en ont fait deux Saintes, fondées l'une ſur la croyance commune de leur temps, & l'autre ſur les témoignages de l'antiquité.

Boll.12.feb.p. 576.f.a.

Pour les actes que Bollandus nous a donnez de celle de Barcelone, [quoiqu'ils ſoient d'un ſtyle fort ſimple & fort raiſonnable, neanmoins les harangues en paroiſſent trop longues, & les injures trop piquantes pour des actes originaux: & ainſi il eſt difficile de les alleguer comme une autorité conſiderable dans cette queſtion.] 'Le Pere Ruinart ne les croit pas plus certains que ceux de Ste Eulalie de Meride. Ils y ſont meſmes ſi ſemblables, que ſi les Saintes ſont differentes, il faut au moins reconnoiſtre qu'on a confondu leurs actions, & qu'on attribue à chacune d'elles bien des choſes qui n'appartiennent qu'à l'une des deux. 'C'eſt ce qu'ont cru Bollandus, [& Florentinius *p.1026.1.*] 'On voit en effet que Bede & Raban mettent Ste Eulalie à Barcelone [non le 12 de fevrier, comme font les autres, mais] le 10 de decembre, [auquel tous les martyrologes marquant celle de Barcelone. 'Raban met celle de Meride le 12 ſuivant: [ainſi il eſt

Ad.M.p.496. Boll.p.576.b.c. mars,t.2.p. 41.a. Flor.p. 1015.2. Flor.p.1026.

eſt formel pour en mettre deux. Pour Bede, comme il n'en met aucune à Meride, où Ste Eulalie a eſté plus celebre, il ſemble favoriſer ceux qui croient que ce n'en eſt qu'une, mais dont l'hiſtoire eſtoit déja corrompue, puiſqu'il dit qu'elle eut la teſte tranchée.

Aq.M.p.496. 'Le P. Ruinart aime mieux qu'on ne decide rien ſur ce point, où l'on ne voit rien de certain de part ni d'autre: Et nous imitons en cela tres volontiers ſa modeſtie.] Il penche neanmoins davantage à croire qu'il y a eu effectivement une Ste Eulalie à Barcelone, dont on a brouillé l'hiſtoire avec celle de Meride. Le breviaire Mozarabe où on les honore toutes deux, [n'eſt pas ce me ſemble une autorité bien Boll.12.feb.p. 176.d. conſiderable pour le prouver.] 'Saint Euloge qui montre par l'exemple de Ste Eulalie vierge de Barcelone, qu'il eſt quelquefois permis de ſe preſenter aux perſecuteurs, ſans rien dire de celle de Meride qui l'a fait certainement, [eſt meſme aſſez propre pour montrer que ce Saint croyoit que ce n'eſtoit qu'une meſme perſonne. Mais d'autre part Bede nous oblige de reconnoiſtre qu'il y avoit une Ste Eulalie fort celebre à Barcelone des devant l'an 735,] 'auquel on croit qu'il mourut, [preſque en meſme temps que les Maures ſe renditent maiſtres de l'Eſpagne. Ainſi il faudroit chercher quelque autre raiſon qui euſt fait tranſporter à Barcelone le corps de Ste Eulalie,]'qui eſtoit encore à Meride en l'an 457, [a] ou meſme plus d'un ſiecle aprés: [& je penſe qu'il ſeroit aſſez difficile d'en trouver.] 'Vandelbert pretend meſme que ſon corps eſtoit encore à Meride à la fin du IX. ſiecle.

Du Pin,t.7.p. 176.

Idat.chr.p.1. [a] Gr.T.gl.M. c.91.p.105] Fort.l.8.c.4. p.191.

Vand.10.dec.

NOTES SUR Ste ANASTASIE.

NOTE I.

...ant la page 1-3.

Ce qu'on en a de certain: Que celle qu'on honore à Rome a ſouffert en Illyrie: Qu'il peut bien n'y en avoir point eu d'autre à Rome: Qu'on n'en a aucune bonne hiſtoire: Que ſes lettres à S. Chryſogone ne ſont point certaines.

Aug.3.p.509-512. 'LEs efforts que fait le P. Combefis dans ſes notes ſur Nicetas, pour éclaircir l'hiſtoire de Sainte Anaſtaſie, [font voir que c'eſt un point fort embrouillé. Il eſt d'autant plus difficile d'en trouver la verité, que nous avons peu de choſes fixes & conſtantes de cette Sainte, ſur leſquelles nous puiſſions nous appuyer, pour juger enſuite de la verité ou de la fauſſeté des autres. Il ſemble neanmoins qu'on peut regarder comme certain ce que nous liſons dans Theodore le Lecteur, qui vivoit au commencement du ſixieme ſiecle,]'Que ſous l'Empereur Leon & le Patriarche Gennade, [c'eſt à dire en 458 & 471] les reliques de Ste Anaſtaſie Martyre, furent apportées de Sirmich à Conſtantinople, & miſes dans ſon egliſe, qui eſtoit dans les galeries de Domnin, comme traduit Mr Valois, ἐν τοῖς Δομνίνου (ou plutoſt Δομνίνου) ἐμβόλοις. 'Theophane, & les autres Grecs, ſuivent Theodore. [Je penſe qu'on peut encore prendre pié] 'ſur les anciens martyrologes appellez de Saint Jerome, qui marquent le 25 de decembre Ste Anaſtaſie à Sirmich. 'Ils ſemblent la mettre encore de meſme le 6 de janvier.

Thdr.L.p. 568.d.

Aug.3.p.510: 2.b.

Flor.p.207.2| 208.1.

P.218.242.

[De ces deux points, l'on peut tirer que c'eſt Ste Anaſtaſie de Sirmich que les Grecs honorent le 22 de decembre,] 'puiſqu'ils faiſoient ſa feſte dans ſon egliſe, ἐν τοῖς Δομνίνου ἐμβόλοις. [Et il eſt aiſé de croire qu'ils l'ont transferée du 25 au 22, pour la ſeparer de

Men.p.376.

Noel, & la faire avec plus de ſolennité. On peut dire encore avec beaucoup d'apparence, que c'eſt la meſme Anaſtaſie que l'Egliſe latine honore le 25 de decembre, & celle par conſequent]

Front.cal.p. 37. 'dont il y avoit une egliſe à Rome des le V. [ou meſme des le IV. ſiecle. Car ce privilege ſi extraordinaire accotdé à Sainte Anaſtaſie, d'en faire memoire dans l'office meſme de Noel, marque aſſez que c'eſt le propre jour de ſa feſte, & qu'elle eſtoit honorée tres particulierement à Rome, d'où cette pratique s'eſt repandue dans les autres Egliſes

p.1.86. latines.] 'La ſtation du mardi de la Pentecoſte, eſtoit, auſſibien que celle du jour de Noel, à Sainte Anaſtaſie: [& neanmoins on n'en fait ce jour là aucune memoire, comme on n'en fait point ordinairement des patrons des egliſes où l'on va en ſtation. Cette veneration que l'Egliſe Romaine a eue pour Sainte Anaſtaſie de Sirmich, doit faire encore juger que c'eſt elle qu'elle a voulu honorer en la mettant dans le Canon de la Meſſe.

On peut demander pourquoi on a eu à Rome tant de veneration pour une Martyre de Sirmich, dont les reliques eſtoient à Conſtantinople. On en pourroit imaginer pluſieurs raiſons: mais celle qui ſe preſente d'abord, eſt que cette Sainte eſtoit de Rome. Au moins

Men.p.375. il eſt certain qu'on l'a cru:] 'Car les Grecs le diſent de celle qu'ils honorent le 22 de decembre. Ils la font inſtruire par S. Chryſogone, & en raportent en

Sur.25.dec.p. 312. abregé la meſme hiſtoire 'que nous en avons amplement dans Metaphraſte. [Il eſt vray que Metaphraſte ne dit pas

p.117.§ 13.19. où mourut celle dont il parle:] 'mais il dit qu'elle fut condannée par le Prefet de l'Illyrie, [dont Sirmich eſtoit la

§ 40. capitale,] '& que ſon corps fut depuis

§ 39. apporté à Conſtantinople. 'Il met auſſi ſa mort, (c'eſt à dire ſa feſte,) le 22 de

Boll.mars,t. 2.p.42. decembre. 'Bede [& Adon] dans leurs martyrologes, marquent auſſi que celle du 25 decembre fut encouragée par S. Chryſogone, & qu'elle ſouffrit diverſes choſes dans l'Illyrie, quoiqu'ils luy faſſent finir ſon martyre dans l'iſle de Palmarole, de quoy nous parlerons dans la ſuite. Florus dit meſme poſitivement qu'elle ſouffrit à Sirmich. [Voilà ce que nous croyons ſe pouvoir dire de cette Sainte ou avec certitude, ou avec un fondement raiſonnable.]

'Baronius demeure d'accord que Bar.25.dec.d. Ste Anaſtaſie de Sirmich eſt celle qu'on a honorée à Conſtantinople: mais il veut que celle qui a eſté celebre à Rome, & dont on fait le 25 de decembre, en ſoit differente, & ſoit neanmoins celle qui a eſté inſtruite par S. Chryſogone, & qui a beaucoup ſouffert dans l'Illyrie. Sa raiſon eſt ſans doute que celle-ci ſelon le martyrologe Romain, n'eſt pas morte à Sirmich, mais aprés avoir eſté longtemps priſonniere en Illyrie, 'elle fut releguée dans 301.§ 14. l'iſle de Palmarole, *Palmaria*, ſur la coſte du Latium, & y finit ſon martyre. [Il eſt aſſez difficile de croire qu'une dame de Rome ait eſté bannie de l'Illyrie ſur les coſtes du Latium, tout auprés de Rome; c'eſt à dire renvoyée preſque en ſa maiſon. Bede qui eſt le premier où cela ſe trouve,] 'dit que Boll.mars,t. ayant eſté miſe ſur une barque avec 2.p.42. 270 autres perſonnes, pour eſtre noyée dans la mer, elle fut portée en l'iſle de Palmarole; [c'eſt à dire que cela ſe fit par un miracle que nous aurions peine à croire ſur le témoignage meſme d'un auteur contemporain. Adon a dit la meſme choſe que Bede; mais on n'a pas oſé le mettre dans le martyrologe Romain. Uſuard paroiſt auſſi en avoir eu honte. Car ſans parler de l'Illyrie, il dit ſeulement, qu'aprés avoir eſté longtemps en priſon, elle fut tranſportée dans l'iſle de Palmarole.] 'Meta- Sur.25.dec.p. phraſte dit bien qu'elle fut miſe ſur un 318.§ 17.19. vaiſſeau pour perir ſur mer, & que le vaiſſeau qu'on avoit laiſſé ſans pilote

& ſans mariniers, aborda neanmoins heureuſement à terre : mais il ſuppoſe que ce fut ſur les meſmes coſtes de l'Illyrie dont il eſtoit parti, & que le meſme Prefet qui l'avoit voulu faire noyer, fut celui qui la condanna enſuite à la mort. [Ce qui nous paroiſt encore plus conſiderable, ce ſont les anciens martyrologes, qui, comme nous avons dit, mettent le 25 de decembre Ste Anaſtaſie à Sirmich.

C'eſtoit ſans doute une opinion commune au VIII. ſiecle, que Ste Anaſtaſie avoit ſouffert dans l'iſle de Palmarole. Mais cela pouvoit venir de quelque ancienne egliſe de ſon nom, ou de ce que l'iſle luy avoit appartenu, ou de quelque autre raiſon qui l'y avoit fait reverer depuis longtemps. Car il eſt aiſé que de cette ancienne veneration, on ait paſſé juſqu'à croire qu'elle y avoit auſſi ſouffert. Il peut meſme y avoir eu veritablement une autre Ste Anaſtaſie martyrizée en ce lieu, qu'on aura confondue avec celle dont la veneration eſtoit celebre dans Rome.

Il ſeroit plus aiſé d'accorder cette difficulté, ſi nous trouvions une iſle de Palmarole ou Palmaria ſur la coſte de l'Illyrie. Car rien n'empeſcheroit que Ste Anaſtaſie n'y euſt eſté martyrizée & enterrée; & ſon corps auroit pu enſuite eſtre tranſporté de là à Sirmich, comme à la principale ville du pays. Holſt.mart.p. 114 | Conſ.ad R.p.87. Cela reviendroit] 'à ce qu'Holſtenius pretend, qu'elle eſtoit enterrée [vers l'an 950,] à Zara ſur la coſte de Dalmacie, dans une longue & magnifique egliſe de ſon nom &c. Mais Conſtantin Porphyrogenete qu'il cite, [eſt bien nouveau pour nous en pouvoir aſſurer: & Conſtantin] y joint S. Chryſogone, [dont il eſt bien difficile de le croire.] Il dit que cette Ste Anaſtaſie eſtoit fille d'un Roy Euſtathe, [qui n'a pas encore eſté connu de l'hiſtoire; & je ne me ſouviens point que Metaphraſte meſme en parle.]

'Ce que pretend Baronius, que Ste Anaſtaſie, celebre à Rome le 25 de decembre, eſt differente de celle de Sirmich honorée à Conſtantinople, [a d'autant moins d'apparence,] qu'il ſoutient en meſme temps que celle de Sirmich eſt la meſme dont on fait le 28 & le 29 d'octobre. [Car celle là ſouffrit à Rome ſelon le martyrologe Romain. Les Grecs le confirment:] 'Car ils la ſurnomment *Sta Anaſtaſie de Rome*, & diſent qu'elle eſtoit Romaine, ſans marquer qu'elle ait ſouffert autrepart. 'Metaphraſte dans les actes qu'il en a faits, dit poſitivement qu'elle fut martyrizée & enterrée à Rome. 'De ſorte que d'autres ont mieux aimé croire qu'outre ces deux Anaſtaſies martyrizées l'une à Rome, l'autre dans l'iſle de Palmarole, il y en avoit eu une troiſieme martyrizée à Sirmich. [Mais ſelon ce que nous avons dit, il n'y a aucune neceſſité de faire cette multiplication.

Je ne ſçay meſme s'il eſt neceſſaire d'en diſtinguer deux.] 'Il eſt vray qu'on fait deux hiſtoires tout à fait differentes, l'une de celle qu'on pretend avoir ſouffert à Rome, & qu'on dit avoir eſté vierge, & l'autre de celle qu'on pretend avoir eſté veuve d'un Publie, & inſtruite par S. Chryſogone. [Mais il y a aſſurément lieu de s'étonner que les Romains ayant chez eux une Sainte Anaſtaſie tres illuſtre, & par ſa naiſſance, & par ſa pieté, & par ſon martyre tout à fait ſingulier, ſi ce qu'on en dit eſt veritable, aient neanmoins rendu des honneurs extraordinaires à l'autre, & n'aient rien fait pour honorer celle qui leur appartenoit encore davantage.] 'Car on n'en trouve rien ni dans les monumens de l'Egliſe Romaine, ni dans aucun des Latins. 'Baronius ne l'autoriſe abſolument que par les Grecs; [& on ſçait que ce ſont de tres mauvais garans en matiere d'hiſtoire.] 'Les actes que nous en avons ſont de

Bar.15.dec.c. Men.p.361. 168. Sur.28.oct.p. 187-190. Aug.1.p.510. 2.b.c | Flor.p. 207.2. Aug.1.p.462. 461. p.509.2.c. Bar.28.oct.d. All.de Sim.p. 115.

Metaphraſte: [& outre le peu d'autorité que cet auteur a par luy meſme, ce qu'il y dit d'un monaſtere de filles dans Rome, & les dernieres paroles qu'il met dans la bouche de la Sainte, rendent encore ſa narration moins recevable.] Aug.3.p.461-477. 'Nicetas de Paphlagonie a fait un grand eloge de cette Ste Anaſtaſie vierge: [mais on ſçait qu'il a vécu dans les derniers ſiecles, & qu'il s'eſt peu mis en peine de diſtinguer les fauſſes p.463.b. hiſtoires d'avec les vraies.] 'Il ajoute à Metaphraſte, que la Sainte des l'age de trois ans quitta ſon pere & ſa mere, ſes poſſeſſions & ſes biens, pour aller demeurer dans un monaſtere. [Le menologe d'Ughellus attribué à l'Empereur Baſile, ne parle point de celle-ci.] Men.oct.p.368. 'Les Ménées mettent celle de Rome ſous Dece & Valerien: [ce qui a fait Bar.261.§ 57. que] 'Baronius a mis ſon martyre ſous Aug.3.p.509.510. Valerien. 'Mais Nicetas & Metaphraſte la mettent, auſſibien que l'autre, ſous Diocletien. [Ce que l'on dit meſme, que l'une a eſté vierge, & l'autre mariée, ſe peut accorder de la meſme Sainte. Car on fait dire à celle qui avoit eſté mariée à Publie, qu'elle n'avoit pas laiſſé de demeurer vierge. Celle-ci ſelon Bede & les autres martyrologes, ſelon les Ménées, ſelon Nicetas & Metaphraſte, a conſommé ſon martyre par le feu: & on pretend que Ugh.t.6.p.1167. l'autre a eu la teſte tranchée.] 'Mais le menologe d'Ughellus pretend que la femme de Publie fut ſauvée miraculeuſement du feu, & finit enfin ſa Aug.3.p.510.11.12. vie en perdant la teſte. 'On demeure d'accord que les Grecs dans l'office qu'ils font de Ste Anaſtaſie le 22 de decembre, joignent enſemble l'une & l'autre hiſtoire, ſans en excepter meſme la virginité. [Il ſemble donc qu'on peut, ſans temerité, douter au moins ſi ce n'eſt pas une meſme Sainte, dont les Grecs ayant fait deux hiſtoires qui n'avoient point de raport l'une avec l'autre, ceux qui ont vu depuis qu'on ne pouvoit pas accorder ces hiſtoires, ont cru qu'elles parloient de deux Saintes differentes. C'eſt ainſi qu'on a fait deux Stes Potamienes, deux SS. Apollones d'Antinoé, & peu s'en faut auſſi deux SS. Euples, & deux Stes Agapes de Theſſalonique.

Mais dans ces autres Saints nous avons au moins une bonne hiſtoire, qui ſert à decouvrir la fauſſeté de l'autre: & c'eſt ce que nous ne pouvons point dire de Ste Anaſtaſie. Nous avons montré qu'on ne pouvoit point ſe fonder ſur ce que Metaphraſte & Nicetas diſent de celle qu'ils font vierge.] 'Pour celle qu'on fait veuve Sur.15.dec.p.112. de Publie, nous en avons une fort longue hiſtoire dans Surius: 'mais elle All.de Sim.p.124. eſt de Metaphraſte; [& par cela ſeul, incapable de faire autorité. Ce qui en ruine encore davantage la croyance, c'eſt ce qui y eſt raporté fort au long, des Stes Agape, Quionie, & Irene.] 'Car ce que ces actes en diſent eſtant Bar.304.§ 45. different, comme Baronius le reconnoiſt, [ou plutoſt tout à fait contraire] à ce que nous trouvons d'elles dans leurs actes originaux, [outre les faits ridicules qui y ſont meſlez, *v. Sainte Agape*, cela donne tout lieu de craindre que Metaphraſte n'ait ſuivi de fort mauvais memoires à l'égard de Sainte Anaſtaſie meſme, dont il meſle l'hiſtoire avec celle de ces Martyres.]

'Allatius cite d'autres actes de Ste All.de Sim.p.122. Anaſtaſie, qui commencent par ces termes, *Du temps de l'Empereur Diocletien & de Galerien ſon collegue.* [Cela ſuffit pour faire voir qu'on y doit avoir peu de croyance, n'y ayant jamais eu d'Empereur Galerien; & Galere n'ayant eſté que Ceſar ſous Diocletien, & non ſon collegue, ουσχάσεδρος.]

'Il y en a encore d'autres dans Bar.25.dec.d. Mombritius, dont le titre porte qu'ils ſont d'Anaſtaſe le bibliothecaire. Ils commencent par ces mots; *Pretextati*

viri illuſtris &c. & la preface par ceux-ci ; *Omnia quæ à Sanctis geſta ſunt &c.* [Nous les avons trouvez
24.nov.a. dans un manuſcrit.]'Baronius les juge
Boll.1.apr.p. 241.b. meilleurs que ceux de Surius.'Bollandus en parle comme d'une piece tout
p.146. à fait certaine,'& il ne craint point ſur cela de rejetter les actes originaux de Sainte Agape, [comme nous l'avons remarqué auttepart. Cependant s'ils ſont d'Anaſtaſe,un auteur du IX. ſiecle ne peut pas avoir une fort grande autorité.Auſſi Bollandus ne les luy attribue jamais, & ne dit pas meſme que
p.145.b. Baronius les luy attribue.] 'Mais le commencement meſme de ces actes qu'il raporte, & où l'auteur dit *qu'il a lu qu'Anaſtaſie &c.* [ſuffit pour montrer que c'eſt une hiſtoire compoſée ſur une plus ancienne, & non une piece originale : de ſorte que]
B.c|Act.M.p. 419. 'toute la conformité qui peut eſtre entre ces actes & Saint Aldelme, ou avec le martyrologe de Bede, ne prouve nullement qu'ils ſoient plus anciens qu'Anaſtaſe, mais ſeulement qu'il y en avoit avant Anaſtaſe, & des le VII. ſiecle, qui avoient raport à ceux-ci, & qui pouvoient encore eſtre auſſi faux que ceux de Sainte Eugenie, & pluſieurs autres citez auſſi par Saint Aldelme.]

Boll.p.246.a| 248.c. 'Enfin ces actes que Bollandus releve tant, ſont les meſmes que ceux de Metaphraſte & de Surius pour le fond des choſes, ou en ſont fort peu differens, & tombent dans le meſme defaut touchant les Saintes Agape, Quionie,& Irene,ſans y oublier meſme l'hiſtoire ridicule & ſcandaleuſe de Dulcice barbouillé entre les poeſlons
p.146.a. & les marmites.'Bollandus avoue la conformité de ces actes avec ceux de Metaphraſte : [& ainſi nous ne pouvons pas faire plus de fond ſur les uns que ſur les autres.

Ceux de Bollandus ou d'Anaſtaſe ont meſme une difficulté qui leur eſt particuliere pour la chronologie. Car Metaphraſte s'eſt contenté de dire, que Sainte Anaſtaſie & les autres dont parlent ſes actes, ont ſouffert ſous Diocletien.]'Mais ceux de Bollandus p.150.d. fixent le martyre de Sainte Agape & ſes ſœurs au III. Conſulat de Maximien, [c'eſt à dire à l'an 290, ou à l'an 300. Cependant il n'y a pas moyen de le mettre ni en l'une ni en l'autre année: & il eſt certain qu'il arriva en l'an 304. *V. Sainte Agape note 1.* On ne peut pas meſme pretendre raiſonnablement, qu'une perſecution telle que tous ces actes la repreſentent, ait eſté avant les edits de l'an 303.

Ce qu'Adon dit de S.Chryſogone & de Ste Anaſtaſie ſur le 24 de novembre, vient apparemment de la meſme ſource que les actes de Bollandus,au moins le ſtyle n'en eſt pas meilleur. Nous ne voyons pas non plus le moyen de défendre ce qui y eſt dit, que Diocletien ſe fit amener S.Chryſogone à Aquilée, aprés l'avoir tenu deux ans en priſon. Diocletien peut avoir paſſé à Aquilée durant la perſecution : mais c'eſtoit en l'an 304,lorſqu'il n'y avoit guere qu'un an que la perſecution avoit commencé. Nous ne ſaurions pas non plus nous perſuader]'qu'il ait offert au Saint la Ado,24.nov. Prefecture & le Conſulat, pourvu ſeulement qu'il changeaſt de religion.

[Adon raporte au meſme endroit deux lettres de Ste Anaſtaſie à S.Chryſogone, avec les réponſes du Saint.]'Ces lettres Suid.X.p. ſe trouvent en grec dans Suidas.[Elles 1157.1158. ſont encore à la fin du XIV. livre de Nicephore dans l'edition latine de 1562, *p. 483*, quoique ſans aucune liaiſon avec la ſuite de ſon hiſtoire. Et auſſi ce n'eſt qu'une addition du traducteur, qui les a tirées de Suidas, comme on le voit par ſa note à la fin du onzieme chapitre du meſme livre, *p. 442.f.*]'Metaphraſte parle de ces Sur.15.dec.p. lettres ſans les raporter.[Il y a quelque 311.5 3. difference entre le texte latin d'Adon,

p. 318 319. & le grec de Suidas.] 'Surius qui ſuit le texte d'Adon, dit qu'elles ſont tirées de la vie de Ste Anaſtaſie écrite par Anaſtaſe le bibliothecaire, [où nous les avons en effet trouvées.]

p. 322. 5 6. 'S'il eſt vray, comme on le lit dans les actes, que Sainte Anaſtaſie euſt eſté inſtruite par Saint Chryſogone, [il n'eſt nullement probable qu'elle ait commencé par luy faire un narré de diverſes choſes qu'il ne pouvoit pas manquer de ſavoir. La maniere dont elle parle de ſon mari, qu'elle appelle ſans ceſſe un miſerable, μιαρόν, au moins dans le grec, (car le texte d'Adon l'appelle ſeulement une fois un ſacrilege,) cette maniere, dis-je, a quelque choſe de ſurprenant, & paroiſt peu digne d'une martyre. Je ne ſçay ſi le ſouhait qu'elle fait de le voir mort, ſe peut auſſi accorder avec la patience & la douceur que J.C. nous ordonne. Ce qu'elle dit qu'elle avoit evité juſques alors de luy rendre le devoir du mariage, eſt encore aſſez étrange, ſurtout ſi elle l'avoit fait en feignant une maladie, comme le porte le latin d'Adon. La premiere réponſe de S. Chryſogone eſt belle aſſurément, & digne de celui à qui on l'attribue. La ſeconde eſt peu de choſe, & meſme on ne voit pas aiſément quel en eſt le but. Ce qui eſt de plus faſcheux, c'eſt qu'il eſt difficile de donner à ces lettres plus d'autorité que n'en a la piece dont elles ſont tirées. Car il n'y a pas d'apparence que Suidas meſme les ait trouvées autrepart que dans les actes de Ste Anaſtaſie, meſlez de faits faux & viſiblement fabuleux.

Toute cette diſſertation fait voir qu'on n'a proprement rien de certain, ni meſme de fondé pour l'hiſtoire de Sainte Anaſtaſie, hors ce que nous en avons dit au commencement. Ainſi il euſt peuteſtre mieux valu ſe contenter de mettre ce peu que nous en avons ſur l'hiſtoire generale de la perſecution de Diocletien. Neanmoins comme non ſeulement le nom de la Sainte, mais ſon hiſtoire meſme eſt aſſez celebre, nous avons cru en pouvoir faire un titre, & y mettre en abregé ce qu'il y a dans ſes actes qui peut eſtre vray, & particulierement dans ſes lettres, telles qu'elles puiſſent eſtre.]

NOTE II.

Pour la page 315.

Difficultez ſur le temps & le lieu du martyre de S. Chryſogone.

Boll. 3. apr. p. 248. a. 'Les actes de Sainte Anaſtaſie & dans Bollandus, [& dans Metaphraſte,] diſent que Saint Chryſogone ſouffrit à Aquilée lorſque Diocletien y eſtoit. [Ce prince y paſſa, ſelon toutes les apparences, en l'an 303, vers le mois d'octobre, pour aller à Rome, & en 304 dans le printemps ou dans l'été pour retourner à Nicomedie, où il eſtoit le 17 de ſeptembre. On peut mettre le martyre de Saint Chryſogone dans ce dernier paſſage,] 'puiſque ſelon les actes, Diocletien au ſortir d'Aquilée s'en alla en Macedoine. [Mais ni dans l'un ni dans l'autre, il ne peut avoir eſté à Aquilée le 24 de novembre, auquel Adon dit poſitivement que Saint Chryſogone fut martyrizé.

Men. dec. p. 176. 'Les Grecs dans leurs Ménées diſent que S. Chryſogone ſouffrit à Nicomedie 'ou à Nicée. [Mais ils ont contre eux tous les martyrologes latins, & Metaphraſte meſme.] Ugh. t. 6. p. 1168. b.

NOTE III.

Pour la page 317.

Sur la tranſlation de Sainte Anaſtaſie.

Boll. 10. jan. p. 612. 5 6. [Il eſt aſſez étrange] 'que la vie de S. Marcien, qui parle tant de l'egliſe de l'Anaſtaſie, [oublie de marquer que les reliques de Ste Anaſtaſie y furent apportées. Car cette tranſlation ſe fit du temps de S. Marcien, & on ne peut

douter qu'il n'y ait eu beaucoup de part.]

Cedr.p.347.c. 'Cedrene dit ſur l'an 458, que le corps de Ste Anaſtaſie fut apporté de Sirmich: 'Et ſur l'an 475, il dit qu'il fut appotté de Nicomedie. [C'eſt à luy à voir ſur quoy il ſe fonde, & à s'accorder avec luy meſme.] P.350.b.

NOTES SUR SAINT CYPRIEN D'ORIENT.

Pour la page 319. § 1.

NOTE I.

Qu'il faut reconnoiſtre un S. Cyprien Eveſque en Orient.

Nat.or.18.n. p.686.687. 'L'Abbé' de Billi reconnoiſt que ni la profeſſion de la magie, ni pluſieurs autres choſes que S. Gregoire de Nazianze attribue à S. Cyprien, ne peuvent convenir au grand Cyprien de Carthage, dont nous avons les écrits. Neanmoins pour excuſer la p.687.c. mepriſe de Saint Gregoire, 'il pretend qu'il n'y a point d'abſurdité à dire qu'il peut y avoir eu un autre Cyprien auſſi Eveſque de Carrhage, à qui tout cela conviendra. [Mais ſans s'arreſter à la maniere dont S. Gregoire parle de la gloire & des écrits de ce Cyprien, ſans conſideter qu'il met ſa mort ſous Dece, c'eſt à dire au temps meſme où le grand Cyprien eſtoit Eveſque de Carthage; à qui perſuaderons nous que l'Afrique n'a eu aucune connoiſſance de ce ſecond Cyptien qu'on veut avoir gouverné la premiere de ſes Egliſes, & avoir eſté illuſtre auſſibien que l'autre par la couronne du martyre? Que l'Occident n'a point oui parler d'une hiſtoire ſi extraordinaire, & qu'il en faille tirer toute la lumiere de l'Orient, où la langue & les evenemens les plus remarquables de l'Occident n'eſtoient Prud.de M.13. p.146. preſque pas connus?] 'Car pour Prudence qui attribue auſſi la magie &c. à Saint Cyprien de Carthage, il dit luy meſme que c'eſt celui qui eſt la gloire & la lumiere de toute la terre. 'Auſſi l'Abbé de Billi ne s'eſt pas tenu à cette ſolution, & il eſt demeuré d'accord qu'il n'eſtoit ni impoſſible ni étrange que S. Gregoire n'ait pas eu toute la lumiere pour diſtinguer deux Saints de meſme nom. Nat.p.687.d.

'Jean Fell Eveſque de Cheſtre, qui nous a donné la derniere edition des ouvrages de S. Cyprien de Carthage, pretend qu'il n'y a point eu d'autre Saint de ce nom; & que tout ce qui ne luy convient pas dans ce que Saint Gregoire de Nazianze & Prudence diſent, ne ſont que de pures fictions inventées avant eux par des fauſſaires. Il avoue cependant ſur ce ſujet meſme, qu'un homme qui veut parler avec ſageſſe d'une choſe auſſi ſacrée qu'eſt l'hiſtoire des Saints, ne doit point combatre & attaquer ſur de foibles conjectures des faits qui ſont autoriſez par des écrits publics de l'Egliſe, & par la veneration qu'elle rend à des perſonnes. Ainſi puiſque l'Egliſe greque & latine, honore, comme il le reconnoiſt, un S. Cyprien d'Orient different de celui de Carthage, puiſqu'elle honore de meſme une Sainte Juſtine, dont on ne parle jamais qu'en la joignant avec un S. Cyprien Eveſque & Marryr en Orient; [il n'a pu ſelon ſes propres principes, rejetter ce Saint comme une fiction, s'il n'en a eu des raiſons ſolides. Cyp.ox.t.5.p. 11.

Et cependant toutes ſes preuves ſe reduiſent à la difficulté qu'il y a d'accorder les auteurs qui parlent de Saint

Cyprien d'Orient. [Mais ſi cette raiſon eſtoit ſolide, il faudroit rejetter un aſſez grand nombre de Saints tres aſſurez. Nous eſperons montrer qu'en ſe reduiſant aux anciens qui ont parlé de Saint Cyprien d'Orient, c'eſt à dire à Saint Gregoire de Nazianze & à l'Imperatrice Eudocie, il n'y a point de difficulté conſiderable à accorder ce qu'ils en diſent. Pour les nouveaux, Fell eſt trop habile pour s'amuſer à examiner ce qu'ils diſent ou ne diſent pas. Ce qui eſt encore fort conſiderable,] c'eſt que l'Imperatrice Eudocie a fait une fort longue hiſtoire de ce Cyprien ſans y rien meſler qui puiſſe regarder celui de Carthage, comme nous le voyons par l'abregé qu'en fait Photius.

Phot. c. 184. p. 416-420.

Pour la page 330.

NOTE II.

Diverſes fautes dans les actes de S. Cyprien d'Orient par Metaphraſte.

Sur. 26. ſept. p. 269. 'Nous avons encore aujourd'hui des actes fort étendus de S. Cyprien d'Antioche: [mais nous n'oſons pas nous en ſervir,] 'puiſqu'eſtant de Metaphraſte, [ils ne peuvent pas avoir une grande autorité, quoiqu'ils paroiſſent appuyez du témoignage de Niceras, & du martyrologe d'Adon. Ils tombent dans la meſme confuſion que S. Gregoire de Nazianze, ce qui fait voir qu'ils n'ont pas eſté faits ſur des memoires originaux. Mais ils décrivent la converſion du Saint d'une maniere aſſez differente de ce Pere, changeant quelques circonſtances, en omettant d'autres, & y en ajoutant quantité.] 'Ils parlent d'Optat & d'Anthime Eveſques d'Antioche en Syrie, [par où l'on n'a accoutumé de marquer que la grande Antioche:] '& auſſi il eſt viſible que c'eſt celle dont ils pretendent parler. [Cependant cette ville n'a eu aucun Optat ni aucun Anthime pour Eveſque durant les trois premiers ſiecles, comme on le peut voir par Euſebe.] 'Ils parlent de monaſteres de filles; [ce qui n'eſt guere moins inoui dans ce temps là.]

All de Sim. p. 330.

Sur. 26. ſept p. 270. § 1. 11.

§ 2.

§ 15. 18.

'Ils paſſent tout d'un coup du regne de Dece à celui de Claude, quoiqu'il y ait eu pres de vingt ans entre deux: 'Ils font adreſſer à Claude une lettre par le Gouverneur de Syrie comme ſon ſujet: & le titre de la lettre eſt conceu en ces termes [inconnus à toute l'hiſtoire:] *Comes Euſolmius Claudio Cæſari magno, terræ & maris domino;* & enſuite il y eſt dit que les Etats de Claude jouiſſoient d'une grande tranquillité. [C'eſt ce qui convient moins à Claude qu'à tout autre Empereur, puiſqu'il ne jouit jamais de la paix, & ne poſſeda jamais qu'une partie de l'Empire, n'ayant pas meſme eu la Syrie, d'où l'on feint que cette lettre luy fut écrite, en ſuppoſant qu'il y regnoit paiſiblement. Ceci ſuffit pour rejetter abſolument cette piece, quand on n'y conſidereroit pas la maniere dont elle décrit le batteſme du Saint, ſa promotion à l'epiſcopat pretendu de Carthage, & ſon martyre.

§ 16. 20.

§ 20.

Ce qu'en dit Adon tombe preſque dans les meſmes defauts, & paroiſt venir de la meſme ſource; de ſorte que nous ſommes obligez de nous borner à S. Gregoire de Nazianze, à l'Imperatrice Eudocie, & à la confeſſion du Saint meſme, dont nous allons parler dans la note 3.]

NOTE III.

Pour la page 331. § 1.

Qu'on ne doit pas rejetter l'écrit de ſa Confeſſion.

Cyp. ox. 2. 5. 5. 14. 'L'écrit intitulé *La confeſſion de S. Cyprien*, que Jean Fell Eveſque de Cheſtre nous a donné, & qu'on voit avoir eſté traduit du grec, [s'accorde fort bien avec S. Gregoire de Nazianze, & avec ce que Photius raporte du poeme d'Eudocie.] 'Fell en parle p. 52.

meſme

meſme comme ſi c'eſtoit le ſecond livre de ce poeme, [où il n'eſt pas difficile qu'Eudocie fiſt faire au Saint l'hiſtoire de ſa converſion. Neanmoins on n'y trouve pas ce qu'Eudocie dit des études du Saint à Athenes, à Argos, en Phrygie, en Egypte, ni la converſion d'Aglaïde, ni quelques autres particularitez marquées dans ce poeme. Ainſi ce n'eſt pas l'ouvrage d'Eudocie:] & Fell le reconnoiſt clairement au meſme endroit, en voulant qu'il ſoit au moins auſſi ancien que Conſtantin, & qu'il ſoit cité par Saint Gregoire de Nazianze.

p.42-53. 'Mais il va plus avant: car il pretend que l'écrit eſt ſuppoſé, & n'eſt qu'une pure fiction. [Nous voudrions qu'il euſt marqué en particulier ce qu'il peut y avoir dans l'écrit qui donne lieu de le croire ſuppoſé. Mais il ne le fait pas;] p.52. '& il ſe contente d'alleguer que Gelaſe l'a mis entre les écrits apocryphes: Il avoue meſme que Photius en fait un abregé fort exact en faiſant celui du poeme d'Eudocie; & ce qui eſt encore plus, il avoue que Saint Gregoire de Nazianze le cite, lorſqu'il dit dans l'oraiſon 18, *p.278.a.* que Saint Cyprien a publié par un long diſcours l'état malheureux où il avoit eſté auparavant, & que cette confeſſion eſt un des fruits qu'il a voulu offrir à Dieu. Enfin cet Eveſque Proteſtant reconnoiſt que l'ouvrage qu'il traite de ſuppoſé, eſt neanmoins auſſi ancien que Conſtantin, & peuteſtre encore plus, [c'eſt à dire qu'il a eſté ſuppoſé à S. Cyprien du temps de S. Cyprien, qui n'eſt mort apparemment qu'en 304, 12 ans avant le commencement de Conſtantin.

Il peut y avoir dans cet écrit des choſes qui font de la peine: mais je ne ne ſçay s'il y en a aucune qui ſoit importante; ſurtout quand on conſidere que de l'aveu de ceux qui le rejettent, il eſt auſſi ancien que celui dont il porte le nom, qu'il eſt reconnu par Saint Gregoire de Nazianze, qu'il eſt ſuivi par Eudocie & par Photius. On y ajoute Cedrene & Metaphraſte; mais ce ne ſont pas des auteurs ſur qui on ſe puiſſe fonder. Ce qu'on peut dire encore, c'eſt qu'il n'y a peuteſtre pas un ſeul fait un peu important dans cette confeſſion, qui ne ſe trouve autoriſé par S. Gregoire ou par Eudocie.

Pour la cenſure de Gelaſe, il ſeroit aiſé de s'en tirer, en diſant avec Baronius & beaucoup d'autres, qu'elle tombe ſur un écrit par lequel Saint Cyprien de Carthage ſe retractoit de ſes ſentimens touchant le batteſme des heretiques. Mais quand elle tomberoit ſur celui dont nous parlons, puiſque l'autre ne ſe trouve point; il y a aſſez d'apparence que Gelaſe ne connoiſſant pas la diſtinction des deux Cypriens, & voyant que cette piece ne pouvoit eſtre de celui de Carthage à qui on l'attribuoit communément, l'a rejettée ſur cela comme apocryphe. Et elle l'eſt en ce ſens. Mais aprés tout, s'il falloit neceſſairement oppoſer le jugement de Gelaſe à celui de S. Gregoire de Nazianze, auſſi conſiderable pour la ſolidité de ſon eſprit & pour ſa ſcience, que pour ſa pieté & ſon antiquité; il y auroit lieu aſſurément de balancer la cenſure de l'un avec l'approbation de l'autre. C'eſt meſmeu ne choſe conſiderable dans un point qui regarde plutoſt la critique que la doctrine & la diſcipline de l'Egliſe, de voir le ſentiment de S. Gregoire appuyé par celui de l'Imperatrice Eudocie nourrie dans les lettres, & toujours environnée d'hommes habiles; & ſoutenu par Photius, qui tel qu'il fuſt pour ſes mœurs, eſt tres eſtimé de tout le monde pour la connoiſſance & le diſcernement des auteurs.

Quoique nous ne puiſſions douter qu'Eudocie, & encore plus S. Gregoire de Nazianze, n'aient vu cette confeſſion de S. Cyprien, ils ont neanmoins

encore eu d'autres memoires, comme on le voit par diverſes particularitez non ſeulement du martyre, mais auſſi de la converſion du Saint, qui ne ſe rencontrent pas dans cette piece, particulierement ce qui regarde Sainte Juſtine.]

Pour la page 331. § 2.

NOTE IV.

Qu'il peut avoir eſté Eveſque d'Antioche en Phenicie.

Cyp.ox.c.5.p. 53. 'Une des raiſons que Fell allegue contre l'hiſtoire de S. Cyprien d'Orient, c'eſt quon le fait Eveſque d'Antioche aprés Anthime, qui a, dit-il, eſté tres certainement Eveſque de Nicomedie & non d'Antioche. [Il eſt tres certain qu'il y a eu un Anthime Eveſque de Nicomedie. Mais il ſeroit ridicule d'en vouloit conclute qu'il n'y en a point eu d'autre. Nous avouons encore ſans peine, que ni cet Anthime, ni Saint Cyprien, n'ont point eſté Eveſques de la grande Antioche, dont le ſiege a toujours eſté templi par d'autres, comme nous l'apprenons d'Euſebe. Et neanmoins on n'en peut rien conclure contre Eudocie & Photius qui le font Eveſque d'Antioche, mais qui ne diſent point de quelle Antioche,] 'eſtant certain qu'il y en a eu pluſieurs. 'L'expreſſion meſme d'Eudocie ou de Photius, σωσληφθησαν ἐπὶ τὸ μαρτύριον ὁμοῦ ἐξ Αντιοχείας &c. [ſemble aſſez marquer que S. Cyprien fut mené d'Antioche en une autre ville pour y eſtre jugé. Ainſi elle peut ſervit à montrer que Eudocie nous a voulu marquer qu'elle ne parloit pas de la grande Antioche capitale de la Syrie, où l'on amenoit au contraire ceux que l'on avoit pris autrepart, parceque c'eſtoit la reſidence ordinaire de celui qui gouvernoit tout ce que l'on appelloit particulierement l'Orient.]

Steph.p.87.

Phot c.184.p. 417.c.

P.417.410. 'Par tout ce qu'Eudocie dit du martyre de Saint Cyprien & de Ste Juſtine, il eſt viſible que Sainte Juſtine priſe à Damas, & S. Cyprien pris à Antioche, furent menez devant le meſme juge. [Ainſi cette Antioche eſtoit, ſelon toutes les apparences, de la meſme province que Damas, c'eſt à dire de la Phenicie.]

NOTE V.

Pour la page 334. § 3.

Que luy & Aglaïde ont eſté tous deux paſſionnez pour Ste Juſtine.

'Saint Gregoire de Nazianze dit que Cyprien ayant conceu une paſſion criminelle pour Sainte Juſtine, voulut employer les demons pour ſe ſatisfaire luy meſme. 'Eudocie au contraire, attribue cette paſſion non à Cyprien, mais à un autre payen nommé Aglaïde, 'qui ayant taſché de ſe ſatisfaire, & au lieu d'y réuſſir ayant eſté maltraité, κακῶς ἀπαλλάξας, s'adreſſa à Cyprien, & le conjura de l'aider pour faire conſentir la Sainte à ſon deſir. [Il ne ſeroit pas étrange que Saint Gregoire ou Eudocie ſe fuſſent trompez en un point qui n'eſt pas de grande conſequence; & en ce cas, il y auroit lieu de croire que la faute ſeroit dans Saint Gregoire, tant parcequ'Adon & Metaphraſte rapottent la choſe comme Eudocie, (ce qui marque toujours que cette opinion a eſté la plus univerſellement receue,) que parcequ'il eſt plus aiſé en ſoy meſme de ſe tromper en oubliant une circonſtance, qu'en inventant des noms & des particularitez toutes nouvelles. Mais la confeſſion de Saint Cyprien les accorde l'un avec l'autre,] 'en nous aſſurant que luy & Aglaïde avoient tous deux la meſme paſſion.

Naz.or.18.p. 278.279.

Phot.c.184.p. 417.

P.416.

Cyp.conf.p. 16.1.

NOTE VI.

Pour la page 141. § 7.

Pourquoi l'on met ſon martyre en l'an 304.

[Il ſemble difficile de marquer le temps du martyre de Saint Cyprien.] 'Adon dans ſon martyrologe, &

Cyp.ox.c.5.p. 53.

Notker, le mettent tous Diocletien.
Bar.16.sept.a. 'Baronius les ſuit, mais ſur une ſuppoſition tres fauſſe, qui eſt que ſelon ſes actes il receut le batteſme & le diaconat de S. Anthime de Nicomedie. [Car il eſt viſible que ſelon ſes actes, Anthime qui luy donna le batteſme, le diaconat, & la preſtriſe, eſtoit Eveſque d'Antioche.]

Naz or.18.n. p.691.b. 'Nicetas dit qu'il ſouffrit ſous Claude, qui tegna, dit-il, aprés Decе, [& cela eſt conforme à ſes actes,] 'qui font
Sur.26.ſept.p. 171.§ 16.20. commencer ſon martyre ſous Decе, & le finiſſent ſous Claude, [quoiqu'il y ait pres de vingt ans entre l'un &
Cyp.ox.t.5.p. 53. l'autre.] 'On cite auſſi de Saint Aldelme & de Raban, qu'il mourut ſous
Boll.mars,t.2. p.33.d. Claude. 'Bede le dit encore, mais aprés avoir dit que Ste Juſtine qui mourut avec luy, avoit déja beaucoup ſouffert ſous Diocletien, [qui n'a regné que 14 ans aprés Claude. Uſuard qui le ſuit mot à mot dans le reſte, a mieux aimé oſter l'une & l'autre date, pour ne pas tomber dans une contradiction ſi viſible.]

Men 2.oct.p. 2c|Ugh.t.6. p.1090.a. a Naz.or.15. p.281.a.c. b Id. 'Les Ménées des Grecs diſent qu'il a fleuri ſous Decе. [a] Saint Gregoire de Nazianze dit auſſi qu'il fut banni ſous Decе, [b] & qu'aprés avoir fait de ſon exil beaucoup de Martyrs par ſes lettres, 'il fut enfin recompenſé de p.283.d.
ſes travaux en perdant la teſte. [Il peut avoir pris cela de Saint Cyprien de Carthage, qui a beaucoup paru ſous Decе, quoiqu'il ne ſoit mort que quelques années aprés ſous Valerien. Quoy qu'il en ſoit, nous nous croyons obligez de ceder à l'autorité d'Eudocie, qui met ſous Diocletien le martyre de Saint Cyprien d'Antioche, puiſque raportant les choſes beaucoup plus exactement que Saint Gregoire, & ſans aucune confuſion avec Saint Cyprien de Carthage, ſon témoignage doit ſans doute eſtre preferé à tous les autres.]
'C'eſt donc elle qui nous aſſure que Phot.c.184.§ Saint Cyprien & Sainte Juſtine ont p.417.c.
ſouffert du temps que Diocletien & Maximien tenoient l'Empire, '& lorſ- p.410.
que Diocletien reſidoit à Nicomedie, [c'eſt à dire en l'an 303 ou 304.] 'Et s'ils Bar.26.ſept.a.
ont ſouffert le 26 de ſeptembre auquel les Latins font leur feſte, ou le 2 d'octobre auquel elle eſt marquée par les Grecs, [il faut que ç'ait eſté en l'an 304, puiſqu'en 303 Diocletien eſtoit à Rome vers le milieu de novembre : Des le premier de may 305, Diocletien s'eſtoit demis de l'Empire.]

NOTES SUR SAINTE AGNÉS.

NOTE I.

Pour la page 345.

Sur un ſermon de Ste Agnés attribué à S. Maxime.

Max.T.p.225. 'LE ſermon ſur Ste Agnes, qui eſt le 47 parmi les œuvres de S. Maxime de Turin, [eſt tout à fait conforme aux actes de la Sainte : & c'eſt ce qui nous donne ſujet de croire qu'il n'eſt pas de luy, pour les raiſons que nous verrons dans la note ſuivante. Auſſi
Bar.21.jan.a. Baronius n'en parle point] 'lorſqu'il fait le denombrement des Peres qui ont parlé de Ste Agnés. 'Bollandus en Boll.21.jan.
parle comme d'une piece qu'il a trou- P.150.§ 2.
vée dans un manuſcrit, & ne l'attribue à aucun auteur. 'Les Benedictins qui Amb.B.ap.58
l'ont donnée comme une piece nouvel- 455.
le, l'ont trouvé attribuée à Saint Ambroiſe dans trois manuſcrits. Ils ont bien vu qu'elle n'en pouvoit eſtre. [Mais il faut qu'ils n'y aient pas trouvé non plus le ſtyle de S. Maxime, puiſqu'ils n'ont point jugé qu'il fuſt de luy, quoiqu'ils luy donnent une bonne partie des ſermons qui portent le nom.

de Saint Ambroiſe.] Ils y trouvent de l'elegance,[mais une elegance ſouvent fauſſe, & meſlée de termes tout à fait barbares. De ſorte qu'elle convient encore mieux aux ſiecles poſterieurs qu'à S. Maxime.]

Bib.P.t.8.p. 844. 'L'epigramme attribuée au Pape Damaſe,[s'accorde mieux auſſi en quelque choſe avec les actes de Ste Agnés,qu'avec Saint Ambroiſe & avec Prudence, quoiqu'en d'autres elle s'accorde plus aiſément avec ces derniers. Baronius & Bollandus n'en parlent point. Les deux premiers vers en ſont bien obſcurs.]

NOTE II.

Pour la page 145.

Sur les actes de Ste Agnés.

Bar.304.§ 12. 'Baronius reconnoiſt qu'il y a quelque difference entre les actes de Sainte Agnés, & ce que S. Ambroiſe dit de la meſme Sainte : [Outre les autres

Amb.virg.l.1. P.419.a]Prud. de M.14.P.350. differences,] 'il eſt viſible que ſelon l'un & l'autre la Sainte fut decapitée, *cervicem inflexit &c.* [& c'eſtoit le ſupplice le plus ordinaire parmi les

Boll.21.jan.p. 353.§ 12. Romains :] 'Au lieu que ſelon ſes actes, elle fut d'abord jettée dans le feu ; & le feu s'eſtant éteint ſans la bruler,(ce que Saint Ambroiſe n'auroit point ſans doute oublié,) elle fut egorgée : *in guttur ejus gladium mergi præcepit.*

Bar.314.§ 107. 'Baronius dit nettement en un autre endroit, que les actes ſont d'un auteur incertain, & fauſſement attribuez à S.

Voſſ.h.lat.l. 3.c.2.p.744 Coc.p.131 Riv.l.3.c.17. p.115. Ambroiſe. 'Voſſius ſoutient la meſme choſe, avec Etaſme, Rivet, & divers autres. [a]Quelques uns diſent qu'elle a eſté écrite originairement en grec par un Ambroiſe moine.[Quel qu'en ſoit l'auteur, il eſt viſible que ce n'eſt pas une piece fort conſiderable, puiſqu'elle eſt contraire à S. Ambroiſe & à Pru-

a Amb.B.ap. p.478.

Boll.21.jan.p. 353.§ 16. dence,] 'puiſqu'elle appelle Auguſtes les enfans de Conſtantin dutant la vie de leur pere,[ce qui ne fut jamais, puiſqu'elle paroiſt eſtre écrite long-temps depuis le martyre de la Sainte, comme on le voit par ces paroles,]

'*Quod facere Chriſtum nullus ambigat uſque in hodiernum diem.* [L'on peut tirer la meſme choſe de la fin :] '*Hæc ego Ambroſius ſervus Chriſti dum in voluminibus abditis inveniſſem &c.*[où il faut remarquer que l'on a mis *abditis* dans les nouvelles editions]'au lieu de *divinis* qui eſtoit dans celle qu'avoit Etaſme, & qui eſt un terme tout à fait inſoutenable.'Ce qui y eſt dit de la virginité perpetuelle de Conſtancie,[ou plutoſt Conſtantine fille de Conſtantin, eſt une choſe inconnue à tous les anciens, & qu'il eſt tres difficile de ſoutenir. *V. Conſtantin note 18.*]

§ 16. § 17. Coc.p.131. Boll.§ 16.

'Le P. Ruinart rejette abſolument le témoignage de ces actes, comme d'une piece incertaine, & qui ne peut faire aucune foy.[Nous pourrons neanmoins en tirer quelque choſe dans les endroits où ils ne ſont pas contraires aux anciens; mais ſans pretendre leur donner aucune autorité. Ils eſtoient faits avant la fin du VII. ſiecle,]'puiſqu'ils ſont citez par Saint Aldelme.

Act.M.p.504.§ 2. Ald.c.25.bib. P.t.3.p.307.

'Ce que les Grecs diſent de Sainte Agnés, ne s'accorde pas tout à fait avec ſes actes,[& encore moins avec Saint Ambroiſe & Prudence.]

Boll.21.jan.p. 150.§ 1.

NOTE III.

Pour la page 145.

Qu'on la peut mettre ſous Diocletien.

[Aucun ancien auteur ne parle du temps auquel Sainte Agnés a ſouffert.] 'Baronius la met dans la perſecution de Diocletien,'à cauſe que ſelon ſes actes, ceux qui l'avoient vue en parlerent quelques années aprés à Conſtancie fille de Conſtantin.'Ses actes la font condanner par Aſpaſe Vicaire de Rome :'& les Vicaires n'ont commencé que ſous Diocletien. [a]Bollandus objecte contre cela je ne ſçay quelle viſion,[qui ne peut avoir au-

Bar.304.§ 30. 21.jan.2. Boll.21.jan.p. 352.§ 1142. Lact.perſ.c.7. P.6. a Boll.21.jan. p.350.§ 3.

cune autorité, & qui ne prouveroit encore rien quand elle en auroit. *V. S. Denys de Paris* §9. §4.]Il objecte encore ce qui eſt dans un manuſcrit des actes de la Sainte, *Tunc Vicarius Aſpaſius nomine Paternus Proconſul ex Dominis & principibus ſuis Valeriano & Gallieno:* [ce qui reſſent bien ſa gloſe titée des actes de Saint Cyprien. Car où a-t-on vu un Proconſul qui fuſt en meſme temps Vicaire & Lieutenant du Prefet de Rome? Et il n'y a jamais eu de Proconſul à Rome.] Bib. P. t. 8. p. 844. d. L'epigramme attribuée à Damaſe, commence ainſi: *Fama refert ſanctos dudum genuiſſe parentes &c.* [Mais cela n'oblige point dutout à la mettre avant Diocletien.] Pert. it. p. 44. Fertarius cite de la huittieme lettre de S. Jerome à Demetriade, qu'elle ſouffrit dans la derniere perſecution, c'eſt à dire dans celle de Diocletien. Mais je ne l'y trouve pas. Ainſi nous pouvons dire que nous n'avons rien d'aſſuré pour le temps de ſon martyre; mais que ſelon ſes actes, tels qu'ils ſoient, il le faut mettre du Boll. p. 510. § 3. Act. M. p. 504. § 2. temps de Diocletien, auquel tout le monde le met de l'aveu meſme de Bollandus. [Et nous ne voyons rien qui y ſoit contraire.]

NOTE IV.

Sur ſa ſeconde feſte.

Pour la page 347.

Flor. p. 288. 1.]Tout le monde convient que l'Egliſe n'honoroit du temps de S. Auguſtin aucune naiſſance que celle de J.C. & de Saint Jean Battiſte. Elle y a depuis ajouté celle de la Ste Vierge, [moins peuteſtre par le reſpect tout particulier qu'elle a pour ſa perſonne, que par le raport qu'a cette naiſſance avec le myſtere de l'Incarnation. C'eſt ce qui fait qu'il eſt difficile de croire que l'on ait voulu honorer la naiſſance de Sainte Agnés le 28 de janvier. Cette feſte a peuteſtre porté dans ſon origine le mot de *natale*, pour la diſtinguer de celle de ſon martyre appellée *paſſio* dans les anciens martyrologes: & on ſçait que le mot de *natale* ſignifie toutes ſortes de feſtes. Ainſi il n'empeſche pas de croire que l'on a voulu honorer ce jour là ou l'apparition dont parlent ſes actes, ſi l'on veut qu'elle ſoit ſi ancienne, ou quelque tranſlation de ſes reliques, ou la dedicace de ſon egliſe, ou quelque choſe de ſemblable. Il a eſté bien aiſé enſuite de changer le mot de *natale* en celui de *nativitas*, ou qu'on ait donné autrefois à ce ſecond terme le meſme ſens qu'au premier.] Sacr. p. 13.]Le mot de *natalitia geminantes* qui eſt dans la preface du Sacramentaire, [ne doit point faire de peine; *geminantes* faiſant voir qu'il ſe raporte auſſi au 21 de janvier, & qu'ainſi il marque ſimplement une feſte: ce qui n'eſt pas rare. Mais il eſt vray que la ſuite embaraſſe:] *Vere enim hujus honorandus eſt dies, quæ ſic terrena generatione proceſſit, ut ad divinitatis conſortium perveniret.* Et l'oraiſon ſur le peuple paroiſt encore plus formelle: *Quam (Agnetem) hodierna feſtivitatis prolatam exortu ineffabili munere ſublevaſti.* [Que s'il eſt vray qu'on ait honoré autrefois une naiſſance ſouillée par le peché originel, & qui n'a aucun raport particulier à J.C.,] Flor. p. 288. 4.]ce qui eſt ſans aucun autre exemple; [l'Egliſe ſans doute a eu raiſon en conſervant cette feſte, de luy donner un autre ſujet, qui tel qu'il ſoit, n'a rien de contraire à ſes regles & à ſa pratique.]

NOTES SUR SAINT ARRIEN.

NOTE I.

Pour la page 353. § 1.

Que les actes qu'on en a ſont faux.

Sur. 14. dec. p. 260. All. de Sim. p. 129.

'LEs actes de S. Arrien & de Saint Apollone, ſont toujours dans Metaphraſte avec ceux des SS. Thyrſe, Leuce, & Callinique. [Ce qu'on en peut dire en un mot, c'eſt que c'eſt un vray roman, mais auſſi mal inventé & auſſi mal ſuivi qu'on ſe le puiſſe imaginer. Ceux qui ne le voudront pas croire, meritent d'avoir la peine de

Vit. P. l. 2. n. 31. P. 488.

s'en convaincre en le liſant.]' Ils ſont ſi differens de ce que Rufin dit de Saint Apollone, que Roſweide ſemble n'avoir pas pu ſe perſuader qu'ils parlent des meſmes Saints, [quoique ceux qui ſavent les changemens que le temps & les Grecs peuvent apporter à une hiſtoire, ne trouvent rien en cela de trop incroyable. On peut voir celle de Saint Euple, & quelques autres. Et il y a aſſez de conformité dans cette difference meſme, pour ne pas douter que ce ne ſoit dans le fond la meſme

Act. M. p. 598.

hiſtoire.]' Le Pere Ruinart le reconnoiſt; & reconnoiſt en meſme temps qu'il faut abandonner les actes, & ſuivre Rufin, dont il infere la narration dans ſon recueil; [& Mr Fleuri l'a ſuivi dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique *l. 9. p. 674.*]'

Boll. 3. mars, p. 751. d.

Bollandus dans le diſcours qu'il fait de ces Saints, [ne nomme pas ſeulement Rufin: mais c'eſt ſans doute parcequ'il n'a pas eu cet endroit en vue.] Car parlant de la qualité de Diacre qu'Uſuard donne à S. Apollone, il n'auroit pas ſoutenu, comme il fait, que c'eſt une faute, ſur ce que les actes de Metaphraſte ne le qualifient que Lecteur, [puiſqu'il auroit vu dans Rufin cette qualité de Diacre; ou il ſe ſeroit cru obligé de nous dire pourquoi nous ne devons pas ſuivre Rufin en cela.]

'Il nous donne d'autres actes grecs & latins des meſmes Saints, qui ont plus d'air d'antiquité que ceux de Metaphraſte, mais dans le fond c'eſt la meſme choſe. 'Les grecs portent que Saint Apollone & S. Philemon ſouffrirent en la troiſieme année de Diocletien, [c'eſt à dire en 287. Mais il faudroit dire qu'il y avoit alors une perſecution ouverte & tres violente contre les Chrétiens: & c'eſt ce que des actes de cette ſorte ne ſont pas capables d'autoriſer.]

f. 895.

p. 895. § 2.

NOTE II.

Pour la page 353. § 1.

Sur le nom de S. Arrien.

[Le nom de S. Arrien s'écrit quelquefois *Arien*, & les Grecs le nomment toujours ainſi, Ἄριος, comme les heretiques Ariens. Nous nous ſommes arreſtez à *Arrien*, parceque ce nom eſt plus Romain, venant de celui d'Arrius celebre dans le Senat par les Antonins. Le diſciple d'Epictete qui vivoit ſous Adrien, eſt toujours appellé Arrien, meſme par les Grecs: Ἀρρι-νὸς.]

NOTE III.

Pour la page 354. § 2.

Diverſes difficultez dans les actes de S. Timothée & Ste Maure: Temps de leur martyre.

'Bollandus nous a donné en latin & en grec les actes de Saint Timothée & de Sainte Maure, qui ſont, dit il, écrits d'une maniere ſimple & aſſez ſemblable à ceux qui ſont tirez du greffe, & que nous eſtimons le plus. [Ils ont en effet de la ſimplicité, & n'ont point les faux ornemens des nouveaux Grecs.

Boll. 3. may, p. 176. a.

Mais avec cela je ne ſçay s'il n'y a point lieu de craindre qu'ils ne ſoient au moins alterez & meſlez de quelques fictions. Les diſcours en ſont d'ordi-
p.741.c. naire aſſez longs.] 'Ils portent qu'on avoit donné au Saint un baillon ou un mors, χάλινον. C'eſtoit ce ſemble pour
t.c. l'empeſcher de parler: '& en effet, il eſt dit dans la ſuite, qu'il ne pouvoit pas
b répondre à ſa femme à cauſe de ce baillon. 'Cependant on marque des paroles qu'il avoit dites aprés qu'on luy eut mis le baillon.

[Tout le diſcours de ſa femme avec luy a quelque choſe de peu naturel.]
t.d. 'Le juge l'envoie querir afin qu'elle
f porte ſon mari à ſacrifier: 'cependant elle luy parle comme ne ſachant pas ſeulement pourquoi il eſtoit entre les mains de la juſtice, & pourquoi on le tourmentoit, ſuppoſant meſme que c'eſtoit plutoſt pour quelque dette que pour ſa religion, ce que perſonne ne pouvoit ignorer. Elle le preſſe meſme de revenir chez luy avec elle, comme ſi cela euſt eſté en ſon pouvoir. Il paroiſt qu'elle avoit effectivement le deſſein de le perverrir, & de le faire
f|742.a.b. renoncer à la foy Chrétienne, 'qu'on voit neanmoins qu'elle avoit embraſ-
a ſée elle meſme, '& tout d'un coup elle change ſans preſque qu'on s'en apperçoive, & ſe reſout à aller elle meſme
c affronter le Gouverneur, 'avec des injures qui ſentent un peu le ſtyle de
p.741.b. Metaphraſte. 'De quoy les réponſes de S. Timothée ne ſont pas auſſi exemtes.
p.377.c. 'Je ne voy pas bien pourquoi *elle dit à
a c|742.b. ſon mari qu'elle n'avoit que 17 ans, ou 15 comme porte le grec. [Il le ſavoit
a déja ſans doute.] 'Elle dit que le Gouverneur luy avoit fait donner de l'or & de l'argent, [ce qui n'a point eſté marqué, non plus que] ce que dit le juge, qu'il avoit averti ſes gents que Timothée eſtoit un magicien.

e 'Le beaupere de la Sainte s'avance pour la plaindre dans ſes ſouffrances. [Cela n'eſt guere digne d'un Preſtre,] comme on pretend qu'il eſtoit, [& pouvoit neanmoins l'expoſer à eſtre arreſté luy meſme.] 'Timothée ſon fils p.741.e. l'avoit demandé en luy donnant le titre de Preſtre, [ce qui eſtoit auſſi l'expoſer à la perſecution,] & a par conſequent peu d'apparence.]

'On pretend que Ste Maure ne ſentit p.742.c. aucune douleur dans ſes tourmens, non pas meſme lorſqu'on luy coupa les doits. [Dieu l'a pu faire; mais nous trouvons rarement qu'il l'ait fait: & d'ordinaire il a plutoſt donné aux Saints la grace de ſurmonter le ſentiment de la douleur, ce qui eſt un miracle encore plus grand, mais plus interieur, & plus digne de la religion Chrétienne.]

'Ce qui eſt dit que de l'eau bouillante f.
faiſoit du bruit comme un tonnerre, [eſt une hyperbole un peu exceſſive. Mais je ne ſçay qui ſe perſuadera] 'que p.743.a.
le Gouverneur, pour voir ſi cette eau eſtoit chaude, ait eſté s'en faire mettre ſur la main. [Ce qui ſuit eſt encore moins croyable.] Car cette eau s'eſtant trouvée ſi brulante, que les mains du Gouverneur luy en pellerent ſur le champ, il s'écria: Beni ſoit le Dieu de « Maure, & il n'y en a point d'autre que « luy. Il ordonne en meſme temps qu'on « la renvoie, '& auſſitoſt il la rappelle, luy b.
ordonne de renoncer à J.C, & ſur ſon refus la tourmente comme auparavant. 'La raillerie de la Sainte qui luy a.
offre de luy faire apporter du bois, [paroiſt froide, & peu ſeante à l'état où elle eſtoit.]

'Le peuple qui prend le parti de la e.
Sainte contre le juge, eſt une choſe rare dans les bons actes:] '& ce que la c.d.
Sainte dit ſur cela n'eſt guere dans la vraiſemblance. [Je ne ſçay auſſi qui pourra croire] 'que les deux Saints d|744.b.
ayant eſté attachez à la croix, ne ſoient morts que le 10e jour, 'ſurtout s'ils ne a.
prenoient aucune nourriture, comme cela paroiſt dans les actes. [Je ne voy

pas non plus que Ste Maure euſt grand beſoin]. p.743.f. 'd'exhorter ſon mari en cet p.744.b. état à ne point dormir. 'Elle meurt en diſant tout haut pluſieurs paroles au peuple, ou plutoſt en les criant, ἐβόησεν, aprés avoir paſſé dix jours ſur la croix: [& on regarda comme une choſe plus qu'humaine dans J.C. d'y avoir dit ainſi deux mots aprés y avoir eſté trois heures. 'L'auteur ſuppoſe aſſez clairement que les Chrétiens tenoient alors leurs aſſemblées ordinaires le ſamedi comme le dimanche. [Je ne ſçay neanmoins ſi l'on trouveroit que ce fuſt alors la pratique de l'Egypte.

Les actes ne marquent ni le lieu ni le temps de cette hiſtoire. Le ſeul caractere ſur lequel nous nous puiſſions fonder, c'eſt que le juge s'appelloit Arrien;] 'd'où Bollandus conclud que Baronius a eu tort de les mettre du temps de Dece, puiſque nous trouvons qu'Arrien eſtoit gouverneur de la Thebaide ſous Dioclerien. [Il pourroit y avoir eu un Arrien du temps de Dece; mais n'en ayant pas de preuve, il vaut mieux ſe tenir à celui que nous connoiſſons d'ailleurs.] 'Et les Grecs diſent en effet que celui-ci eſtoit gouverneur de la Thebaïde; ce que Baronius meſme a mis dans le martyrologe Romain. [Suppoſé que S. Timothée a ſouffert ſous Diocletien, ce n'a pas eſté avant l'an 304;] 'puiſqu'Arrien luy dit que les edits condannoient à la mort tous ceux qui refuſeroient de ſacrifier.

9.mars,p.751. a.

9.may,p.376. b.c.

p.741.a.

NOTE IV.

Pour la page 358 § 3.

Difficulté ſur les actes de S. Aſclas: Qu'il s'appelloit auſſi Sabin.

[Les actes de Saint Aſclas ont aſſez l'air d'une piece originale.] 'Le titre de tres impie donné au juge Arrien par le Saint, [ne nous doit pas arreſter, puiſqu'Arrien eſtoit effectivement alors un impie, quoique nous croyions qu'il a depuis eſté un ſaint Martyr.] 'Que ſi § 5. l'auteur des actes le traite auſſi d'impie, [on peut dire ou qu'il écrivoit avant la converſion d'Arrien, ou qu'un copiſte qui ignoroit cette converſion, l'a ajoutée dans la ſuite. On pourroit auſſi attribuer à une faute de copiſte de ce que la ville où le Saint ſouffrit n'eſt point nommée. Il faut en effet qu'elle l'ait eſté en d'autres copies, puiſque Uſuard & d'autres diſent qu'il ſouffrit à Antinoé.

Boll. 13. Jan. p.456 § 3.

Ce qui nous fait plus de peine, c'eſt une circonſtance qui comprend une grande partie des actes, & qui neanmoins paroiſt bien ſentir la fable.] 'Car § 1. le juge menaçant le Saint des tourmens, le Saint luy dit: Nous verrons « qui ſera le plus fort dans ce combat, « vous pour me faire dire que vos idoles « ſont des dieux, ou moy pour vous « faire avouer que JESUS CHRIST « eſt le vray Seigneur & le Createur de « toutes choſes. 'Enſuite de cela le Gou- « § 3. verneur qui avoit à paſſer la riviere, l'ayant fait paſſer au Saint avant luy, le Saint quand il fut à l'autre bord, pria J.C. d'arreſter Arrien au milieu de la riviere, juſqu'à ce qu'il confeſſaſt ſa divinité devant tout le monde. Il fut exaucé, & le juge bien étonné de voir ſon bateau qui n'alloit plus, ſe reſſouvint de ce que le Saint luy avoit dit, & dit à ſes gents qu'aſſurément c'eſtoit là un effet de la magie de ce Chrétien. Il ſe confirma davantage dans cette opinion, lorſqu'ayant fait venir un autre bateau, il le trouva des qu'il y fut entré, auſſi immobile que le premier. 'Il envoya au Saint luy reprocher qu'il § 4. l'arreſtoit par ſes malefices depeur qu'il ne le fiſt tourmenter; & le Saint luy répondit que s'il vouloit aborder, il n'avoit qu'à confeſſer la divinité de J.C, & à luy envoyer cette confeſſion par écrit. Arrien ayant receu cette réponſe, écrivit de ſa main ſur un papier: Celui qu'adore Aſclas eſt le ſeul & le « veritable

» veritable Dieu, & il n'y a point d'autre » Seigneur & d'autre Createur de toutes » choſes que luy. Quand le Saint eut receu ce billet, il fit ſa priere, & en meſme temps le bateau marcha. 'Cependant des que le juge fut entré dans la ville, il fit amener le Saint, & luy dit que puiſqu'il avoit employé contre luy toute la force de ſa magie, il employeroit auſſi tout ce qu'il avoit de pouvoir pour le punir. [Si cette hiſtoire eſt veritable, elle nous fait voir une étrange dureté dans le cœur d'Arrien, que la grace ne laiſſa pas d'amollir enſuite, lorſque le temps de Dieu, qui n'eſt pas toujours preſt, fut arrivé.]

Sur. 13. mars, p. 163. 'Ce qui nous embaraſſe encore, c'eſt que nous avons dans Surius les actes d'un Saint Sabin, qui contiennent la meſme hiſtoire que ceux de S. Aſclas, & avec les meſmes circonſtances, hors quelques unes qui ſont ajoutées. 'Et Bollandus reconnoiſt que ce ſont les meſmes actes, n'y ayant que le nom d'Aſclas changé en celui de Sabin. [Je penſe que le vray moyen de reſoudre cette difficulté, eſt de dire que S. Aſclas avoit auſſi le nom de Sabin, n'y ayant alors preſque perſonne qui n'euſt deux noms.] 'Et en effet, on ne voit point que les Grecs honorent S. Aſclas, ni les Latins S. Sabin, hors Baronius qui l'a mis dans le martyrologe Romain ſur l'autorité des Grecs. 'Bollandus aime mieux dire neanmoins que ce ſont deux Saints differens; mais il eſt contraint de laiſſer les actes de S. Sabin à Saint Aſclas, à cauſe de l'hiſtoire du bateau arreſté dans la riviere; & il ſe contente pour l'hiſtoire de S. Sabin de ce qui en eſt dit dans les menologes, [& qui eſt viſiblement pris de ces actes qu'il avoue eſtre ceux de S. Aſclas.

Boll. ib. p. 258. § 1.

p. 259 [13. 18. jan. p. 456. § 31. § 4.

13. mars, p. 258. § 1.

Ces actes de S. Sabin ſont attribuez à Metaphraſte, & ils en ont tout à fait l'air. Mais il paroiſt que Metaphraſte n'a fait qu'ajuſter un peu l'ancienne hiſtoire que nous avons ſous le nom de Saint Aſclas. Pour les circonſtances qu'il y ajoute, elles viennent apparemment de quelque copie plus ample que n'eſt la noſtre: car je ne voy pas lieu de croire qu'il les ait inventées de luy meſme.]

'Les Grecs dans leurs Ménées font memoire le treizieme jour de mars, de Saint Sabin Martyr, dont ils diſent en deux vers qu'il fut noyé dans la riviere de Scamandre: '& aprés avoir parlé de quelques autres Saints, ils ajoutent qu'on fait le meſme jour de S. Abibe d'Hermopole, jetté dans la riviere avec une pierre au cou. 'Le ſeizieme du meſme mois ils font leur grand office de Saint Sabin, à qui ils attribuent les meſmes vers qu'à celui du 13. Ils le font d'Hermopole, & raportent enſuite en abregé ce que Metaphraſte dit de Saint Sabin, ſinon qu'ils marquent qu'il fut noyé dans le Scamandre, au lieu que les actes diſent ſeulement *dans le fleuve*, 'ce qui doit ſans doute s'entendre du Nil. [Je ne ſçay ſi l'on peut dire ſur cela qu'il y a eu un Saint Abibe martyrizé dans la Phrygie, où eſt la riviere de Scamandre.] Mais Bollandus aime mieux croire que ce Scamandre eſt une pure bevue de quelque copiſte, ſuivie trop legerement par les Grecs; & il y a bien de l'apparence qu'Abibe & Sabin ſont un meſme nom, ou au moins un meſme Saint. 'Et en effet, le menologe de Caniſius qui ſuit les Ménées pour le reſte, dit que Saint Abibe d'Hermopole ſe nommoit auſſi Sabin, *Sancti Sabini aliàs Abibi.*

Men. p. 113.

p. 114.

p. 131. 134.

Boll. 13. mars, p. 259. c.

Caniſ. t. 2. p. 747.

NOTE V.

Pour la page 364. 55.

Que S. Arrien & S. Apollone ont ſouffert enſemble, le quatrieme de mars.

'Les actes grecs de S. Arrien portent qu'il dit à ſes gents qu'il ſeroit martyrizé le huittieme du mois Phamenoth, & qu'on trouveroit ſon corps ſur la

Boll. 8. mars, p. 898. c. d.

Sur. 14 dec. p. 263 § 40. rivage le 11 du meſme mois. 'Ceux de Metaphraſte portent la meſme choſe. Boll. 8. mars, p. 755. e. Les latins de Bollandus mettent ſeulement le mois de mars au lieu de celui p. 756. d. de Phamenoth, 'ajoutant à la fin que le Saint mourut le 8 de mars, & fut e] 752. e. enterré le 14. 'Celui qui a traduit ces actes ſur le grec, a cru ſans doute que Phamenoth répondoit tout à fait à mars, au lieu qu'il commence le 25 de fevrier; de ſorte que le huittieme de Phamenoth eſt le 4 de mars, qui doit ainſi paſſer pour le jour de la mort de S. Arrien, ſelon ſes actes.

[Tous ces actes, & les Ménées qui les ſuivent, ſeparent le martyre de S. Arrien de celui de S. Apollone & S. p. 899. f. Philemon;]'& la concluſion des actes grecs, dit que ces deux derniers ſommerent leur martyre le 14 decembre, lorſqu'Arrien eſtoit gouverneur de la Thebaïde. Cependant cet endroit meſme porte que S. Philemon & Saint Apollone furent martyrizez *avec leurs compagnons*. [Et on ne voit pas qui peuvent eſtre leurs compagnons, hors S. Arrien & ſes gardes qui ſouffrirent avec luy. Ainſi cela retombe dans le ſentiment de Rufin, qui dit que tous ces Saints ont ſouffert enſemble. Il y a encore une autre brouillerie en cet endroit.] 'Car il porte que le 14 de c. decembre eſtoit le 20 de Phamenoth ſelon les Orientaux. [Phamenoth n'eſt pas un mois des Orientaux, mais des Egyptiens, dont le 20 répond au 16 de mars: & le 14 de decembre eſt le 18 de celui qu'ils appellent Coiac.]

NOTE SUR SAINT JANVIER.

Pour la page 365.

Sur le temps de ſon martyre, & ſur ſes actes.

Bar. 305. § 11 19. ſept. a. 'BARONIUS a eu des actes de Saint Janvier, qui commençoient par ces mots: *Temporibus Diocletiani Imperatoris, Conſulatu Conſtantii Cæſaris quinquies, & Maximiani Cæſaris quinquies*, c'eſt à dire en 305, *erat perſecutio ingens Chriſtianorum &c.* Baronius croit que ces actes ſont ceux meſmes ſur leſquels Jean Diacre 305. § 2. a fait ſon hiſtoire de S. Janvier. 'Cette date n'y paroiſt pas neanmoins: Mais Jean l'a omiſe, dit Baronius, parcequ'il l'a cru ſuperflue; [ce qui n'eſt guere Sur. 23. ſept. p. 1. p. 214. vraiſemblable d'un auteur,] 'qui ſe plaint qu'on ne trouvoit point le nom des patens de S. Soſie, ni de l'Eveſque Bar. 305. § 2. qui l'avoit ordonné Diacre. 'C'eſt peut-eſtre auſſi, ajoute Baronius, parcequ'il a mieux aimé raporter le martyre de Saint Janvier au commencement de Diocletien, qu'à l'an 305 auquel Diocletien n'eſtoit plus Empereur. [C'eſt attribuer une grande infidelité à Jean Diacre, de vouloir qu'il ait mieux aimé ſuivre ſa fantaiſie, que l'unique piece ſur laquelle il a fait ſon hiſtoire. Mais on ne peut pas l'en accuſer legitimement, puiſqu'on ne tire de luy autre choſe, ſinon qu'il met ces Martyrs ſous Diocletien, qui a regné juſqu'au premier may 305.

Pour ce qui eſt de ſavoir ſi la date de cette piece eſt bien legitime, il y a quelque lieu d'en douter, non ſur ce que] 'l'Italie eſtoit alors à Conſtance, § 2. comme le croit Baronius: [Car elle eſtoit proprement à Severe depuis le premier may 305;] 'mais parcequ'Euſebe nous aſſure formellement que la perſecution n'a pas duré deux ans dans l'Italie; [& ainſi elle y a fini vers le commencement de 305. D'ailleurs, on fait la feſte de Saint Janvier le 19 de ſeptembre, plus de quatre mois aprés la demiſſion de Diocletien: Et ce n'eſt point une choſe ordinaire dans une piece originale, de mettre du temps de Diocletien ce qui s'eſt fait aprés ſa

Euſ. de Pal. c. 13. p. 345. b. &c.

ceſſion. Auſſi l'auteur ne l'a pas entendu de la ſorte, puiſqu'il ne qualifie Conſtance & Maximien que Ceſars, au lieu qu'ils eſtoient Auguſtes le 19 ſeptembre 305.

On peut neanmoins répondre à tout cela. Car la date pouvoit ne pas regarder le temps du martyre de S. Janvier, mais ce qui le preceda & en fut l'occaſion, comme la confeſſion de Saint Soſie, ou quelque autre choſe qui ſe ſera faite dés le mois d'avril 305. Et pour l'autorité d'Euſebe, quelque grande qu'elle puiſſe eſtre, elle aura bien de la peine à perſuader que la perſecution n'ait pas duré en Italie tant que Maximien Hercule y a regné, c'eſt à dire juſqu'au premier may 305, un peu plus de deux ans aprés qu'elle eut commencé l'an 303 au mois de fevrier. Il n'eſt pas meſme aiſé de croire que Severe qui eſtoit tout à Galere, principal auteur de la perſecution, l'y ait entierement appaiſée dés qu'il eut eſté fait Ceſar. Elle continua ſans doute encore un peu, ſurtout à l'égard de ceux qui ſe trouvoient déja en priſon, & dans les endroits où les Gouverneurs eſtoient plus ennemis des Chrétiens. Il n'y a pas meſme de preuve que Saint Janvier ait ſouffert le 19 de ſeptembre, plutoſt que le 21 d'avril auquel les Grecs en font principalement la feſte.

Nous ſoutenons cette date que Baronius a trouvée dans ſon manuſcrit, parcequ'il y a lieu de croire qu'elle vient originairement de quelque piece authentique. Mais pour la piece ſur laquelle le Diacre Jean a fait la vie de Saint Janvier au IX. ſiecle, ſoit que ce fuſt celle de Baronius, ſoit que c'en fuſt une autre, ce n'eſtoit pas ſans doute une piece fort conſiderable & fort ancienne,] 'puiſqu'il y a trouvé des choſes ſuperflues, & meſme des impertinences, qu'il s'eſt cru obligé de retrancher. Que ſi tout ce qu'il a laiſſé vient de cet original, il y a encore plus lieu de douter de ſon autorité. Car ſans parler des fautes contre l'hiſtoire Romaine, 'qui peuvent eſtre pardonnées à un auteur du X. ſiecle; 'qui peut douter que ces injures que l'on dit aux magiſtrats, ces imprecations que l'on fait contre eux, ces miracles extraordinaires, ces frequentes delivrances, 'des perſonnes qui ſe viennent preſenter elles meſmes aux perſecuteurs ſans eſtre cherchées, 'un juge aveuglé par la priere d'un Martyr, gueri par la meſme priere, & qui ne laiſſe pas d'envoyer à la mort celui meſme dont il vient d'implorer le ſecours, & d'appeller un ſerviteur de Dieu; [qui peut douter, dis-je, que quelque couleur que l'on donne à ces choſes, elles ne reſſentent bien plus le ſtyle de Metaphraſte, que celui des actes veritables & legitimes?

Sur. 23. ſept. p. 814.

p. 814. §. 12.

§ 4.

§ 11.

§ 13. 14.

Ce qui embaraſſe encore, c'eſt que les Grecs parlent de Saint Janvier & de ſes compagnons d'une maniere aſſez peu conforme à ce qu'en dit Jean Diacre. On peut voir cela dans Florentinius *p. 814.* Car comme les Grecs de leur coſté ſont fort peu conſiderables pour leur ſcience & pour leur exactitude, nous n'avons pas cru devoir perdre le temps à examiner ce qu'ils en diſent.]

NOTES SUR SAINT THEODORE D'AMASÉE.

Pour la page 369.

NOTE I.

Qu'il peut eſtre le meſme que Saint Theodore d'Heraclée, dont les actes ſont ſuppoſez.

[NOus ne pouvons pas dire que nous ayons rien d'aſſuré de Saint Theodore qu'on nomme le Capitaine, & qu'on pretend avoir eſté martyrizé à Heraclée, s'il eſt different de celui d'Amaſée.] Car quoique ſes actes portent le nom d'un Varus[a] ou Augare, qui ſe pretend témoin oculaire de ſon martyre, [neanmoins ils dementent tout à fait cette pretention, n'y ayant rien dans cette méchante piece de toutes les trois manieres dont Bollandus l'a fait imprimer, qui ne contribue à faire croire qu'elle eſt abſolument fauſſe & ſuppoſée.] Bollandus a dit depuis qu'elle n'eſt pas plus d'Augare que les actes ſuppoſez de Saint George ſont de Paſicrate. Il y eſt parlé d'un dragon que Saint Theodore tua à cheval, pendant qu'une dame prioit pour luy. Baronius parlant de Saint George, dont on dit la meſme choſe, fait voir d'où peut venir cette fiction, qu'on n'a commencé à croire que dans le XI. ſiecle. [Outre ces actes, on ne trouve rien de ce Theodore que dans Nicephore, dans les Ménées, & dans d'autres monumens tous aſſez modernes.]

All. de Sim. p. 115.
[a] p. 115 | Boll. 7. feb. p. 30. § 12. 17.
Boll. may, t. 1. p. 14. 1.
Bar. 23. apr. 8.
Boll. may, t. 1. p. 14. 1.

Ses actes portent qu'aprés avoir eu la teſte tranchée à Heraclée ſous Licinius, le ſamedi ſettieme de fevrier, (ce qui ne convient qu'à l'an 319,) il fut tranſporté à Eucaïtes, où ſes miracles attiroient le peuple de tous les quartiers du monde. On lit la meſme choſe de Saint Theodore d'Amaſée. [Il eſt cependant fort difficile de ſe perſuader qu'il y ait eu deux Saints de meſme nom, martyrizez dans le meſme pays, enterrez dans le meſme lieu, tous deux celebres en meſme temps par leurs miracles: & il eſt encore plus difficile de croire que S. Gregoire de Nyſſe faiſant l'eloge de l'un dans le lieu où tous les deux repoſoient, n'ait pas ſeulement dit un mot de l'autre dont on avoit fait la feſte il n'y avoit que dix jours.] Car ce qu'on en lit dans un ſeul manuſcrit, [peut bien avoir eſté ajouté par quelque moderne. Il eſt bien plus aiſé de ſe perſuader ou que l'un des deux n'a pas eſté enterré à Eucaïtes, ou plutoſt que ce n'eſt qu'un meſme Saint, que quelque raiſon particuliere aura rendu celebre à Heraclée, d'où l'on aura enſuite tiré qu'il y eſtoit mort.] De tous les anciens qui parlent du tombeau ou de la feſte de S. Theodore à Eucaïtes, aucun ne dit qu'il y en euſt deux. [Nous ne voyons rien dans les anciens, comme nous avons dit, de celui qu'on met à Heraclée; & ſes actes ne valent quoy que ce ſoit. Pour le titre de Capitaine, στρατηλάτης, que les modernes luy attribuent à la diſtinction de l'autre, on le peut facilement avoir donné par une amplification greque à Saint Theodore d'Amaſée à cauſe qu'il eſtoit ſoldat.]

7. feb. p. 30. § 17.
p. 21. § 21.
p. 30. § 18.
p. 23. § 5.
Act. M. p. 537. 1.
§ 5.

Auſſi on le donne quelquefois à celui dont on fait la feſte le 17 de fevrier & le 9 de novembre, & qu'on pretend eſtre celui d'Amaſée. Les plus anciens actes de celui d'Heraclée, portent qu'il mourut le 9 de novembre.

§ 4.
Boll. p. 893. d.

NOTE II.

Pour la page 369.

Difficultez dans ſes actes.

L'auteur des actes de S. Theodore

Sur. 9. nov. p. 231. § 7.

d'Amaſée, ſe pretend témoin oculaire de ſon martyre. *Vidimus*, dit-il, *venerandam, & ſanctam ejus animam tanquam fulgur aſſumi in cælos.* [L'air & le ſtyle n'en eſt pas mauvais, & ils s'accordent aſſez avec Saint Gregoire de Nyſſe.] Florus paroiſt les avoir vus, & les ſuivre. [Il y a neanmoins quelques endroits qui peuvent faire de la peine.] Car le juge ayant demandé au Saint par un huiſſier, s'il vouloit ſacrifier ou eſtre tourmenté de nouveau, il luy fit cette réponſe : Juge impie, rempli de fourbe & d'iniquité, fils du diable, & vraiment digne de l'adverſaire qui te fait agir, n'as tu point quelque crainte de Dieu qui t'a donné une ſi grande puiſſance ? &c. [Ces epithetes, ſurtout en un lieu où il n'en eſt nullement beſoin, peuvent paroiſtre ſuſpectes. Elles ſont communes dans le ſtyle de Metaphraſte, mais rares dans les actes originaux.]

Boll. mars, t. 2. p. 38. c.

Sur. p. 231. § 6.

Le Saint declarant qu'il ne vouloit point porter les armes parcequ'on le preſſoit de ſacrifier, Brincas ſon capitaine luy dit que tous les autres ſoldats qu'il voyoit eſtoient Chrétiens. Je ne conçois point ce qu'il vouloit dire. [Il eſt difficile de pretendre qu'il eſperaſt le tromper par un menſonge, ſi cela eſtoit faux : car le Saint qui eſtoit déja dans les troupes, devoit au moins connoiſtre une partie des ſoldats. Et à quoy cela ſervoit-il à Brincas, à moins qu'il ne vouluſt dire que le Saint ne devoit pas avoir honte de renoncer au Chriſtianiſme, puiſque beaucoup d'autres l'avoient fait ? Mais la réponſe du Saint : *Unus quiſque ſcit quomodo militat*, ne convient guere à ce ſens. Neanmoins je n'en voy pas de meilleur.] Il y a un endroit tout ſemblable dans les actes de Saint Theogene de Cyzic : [mais on le preſſoit ſeulement de s'enroler, ſans luy parler de ſacrifier. Et du temps de Maximien ou Maximin qui eſt celui de S. Theodore, on n'euſt pas ſouffert des ſoldats qui euſſent fait profeſſion d'eſtre Chrétiens, & de ne vouloir point ſacrifier.

p. 230. § 1.

Boll. 3. jan. p. 214. § 1.

Les actes de Saint Theodore portent encore qu'ayant eſté mis dans la priſon, le juge en fit ſeeller la porte, en commandant qu'on le laiſſaſt mourir de faim ; mais qu'il y fut nourri par le Saint Eſprit ; Que J.C. s'eſtant apparu à luy durant la nuit, luy dit de ne recevoir ni à boire ni à manger de la part du juge &c. Qu'aprés cette apparition, le Saint s'eſtant mis à chanter, & à ſe rejouir avec une grande troupe d'Anges, les gardes reveillez par ce bruit eſtoient accourus à la priſon, & que l'ayant trouvé fermée, & le ſeau en ſon entier, ils avoient eſté regarder à la feneſtre, qu'ils avoient vu beaucoup de perſonnes habillées de blanc, qui chantoient avec le Saint ; ce qui les avoit extrememens effrayez ; Qu'en ayant averti le juge, il eſtoit venu en haſte, & qu'ayant trouvé la porte, la chaine, & les ſeaux en bon étar, & entendu le concert de ceux qui chantoient audedans, & croyant que ce fuſſent des Chrétiens, il avoit fait environner le lieu par ſes ſoldats, mais qu'eſtant entré, il n'y avoit trouvé que Saint Theodore ſeul ſerré dans les ceps de bois, ce qui le ſaiſit de crainte, auſſibien que tous ceux qui eſtoient avec luy : Et qu'ayant fait refermer la priſon, il commanda que l'on donnaſt un peu de pain & d'eau au Saint, qui refuſa de les recevoir, diſant que J.C. le nourriſſoit. [Cette narration peu probable en elle meſme, eſt de plus ſi differente de Saint Gregoire de Nyſſe, qu'il y a bien de l'apparence qu'on y a ajouté quelque choſe pour l'amplifier : & on l'a pris ſans doute, auſſibien que l'endroit precedent, des actes de Saint Theogene,] où l'on trouve la meſme choſe. [Cela paroiſt d'autant plus probable, que dans un manuſcrit de S. Michel de Beauvais, on trouve des actes

Sur. 9. nov. p. 230. § 4.

§ 5.

Boll. 3. jan. p. 215. § 7. 8.

de S. Theodore avec pluſieurs autres amplifications, qui paroiſſent tirées mot à mot de l'hiſtoire de S. Polycarpe.] 'Florentinius pretend avoir des actes du Saint plus purs que les noſtres, & qui portent neanmoins qu'il mourut le 9 de novembre, 'quoique des le IV. ſiecle on fiſt ſa feſte dans l'hiver. [Ceux de S. Michel de Beauvais mettent auſſi ſa mort le 9 de novembre, & n'en valent pas davantage.]

Flor.p.959.1.

Nyſ.v.Theo. t.3.p.578.b.

Pour la page 370.

NOTE III.

Des Marmarites.

[Je ne trouve rien dans la Notice pour expliquer ce que c'eſt que] 'la legion des Marmarites campée à Amaſée. [Seroit-ce quelque corps levé originairement dans la Libye Marmarique, & qui en auroit pris le nom, quoique les recrues ne s'en fiſſent pas toujours dans le meſme pays.] 'Bollandus parle aſſez des Mariandénes dans le Pont, dont on pretend que S. Theodore d'Heraclée eſtoit capitaine ou gouverneur. [Je ne ſçay ſi c'eſt la meſme choſe.]

Sur.9.nov.p. 230.§ 1.

Boll.7.feb.p. 23.§ 2.

Pour la page 376.

NOTE IV.

Apparition de Saint Theodore ſuſpecte ou fauſſe.

'Les Grecs voulant rendre raiſon de ce qu'on celebre la feſte de S. Theodore à Conſtantinople le premier ſamedi de Careſme, marquent l'hiſtoire 'raportée par Nicephore, ſavoir que Julien l'apoſtat ayant fait polluer par le ſang des ſacrifices tout ce qui ſe vendoit au marché, ce Saint s'apparut à Eudoxe Eveſque [Arien] de la ville [de Conſtantinople,] à qui il revela cet artifice, & luy donna l'invention d'une eſpece de bouillie de blé pour nourrir les Chrétiens. Il ajoute que cette revelation fut faite le grand jour du jeûne, & que l'on en a toujours depuis celebré la memoire. [Au lieu d'Eudoxe, la traduction latine faite par Langus a Euzoïus; & le P. Fronton du Duc ne l'a point changé. [Et comme Euzoïus eſtoit Eveſque des Ariens à Antioche ſous Julien; c'eſt peuteſtre ſur cela] 'qu'un auteur a dit que cette apparition de S. Theodore eſtoit arrivée à Antioche. Baronius ſoutient ſur une raiſon tres foible que cela ne peut eſtre, mais que ç'a eſté à Conſtantinople.

Men.feb.p. 284.

Nphr.l.10.c. 12.p.31.a.b.

Bar.362.§ 43.

[Il ſeroit peuteſtre auſſi aiſé de croire que ce n'a eſté ni dans l'une ni dans l'autre, ni nullepart. Car une choſe ſi conſiderable n'ayant point eſté remarquée par S. Gregoire de Nazianze, ni par les autres auteurs originaux, ne ſauroit manquer d'eſtre fort ſuſpecte; outre que ſelon ce qu'on en dit, cette revelation a eſté faite ou à Euzoïus ou à Eudoxe, l'un & l'autre celebres entre les Ariens les plus impies;] ce que Baronius juge eſtre ſans apparence. 'Theodoret remarque bien que Julien fit polluer par le ſang des ſacrifices tous les vivres que l'on vendoit à Antioche; mais il nous apprend que les Chrétiens ne laiſſerent pas d'en acheter, ſuivant le commandement de Saint Paul: [& ainſi ils n'eurent que faire ni de la revelation pretendue de Saint Theodore, ni de la bouillie qu'on veut qu'il leur ait enſeignée.]

§ 42.

Thdrt.l.3.c. 12.p.64.

'Surius raporte un diſcours ſur ce ſujet, tiré de Metaphraſte, & attribué à Nectaire Eveſque de Conſtantinople, [que des perſonnes tres judicieuſes traitent d'apocryphe:] '& Baronius meſme, qui le ſuppoſe eſtre de Nectaire, eſt obligé de dire qu'il a eſté corrompu par quelque nouveau Grec. 'Le P. Ruinart dit qu'il ne ſe faut guere mettre en peine de ce diſcours, eſtant certain qu'il n'eſt point de Nectaire, ou qu'au moins il a eſté alteré par quelque Grec poſterieur. 'Bollandus l'a trouvé en grec dans un manuſcrit, & ne s'eſt pas ſeulement mis en peine de le faire copier. Il qualifie l'auteur,

Sur.9.nov.p. 231-234.

Bar.362.§ 42.

Act.M.p.731. § 3.

Boll.may,t.1. p.14.2.

non pas Archeveſque, mais Archidiacre de Conſtantinople. Il a negligé de meſme un eloge de ce Saint fait par Nicetas de Paphlagonie. [Et il ne faut pas apparemment faire plus d'état] des diſcours qu'on attribue à Jean Archeveſque d'Eucaïtes, ſur S. Theonote & ſur Euſebie.

NOTES SUR SAINT BASILISQUE DE COMANE.

NOTE I.

Sur ſes actes.

Pour la page 378.

Boll. 3. mars, p. 236. § 7.

BOLLANDUS croit qu'Euſigne qu'on fait auteur des actes de S. Baſiliſque, & qui ſe dit témoin oculaire, peut eſtre le meſme Euſigne que

Bar. 362. § 135. 143.

les Grecs diſent avoir eſté martyrizé à l'age de 110 ans à Antioche en 362, ſous Julien l'apoſtat, pour luy avoir reproché qu'il abandonnoit la foy du grand Conſtantin, ſous lequel il avoit autrefois porté les armes. [Mais il n'y a que la ſeule conformité du nom qui puiſſe fonder cette conjecture. Et meſme l'auteur des actes vivoit en Orient

Boll. 3. mars, p. 238. c. a Meu. 5. aug. p. 38.

vers l'an 306,] & exerçoit l'office de greffier, *ſcriba à memoriis*, a au lieu que les Grecs diſent du Martyr qu'il eſtoit ſoldat, & encore [dans les Gaules,] ſous Conſtance pere de Conſtantin, [qui mourut en 306. Il faut dire auſſi qu'il paſſa du ſervice de Conſtance à

P. 49.

celui de Conſtantin,] puiſqu'il parloit à Julien de l'apparition de la Croix faite à ce prince [en 311 ou 312.] Auſſi on pretend qu'il porta les armes 67 ans, [depuis 295 juſqu'en 362.

Pour les actes de Saint Baſiliſque, il me ſemble que l'air de la piece a quelque choſe d'aſſez beau & d'aſſez ſaint pour croire qu'elle eſt du IV. ſiecle : & il y a des endroits aſſez particulariſez pour croire qu'il peut y avoir quelque choſe d'original : outre qu'elle a une ſimplicité peu ordinaire aux fauſſes hiſtoires des Grecs : & c'eſt ce qui fait que nous n'avons pas oſé la rejetter abſolument. Mais ſi l'on veut qu'elle ſoit veritablement du IV. ſiecle, il faut dire que] dans l'endroit où il eſt dit qu'aprés les perſecutions, *ſurrexit Imperator juſtus..., nomine Conſtantinus*, [le mot de *nomine* n'eſt pas de l'original, puiſqu'aſſurément un homme qui écrivoit ſous Conſtantin meſme, ou ſous Conſtance ſon fils, ne parleroit pas de la ſorte. Le nom de Conſtantin a meſme eſté ſi celebre, qu'on n'a pu dire *un Empereur nommé Conſtantin*, que bien des ſiecles aprés ſa mort.

Boll. 3. mars, p. 241. c.

Il y a auſſi dans ces actes un ſi grand nombre de prodiges, qu'il eſt difficile de croire que ſi la piece eſt veritable, elle n'ait receu quelque alteration des Grecs, par les mains deſquels elle a paſſé. On y voit un Défenſeur de la

P. 238. b.

ville : [& je penſe que ces ſortes d'officiers n'ont eſté établis qu'en 364, par Valentinien I. Les diſcours du Saint peuvent encore faire peine ; & il n'y a aſſurément aucune apparence qu'il les ait prononcez tels qu'ils ſont dans ſa vie : mais s'il n'y avoit que cela, je croy qu'il n'eſt point improbable que l'auteur meſme original ait étendu ce qu'il avoit oui dire au Saint. Car ſouvent ce n'eſt qu'un meſme ſens tourné en quatre ou cinq manieres.] Il n'y a

P. 241. a.

que ce qu'on luy fait dire au juge en un endroit, *Beſtia ſilveſtris, canis lambens ſanguinem, luxurioſe Agrippa, forma diaboli, ſpecies damonum crudelis, ſine lege.* [J'aurois peine à croire que ces paroles euſſent eſté ni dites par un Martyr, ni écrites par un hom-

me raiſonnable du IV. ſiecle, & ſurtout deſtiné, comme on pretend, pour le martyre.]

Pour la page 378.

NOTE II.

Sur ce qu'on dit que luy & ſes compagnons eſtoient de Cappadoce.

Men.3.mart, p.18. 'Les Grecs font S. Baſiliſque, Saint Eutrope, & S. Cleonique, originaires de Cappadoce. 21.may,p. 180|Boll.3. mart,p.236. b.c. 'Cependant ils diſent en un autre endroit que S. Baſiliſque eſtoit d'un village ou d'un canton nommé Cumiales au territoire d'Amaſée [metropole du Pont.] Boll.p.217.c. & |238.d. 'Le Saint meſme dans ſes actes appelle ce lieu ſon village: il y avoit ſa mere, trois freres, & d'autres parens: p.238.b. '& il paroiſt par l'endroit, que ce pouvoit eſtre à une ou deux journées d'Amaſée. [Mais ce qui peut faire douter de tout cela,] Men.3.mart, p.18. 'c'eſt que les Grecs font S. Theodore parent de ces trois Saints, a 27.feb.p.181. & diſent de meſme qu'il eſtoit d'Amaſée, & du lieu de Cumiales. Nyſſ.v.Theo. p.581.a.c. 'Et neanmoins ſelon S. Gregoire de Nyſſe, S. Theodore n'eſtoit ni d'Amaſée, ni des environs, mais d'Orient comme Job, [c'eſt à dire apparemment de Syrie:] MS.p.447. '& ſes actes manuſcrits diſent qu'il avoit eſté amené de Tyr avec S. Cleonique.

Pour la page 378.

NOTE III.

Quand S. Cleonique fut arreſté.

Sur.9.nov.p. 230.§ 3. 'Les actes de S. Theodore portent que l'on avoit pris quelques autres Chrétiens, que ce Saint encouragea à garder conſtamment la pureté de leur foy. [On pourroit croire que Boll.3.mart, p.238.a. c'eſtoient] 'S. Baſiliſque, S. Eutrope, & S. Callinique, pris avec S. Theodore, Sur.p.230.§ 3. 'ſi ces Chrétiens n'eſtoient appellez des bourgeois, *cives* & qu'ils ne furent point pris en meſme temps que Saint Theodore. [Car pour le nom du juge qui eſt appellé Publie dans les actes de S. Theodote, & Aſclepiodote dans ceux de S. Baſiliſque, il ſeroit aiſé de croire qu'il s'appelloit Publie Aſclepiodote.]

MS.p.447. 'Nous trouvons dans des actes manuſcrits de S. Theodore, qu'eſtant pres d'eſtre executé, il apperceut parmi les aſſiſtans, Cleonique avec qui il avoit eſté amené de Tyr: Et le voyant qui pleuroit, il luy dit tout haut, *Cleonique je vous attens: Haſtez vous de me ſuivre.* [Cela ne s'accorde en aucune maniere avec ce que portent les actes de Saint Baſiliſque,] Boll.3.mart. p.238.a. 'que Cleonique, Eutrope, & luy, avoient eſté pris avec S. Theodote. [On eſt bien embaraſſé quand on n'a point de pieces authentiques & aſſurées.]

Pour la page 385.

NOTE IV.

Qu'il faut diſtinguer deux Saints Baſiliſques, l'un ſoldat, & l'autre Eveſque.

Boll.3.mart, p.236.237. 'Bollandus ne veut point diſtinguer deux Baſiliſques, dont l'un ait eſté Eveſque de Comane, & martyrizé à Nicomedie avec S. Lucien; & l'autre ſoldat à Amaſée, & martyrizé à Comane. Il aime mieux croire qu'il y a quelque confuſion dans l'endroit de Pallade qui parle du premier. [Mais à moins que nous n'ayons des editions de Pallade qui liſent autrement que les noſtres, nous ſommes obligez de ſuivre ce que nous trouvons dans un écrivain de l'autorité duquel nous ne pouvons pas douter: & le texte grec que Mr Bigot nous en a donné depuis peu, confirme entierement ce que nous en avions déja dans la traduction latine. Les qualitez ſi differentes qu'on donne à ces deux Baſiliſques, les lieux & les compagnons differens de leur martyre, ne donnent guere lieu de croire que d'un ſeul on en ait fait deux. Le ſilence de Theodoret, de Sozomene, & de tant d'autres auteurs poſterieurs qu'on voudra, qui ne donnent à S. Baſiliſque que le titre de Martyr, ne

ne ſera jamais une raiſon de luy oſter celui d'Eveſque contre l'autorité de Pallade. Il y a meſme peu d'apparence que S. Baſiliſque martyrizé à Comane, ait eſté enterré à cinq ou ſix milles de la ville. Ses actes font juger qu'on ne le porta point ſi loin. Pour les menologes des Grecs, il n'eſt pas étrange qu'y ayant deux Martyrs de meſme nom en une meſme ville, on ait cru dans les ſiecles poſterieurs, que c'eſtoit un meſme Saint, & qu'on n'ait marqué que l'hiſtoire de l'un, parcequ'on n'en avoit peuteſtre point de l'autre. Si le témoignage des menologes eſt une autorité aſſez mediocre, je ne ſçay pas ſi l'on en doit donner une fort grande à leur ſilence. Aprés tout, s'il falloit accorder qu'il n'y a eu qu'un Saint Baſiliſque à Comane, les actes du ſoldat, tels que nous les avons, & tous les Grecs poſterieurs enſemble, ne nous empeſcheroient point de ſuivre Pallade.

Pour ce que Pallade dit, que Saint Baſiliſque Eveſque ſouffrit ſous Maximien; on ſçait combien la confuſion des noms de Maximien & de Maximin eſt ordinaire. Car il eſt certain par Euſebe, que S. Lucien d'Antioche ſouffrit en 312 ſous Maximin, aprés la mort des deux Maximiens. C'eſtoit le 7 de janvier. *V. Saint Lucien d'Antioche.* Mais il ſe peut faire que le corps de S. Baſiliſque ait eſté raporté à Comane le 22 de may, ou que ſon egliſe ait eſté dediée ce jour là, & que cela ait donné occaſion d'y faire ſa feſte.]

NOTES SUR SAINT APPIEN.

Pour la page 388.

NOTE I.

Que les caracteres qu'Euſebe donne au jour de ſa mort, ne s'accordent point.

Euſ. de Pal. c. 4. p. 313. d. 'EUSEBE dit que Saint Appien ſouffrit dans la troiſieme année

p. 315. d. de la perſecution, 'le vendredi 2 du mois Xanthique, qui eſt le 4 des nones d'avril. [La troiſieme année de la perſecution, comme nous l'avons montré par cet endroit meſme, commence ſelon Euſebe, à Paſque de l'an 305. Ainſi S. Appien doit avoir ſouffert en l'an 306, auquel Paſque eſtoit, ſelon Bucherius, le 14 ou le 21 d'avril. Mais le deuxieme d'avril eſtoit cette année là le mardi, & non pas le vendredi.]

Boll. 2. apr. p. 19. e. 'Bollandus veut reſoudre la difficulté, en diſant que S. Appien ſouffrit le 5 d'avril, auquel ſon nom eſt marqué dans divers martyrologes latins, & qui eſtoit le vendredi en 306: à quoy il ajoute que le 5 d'avril ſe contoit en Paleſtine pour le 2 du mois Xanthique. [Mais il ne prouve pas aſſez le dernier:] & Euſebe aprés avoir dit que S. Appien ſouffrit le 2 de Xanthique, s'explique luy meſme, en diſant que c'eſtoit le 4 des nones d'avril, c'eſt à dire le 2 du mois, ce qui ne ſe peut accorder avec la pretention de Bollandus, comme il l'avoue. 'Si les Latins mettent Saint Appien le cinquieme d'avril, les Grecs le mettent le deuxieme. [Ainſi il vaut mieux recourir à la ſolution du Pere Petau,] 'que ces dates marquées dans Euſebe ſont fort corrompues, & qu'on n'en peut tirer rien de certain. [Il eſt aiſé de le montrer par cet endroit meſme,] '& par ce qu'Euſebe dit un peu aprés, que S. Agape ſouffrit le vendredi 20 de novembre en la quatrieme année de la perſecution [& par conſequent ou en 306, & en la meſme année de J.C. que S. Appien, comme nous croyons, ou en la ſuivante. Sans examiner en quelle année il faut mettre la mort de S. Agape, il eſt toujours conſtant que le 20 de novembre eſtant un vendredi, la lettre dominicale eſtoit

c.

e.

Pet. doc. t. 1. 11. c. 32. p. 342. c.

Euſ. de Pal. c. 6. p. 316. c.

le D. L'année de la mort de S. Appien avoit donc la meſme lettre dominicale, ou l'E, ſi S. Appien eſt mort l'année de devant Saint Agape, ou l'F, ſuppoſé que le biſſexte s'y ſoit rencontré. Le 2 d'avril auquel mourut S. Appien, devoit donc eſtre le jeudi, le mécredi, ou le mardi:] 'Et cependant Euſebe dit que c'eſtoit le vendredi. [Ainſi il eſt viſible qu'il y a faute dans ces contes d'Euſebe d'une maniere ou d'une autre, puiſqu'il ne s'accorde pas avec luy meſme.]

e. 4. p. 325. d.

Pour la page 388.

NOTE II.

Sur S. Edeſe.

Men. 1. apr. p. 20.

'Les Grecs, [toujours peu exacts,] font S. Appien & S. Edeſe fils d'une meſme mere, & originaires de la Lydie, 'au lieu qu'Euſebe dit qu'ils eſtoient de Lycie, & fils d'un meſme pere.

Euſ. de Pal. c. 4. p. 323. b] 326. a.

[Il y a quelque difficulté à voir comment] 'S. Edeſe, aprés avoir eſté condanné aux mines de la Paleſtine, ſe trouva enſuite à Alexandrie. [Il ſembletoit plus naturel qu'aprés avoir ſouffert les tourmens à Alexandrie, il euſt eſté envoyé en Paleſtine, & y euſt enfin eſté condanné à la mort. Mais le contraire paroiſt trop clairement dans le texte d'Euſebe; & nous ne voyons perſonne qui y ait donné un autre ſens.]

c. 5. p. 326. a.

NOTES SUR SAINT ACACE.

Pour la page 389.

NOTE I.

Difficultez qui ſe rencontrent dans ſes actes : Si la province d'Europe a eſté gouvernée par un Proconſul.

Boll. 8. may, p. 292. c.

'BOLLANDUS qui nous a donné en grec les actes de S. Acace que nous avions ſeulement en latin dans Surius, juge que ces actes écrits avec autant de gravité que d'eleganee, ont eſté compoſez des le temps de Conſtantin ſur la foy des regiſtres publics; & qu'ainſi ils ſont dignes de toute ſorte de croyance. [Ils ont aſſurément de la gravité & de la ſimplicité, & ſont tellement particulariſez, qu'il eſt difficile de douter qu'ils ne ſoient ou originaux, ou fait ſur une piece originale. Il eſt neanmoins à craindre qu'ils ne ſoient alterez, & qu'on n'y ait ajouté quelque choſe à la verité. Car les diſcours en ſont longs, étudiez, & trop beaux ce ſemble pour venir de la ſimplicité d'un original, comme nous le remarquerons de quelques uns en particulier.] 'Il y a encore ſur la fin bien des prodiges, des appatitions, des voix du ciel, [dont on ne voit pas bien l'utilité, & qui ne ſont pas tout à fait accompagnées d'une certaine majeſté qui les fait croire & reverer comme des œuvres de Dieu dans les actes de Ste Perpetue, & dans quelques autres, qu'on ne ſauroit douter eſtre veritables.] 'Le juge y eſt appellé une fois fils de ſatan: [Et ces expreſſions toujours odieuſes, paſſent pour des marques de fauſſeté dans des pieces tant ſoit peu douteuſes. Le grec en eſt aſſez mauvais pour la ſyntaxe & la conſtruction; & je ne ſçay ſi l'on pourroit en rejetter toujours la faute ſur les copiſtes & les Imprimeurs, quoiqu'aſſurément les derniers y aient aſſez mal fait leur devoir.]

P. 764. § 13-19.

§ 11.

'Selon ces actes, Maximien ordonnoit que les ſoldats Chrétiens ſeroient renvoyez au juge ordinaire: [Car je ne voy pas d'autres ſens à ces patoles, τῶν ἐξαδικασμένων. Il eſt difficile de voir la raiſon de cette ordonnance. Mais ce qui nous embaraſſe le plus,] c'eſt que

P. 761. § 1.

§ 2.

pour l'executer, Firme Tribun de Saint Acace l'envoie non au Gouverneur de la province, mais à Bibien, τῷ καθόλου τῆς στρατῆς ἀνάγκης ἐξίαν, [c'eſt à dire ce ſemble qui avoit l'intendance generale de l'armée. Ce n'eſtoit donc pas un juge ordinaire. Que ſi l'on dit §19. qu'il faut oſter τῇ στρατῇ,] 'comme en effet dans la ſuite il s'intitule luy meſme ſimplement καθολικὸν, [c'eſtoit un Intendant des finances : & pourquoi renvoyer à un homme de cette profeſſion un jugement criminel, qui ne regardoit en aucune maniere ſa fonction ? C'eſt ce que nous propoſons aux perſonnes qui ſont habiles en cette matiere.

Nous voudrions auſſi qu'ils examinaſſent ſi tant de titres & d'epithetes qu'on voit dans les lettres raportées par ces actes, & dans les endroits qui paroiſſent les plus originaux, & tirez mot à mot du greffe, ſont du ſtyle de ce temps là, & ſi tout cela n'eſt pas du meſme ſtyle que la narration de l'auteur des actes.]

§2. 'Saint Acace paroiſt eſtre qualifié p.193.c. Centenier en un endroit ; '& le traducteur l'a pris de la ſorte. [Cependant dans toute la ſuite il n'eſt qualifié p.762.§3. que ſoldat, στρατώτης,] 'meſme dans la lettre par laquelle Firme l'envoie à Bibien, [& où par conſequent il falloit marquer preciſément ſa qualité. Le traducteur a cru le devoir qualifier Centenier dans ces endroits.]

Ibid. 'Cette expreſſion du Gatde-role, *Commentarienſis*, περὶ τὸν σὺν τῇ ἱμοδυνείῳ ἐξουσίαν, [eſt-elle greque, & ne vient-elle pas du ſtyle de l'Ecriture ?] Firme en renvoyant le Saint à Bibien, pouvoit-il luy dire qu'il luy falloit faire ſubir la queſtion ? [N'eſtoit-ce pas faire la loy ou au moins la leçon à ſon ſuperieur ?]

§5. 'La confeſſion que le Saint y fait de la divinité, de l'eternité &c. de J.C, [ne paroiſt-elle pas compoſée aprés l'entier éclairciſſement de ce myſtere, & aprés la victoire de l'Egliſe ſur les Ariens ?] 'Les diſcours que le Saint fait §6.7. enſuite, [ſont fort beaux, fort ſaints, fort edifians : Mais ils ſont bien longs, bien ſavans, & bien elevez, pour croire qu'ils aient eſté prononcez ſur le champ, & par un ſoldat qui n'avoit point étudié. Il y a encore plus ſujet de le dire] 'du diſcours qu'il fait pour expli- §8.9. quer tout le myſtere de la Trinité, & l'unité d'un ſeul Dieu en trois perſonnes. [Saint Gregoire de Nazianze n'euſt pas pu parler plus juſte dans un diſcours medité & étudié ; & on ne voit pas que les Martyrs aient accoutumé d'expliquer en detail ces grands myſteres aux perſecuteurs qui n'eſtoient guere en état d'en profiter.]

'On y fait dire au Saint que l'Em- §9. pereur qui regnoit alors en ce pays là avoit un fils nommé Maxence, lequel regnoit avec luy. [Maximien Hercule a eu Maxence pour fils, & on peut dire qu'ils ont regné quelque temps enſemble ; mais ce n'eſtoit pas dans la Thrace. Et aſſurément ce Maximien dont il eſt parlé ici, eſt Galere : de ſorte que pour ſoutenir cet endroit, il faut avouer au moins qu'au lieu de Maxence on doit lire Maximin, qui eſtoit neveu & fils adoptif de Galere, & qui regnoit effectivement ſous luy & avec luy.]

'Διαμοφύλαξ & Καπηλάριος, *clavi-* §15. *cularius*, ſont mis comme deux perſonnes differentes, & neanmoins on voit bien que c'eſt le meſme.

'Le mot de σχολαστικοὶ, pour ceux §17. qui eſtoient *in ſchola*, dans un corps d'officiers du palais, [eſt-il ſi ancien ?] 'Bollandus & d'autres l'entendent des p.198.l. *avocats* : [mais j'ay peine à croire que ce ſoit le ſens.

Il ſemble que le geolier par prudence & par la crainte d'eſtre maltraité,] 'com- p.765.§17. me les actes portent qu'il le fut, devoit s'empeſcher 'de dire ce qu'il avoit vu §15.

du miracle par lequel Saint Acace avoit eſté gueri, & ſe contenter]'de proteſter, comme fait Pegaſe dans les actes de S. Taraque, que perſonne n'eſtoit entré pour le pancer.

Tar. pal. p. 264.

Boll. p. 766. § 19.

[Je n'entens rien]'aux deux dernieres lignes de la lettre de Bibien à Flaecin. Cela peut venir des copiſtes ; & il ſemble qu'il manque quelque choſe à la fin. 'Mais un homme ſe qualifiera t-il luy meſme αἰδεσιμώτατον ? Peut-on croire encore qu'un payen & un homme qui ſavoit le grec, ſe ſoit ſervi de cette expreſſion, 'ἐν τῇ ἐμῇ βεκτίστῃ, au lieu de dire παρ' ἐμοῦ, ou ὑπ' ἐμοῦ ?

Ibid.

Ibid.

[Les ſentences par leſquelles nous voyons dans les vrais actes que les Martyrs ſont condannez à la mort, ſont toujours tres courtes : & je ne me ſouviens point d'en avoir vu qui approchent pour la longueur,]'de celle que Flacein prononce contre Saint Acace.

§ 10.

[Je voudrois auſſi que Bollandus nous euſt éclairei]'cette qualité de Proconſul d'Europe donnée à Flacein. 'Il y avoit alors un Flaecin, mais Prefet du Pretoire, comme nous l'apprenons de Lactance. [Si S. Philippe d'Heraclée a ſouffert en 304, comme nous croyons, l'Europe & l'Hemimont n'avoient alors qu'un meſme Gouverneur. Ainſi il y a peu d'apparence que l'Europe euſt ſon Gouverneur particulier en l'an 306 ? car nous ne croyons pas pouvoir mettre pluſtard le martyre de S. Acace.]

§ 19.

Lact. perſ. c. 26. p. 13.

Euſ. chr. n. p. 200. 2.

'On cite une inſcription d'un magiſtrat qualifié Conſulaire de la province d'Europe & de la Thrace.

[D'ailleurs le titre de Proconſul eſtoit alors aſſez rare entre les Gouverneurs Romains, & il ſe reduiſit enfin à ceux de la petite Afrique & de la petite Aſie, avec peuteſtre encore celui d'Acaïe.]

Dio, l. 54. p. 504. c.

'Les Proconſuls n'eſtoient ſous les Empereurs que pour les provinces qu'Auguſte avoit laiſſées au Senat,

p. 491. d. e.

'dont Dion fait le denombrement, [& il n'y met point l'Europe, ni aucune autre partie de la Thrace.] 'Toutes les autres provinces, & toutes celles qui ſe formerent depuis, eſtoient cenſées appartenir à l'Empereur, '& par conſequent gouvernées par des Propreteurs, [qui prirent enſuite d'autres titres,] & non par des Proconſuls. [Auſſi le Gouverneur de l'Europe n'eſt point qualifié Proconſul dans la Notice de l'Empire, mais Conſulaire.] 'Les actes de S. Moce parlent de Laodice & de Maxime Proconſuls d'Europe. [Mais c'eſt une tres méchante piece ;] & elle étend la juriſdiction de ces Proconſuls ſur Amphipolis & Apollonie [villes de la Macedoine, & qui ainſi n'avoient rien de commun ni avec la province d'Europe, ni meſme avec toute la Thrace. C'eſtoient deux dioceſes ou departemens tout differens.]

e. 504. b. c.

Boll. m. may. p. 622. b.

'On voit par divers exemples qu'il y avoit des Proconſuls à Conſtantinople, qui avoient rang dans le Senat, & y liſoient les ordonnances des Empereurs : '& Socrate dit que Conſtance établit un Prefet à Conſtantinople [l'an 359,] en aboliſſant la charge des Proconſuls.

Cod. Th. 6. 4. l. 8. 9. p. 412 | p. 415. 2.

Socr. l. 2. c. 41. p. 153. b.

'Godefroy ſoutient que ces Proconſuls n'eſtoient veritablement que les Duumvirs & les magiſtrats propres de la ville de Conſtantinople, à qui l'on donnoit ce titre par honneur, parcequ'ils y tenoient le meſme rang que les Conſuls à Rome. 'Mr Valois ſoutient au contraire que ces Proconſuls eſtoient les Gouverneurs de la province d'Europe ; & il allegue pour cela 'les lettres de Conſtance à Donat Proconſul, contre Olympe Eveſque [d'Enos] dans la Thrace. [Cette autorité paroiſt conſiderable. Mais il faut remarquer qu'Enos eſt mis dans la province de Rhodope, & non dans celle d'Europe : de ſorte que ſi la lettre de Conſtance donnoit un pouvoir extraordinaire à Donat, elle ne prouve rien. Que ſi Enos eſtoit dans l'étendue de ſa juriſ-

Cod. Th. 12. 1. p. 53. 1 | 44. 2.

Socr. n. p. 36. 17.

Ath. de fug. p. 703. b.

diction, il ſemble qu'on en peut tirer que la Thrace n'eſtoit point encore diviſée en pluſieurs provinces, & qu'ainſi il pouvoit bien y avoir un Gouverneur de Thrace, comme du temps de S. Philippe d'Heraclée, ou un Proconſul; mais non un Proconſul ou un Gouverneur d'Europe.

Ce qui peut porter à croire que ces Proconſuls abolis par Conſtance n'eſtoient que pour la ville de Conſtantinople,] c'eſt que depuis cela la province d'Europe avoit ſon Gouverneur particulier qualifié Conſulaire, comme nous avons déja dit: de ſorte que les Prefets de Conſtantinople n'eſtoient point gouverneurs de l'Europe, ni par conſequent les Proconſuls auſquels ils avoient ſuccedé. Car ſi Socrate en diſant que Conſtance abolit les Proconſuls, n'a voulu dire autre choſe ſinon qu'il les changea en ſimples Conſulaires, ſon expreſſion eſt aſſurément tres impropre, quand meſme on voudroit ajouter que la ville de Conſtantinople fut alors exemtée de la juriſdiction de ce Gouverneur; ce qui avoit déja neanmoins eſté fait par Conſtantin, ſelon la chronique d'Alexandrie *p.666.*]

Themi.or.17. p.480. [Le P. Hardouin a depuis défendu le ſentiment de Godefroy contre Mr Valois; & il ſoutient que ni l'Europe, ni aucune autre province de la Thrace, n'a jamais eſté Proconſulaire. Neanmoins l'argument qu'il tire de ce que Socrate a mis ἀνθυπάτων, & non ἀνθυπάτου,] paroiſt peu ſolide.

Mais enfin, ſoit que les Proconſuls de Conſtantinople fuſſent ſeulement pour la ville, ſoit qu'ils gouvernaſſent encore ou la ſeule Europe, ou toute la Thrace, il y a bien de l'apparence que cela venoit de Conſtantin, qui l'avoit fait pour honorer ſa nouvelle Rome, par le magiſtrat le plus eminent entre les Gouverneurs de province.]

Socr.l.6.c.13. p.131.a.b. 'Socrate dit que Saint Acace fut ſuſpendu à un noyer, & y finit ſon martyre. [Les actes n'en diſent rien. Et il n'eſt pas étrange qu'on ne ſe ſoit pas mis en peine d'y marquer à quoy il eſtoit attaché lorſqu'on le fouetta. Mais ce que dit Socrate, qu'il mourut attaché au noyer, ne ſe peut accorder avec les actes; & il faut que l'un ou l'autre ſe trompe. Je penſe neanmoins que les actes peuvent l'emporter en cela ſur Socrate, aſſez peu exact en beaucoup de choſes. Car quoique nous ayons remarqué dans les actes un aſſez grand nombre de difficultez, on voit neanmoins que la pluſpart ſont peu importantes; & nous ne craignons point de dire que hors peuteſtre les prodiges ſur leſquels nous voudrions avoir le jugement de perſonnes graves & judicieuſes, nourries en meſme temps dans la pieté; hors cela, dis-je, tout y eſt beau, tout y eſt grand, tout y eſt edifiant, tout y eſt ſaint; & les diſcours auſſi bien que le reſte, quoique nous ne puiſſions pas les ſoutenir originaux. Je ne ſçay ſi l'article du Proconſul d'Europe doit faire dire qu'ils n'ont eſté faits qu'aprés la fondation de Conſtantinople. Mais il ſemble nous obliger encore plus de croire qu'il y a eu une hiſtoire du Saint faite avant l'an 359, aprés lequel cetre province n'a plus eu de Proconſul.]

NOTE II.

Pour la page 190.

Qu'il eſt mort apparemment en l'an 306.

Boll.8.may, p.762.§1. 'Les actes de S. Acace portent qu'il ſouffrit dans la 3e tempeſte qu'excita le demon ſous Maximien [Galere] gendre de Diocletien. p.192.a. 'Bollandus l'entend d'un troiſieme edit publié contre les Chrétiens des le commencement de may 303. [Il faudroit dire des le commencement d'avril,] p.762.§12. 'puiſque le martyre du Saint commence en conſequence de cet edit, §19.20. 'dura au moins 25 jours, §21. '& finit le 8 de may. [Je ne ſçay

ſi meſme le ſecond edit eſtoit publié
§ 1. au mois d'avril ou de may 303.]' Ce qui eſt certain, c'eſt que cette troiſieme tempeſte condannoit generalement tous les Chrétiens à la mort: [& cela n'a eſté qu'en l'an 304. On pourroit dire que l'edit publié alors eſtoit une troiſieme tempeſte, en contant pour la premiere le premier edit de la perſecution publié le 24 fevrier 303, & pour la ſeconde les edits faits la meſme année contre les ſeuls Eccleſiaſtiques.

Il eſt difficile meſme de mettre le martyre de Saint Acace en 304, puiſque les actes de Saint Philippe d'Heraclée nous apprennent que Juſtin eſtoit alors gouverneur des pays où ſont Heraclée & Andrinople, c'eſt à dire de ceux
§ 2. meſmes où Saint Acace a ſouffert]' ſous Flaccin qualifié Proconſul d'Europe. [Les actes de Saint Philippe forment encore une autre difficulté. Car Heraclée eſt dans la province d'Europe, & Andrinople dans celle d'Hemimont. Ainſi ces provinces eſtoient encore alors unies & compriſes toutes deux apparemment ſous le Gouverneur de la Thrace: de ſorte qu'il n'y avoit point encore alors de Proconſul d'Europe. Il faut donc recourir à dire que Saint Philippe a ſouffert avant Diocletien, ce qui n'eſt pas abſolument impoſſible, ou mettre le martyre de Saint Acace en l'an 306. Car il y eut alors un renouvellement de perſecution qu'on peut conſiderer comme une troiſieme tempeſte, en ne contant que pour une les divers edits publiez en l'an 303 contre les Eccleſiaſtiques, & pour la ſeconde ceux qui parurent au commencement de 304 contre les laïques pour les condanner tous à la mort. En ce cas, il faut diſtinguer Flaccin Proconſul d'Europe, de Flaccin qui eſtoit en meſme temps Prefet du Pretoire. *V. la perſ. de Diocl. §31.32.* Car ſi l'on mettoit le martyre de S. Acace en 304, on pourroit dire que Flaccin auroit paſſé de la charge de Proconſul à celle de Prefet. On pourroit peuteſtre ſoutenir ce ſentiment, & répondre aux actes de S. Philippe, en diſant que Juſtin n'eſtoit pas gouverneur de province, mais Vicaire de la Thrace. Je douterois neanmoins que le terme de *Preſes* par lequel il eſt marqué, ſe donnaſt aux Vicaires, & ſurtout puiſqu'il eſt dit que ſon autorité n'eſtoit que pour un an.]' *Baſſo Preſidi annuus ſucceſſor advenit Juſtinus.* Anal. t. 4. p. 144.

[Une choſe qui peut faire juger encore que Saint Acace n'a point ſouffert en 304,]' c'eſt ce qui eſt dit que cette troiſieme tempeſte s'eſtoit elevée ſous Maximien Galere,' & que le Saint conſomma ſon martyre ſous l'Empereur Maximien. [Car juſqu'au premier may 305, Galere n'eſtoit que Ceſar. On peut répondre qu'on le nomme, parceque la Thrace où cela ſe paſſoit, eſtoit de ſon departement. Mais ſi c'en eſtoit la raiſon,] 'dans l'endroit où Antonin officier public accuſe Saint Acace de deſobeïr au commandement des Auguſtes; [il n'auroit jamais manqué d'ajouter *& des Ceſars*, pour y comprendre Galere ſon Prince propre.]' Le Saint y parle luy meſme de Maximien comme du veritable Empereur qui regnoit alors. [Bollandus ſemble vouloir que ce Maximien ſoit Hercule,]' puiſqu'il dit que la diſpoſition de l'Occident luy appartenoit. [Mais ſi c'eſt ſon ſens, il n'a pas ſongé que ce Maximien eſt appellé *gendre de Diocletien*, ce qui n'eſt vray que de Galere: & nous ne craignons point d'aſſurer qu'Hercule n'avoit pas plus d'autorité ſur la Thrace que ſur l'Egypte & la Syrie. Cette epoque de l'an 306 s'accorde encore fort bien avec ce que dit le Saint,]' que dans le peu de temps qu'il avoit eſté dans les troupes, il avoit vu beaucoup de ſes compagnons ſouffrir le martyre.

Boll. 8. may, p. 762. § 1. § 12. § 3. § 9. p. 192. b. p. 762. § 4.

[On peut objecter qu'il n'y avoit point alors pluſieurs Auguſtes qui per-

§ 1. ſecutaſſent les Chrétiens,]'comme Antonin le dit dans les actes; [Conſtance leur eſtant au contraire tres favorable. Mais il eſt aiſé de répondre que les Empereurs mettoient toujours dans leurs edits le nom de leurs collegues: de ſorte que ce qui ne ſe faiſoit que par un, eſtoit neanmoins regardé comme fait par tous.

§ 21. Il faudroit examiner ici]'la date des actes de S. Acace conceue en ces termes: *Il fut conſommé le VIII. des ides de may, c'eſt à dire le 8 de may, & ſelon les Grecs le 15 des calendes de may.* 'Bollandus dit quelque choſe ſur cette date en la raportant à l'an 303. [Peuteſtre que ſelon ſon raiſonnement meſme elle ne ſe raporteroit pas moins à l'an 306. Mais nous aimons mieux ne point entrer dans une matiere dont nous n'avons point de connoiſſance, & la laiſſer examiner à de plus habiles.] p.258.259

NOTES SUR SAINT GURIE ET SAINT SAMONE.

Pour la page 395.

NOTE I.

Quelques fautes dans leurs actes, aſſez bons d'ailleurs.

Sur.15.nov.p.339. All.de Sim.p.229. LEs actes de S. Gurie & S. Samone que nous avons dans Surius, portent le nom de Metaphraſte, '& ſont reconnus pour eſtre de luy par Leo Allatius. [Neanmoins on n'y voit point de miracles Metaphraſtiques, point de faits extraordinaires & incroyables. Ils s'accordent aſſez bien avec Arethas, & ont neanmoins beaucoup de particularitez qu'Arethas ne marque point, & qu'on ne peut pas auſſi preſumer eſtre inventées. Ainſi nous avons lieu de croire que Metaphraſte a ſuivi une hiſtoire ancienne & originale, qu'il a ajuſtée en ſa maniere, comme il a fait celle de Saint Taraque & quelques autres. Cela fait que nous ne pouvons point nous arreſter aux diſcours qu'il met en la bouche des Saints ou des juges. Mais pour les faits, il ſemble que l'on y peut avoir quelque égard, en ſuppoſant neanmoins qu'il en a pu omettre quelques uns, & en brouiller d'autres. Et en effet, il ne diſtingue pas auſſibien qu'Arethas ce qui s'eſt paſſé ſous Diocletien & ſous ſes ſucceſſeurs.

Il y a auſſi des fautes ou de luy ou des copiſtes dans la date de la perſecution,]'qu'il fait commencer aprés la neuvieme année de Diocletien, [c'eſt à dire en 294,]& ſous le VI. Conſular de Maximien, [qui eſt l'an 299. Et elle n'a commencé qu'en 303.] Il ajoute que c'eſtoit l'an 600 d'Alexandre, [ce qui revient à l'an 288 ou 289 de J.C, ſelon Calviſius *p. 681.*,]'& l'ere d'Edeſſe eſtoit la meſme que celle d'Alexandre. Sur.15.nov.p.339. Euſ.chr.n.p.240.2.

'Il dit que beaucoup de Chrétiens ayant eſté pris avec les deux Saints, le juge renvoya les autres aprés leur avoir fait ſouffrir quelques tourmens. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit autoriſer ce fait par aucun exemple de la perſecution de Diocletien, à moins que de le reduire,]'comme fait Arethas, à quelques perſonnes ſans nom. [Encore n'eſt-il pas aiſé de le croire.]'Ce qui y eſt dit que J.C. avoit promis à Augare qu'Edeſſe ne ſeroit jamais priſe par les barbares, & qu'il y avoit envoyé ſon image, [eſt ſans doute une addition de Metaphraſte. Au moins on ne Sur.p.339.§ 2. p.346.§ 8. p.342.§ 16.

Euſ.l.1.c.13.p. 11.11. trouve rien de cela dans Euſebe: & il eſt certain qu'Edeſſe eſt enfin tombée entre les mains des barbares.]

Pour la page 396.

NOTE II.

Que ces Saints n'eſtoient point dans le ſacerdoce.

Sur.15.nov p. 348.§ 20. 'Arethas dit des SS. Gurie, Samone, & Abibe, *ſacri ordinis, propterea quòd Abibus Diaconus eſſet, omnes fuere conſortes: ſi quidem in ſocietate quæ quiſque habet, communicat alteri.* [Cela marque tres clairement qu'Abibe ſeul eſtoit dans les ordres ſacrez;] & que quand Arethas dit enſuite de tous les trois, *eo qui ex ſacerdotali dignitate ſplendor effulget, enituere,* [il ne l'entend que du diaconat d'Abibe, rendu commun à tous par la charité, comme il venoit de le dire. Cependant il ſemble que cette expreſſion ait trompé quelques Grecs,] Ugh.t.6.p. 113.a. 'qui diſent que Gurie & Samone eſtoient *ex ſacerdotum ordine.*

Pour la page 398.

NOTE III.

Pourquoi on met leur martyre en l'an 306.

Sur.15.nov p. 346.§ 9. 'Arethas dit que S. Gurie & S. Samone furent martyrizez ſous un Gouverneur envoyé par le ſucceſſeur de Diocletien, [c'eſt à dire aſſurément par Maximin, qui fut fait Ceſar le premier may 305. Ainſi on pourroit mettre dès la meſme année le martyre des Saints, arrivé le 15 de novembre. Neanmoins puiſque Maximin ne donna de nouveaux ordres contre les Chrétiens qu'en l'an 306, comme on le peut juger par l'hiſtoire de S. Appien, il vaut mieux differer d'un an le martyre de S. Gurie & de S. Samone.]

Pour la page 399.

NOTE IV.

Sur quelques circonſtances de l'hiſtoire d'Euphemie.

Sur.15.nov.p. 341.§ 12. 'Metaphraſte dit qu'Euphemie ayant trouvé quelque choſe ſur la bouche de ſon enfant, qu'elle jugea eſtre le poiſon dont il eſtoit mort, le mit dans le vetre de ſa maiſtreſſe, dans la penſée que ſi elle n'en mouroit pas, elle n'avoit pas empoiſonné ſon fils, & que ſi elle en mouroit, comme cela arriva, elle n'auroit que ce qu'elle meritoit. [Si cela s'eſt paſſé de la ſorte, Euphemie eſtoit vetitablement homicide, & il ſemble peu croyable que Dieu l'ait delivrée auſſitoſt aprés par un grand miracle. De ſorte qu'on peut croire que Metaphraſte a gaſté quelque choſe en cet endroit. Neanmoins Dieu a des taiſons bien differentes des noſtres, & ſes faveurs temporelles ne ſont pas toujours pour les plus ſaints. Quoy qu'il en ſoit, nous n'avons point cru devoir mettre cette circonſtance dans le texte, non plus que ce que dit auſſi Metaphraſte,] 'que le Got s'en retourna d'Edeſſe à Rome, [comme ſi c'euſt eſté le lieu ordinaire de ſa demeure; ce qui n'eſt nullement probable. Et il n'y avoit alors rien de commun entre Edeſſe & Rome.] §16.

NOTES SUR SAINTE PELAGIE.

Pour la page 400.

NOTE I.

Qu'elle n'eſtoit pas fille de Ste Domnine.

[Euſebe ni S. Chryſoſtome, ne témoignent point que Ste Pelagie euſt aucune alliance de ſang avec Ste Domnine & ſes filles, quoiqu'ils parlent d'elles toutes. Car il y a bien de l'apparence que c'eſt Sainte Pelagie qu'Euſebe a voulu marquer.] 'quand il dit que des Chrétiens ſe precipiterent à Antioche du haut de leurs maiſons, Euſ.l.8.c.12. p.305.c.

pour

pour ne pas tomber entre les mains des
p.305.306. perſecuteurs. 'Pour les autres, il en fait auſſitoſt aprés un ample recit, quoique
p.305.d. ſans les nommer: '& il n'y donne à Ste Domnine que deux filles vierges.

Aa.M.p.576. c. 'Ce qu'il dit de ces Saintes eſt à peu pres la meſme choſe que ce que Saint Ambroiſe dit de la mere & des ſœurs de Ste Pelagie; ce qui oblige à dire ou que Saint Ambroiſe parle d'une Sainte differente de Sainte Domnine, ou que quand il la fait mere de Ste Pelagie, c'eſt qu'il n'eſtoit pas tout à fait inſtruit de leur hiſtoire. [Ce dernier nous a paru plus aiſé à croire, que non pas qu'un evenement tel que celui là ſoit arrivé deux fois dans le meſme temps, dans le meſme pays, & avec preſque toutes les meſmes circonſtances.]

Pour la page 400.

NOTE II.

Des oraiſons de S. Chryſoſtome ſur Ste Pelagie & Ste Domnine: Du nom de la derniere, & du jour de ſa feſte.

Sur. 9. Jun. p. 141. 143. 'Nous avons dans Surius deux oraiſons de S. Chryſoſtome ſur Ste Pelagie.

Chry. t. 1. n. p. 85. 1. c. 'Fronton du Duc a donné la premiere en grec, tirée de deux manuſcrits de la bibliotheque du Roy. [Et pour l'autre, quoiqu'elle ſoit courte, elle a tant de raport avec l'air de S. Chryſoſtome en general, & en particulier avec les penſées de la premiere, qu'il eſt difficile de douter qu'elle ne ſoit auſſi de ce ſaint Docteur.

Pour Ste Domnine & ſes filles, outre ce qui en eſt dit dans Saint Ambroiſe
p. 96. 2. c [or. 91. p. 517. & dans Euſebe,] 'nous en avons une grande oraiſon dans S. Chryſoſtome parmi celles que Fronton du Duc a tirées des manuſcrits. [On pourroit remarquer qu'elle ſemble n'avoir pas tout le feu, l'elevation, & la nobleſſe de Saint Chryſoſtome, & elle ne finit point par une moralité, comme c'eſt l'ordinaire de ce Saint. D'ailleurs, il y a des choſes que l'autorité meſme de S. Chryſoſtome auroit de la peine à faire paſſer. D'autre part cependant elle eſt tout à fait liée avec l'homelie 34 du cinquieme tome, receue comme du Saint par les plus habiles:] '& Mr du Pin les met toutes deux entre celles qui en ſont veritablement. 'Savilius reçoit auſſi celle ſur Sainte Domnine comme legitime, & l'appuie ſur le catalogue d'Auſbourg, où elle eſt la 61. [S. Chryſoſtome n'obſerve pas auſſi toujours de finir par une morale les panegyriques des Saints. Nous croyons donc devoir citer cette homelie ſous ſon nom, en atrendant un plus grand éclairciſſement, & raporter ce qui s'y trouve pour le laiſſer au jugement des lecteurs.

Du Pin, t. 3. p. 219. 224. Chry. S. t. 5. h. 65. p. 473. 11. p. 711. 736.

Le nom des Saintes n'y eſt pas exprimé, non plus que dans Euſebe & dans S. Ambroiſe: & il paroiſt qu'on ne les ſçait que par la tradition conſervée dans le titre de cette oraiſon,] '& dans les offices des Grecs, où on les lit neanmoins avec quelque difference. La mere eſt quelquefois nommée Domna, & les filles Berine ou Verine,] & Prodoce. 'On trouve dans les martyrologes de S. Jerome au 19 d'octobre, les noms de Proſdote, Domna, Beronie, & Pelagie, partie à Antioche, partie en d'autres endroits, & avec aſſez de confuſion. Domna y eſt meſme qualifiée Vierge. [Avec cela, je ne ſçay ſi ce ne ſeroient point les meſmes Saintes.] Il y a auſſi une Nicé mere de quelques Martyrs.

Chry. t. 1. n. p. 96. 1. d. e. Flor. p. 926.

[Il y a encore plus de ſujet de raporter aux meſmes Saintes] 'ce qu'on trouve au 14 d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, d'Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres, *Domnæ*, *Domina*, ou *Domninæ cum ſuis virginibus coronatæ*. [Cette expreſſion extraordinaire *cum ſuis virginibus*, eſt fort claire dans l'hiſtoire de Ste Domnine d'Antioche; & fort obſcure en toute autre. Et d'ailleurs il eſt certain par l'homelie

Boll. 14. apr. p. 211.

de S. Chryſoſtome jointe à la 34e qui y a raport, que leur feſte ſe faiſoit vers le 14 d'avril: de ſorte que ce qu'on en lit au 19 d'octobre, doit ſe raporter à quelque dedicace, quelque tranſlation, ou quelque autre choſe ſemblable. En ce cas neanmoins il faut avouer qu'il y a faute dans preſque tous les martyrologes, où Ste Domnine du 14 d'avril eſt qualifiée Vierge. Mais la meſme faute ſe lit auſſi au 19 d'octobre. Elle eſt jointe le 14 d'avril dans quelques exemplaires à des Martyrs de Terni en Italie, *Interamna*. Mais il eſt ordinaire dans ces anciens martyrologes de joindre ainſi des Martyrs de differens lieux. Et peuteſtre que cela eſtoit mieux diſtingué dans les premiers exemplaires,] puiſqu'Uſuard, Adon, & Notker, aprés avoir marqué S. Procule à Terni, ajoutent, *Item S. Domnina &c.* [ce qui n'oblige point à la mettre à Terni, comme s'ils avoient mis *Ibidem*.]

Boll. 4 apr. p. 212 a.

Pour la page 402.

NOTE III.

Quelques fautes ſur Ste Pelagie.

Bar. 9. jun. d.

'Il y avoit à Conſtantinople une egliſe de Ste Pelagie; ce que Baronius entend de Sainte Pelagie d'Antioche.

Boll. 4 may, p. 454. a.

'Mais Bollandus fait voir que c'eſtoit de Ste Pelagie de Tarſe, qui eſtoit la plus celebre en cette ville.

Menæa. p. 94. Ugh. t. 6 p. 1097.

'Les Grecs diſent que Ste Pelagie qu'ils honorent le 8 d'octobre, rendit ſon eſprit en paix, ſans parler qu'elle ſe ſoit precipitée; & ils la mettent ſous Numerien. [Mais par tout le reſte de ce qu'ils en diſent, on voit bien que c'eſt la meſme dont ils font le 10 de juin, & dont parle S. Chryſoſtome.]

Pour la page 404.

NOTE IV.

Quelques faits difficiles à croire dans l'hiſtoire de Ste Domnine.

Chry. t. 1. oc. 31. p. 567. c.

'S. Chryſoſtome raporte que quelques uns diſoient que le pere de Ste Berenice & Ste Proſdoce, leur avoit aidé luy meſme à tromper les ſoldats & à s'en degager, afin qu'elles ſe puſſent jetter dans la riviere: & il ſuit ce ſentiment, diſant que leur pere avoit peuteſtre voulu contribuer à leur couronne, pour diminuer un peu devant Dieu la faute qu'il avoit faite en les trahiſſant & les livrant entre les mains de la juſtice. [Cela nous a paru ſi extraordinaire & ſi difficile à croire, que nous n'avons pas oſé mettre non plus ce qu'ajoute le meſme Pere,] qu'afin que les gardes ſceuſſent ce que les Saintes eſtoient devenues, & qu'ils euſſent quelque marque pour montrer qu'ils ne les avoient pas laiſſé echaper pour de l'argent, elles laiſſerent exprés leurs ſouliez ſur le bord de l'eau. p. 570. c. d.

NOTES SUR SAINTE EUPHEMIE.

Pour la page 405.

NOTE I.

Qu'il ne faut prendre ſon hiſtoire que de S. Aſtere.

All. de Sim. p. 225.

'LEs actes de Sainte Euphemie que nous avons dans Surius, ſont de Metaphraſte, [& dignes de luy.] Leo Allatius & Baronius en citent d'autres, que nous n'avons pas. [Nous en avons vu de manuſcrits differens de ceux d'Allatius, puiſqu'ils commencent par ces mots: *Quinto perſecutionis anno*. Ils ſont auſſi fort differens de Metaphraſte, & ont quelque choſe d'ancien & d'aſſez beau, mais ils ſont meſlez de tant de circonſtances fabuleuſes, qu'ils ne peuvent meriter aucune croyance.

p. 120. Bar. 16. ſept. 4.

Bede, Uſuard, & Adon dans leurs martyrologes, s'accordent aſſez avec Metaphraſte. Et meſme Ennode qui eſtoit Eveſque de Pavie au commencement du VI. ſiecle, ne s'en eloigne

Enn.car.17. p.592. pas,] dans une hymne qu'il nous a laiſſée ſur Sainte Euphemie. De ſorte qu'il paroiſt que les faits raportez par Metaphraſte eſtoient receus dans l'Egliſe longtemps avant luy : [Et nous nous ſerions cru obligez d'en raporter un abregé, ſans la difficulté que nous avons trouvée à les accorder avec Saint Act.M.p.541. 9. Aſtere d'Amaſée, qui vivoit à la fin du IV. ſiecle dans le Pont, & qui ainſi ne pouvoit pas manquer de ſavoir ce qu'on en diſoit de vray.]

Act.h.11.p. 211.a.c. 'Ce Saint dit qu'on luy caſſa les dents, & qu'on la jetta dans le feu, [mais ne dit point qu'elle ait ſouffert d'autres ſupplices. Metaphraſte ni les actes manuſcrits ne parlent point du premier ; ce qui ſuffiroit pour rendre leur narration tres ſuſpecte, quand elle ne le ſeroit pas d'ailleurs. Ennode & les martyrologes ne diſent rien non plus de ce tourment. Tous diſent qu'elle fut jettée dans le feu, ou qu'on l'y voulut jetter.] 'Mais au lieu que ſelon Saint Aſtere elle y conſomma ſon martyre, pour aller jouir auſſitoſt de Enn.p.593. la felicité du ciel, 'Ennode dit que le juge nommé Priſque, ayant commandé qu'on la jettaſt dans le feu, & les miniſtres ſe mettant en devoir de luy obeïr, ils furent arreſtez par une grande lumiere, & declarerent au juge en luy preſentant l'épée, qu'ils eſtoient preſts de ſouffrir la mort plutoſt que de toucher davantage à la Sainte : Et il ajoute qu'aprés cela on employa contre elle les cailloux, les foſſes, les beſtes, & des careſſes plus cruelles que tous les ſupplices.

[Ce recit d'Ennode s'accorde aſſez bien avec Bede, Uſuard, Adon, Metaphraſte, & Nicephore : mais je ne voy pas bien comment les accorder avec le diſcours de S. Aſtere. De ſorte que ſi nous voulons nous arreſter à ce Saint, que la qualité de ſa perſonne, le temps où il vivoit, & le pays où il parloit, aſſez peu eloigné de Calcedoine, rendent ſans doute fort conſiderable, il faut rejetter meſme le témoignage d'Ennode, quoiqu'il nous oblige, comme nous avons dit, de reconnoiſtre que les faits raportez par Metaphraſte eſtoient écrits des le commencement du VI. ſiecle. Mais il y avoit des ce temps là beaucoup de fauſſes hiſtoires receues communément, comme on le voit de celle de Sainte Eugenie par Saint Avit de Vienne.

On dira peuteſtre que Saint Aſtere ne fait que la deſcription d'un tableau, & que ce tableau pouvoit ne contenir qu'une partie de l'hiſtoire.] 'Mais S. Act.h.11.p. 208.d; 209.b: Aſtere dit poſitivement qu'il la contenoit toute. [Quand cela ne ſeroit pas, S. Aſtere ne pouvoit pas manquer d'en ſavoir le reſte, & il l'auroit ſans doute marqué en un mot.] Il avoit vu ce tableau au tombeau de Sainte Euphemie, [c'eſt à dire à Calcedoine, où l'on ſavoit parfaitement tout ſon martyre, & on y euſt plutoſt ajouté, que d'en retrancher quoy que ce fuſt.]

NOTE II.

Pour la page 406.

Qu'elle n'eſt point morte le 25 d'octobre : S'il y en a eu deux.

'Baronius cite des actes du Concile de Calcedoine, que le 25 d'octobre auquel la ſixieme ſeance du Concile fut tenue, eſtoit la feſte de Ste Euphemie ; [& cela donneroit lieu de croire que c'eſtoit le veritable jour de ſa mort. Mais le texte grec du Concile n'en dit rien dutout : Et meſme le jour de la feſte n'euſt pas eſté propre pour tenir une ſeance dans ſon egliſe.] Bar.451.§ 109| 16.ſeq t.a:

'Florentinius ſuit Baronius, & penche auſſi à croire que Sainte Euphemie marquée en divers martyrologes le 13 d'avril, eſt differente de celle du 16 ſeptembre. [Mais il faudroit des preuves conſiderables pour mettre deux Euphemies martyres à Calcedoine, Flor p 413 1| 414.1.

eſtant bien plus aiſé de croire qu'on ait fait ſa feſte en divers jours pour quelque dedicace, ou d'autres cauſes ſemblables.

Il ſemble qu'il en faille mettre une ſeconde, mais à Alexandrie, s'il n'y a point de faute dans Theophane,]'qui dit ſur la 32e année de Theodoſe II, [c'eſt à dire vers l'an 440,]qu'à Alexandrie on transfera les reliques de Sainte Euphemie Martyre le 26 de ſeptembre. [Car il n'y a aucun moyen de croire que les reliques de Sainte Euphemie de Calcedoine aient jamais eſté transferées à Alexandrie.]'Le P. Goar dans ſes notes croit qu'il faudroit plutoſt lire Ste Eugenie. [L'endroit n'eſt point du-tout traduit dans Anaſtaſe.]

Theph.p.82. b. P.572.

NOTES SUR SAINT PIERRE BALSAME.

NOTE I.

Pour la page 413.

Qu'on ignore le lieu de ſon martyre.

Boll.3.jan.p. 228.§ 10. 'BOLLANDUS qui veut que S. Pierre Balſame martyrizé à Aulane ſelon ſes actes & ſelon pluſieurs martyrologes, ſoit le meſme que Saint Pierre Apſelame martyrizé à Ceſarée en Paleſtine, comme Euſebe nous en p.119.§ 10. aſſure,'n'a garde de ſuivre ceux qui diſent que cette Aulane eſt Aulone dans la Macedoine. Il ſemble croire que c'eſt une ville qu'Ortelius place dans la Hier.ep.126. t.3.p.40c.d. Samarie.'Et S. Jerome témoigne qu'il y avoit dans la Paleſtine une campagne que ceux du pays appelloient Aulone. Act.M.p.557. 'On ſçait d'ailleurs que le Saint eſtoit d'Eleutherople ; ce qui porte à croire qu'il a ſouffert auſſi dans la Paleſtine, où la ville d'Eleutherople eſt celebre : [& nous n'en connoiſſons point d'autre.

Cependant de ce qu'il eſt né dans la Paleſtine, ce n'eſt pas une raiſon bien P.557.559. forte pour croire qu'il y ſoit mort.]'Il fut martyrizé dans la perſecution de Maximien ſous le gouverneur Severe : [Et Euſebe qui a fait une hiſtoire aſſez particuliere de ceux qui ont ſouffert en Paleſtine durant la meſme perſecution, ne parle d'aucun Gouverneur de ce nom. D'ailleurs les actes portent qu'il ſouffrit ſous l'Empereur Maximien, ſans rien dire de Maximin. Ainſi il faut apparemment changer ce texte, ou chercher le lieu de ſon martyre hors de la Paleſtine, & de tout l'Orient, qui n'a jamais proprement appartenu à aucun des Maximiens. Je croy meſme que l'Aulone de la Paleſtine, eſt un canton & une vallée en long ſelon la ſignification greque de ce nom, & comme le marque Saint Jerome. Autant qu'on le peut tirer]'de quelques paſſages qu'on cite de Theophraſte, [c'eſtoit toute la grande vallée d'autour du Jourdain & de la mer Morte. Mais les actes de Saint Pierre Balſame parlent d'une ville. Ces deux dernieres raiſons nous empeſchent encore de recourir]'à l'Aulone de Sozomene, qui eſtoit un canton du territoire d'Apamée dans la Syrie.'Eſtienne le geographe met quatre Aulones, dans la Laconie, dans l'Arcadie, dans la Crete, & dans l'Arabie. [Celle de Saint Pietre peut avoir eſté l'une des trois premieres, ſi on ne veut pas que ç'ait eſté celle de Macedoine, à quoy je ne voy neanmoins rien qui repugne.]

Spanh.t.4.p. 119. Soz.l.7.c.15. p.725.d. Steph.p.140.

'Au lieu d'Aulane un manuſcrit lit *in civitate Avelana* : [a] Et nous avons la ville d'Avelle dans la Campanie entre Naple & Avellino. [Si c'eſt le

Boll 3.jan.p. 228 § 2. a Baudr. p.87.

lieu du martyre de S. Pierre, Maximien nommé dans ſes actes eſt Hercule qui commandoit dans l'Italie.]

Pour la page 417.

NOTE II.

Qu'il faut diſtinguer Saint Pierre Balſame & S. Pierre Apſelame.

Boll. 3. jan. p. 128. § 1.

'La conformité des noms de Pierre Balſame & Pierre Apſelame, ſemble aſſez donner lieu de croire que ce n'eſt qu'un meſme Saint, comme l'a cru Bollandus: [& d'ailleurs on les fait tous deux nez à Eleutherople, & martyrizez dans la meſme perſecution: Mais d'autre part il y a diverſes choſes qui les diſtinguent.] p. 129. § 3. 'S. Balſame a eſté crucifié par ordre du juge Severe dans la ville d'Aulane le 3 de janvier, Euſ. de Pal. c. 8. 10. p. 330. c] 335. c. d. '& S. Apſelame condanné par Firmilien a eſté brulé à Ceſarée en Paleſtine le 11 du meſme mois. [Cela fait quatre differences eſſentielles. Pour les accorder au moins en partie,] Boll. p. 129. § 10. 'Bollandus veut qu'Aulane fuſt dans la Paleſtine, & qu'Euſebe ait mis le lieu de ſon martyre à Ceſarée, parceque c'eſtoit la capitale de la Paleſtine. [Mais c'eſt une maniere de parler tres impropre, ou plutoſt une vraie fauſſeté, de mettre des Martyrs à Ceſarée parcequ'ils ont ſouffert dans la Paleſtine.] Bollandus reconnoiſt dans le meſme endroit que Euſebe ne parle point de la ſorte, & [qu'immediatement avant que de parler de S. Apſelame,] il met à Aſcalon ceux qui ont ſouffert à Aſcalon. Auſſi il eſt reduit à dire que les actes de S. Balſame portent ſeulement qu'il fut pris à Aulane, d'où il peut avoir eſté § 1. conduit à Ceſarée. 'Mais les actes diſent diſtinctement qu'il fut pris à § 2. Aulane, '& qu'il y fut martyrizé le 3 de janvier.

[Nous avons montré d'ailleurs dans la note premiere, qu'il eſt fort difficile, ou plutoſt impoſſible de ſoutenir que S. Balſame ait ſouffert ſous Maximien dans la Paleſtine, où Euſebe ne marque point d'autre gouverneur qu'Urbain & Firmilien, ſans y joindre jamais Severe. Je ne voy point que Bollandus diſe rien ſur cette difference de noms, ni ſur celle des jours.] 'Il eſt fort embaraſſé ſur celle du ſupplice. Il demande ſi on ne peut pas dire qu'aprés qu'on l'eut attaché à la croix, on l'y ait enſuite brulé, ou qu'on l'ait deraché de la croix pour le jetter dans le feu. Mais perſonne ne dit rien de cela, ni les actes, ni Euſebe, ni les martyrologes, ni les menologes. [Auſſi la croix & le feu eſtoient deux derniers ſupplices tout differens l'un de l'autre; & je ne croy point qu'on les trouve jamais unis en une meſme perſonne, à moins que ce n'ait eſté par deux ſentences prononcées ſeparément, ſi quelque Martyr avoit eſté delivré miraculeuſement du feu. § 9.

Il me ſemble qu'aprés cela il eſt impoſſible de reconnoiſtre l'autorité des actes de S. Balſame, & de dire que ce ſoit le meſme que S. Apſelame. Auſſi je ne voy point que Bollandus allegue perſonne pour ce ſentiment: au contraire, 'ſelon ce qu'il en cite luy meſme, p. 128. § 48. Molanus & Raderus croient que ce ſont deux differens Saints.] 'Baronius Bar. 308. § 11. parle de S. Apſelame dans ſes Annales, ſans rien dire de l'autre: '& dans ſes 3. jan. f. notes ſur la feſte de S. Pierre Balſame il ne cite point dutout Euſebe.

[Comme nous ne croyons point que S. Balſame ait pu eſtre crucifié, & puis brulé, nous ne croyons point non plus qu'on puiſſe avoir égard] 'à quelques AA. M. p. 179] manuſcrits de ſes actes, où on lit qu'il Boll. p. 129. § fut crucifié & decapité, *cruce ſuſpenſus* 9. 10. *capite plexus eſt.* [Il faut ſuivre] ceux qui ne parlent que de la croix, comme le P. Ruinart & Bollandus les ont ſuivis dans leur texte. Pour Raban & Notker qui diſent qu'il fut tué par l'épée, [cela s'expliqueroit aiſément, puiſqu'on pouvoit haſter par l'épée la mort de

ceux qui eſtoient crucifiez, comme on le fit aux deux larrons en leur caſſant les jambes:] 'Et Euſebe ſe plaint comme d'une cruauté extraordinaire, de ce qu'on laiſſoit quelques Martyrs expirer de faim ſur la croix.

Ruf.l.8.c.8.p. 300.c.

NOTES SUR SAINT PAMPHILE.

NOTE I.

Pour la page 422.

Que ſon apologie pour Origene, & celle d'Euſebe, ne ſont qu'un meſme ouvrage.

'SAINT Jerome avoit cru d'abord que l'apologie d'Origene, qui portoit le nom de S. Pamphile, eſtoit un ouvrage different des ſix livres d'Euſebe pour Origene: & c'eſt pourquoi 'il dit dans ſon traité Des hommes illuſtres, que Saint Pamphile a écrit cette apologie avant Euſebe, 'à qui il attribue celle qui eſtoit en ſix livres. 'Il met encore en un autre endroit S. Pamphile au nombre des auteurs eccleſiaſtiques; [ce qui ne peut eſtre qu'à cauſe de cet ouvrage.] 'Mais environ dix ans aprés, ayant eſté obligé de lire ces apologies à cauſe de la diſpute qui s'eleva entre luy & Rufin, il reconnut que ce que l'on attribuoit à S. Pamphile n'eſtoit que le premier livre des ſix qui portoient le nom d'Euſebe: ce qu'il repete pluſieurs fois. [De ſorte qu'il y a lieu de s'étonner] 'comment dans la lettre 65 il dit que ce livre attribué à S. Pamphile, n'eſt preſque autre choſe que le 6e de la meſme apologie faite par Euſebe. [Si c'en eſtoit le premier, comme il le dit partout ailleurs, ce n'en eſtoit pas le ſixieme. Ainſi il ſemble neceſſaire de recourir à ce que Saint Jerome meſme avoue,] 'qu'il avoit dicté cette lettre avec aſſez de precipitation.

Hier.in Ruf. l.2.c.6.p.223. a.

v.ill.c.75.p. 293.a.

c.81.p.294.d.

ep.84.p.327. b.

in Ruf.l.1.c. 2.p.199.a|2. c.6.p.223.a|3. c.4.p.215.b.

ep.65.c.4.p. 175.b.

b.

NOTE II.

Pour la page 422.

Que S. Jerome ne prouve point que cette apologie ne ſoit pas de S. Pamphile.

Hier.ep.65.p. 175.b.

'S. Jerome dans ſon epiſtre 65, veut attribuer à Didyme ou à quelque autre ami d'Origene, le livre de S. Pamphile pour cet auteur: mais c'eſt ſans en raporter aucun fondement. [Et il n'y a pas lieu de s'arreſter beaucoup à cette conjecture qu'il a abandonnée luy meſme dans ſes autres livres, où il attribue conſtamment à Euſebe l'ouvrage que Rufin publioit ſous le nom de S. Pamphile.

Pour ce dernier point, Rufin & luy avoient tous deux raiſon; le livre ayant eſté fait conjointement par S. Pamphile & par Euſebe, ſelon Euſebe meſme, Socrate, & Photius, comme on l'a marqué dans le texte.]

'Mais S. Jerome paſſa plus avant, & ſoutint que ce livre n'eſtoit point dutout de S. Pamphile. 'Car on eſtoit ſurpris de voir qu'Origene défendu par ce ſaint Martyr, euſt eſté condanné par le Pape Anaſtaſe & Theophile d'Alexandrie, & l'autorité de ces Eveſques cedoit dans l'eſprit de beaucoup de perſonnes à celle de Saint Pamphile. 'Pour prouver donc que l'apologie d'Origene n'eſtoit point de S. Pamphile, il allegue, 1°. Que le premier livre cite les ſuivans, ('ce qui ne ſe trouve pas neanmoins dans celui que nous avons,)' & que les ſuivans citent le premier: [en quoy il n'y a rien d'étrange,] 'puiſque tous les cinq premiers eſtoient compoſez par S. Pamphile & Euſebe enſemble.

in Ruf.l.1.c. 6.p.223.a.

l.1.c.2.p.195. b.

a.

Hall.v.Ori.l. 4.c.1.p.228.

Hier.p.199.a.

Euſ.l.6.c.33. p.231.a.

2. 'Que S. Pamphile, ſelon Euſebe meſme, n'a rien écrit qui luy fuſt propre, hors quelques lettres. 'Mais cette apologie luy eſtant commune avec Euſebe, ne luy eſtoit pas propre; [outre que ce premier livre eſtant tout compoſé de

Hier.p.199.a. b.

Bull.l.1.c.1. § 1.p.264.

paſſage d'Origene, hormis le commencement, qui n'eſt en quelque ſorte qu'une lettre adreſſée aux Confeſſeurs, il peut tenir rang parmi les lettres : Et cela a certainement plus d'apparence, que de croire qu'Euſebe ſe contredit ouvertement en attribuant un livre à un homme qu'il dit n'avoir rien écrit. Neanmoins la premiere réponſe paroiſt la meilleure, eſtant fort probable qu'Euſebe n'a mis le mot de *proprii operis*, ſelon la traduction de S. Jerome meſme, (car nous n'avons pas les termes d'Euſebe,) que pour excepter cet ouvrage qu'ils avoient fait conjointement.]

Rlet ep.65.c. 6.p.193.b. 3. 'Que nous n'avons point d'autre ouvrage de S. Pamphile, par la comparaiſon duquel nous puiſſions dire que celui-ci eſt de ſon ſtyle. [Cela eſt vray à noſtre égard, mais non à l'égard de ceux qui ayant vu ſes lettres, ou qui connoiſſant ſa perſonne, pouvoient diſcerner par le ſtyle ce qui eſtoit de luy ou n'en eſtoit pas. Que ſi nous ne le pouvions connoiſtre que par cette voie, nous aurions ſujet d'en douter, & non de le nier. Mais puiſqu'Euſebe nous en aſſure, & que Photius, qui d'ailleurs ſe declare partout contre Origene, ne fait point difficulté de l'avouer, nous ne pouvons pas faire grand fort ſur cette raiſon. S. Jerome n'a pas meſme oſé dire que le ſtyle de cette piece fuſt tout à fait conforme à celui d'Euſebe. Et en effet, il ſemble qu'il y ait quelque difference.]

b'in Ruf.l.1. p.199.a] 3.p. 236.c. 4. 'Que S. Pamphile ayant toujours eſté défenſeur de la foy Catholique touchant le Verbe; Euſebe au contraire comme chef de l'Arianiſme, montroit dans ce livre que les ſentimens d'Origene eſtoient conformes à cette erreur, p.199.a. & que Rufin ayant traduit tout le reſte mot à mot, avoit ſeulement changé quelques paſſages touchant le Fils de Dieu, & le Saint Eſprit. [Il ſe peut bien faire que ces deux queſtions n'eſtant pas encore ſi emues dans l'Egliſe, Saint Pamphile n'auroit pas eſté tout à fait exact à rechercher ce qu'il y en avoit de plus fort & de plus clair dans Origene. Et ceux qui ne prennent pas le menſonge officieux pour un peché, pourroient croire que Rufin a eſté capable de ſubſtituer des paſſages d'Origene tout à fait formels pour la conſubſtantialité au lieu de ceux que S. Pamphile y avoit mis. Mais ne le pouvant ſavoir aſſurément que par le texte grec de cette apologie, que nous n'avons point, je ne ſçay s'il y auroit de la juſtice à condanner Rufin de cette mauvaiſe foy ſur la depoſition de Saint Jerome qui eſtoit ſon ennemi declaré.] 'Et c'eſt Saint Jerome meſme qui dit que *Profeſſa inimicitia ſuſpicionem habent mendacii*. 'Auſſi Rufin pretend qu'on ne ſauroit trouver aucune hereſie dans ce livre de Saint Pamphile : & que S. Jerome ne l'en accuſe qu'en general, parceque s'il vouloit declarer dans le particulier ce qu'il y trouve à redire, il feroit voir à tout le monde l'injuſtice de ſon accuſation: [ce que nous ne voudrions pas non plus tenir pour aſſuré ſur la parole de Rufin.] Mais il eſt vray que Photius, ſevere juſqu'à l'excés pour tout ce qui approche de l'Arianiſme, n'ayant rien remarqué ſur cela dans l'apologie d'Origene, on a grand ſujet de croire qu'il n'y avoit rien dont les Ariens puſſent tirer avantage. [C'eſt pourquoy je ne ſçay meſme s'il y a lieu de dire avec Bullus,] 'que Rufin, ſans ajouter aucun paſſage qui n'euſt pas eſté mis par S. Pamphile, en avoit retranché quelques uns où il y avoit des expreſſions dures & ſuſpectes.

l.1.c.3.p.101. b. ex Ruf.l.2.p. 228.d. Bull.l.2.c.9.§ 10.p.107. p.108.109.

'Il ſemble donc que le P. Halloix a quelque raiſon de ſe plaindre de Marianus Victorius, qui dans ſon edition de S. Jerome, a mis que cette apologie eſtoit fauſſement attribuée à S. Pamphile, 'ſous le nom duquel elle

Hall.v.Ori.l. 4.c.1.p.231. p.225.

ſe trouve, & dans toutes les autres editions de Saint Jerome, & dans les manuſcrits, comme elle luy eſt auſſi attribuée par Socrate, lorſqu'il dit que Saint Pamphile Martyr avoit inſeré le panegyrique d'Origene par Saint Gregoire Thaumaturge, dans les livres qu'il avoit faits pour le meſme auteur. Nicephore eſt du meſme ſentiment; & Tritheme entre les Latins, avec beaucoup d'autres. Baronius ne s'en eloigne pas non plus. Halloix cite encore le jeune Arnobe, qui a ſuivi de pres Saint Auguſtin, qui a compoſé trois livres pour ſa défenſe. C'eſt le celebre Prædeſtinatus donné par le P. Sirmond, qui attribue abſolument cet ouvrage à Saint Pamphile. Le Synodique donné par le P. Lupus, [qui eſt de la fin du VI. ſiecle,] & d'un auteur fort oppoſé à Origene, cite l'apologie d'Origene & de ſes dogmes en l'attribuant à Euſebe, & en ajoutant neanmoins qu'elle portoit en teſte le nom de [S. Pamphile] Martyr, auſſibien que celui d'Euſebe. Photius en parlant d'un anonyme qui avoit écrit cinq livres pour Origene, dit qu'il ſe fondoit principalement ſur S. Pamphile & ſur Euſebe.

Socr. l. 4. c. 27. p. 244. d.
Nphr. l. 10. c. 34. p. 34. d.
a Hall. p. 224.
Bar. 256. § 40.
Hall. p. 224.
Prad. c. 22. 43. p. 23. 38.
Lup ep. 198. p. 197.
Phot. c. 117. p. 291.

[Il ſemble que Saint Jerome meſme ne ſe ſoit pas tout à fait fié à ce qu'il pretendoit que cette apologie n'eſtoit pas de S. Pamphile, puiſqu'il chetche encore d'autres raiſons pour en diminuer l'autorité,] ſavoir que S. Pamphile n'eſtoit pas Martyr lorſqu'il l'a écrite; [ce qui eſt cependant d'autant moins ſolide en cette rencontre,] que Saint Pamphile l'écrivit dans la priſon meſme, où il avoit eſté mis aprés avoir enduré les tourmens. [Ainſi il eſtoit deſtors veritablement Martyr, ſelon le langage de ce temps là.]

Hier. ep. 65. c. 4. p. 193. b.
Phot. c. 118. p. 296.
Euſ. de Pal. c. 7. p. 319. b.

Saint Jerome promet de répondre à cette apologie d'Origene, ſi Dieu luy donnoit aſſez de vie pour cela. [Nous ne voyons pas qu'il l'ait executé, quoiqu'il ait vécu pluſieurs années depuis.]

Hier. in Ruf. l. 2. c. 6. p. 223. a.

NOTE III.

Pour la page 423.

Que Saint Pamphile a eſté mis en priſon en 307, & a eſté martyrizé en 309.

Euſebe ayant parlé de la confeſſion de Saint Silvain, arrivée le 5 novembre dans la cinquieme année de la perſecution, [c'eſt à dire en l'an 307,] ajoute que le Gouverneur inventa enſuite de nouvelles peines contre divers Chrétiens, dont l'un fut S. Pamphile, qu'il mit en priſon &c. [S. Pamphile ne fut donc mis en priſon qu'à la fin de 307 au pluſtoſt.] Il y demeura deux ans entiers, ſelon les termes d'Euſebe. Ainſi le jour de ſon martyre, qui fut le 16 de fevrier, [doit tomber en l'an 310, à la fin de la ſettieme année de la perſecution, ou meſme au commencement de la huittieme, ſi nous contons depuis le premier janvier.]

Euſ. de Pal. c. 7. p. 318. a. c.
d.
p. 319. a.
c. 11. p. 337. a.
b.

Cependant Baronius met ſon martyre un an pluſtoſt. [Et ce qui peut le favoriſer,] c'eſt qu'Euſebe aprés avoir commencé l'hiſtoire de la ſixieme année de la perſecution, marque enſuite divers Martyrs ou Confeſſeurs, comme S. Paul le 25 de juillet, S. Zebin & d'autres le 13 de novembre, S. Arés le 14 du mois ſuivant, qui eſtoit celui de decembre, S. Pierre Apſelame le 11 de janvier: [enſuite de quoy il ajoute:] *Le temps nous appelle à parler du martyre de Saint Pamphile.* Et ce martyre eſtant arrivé le 16 de fevrier, [on eſt porté naturellement à croire que c'eſtoit en 309, à la fin de la ſixieme année de la perſecution, qui ſelon le conte d'Euſebe, ne devoit finir qu'à Paſque. Et en effet, il ſeroit étrange que marquant expreſſément dans les autres Martyrs de Paleſtine en quelle année de la perſecution ils ont ſouffert, il ne l'euſt oublié qu'à l'égard de Saint Pamphile qu'il conſideroit plus que tous les autres, en paſſant de la ſixieme année de la perſecution,

Bar. 308. § 1. 2.
Euſ. de Pal. c. 8. p. 330. a.
p. 332. c.
c. 9. p. 333. d.
c. 10. p. 335. b.
c.
c. d.
c. 11. p. 336. a.
p. 337. b.

tion, à la ſettieme, ſans nous en avoir avertis.

Aprés avoir parlé du martyre de S. Pamphile, & de ſes compagnons,] [a]dont le dernier qui eſt Saint Eubule, ſouffrit le ſettieme de mars, [b]il dit que l'Egliſe jouiſſoit d'un aſſez grand repos à la fin de la ſettieme année de la perſecution, [c'eſt à dire au mois de mars 310. Et comment cela ſera-t-il vray, ſi l'on faiſoit encore tant de martyrs juſqu'au 7 de mars?

Il faut donc apparemment ſuivre le ſentiment de Baronius, & dire que quand Euſebe donne deux ans entiers à la priſon de S. Pamphile, cela ſignifie ſeulement qu'elle a duré plus d'un an, en ſorte qu'on pouvoit dire qu'elle en avoit duré deux. Et cette maniere de parler qui peut nous paroiſtre extraordinaire, ne l'eſt pas neanmoins dans Euſebe, ni dans quelques autres hiſtoriens.] [b]Auſſi M[r] Valois s'eſt contenté de traduire *biennii ſpatio*, & non *integro biennio*.

[En mettant le martyre de S. Eubule le 7 mars 309, il faut dire qu'il n'y eut plus de martyrs à Ceſarée durant le reſte de la meſme année, ni en 310, 311, 312, que finit la perſecution. Mais cet inconvenient nous paroiſt moindre que celui de dire qu'Euſebe n'auroit point marqué l'année du martyre de Saint Pamphile.] [c]Et aprés tout, nous ſommes bien obligez d'avouer que depuis le mois de may 310, auquel on met le martyre de S. Silvain de Gaza, il n'y eut plus aucun martyr, non ſeulement à Ceſarée, mais meſme dans toute la Paleſtine.

[a] p. 341. d.
[b] n. 1. p. 343. a.
[c] n. 1. p. 343. d.
[c] n. 11. p. 336. d.

NOTES SUR SAINT QUIRIN.

NOTE I.

Pour la page 430.

Des villes de Scarab & de Sabarie.

[La ville appellée Scarab dans les actes de S. Quirin, *urbs Scarabetenſis*, eſt apparemment celle que les geographes nomment Scarabantia,] [a]que l'on croit s'appeller aujourd'hui Scapring, [b]ou Schraping. C'eſt une ville de Hongrie pres la riviere de Rabniez à 7 grandes lieues de Preſbourg, tirant vers le Sud.

[a] Geo ſac. p. 76. Act. M. p. 554.
[b] Sanſon.

[Sabarie où S. Quirin fut martyrizé, eſt celebre par la naiſſance de Saint Martin. Sanſon dans ſon ancienne Allemagne la place juſtement où eſt aujourd'hui Sarwar, au confluant des rivieres de Rab & de Guncz. La Geographie ſacrée *p. 76*, dit que c'eſt Zom-Bathel qui eſt ſur le Guncz à deux grandes lieues de Sarwar au nord-nord-oueſt. Sanſon ſemble le confirmer, en mettant dans ſa nouvelle geographie une ville de Sabaria pres de Zom-Bathel. Toutes ces places ſont dans la Hongrie.]

NOTE II.

Pour la page 430.

Sur la mort de S. Quirin.

[a]Prudence ſemble dire que S. Quirin mourut eſtant encore ſur l'eau, & que ſon corps n'enfonça dans l'eau qu'aprés qu'il fut mort. [Neanmoins il ne le dit pas aſſez formellement pour l'oppoſer à Saint Jerome & aux actes qui le copient.] [b]Et meſme il dit aſſez clairement en un autre endroit, auſſi-bien que Saint Jerome, qu'il mourut noyé dans l'eau.

[a] Prud. de M. 7. p. 110.
[b] p. 109.

NOTE III.

Pour la page 430.

Sur le lieu de ſa ſepulture.

[Je ne voy pas moyen d'accorder Prudence avec les actes de S. Quirin ſur le lieu de la ſepulture de ce Saint.]

Prud de M. 7. p. 108. 109] Flor. p. 578. t. a Sur. 4. jun. p. 46. §6.

'Car Prudence dit clairement que ſon corps eſtoit dans la ville de Siſcia; [a] au lieu que ſelon ſes actes, ſon corps ayant eſté trouvé un peu audeſſous de l'endroit où il avoit eſté noyé à Sabarie, il fut mis dans une egliſe *ad Scarabetenſem portam* [c'eſt à dire ſans doute à la porte de Sabarie qui conduiſoit à Scarab, puiſque les actes ne diſent point qu'il ait eſté tranſporté hors de Sabarie: Et on ne voit pas pourquoi on l'auroit porté à Scarab. On l'auroit pu reporter à Siſcia dont il eſtoit Eveſque, & où il pouvoit y avoir une porte de Scarab. Mais les actes n'en diſant rien, il eſt plus aiſé de croire que Prudence ne met ſon tombeau à Siſcia, que parce-qu'il a ſceu qu'il en eſtoit Eveſque, & n'a pas ſceu qu'il fuſt mort ailleurs. Car il ne le dit jamais dans le poeme qu'il en a fait;]'& il y ſuppoſe meſme viſiblement qu'il eſt mort parmi ſon peuple: *Spectant eminus è ſolo Ductorem pavidi greges &c.*

Prud. p. 109.

[Il ſemble neceſſaire de dire que ſon corps n'eſtoit ni à Siſcia, ni à Sabarie; mais à Scarab auprés de la porte,]

Sur. 4. jun. p. 46. §7.

'puiſqu'on lit dans les actes que les peuples ayant eſté obligez de s'enfuir de Scarab à cauſe des courſes que les barbares faiſoient dans la Pannonie, emporterent à Rome le corps de Saint Quirin. [Cependant puiſqu'on ne voit point, comme nous avons dit, pourquoi on l'auroit porté à Scarab plutoſt que de le laiſſer à Sabarie où il eſtoit mort, ou de le raporter à Siſcia, on a quelque lieu de croire qu'il y a faute en cet endroit des actes, & qu'au lieu de *Scarabetenſi*, on doit lire *Sabaratenſi*, ou *Sabarienſi*. Je ne ſçay ſi l'on ne pourroit point dire auſſi que la ville de Sabarie ayant eſté ruinée, on en avoit tranſporté le corps du Saint à Scarab, qui pouvoit eſtre plus forte, & enſuite de Scarab à Rome.

Mais il faut remarquer que l'article ſettieme des actes, qui parle de cette tranſlation de Scarab à Rome, eſt apparemment une addition faite aux actes, puiſque l'article 6 finit par la glorification, qui marque que c'eſt la concluſion de l'ouvrage.]'Et le Pere Ruinart ne met point dutout ce 7e article dans ſon edition. [Il eſt donc aiſé que l'auteur de cette addition n'ait point ſceu autrement d'où le corps du Saint avoit eſté apporté à Rome, & qu'ainſi il ſe ſoit laiſſé tromper par l'equivoque de *ad Scarabetenſem portam*, qu'il trouvoit dans les actes, ſans autre explication.]

AA. M. p. 115.

NOTES SUR SAINT PIERRE D'ALEXANDRIE.

Pour la page 458. § 1.

NOTE I.

Qu'on ne peut avoir aucun égard à tous les actes que nous en avons.

Article I.

Diverſes raiſons qui peuvent le montrer.

[Pour ſavoir quel jugement on doit faire des actes de S. Pierre d'Alexandrie, il faut remarquer qu'il

Conc.t.5.p. 652.c. y en a eu de tres anciens,]'puiſqu'ils ſont citez par Juſtinien,[de l'autorité deſquels nous n'avons rien à dire, n'en ayant que ce fragment. Ils pourroient bien neanmoins n'avoir eſté faits que depuis Theophile d'Alexandrie,]puiſqu'ils diſoient qu'Origene avoit donné beaucoup de peine à Heracle & à Demetre. [Car Theophile eſt le premier que nous trouvions avoir mis Heracle au rang des ennemis d'Origene, avec lequel au contraire il paroiſt avoir toujours eſté fort uni. *V. Origene note 23.*

Sans parler donc de ces anciens actes, nous en avons aujourd'hui de deux ſortes, les communs qui ſont dans Surius, & ceux que le P. Combefis

Bar.310.§ 4. nous a donnez depuis peu.]'Baronius reconnoiſt des fautes dans ceux de

Combf act.p. 224.225. Surius.'Combefis ne les traite pas plus favorablement.[Et un homme fort judicieux les qualifie des fables.]

p.130. 'Combefis croit que ceux qu'il nous donne, ſont plus veritables, & fort capables d'enrichir l'Egliſe,[& il l'a perſuadé à diverſes perſonnes. Il eſt vray qu'ils ſont plus conformes que les autres avec ce que Juſtinien cite des plus anciens. Mais cette conformité n'eſt pas entiere. Non ſeulement le ſtyle en eſt aſſez different pour faire juger que ce n'eſt pas la meſme piece, mais il y a des fauſſetez contre l'hiſtoire dans ceux de Combefis, qui ne ſont pas dans les autres:]'Et au lieu que p.195.204. dans Combefis, Saint Pierre parle en particulier à Achillas & à Alexandre, 'Juſtinien dit que ce qu'il cite des Conc.p.652. autres eſt tiré, ἐκ τῆς μυσταγωγίας ἧς ἐποιήσατο πρὸς τὴν ἐκκλησίαν, [c'eſt à dire ce ſemble du diſcours qu'il faiſoit dans l'aſſemblée des Fideles, en celebrant les myſteres: Et cela fait une hiſtoire toute differente.]

'Outre cela, il eſt bon de remarquer, All.de Sim.p. 1°. Que ces actes du P. Combefis ſont 126. ceux meſmes de Metaphraſte, ſelon le jugement qu'en a fait Leo Allatius.'M^r Euſ.n.p.319. Valois dit auſſi que ce ſont les com- 2.b.c. muns alterez par Metaphraſte:[& quoy que Combefis faſſe pour taſcher d'effacer une opinion ſi deſavantageuſe aux ſiens, qui peut bien en effet n'eſtre pas vraie en toutes choſes,]'il n'oſe pas Combf.act.p. neanmoins le nier abſolument; [a]& il 121. dit meſme que cela pourroit bien eſtre. [a] p.183.

2°.'Ce qui a choqué Baronius dans Bar.310.§ 4. les actes de Surius, c'eſt qu'il y eſt dit que S. Pierre avoit excommunié Arius à cauſe de ſon hereſie, par laquelle il faiſoit le Fils inferieur au Pere; au lieu qu'il n'a commencé à preſcher cette hereſie qu'aſſez longtemps aprés la mort de S. Pierre, ſous l'epiſcopat de S. Alexandre.'Il eſt vray que ceux de Combf.act.p. Combefis ne diſent pas poſitivement 194. le ſujet de ſon excommunication:[& on peut dire que cette omiſſion en eſt déja un defaut.]'Cependant avant que p.193.194. de parler de cette excommunication, ils s'étendent beaucoup ſur ſon hereſie,[& nous portent par là à croire que

c'eſt pour cela qu'il avoit eſté excommunié.] p.195. 'Mais ils diſent poſitivement que Saint Pierre accuſa Arius d'avoir ſeparé le Fils de la gloire & de la conſubſtantialité du Pere, [de quoy JESUS CHRIST ne luy avoit rien dit dans ſa pretendue viſion. Il reſte donc qu'Arius euſt commencé deſlors à preſcher ſon hereſie. Et c'eſt ce que p.224. le P. Combefis n'oſeroit dire.] 'Auſſi il ne délie pas ce nœud, mais il le coupe tout d'un coup, en diſant ſans aucune preuve, que c'eſt une addition faite au texte: [Aprés quoy il n'y a plus de difficulté indiſſoluble.]

p.122. 3°. 'Il ſe ſert encore de la meſme voie pour répondre à une objection particuliere p.189. à ſes actes. 'Car ils portent que S. Pierre fut executé par l'ordre de Diocletien, & ce nom y eſt repeté par deux fois, [quoiqu'il ſoit conſtant que ç'a eſté ſous Maximin, ſix ans & plus aprés la demiſſion de Diocletien.

Pour continuer à marquer en un mot les autres difficultez que l'on peut p.190. former ſur ces actes,]'ils diſent, 4°. Que Diocletien envoya cinq Tribuns à Alexandrie, pour emmener le Saint à Nicomedie; [au lieu que les communs ne parlent que d'un; ce qui eſt beaucoup plus vraiſemblable.]

Euſ.l.9.c.6.p. 351.c. 5°. 'Euſebe dit que S. Pierre ayant eſté pris, fut auſſitoſt decapité, ἀθρόως ἔπτω. [Cela ne s'accorde pas bien avec les actes de Surius, qui diſent que ſur la ſedition du peuple qui ſuivit cet empriſonnement, l'on envoya à Nicomedie prendre les ordres du Prince.]

Combf.p.192. 'Mais ceux de Combefis au lieu de lever cette difficulté, l'augmentent encore, en diſant ce ſemble que les cinq Tribuns y furent eux meſmes.

p.191. 6°. 'Ces actes diſent qu'Arius eſtoit Soz.l.1.c.15. p.416.a.b. Preſtre, ἀπὸ πρεσβυτέρων: & Sozomene dit nettement qu'il n'eſtoit alors que Diacre, & qu'il fut fait Preſtre par Achillas, aprés la mort de S. Pierre.

Comb.p.109. 7°. 'Lorſque Saint Pierre parle de ſes predeceſſeurs dans ces actes, il y met un Milius [que nous ne connoiſſons point. Il n'y a pas de nom entre eux qui en approche que celui d'Abilius.]

8°. 'Dans ce meſme lieu, il met, p.205.209. [contre la verité de l'hiſtoire,] Saint Heracle aprés S. Denys & S. Maxime. Il fait meſme cette faute en deux endroits: & le premier eſt 'le paſſage Conc.t.5.p. cité par Juſtinien, où cette faute ne ſe 651.c. trouve pas neanmoins. 'Le P. Combefis Comb.p.218. répond avec quelque probabilité pour le premier: mais il n'a pour le ſecond que ſon recours ordinaire ſur la corruption du texte.

9°. 'S. Pierre ajoute que Sabellius p.202.203. avoit fort tourmenté Saint Denys, & l'avoit obligé de courir de coſté & d'autre, [de quoy nous ne trouvons aucun veſtige dans l'hiſtoire.] 'Mais il peut Conc.p.651.d. l'avoir pris des anciens actes citez par Juſtinien, qui ſignifient neanmoins plutoſt que S. Denys, outre les perſecutions [des payens] qui l'obligeoient à s'enfuir de coſté & d'autre, eut encore à ſouffrir les peines que luy cauſa l'hereſie de Sabellius.

10°. 'S. Pierre dit auſſi dans Combefis Comb.p.208. qu'Origene avoit fait beaucoup de peine à Saint Heracle, & que meſme il avoit cauſé un ſchiſme tres dangereux, qui duroit encore alors dans l'Egliſe. 'On trouve la meſme choſe dans ceux Conc.p.651.c. que cite Juſtinien. [Cependant quelque diſpute qu'il y euſt eu juſqu'alors dans l'Egliſe ſur le ſujet d'Origene, on ne voit point qu'il y ait eu de ſchiſme: & il eſt difficile, comme on a dit, de pretendre que S. Heracle ait eu de grands combats à rendre contre Origene, luy qui eſtoit le plus ancien de ſes diſciples, qui aprés avoir eſté longtemps ſon coadjuteur dans les Catecheſes, avoit enfin eſté établi par luy meſme ſon ſucceſſeur dans cet emploi, un an ſeulement avant que de monter ſur le thrône d'Alexandrie, & qui eut pour ſucceſſeur dans l'une

& dans l'autre charge S. Denys ſon condiſciple, & ami d'Origene vivant & mort.] Bar.248.§ 1. 'Ainſi Baronius paroiſt avoir plus de raiſon de dire que l'election de Saint Heracle appaiſa les troubles qui s'eſtoient elevez touchant Origene.

Comb.p.116. 11°. 'Il faut encore remarquer que ſelon les actes du P. Combefis, l'on voulut enterrer le corps de S. Pierre εἰς τὸ Θεωνᾶ, [ce qui ne peut ſignifier autre choſe que l'egliſe de S. Theonas.] Ath.ap.1.p. 685.d. 'Et neanmoins nous ſavons par l'autorité de S. Athanaſe, que cette egliſe n'a eſté baſtie que par S. Alexandre [ſucceſſeur non immediat de S. Pierre.]

Article II.

De la défenſe pretendue de recevoir jamais Arius dans l'Egliſe.

[Quand il n'y auroit rien d'ailleurs qui puſt diminuer l'autorité des actes de Saint Pierre, ſoit de ceux du Pere Combefis, ſoit des autres, il ne faut qu'examiner le fond de toutes ces pieces, pour faire voir qu'elles ne meritent pas un autre nom que celui de fable. La ſeule choſe preſque qui les rende celebres & agreables à ceux qui n'examinent pas avec tant de ſoin la verité des pieces & des hiſtoires, c'eſt ce qui y eſt dit touchant Arius,] Comb.p.193. 'ſavoir que ce miſerable qui eſtoit Preſtre, diſent ceux de Combefis que nous examinons particulierement, p.194. 'ayant eſté excommunié par S. Pierre, obtint que divers Eccleſiaſtiques, & entre autres Achillas & Alexandre, allaſſent interceder pour luy auprés de ce Saint, qui eſtoit alors pres de repandre ſon ſang pour J. C. Ils y furent en effet, p.195. '& Saint Pierre aprés leur avoir témoigné à tous en general l'horreur qu'il avoit d'Arius à cauſe p.196.197. de ſon hereſie, 'tira à part Achillas & Alexandre, & leur declara que J. C. luy eſtoit apparu en deplorant le ſchiſme qu'Arius devoit un jour cauſer dans l'Egliſe, luy avoit défendu de le recevoir, & luy avoit commandé de leur dire la meſme choſe, à eux qui devoient eſtre ſes ſucceſſeurs. p.204. 'Achillas & Alexandre raporterent ceci aux plus conſiderables du Clergé; p.205. '& Arius en ayant eu connoiſſance, ne fit rien pour lors, & ne laiſſa pas d'eſperer en l'affection d'Achillas & d'Alexandre. Mais ſes eſperances furent vaines, diſent les actes, & n'eurent aucun effet.

Soz.l.1.c.15. p.416.a.b. 'Nous avons déja fait voir qu'Arius n'eſtoit point Preſtre en ce temps là, [& qu'il n'a commencé à publier ſon hereſie que longtemps aprés la mort de S. Pierre. Mais ſans avoir égard à cela, ſi cette narration a quelque choſe de veritable, comment ne trouvons nous point qu'elle ait jamais eſté alleguée contre Arius, non pas meſme par Saint Alexandre & Saint Athanaſe qui ne la pouvoient ignorer? De plus, qui pourra ſe perſuader qu'une défenſe ſi expreſſe & ſi ſolennelle d'un Martyr, ait jamais pu eſtre violée?] Comb.p.226. 'Cela n'a pu ſe faire, dit le P. Combefis, que par des miſerables & des gents de neant, ou par des admirateurs & des diſciples d'Arius. L'un & l'autre, continue Combefis, ne ſe peut dire en aucune maniere de S. Alexandre, p.227/Ath.or. 'ni meſme de Saint Achillas, à qui Saint 1.p.306.a. Athanaſe donne le titre de Grand, [& que l'Egliſe honore au nombre des Saints le ſettieme de novembre. Cependant Achillas, ce ſaint & ce grand Eveſque, qui apparemment n'a ſurvécu Saint Pierre que de quelques mois,] eſt celui qui a receu Arius dans Soz.l.1.c.15. l'Egliſe, qui luy a permis d'exercer p.425.b. ſon office de Diacre, & meſme qui l'a elevé à la preſtriſe, comme Sozomene le declare; & aprés Achillas, Saint Alexandre en a fait cas, l'a eſtimé, & l'a honoré.

Comb.20.p. 226.227. 'Il eſt vray que Combefis accuſe Sozomene de s'eſtre trompé; [& cela

pourroit eſtre : mais il faut d'autres autoritez que les actes de Saint Pierre pour nous le perſuader. Sozomene ne ſera pas meſme le ſeul à condanner en ceci.] Thdrt.l.1.c.11. p.521.c. 'Car Theodoret dit qu'Arius eſtoit Preſtre ſous Saint Alexandre, & avoit le ſoin de l'explicanon des Ecritures,[ce qui n'eſt pas une petite marque d'honneur & d'eſtime. Que s'il faut dire que Theodoret ſe trompe auſſibien que Sozomene, au moins ne nierat-on pas qu'Arius ne fuſt dans la communion de l'Egliſe, qu'il n'y exerçaſt le ſacerdoce, & meſme qu'il n'y fiſt la fonction de Curé, lorſqu'il fut excommunié pour ſon hereſie. C'eſt ce que toute l'hiſtoire atteſte. Il faut donc que nonobſtant la défenſe faite de la part de J. C. par Saint Pierre à Achillas, & à Saint Alexandre, & communiquée par eux au Clergé,]l'un de ces deux ſaints Eveſques l'ait receu dans l'Egliſe[non]par trop de facilité, Bar.310.§ 6. 'comme le dit Baronius,[mais par une prevarication d'autant plus criminelle qu'elle a eſté plus funeſte à toute l'Egliſe.

Il eſt encore fort étrange comment ces Comb.p.205. actes peuvent dire]'qu'Arius eſpera inutilement d'eſtre rétabli par Achillas ou Alexandre,[puiſqu'il eſt tout à fait conſtant qu'il fut rétabli par l'un des deux.

Aprés cela je penſe qu'on ne s'étonnera pas ſi nous ne nous ſervons point d'une piece qui a tant de marques de ſuppoſition. Nous avons eſté bien aiſes de voir tout ceci confirmé par le jugement de Bollandus,]'qui dit que les Boll. may, t.1. p.54.a. actes grecs donnez par le P. Combefis paſſent pour eſtre moins anciens que les latins, & que ni les uns ni les autres Alex,t.8.p. 78. ne ſont point aſſez fideles. 'Le P. Alexandre abandonne auſſi abſolument ſon confrere, & ſoutient que tous les actes que nous avons de S. Pierre ſont des pieces viſiblement fauſſes & ſuppoſées.

'Baronius cite d'autres actes du meſme Saint, qu'il dit avoir eſté mis en latin par Anaſtaſe le bibliothecaire. Il ne les raporte que par extrait ou en abregé;[ce qui fait qu'il eſt plus difficile d'en juger.]Neanmoins puiſqu'il dit qu'ils ſont peu differens des communs, & qu'il en raporte la viſion où J.C. défendit à S. Pierre, à Achillas, & à Alexandre, de recevoir jamais Arius dans l'Egliſe,[ils ne doivent pas avoir plus d'autorité que les autres.] Bar.310.§ 4.

NOTE II.

Pour la page 441.§ 1.

Sur les differens actes de S. Menne.

'L'hiſtoire de S. Menne de Cotyée All.de Sim.p. que nous avons dans Surius *11.nov. p.* 225. *241*, eſt de Metaphraſte.[L'on y voit ſon ſtyle, particulierement dans les harangues. Mais pour les faits il n'y a rien de bien mauvais. Car le commencement meſme, qui eſt un peu extraordinaire, eſt aſſez ſemblable à l'hiſtoire de S. Gordie autoriſée par S. Baſile.

Nous en avons trouvé d'autres actes dans un manuſcrit, qui ont quelques marques d'antiquité & de verité, meſlées de fautes qu'on pourroit attribuer aux copiſtes : de ſorte que nous aurions pu en faire un extrait, ſans le commencement & la fin. Car perſonne n'oſeroit ſoutenir que'l'edit MS.p.420. qui y eſt raporté d'abord, ſoit veritablement l'edit de Diocletien ; & il n'y a point d'apparence que Diocletien en ait publié aucun contre les Chrétiens en la deuxieme année de ſon regne. Il n'eſt point probable non plus]'que le Saint ſe ſoit venu declarer Ibid. au Gouverneur comme Chrétien, pour s'aller enſuite retirer dans le deſert. [Mais la fin ſurtout ne peut paſſer que pour une fable.]'Car on y lit que p.427. le Saint avant que d'eſtre decapité, ordonna que quand il ſeroit mort, on miſt ſon corps ſur un chameau, qu'on laiſſeroit aller où il voudroit, & qu'on

enterraſt ſon corps où le chameau s'arreſteroit, *En quoy vous verrez,* dit-il, *la gloire de J.C.* [p.428.] 'Cela ſe fit de la ſorte, [ſans qu'on voie en quoy la gloire de J.C. parut. Metaphraſte ne dit rien de cela, & meſme il pretend que le corps du Saint fut brulé; ce qui convient mieux au temps de la perſecution.]

Pour la page 442. § 3.

NOTE III.

S'il faut mettre deux SS. Mennes, l'un à Cotyée, & l'autre en Libye.

[Ce que nous diſons qu'il peut y avoir eu deux Saints Mennes, l'un à Cotyée en Phrygie, l'autre en Egypte, c'eſt à dire dans la Libye, eſt fondé ſur la difference entiere de ce qu'on dit de l'un & de l'autre, quoiqu'on les mette dans le meſme temps. On le peut appuyer par les Ménées, qui marquent le 11 de novembre *p. 167.* Saint Menne Egyptien à Cotyée, en abregeant l'hiſtoire que nous en avons dans Surius, & mettent le 10 de decembre *p. 179.* un S. Menne ſurnommé Callicelade, qu'ils diſent avoir ſouffert à Alexandrie ſous Maximien, ou plutoſt Maximin, avec S. Hermogene & S. Eugraphe: Et ils en font une longue hiſtoire toute differente de celui de Cotyée, mais auſſi méchante qu'on en puiſſe voir.] [Sur.10.dec.p. 201.] 'Nous en avons auſſi dans Surius de tres longs actes du dernier, [All.de Sim.p. 227.] 'qui ſont reconnus pour eſtre de Metaphraſte. [a Bar.307.§ 38.] [a] Baronius y trouve quelques fautes; [mais il y en a bien d'autres. Mr le Maiſtre les qualifioit fables magnifiques: & il eſt impoſſible de n'en pas faire le meſme jugement. Car pour ne regarder que le fond, qui croira que l'Egypte ait eu deux Gouverneurs Chrétiens dans le feu de la perſecution, & qu'on les ait traitez tous deux enſemble de la maniere qu'ils le ſont dans ces actes, au milieu d'une ville puiſſante & ſeditieuſe comme Alexandrie, que l'on ſuppoſe meſme toute Chrétienne? A qui perſuadera t-on auſſi qu'Euſebe qui vivoit en ce temps là dans la Paleſtine, & dans l'Egypte meſme, a pu oublier deux Gouverneurs martyrizez en meſme temps, en preſence de l'Empereur qui y eſtoit venu exprés, luy qui releve ſi fort le martyre d'un ſimple Intendant des finances? Mais la fauſſeté de cette hiſtoire n'empeſche pas qu'il n'y ait eu veritablement un Saint Menne à Alexandrie, ou dans les environs, c'eſt à dire dans la Libye,] [Boll.11.jan.p. 1094.§ 11.] 'comme nous l'apprenons de l'hiſtoire de S. Cyr & de S. Jean.

[Ce qui embaraſſe,] [11.jan.p.507. § 97.] 'c'eſt que la vie de S. Jean l'Aumoſnier dit qu'il mourut le jour qu'on faiſoit à Alexandrie la feſte de S. Menne. [p.495.§ 12.13] 'Et l'on voit que les Grecs & la pluſpart des Latins font la feſte de S. Jean l'Aumoſnier le 11 ou le 12 de novembre, le meſme jour que S. Menne de Cotyée, ou le lendemain, [Nous ne voyons pas bien ce qu'on peut dire ſur cela, ſinon peuteſtre que l'onzieme de novembre eſt originairement la feſte de Saint Menne de Libye; dont le corps ayant eſté tranſporté à Conſtantinople, comme portent les Ménées, cela y a fait faire ſa feſte le 10 de decembre, & l'on y a mis S. Menne de Cotyée le 11 de novembre, lorſqu'on a commencé à l'y connoiſtre.] [Flor.p.961. 963.] 'Les martyrologes de Saint Jerome marquent ce jour là S. Minate [ou Menne] à Alexandrie, ſans parler de Phrygie ni de Cotyée. [Si cela eſt, il faut dire que tout ce que les anciens ont dit de S. Menne,) car ils n'en ont jamais diſtingué deux,) appartient à celui de Libye dont il y avoit une egliſe celebre à Alexandrie, quoique celui de Cotyée ait eſté plus connu dans l'Occident depuis le IX. ſiecle, auquel les actes de celui de Libye pouvoient eſtre moins communs, ou eſtre rejettez comme une fable. C'eſt ce que nous

propoſons aux lecteurs, en attendant que nous en ayons plus de lumiere.

Nous ne doutons point que quelques uns ne croient qu'il faut dire, avec Metaphraſte, que le corps de S. Menne de Cotyée fut raporté en Egypte, & ſans doute à Alexandrie; & qu'ainſi celui qu'on honoroit en cette ville le 11 de novembre eſt veritablement celui de Cotyée. Cela ne s'accordera pas avec les Grecs, qui diſtinguent celui de Cotyée de celui d'Alexandrie, dont ils veulent que le corps ſoit à Conſtantinople, & qu'ils ſurnomment Callicelade. Mais la plus grande difficulté,] 'c'eſt que celui de Libye eſtoit fort celebre à Alexandrie. *Per illum enim*, dit l'auteur des miracles de S. Cyr, *in hodiernum uſque diem tum Mareotes, tum Libya omnis confirmata ſubſiſtit, quodque præcipuum eſt, magna illa atque illuſtris Alexandria.* [Il y aura donc eu deux SS. Mennes celebres à Alexandrie: & cependant on parle toujours d'un ſeul ſans faire de diſtinction.

Boll.31.jan.p. 1094.§ 2.

Je ne ſçay s'il eſt permis de propoſer ici une autre conjecture, fondée ſur la reſſemblance de ce qu'on dit de Saint Menne de Cotyée, avec ce que Saint Baſile nous dit de S. Gordie martyrizé à Ceſarée en Cappadoce. *V. la perſ. de Diocletien § 64.* Car dans la verité c'eſt la meſme hiſtoire, & aſſez extraordinaire pour ne pas croire aiſément qu'elle ſoit arrivée deux fois en un meſme temps. Il eſtoit alors tres ordinaire d'avoir deux noms. Si donc nous ſuppoſons que S. Gordie s'appelloit auſſi Menne, & qu'il ſoit devenu celebre à Cotyée ſous ce dernier nom, plus connu peuteſtre dans la campagne, ſoit par la tranſlation de ſon corps, ſoit de quelque autre maniere; il ne ſera point étrange qu'on ait mis ſon hiſtoire en Phrygie, ni qu'on l'ait fait Egyptien, & qu'on ait fait porter ſon corps en Egypte à cauſe de celui de Libye,] 'celebre par toute la terre. § 1. [Il eſt certain que tous les auteurs un peu anciens n'ont connu que ce dernier; & il y a tout ſujet de croire que le 11 de novembre eſt le vray jour de ſa feſte, quoiqu'on y faſſe aujourd'hui celle de celui de Cotyée. C'eſt une penſée que nous ſoumettons à l'examen & au jugement des lecteurs.]

NOTE IV.

Pour la page 442.§ 3.

Sur une hiſtoire des miracles de Saint Menne de Libye.

'Nous avons dans Surius une hiſtoire attribuée à Timothée Patriarche d'Alexandrie, [qui fut Eveſque depuis 381 juſqu'en 385.] 'D'autres diſent à Theophile Eveſque d'Alexandrie [ſon ſucceſſeur. Elle ne contient que cinq miracles de S. Menne faits à Alexandrie, dont le premier eſt tout à fait étrange, le ſecond un peu moins, le troiſieme & le quatrieme ne ſont pas mauvais, & le cinquieme ſcandaleux au dernier point. Auſſi M^r le Maiſtre juge qu'elle paroiſt apocryphe. Elle pourroit eſtre de Timothée Elure, qui uſurpa le ſiege d'Alexandrie en 457, & ne meriter aucune croyance.] 'Les Grecs dans leurs Ménées mettent ces cinq miracles ſur le 11 de novembre, les raportant à Saint Menne de Cotyée, [quoique ſelon eux il ſoit different de celui d'Alexandrie.]

Sur.11.nov.p. 541.

Boll.may,t.1. p.50.2.

Men.p.163-171.

NOTE V.

Pour la page 443.§ 3.

Que le corps de S. Menne peut avoir eſté apporté de Libye à Conſtantinople vers l'an 625.

'Les Grecs diſent que le corps de S. Menne fut trouvé à Conſtantinople ſous le regne de l'Empereur Baſile, τοῦ φιλοχρίσου. [Ils marquent apparemment Baſile II.] 'qui regna cinquante ans, depuis 975 juſqu'en 1024. 'Ils ajoutent qu'on trouva dans ſon tombeau une inſcription qui marquoit le temps où il y avoit eſté mis, & qu'en ſupputant,

Men.17.feb.p. 184.

Lab.chr.&c. Men.p.184.

ſupputant, on trouvoit que ç'avoit eſté 400 ans auparavant. Ainſi il peut avoir eſté apporté à Conſtantinople vers l'an 625, au commencement des courſes des Sarrazins, peu aprés l'écrit fait ſur les miracles de S. Cyr,]'où l'on voit que le corps de S. Menne eſtoit encore en Libye.

Boll.31.jan.p. 1094.§ 31.

Pour la page 447.§ 5.

NOTE VI.

Qu'on n'a aucun bon monument pour l'hiſtoire de Ste Catherine.

All.de Sim.p. 125.

'Les actes de Ste Catherine que nous avons dans Surius, ſont reconnus pour

Bar.307.§ 33. 25.nov.a.

eſtre de Metaphraſte. 'Baronius aſſure qu'il y a diverſes choſes inſoutenables.

All.de Sim.p. 124.

'Leo Allatius cite d'autres actes de la meſme Sainte faits par un auteur incertain, '& de troiſiemes attribuez à

P.93.

un Athanaſe qui s'appelle ſerviteur de

Boll.may,t.1. p.51.52.

la Sainte. 'Bollandus croit qu'il l'eſtoit comme Paſicrate l'eſtoit de S. George, & il le pretend auteur de toute l'hiſtoire de Sainte Catherine, qu'on a, dit-il, d'autant plus de peine à croire vraie, qu'elle eſt plus extraordinaire & plus ſurprenante : de ſorte qu'on la peut mettre entre ces fictions que la facilité indiſcrette des Grecs a receues ſans diſcernement, & a fait paſſer enſuite aux Latins.

[On peut juger de la qualité de toutes ces pieces par les premieres paroles que Leo Allatius en raporte, puiſqu'elles mettent le martyre de Ste Catherine ſous Maxence, lequel n'a jamais eu d'autorité en Orient & à Alexandrie, où Ste Catherine a ſouffert ſelon l'opinion de tout le monde ; & nous ne craignons pas d'ajouter qu'il n'y a meſme jamais eſté reconnu publiquement pour Empereur, en la maniere qu'on reconnoiſſoit en Orient ceux qui regnoient en Occident. Auſſi ce nom de Maxence eſt une fauſſeté reconnue de tout le monde. Et il n'y a perſonne qui ne diſe qu'il faut lire Maximin. Molanus dans ſes notes ſur Uſuard, cite encore une autre hiſtoire de Sainte Catherine imprimée ſous le nom de Raban. Mais il remarque en meſme temps que de grands hommes y trouvent diverſes choſes qui leur deplaiſent. Heſſels y en reprend quelques unes, outre la fauſſeté de Maxence.

'Baronius cite pour cette Sainte les martyrologes de Bede & d'Adon. [Mais on ne la trouve que dans les additions faites à ces martyrologes, ou dans celui qu'on a ſuppoſé ſous le nom de Bede.] Il cite encore deux hymnes du breviaire de Tolede. [Il faudroit voir quand elles ont eſté compoſées.]

Bar.25.nov.a.

NOTE VII.

Pour la page 448.§ 6.

Sur les actes de S. Var.

'Allatius reconnoiſt que les actes de Saint Var que nous avons dans Surius *19. oct. p. 298*, ſont de Metaphraſte : [Et cela paroiſt aſſez par leur ſtyle. Il y a pluſieurs choſes dans les diſcours, qui ne peuvent guere venir que de luy. Pour les faits qui regardent le martyre du Saint, ils n'ont rien de mauvais, hors une ou deux circonſtances que nous allons marquer. Ils ont meſme quelque choſe d'aſſez beau, ce qui nous a portez à en faire un abregé, dans la croyance que Metaphraſte pouvoit avoir ſuivi quelque bon original, mais l'avoit quelquefois mal entendu ou mal exprimé. Car il ne paroiſt point dutout probable] 'que le Saint ait pu faire tirer des ceps & des chaines les Confeſſeurs qui eſtoient en priſon. Il ſemble ſelon ces actes, qu'il ne les ait aſſiſtez qu'un ſeul jour, 'au lieu que les Ménées diſent que cela dura aſſez longtemps. 'Ils diſent encore que l'un des Confeſſeurs eſtoit mort dans la priſon ; [ce qui paroiſt plus probable] 'que ce que diſent les actes, qu'il eſtoit mort dans la ſolitude. 'Metaphraſte fait un long diſcours ſur

All.de Sim.p. 127.

Sur.19.oct.p. 298.§ 2.

Men.ib.p.236.

p.237.

Sur.§ 3.

§ 9.10.

la ſepulture & ſur la tranſlation du Saint dans la Paleſtine, où il y a bien des choſes qu'on pourroit trouver à redire.] §. 11-14. 'Pour la grande hiſtoire qu'il ajoute enſuite ſur la mort du fils de Cleoparre, [elle ſeroit conſiderable ſi elle eſtoit mieux autoriſée, & ſi elle n'avoit point trop de raport à celle de Cleobis & de Biton, raportée par Ciceron dans les livres des Tuſculanes.]

NOTE VIII.

Pour la page 453. §. 8.

Quand il faut faire commencer le ſchiſme des Meleciens.

Bar. 306. §. 44. 'Baronius croit que le ſchiſme de Melece a commencé en l'an 306; & il Ath. or. 1. p. 305. a. ſe fonde ſur S. Athanaſe meſme. 'Car ce Saint dit que cela eſtoit arrivé 55 ans avant qu'il écriviſt ſa premiere b. oraiſon contre les Ariens: '& il dit luy meſme aſſez clairement qu'il l'écrivoit 36 ans aprés le Concile de Nicée, [c'eſt à dire en 361: Selon quoy les Meleciens doivent avoir commencé en l'an 306.] p. 290. c. 'Mais le meſme Saint ne témoigne pas moins clairement qu'il écrivoit cette oraiſon lorſque l'on commençoit à parler d'envoyer George à Alexandrie; Pagi, 306. §. 24. 'ce qui eſtant arrivé en 356, nous obligeroit de mettre, avec le P. Pagi, le commencement des Meleciens en 301. [Nous voyons peu ou point de lieu de répondre aux raiſons que nous avons de mettre ce traité des l'an 356. *V. S. Athanaſe §. 88.* Et puiſque Melece fut condanné par S. Pierre dans un Concile, cela ſemble favoriſer ceux qui le mettent en 301, deux ans avant la perſecution, & lorſqu'il eſtoit aiſé de Euſ. l. 8. c. 1. p. 291. c. tenir des Conciles.] 'Euſebe ſe plaint meſme que la perſecution avoit eſté precedée & attirée par des diviſions ſcandaleuſes entre les Eveſques & entre les peuples. Pagi, 306. §. 25. 'Et cela pourroit fort bien convenir au ſchiſme de Melece, [ſurtout dans le ſtyle d'un Arien ami des Meleciens.

Mais comme il peut y avoir eu d'autres diſſentions qui ne nous ſont pas connues, c'eſt une preuve bien foible que celle de Melece ait precedé la perſecution. Il n'eſt guere meſme probable que Melece ait renoncé à la foy, & ſacrifié avant la perſecution.] 'Et il eſt Ath. ap. 2. p. 777. b. certain que ſon apoſtaſie a precedé ſon ſchiſme. 'Socrate dit nettement qu'il Socr. l. 1. c. 6. p. 14. b. renonça à la foy durant la perſecution. 'Et S. Epiphane convient de ce point, Epi. 68. c. 1. 2. p. 717. 718. que le ſchiſme a commencé durant la perſecution. [Il n'eſt pas impoſſible auſſi que S. Pierre ait aſſemblé un Concile durant la perſecution, puiſqu'elle a eu quelques intervalles, comme en 305, durant que l'Empire changeoit de Princes, vers le commencement de 310, & ſurtout au milieu de l'an 311. Ce qui favoriſe encore l'epoque de Baronius,] c'eſt qu'Hierocle eſtoit ſelon S. Epiphane, gouverneur d'Alexandrie lorſque le ſchiſme commença. p. 717. a. 'Et il l'eſtoit auſſi lorſque S. Edeſe fut Euſ. n. p. 177. martyrizé, [c'eſt à dire en l'an 306. *V. S. Appien.* Ainſi Melece auroit pu apoſtaſier au commencement de 305, avoir eſté condanné par le Concile de la meſme année, & avoir fait ſchiſme en 305 ou 306. a. b.

Nous nous determinerions abſolument à ce ſentiment, ſans les 55 ans marquez par S. Athanaſe: car nous ne voyons pas bien ce que l'on y peut répondre. Et nous ſavons que les PP. Benedictins qui travaillent ſur Saint Athanaſe, ont trouvé ces 55 ans dans tous leurs manuſcrits, auſſibien que dans tous les imprimez. Nous attendrons ſur cette difficulté le jugement des perſonnes habiles qui voudront ſe donner la peine de l'examiner.]

NOTE IX.

Pour la page 454. §. 8.

Fautes de S. Epiphane ſur le ſchiſme des Meleciens: Si l'on peut dire que Melece n'avoit point ſacrifié.

'S. Epiphane dans le recit qu'il fait Epi. 68. c. 1. &c. p. 717.

de l'origine du ſchiſme des Meleciens,
Ath.ap.2.p. 777.b. ne dit pas un mot de l'apoſtaſie ni des autres crimes dont Saint Athanaſe nous aſſure que Melece eſtoit coupable.
Epi.p.717.a. b. 'Il en fait au contraire un illuſtre Confeſſeur. [Pour le Concile où il fut condanné, ſelon Saint Athanaſe. S. Epiphane le rend meſme impoſſible,]
c.1.p.718.719. 'diſant aſſez clairement que S. Pierre ne ſortit de la priſon, où il ſuppoſe que le ſchiſme commença, que pour aller
p.718.d. au martyre. 'Mais ce qui eſt de plus étrange, c'eſt qu'il fait Saint Pierre veritablement auteur de l'origine du ſchiſme, quoique dans le progrés Me-
c.1.4.p.719.c. lece en ſoit auſſi coupable. 'La bonne intelligence qu'il pretend avoir eſté entre Melece & S. Alexandre, [eſt en-
Ath.p.777.c. &c. core abſolument inſoutenable,]' puiſque S. Athanaſe nous aſſure que le fiel de ce ſchiſmatique ne ſe repandit pas moins contre S. Alexandre que contre S. Pierre.
Baſ.ex.p.305. 306. 'Baſnage ſemble vouloir ſoutenir S. Epiphane: & il croit au moins qu'il y a ſujet de conteſter ce que dit Saint Athanaſe, que Melece avoit eſté depoſé pour avoir ſacrifié. Le ſilence de S. Epiphane qu'il allegue contre cela, [n'eſt pas pour faire beaucoup d'impreſſion. Ce n'eſt rien non plus que
Thdrt.l.1.c.8. p.546.a. celui de Theodoret,]' qui ſuivant Saint Athanaſe, ſe contente de dire avec luy, que Melece avoit eſté depoſé pour quelques crimes, [ſans dire qu'il avoit ſacrifié. Car il peut avoir voulu, pour abreger, comprendre ſon idolatrie ſous le mot general de crimes. Mais l'argument que Baſnage tire du Concile de Nicée eſt conſiderable. Car il ſemble que ce Concile n'auroit point dû oublier un crime de cette nature, ni conſerver l'honneur & le rang d'Eveſque à un homme coupable d'idolatrie. Mais il ſe peut faire que l'idolatrie de Melece fuſt tres veritable & tres certaine, &
p.547.a. qu'il fuſt neanmoins difficile de le prouver à Nicée,]' & qu'ainſi le Concile qui croyoit devoir uſer d'indulgence à l'égard de Melece, quoiqu'il ſceuſt bien qu'il en eſtoit tout à fait indigne, comme il le marque expreſſément, [ait cru qu'il pouvoit n'avoir point d'égard à cela. Il ne parle point non plus des autres crimes que marque S. Athanaſe, & que Baſnage ne conteſtera pas ſur le ſilence de Theodoret. Il n'avoit en vue que d'éteindre le ſchiſme formé par Melece, à quoy il croyoit que la condeſcendance ſeroit plus utile; & n'a point cru ſe devoir arreſter à tout le reſte.

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'y a guere moyen de ſe perſuader]' que S. Athanaſe ait pu ne parler que ſur un bruit commun & faux, 'lorſque pour marquer l'origine des troubles de l'Egliſe, il dit que S. Pierre avoit depoſé Melece dans une aſſemblée d'Eveſques aprés l'avoir convaincu de beaucoup de crimes, & d'avoir ſacrifié, que Melece ne s'adreſſa point à un autre Concile, & ne ſongea point à ſe juſtifier envers la poſterité, mais fit ſchiſme, & commença à dechirer les Eveſques. 'Saint Athanaſe, ce Pere tres grave, comme le reconnoiſt Baſnage, n'eſtoit point un homme à croire des bruits populaires, ſurtout dans une affaire de cette importance: & il avoit eſté trop bien inſtruit dans les affaires de l'Egliſe par S. Alexandre, pour ignorer la cauſe du ſchiſme des Meleciens nez de ſon temps, & avec qui il avoit tous les jours affaire.

Baſn.p.306. Ath.p.777.b. c. Baſn.p.305.

NOTE X.

Pour la page 464. l. 12.

Que Saint Pierre eſt mort en 311, le 25 de novembre.

'Euſebe dit que Saint Pierre gouverna l'Egliſe d'Alexandrie douze ans entiers. [Mais nous ſavons par divers exemples que dans ſon ſtyle ces douze ans entiers peuvent bien ne marquer qu'un peu plus d'onze ans. En effet Nicephore, & Theophane p.5.a, ne

Euſ.l.7.c.32. p.289.d.

luy donnent qu'onze ans : Eutyque *p. 404*, n'en met meſme que dix. Euſebe nous oblige luy meſme à ne luy pas donner douze ans entiers,] 'puiſqu'il dit au meſme endroit qu'il n'avoit pas gouverné trois ans lorſque la perſecution arriva, & qu'il mourut dans la neuvieme année de cette perſecution. Cette neuvieme année de la perſecution commence ſelon luy en l'an 311 à Paſque, & puiſque nous avons tout lieu de croire, comme nous allons voir,] 'que Saint Pietre eſt mort le 25 [ou 26] de novembre, il faut dire que ç'a eſté en l'an 311. C'eſt le ſentiment que ſuit le Cardinal Noris, aprés Mr Valois.

d] 190.a.

n.p.185.n.a] Nor.de Lic.c. 2.f.47.b.

'La chronique Orientale luy donne 10 ans & 333 jours d'epiſcopat, & dit qu'il fut martyrizé le vendredi 29 du mois Athur, [c'eſt à dire le 25 ou 26 de novembre, mais le vendredi nous meneroit à l'an 309. Ainſi il y a faute dans cette chronique; & elle eſt auſſi peu recevable en cela qu'en ce qu'elle dit avec Eutyque *p. 404*,] que Saint Pierre fut fait Eveſque en la dixieme année de Diocletien, [de J.C. 293,] & qu'il fut martyrizé dans la 20e.

Chr.ori.p. 116.

'Bollandus pour ſoutenir l'hiſtoire raportée par Rufin du batteſme donné par Saint Athanaſe encore enfant, à la feſte de Saint Pierre, a pretendu que ce ſaint Martyr pouvoit eſtre mort des l'an 303 ou 304, en contant la 9e année de la perſecution depuis l'an 295, auquel Theophane, [ſans aucune autorité,] a mis que Diocletien a fait mourir des milliers de Martyrs, comme on l'apprend, dit-il, de l'hiſtoire d'Euſebe, [où l'on n'en apprend neanmoins quoy que ce ſoit.] 'Quelques Martyrs qu'ait pu faire parmi les ſoldats avant l'an 303, ou Maximien Galere, ou le General Veturius, ce qu'Euſebe reduit à un ou deux, [on ne ſauroit lire ſa chronique, ſon 8e livre, & encore plus celui des Martyrs de Paleſtine, ſans eſtre convaincu qu'il ne conte jamais les années de la perſecution que depuis les edits publiez vers Paſque en l'an 303. [Nous ne pretendons pas que ce qu'il dit des Eveſques d'Alexandrie dans ſa chronique traduite par S. Jerome, ſoit tout à fait exact. Mais ce ne ſeroit qu'une ſuite d'anachroniſme de dix années, s'il falloit mettre le martyre de Saint Pierre en 304, & faire enſuite remonter à proportion ſes predeceſſeurs.] 'Bollandus nous a laiſſé depuis la liberté de ne mettre la mort de Saint Pierre qu'à la fin de la perſecution: il avoue meſme que cette opinion eſt la plus aiſée, & ne fait point de violence à la chronologie d'Euſebe. [Nous ne craignons pas de dire que s'il touche ce point une troiſieme fois, il abandonnera abſolument ſa conjecture de l'an 303. Car nous ſommes perſuadez qu'il a trop d'erudition, & trop de bonne foy pour ne le pas faire.

Boll.1.may, p.189.a.

Euſ.l.8.c.4.p. 196.a.

Boll.may,t. 1.p.54.a.

Pour le jour de la mort de S. Pierre, la chronique Orientale met, comme nous avons dit, que ce fut le 29 d'Athur, qui eſt le 25 de novembre dans l'année commune, & le 26 dans l'année intercalaire; c'eſt à dire dans celle qui precede noſtre biſſexte. Car alors les Egyptiens qui finiſſoient ordinairement leur année au 28 d'aouſt, y ajoutoient un jour; ce qui faiſoit enſuite commencer leurs mois un jour pluſtard que dans les autres années, juſques à ce qu'ils euſſent atteint le biſſexte, & la fin de fevrier. Comme l'an 311 eſtoit intercalaire, je ne ſçay ſi ce n'eſt point à cauſe de cela] 'que la feſte de S. Pierre eſt marquée le 26 de novembre dans les martyrologes de S. Jerome, 'au lieu que Bede & les autres Latins poſterieurs la font le 25. 'Nous liſons dans le Typique de Saint Sabas, que les anciens livres des Grecs la mettoient auſſi le 25, & Ste Catherine le 24, mais que les nouveaux avoient tranſpoſé ces deux feſtes, 'S. Pierre eſt

Flor.p.299.

p.1000.2.

Typ.p.21.1.

Ugh.t.c.p. 2144.

en effet marqué le 25 dans le menologe d'Ughellus attribué à l'Empereur Baſile, [& dans un menologe imprimé à Veniſe en 1523, *p.93.94.* au lieu que dans les Ménées *p.370.* il eſt le 24.]

Combef.act.p. 314. a Not.le Lic. p.47| Euſ. chr.ad.p.83.

'Ses actes donnez par le P. Combefis, portent auſſi qu'il mourut le 25.[a] On cite encore la meſme choſe de quelques extraits de chronologie publiez par Scaliger. [Quoy qu'il en ſoit, les Egyptiens, les Latins & les Grecs s'accordent à reconnoiſtre le 25 ou le 26 de novembre pour le vray jour de ſa feſte. Ainſi nous avons tout ſujet de croire qu'il mourut effectivement vers ce temps là, & par conſequent en 311.]

NOTE XI.

Pour la page 464.§ 12.

Les actes des SS. Paul, Iſaïe, &c. ne parlent pas de luy.

Combef.act.p. 82.

'L'hiſtoire originale du martyre des ſolitaires de Sinaï & de Raïthe donnée par le P. Combefis, dit que Pierre le tres ſaint Eveſque d'Alexandrie, eſtoit obligé de s'enfuir tantoſt en un lieu, tantoſt en un autre, & n'avoit pas la liberté de gouverner ſon ſaint troupeau. [Mais nous croyons qu'il y a bien autant de raiſon d'expliquer ceci de Pierre ſucceſſeur de S. Athanaſe, que du Martyr. *V. les SS. Paul, Iſaïe, &c.*]

NOTES SUR SAINT METHODE.

Pour la page 466.

NOTE I.

Grandes difficultez ſur le lieu où il a eſté Eveſque.

Hier.v.ill.c. 83.p.295.a.

'AU lieu que S. Jerome fait Saint Methode Eveſque d'Olympe en Lycie, & puis de Tyr, 'Leonce de Byzance [qui écrivoit apparemment ſous S. Euloge d'Alexandrie, à la fin du VI. ſiecle,] S. Jean de Damas, & les autres Grecs poſterieurs, comme on le voit par leurs Ménées, le qualifient Eveſque de Patare; '& c'eſt le titre qu'il porte dans les manuſcrits.

Leon.ſec.1.p. 503.d| Men. 20.jun.p.145| Jo.D.ima.l.3. p.815.

Meth.exc.pr| All.in Meth.

Suid.v.p.118. b.

'Suidas [flotant entre l'opinion de ſon temps & l'autorité des anciens,] dit qu'il eſtoit Eveſque d'Olympe en Lycie, ou de Patare, ἢ τῶν πατάρων, [ce qui pourroit ſignifier qu'Olympe s'appelloit auſſi Patare. 'Et le Pere Combefis qui a donné les œuvres de S. Methode au public avec celles de S. Amphiloque, pretend en effet que Patare & Olympe ne ſont que deux noms differens d'une meſme ville. [Mais cela n'eſt nullement vraiſemblable, y ayant dans la Lycie une ville d'Olympe diſtinguée de celle de Patare ſelon les geographes:] '& meſme l'on voit que Cyrin de Patare, & Anatole d'Olympe, ont ſouſcrit tous deux à une meſme lettre écrite par les Eveſques de Lycie à l'Empereur Leon.

Meth.exc.pr.

Conc.t.4.p. 940.a.b.

[Il ſe pourroit faire qu'Olympe & Patare n'euſſent eu d'abord qu'un meſme Eveſque: car cela n'eſt pas ſans exemple. Mais il faudroit pour cela qu'elles euſſent eſté proches l'une de l'autre: au lieu que Sanſon & la Rue les placent fort loin: & on met entre deux d'autres villes epiſcopales.] 'C'eſt neanmoins le ſentiment de Leo Allatius, qui veut qu'il fuſt Eveſque de toute cette coſte de la Lycie. [Cela eſt d'autant plus difficile à croire, qu'entre Olympe & Patare eſt la ville de Myre peu eloignée de la mer, laquelle eſtant la metropole de la province, ne pouvoit manquer d'avoir un Eveſque particulier, ou d'eſtre le principal ſiege & le premier titre de celui qui gouvernoit toute cette coſte.] 'Allatius érend l'eveſché de S. Methode juſqu'à Side

All.in Meth. p.104.105.

p.105.

P. 351. qui eſt dans la Pamphylie, parceque dans la chaine ſur Job il y a divers paſſages d'un Methode de Side, dont la phraſe, l'air, & les penſées ont du raport aux écrits de S. Methode. [Je ne ſçay neanmoins ſi cela eſt aſſez conſiderable pour fonder une choſe qui a ſi peu d'apparence.] Allatius meſme n'le veut pas aſſurer. [Quand il ſeroit certain que ces paſſages ſeroient de noſtre S. Methode, ne vaudroit-il pas mieux dire qu'on l'a ſurnommé *de Side*, parcequ'il en eſtoit originaire, que non pas de le faire Eveſque dans deux provinces differentes?

Bar. 14. jun. f. 'Baronius, [plutoſt que de faire S. Methode Eveſque d'Olympe & de Patare enſemble,] aime mieux dire que ce ſont deux SS. Methodes differens; Meth. exc. pr. All. in Meth. P. 307. 'ce que le Pere Combefis & Allatius rejettent abſolument. [Et en effet, puiſque les modernes attribuent à l'Eveſque de Patare tout ce que les anciens diſent de celui d'Olympe, on ne peut douter que ce ne ſoit le meſme Saint.

Il faut donc dire que les nouveaux Grecs ſe trompent en le faiſant Eveſque de Patare, peuteſtre parcequ'il y a eu quelques autres Methodes celebres à Patare; ſi quelqu'un ne juge que ce conſentement general de la poſterité doit l'emporter ſur S. Jerome ou ſur ſes copiſtes, qui ont pu confondre Patare avec Tyr, parceque cette derniere ville leur eſtoit plus connue que l'autre. Au moins nous ne trouvons que trop d'Eveſques qui peuvent avoir rempli le ſiege de Tyr du temps de S. Methode, & au commencement du IV. ſiecle, comme Saint Tyrannion, Paulin, & Zenon. Il eſt d'ailleurs aſſez difficile de voir comment un Eveſque de Lycie aura eſté transferé à Tyr en Phenicie, ſi nous ne diſons que la perſecution l'ayant obligé de quitter ſa province, & de ſe venir cacher à Tyr, les Chrétiens de Tyr l'obligerent de ſe chatget de leur conduite aprés la mort de S. Tyrannion.

Il y a encore en cela un autre embaras.] 'Car Jean d'Antioche écrivant à Saint Procle [vers l'an 435,] met entre les anciens Peres un Methode illuſtre entre ceux de l'Illyrie & de la Grece; ſans ſonger à ſe l'attribuer en qualité d'Eveſque de Tyr dans le patriarcat d'Antioche. Diroit-on qu'il auroit confondu l'Aſie avec la Grece? Cela n'auroit certainement aucune apparence.] Lup. ep. 197. P. 391.

'Mais Saint Jerome meſme dit que S. Methode a eſté martyrizé à Calcide dans la Grece. [Et comment eſt-ce qu'un Eveſque de Lycie ou de Phenicie aura eſté ſouffrir dans la Grece? Car nous ne voyons preſque pas que les Empereurs ſoient venus en Grece. Elle avoit un Prefet different de l'Orient, Et meſme en l'an 311 ou 312, où nous croyons qu'il faut mettre le martyre de S. Methode, elle eſtoit à Licinius, & l'Aſie avec la Phenicie à Maximin. Hier. v. ill. c. 83. P. 191. A.

Nous allons voir dans les notes ſuivantes, qu'il y a encore diverſes opinions & ſur le lieu & ſur le temps de ſon martyre. Ainſi l'on a au moins quelque ſujet de douter s'il n'y a point eu pluſieurs Methodes, que S. Jerome meſme aura confondus en un, comme S. Gregoire de Nazianze & Prudence ont confondu deux Saints Cypriens. Et en ce cas, je ne ſçay s'il ne faudroit point mettre en Grece celui qui a écrit, en ſuivant Jean d'Antioche. Le mont Olympe y eſt celebre dans la Theſſalie. Je voudrois qu'on y trouvaſt auſſi quelque ville epiſcopale de meſme nom.]

'On marque une ville d'Olynthe dans la Macedoine, [qui eſtoit de l'Illyrie. Mais elle n'eſtoit pas de la Grece, *in Hellade*, ſelon qu'on la bornoit du temps de Jean d'Antioche: & la Theſſalie meſme n'en eſtoit pas.] 'Il eſt certain que S. Methode a eſté ſur la montagne d'Olympe en Lycie: [& je ne ſçay pas ſi ce ſeroit ſur cela qu'on Baudr. p. 112. Meth. exc. p. 391. c.

conv.p.166.c. l'auroit fait Eveſque d'Olympe.] On a encore quelque lieu de croire qu'il a fait en ces quartiers là ſon Banquet des Vierges. [Mais il peut eſtre né à Olympe, ce qui luy en aura fait donner le ſurnom, comme à Paul de Samoſates, & à Syneſe de Cyrene, y avoit demeuré aſſez longtemps, & avoir neanmoins eſté Eveſque dans la Grece. Nous laiſſons à d'autres la deciſion de ces difficultez; & pour nous, ſans oſer l'entreprendre, nous ſuivrons ce que nous liſons dans S. Jerome, comme dans l'auteur le plus ancien, juſqu'à ce que nous en ayons un plus grand éclairciſſement.]

Pour la page 467.

NOTE II.

Qu'il eſt mort en 311 ou 312.

Hier.v.ill.c. 83.p.295.a. 'Saint Jerome dit que S. Methode ſouffrit à la fin de la derniere perſecution, ou comme d'autres l'aſſuroient,

Suid.in.p.118. ſous Dece & Valerien. Sophrone, '& Suidas encore plus, ſemblent avoir pris ce dernier ſentiment, [faute d'avoir bien entendu celui de S. Jerome: & on le trouve dans le menologe de

All.de Meth. p.310.311. Caniſius *t.2.p.802.*] 'Mais il n'y a pas moyen de dire que S. Methode celebre par ſes ouvrages, ſoit mort ſous Valerien, puiſque Porphyre contre lequel il a écrit, n'avoit encore que 30 ans en 263, trois ans aprés la fin de la perſecution de Valerien.

Hier.in Ruf.l. 1.c.2.p.100. c. 'La maniere dont l'apologie d'Origene, [écrite au pluſtoſt en 309,] parloit de Saint Methode, [ne donne pas lieu de croire qu'il fuſt alors reveré dans l'Egliſe comme Martyr, ni meſme qu'il fuſt encore mort. Ainſi il vaut mieux ſe tenir à ce qu'a cru S. Jerome, qu'il eſtoit mort à la fin de la derniere perſecution, c'eſt à dire en 311 ou 312.]

Pour la page 467.

NOTE III.

En quel pays il a ſouffert.

Hier.v.ill.c. 83.p.295.a. 'Ce que nous liſons dans S. Jerome, que S. Methode ſouffrit le martyre à Calcide dans la Grece, [paroiſt, comme nous avons dit, fort difficile à ſoutenir.] Le traducteur grec de Saint Jerome, [qu'on croit eſtre Sophrone,] dit à Calcide dans l'Orient. 'Suidas, [qui apparemment l'a tiré de luy,] dit la meſme choſe. [Ils ont donc entendu Calcide dans la Syrie, aſſez pres d'Antioche: ce qui conſideré en ſoy meſme, eſt plus probable, ſi S. Methode a eſté Eveſque de Tyr. Mais le texte de Saint Jerome y eſt formellement contraire:] '& Jean d'Antioche met S. Methode entre les Peres qui ont fleuri [non dans ſa province, mais] dans l'Illyrie & dans la Grece.

Suid.p.118. Lup ep.199. p.193.

Pour la page 468.

NOTE IV.

Vaine objection de Rivet contre le Banquet de S. Methode.

Riv.crit.l.1. c.20.p.146. 'Rivet ne veut pas que le Banquet des Vierges ſoit de Saint Methode, parcequ'il cite le Theologien, c'eſt à dire S. Gregoire de Nazianze, comme on le voit dans Photius *c.237.p.965.a.* [Il eſt difficile de croire que Photius qui donne à S. Methode la qualité de Martyr, *c. 235. p. 932,* n'ait pas ſceu qu'il avoit vécu avant S. Gregoire de Nazianze. Ainſi il y a bien plus d'apparence que c'eſt luy meſme qui en raportant le ſentiment de S. Methode, y ajoute une objection tirée de Saint Gregoire: & cela luy eſt aſſez ordinaire. Il n'eſt pas meſme fort certain que cette diſcuſſion raportée par Photius ſur l'image de Dieu dans l'homme, où il y a diverſes choſes peu ſolides, ſoit de Saint Methode.] 'Au moins Leo Allatius ſoutient que depuis ces paroles de Photius, *ὅτι σημειωτέον τὸ τοῦτο ὦδε &c. p. 964. c,* il n'y a plus rien tiré de ce Saint, & que c'eſt un extrait d'un autre auteur. 'Ce qui eſt certain, c'eſt que cette citation de S. Gregoire n'eſt point dutout dans le Banquet de S. Methode; [& l'on n'y trouve point

All.de M.p. 121.124.

Aug.3.p.143. l.c.

non plus tout ce diſcours de l'image de Dieu dans l'homme.]

Pour la page 469.

NOTE V.

Quel eſt le jeûne de Paſque dans S. Methode.

Aug.1.p.73.a.b. 'Ce que dit S. Methode que le jour de Paſque on ne mangeoit point du tout, & qu'on recevoit quelque choſe

p.148.1.b. qu'il n'explique pas, 's'entend ſelon le P. Combefis, du ſamedi ſaint, & de la communion que les Fideles recevoient le dimanche de Paſque au point du jour. [Mais y a-t-il apparence qu'on jeûnaſt moins le vendredi ſaint que le ſamedi? Je ne croy pas auſſi que cet endroit ſe puiſſe entendre de ceux qui paſſoient le vendredi ſaint & le ſamedi ſans manger: Car S. Methode ne parle viſiblement que d'un jour: ἐν ἡμέρᾳ τοῦ πάχα ἢ τῆς νηστείας, σήμερον. Ainſi cet endroit paroiſt ſe devoir plutoſt expliquer du vendredi ſaint, que les anciens marquent ſouvent par celui de Paſque. Et cela n'empeſche pas que la choſe qu'on y recevoit ne fuſt veritablement l'Eucariſtie, comme le dit le P. Combefis. Car autrefois, au moins en pluſieurs lieux, le peuple communioit le vendredi ſaint.] 'C'eſt ce qu'on

Sacr.p.70.1. voit par le Sacramentaire de S. Gregoire: *Et communicant omnes cum ſilentio.*

n.p.75. 'Theodulphe en fait une ordonnance expreſſe pour tout le monde dans ſon

p.87]Mabi. Iat.p.137. 41e capitulaire. 'Cette communion ſe voit auſſi dans la regle du Maiſtre *ch.43.* Pour l'Eſpagne, on croit qu'on n'y communioit point au VII. ſiecle.

Pour la page 471.

NOTE VI.

Des oraiſons ſur la Purification & les Rameaux, attribuées à S. Methode.

Meth.exc.p. 426.430. 'Le P. Combefis dans ſon recueil des ouvrages de S. Methode, nous a donné deux oraiſons, l'une ſur la feſte de la Purification, & l'autre ſur celle des Rameaux, 'qui ſont attribuées à ce p.469. Saint, la premiere dans un manuſcrit du Cardinal de la Rochefoucaud, '& p.471. l'autre dans un manuſcrit de la bibliotheque du Roy. La derniere porte le nom de S. Chryſoſtome dans un autre manuſcrit, & elle eſt imprimée parmi les œuvres de ce Pere dans l'edition de Savilius. 'Allatius ne dit rien pour All.in M.p. ſoutenir qu'elle ſoit de Saint Methode. 346. [Il y a plus de raiſon de luy attribuer la premiere, non] 'parcequ'il y eſt parlé Meth.exc.p. contre Origene, (ce qui peut eſtre fort 427.c d. commun parmi les nouveaux Grecs;) 'mais parceque l'auteur dit au com- p.426.b.c. mencement, qu'il avoit autrefois traité le ſujet de la virginité dans les Banquets de la chaſteté qu'il avoit écrits; [quoique cette preuve ne ſoit pas] 'auſſi convaincante que le pretend Leo All.in M.p. Allatius, [puiſqu'un autre peut avoir 341. fait un livre ſous ce titre auſſibien que S. Methode.]

'Ce qui rend ce ſoupçon plus raiſon- Ibid.§ nable, & peuteſtre neceſſaire, c'eſt que l'air, le ſtyle, l'abondance de paroles, & les penſées de cette piece ſemblent mieux convenir aux nouveaux Grecs qu'aux anciens, comme Greteſer l'a remarqué. Leo Allatius ſoutient au contraire qu'elle a un entier raport pour le ſtyle avec le Banquet de Saint Methode. [Mais quand cela ſeroit,] 'ces façons de parler, τὸ τελειότερον Meth.exc p. τῆς θείας ἑνάδος, [a] la conſubſtantialité 400.d. [a] p.401.a. du Saint Eſprit avec le Pere qui y eſt établie, auſſibien que celle du Verbe, & generalement tout ce qui y eſt dit ſur le myſtere de la Trinité, [ſemble ne nous pas permettre de croire que ce ſermon ait eſté compoſé avant le V. ſiecle. Car quoique l'Egliſe ait toujours eu les meſmes ſentimens, neanmoins elle ne les a pas toujours exprimez avec la meſme clarté, la meſme force, & les meſmes termes.] 'Cela oblige Du Pin.t.1. Mr du Pin à dire que quelque raiſon p.544.545. qu'on

qu'on ait de croire que cette piece eſt de S. Methode, il y a lieu de douter ſi l'on n'y a rien ajouté : & il reconnoiſt auſſi que le ſtyle en eſt encore plus ampoullé & plus plein d'epithetes que celui de S. Methode. Meth.exc.p. 424 c. 'On trouve encore dans ce ſermon, que Simeon eſtoit un docteur p.409.a. de la Loy honoré du ſacerdoce: '& meſme il y eſt appellé le gouverneur du Temple, ἡγούμενος, [ce qui n'eſt nullement fondé.] Du P.p.545. 'Le ſermon ſur les Rameaux s'explique encore ſi clairement ſur la Trinité, & combat ſi nettement les ennemis de la divinité du Verbe, qu'il y a apparence, dit Mr du Pin, ou que l'endroit eſt ajouté, ou que cette homelie n'eſt point de Saint Methode ; quoiqu'elle ait plus ſon ſtyle que celui de S. Chryſoſtome.

Pour la page 473.

NOTE VII.

Sur un traité de l'Antechriſt ; une chronique, & des propheties attribuées à S. Methode.

[Nous avons dans la bibliotheque des Peres imprimée à Paris, *t. 15. p. 611-618*, un livre ſur l'Antechriſt attribué à S. Methode Eveſque & Martyr. Mais on croit, dit Bellarmin, qu'il eſt Meth.exc.pr. ſuppoſé.] Le Pere Combefis n'en veut pas juger, & neanmoins il ne l'a pas voulu mettre parmi les autres ouvrages de ce Saint, parcequ'il n'eſt qu'en latin. Il croit que les Grecs marquent ce livre, 'lorſqu'ils diſent dans leur Men.10.jun; menologe, que S. Methode a predit p.150. l'avenir avec autant de clarté que de verité; qu'il a prophetizé les changemens & les diverſitez des Princes, ceux qui ſeroient orthodoxes ou heretiques, les debordemens de divers peuples, la ruine & la deſolation des provinces, la fin du monde, le regne de l'Antechriſt, & la mort de tous les hommes. [Quand les Grecs auteurs du menologe attribueront le livre de l'Antechriſt à Saint Methode, ce n'eſt pas une preuve fort conſiderable, non plus que l'autorité de Rigord,] 'qui Du Ch.t.5.p. cite au XIII. ſiecle une prophetie de 10.c. S. Methode.

'Leo Allatius parle amplement de All.in Meth. ces revelations pretendues de Saint p.153-156. Methode; '& il marque que c'eſt p.151-151. comme une addition à la chronique qui porte ſon nom, citée aſſez ſouvent par Marianus Scotus, & marquée par Trithemе *p. 14. t.* Il dit que cette chronique eſt ſuſpecte, puiſque les anciens n'en parlent point, & qu'elle peut eſtre d'un Methode, mais different du Martyr.

NOTES SUR SAINT LUCIEN D'ANTIOCHE.

Pour la page 474.

NOTE I.

Difficultez ſur ſa foy & ſur ſa veneration.

[NOus avons établi dans le texte la veneration de S. Lucien par un grand nombre d'autoritez. Mais il faut reconnoiſtre qu'elle eſt auſſi fortement combatue par d'autres. On n'en peut guere avoir de plus grande que celle de S. Alexandre Eveſque d'Alexandrie,] 'qui dans ſa grande lettre contre Arius Thdrt.l.1.c.3. & ſes ſectateurs, fait Lucien l'un des p.511.c. peres de leur hereſie, & ſucceſſeur encore des impietez de Paul de Samoſates. Il declare meſme poſitivement qu'il eſtoit demeuré fort longtemps ſeparé de l'Egliſe durant l'adminiſtration de trois Eveſques. [Ce que nous allons dire, nous oblige] 'd'entendre Bar.311.§ 12. &c.

ce paſſage du Martyr dont nous parlons, comme tout le monde le reconnoiſt. [a]Car S. Epiphane dit auſſi que Lucien a eſté arraché à l'hereſie Arienne : Et c'eſt luy, ajoute-t-il, que les Ariens nous veulent faire paſſer pour Martyr. [b]Il luy attribue particulierement l'hereſie [devenue ſi celebre dans Apollinaire,] que le Fils de Dieu n'avoit point pris l'ame, mais ſeulement le corps humain : Et c'eſt, dit-il, ce que Lucien & tous les Lucianiſtes ont ſoutenu, afin de faire tomber ſur la divinité toutes les actions humaines de JESUS CHRIST. [c]Il ſemble attribuer l'impieté d'Euſebe de Nicomedie au commerce qu'il avoit eu avec Lucien. [d]Marius Victorinus écrivant contre les Ariens, les appelle Ariens, Lucianiſtes, Euſebiens, Illyriciens, comme ſuppoſant que tous ces noms ne ſignifioient que la meſme impieté avec fort peu de difference.

[e]Arius écrivant à Euſebe de Nicomedie, l'appelle ſon vray Collucianiſte, [voulant dire apparemment qu'ils eſtoient tous deux diſciples de Lucien, & faiſoient tous deux profeſſion de ſuivre ce qu'il leur avoit appris.] [f]Et en effet ſi nous en croyons Philoſtorge, que Nicephore & Baronius ont ſuivi, il a eu le malheur d'eſtre le maiſtre non ſeulement d'Euſebe de Nicomedie, mais encore de tous les autres principaux auteurs de l'Arianiſme, comme de Maris de Calcedoine, de Theognis de Nicée, de Leonce d'Antioche, d'Aſtere le ſophiſte, de Menophante d'Epheſe, d'Eudoxe [de Germanicie,] d'Antoine de Tarſe, d'un Noomene, d'un Alexandre, [g]& d'Athanaſe d'Anazarbe. [h]Philoſtorge ajoute qu'Aſtere & Alexandre ſacrifierent durant la perſecution, mais qu'ils ſe releverent de cette chute, & que leur maiſtre leur aida à faire penitence. [i]Il eſt conſtant en effet qu'Aſtere ſacrifia ſous Maximien ; ce qui fit que les Ariens n'oſerent jamais le faire Eveſque, quelque obligation qu'ils luy euſſent.

[Ce qu'on peut répondre à toutes ces choſes,] [j]c'eſt ce que dit S. Athanaſe, que les heretiques ſe vantent quelquefois fauſſement d'avoir des Saints dans leur croyance, & les diffament par leurs fauſſes louanges dans l'eſprit des Catholiques. Il le dit au ſujet de S. Denys d'Alexandrie à qui cela eſt arrivé, [& dont de grands Saints ont aſſez mal parlé pour ce ſujet. Il eſt vray que cette longue ſeparation de l'Egliſe eſt faſcheuſe pour S. Lucien. Car nous n'en pouvons pas douter aprés le témoignage de Saint Alexandre. Peuteſtre neanmoins que ſi nous en ſavions les circonſtances, nous verrions qu'il y a lieu non de la juſtifier, mais de l'excuſer.] [k]Il eſtoit, à ce qu'on pretend, de meſme pays que Paul de Samoſates. Il pouvoit avoir encore avec luy d'autres liaiſons, avoir meſme eſté elevé par luy au ſacerdoce. [Ainſi il ne ſera point étonnant qu'il ne ſe ſoit pas aiſément convaincu des fautes & des erreurs d'un homme qu'il aimoit, qu'il honoroit comme ſon pere & ſon Eveſque, & qui couvroit ſes erreurs avec tant d'adreſſe, qu'on eut bien de la peine à l'en convaincre. *V. ſon titre.* Que s'il y en a qui cenſurent trop durement les fautes que le reſpect & l'amitié nous font faire, au lieu d'en avoir de la compaſſion, ils en font peuteſtre une plus grande en oubliant qu'ils ſont hommes, & capables de tomber comme les autres.

Mais quelle qu'ait eſté la faute de Saint Lucien, de quoy nous parlerons encore dans la note 3, l'Egliſe la luy a pardonnée en le recevant enfin dans ſon ſein, & en le recevant meſme en qualité de Preſtre, comme on n'en peut pas douter, ſi l'on ne veut dire qu'elle l'a meſme elevé enſuite au ſacerdoce. Il l'a ſervie depuis cela durant pluſieurs années, & l'a enfin ho-

[a] Epi. 41. c. 1. p. 378. b.
[b] anc. c. 31. p. 38. b. c.
[c] her. 69. c. 5. p. 730. d.
[d] Mar. V. l. 1. bib. P. t. 4. 1. p. 207. c.
[e] Thdrt. l. 1. c. 4. p. 517. d.
[f] Philg. l. 1. c. 24. p. 475. a] Bar. 311. § 24] Nphr. l. 8. c. 31. p. 600. c.
[g] Philg. l. 3. c. 15. p. 487. b. & l. 2. c. 15. p. 476. b.
[h] Ath. de syn. p. 887. c.
[i] Ath. de syn. p. 887. c.
[j] de Dio. p. 549. b] Bul. l. 2. c. 11. § 5. p. 265.
[k] Thdrt. n. p. 6. 2. c. d.

norée par le martyre qu'il a ſouffert,] Cl.ſtr.4.p. 503.a.b c] Chry.t.1.or. 46.p.512.b.c. '& que les Saints ont conſideré comme une expiation glorieuſe de tous les pechez [dans ceux qui le ſouffrent avec la vraie foy, & avec une charité ſincere. Or nous avons tout lieu de croire qu'il a ſouffert le martyre dans cette diſpoſition, par le reſpect que nous devons à la tradition de l'Egliſe, & à ce conſentement general des Grecs & des Latins, qui conſpirent tous à l'honorer entre les plus celebres Martyrs depuis le temps de S. Chryſoſtome au moins juſques à preſent. Car la harangue que S. Chryſoſtome a faite à ſa louange, ne nous permet pas de douter qu'il n'ait eſté reveré publiquement dans l'Egliſe d'Orient des la fin du IV. ſiecle:]' & le ſoin que prend Ruf.l.9.c.6. p.149. Rufin d'ajouter diverſes particularitez de ſa vie dans ſa traduction d'Euſebe, [fait voir que l'Occident le mettoit dans le meſme temps plutoſt au nombre des Saints que des Ariens.]' Pallade dans la vie de Saint Chryſoſtome, Pall.dial.p. 99. parle auſſi de ſon martyre. 'Sozomene Soz.l.8.c.5.p. 503.a. l'appelle un tres illuſtre Martyr, & un homme qui ſavoit parfaitement l'Ecriture. 'Sa feſte eſt marquée dans les Flor.p.141. 142. martyrologes latins qui portent le nom de Saint Jerome, [& qui peuvent eſtre auſſi anciens que Sozomene.]' Des l'an 330 ou environ, Conſtantin avoit fait en ſon honneur une ville du lieu de ſa ſepulture. Hier.chr.an. 328.

[On peut croire qu'une Egliſe, ou peu d'Egliſes particulieres, ſe trompent quand elles honorent un homme qui a eu quelque reputation, comme Lucifer de Cagliari, Fauſte de Riés, & quelques autres. Ce ſeroit engager l'honneur de toute l'Egliſe, que de la vouloir rendre reſponſable de la ſainteté de tous ceux que des particuliers ont mis de leur autorité dans un martyrologe, d'où ils ſe ſont repandus dans les autres, & qu'on eſt enſuite obligé d'en retrancher peu à peu, ſelon que la verité de l'hiſtoire eſt plus connue, comme Euſebe de Ceſarée, & l'hereſiarque Priſcillien. Mais quand un homme a eſté honoré comme Saint auſſitoſt aprés ſa mort, & que peu aprés on le voit reveré de toute l'Egliſe, non par l'autorité d'un particulier, mais par un conſentement general des peuples, il faudroit alors avoir des raiſons invincibles pour vouloir conteſter ſa ſainteté; & quelque raiſon qu'on en puſt avoir, je ne ſçay ſi on pourroit faire autre choſe que les repreſenter à l'Egliſe pour en attendre ſon examen & ſon jugement.

Nous n'ignorons pas ce qu'on peut objecter contre la veneration de Saint Lucien. Elle eſt venue ſans doute originairement de l'Egliſe de Nicomedie où il a ſouffert, ou de celle d'Antioche dont il eſtoit Preſtre. Or ces deux Egliſes ont eſté tenues longtemps par les Ariens, intereſſez à relever un homme qu'ils pretendoient avoir eſté dans leurs ſentimens. S. Chryſoſtome meſme eſtoit de la communion des Meleciens, c'eſt à dire des Orthodoxes d'Antioche, qui avoient eſté longtemps meſlez de communion avec les Ariens. Mais Rufin n'eſtoit point dans le meſme engagement. Au contraire eſtant Latin, il eſtoit pluroſt oppoſé aux Meleciens. Le témoignage de S. Jerome eſt encore plus fort: Car il avoit eſté fait Preſtre dans la communion des Euſtathiens, c'eſt à dire des Orthodoxes d'Antioche qui n'avoient jamais eu de communion avec les Ariens: & on le voit toujours oppoſé juſqu'à l'excés aux Meleciens. Cependant il ne parle point dutout de Saint Lucien comme S. Epiphane, avec qui il eſtoit fort uni. Il ne dit jamais rien contre luy, quoiqu'il n'epargnaſt pas ceux qu'il jugeoit dignes de blaſme.]

'Il le releve au contraire en divers en- v.ill c.77.ſep. droits, parle de ſes écrits ſur la foy, & 84.p.317.d. le reconnoiſt ſans difficulté comme un

Prestre de l'Eglise Catholique, & comme un Martyr de J. C. C'est luy aussi qui nous apprend que Constantin fit une ville [du bourg] de Drepane, pour honorer *le Martyr Lucien* qui y estoit enterré [Que si les dialogues sur la Trinité attribuez à S. Athanase sont veritablement de Theodoret, comme le pretend le P. Garnier, le témoignage que nous allons voir qu'il y rend à la pieté & à la foy de Saint Lucien est d'autant plus considerable, qu'il ne pouvoit pas ignorer ce que Saint Alexandre en avoit écrit, nous l'ayant luy mesme appris dans son histoire.]

chr.an.328.

Bar.111.§ 12] Act.M.p.560. § 4.

'Baronius & d'autres justifient encore S. Lucien par une autorité qui paroist tres considerable; savoir par le passage de la Synopse de S. Athanase, où il est qualifié un Saint, un illustre philosophe Chrétien, ἁγιωτὸς, & un grand Martyr. [Mais pour agir dans la bonne foy, il faut avouer qu'il y a peu d'apparence d'attribuer à S. Athanase la fin de la Synopse, où se trouve ce passage. Que si l'on ne peut pas défendre S. Lucien par un témoignage positif de S. Athanase;] 'ce n'est pas neanmoins une petite preuve de son innocence, comme Baronius le montre fort bien, de ce que ce Saint ne parle jamais contre luy, & ne le fait jamais auteur des sentimens d'Arius.

Ath.syn.t.2. p.157.2.

Bar.318.§ 77.

Schel.ant p. 114 c. Flor.p. 242.

'Quelques uns croient mesme que Saint Epiphane a bientost reconnu que ce qu'on disoit sur cela n'estoit point certain, puisqu'aprés en avoir parlé, comme nous avons vu, dans son Ancorat & dans son heresie 43, & avoit dit dans ce dernier endroit qu'il en parleroit dans la suite pour le refuter, 'il n'en dit plus rien neanmoins, sinon qu'Eusebe de Nicomedie avoit vécu avec luy.

Epi. 43.c.1.p. 378.b.

69.c.5.p.730. d.

Boll.7 jan.p. 360.§ 1.

'Comme les actes de Saint Lucien parlent d'un Pancrace Prestre Sabellien, qui estoit, disent-ils, jaloux de la gloire, 'Baronius & Bollandus entendent que la mauvaise opinion que l'on avoit de S. Lucien, & sa separation de l'Eglise, venoient de ce qu'estant obligé de défendre la foy contre les Sabelliens, il avoit esté soupçonné, aussibien que S. Denys d'Alexandrie, de tomber dans l'erreur contraire. [La chose peut paroistre assez probable en elle mesme, mais le fondement n'en est gueres solide: & ce que nous avons dit, aprés Mr Valois, paroist mieux fondé sur les paroles de S. Alexandre.]

Bar.318.§ 5] Bar. 311.§ 11] 318.§ 76.

'Sozomene témoigne que les Ariens attribuoient leur second formulaire à S. Lucien, 'ce qui ne peut neanmoins faire aucun tort à sa reputation, puisque 'Sozomene remarque en mesme temps que ce formulaire n'estoit mauvais que par l'omission du mot de Consubstantiel, [laquelle on ne pouvoit pas blasmer avant le Concile de Nicée:] 'Et de plus, comme remarque cet historien, il se pouvoit bien faire que ce fust une imposture des Ariens, qui vouloient relever leurs imaginations par le nom de cet illustre Martyr.

Soz.l.3.c.5.p. 503.a.

Bar.318.§ 77. 78.

Soz.p.502.d.

p.503.a.

'En effet l'auteur des cinq dialogues sur la Trinité qui sont dans S. Athanase, quoiqu'ils ne puissent estre de ce Saint, estant faits depuis l'augmentation du symbole de Nicée, [c'est à dire depuis le Concile de Constantinople,] ('& on soutient en effet qu'ils sont de Saint Maxime Abbé, celebre Confesseur du VII. siecle,) 'cet auteur, dis-je, voulant répondre à l'autorité de Saint Lucien, que le Macedonien qui disputoit contre luy avoit objectée, fait d'abord profession de suivre la foy du bienheureux Lucien, comme il l'appelle, de tous les saints Martyrs, & des Apostres; 's'offre ensuite de montrer que les Ariens ou les Macedoniens avoient corrompu le formulaire de ce Saint, en y ajoutant des choses contraires au symbole de Nicée; '& enfin prouve la foy de l'Eglise par les paroles mesmes

Ath.de Trl. 3.p.210.b.

Schel.ant.p. 114.a.

Ath.p.1038 210.

p.210.b

c.

Bul.l.2.c.15. p.265.270. de ce formulaire. 'Bullus croit que le formulaire eſtoit effectivement de S. Lucien, parceque ſi les Ariens l'euſſent ſuppoſé, ils l'euſſent rendu plus conforme à leur hereſie. Mais il ſoutient abſolument qu'on n'y ſauroit rien trouver que de Catholique, quoiqu'il y ait quelques expreſſions favorables aux Ariens.

Thdrt.n.p.6. n.c. 'Quelques uns veulent mettre Theodoret au nombre des adverſaires de S. Lucien, parcequ'aprés avoir raporté la lettre de S. Alexandre, il aſſure poſitivement que ce Saint n'avoit rien dit

l.1.c.4.v.p. 5.c. que de veritable. 'Mais il ne parle que de ce que S. Alexandre avoit dit contre Arius. [Et quand il auroit parlé de toute ſa lettre, c'eſt abuſer de ces approbations generales, que d'en vouloir tirer des preuves pour des faits qui ne ſont dits qu'en paſſant. Theodoret n'avoit garde de regarder comme un Arien, celui que Saint Chryſoſtome, & toute l'Egliſe d'Antioche honoroient comme un Martyr.

Bul.p.170. 'Bullus pretend juſtifier abſolument Saint Lucien, en ſoutenant que ce n'eſt point celui dont parle S. Alexandre; (ce que nous dirions volontiers, ſi nous croyions le pouvoir faire avec quelque probabilité;) ou que Saint Alexandre ſe trompe lorſqu'il dit que Lucien eſt demeuré longtemps hors de la communion de l'Egliſe à cauſe de Paul

p.170.171. de Samoſates. 'Il pretend prouver le dernier par les eloges generaux qu'Euſebe, Saint Jerome, Sozomene, (il pouvoit ajouter Rufin, Saint Chryſoſtome, &c.) donnent à Saint Lucien, & qui montrent, dit-il, que ces auteurs n'ont jamais ſceu qu'il euſt fait une faute de cette nature. [Tout le fort de ce

Euſ.l.8.c.13. p.307.d. raiſonnement, tombe] 'ſur ce que dit Euſebe, que c'eſtoit un homme excellent dans toute ſa vie; [ce qui pourroit, comme je croy, ſignifier qu'il n'y avoit rien que de ſaint & d'excellent dans toute ſa conduite, ſans nous obliger de croire qu'il euſt toujours eſté tel. Euſebe a pu meſme louer toute la vie de Saint Lucien, en taiſant volontairement une faute reparée & effacée. Car l'Ecriture loue ſouvent David de meſme que s'il n'eſtoit tombé dans aucune faute. Mais enfin en donnant à cet endroit toute l'étendue qu'on voudra, il s'agit de ſavoir qui il faut plutoſt croire d'Euſebe ou de Saint Alexandre.

Le lecteur pourra voir avec plaiſir ce que M^r du Foſſé a dit en moins de paroles ſur cette difficulté dans la vie de S. Lucien, imprimée avec les autres du mois de janvier en 1685, *p. 175.176.*]

NOTE II.

Pour la page 475.

Si S. Lucien a conſulté l'hebreu pour ſon edition de l'Ecriture, ou s'il y en a marqué les differences.

Suid.t.p.561 Boll.7.jan.p. 359.§ 4.Ath. ſyn.p.157.a. 'Les nouveaux Grecs, comme Suidas, Metaphraſte, & une addition à la Synopſe de S. Athanaſe, diſent que S. Lucien conſulta l'hebreu, qu'il ſavoit fort bien, pour faire ſa nouvelle edition de l'Ecriture, afin d'y ajouter ce qui manquoit aux Septante. [Si cela eſt vray, c'eſtoit une choſe tout à fait favorable à Saint Jerome, qui aſſurément n'auroit pas manqué d'alleguer ſouvent cette autorité auſſibien que celle d'Origene, pour juſtifier ſes traductions ſur l'hebreu: & il ne le fait neanmoins jamais.]

Pez.def.p. 342. 'Le P. Pezron ſoutient abſolument au contraire, que l'edition de Saint Lucien, auſſibien que celle d'Heſychius, eſtoient le pur texte des Septante, ſans qu'ils y euſſent rien ajouté des autres interpretes. Son unique raiſon, c'eſt qu'on ne luy ſauroit montrer aucun ancien qui parle de ce mélange. [Mais cette raiſon eſt foible, n'y ayant dans l'antiquité que peu d'endroits de Saint Jerome qui parlent de ces verſions. Ainſi l'on peut avoir quelque

Euſ.n.p.315. a.

égard]'à la raiſon de Mr Valois, qui croit que ces editions eſtoient meſlées des autres verſions, avec des lignes & des étoiles, comme celle d'Origene,

Hier.ep 89.c. 6.p.343.b.

'puiſque S. Jerome dit d'un coſté que les bibles meſlées de lignes & d'étoiles eſtoient repandues partout, en ſorte qu'on n'en trouvoit preſque pas qui

ep.107.p.19. a.

fuſſent autrement; '& de l'autre, que les editions de S. Lucien & d'Heſyque ſe liſoient dans tout l'Empire d'Orient, hors la Paleſtine, & peuteſtre quelque

ep.113.p.30.c] Pez.def.p. 176.

partie de la Syrie. 'Mais le P. Pezron meſme cite un endroit de Saint Jerome, où il dit de S. Lucien & d'Heſyque, *Poſt ſeptuaginta interpretes emendare illis nihil licuit.* [Ils n'avoient rien corrigé aprés les Septante, s'ils n'avoient fait que corriger les fautes que les copiſtes y avoient gliſſées.] Cependant dans cet endroit meſme, il dit que leurs editions ne ſe liſoient que de peu de

Hier.ep.107. p.15.a.

perſonnes, '& dans l'endroit où il dit que preſque tout l'Orient s'en ſervoit, il ne dit que de celle d'Origene, & comme une choſe qui luy eſtoit particuliere, qu'elle eſtoit meſlée de lignes & d'étoiles. [Ainſi eſtant difficile d'accorder les differens paſſages du ſeul ancien qui en parle, le plus ſeur eſt de n'en rien aſſurer.]

Ath.ſyn.p. 917.a.b.

'La Synopſe dit que le manuſcrit de la verſion de S. Lucien, (car elle l'appelle ainſi,) écrit de la main du Saint meſme, fut trouvé aprés ſa mort chez des Juifs dans une muraille enduite de plaſtre. [Il y a bien plus d'apparence que ce Saint, qui s'occupoit à écrire, ſelon ſes actes, avoit fait beaucoup de copies de ſon edition, & l'avoit ainſi rendu fort commune.

Pour la page 476.

NOTE III.

Sur ſa ſeparation d'avec l'Egliſe.

Thdrt.n.p.7. 9.a.b] Pagi, an.§ 9.

'Mr Valois & le P. Pagi croient que les termes par leſquels Saint Alexandre aſſure que S. Lucien demeura hors de l'Egliſe, ἀποσυνάγωγος ἔμεινε, marquent non ſeulement qu'il eſtoit exclus, ou s'excluoit luy meſme, de la communion & des aſſemblées de l'Egliſe; mais qu'il tenoit meſme ſes aſſemblées à part: ce qui eſtoit faire un ſchiſme entier, [& ſe rendre beaucoup plus coupable. Je croy neanmoins que pour faire ce ſens, il faudroit plutoſt ἐξαποσυνάγωγος,] qui eſt le terme de S. Baſile pour marquer ce crime, [ou ἀποσυνάγωγος.] Mr Valois meſme, & le P. Pagi, louent Epiphane d'avoir bien traduit l'endroit de S. Alexandre, par ces paroles, *extra ſynagogas manſit.* 'Le mot d'ἀποσυνάγωγος eſt deux fois dans l'Evangile de S. Jean: & il y eſt toujours traduit *extra ſynagogam*, ou *abſque ſynagoga fieri.* [Et aſſurément les Phariſiens n'avoient point ordonné que ceux qui confeſſeroient que Jesus eſtoit le Meſſie, tiendroient des aſſemblées contre eux.

Joan.9.v.22. 16.v.2.

Nous ne decidons point ſi S. Lucien s'eſtoit ſeparé luy meſme de la communion de Domnus & de ſes deux ſucceſſeurs, les regardant comme illegitimes; ou ſi ces Eveſques meſmes refuſoient de le recevoir à leur communion, parcequ'il ne pouvoit ſe reſoudre à reconnoiſtre Paul de Samoſates comme legitimement depoſé, en quoy ſa faute aura eſté moindre. Nous n'oſons, dis-je, rien determiner ſur cela, parceque nous ne voyons rien dans l'hiſtoire qui nous determine.]

NOTE IV.

Pour la page 476.

De Domnus, Timée, & Saint Cyrille, Eveſques d'Antioche: Que le dernier n'eſt point Martyr.

[Nous croyons avoir ſuffiſamment montré ſur Paul de Samoſates, que cet hereſiarque fut depoſé à la fin de 269, ou dans les premiers mois de 270. Nicephore ne donne que deux ans d'epiſcopat à Domnus qui fut fait

Eveſque au lieu de luy ; & cela s'accorde avec la chronique de Saint Jerome, qui fait commencer Timée ſucceſſeur
Sync.p.381.b] de Domnus, des l'an 271.] 'George le
385.b. Syncelle donne 3 ans à Domnus, qu'il appelle quelquefois Domnin. [Eutyque le ſuit *p. 392.* Ainſi on ne pourroit pas mettre ſa mort avant 272.]

Euſ.l.7.c.32. p.284.b. 'Timée ſucceda à Domnus ſelon l'hiſtoire d'Euſebe, [la chronique de S. Jerome, & celle de Nicephore. Ainſi il y a faute dans le grec de la chronique d'Euſebe, où il eſt nommé Tyran. Le Syncelle n'en parle point dutout. Nicephote luy donne 10 ans, dont il en faut rettancher deux ou trois, s'il eſtoit mort des l'an 279, comme on le trouve dans la chronique d'Euſebe
Euty.p.395. ſelon le grec & le latin.] 'Eutyque qui l'appelle Timothée ne luy donne que 3 ans.

Euſ.p.284.b.] 'Cyrille ſucceda à Timée, [& gouverna, ſelon le grec & le latin de la chronique d'Euſebe, depuis 279 juſqu'en 302, c'eſt à dire durant 23 ans. Neanmoins la chronique de Nicephore ne luy en donne que 15, non plus que le Syncelle *p. 385. b*, & Eutyque *p. 400.*]
a 'Ce qui eſt certain, c'eſt que Tyran luy avoit ſuccedé avant la perſecution de Diocletien, [c'eſt à dire avant Paſque de l'an 303.]

Bar.12.jul.c. 'Baronius cite des actes des Saints Claude, Nicoſtrate &c. qui ſont dans Mombritius, que ce Cyrille ſouffrit pour J.C, & qu'il mourut en priſon. [Les actes diſent cela d'un Cyrille Eveſque amené d'Antioche en la Pannonie par Diocletien, ce qui n'eſt pas
8.nov.b. fort aiſé à croire.] 'Et Baronius reconnoiſt qu'il y a des fautes dans ces actes.
Ado,8.nov. *V. S. Sebaſtien note 6.* 'Adon parlant des meſmes Saints, y parle auſſi d'un Eveſque Cyrille ; mais c'eſtoit à Rome ſelon luy, [non à Antioche. Que ſi S. Cyrille d'Antioche avoit eſté Martyr ; Euſebe ne l'auroit jamais oublié. Auſſi le martyrologe Romain ne luy donne point ce titre, ſe contentant de dire qu'il a eſté celebre en ſainteté & en doctrine.]

NOTE V.

Pour la page 477.

Que Saint Lucien eſt mort le 7 janvier en 312.

'Il eſt bien aiſé de voir par les premiers chapitres du IX. livre d'Euſebe, qu'il met le martyre de Saint Lucien aprés l'edit que Galere publia pour les Chrétiens le 30 avril 311. [Mais parceque cela s'ajuſte fort difficilement avec Baronius, qui ſuppoſe que la perſecution a commencé en 302, & non en 303,] 'il avance ſon martyre d'un an, pour le mettre ſous Maximien Galere, & pretend enſuite, ſans la moindre appatence, que ce que dit Euſebe de ce Saint & de quelques autres dans ſon IX. livre, n'eſt point de luy.

Boll.7.jan.p. 158.§ 9.Act. M.p.561.§ 6. Bar.311.§ 5. § 48.

'Bollandus croit qu'il s'eſt fondé ſur ce qu'Euſebe avoit déja parlé du martyre de ces Saints dans le VIII. livre, qui comprend particulierement ce qui s'eſt fait avant la mort de Maximien Galere ; '& il remarque en meſme temps, que ce fondement eſt tres foible. [Car il ne faut que lire cet endroit d'Euſebe, pour voir qu'il y a voulu ramaſſer toutes les principales perſonnes du Clergé, qui ont ſouffert dans les dix années de la perſecution, ſans examiner en quel temps ils ont ſouffert. Et en effet il y joint Saint Anthime, qu'il dit autrepart avoir ſouffert des le commencement de la perſecution, avec Saint Lucien & les autres, que Baronius meſme met dans la 9e ou 10e année. Il faut avouer neanmoins que Baronius n'allegue jamais un ſi mauvais fondement :] '& meſme il raporte autrepart tous les deux endroits d'Euſebe enſemble, comme eſtant tous deux d'Euſebe, & n'y remarque aucune contrarieté, [comme il n'y en a en effet aucune.]

Boll.§ 8.Euſ. l.8.c.13.p.307. 308. Boll.§ 9. Bar.310.§ 5. 21.

'S. Jerome dit, auſſibien qu'Euſebe,

Hier.ill.c. 77.p.193.b.

que S. Lucien a ſouffert ſous Maximin. [Et ce qui ne permet pas d'en douter,] Euſ.l.8.c.13. p.307 d]c.c. 6.p.351.c.d. c'eſt qu'ayant eſté pris à Antioche, il fut mené de là à Nicomedie où eſtoit l'Empereur. Euſebe n'exprime pas nettement qu'il fut pris à Antioche, quoique ce qui precede faſſe bien voir que Boll.p.360. §5. c'eſt le ſens. 'Mais les actes le diſent poſitivement, [& Baronius ne le revoque point en doute. Il faut donc que cela ſe ſoit paſſé en un temps où Nicomedie & Antioche appartenoient à un meſme Prince, ce qui n'a point eſté depuis 305 juſque vers le milieu de 311, lorſque Maximin, à qui Antioche avoit toujours appartenu, devint maiſtre de Nicomedie, aprés la mort de Galere. *V. Conſtantin § 19.*]

Nor.de Lic.c. 2.p.44. 'Le martyre de Saint Lucien arriva, comme l'on verra dans le texte, le 7 de janvier. Ainſi ce ne fut pas avant 312. [Ce ne peut pas auſſi eſtre pluſtard, puiſqu'avant la fin de 312, Maximin avoit eſté obligé de finir la perſecution par un edit.] Laſt.perſ.c. 37.p.13. 'Et s'il fit mourir encore depuis quelques Chrétiens, ce fut en les faiſant jetter ſecrettement dans la c.45.p.38. mer. 'On peut auſſi juger par l'hiſtoire de ſa derniere guerre contre Licinius, qu'il paſſa en Syrie le mois de janvier de l'an 313: [& il mourut la meſme année.]

NOTE VI.

Pour la page 478.

S'il a ſouffert le feu, les beſtes, &c.

Chry.t.1.or. 46.p.532.c.d. 'S. Chryſoſtome dit que les demons reſolurent de faire tourmenter Saint Lucien par la faim, voyant qu'il ſe moquoit de toutes ſortes de tourmens & de ſupplices, & qu'ils ne l'avoient pu vaincre, ni en allumant des fourneaux, ni en creuſant des foſſes, ni en preparant des roues, ni en le mettant dans les ceps, ni en le jettant dans les precipices; ni en l'expoſant aux dents des beſtes. [A prendre ces paroles à la lettre, il faut dire que Saint Lucien a ſouffert tous ces ſupplices. Cependant cela eſt-il croyable, & ſurtout voyant que ni Euſebe, ni Rufin, ni Metaphraſte meſme, & les Ménées, n'en diſent rien? J'avoue que je ne me le ſaurois perſuader. S. Chryſoſtome n'auroit point manqué à s'étendre davantage ſur des choſes ſi importantes, & ſi favorables à ſon eloquence. Il eſt ce me ſemble bien plus aiſé de croire que ces mots, *qu'ils ne l'avoient pu vaincre*, ſignifient *qu'ils ne l'auroient pu vaincre*, & pour trouver ce ſens dans le grec, il ne faut qu'ajouter un ἂν que les copiſtes auront pu omettre, ou S. Chryſoſtome meſme pour rendre ſon diſcours plus animé.]

NOTE VII.

Pour la page 478.

De quelle maniere il eſt mort.

[Il y a bien de la difficulté pour le genre de la mort de S. Lucien.] Euſebe Euſ.l.9.c.6.p. dit qu'ayant eſté mis en priſon, il fut 351.d. tué, κτίννυται, [ce qui marque naturellement qu'on luy coupa la teſte, ou qu'on le fit mourir par quelque autre ſupplice dans la priſon;] & Rufin le Ruf.p.149.1.] confirme: *ibique (in carcere) jubetur quaſi abſque populi tumultu necari.* S. Chryſoſtome dit qu'il fut tiré de Chry.p.534.c. la priſon pour ſubir la queſtion, dans laquelle il ne répondit autre choſe ſinon qu'il eſtoit Chrétien: & il finit p.535.a. ſa vie, dit-il, avec cette proteſtation dans la bouche. [Il ſemble donc, ſelon luy, qu'il expira dans la queſtion,] & V.des SS.7. un homme habile l'a pris de la ſorte. jan.p.182. Cependant S. Chryſoſtome dit auſſi Chry.p.532.b. qu'il fut batizé & lavé dans ſon ſang: & il exprime ſa mort par le terme de c. meurtre, περὶ τῆς σφαγῆς, [ce qui marque bien mieux le dernier ſupplice, que non pas d'expirer ſous les fouets ou les ongles de fer, qui eſtoient la queſtion ordinaire.] Un manuſcrit des Boll.7.jan.p. actes de Saint Lucien tirez de Rufin, y 161.§1. ajoute nettement que le Saint eut la teſte tranchée. Les martyrologes de Flor.p.241.] S. Jerome diſent qu'il fut coupé en quatre;

quatre; [mais ils n'expriment point ſi ce fut durant ſa vie ou aprés ſa mort.]
p.141 [Boll. mars, t.2.p.9. b.c. 'Florus & Notker ajoutent qu'on jetta ces quatre quartiers dans la mer, chacun attaché à une pierre, & que le lendemain on les trouva tous réunis enſemble ſur le bord de la mer à Helenople.

Ori.in Job.l. 2.p.414. 'Au lieu de tout cela, l'auteur des commentaires ſur Job marque aſſez nettement qu'il mourut de faim dans la priſon: '& c'eſt ce qu'a ſuivi Metaphraſte, [a] auſſibien que les Ménées des Grecs & le menologe d'Ughellus. [Comme nous ne voyons pas que cela ſe puiſſe accorder avec Euſebe & Saint Chryſoſtome, nous les abandonnons abſolument.]

Boll.7.jan.p. 361.§15. [a] Men.15.oct. p.187 [Ugh.t. 6.p.1104.d.

NOTES SUR SAINT PHILEAS, ET SAINT PHILOROME.

Pour la page 485.

NOTE I.

Que leurs actes donnez par Bollandus ſont originaux, mais non ceux du P. Combefis.

[NOus avons deux ſortes d'actes de S. Phileas & S. Philorome, donnez les uns par Bollandus & le P. Ruinart, & les autres par le Pere Combefis.] 'Le commencement des
Boll. 4.feb.p. 459.§2. premiers, qui ne ſe trouve que dans un manuſcrit, n'eſt qu'un recuëil de divers endroits d'Euſebe, ſelon la verſion de Rufin. 'Deux autres manuſcrits
§2 [464.f. dont Bollandus a tiré auſſi cette piece, ne commencent qu'à ces mots, *Impoſito Philea ſuper ambonem,* 'qui ſont
Euſ.n.p.166. t.b. proprement le commencement des actes. [Je ne voy pas lieu de douter que cette ſeconde partie ne ſoit tres authentique. La breveté des réponſes, la ſimplicité de la narration, & la conformité avec tout ce qu'Euſebe dit des deux Saints, paroiſſent des choſes trop conſiderables pour nous
Hier.v.ill.c. 78.p.293.b. permettre d'en douter.] 'Saint Jerome ſemble avoir connu ces actes, & les marquer par ces paroles, *Diſputatione actorum habita adverſus judicem qui eum ſacrificare cogebat.*

Boll. 4.feb.p. 459.§2. 'Rufin ſelon les editions de 1479 & 1526, dit qu'il a revu les actes de Saint Phileas, qui avoient eſté fort bien écrits par un nommé Gregoire. Il ajoute que Phileas, ayoit parlé admirablement de la religion, & avoit allegué l'exemple de la mort de Socrate, ce qui ſe trouve dans les actes dont nous parlons. [Mais cet endroit ne ſe lit point dans l'edition de Rufin à Baſle en 1528, ni dans celle d'Anvers en 1548. Et veritablement le ſtyle n'en paroiſt pas digne de Rufin.]

'Mr Valois dit que ce Gregoire a Euſ.n.p.166. ajouté aux actes diverſes choſes tirées 1.b. de Rufin. Dans l'edition de Rufin à Baſle en 1528, il y a un endroit des actes raporté mot à mot, & Mr Valois croit auſſi que c'eſt une addition faite au texte des actes. [Mais cela n'eſt pas bien probable, puiſque la ſuite ne peut ſubſiſter ſans cet endroit, comme nous le montrerons plus particulierement dans la note 4.

Il ſeroit donc ſeulement à ſouhaiter que ces actes fuſſent auſſi entiers qu'ils paroiſſent fideles. Car il eſt aſſez viſible que nous n'en avons que la fin:] 'ce que Boll.p.464.e. l'on peut juger tant par ce qui y eſt dit de S. Philorome, 'que par la premiere p.465.c. interrogation de S. Phileas, à qui le juge demande d'abord s'il pouvoit enfin devenir ſage: [Car cela ſuppoſe qu'il avoit déja eſté interrogé auparavant.

Nous voudrions pouvoir parler auſſi avantageuſement des actes grecs & latins que le Pere Combefis nous a donnez : mais il faudroit pour cela qu'ils fuſſent conformes aux premiers :]'& Combefis reconnoiſt luy meſme qu'il eſt peu ou point poſſible de les accorder enſemble. 'Il croit neanmoins qu'on le peut faire en quelque ſorte, en diſant que ceux de Bollandus contiennent le premier interrogatoire des Saints ; enſuite duquel ils furent encore interrogez de nouveau, & ſouffrirent divers ſupplices avant que d'eſtre condamnez à la mort ; & que c'eſt ce qui eſt raporté dans les autres actes. [Cela ne ſe peut dire ſans ruiner l'autorité des uns & des autres.]'Car ceux de Bollandus marquent clairement que la ſentence de mort ſuivit immediatement l'interrogatoire qu'ils raportent. [Et ceux du P. Combefis au contraire, pretendent commencer des le premier interrogatoire,]'puiſqu'ils diſent que ces Saints furent preſentez au juge, qui les avoit fait beaucoup chercher ; & que le juge ayant ordonné qu'on les luy preſentaſt l'un aprés l'autre, il commença à interroger S. Phileas en luy demandant ſon nom, ſa condition, [& les autres choſes que l'on demande au commencement d'une procedure.]'Il n'omet cette formalité à l'égard de Saint Philorome, que parce, dit-il, qu'il le connoiſſoit fort bien.

Combf. 2d p. 186.

p. 186. 187.

Boll. p. 464. § 9.

Comb. p. 151. 152.

p. 160.

[Cette difficulté, pour ne pas dire cette impoſſibiliré d'accorder ces deux pieces, eſt un faſcheux article pour les actes de Combefis : mais ce n'eſt pas le ſeul. Car la longueur des harangues, la multitude des ſupplices epouventables, & les miracles qui s'y voient, reſſentent bien plus l'eſprit & l'air de Metaphraſte, que celui des actes originaux. Il eſt vray neanmoins que le ſtyle long, dur, embaraſſé, & preſque inintelligible de ces actes, montre clairement, q'ils ne ſont pas de Metaphraſte, comme Combefis le ſoutient contre Mr Valois. [Mais il eſt fort poſſible & qu'ils ne ſoient pas de Metaphraſte, & qu'ils ne vaillent rien dutout.

p. 181.

On pourroit excuſer en quelque ſorte la longueur des harangues, puiſqu'elle ſe rencontre quelquefois, quoique tres rarement, dans les meilleurs actes, tous les Saints n'ayant pas toujours eu le meſme genie. Mais on voit par les réponſes de Saint Phileas dans Bollandus, que ſon genie eſtoit d'eſtre auſſi court ou plus meſme que aucun des autres. Il eſt vray encore que l'on a fait quelquefois endurer beaucoup de ſupplices epouventables aux Martyrs ; mais on peut remarquer auſſi que cela ne ſe trouve pas d'ordinaire dans les Saints qui eſtoient conſiderables ſelon les avantages du monde, & auſſi bien alliez que l'eſtoit certainement S. Phileas, ſoit que l'on euſt encore quelque reſpect pour leur condition, ſoit que les Gouverneurs craigniſſent d'offenſer trop ſenſiblement leurs parens, & de s'en faire des ennemis, s'ils euſſent traité ceux qui leur appartenoient avec une cruauté qu'ils n'euſſent pu excuſer par le commandement exprés des loix & du prince. Auſſi ni Euſebe, ni S. Jerome, ni Rufin, ne diſent point que S. Phileas & Saint Philorome aient ſouffert aucun autre ſupplice que d'avoir eu la teſte tranchée. Et leurs actes dans Bollandus n'en diſent pas davantage. Ils marquent meſme plutoſt le contraire,]'puiſque S. Phileas eſtant pres d'eſtre executé, dit ces paroles aux Chrétiens : Nous n'avons point encore ſoufferr, nous commençons à ſouffrir, & à eſtre diſciples de J.C.

Boll. § 10.

« « « « «

'Nous trouvons bien dans ces actes de Bollandus, [conformément à Euſebe,] que les parens & les amis de S. Phileas firent ce qu'ils purent pour le flechir ; &

§ 8.

que le juge meſme le conjuroit d'avoir pitié de ſa femme & de ſes enfans: [mais il n'y en a pas un mot dans Combefis.

Il faut remarquer de plus, que ces actes de Combefis expliquent fort mal
Comb.p.149. 150. la qualité de S. Philorome.]'Car ils le décrivent comme un General de toute la milice d'Egypte, que l'on commençoit alors à qualifier de Duc, ce qui n'eſt pas pardonnable à des actes
p.188. que l'on pretend originaux,]'& dont on doute ſi Euſebe meſme n'a point
Boll.p.464.d. tiré quelque choſe. 'On trouve la meſme faute dans Bollandus:[mais ces actes eſtant latins,il ne faut pas s'étonner que celui qui les a traduits du grec,
Comb.p.187. 188. s'y ſoit trompé avec Rufin.]'Combefis veut que Philorome fuſt chef non de la milice qui combatoit dans les armées, mais de celle qui ſervoit à l'exercice de la juſtice. [Mais à qui pourroit-il perſuader que les officiers qui ſervoient à la juſtice du Gouverneur d'Egypte, dependiſſent du Receveur, qui eſtoit un magiſtrat inferieur.]'Le P. Ruinart n'a inſeré dans ſa
Act.M.p.548. §. collection que les actes de Bollandus, n'ayant pas jugé ceux de Combefis aſſez anciens.

Pour la page 465.

NOTE II.

Que S. Phileas n'a point eu beaucoup de ſes dioceſains pour compagnons de ſon martyre.

Boll.p.464.f. 'Un manuſcrit des actes de S. Phileas dit qu'il fut preſenté au juge nommé Culcien, avec une multitude infinie de Chrétiens de ſa ville, qui ayant tous confeſſé J.C, eurent auſſitoſt la teſte
p.462.§ 12. tranchée. 'Ceci ſe trouve dans Uſuard, Adon, & divers nouveaux martyrologes,
Ruf.l.8.c.10. p.139.1. 'qui paroiſſent l'avoir tiré de Rufin. Mais comme ce qu'en dit Rufin n'eſt qu'une mauvaiſe traduction d'Euſebe, [ce qui luy eſt aſſez ordinaire, & qu'une choſe de cette importance doit eſtre mieux fondée pour eſtre receue, nous aimons mieux croire que ce n'eſt qu'une confuſion, qui vient tant de ce grand nombre de Martyrs dont Euſebe parle immediatement avant que de venir à Saint Phileas, & dont Rufin le fait chef contre ſon texte, que de ceux meſmes dont Saint Phileas parle dans ſa lettre. Au moins les deux autres manuſcrits des actes de Saint Phileas ne diſent rien de cette multitude de Martyrs; & le ſeul qui en parle a eſté contraint d'omettre le premier article de l'interrogatoire du Saint, parcequ'en effet cet article ne s'accorde nullement avec ſon addition.]'Le P. Act.M.p.548. a. Ruinart qui a revu les actes de Saint Phileas ſur pluſieurs manuſcrits, [n'en met rien non plus.

Mais il eſt meſme impoſſible d'accorder ce manuſcrit de Bollandus avec Euſebe: Car ſi S. Phileas a eſté condamné auſſitoſt aprés toute cette multitude infinie, comme il nous obligeroit de le dire, il faut que tout ce peuple ait eſté conduit & enfermé dans les priſons d'Alexandrie.]'Car Euſebe nous Euſ.l.8.c.10. apprend que S. Phileas y eſtoit peu de p.302.b|304. b. jours avant ſa condamnation. 'Il y eſtoit a p.302.c. en effet en la compagnie de beaucoup de Martyrs, 'dont il raconte les diffe- p.302-304. rentes couronnes dans l'excellente lettre qu'il écrivit à ſon peuple. Mais il y témoigne bien clairement qu'ils n'y moururent point ni par le meſme ſupplice, ni en un meſme jour. Il ne dit pas non plus qu'il y en euſt une multitude infinie, ce qui ne ſeroit pas croyable, moins encore qu'ils fuſſent tous de ſon dioceſe, ce qui n'euſt pas peu contribué à ſon deſſein,]'puiſqu'il écrivoit p.304.b. principalement cette lettre pour exhorter ſon peuple à demeurer ferme dans la pieté, ſans eſtre ebranlé par la mort qu'il alloit ſouffrir.

Pour la page 488.

NOTE III.

Sur Temeritate tua utere.

Boll. 13 feb. p. 764. § 7. 8.

'Dans deux endroits où nous traduisons, *Uſez de voſtre autorité*; il y a dans le latin, *temeritate*, [qui ne ſemble convenir ni au ſens, ni à la civilité avec laquelle le Saint parle. Peuteſtre que ſi nous avions le grec, nous y trouverions quelque terme qui pourroit ſignifier *autorité, ſeverité*, ou quelque choſe de ſemblable.]

Pour la page 489.

NOTE IV.

Sur la confeſſion & l'interrogatoire de S. Philorome.

Boll. 4. feb. p. 464. d. e.

'Le diſcours de Saint Philorome raporté dans les actes, & quelques lignes qui le precedent, ſe trouvent mot à mot dans Rufin, *l. 8. c. 10. p. 130. 1. 2.* Euſ. n. p. 166. 1. b.

'c'eſt pourquoi cet endroit eſt ſuſpect à Mr Valois, qui croit qu'il a eſté pris de Rufin, & ajouté dans les actes. [Et il eſt vray qu'il eſt bien eloquent pour le croire original. Mais comme hors cet endroit il n'eſt point parlé dans ces actes, ni de Saint Philorome, ni de la ſentence rendue contre S. Phileas & contre luy,] Boll. p. 464. § 10.

'& que dans la ſuite neanmoins on trouve l'execution de S. Phileas, & d'une autre perſonne avec luy; [il faut neceſſairement ou que cet endroit ſoit legitime, ou qu'il ait eſté ſubſtitué à la place de quelque autre choſe qui faiſoit le meſme ſens. Bollandus ni le P. Ruinart ne témoignent point qu'il manque dans aucun de leurs manuſcrits: au contraire ils en citent meſme une diverſe leçon.

Il y a encore une autre difficulté ſur Euſ. l. 8. c. 9. p. 301. a.

Saint Philorome,] 'daurant qu'Euſebe dit de luy & de S. Phileas conjointement, qu'ils eurent à combatre les prieres de leurs parens, de leurs amis, & du juge meſme; & qu'ils mepriſerent genereuſement les menaces & les mauvais traitemens, *ὕβρεις*, que leur fit ce juge. [Et cependant cela n'eſt dit dans les actes que de S. Phileas ſeul: Il ne ſeroit p.e. pas étrange qu'Euſebe parlant de deux perſonnes, euſt dit de toutes les deux ce qui n'eſtoit vray que d'une ſeule. Mais à qui pourra-t-on perſuader qu'une perſonne de la qualité de S. Philorome, ait eſté condanné avec ſi peu de formalité & ſi peu de bruit, ſans eſtre ſeulement interrogé, ni differé d'un jour, ſelon que cela eſt décrit dans les actes? Il faut neceſſairement ou qu'il y ait eu quelque choſe de plus dans l'endroit, que l'on a oſté pour inſerer le paſſage de Rufin, ſi nous voulons que cela ſoit ainſi, ou ce qui eſt beaucoup plus probable, puiſque nous avons montré que ces actes ne ſont pas entiers, il faut dire que S. Philorome avoit eſté interrogé des auparavant avec toutes les formalitez, & qu'il eſtoit demeuré là, ou pour eſtre interrogé de nouveau aprés Saint Phileas, ou pour recevoir la ſentence définitive avec luy.]

Pour la page 491.

NOTE V.

Sur le temps & le lieu du martyre de S. Phileas.

Bar. 4. feb. c. 2.

'Baronius dit que S. Phileas & Saint Philorome ont ſouffert des la premiere année de la perſecution de Diocletien: mais il n'en allegue point de preuve, que la verſion corrompue d'Euſebe par Chriſtophorſon. Comb. act. p. 150. 151.

'Il ſemble qu'on peut titer la meſme choſe des actes du P. Combefis: [mais ce ne ſeroit qu'une nouvelle preuve de leur fauſſeté.] Hier. v. ill. c. 78. p. 293. b.

'Car S. Jerome dit nettement que S. Phileas a ſouffert ſous le meſme perſecuteur que Saint Lucien, 'qui eſt mort ſous Maximin, comme il venoit de le dire aprés Euſebe. [Euſebe ſemble auſſi marquer que Saint Phileas a ſouffert ſous Maximin,] c. 77.

'en diſant que Culcien [qui le condanna,] Euſ. l. 9. c. 11. p. 366. d.

eſtoit un des prin-

cipaux miniſtres de la perſecution ſous ce tyran. [Maximin n'ayant commencé à regner qu'en 305 au mois de may, S. Phileas n'a donc pu eſtre martyrizé avant l'an 306, s'il eſt mort le 4 de fevrier, auquel les martyrologes en font la feſte, ou à la fin de 305;]'ou il a ſouffert le 25 de decembre comme il eſt dit dans les actes de Combefis: quoique le 23 de Paçon, qui y eſt marqué en meſme temps, [réponde au 18 de may; ſelon quoy on ne pourroit mettre non plus le martyre de Saint Phileas qu'en 306. Que ſi nous voulons recevoir l'autorité de S. Epiphane,] 'qui fait Culcien gouverneur de la Thebaïde, lorſque le ſchiſme de Melece commença, [c'eſt à dire ce ſemble vers 306, il faudra encore reculer le martyre de S. Phileas; Culcien n'ayant pas eu la Thebaïde aprés l'Egypte, ce qui euſt eſté deſcendre & non pas monter.

Comb. act. p. 181.

Epi. 68. c. 1. p. 717. a.

Il faudra meſme differer le martyre de S. Phileas juſqu'en 311 ou 312, s'il n'a ſouffert qu'avec Saint Pierre d'Alexandrie,] 'comme Euſebe le ſemble dire. [Il pourroit neanmoins y avoir eu deux Phileas Eveſques en meſme temps, ou ce qui eſt encore plus probable,] 'Euſebe ramaſſe en cet endroit les principaux Eveſques qui ont ſouffert durant les dix années de la perſecution de Diocletien. [Nous n'alleguons point] 'ce que dit Saint Pierre d'Alexandrie, meſme du martyre que S. Phileas avoit ſouffert avant luy &c, parceque les actes de ce Saint où cela ſe trouve, [ne nous paroiſſent point capables de faire aucune autorité. Mais ce qui pourroit eſtre plus fort, c'eſt qu'Euſebe mettant ſon hiſtoire tout au long dans ſon VIII. livre, nous donne lieu de croire qu'elle eſt arrivée avant l'edit de Galere en 311, Euſebe ayant reſervé pour ſon IX. livre ceux qui ont ſouffert dans le renouvellement que Maximin fit de la perſecution.

Euſ. l. 8. c. 13. p. 308. c.

Boll. 4. feb. p. 460. f.

Bar. 306. § 52. Comb. p. 199.

L'argument que nous tirons du nom de Culcien, pour montrer que Saint Phileas n'eſt mort qu'aprés l'an 306, ſuppoſe qu'il a ſouffert à Alexandrie; ce qui n'eſt pas tout à fait ſans difficulté.] 'Au moins Mr Valois, fondé d'une part ſur ce que ce Saint a eſté jugé par Culcien, & de l'autre ſur ce que Culcien, ſelon S. Epiphane, gouvernoit la Thebaïde vers 306, en meſme temps qu'Hierocle eſtoit gouverneur d'Alexandrie, en tire comme une concluſion indubitable que S. Phileas a ſouffert en Thebaïde. [Cela peut eſtre favoriſé en quelque ſorte par Euſebe meſme,] 'qui ſemble joindre S. Phileas & Saint Philorome aux Martyrs de Thebaïde, des combats deſquels il avoit eſté le ſpectateur. [Mais il eſt aiſé de juger qu'il a voulu unir enſemble les Martyrs de ces deux provinces, qui n'en faiſoient preſque qu'une, la Thebaïde eſtant aſſez ſouvent compriſe ſous le nom d'Egypte.

Euſ. n. p. 166. l. 2.

l. 8. c. 9. p. 301.

Ce qui nous oblige à le croire,] 'c'eſt que diſant que Saint Phileas eſtoit priſonnier à Alexandrie fort peu de temps avant ſon martyre, & comme le grec l'exprime encore plus fortement, ὅσον ὕστερον πληρώσαντος, [il paroiſt clairement avoir voulu marquer qu'il ſouffrit en cette ville meſme. Car de pretendre que Saint Phileas ait eſté transporté d'Alexandrie en Thebaïde pour y eſtre executé, cela eſt plus poſſible que probable. Il faudroit donc auſſi que ſes parens l'y euſſent ſuivi,] 'puiſqu'ils eſtoient en grand nombre dans la ville où il a ſouffert. [Il ſeroit meſme difficile de comprendre comment S. Phileas Eveſque dans la baſſe Egypte,] '& S. Philorome Intendant des finances à Alexandrie, [auroient eſté jugez par le gouvetneur de Thebaïde.] 'De plus, Culcien dit qu'il avoit pu deſhonorer & maltraiter S. Phileas dans ſa ville, [ce que l'on ne peut guere entendre que de Thmuis. Il falloit donc

c. 10. p. 302. b; p. 304. b.

Boll. 4. feb. p. 464. § 8.

Euſ. l. 8. c. 9. p. 301. d.

Boll. § 7.

que Culcien fuſt alors gouverneur d'Egypte où eſt Thmuis. Cela n'empeſche pas qu'il n'ait pu auſſi avoir eſté en un autre temps gouverneur de la Thebaïde, ſi nous le voulons croire ſur l'autorité de S. Epiphane, qui eſt aſſez peu exact dans l'hiſtoire, particulierement en cet endroit où il parle des Meleciens. Euſebe confirme beaucoup ce que nous diſons de Culcien.]' Car il remarque qu'il s'eleva par tous les differens degrez des charges & des dignitez, & qu'il ſe ſignala par le ſang d'une infinité de Martyrs qu'il repandit dans l'Egypte.' Saint Jerome dit auſſi que Saint Phileas ſouffrit en Egypte.

Euſ.l.9.c.11. p.366.d.

Hier.v.ill.c. 78.p.191.b.

'Enfin Mr Valois s'eſt retracté luy meſme, & a cru que l'on pouvoit mettre S. Phileas à Alexandrie, fondé tant ſur le paſſage d'Euſebe que nous venons de citer ſur les differentes charges de Culcien, que ſur les actes donnez par Combefis, & qu'il attribue à Metaphraſte, dans leſquels il eſt dit nettement qu'il ſouffrit à Alexandrie. Il ſe fonde encore ſur les actes de Saint Polyeucte, qui diſent la meſme choſe de S. Philorome. [Mais la choſe ſeroit fort incertaine, ſi elle n'eſtoit fondée que ſur ces actes.]' Le Pere Combefis qui les ſoutient originaux, ne veut pas neanmoins qu'on en puiſſe rien conclure. Car il pretend que S. Philorome dont ils parlent, n'eſt pas le compagnon de S. Phileas, mais un autre plus ancien, martyrizé au pluſtard ſous Valerien, dont il avoue que nous n'avons aucun monument.' Bollandus met auſſi le martyre de S. Phileas à Alexandrie; '& le P. Ruinart dit qu'il eſt difficile de le conteſter.

Euſ.n.p.320. 1.

Comb.act.p. 184.185.

Boll.4.feb.p. 460.d.

Act.M.p.348. §2.

NOTE SUR SAINTE DOROTHÉE.

Pour la page 497.

Difficultez qui ſe rencontrent dans ſes actes, & ſur le temps de ſon martyre.

[LEs actes de Sainte Dorothée ſont aſſurément fort beaux: les faits en ſont non ſeulement agreables, mais auſſi edifians. L'hiſtoire de la converſion de S. Theophile par les roſes & les pommes que Ste Dorothée luy avoit envoyées, a quelque choſe qui ſent la fable. Cependant elle n'a pas empeſché des perſonnes tres judicieuſes, de dire que ces actes ſont bons. La converſion de Theophile paroiſt en effet ſi parfaite, qu'elle eſt digne d'eſtre le fruit du ſang d'une Martyre, & l'effet d'un miracle extraordinaire.

Il faut neanmoins avouer que les diſcours de ces actes ſont un peu longs pour les croire originaux & authentiques. Ils ſont auſſi quelquefois aſſez peu reſpectueux.]' Le commencement de la piece, *erat quædam puella*, ne donne pas l'idée qu'elle ſoit originale.' Cette expreſſion *Filius unitatem divinitatis obtinens cum Patre ſuo & Spiritu Sancto*, [n'eſtoit pas ordinaire avant le ſecond Concile œcumenique. La deſcription du paradis y eſt bien charnelle: & quoiqu'on puiſſe dire qu'il falloit promettre des joies ſenſuelles à des payens incapables de concevoir les joies ſpirituelles, j'aimerois encore mieux croire que cette deſcription a eſté ajoutée à l'original,]' puiſqu'elle manque dans un manuſcrit. 'Il eſt peu vraiſemblable qu'un juge payen ait dechiré ſes habits par colere; & ce fait eſt faſcheux pour l'autorité des actes.' Je n'entens pas bien ces paroles de S. Theophile: *ea hora qua Chriſtum confeſſus credidi, ſenſi me Chriſtianum effectum.* [Ce qui pourroit peuteſtre faire douter encore da-

Boll.6.feb.p. 771.c.

p.774.a.

b.

d.

p.775.d.

vantage de l'hiſtoire,] c'eſt qu'elle ſe p.771.a.
trouve aſſez differemment dans les
manuſcrits, & qu'elle eſt raportée b.d.
dans diverſes legendes avec des cir-
conſtances que Bollandus avoue eſtre
ſuſpectes, & des exagerations hyper-
boliques dignes d'une hiſtoire apo-
cryphe.

Sainte Dorothée, & les autres dont p.771.b.
parlent ſes actes, ayant ſouffert dans
la Cappadoce, il eſt étrange qu'ils ne
patoiſſent pas eſtre connus par les
Grecs, ni l'avoit jamais eſté, quoiqu'ils
ſoient celebres dans les martyrologes
latins. [Neanmoins on ſçait qu'il y a
un fort grand nombre de Martyrs dont
les anciens n'ont point parlé. Et pour
les nouveaux Grecs, je croy qu'on ne
trouve guere dans leur office que ceux
dont il y avoit quelques reliques ou
quelque chapelle à Conſtantinople.]

Les premieres paroles de la Sainte, p.773.d.
Deus qui in cælo eſt Auguſtus, [& quel-
ques autres endroits, donnent lieu de
croire que ces actes ont eſté originaire-
ment écrits en grec.

Je ne ſçay ſurquoi Baronius s'eſt
fondé] pour mettre Sainte Dorothée Bar.304.§ 70.
ſous Diocletien. Bollandus marque Boll.p.772.§
diverſes années de ce regne, dans 12.
leſquelles quelques modernes la pla-
cent, pour conclure qu'il n'y a rien
de certain, ſinon que ç'a eſté ſous
Diocletien, ou durant ſa perſecution.
[Je voudrois qu'il euſt marqué ſurquoi
il fonde cette certitude. Car je ne voy
pas que les actes ni les martyrologes
en diſent rien.] Nous le trouvons 14 feb.p.462.&
neanmoins dans les actes de S. Serge, c.
qu'on dit avoir eſté auſſi martyrizé à
Ceſarée en Cappadoce ſous le Gou-
verneur Saprice. [Mais ces actes ſont
peu de choſe. *V. la perſ. de Diocletien note 78.*]

NOTES SUR LA PERSECUTION DE LICINIUS.

NOTE I.

Pour la page 508.

Ce que les Grecs diſent d'un Saint Adrien & des Eveſques de Byzance parens de Probe, n'a rien de fondé.

Men.p.283. 285.

LEs Grecs qui font la feſte du grand Saint Adrien le 26 d'aouſt, marquent le meſme jour un autre Saint de meſme nom, dont ils diſent comme de l'autre, qu'il a ſouffert à Nicomedie, & qu'il a eſté enterré à Argyrople pres de Byzance : mais ils veulent que ç'ait eſté ſous Licinius, au lieu qu'ils mettent l'autre dans la perſecution de Diocletien ; & ils marquent quelques circonſtances differentes de leur hiſtoire. [Avec tout cela neanmoins il eſt aſſez difficile de croire que ce ſoient deux Saints differens, & d'autant plus] que les Grecs font celui de Licinius frere de Domice alors Eveſque de Byzance, & tous deux fils de l'Empereur Probe, [à qui l'hiſtoire ne donne ni femmes ni enfans.]

La chronique de Nicephore fait Euſ.9.8.ad.p.
Domice de Byzance frere & non fils 109.
de l'Empereur Probe, [ce qui n'a pas ſans doute plus de fondement. Et ce Domice doit eſtre mort longtemps avant Licinius,] puiſqu'elle luy donne pour ſucceſſeur durant douze ans, Probe ſon fils mort des devant que Conſtantin vinſt à Byzance, [c'eſt à dire avant l'an 323. Nous montrerons meſme autrepart que Saint Metrophane,] qu'on fait frere de ce Probe & ſon ſucceſſeur durant 10 ans, [mourut des l'an 313. Ainſi ſelon cette chronologie, Domice ſon pere ſera mort des l'an 291, longtemps avant la perſecution

de Diocletien meſme:] & s'il a gouverné 21 an & ſix mois, comme le dit Nicephore, [il aura eſté fait Eveſque vers l'an 270, & l'aura eſté durant tout le regne de Probe ſon prerendu frere; ce qui auroit bien metiré d'eſtre remarqué par Euſebe.]

Pour la page 509.

NOTE II.

Pourquoi on met Saint Ammon à Andrinople, & ſous Licinius.

Men ſept.p. 191. gh.t.6.p. 1056.b. Baudr.p.335.

'Les Grecs diſent que S. Ammon & les 40 Vierges qu'il inſtruiſoit, eſtoient d'Adrianople dans la Macedoine, 'où je ne voy point qu'on marque aucune ville de ce nom: [& d'ailleurs Licinius n'a point perſecuté les Chrétiens tant qu'il a poſſedé la Macedoine, c'eſt à dire depuis 311 juſqu'en 314. C'eſt pourquoi nous raportons cela à Adrianople ou Andrinople dans la Thrace, où l'on trouve auſſi Berée & Heraclée marquées par la ſuite de la meſme hiſtoire.]

Ugh.t 6 p. 1056.c.

'Le menologe de Baſile ne donne que la qualité de Preſet à Licinius qui fit mourir les Saintes; [& celle de tyran que luy donnent les Ménées, n'oblige point de croire qu'il fuſt autre choſe.] 'Nicephore les met nettement ſous le regne de Licinius, ce que Baronius a ſuivi: mais il ſe moque avec raiſon de ce qu'ajoute Nicephore, que c'eſtoient les femmes des quarante Martyrs de Sebaſte.

Nghr.l.7.c. 44.p.611.d] Bar.316.§ 12.

Pour la page 514.

NOTE III.

Sur S. Theodore de Cyrene, diſtingué de S. Theodote de Cyrinie.

[Il ſemble qu'il y ait quelque lieu de douter ſi] 'S. Theodote de Cyrinie, que Baronius appelle Theodore, [doit eſtre diſtingué de] 'S. Theodore Eveſque de Cyrene, dont le menologe de Caniſius dit ſur le 4 de juillet, qu'aprés avoir ſouffert pluſieurs tourmens, il ſe repoſa en paix: '& le martyrologe Romain luy donne ſeulement le titre de Confeſſeur. [Tout cela eſt fort conforme à l'hiſtoire de Saint Theodore. Mais le reſte eſt aſſez different.] 'Car on met Saint Theodore ſous le juge Dignien dans la perſecution de Diocletien, & on dit qu'il eut la langue coupée. 'Je ne trouve que ſa memoire dans les Ménées au 4 de juillet ſans aucune hiſtoire. Mais le titre de Martyr qu'ils luy donnent [auſſibien que le menologe de Caniſius, peut faire juger qu'il mourut dans la priſon, & non pas] 'durant la paix de l'Egliſe comme l'a mis Baronius. 'On le voit encore plus clairement par les Ménées, qui en parlent davantage ſur le 5 de juillet à l'occaſion de Sainte Cyprille. Ils l'y font Eveſque de Cyrene en Libye, & raportent un miracle qu'il fit dans la priſon en faveur de Ste Cyprille, dont nous ne trouvons rien non plus que dans l'office des Grecs. 'Baronius l'a miſe dans le martyrologe Romain ſous le nom de Cyrille.

Bar. 316.§ 16. Canif.t.2.p. 811. Bar. 4. jul.f. Canif.p.811. Men.p.31. Bar.310.§ 25. Men.p.47. Bar.5.jul.c] 310.§ 25.

'Le nom de Theodore qui eſt donné à l'Eveſque de Cyrinie dans les Annales de Baronius ſelon l'edition d'Anvers, [n'eſt aſſurément qu'une faute de copiſte.] 'Car dans ſon martyrologe & dans ſes notes, on lit toujours Theodore.

316.§ 16. 6.may.e.

NOTE

NOTE SUR SAINT BASILÉE.

Pour la page 515.

Qu'on ne peut rien fonder ſur ſes actes, ni nier ſon martyre.

Sur. 26 apr. p. 318. § 23.

[LEs actes de S. Baſilée paroiſſent d'abord fort authentiques,] puiſqu'ils portent le nom d'un Jean Preſtre de Nicomedie, qui pretend non ſeulement eſtre contemporain, mais avoir

§ 21. entretenu le Saint dans ſa priſon. [La maniere avantageuſe dont ils parlent de Criſpe, [oblige de dire, s'ils ſont veritables, qu'ils ſont écrits des devant la mort tragique de ce prince, c'eſt à

Boll. pont. p. 45. f. dire avant 326.] Auſſi Bollandus les cite comme une autorité tout à fait inconteſtable. [L'on peut dire que le ſtyle, quoiqu'il n'ait rien d'extraordinaire, & qu'il ſoit meſme fort chargé d'epithetes à la mode des Grecs modernes, & aſſez mauvais pour la phraſe, ne dement pas neanmoins abſolument

Pagi, 316. § 9. cette inſcription.] Il faut cependant avouer qu'il y a lieu de craindre que cette piece n'ait eſté au moins fort alterée, [vu les grandes fautes qui y ſont, & qui ne paroiſſent pas pardonnables à un auteur contemporain.]

Boll. 26 apr. 8. p. 50. § 1. Il appelle Maxence un tres-cruel ennemi des Chrétiens. [Et il y a plutoſt lieu de dire tout le contraire ſur l'autorité d'Euſebe, de S. Optat, & de Saint Auguſtin. *V. la perſ. de Diocl. § 32.*]

§ 1. Il dit que Conſtantin envoya Licinius faire la guerre à Maximin. [Cela eſt inſoutenable. Car Licinius n'eſtoit en rien inferieur à Conſtantin pour recevoir les ordres de luy. Lactance nous apptend que ce fut Maximin qui entreprit la guerre. Elle ſe commença meſme & s'acheva ſi viſte, qu'il eſt difficile de croire que Conſtantin y ait eu quelque part. Il eſt certain au moins qu'il n'en eut point aux depouilles.

Une autre choſe plus importante, & qui eſt repandue dans toute la ſuite de ces actes,] c'eſt qu'ils ſuppoſent non § 1. ſeulement que Conſtantin eſtoit tout à fait Chrétien des l'an 312, [quoiqu'il ne fuſt pas battizé, ni peuteſtre meſme catecumene; mais que Licinius l'eſtoit auſſibien que luy, & avec ſincerité, au moins ſelon l'apparence.] Ils luy don- § 2. nent meſme le titre de *Fidele*,] qui n'appartient qu'aux battizez. [Ils ajou- § 3. tent encore qu'il avoit ſouvent juré à Conſtantin de n'abandonner jamais la foy Chrétienne, mais de la proteger toujours. Auſſi ils l'accuſent nettement d'avoir violé la foy qu'il avoit promiſe au vray Dieu, τὴν ὁμολογίαν ἀθετήσας, [ce qui, dans l'uſage de l'Egliſe, a toujours marqué le batteſme.] Et ils § 11. diſent que S. Baſilée l'exhorta à faire penitence, à retourner à ce qu'il avoit quitté, & à implorer la miſericorde de celui qu'il avoit rejetté, mepriſé, renoncé, ἀπηρνήσω. [Ils ne veulent donc pas que nous doutions que Licinius n'ait embraſſé ouvertement & abſolument la religion Chrétienne; & qu'il n'ait eſté un apoſtat quand il a adoté les idoles, & perſecuté l'Egliſe. Cependant je croy qu'il y aura peu de perſonnes qui puiſſent douter que cela ne ſoit abſolument faux. Quoiqu'Euſebe parle quelquefois de Licinius comme s'il eut eſté Chrétien, neanmoins il ne s'exprime jamais comme ces actes, & il ne le traite jamais d'apoſtat, comme il n'euſt pas pu manquer de faire en parlant de ſa perſecution.]

§ 4. Les actes ſuppoſent que Conſtancie ſœur de Conſtantin, mariée à Licinius, eſtoit auſſi tout à fait Chrétienne. Mais pour ce qu'ils ajoutent qu'elle avertiſſoit ſon frere par des lettres ſecrettes, de la perſecution que ſon mari excitoit

contre l'Egliſe, [je ne ſçay s'ils le perſuaderont à beaucoup de monde. Il y en aura auſſi qui ne croiront pas aiſé-
§ 7. ment]' que Licinius ayant déja commencé à perſecuter les Chrétiens, on baſtiſt encore des egliſes en des lieux où il n'y en avoit jamais eu. [Il n'eſt pas non plus fort probable qu'un homme de Nicomedie, où la Cour demeuroit
§ 16. depuis longtemps,] 'n'euſt jamais oui parler d'une ville auſſi celebre & auſſi voiſine que Sinope, & qu'il demandaſt s'il y avoit dans le monde quelque ville ou quelque pays de ce nom.

§ 18. 'Ces actes ſemblent dire encore que Conſtantin fit fouetter Licinius aprés qu'il ſe fut rendu, χεῖρον μέχρι θανάτου παιδεύσας αὐτὸν, [ce qui ſeroit ridicule.] Mais ils diſent fort clairement qu'il fut banni dans les Gaules. [Et il n'y a perſonne qui ne ſache que ce fut à Theſſalonique. *V. Conſtantin § 50.*] Pour la mort de ce prince qu'il ſemble dire, ou plutoſt qu'il dit fort nettement avoir eſté naturelle & non violente, [il eſt dementi par tous les auteurs, qui conviennent que Conſtantin le fit tuer. Comment défendre auſſi] ce qu'ils ajoutent, qu'il fut frapé de la meſme plaie dont Maximin eſtoit mort? [Car non ſeulement aucun hiſtorien n'en parle, mais Euſebe meſme qui n'auroit pu ni ignorer ni taire ce jugement viſible de Dieu, ne dit rien qui en approche.

Il eſt auſſi aſſez étrange que ces actes d'un Eveſque d'Amaſée, ne parlent
Euſ.l.10.c.8. p.397.c. point dutout] 'de ce qu'Euſebe dit eſtre arrivé à Amaſée & dans les autres villes du Pont, où il ſemble mettre le fort de la perſecution de Licinius.
a Conſt.l.1.c. 1.1.p.441. *V. cette perſecution.* 'Et en un autre endroit il le reſtreint preſque à la ſeule ville d'Amaſée.

a.p.209.a. 'Nous pourrions remarquer outre cela, qu'il ſe trouve divers endroits dans ces actes copiez mot à mot d'Euſebe, & ajouter que Mr Valois trouve ſi peu de probabilité à ce qu'ils diſent de Ste Glaphyre, qu'il l'appelle une fable & une pure fiction de gents qui ne ſavoient que faire. Il ne craint pas meſme d'appeller ces actes tous entiers une piece impertinente & fabuleuſe: '& le Pere Pagi ne les traite Pagi,316.§ 6. guere mieux. 'Mr Baluze reconnoiſt Lact.perſ.n.p. que quelques uns les jugent ſuppoſez, 456. & ne rejette point leur ſentiment. 'Le Nor de Lic.c. Cardinal Noris eſpere que Bollandus 5.p.63. établira parfaitement la verité de ces actes. Mais il ne laiſſe pas de dire qu'il y a diverſes choſes peu conformes à la verité, de ſoutenir par pluſieurs medailles que Licinius n'a jamais ceſſé d'adorer les idoles, & de reconnoiſtre qu'il eſt conſtant par tous les auteurs, que ce prince a eſté relegué à Theſſalonique, & non dans les Gaules. 'Pour Bollandus à qui il laiſſe Boll.16.apr. le ſoin de ſoutenir les actes, il s'eſt p.416.c.d. contenté d'aſſurer qu'ils ſont écrits par un témoin oculaire, [ſans dire un ſeul mot des difficultez qui s'y rencontrent, & ſans répondre ſeulement aux raiſons par leſquelles Mr Valois combat le martyre meſme du Saint.]

'Car Mr Valois, ſuivi par un auteur Euſ.n.p.108. nommé Hanckius, va juſqu'à ſoutenir Pagi.316.§ 9. que Saint Baſilée n'a point dutout eſté Martyr, & qu'il a ſurvécu Licinius. 'Mais quoique Philoſtorge & Nice- Philg.l.2.c. phore diſent qu'il a aſſiſté au Concile 8.p.469.b. Nphr.l.8.c. de Nicée, [a] & quoique S. Athanaſe ſe 14.p.560.c. contente de luy donner le titre de a Ath or.1.p. grand, & non celui de Martyr, [il eſt 291.c. neanmoins difficile de ne pas ceder à l'autorité de la chronique de Saint Jerome, qui dit formellement que S. Baſilée Eveſque d'Amaſée dans le Pont, a eſté couronné du martyre ſous Licinius. Que ſi nous avions quelque raiſon de croire que ce paſſage n'eſt pas de S. Jerome, & ſi Scaliger ou Pontac *p.685*, avoient marqué dans leurs notes qu'il y a des manuſcrits où il ne ſe trouve pas; nous ne ferions

peutestre pas difficulté de ſuivre le ſentiment & les raiſons de Mr Valois. Mais à moins de cela, nous ne croyons point pouvoir preferer à un témoignage ſi conſiderable, ni une autorité negative de Saint Athanaſe, ni celle de Philoſtorge & de Nicephore, quelque poſitive qu'elle ſoit. Le témoignage de Philoſtorge eſt d'autant moins conſiderable,] 'que cet impie veut que Saint Baſilée, en aſſiſtant au Concile de Nicée, y ait ſoutenu le parti d'Arius, avec S. Leonce & Longien de Cappadoce, & S. Melece de Sebaſtople, 'ce qui ne peut eſtre que tres ridicule, aprés le témoignage authentique que S. Athanaſe rend à la foy de ces quatre Eveſques: 'à quoy il faut ajouter qu'on trouve Eutyque d'Amaſée dans les ſouſcriptions du Concile de Nicée &c: & par conſequent S. Baſilée eſtoit morr avant ce temps là. 'Ses actes diſent qu'il avoit luy meſme declaré Euryque ſon ſucceſſeur. 'Que ſi nous conſiderons qu'Euſebe declare que l'on commettoit à Amaſée des cruautez inouies, '& qu'un peu aprés il dit que l'on faiſoit mourir les principaux Eveſques; 'il eſt difficile de croire que l'Eveſque d'Amaſée n'y ait pas eſté compris. Auſſi le Cardinal Noris & le P. Pagi rejettent abſolument cette penſée de Mr Valois. 'Et enfin, Mr Valois meſme a declaré dans un ouvrage poſterieur, qu'il ſuivoit avec plaiſir Conſtantin Porphyrogenete & tous les autres, qui malgré Philoſtorge conviennent que S. Baſilée a eſté martyrizé dans la perſecution de Licinius.

Philg. app. p. 59.

Nor. de Lic. c. 5. p. 63.

p. 63. 64.

Boll. 16. apr. §. p. 12. § 10.

Euſ. v. Conſ. l. 1. c. 1. 2. p. 443.

c. 2. p. 444. a.

Noris. p. 63. Pagi, 316. § 7. 9.

Philg. n. p. 89. 2. b.

'Outre les actes de Saint Baſilée, Bollandus nous en a donné un eloge, [qu'on pourroit peutestre croire eſtre de S. Aſtere Eveſque d'Amaſée 80 ans aprés,] 'puiſque le Typique de Saint Sabas, porte que pour la feſte de Saint Baſilée, on liſoit ſon eloge fait par S. Aſtere d'Amaſée. [Mais celui que Bollandus nous a donné ne paroiſt point avoir la beauté & l'eloquence de Saint Aſtere.] 'L'etymologie qu'il donne au nom de Licinius, fait voir qu'on confondoit déja l'ἰῶτα & l'ὑ ψιλὸν dans la prononciation. [Il a tant de conformité avec les actes juſque dans les fautes, qu'on ne peut douter que l'une de ces pieces ne ſoit priſe de l'autre. Et il n'y a point d'apparence que l'auteur des actes qui ſe veut faire paſſer pour contemporain, ait copié une piece déja publique.] 'Auſſi Bollandus juge que l'eloge eſt d'un auteur bien plus recent, & il n'a pas cru qu'il meritaſt d'eſtre traduit tout entier. 'Il remarque auſſi qu'il a plutoſt eſté fait à Sinope qu'à Amaſée, [ce qui ne conviendroit pas à S. Aſtete.]

Boll. 16. apr. §. p. 16.

Typ. p. 49. a.

Boll. §. p. 57. c.

p. 416. e.

§. p. 60. d.

'Leo Allatius attribue à Metaphraſte & cet eloge, & les actes meſmes qui portent le nom de Jean, [ce qui paroiſt contre ſes principes pour cette derniere piece: car il n'a pas accoutumé de donner à Meraphraſte celles qui ont un caractere vray ou faux d'hiſtoires originales.]

All. de Sim. p. 125. 128.

NOTES SUR LES QUARANTE MARTYRS.

Pour la page 519.

NOTE I.

Que S. Gregoire de Nyſſe n'empeſche point de croire qu'ils ont ſouffert à Sebaſte.

Nyſ. de Quad. t. 1. c. 3. p. 502. c. d. SAINT Gregoire de Nyſſe parlant indubitablement au lieu meſme où les Quarante Martyrs avoient ſouffert, p. 500. c. d. 'dit que c'eſtoit ſa patrie, & la patrie de ſes anceſtres. [Or perſonne ne dit que ce Saint fuſt de la ville de Sebaſte, ni d'aucune ville d'Armenie, où tous p. 1. 2. p. 207. b. les autres,]'& luy meſme, mettent le Naz or. 20. p. 338. c. martyre de ces Saints.]'Au contraire S. Gregoire de Nazianze témoigne que le pere de ce Saint eſtoit du Pont, & Nyſ. p. 499. a. b. ſa mere de Cappadoce.'De plus, le meſme S. Gregoire de Nyſſe parlant au commencement du meſme diſcours, de la multitude & de la preſſe qu'il voyoit dans l'egliſe, dit que ce qui faiſoit en cela la peine des autres, faiſoit ſa plus grande joie. Car l'œil du paſteur, ajoute t-il, ſe rejouit de voir le troupeau ſerré dans la bergerie, parcequ'il eſt trop nombreux. [N'eſt-ce pas dire bien clairement que c'eſtoit ſon peuple, & qu'il eſtoit le paſteur & p. 503. d. l'Eveſque de ce lieu ?]'Er en effet, voyant que la quantité du peuple l'interrompoit, il remet le reſte de ſon 2. p. 504. a. diſcours à une autre fois,'& le recommence le lendemain [avec la liberté d'un Eveſque qui parle à ſon peuple, & non comme une perſonne qui auroit eſté priée de preſcher par un autre.

Que ſi nous demeurons d'accord de ce point, il faut tenir pour conſtant que les Quarante Martyrs ont ſouffert à Nyſſe en Cappadoce, & non à Sebaſte en Armenie. Mais c'eſt dementir bien des autoritez conſiderables, oppoſer S. Gregoire à luy meſme, & combatre une opinion qui paroiſt receue univerſellement. Ne ſeroit-il point plus favorable de croire que Saint Gregoire de Nyſſe ne dit pas aſſez clairement qu'il fuſt Eveſque de la ville où il parloit, pour n'en point douter ? Et ne pourroit-on point croire que quand il s'appelle paſteur de ce peuple, il le fait parcequ'ayant à le nourrir de la parole divine, il eſtoit en quelque ſorte leur paſteur en cette rencontre ? Cette penſée peut eſtre favoriſée]'parceque parlant de la ville & du pays où ces Saints ont ſouffert ; il l'appelle aſſez ſouvent *voſtre ville*, *voſtre pays*, & ſe ſert d'autres ſemblables façons de parler, [qui ſemblent ne pas convenir à un Eveſque, puiſqu'il doit prendre la premiere part à tout ce qui regarde ſon peuple, de quelque pays qu'il ſoit.]'Il p. 501. d. parle auſſi de la ville où les Saints ont ſouffert comme d'une colonie, [ce qui n'eſt pas ſi aiſé à croire de Nyſſe, qui n'eſtoit qu'une petite ville, que de Sebaſte qui eſtoit bien plus conſiderable, & dont le nom meſme appuie en quelque ſorte cette conjecture.

t. 2. p. 501. c. l. 10. d.

Que ſi l'on trouve que toutes ces choſes ſuffiſent pour croire que Saint Gregoire de Nyſſe pouvoit n'eſtre pas Eveſque du lieu où les Quarante Martyrs ont ſouffert, il ne ſera pas difficile de répondre à ce que nous avons dit que cette ville eſtoit ſa patrie. Car outre qu'il ſe peut faire que ſes anceſtres, dont il parle plutoſt que de luy, fuſſent venus d'Armenie dans le Pont ou dans la Cappadoce, nous ſavons que la ville de Sebaſte n'a pas

toujours eſté de l'Armenie;] 'mais qu'elle eſtoit cenſée de la Cappadoce du temps de Ptolemée & de Pline, & peuteſtre encore longremps aprés.

[Ainſi ces paſſages de Saint Gregoire de Nyſſe ſe pouvant expliquer, ils ne peuvent pas nous faire abandonner l'opinion commune & univerſelle, que les Quarante Martyrs ont ſouffert à Sebaſte en Armenie, puiſqu'elle eſt fondée non ſeulement ſur S. Gregoire de Tours qui pourroit s'eſtre trompé, & ſur S. Gaudence qu'on pourroit en quelque ſorte expliquer d'une autre maniere, mais ſur S. Ephrem, ſur S. Nil, & ſur Sozomene, comme on le marque dans le texte. Il n'y a aſſurément aucune apparence d'accuſer d'erreur des témoins ſi anciens & ſi authentiques, en un point celebre & aiſé à verifier dans le lieu & dans le temps où ils vivoient. Enfin il en faudroit encore accuſer S. Gregoire de Nyſſe meſme,] 'qui dit qu'ils ont ſouffert en Armenie.

Boll. 3. feb. p. 331. b.

Nyſ. de Q. M. t. 2. p. 207. b.

NOTE II.

Pour la page 320.

Sous quels juges ils ont ſouffert : Endroit de S. Ephrem rétabli.

'Le juge qui interrogea d'abord les Quarante Martyrs, eſt nommé Agricolas ou Agricolaüs dans leurs actes [& dans les martyrologes.] Il paroiſt que c'eſtoit le Gouverneur de la province. 'Les actes [& les martyrologes] y joignent le Duc ou General des troupes 'nommé Lyſias, [a]ce que Metaphraſte a ſuivi dans les actes de S. Severien.

Boll. 10. mars, p. 19.

p. 20. a.

p. 23. b. d. [a] Sur. 9. ſept. p. 101. § 1 | All. de Sim. p. 117.

[b] S. Ephrem, ou Voſſius ſon traducteur, donne le nom de Doce au Gouverneur, *Reſtiterunt Licinio tyranno & Doci præſidi*; & un peu aprés, *juſſa Docis præſidis peſſundederunt*. [Si le mot de *præſidis* n'eſtoit pas joint à *Docis*, on pourroit croire que Voſſius auroit pris le mot de Δουκὸς dans le grec pour un nom propre, au lieu de le prendre pour un appellatif, qui ſignifie un Duc, un Capitaine, & un General.]

[b] Ephr. t. 3. or. 26. p. 555. b.

'Et neanmoins le meſme traducteur dit dans ſes notes, que les Quarante Martyrs ont ſouffert ſous le juge Agricolas, [ſans parler de ſon Doce. Comment l'accorder avec luy meſme?]

or. 27. n. p. 563. a. c.

'Dans le grec que Mr Cotelier nous a donné depuis, on lit au ſecond endroit, τὰς σεσηξεις τῶ Δουκὸς καπίλυσαν, [ce qui ne fait point de difficulté, ſinon] qu'il faut ſans doute lire Δουκὸς, comme on l'a mis à la marge. 'Dans le premier on lit ᾧ τῶ Δουκὶ τῶ ἡγεμόνι, [ce qui a pu tromper Voſſius:] & Mr Cotelier meſme a traduit, *& Duci præſidi*. [Mais il faut aſſurément ᾧ τῶ Δουκὶ, ᾧ τῶ ἡγεμόνι. Par ce moyen, ce membre ſera egal au ſuivant; Licinius,] le Duc, & le Gouverneur, répondant dans l'un à Valens, à Arius, & au Prefet [Modeſte,] marquez dans l'autre.

Coteł. g. t. 3. p. 61. b.

a.

NOTE III.

Pour la page 322.

Que ces Saints n'ont point ſouffert ſur un étang.

'Au lieu que Saint Baſile & Saint Gregoire de Nyſſe diſent ſeulement que les Quarante Martyrs furent expoſez nuds à la gelée. 'Saint Ephrem dit clairement que c'eſtoit dans un étang; [a]ce que leurs actes & tous les nouveaux ont embraſſé, ajoutant pour l'ordinaire que cet étang eſtoit glacé. [La choſe eſt aſſez vraiſemblable en elle meſme,] puiſqu'il y avoit en ce lieu là un grand étang autour ou auprés duquel, (ἀφ' οὗ ἦν,) la ville eſtoit baſtie; & qu'il eſtoit alors tellement glacé, que l'on y paſſoit à cheval. Et meſme quand Saint Baſile en parle, il ſemble dire, comme les nouveaux, que les Saints furent mis ſur cette glace: à quoy non ſeulement un, 'mais meſme pluſieurs de ſes traducteurs ſe ſont trompez. [Il eſt viſible neanmoins, en examinant l'endroit avec un peu de ſoin, qu'il ne le dit point dutout, & que ce ſ ne ſe

Baſ. div. 20. p. 416. b. c | Nyſ. de Q. M. t. 2. p. 207. d.

Ephr. t. 3. or. 26. 27. p. 555. a. c. d | 559. 2. c.

[a] Boll. 10. mars, p. 16. 17.

Baſ. p. 416. d | Nyſ. de Q. M. t. 3. p. 310. d.

Boll. 10. mars, p. 276.

raporte point à λίμνη, mais à πόλις qui eſt le plus proche.]'Cela paroiſt encore par Saint Gaudence, qui ſuit Saint Baſile preſque mot à mot. [Mais puiſque les traducteurs meſmes de S. Baſile ont pris ce contre-ſens, il n'eſt pas incroyable que les auteurs des actes, & les nouveaux Grecs aient fait la meſme faute, & que ce ſoit de là qu'ils ont pris ce qu'ils en diſent, & de quoy ni S. Baſile, ni S. Gregoire de Nyſſe, ni Saint Gaudence, ne parlent point.

Gaud.b.17.p. 62.b.

Pour S. Ephrem, il faut conſiderer que nous n'avons ſes ouvrages que dans une traduction greque du ſyriaque, ou meſme dans une traduction latine de cette traduction greque:] 'outre que ce Saint n'ayant appris ce qu'il dit de ces Saints que par un entretien de vive voix qu'il eut avec S. Baſile, & encore par un interprete; [il ne faudra nullement trouver étrange, quand il aura mal pris ſon ſens en quelque circonſtance.

Ephr.t.3.or. 26.p.554.555.

Ce qui nous en fait parler de la ſorte, n'eſt pas ſimplement qu'il eſt difficile de croire que S. Baſile, Saint Gregoire de Nyſſe, & S. Gaudence, euſſent omis cette particularité conſiderable, qui n'auroit pu manquer de leur venir en l'eſprit lorſqu'ils ont parlé des places de cet étang de Sebaſte, mais c'eſt qu'il eſt meſme difficile de l'accorder avec ce qu'ils diſent poſitivement.]'Car Saint Gregoire de Nyſſe dit aſſez clairement qu'ils furent expoſez à la gelée dans les bains publics, '& encore plus clairement que l'egliſe où il preſchoit eſtoit baſtie dans le lieu meſme où ces Saints avoient ſouffert. [Ils n'ont donc pas ſouffert dans l'étang,]'qui ſubſiſtoit certainement encore en ce temps là, pres de cette egliſe, 'formé par une riviere qui traverſoit la ville.

Nyſ.de Q.s.t. 3.p.511.c.

e.p.501.d.

p.501.b.510.d.

p.501.b.d.

'De plus, S. Baſile voulant montrer que tous les elemens avoient eu part au martyre de ces Saints, dit qu'ils ont combatu ſur la terre, qu'ils ont ſurmonté les rigueurs de l'air, qu'ils ont eſté livrez aux flammes, qu'ils ont eſté enſevelis dans les eaux, parceque leurs cendres y furent jettées. [N'euſt-il pas plutoſt marqué ce qu'ils avoient enduré ſur l'eau eſtant vivans, que ce qui ne regardoit que leurs cendres mortes?]

Baſ.p.459.a.

'Saint Gregoire de Nyſſe dit la meſme choſe que S. Baſile.

Nyſ.p.513.b.

'Saint Baſile dit encore qu'ils ont ſouffert au milieu de la ville: '& Voſſius ſoutient que l'étang n'eſtoit point au milieu de la ville, mais ſeulement auprés. 'Les Armeniens aſſurent aujourd'hui qu'il eſt eloigné de l'ancienne ville, comme le Calvaire l'eſtoit de Jeruſalem. 'Auſſi Voſſius pretend que dans l'endroit où S. Baſile dit que les Martyrs ont ſouffert au milieu de la ville, ἐν μέσῃ τῇ πόλει, il faut lire, ἐν μέσῃ τῇ λίμνῃ, au milieu de l'étang, comme il dit qu'il y a dans un tres ancien manuſcrit. Mais puiſqu'il avoue que toute la multitude des exemplaires lit πόλει, & qu'on le lit encore dans les editions poſterieures à Voſſius, il eſt difficile de faire grand état de ſa correction; car elle peut aiſément venir de quelque Grec, qui a cru que Saint Baſile devoit dire comme les autres, & n'eſtre pas d'un ſentiment particulier. 'Le P. Combefis n'a point trouvé la correction de Voſſius dans ſes manuſcrits: & quoiqu'il veuille auſſi que les Saints aient ſouffert ſur l'étang, il laiſſe ἐν μέσῃ τῇ πόλει dans le texte de S. Baſile.

Baſ.p.459.a.

Ephr.or.17. n.p.563.a.d.

Boll.10.mart. p.18.d.

Ephr.p.563. a.c.

Comb.in Baſ. t.1.p.192.

'Voſſius ramaſſe tout ce qu'il peut pour faire croire que le ſentiment des nouveaux Grecs eſt veritable & certain. [Mais il n'allegue rien de conſiderable.]'Car pour Saint Gregoire de Tours, il dit tant de choſes de ces Saints, contraires aux auteurs originaux, [que l'on ne peut douter qu'il n'ait ſuivi de mauvais memoires, ou

Ephr.p.563. 566.

Gr.T.gl.M.c. 96.p.216 219.

de fauſſes relations. C'eſt pourquoi nous ne nous arreſtons pas à raporter ce qu'il en dit. Nous ne pouvons pas non plus nous arreſter à Bede & aux autres martyrologes poſterieurs, parce-qu'ils ont viſiblement ſuivi les actes.

Nous laiſſons à d'autres à juger ce qu'on doit conclure] de ce que Bollandus dit avoir appris à Rome l'an 1661, d'un Eveſque Armenien, que l'étang de Sebaſte eſt viſité aujourd'hui par les Chrétiens & par les Turcs meſmes, à cauſe des Quarante Martyrs; qu'on y voit pres de l'étang une groſſe pierre en l'endroit où l'on croit qu'ils ont eſté mis ſur la glace, que l'on y allume quantité de cierges, & que ceux qui vont à cet étang, y ſont ſouvent gueris de leurs maladies. [On peut avoir jetté dans l'étang une partie de leurs cendres ou de leurs os: & la pierre qu'on dit eſtre *ad lacum* & non *in lacu*, peut eſtre l'endroit où on les brula.

Boll.10.mars. p.18.c.

Comme entre les auteurs originaux il n'y a que S. Ephrem qui diſe que les Saints ont ſouffert ſur l'étang, nous pourrions conteſter l'autorité de l'homelie ſur les Quarante Martyrs où cela ſe trouve,] puiſque tous les ouvrages qui portent le nom de S. Ephrem ſont ſuſpects à quelques perſonnes. Rivet attaque meſme en particulier le 26e diſcours du troiſieme tome, [dont depend celui des Quarante Martyrs qui eſt le 27. Mais les raiſons par leſquelles il attaque ſont fort foibles. Il eſt encore aiſé de répondre à la maniere dont il y eſt parlé de Valens. *V. Saint Ephrem note 13, 14.*] Saint Ephrem s'y nomme luy meſme. [Ainſi s'il n'eſt pas de luy, c'eſt l'ouvrage d'un impoſteur; ce qui a cerrainement peu d'apparence.] Mr Cotelier nous l'a donné en grec comme un veritable ouvrage de Saint Ephrem, en ſouhaitant que nous en euſſions beaucoup de ſemblables, [ſans ſonger ſeulement aux difficultez de Rivet. Elles ne nous peuvent donc pas donner lieu de rejetter l'homelie ſur les Quarante Martyrs, qui au contraire paroiſt digne de Saint Ephrem, répondant fort bien à l'eſprit & au feu que l'on admiroit dans ſes écrits.

Riv.l.3.c.21. p.118.119.

p.117.

Cotel.g.t.3.p. 58.59.

p.559.

Nous ne diſons pas la meſme choſe] d'une lettre attribuée à S. Baſile, où on lit que les quarante genereux ſoldats de Jesus Christ ont eſté gelez par un vent de bize tres violent dans l'étang tres ſacré de ceux de Sebaſte. Mr Cotelier ne nous donne cette lettre, qu'en louant un ancien critique, qui nous avertit qu'elle n'a ni les penſées, ni le ſtyle du grand Baſile.

t.1.p.58.

p.559.a.

NOTE IV.

Pour la page 513.

Qu'ils eſtoient morts quand on les brula.

Saint Baſile dit que les Martyrs reſpiroient encore lorſqu'on les mit dans le feu. [Mais il eſt à craindre que cet endroit ne ſoit corrompu.] Car S. Gregoire de Nyſſe, Saint Ephrem, & Saint Gaudence qui ſuit preſque toujours S. Baſile, diſent clairement qu'ils eſtoient morts. [Et il ſemble qu'on n'en puiſſe douter,] puiſque Saint Baſile meſme dit, auſſibien que S. Gregoire de Nyſſe, qu'il y en eut un qu'on laiſſa, & qu'on ne voulut pas mettre dans le chariot avec les autres, parcequ'il reſpiroit encore, lorſque les autres, dit Saint Baſile, avoient déja eſté conſommez par le froid, τῷ ῥιγοῖ πεπηγότας.

Baſ.div.10.p. 459.a.

Ephr.t.3.or. 27.p.518.c.c] Gaud.h.17.p. 63.a.

Nyſſ.de Q 1.3. 3.p.511.b] Baſ. p.419.c.

NOTES SUR SAINT THEOGENE.

Pour la page 517.

NOTE I.

Difficultez ſur ſes actes.

Boll.3.jan.p. 134.§ 1.

'AU lieu que les actes de Saint Theogene, diſent ſeulement

Men.ib.p.36.

qu'il eſtoit fils d'un Eveſque, 'les Grecs le font Eveſque luy meſme. [Mais ſi les actes ſont bons d'ailleurs, cette diverſité ne doit pas faire de peine. Car outre le peu d'autorité qu'ont les livres des Grecs, ils ne s'accordent pas meſme en ce point.] 'Les Ménées le font

Ugh.t.6.p. 1178.c.

Eveſque de Parion dans l'Helleſpont; & le menologe d'Ughellus porte, *Epiſcopus Parii relentus ab inſula Præfecto*, [par où il ſemble le faire Eveſque de l'iſle de Paros dans l'Archipelage. Je croy qu'il eſt d'ailleurs fort extraordinaire qu'on ait voulu obliger des Eveſques à s'enroler, puiſqu'on ne cherchoit pour cela que de

Boll.3.jan.p. 134.§ 6.

jeunes gents.] 'Roſweide a voulu corriger le texte grec des Ménées, pour y trouver que S. Theogene eſtoit le fils d'un Eveſque. Mais le titre de *ſacré Martyr* que les Grecs luy donnent, ruine ſa correction.]

Nous avons remarqué ſur S. Theodore que ſes actes & ceux de Saint Theogene diſoient ſouvent la meſme choſe, & en meſmes termes: mais nous avons cru en meſme temps que ceux de S. Theodore pouvoient bien avoir eſté alterez. Ainſi il ne nous reſte qu'à juger de ceux de S. Theogene en eux meſmes, tels que nous les avons dans Bollandus.

On peut remarquer d'abord que le ſujet de ſon martyre eſt extraordinaire & difficile. Car on ne voit point qu'on luy ait jamais parlé de renoncer à la foy, ni de rien qui en approchaſt] 'mais ſeulement qu'ayant eſté pris pour eſtre mené à l'armée ſous le regne

§ 1.

de Licinius, il refuſa abſolument de s'enroler, diſant qu'il eſtoit Chrétien, & qu'il ne vouloit eſtre ſoldat que de J.C. [On pourroit ſoupçonner que Licinius perſecutant alors les Chrétiens,] ('car c'eſtoit peu de temps avant ſa défaite,) 'obligeoit tous les ſoldats à renoncer à la foy; & S. Sulpice Severe dit poſitivement qu'il le faiſoit. [Neanmoins ce n'eſt pas une choſe qu'on puiſſe tenir pour aſſurée. *V. la perſ. de Licinius.* 'Baronius dit que les Chrétiens avoient horreur d'aller combatre Conſtantin, qui faiſoit marcher la Croix à la teſte de ſon armée. [Mais il y auroit quelque lieu de douter ſi la difference des étendars peut rendre une guerre permiſe ou illegitime, ſi l'on n'ajoute que, ſelon Euſebe, c'eſtoit plutoſt une guerre de religion que d'Etat. Il ne ſera pas étrange quand cette raiſon aura fait haïr la guerre à Saint Theogene. Mais d'ailleurs nous voyons par les actes tres authentiques de S. Maximilien, qui ſouffrit l'an 295 en Afrique, que Dieu peut inſpirer à des Saints de ſouffrir plutoſt la mort que de s'engager aux dangers que la profeſſion des armes porte avec elle.

P.135.§ 11. Sulp.l.2.c. 47.p.151. Bar.316.§ 47.

Tout ce que nous avons dit juſqu'ici ne peut donc diminuer en rien l'autorité des actes de S. Theogene. Mais je ne voy pas bien à quoy revient] 'cette parole du Tribun; *Nunquid dii ſpiritales non ſunt, tu vero corporalis.* Ces paroles du Saint, *Habet* [*Deus*] *Filium ex verbo veritatis ſuæ natum*, [n'ont point de ſens veritable.] 'Dans les actes de S. Theodore où l'on trouve à peu pres la meſme choſe, il y a *Habet* [*Deus*] *Filium verbum veritatis.* 'Eſt-il croyable qu'un Tribun emploie dix-huit centeniers pour battre un ſeul homme? 'Il eſt dit que le Tribun & un

Boll.§ 2. Sur.9.nov.p. 230.§ 2. Boll.§ 4.

§.

autre

autre Officier crurent que le Saint demandoit grace: [& on ne voit quoy que ce ſoit qui leur ait pu donner lieu de le
§ 8. croire. Je ne ſçay ſi l'on trouve] 'que l'on attachaſt jamais les priſonniers avec des cloux.

[Mais tout ce qui ſuit fait encore plus de peine; car ce ne ſont qu'apparitions & viſions.] Ibid. 'J.C. apparoiſt au Saint, & luy défend de recevoir à boire ni à manger de la main des hommes. Grand nombre d'Anges habillez de blanc viennent chanter avec luy.
§ 8. 'Le Tribun étonné de ce prodige luy fait apporter du pain & de l'eau: Il
§ 11. refuſe d'en prendre, '& paſſe ainſi 40 jours ſans aucune nourriture pendant qu'on attendoit la réponſe de Licinius.
§ 10. 'Lorſqu'on le voulut jetter dans la mer, on vit une lumiere du ciel qui aveugla tout le monde, & l'on entendit les voix d'une troupe d'Anges qui s'entretenoient avec luy; de ſorte que perſonne n'oſant executer l'ordre de l'Empereur, il falut que luy meſme les conjuraſt de le jetter dans la mer. [Voilà bien des miracles l'un ſur l'autre, & bien des choſes difficiles à croire.]
§ 12. 'On ajoute que 40 ou 60 jours aprés la mort du Saint, Licinius fut défait dans une bataille, où tous ceux d'une legion qui ne croyoient pas en Dieu, tomberent morts ſur la place: Licinius en colere fit caſſer les jambes au Tribun & à un autre Officier de cette legion:
§ 6. '& c'eſtoient ceux qui avoient maltraité S. Theogene. [Eſt-ce que ces deux croyoient en Dieu? Cette défaite de Licinius doit ce ſemble ſe raporter à ſa derniere guerre contre Conſtantin,] puiſque le Saint avoit predit qu'il ſeroit bientoſt mis en pieces, & tous ceux qui combatoient pour luy reduits à de grandes afflictions. 'Les actes portent § 13. qu'on faiſoit la feſte du Saint le 3 de janvier, [auquel en effet les Grecs & les Latins la font. La défaite de Licinius arriva donc vers le 13 de fevrier ou le 5 de mars. Et cependant nous ne voyons pas moyen de dire que Licinius ait eſté défait en ce temps là par Conſtantin, ni dans la premiere guerre, à laquelle il n'y auroit pas meſme moyen de le raporter, ni dans la ſeconde qui paroiſt n'avoir commencé qu'aſſez avant dans l'an 323, & avoir fini des la meſme année. *V. Conſtantin § 50.* Je ne ſçay ſi on ne pourroit point mettre ce combat dans l'irruption que les Gots firent ce ſemble au commencement de la meſme année ſur les terres de Licinius & de Conſtantin.]

'Il eſt parlé à la fin, des miracles qui § 14. ſe faiſoient au tombeau du Saint. [C'eſt toujours une marque que la piece n'eſt pas tout à fait originale.]

NOTE II.

Pour la page 517.

Sur le lieu de ſon martyre.

[Les actes de Saint Theogene parlent pluſieurs fois de la ville où il ſouffrit, ſans la nommer jamais,] 'ſinon qu'il y a Boll. 3. jan. p. au commencement que la legion où 34. 51. on le vouloit enroler avoit ſon quartier à Cyzic. Ainſi il paroiſt que c'eſt le lieu où les actes ont voulu mettre ſon martyre. Les Grecs en le faiſant Eveſque de Parion, ſemblent nous vouloir obliger à croire au moins qu'il y a ſouffert: & cela a quelque raport avec les martyrologes de S. Jerome, 'qui portent *in* Flor. 22 22. *Helleſponto civitate Pareta.* Uſuard dit ſeulement *in Helleſponto.* Adon ſemble le mettre à Tomes dans le Pont, (ou plutoſt dans la Scythie,) '& on voit Boll. 3. jan. p. la meſme choſe dans d'autres martyrologes. 333. 334. &c.

NOTES SUR SAINT CASSIEN.

Pour la page 511. § 1.

NOTE I.

Fables ajoutées à ſon hiſtoire.

Ferr.it.p.508. 'FERRARIUS [& pluſieurs autres modernes,] mettent le martyre de S. Caſſien d'Imola ſous Julien l'apoſtat. [On ne voit point ſur quoy ils ſe fondent, & il eſt certain que cela ne s'accorde point avec Prudence,] 'qui fait ce ſaint beaucoup plus ancien que luy.

Prud.de M.9. p.111.

Hiſtoriam pictura refert, quæ tradita libris
Veram vetuſti temporis monſtrat fidem.

Ugh.t.2.p. 670.b. 'Une chronique fort vantée d'Ughellus, [mais qui n'eſt qu'un vray amas de fables,] 'le fait encore martyrizer pluſieurs années aprés Julien en la 4e année de Gratien, & dans la perſecution d'Athanaric Roy des Gots, [qui jamais ne mit le pié dans l'Italie.]

p.672.c.

p.670.b.c. 'La meſme chronique le fait Eveſque de Brixen dans le comté de Tirol, & puis d'Imola. 'D'autres le diſent auſſi;

Ferr.it.p.507. 508. a Bar.13.aug. b. a& Baronius cite à peu pres la meſme choſe des actes du Saint, [que nous n'avons pas. Mais ce n'eſtoit point en ce temps là l'occupation des Eveſques d'apprendre à écrire aux enfans. Il eſt viſible par Prudence que c'eſtoit là ſa propre occupation. Ce poete n'auroit pas aſſurément manqué de ſavoir & de marquer ſon epiſcopat. Bede, Uſuard, Adon, & meſme le martyrologe Romain, ne le qualifient point Eveſque. On a aſſurément confondu deux Caſſiens en un.] 'Baronius ne veut pas au moins qu'on diſe qu'il ait eſté ordonné Eveſque par Fortunatien d'Aquilée, qui vivoit ſous Conſtance, [par où il paroiſt condanner ceux qui le font Martyr ſous Julien.]

Pour la page 511. § 2.

NOTE II.

Sur le Martyr Gordien.

Rein.p.910. Aring.l.3.c. 22.p.1172. 'Reineſius ne veut pas que dans l'epitaphe de Gordien on liſe *Gallie nuncius*, comme fait Aringhus, mais *Galli eunuchus*. Il pretend que *Gallie nuncius* ne peut point ſignifier un deputé des Gaules, comme l'explique Aringhus, [quoique ce ſens paroiſſe aſſez naturel;] & demande où ſont les preuves de ſa deputation, [comme ſi tous les evenemens de cette nature devoient eſtre marquez dans le peu de monumens qui nous reſtent.] 'Le Pere Mabillon a lu cet endroit comme Aringhus, & ne trouve point de difficulté à croire que *nuncius* eſt ici pour *legatus*. 'Quand cela ne ſeroit pas du bon latin, c'eſt une ſervante qui parle dans cette epiraphe.

Mabil.It.It.p. 139.141.

Rein.p.910.

'Mais en liſant *Galli eunuchus*, & l'entendant, comme fait Reineſius, de Gallus Ceſar ſous Conſtance, il faudra donc dire que [Conſtance] l'aura fait mourir avec toute ſa maiſon pour la foy, [ce qui dans l'uſage ſignifie qu'il a eſté executé comme Chrétien ſous un prince protecteur declaré du Chriſtianiſme : Que ſi par *pro fide*, Reineſius entend que Conſtance le fit mourir comme trop fidele à Gallus ſon maiſtre, il ne doit plus le regarder comme un Martyr. Et de plus, Conſtance auroit-il eſté aſſez cruel pour faire mourir avec luy tous ſes domeſtiques ? Et Ammien qui s'étend ſi fort ſur Gallus & ſur ſa mort, & qui n'epargne nullement Conſtance, auroit-il oublié cette inhumanité tyrannique ? S'il falloit lire *Galli eunuchus*, j'aimerois mieux l'entendre de l'Empereur Gallus ; & dire qu'aprés qu'il eut eſté tué, Emilien

Ibid.

fit tuer ſon Chambellan avec tous ceux de ſa maiſon.]

p.910. 'Reineſius ne s'eloigne pas de croire que ce Gordien eſt celui qu'on dit avoir eſté martyrizé à Rome ſous Julien l'apoſtat, [& qui eſt celebre le 9 & le 10 de may. L'epitaphe n'a aucun rapott avec ce qu'on dit de ce Saint. Mais auſſi tout ce qu'on en dit n'eſt guere fondé. *V. la perſ. de Julien note 2.* Il faudroit voir] ſi le chemin Latin où il a eſté enterré, [ſe peut joindre avec] Flor.p.517. 518. Aring p.117. 'le cimetiere de Sainte Agnés, d'où l'epitaphe a eſté tirée.

Pour la page 546. § 6.

NOTE III.

Sur Saint Paterne.

Bar.23.ſept.c. 'Le martyrologe Romain met le 23 de ſeptembre Saint Paterne Martyr & *Epiſcopus Conſtantienſis*, [ſans expliquer ſi c'eſt de Coutance en Normandie, ou de Conſtance en Allemagne.] Baronius ne l'explique pas davantage, diſant ſeulement qu'on le fait premier Eveſque *Eccleſiæ Conſtantienſis.* [Uſuard dit *in territorio civitatis Conſtantiæ*, qui n'eſt pas plus clair : mais il le fait Confeſſeur, & non Martyr.]

Sauſſ.ap.p. 530.2. 'Mr du Sauſſay met dans ſa table des villes, Saint Paterne Eveſque & Confeſſeur à Coutance le 26 d'avril. [Mais dans ſon texte il n'en parle ni ce jour là, ni le 23 de ſeptembre. Et il ne le met point non plus dans ſa table generale des Saints.] Boll.p.407. 429. 'Bollandus ne parle non plus d'aucun Saint Paterne le 26 d'avril. [Je ne ſçay ſi au lieu du 26, Mr du Sauſſay n'auroit point voulu mettre le 16,] Sauſſ.p.110. 'auquel on fait la feſte de Saint Paterne Eveſque, mais d'Avranches, dans le VI. ſiecle. [On nous a aſſuré que l'Egliſe de Coutance n'honore aucun Saint Paterne comme ſon Eveſque : & le Gallia chriſtiana ne met en effet à Coutance aucun Eveſque de ce nom.] Gal.chr.t.1. p.543. 'Mais il en met un, ſecond Eveſque de Conſtance. [Mr Robert dit qu'il eſt Martyr, & qu'on en fait le 12 de novembre,] Bar.12.nov.c. 'auquel le martyrologe Romain, aprés Uſuard, met un Saint Paterne Martyr au dioceſe de Sens, Sauſſ.p.868. 873. 'ce que Mr du Sauſſay fait auſſi. [Mais je ne ſçay pourquoi] il le met encore le lendemain. [Nous n'avons rien davantage de l'un ni de l'autre.

Il y a donc quelque ſujet de croire que S. Paterne du 23 de ſeptembre, eſt un Eveſque de Conſtance en Allemagne. Et neanmoins il faut remarquer que l'Egliſe d'Avranches fait le 23 de ſeptembre une memoire de S. Paterne ſon Eveſque, de quoy les plus habiles de ce lieu ne ſavent point la raiſon ; & que la vie de ce Saint porte qu'il a eſté quelque temps Abbé au dioceſe de Coutance. Il ſe pourroit donc bien faire qu'Uſuard, ou quelque autre, ayant vu celebrer dans le dioceſe de Coutance, S. Paterne Eveſque le 23 de ſeptembre, l'ait mis ſur cela comme Eveſque de Coutance, *Conſtantienſis* ; & que d'autres ou aſſez habiles pour ſavoir que l'Egliſe de Coutance ne connoiſſoit point de S. Paterne entre ſes Eveſques, ou par une pure ignorance, aient cru que ce *Conſtantienſis* marquoit Conſtance. Car pour le martyre qu'on luy attribue, on voit par Uſuard qu'il n'eſt pas fort aſſuré. C'eſt à ceux de Conſtance à voir s'ils ont quelques monumens aſſez anciens pour s'attribuer ce Saint.]

NOTE IV.

Pour la page 551. § 7.

Que Saint Hemetere & S. Quelidoine ont ſouffert à Calahorra.

Je ne voy pas que Prudence diſe expreſſément que Saint Hemetere & S. Quelidoine aient ſouffert à Calahorra.] 'Mais le titre de ſon hymne le porte : [a] & dans une autre il dit, *Noſtra geſtabit Calaguris ambos. Quos veneramur* ; [ce qu'on ne doute point ſe devoir entendre de ces deux Saints,] dans l'hymne Prud.de M.i. p.67. [a] 4.p.88. 1.p.70.

desquels il appelle de mesme le lieu de leur mort, *Nostrum oppidum :* Il le
P.69. met sur l'Ebre ; '& il s'y adresse particulierement aux Vascons, [dans le pays desquels Calahorra est située.]
Boll.3.mars, p.219.230.c. 'S. Gregoire de Tours, & tous les martyrologes, mesme ceux de S. Jerome, les mettent aussi à Calahorra : [& on ne voit point que personne ait songé à les mettre en un autre lieu.]

Pour la page 552.§ 7.

NOTE V.

Sur S. Fauste & ses compagnons.

Act.M.p.597. 'Quoique les actes de S. Fauste, S. Janvier, & S. Martial, paroissent écrits du temps mesme des persecutions, [ils sont neanmoins embarassez de quelques difficultez, qui peuvent donner lieu de craindre qu'ils n'aient esté alterez.] 'Ils sont assez differens dans
Ibid. P.598.n.e. les manuscrits : '& le P. Ruinart n'a point voulu mettre un discours qui s'y trouve, où l'un des Saints veut persuader au juge de se faire Chrétien. [Les injures dites au juge sont assurément fascheuses : & on ne voit pas qu'il en eust encore donné d'occasion particuliere. Je n'entens point bien ce
P.597. que signifie] *'servos Dei dinumerare videretur.* Il semble que Saint Fauste & les deux autres se soient venus presenter d'eux mesmes, [ce qui est contre la regle ordinaire de la discipline.] Ce que Janvier dit à Fauste, *Tu pro nobis haec pateris &c.* [ne marque pas cette joie & cette estime que les Martyrs ont accoutumé de témoigner pour les souffrances.] La parole du juge, *Quae ista nunc allocutio vestra?* ne paroist répondre à rien. Elle est plus claire dans les manuscrits que le P. Ruinart n'a pas cru devoir suivre, & qui omettent beaucoup de choses en cet
P.597.598. endroit. 'On ne voit point quand Janvier fut mis sur le chevalet, comme
P.598. on le voit des deux autres : '& il paroist neanmoins qu'il y avoit aussi esté mis. [Je n'entens point ces paroles, *'Cœperunt eos igni compellere.* Si elles
P.599. veulent dire qu'on jetta les Martyrs dans le feu, il paroist par les actes de Saint Polycarpe, & par d'autres que les Romains avoient plutost accoutumé d'attacher les Martyrs à un poteau, & d'allumer ensuite le feu autour d'eux. Voilà les choses qui nous font peine dans ces actes, qui d'ailleurs paroissent bons & originaux.]

NOTE VI.

Pour la page 557.§ 9.

Sur le lieu & le temps du martyre de S. Arcade.

'Les actes de Saint Arcade que Bollandus nous a donnez, portent
Boll.12.jan. P.712.b. qu'il souffrit dans l'Acaïe. 'La plus part
Act.M.p.590. b. des martyrologes ne disent point où il a souffert, 'non plus que Pierre des
P.de N.l.6.c. 67.p.21.d. Noels, dans l'endroit où il parle de ce Saint. 'Mais dans un autre en mar-
l.1.c.43.p.7.2. quant les ouvrages de Saint Zenon de Verone, il luy attribue une lettre sur Saint Arcade qui avoit souffert de son temps en Mauritanie. 'Quelques mar-
Boll.12.jan. P.711.c. Act. M.p.590.b. tyrologes mettent en effet Saint Arcade à Cesarée de Mauritanie ; & cela se trouve dans un qu'on croit estre écrit de la propre main d'Usuard à Saint Germain des Prez. 'On cite la mesme
Boll.p.712.a. chose d'un abregé manuscrit de ses actes. [Il est aisé qu'il y ait faute dans les martyrologes, où un copiste peut avoir passé d'un Saint marqué à Cesarée, à Saint Arcade, en oubliant le nom du premier & le lieu où a souffert le second, ce qui se peut plus difficilement presumer dans des actes.] 'Et
Act.M.p.590. c. neanmoins je ne sçay si on ne le peut point croire de ceux-ci. Car le 12 de janvier auquel on fait de Saint Arcade, tous les martyrologes marquent Saint Satyte ou S. Cyriaque en Acaïe, sans en mettre aucun à Cesarée, hors ceux qui y mettent Saint Arcade. Ainsi la brouillerie aura pu se faire d'abord

dans un martyrologe, & paſſer de là dans les actes par une fauſſe correction. Ce qui peut favoriſer cette penſée, Boll.p.722. §. 2. c'eſt que les actes de Saint Arcade portent, *Arcadius Chriſti miles videns urbem funeſta confuſione turbari &c.* Et cependant ils n'ont encore parlé d'aucune ville s'il faut lire *in Acaia*. P.721.f|722. a.b. Bollandus eſt pour Ceſarée. a Les a p.721.f. nouveaux Eſpagnols veulent qu'il ait ſouffert à Oſſone dans le dioceſe de Seville : mais ils ne ſe fondent à leur ordinaire que ſur leur fauſſe chronique de Dexter.

P.722.a. Bollandus met ce Saint vers l'an 260 : mais il n'a pour garant que Pierre des Noels, ce qu'on peut dire eſtre Act.M.p.590. moins que rien ; ou la ſuppoſition que c. Saint Zenon a vécu vers ce temps là, & qu'il eſt auteur des ſermons qui portent ſon nom ; quoique l'un & l'autre ſoit au moins fort incertain. Boll.p.722.a. Ceux qui mettent Saint Arcade en d'autres temps n'en ont pas de meilleures preuves.

Pour la page 762. § 11.

NOTE VII.

Sur Sainte Marguerite.

[Baronius qui dit ſur le 20 de juillet, que Ste Marguerite eſt celle qu'Uſuard appelle Marine le 18 de juin, dit ſur ce 18 meſme, que Ste Marine honorée ce jour là n'eſt point Martyre, quoiqu'Adon, (il veut dire Uſuard ou les additions d'Adon,) luy donnent cette qualité ; & il ajoute que c'eſt celle qui vécut ſous un habit d'homme dans un monaſtere [durant la paix de l'Egliſe, Il peut avoir raiſon en cet endroit : car Uſuard met Ste Marine à Alexandrie,] Bar.20.jul.a. au lieu que Ste Marguerite a ſouffert conſtamment, dit Baronius, à Antioche de Piſidie, comme le diſent les Grecs. 18.jun.e. Baronius aſſure auſſi que ſelon les manuſcrits, cette Ste Marine n'eſt point Boll.may,t.1. P.14.a. martyre. Bollandus ne nous renvoie point auſſi au 18 de juin pour Sainte Marguerite ; mais il dit que beaucoup de Latins la faiſoient autrefois le 13 de juillet, [auquel elle eſt marquée dans les additions d'Uſuard & d'Adon.]

Bar.20.jul.a. Pour ce qui regarde l'hiſtoire de Ste Marguerite, Raoul de Tongres dit avoir vu ſes actes mis au nombre des apocryphes par le Pape Gelaſe, dans un exemplaire de ſon decret qui eſtoit à Rome au Vatican. Baronius n'a point trouvé d'exemplaire où cela fuſt : mais il reconnoiſt qu'il y a beaucoup de choſes à corriger dans les actes que nous avons de cette Sainte, leſquels il attribue à Metaphraſte ; quoique Sur.20.jul.p. l'auteur qui eſt nouveau, ait retranché 248. §. 1. d'une vie plus ancienne beaucoup de choſes qu'il a jugé ridicules à l'égard meſme de ce qu'il a gardé. Il dit que c'eſt le demon qui eſt auteur de ces fauſſes hiſtoires, dans le deſſein de deshonorer les Saints par des contes ridicules, & faire douter des hiſtoires les plus veritables. Et quelques uns à cauſe de cela doutoient en effet qu'il y euſt jamais eu une Sainte Marine ou Marguerite martyre &c. [Je voudrois qu'il nous euſt dit de quelle autre ſource plus pure il a tiré ce qu'il en écrit,] & où il n'a encore laiſſé que Bar.20.jul.q. trop de choſes à retrancher. [Heſſels condanne cette vie auſſibien que Baronius ;] & Bollandus la met avec celles Boll.may,t.1. de Sainte Irene, de Sainte Catherine, & P.16.a. de Sainte Barbe, entre les pieces qui paroiſſent fabuleuſes.

[J'en ay vu dans un manuſcrit, une autre vie qui commence par ces mots : *Poſt paſſionem & reſurrectionem D.N.J.C. &c.* Elle porte le nom d'un Theotime, qui aſſure au commencement & à la fin qu'il ne raporte que ce qu'il a vu de ſes yeux. Il y a de fort belles choſes : Le ſtyle en eſt elevé, magnifique & aſſez elegant. Elle omet la plus grande partie des prodiges ridicules qui ſont dans Surius : Mais l'apparition du diable y eſt encore ; &

les belles choſes qu'elle fait dire à la Sainte, paroiſſent plutoſt compoſées à loiſir, & tirées de la Cité de Dieu de S. Auguſtin, qu'écrites ſous une perſonne qui parle en public devant un juge. En un mot, ces actes que l'auteur veut faire paſſer pour originaux, n'en ont point la moindre trace. Molanus a vu ſans doute cette piece. Car dans ſes notes ſur Uſuard *20. jul.* il ſoutient que l'hiſtoire de Sainte Marguerite par Theotime qui ſe dit ſon domeſtique, eſt purement apocryphe.]

All. de Sim. p. 123. 'Leo Allarius cite une hiſtoire grecque de Sainte Marine Martyre, par un

p. 88. 97. anonyme, 'avec un panegyrique par Theodorus Metochita grand Logothete, & un autre par Gregoire de Cypre Patriarche de Conſtantinople.

Boll. may, t. 1. p. 34. a. 'Cela ſe raporte à Sainte Marguerite, que les Grecs appellent Marine. [Mais quand nous aurions toutes ces pieces qu'on voit bien eſtre nouvelles, nous n'en pourrions rien tirer d'important ni d'aſſuré.]

NOTE VIII.

Pour la page 564. § 11.

Sur les actes de S. Callinique.

Sur. 29. jul. p. 343. § 2. 'A voir le commencement des actes de Saint Callinique, ils ſemblent écrits par un témoin oculaire de ſon martyre, ou au moins que l'auteur euſt appris ce qu'il en dit, de témoins oculaires. [Cependant à en conſiderer tout l'air, je ne croy pas qu'on puiſſe douter qu'ils ne ſoient de la compoſition de

Bar. 29. jul. f. Metaphraſte,] 'à qui Baronius les attribue. [Ce qu'on pourroit donc dire de plus favorable, c'eſt que Metaphraſte les a compoſez ſur des actes authentiques, & n'a pas voulu omettre cette preuve de ſon original, comme nous voyons qu'il a fait en d'autres rencontres; & cela autoriſeroit au moins les faits. Mais il paroiſt aſſez difficile de ſoutenir ces faits meſmes. Car, 1°. je ne ſçay ſi la Paphlagonie où eſt Gangres, a jamais eſté ſous le meſme Gouverneur que la Galacie,] comme il Sur. p. 343. § 7. le faut dire ſelon ces actes. [Il faudroit donc au moins] que Sacerdos qui jugea le Saint, euſt eſté non pas gouverneur de Galacie, comme le veulent les actes, *Ancyræ præſes*, [mais Vicaire du Pont. 2°. Je ne voy point pourquoi] Sacerdos § 7. ayant jugé & condanné S. Callinique à Ancyre, l'envoie executer à Gangres. [Je ne me ſouviens point d'en avoir vu d'exemple dans de bons actes, (car pour Saint Ignace, c'eſt une choſe aſſez differente,) ni meſme de faire courir des gents avec des brodequins armez de pointes de fer. 3°. Il eſt encore difficile de ſe perſuader que des gents] 'à cheval, aprés avoir fait ſeulement 60 § 8. ſtades, c'eſt à dire trois lieues de chemin, fuſſent preſſez de la ſoif juſqu'à demander un miracle à un homme qu'ils conduiſoient au ſupplice. 'Les Men. 29. jul. p. 191. Ménées augmentent encore la difficulté, en ne mettant que ſept ſtades [au lieu de ſoixante. 4°. Il eſt encore bien étrange] 'que les gardes, aprés avoir Sur. 6. 12. obtenu de luy ce miracle viſible, aient eu le cœur aſſez dur pour continuer leur commiſſion, allumer une fournaiſe, & y jetter celui qui venoit de leur conſerver la vie.

NOTE IX.

Pour la page 564. § 12.

Qu'on ne faiſoit point la feſte de Saint Callinique le 25 d'octobre en 451.

Bar. 29. jul. f. 451. § 111. 'Quelques uns remarquent que la VI. ſeſſion du Concile de Calcedoine, fut tenue le 25 d'octobre, auquel on celebroit la feſte de Ste Euphemie & du ſaint Martyr Callinique. [Ils ont apparemment formé S. Callinique de καλλινικον] 'qui n'eſt là qu'une epithete Conc. t. 4. p. 567. c. de Sainte Euphemie. Mais il n'eſt pas meſme dit dans le grec que ce fuſt la feſte de Ste Euphemie: [Et les Grecs ne la font point en effet le 25 d'octobre, non plus que celle de S. Callinique.]

Pour la page 565. § 12.

NOTE X.

Additions des Grecs à l'hiſtoire de S. Patrice.

Men. 18. apr. p. 339. 'Les Grecs qui aiment les amplifications, ajoutent à ce que nous avons de S. Patrice dans ſes actes, qu'il avoit eſté ſage & vertueux dès l'enfance; qu'il ſouffrit beaucoup de tourmens, leſquels ils ne ſpecifient point; Boll. 28. apr. p. 576. b. 'que tous ceux qui le jetterent dans l'eau bouillante, furent brulez de celle qui rejaillit ſur eux, & juſqu'à en mourir; [ce qui n'eſt nullement aiſé à croire.] Men. p. 340. 'Ils ajoutent encore beaucoup de choſes à ſon diſcours ſur les eaux touchant la mer Morte, où ils luy font faire un voyage, & touchant le Veſuve, dont ils luy font dire qu'Eſtienne Eveſque de Naple avoit arreſté les flammes par une proceſſion, ἐξελθὼν μετὰ λιτῆς. [Je ne ſçay ſi tout cela eſt une pure addition de l'auteur des Ménées, ou s'il a eu des actes de S. Patrice plus amples que les noſtres, mais qui n'auront pas eſté meilleurs, cet Eſtienne de Naple n'eſtant point apparemment ſi ancien, non plus que les proceſſions.] 'Ughellus raporte cet endroit à Eſtienne I, qui aſſiſta au Concile de Rome ſous Symmaque en l'an 499, & dont il fait ſur cela un Saint, quoiqu'il ne ſoit point dutout reconnu pour tel par ſon Egliſe. Ugh. t. 6. p. 68.

NOTES SUR SAINT JULIEN DE CILICIE.

Pour la page 173.

NOTE I.

De Saint Julien mari de Ste Baſiliſſe: Que ce n'eſt pas celui de Cilicie.

Boll. 9. jan. p. 571. c. f. 'QUELQUES uns ont cru ou pourroient croire que le diſcours de S. Chryſoſtome ſur S. Julien de Cilicie, & l'egliſe qui portoit ſon nom à Antioche, ſont de S. Julien mari de Sainte Baſiliſſe. Bar. 9. jan. 8. 'Baronius l'a cru de l'egliſe, [dont cela ſe pourroit plus aiſément ſoutenir,] Boll. p. 571. § 7. 9. 10. 'puiſqu'il y en a qui mettent à Antioche le martyre de Saint Julien & Sainte Baſiliſſe, quoique Bollandus montre que cette opinion eſt la moins § 7. probable. 'Mais pour l'oraiſon de Saint Chryſoſtome, c'eſt ce qui eſt tout à fait inſoutenable, les hiſtoires de ces deux Juliens n'ayant pas le moindre raport, ſi ce n'eſt le nom du juge § 7. 8. Marcien, '& le jour où quelques Grecs en celebrent la memoire, qui eſt le Canis. t. 1. p. 801. 21 de juin. 'Il eſt vray que la meſme choſe eſt dans le menologe des Grecs Chry. t. 1. or. 47. n. p. 931. donné par Caniſius. 'Mais Bollandus & Fronton du Duc remarquent que c'eſt une erreur viſible, venue de ce que l'on a joint à S. Julien mari de Ste Baſiliſſe, ce qui doit eſtre dit de Saint Julien de Cilicie. Et cette correction, indubitable par elle meſme, eſt autoriſée par les Ménées.

[Puiſque nous avons cette occaſion de parler de S. Julien & Ste Baſiliſſe, nous dirons en un mot ce qui les regarde.] 'C'eſt une hiſtoire fort celebre, & qui eſtoit connue des devant le VIII. ſiecle, puiſque S. Aldelme en parle. Elle eſt auſſi citée comme legitime par Saint Euloge de Cordoue. L'auteur ſe pretend témoin oculaire; & Bollandus taſche de montrer qu'elle eſt authentique. [Mais il eſt difficile d'en rien dire de plus favorable, ſinon que c'eſt un roman mediocrement bien écrit.] 'C'eſt ce que Bollandus meſme a reconnu depuis, lorſque l'experience luy a donné plus de lumiere qu'il n'avoit d'abord pour diſcerner les pieces fauſſes des veritables. 'For- Boll. 9. jan. p. 570. § 2. 5. may, t. 1. p. 8. c. Fort. l. 8. c. 4. p. 187.

Boll. p. 571. f. | Men. 11. jun. p. 155.

tunat met une Ste Baſiliſſe entre les
8.p.192. plus illuſtres Vierges. 'Quelques uns liſent Bleſille en cet endroit, [& le nom de Baſſille en approche encore davantage:] mais on aſſure que Bede y a lu Baſiliſſe, & que les manuſcrits liſent de meſme.

[Auſſi quoique les actes de S. Julien & Ste Baſiliſſe ſoient inſoutenables, la veneration de ces Saints ne laiſſe pas
Boll.9.jan p. 57a § 21 | Flor. p.218. d'eſtre tres bien établie.] 'On les trouve dans les martyrologes de S. Jerome le ſixieme de janvier, auquel [Florus &] pluſieurs martyrologes manuſcrits les
Boll.§ 15-17. mettent auſſi. 'Uſuard, Adon, Notker, & divers autres, les mettent le 9e.
§ 19.20. 'Raban le 13, Vandelbert le 15 de
§ 13.14.18.20. fevrier, 'ſans parler des autres qui les mettent les meſmes jours ou en quel-
Men.p.191. ques autres. 'Les Grecs en font une me-
p.155 | Caniſ. t.2.p.802. moire le 8 de janvier. 'Le menologe de Caniſius les marque le 21 de juin, auquel les Ménées mettent S. Julien
Boll.9.jan.p. 57a § 11. de Cilicie. 'Tout le monde place leur martyre ſous Diocletien. Mais on ne
§ 9.10. convient pas du lieu. 'Les Latins diſent qu'ils ont ſouffert à Antioche, ſans s'expliquer davantage pour l'ordinaire. Bollandus croit que c'eſt une faute, & que le vray lieu de leur martyre eſt à Antinople en Thebaïde, comme le
Men.8.jan.p. 194 | Cang.de C.l.4.p.127. diſent les Grecs. 'Il y avoit à Conſtantinople une egliſe de leur nom pres de
Men.p.47. la grande place. 'Les Grecs en celebrent la dedicace le 5 de juillet.

Pour la page 574.

NOTE II.

De quelle ville eſtoit Saint Julien de Cilicie; qu'il a ſouffert à Eges.

Chry.t.1.or. 47.p.53,8.a. 'Ce que dit S. Chryſoſtome que Saint Julien eſtoit concitoyen de Saint Paul, *συμπολίτης*, [eſt aſſez fort pour croire
Typ.p.53 2. qu'il eſtoit de Tarſe.] 'Et en effet, le Typique de S. Sabas. [& le menologe grec imprimé à Venite en 1523, *p. 219.1.*] marquent le 21 de juin S. Julien
Boll.21.mart. p.40.b. de Tarſe. 'Cependant les Ménées, & divers autres monumens des Grecs, diſent qu'il eſtoit d'Anazarbe en Cilicie. Il ſemble meſme ſelon eux qu'il y ait eſté jetté dans la mer, dont neanmoins Anazarbe eſt bien eloigné. Il n'y a que le menologe de Baſile qui diſe que d'Anazarbe il fut amené à Eges pour
Flor.p.316. 120.2. y eſtre martyrizé. 'On trouve dans les martyrologes de S. Jerome, & pluſieurs autres anciens au 14 le fevrier, S. Julien Martyr à Eges *in Sicilia*. 'Il faut ſans
Boll.10.mart. p.421.d. doute *in Cilicia*. [Ainſi y ayant aſſez ſujet de croire qu'il eſt mort à Eges, il faudra dire ce ſemble, qu'il eſt né à Tarſe, & qu'il y a faute dans les Grecs qui ont Anazarbe,] 'où que s'il eſtoit
e|A.S.M.p. 606. d'Anazarbe, S. Chryſoſtome ne l'appelle concitoyen de S. Paul, qu'à cauſe qu'il eſtoit comme luy de Cilicie, quoique ſur cela on ait cru qu'il eſtoit de Tarſe.

NOTE III.

Pour la page 576.

De l'egliſe de S. Julien à Antioche.

Sur.17.feb.p. 214.§ 3. 'La premiere partie de l'hiſtoire de S. Andronic & Ste Athanaſie, [qui eſt eſtimée par des perſonnes habiles,] porte que Saint Julien s'apparut en habit de moine à Athanaſie qui prioit à Antioche dans ſon egliſe, pour la conſoler de la mort de ſes deux enfans qui avoient eſté enterrez au meſme lieu. Et qu'Athanaſie demanda enſuite à celui qui avoit le ſoin de cette egliſe, *paramonario*, où eſtoit l'Abbé ou le pere qui luy venoit de parler. 'Bollan-
Boll.9.jan.p. 571.§ 7. dus ſemble conclure de là que c'eſtoit un monaſtere, [quoique cette preuve ſoit foible.] Ce que dit Procope, que les ambaſſadeurs y logeoient, [ne convient pas trop à un monaſtere.] 'Il
§ 7 | Bar.9.jan. a. cite de Baronius, que Neſtorius a eſté Preſtre de ce monaſtere. [Mais ni l'un ni l'autre n'en allegue aucune preuve.] 'Evagre dit qu'on croyoit
Evag l.1.c.7. p.262.d. qu'il avoit eſté moine dans le monaſtere d'Euprepe. *V. Saint Cyrille d'Alexandrie § 7.*

NOTES

NOTES SUR SAINT PHOCAS.

Pour la page 582.

NOTE I.

Si S. Phocas le jardinier eſt different de l'Eveſque.

Men. p. 287. 'LEs Grecs font le 22 de ſeptembre une memoire de Saint Phocas jardiniet & Martyr à Sinope, & en parlent dans les meſmes termes [que S. Aſtere.]

p. 280-291. 'Le meſme jour ils font leur grand office de S. Phocas fils de Pamphile, qu'ils qualifient ἱερομάρτυρα, qu'ils diſent avoir eſté de Sinope, avoir fait

p. 287. de grands miracles, '& avoir fini ſa vie ſous Trajan, ξίφει πυρὶ πλησθέντα,

p. 282. 'Dans leur office ils le qualifient, *Paſteur*, & diſent que les vertus paſtorales ont eclaté en luy. 'Le menologe

Ugh. t. 6 p. 1080. a. b. donné par Ughellus le fait nettement Eveſque de Sinope, & Martyr ſous Trajan, ayant eu la teſte tranchée avant que d'eſtre jetté dans le feu: & il taporte le reſte de ſon hiſtoire d'une maniere aſſez differente des Ménées.

Men p. 222-228. 'Le 23 de juillet les Grecs font encore leur grand office de S. Phocas

p. 226. 'Eveſque & Martyr ſous Trajan, interrogé par Africain, puis par Trajan, & étouffé par la chaleur d'un bain.

Boll. may, t. 1. p. 34. 2 | 42. 2. 'Bollandus dit que c'eſt toujours l'Eveſque de Sinope, dont ils font deux fois. [Et en effet, ce qu'ils en diſent le

Sur. 22. ſept. p. 216 | Bar. 14. jul. c. 23 de juillet eſt la meſme choſe que ce que Pierre des Noels dit de l'Eveſque de Sinope, honoré par les Latins le 14 du meſme mois. Pierre des Noels n'a fait qu'abreger les actes qu'on en lit dans Mombritius: [& Vincent de Beauvais a ſans doute puiſé dans la meſme ſource. Car par ce qu'Uſuard & Adon diſent de S. Phocas, on peut croire que ces actes eſtoient déja connus au IX ſiecle.

Tout ce qu'on peut dire de ce Saint, c'eſt que ſon hiſtoire n'eſt guere autoriſée par tout ce que les nouveaux Grecs & les actes de Mombritius en diſent. Il y a bien des circonſtances tres peu probables, pour ne dire rien de plus, ſurtout dans ce que les Latins en ont écrit; & les Grecs y meſlent des choſes qui appartiennent, ſelon Saint Aſtere, à S. Phocas le jardinier. De ſorte qu'il y a quelque lieu de douter ſi l'Eveſque n'eſt point la meſme choſe que ce ſaint jardinier, à qui les Grecs des ſiecles poſterieurs auront attribué l'epiſcopat, comme cela n'eſt pas extraordinaire, avec le reſte de ce qu'ils en diſent, parcequ'ils n'en avoient rien de certain: & les plus habiles qui auront trouvé le veritable dans Saint Aſtere, en auront ajouté une memoire, comme d'un Martyr different. Il ſeroit aſſurément aſſez étrange que S. Aſtere, en s'étendant ſi fort ſur S. Phocas le jardinier, n'euſt pas dit un ſeul mot de l'autre qui portoit le meſme nom, qui eſtoit Martyr dans la meſme ville, & qui eſtoit relevé par la qualité d'Eveſque. Et il eſt impoſſible que ſi cet autre Phocas eſtoit alors connu à Sinope, il ne le fuſt pas de S. Aſtere metropolitain de la province. C'eſt une conjecture dont nous laiſſons le jugement aux lecteurs, les priant ſurtout de peſer l'autorité de Bede,] 'qui reconnoiſt S. Boll. mars, t. 1. p. 25. Phocas Eveſque du Pont, & en dit les meſmes choſes que nous trouvons dans Adon. 'Molanus ſemble avoir eu Uſu 14. jul. n. cette conjecture, puiſqu'il croit qu'on peut raporter l'oraiſon de S. Aſtere à l'Eveſque: [& elle eſt au moins auſſi probable que ce que] 'd'autres ont Bar. 5. mars, 2. pretendu, que le jardinier de Sinope eſtoit le meſme que le Saint Phocas d'Antioche, 'ce que le P. Combefis & Aſt. n. p. 251. 252 | Flor. p. 30 p. 2.

Florentinius rejettent avec ſujet, puiſqu'il n'y a rien de commun entre ces deux Saints que le nom. Florentinius Flor.p.661.1. doute auſſi s'il y a eu effectivement deux Saints Phocas à Sinope. L'ancien martyrologe de S. Jerome met un Saint Phocas ou Photius Eveſque le 14 de juillet : mais il ne dit point en quel pays; & meſme le manuſcrit de Corbie le fait Confeſſeur.

[Quand il ſeroit vray que l'Eveſque & le jardinier de Sinope ne fuſſent qu'un meſme Saint, nous n'en oſerions pas conclure que le jardinier a ſouffert du temps de Trajan, comme on le dit de l'Eveſque, à cauſe des raiſons qui nous portent à croire qu'il a plutoſt ſouffert dans les dernieres perſecutions, comme on le marque dans le texte.]

Ad.M.p.617. Le Pere Ruinart n'examine pas ſi l'Eveſque & le jardinier ne ſont qu'un meſme Saint : mais, [nonobſtant les raiſons du P. Combefis,] il croit, [aprés Baronius,] que l'un des deux eſt le meſme que celui d'Antioche, puiſque S. Chryſoſtome nous apprend que le corps de S. Phocas du Pont a eſté apporté de ſon temps à Antioche. [Cela ſuppoſe que l'homelie de Saint Chryſoſtome ſur S. Phocas a eſté faite à Antioche; de quoy je doute qu'il y ait aucune preuve : & il y a meſme plus d'apparence qu'elle a eſté faite à Conſtantinople, comme on le marque dans le texte.]

NOTE II.

Pour la page 585.

Que celui dont parle S. Chryſoſtome peut eſtre le jardinier.

Fronton du Duc dans ſes notes ſur S. Chryſoſtome, croit que S. Phocas, dont ce Saint décrit la tranſlation, eſt l'Eveſque de Sinope, dautant que cette homelie porte pour titre, Εἰς τὸν ἅγιον ἱερομάρτυρα Φώκαν, le mot d'Ἱερομάρτυς parmi les Grecs, ſignifiant particuliere-ment ceux qui ont joint le martyre avec la preſtriſe ou l'epiſcopat. Chry.t.1.p.p. 113.1.b. Ad.M.p.618. Mais il faut ou que cette regle ne ſoit pas ſans exception, (& le P. Ruinart dit qu'il y en a pluſieurs,) [ou que ce titre ait eſté mis quelquefois par les copiſtes ſans grande raiſon.] Car nous voyons qu'on l'a donné à celui meſme dont S. Aſtere fait l'eloge : & le P. Combefis l'a laiſſé dans ſon epiſcopat. Aſt.h.9.p.169; a|n.p.251.f.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES qui regardent l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile, depuis l'an 284 juſqu'en 313, miſes ſelon l'ordre des temps.

M. marque ce qui eſt tiré des Memoires ſur l'hiſtoire eccleſiaſtique, E. ce qui eſt pris de l'hiſtoire des Empereurs.

L'an de Rome 1037. — L'an de Diocletien 1. — L'an de J.C. 284.

Carinus II, & M. Aurelius Numerianus, Augg. Conſſ.

DIOCLETIEN eſt elu Empereur par l'armée à Calcedoine le 17 de ſeptembre, E. t. 3. p. 587 | t. 4. p. 4. 594, *& regne 20 ans, 7 mois, & 13 jours*, t. 4. p. 5. 52.

L'ere des Martyrs ou de Diocletien, commence au 29 d'aouſt precedent, *p. 5. 594.*

Les Perſes ſe rendent maiſtres de la Meſopotamie aprés la mort de Carus, p. 11.

1038. — 1, 2. — 285.

C. Valerius Diocletianus Aug. II, & Ariſtobulus, Conſſ.

Carin fait quelque perſecution à Rome : Tranquillin Senateur, & Agreſte Chromace Prefet de la ville, ſont convertis par S. Sebaſtien & S. Polycarpe Preſtre, *M. t. 4. p. 517-526 | t. 5. p. 2.*

Julianus Sabinus ſe fait Empereur dans la Venecie ; Carin le tue vers Verone en marchant contre Diocletien, E. t. 4. p. 6. *Carin défait Diocletien pres de Murge, mais il eſt tué aprés la bataille*, Ibid.

Diocletien remporte quelques avantages ſur les Allemans & ſur les Anglois, p. 6. 7. *Il vient à Rome*, & y eleve S. Sebaſtien, *p. 6 | M. t. 4. p. 525.*

Elien & Amand ſe font Empereurs dans les Gaules, & y ſoulevent les Bagaudes, E. t. 4. p. 9.

Les SS. Claude, Aſtere, & Neon, ſouffrent à Eges en Cilicie le 23 aouſt 285, ſelon la date de leurs actes, *M. t. 4. p. 414-417.*

S. Antoine agé de 35 ans ſe retire dans le deſert, ce que perſonne n'avoit encore fait, hormis S. Paul ; & demeure pres de 20 ans enfermé dans un vieux chaſteau, *t. 7. p. 105-109.*

1039. — 2, 3. — 286.

M. Junius Maximus II, & Vettius Aquilinus, Conſſ.

MAXIMIEN HERCULE eſt fait Auguſte à Nicomedie le premier avril. Il pouvoit eſtre Ceſar des l'année de devant, E. t. 4. p. 7.

Il ſemble qu'il y ait eu cette année une aſſez grande perſecution à Rome, où Ste Zoé, avec S. Tranquillin & S. Tiburce, aient ſouffert le martyre au mois de juillet, *M. t. 4. p. 527-530.*

L'an de J. C.	L'an de Diocletien & Maximien		L'an de Rome
286.	2, 3.	S. Pinien eſt fait Proconſul d'Aſie, où aprés avoir perſecuté les Chrétiens, il ſe convertit avec Ste Lucine ſa femme, *p. 555.* On peut mettre le 24 ou 25 aouſt 285, ou 286, le martyre de Saint Genés comedien à Rome, *p. 498.* *Maximien vient dans les Gaules contre les Bagaudes. Il les défait à Saint Maur proche Paris, & les ſoumet ou les diſſipe*, E. t. 4. p. 9. En entrant dans les Gaules il fait mourir dans le Valais, Saint Maurice & toute la legion Thebéenne, *p. 10. 11 | M. t. 4. p. 421-432.* De la perſecution qui ſe fit en ce temps-ci, principalement dans les Gaules ſous le Prefet Rictius Varus, *M. t. 4. p. 428. 433. 455. 496 | t. 5. p. 3.* *Diocletien vient en Syrie, menace les Perſes, qui rendent la Meſopotamie*, E. t. 4. p. 11.	1039.
287.	3, 4	*Diocletianus III, & Maximianus, Augg. Conſſ.*	1040.
		Les Allemans, les Bourguignons, & d'autres peuples, pillent les Gaules, & ſont défaits par Hercule, E. t. 4. p. 12. *Les François & les Saxons courent les coſtes des Gaules : Hercule leur oppoſe Carauſe qui s'acquite mal de ſon devoir, & craignant d'eſtre puni, prend le titre d'Auguſte en Angleterre où il regne 7 ans*, p. 12. 13. *Les François ayant par luy ſe rendent maiſtres de la Hollande & de la Flandre avant l'an 292*, p. 27. S. Marc & S. Marcellien peuvent avoir eſté martyrizez à Rome le 8 juin 287, *M. t. 4. p. 531.* S. Prime & S. Felicien ſouffrent auſſi à Rome le 9 juin, *p. 571.* S. Fitmin à Amiens, *t. 3. p. 303. 304 | t. 5. p. 4.* Saint Quentin dans les Gaules le 31 octobre, *t. 4. p. 433.* S. Denys de Paris, *p. 445 | t. 5. p. 4.* Saint Lucien de Beauvais, *t. 4. p. 537.* S. Nicaiſe dans le Vexin, *p. 485.* S. Fuſcien d'Amiens, *p. 454.* S. Piaton de Tournay, *p. 457.* Saint Donatien de Nantes, *p. 491*, & Ste Foy d'Agen, *p. 543*, peuvent avoir ſouffert vers ce temps-ci, *t. 5. p. 4.*	
288.	4, 5.	*Maximianus Augg. II, & Januarius, Conſſ.*	1041.
		Hercule remporte une victoire le premier jour de l'an, E. t. 4. p. 13. 14. S. Sebaſtien eſt martyrizé à Rome où Diocletien eſtoit, le 20 janvier : c'eſt apparemment en cette année, *M. t. 4. p. 531.* *Hercule paſſe le Rhein, ravage l'Allemagne, accorde la paix aux François*, E. t. 4. p. 13. 14. *Diocletien entre auſſi en Allemagne par la Rhecie*, p. 14.	
289.	5, 6.	*Baſſus II, & Quintianus, Conſſ.*	1042.
		Mamertin prononce le panegyrique d'Hercule à Treves le 21 d'avril, E. t. 4. p. 15. *Hercule attaque inutilement Carauſe, & luy accorde la paix*, Ibid. *Diocletien remporte quelque victoire ſur les Sarmates vers cette année*, p. 16.	
290.	6, 7.	*Diocletianus IV, & Maximianus III, Augg. Conſſ.*	1043.
		Diocletien peut avoir eſté cette année ou la ſuivante à Alexandrie le premier	

1043 — 6,7. — 290.

d'avril, & avoir ruiné les villes de Copte & de Buſiri le revoltées, E. t.4. p.34.35. *En 289 ou 290, il va en Syrie, où il défait les Sarrazins & revient en Pannonie, & de là en Italie, où il confere durant l'hiver à Milan avec Hercule qui y vint des Gaules*, p.17.602.

S. Florent & quelques autres ſont martyrizez pres d'Oſme dans la Marche d'Ancone, *M. t.4. p.556.*

Les Hieracites commencent vers 290, *p.402.411.* On y peut mettre auſſi le martyre de S. Victor à Arles, *p.549*, & la lettre de S. Theonas d'Alexandrie à Lucien grand Chambellan, *p.579-582 [t.5.p.7.*

1044. — *Tiberianus II, & Dion, Conſſ.* — 7,8. — 291.

Divers barbares ſe font la guerre les uns aux autres, E. t.4. p.17.18.

Hormiſda ſe ſouleve contre Vararane II. Roy de Perſe ſon frere, p.18.

Diocletien remporte quelque victoire ſur les Gots vers cette année, p.19.

Mamertin prononce un ſecond panegyrique d'Hercule en 290 ou 291, p.e. le 21 juillet, p.17.

Maximien tranſporte des Letes & des François dans le pays de Cambray & de Treves, p.18.19.

Achillée s'empare de l'Egypte & la garde plus de cinq ans, p.21.

1045. — *Annibalianus, & Aſclepiodotus, Conſſ.* — 8,9. — 292.

On pretend que les Romains eſtoient attaquez en ce temps-ci par les Perſes, par les Quinquegentiens d'Afrique, & par d'autres barbares, E. t.4. p.20.26.

Conſtance Chlore & Maximien Galere ſont faits Ceſars le premier de mars à Nicomedie, p.203.604. *Ils repudient leurs femmes, pour epouſer, le premier, Theodora belle-fille d'Hercule, l'autre, Valerie fille de Diocletien*, p.21.

L'Empire eſt partagé en quatre pour les quatre Princes, p.22.23.

Galere fait dans l'Illyrie une nouvelle province appellée Valerie, p.26.

Conſtance aſſiege quelques troupes de Carauſe dans Boulogne, & les oblige de ſe rendre, p.27.

S. Pacome naiſt en Thebaïde vers l'an 292, *M. t.7. p.171.*

1046 — *Diocletianus V, & Herculius Maximianus IV, Augg. Conſſ.* — 9,10. — 293.

Conſtance chaſſe vers ce temps-ci les François de la Hollande & de la Flandre, E. t.4. p.27, *& en peuple la Picardie & la Champagne*, p.33.

Carauſe eſt tué par Allecte qui regne trois ans en Angleterre, p.27.

Hercule vient des Gaules, p.28.29.

Vararane II. Roy de Perſe, meurt. Vararane III. ſon fils luy ſuccede, & regne un an, ou ſeulement quatre mois, p.18.

1047. — *Conſtantius, & Galerius Maximianus, Ceſſ. Conſſ.* — 10,11. — 294.

Conſtance travaille à rétablir Autun, E. t.4. p.28.29.

294. 10,11. *Narſe petit-fils de Sapor ſuccede au royaume de Perſe à Varatane III. Il regne 7 ans & 5 mois*, p.18. — 1047.

295. 11,12. *Tuſcus, & Annulinus, Conſſ.* — 1048.

S. Maximilien eſt martyrizé à Theveſte en Numidie le 12 de mars ſous Dion Proconſul, pour ne vouloir pas eſtre ſoldat, *M. t.4. p.563.*

Toute la nation des Carpes ſe ſoumet aux Romains, qui leur donnent des terres dans la Pannonie, E. t.4. p.30.31.

Le grand Oſius peut avoir eſté fait Eveſque de Cordoue en 295, *M. t.7. p.392-304.318-320.*

Arnobe écrit vers 295 ſes livres ſur la religion, *M. t.4. p.574.*

296. 12,13. *Diocletianus Aug. VI, & Conſtantius Cæſ. II, Conſſ.* — 1049.

S. Caius Pape meurt le 22 avril, *M. t.4. p.573.* MARCELLIN 28e Pape luy ſucceede le 30 juin, & gouverne 8 ans, 3 mois, & 25 jours, *Ibid.*

Diocletien défait Achillée, & prend Alexandrie aprés un ſiege de huit mois: brule les livres de chymie; abandonne une partie de l'Egypte aux Nubiens, E. t.4. p.34.36.

Conſtance ſe rend maiſtre de l'Angleterre, où Allecte eſt défait & tué par Aſclepiodote, p.31-33.

Eumene fait un panegyrique de Conſtance vers la fin de 296, p.29.

297. 13,14. *Maximianus Herculius Aug. V, & Galerius Maximianus Cæſ. II, Conſſ.* — 1050.

Hercule fait la guerre aux Maures & les oblige à ſe rendre, E.t.4.p.36.37.

Galere défait par Narſe dans la Meſopotamie, le défait dans l'Armenie, prend ſes femmes & ſes enfans, & l'oblige à ceder aux Romains cinq provinces ſur le Tigre, pour avoir la paix qui dure quarante ans, p.37-40.

Diocletien s'avance juſqu'à Niſibe, p.39.

S. André Tribun eſt martyrizé vers ce temps-ci par Antiochus General de l'Orient, *M. t.5. p.10.*

Saint Gelaſin comedien converti ſur le theatre, eſt lapidé à Heliople en Phenicie, *t.4. p.420.*

Vopiſque écrivoit en ce temps-ci la vie de Carus, E.t.4. p.65.

Spartien, Lampride, Capitolin, Vulcace, & Pollion, écrivent auſſi ſous Diocletien & ſous Conſtantin, p.62-66.

298. 14,15. *Anicius Fauſtus II, & Severus Gallus, Conſſ.* — 1051.

Maximien Galere perſecute le premier les Chrétiens, commençant par ſa maiſon & par ſes armées. Le general Veturius tourmente dés cette année, ſelon quelques editions de S. Jerome, les ſoldats qui eſtoient ſous luy, *M. t. 5. p.8.9.*

S. Alexandre peut avoir ſouffert le martyre vers ce temps là à Pydne en Macedoine, *p.10.11.*

1051. S. Marcel Centenier quitte l'épée en Eſpagne le 21 juillet, & eſt martyrizé le 30 octobre à Tanger, peuteſtre en 298, *t. 4. p. 575*, & S. Caſſien greffier le 3 novembre, *p. 578*. — 14,15. — 298.

Zambdas eſt fait Eveſque de Jeruſalem en cette année, ſelon la chronique d'Euſebe, aprés la mort d'Hymenée, *p. 295*, & gouverne environ quatre ans, *t. 7. p. 19. 20.*

On fortifioit vers ce temps-ci les frontieres de l'Empire, E. t. 4. p. 41.

1052. *Diocletianus VII, & Maximianus Herculius VI, Augg. Conſſ.* — 15,16. — 299.

Défaite des Marcomans, E. t. 4. p. 41.

1053. *Conſtantius III, & Galerius III, Caſſ. Conſſ.* — 16,17. — 300.

S. Theonas 15e Eveſque d'Alexandrie, meurt, & S. *Pierre* luy ſuccede l'an 300, avant le 25 de novembre, *M. t. 4. p. 582*. S. Pierre gouverne pres de 12 ans, *t. 5. p. 463. 464*.

S. Macaire d'Egypte naiſt en 300 ou 301, *t. 8. p. 576-578*.

S. Dorothée eunuque de naiſſance & celebre Preſtre d'Antioche, fleuriſſoit en ce temps-ci, *t. 5. p. 185*.

On pretend qu'un S. Gregoire Eveſque convertit vers ce temps-ci Tiridate Roy d'Armenie, avec ſes ſujets, *p. 112*.

S. Gatien premier Eveſque de Tours, meurt vers l'an 300, *t. 4. p. 468*, ſon ſiege vaque 37 ans, *Ibid. V. S. Martin § 4. M. t. 10*.

On peut mettre vers ce temps-ci le Concile d'Elvire en Eſpagne, *t. 7. p. 302-305*.

1054. *Titianus II, & Nepotianus, Conſſ.* — 17,18. — 301.

Conſtance défait les Allemans à Langres, & en tue ſoixante mille, E. t. 4. p. 42. 43.

1055. *Conſtantius IV, & Galerius IV, Caſſ. Conſſ.* — 18,19. — 302.

Narſe Roy de Perſe meurt aprés avoir regné 7 ans & 5 mois, E. t. 4. p. 18. *Hormiſda II. ſon fils luy ſuccede, & regne 7 ans & 5 mois*, p. 196. 197.

Famine qui cauſe divers meurtres, p. 43. *Dioclerien établit une diſtribution de blé pour les pauvres d'Alexandrie*, p. 43. 44.

S. Paſicrate & S. Valention, S. Jule & S. Heſyque, S. Nicandre & S. Marcien, ſouffrent vers ce temps-ci à Doroſtore dans la baſſe Meſie, *M. t. 5. p. 11-17*.

Les demons en reconnoiſſant la juſtice & le pouvoir des Chrétiens, portent Diocletien à les perſecuter, *p. 18. 19*.

Diocletien & Galere viennent paſſer l'hiver à Nicomedie, p. 19 | E. t. 4. p. 44.

S. Cyrille Eveſque d'Antioche meurt en 302, ſelon la chronique d'Euſebe, *Tyran* luy ſuccede, *M. t. 5. p. 476. 477*.

Hermon ſuccede à Zambdas Eveſque de Jeruſalem, & gouverne environ neuf ans, *t. 7. p. 18. 19*.

Diocletianus VIII, & Maximianus Herculius VII, Augg. Conſſ.

Diocletien pouſſé par Galere, commence à Nicomedie la dixieme & la plus ſanglante perſecution de l'Egliſe, le 23 de fevrier, en y abatant l'egliſe; & le lendemain publie un edit qui ordonnoit de demolir les egliſes, de bruler les livres ſacrez &c. *M. t. 5. p. 18-22. Les payens veulent auſſi qu'on brule les livres de Ciceron*, p. 35. 36.

Saint Jean ſouffre le premier durant cette perſecution le 24 de fevrier, pour avoir dechiré l'edit, *p. 22.*

Le tonnerre qui tombe à Nicomedie ſur le palais, cauſe le délire de Diocletien, E. t. 4. p. 45| M. t. 5. p. 23. *Galere fait mettre le feu au palais deux fois en quinze iours*, E. t. 4. p. 45 ce qui donne occaſion au martyre de S. Anthime Eveſque du lieu, & d'un grand nombre d'autres, *M. t. 5. p. 23-26*, particulierement de S. Dorothée grand Chambellan, de S. Gorgone, de S. Pierre, & pluſieurs autres Chambellans, vers le 12 de mars, *p. 180. &c.*

Galere ſort de Nicomedie & va en Orient, E. t. 4. p. 45.

Il y a quelque trouble à Melitene, Ibid.

Eugene eſt declaré Empereur à Seleucie, entre le meſme jour dans Antioche, & y eſt tué par les habitans, que Diocletien traite cruellement, p. 45. 46.

Saint Venuſtien gouverneur de Toſcane eſt converti par S. Sabin Eveſque d'Aſſiſe, & ſouffre le martyre p. e. le 18 d'avril, *M. t. 5. p. 41. 42.*

On met le 23 d'avril le martyre de S. George, mais ſans grand fondement, *p. 189.*

Maximien Hercule ordonne, dit-on, à Rome le 30 avril, que tous les Chrétiens ſeroient punis: mais nous ne contons pas ce reſcrit particulier que nous ne voyons pas avoir eſté executé cette année, *p. 36.*

Saint Agathope Diacre, & Saint Theodule Lecteur, ſouffrent le martyre à Theſſalonique au mois d'avril, ſous le gouverneur Fauſtin, *p. 31.*

Paul Eveſque de Cirthe en Numidie, Silvain Soudiacre, & beaucoup d'autres de ſes Eccleſiaſtiques, livrent les vaſes & les livres ſacrez le 19 may, *p. 27. 28| t. 6. p. 5-7.*

Diocletien ordonne par un ſecond edit de mettre tous les Eccleſiaſtiques en priſon, & auſſitoſt aprés il commande de faire mourir par les ſupplices ceux qui refuſeroient de ſacrifier, *t. 5. p. 36. 38-40.*

S. Theodote & divers autres ſont martyrizez à Ancyre ſous Theoteene vers le mois de may entre le ſecond & le troiſieme edit, *p. 43-48. 189. 198.*

Saint Marcellin & S. Pierre ſont martyrizez à Rome peuteſtre le 2 de juin, ſous le Vicaire Serene, *p. 200.*

S. Procope Lecteur eſt decapité à Ceſarée de Paleſtine en juin ou juillet, ſous le Proconſul Flavien, *p. 38.*

L'edit de la deſtruction des egliſes eſt affiché à Thibare en Afrique le 5 juin, *p. 27. 203. Anulin eſtoit Proconſul en cette province*, p. 28.

S. Felix de Thibare eſt martyrizé à Venouſe le 30 aouſt, *p. 202-205.*

Saint Romain Diacre de Ceſarée eſt couronné à Antioche par un illuſtre martyre le 17 de novembre, ſous le juge Aſclepiade, *p. 34. Le meſme jour Diocletien celebre ſa vintieme année, & triomphe à Rome avec Hercule* E. t. 4. p. 47. 48.

Une

Une nation barbare ſe donne en meſme temps à Galere, p.48.

Diocletien ſort de Rome le 19 ou 20 de decembre, & va commencer l'an 304 à Ravenne. En chemin il tombe dans une maladie lente qui dure plus d'un an, Ibid.

S. Vincent Diacre de Çaragoce eſt mis en priſon au commencement de la perſecution, *M. t. 5. p. 41.*

L'egliſe d'Heraclée en Thrace eſt ſeellée, puis abatue peu avant l'Epiphanie par Baſſus, *p. 34.*

On peut mettre le martyre de S. Menne en 303 ou 304, *p. 441.*

Hierocle & un autre écrivent en ce temps-ci contre les Chrétiens, *p. 48. 49.*

Grand tremblement de terre en Phenicie l'an 302 ou 303, E.t.4.p.48.

1057. *Diocletianus IX, & Maximianus Herculius VIII, Augg. Conſſ.* 20,21. 304.

On publie des le commencement de 304, un quatrieme edit contre tous les Chrétiens en general, *M. t. 5. p. 50*, qui produit un carnage epouventable dans tout l'Empire, *p. 50-55*, mais particulierement dans l'Egypte & la Thebaïde, *p. 52. 439. 444*, où S. Aſclas eſt couronné du martyre le 21 de janvier &c. *p. 358.*

S. Vincent celebre Diacre, ſouffre à Valence en Eſpagne le 21 de janvier 304, *p. 215-227.*

S. Adaucte ſouffre en Phrygie avec une ville entiere de Martyrs, app. en 303 ou 304, le 7 de fevrier, *p. 213-215.*

Confeſſion des SS. Saturnin, Dative &c. le 12 de fevrier à Carthage devant Anulin, *p. 64. 231.* Ces Martyrs font un decret dans la priſon contre les Traditeurs & ceux qui les recevroient à leur communion, *p. 239.*

Ste Beatrix ſouffre à Rome en fevrier ou mars, *t. 4. p. 559. 560.*

Les S^tes Agape, Quionie & Irene ſœurs, ſouffrent à Theſſalonique à la fin de mars; Ste Irene le premier avril, *t. 5. p. 240.*

S. Didyme ſouffre à Alexandrie le 5 avril pour la chaſteté de Ste Theodore, *p. 244.*

S. Irenée Eveſque ſouffre à Sirmich apparemment le 6 avril, *p. 250.* Saint Paphnuce eſt crucifié le 28 du meſme mois &c. *p. 354*, & S. Pollion Lecteur de Cibales y eſt martyrizé le meſme jour, *p. 256.*

S. Nabor & S. Felix ſouffrent à Milan au mois d'avril, & S. Victor le 8 de may, *p. 267.*

S. Timothée & Ste Maure ſont couronnez du martyre p.e. le 3 de may, *p. 354.*

Ste Sotere, (de la famille de laquelle Saint Ambroiſe eſtoit,) & S. Pancrace, peuvent avoir ſouffert à Rome le 12 de may, *p. 259.* S. Calocere & S. Parthin y ſouffrent le 19 du meſme mois, *p. 64.*

S. Cyr & Ste Julitte ſouffrent le martyre le 15 de juillet, app. en 304, *p. 349.*

Ste Afre peut avoir ſouffert le 7 d'aouſt à Auſbourg, *p. 270.*

S. Euple Diacre eſt martyrizé à Catane en Sicile le 12 d'aouſt, *p. 275*, & S. Timothée à Gaza le 19 du meſme mois, *p. 72.*

Diocletien revient d'Occident malade à Nicomedie, où il dedie le cirque vers le 17 de ſeptembre, E.t.4.p.49. *Il embellit beaucoup cette ville*, p.58. *On*

304. | 20,21. | *le croit mort le 13 de decembre ; il revient, mais avec des intervalles de demence*, p.49.

Ste Baſilille ſouffre à Rome le 22 de ſeptembre, *M.t.4.p.13* |*t.5.p.64*. | 1057.

Les SS. Taraque, Probe, & Andronic, confeſſent J.C. à Tarſe devant le gouverneur Maxime le 24 mars, & conſomment leur martyre le 11 octobre à Anazarbe, *t.5.p.285*.

Saint Philippe Eveſque d'Heraclée en Thrace, ſouffre à Andrinople le 22 octobre, *p.302*.

S. Marcellin Pape meurt le 24 octobre ; ſon ſiege vaque juſqu'au 20 may 308, *p.63*. On peut mettre le 2 de novembre de cette année le martyre de S. Victorin Eveſque de Pettau en Autriche, *p.311*, & celui de S. Vital & de S. Agricole à Boulogne en Italie le 27 de novembre, *p.314*.

Ste Criſpine ſouffre à Thebeſte en Numidie le 5 decembre, *p.67.317*, Ste Eulalie de Meride en Eſpagne le 10 decembre, *p.57.320*, & Ste Leocadie un peu aprés, *p.57*.

On peut mettre en 304 le martyre de S. Chryſogone à Aquilée, de Sainte Anaſtaſie en Illyrie, *p.323.&c.* de S. Cyprien Eveſque & Ste Juſtine Vierge à Nicomedie, *p.529*, de S. Florien à Lork, *p.67*, de S. Peregrin Eveſque d'Auxerre, *t.4.p.481*. Celui de Ste Agnés Vierge de Rome arriva app. en 304 ou 305, *t.5.p.344*, auſſibien que celui de S. Pierre Balſame en Grece ou en Campanie, *p.413*.

Ste Macrine ayeule de S. Baſile ſe retire avec ſon mari dans les foreſts du Pont en 304 ou 305, & ils y demeurent ſept ans, *V. S. Baſile §2. M.t.9*.

Oſius Eveſque de Cordoue, confeſſe J.C. ſous Maximien Hercule, *t.5.p.57* | *t.7.p.309-311*.

305. | 21. | *Conſtantius V, & Galerius Maximianus V, Caſſ. Conſſ.* | 1058.

Dioclesien ſe montre enfin le premier mars, E.t.4.p.50.

Concile de Cirthe tenu le 4 ou le 5 de mars, *M.t.5.p.595*, pour l'election de Silvain à la place de Paul, *t.6.p.7*.

Mammaire Eveſque de Vage, & pluſieurs autres Chrétiens de la Numidie, ſouffrent divers tourmens en 304 ſous Anulin Proconſul d'Afrique ; & la mort ſous Maxime ſon ſucceſſeur, p.e. vers le commencement de 305, *M.t.5.p.65-67*. Ils n'eſtoient p.e. pas Catholiques, *p.617.618*.

On peut mettre vers fevrier ou mars la converſion de S. Arrien gouverneur de Thebaïde, par S. Apollone, & leur martyre, *p.353-364*.

S. Timolaüs & divers autres ſouffrent à Ceſarée en Paleſtine le 24 mars, *p.73.623.2*.

Galere vient trouver Hercule, & enſuite Dioclesien, au mois de mars, & les oblige à ceder l'Empire. Ils le quittent le premier de may, Dioclesien à Nicomedie, & Hercule à Milan, E.t.4.p.50-52.85.609. *Le meſme jour CONSTANCE & GALERE ſont declarez Auguſtes, Severe & Maximin II, Ceſars ; Severe par Hercule, l'autre par Dioclesien*, p.52.85. *Conſtance ſe contente des Gaules, de l'Eſpagne, & de l'Angleterre ; Galere prend l'Illyrie, la Thrace, & l'Aſie : Ils donnent l'Italie & l'Afrique à Severe ; la Syrie & l'Egypte à Maximin*, p.88.

Conſtance & Galere I.

L'an de Rome 1058. L'an de Conſtance & Galere 1. L'an de J.C. 305.

Galere fait la guerre aux Sarmates en 305 en 306: Conſtantin s'y ſignale, p.89.

Les thermes de Diocletien à Rome ſont achevez ſous le regne de Conſtance, p.57.

La perſecution ceſſe en Eſpagne; diminue peuteſtre en Italie & en Afrique, *M.t.5.p.74.75.*

Entre les Martyrs que la perſecution de Diocletien a faits en Occident dans les années 303,304,& au commencement de 305, on peut remarquer à Rome S. Baſilide, *t.2.p.543.2*, S. Epigmene Preſtre, *t.5.p.119.633*, S. Nicoſtrate &c. S. Papias & S. Maur, *p.124*, S. Saturnin, *p.122*, Ste Bibienne, *p.120, 633.2*, les Quatre Couronnez, S. Felix, & S. Adaucte, *p.121.*

En Italie, les Saints Canciens à Aquilée, *p.140.637*, S. Domnin au territoire de Parme, *p.136*, S. Donat & ſes freres, *p.130*, S. Eraſme à Formies, *p.127*, Ste Juſtine Vierge à Padoue, *p.139*, S. Nabor & S. Felix à Lodi, *p.267*, S. Procule à Boulogne, *p.135*, S. Vital & S. Agricole au meſme lieu, *p.314*, S. Vit en Lucanie, *p.129.*

En Sicile, Sainte Luce, *p.142.*

En Illyrie, Sainte Afre à Auſbourg, *p.61.147.270*, S. Victorin Eveſque de Pettau, *p.311*, S. Florien à Lauriac dans la baſſe Norique, *p.67.*

En Eſpagne, S. Cucufas à Barcelone, *p.58*, Ste Encratide Vierge à Çaragoce, *p.230*, S. Felix à Girone, *p.60*, S. Juſt & S. Paſteur à Aſcala, *p.58*, S. Narciſſe à Girone, *p.61.610.*

En Afrique, Sainte Marcienne Vierge à Alger, *p.147.263*, Sainte Reſtitute à Carthage, *p.146.*

S. Cyr & Ste Julitte ſa mere peuvent avoir ſouffert l'an 305, à Tarſe ſous le gouverneur Alexandre, *p.80.349.*

S. Janvier Eveſque de Benevent, S. Soſie Diacre, & leurs compagnons, peuvent avoir ſouffert en 305, à Pouzoles, *p.75.365.*

S. Antoine commence vers ce temps-ci à former quelques diſciples, *t.7. p.112.*

S. Hilarion embraſſe la profeſſion monaſtique, *Ib|t.7.p.573-580.*

1059. *Conſtantius VI, & Galerius VI, Augg. Conſſ.* 1. 306.

Galere & Maximin publient de nouveaux edits contre les Chrétiens; & la perſecution s'augmente dans l'Orient, *M.t.5.p.76-80.*

S. Theodore ſoldat eſt martyrizé à Amaſée le 17 de fevrier, *p.369*, & peu aprés, S. Baſiliſque ſoldat à Comane, *p.377.* S. Appien à Ceſarée en Paleſtine le 2 ou 5 d'avril, ſuivi bientoſt aprés par Saint Edeſe ſon frere à Alexandrie, *p.386*, & à Tyr par S. Ulpien, *p.81*, S. Acace ſouffre auſſi à Byzance le 8 de may, *p.83.389.*

Urbain gouverne encore cette année en Paleſtine, p. 80. *Et Hierocle en Egypte*, p.389.446.

Conſtantin s'echape de la Cour de Galere, & ſe retire vers ſon pere qui eſtoit en Angleterre pour faire la guerre aux Pictes. Conſtance meurt à York le 25 de juillet, E.t.4.p.90.91.618, *& le meſme jour l'armée proclame*

306. | 1. | *CONSTANTIN Auguſte*, p.92.619.t. *Il regne trente ans : Galere le confirme ſous le ſimple titre de Ceſar, dont Conſtantin ſe contente. Galere fait SEVERE Auguſte*, p.93. 1059.

Conſtantin fait tout d'abord une ordonnance pour les Chrétiens, p.97 | *M.t.5.p.84. Il fait diverſes guerres dans les Gaules, expoſe aux beſtes deux Rois François*, E.t.4.p.97. *Il entreprend un pont à Cologne*, p.98.

Socrate commence ſon hiſtoire avec le regne de Conſtantin, V. Theodoſe II. § 37.

MAXENCE s'empare de Rome & de l'Italie le 28 octobre, avec le titre d'Auguſte qu'il rend à Hercule ſon pere, E. t.4. p.95. 621. *Il regne ſix ans entiers*, p.95. 131-136. *Ses crimes*, p.119-122. Il appaiſe entierement la perſecution, *M. t.5. p.75.84.*

S. Gurie & S. Samone ſouffrent le martyre à Edeſſe en Meſopotamie le 15 de novembre, p.395, S. Agape à Ceſarée en Paleſtine le 20 du meſme mois, p.72.81, Ste Pelagie ſe precipite pres d'Antioche ; Ste Domnine & ſes filles Berenice & Proſdoce Vierges ſe noient en Syrie, apparemment en 306, p.400.

S. Boniface ſouffre à Tarſe aprés l'an 305, p.172.

S. Pierre d'Alexandrie fait ſes canons penitentiaux, p.84.450.

Le ſchiſme des Meleciens peut avoir commencé vers l'an 306, p.453.

Donat des Caſes-Noires forme vers ce temps-ci un ſchiſme à Carthage, contre l'Eveſque Menſurius ; ce ſchiſme fut la ſource de celui des Donatiſtes, *M. t.6.p.3-5.*

S. Hilarion qui étudioit à Alexandrie agé de 15 ans, va paſſer deux mois avec S. Antoine, embraſſe la vie ſolitaire auprés de Gaza, & la commence ainſi dans la Paleſtine & dans la Syrie, t.7.p.564-573.

---

307. | 1, 2. | *M. Aurelius Severus Aug. & Maximinus Caſ. Conſſ.* | 1060.

A ROME,

Maximianus Herculius Aug. X, & Maximinus Ceſar.

Severe attaque inutilement Maxence dans Rome ; mais il eſt abandonné de ſes ſoldats, ſe rend avec la ville de Ravenne, & eſt tué au mois d'avril pour le plus tard, E. t.4.p.99.

Hercule vient trouver Conſtantin, luy donne ſa fille Fauſte & le nom d'Auguſte p. e. le 31 mars, p.100.

Galere vient cependant à Rome ; mais voyant ſes ſoldats gagnez par Maxence, il s'en retourne, & pille en paſſant l'Italie, p.101.102.

Ste Theodoſie Vierge & martyrizée à Ceſarée en Paleſtine le 2 d'avril, *M. t.5. p.85.*

S. Domnin ſouffre à Ceſarée en Paleſtine le 5 de novembre, & S. Auxence aprés luy, p.86.

Saint Pamphile eſt mis en priſon par le Prefet Urbain : Il compoſe avec Enſebe l'apologie d'Origene, p.421.750 | t.7.p.40.

Urbain eſt decapité par ordre de Maximin aprés le 5 de novembre ; & Firmilien fait en ſa place gouverneur de Paleſtine, p.88.89.

Ste Euphemie ſouffre le martyre à Calcedoine en 307, p.405.

1060. Les payens laſſez de tuer les Chrétiens, les envoient aux mines aprés les avoir eſtropiez, *p.86.87. 433*, & les tourmentent de diverſes autres manieres, *p.87.88.90. 457.458.* — 1, 2. — 307.

Hercule revient des Gaules à Rome, où ayant voulu oſter la pourpre à Maxence, il eſt contraint de quitter la ville, E. t.4.p.102. *Il vient dans les Gaules, & de là va en Illyrie, où il veut perſuader à Diocletien de reprendre l'Empire*, p.102.103. *Ils ſont tous deux preſens à l'elevation de* LICINIUS *que Galere fit Auguſte à Carnonte le 11 de novembre*, p.103. 625.

Maxence ſe rend maiſtre de l'Afrique vers ce temps-ci, p.109.110.

1061. *Maximianus Herculius X, & Maximianus Galerius VII, Augg. Conſſ.* — 2, 3. — 308.

A ROME,

Maxentius Auguſtus, & Romulus Ceſar.

MAXIMIN ſe fait declarer Auguſte par ſon armée vers le commencement de 308: Galere le confirme malgré luy, & donne enfin le meſme titre à Conſtantin, E. t.4. p.106.

ALEXANDRE ſe fait declarer Empereur en Afrique, & y regne plus de trois ans, p.110.

Maxence ſe fait Conſul à Rome le 20 d'avril, avec Romule ſon fils qu'il avoit declaré Ceſar, p.105.

Hercule chaſſé d'Illyrie vient encore dans les Gaules, où il quitte la pourpre, & puis la reprend à Arles, & veut ſoulever les ſoldats contre Conſtantin: Il eſt contraint de fuir à Marſeille, où Conſtantin le prend, & luy fait quitter la pourpre, p.107-109.

Les François font quelques mouvemens qui n'ont pas de ſuite, p.109.

S. MARCEL eſt fait 29e Pape le 19 de may ou peu aprés, & gouverne 19 mois & 20 jours, ou un peu plus, *M.t.5.p.60. 95. 626.*

La perſecution ayant eſté fort violente au commencement de cette année, diminue enſuite, & ſe rallume auſſitoſt, *p.90.92.* Divers Saints ſont martyrizez ou confeſſent JESUS CHRIST en Egypte, *p.459.*

Les Stes Thea & Valentine Vierges, & S. Paul, ſouffrent à Ceſarée en Paleſtine le 25 de juillet, *p.90.91.* Ste Ennathas Vierge, & d'autres Martyrs, ſouffrent au meſme lieu le 13 de novembre, *p.93.*

Les SS. Arés, Prome, & Elie, ſouffrent à Aſcalon le 13 de decembre, *p.94.*

Il faut mettre vers 308 ou 309 le martyre de S. Hermyle & S. Stratonique à Singidon, *p.97.*

1062. *Licinius Auguſtus*, ou *P.C.X. & VII.* — 3, 4. — 309.

A ROME,

Maxentius II, & Romulus II, Conſſ.

Saint Pamphile ſouffre le martyre le 16 de fevrier avec pluſieurs autres, à Ceſarée en Paleſtine, *M.t.5.p.95. 418.*

Martyre de S. Adrien le 5 de mars, & de S. Eubule le 7 du meſme mois: S. Eubule fut le dernier Martyr à Ceſarée, *p.95. 427. 428.*

309. | 3,4. | S. Quirin Eveſque de Siſcie en Pannonie, eſt martyrizé le 4 juin, *p.96.428.* 1062.
Grande ſedition à Rome vers 309, E.t.4. p.121. 122.
Eumene prononce à Treves un panegyrique de Conſtantin en ſa preſence, peu aprés le 25 de juillet, app. en 309, p.111.629.

310. | 4,5. | *Andronicus & Probus*, ou *Anno II. P.C.X. & VII.* 1063.
A ROME,
Maxentius III, Coſ. ſolus.
Hormiſda II, Roy de Perſe, meurt en 309 ou 310. Les Perſes mettent en priſon Hormiſda ſon fils, & declarent Roy Sapor II. avant qu'il fuſt né. Il regne environ 70 ans, E.t.4.p.196.198|M.t.7.p.664.
Saint Marcel meurt le 16 de janvier, S. EUSEBE 30e Pape luy ſuccede, gouverne 4 mois & 16 jours, & meurt au mois d'aouſt ou de ſeptembre, ayant p.e. eſté banni en Sicile pour ſoutenir la penitence, *M.t.5.p.98-100.*
Maximien Hercule taſche d'oſter l'Empire & la vie à Conſtantin ſon gendre : Fauſte ſa fille le decouvre : Il eſt convaincu & reduit à s'étrangler, E.t.4.p.112.113.630. *On abat ſes ſtatues*, p.113.630.2.
Aprés ſa mort, avant le mois de mars, Galere eſt frapé d'une maladie effroyable qui luy dure plus d'un an, p.114|M.t.5.p.101.
Conſtantin défait vers ce temps-ci les Allemans & pluſieurs peuples François, puis fait quelque guerre en Angleterre, p.114.115.
La fin de 309 & le commencement de 310, ſont aſſez paiſibles pour les Chrétiens, mais Maximin les perſecute tout de nouveau, *M.t.5.p.98.433.*
Les Saints Pelée, Nil, Patermuthe, Heſyque, & pluſieurs autres Eveſques, & autres Egyptiens, ſont martyrizez tant en Egypte que dans la Paleſtine, *p.460.*
S. Silvain Eveſque de Gaza ſouffre avec 39 autres, & ferme par ſon ſang la perſecution dans la Paleſtine, *p.432-435.*

311. | 5,6. | *Maximianus Galerius VIII, & Maximinus II, Augg. Conſſ.* 1064.
Maximien Galere preſſé par ſes douleurs & pres de mourir, fait à Sardique un edit ſolennel pour appaiſer la perſecution, qui eſt affiché à Nicomedie le 30 avril, *E.t.4.p.116|M.t.5.p.102.* Maximin l'accepte malgré luy, *M.t.5.p.102.103. Galere meurt peu de temps aprés au mois de may*, E.t.4.p.116.
Maximin aprés la mort de Galere ſe rend maiſtre de l'Aſie, & traite avec Licinius à qui il laiſſe l'Europe, p.116.117. *Il veut epouſer Valerie veuve de Galere : elle le refuſe ; & il la maltraite avec Priſque ſa mere, ſans ſe mettre en peine des prieres de Diocletien dont elle eſtoit fille*, p.117.
Maximin emploie divers artifices pour faire chaſſer les Chrétiens des villes, ſix mois aprés la fin de la perſecution, *M.t.5.p.104.*
On publie de faux actes de la Paſſion de J. C, *p.107.*
S. Antoine vient vers ce temps-ci à Alexandrie, *p.462.*
Maxence envoie des troupes en Afrique : Alexandre eſt défait & tué ; & Maxence pille & ruine tout le pays, E.t.4. p.118. 119. *Il declare la guerre à Conſtantin ſous pretexte de venger la mort de ſon pere, & fait abatre ſes images*, p.123.124.

1064. Menſurius de Carthage eſtant mort en 311, Cecilien eſt elu en ſa place. Les Eveſques ne Numidie aſſemblez à Carthage au nombre de 70, le depoſent & eliſent Majorin. Ce qui forme le ſchiſme des Donatiſtes, *M.t. 6. p. 11-21.* 5,6. 311.

MELCHIADE ou Miltiade 31e Pape ſuccede à Euſebe le 2 de juillet, & gouverne 2 ans, 6 mois, & 9 jours, *t. 6. p. 29.*

Maxence fait rendre aux Chrétiens les lieux qui appartenoient à l'Egliſe, *M. t. 5. p. 103.*

Conſtantin vient à Autun aprés le mois de juillet, & accorde une grande remiſe aux habitans, E.t.4.p.118. *Il retourne de là à Treves où Eumene le remercie au nom de la ville d'Autun,* p.119. *Conſtantin s'unit à Licinius, & Maxence à Maximin,* p.124.

Appatition de la Croix, enſuite de laquelle Conſtantin embraſſe dans les Gaules la religion Chrétienne en 311 ou 312, *p. 125-131* | *M. t. 7. p. 8-12.*

S. Pierre Eveſque d'Alexandrie eſt martyrizé avec quelques autres le 25 de novembre 311, *M. t. 5. p. 463. 464.* S. *Achillas* luy ſuccede, & ne gouverne qu'environ ſix mois, *t. 6. p. 213.*

Martyre de S. Methode Eveſque de Tyr, en 311 ou 312, *M. t. 5. p. 466.*

Hermon Ev. de Jeruſalem meurt en 311, ou peu aprés, *t. 7. p. 19.*

S. Antoine vient aſſiſter les Martyrs à Alexandrie, & s'en retourne dans ſa ſolitude aprés la mort de S. Pierre, *t. 5. p. 462* | *t. 7. p. 114.*

1065. *Conſtantinus II, & Licinius II, Augg. Conſſ.* 6,7. 312.

A ROME,

Maxentius IV, Coſ. ſolus.

L'hiver fort ſec cauſe la famine & la peſte, M. t. 5. p. 109. 110.

S. Lucien Preſtre d'Antioche eſt martyrizé à Nicomedie avec S. Baſiliſque Eveſque de Comane, le 7 de janvier, *p. 108. 385. 474.*

S. Cyr & S. Jean ſont martyrizez à Alexandrie le 31 de janvier 312, *p. 480.*

Martyre de S. Silvain Eveſque d'Emeſe, *p. 108.*

Maximin fait la guerre aux Armeniens parcequ'ils eſtoient Chrétiens. Ses ſujets ſont affligez en meſme temps par la famine & par une cruelle peſte, *E. t. 4. p. 145. 146* | *M. t. 5. p. 110. 111.*

Saint Achillas reçoit Arius dans l'Egliſe: Qualitez de cet hereſiarque, ſon elevation à la preſtriſe, *M. t. 6. p. 241.* S. Achillas meurt p.e. le 13 de juin, *t. 6. p. 730. 731,* Saint *Alexandre* luy ſuccede & gouverne 13 ans & quelques mois, *p. 214. 215.*

Conſtantin ayant paſſé les Alpes, force Suze, défait les troupes de Maxence à Turin, à Breſſe, & à Verone, & Maxence auprés de Rome le 28 d'octobre Maxence ſe noie, & Conſtantin entre dans Rome le 29, E.t.4.p.131-136.633. 634. *Sa douceur aprés ſa victoire,* p.137. *Il abolit la milice Pretorienne, & ruine leur camp,* p. 136. Il erige au milieu de Rome le trophée de la Croix, *p. 140.*

On commence les Indictions au premier ou 24 de ſeptembre 312, p. 143. 144.

Conſtantin & Licinius publient vers le mois de novembre un edit pour les

Chrétiens. Maximin eſt contraint de faire la meſme choſe, & ainſi de finir entierement la perſecution de Diocletien, *p.146 M.t.5.p.113.*

Entre les Martyrs qui ont ſouffert en Orient durant la perſecution, c'eſt à dire depuis 303 juſqu'en 311, dont on ne ſçait pas l'année, on peut remarquer :

A ALEXANDRIE,

Ste Catherine & Ste Dorothée Vierges, *M.t.5. p.446. 447.* S. Phileas Ev. de Thmuis, & S. Philorome Intendant des finances, *p.484.*

A ANTIOCHE,

Ste Pelagie Vierge, *p. 400.* S. Tyrannion Ev. de Tyr, *p. 466.* S. Zenobe medecin & Preſtre de Sidon, *p.177.*

DANS LE RESTE DE LA SYRIE,

S. Maurice à Apamée, *p.178.653.* S. Serge & S. Bacque, *p.491.* S. Julien & Ste Baſiliſſe, *p.573-576.* Ste Febronie Vierge à Niſibe, *p.178.654.*

DANS L'ASIE, ET DANS LE PONT,

S. Adrien à Nicomedie, *p.154.* S. Athenogene à Sebaſte, *t.2. p.673.* Saint Barlaam à Ceſarée en Cappadoce, *t.5.p.165.* S. Blaiſe Ev. de Sebaſte, *p.170. 649.2.* S. Clement Eveſque d'Ancyre, & S. Agathange, *p.162.* S. Coſme & S. Damien à Eges en Cilicie, *p.175.651.* Ste Dorothée Vierge & S. Theophile Avocat, à Ceſarée en Cappadoce, *p.497:* S. Gotdie au meſme lieu, *p.163,* peuteſtre plutoſt ſous Licinius que ſous Diocletien, *p.510.644.* Ste Julienne Vierge, à Nicomedie, *p.155.* Ste Julitte, à Ceſatée en Cappadoce, *p.167.647.* S. Oreſte en Cappadoce, *p.162.* S. Pantaleon à Nicomedie, *p.156.*

EN THRACE, ET AUX ENVIRONS,

S. Demetre, à Theſſalonique, *p.149. 640.1.* S. Moce Preſtre, en Thrace, *p.152.*

Nous pouvons encore ajouter ici quelques Saints qu'on ſçait ſeulement avoir vécu dans le temps des perſecutions, comme :

EN FRANCE,

S. Agoard & S. Aglibert, pres de Paris, *M.t.4.p.451.* S. Baudele à Niſme, *p.471.472.* S. Eutrope Ev. de Saintes, *p.505.* S. Genés d'Arles, *t.5. p.560.* S. Juſt enfant, *t.4.p.540.541.* Ste Reine Vierge, à Alize, *t.5.p.546.* S. Savinien Eveſque de Sens, *t.4.p.482.* S. Julien à Brioude en Auvergne, & S. Ferreol à Vienne en Daufiné, *t.5.p.279.* S. Vincent d'Agen, *t.4.p.545-548.* S. Urſin premier Eveſque de Bourges, *p.477.* Sainte Urſule, à Cologne, *V.S. Ambroiſe.* Et beaucoup d'autres.

EN ESPAGNE,

Saint Hemetere & Saint Quelidoine, *t.5.p.550. 795.2.* Les 18 Martyrs de Çaragoce, *p.229.*

EN ITALIE,

Ste Cecile à Rome ou en Sicile, *t.3. p.259.260.* S. Caſſien Martyr à Imola, *t.5.p.531.* Ste Chriſtine Vierge, en Toſcane, *p.538.* S. Juvenal à Narni, *p.533.*

EN AFRIQUE,

S. Arcade à Tanger, *p.557.* S. Firme Ev. de Tagaſte & Confeſſeur, *p.556.* Sainte Marcienne Vierge, à Alger, *p.263.*

EN ORIENT,

Sainte Marguerite Vierge en Piſidie, *p.562.* S. Phocas jardinier & Martyr à Sinope, *p.581.* S. Platon à Ancyre, *p.563.*

L'an de J.C.

Conſtantin & Licinius publient enſemble en 313, un nouvel edit pour les Chrétiens, *M. t. 5. p. 114.* — 313.

Licinius perſecute les Chrétiens en 320, les chaſſe de ſon palais, leur défend de tenir des aſſemblées &c. *p. 502.* Les Quarante Martyrs de Sebaſte, & Saint Baſilée Eveſque d'Amaſée, ſont les plus illuſtres Martyrs de cette perſecution, *p. 515-527.* — 320.

Saint Abibe Diacre d'Edeſſe en Meſopotamie, y ſouffre le martyre le 15 de novembre 323, *p. 396. 512.* — 323.

S. Theogene pris pour eſtre enrolé ſous Licinius, aime mieux ſouffrir les tourmens, une longue priſon, & enfin la mort le troiſieme jour de janvier 324, *p. 527.* — 324.

TABLE DES MATIERES.

Sous Diocl. *veut dire* ſous Diocletien, *& comprend toute la durée de la perſecution commencée par Diocletien.*

A

SAINT *Abibe* Martyr en Phrygie &c. *p.* 729.2.

S. *Abibe* Diacre, Martyr à Edeſſe en Meſopotamie en 322 &c. *p.* 396.512.

S. *Abonde* & S. *Abondance*, Martyrs à Rome ſous Diocletien, *p.* 119.

S. *Abondie* Diacre, Martyr en Ombrie ſous Diocl. *p.* 132.

Abraham Eveſque de Sergiople au VI. ſiecle, *p.* 493.

S. *Acace* Martyr à Byzance en 306, *p.* 80.83. V. ſon titre *p.* 389.

S. *Acace* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.* 510.

S. *Acace* Martyr à Milet ſous Licinius, *p.* 511.

S. *Acace* Martyr en Bithynie, *p.* 566.

Acace Eveſque de Ceſarée en Paleſtine, y rétablit la bibliotheque de S. Pamphile, *p.* 420.

S. *Ache* & S. *Acheul*, Martyrs à Amiens, *p.* 547.

S. *Aciſcle* Martyr à Cordoue vers 303, *p.* 59.

Acoluthe. V. Colluthe.

S. *Acuce*, *Acute*, ou Ance, Martyr à Pouzoles en 305, *p.* 366.

S. *Adauſte* Intendant des finances, Martyr en Phrygie en 304, *p.* 213-215.

S. *Adauſte* ou Audacte Martyr à Rome ſous Diocl. *p.* 121.668.1.

Adeodate fonde en Sicile un monaſtere de filles vers 600, *p.* 262.

S. *Adrien* Martyr à Ceſarée en Paleſtine en 309, *p.* 95.427.

S. *Adrien* Martyr à Nicomedie ſous Diocl. *p.* 154. Ses actes inſoutenables, *p.* 641. Ce qu'en dit le breviaire de Tolede, *p.* 642.1. Jour de ſa mort & de ſa tranſlation, *Ibid.*

S. *Adrien* qu'on fait Martyr à Nicomedie ſous Licinius, eſt app. le meſme, *p* 783.

Adrien gouverneur d'Armenie, martyrize, dit-on, S. Antioque, *p.* 564.

S. *Aece* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.* 519.

S. *Afer* dont on ne ſçait rien, & qui ne fut p.e. jamais, *p.* 693.694.

Ste *Afre* convertie par S. Narciſſe vers 303 à Auſbourg, *p.* 61. y eſt martyrizée, *p.* 147. V. ſon titre *p.* 270. Une partie au moins de ſon hiſtoire eſt apocryphe, *p.* 609.610.

L'*Afrique*: effets qu'y produit la perſecution de Diocletien en 303, *p.* 27-29. Toutes les egliſes n'y ſont pas abatues, *p.* 36. Idée generale de la perſecution en cette province, *p.* 51.

Agape Ev. de Ceſarée en Paleſtine à la fin du III. ſiecle, *p.* 419.

Ste *Agape* Vierge & Martyre à Nicomedie en 303, *p.* 182.

Ste *Agape* Martyre à Theſſalonique en 304. *V. ſon titre* p. 240.

S. *Agape* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 305, *p.* 73.

S. *Agape* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 306, *p.* 72.73 81.

Ste *Agape* Martyre à Auſbourg ſous Diocletien, *p.* 147.

S. *Agape* Martyr à Edeſſe ſous Diocletien, *p.* 161.

S. *Agape* ou *Agapet* Martyr à Sebaſte ſous Licinius, *p.* 512.

Agapet Eveſque de Synnades, plutoſt Arien que Martyr, *p* 109.632.

Agapet Ev. de Cordoue vers 615, trouve le corps de S. Zoelle, *p* 553.

S. *Agathange* Martyr à Ancyre ſous Diocl. *p.* 162.

S. *Agathe*, le meſme que S. Acace Martyr en 306, *p.* 395.

Agathocle Chrétien d'Anazarbe, atteſte les actes de S. Taraque &c. *p* 301.

S. *Agathon* confeſſe la foy en 304 &c *p.* 241.242.

S. *Agathonique* Martyr à Nicomedie ſous Diocl. *p.* 157.

S. *Agathope* ou *Agathopode* Diacre, Martyr à Theſſalonique en 303, *p.* 31-33.601.

Agila Roy Got, puni pour avoir profané le tombeau de S. Aciſcle pres de Cordoue, *p.* 59.

S. *Agilée* Martyr à Carthage, *p.* 554.

Ste *Aglaide* dame Romaine, penitente ſous Diocl. *p.* 172.

Aglaide jeune homme d'Antioche, veut attenter à la pureté de Ste Juſtine en 304, ſe convertit, *p.* 340.722.2.

Ste *Agnés* Vierge & Martyre à Rome en 304 ou 305. *V. ſon titre* p.344.

Agricola gouverneur de la petite Armenie, ou Vicaire du Pont, ſous Diocl. *p.171.*

Agricolaüs ou *Agricolas* gouverneur de l'Armenie ſous Licinius, *p.512.520.*

S. *Agricole* Martyr à Boulogne en Italie p.e. ſous Diocletien. *V. ſon titre* p.314.

S. *Agricole* Martyr à Ravenne ſous Diocl. *p.135.*

Agrippa gouverneur du Pont, fait des martyrs à Comane p.e. eo 306, *p.83.379.* Il eſt delivré de la poſſeſſion du diable par le ſang de S. Baſiliſque, & ſe convertit, *p.384.385.*

Agrippin Vicaire, martyrize S. Platon en Galacie, *p.563.*

S. *Alban* Martyr en Angleterre en 286 ou 287, *p.5.*

Albin martyrizé à Boſeth en Afrique l'an 305, *p 65.66*, p.e. heretique, *p.618.*

S. *Alexandre* Martyr en Macedoine vers 300 &c. *p.10.*

Alexandre officier de Numidie eo 304 &c. *p.65.618.*

Deux SS. *Alexandres* Martyrs à Ceſarée de Paleſtine en 305, *p.73.*

Alexandre gouverneur de l'Iſaurie, puis de la Cilicie en 305 &c. *p.80.350.*

S. *Alexandre* Martyr apparemment en 312, *p.289.685.2.*

S. *Alexandre* Martyr à Druſipare en la province d'Europe, ſous Diocl. *p.153.*

S. *Alexandre* Martyr à Gaza.

S. *Alexandre* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.515.*

S. *Alexandre* Martyr à Spolete, *p 533.*

Alexandre Arien fut diſciple de S. Lucien d'Antioche &c. *p.477.770.*

Alexandre Ev. de Theſſalonique, enterre Ste Matrone martyre vers 335, *p.566.*

Ste *Alexandrée* Vierge & Martyre à Aneyre en 303, *p.46.*

Alexandre : idée generale de la perſecution de Diocletien en cette ville, *p. 50. 52.* Dignité de cette Egliſe, *p.436.*

Alphan Archeveſque de Salerne au XI. ſiecle, écrit les actes des douze freres Martyrs de Benevent, *p.130.*

S. *Alphée* Martyr de Paleſtine en l'an 303, *p.40.*

Amance gouverneur de la premiere Pannonie en 309 &c. *p.429.*

S. *Amance* Martyr eo Auvergne, *p.545.*

S. *Amateur* decouvre les corps de S. Cyr & de Ste Juliite, & les apporte à Auxerre, *p. 351.*

S. *Ambroiſe* Centenier, Martyr dans la Campanie ſous Diocl. *p.127.*

S. *Ambroiſe* de Milan trouve les corps de S. Agricole & de S. Vital, *p.315.710.* L'epiſtre 55 n'eſt pas de luy, *p.709.*

S. *Ammon* Diacre, & Martyr à Andrinople ſous Licioius, *p.509.784.*

S. *Ammone* Preſtre, & Martyr à Alexandrie en 311, *p. 464.*

S. *Ampele* Martyr à Carthage p.e. en 304, *p.232.*

S. *Ananie* Preſtre, & Martyr l'an 304 en Phenicie, *p.71*, ou p.e. à Phenicie ou Pheniconte port de Candie, *p 623.*

S. *Anaſtaſe* Martyr à Salone ſous Diocl. *p.147.*

Ste *Anaſtaſie* veuve, & Martyre en Illyrie vers 305. *V. ſon titre* p.323.

Ste *Anaſtaſie* Vierge, & Martyre à Rome, p.e. la meſme, *p.328.713.*

Anazarbe metropole de la ſeconde Cilicie aprés Dioeletien, *p.704 705.*

Ance. V. Acuce.

Ancyre : Theoteene gouverneur de Galacie y fait une cruelle perſecution, *p.43-48.*

S. *André* Tribun, Martyr pres de Melitene vers l'an 300, *p. 10.* Examen de ſes actes, *p. 588.*

S. *Andronic* Martyr de Cilicie en 304, *p. 70.* V. ſon titre *p. 285.*

S. *Angias* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Angilbert Ev. de Milan, y apporte de Rome le corps de S. Quirin Martyr, *p.431.*

L'*Angleterre :* On n'y voit point l'Egliſe perſecutée ſous Diocl. *p.57.608 2.*

S. *Anicet* Martyr p.e. à Nicomedie en 306, *p.82.*

S. *Anſan* Martyr à Sienoe en 303, *p.43.*

S. *Anthe* Diacre, & Martyr p.e. en 306 à Byzance, *p.395.*

S. *Anthe* Martyr à Saleroe ſous Diocletien, *p.668.1.*

Ste *Anthie*, mere de S. Eleuthere Martyr à Nicomedie, *p.601.1.*

Anthime Ev. d'Antioche app. en Phenicie vers 300, *p.341.720.1|722.1.*

S. *Anthime* Ev. de Nicomedie, y ſouffre le martyre en 303, *p.24.477.600.*

Antioche : cruelle perſecution qu'on y fait aux Chrétiens, *p.52.* Maxime les exclut de la ville, *p.105.*

Antiochus General de l'Orient vers 300, *p.10.*

S. *Antioque* Martyr, frere de S. Platon, *p. 564.*

Antoine gouverneur de Meſopotamie en 304, *p.83.396.*

Antoine gouverneur de la Galacie ſous Diocletien ou ſous Licinius, *p.511.*

S. *Antoine* Martyr à Nicople ſous Licinius, *p.512.*

S. *Antoine* va en 311 à Alexandrie ſervir les Confeſſeurs &c. *p.462.*

S. *Antoine* ou *Antonin* Preſtre & ermite pres de Luque, *p.339*

Antoine de Tarſe fut diſciple de S. Lucien d'Antioche, *p.770.1.*

S. *Antonin* Martyr à Rome en 304, *p.63.*

Antonin veut en vain ebranler S. Acace en 306, *p.391.*

S. *Antonin* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 308, *p.93.*

Ste *Antonine* Martyre à Nicée vers 308, *p.89.*

Ste *Antonine* Martyre apparemment en 312, *p.249.685.2.*

Anulin Proconſul d'Afrique en 303, *p.28*, ne paroiſt pas fort ardent pour la perſecution, *p.29.51.64.* Il envoie Saint Felix de Thibare à l'Empereur en 303, *p.203*, fait mourir en 304 Ste Criſpine, *p.318*, & 46 ou 47 Chrétiens d'Abitine, *p.* 432. On luy en envoie, dit-on, de Numidie, *p.65.* Il meurt p.e. au commencement de 305, *p 66.*

Anulin Conſeiller d'Hercule, tourmente à Milan en 304, les SS. Felix, Nabor &c. *p.267.*

Anulin Preſet de Rome, & *Anulin* Preſet du Pretoire en 313, *p.619.620.*

Anulin fait des Martyrs à Verone ſous Dioclerien, *p.138.*

Ste *Anyſie* Vierge & Martyre à Theſſalonique ſous Diocl. *p.151.*

Aper Preſtre de Thibare priſonnier en 393 &c. *p.659.*

S. *Apodeme* Martyr à Saragoce avant Diocletien, *p.229.*

S. *Apollone* Diacre, & martyr de Thebaïde en 305. *V. ſon titre* p 353.

Apollonide officier, interroge S. Aſclas en Thebaïde en 305, *p.358.*

Apollonie dame d'Illyrie, enterre Ste Anaſtaſie, & eleve une egliſe ſur ſon tombeau, *p.326.*

S. *Appien* ou *Apphien* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 306, *p 80.* V. ſon titre *p.386.* Il eſt inſtruit par S. Pamphile, *p.421.*

Apſelame. V. Pierre.

Aquila porte à Icone les actes de S. Taraque en 304 &c. *p 301.*

Aquilin gouverneur de la Norique en 304, *p.67.*

Ste *Aquiline* Vierge, & Martyre en Phenicie, *p.178.*

S. *Arcade* Martyr à Ceſarée de Mauritanie, *p.559:* temps & lieu de ſon martyre, *p.796.2.*

Arciſe. V. Narciſſe.

S. *Arcone* retire chez luy S. Julien de Brioude, p.e. en 304 &c. *p.281.*

Arele ou *Arige* Ev. de Lion vers 601, écrit, dit-on, les actes des SS. Vincent, Oronce &c. *p.621.*

S *Arés* Martyr à Aſcalon en 308, *p.94.450.*

Aretha prince, aſſemble à Benevent les corps des douze freres Martyrs, *p.138.*

Ariſton chirurgien Tombé, coupe la langue de S. Romain en 303, *p.211.*

Ariulfe Duc de Spolete, payen, eſt aſſiſté par S. Sabin &c *p.42.*

Arius quitte le ſchiſme de Melece, eſt fait Diacre par S. Pierre d'Alexandrie, *p.455.*

Les *Armeniens* Chrétiens ſoutiennent une guerre de religion contre Maximin, *p.111.*

S. *Aronce* Martyr dans la Lucanie ſous Dioclerien, *p.130.*

Ste *Arquelaïs* Vierge, Martyre à Nole ſous Diocl. *p.129.*

S. *Arrien* gouverneur de la Thebaïde, puis Martyr. *V. ſon titre* p.353.

S. *Arſace* Perſe, Confeſſeur ſous Licinius, *p.510.*

S. *Artemas* Martyr à Pouzoles, *p.532.*

S. *Arteme* Martyr à Rome ſous Dioclerien, *p.199.*

S. *Aſclas* officier de guerre, & Martyr en 305, *p 358.364.* Il s'appelloit auſſi Sabin, & p.e. Abibe, *p.728.729.*

Aſclepe Ev. Marcionite eſt brulé avec Saint Pierre Apſelame en 309, *p.417.*

Aſclepiade Preſet du Pretoire ſous Galere en 303 &c. *p.207.670.2.*

Aſclepie dame Chrétienne, enterre S. Anaſtaſe Martyr à Salone, *p.149.*

Aſclepiodote gouverneur du Pont p.e. en 306, *p.83.378.* s'appellout p.e. auſſi Publius ou Popilius, *p.372.*

Aſtere apparemment Preſet du Pretoire vers 291, *p.4.*

Aſtere ſophiſte Arien, fut diſciple de Saint Lucien d'Antioche, *p.477.770.*

S. *Aſtere* fait l'eloge de S. Baſilée d'Amaſée, que nous n'avons pas, *p.787.1.*

S. *Aſtion* moine, martyr, dit-on, ſous Diocl. en Scythie, *p.153.*

Athanaſe payen veut affoiblir S. Andronic en 304, *p.289.*

S. *Athanaſe* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p 519.*

Athanaſe d'Anazarbe fut diſciple de Saint Lucien d'Antioche, *p.770 1.*

Athanaſe le jeune, Eveſque de Naple, fait traduire des actes des Martyrs, *p.171.*

Ste *Athanaſie* Martyre pres d'Alexandrie en 312, *p.482.*

Ste *Athanaſie:* S. Julien de Cilicie luy apparoiſt à Antioche, *p.800 2.*

Athenion Chrétien d'Anazarbe ſigne les

actes de S. Taraque & ſes compagnons, *p. 301.*

S. *Attique* Martyr à Sebaſte ſous Licinius, *p.512.*

Audacte. V. Adaucte.

Audalde moine d'Aquitaine, apporte en 853 le corps de S. Vincent à Caſtres, *p.227.*

Augare magiſtrat d'Edeſſe en Meſopotamie en 303, *p.396.*

Ste *Auguſte* Vierge, & Martyre dans la Marche Treviſane, *p.542.*

Aurele. V. Hermogene.

L'Empereur *Aurelien* favorable d'abord à l'Egliſe, la perſecute enfin, ſurtout dans les Gaules, *p.2.*

S. *Autonome* Ev. & Martyr dans la Bithynie ſous Diocl. *p.159.*

L'*autorité* : ceux qui n'emploient que la puiſſance, témoignent que la raiſon eſt contre eux, *p.301.*

Auxane magiſtrat de Sebaſte ſous Licinius, *p.512.*

S. *Auxence* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 307, *p.85.*

S. *Auxence* Martyr à Sebaſte en Armenie, *p.170.*

Auxence Ev. Arien de Mopſueſte au IV. ſiecle, eſt obligé de refermer le tombeau de S. Taraque &c. *p.301.* Il fut p.e. ſecretaire de Licinius, & chaſſé de la Cour pour la foy, *p.310.*

B

SAINT *Bacque* Martyr en Syrie ſous Dioclerien, *p.491.*

S. *Bacule* Ev. & Martyr en Campanie, *p.537.*

Balſame. V. Pierre.

Barbare gouverneur de Sardaigne ſous Diocletien, *p.144.*

Les *barbares* reçoivent les Chrétiens perſecutez par les Romains &c. *p.55.*

Barbas. V. Verus.

Barger ou Berenger, enterre Saint Ferreole Martyr à Mayence, *p.549.*

S. *Barlaam* payſan, Martyr à Ceſarée en Cappadoce ſous Diocl. *p.165.646.647.*

Barnabé. V. Verus.

S. *Barulas* ou Barale enfant, Martyr à Antioche en 303, *p.209.671.8.*

S. *Baſile* : l'oraiſon ſur les Quarante Martyrs de Sebaſte n'eſt pas apparemment de luy, *p.291.2.*

Baſile le Macedonien orne l'egliſe de Saint Diomede à Conſtantinople &c. *p.159.*

S. *Boſilée* Ev. d'Amaſée, & Martyr en 320. *V. ſon titre* p 515.

S. *Baſilée* Martyr à Nicomedie en 303, *p.184.*

S. *Baſiliſque* Martyr à Comane p.e. en 306, *p.83.* eſtoit parent de S. Theodore d'Amaſée, *p.369.* V. ſon titre *p.358.*

S. *Baſiliſque* Ev. de Comane, Martyr en 312, *p.108 385.* n'eſt point le meſme, *p.736.737.*

Ste *Baſiliſſe* femme de S. Julien : on la fait vierge & martyre à Antioche ou à Antinople, *p.799.800.*

S. *Baſſe* Martyr à Nicomedie en 303, *p.184.*

Baſſe gouverneur de la Thrace en 303, y differe la perſecution &c. *p.54.* martyrize S. Philippe d'Heraclée &c. *p.303.*

Baſſe porte en 304 à Icone les actes de Saint Taraque &c. *p.301.*

Ste *Baſſe* Martyre en l'Helleſpont ſous Dioclerien, *p.161.*

Ste *Baſſille* Martyre à Rome en 304, *p.64.*

Batteſme : Saint Balſame prend le nom de Pierre au batteſme, *p.414.415.* Les battizez ſans la vraie foy ſont des ſacs ſeellez & vides, *p.439.*

Ste *Benedicte* Martyre à Rome ſous Diocl. *p.120.*

Berenger. V. Barger.

Berenger Ev. de Gironne envoie vers 1087 des reliques de S. Felix à Auſbourg, *p.60.* & de S. Narciſſe, *p.61.*

Ste *Berenice* ſe noie vers Hieraple en Syrie l'an 306, *p.83.400.*

Berichram Ev. de Bordeaux ſous Gondebaud, *p.496.*

Berulle porte à Icone en 304 les actes de S. Taraque &c. *p.301.*

Bettone paroiſſe du dioceſe d'Aſſiſe, a eu S. Chryſpolite pour Eveſque, *p.132.*

Bibien officier conſiderable dans l'armée, traite cruellement S. Acace en 306, *p.83. 390. 392.739.*

Ste *Bibienne* Martyre à Rome ſous Diocletien, *p.120.*

S. *Blaiſe* Eveſque & Martyr à Sebaſte ſous Diocletien, *p.170.* On n'en a aucune bonne hiſtoire, *p.69.2.*

S. *Boniface* pere des douze freres Martyrs de Benevent, *p.130.*

S. *Bonifice* Martyr à Tarſe p.e. en 306, *p.172.* On ne peut rien fonder ſur ſes actes, *p.650.651.*

Branquides, lieu celebre vers l'an 300 par un oracle d'Apollon, *p.20.*

S. *Brice* Eveſque de Martule en Ombrie ſous Diocletien, *p.138.*

Brincas Colonel, ne peut faire renoncer la foy à S. Theodore d'Amaſée &c. *p.370.*

Brumaſt. V. Primaſe.

Bulaire prince de la ſynagogue des Juifs à Ceſarée de Mauritanie ; ſa maiſon perit par le feu du ciel &c. *p.268.*

C

Cagan Roy des Abares, puni de la profanation du tombeau de S. Alexandre Martyr à Druſipare, *p.153.*

S. *Caius* Martyr à Saragoce avant Diocl. *p.229.*

Caius martyrize Ste Afre à Auſbourg, app. en 304, *p.271.*

S. *Caius* Martyr à Salerne, p.e. ſous Diocl. *p.668.1.*

S. *Caius* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Ste *Calamande* Vierge & Martyre en Catalogne, *p.550.*

Le Concile de *Calcedoine* n'a point demandé un miracle à Sainte Euphemie pour s'aſſurer de la foy, *p.408.*

Les *Caldéens* magiciens obligeoient leurs diſciples à s'abſtenir de viandes, de vin, & de femmes, *p.332.*

S. *Callinique* Martyr à Gangres, *p.564.* Examen de ſes actes, *p.798.* On n'a point fait ſa feſte le 25 d'octobre en 451, *Ibid.*

S. *Calliope* Martyr en 304 à Pompeiople en Cilicie, *p.69.621.1.* Grandes difficultez ſur ſes actes, *p.621.622.*

Ste *Calliſte* Martyre à Ceſarée de Cappadoce, *p.498.*

S. *Calliſtrate* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.119.*

Calliſtrate pere d'Eutyque Ev. d'Amaſée en 320, *p.517.*

S. *Calocere* Martyr à Rome en 304, *p.64.* ou p.e. ſous Decc en 250, *p.617.*

Calviſien gouverneur de Sicile en 304, *p.64.275.*

S. *Camerin* Martyr à Cailleri ſous Diocl. *p.143.*

Campane Tribun, fait en 311 quelques Martyrs en Egypte, *p.462.*

Cancaire magiſtrat de Verone ſous Diocl. ſe convertit &c. *p.138.*

Les SS. *Canciens* Martyrs à Aquilée ſous Diocletien, *p.140.* Leur hiſtoire ſans autorité, *p.637.*

Sainte *Candide* Martyre à Rome ſous Diocl. *p.199.*

S. *Candide* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Candide Eveſque de Sergiople vers 544, *p.493.*

S. *Candidien* Martyr; on ne ſçait où, *p.568.*

Ste *Capitoline* Martyre à Ceſarée de Cappadoce, *p.168.* Difficultez dans ſes actes, *p.648.*

Capiton frere de S. Theodule Lecteur, martyr à Theſſalonique en 303, *p.31.*

Caragoce ville d'Eſpagne, a eu beaucoup de Martyrs, *p.229.676.*

Le *Careſme*: on y relaſchoit le jeûne les jours de feſtes, *p.526.*

L'Empereur *Carin* fait quelque perſecution à Rome, *p.2.*

Ste *Carine* Vierge, & Martyre ſous Diocl. *p.179.*

S. *Cariton* Martyr à Auſbourg ſous Diocl. *p.147.*

S. *Carpophore* ou *Carpone* Martyr à Capoue ſous Diocl. *p.128.*

S. *Carpophore* Preſtre, Martyr en Ombrie ſous Diocl. *p.132.*

S. *Carpophore* Martyr à Milan ſous Diocl. *p.137.*

S. *Carpophoſe* l'un des Quatre Couronnez, *p.123.634.*

S. *Carpone* Martyr en Paleſtine vers 307, *p.88.*

S. *Cartere* condanné aux mines en 307, *p.87.*

S. *Cartere* Martyr à Sebaſte ſous Licinius; *p.512.*

Ste *Caſie* confeſſe J.C. en 304 à Theſſalonique, *p.241.*

Caſimir Roy de Pologne, reçoit en 1183 le corps de S. Florien Martyr, *p.68.*

Caſſander officier du guet à Theſſalonique.

S. *Caſſien* Martyr à Saragoce avant Diocl. *p.229.*

S. *Caſſien* Martyr d'Afrique en 298, *p.6.*

S. *Caſſien* Eveſque de Todi, & Martyr p.e. en 303, *p.606.2.*

S. *Caſſien* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

Caſſien Diacre de Rome, livre vers 303 les Ecritures aux perſecuteurs, *p.30.* eſt envoyé en 311 par Melchiade pour rentrer dans la poſſeſſion des lieux appartenans à l'Egliſe &c. *p.103.*

S. *Caſſien* Martyr à Imola. *V. ſon titre* p.531.

Caſſius geolier à Byzance, y garde S. Acace en 306 &c. *p.392.*

S. *Caſto* Ev. & Martyr en Campanie, *p.537.*

S. *Catalde* deuxieme Eveſque de Tarente, *p.38.*

Cataphrone pontife de la Thrace en 304 &c. *p.302.*

Cataphrone p.e. gouverneur de la Luſitanie en 304 &c. *p.322.*

Ste *Catherine* Vierge & Martyre d'Alexandrie, *p.447.* dont on ne ſçait rien, *p.761.*

S. *Catulin* Diacre, Martyr à Carthage, *p.554.*

Sainte *Cecile* Martyre à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Cecilien* Martyr à Saragoce avant Diocl. *p.229.*

S. *Cecilien* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Celſe* Preſtre honoré à Limoges, *p.544.*

Cenſurer un livre ſans le refuter, c'eſt redouter le témoignage de la verité, *p.36.*

Ceſaire martyrizé, dit-on, à Arabiſſe ſous Diocletien, *p. 172*; ſon martyre n'eſt fondé que ſur Philoſtorge Arien paſſionné &c. *p. 649. 650.*

Ceſarée de Paleſtine, les colonnes y degouttent en un temps fort ſec, *p. 94.*

S. *Ceſelle* ou Ciſelle, Martyr à Cailleri ſous Diocletien, *p. 143.*

S. *Charle* Boromée transfere à Milan pluſieurs reliques en 1571 & 1576, *p 268.*

Chrétien, nom formidable à l'enfer, *p. 478.* Abregé de la religion Chrétienne, *p. 257.* On reconnoiſt les Chrétiens à l'amour de la pureté, *p. 255.* La magie de Cyprien n'a aucun pouvoir ſur eux, *p 333.* Ils ſont appellez les juſtes par un oracle d'Apollon, *p. 18.* Ils ſe trouvoient aux ſacrifices obligez d'accompagner l'Empereur ou leurs maiſtres, *p. 18. 19.* Ils ſe relaſchent durant la paix &c. *p. 8.* On cherche en vain des figures de leur Dieu dans la demolition de l'egliſe de Nicomedie, *p. 21.* Diocletien publie un edit contre eux le 24 de fevrier 303, *Ibid.* Quelques uns s'offrent au martyre pour finir leur miſere, ou meſme par avarice, *p. 28. 29.* On rejette apparemment ſur eux quelques revoltes, *p. 36.* Il y avoit des ſergents & des ſoldats chargez de les obliger à renoncer J. C. par écrit, *p. 69.* Le Duc de Syrie fait depoſer deux femmes publiques contre eux &c. *p. 107.* En 308 on arrache un œil & on brule un jarret aux Confeſſeurs &c. *p. 86.* La perſecution n'eſt pas capable d'arreſter les vices des méchans Chrétiens, *p. 96.*

Ste *Chriſte* Martyre à Ceſarée de Cappadoce ſous Diocl. *p. 498.*

Ste *Chriſtine* Vierge & Martyre, *p. 538.*

Chriſtodore de Thebes écrit les miracles de S. Coſme, *p 177.*

Chryſanthe Ev. de Spolete au VI. ſiecle, *p. 42.*

S. *Chryſogone* Martyr à Aquilée en 304, *p. 323-325. 718. 2.*

S. *Chryſpolite* ſeul Eveſque de Bettone, & Martyr en Ombrie ſous Diocletien, *p. 132.*

Ciceron: les payens veulent faire bruler ſa philoſophie, *p 35.*

La *Cilicie* n'a eſté diviſée en deux provinces que depuis Diocl. *p. 704. 1.*

Le Concile de *Cirthe* celebre dans l'hiſtoire des Donatiſtes, s'eſt tenu en 305, *p. 594.*

Ciſelle. V. Ceſelle.

Clarus Preſet des Gaules ſous Valerien, *p. 700. 2.*

L'Empereur *Claude* II. fait, dit-on, une perſecution à Rome, *p. 1. 2.*

S. *Claude* Martyr à Rome en 304, *p. 63.*

S. *Claude* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p. 519.*

Ste *Claudie* Vierge & Martyre à Ancyre en 303, *p. 46.*

S. *Clement* Ev. & Martyr à Ancyre ſous Diocl. *p. 162.*

S. *Cleonique* Martyr à Amaſée p.e. en 306, *p. 83*, eſtoit parent de S. Theodore, *p. 369*, qui l'exhorte à le ſuivre par le martyre, *p. 374. V. ſon hiſtoire* p. 377.

Cleopatre dame de Paleſtine, enterre S. Var Martyr, *p. 450* La mort de ſon fils fort ſemblable à celle de Cleobis, *p. 762. 1.*

Cognat Ev. d'Edeſſe en Meſopotamie en 303, *p. 396.*

S. *Colluthe* ou Acoluthe Martyr en Egypte, *p. 559.*

Les *Comtes* commencent vers l'an 300. C'eſtoient les perſonnes les plus qualifiées, *p. 618.*

Conciles: leur neceſſité fait mepriſer aux Eveſques les ordres des Princes qui les leur défendent, *p. 505.*

S. *Concorde* Martyr à Ravenne ſous Diocl. *p. 135.*

Conſtance Chlore Ceſar preſerve l'Egliſe des Gaules de la grande perſecution &c. *p. 56. 608.* Il eſt fait auguſte en 305 au lieu d'Hercule &c. *p. 74.* Il meurt le 25 juillet 306, *p. 84.*

S. *Conſtance* ou *Conſtant* Martyr à Rome, *p. 535.*

Conſtance Ev. de Milan à la fin du VI. ſiecle, *p. 262.*

Conſtantin commence ſon regne en 306, en donnant la liberté à l'Egliſe, *p. 84.* Il fait en 312 un edit en faveur des Chretiens, *p. 113.* & un nouveau en 313, *p. 115.* Il change un temple d'idoles en une egliſe de S. Moce, *p. 152*, baſtit, dit-on, une egliſe de S. . rocope à CP. *p. 40.*

Conſtantine fille de Conſtantin baſtit une egliſe de Ste Agnés à Rome &c. *p. 347.*

S. *Coſme* Martyr à Eges en Cilicie p.e. ſous Diocl. *p. 175.* Refutation des trois *Coſmes*, *p. 651-653.*

Coſroés fils de Cabade, obligé miraculeuſement de lever le ſiege de Sergiople en 544 &c. *p. 493.*

Coſroés fils d'Hormiſda fait divers preſens à S. Serge &c. *p. 493. 494.*

Les Quatre *Couronnez* Martyrs à Rome ſous Diocl *p. 123. 634.*

S. *Cremence* Martyr à Saragoce avant Diocletien, *p 229.*

S. *Crépin* & S. *Crépinien* Martyrs à Soiſſons p.e. en 288, *p. 4.*

Ste *Creſcence* Martyre dans la Lucanie ſous Diocl. *p. 129.*

S. *Creſcent* Martyr à Rome ſous Diocl, *p. 119.*

S. *Creſcentien* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.120.*

S. *Creſcentien* Martyr à Auſbourg ſous Diocl. *p.147.*

Criſpin condanne à Vienne S. Julien & Saint Ferreol, p.e. en 304, *p.279.*

Criſpin martyrizé en 305 à Boſeth en Afrique, *p.65*, p.e. un heretique, *p.618.*

Sainte *Criſpine* Martyre en Afrique en 304. *V. ſon titre* p.317.

Crodegand Ev. de Mets apporte de Rome en 764 des reliques de S. Gorgone Martyr, *p.283.*

La *Croix* : le ſigne de la Croix rend inutiles les charmes du demon, *p.19.334.* S. Theodore d'Amaſée fait le ſigne de la Croix ſur tous ſes membres en allant au bucher, *p.374.*

Croniде Queſteur d'Amaſée fait prendre en 306 S. Theodore &c. *p.372.*

S. *Cucufas* Martyr à Barcelone ſous Diocl. *p.58*, ſes actes fort nouveaux, *p.609.1.*

S. *Cudion* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Culcien gouverneur de la Thebaïde en 306, puis d'Egypte ſous Maximin &c. *p.456.486. 781 782*, puni du dernier ſupplice en 313, *p. 317 486.*

S. *Cyprien* de Carthage diſtingué de Saint Cyprien d'Orient, *p.329.*

S. *Cyprien* Eveſque d'Antioche en Orient, Martyr à Nicomedie en 304, *p.71. V. ſon titre* p.329.

Cyr ou Gyr Lecteur de Thibare, priſonnier en 303 &c. *p.667.*

S. *Cyr* enfant, Martyr à Tarſe en 304, *p.80, V. ſon titre* p.349.

S. *Cyr* Eveſque de Carthage avant l'an 390, *p.555.*

S. *Cyriaque* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.120.*

S. *Cyriaque* Martyr à Auſbourg ſous Diocl. *p.147.*

S. *Cyrille* Ev. de Nicomedie, & Martyr en 303, *p.25.*

Cyrille Ev. d'Antioche depuis 279 juſqu'en 302, *p.185.476.775.*

S. *Cyrille* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

S. *Cyrille* enfant Martyr à Ceſarée de Cappadoce, *p.562.*

D

Dacien martyrize Sainte Foy à Agen vers 290, *p.5.*

S. *Dacien* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Dade* Martyr vers Doroſtore en Bulgarie ſous Diocl. *p.151.*

Sainte *Dafroſe* Martyre à Rome ſous Diocletien, *p.120.*

S. *Dalmace* Martyr en Piémont ſous Diocletien, *p.136.* Son hiſtoire incertaine, *p.637.1.*

S. *Dalmace* Pape eleve un tombeau à Saint Felix & S. Adaucte, *p.122*, apprend, dit-on, le martyre de S. Marcellin de l'executeur meſme, *p.200.*

S. *Damien* Martyr à Fges en Cilicie, *p.175.* Refutation des trois *Damiens* &c. *p.651-653.*

S. *Daniel* Martyr à Nicople ſous Licinius, *p.512.*

S. *Dante* mort à Carthage en 304, *p.232.*

Sainte *Dare* encourage S. Nicandre ſon mari au martyre &c. *p.14-17.*

Datien gouverneur en Eſpagne en 303, y fait pluſieurs Martyrs, *p.41.57.62.217.230.* Il eſtoit p.e. Vicaire d'Eſpagne, *p.322.*

S. *Dative* Martyr en Afrique en 303, *p.64. V. ſon titre* p.231.

Demetre Centenier, preſente en 304 au tribunal S. Taraque &c. *p.287.289. &c.*

S. *Demetre* Martyr à Theſſalonique app. avant 310 &c. *p.149.640.1*, n'eſt point un Proconſul, *p.638.2.*

S. *Demetre* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.120.*

Demetre Proconſul fait des Martyrs à Viterbe, eſt luy meſme Martyr ſous Diocl. *p.125.*

S. *Denys* oncle de S. Pancrace, mort vers 304, *p.261.*

Deux SS. *Denys* Martyrs à Ceſarée de Paleſtine en 305, *p.73.*

S. *Denys* oncle de Sainte Afre, embraſſe la foy vers 303, *p.270.* On le fait premier Eveſque & Martyr à Auſbourg, *p.274.*

S. *Denys* Martyr en Ombrie ſous Diocl. *p.131.*

Denys Proconſul de l'Ombrie ſous Diocl. *ibid.*

S. *Denys* Ev. de Ferente & Confeſſeur ſous Diocl. &c. *p.126.*

Ste *Devote* Vierge & Martyre en Corſe ſous Diocl. *p.143.* Son hiſtoire fort mauvaiſe, *p.638.*

S. *Didier* Lecteur, Martyr à Pouzoles en 305, *p.356.*

S. *Didyme* Martyr à Alexandrie apparemment en 304. *V. ſon titre* p.244.

Sainte *Digne* Martyre à Auſbourg app. en 304. *p.147. 270. 694.*

Dioclere Chrétien d'Anazarbe ſigne les actes de S. Taraque &c. *p.301.*

Diocletien eſt fait Empereur le 17 ſeptembre 284, *p.2.* Il ſe piquoit d'une grande penetration d'eſprit, *p.29.* Il eſtoit timide & ſuperſtitieux, *p.18.* Il s'aſſocie Maximien Hercule en 286, *p.2*, exemte les gents de guerre de la queſtion, *p.294*, peut avoir d'abord perſecuté les Chrétiens, *p.7*, les aime enſuite & ſe confie à eux, *p.8.* Galere le fait reſoudre à perſecuter les Chrétiens

Chrétiens &c. p.18.19. Il commence par ceux du palais & de l'armée, p.19.180, fait demolir l'egliſe de Nicomedie le 23 fevrier 303, p.20. Galere met le feu au palais pour l'irriter contre les Chrétiens, p.23. Il publie trois edits contre eux, p.21.36.38. Son bonheur deperit des qu'il attaque l'Egliſe, p.74. Il eſt obligé de quitter l'Empire, *ibid.*

S. *Dius* Preſtre & Martyr à Alexandrie en 311, p.464.

Domice Conſulaire ſous Diocl. p.179.

Domitien gouverneur de la Lycaonie en 303, p.350.

S. *Domitien* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, p.519.

Ste *Domne* Vierge & Martyre à Nicomedie en 303, p.182.

S. *Domnie* ou *Domnion* premier Eveſque de Salone en Dalmacie, p.367.

S. *Domnin* Martyre à Ceſarée de Paleſtine en 307, p.83.

S. *Domnin* Martyr pres de Plaiſance ſous Diocletien, p.136.

Ste *Domnine* ſe noie avec ſes filles vers Hieraple en 306, p.83.402.

Domnus Eveſque d'Antioche en 269 juſqu'en 271, p.476.774.775.

S. *Domnus* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, p.519.

S. *Donat* Martyr à Ecane ou Troie dans la Capitanate, p.130.

Donat martyrizé à Boſerh en Afrique en 305, p.65, apparemment heretique, p.618.

Donat confeſſe la foy en 306 &c. p.81.89.

S. *Donat* Ev. de Thmuis, Martyr ſous Licinius, p.114.

Les *Donatiſtes* : origine de leur ſchiſme, p.28.

S. *Donald* ou Dinevaut Martyr en Beauvaiſis, p.547.

S. *Dorothée* Chambellan de Diocletien, Martyr en 303, p.24. *V. ſon titre* p.180.

S. *Dorothée* Preſtre d'Antioche vers le meſme temps, p.185, n'a point eſté Ev. de Tyr, p.657.2.

Ste *Dorothée* Vierge d'Alexandrie bannie pour J.C. en 306, p.446.

Ste *Dorothée* Martyre à Ceſarée de Cappadoce ſous Diocl. *V. ſon titre* p.297.

Dorothée executeur de S. Marcellin &c. ſe convertit, p.206.

Draconce gouverneur de la Campanie en 305, p.75 365.

Ste *Droſis* ou p.e. *Druſine* Vierge & Martyre, p.560.

S. *Dulas*, nommé auſſi Tatien, Martyr de Cilicie en 304, p.70. Difficultez ſur ſes actes, p.622.2.

Dulcice gouverneur de Macedoine en 304 &c. p.241.

Dulcide gouverneur, fait arreſter à Aquilée les SS. Canciens, p.141.

E

Eccleſiaſtiques : le ſecond edit de la perſecution ne regarde qu'eux, p.36.

S. *Ecdice* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, p.519.

Ecriture ſainte : on en cherche en 303 tous les livres pour les bruler, p.27. Miracle arrivé à Abitine pour les ſauver de l'incendie, p.27.28. On en continue la recherche en 304, p.68.

S. *Edeſe* Martyr à Alexandrie en 306, p.81. 388.738, fut inſtruit par S. Pamphile. p.481.

Eginhart écrit les miracles de S. Marcellin & S. Pierre &c. p.201.

L'*Egliſe* : ſon état depuis Dece juſqu'à Diocletien, p.1.2, ſa paix & ſa gloire au commencement du regne de Diocletien, p.2.3. La paix & la liberté y introduiſent le relaſchement &c. p.8. Les Egliſes avoient en 303 des poſſeſſions, des calices, des lampes, des chandeliers &c. p.21.27. La vraie gloire de l'Egliſe n'eſt pas dans les miracles qui preſervent des maux, mais dans la grace de les ſurmonter, p.33.

Egliſes, temples : Diocletien les fait abatre en 303, p.20. Leon miniſtre d'Alarie, puni pour avoir fait abaiſſer l'egliſe de S. Felix à Narbone, p.60.

L'*Egypte* feconde en Saints & en Martyrs, p.436.444.

S. *Eleaſar* Martyr à Lion, p.545.

S. *Eleuthere* Martyr à Nicomedie en 303, p.25.601.

S. *Elie* Martyr à Aſcalon en 308, p.94.460.

S. *Elie* Preſtre & Martyr en Egypte en 310, p.461.

S. *Elie* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, p.519.

S. *Elymas* Martyr au pays de Babylone, p.161.

Sainte *Emerentienne* Vierge & Martyre à Rome vers 305, p.347.

S. *Emerite* Martyr à Carthage en 304, p.232.234.

S. *Emilien* Ev. & Martyr à Trevi, ſous Diocl. p.131.132.

Emilien Ev. de Germe en Galacie vers 600, p.186.

Emithere. V. Hemetere.

S. *Emygde* Ev. & Martyr en Ombrie ſous Diocl. p.134

Sainte *Encratide* ou *Engratie* Vierge & Martyre à Saragoce ſous Diocl. p.230.

Sainte *Enmathat*, Maratho, ou Manetho, Vierge & Martyre à Ceſarée de Paleſtine en 308, p.93.

Enole mere de S. Vincent de Saragoce, p.216.

S. *Eovald* ou S. Hou, Martyr prés de Gironne p.c. ſous Diocl. *p.62.*

S. *Ephrem* Ev. de Mylas dans la Carie, *p. 562.*

S. *Ephrem :* ſes ouvrages ſuſpects à quelques auteurs, mais à tort, *p.791.*

S. *Ephyſe* Martyr à Cailleri ſous Diocletien, *p.143.*

S. *Epictete* Preſtre, Martyr en Scythie ſous Diocl. *p.153.*

S. *Epigmene*, Pigmene, ou Pimine, Martyr à Rome ſous Diocletien, *p.119*, plutoſt que ſous Julien, *p.633.*

S. *Eraſme* Martyr dans la Campanie ſous Diocl. *p.127.* Difficultez dans ſon hiſtoire, *p. 636.2.*

Sainte *Erotiide* Martyre à Ceſarée de Cappadoce ſous Diocl. *p.168.*

L'*Eſpagne* a eu beaucoup de Martyrs en la perſecution de Diocl. *p.57.62.608.2.*

Ethere Eveſque, reçoit des reliques des Martyrs, *p.62.* On ignore ſon ſiege, *p.611.*

S. *Evariſte* Martyr de Paleſtine vers 307, *p.88.*

S. *Eubiote* Preſtre & Confeſſeur en 312, meurt vers 318, *p.109.*

S. *Eubule* dernier Martyr de la perſecution de Diocletien à Ceſarée de Paleſtine en 309, *p. 95.427.*

Eudocie femme de Theodoſe II, fait en vers l'eloge de S. Cyprien d'Orient, *p.330.*

S. *Eudoxe* Martyr à Sebaſte ſous Licinius, *p.512.*

Sainte *Eudoxie* Martyre prés d'Alexandrie en 312, *p.482.*

S. *Eve* ou Primeve Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Evence* Martyr à Saragoce avant Diocl. *p.228.*

Les *Eveſques* honorez par les grands ſous les Empereurs payens, *p.3.* On bruloit la chaire epiſcopale dans la perſecution de Diocletien, *p.27*, qui n'empeſche pas des ordinations illegitimes &c. *p.95.* On y condanne des Eveſques à garder les chevaux &c. *p.96.* Jean Abbé de S. Severin demande permiſſion à l'Eveſque de Naple de chercher le corps de S. Soſie, *p.367.* Tranſlation d'eveſché en S. Methode, *p.466.*

Eugene. V. Hermogene.

Eugene prend la pourpre en Syrie pour un jour en 303, *p.36.*

S. *Eugene* Martyr à Sebaſte en Armenie ſous Diocl. *p.170.*

Eugene Preſtre, enterre S. Ferruce Martyr à Mayence, *p.549.*

Eugene perſecute les Chrétiens à Cordoue, *p.559.*

Eugenie. V. Euphemie.

S. *Eugraphe* Martyr à Alexandrie ſous Maximin, *p.759.1.*

S. *Evilaſe* Martyr en Helleſpont ſous Diocl. *p.160.*

Sainte *Eulalie* Martyre à Meride dans la Luſitanie, *p.57. V. ſon titre* p.320.

Sainte *Eulalie* honorée à Barcelone, *p.322. 712.713.*

S. *Eulampe* & Sainte *Eulampie* ſa ſœur, Martyrs à Nicomedie vers 311, *p.107.*

S. *Euloge* Eveſque d'Edeſſe en 379 &c. *p. 399.*

S. *Eunoïque* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Sainte *Eunomie* Martyre Auſbourg app. en 304, *p.147 270.694.*

S. *Evode* Martyr à Nicée ſous Diocl. *p.158.*

Sainte *Euphemie* Vierge & Martyre à Calcedoine en 307. *V. ſon titre* p.405.

Sainte *Euphemie* ou Eugenie, Martyre à Alexandrie, *p.748.*

Euphemie fille d'Edeſſe, delivrée miraculeuſement en 375, d'un Got qui l'avoit trompée, *p.398.744.2.*

S. *Euple* Diacre, Martyr à Catane en 304. *V. ſon titre* p.275.

Sainte *Euphraſie* Martyre à Nicomedie en 303, *p.26.*

Sainte *Euphraſie* Vierge & Martyre à Ancyre en 303, *p.46.*

Euphrone marchand Syrien à Bordeaux, y apporte des reliques de S. Serge &c. *p.496.*

Eupſephius. V. Urbanus.

S. *Eupſyque* condanné aux mines en 307, *p 87.*

L'*Europe :* ſi cette province a eſté gouvernée par un Proconſul &c. *p.738-741.*

S *Euſebe* Ev. de Cibales, Martyr app. ſous Valerien, *p.259.*

S. *Euſebe* Martyr à Nicomedie en 303, *p.184.*

Euſebe ami de S. Cyprien d'Orient, l'exhorte à croire & à eſperer en Dieu, *p.333.337.&c.* Il eſt fait Preſtre, *p.339.340.*

S. *Euſebe* Pape, gouverne 4 mois & 16 jours en 310, *p.99.630 2.*

Euſebe enterre S. Adrien & ſes compagnons Martyrs à Nicomedie ſous Diocl. *p.154.*

Euſebe de Ceſarée demeure quelque temps avec S. Appien, *p.387*, commence à connoiſtre S. Pamphile à la fin du III. ſiecle, *p.419*, eſt arreſté priſonnier avec luy en 307, *p.421*, travaille dans la priſon à l'apologie d'Origene, *Ibid.* eſt accuſé d'eſtre ſorti de la priſon par le crime, *p.38.* Son ſilence ſur la chute de pluſieurs Eveſques, ſuſpect, *p.96.* Il refute Hierocle, *p.49.*

Euſebe de Nicomedie complice des cruautez de Licinius, *p.508*, a eſté diſciple de S. Lucien d'Antioche, *p.770.1.*

Euſebe moine de Sebaſte en Armenie, écrit les actes de S. Blaiſe &c. p.171.
Euſebie enterre S. Theodore d'Amaſée en 306, p.375.
Sainte *Euſebie* de Mylas en Carie, p.562.
Euſigne auteur des actes de S. Baſiliſque, p. 278. Ce n'eſt pas app. le Martyr de 362 &c. p. 735.
Euſtaſe Prefet ou plutoſt Vicaire d'Afrique ſous Diocl. p.146.
Euſtathe pere de Sainte Anaſtaſie &c. p.715.1.
Euſtole de Nicomedie, p.e. ſucceſſeur de S. Anthime Martyr en 303, p.26.
Euſtrace ou *Euſtrathe* Prefet d'Egypte en 304, p.244 445.
S. *Euſtraſe* Martyr à Sebaſte en Armenie, p.170.
Euthyme pere de S. Creſcent, fuit de Rome à Perouſe la perſecution de Diocl. p.119.
Eutice. V. Eutyque.
Eutelme gouverneur de la Phenicie en 304 &c. p.342.
Eutolme ſoldat, conduit en 304 S. Taraque au tribunal, p.287.
S. *Eutrope* Martyr à Amaſée p.e. en 309, p. 82, eſtoit parent de S. Theodore Martyr, p.369. *V. ſon titre* p.377.
Sainte *Eutrepie* Martyre à Auſbourg app. en 304, p.147.270-274.694.
Sainte *Eutropie* Martyre à Niſibe ſous Diocl. p.178.
S. *Eutyce* Martyr à Pouzoles en 305, p.366.
S. *Eutyche* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, p.519.
S. *Eutychien* Martyr avec Sainte Anaſtaſie vers 305, p 226.
S. *Eutychien* Martyr à Auſbourg ſous Diocl. p.147.
Eutyque app. Prefet du Pretoire vers 290, p.4.
S. *Eutyque* Martyr en Orient vers 300 &c. p.10.
S. *Eutyque* Martyr à Nicomedie en 303. p.184.
Eutyque pere de S. Vincent de Saragoce, p.216.
S. *Eutyque* Martyr à Rome ſous Diocl. p. 226.
S. *Eutyque* ou Eutice Martyr à Ferente, p. 225. Ses actes fort mauvais, p.635.2.
S. *Eutyque* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, p.519.
Eutyque ſuccede en 320 à S. Baſilée d'Amaſée, p.517, ſouſcrit au Concile de Nicée &c. p. 787.1.
Sainte *Eutyquie* veuve, confeſſe J.C. en 304 à Theſſalonique, p 241.
Euzoius Ev. de Ceſarée en Paleſtine rétablit la bibliotheque de Saint Pamphile, p.420.
S. *Exanthe* Martyr à Come ſous Diocl. p. 137.
S. *Exuperance* Diacre & Martyr à Aſſiſe en 303, p.41.

F

Saint *Fabien* ou Flavien, Martyr en Ombrie ſous Diocl. p.135.
Fabrice. V. Saprice.
Sainte *Faine* Vierge & Martyre à Angyre en 303, p.46.
Faleric ville epiſcopale de la Toſcane, ruinée, p.126.
Faroald Duc de Spolete, prend Syracuſes & en emporte le corps de Sainte Luce, p.143.
S. *Fauſte* Martyr à Saragoce avant Diocl. p.229.
S. *Fauſte* Martyr à Carthage en 304, p. 232.
Fauſte martyrizé à Boſeth en Afrique en 305, p.63, p.e. heretique, p.618.
S. *Fauſte* Preſtre, & Martyr à Alexandrie en 311, p 464.
Sainte *Fauſte* Vierge & Martyre en Helleſpont ſous Diocl. p.160.
Ste *Fauſte* Vierge & Martyre en Armagnac, p.144.
S. *Fauſte* Martyr à Cordoue, p. 552. Difficultez dans ſes actes, p.796.1.
Fauſtin gouverneur de la Macedoine en 303, p.31.602.
Fauſtin, *Fauſtinien*, & *Fauſtine*, martyrizez à boſeth en Afrique en 305, p.63. ſont app. des heretiques, p.618.
Ste *Febronie* Vierge & Martyre à Niſibe ſous Diocletien, p.178. Ses actes inſoutenables, p.614.
S. *Felicien* Martyr dans la Lucanie, p.538.
Felix. V. Occan.
S. *Felix* Martyr à Saragoce avant Diocl. p.229,
S. *Felix* Eveſque de Thibare, & Martyr en 383, p.28. *V. ſon titre* p.202.
Munatius *Felix* magiſtrat de Cirthe en 303, p.28.
Felix d'Aptonge accuſé d'avoir livré les livres ſacrez en 303, en eſt juſtifié, p.29.
Quatre SS. *Felix* Martyrs à Carthage en 304, p.232.236.
S. *Felix* Martyr à Milan app. en 304. *V. ſon titre* p.267.
S. *Felix* Martyr à Girone vers 304 &c. p.60.
S. *Felix* Martyr à Ecane ou Troie dans la Capitanate vers 305, p.130.
Felix Diacre de Numidie, martyrizé à Boſeth en Afrique en 305, p.63, peut eſtre un heretique, p.618.

Felix Chrétien d'Anazarbe, ſigne les actes de S. Taraque &c. *p.321.702.703.*

S. *Felix* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.121.*

Deux Ss. *Felix* Martyrs dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

S. *Felix* Eveſque de Spello ou de Spalatro, Martyr ſous Diocl. *p.132.*

S. *Felix* Eveſque de Genes, *p.140.*

S. *Felix* troiſieme Eveſque de Mets, *p.548.*

S. *Felix* Martyr à Uzale, *p.555.*

S. *Felix* Martyr à Tonize, *Ibid.*

Felix IV. Pape, rebaſtit l'egliſe de S. Saturnin à Rome vers 528, *p.122.*

Ferente ville epiſcopale de la Toſcane, ruinée, *p 125.*

S. *Ferreol* Martyr à Vienne p.e. en 304. *V. ſon titre* p.279.

S. *Ferruce* ſoldat, & Martyr à Mayence, *p.548.*

Siſinnius *Feſtenninus* p.e. gouverneur de la Lionnoiſe vers 290, *p.4.*

S. *Feſte* Diacre, Martyr à Pouzoles en 305, *p 365.*

S. *Fidele* Martyr à Come ſous Diocletien, *p.137.*

S. *Fidence* Martyr à Todi ſous Diocletien, *p.134.*

S. *Fidence* Ev. p.e. d'Hippone, & Martyr ſous Diocl. *p.173.*

Firme Tribun ne peut faire abandonner la foy à S. Acace en 306, *p.83.390.739.*

S. *Firme* Martyr à Verone ſous Diocletien, *p.138.*

S. *Firme* Ev. de Tagaſte, ſouffre tout pour ne pas deceler un homme caché chez luy, *p 555.*

Firmilien eſt fait gouverneur de la Paleſtine en 307, *p.89.423*, condanne en 308 aux mines &c. 97 Chrétiens, *p.90.* Sa cruauté envers les Martyrs, *p.94.433.* Des Chrétiens la luy reprochent &c. *p.93.* Il eſt puni du dernier ſupplice en 313, *p.117.*

S. *Firmin* Ev. d'Amiens, & Martyr en 287, *p.4.*

S. *Firmin* Eveſque de Mende, *p.545.*

Ste *Firmine* Vierge & Martyre en Ombrie ſous Diocl. *p.131.*

Firmine dame Romaine enterre S. Marcellin &c. *p.200.*

Flaccin Prefet du Pretoire ſous Galere en 305 ou 306, *p.81*, accorde à ſa femme Chrétienne, de ne pas tourmenter longtemps les Chrétiens, *p.83.392.* Il eſt qualifié Proconſul d'Europe, *p.391. 740:* mais c'en eſt p.e. un autre, *p.742.*

Flammée gladiateur à Ceſarée de Mauritanie, obtient ſa liberté au martyre de Ste Marcienne, *p.264.*

Flavie mere de Ste Anaſtaſie, *p.525.*

Flavien gouverneur de la Paleſtine en 303, *p.39.*

S. *Flavien* Prefet de Rome, dit-on, Martyr ſous Diocl. *p 120.*

S. *Flavien* Diacre, & Martyr à Avellino ſous Diocletien, *p.128.*

S. *Flavius* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Flore Prefet d'Illyrie, fait mourir Ste Anaſtaſie vers 305, *p.526.*

S. *Florent* Martyr à Carthage, *p.554.*

S. *Florentin* Preſtre, & Martyr à Avellino ſous Diocletien, *p.128.*

S. *Florien* Martyr dans la Norique en 304, *p.67.*

Florus gouverneur de la Numidie en 303, *p.51.667.1;* & en 304, *p.65.*

Formies, ville autrefois de la Campanie, aujourd'hui un village nommé Mola, *p.127.*

Fortunace Lecteur de Thibare, eſt fait priſonnier en 303 &c. *p.203.667.*

S. *Fortunat* Martyr à Salerne, p.e. ſous Diocletien, *p.668 1.*

Ste *Fortunate* Vierge & Martyre à Ceſarée de Paleſtine vers 307, *p.88.*

Fortunatien avocat payen, veut faire apoſtaſier Sainte Victoire ſa ſœur en 304, *p. 238. 237.*

S. *Fortunatien* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

S. *Fronton* Martyr à Saragoce avant Diocl. *p.229.*

Fronton Preſtre pres d'Ancyre &c. *p. 192.* enterre S. Theodote Martyr &c. *p.197.*

Frenton gouverneur de la Bithynie ſous Diocletien, *p.160.*

Fucius homme de qualité, veut faire apoſtaſier des Martyrs, *p.33.*

S. *Fulgence* baſtit un monaſtere pres de Cailleri en Sardaigne, *p.145.*

Fulrad Abbé de S. Denys, transfere diverſes reliques, *p.58.129.*

Fundanus Ev. d'Abitine en Afrique, accuſé d'avoir livré les livres ſacrez, *p.27.*

S. *Fuſcien* Martyr pres d'Amiens en 287, *p 4.*

G

MAximien *Galere* Ceſar, avoit p.e. la Macedoine dans ſon departement, *p. 682.1*, défait les Perſes en 297 &c. *p 9.* Nourri dans la haine des Chrétiens, *Ibid.* Il porte Diocletien à les perſecuter, *p. 8. 9.* Quand il commence à perſecuter les ſoldats, *p. 588.* Il en fait relaſcher pluſieurs avec S. André leur colonel &c. *p.10*, fait mettre le feu au palais de Nicomedie & en accuſe les Chrétiens, *p. 23*, fait quitter l'Empire à Diocletien en 305, &

le prend, *p.74.* Sa cruauté envers tous ſes ſujets, *p.76.* Il publie de nouveaux edits en 305 contre les Chrétiens, *p.79.* fait mourir S. Demetre à Theſſalonique &c. *p.150,* appaiſe la perſecution par un edit en 311 &c. *p.101,* meurt peu aprés, *p.104.*

L'Empereur *Gallien* rend la paix à l'Egliſe vers 260, *p.1.*

S. *Gaudence* apporte de Cappadoce des reliques des Quarante Martyrs &c. *p.525.*

S. *Gavin* ou Savin Martyr en Sardaigne ſous Diocl. *p.143.*

Les *Gaules* ont eu Clarus pour Prefet ſous Valerien, *p.700.2,* ne ſouffrent pas beaucoup de la perſecution de Diocletien, *p.29,* à cauſe de Conſtance qui y regnoit, *p.56.608.* Il faut mettre app. en 286 ceux qui y ont ſouffert ſous ce prince, *p.587.*

Geliſe Pape dedie une egliſe de S. Nicandre pres de Rome, *p.17.*

Gemelle Chrétien d'Anazarbe ſigne les actes de S. Taraque &c. *p.301.*

S. *Geminien* Martyr à Rome en 303, *p.41.*

S. *Genés* Martyr à Arles. *V. ſon titre* p. 569.

S. *Genés* Martyr à Thiers en Auvergne, *p. 573.*

Genie. V. Hygin.

S. *Gennade* Martyr à Uzale, *p.555.*

S. *Gentien* Martyr pres d'Amiens en 287, *4.*

S. *George* Martyr à Nicomedie en 303, *p.26.* V. ſon titre *p.185.*

S. *Gereon* Martyr à Cologne en 287, *p.4.*

S. *Germain* Martyr pres de Cadis vers 305, *p.59.*

S. *Germain* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 308, *p.93.*

S. *Germain* de Paris, apporte, dit-on, de Jeruſalem des reliques de S. George, *p.186*

S. *Givale* Martyr à Carthage en l'an 304, *p.232.*

Ste *Glaphyre* quitte la Cour pour ſauver ſa pureté, & meurt en 320, *p.516.*

Gondebaud deſire la protection de S. Serge pour le ſuccés de ſes armes &c. *p.496.*

S. *Gordie* Centenier Martyr à Ceſarée de Cappadoce, *p. 163,* plutoſt ſous Licinius que ſous Diocletien, *p. 510. 644.* a eſté decapité, non brulé, *p.645.2.*

S. *Gordien* deputé des Gaules, Martyr à Rome, *p.535.794.2.*

S. *Gordien* Martyr en Scythie ſous Licinius, *p.510.*

S. *Gorgone* Chambellan de Diocletien, Martyr en 303, *p.24.180.* On luy attribue une extraction noble, *p.655.2.* Tranſlation du corps de S. Gorgone, *p.656.657.*

S. *Gorgone* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Gratien converti par les prieres de Saint Saturnin qu'il tourmentoit, *p.122.*

S. *Gratilien* Martyr à Falerie ſous Diocl. *p.125.*

Gratiſſime Chambellan de l'Empereur Leon, baſtit en 463 le monaſtere de S. Cyriaque pres de CP, & s'y fait moine, *p.121.*

S. *Gravin* Martyr à Torre en Sardaigne ſous Diocl. *p.143.*

S. *Gregoire* Preſtre, & Martyr à Spolete ſous Diocl. *p.133.*

S. *Gregoire* Eveſque & Apoſtre de l'Armenie majeure ſous Diocl. *p.112.*

S. *Gregoire* de Nazianze confond deux SS. Cypriens, *p. 329.*

S. *Gregoire* de Nyſſe: ſes ayeux pouvoient eſtre originaires de Sebaſte, *p.788.2.*

S. *Gregoire* le grand met des Religieux en l'egliſe de S. Pancrace &c. *p.262.*

S. *Gurie* Martyr à Edeſſe en Meſopotamie app. en 306, *p.83. V. ſon titre* p.395.

Gyr. V. Cyr.

H

Saint *Heli* Martyr en Scythie ſous Licinius, *p.510.*

S. *Helien* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

S. *Hemetere* ou Emithere, Martyr à Calahorra, *p.550.795.796.*

Heracle combat en 310 la penitence à Rome, *p.100.*

S. *Heracle* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Heraclée capitale de la Thrace: Baſſus gouverneur fait mettre le ſeellé à l'egliſe, *p.34.* qui eſt brulée à la fin de 303, *p.30.*

S. *Herculan* Martyr en Ombrie, p.e. ſous Diocletien, *p.135.*

Hercule. V. Maximien.

Ste *Heredine* Martyre à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Herme* Diacre d'Heraclée, s'oppoſe en 303 aux rapines d'un Aſſeſſeur &c. *p.34,* eſt martyrizé en 304, *p.69.303.*

S. *Herme* Diacre de S. Irenée de Sirmich, & Martyr app. en 304, *p.68.*

S. *Herme* Martyr à Spolete, *p.533.*

S. *Hermine* Martyr en Ombrie ſous Diocl. *p.131.*

Hermogene Prefet de Rome en 303, *p.124,* eſt peuteſtre Hermogenien qualifié Prefet du Pretoire, *p. 603.* Hermogene avoit pour premier nom Aurele, & Hermogenien celui d'Eugene, *p.604.*

S. *Hermogene* Martyr à Alexandrie ſous Maximin, *p.759.1.*

S. *Hermyle* Martyr vers 307 à Singidon, *p.89 97*, ou dans la Pannonie, *p 627.2.*

Herode pontife de Syrie en 304, *p.299.*

S. *Heſyque* ſoldat, Martyr à Doroſtore en 302. *p.13.*

S. *Heſyque* ſoldat, Martyr à Antioche en 303, *p 35.*

S. *Heſyque* Eveſque d'Egypte, & Martyr en 310, *p.451*, ou p.c. en 311, *p.464.*

S. *Heſyque* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Heſyque Preſtre de Jeruſalem au V. ſiecle, fait l'eloge de S. Procope, *p 40.*

Hierocle conſeille à Diocletien de perſecuter les Chrétiens, *p.20*, écrit contre eux en 303, *p. 48.606*, eſt fait gouverneur de la Bithynie, & peut-eſtre enſuite de l'Egypte, *p.498 1.446.* S. Edeſe le reprend de ſes cruautez, *p 389.* Il quitte le gouvernement de la Buhynie en 307, *p.89.*

S. *Hieron* Martyr à Melitene en Armenie ſous Diocletien, *p.171.*

S. *Hilaire* Diacre, Martyr à Viterbe ſous Diocletien, *p.125.*

Ste *Hilarie* Martyre à Auſbourg app. en 304, *p.147.270-274.694.*

S. *Hilarien* enfant, Martyr à Carthage en 304, *p.232.236.*

S. *Hilarien* Martyr en Ombrie ſous Diocl. *p.131.*

Hilduin Abbé de S. Denys, amaſſe, donne, & rend diverſes reliques, *p.58.129.201.*

S. *Hippolyte* ou *Hippolyſte* Preſtre, & Martyr à Avellino ſous Diocl. *p.128.*

Un *hiſtorien* doit raporter les fautes comme les belles actions, *p.30.*

Homicide : la mort que des Saints ſe ſont donnée ne peut ſe juſtifier que par un ordre particulier de Dieu, *p.404.*

S. *Honorat* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p 130.*

Ste *Honorate* Martyre à Carthage en 304, *p.232.*

Ste *Honorine* Vierge & Martyre à l'embouchure de la Seine, *p.547.*

Honorius Pape baſtit à Rome une egliſe de Ste Lucie, *p.41*, & une des Quatre Couronnez, *p.123.*

Hon. V. Tovald.

Deux SS. *Hyacinthes* Martyrs, l'un au pays des Sabins, l'autre dans la Lucanie, *p.533.*

S. *Hygin* ou Genie, honoré à Leitoure, *p.543.*

I

SAINT *Janvier* Martyr à Saragoce avant Diocletien, *p.229.*

Janvier Preſtre de Thibare eſt fait priſonnier en 303 &c. *p.209.667.*

S. *Janvier* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

S *Janvier* Eveſque de Benevent, & Martyr en 305, *p.75. V. ſon titre* p.365.

S. *Janvier* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

S. *Janvier* Martyr à Cailleri ſous Diocl. *p.114.*

S. *Janvier* Martyr à Cordoue, *p.550.* Difficultez dans ſes actes, *p.796.1.*

S. *Janvier* Martyr à Carthage, *p.554.*

Janvier Ev. de Naple au VI. ſiecle, *p.155.*

Deux Stes *Janvieres* Martyres à Carthage en 304, *p.232.*

Idoles : on les lavoit en ceremonie dans des des étangs &c. *p.46.* Vanité de l'idolatrie &c. *p.306.* Les Chrétiens mangent des vivres polluez par le ſang des ſacrifices &c. *p.734.2.*

S. *Jean* Martyr : on nomme ainſi celui qui dechira à Nicomedie l'edit de Diocletien pour la perſecution des Chrétiens, *p.22.600.*

S. *Jean* Egyptien aveugle fort ſavant, & Martyr en Paleſtine en 309, *p.434.*

S. *Jean* Martyr en Egypte en 312. *V. ſon titre* p.420.

S. *Jean* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.119.*

S. *Jean* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

S. *Jean* Martyr honoré à CP, *p.567.*

Jean premier, Pape, rétablit le cimetiere de S. Felix, *p.122.*

Jean Diacre de S. Janvier à Naple en écrit la vie, & trouve ſon corps en 910, *p.367.*

Jean Clerc de Naple traduit les actes de S. Blaiſe &c. *p.171.*

Jean Abbé de S. Severin cherche le corps de S. Sofie &c. *p.367.*

Jean de Beaumont apporte à Paris les reliques de S. Coſme & S. Damien, *p.175.*

Jeruſalem fort inconnue dans la Paleſtine, meſme en 309, *p.424.*

JESUS-CHRIST : On publie en 311 de faux actes de ſa Paſſion, *p.107.631.*

Ste *Illuminée* Vierge & Martyre en Ombrie ſous Diocl. *p.134.*

S. *Ilpice* retire chez luy S. Julien de Brioude p.c. en 304, *p.281.*

Image de Saint Theodore d'Amaſée percée d'une fleche rend du ſang, *p.376.*

L'*impureté :* comment Ste Juſtine reſiſte à ſes tentations, *p.334.*

S. *Inde* Martyr à Nicomedie en 303, *p.180.* Ses actes fabuleux, *p.656.*

Ste *Irene* Martyre à Theſſalonique en 304. *V. ſon titre* p.140.

Ste *Irene* Martyre, diſciple de S. Timothée, *p.243.*

S. *Irenée* Ev. de Sirmich, & Martyr, app. en 304, *p.68. V. ſon titre p.250.*

S. *Iſice* Martyr à Antioche en 303, *p.35.*

S. *Jule* ou Ste *Julie* Martyre à Saragoce avant Diocletien, *p.229.*

S. *Jule* Martyr à Doroſtore dans la Meſie en 302, *p.12.591.*

Jule Proconſul de Bithynie, *p.565.*

Julien Prefet des Gaules p.e. en 288, *p.4.*

S. *Julien* Martyr à Brioude p.e. en 304. *V. ſon titre* p.279.

S. *Julien* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 309, *p.426.*

S. *Julien* medecin, & Martyr à Emeſe en 312, *p.109.*

S. *Julien* Martyr en Cilicie. *V. ſon titre* p.573.

S. *Julien* Martyr à Antioche ou Antinople: fauſſe hiſtoire, *p.799.800.*

S. *Julien* Preſtre d'Ancyre, Martyr ſous Licinius, *p.510.*

Julien l'apoſtat fait polluer les vivres à Antioche, *p.734.2.*

Ste *Julienne* Martyre à Rome ſous Diocl. *p.120.*

Ste *Julienne* Martyre à Auſbourg ſous Diocl. *p.147.*

Ste *Julienne* Vierge & Martyre à Nicomedie ſous Diocl. *p.155.*

Julienne veuve de Florence, y baſtit une egliſe en 393, *p.315.*

Ste *Juliste* Vierge & Martyre à Ancyre en 303, *p.43.*

Ste *Juliste* Martyre avec S. Cyr ſon fils, à Tarſe en 304, *p.80. V. leur titre* p.349.

Ste *Julitte* Martyre à Ceſarée de Cappadoce ſous Diocl. *p.167 647.*

S. *Juſt* enfant, & Martyr en 287, *p.4.*

S. *Juſt* enfant, Martyr à Aſcala vers 304, *p.58.*

Ste *Juſte* Martyre à Carthage, *p.554.*

Juſtin gouverneur de Thrace app. en 304 &c. *p.307.742.2.*

Juſtin II. baſtit une egliſe de S. Coſme à CP. *p.176.*

Ste *Juſtine* Vierge & Martyre à Nicomedie en 304, *p.71. V. ſon titre* p.329.

Ste *Juſtine* Vierge & Martyre à Padoue ſous Diocl. *p.139.*

Juſtinien baſtit à Conſtantinople une egliſe de S. Anthime, *p.25.* y rebaſtit celles de Saint Mocc, *p.152*, de S. Pantaleon, *p.156*, de Saint Agathonique, *p.158*, de S. Coſme, *p.176*, de Sainte Theodore à Nicée, *p.158.* Il eſt gueri miraculeuſement par les reliques des Quarante Martyrs de Sebaſte &c. *p.525.*

S. *Juvenal* Martyr, & S. *Juvenal* Eveſque à Narni en Ombrie, *p.533.*

L

Lactance écrit ſes inſtitutions contre Hierocle &c. *p.49.*

Laodice p.e. gouverneur de Macedoine plutoſt que Proconſul d'Europe, *p.640.*

S. *Large* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.120.*

S. *Largion* Martyr à Auſbourg ſous Diocl. *p.147.*

S. *Latin* Eveſque de Breſſe, *p.541.*

Sainte *Laurence* Martyre à Ancone ſous Diocl. *p.135.*

Laurent martyrizé à Boſeth en Afrique l'an 305, *p.65*, p.e. un heretique, *p.618.*

Laurent Eveſque de Lychnide, gueri miraculeuſement en 516, *p.176.*

Lauriac autrefois capitale de la Norique, aujourd'hui un bourg, *p.67.*

Sainte *Leocadie* Vierge & Martyre à Tolede ſous Diocl. *p.57.*

S. *Leon* Martyr en Lycie. *V. ſon titre* p. 577.

Leon II. baſtit vers 683 une egliſe de Saint Sebaſtien & S. George, *p.187.*

Leon Iſaurique fait jetter vers 750 le corps de Sainte Euphemie dans la mer, *p.412.*

Leon IV. Pape, rebaſtit l'egliſe des Quatre Couronnez vers 849, *p.123.*

S. *Leonce* Martyr à Nicople ſous Licinius, *p.512.*

S. *Leonce* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

S. *Leonce* Martyr pres de Rome, *p.537.*

Leonce d'Antioche fut diſciple de S. Lucien d'Antioche, *p.770.1.*

S. *Leonce* Eveſque de Cappadoce, fauſſement accuſé d'avoir ſoutenu Arius, *p.787.1.*

Leonce Prefet d'Illyrie au V. ſiecle, baſtit deux egliſes de S. Demetre &c. *p.150.*

S. *Leonide* Martyr en Thebaide l'an 304, *p.350.*

Sainte *Leonide* Martyre à Auſbourg ſous Diocl. *p.147.*

Sainte *Leonide* Martyre à Niſibe ſous Diocl. *p.178.*

Leuce martyrizé à Boſeth en Afrique en 305, *p.65*, p.e. un heretique, *p.618.*

S. *Leuce* Eveſque de Brinde, & Martyr, *p.538.*

Leucon Aſſeſſeur de Maxime gouverneur de la Meſie en 302, *p.15.*

Libaſe martyrizé à Boſeth en Afrique l'an 305, *p.65*, p.e. un heretique, *p.618.*

Ste *Libie* Martyre à Niſibe ſous Diocl. *p.178.*

Licinius declaré Empereur en 307, fait d'abord des Martyrs, *p.89*, acquiert quelques provinces par la mort de Galere, *p.104*, punit Theotecne & ſes complices, *p.106*, fait en 312 un edit en faveur des Chrétiens, *p.113*, en fait un nouveau en 313, *p.115*, défait Maximin &c. *p.115.116*, ne fut jamais Chrétien, *p.503*, ni

banni dans les Gaules, mais à Theſſalonique, *p.785.784.* Sa défaite par Conſtantin luy fait perſecuter les Chrétiens, *p.504. &c.* S. Theogene la luy avoit predite &c. *p.793.*

La *Lionnoiſe* n'eſtoit p.e. pas diviſée en deux en 289 ou 290, *p.4.*

Livres : cenſurer des livres ſans les refuter, c'eſt redouter le témoignage de la verité, *p.36.* Il eſt indigne d'écrire contre ceux qui n'ont pas la liberté de répondre, *p 48.* N'employer que l'autorité c'eſt reconnoiſtre que la raiſon eſt contraire, *p.502.*

Longien Ev. de Cappadoce, fauſſement accuſé d'avoir ſoutenu Arius, *p.787.1.*

Lollien Proconſul d'Aſie, *p.577.*

S. *Luc* Diacre, & Martyr à Emeſe en 312, *p.108.*

Luce Tribun, fait mourir en 303 S. Venuſtien gouverneur de Toſcane, *p.42.*

Luce magiſtrat d'Alexandrie en 304, *p.245.*

Sainte *Luce* Vierge & Martyre en Sicile ſous Diocletien, *p.142.*

S. *Luce* Martyr dans la Lucanie, *p.533.*

Luce III. Pape, envoie en 1183 des reliques en Pologne, *p.68.*

Sainte *Lucie* Martyre à Rome en 303, *p.41.*

S. *Lucien* Martyr à Beauvais vers 287, *p.4.*

Lucien grand Chambellan, convertit beaucoup d'officiers du palais, *p.7.8.180.*

Lucien Preſtre, enterre en 305 pluſieurs perſonnes martyrizées à Boſeth en Afrique, *p.67.*

S. *Lucien* Preſtre d'Antioche, Martyr en 312, *p.108. V. ſon titre* p.474.

S. *Lucien* Martyr en Scythie ſous Licinius, *p.510.*

Lucille dame Romaine, enterre S. Marcellin &c. *p.200.*

S. *Lucitas* Martyr en Afrique, *p.556.*

S. *Luperque* Martyr à Saragoce avant Diocletien, *p.229.*

S. *Luxore* Martyr à Cailleri ſous Diocletien, *p.143.*

Liée vaillant gladiateur tué par Neſtor ſous Maximien, *p.639.*

Lyſanias gouverneur de la Meſopotamie ſous Licinius, *p.512.*

Lyſias Proconſul de Cilicie en 285, *p.5.174.*

Lyſias Chrétien d'Anazarbe, ſigne en 304 les actes de S. Taraque &c. *p.301.*

Lyſias Duc de la petite Armenie ſous Diocl. *p 171*, & ſous Licinius, *p.511.520.*

S. *Lyſimaque* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

M

Macaire inſtruit à Edeſſe Saint Lucien d'Antioche, *p.475.*

S. *Macaire* Preſtre de Thmuis, & Martyr ſous Licinius, *p.514.*

Ste *Macre* Martyre à Fimes en 287, *p.4.*

Ste *Macrine* & ſa mere ſe renferment en un monaſtere dans le Pont &c. *p.524.*

S. *Macrobe* Martyr en Scythie ſous Licinius, *p.510.*

Magiſtrats : les plus timides ſont les plus hardis à executer les ordres les plus cruels, *p. 53*, deviennent par là les boureaux du prince & l'objet de la vengeance de Dieu, *p. 55.* Ils ne peuvent ſouffrir qu'on ſurmonte leur cruauté par la patience, *p.54.*

Magnilien magiſtrat de Thibare en Afrique en 303 &c. *p.263.*

S. *Major* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

Mammaire Eveſque p.e. de Vage en Numidie, martyrizé en 305, *p.65*, eſtoit p.e. un chef d'heretiques &c. *p.617. 620.*

Manetho, Maratho. V. Ennathas.

S. *Marc* & S. *Marcellin* Martyrs p.e. ſous Carin, *p.2.*

S. *Marc* & S. *Marcien* freres, Martyrs en Egypte vers 305, *p.444.*

Marc Eveſque d'Ecane dans la Capitanate, ſous Diocl. *p.130.*

S. *Marcel* Martyr d'Afrique en 298, *p.6.*

S. *Marcel* Diacre, & Martyr à Aſſiſe en 303, *p.41.*

S. *Marcel* Preſtre de Rome, enterre Saint Marcellin Pape, *p.60*, luy ſuccede en 308, *p. 95.626*, meurt en 310, aprés avoir ſouffert pour la penitence &c. *p.98.628.* C'eſt un Confeſſeur, non un Martyr, *p.630.* Ses actes ſont méchans, *p.627.2.*

Marcel geolier à Siſcie, y eſt converti par l'Eveſque S. Quirin. *p 429.*

Martel officier des troupes ſous Licinius, *p.512.*

Ste *Marcelle* Martyre à Rome &c. *p.536.*

S. *Marcellin* Preſtre de Rome, & Martyr p.e. en 303. *V. ſon titre* p.199.

S. *Marcellin* Pape, baptize, dit-on, S. Denys & S. Pancrace, *p.261*, eſt noirci par les Donatiſtes, *p. 30.63*, p.e. martyrizé en 304, *p. 634. 612.2.* Son martyre eſt fort douteux, *p. 613.* Retiration du faux Concile de Sinueſſe qui le depoſe, *p.613-516.*

S. *Marcien* Martyr à Doroſtore dans la baſſe Meſie en 302 &c. *p.14.*

S. *Marcien* Martyr à Rome ſous Diocletien, *p.129.*

S. *Marcien* Martyr à Ceſarée de Mauritanie, peut eſtre Sainte Marcienne, *p.266.*

Marcien gouverneur de Cilicie, *p.574.*

S. *Marcien* œconome de l'Egliſe de CP, rétablit l'egliſe de S. Stratonique à Rheges, *p.98.*

Ste *Marcienne* Vierge & Martyre à Ceſarée de Mauritanie ſous Diocl. *p.147. V. ſon titre* p.263.

Marcion

Marcion Chrétien d'Anazarbe, ſigne les actes de S. Taraque &c. *p.321.702.703.*

S. *Mardone* Martyr à Nicomedie en 303, *p.182.*

Ste *Marguerite* Martyre à Carthage en 304, *p.232.*

Ste *Marguerite* Vierge & Martyre en Egypte ou en Piſidie, *p.562.* On n'en ſçait rien dutout, *p.797.*

Ste *Marie* Vierge & Martyre à Carthage en 304, *p.232.*

Ste *Marine* p.e. la meſme que Sainte Marguerite, *p.562.*

Maris de Calcedoine fut diſciple de Saint Lucien d'Antioche, *p.770.1.*

Les *Marmarites*, legion campée à Amaſée &c. *p.734.1.*

S. *Martial* Martyr à Saragoce avant Diocletien, *p.229.*

S. *Martial* Martyr à Cordoue, *p.550.* Difficultez dans ſes actes, *p.796.1.*

S. *Martin* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

Martyre Eveſque de Jeruſalem, dedie en 485 l'egliſe du monaſtere de S. Euthyme, *p.302.*

La *Maſſe* blanche ou ſainte, nombre infini de Martyrs à Saragoce, *p.230.*

S. *Materne* Eveſque de Milan p.e. vers 304, *p.269.693.*

Sainte *Matrone* Vierge & Martyre à Ancyre en 303, *p.46.*

Deux Saintes *Matrones* Martyres à Carthage en 304, *p.232.*

Sainte *Matrone* Martyre pres de Rome, *p.558.*

Sainte *Matrone* Martyre à Theſſalonique, *p.566.*

S. *Matutin* Martyr à Saragoce avant Diocletien, *p.229.*

S. *Maur* Martyr à Rome ſous Dioel. *p.124.*

Sainte *Maure* Martyre en Thebaïde en 304, *p.354.*

S. *Maurice* Martyr à Apamée ſous Diocl. *p.178.* Ses actes inſoutenables, *p.653.*

S. *Maurice* Martyr à Nicople ſous Licinius, *p.512.*

Maxence prend de luy meſme le titre d'Empereur en 306, *p.84*, fait ceſſer à Rome la perſecution, *p.75.84*, bannit S. Marcel & S. Euſebe Papes, *p.98.100*, rend la paix à l'Afrique, *p.103.*

Maxime gouverneur de Meſie en 302, y fait pluſieurs Martyrs, *p.12-17.*

Sainte *Maxime* Martyre à Sirmich en 304, *p.251.*

Maxime Senateur Romain aſſiſte à la confeſſion de S. Euple à Catane en 304, *p.275.*

Numere *Maxime* gouverneur de la Cilicie en 304, y fait beaucoup de Martyrs, *p.69-71. 285-299.704.*

Maxime Proconſul d'Afrique en 305 &c. *p.66.*

S. *Maxime* Preſtre, & Martyr à Byzance p.e. en 306, *p.595.*

Galere *Maxime* gouverneur de la Pannonie en 309, *p.96.*

Maxime magiſtrat de Siſcie en 309, y arreſte l'Eveſque S. Quirin, *p.429.*

S. *Maxime* Lecteur, Martyr vers Doroſtore en Bulgarie ſous Diocl. *p.151.*

Maxime Preſet, converti, dit-on, & martyrizé en Helleſpont ſous Diocletien, *p.166.*

Maxime Tribun, fait mourir S. Eutyque à Ferente ſous Diocletien, *p.126.*

S. *Maxime* Martyr vers Spolete, *p.533.*

S. *Maxime* Martyr au pays de Babylone, *p.561.*

Maxime gouverneur de Macedoine plutoſt que Proconſul d'Europe, *p.642.*

S. *Maxime* de Turin, n'eſt pas app. auteur du ſermon ſur Sainte Agnés &c. *p.723.*

S. *Maximien* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

Maximien hiſtorien, & témoin oculaire, dit-il, du Martyre de S. Victor de Milan en 304, *p.690.*

Maximien Hercule, homme violent & cruel, *p.587*, aſſocié à l'Empire par Diocletien le premier avril 286, *p.2*, martyrize la legion Thebéenne le 22 de ſeptembre ſuivant &c. *p.3*, reçoit & execute en 303 l'edit de la perſecution, *p.26.* en fait un, dit-on, contre tous les Chrétiens à la demande du peuple Romain, *p.36*, fait mourir les Saints Nabor, Felix &c. à Milan en 304, *p.267.*

S. *Maximilien* Martyr en Afrique en 285, *p.6.*

Maximille femme d'un Senateur de Boſeth en Afrique, y enterre pluſieurs Chrétiens martyrizez en 305, *p.67.*

Maximin fait Ceſar en 305, a l'Egypte & la Syrie, *p.74.* Sa ſuperſtition, ſes dereglemens, & ſa cruauté, *p.76-78.* Il publie des edits contre les Chrétiens en 305, *p.79.* celebre le 20 novembre 306 ſa naiſſance à Ceſarée de Paleſtine, *p.82*, y fait trancher la teſte au gouverneur Urbain en 307, *p.88*, ſe fait auguſte en 308, *p.89*, a peine à appaiſer la perſecution en 311 avec Galere, *p.103*, dont il prend la meilleure partie des Etats aprés ſa mort, *p.104.* renouvelle la perſecution &c. *Ibid.* recompenſe d'un gouvernement les preſtiges de Theotecne, *p.106.* Sa proſperité changée en malheurs en 312, *p.109-112*, il eſt forcé de faire un edit pour les Chrétiens, *p.113*, romp avec Licinius qui le défait en 313, *p.115*, publie un ſecond edit tout à fait favorable aux Chrétiens, & meurt miſerablement, *p.116.632.2.*

S. *Maximin* premier Eveſque d'Aix en Provence, *p.* 543.

Maxys Tribun violent & dereglé, maltraite en 308 Sainte Ennathas, *p.* 93.

S. *Melchiade* eſt fait Pape le 2 juillet 311, *p.* 101, rentre dans les biens de l'Egliſe &c. *p.* 103.

Melece Ev. de Lycople, forme en 306 ſon ſchiſme dans l'Egypte, *p.* 84. 453. 762. 763.

S. *Melece* de Sebaſtople, fauſſement accuſé d'avoir ſoutenu Arius, *p.* 787. 1.

La legion *Melitene* celebre par la pluie obtenue ſous M. Aurele, *p.* 520.

S. *Meliton* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.* 519. 523.

Sainte *Memmie* Martyre à Rome ſous Diocl. *p.* 120.

S. *Menandre* Martyr en Bithynie, *p.* 566.

S. *Menne* Martyr, *p.* 441, méchans actes, *p.* 758. 2. S'il en faut diſtinguer deux, l'un à Cotyée, l'autre en Libye, *p.* 759.

Sainte *Menodore* Martyre en Bithynie ſous Diocl. *p.* 160. Son hiſtoire peu recevable, *p.* 644.

Menophante d'Epheſe fut diſciple de Saint Lucien d'Antioche, *p.* 770. 1.

Menſurius Eveſque de Carthage en 303, défend d'honorer ceux qui ſe preſentent au martyre, *p.* 28, ſauve les Ecritures de la recherche des perſecuteurs &c. *p.* 29, Maxence l'appelle à la Cour, & il meurt en revenant &c. *p.* 624.

S. *Mercure* Martyr, dit-on, en Sicile, *p.* 542.

Meruſane Ev. des Armeniens vers l'an 250, *p.* 111.

La *Meſſe*: les Saints Saturnin, Dative &c. diſent qu'elle eſt d'une obligation abſolue &c. *p.* 64. 232 678. 1.

S. *Methode* Ev. & Martyr vers 311 ou 312. *V. ſon titre* p. 466.

Metrodore garde à Ancyre les corps de Ste Tecuſe & S. Theodote en 303, *p.* 298.

Metrodore frere de S. Theodule Lecteur de Theſſalonique & Martyr ſous Diocl. *p.* 31.

Sainte *Metrodore* Martyre en Bithynie ſous Diocletien, *p.* 160.

Ste *Meuris* de Gaza, *p.* 625. 2.

S. *Michée* n'a point ſoufferr avec les Saints Zachée & Alphée auſquels on le joint, *p.* 606.

S. *Minerve* Martyr à Lion, *p.* 545.

S. *Miracle* Ev. de Milan en 313 & 314, *p.* 693. 1.

S. *Mece* Lecteur, & Martyr à Emeſe en 312, *p.* 198.

S. *Moce* ou Muce Martyr à Byzance ſous Diocl. *p.* 152. Il peut y avoir eu un Martyr de ce nom à Amphipoli, *p.* 640. 2.

S. *Modeſte* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.* 129.

S. *Modeſtin* Eveſque & Martyr à Avellino ſous Diocl. *p.* 128.

Mommole General de Gondebaud, vole des reliques de S. Serge &c. *p.* 496.

Le *Monachiſme* fleurit aprés la perſecution de Diocl. *p.* 179.

S. *Montan* Preſtre de Singidon, Martyr à Sirmich app. en 304, *p.* 68. 811.

Muce. V. Moce.

Muſone gouverneur de Meſopotamie en 306, *p.* 83. 397.

Deux Saints *Mygdones* Martyrs à Nicomedie en 303, *p.* 182, & un en Numidie, *p.* 556.

N

Saint *Nabor* Martyr à Milan vers 304. *V. ſon titre* p. 267.

Naiſſance: on a p.e. fait la feſte de celle de Sainte Agnés, *p.* 725.

S. *Namace* Ev. de Clermont, enrichit en 450 ſon egliſe de reliques &c. *p.* 316.

S. *Namphanion* Martyr en Afrique, *p.* 556.

S. *Narciſſe* Eveſque, convertit Ste Afre en 303 à Auſbourg &c. *p.* 270. Il eſt difficile de croire que ce ſoit S. *Narciſſe* Ev. de Girone, & Martyr vers 306, *p.* 61. 610, qu'on nomme Arciſe dans le pays, *p.* 62.

Ste *Natalie* femme de S. Adrien Martyr à Nicomedie, *p.* 154. 641.

Naval. V. Noval.

Neceſarée: l'egliſe de S. Gregoire Thaumaturge y ſubſiſte durant la perſecution, *p.* 30.

S. *Neophyte* Martyr à Nicée ſous Diocl. *p.* 159.

Ste *Nericie* p.e. Martyre à Catane, *p.* 695. 2.

Neſtor gladiateur, dont Metaphraſte fait un Martyr, *p.* 638.

S. *Nicandre* Martyr en Bulgarie app. en 302, *p.* 11. 14. 590.

Nice fait mourir Sainte Theodote & ſes enfans à Nicée ſous Diocl. *p.* 158.

S. *Nicolas* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.* 519.

Nicomedie: la perſecution des Chrétiens par Diocletien y commence le 23 fevrier 303 &c. *p.* 20-23. S. Anthime Martyr en 303, ſuccéda à Cyrille Eveſque de cette ville, & Euſtole à S. Anthime, *p.* 25. 26. Les payens prient en 311 Maximin de bannir les Chrétiens du pays, *p.* 104, & l'obtiennent, p. 105. Licinius y fait rebaſtir l'egliſe en 313, *p.* 116.

S. *Nicopolitain* Martyr à Sebaſte ſous Licinius, *p.* 512.

S. *Nil* Eveſque d'Egypte, & Martyr en 310, *p.* 461.

Nil auteur oculaire des actes de S. Theodote d'Ancyre, *p.* 189 198.

Ste *Nimmie* Martyre à Auſbourg ſous Diocl. *p.* 147.

Neomene Arien avoit eſté diſciple de Saint Lucien d'Antioche, *p.770.1.*

S. *Noval* ou Naval Martyr à Ravenne ſous Diocl. *p.135.*

Numere. V. Maxime.

L'Empereur *Numerien* : on met ſans fondement beaucoup de Martyrs ſous luy, *p.2.*

La *Numidie* avoit ſon gouverneur en 303 &c. *p.51.65.667.1.* C'eſtoit un Conſulaire duquel il y avoit quelque reſſort au Proconſul d'Afrique, *p.721.2.*

S. *Nymphodore* Martyr en Bithynie ſous Diocl. *p.160.*

O

SAINT Felix *Occan* ou *Octave* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

Octaville dame Romaine enterre S. Pancrace en 304, *p.261.*

Olybre gouverneur de la Piſidie, *p.562.*

S. *Olympiade* Martyr en Ombrie ſous Diocletien, *p.131.*

S. *Olympiade* Martyr au pays de Babylone, *p.561.*

Opilion Prefet du Pretoire, & Patrice, baſtit à Padoue une egliſe de Sainte Juſtine au V. ſiecle, *p.140.*

S. *Optat* Martyr à Saragoce avant Diocl. *p.229.*

S. *Oreſte* Martyr à Tyanes en Cappadoce ſous Diocletien, *p.162.*

S. *Oreſte* Martyr à Sebaſte en Armenie ſous Diocletien, *p.171.*

S. *Oronce* Martyr pres de Girone vers 304, *p.62.*

Oroſe Chrétien d'Anazarbe, ſigne les actes de S. Taraque en 304 &c. *p.301.*

Oſius Eveſque de Cordoue confeſſe J.C. ſous Maximien Hercule, *p.57.*

P

SAINT *Paeſe* Martyre à Ceſarée de Paleſtine en 309, *p.73.*

Paganí ne paroiſt point ſignifier des payens avant 365, *p.619.690.*

Ste *Palatiate* Martyre à Ancone ſous Diocletien, *p.135.*

La *Paleſtine* : cruautez qu'on y exerce contre les Chrétiens, *p.50.*

Pallade ſoldat, mene au tribunal S. Taraque &c. en 304, *p.287.*

Pallade Ev. de Saintes vers 600, *p.262.*

Les Saints *Pamphalon* & *Pamphamer* Martyrs en Egypte en 311, *p.462.*

Pamphile Chrétien d'Anazarbe, ſigne les actes de S. Taraque en 304, *p.301.*

S. *Pamphile.* V. ſon titre *p.418*, confeſſe J.C. en 307 &c. *p.87.* eſt martyrizé en 309, *p.95.*

S. *Pancaire* Martyr à Nicomedie ſous Diocletien, *p.157.*

S. *Pancrace* Martyr à Rome en 304, *p.250.* Fautes dans ſes actes, *p.689.2.*

Pancrace Preſtre Sabellien, decouvre Saint Lucien d'Antioche aux perſecuteurs en 311, *p.477.*

S. *Pantaleon* Martyr à Nicomedie ſous Diocletien, *p.156.* Tous ſes actes faux, *p.652.2.*

S. *Papas* Martyr en Lycaonie ſous Diocl. *p.161.*

S. *Paphnuce* anacorete en Thebaïde, & Martyr en 304, *p.354.*

S. *Papias* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.124.*

S. *Papias* Martyr en Egypte, *p.559.*

Papien frere de S. Paſicrate accompagne en 302 S. Nicandre au martyre, *p.16.*

S. *Paquyme* Ev. d'Egypte, & Martyr en 310, *p.461*, ou p.c. en 311, *p.464.*

Paraſceve de Paſque pris par les Grecs pour pour le vendredi ſaint, *p.621.1.*

S. *Paregeire* Martyr en Lycie, *p.597.*

S. *Parmenas* Martyr au pays de Babylone, *p.561.*

Parmenion Chrétien d'Anazarbe, ſigne les actes de S. Taraque &c. en 304, *p.301.*

Parricide : leur ſupplice, *p.575.*

Parthene Diacre de S. Baſilée, le ſuit au martyre en 320, *p.526.*

S. *Parthin* ou *Parthene* Martyr à Rome en 304, *p.64.* ou p.c. ſous Dece, *p.617.*

S. *Paſicrate* Martyr à Doroſtore en baſſe Meſie app. en 302, *p.21.* Difficultez ſur ſon hiſtoire, *p.593.*

S. *Paſteur* enfant, Martyr à Alcala vers 304, *p.58.*

S. *Paternuthe* Martyr d'Egypte en 310, *p.461.*

S. *Paterne* Eveſque, & Martyr à Coutance en Normandie, ou plutoſt à Conſtance en Allemagne, *p.546.795.*

S. *Patrice* Eveſque de Pruſe en Bithynie, & Martyr, *p.565.* Additions des Grecs à ſon hiſtoire, *p.799.*

S. *Patrice* honoré à Lion, *p.545.*

Paul Ev. de Cirthe, livre les livres ſacrez le 19 may 303, *p.28.*

S. *Paul* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 309, *p.91.425.*

S. *Paul* Ev. de Neocеſarée, Confeſſeur ſous Licinius, *p.510.*

S. *Paul* Diacre, & Martyr à Cordoue, *p.554.*

S. *Paul* Martyr en Egypte, *p.559.*

Paul de Samoſates maiſtre de S. Lucien d'Antioche &c. *p.769.770.*

Paul diſciple de S. Pierre d'Alexandrie, *p.465.*

S. *Paulin* Eveſque de Nole, a apparemment écrit le martyre de S. Genés d'Arles,

p.369. Il voit à la mort S. Janvier & S. Martin, *p.367.*

Paulin Maiſtre des offices ſous Theodoſe II, baſtit une egliſe de S. Coſme à Conſtantinople, *p.176.*

Ste *Paulme* Martyre à Rome ſous Diocl. *p.199.*

Pederot Ev. d'Heraclée aprés S. Philippe, p.e. vers 305, *p.310.*

Pegaſe geolier à Tarſe, tient fort ſerré S. Andronic &c. *p.290.*

Ste *Pelagie* Vierge ſe precipite à Antioche, app. en 306. *V. ſon titre* p.400.

Ste *Pelagie* Vierge & Martyre à Tarſe ſous Diocletien, *p.174.*

S. *Pelée* Ev. d'Egypte, & Martyr en 310, *p.461.*

S. *Peluſe* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

Penitence : S. Pierre d'Alexandrie en fait divers Canons, *p.450.*

Pere : miracle pour recompenſer la pieté de deux filles envers leur pere, *p.305.*

S. *Peregrin* Diacre, & Martyr à Ancone ſous Diocl. *p.134.*

Ste *Perpetue* donnoit le nom à l'egliſe de Carthage appellée *Perpetua Reſtituta &c.* p.146.

Perſecutions, les moins ouvertes ſont quelquefois les plus dangereuſes &c. *p.14.*

Pettau en Allemagne a eu S. Victorin pour Eveſque, *p.707.*

S. *Phanure* honoré à Rhode & en Candie, *p.562.*

S. *Philadelphe* Martyr à Auſbourg ſous Diocletien, *p.147.*

S. *Phileas* Ev. d'Egypte, & Martyr en 310, *p.461.*

S. *Phileas* Ev. de Thmuis, & S. *Philorome* Martyr à Alexandrie vers 310. *V. leur titre* p. 484.

S. *Philemon* Martyr de Thebaïde en 304 &c. *p.360.*

S. *Philetere* Martyr pres de Cyzic vers 312, *p.109.*

Philippe gouverneur d'Arabie converti par Therene, peuteſtre l'Empereur Philippe, *p.559.*

S. *Philippe* Ev. d'Heraclée, & Martyr p.e. en 304, *p.34.69. V. ſon titre* p.302.

Ste *Philippe* confeſſe J.C. à Theſſalonique en 304, *p.241.*

Philippe fils de S. Herme Diacre & Martyr à Heraclée en 304, *p.303.*

Philippe II. Roy d'Eſpagne, fait porter à Tolede les reliques de Sainte Leocadie, *p.57.*

Philippiſie Prefet, fait mourir S. Moce à Byzance ſous Diocl. *p.640.*

S. *Philoctemon* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

S. *Philorome* Martyr à Alexandrie vers 310, *p.484.*

S. *Philorome* Martyr on ne ſçait où, *p.568.*

Philoſtorge frere de S. Theodule Lecteur, *p.31.*

S. *Phocas* Martyr à Antioche p.e. ſous Trajan, *p.581.*

S. *Phocas* jardinier, & Martyr à Sinope. *V. ſon titre* p.581.

S. *Phocas* Ev. & Martyr à Sinope, *Ibid.*

S. *Photin* Martyr à Apamée ſous Diocl. *p.178.*

S. *Photius* ou *Photin* Martyr peuteſtre à Nicomedie en 306, *p.82.*

S. *Pierius* inſtruit S. Pamphile dans l'Ecriture ſainte, *p.420.*

S. *Pierre* eunuque de Diocletien, Martyr en 303, *p.24.181.655.*

S. *Pierre* Martyr en Phenicie en 304, *p.71.*

S. *Pierre* Baſſame Martyr en Grece ou en Campanie vers 305. *V. ſon titre* p.413.

S. *Pierre* Apſelame Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 309, *p.95.417.749.*

Pierre Ev. de Tarſe vers 390, écrit le martyre de S. André Tribun &c. *p.589.*

S. *Pierre* d'Alexandrie. *V. ſon titre* p.436, fait ſes Canons penitentiaux en 306, *p.83*, eſt martyrizé en 311, *p.107.*

S. *Pierre* Exorciſte, & Martyr à Rome ſous Diocletien, *p.199.*

S. *Pierre* Martyr à Auſbourg ſous Diocl. *p.147.*

Pierre Ev. de Pavie y baſtit une egliſe de S. Sabin &c. *p.42.*

Pigmene. V. Epigmene.

Pilate : on publie en 311 de faux actes de la Paſſion de J C. ſous le nom de Pilate, *p.107.*

Pinien Proconſul d'Aſie y fait divers Martyrs, ſe convertit &c. *p.6.*

S. *Piſte* Martyr à Edeſſe ſous Diocl. *p.166.*

S. *Platen* Martyr à Ancyre en Galacie, *p.563.*

Plautille femme Juive, tue ſa ſervante Chrétienne, *p.566.*

Poncelle Preſtre en Thebaïde, pere de Saint Timothée Lecteur, & Martyr en 304, *p.314.*

Poitiers n'a point eu S. Victorin pour Eveſque, *p.707.*

S. *Pollion* Lecteur de Cibales, Martyr à Sirmich app. en 304, *p.68. V. ſon titre* p.256.

Ste *Pollutaine* Martyre à Carthage, *p.554.*

Polychrone cede aux tourmens en 303 à Ancyre &c. *p.47.192.194.*

S. *Polychrone*, Eveſque, dit-on, de Babylone, & Martyr, *p.561.*

S. *Polyene* Martyr en Bithynie, *p.566.*

S. *Polyeucte* Martyr ſous Dece, *p.10.*

S. *Polyeucte* Martyr inconnu, p.568.
Pompeien accuſe S. Dative en 304 &c. p. 678.679.
Ste *Pomponie* Martyre à Carthage en 304, p.232.
Le *Pont* : cruelle perſecution qu'on y fait aux Chrétiens, p.58.
Popilius. V. Publius.
Porphyre n'eſt pas app. celui que Lactance dit avoir écrit en 303 contre les Chrétiens, p.48.
S. *Porphyre* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 309, p.424.
Poſidoine Ducenier en 306 &c. p.372.
Poſidoine juge S. Acace à Milet ſous Licinius, p.511.
Poſidoine officier de la legion Trajane ſous Licinius, p.526, qui luy fait caſſer les jambes &c. p.530.
Pretextat payen pere de Sainte Anaſtaſie, p. 823.
Primaſe ou Brumaſe Ev. de Cailleri au VI. ſiecle, p.145.
Ste *Prime* ou *Primeve* Martyre à Carthage en 304, p.232.
S. *Primice* & S. *Primit* Martyrs à Rome, p.535.
S. *Primien* Ev. & Martyr d'Orient ſous Diocl. p.568.
S. *Primitif* Martyr à Saragoce avant Diocl. p.229.
Princes : leur obeïr en tout ce qui eſt juſte, ne leur pas ceder en ce qui eſt injuſte, p.308.
Priſca femme de Diocl. ayant abandonné la foy, p. 7. 22. 189. traine une vie miſerable qu'elle finit par l'épée, p.24.117.
S. *Priſcien* Martyr de Paleſtine vers 307, p.88.
Priſcillien gouverneur de Bithynie vers 307, p.89.
S. *Priſcillien* Diacre, Martyre à Rome ſous Diocl. p.120.
Priſque martyrize Sainte Euphemie à Calcedoine en 307, p.406.
S. *Priſque* Preſtre, Martyr à Rome ſous Diocl. p.120.
S. *Priſque* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, p.519.
S. *Probe* Martyr de Cilicie en 304, p.70. *V. ſon titre* p.285.
Probe gouverneur de la Pannonie app. en 304 &c. p.68.251.256.686.1.
S. *Proclе* Eveſque de Conſtantinople, contribue à baſtir une egliſe de S. Coſme, p.176.
Proclin magiſtrat en Afrique ſous Diocl. p.146.
Les *Proconſuls* gouvernoient les provinces laiſſées par Auguſte au Senat &c. p.740.1.
S. *Procope* Lecteur, Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 303, p.38.504.2. S. Procope capitaine honoré par les Grecs eſt app. le meſme, p.605.
Procule gouverneur d'Alexandrie en 304, p.10.
S. *Procule* Diacre, Martyr à Pouzoles en 305, p.366.
S. *Procule* Martyr à Boulogne ſous Diocl. p.235.
S. *Procule* Ev. de Verone ſous Diocletien, p.138.
S. *Procule* Martyr à Autun, p.545.
S. *Prome* Martyr à Aſcalon en 308, p.94. 460.
Les *Propreteurs* gouvernoient les provinces de l'Empereur, p.740.2.
Ste *Proſdoce* ſe noie vers Hieraple en 306, p 83.400.
S. *Proſdocime* Ev. de Padoue ſous Diocl. p.140.
S. *Prote* Martyr pres d'Aquilée ſous Diocl. &c. p.141.
S. *Prote* Martyr à Cailleri ſous Diocletien, p.144.
S. *Publie* Martyr à Saragoce avant Diocletien, p.229.
Publie mari de Sainte Anaſtaſie, meurt vers 303 &c. p.323.325.
Publie Aſſeſſeur de Baſſus gouverneur de Thrace en 304 &c. p.304.
S. *Publie* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 305, p.73.
Publius ou *Popilius* gouverneur du Pont p.c. en 306, p.83, s'appelloit p.c. auſſi Aſclepiodote, p.372.
Pyrrhus gouverneur de Phrygie en 303 ou 304, p.441.

Q

SAINT *Quadrat* Martyr en Afrique, p. 555.
S. *Quelidoine* Martyr à Calahorra, p.550. 795.796.
S. *Quentin* Martyr en 287, p.4.
S. *Quinte* Martyr à Carthage en 304, p. 232.
S. *Quinte* Martyr dans la Lucanie, p.533.
S. *Quintilien* Martyr à Saragoce avant Diocletien, p.229.
S. *Quintilien* Martyr vers Doroſtore ſous Diocletien, p.151.
Ste *Quiene* Martyre à Theſſalonique en 304. *V. ſon titre* p.240.
S. *Quirin* Martyr à Rome, p.c. ſous Claude II, p.431.
S. *Quirin* Martyr à Rome en 304, p.63.
S. *Quirin* Martyr dans la Pannonie en 309, p.89.96. *V. ſon titre* p.488.

S. *Quirin* Martyr ou Confeſſeur à Tivoli, *p.431.*

S. *Quirion* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

R

Raban Abbé de Fuld, reçoit en 856 le corps d'un S. *Quirin*, *p.431.*

Recarede Roy des Gots, offre une couronne d'or au tombeau de S. Felix à Girone, *p.60.*

S. *Recombe* Martyr en Egypte, *p.559.*

Redemptus Ev. de Ferente au VI. ſiecle, *p.126.*

Ste *Regule* ou *Regiole* Martyre à Carthage en 304, *p.232.*

Ste *Reine* Vierge & Martyre à Autun, *p.546.*

Reliques : l'eau de l'autel de S. Nicandre guerit pluſieurs maladies, *p.17.* Reſpect des premiers Chrétiens pour les reliques, *p.294.*& meſme pour les moindres, *p.298.* Reſpect de S. Jerome pour l'écriture de S. Pamphile Martyr, *p.418.420.*

Renaud Abbé de Marmoutier, y apporte en 847 le corps de S. Gorgone, *p.184.*

S. *Repoſite* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

S. *Reſtitut* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.124* ; ſes actes ſont méchans, *p.634.2.*

Ste *Reſtituse* Martyre en Afrique ſous Valerien ou Diocl. *p.146.*

Rictius Varus, ou *Rictiovare*, Preſet du Pretoire, fait divers Martyrs dans les Gaules, *p.3.* p.c. mort en 188, *p.4.*

Deux Saints *Regats* & S. *Rogatien*, Martyrs à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Romain* Diacre de Ceſarée en Paleſtine, & Martyr à Antioche en 303, *p.35. V. ſon titre p.106.*

S. *Romain* Martyr à Girone vers l'an 304, *p.61.*

S. *Romule* Soudiacre, Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 305, *p.73.*

S. *Romule* Ev. de Genes, *p.541.*

S. *Ruſe* Martyr à Capoue ſous Diocl. *p.128.*

S. *Ruſin* Martyr pres de Fimes en 287, *p.4.*

S. *Ruſin* Martyr pres d'Aſſiſe, *p.533.*

S. *Ruſin* Martyr à Rome, *p.536.*

S. *Ruſtique* Martyr à Verone ſous Diocl. *p.138.*

S

Sabarie ville de la Hongrie : ſa ſituation, *p.753.2.*

S. *Sabas* baſtit une egliſe de S. Coſme en Cappadoce, *p.176.*

Sabin. V. Aſclas.

S. *Sabin* ou Savin Eveſque & Martyr à Aſſiſe en 303, *p.41.503.*

Sabin Preſet du Pretoire en 311 ſous Maximin, *p.103*, qui luy adreſſe en 312 un edit pour les Chrétiens, *p.114.*

Sabin gouverneur de Cypre ſous Licinius, *p.514.*

S. *Sabinien* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

S. *Sacerdon* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Sacerdos martyrize S. Callinique à Gangres, *p.564.*

Les *Saints* : on ne peut ſans des raiſons invincibles conteſter la ſainteté d'un Saint honoré generalement dans l'Egliſe, *p.772.*

Salomon Comte de Cerdagne, obtient en 863 le corps de S. Vincent, *p.227.*

S. *Salve* Martyr à Carthage, *p.555.*

S. *Samone* Martyr à Edeſſe app. en 306, *p.83.* V. ſon titre *p.395.*

Ste *Sanaé* ou *Sanamé* Martyre en Afrique, *p.556.*

Saprice ou Fabrice gouverneur de Cappadoce ſous Diocletien, *p.165.169.497.*

S. *Satere* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

Quatre Saints *Saturnins* Martyrs à Saragoce avant Diocl. *p.229.*

S. *Saturnin* Preſtre, Martyr à Carthage en 304, *p.64. V. ſon titre* p.231. S. *Saturnin* ſon fils ſouffre avec luy, *p.236.*

S. *Saturnin* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.122.*

S. *Saturnin* Martyr à Cailleri ſous Diocl. *p.144.*

Ste *Saturnine* Martyre à Carthage en 304, *p.232.*

Savin. V. Sabin.

S. *Savin* homme de qualité : S. Amateur d'Auxerre luy donne des reliques, *p.352.*

Ste *Savine* dame de Lodi, transfere à Milan S. Nabor & S. Felix vers 304 &c. *p.268.*

Scarab, ancienne ville dans la Hongrie, *p.753.2.*

Sebaſte a eſté de la Cappadoce, *p.789.1.* Il y avoit un étang ou auprés ou dans la ville, *p.789 790*, qu'on viſite encore en l'honneur des Quarante Martyrs, *p.791.*

Second Eveſque de Tigiſe en Numidie en 303, *p.28.*

S. *Second* ou *Secondin* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.123.*

S. *Second* Martyr en Ombrie ſous Diocl. *p.131.*

Deux Stes *Secondes* Martyres à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Secondin* Ev. & Martyr en Campanie, *p.537.*

S. *Seleuque* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 309, *p.425.*

Senior Eveſque de Saragoce en 855, conſerve le corps de S. Vincent &c. *p.227.*

Septimin Lecteur de Thibare eſt fait priſonnier en 303 &c. *p.203.667.*

S. *Septimin* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

Ste *Serene* veuve de Spolete aſſiſte les Martyrs en 301, *p.42.*

S. *Serene*, Sirene, ou Sinere, Martyr à Sirmich vers 307, *p.254.687.1.*

Serene Vicaire de Rome ſous Diocletien, *p.130.*

S. *Serge* Martyr à Ceſarée de Cappadoce, *p.169*; ſes actes pleins de fautes & nouveaux, *p.649.*

S. *Serge* Martyr en Syrie. *V. ſon titre* p.491.

Serge II, Pape, transfere vers 755 pluſieurs reliques &c. *p.260.*

Sergiople, de ſimple bourg devenue metropole, *p.492.*

S. *Servand* Martyr pres de Cadis vers 305, *p.59.*

S. *Seronte* peut eſtre le meſme que S. Soſie, *p.368.*

S. *Severe* Preſtre d'Heraclée, Martyr à Andrinople en 304, *p.69 303.307.310.*

Severe fait Ceſar en 305, a la Pannonie, l'Italie, & l'Afrique, *p.74.*

Severe gouverneur de Campanie ou de Grece vers 305, *p.414.*

S. *Severe* ou *Severien* l'un des Quatre Couronnez, *p.123.634.*

S. *Severien* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

S. *Severien* Martyr à Sebaſte ſous Licinius, *p.511.*

S. *Severin* Apoſtre de la Norique: ſon corps tranſporté en Italie en 488, *p.431.*

S. *Seuſte* Martyr à Todi ſous Diocl. *p.133.*

Sicard Seigneur Lombard, baſtit une egliſe de S. Janvier &c. *p.367.*

La *Sicile*: ſon gouverneur avoit le titre de Correcteur vers 315, *p.694.*

Sidoine Ev. de Mayence au VI. ſiecle, baſtit une egliſe de S. George, *p 187.*

Siſinnius. V. Fescenninus,

S. *Silvain* Ev. de Gaza, & Martyr en 309, *p.87. V. ſon titre* p.432.

S. *Silvain* Ev. & Martyr à Emeſe en 311, *p.108.631.2.*

S. *Simeon* ſettieme Eveſque de Mets, *p.548.*

S. *Simplice* Preſtre ou Eveſque, & Martyr en Sardaigne ſous Diocl. *p.141.*

Simplice gouverneur de la Cilicie ſous Diocl. *p.172.*

Sinere, *Sirene*. V. Serene.

S. *Siſinne* Diacre, & Martyr à Rome ſous Diocletien, *p.122.*

Siſinne Comte, fait mourir les Saints Canciens ſous Diocl. *p.141.*

S. *Siſine* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Siſſeg, autrefois Siſcie ville de la Croacie, *p.428.*

S. *Smaragde* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.120.*

S. *Smaragde* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

S. *Solocon* ſoldat, ſouffre beaucoup en Egypte en 311, *p.462.*

Sophie dame d'Edeſſe, marie ſa fille à un Got en 375 &c. *p.398.*

S. *Sophrone* de Jeruſalem, écrit l'hiſtoire de S. Cyr &c. *p.480.*

S. *Soſandre* Martyr app. à Ancyre, apparoiſt en 303, *p.47.193.*

S. *Soſie* Diacre de Benevent, & Martyr à Pouzoles en 305, *p.75.305.*

Ste *Sotere* Vierge & Martyre à Rome en 304. *V. ſon titre* p.259.

S. *Sozon* Martyr à Pompeiople dans la Cilicie app. en 304, *p.71.*

S. *Stirace* Martyr à Sebaſte ſous Licinius, *p.512.*

Straton Diacre de Rome, livre en 303 les Ecritures aux perſecuteurs, *p.30.* Melchiade l'envoie en 311 redemander les lieux appartenans à l'Egliſe, *p.103.*

S. *Stratonique* Martyr à Singidon vers 309, *p.89.97.*

S. *Succeſſe* Martyr à Saragoce avant Diocl. *p.229.*

Ste *Suzanne* Vierge & Martyre à Nole ſous Diocl. *p.129.*

S. *Syagre* honoté à Lion, *p.545.*

Symmaque Pape, baſtit une egliſe de Saint Pancrace, *p.261.*

Symphrone Prefet de Rome en 304 ou 305, *p.345.*

S. *Syr* Ev. de Genes &c. *p.539.*

S. *Syrene* Martyr à Sirmich ſous Diocl. *p.148.*

Syrien gouverneur d'Alexandrie en 312, *p.482.*

T

Tagarate, *Tagare*, ou *Thagare*, ville d'Afrique dans la Proconſulaire, *p.711.2.*

S. *Taraque* Martyr en Gilicie en 304, *p.70. V. ſon titre* p.285.

Taraque Chrétien d'Anazarbe, ſigne les actes de S. Taraque, *p.301.*

Tarquin condanne S. Felix en Ombrie ſous Diocl. *p.133.*

Tatien. V. Dulas.

Ste *Teeuſe* Vierge & Martyre à Ancyre en 303, *p.46*, avoit inſtruit S. Theodote, *p.190*, qui l'enterra &c. *p.192.*

S. *Terence* Martyr à Todi ſous Diocl. *p.* 134.

Terentien pontife de la Cilicie en 304 &c. *p.*295.

Terminalia feſte des payens au 23 fevrier, *p.*20.

Sainte *Thea* Vierge de Gaza, Martyre à Ceſarée de Paleſtine en 308, *p.*90.625.

Theboſte ou Theveſte, ville de la Numidie, *p.*711.1.

Sainte *Thecle* Martyre de Paleſtine en 304 ou 305, *p.*72.

Ste *Thecle* Martyre à Nole ſous Diocl. *p.*129.

Sainte *Thecle* mere des douze freres Martyrs de Benevent, *p.*130.

Thecle mere de S. Zenobe Eveſque d'Eges, *p.*174.

S. & Sainte *Theliques* Martyrs à Carthage en 304, *p.*232.

Theocaride Chrétien d'Ancyre, pauvre.

Theoclie mere de S. Calliope l'encourage au martyre &c. *p.*69.

S. *Theoctiſte* Martyr à Nicomedie en 304, *p.*71.343.

Sainte *Theoctiſte* Martyre pres d'Alexandrie en 312, *p.*482.

Sainte *Theodore* Vierge & Martyre à Alexandrie, app. en 304, *p.*72. *V. ſon titre* p.244.

S. *Theodore* ſoldat, & Martyr à Amaſée p.e. en 306, *p.*83. *V. ſon titre* p.369.

S. *Theodore* Eveſque d'Egypte, & Martyr en 310, *p.*461. ou p.e. en 311, *p.*464.

S. *Theodore* Eveſque de Cyrene, & Martyr ſous Diocl. *p.*784.2

S. *Theodore* Diacre de Thmuis, & Martyr ſous Licinius, *p.*514.

S. *Theodore* Siceote mort en 613, fort devot à S. George Martyr, *p.*186.

Theodore femme de Juſtinien baſtit une egliſe, & *Theodore* femme de l'Empereur Theophile un monaſtere de Saint Pantaleon, *p.*156.

Theodoric Eveſque, apporte en 970 le corps de Sainte Serene, de Spolete à Mets, *p.*43.

Sainte *Theodoſie* Vierge & Martyre à Ceſarée de Paleſtine en 307, *p.*85. Difficultez ſur ſon hiſtoire, *p.*625.

S. *Theodote* cabaretier à Ancyre, *V. ſon titre* p.189, ſert beaucoup l'Egliſe dans la perſecution, *p.*45, prie pour des Vierges qui eſtoient dans les tourmens, *p.*46, avec *Theodote* ſon couſin, *p.*192, retire leurs corps d'un étang, *p.*47, eſt pris & ſouffre le martyre en 303, *p.*46.

Sainte *Theodote* Martyre à Nicée vers 304, *p.*158. Sainte Anaſtaſie l'encourage au martyre, *p.*326, ſon hiſtoire peu aſſurée, *p.*643.

Sainte *Theodote* Martyre à Canope pres d'Alexandrie en 311, *p.*482.

S. *Theodote* Eveſque, & Martyr en Cypre ſous Licinius, *p.*514.784.

Sainte *Theodote* Martyre à Ceſarée de Mauritanie, *p.*644.1.

S. *Theodule* Lecteur, Martyr à Theſſalonique en 303, *p.*31.

S. *Theodule* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 309, *p.*426.

S. *Theodule* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.*519.

S. *Theogene* Martyr p.e. à Cyzic dans l'Helleſpont le 3 janvier 323, *p.*527.

S. *Theognie* Martyr à Edeſſe, *p.*161.

Theognis Eveſque Arien de Nicée, avoit eſté diſciple de S. Lucien d'Antioche, *p.*770 1.

S. *Theonas* Ev. d'Alexandrie en 288, écrit à Lucien grand Chambellan, *p.*7.8.

S. *Theonas* ou Syneſe, de magicien Martyr à Nicomedie en 305, *p.*184.

S. *Theonas* Martyr en Egypte, *p.*559.

S. *Theopempte* ou *Theopompe* Eveſque, & Martyr à Nicomedie en 303, *p.*184.

S. *Theophile* Diacre, & Sainte *Theophile* Vierge, Martyrs à Nicomedie en 303, *p.*182.

S. *Theophile* refuſe de ſe battre en gladiateur en 307 &c. *p.*87, eſt condanné aux mines en 308, *p.*88.

S. *Theophile* avocat Martyr à Ceſarée de Cappadoce ſous Diocl. *p.*169. *V. ſon titre* p. 497.

S. *Theophile* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.*519.

Theophile precepteur de Juſtinien, auteur &c. *p.*495.

Theotecne gouverneur de Cappadoce en 303, cruel perſecuteur des Chretiens, *p.*43. *&c.* 191-197.

Theotecne receveur à Antioche, puis gouverneur, ennemi cruel des Chrétiens, eſt puni par Licinius &c. *p.*106.117.

Theotecne officier en Meſopotamie ſous Licinius, *p.*512.

S. *Theotime* refuſe en 307 de ſe battre en gladiateur &c. *p.*87, eſt condanné aux mines en 308, *p.*88.

Theotime Diacre de S. Baſilée le ſuit au martyre en 320, *p.*516.

S. *Theotyque* Martyr à Alexandrie en 305, *p.*364.

S. *Therapon* Preſtre, & Martyr à Sardes, *p.*561.

Therene ſouffre beaucoup pour J.C. *p.*559.

Theveſte. V. Thebeſte.

Thierri I. & *Thierri* II. Ev. de Mets, tranſferent les reliques de Sainte Luce &c. *p.*143.

Sainte *Thomais de* Martyre à Alexandrie, *p.*179.

S. *Thraſon* Martyr à Rome ſous Diocletien. *p.*122.

S. *Tiburce* Martyr dans le pays des Sabins, *p.533.*

Timée Eveſque d'Antioche mort vers 280, *p.476.775.*

S. *Timolaüs* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 305, *p.73.623.2.*

S. *Timothée* Lecteur, Martyr en Thebaïde en 304, *p.* 354 625.1. Difficultez dans ſes actes, *p.726.727.*

S. *Timothée* Martyr à Gaza en 304, *p.72. 623.2.*

Timothée porte en 304 à Icone les actes de S. Taraque &c. *p.301.*

Timothée gouverneur de la Campanie en 305, *p.75.366.*

S. *Timothée* refuſe en 307 de ſe battre en gladiateur &c. *p.87.* eſt condamné aux mines en 308, *p.88.*

S. *Timothée* Martyr à Rome ſous Diocl. *p.125,* méchante hiſtoire, *p.635.*

Timothée Eveſque d'Alexandrie, hiſtorien des miracles de S. Menne, p.e. Timothée Elure, *p.760.2.*

Tiridate Roy des Armeniens embraſſe la foy &c. *p.111,* p.e. ſous Diocl. *p.112.*

S. *Tobie* Martyr à Sebaſte ſous Licinius, *p.512.*

Traditeurs, nom donné à ceux qui livrerent les Ecritures aux perſecuteurs. *p.27.*

Trojane dame convertie avec *Trojan* ſon fils, par S. Baſiliſque vers 306, *p.381.*

Turcius Proconſul, envoie Saint Creſcent priſonnier, de Perouſe à Rome &c. *p.119.*

Turpilius condanne S. Creſcent à Rome, *ibid.*

Tyr, divers Chrétiens y ſouffrent le martyre en 303, 304, 305, *p.440.*

Tyran Ev. d'Antioche en 303, *p.476.*

S. *Tyrannion* Ev. de Tyr, & Martyr ſous Diocl. *p.466.*

V

SAINT *Valens* Martyr à Ancyre avant 303, *p.47.192.*

S. *Valens* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 309, *p.423. &c.*

S. *Valens* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

S. *Valentin* Preſtre, Martyr à Viterbe ſous Diocl. *p.125.*

S. *Valentin* Martyr à Ravenne ſous Diocl. *p.135.*

S. *Valentin* Eveſque de Genes, *p.540.*

Ste *Valentine* Vierge & Martyre à Ceſarée en 308, *p.90.*

S. *Valention* Martyr à Doroſtore en baſſe Meſie vers 302, *p.11.*

S. *Valere* Martyr pres de Fimes en 287, *p.4.*

S. *Valere* Eveſque de Saragoce, eleve Saint Vincent & le fait Diacre, *p.216,* aſſiſte p.e. au Concile d'Elvire en 300, *p.219,* confeſſe J.C, & eſt banni ou martyrizé en 304 &c. *p.41. 217-219.*

S. *Valere* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Valerie femme de Galere ayant abandonné la foy, *p.7. 24.180,* traine une vie miſerable qu'elle finit par l'épée, *p.24.117.*

Ste *Valerie* ou Venerie Martyre dans la Rhetie, *p.693.2.*

Valerien juge à Carthage les douze freres Martyrs &c. *p.130.*

S. *Valerien* meurt ſur le tombeau de quelques Martyrs de Scythie, *p.510.*

Ste *Valerienne* Vierge & Martyre p.e. à Hippone ſous Diocl. *p.173.*

S. *Var* ſoldat, Martyr en Egypte ſous Maximin, *p.448,* ſes actes alterez, mais p.e. bons au fond, *p.761.762.*

Varus. V. Rictius.

S. *Venant* Martyr à Camerino dans la Marche d'Ancone, *p.534.*

S. *Venant* Eveſque, & Martyr en Dalmacie ou en Iſtrie, *p.535.*

S. *Venant* Martyr pres de Rimini, *ibid.*

Ste *Venerie* p.e. Martyre à Catane ou en Syrie, *p.695.2.*

Venerie. V. Valerie.

Le *Vendredi* ſaint on recevoit vers l'an 300 l'Euchariſtie, mais on ne mangeoit point, *p.469. 768.1.*

S. *Venuſtien* gouverneur de Toſcane en 303, puis Martyr, *p.41.42.*

Verus Barnabé ou Barbas veut mourir au tombeau de S. Taraque &c. *p.301.702.703.*

Verus Preſtre de Rome ſous Damaſe, *p.122.*

Veturius General ſous Diocletien, & perſecuteur des Chrétiens, *p.9.*

Viateur Vicaire des Prefets en Eſpagne vers 305, *p.59.*

S. *Vibien* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Ste *Victoire* Martyre à Cordoue vers 303, *p.59.*

Ste *Victoire* Martyre à Carthage en 304, *p.232.237.*

Ste *Victoire* Martyre app. à Hippone ſous Diocl. *p.173.*

Victor demande du relaſche dans ſes tourmens, & meurt dans la priſon à Ancyre en 303, *p.45.*

S. *Victor* Martyr à Milan vers 304, *p.137. V. ſon titre p.267.*

S. *Victor* Martyr pres de Girone ſous Diocl. *p.62.*

S. *Victorie* Martyr pres d'Amiens en 287, *p.4.*

S. *Victorien* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

Victorien Diacre, martyrizé à Boſeth en Afrique en 305, p.e. heretique, *p.61.618.*

S. *Victorin* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Victorin* de Petau Martyr ſous Diocl. *V. ſon titre* p.311.

S. *Victorin* l'un des Quatre Couronnez, *p.123.634.*

Vif martyrizé à Boſeth en Afrique l'an 305, p.e. heretique, *p.61.618.*

S. *Vincent* Diacre de Saragoce, & Martyr à Valence en 304, *p.41.* V. ſon titre *p.215.*

S. *Vincent* Martyr à Carthage en 304, *p.232.*

S. *Vincent* Martyr à Collioure vers 304, *p.62.612.*

S. *Vincent* Martyr pres de Gironne ſous Diocl. *p.62.*

S. *Vincent* premier Ev. d'Acqs en Gaſcogne, & Martyr, *p.144.*

S. *Vit*, enfant, & Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

Vital Lecteur de Thibare en 303 &c. *p.667.*

S. *Vital* Martyr dans la Lucanie ſous Diocl. *p.130.*

S. *Vital* Martyr à Boulogne en Italie p.e. ſous Diocl. *V. ſon titre* p.314.

S. *Vitalien* Martyr à Rome, *p.336.*

Viterbe n'eſt que du temps de Didier Roy des Lombars, *p.125.*

S. *Ulpien* Martyr à Tyr en 306, *p.81.*

Ulpien pontife du Capitole, meurt en voulant ébranler Ste Anaſtaſie, *p.326.*

S. *Urbain* Martyr à Saragoce avant Diocl. *p.229.*

Bupſephius *Urbanus* premier magiſtrat de Theſſalonique en 303, *p.32.*

Urbain gouverneur de la Paleſtine en 304, 305, 306, & 307, *p.50.73.80.81.421.* Six Chrétiens ſe preſentent à luy les mains liées en 305, *p.73.* S. Appien veut l'empeſcher de ſacrifier en 306, *p.80.587.* Il martyrize Ste Theodoſie &c. en 307, *p.85*, eſt decapité la meſme année &c. *p.88.422.*

Urſion Abbé d'Omont en Hainaut vers 1060 &c. *p.99.*

X

SAINT *Xantheat* l'un des Quarante Martyrs de Sebaſte, *p.519.*

Xene menace S. Theodule &c. *p.602.*

Y

SAINT *Yon* Martyr à Chaſtres vers 289, *p.4.*

Z

Zacarie Pape, trouve vers 750 le corps de S. George, *p.186.*

S. *Zachée* Diacre, & Martyr de Paleſtine en 303, *p.40.*

S. *Zebin* Martyr à Ceſarée de Paleſtine en 308, *p.93.*

Zelicinthe Tribun de la legion Trajane ſous Licinius &c. *p.526*, qui luy fait caſſer les jambes, *p.530.*

S. *Zenobe* Eveſque d'Eges en Cilicie, & Sainte *Zenobie* ſa ſœur, Martyrs ſous Diocl. *p.174.*

S. *Zenobe* medecin, Preſtre de Sidon, & Martyr à Antioche ſous Diocl. *p.177.*

Zenobie pere de S. Zenobe & Sainte Zenobie, *p.174.*

S. *Zenon* Martyr à Nicomedie en 303, *p.182.*

S. *Zenon* Martyr pres de Rome ſous Diocl. *p.124.*

Ziddin martyrizé en 305 à Boſeth en Afrique, p.e. heretique, *p.61.618.*

S. *Zoce* Preſtre, & Martyr à Antioche en 303, *p.31.*

S. *Zoele* ou *Zeile* Preſtre d'Aquilée, enterre les SS. Canciens Martyrs ſous Diocl. *p.141*, & Saint Chryſogone qui luy predit ſa mort &c. *p.325.*

S. *Zeille* ou *Zeile* Martyr à Cordoue, *p.553.*

Zeile magiſtrat d'Andrinople, preſente S. Philippe d'Heraclée au tribunal en 304, *p.307.*

Zotique accompagne & encourage Saint Nicandre au martyre, apparemment en 302, *p.16.*

S. *Zotique* Martyr à Nicomedie ſous Diocl. *p.117.*

S. *Zotique* Martyr en Scythie ſous Licinius, *p.510.*

CATALOGUE

De quelques Livres imprimez, ou qui ſont en nombre, à Paris chez CHARLES ROBUSTEL, rue S. Jacques, au Palmier.

L'Année Chrétienne, contenant des reflexions pour tous les Dimanches & principales Fêtes de l'année, tirées des SS. Peres, in 12. 3 vol. 6 livres.

Analyſe de l'Evangile par le Pere Maudnit, in 12. 3. vol. 7 l. 10 ſ.

——— des Epîtres de S. Paul, in 12. 2 vol. 5 l.

Amor pœnitens autore Joanne Epiſcopo Caſtorienſi, in 8. 2 vol. 6 l.

S. Ambroſii opera : ſtudio Monach. Benedict. fol. 2 vol.

Alteſerra Origines Rei Monaſtica : in 4.

Allatius de conſenſione Eccleſiæ Orientalis & Occidentalis, in 4.

Bernieres Louvigny œuvres ſpirituelles, in 8. 2 vol. & in 12. 2 vol. 3 l.

——— Penſées ſur les myſteres de la foy, in 12. 16 ſ.

——— Chrétien interieur, in 12. 2. vol. 4 l.

Bulli Defenſio fidei Nicænæ, in 4. *Oxonii.*

Baluzii Capitularia Regum Francorum, in fol. 2 vol.

——— *Epiſtolæ Innocentii III*, in fol. 2 vol.

Commentaire ſur la regle de Saint Benoiſt, in 4. 7 l. 10 ſ.

Conſolation interieure, ou le livre de l'Imitation de J. C. ſelon ſon original, tradnit d'un exemplaire plus ample que les éditions vulgaires, in 12. 2 l. & in 24. 1 l.

Concordantiæ Bibliorum, in 8. *Coloniæ*, & in 4. *Lugduni.*

Cotelerii Monumenta Eccleſiæ Græcæ, in 4. 3 vol.

Concilium Tridentinum, in 24. *Coloniæ & Bruxellis.*

Catechiſmus Concilii Tridentini, in 24. *Colon.*

Cornelius à Lapide in S. Scripturam, fol. 11. vol. *Ant.*

S. Cypriani opera cum Diſſertationibus Cypricis, in fol. *Oxonii* 1700.

Diſcours de pieté pour l'Octave du Saint Sacrement, par M. Treuvé, in 12. 2 l.

Dictionaire de la Bible par M. Simon, in fol.

Delices des Pais-bas, in 12. avec figures.

Du Pin de Antiqua Eccleſiæ Diſcipl. in 4. 6 l.

De Coeq Theologia, in 8. 4 vol.

——— *de Juſtitia & jure*, in 4.

Exercices de pieté pour le renouvellement annuel des trois conſecrations, par le Pere Queſnel, in 18. 1. l. 5 ſ.

Epîtres & Evangiles, in 12. 2 vol.

Euſebii, Socratis, Sozomeni, Theodoreti & Evagrii Hiſtoria Eccleſiaſtica per Valeſium. in fol.

De la frequente communion par M. Arnaud, in 8. Bruxelles. 4 l.

Feu Theologia, in 4. 2 vol. 11 l.

Grenade œuvres traduites par Girard, in fol. 2 vol. 22 l. & in 8. 2 vol. 30 l.

Grotii opera Theologica, in fol. 4 vol.

Hiſtoire des Empereurs & des autres Princes qui ont regné durant les ſix premiers ſiecles de l'Egliſe, par M. de Tillemont, in 4. 5 vnl. 36 l. *On imprime la ſuite.*

Hiſtoire Eccleſiaſtique par le même, in 4. 8 vol. 63 l. *On imprime la ſuite.*

Hiſtoire ſacrée en tableaux par Brianville, in 12. 3 vol. fig.

——— de France en abregé par le même, in 12. fig.

Hiſtoire Monaſtique d'Irlande, in 12.

——— des Juifs par Joſeph, in 12. 5 vol. 12 l. & in 4. 2. vol. 15 l.

——— de la Bible par Royaumont, in 12. 3 l.

——— Univerſelle par M. de Meaux in 12. 3 l.

——— de France par Mezeray, in fol. 3 vnl.

——— de l'Egliſe par Euſebe & autres, traduite par Couſin, in 4. 4 vol.

——— de Conſtantinople, traduite par le meſme, in 4. 8 vol.

——— Romaine, du meſme, in 4.

——— du Chevalier Bayard, in 12. 1702.

Homelies ou inſtructions familieres pour les Vêtures & Profeſſions Religieuſes, in 12. 2 vol. 3 l. 10 ſ.

Huyghens Theologia, in 8. 8 vol.

Holden Analyſis fidei, in 12.

S. Hilarii opera : ſtudio Monach. Benedict. fol.

Hiſtoria perſecutionis Vandalicæ, per Th. Ruinart, in 8. 3 l.

Imitation de J. C. traduction nouvelle, in 8. in 12. & in 24.

Journée Chrétienne par le Pere Queſnel, in 24.

Jeſus-Chriſt penitent ou exercice de pieté pour le Carême, & une retraite de dix jours par le même Pere Queſnel, in 12. 1 l. 16 ſ.

Jeſus-Chriſt converſant parmi les hommes, in 12. 11 l. 15 ſ.

10.3.138

Idée du ſacerdoce & du ſacrifice de J. C. par le Pere Queſnel, in 12. 2 l.

Introduction à l'Ecriture ſainte par le Pere Lamy, in 4 fig. 6 l.

Inſtruction Paſtorale ſur la penitence par le Cardinal Denhoff, in 12. 1 l. 10 ſ.

Janſenius in Evangelia, cum in textu, in 4 Paris.

Launoii opera, in 4. & in 8.

Lupi (Chriſt.) opera varia, in 4.

S. Leonis magni opera, & alia opuſcula Patrum cum notis & obſervationibus P. Queſnel, fol.

Meilleure maniere d'entendre la Meſſe par M. le Tourneux, in 12. 1 l. 10 ſ.

Maniere de bien vivre traduite de Saint Bernard, in 12. 1 l. 10 ſ.

Meditations pour tous les jours de l'année par Hayneufve, in 12. 4 vol.

——— par Buſée in 12. 2 vol. 3 l. & 1 vol. 1 l. 10 ſ.

——— ſur la Concorde des Evangiles par Faydean, in 12. 3 vol.

——— Chrétiennes ſur la providence & la miſericorde de Dieu, in 12.

——— du Pere Malebranche, in 12. 2 vol.

——— de D. Rainſſant, in 4.

Memoires du Duc de Guiſe, in 12.

Morini opera, fol. 3 vol.

——— *de Pœnitentia*, in fol.

Mabillon *Acta SS. Ord. S. Benedicti*, fol. 9 vol.

——— *De Re diplomatica*, in fol. *cum figuris.*

——— *Muſeum Italicum*, in 4. 2 vol. *fig.*

——— *de Azymo & Fermentato*, 8.

——— Traité des Etudes Monaſtiques, avec un Catalogue pour compoſer une Bibliotheque Eccleſiaſtique, in 12. 2 vol. 4 l.

——— Reflexions ſur la réponſe de M. l'Abbé de la Trappe audit Traité, in 4. 5 l. & in 12. 2 vol. 2 l.

——— Mort Chrétienne par le meſme, in 12. 1 l. 10 ſ.

Marii Mercatoris opera, in fol.

Nouveau Teſtament de Mons Gr. Lat. Fr. 8. 2 vol.

——— le même tout François, in 4. in 8. 2 vol. in 12. & in 24. 2 vol.

——— Du P. Amelote, in 4. in 12. & in 24.

Oeuvres diverſes de M. Arnaud d'Andilly, in fol. 3 vol.

——— Chrétiennes du même, in 12. & in 4.

Obſervations nouvelles ſur le texte & les verſions du nouveau Teſtament par M. Simon, in 4.

Prieres Chrétiennes en forme de meditations, par le Pere Queſnel, in 12. 2 vol. 3 l.

Prieres tirées des SS. Peres pour dire pendant la Meſſe, in 18. 15 ſ.

——— du matin & du ſoir, in 24. 12 ſ.

——— tirées de l'Ecriture & de l'Office de l'Egliſe par M. Treuvé, in 12. 1 l.

Paraphraſes ſur les ſept Pſeaumes de la penitence, in 16. 15 ſ.

Penſées Chrétiennes pour tous les jours du mois, in 24. 10 ſ.

Paroles de N. S. Jeſus-Chriſt, in 24. 10 ſ.

Palladius de vita S. Chryſoſtomi, ſtudio Bigotii, in 4. Gr. Lat.

Regrets d'une ame touchée d'avoir abuſé de la ſainteté du *Pater*, in 24. 12 ſ.

Reflexions des SS. Peres ſur la ſainte Euchariſtie, pour l'utilité de ceux qui communient, in 12. 1 l. 10 ſ.

Sermons ſur les plus importantes matieres de la morale Chrétienne, à l'uſage des Miſſions & de ceux qui travaillent dans les Paroiſſes, par le P. *** Prêtre de l'Oratoire, in 12. 9 vol. 17 l.

Sermons pour tous les dimanches de l'année par un Pere de l'Oratoire, in 12. 4. vol. 7 l.

Sermons pour l'Octave du S. Sacrement, in 12. 2 l.

Traité de la majorité des Rois de France par Dupuy, in 4.

——— des Monnoyes de France avec leurs figures, par M. le Blanc, in 4.

Thomaſſin divers ouvrages, in 8.

Traité de morale par le P. Malebranche, in 12.

Vies des Saints pour tous les jours de l'année, tirées des meilleurs & des plus fideles auteurs, avec des reflexions Chrétiennes ſur la vie de chaque Saint, & un Martyrologe Romain, in 8. 4 vol. 14 l.

——— la meſme avec les Epiſtres & Evangiles, augmentée de la Vie des SS. de l'ancien Teſtament, in fol. 15 l.

Vies des Saints de l'ancien Teſtament, contenant les Vies des Patriarches, in 8. 3 l. 10 ſ. & les Vies des Prophetes in 8. 4 l.

Vie de Dom Barthelemy des Martyrs, in 4. & in 8.

Vie de S. Benoiſt, & un abregé de l'hiſtoire de ſon Ordre par le P. Dom Mege, in 4. 5 l. 10 ſ.

Vie de S. Charles in 4.

Vie de la M. Marie de l'Incarnation, in 4.

Vie des gens mariez, in 12. 2 l.

Vie des veuves Chrétiennes, in 12. 1 l. 16 ſ.

Vie des Religieux & Religieuſes, in 12. 2 l. 10 ſ.

Vie des riches & des pauvres, in 12. 2 l.

Traité de la flaterie & de la médiſance, in 12. 2 l.

Traité de la vocation à l'état Eccleſiaſtique, in 12. 1 l. 16 ſ.

Vray & faux devot en toutes ſortes d'états, in 8.

00565521

Digitized by Google